HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

À L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

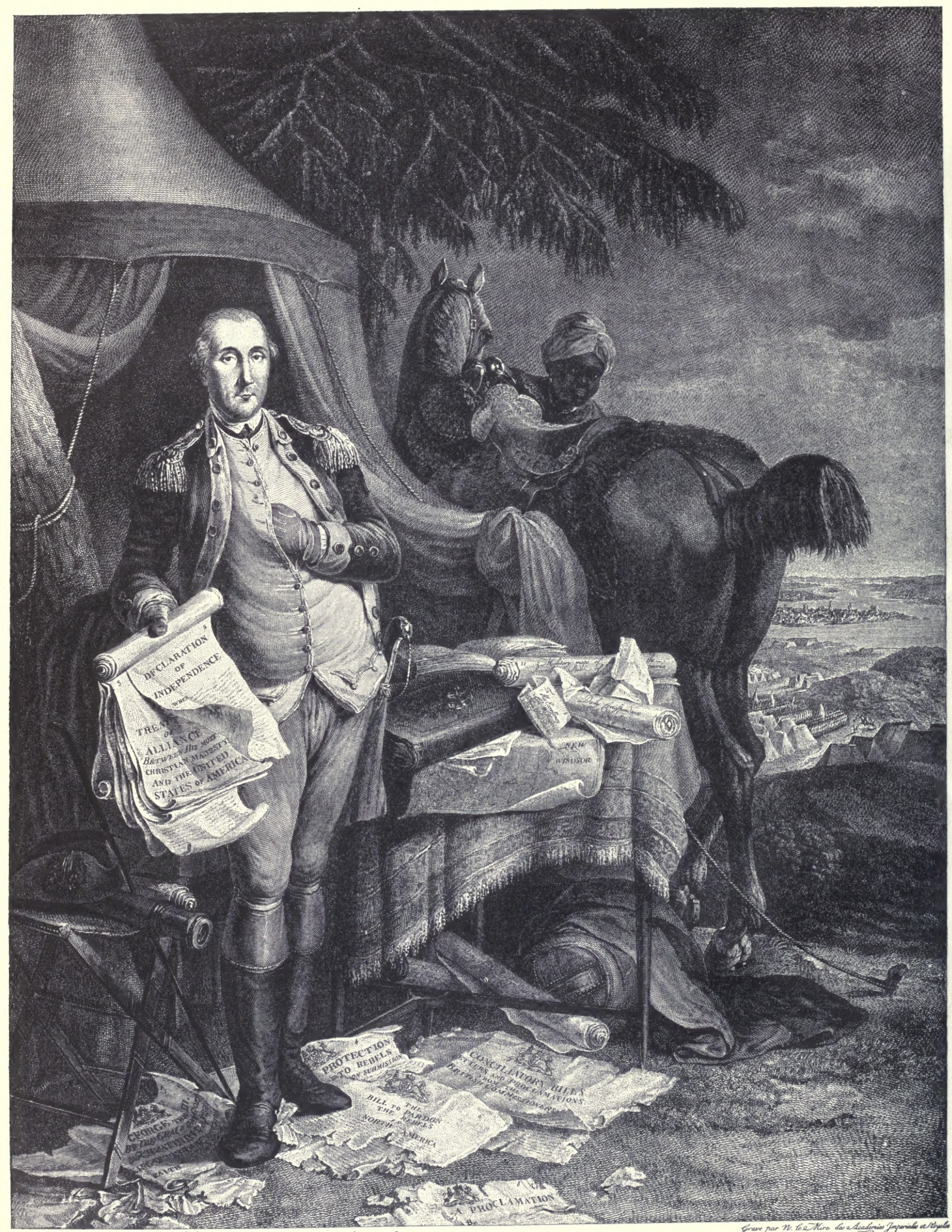

Peint par L. le Prin Peintre de Bataille de S.A.S. Mr. le Prince de Condé.

Grave par W. le Mire des Academies Imperiales et Royales et de celle des Sciences et Arts de Rouen.

LE GÉNÉRAL WASHINGTON

Ne Quid Detrimenti capiat Res publica.

Gravé d'après le Tableau Original appartenant a Mr. Marquis de la Fayette.

Cette Estampe se Vend avec Privilége du Roy à Paris chez le Mire Graveur rüe et porte S.t Jacques. Maison de Mr. le Camus Md. de Drap. prix 12 livres.

HUS
D683h

HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

À L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE ET DOCUMENTS

PAR

HENRI DONIOL

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT, DIRECTEUR DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

TOME QUATRIÈME

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

ALPHONSE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

M DCCC XC

150968
5-6-19

IMPRIMÉ POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.

Décision de M. le Garde des Sceaux Martin-Feuillée,
Ministre de la Justice et des Cultes,
approuvant les propositions du Directeur de l'Imprimerie nationale
en date du 8 juin 1884.

DROITS DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS.

Les faits qui remplissent ce tome quatrième occupent les années 1779 à 1782. Il s'ouvre après l'accord conclu en secret, entre la France et l'Espagne, pour réunir leurs forces contre les flottes anglaises et se jeter sur les côtes de la Grande-Bretagne; il est clos par la capitulation d'Yorktown, qui à vrai dire mettra fin aux opérations de la guerre en Amérique et amènera bientôt leur cessation en Europe.

Pour l'histoire, l'intérêt des évènements qui se déroulent dans ce volume, et celui des circonstances ou des incidents qui s'y produisent, portent d'abord sur deux objets : nos rapports avec la cour de Madrid à la suite de notre contrat avec elle, et ceux que nous eûmes désormais avec les États-Unis, par nous seuls ou à l'intention de cette cour.

En ce qui regarde l'Espagne, on voit continuer dans les choses l'influence cumulée des hésitations de cette puissance, de ses défaillances constamment imminentes, de son extrême préoccupation d'elle-même. Dès le début, la lenteur ou l'indifférence de ses administrations cause en partie un grand insuccès commun dans l'entreprise commune; ensuite, ses ambitions personnelles deviennent son unique mobile, et nous n'éprouvons que résistance chez elle pour nous aider en Amérique. Bien plus, elle accepte ou elle recherche des pourparlers directs de paix avec l'Angleterre, nous menaçant ainsi de l'abandon afin d'obtenir de nous les concours maritimes et militaires qu'elle juge nécessaires à ses visées. Ce n'est qu'au prix de ces concours que nous

parvenons à nous assurer auprès d'elle un moment de concert utile. Jusqu'à présent, on connaissait aussi peu ce détail de l'histoire du gouvernement de Louis XVI que l'œuvre laborieuse et patiente à laquelle il avait fallu qu'il se livrât pour obtenir l'alliance positive de Charles III.

Quant aux États-Unis, nos relations y sont devenues de chaque instant, nos soldats se trouvent bientôt à côté des leurs. Nos généraux, nos chefs d'escadre confèrent avec leur général en chef ou sont sous ses ordres; nos troupes et nos vaisseaux font avec eux, presque à leur place, ce que l'infimité de leurs forces militaires et la complète nullité de leur marine les rendraient impuissants à effectuer. Ces relations étroites ne sont cependant pas sans nous attirer, de ces alliés si appuyés, des difficultés pénibles. Il y a lieu, et non une seule fois, d'amener les États-Unis à s'assurer par des avances ou des concessions les secours en argent de l'Espagne ou son assistance en hommes; le roi, grâce à qui la question de leur indépendance est maintenant introduite dans le domaine de la politique en Europe, est conduit à leur demander ce qu'ils voudraient pour accepter la paix si on l'obtenait de l'Angleterre ou si l'on en venait à la recevoir forcément d'elle : dans l'une comme dans l'autre circonstance et dans toutes les occasions qui s'y rapportent, ils montrent des ambitions sans mesure, ne s'inquiètent en rien des embarras auxquels elles entraîneraient, affichent des prétentions qui n'iraient pas à moins qu'à entreprendre sur nos droits propres, et parallèlement leurs exigences sont sans limites à l'égard de nos finances ou pour recourir à l'intervention de nos armes et de nos vaisseaux. Les oppositions, presque les animosités, qui existaient contre la France en Amérique auraient eu de justes raisons de s'accroître qu'elles ne se manifesteraient pas plus ardemment; un parti « antigallican » est

constitué non seulement hors du Congrès, mais dans cette assemblée elle-même, et jusqu'au dernier moment nous avons à le combattre; contre nos conseils, notre influence ou nos désirs il entre en lutte ouvertement, systématiquement, sans cesse. Tout un ordre de faits qui étaient à peu près ignorés jusqu'ici passe là devant les yeux, et aussi toute une suite de négociations encore moins connues, qui sont loin de ne pas être à l'honneur de la France, des ministres qui conduisaient sa diplomatie, des plénipotentiaires qui en furent les représentants et les acteurs.

D'autres détails, qui n'ont pas tenu beaucoup de place non plus dans les récits concernant cette époque, vont être également mis en lumière avec l'autorité de documents certains : d'une part l'envoi d'un corps auxiliaire français au général Washington, de l'autre l'action qu'eurent sur les évènements et sur le résultat final ce petit corps d'armée et ses généraux, une fois parvenus aux États-Unis. Comment l'idée de cette nouvelle intervention germa-t-elle à Versailles, après l'échec du comte d'Estaing à Newport, qui l'inspira, quelles en furent les raisons déterminantes? on l'apprend dans ce quatrième volume. Le rôle officiel de La Fayette s'y dessine par suite dans tout son jour, comme avait été retracé précédemment le rôle personnel qu'il s'était donné. Jusqu'aujourd'hui l'on supposait, d'après les quelques correspondances publiées du marquis, son intervention effective dans la présence de nos soldats et de nos marins aux États-Unis, mais on n'avait pas sur elle d'indications exactes. On ne possédait également que des informations très sommaires sur l'influence qu'eut le comte de Rochambeau dans la conduite heureuse de ces opérations. Tout cela est rétabli d'après les renseignements positifs, et montré en soi ainsi que relativement à l'ensemble des circonstances et aux faits.

Mais, dans les développements du présent volume, une autre partie intéresse l'histoire : le retentissement qui résultait à Versailles et sur le continent de ce qui se passait aux États-Unis ne lui importe pas à un moindre degré. Il arrivait que, pour la grande entreprise de relever en face de l'Angleterre la situation humiliée de la France, on avait pris levier en un peuple encore sans gouvernement, sans organisation financière ou autre. De plus en plus on se voyait obligé de suppléer aux moyens qui manquaient à ces colonies insurgées; il fallait tâcher de leur inculquer l'esprit de conduite qu'elles n'avaient pas; l'appui que l'on avait recherché dans l'Espagne multipliait, tout simplement, ou accroissait les difficultés : des conséquences qui n'étaient pas apparues à l'esprit du roi jeune et commençant son règne pouvaient donc l'impressionner, alors que plus formé et d'autres vues s'étant offertes à son esprit, il voyait que les années, en s'écoulant, augmentaient les obstacles et les sacrifices, au lieu d'amener les résultats prochains qu'on avait espérés.

Tel est en effet le cours des évènements. On devient témoin des efforts des conseillers du roi pour lui rendre la persévérance possible ou le préserver du changement. Les personnes sont renouvelées. Déjà il avait fallu avoir aux Finances un esprit moins philosophique et plus apte aux habiletés de trésorerie que Turgot; Necker est à son tour congédié, afin surtout que la préoccupation des ressources et de leur équilibre ne donne pas intempestivement du poids à des propensions à la paix qui viendraient altérer, aux yeux de l'Europe et à ceux de nos alliés américains, le caractère de la politique de ce règne. Les administrations de la Marine et de la Guerre sortent des mains désordonnées de Sartine, des mains inactives et débiles de Montbarrey, passent au marquis de Castries et au comte de Ségur, capables des prévisions et du

mouvement nécessaires pour de vigoureuses et dernières tentatives. Si d'ailleurs les moyens combinés pour l'emporter définitivement menacent de ne pas réussir, il est essentiel de s'assurer des médiateurs autorisés, qui fassent cesser la guerre sans qu'il soit porté atteinte aux intérêts de la France et sans que l'honneur de ses engagements soit entamé. C'est le moment de recueillir sur le continent le bénéfice des principes qu'on y a suivis, les avantages des services qu'on a rendus, et ce moment est supérieurement saisi. L'art de M. de Vergennes avait antérieurement presque noué la ligue des neutres : elle s'achève maintenant. Le secrétaire d'État des Affaires étrangères a conduit l'Impératrice Catherine à en donner le signal, et tout le continent y répond. Or l'Espagne nous menace de conclure la paix avec l'Angleterre, par là de nous contraindre peut-être à subir cette paix : le ministre profite alors de la grande situation acquise à la Russie pour ériger celle-ci en arbitre. Aux menées fomentées à Madrid il oppose et substitue l'autorité morale reconnue actuellement à cette puissance, et tandis que les mesures sont prévues, que l'action est concertée, que les combinaisons sont assises pour produire enfin par les armes des effets tels que le courant soit déplacé au détriment de notre ennemie, le ministre assure au roi l'influence prédominante de Catherine II dans une médiation à laquelle l'Angleterre s'empresse de se plier, dès qu'on l'y laisse introduire l'Autriche, son satellite.

Ce sont les armes, heureusement, qui l'emportent. La première hypothèse s'est réalisée. La chute de Saratoga, en 1777, avait sonné pour le gouvernement du roi l'heure d'envoyer ouvertement ses forces au secours des États-Unis; celle d'Yorktown, à la fin de 1781, fait ouvrir par l'Angleterre, avant même les préliminaires de la médiation, des pourparlers de paix qui ne tardent

IMPRIMERIE NATIONALE

pas à se changer en négociations définitives. Notre *Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis* sera terminée quand les négociations en question auront été retracées. Elles demandent du développement et elles en méritent. Déjà l'on a pu reconnaître en M. de Vergennes un ministre de premier rang à qui l'histoire n'avait pas eu, jusqu'à présent, le temps de donner sa place; les négociations de la paix, qui seront exposées dans le volume suivant, feront ressortir encore plus la figure de ce conseiller de Louis XVI, qui osa concevoir avec grandeur les affaires de son pays lorsque le sort les avait mises au plus bas, et qui les ramena à l'éclat par l'étendue des desseins, par la mesure, la constance et la suite apportées dans leur exécution, en ne cherchant d'ailleurs, à l'inverse des traditions de conquête et de domination qui régnaient en Europe et qui nous étaient devenues fatales, d'autre gloire, pour le monarque au nom duquel il agissait, que celle de la droiture politique, de la fidélité à ses alliés et du renoncement aux ambitions.

Les détails manqueront toujours pour les années du règne de Louis XVI antérieures à la Révolution. Sur les temps d'auparavant, ceux de Louis XIV, du Régent, de Louis XV, les informations surabondent; pour ces années plus récentes la lacune ne sera peut-être pas comblée. Les correspondances privées, en effet, les mémoires, les récits particuliers d'après lesquels on peut montrer le passé sous ses aspects multiples et en reproduire la complexité, ne s'écrivent guère ou ne se publient que dans l'âge mûr ou dans la retraite, et trop peu des acteurs de ce moment-là ont pu vieillir ou atteindre au repos. Cette dernière entreprise de l'ancienne monarchie, qui a assuré aux États-Unis l'entrée dans le monde, ne sera pas éclairée, probablement par d'autres

documents que les pièces officielles ou par les papiers recueillis dans le cabinet de M. de Vergennes à sa mort. Des acteurs principaux, bien plus, il n'est resté aucun souvenir intime. De ce ministre, de M. de Maurepas, de ceux qui furent les confidents de leur pensée ou de leurs actes, nous ne possédons rien, et du reste à peu près rien, également, des quelques adversaires ou des rivaux qu'ils eurent. C'est donc avec les seules correspondances d'État qu'il faut aujourd'hui parler soit du rôle qu'ils remplirent dans les faits soit de ces faits mêmes, lesquels furent remplacés bientôt dans la mémoire publique par d'autres plus émouvants. Aussi nous a-t-il semblé que l'histoire de cette époque, écrite ici pour la première fois, devait l'être un peu à la manière des relations privées, en prenant les documents publics comme des mémoires et en laissant se déployer avec un peu de longueur ces matériaux du moment. Ce n'est pas ainsi que se burinent les impressions et que se sculptent les figures; mais les choses sont remises devant les yeux telles qu'on les vit à leur date et qu'elles se présentèrent. Pour des choses qui n'auront guère que ces témoins-là, on se fût peut-être trompé à suivre un autre plan.

En tout cas, d'indubitables éléments sont ainsi fournis pour porter des jugements. Avant la publication de ce tome quatrième et des précédents, on n'avait pas de Louis XVI l'idée qu'ils en donnent. On y a appris, aussi, si M. de Maurepas n'était bien que le politique railleur et léger qu'il est passé en habitude de le dire, et surtout s'il fut le conseiller néfaste qui est signalé parfois. Au moment où ce premier ministre mourut, M. de Vergennes s'exprima sur lui dans des termes que nous ne devons pas omettre. Ils associent étroitement M. de Maurepas, devant l'histoire, à la politique patriotique de cette première partie du règne de Louis XVI. Écrivant en particulier à Montmorin à Madrid, le

23 novembre, sous l'impression de joie répandue par la nouvelle de la capitulation de l'armée anglaise, M. de Vergennes lui dit :

« . . . . . Nous avons perdu avant hier soir M. le Cte de Maurepas. J'unis mes regrets aux vôtres ; car vous l'aimiez et c'étoit une dette que vous acquittiez. Mon cœur est déchiré. Je le regrette pour le Roi, pour l'État et comme un ami sûr et solide, sur lequel je comptois essentiellement. Je ne puis vous peindre l'état de mon âme, elle est déchirée de douleur. Bien des gens l'aimoient, mais il falloit le connoître aussi parfaitement que je l'ai fait, surtout dans les derniers temps, où sa confiance en moi étoit grande, pour payer un tribut d'estime proportionné à la bonté, à la générosité de son caractère, et à la pureté de son âme. Faisons refluer au profit des vivants l'amitié qui nous unissoit au mort [1]. »

Chez nos alliés, semblablement, ni Charles III, ni M. de Floridablanca n'étaient connus sous le jour où les montrent les dépêches venant d'eux qui ont été reproduites ici, ou celles qui sont relatées à leur sujet. Plus nettement aussi apparaissent les physionomies américaines. Dans la grande personnalité de Washington se marquent des traits de plus, et au volume suivant on verra celle de Franklin grandir. D'autres, au contraire, celles des Adams en particulier, celle de Jay prochainement, perdent à cette lumière plus vive, et c'est la justice que l'Histoire leur doit. Le Congrès des États-Unis et la liberté politique universelle, absolue dont il émanait et dépendait sont loin également de se montrer avec beaucoup d'avantage, en tant qu'institution et que régime politique d'un pays qui n'avait pas seulement une révolution à installer, mais la guerre à soutenir pour elle et des alliances à nouer pour la défendre.

[1] *Espagne*, t. 605, n° 180.

Le portrait de Washington avait sa place naturelle en tête du présent volume. Le généralissime des États-Unis y devient effectivement, en quelque sorte, le représentant véritable de ces États aux yeux de Versailles, le souverain allié auquel on envoie des troupes auxiliaires. C'est avec lui que nos généraux de terre et de mer étudient, combinent, préparent les projets dont l'exécution se poursuit. On est habitué, en France, à un Washington déjà âgé, d'après le buste imposant qu'en a laissé Houdon; une figure plus jeune nous convenait mieux. Le peintre Le Paon, après la paix, réduisit un portrait que le général avait fait faire en 1778 pour La Fayette : c'est celui que nous reproduisons; il est plus en rapport avec le moment, et le graveur Lemire le publia en pendant au portrait du marquis. Washington, debout à l'entrée de sa tente, tient à la main la déclaration de l'indépendance américaine et le traité d'alliance avec la France; à terre gisent les bills de George III, déchirés ou sous ses pieds[1]. Ce portrait ouvre donc

[1] L'éditeur livrait avec ce portrait la notice suivante, sous l'intitulé : TRADUCTION DE L'ANGLAIS EN FRANÇAIS DES BILLS QUI SONT DANS L'ESTAMPE DU PORTRAIT DU GÉNÉRAL WASHINGTON : 1. La Fayette major général à Son Excellence le général Washington au quartier général. — 2. Déclaration de l'indépendance : *Lorsque*... — 3. Traité d'alliance entre Sa Majesté Très Chrétienne et les États-Unis d'Amérique. — 4. Protection aux rebelles sur soumission. — 5. Billets conciliatoires, lettre et proclamation des commissaires britanniques. — 6. Billet de pardon pour les rebelles en Amérique. — 7. *George III par la grâce de Dieu*... — 8. Une proclamation par... — 9. Les différents États et toutes les parties de l'armée américaine. — 10. Correspondance journalière avec le Congrès. — 11. Cartes militaires de différents États d'Amérique. — 12. Cartes du Jersey, avec les différentes marches faites par les deux armées. — 13. Camp de Middle-Brook. — Camp de Walley-Forge. — 14. Bataille de Monmouth. (*Noël Lemire et son œuvre*, par J. Hidoux, Paris, 1875.) — En posant pour envoyer ce portrait à La Fayette, Washington réalisa une promesse qu'il lui avait faite pendant les ennuis survenus à la suite des opérations de Newport. On lit à la fin d'une des

notre quatrième volume; La Fayette, en arrivant au Havre le 1er juillet 1779, engageait M. de Vergennes à le voir, et il l'avait prêté à Franklin pour une réception américaine commémorative. Quand on le met en regard d'autres portraits du général antérieurs à la révolution de l'indépendance, les traits caractérisés qu'il offre semblent avoir été les véritables, et effectivement La Fayette en parlait au ministre comme d'un portrait « ressemblant[1] ».

Un portrait de Rochambeau d'après nature manque dans notre pays. A l'époque de la guerre d'Amérique il en a été publié un, donné pour être celui du commandant de l'armée du roi; mais il montrait le général tout jeune[2], tandis que celui-ci avait alors plus

lettres de celui-ci à Washington, du 1er septembre 1778 : « Félicitez-moi, « mon cher général, j'aurai votre por- « trait; M. Hancock m'a promis la copie « de celui qu'il a à Boston. Il en a donné « une au comte d'Estaing, et je n'ai jamais « vu d'homme aussi content de posséder « le portrait de sa maîtresse que le pa- « raissait le général en recevant le vôtre. » A quoi Washington lui répond le 25 : « Si j'avais pu imaginer que vous eussiez « quelque désir d'avoir mon portrait, « j'aurais demandé à M. Peale, lorsqu'il « vint au camp de Valley-Forge, d'en faire « un de son mieux, et je vous l'aurais « offert. Mais réellement, je n'avais pas « assez bonne opinion de mon propre « mérite pour ne pas craindre qu'un tel « don vous parût une preuve de ma « vanité, plutôt qu'un témoignage de « mon désir de vous plaire. »

[1] « . . . Si vous avez, M. le Comte, « écrivait le marquis, la curiosité de voir « un portrait ressemblant de mon ami, « je vous prie d'envoyer vos ordres chez « moi. Le général Washington y est peint « avec les traités de la France et la décla- « ration de l'indépendance à la main, les « édits et proclamations de Sa Majesté « Britannique sont sous ses pieds, et on « lit au bas les vers fameux : *Manus hæc* « *inimica tyrannis*, etc. Ce tableau figu- « rera le 5 juillet à la fête que donne le « docteur Franklin. Ces choses-là réus- « sissent fort bien avec nos nouveaux « alliés. » (*États-Unis*, Suppléments, t. I, n° 183 *bis*.)

[2] Ce portrait-là n'est même pas au *Cabinet des Estampes* de la Bibliothèque nationale. On trouve, en revanche, une image vulgaire de Rochambeau, image de colporteur, fortement coloriée en bleu, rouge et violet. Au second plan, les tentes d'un camp, un coin de rem-

de cinquante ans, et que chez lui la figure ainsi que le port étaient marqués par la maturité. Ce portrait, retouché d'après une miniature de famille peinte quand il comptait environ dix-huit ans, sera reproduit en tête du volume suivant, qui contiendra une partie de la correspondance du général durant sa présence aux États-Unis. Mais pour ce volume-ci, il fallait un portrait de l'âge qu'avait alors Rochambeau. Les Américains du dernier siècle se l'étaient procuré. Le peintre Trumbull, qui exécuta un tableau de la reddition d'Yorktown pour accompagner son portrait officiel de Washington, vint en France, en 1787, faire poser chez Jefferson, alors représentant des États-Unis à Versailles, l'ancien commandant du corps expéditionnaire. Le tableau est au musée Trumbull, à New-Haven. On y voit ce général à cheval devant son état-major, pendant le défilé des troupes anglaises déposant leurs armes. Nous présentons de ce groupe une esquisse au trait, d'après une photographie qui, malheureusement, laissait un peu à désirer, le tableau étant devenu noir et craquelé. Mais M. Armand du Maresq a rapporté de New-Haven un croquis un peu agrandi du général; il a bien voulu nous mettre à même d'en joindre la photogravure au chapitre où est retracée la préparation de la campagne de Virginie entre Washington, le comte de Grasse et le commandant du corps français. Dans cette esquisse, celui-ci est figuré noble, grave, décidé : en suivant ici les évènements, on jugera qu'il devait être ainsi.

Nous complétons les souvenirs artistiques du temps, dans ce quatrième volume, par la photogravure de la médaille

parts, trois soldats piochant une tranchée, figurent le siège de Yorktown. Le personnage est de face et jeune; il brandit une épée. La légende indique bien que l'on se trouve en Amérique ; mais le tout, suivant l'usage de ces sortes d'images, n'a aucun rapport avec la figure et le rôle de Rochambeau dans ce pays.

commémorative dont Franklin imagina le sujet, après Yorktown, et dont le dessin orne le titre de notre ouvrage. Franklin proposa cette composition à Livingston, en répondant aux informations que La Fayette venait de lui apporter de la part de ce ministre des Affaires étrangères des États-Unis. Hercule enfant représentait l'Amérique; protégé par la France sous la figure de Minerve, il broyait de ses jeunes mains les serpents qui le menaçaient[1]. L'exécution de la médaille fut confiée peu après au graveur Dupré; Minerve devint alors la maison de Bourbon, à l'écu fleurdelisé, et les deux dates de Saratoga et de Yorktown rappelèrent les deux défaites de l'Angleterre; au revers, une tête de femme représenta la Liberté américaine, pleine de jeunesse et de vie, et née de la déclaration de l'indépendance le 4 juillet 1776.

Imprimerie Nationale, novembre 1890.

[1] Cette description est détaillée dans une lettre de Washington à Livingston, du 4 mars 1782. (Bigelow, *Life of Franklin*, tome III.)

HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

À L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

LES PARTIS ET LEURS DISPOSITIONS ENVERS LA FRANCE. SAMUEL ADAMS ET LES LEE.

Les dépêches apportées par La Fayette et celles d'un courrier suivant annoncent l'éventualité de la défection des États-Unis; rudesse de M. de Vergennes en exprimant l'impression produite à Versailles et en désignant les fauteurs du mouvement; départ pour l'Amérique du successeur de Gérard, que sa santé a forcé de demander son rappel. — Comment les divisions s'étaient développées dans le Congrès; facilité que leur donnaient un régime de liberté absolue et l'absence de gouvernement; qu'aura à retenir l'histoire dans les innombrables documents que lui fourniront désormais les luttes de personnes et la brigue? — Défectueuse composition du Congrès et des assemblées locales; éloignement où s'en tiennent et en sont tenues les personnes notables; ambitions particulières qui règnent néanmoins; diffamation, licence de l'envie, duels; différence déjà visible d'esprit et de conduite entre les provinces du Sud et celles du Nord et de l'Est. — Gérard attend à tort un remède de nouvelles élections; députés ignorants du passé ou étrangers aux sentiments originaires qui, au contraire, proviennent de ces élections; les déçus après les grandes révolutions; pensée qui surgit en eux de se créer un rôle contre leurs rivaux en rebroussant le cours des faits ou en le déviant; pourquoi l'idée d'un rôle pareil pouvait naître plus particulièrement dans les provinces du Nord et de l'Est; association des Adams avec les Lee, de Virginie, pour le constituer et le remplir. — Silas Deane publie une *Adresse aux citoyens américains* dévoilant Arthur Lee comme hostile à la France depuis l'origine et comme complice des manœuvres de Temple et de Berkenhout; comment et pourquoi Deane est poussé à cet acte; similitude des propos qu'il révèle avec les assurances antérieurement prêtées à Gérard sur la faculté qu'auraient les États-Unis de faire la paix sans la France; Gérard demande au Congrès de s'expliquer; compte exact que se rendait en cela notre plénipotentiaire du

IMPRIMERIE NATIONALE.

besoin d'être rassuré que l'on ressentait à Versailles; dépêche dans ce sens écrite un peu auparavant par M. de Vergennes. — Embarras du Congrès en présence de deux affaires aussi épineuses à la fois que les dénonciations de Deane et la réponse à donner au ministre de France; l'existence dans cette assemblée d'une faction antifrançaise est rendue évidente, en même temps que les manifestations les plus favorables à l'alliance du roi sont prodiguées à Gérard au dehors; Laurens, désireux de ne s'aliéner personne, échoue à essayer d'éteindre les dénonciations de Silas Deane en les renvoyant à un comité du Congrès; on désapprouve sa proposition de les blâmer et il résigne la présidence. — Importance politique attachée aux révélations de Deane; on multiplie à l'envi les bonnes paroles à Gérard; ce qu'avait été Laurens et ce qu'il inclinait à être; Jay nommé son successeur; raisons de cette élection. — Lettre d'avènement de Jay au représentant de Versailles; il s'entend avec lui pour faire partir Temple de plein gré; empressement des Lee et même d'Adams à se défendre d'avoir accueilli des propos contraires à la France ou soutenu Temple; résolution satisfaisante votée par le Congrès malgré les avis détournés d'Adams; Gérard reconnaît néanmoins la nécessité de faire défendre l'alliance de la France par les moyens employés pour la décrier; il achète à Philadelphie la plume de Payne, journaliste des adversaires, et celle du pasteur Cooper, à Boston. — L'assistance de l'Espagne; elle est souhaitée par les États-Unis juste au moment où Gérard reçoit la mission de savoir quels avantages ils offriraient à cette puissance; entretien de députés, du président Jay et de Washington avec Gérard à cette occasion; esprit politique véritable qui s'y retrouve; il en est de même au sujet de la campagne commune contre le Canada. — Le Congrès, dans la crainte de froisser La Fayette sur cette question, consulte Washington; avis confidentiel contraire de celui-ci, fondé sur le danger de rapprocher la France de son ancienne possession; décision de l'assemblée dans ce sens; elle en fait informer Gérard en l'assurant par compensation qu'un plan d'opérations actives va être combiné pour attester l'attachement porté par elle à l'alliance; Washington rédige en effet ce plan. — Conformité des idées de Versailles avec cette solution; le Congrès associe désormais Gérard plus étroitement à ses affaires; ses votes pour les finances et pour l'armée; affliction de Washington, néanmoins, devant la désunion et la faiblesse dont il a été le témoin à Philadelphie; éloquence poignante de sa correspondance sur ce sujet; bonheur, pour les États-Unis, qu'il ravivât ou fît revivre les sentiments des premiers jours, et honneur qui revient à l'ère des peuples, ouverte par leur révolution à la suite de l'ère des monarques, d'avoir été inaugurée par ce grand homme; dangers qu'annonçaient en ce moment même l'invasion des troupes anglaises en Géorgie et leur marche sur la Caroline méridionale. — Gérard reçoit les plis de Versailles qui lui prescrivent de pressentir le gouvernement américain sur les conditions auxquelles il se prêterait à la paix; comment un changement notable et des difficultés ardues vont se produire, par suite, dans les rapports de notre allié avec nous.

1779. En échangeant les notes approuvées par le roi qui furent les préliminaires de la convention définitive entre l'Espagne et la France, M. de Vergennes écrivait à Montmorin, au bas de sa dépêche du 12 février 1779 précédemment transcrite[1] : « Dans le moment, M. le

[1] Tome III, chap. XI.

« Mis de la Fayette est arrivé, je ne l'ai vu qu'un instant. . . . . Je n'ai « pas encore vu les dépêches qu'il m'a apportées. » Aucune nouvelle n'était encore parvenue à Versailles depuis les premiers rapports de Gérard. Le marquis avait quitté Boston le 14 janvier, et l'on n'y savait rien, dit le ministre, sinon que l'escadre de Byron avait fait voile pour les Îles et que New-York et Rhode-Island restaient, avec Halifax, les seules places occupées par les soldats de l'Angleterre[1]. 1779.

Deux rapports un peu postérieurs de notre plénipotentiaire parvinrent dans le courant de mai, puis, le 30 juin, un courrier plus volumineux. Ensemble, ils n'avaient rien fait connaître qui dépassât le milieu de mars. Les informations qu'ils contenaient donnaient tout lieu d'en désirer de meilleures. Juste à l'heure où l'association de l'Espagne à nos opérations rendait enfin le gouvernement du roi certain de n'être plus seul en ligne, elles lui apprenaient que l'éventualité redoutée lors du départ de son représentant pour les États-Unis, d'avoir à veiller sur leur défection, y était en quelque sorte ouverte. A peine sorti de ses laborieux efforts au Pardo, ce gouvernement se voyait ainsi obligé à en faire d'autres là même où s'appuyait le levier de son entreprise et où en était le nœud.

Gérard, gravement atteint par le climat de Philadelphie, avait instamment demandé à revenir[2]. Un des rares serviteurs sûrs, par

[1] « *P. S.* Dans le moment, M. le Mis de la « Fayette est arrivé, je ne l'ai vu qu'un instant. « Il est sorti de Boston, le 14 janvier, sur une « frégate américaine. La seule nouvelle qu'il « nous rapporte est que Byron avoit fait voile « de Newport, en Rhode-Island, pour les Isles, « avec onze vaisseaux et plusieurs frégates, le « 13 7bre; tout étoit tranquille sur le pays. Les « Anglois semblaient ne vouloir y conserver « que New-York, Rhode-Island et Halifax. Je « n'ai pas encore vu les dépêches qu'il m'a ap- « portées. » (*Espagne*, t. 592, n° 110.)

[2] La première fois le 25 octobre 1778, par une lettre à M. de Vergennes arrivée en décembre : « ... des accès de fièvre violens et fré- « quens, un abattement qui s'empare alors de « toute l'habitude du corps me rendent quelque- « fois incapable de vaquer aux affaires. Les méde- « cins disent que c'est une maladie de climat ; ils « la soulagent momentanément mais ne la gué- « rissent pas. Je n'ai découvert parmi les Fran- « çois qui sont ici, aucun qui en ait été attaqué. « — Je dois donc croire, Monseigneur, que cette « disposition est particulière à ma constitution, « et j'ose vous supplier en consequence de re- « présenter ma situation au Roi et d'engager Sa « M^té à m'envoyer mon rappel aussitôt que ses « arrangemens pourront le comporter et, s'il se

1779. les idées et par l'origine, à qui M. de Vergennes pût confier le poste des États-Unis, La Luzerne, se trouvant disponible à la suite de l'heureuse solution procurée en Allemagne, on venait de faire partir ce dernier pour l'Amérique quand le courrier du 30 juin arriva. Aussitôt que ce courrier eut été lu et médité, et tandis que les deux marines allaient de Brest et de Cadix à la rencontre l'une de l'autre pour commencer la campagne, on expédia derrière le nouveau plénipotentiaire, afin qu'elles lui parvinssent le plus tôt possible après son installation, les instructions complémentaires qu'exigeaient les informations nouvellement reçues. Dès les premières lignes de ces instructions, auxquelles on s'était donné le temps de réfléchir, car elles portent la date du 18 juillet, on avait cru pouvoir dire :

..... Les dépêches que M. Gérard m'a écrites..... renferment plusieurs objets sur lesquels il importe que vous connoissiez la façon de penser du Roi et de son conseil.

Nous voions clairement qu'il existe dans le Congrès un parti d'opposition qui, s'il n'est pas vendu à l'Angleterre, favorise au moins les vues de cette puissance, et qui cherche à établir et accréditer des principes diamétralement opposés à ceux qui forment la baze et l'essence de nos traités avec les États-Unis. Les chefs de ce parti sont Mrs Richard Lee et Samuel Adams; nous ne connaissons point leurs adhérens; mais il est indubitable que l'on peut compter parmi eux Mr John Adams, qui a été député en France et qui vient de retourner en Amérique.

Le parti dont il est question s'occupe principalement à opérer un raprochement entre les États-Unis et l'Angleterre, à établir une négociation isolée avec la cour de Londres, et à effectuer une alliance avec elle. Comme vous connoissez, Monsieur, les engagemens qui subsistent entre le Roi et les Américains, vous pourrez juger de vous même que le systeme de Mrs Lee et Adams est directement contraire à ces engagemens, et que si le Congrès l'adoptoit, il anéantiroit l'alliance qu'il a contractée avec Sa Majesté.....

États-Unis, t. 9, n° 41; quadruplicata.

« peut, avant les chaleurs de l'été, qui ont été « la première cause de mon mal. » (*États-Unis*, t. 5, n° 42.) C'était une maladie de foie, qui mit souvent Gérard dans de grandes souffrances.

Paroles sévères, s'appliquant à un peuple supposé tellement ami! 1779.
Les divisions et les animosités, en effet, s'étaient développées au sein du Congrès et dans divers États, à mesure que les faits avaient ouvert un champ plus étendu aux compétitions personnelles. Les suggestions de l'inimitié ou de l'intérêt avaient franchi toute borne. La plupart des provinces contestaient déjà le pouvoir de l'assemblée fédérale, chacune trouvant que la constitution ne satisfaisait qu'insuffisamment ses ambitions particulières ou ses vues[1]. Le Congrès avait visiblement tiré de notre alliance une consistance nouvelle; Gérard, qui le signale, a raison d'ajouter que « la présence de l'envoyé du roi ne contribuait pas peu à en fortifier les effets[2] »; mais une des conséquences de ce crédit plus grand était aussi le développement de tous les penchants qui naissent de la complète liberté d'obéir aux impressions et aux mobiles. La politique multiplie l'espèce des hommes qui n'ont pour se hausser ou pour se mettre en vue que l'art d'agir sur le public et, souvent, sur la crédulité publique. Le régime de liberté entière des États-Unis, à peu près sans gouvernement, devait surtout favoriser ces natures-là, une fois que les préoccupations supérieures cesseraient de maîtriser les esprits ou que l'intérêt commun ne retiendrait plus. Les objectants et ceux qui ne savent que contredire; les remuants, pour qui ourdir est tout; les jaloux, les envieux, les aventureux; les inconsistants, qui ne peuvent trouver place dans les choses réglées et ne comprennent de système que celui de l'inconsistance; les mauvais, pour qui il n'y a que profit à jeter à terre, avaient carrière ouverte, dans un état politique sans autre pondération que le jeu des suggestions individuelles. L'histoire va se trouver encombrée des luttes de personnes ou de factions et perdue dans le dédale des

[1] Notre plénipotentiaire écrivait très justement, dans son rapport du 10 novembre 1778, que « la comparaison de la puissance politique « de ce corps il y avoit six mois avec ce qu'elle « étoit à cette heure faisoit bien sentir qu'on « devoit tout à Sa Majesté et que celle-ci s'étoit « bien décidée dans le moment de la plus grande « crise ». (*États-Unis*, t. 5, n° 68; quadruplicata.)

[2] Rapport de Gérard du 10 novembre 1778. (*Ibid.*)

1779. vilenies humaines, maintenant que le rôle d'acteur principal ou de conducteur, qui appartenait jusqu'ici à des organismes monarchiques personnifiant les nations, passe peu à peu ouvertement, partout, aux assemblées et à la brigue à leur suite, avec le cortège de passions sans mesure, de détours compliqués, de sentiments misérables mêlés aux inspirations nobles, de moyens élevés à côté des pires pratiques, que la brigue engendre. De ces matériaux d'espèce nouvelle, elle ne voudra retenir que ce qui aura exercé sur les faits une influence sérieuse. Au sujet des États-Unis, on s'expliquerait mal ce qui arriva, si l'on ne s'arrêtait pas aux écarts (Gérard dit « débordements ») auxquels des membres et des fractions du Congrès furent portés, dans nos rapports avec cette assemblée, par des causes sans liaisons réelles avec l'intérêt de leur pays et dues toutes à leurs visées ou à leurs animosités individuelles.

Notre plénipotentiaire relate que l'on attribuait ces écarts au « torisme », pour les couvrir ou pour les expliquer. Afin de donner le change sur ses procédés désavouables, la politique les impute toujours au parti que les antipathies dénoncent ou bien que poursuit une impopularité fomentée ou réelle. Mais en y regardant de près, Gérard ne voyait là que « l'effet de la jalousie de quelques esprits et de l'indépendance personnelle, plus chère à un trop grand nombre que l'indépendance de la république[1] ». C'étaient les éléments de l'État moderne, et ils exerçaient déjà une action très forte. La composition du Congrès prêtait à ces défauts d'un organisme républicain dont les ressorts n'avaient pas encore été polis et coordonnés. Dans presque toutes les provinces, les citoyens riches ou cultivés, « les gens considérables », quoique non opposés à la révolution, restaient en dehors du gouvernement, rebutés par les vulgarités de l'état démocratique. Ils ne recherchaient point d'être au Congrès ni n'étaient recherchés pour en faire partie. Aux yeux de Gérard, c'était « le vice particulier »

[1] Rapport du 10 novembre 1778. (*États-Unis*, t. 5, n° 68.)

de la constitution, de ne leur laisser « ni assez de crédit ni assez de perspective », et à cause de cela il lui semblait que « les Américains n'étaient point mûrs pour un gouvernement populaire[1] ». De même que le Congrès, les assemblées locales, dans la plupart des États, se recrutaient de manière à laisser beaucoup plus de champ au tempérament du grand nombre qu'aux esprits retenus et sensés. Cela n'excluait pas les vues intéressées, le désir des « places d'honneur et de profit »; ces vues-là, d'après notre plénipotentiaire, « influaient au contraire sur l'administration ». Parmi les membres qui avaient déjà joué un rôle, c'était à qui, en voyant baisser son crédit, aspirerait à aller remplir des emplois en Europe. Il y avait trois mois que Silas Deane attendait en vain d'être admis à rendre compte de sa mission et de secouer les accusations d'Arthur Lee; tout le groupe politique que ce dernier représentait en France, et auquel on va voir prendre un rôle actif à Philadelphie, avait besoin que Deane ne parlât pas; mais on écartait aussi ses explications en ouvrant et prolongeant des discussions inutiles, afin d'éviter qu'il pût être renvoyé à Versailles et qu'ainsi son poste ne fût pas vacant. D'un autre côté, les propos du public et des journaux chargeaient les fonctionnaires d'imputations déshonorantes; l'envie se donnait toute licence dans le Congrès, l'acrimonie et l'irritation menaçaient d'occuper toute la place, on en venait au duel pour des riens[2]. 1779.

[1] « Ils ont été trop accoutumés, disait Gérard, aux distinctions de l'autorité, du rang, « des honneurs de la naissance et des richesses, « pour que la classe de ceux qui en jouissoient « ou en étoient susceptibles se confonde volontairement dans la masse des citoyens. » Rapport du 4 décembre. (*États-Unis*, t. 5, n° 100.) L'observation n'a pas encore, après un siècle, perdu sa portée.

[2] Gérard écrit un peu plus tard, à propos d'un duel du président du Congrès avec un des députés (17 janvier 1779; *Ibid.*, t. 7, n° 38) : « Entre toutes les querelles que mes représentations ont occasionnées, il s'en est élevé une « qui a été poussée à toute extrémité. C'est entre « M. Laurens et M. Penn, délégué de la Caroline septentrionale. Le premier provoquoit au « témoignage du second sur un fait; celui-ci dit « qu'il n'en avoit point de connoissance, M. Laurens prit cette réponse pour un démenti; l'on « se battit au pistolet. Chacun tira son coup sans « aucun effet. On les sépara. Cette anecdote d'un « combat entre deux délégués, pour affaires du « Congrès, ne me paroît pas indifférente pour

1779. Ces conséquences naturelles d'un état démocratique absolu étaient signalées par Gérard dès octobre 1778[1], c'est-à-dire dans le moment où les troupes anglaises, obéissant sous la direction de Clinton à leurs ordres nouveaux, remplissaient des saccagements et des meurtres d'une guerre sauvage tous les lieux qu'elles pouvaient approcher, dans le moment, qui plus est, où notre plénipotentiaire et La Fayette allaient examiner, au sein du comité dont Governor Morris fut le rapporteur minutieux, les projets à exécuter de concert avec l'escadre

« juger des mœurs du pays. La fureur de se « battre est montée ici à un point incroyable « et scandaleux. On ne pense pas même à ré- « primer un esprit aussi pernicieux. On croit « que cette licence est l'apanage de la liberté. « Heureusement, dans la plupart de ces com- « bats, il n'y a que des amorces de brûlées. « Dans huit ou neuf duels qu'il y a eu depuis « peu de semaines, un seul coup a porté dans « les habits du général Lee, qui se battoit « contre le colonel Laurens, fils de l'ex-prési- « dent, pour des propos du général relative- « ment à sa condamnation. On fait descendre « un sénateur de son siège, où il exerce le pou- « voir souverain, pour le conduire au champ « de bataille et le forcer à soutenir, au péril de « sa vie, le suffrage que son devoir lui a dicté. « Si c'est là de la liberté, il faut convenir « qu'elle n'est pas pour les gens en place. »

[1] Rapport du 4 octobre (*États-Unis*, t. 5, n° 8) : « Des attaques plus dangereuses qu'on « livre à la considération du Congrès, écrivait « là Gérard, sont les inculpations de beaucoup « de particuliers employés dans les affaires pu- « bliques. Vous en avez vu, Monseigneur, des « preuves dans les papiers publics; les discours « sont encore moins mesurés. On cherche à « faire soupçonner des intrigues du torysme « dans cette licence, mais elle ne paroît être « jusqu'ici que l'effet de la jalousie de quelques « esprits et de l'indépendance personnelle plus « chère à un très grand nombre d'Américains « que l'indépendance de la République. Le « plus grand mal que ce débordement produit « est d'augmenter ces mêmes animosités et ces « mêmes factions dont on se plaint, par la né- « cessité où les sénateurs attaqués se trouvent « d'intéresser un certain nombre de leurs col- « lègues à leur défense personnelle. Il ne paroît « que trop vrai que des vues personnelles in- « fluent sur l'administration et tout ce qui est « relatif aux places d'honneur et de profit. In- « dépendamment de nombre d'exemples dont « les détails, Monseigneur, ne sont pas dignes « de fixer votre attention, j'ai sous les yeux « celui de l'article du traité concernant les mé- « lasses dont je vous ai déjà rendu compte. « Cette question, qui doit tomber après la rati- « fication pure et simple du traité, est agitée « avec une chaleur dont les plus grands inté- « rêts seroient seuls susceptibles; elle a déjà « consommé plusieurs séances, et j'observerai « en passant que des discussions aussi peu « utiles ont tellement augmenté le travail du « Congrès, qu'il siège depuis quelque temps « matin et soir, hors le mercredi et le samedi. « Le nœud de cette intrigue paroît être d'ache- « ver la nomination des emplois en Europe « avant que l'approbation de la conduite de « M. Deane lui donne le droit d'y prétendre. « Plusieurs membres distingués du Congrès, « mécontents de la chute de leur crédit, as- « pirent à ces emplois. Le Président est secrè- « tement sur les rangs. »

d'Estaing ou à proposer pour la campagne prochaine. Ce n'était là que le commencement d'une situation destinée à se dessiner davantage. Une notable différence d'idées, d'inspirations, de conduite s'était bientôt affirmée entre les députés du Sud et ceux de l'Est et du Nord. Les premiers, sérieux, conséquents, déjà formés à la vie publique; les derniers, neufs, agités, personnels, et, en sectaires, colorant de la bigoterie presbytérienne leurs menées et leurs actes, la faisant intervenir dans les choses politiques pour plier le Congrès à ce qu'ils recherchaient ou l'éloigner de ce qu'ils voulaient empêcher. Gérard pressentait là un terrain d'antagonisme sur lequel s'établirait l'opposition dont nous étions déjà l'objet. C'est de ce dernier côté du Congrès que les informations d'Arthur Lee trouvaient appui; on y retardait le vote des instructions dont il fallait munir Franklin en tant que seul ministre en France, dans l'espoir que bientôt ce ne serait plus à lui qu'elles s'adresseraient. N'eussent été, en effet, les missions données pour lui à La Fayette, dont le départ était prochain, il s'en serait peu fallu que sur de nouvelles imputations dans lesquelles Arthur Lee venait de se faire aider par son auxiliaire Isard, le gouvernement du roi n'eût eu « le malheur », c'est le mot de Gérard dans son rapport du 4 octobre, de voir devenir représentant unique des États-Unis à Versailles le personnage même qui se constituait le diffamateur du doyen, on peut dire du guide des promoteurs de l'indépendance, comme tout d'abord il avait été l'accusateur de son autre collègue[1]. 1779.

Notre ambassadeur « gémissait », disait-il, de cet état de choses sans

[1] « Il est arrivé ces jours-ci des lettres de « Mrs Arthur Lee et Izard qui chargent le « docteur Francklin d'imputations en partie « graves en partie ridicules. J'ai dit à ceux qui « m'en ont parlé qu'on devroit imiter pour ce « vieillard célèbre l'exemple de quelques-uns des « enfans de Noë et que la moitié du Congrès « devroit se déshabiller pour couvrir ses fautes. « Heureusement le départ de M. de la Fayette « est instant; vous auriez sans cela risqué, Mon- « seigneur, d'avoir M. Lee pour ministre, et « j'avoue que malgré la loi sévère que vous « m'avez prescrite et mon respect pour vos « ordres, j'aurois peut-être tenté de vous pré- « server ainsi que la chose publique de ce mal- « heur. . . . . » (*États-Unis*, t. 5, n° 8.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. y espérer d'autre remède que la nomination de nouveaux députés dans des élections qui étaient prochaines. Elles furent loin d'offrir cet avantage[1]. Elles avaient, au contraire, composé l'assemblée de nombre de membres qui étaient comme étrangers aux sentiments sous l'impulsion desquels la révolution avait été faite et l'appui de la France recherché. Ils ignoraient presque les précédents et ce qui avait eu lieu. Il faudrait leur apprendre ce qui s'était passé avec leurs devanciers, s'épuiser à les empêcher de compromettre le but recherché dans l'alliance et de changer les rapports qu'elle avait établis, dont la rupture serait fatale. Ce Congrès de nouveaux venus eut à dire aussitôt, sous diverses formes, quel compte il fallait tenir de notre assistance; rien n'était plus propre à mettre en jeu les mobiles personnels et l'esprit de parti. Une révolution, même profonde, laisse toujours hors des premiers rangs plus d'un acteur qui avait cru y parvenir. A plus d'un de ces derniers, vient bientôt la pensée que le mouvement, conduit d'une autre manière, les aurait eus à sa tête, et il s'en trouve pour calculer qu'en défaisant ou en déviant ce qui s'est ac-

[1] Dans son rapport du 4 décembre 1778 (*États-Unis*, t. 5, n° 100) et dans celui du 10 novembre (*Ibid.*, n° 68; quintuplicata) Gérard fait connaître que la Pensylvanie, où siégeait le gouvernement, renouvela alors son Conseil et y appela justement de ces personnes importantes sur l'influence desquelles on comptait pour donner un exemple heureux; mais que pensant les mieux attacher à la chose publique, cet État s'empressa de changer sa constitution particulière dans le sens le plus démocratique, c'est-à-dire de réduire son président à n'être que l'exécuteur de la volonté populaire représentée par des comités continuellement consultés et agissants, ce qui ne pouvait que disposer les esprits à plus de particularisme encore. Notre plénipotentiaire prenait en bonne part ce mouvement politique; il était trompé, il le reconnut bientôt, par les apparences et par la nouveauté des institutions qu'il voyait fonctionner. Ce n'était là que le résultat naturel d'un état démocratique rudimentaire, sans règles. Ce résultat se produisait précocement en Pensylvanie, parce que les doctrines du droit de l'individu y avaient beaucoup d'empire et que la présence du Congrès y montait les esprits. L'exercice direct du pouvoir devait y devenir très vite l'objet de la passion publique. La suppression de toute autorité déléguée est une des conséquences directes de ces doctrines quand elles ne sont pas contenues, et elle devient bientôt sous leur influence, si les institutions s'y prêtent, le but recherché. Cet esprit-là ne tarda pas à se développer, en effet, et l'on s'efforça de le propager. On verra qu'un parti se forma pour en répandre le germe dans les autres États et imposer par là au Congrès les vues et la domination que l'on poursuivait.

compli, ils détermineront et dirigeront un nouveau courant auquel ils devront le rang et le pouvoir où l'autre n'a pu les faire atteindre. Sur ces espérances déshonnêtes, ils se forment une manière d'être et groupent derrière eux personnes, intérêts, impressions, tout ce qui peut la soutenir. 1779.

Si une de ces attitudes regrettables devait désormais trouver place aux États-Unis, c'était dans ces provinces essentiellement individualistes de l'Est et du Nord, où l'indépendance avait été non seulement acclamée ardemment, mais déduite des dogmes, infusée par eux dans le sang, et où l'on affectait de fortifier de l'apparence du dogme les mesures imaginées pour la défendre. La puissance qu'y conservaient malgré tout les sentiments anglais donnait une facilité de plus à l'éclosion d'inspirations pareilles. Tous les éléments y existaient pour une politique qui reposerait sur l'idée de constituer l'indépendance sans la France ou contre elle, maintenant que d'autres avaient grandi en l'appuyant sur elle, et d'abattre ces autres pour se hausser à leur place par le moyen inverse de celui qui les avait élevés. Les Adams, du Massachusets, conçurent cette politique dissolvante. Elle se personnifia dans Samuel Adams, dont l'active participation, les premiers jours, avait érigé son compatriote et parent John Adams en adjoint de Franklin près de la cour de Versailles. L'ambitieuse inimitié des Lee de Virginie contre Washington s'y associa d'elle-même, rendue plus ardente et plus pressée en voyant l'autorité qu'il acquérait. Les dispositions qui nous étaient contraires eurent ainsi, désormais, au sein du Congrès, des meneurs, des auxiliaires, un parti à qui fut loin de manquer l'habileté et qui ne craignit pas d'en dépasser les bornes.

Les derniers mois de 1778, cependant, il semblait bien peu que les choses fussent près de tourner ainsi. On avait des dispositions de l'assemblée une opinion toute différente. Cette opinion paraît avoir été cause d'une démarche qui donna aux faits ce cours inattendu. Le Congrès régnait et gouvernait à la fois, disposait des hautes fonctions comme un souverain, et néanmoins il dépendait du suffrage

1779. public et de l'opinion de la manière la plus illimitée, sous le régime du mandat à court terme. Trop de facilité s'offrait, dès lors, pour engager des campagnes politiques perfides. En présence de l'impossibilité où, par l'embarras des finances, on se trouvait placé de répondre aux engagements contractés avec Beaumarchais, les assertions d'Arthur Lee sur la gratuité des fournitures à attendre de cet intermédiaire avaient été facilement rééditées. On en était venu à fonder plus ou moins sincèrement sur ses propos à ce sujet des opérations de trésorerie. On tirait sur la légation de Passy des traites énormes qu'on disait être comme acquittées d'avance par le gouvernement du roi. Gérard s'était vu obligé d'expliquer nettement que quand le roi avait voulu assister gratuitement, donner, il n'avait pas pris d'intermédiaire et que c'était le cas pour les fournitures en question, mais que les États-Unis se libéreraient, s'ils le préféraient, en compensant cette dette avec des subsistances qu'ils procureraient à notre escadre et dont Beaumarchais prendrait les reçus en payement[1]. Toutefois, les difficultés dans lesquelles on se débattait se trouvaient imputées ainsi ostensiblement à Silas Deane. Les engagements venant de lui, son honnêteté était atteinte. L'imputation se produisait avec cette sorte d'autorité positive tandis que la persistance mise à l'empêcher de s'ex-

[1] Gérard écrit le 6 décembre : « . . . . . Le « Congrès n'est pas plus riche en denrées qu'en « papier monnoye. Il n'a pas encore remis à « l'agent du sieur Beaumarchais des retours suf- « fisants pour couvrir l'intérêt des sommes non « répétées. Pour diminuer l'impression naturelle « de ces vérités on a saisi un expédient que je « dois m'abstenir de caractériser. On a promis « à ceux qui porteroient leurs fonds dans le « *Loan office* qu'ils toucheroient les intérêts en « France à raison de six pour cent, ce qui au « cours du change et de l'argent leur produit « vingt quatre, trente et jusqu'à trente six pour « cent selon les circonstances, en vendant leur « argent monnoyé. Cet engagement, Monsei- « gneur, vous paroîtra sans doute étrange, mais « ce qui l'est encore plus c'est que cette opéra- « tion n'a eu d'autre fondement que les asser- « tions personnelles de M. Arthur Lee et que « sur une baze aussi frèle on ait tiré quatre mil- « lions de livres sur le docteur Franklin. Ce « ministre ne sera pas peu embarrassé d'y faire « honneur, surtout après avoir mandé en com- « mun avec ses collègues, qu'ils avoient sim- « plement des espérances à cet égard. Mais les « partisans des Lee répondent aux objections « que la France pourvoyera à épargner aux « États-Unis l'affront de voir renvoyer leurs « lettres de change protestées. » (*États-Unis*, t. 5, n° 104.)

pliquer devant le Congrès semblait intentionnelle et que réapparais- 1779.
sait à Philadelphie Temple, l'acolyte gracié de Berkenhout lors du concours qu'ensemble ils avaient apporté aux commissaires anglais, en répandant le bruit que la réconciliation avec l'Angleterre allait s'effectuer contre la France et en encourageant les esprits à la désirer. Temple était couvert par la qualité de citoyen américain; le Massachusets la lui avait reconnue. Fort délié, insinuant, parleur, sa présence fut d'autant plus dénoncée comme un danger. Il colportait maintenant à Philadelphie les mêmes propos qu'auparavant, assurait que le mois de janvier ne se passerait pas sans qu'il arrivât un plénipotentiaire anglais. Qui plus est, il s'était fait une telle situation que la députation de son État n'osait trop l'improuver tout haut; Samuel Adams le défendait contre les récriminations ou les motions dont il était l'objet; à la date du 6 décembre, il paraissait problématique à Gérard que le Congrès édictât rien contre lui.

Deux mois auparavant, il semblait que le Congrès aurait su gré à Silas Deane de révélations capables de produire, dans la légation de Passy, une place vide pour quelqu'un des personnages qui recherchaient des situations au dehors[1]; à cette heure, au contraire, on l'obligeait plus systématiquement encore au silence. Porter la lumière sur les manœuvres d'Arthur Lee en France en aurait peut-être fait retrouver le fil jusqu'en Amérique, et le parti qui avait besoin d'y mettre empêchement ressentait le désir que ces manœuvres pussent se continuer ou se reproduire. Deane, en voyant de quelle responsabilité on le chargeait tandis qu'il s'était abstenu d'accuser personne, crut qu'il ne devait pas se contenir davantage. Le 5 décembre, il écrivit

[1] « ..... M. Deane auroit peut-être part au « partage, écrivait le plénipotentiaire à M. de Ver- « gennes, s'il vouloit fournir des moyens d'écar- « ter M. Arthur Lee et les autres aspirants qui « sont en Europe. » (Rapport de Gérard du 4 octobre.) Et Gérard, bien qu'il eût souhaité de lui voir mettre moins de hâte et plus d'à-propos dans cette campagne ajoutait, à la louange de Silas Deane : « ..... mais il ne s'est permis jusqu'ici « ni plainte ni inculpation contre qui que ce soit; « il a seulement déclaré qu'il ne vouloit point « d'emploi en Amérique et qu'il étoit résolu d'aller « se fixer en France. J'ai cherché à combattre sa « résolution, mais je l'ai trouvé inébranlable. »

1779. dans la *Gazette de Philadelphie* une *Adresse aux citoyens américains* qui dénonçait ouvertement les Lee comme les inspirateurs de Berkenhout et de Temple, expédiés suivant lui en Amérique par lord Shelburn et les Whigs du Parlement. Richard-Henri Lee avait assuré Berkenhout, disait-il, que les États-Unis pouvaient traiter avec l'Angleterre sans la France si la cour de Londres ne déclarait pas la guerre à celle-ci, et Johnstone, averti en conséquence par ce dernier, était immédiatement parti pour Londres[1]. Un grand nombre de membres trouvaient que l'action des Lee et des Adams s'étendait beaucoup. On avait supposé que les nouvelles élections de la Virginie écarteraient Richard Lee; mais celui-ci était allé ranimer ses partisans et avait du moins rapporté un mandat temporaire. Deane fut probablement poussé à son éclat par la perspective de ruiner cette action grandissante, en mettant à nu le peu d'attachement que ressentaient leurs auteurs pour l'alliance de la France[2]. Son factum affirmait ou insinuait bien d'autres choses; il dévoilait, de la part d'Arthur Lee, un jeu double depuis la première heure. Laurens, président du Congrès, voulant caractériser ces imputations, disait qu'« elles équivalaient dans sa pensée à de grands crimes », qu'elles montraient Arthur Lee « soupçonné par les meilleurs amis étrangers de l'Amérique et par des personnes d'un caractère important »[3].

[1] Gérard, qui résume ainsi le « pamphlet » de Deane, ajoute : « M. Deane m'a confié les autorités sur lesquelles ces assertions sont fondées; elles me paroissent très fortes et cet « ancien commissaire paroît avoir agi dans cette « occasion avec la prudence qui est dans son « caractère. Je suis bien éloigné cependant de « justifier sa démarche en général ni plusieurs « passages de son écrit en particulier. » (Rapport du 6 décembre.) On trouvera à l'annexe I ci-après, n° 2, les parties saillantes de ce rapport, et, dans une note du chapitre IV, la substance de l'*Adresse* de Deane.

[2] Rapport de Gérard, du 6 décembre : « Il a « affaire à des gens plus ardents que lui pour « perdre Mrs Lee et décréditer leurs vües et leur « conduite; on s'attend que les soupçons jetés « sur leur attachement à l'indépendance pro- « duiront un grand effet sur le peuple qui se « montre fort jaloux sur cet article. »

[3] *Résignation de Henri Laurens, président du Congrès, le 9 décembre 1778.* (*États-Unis*, t. 5, n° 113.) Laurens nous semble avoir changé de parti le jour où il écrivit ce manifeste, qui s'adressait visiblement à d'autres que ceux dont il avait jusqu'alors suivi ou recherché la direction. — Dans un article du *Journal de Maryland*, dont il faut peut-être dire que les rédacteurs

Le manifeste de l'ancien collègue de Franklin ouvrit les yeux à Gérard sur des assertions précédemment émises qui le touchaient, et, avant tout, sur la ressemblance des faits dénoncés avec la relation américaine de ses paroles à Passy, quand il était allé annoncer le traité à la Légation, à savoir que ce traité admettrait la faculté, pour les États-Unis, de faire sans la France la paix avec l'Angleterre. Jusqu'ici il avait laissé sommeiller cela, le jugeant voué à disparaître de soi-même par le développement que ses soins et le cours des choses imprimeraient de jour en jour à l'alliance[1]. Mais à cette heure le lien 1779.

ne se tenaient pas loin de l'encrier de Gérard, on lisait cette explication des motifs qui faisaient fermer à Deane les oreilles du Congrès, et des suites que cela eut. L'article est du 19 juin (*États-Unis*, t. 8, n° 136) : « M. Deane est re« venu de la cour de France avec la plus grande « considération. L'honneur que devoient lui faire « l'alliance et la flotte sollicitées et obtenues « par lui causoit aussi beaucoup de peine à ses « ennemis. Cette circonstance jointe à l'indis« crétion qu'il a eu de témoigner fort peu d'é« gards (beaucoup trop peu pour son intérêt et « pour son repos) aux personnes qui formoient « cette cabale et qu'il savoit être ses ennemis, « les a portées à user de tous les moyens qui « étoient en leur pouvoir pour l'empêcher de « recevoir des témoignages de la satisfaction du « Congrès pour ce qu'il avoit fait et d'avoir de « nouvelles occasions de servir son pays.

« Pour parvenir à ce but, il n'est sorte d'ar« tifices qui n'ait été mise en œuvre à l'effet « d'éloigner une décision sur cette affaire et de « répandre parmi le peuple des insinuations ca« lomnieuses contre Mr Deane. Il est constant « qu'il a été traité avec bien de l'injustice et de « l'inquiétude. Cependant si lui seul en eût « souffert ce n'eût été qu'un mal particulier qui « ne nous auroit pas empêché d'être heureux. « Mais par malheur cette affaire a été pour le « public une source de calamités. Il s'est élevé « à l'occasion de cette querelle et de celle de « M. Lee des partis et des factions qui ont re« tardé et arrêté des affaires infiniment plus « importantes, et dans le fait c'est à cette cause « qu'il faut attribuer la situation désagréable où « nous nous trouvons actuellement. »

[1] Il le dit à M. de Vergennes dans une lettre personnelle du 3 novembre : « Monseigneur, « La dépêche n° 2 dont vous m'avez honoré « le 26 juin m'est parvenue il y a trois jours ; « je suis infiniment touché de l'équité avec la« quelle vous me jugez relativement à l'inexac« titude grossière et contradictoire qui s'est « glissée dans les premiers rapports de mon « discours aux commissaires américains. Vous « aurez vû, M^sr, combien j'en ai été affecté à « mon arrivée, et tout ce que j'ai fait pour rec« tifier et fixer l'opinion publique sur un point « d'une si grande importance. La manière dont « les écrivains du Congrès ont parlé en dernier « lieu de l'alliance paroît de nature à la fixer, et « ce n'est que par des moïens successifs sem« blables qu'on parviendra à détruire toute im« pression de cette fausse énonciation qu'on « ne pouvoit révoquer plus directement. J'ose « vous affirmer, M^sr, qu'il n'est pas un homme « qui n'ait à cet égard les idées les plus « justes et les plus convenables. — Gérard. » (*Ibid.*, t. 5, n° 62, autographe; quintuplicata.)

1779. se laissait voir trop évidemment entre cette interprétation prétendue et les menées ostensiblement dénoncées d'une manière si plausible comme concertées à Londres; il jugea que l'occasion était venue d'obliger le Congrès à s'expliquer. La *Gazette* du 5 décembre ne devait pas arriver en Europe, pensait-il, sans être suivie de l'assurance que l'assemblée restait véritablement ferme dans les principes d'étroite et indivisible amitié qui avaient présidé à l'union des deux pays[1].

Gérard augurait en cela très exactement des impressions que l'on aurait à Versailles et du besoin qu'après les plis reçus de lui on y ressentait déjà d'être rassuré sur l'idée que le gouvernement des États-Unis se formait des engagements réciproques. A la date du 18 novembre, en effet, le gouvernement du roi se demandait s'il était assez certain de n'être pas engagé avec les Américains d'une manière dont ils entendaient faire tourner l'ambiguïté à leur avantage. M. de Vergennes croyait en conséquence opportun de confirmer à son plénipotentiaire la dépêche qu'il s'était empressé de lui adresser au mois d'avril, lorsque les gazettes américaines rapportées par le commandant Senneville avaient rendu publique l'interprétation donnée à Passy aux paroles de Gérard[2]. Ce même 18 novembre, le secrétaire d'État, répondant à

[1] Rapport du 6 décembre.

[2] Voir le chapitre VI du tome précédent, p. 281 et suiv. — Sur ce sujet, les notions actuelles sont inexactes aux États-Unis. M. G. Bancroft, par désir, peut-être, d'établir que les États-Unis avaient le droit, lorsqu'ils le prirent, de traiter sans nous avec l'Angleterre, a écrit dans son édition de 1888, qui porte la mention : *The author's last revision*, cette indication : « M. de Vergennes, lorsque la France était seule, se bornait à vouloir qu'ils ne pussent traiter qu'en échange de la reconnaissance de leur indépendance, mais après la convention avec l'Espagne il avait exigé d'eux la déclaration formelle de n'agréer aucune proposition de paix à moins qu'elle ne portât la condition de la paix avec la France comme avec eux » (t. V, Ep. IV, ch. XXI, p. 320). Or, la preuve du contraire résulte bien clairement des documents que nous avons déjà reproduits en partie ou en entier. Il y a plus; à la date où M. Bancroft place cette remarque, la convention avec l'Espagne était loin d'être conclue, et personne, en dehors des deux gouvernements et de notre ambassadeur à Madrid, ne savait qu'il s'agît d'en conclure une. M. Bancroft n'établit pas moins sur ce traité, qu'il accuse « d'exposer l'Amérique à de nouveaux dangers », le fondement de son imputation. Nouvel indice, après plusieurs autres, de la manière superficielle dont l'historien des États-Unis a regardé aux faits, du moins en ce qui concerne la France. La citation qui suit, dans notre récit, en donne une preuve de plus.

douze rapports qui venaient alors de lui parvenir presque à la fois, 1779.
écrivait de nouveau au plénipotentiaire dans les termes qui suivent :

A Versailles, le 18 9bre 1778.

. . . . . Nous ne révoquons pas en doute, M., l'attachement du Congrès à l'indépendance ainsi qu'à l'alliance qu'il a contractée avec le Roi, et nous serions dans une parfaite sécurité à cet égard d'après la déclaration dont vous rendez compte dans votre dépêche n° 2, si elle n'étoit atténüée par un passage que renferme celle n° 16. Vous dites dans cette dernière que les Américains ne feroient point la paix, même la plus honorable pour eux, sans faire tous leurs efforts pour procurer également une paix honorable et sûre à la France. Il sembleroit, d'après cette manière de vous exprimer, que le Congrès se croit autorisé de faire sa paix séparée avec l'Angleterre, et qu'il suffira pour remplir ses engagements envers nous qu'il fasse des efforts pour nous la procurer également. Si c'est, en effet, là le sentiment du Congrès, il a mal conçu le texte et l'esprit de notre traité, car il y est dit expressement, que dans le cas où la guerre auroit lieu, aucune des deux parties contractantes ne pourra faire ni trêve ni paix avec l'ennemi commun sans le concours de son allié. Cependant le Roi ne prétend pas interdire aux États-Unis la faculté d'écouter les ouvertures qui pourroient leur être faites; les deux alliés ont, à cet égard, une liberté égale; mais aucun d'eux ne sauroit les adopter séparément et entamer, en conséquence, une négociation isolée, et encore moins faire un accommodement séparé; celui des deux alliés qui en agiroit autrement, sapperoit l'alliance par ses fondements.

Tel est, M., le sens dans lequel il conviendra que vous vous expliquiez sur cette matière avec les membres du Congrès, dans le cas où vous apercevriez le moindre louche dans leurs principes et dans leurs dispositions, car dans le cas où vous seriez certain de leur façon de penser, et que vous seriez fondé à croire leur résolution invariable, vous n'aurez ni démarches ni insinuations à faire; il suffira que vous nous donniez sur l'objet dont il est question la sécurité dont nous avons encore besoin.

Si le Congrès veut se mettre à l'abri de toute surprise, et se prémunir contre toutes les tentatives insidieuses de la cour de Londres, il n'a qu'un parti à prendre, c'est de déclarer nettement et péremtoirement qu'il n'écoutera

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. aucune proposition de la part de la Grande-Bretagne, qu'autant qu'on y posera pour baze la paix avec la France comme avec l'Amérique. Nous avons donné à cet égard l'exemple aux États-Unis, car, ainsi que je vous en ai informé, nous avons fait connaître que nous ne traiterions jamais sans les Américains, et que nous n'écouterions aucune proposition de paix qui n'auroit point pour préliminaire leur indépendance absolue. Je m'étendrois moins sur cette matière, M., et je me reposerois sur l'intérêt même des Américains, si l'union étoit parfaite dans le Congrès, si les principales villes n'étoient point remplies de torys, et si les moindres revers n'étoient point capables de faire changer le peuple qui, en Amérique comme ailleurs, ne juge que par les évènements et est susceptible de variations et d'inconséquence. Ces considérations nous font désirer, M., que le Congrès rompe toute mesure avec les commissaires anglais, et je vous avoüe que j'attends avec impatience le résultat des insinuations que vous lui avez faites à cet égard, et auxquelles le Roi et son Conseil ont donné une entière approbation.

États-Unis, t. 5, n° 78; minute de Rayneval revue par M. de Vergennes.

Il fallait donc s'enquérir, en définitive, sur quoi l'on devait compter en ce point capital des conditions de l'alliance. Gérard exposa au président du Congrès la nécessité d'obtenir de l'assemblée une explication péremptoire, et l'assemblée sembla apprécier combien les informations emportées par Johnstone, et aussi la liberté avec laquelle Temple pouvait mener actuellement sa propagande au siège même du gouvernement, devaient garantir à l'Angleterre de faire une négociation séparée avec l'Amérique, même de traiter avec elle moyennant moins que l'indépendance, en tout cas de n'avoir pas à établir cette indépendance sur les solides fondements que celle-ci trouverait si elle était concertée avec nous ou imposée par nous[1]. Mais des conjonctures trop sérieuses se présentaient ainsi à la fois à l'assemblée des États-Unis; il en sortit immédiatement une crise, et cette crise rendit ostensible et prête à régner une situation qui était latente,

[1] Rapport de Gérard, du 7 décembre. (*États-Unis*, t. 5, n° 111.)

mais restée jusqu'alors impuissante à prendre corps. L'existence d'une fraction bientôt franchement antifrançaise fut visible, à côté du gouvernement, du Congrès, de l'ensemble du pays, lesquels, au fond, n'étaient pas seulement respectueux de l'amitié du roi, mais attachés à son alliance, assurait Gérard[1]; et en faveur de ses assurances, le plénipotentiaire pouvait citer, presque dans chacun de ses rapports, les témoignages les mieux faits pour le convaincre. Ainsi, après les élections de l'assemblée de Pensylvanie, « État rempli de quakers et d'autres sectaires favorisés par la Grande-Bretagne, mandera-t-il bientôt, le plus partagé et le moins bien disposé de tous »[2], on venait, le 1er décembre, de nommer le président; Gérard fut invité au banquet donné à cette occasion par la ville de Philadelphie. Les démonstrations les moins équivoques se produisirent là pour la France. On porta la santé du roi, et aussitôt les salles retentirent d'acclamations et de hourras; tout le monde voulut voir le portrait de Louis XVI, qui ornait la tabatière de notre représentant et qu'il 1779.

[1] Dans les relations privées, en tout cas, l'antagonisme était fort sensible. A cet égard, Kalb transmet à M. le comte de Broglie, le 7 novembre 1778, des impressions mal contenues peut-être, mais évidemment non dénuées de vérité. C'était à propos des bruits, qui circulaient beaucoup alors et naturellement à l'armée plus qu'ailleurs, sur la campagne projetée contre le Canada. Kalb écrivait : « Croyés-vous, « Mr le Cte, que ce soit l'intérêt du Roi de s'y « prêter?..... Mon opinion est que quand ces « gens-ci n'auront plus de contestation avec la « Grande-Bretagne, ils se réuniront avec elle « par des traités à notre préjudice; ils tiennent « trop à leurs anciens préjugés; ceux qui vivront « verront qu'ils ne seront ennemis de l'Angle- « terre qu'autant qu'ils craindront d'en être op- « primés; le moindre sujet de plainte qu'ils « auroient de la France leur feroit rechercher « leurs anciennes habitudes; par cette raison je « pense qu'il est de la saine politique que la « France demande rien à posséder entre le Nord « et le fleuve du Mississipi (je ne sçais pas si l'on « peut en excepter Terre-Neuve). Tout sujet de « jalousie..... fera perdre le fruit de leur sé- « paration avec la Grande-Bretagne; il faudra « des siècles pour leur faire oublier leur origine « et changer ce caractère national. Ils sup- « portent impatiemment l'idée de l'abbaisse- « ment de l'Angleterre; le moindre échec que « les armées angloises éprouvent par d'autres « que par les insurgents semble leur faire « peine et les humilier eux-mêmes; je ne dis « cela qu'après la parfaite connoissance que j'ai « de leur façon de penser; c'est celle des mieux « intentionnés pour la cause de la liberté. Je « crois qu'il est à propos de ne pas faire sem- « blant de s'en être apperçu ou de le savoir, « mais en même temps de régler nos démarches « sur cela. » (*États-Unis*, t. 5, n° 63.)

[2] Dans un rapport du 4 janvier 1779, que nous aurons lieu de signaler plus loin.

1779. tenait du souverain lui-même[1]. L'assemblée du Maryland ayant délibéré mûrement sur le traité, après que le Congrès l'eut rendu public, les députés de cet État disaient à Gérard qu'elle y avait « applaudi unanimement avec transport », et les présidents de ses deux Conseils le lui écrivaient en termes tels qu'il en envoyait la traduction à Versailles, en ajoutant : « Je ne saurais assez vous exprimer l'empresse-« ment et l'air de conviction avec lesquels les citoyens de toutes les « classes que je suis à portée de voir s'expliquent tous les jours avec « moi sur les deux objets capitaux de l'indépendance et de l'alliance[2] ». Dans le même temps, Washington fut invité par le Congrès à venir conférer à Philadelphie. Il apporta tout de suite à Gérard l'expression de ce que l'on pouvait appeler le sentiment public, car en la personne du commandant en chef se résumaient véritablement la révolution, la guerre qu'elle avait à soutenir et la politique que l'une par l'autre la révolution et la guerre avaient comportée. « Il est impossible, mande le plénipotentiaire, de s'exprimer en meilleurs termes sur l'alliance et la reconnaissance que les États-Unis doivent à Sa Majesté, qu'ils appellent leur bienfaiteur[3]. » Les révélations de Silas Deane fournissaient d'ailleurs à la plupart des États l'occasion de montrer que l'opinion, celle, tout au moins, des esprits qui avaient

[1] Rapport de Gérard, du 14 décembre (*États-Unis*, t. 5, n° 100) : « On a donné à cette occa-« sion un repas solennel à tout l'État, j'y ai été « invité. On ne peut, Monseigneur, montrer plus « de sensibilité et de joye que l'assemblée com-« posée de 256 personnes n'en a montré toutes « les fois qu'il a été question de la France et de « l'alliance. Quand on a bu à la santé du Roi, « toutes les salles retentirent à l'instant des ac-« clamations et du grand cri de joye de *houra*, « qui fut répété trois fois; le nouveau président « ayant montré à quelqu'un de ses voisins le « portrait du Roi, dont Sa Majesté a bien voulu « m'honnorer à mon depart, toute l'assemblée « voulut le voir. La boite fit le tour de toutes « les tables, qui députèrent pour me remercier « et me témoigner le plaisir avec lequel ils « avaient considéré les traits d'un monarque « protecteur de l'humanité et le meilleur ami « que les États-Unis puissent avoir. Il n'y a « point d'exagération, Mgr, dans ce récit. Les « transports avec lesquels tout ce qui concerne « la France a été acceuilli, me persuade de plus « en plus que tous les gens en place, et tous « ceux capables de penser, sentent, malgré des « préventions nationales, tout le prix de l'amitié « et des procédés de S. M^té^. »

[2] Rapport du 24 décembre, qui confirmait à cet égard celui du 14.

[3] Même rapport du 24 décembre.

la notion de la responsabilité politique et de la portée des résolutions, 1779.
était bien pour la fidélité à l'alliance de la France. C'était l'air ambiant, l'autre sentiment n'était qu'un trouble.

Déjà, toutefois, les éléments de ce trouble se faisaient de plus en plus bruyants, cherchaient jour à se produire, trouvaient à le faire à souhait, et avec plus de force à chaque occasion. La crise qui se produisit consista dans la démission et le remplacement de Laurens. Il était un des personnages qui recherchaient un emploi au dehors. Ne sentant plus maintenant son autorité sur le Congrès au niveau de ses intentions ou plutôt de ses moyens, il avait laissé pressentir chez lui le souhait d'aller en Hollande négocier un emprunt, peut-être à Versailles prendre la place de Franklin, et déjà l'on s'était préoccupé de sa succession[1]. La portée que l'appui plus ou moins déguisé de certains membres prêtait à la propagande de Temple ne lui échappait point; dans la pensée d'amoindrir ou de voiler cette portée sans blesser personne, de se faciliter ainsi la tâche et de relever son crédit, il fit publier le traité d'alliance quoique la ratification de Versailles ne fût pas encore parvenue, comptant sur le reflet de popularité qui lui reviendrait de cet acte. Gérard, qui réclama d'abord contre l'infraction commise par là aux règles diplomatiques, s'y rangea ensuite à cause du démenti probant qu'elle portait aux paroles qu'on lui avait prêtées[2]. Laurens avait donc tâché de tranquilliser notre

[1] Gérard écrit le 10 novembre à M. de Vergennes (*États-Unis*, t. 5, n° 68) : « Le Congrès « est embarrassé du choix d'un nouveau pré- « sident. M. Laurens demande à aller négocier « l'emprunt en Hollande. » Il dit plus loin avec une bienveillance dont il reviendra : « On ne « trouvera homme mieux intentionné, mais il « faudroit qu'il eût plus d'intrigance et qu'il sût « se concilier plus d'autorité. »

[2] Rapport du 20 novembre. Gérard y exprime d'abord des plaintes à l'occasion de ce fait, et dans le *post-scriptum* il s'en montre bien aise par le motif que nous indiquons (*Ibid.*, n° 81) : « . . . Le Congrès s'est déterminé, Mgr, « à la publication de l'alliance, et on m'a donné « pour raison que les menées sourdes des An- « glois, l'impression qu'elles produisoient dans « plusieurs provinces exigeoient absolument « cette démarche; mais je sais que mes ré- « flexions l'auroient suspendue, si par précipi- « tation, et avant même la résolution formelle « du Congrès, on n'avoit pas expédié dès avant « hier des exemplaires à trois États : Je n'ai pas « cru, dans ces circonstances, devoir insister

1779. plénipotentiaire en lui garantissant les dispositions du Congrès, en l'assurant du peu que pesaient l'esprit et les paroles de Richard Lee, en lui parlant des sentiments avérés du peuple des États-Unis en faveur de la France[1]. Il crut en même temps ménager l'opinion générale et le groupe des Adams et des Lee, désormais le plus agissant, en essayant d'écarter par avance tout débat sur les assertions de Silas Deane : il proposa de renvoyer l'écrit à un comité. Mais les motions s'étant alors croisées, Laurens fut conduit à émettre l'avis de le blâmer, à lui reprocher de porter atteinte au Congrès parce que Deane s'y plaignait que « les oreilles fussent fermées pour lui en vue de le sacrifier à l'élévation des autres », à l'accuser d'annoncer d'autres révélations encore tandis qu'en attendant il avait déjà répandu son pamphlet en nombreux exemplaires, « sacrifiant ainsi la paix et l'ordre dans les États-Unis à des ressentiments particuliers ». Toutes les

« au risque de lever des doutes sur la certi-« tude de la ratification du Roi, et la persua-« sion que notre publication produira de bons « effets, a contribué à ma détermination sur « cet objet. Cela détruira particulièrement les « fausses impressions que vous apprehendiez, « Mgr, que les énonciations alterées de mon « discours aux commissaires américains pouvoit « produire. » — Ce fut le sentiment du gouvernement du roi quand il en fut instruit. Répondant aux plis reçus de son ministre à Philadelphie lors de l'arrivée de La Fayette en France, ce gouvernement écrivait à ce sujet, le 19 février (*États-Unis*, t. 5, n° 101) : « Nous n'avons « pû aprendre qu'avec étonnement, M., le « parti qu'a pris le Congrès de rendre public « notre traité d'alliance avant de nous avoir « consulté, et avant d'être certain que nous n'y « trouvons aucun inconvénient; je ne le dissi-« mulerai point à M. Franklin, et vous ferez « bien d'en dire notre façon de penser aux « chefs du Congrès; cependant vous éviterez « le ton de reproche, et vous ne fonderez « votre observation que sur les convenances « et les usages généralement reçus. Au sur-« plus, M., je ne trouve pas grand inconvé-« nient à cette publication; je pense même « qu'elle peut être utile, parce que notre traité « convaincra les Américains que, loin d'avoir « profité de leur situation pour leur arracher « des stipulations onéreuses nous nous sommes « au contraire occupés de leurs avantages pré-« férablement aux nôtres; les Anglois de leur « côté y trouveront la preuve que nous n'avions « point les vües hostiles qu'ils nous ont suppo-« sées jusqu'à present; enfin les partisans du « système de M. Lee, s'il y en a encore, trouve-« ront dans les articles 1 et 8 la règle de la con-« duite des États-Unis relativement à la guerre « et à la paix; ils y verront que l'Amérique n'a « point la liberté de faire ni paix ni trêve sans « notre concours. Je me flatte, au surplus, M., « que l'on a eu la prudence de ne point livrer « au public les stipulations secrètes qui con-« cernent la cour de Madrid. »

[1] Rapport de Gérard, du 6 décembre.

propositions du Président furent rejetées[1]. Le lendemain il résigna ses fonctions, et dans le discours par lequel il en informa l'assemblée, il incrimina vivement la conduite de Deane, déclarant, en homme politique ayant dès lors perdu l'équilibre, que la résolution prise par le Congrès allait être « plus préjudiciable à la cause de l'indépendance que la perte d'une bataille[2] ». 1779.

Gérard, qui écrit coup sur coup au ministre relativement à ces incidents, s'excuse de se répéter par l'importance qu'ils prennent dans les esprits. Les faits justifieront trop bien notre plénipotentiaire pour qu'on ne lui sache pas gré d'avoir multiplié les détails. La situation qui s'y dévoile se dessinera de plus en plus, les hommes qui y figurent sont ceux-là mêmes qui mettront, à la fin, le sceau aux intentions despectueuses à l'égard de la France d'où, en réalité,

[1] Dans un rapport postérieur où il complète d'ailleurs son récit, notre plénipotentiaire résume l'incident comme il suit : « Cette affaire « a éprouvé toutes les subtilités des formes; « M. Laurens fit la motion de déférer l'écrit à « un comité; un membre lui soutint qu'aucune « publication semblable ne subsistoit; après « plusieurs motions de forme, M. Laurens ayant « produit la gazette, le même membre fit la mo- « tion de la faire lire dans l'intention d'amener « motion sur motion, pour faire constater les « faits qui y sont allégués; M. Laurens et les « amis de M. Lee sentirent le piège, et c'est sur « cette motion qu'une seule voix l'a emporté en « faveur de ces derniers; mais lorsque M. Lau- « rens fit entendre que son but étoit de sévir « contre M. Deane, il a même personnellement « éprouvé une négative presque unanime, ainsi « que je l'ai mandé. Ces petits détails prouvent « la force et l'animosité des partis. Le nouveau « président est l'ami intime de M. Deane. Tous « ces écrits font voir que la fermentation sub- « sistant dans le public est favorable à ce der- « nier, et on pense généralement que M. Laurens « s'est laissé emporter trop loin par son zèle « pour l'honneur du Congrès, qu'il croyoit of- « fensé. Cependant ce corps lui a adressé des « remerciemens, mais d'un stile très froid, ainsi « que vous le verrez par la dernière gazette et la « traduction ci-jointe. M. le Président, après « m'avoir expliqué de vive voix les motifs de « sa retraite, m'a remis la copie du discours « qu'il a fait au Congrès, en donnant sa démis- « sion. Il m'a insinué, Monseigneur, qu'il dési- « roit que je vous l'envoyasse. J'en joins ici la « traduction. Un sénateur distingué dit en plein « Congrès qu'il se rendoit coupable du même « crime qu'on imputait à M. Deane en censu- « rant la conduite de ce corps dans cette affaire. « Le projet de M. Laurens est d'être envoyé en « Europe soit pour remplacer M. Francklin, soit « pour exécuter en Hollande l'emprunt pro- « jetté. »

[2] Gérard a joint la traduction du discours de démission de Laurens au rapport adressé à Versailles le 19 décembre (*États-Unis*, t. 5, n° 138). Dans ce même tome 5 cette traduction est classée sous le n° 113.

1779. cette situation dérivait; les informations répétées de Gérard projettent sur tout cela un jour nécessaire. Le danger résidait dans l'idée, trop facile à faire germer partout, résumée peu après par lui comme il suit et qui lui semblait déjà bien répandue alors, « qu'il n'y avait pas de distinction entre un whig américain et un whig anglais, et que les individus anglais ayant plaidé la cause de l'Amérique avant l'indépendance étaient encore les meilleurs amis dans l'état actuel des choses[1] ». Il avait donc raison de mander à M. de Vergennes, le 19 décembre :

J'aurois peut-être à vous demander pardon, Monseigneur, de vous entretenir si souvent de l'affaire de M. Deane, mais elle ne lui est plus personnelle. Tout le Congrès est partagé en partis, et l'existence de ces partis est maintenant un secret révélé au peuple, de manière que cette affaire peut avoir de grandes influences sur ce qui se traite dans le Congrès et sur le peuple. Tous les jours on voit de nouveaux effets de l'agitation que causent les révélations contenues dans l'écrit du 5 de ce mois; d'ailleurs les ennemis feront probablement grand bruit de cet évènement, et il faut vous instruire de la vérité des faits.

États-Unis, t. 5, n° 138.

Ainsi Gérard n'avait trouvé Laurens disposé à rien de plus qu'à renouveler les protestations de dévouement à la France. Mettre en cause le groupe de Samuel Adams et des Lee à propos de la question de traiter séparément la paix, semblait répugner à ce président intéressé à ne s'aliéner personne. C'est pourquoi notre plénipotentiaire avait saisi officiellement le Congrès de sa demande d'explications, au moment même où ce président se retirait, « ne croyant plus, dit bienveillamment Gérard, pouvoir continuer à remplir sa place avec honneur »[2]. Non seulement l'assemblée avait aussitôt formé un comité pour préparer la réponse; un grand nombre de députés, en outre,

[1] *États-Unis*, t. 5, n° 138.

[2] Rapport de Gérard, des 10 et 12 décembre. — On trouvera à l'annexe I ci-après une suite d'extraits des rapports du plénipotentiaire sur les explications demandées par lui au président du Congrès, puis au Congrès lui-même.

s'étaient empressés à condamner auprès du représentant de la France les propos de Richard-Henri Lee comme un fait « déshonorant » pour le Congrès parce qu'il marquait un mépris de l'alliance; ils lui avaient manifesté « la résolution de ne rien laisser passer d'équivoque à ce sujet, dorénavant, sans le livrer au ressentiment public »; ils s'étaient enquis de l'avis de Gérard sur les moyens de chasser de Philadelphie Temple, dont la présence leur semblait être « un des moyens de l'Angleterre pour semer la défiance et la mésintelligence entre les États-Unis et nous »; ils proposeraient de l'expulser ignominieusement, assuraient-ils, et de le punir à la moindre tentative nouvelle. Gérard, qui relate ces faits, s'étend de nouveau à leur sujet dans un rapport supplémentaire que les retards d'embarquement de La Fayette lui laissent le temps d'ajouter aux précédents dont il avait chargé le marquis[1]. Le comité nommé, et dont Samuel Adams faisait partie[2], avait d'ailleurs envoyé le lendemain au plénipotentiaire des délégués qui lui tinrent le même langage, lui répétèrent, mande-t-il, que « la raison et la reconnaissance, d'accord avec les engagements des États-Unis, leur interdisaient de traiter de la paix sans le concours du Roi et que le Congrès avoit à cœur de l'en convaincre de plus en plus afin que la même conviction pût passer au ministère de Sa Majesté et par lui aux amis qu'elle pourra ménager à l'Amérique[3] ». D'après ces porte-paroles, Richard-Henri Lee avait bien « soutenu opiniâtrement la doctrine qui lui était imputée », mais « on ne connaissait pas un seul membre ayant partagé cette opinion avec lui ». Au sujet de Temple, ils « rencherissaient » sur les observations du plénipotentiaire 1779.

[1] *États-Unis*, t. 5, n° 115.

[2] M. Bancroft y comprend aussi Jay, devenu le président du Congrès; mais celui-ci n'en pouvait faire alors partie autrement que de droit, comme ayant entrée dans les comités.

[3] Rapport du 12 décembre (*Ibid.*, n° 118) : « Le comité auquel ma lettre au Président « du Congrès a été référée s'occupe fortement de cet objet. Il m'a envoyé hier une « députation qui m'a témoigné de la manière la « plus positive et la plus satisfaisante les sentiments du comité et du Congrès. Cette députation m'a dit en substance ce qu'un grand « nombre de membres m'avoit déjà confié ainsi « que j'en ai rendu compte dans ma lettre précédente. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. en consultant celui-ci sur la manière de renvoyer cet auxiliaire des Anglais.

Laurens, du reste, n'avait pas quitté le fauteuil sans protester encore à Gérard de son attachement à la cause de l'indépendance et à l'alliance du roi [1]. Il semblait bien qu'il ne tombait pas, mais qu'il descendait du siège, et il y avait été, somme toute, l'expression du sentiment public dans le moment qu'il y était monté, moment tout plein de la joie produite par l'arrivée du ministre et des vaisseaux de la France. Les documents qu'on a de lui durant sa charge montrent du sens politique et de la clairvoyance. Il s'appuyait alors sur Washington et en était appuyé. En s'écartant maintenant de ce soutien pour en chercher d'autres, il portait tort à ce qu'il valait. En réalité, Laurens manquait du caractère auquel l'autorité pouvait s'attacher, dans l'état où les esprits commençaient à se trouver. Dès cet instant sa conduite devint critiquable. Le jour même de l'élection, le 11 décembre, son successeur entra en rapports avec Gérard. C'était John Jay. Il le fit dans les termes de la plus vive gratitude pour le roi et de l'intimité la plus entière entre les deux pays. Il venait apporter au plénipotentiaire une Résolution que celui-ci attendait impatiemment, par laquelle le Congrès abandonnait, en prime de course, la totalité de leur capture aux bâtiments américains qui prendraient des vaisseaux venant de la Nouvelle-Écosse à Rhode-Island ou à Newport, chargés de mâts ou d'autres approvisionnements navals [2]. Gérard, en en faisant précé-

[1] « M. Laurens, écrit Gérard (*États-Unis*, t. 5, « n° 118), m'a prié d'écouter ses raisons et il m'a « protesté qu'il sacrifieroit sa vie et sa fortune « pour le maintien de l'indépendance et de l'al- « liance, qu'il n'abandonneroit pas une si belle « cause et qu'il rendroit peut-être plus de ser- « vices comme simple membre du Congrès que « comme président. Je l'ai toujours trouvé en « effet, Monseigneur, infiniment zélé et rempli « des meilleures intentions. Il est d'ailleurs doué « de sens et de connoissances acquises par « quelques voyages en Europe, mais il n'a pas « pris, par caractère et pour éviter le reproche « d'affecter de l'autorité, l'influence qu'il auroit « pu acquérir et que le bien des affaires exige « peut-être. » On ne verra pas moins Laurens plutôt du côté de nos adversaires dans le Congrès que du nôtre.

[2] Rapport de Gérard, du 12 décembre 1778. « . . . . . Le nouveau Président du Congrès ne « m'a pas donné le temps de lui faire mon « compliment. Dès le jour de son installation il

demment la demande, avait offert une prime en argent au nom du roi, tant il importait d'essayer de priver par là les vaisseaux de Howe et de Byron des moyens de se réparer et de s'entretenir. 1779.

Le successeur de Laurens était un autre des Américains de la première heure, l'auteur de l'adresse au roi d'Angleterre et de celle au peuple anglais qui avaient beaucoup fait pour la révolution. C'est à lui que Deane, au début, adressait de Paris ses lettres intimes. Il rentrait au Congrès depuis quinze jours, comme « député extraordinaire » sous le prétexte d'une affaire locale particulière; c'était un moyen de permettre une violation temporaire de l'inéligibilité où le plaçait sa qualité de membre et de président de l'État de New-York[1]. Peut-être l'État de New-York avait-il compris plus tôt que d'autres l'urgence d'envoyer les promoteurs de la révolution rendre au Congrès l'inspiration et la vigueur que le moment exigeait. D'après le ministre de France, les relations d'amitié de Jay avec Deane le désignèrent au suffrage de beaucoup de ses collègues, le sentiment public paraissant être avec ce dernier; d'autres le nommèrent parce qu'il était en dehors des partis déjà dessinés, plusieurs, aussi, bien aises de le placer au fauteuil pour lui ôter la parole, qui chez lui était habile. Son mandat devait d'ailleurs finir peu de mois après par suite d'une convention positive dans son État. Il aurait peut-être été intéressant pour l'histoire qu'on ne lui eût pas ainsi fermé la bouche, car le rôle qu'il se donna dans sa présidence ne saurait honorer sa mémoire, à moins que laisser dire, laisser machiner, n'exercer aucune direction, se montrer

« est venu me voir et m'a fait les protestations « les plus satisfaisantes dont vous verrez, Mon- « seigneur, une partie exprimée dans sa lettre « ci-jointe. Le Congrès m'a fait la réponse ci- « jointe relativement à la prime à donner aux « vaisseaux qui prendroient des navires ennemis « chargés de mâts. Il a de son côté résolu de « faire remise aux bâtiments des États de la « part réservée dans leurs prises. Je crois devoir « joindre à ces résolutions la lettre que M. Jay « nouveau président m'a écrite à cette occa- « sion. »

[1] On pourrait induire cela d'une lettre de Washington à Harrisson, président de l'État de Virginie, dans laquelle était exprimé le vœu que les premiers auteurs de la révolution fussent renvoyés au Congrès comme Jay venait de l'être. Cette lettre est à la date du 18 décembre 1778. (Sparks, *ubi supra*, t. VI, p. 142; Guizot, t. IV, p. 1.)

1779. embarrassé à en prendre une, ne soit admis comme le suprême mérite des charges pareilles. Quand on verra, plus tard, Jay se constituer de lui-même l'exécuteur passionné de la politique que Henri Lee et Samuel Adams cherchaient déjà à inaugurer, on ne se rappellera pas sans un retour sur la versatilité ou les ondulations humaines cette lettre du 11 décembre, par laquelle il adressait au roi et à la France, dans la personne de leur mandataire, son salut d'avènement :

Monsieur,

C'est avec plaisir que je trouve l'occasion, sitôt après avoir été nommé à la place dont il a plû au Congrès de m'honorer, d'entrer en correspondance avec une personne jouissant d'un haut dégré de faveur auprès du protecteur des droits du genre humain et cher à tous les Américains par son amitié pour ces États-Unis. Je me flatte que l'acte ci-joint du Congrès du 10 de ce mois aura votre approbation, et je ne doute nullement que les mesures auxquelles il a rapport, ne produisent les conséquences les plus salutaires. Permettez-moi de vous assurer, Monsieur, que je n'épargnerai pas mes efforts, pour donner de la stabilité à l'alliance conclue entre la France et l'Amérique et pour perpétuer l'harmonie et la confiance mutuelles qui maintenant subsistent si heureusement entre elles.

États-Unis, t. 5, n° 116[1].

Jay était Français d'origine, comme Laurens au reste; il avait encore des parents dans la Saintonge protestante et à Paris[2]. Lui-même remit à Gérard sa lettre d'entrée en relations. Il le consulta sur ce qu'il convenait de faire contre Temple, et leurs entretiens se répé-

[1] Traduction de la lettre de M. le Président du Congrès à M. Gérard du 11 décembre 1778. Cette traduction est précédée de celle de la Résolution du Congrès sur les prises de navires appartenant à la Nouvelle-Écosse.

[2] Même rapport de Gérard, du 12 décembre. On y lit : « Quant à M. Jay il n'y a que « seize jours qu'il est ici et comme je le vois en « action je ne préviendrai pas le jugement qu'il « peut mériter qu'on porte sur son caractère, « ses talents et ses dispositions par les notions « vagues qui me sont revenues à son sujet. Il « est originaire de France ainsi que l'est « Mr Laurens. Sa famille est à la Rochelle et il « a des parents à Paris. Il est *délégué extraor-* « *dinaire* de son État parce que, étant chef et « membre du Gouvernement, ce n'est que sous « cette forme qu'on peut éluder l'incompatibilité « prononcée par la constitution. »

tèrent. « Nous avons épuisé les matières les plus intéressantes pour la France et pour les États-Unis, mande notre plénipotentiaire le 19 décembre; on ne peut montrer des sentiments plus convenables sur tous les points que j'ai traités avec lui. Il m'a dit que le sang français coulait dans ses veines et qu'il s'estimait heureux que les intérêts de sa patrie, d'accord avec son penchant, le missent à même d'en donner des preuves. Son langage et ses procédés ne me laissent rien à désirer et j'ai lieu de croire que sa conduite y répondra. » « C'est un homme éclairé, ajoute-t-il le 22, capable de vues élevées, sincèrement attaché à l'alliance et ennemi des Anglais. Ce triumvirat, comme il l'appelle, entre la France, l'Espagne et l'Amérique, défiera les forces de tout l'univers. Il discute avec franchise et bonne foi et se rend aux bonnes raisons qu'on lui allègue. Je me trompe fort si nous n'aurons pas à le regretter, si sa présidence est aussi courte qu'elle paroit devoir l'être. » Une de leurs premières conversations porta sur l'Espagne. Déjà les délégués du comité avaient questionné le plénipotentiaire à ce sujet, et durant les jours qu'il passa à Philadelphie Washington aussi lui en parla. Mais un point fut d'abord réglé avec Jay, et le seul, c'est que Temple sortirait de Philadelphie. Cet émissaire présumé se disait plein de l'amour de l'Amérique et l'on redoutait un éclat à cause de lui; on voulait au moins éviter d'en provoquer un, de sorte que Gérard avait conseillé à Jay et à la délégation du comité d'inviter simplement Temple à donner, en quittant de son propre gré Philadelphie, où sa présence était une source d'ennuis, la preuve du patriotisme qu'il affichait; s'il ne se rendait pas à des insinuations de cette nature, des mesures rigoureuses seraient justifiées[1]. Le Congrès 1779.

[1] Rapport du 12 décembre. Gérard écrit à ce sujet : « J'ai répondu qu'il conviendroit peut-« être de l'envisager [Temple] sous le point de « vue qu'il présente lui-même, celui d'un bon « citoyen de l'Amérique, et de lui dire que « n'ayant point ici des affaires qui puissent jus-« tifier son séjour il donneroit une preuve d'at-« tachement et de zèle aux États-Unis en s'éloi-« gnant dans la conjoncture actuelle du lieu de « la séance du Congrès. Il m'a paru que cette « idée que j'ai développée davantage paroissoit « propre à éviter les écueils qu'on redoute. J'ai « cru pouvoir assurer le comité que personne « en Europe ne doutoit que Mr Temple ne soit

1779. tout entier avait adopté cet avis[1]. Aussi Temple était-il parti juste au moment où certains de ses patrons (on soupçonnait Henri Lee) travaillaient à le faire employer, et non seulement dans le gouvernement, mais aux affaires étrangères[2]. D'ailleurs, au milieu des débats entre Wighs et Tories, les révélations de Silas Deane produisaient, au sein de plusieurs États comme à Philadelphie, une fermentation très défavorable maintenant aux adversaires de l'alliance, et personne ne voulait plus passer ouvertement pour avoir été mêlé aux propos ou aux faits auxquels la présence de Temple était liée. Un député journaliste, Drayton, le premier qui, lors de l'arrivée du lieutenant Senneville à Boston, eût imprimé la version erronée des paroles de Gérard à Passy, fut blâmé de son assertion en plein Congrès; il vint expliquer chez Gérard, « par direction supérieure si je ne me trompe », écrit celui-ci[3], qu'il avait cru disposer ainsi d'autant plus favorablement le peuple pour la France, mais ne prétendait pas poser une doctrine, ne la partageant du reste aucunement et l'ayant combattue; il ne s'agissait, en outre, que de préliminaires qui pouvaient être changés, disait-il. De son côté, Samuel Adams se hâta de répudier auprès du plénipotentiaire les prétendues liaisons qu'il aurait avec Temple, de les rejeter sur la politesse que lui imposaient envers ce personnage les recommandations de son État. A la vérité, la *Gazette* de cet État venait d'avertir ce député, en le désignant sans le nommer, qu'il ferait bien « de ne pas recevoir ni faire des visites si fréquentes à M. Temple ». Il s'efforça de persuader le plénipotentiaire d'un invariable attachement

« parti d'Angleterre muni d'instructions se-« crètes. »

[1] « A l'unanimité », dit Gérard. (Rapports des 19 et 24 décembre.)

[2] « J'ai eu l'honneur de vous mander, Mon-« seigneur, écrit Gérard le 24 décembre, que le « Congrès avoit adopté unanimement mon con-« seil relativement à M. Temple. Il est sorti de « la ville le lendemain du jour où les insinua-« tions que j'ai suggérées lui furent faites. Il « vous paroîtra peut-être incroyable, Monsgr, « que son projet secondé par ses amis étoit « d'être employé dans les affaires étrangères, « mais j'ai des autorités très authentiques pour « le croire; néanmoins on n'impute à ceux qui « le supportoient qu'un aveuglement fondé sur « d'anciennes liaisons, et tous les soupçons pa-« roissent se fixer sur M. Lee. » (*États-Unis*, t. 5, n° 141.)

[3] Rapport du 12 décembre.

de sa part à l'alliance, lui présenta même des lettres à l'appui, oubliant qu'elles prouvaient simplement la pensée, chez leurs auteurs, de trouver en cela son sentiment conforme au leur; à quoi il lui fut répondu d'ailleurs par Gérard en paroles de même aloi[1]. Henry Lee, bien plus, avait communiqué en même temps à ce dernier la copie d'une lettre par lui envoyée à la *Gazette de Virginie* pour nier tout entretien sur cette matière avec Berkenhout et pour désavouer, sur la faculté de faire la paix avec l'Angleterre, toute autre opinion chez lui hormis celle-ci, que l'Amérique pouvait traiter directement, moyennant que l'Angleterre reconnaîtrait l'indépendance et renoncerait à tout retour contre la France; il affectait même avec le plénipotentiaire une attitude empressée et attentive[2]. Le troisième des Lee, également, Lightfoot Lee, se confondait en éloges sur la conduite de Gérard dans l'intérêt du Congrès et de l'alliance[3]. 1779.

[1] Rapport de Gérard, du 12 décembre : « M. Samuel Adams est aussi de son côté venu « se justifier auprès de moi des conséquences « qu'on pouvoit tirer de ses liaisons avec « M. Temple; il m'a juré ne l'avoir vu qu'une fois « chez lui et qu'il ne lui avoit fait politesse que « parce qu'il lui étoit recommandé par l'État « dont il étoit représentant. Le sujet ostensible « de cette apologie étoit un paragraphe de la ga- « zette du 8. de ce mois où l'on avertissoit un « certain délégué de Massachusets de ne pas « recevoir ni faire des visites si fréquentes à « M. Temple. M. Adams me protesta qu'il étoit « invariablement attaché à l'alliance et me fit lire « des passages de lettres du gouverneur et de plu- « sieurs autres chefs de son État qui indiquoient « en effet des sentiments convenables dans ces « chefs et supposoient que M. Adams les par- « tageoit. Comme je savois, Monseigneur, que « malgré son amitié intime avec Mrs Lee il « n'avoit pas adhéré à son opinion je l'assurai que « j'étois persuadé qu'un homme qui avoit tant de « part à la révolution et qui avoit senti le plaisir « de contribuer au bonheur de sa patrie, ne se « résoudroit jamais à la trahir et à la déshonorer. « J'entre, Monseigneur, dans ces détails afin que « vous connoissiez les dispositions des esprits. »

[2] La traduction de la lettre en question est jointe au rapport de Gérard du 31 janvier 1779. (*États-Unis*, t. 7, n° 2.)

[3] « M. Richard Henry Lee vient, Monsei- « gneur, de me communiquer une lettre dont « je crois devoir vous envoyer la traduction pour « servir de preuve à ma conduite envers ce « parti. Celle de M. Samuel Adams envers moi « n'est pas moins empressée et attentive, et « prouve que ma neutralité leur impose autant « que feroit une conduite opposée; je voudrois « qu'elle pût les ramener aux sentimens que « le Congrès professe d'ailleurs unanimement. « M. François Lightfoot Lee me fait de son « côté toutes les avances possibles, et ne cesse « de donner des éloges à ma sollicitude pour « l'honneur du Congrès et pour la réputation de « l'alliance. » (Rapport de Gérard, du 30 décembre, *Ibid.*, t. 5, n° 149.)

1779. Cependant, il fallait obtenir une réponse du Congrès. Les membres du comité avaient été très vite de l'avis que leurs délégués manifestaient le premier jour au plénipotentiaire; un seul, Samuel Adams, différait d'opinion, tout en se montrant assidu auprès de Gérard. Le 24 décembre on avait communiqué confidentiellement à ce dernier la réponse adoptée par quatre membres sur cinq; Samuel Adams était ce cinquième. Pour écarter la décision, il prétextait que les termes mêmes du traité tranchaient la question sans qu'il fût besoin d'une interprétation explicite. Il retardait par là toute solution, déployant, dit Gérard, « de petites arguties et de petites ergoteries »[1]. On alla ainsi jusqu'au milieu de janvier 1779; la solution intervint alors, mais parce que, la campagne ayant été en quelque sorte reprise dans les papiers publics par les gagistes du parti, Gérard mit de nouveau le Congrès en demeure de parler. Aux partisans de Deane ceux d'Adams et des Lee venaient d'opposer la plume d'un certain Payne, employé aux affaires étrangères, plume vénale que Gérard, à son tour, put acheter quelques jours après: en quoi, il est vrai, Payne se joua de lui. Ils firent écrire par celui-ci dans la *Gazette de Philadelphie*, le 2 et le 5 janvier, que les secours et approvisionnements de guerre obtenus, prétendait Silas Deane, par ses propres soins, et dont le prix

[1] « 25 décembre 1778.

« *P. S.* La manière dont le Congrès doit « répondre à ma demande relativement à la « doctrine de Mr Lee, est toujours fortement « agitée dans le comité. On m'a communiqué « confidentiellement la réponse que quatre « membres du conseil approuvent. Mr Samuel « Adams, ami de Mr Lee, qui est le cinquième, « s'y oppose, et cherche à persuader que l'ob- « jet étant réglé par le traité, n'exige pas une « réponse si explicite. J'ai prémuni ses col- « lègues contre un raisonnement aussi faux et « aussi insidieux, et j'espère qu'ils persévére- « ront dans leur avis. Je voulois attendre la fin « de cette affaire pour vous en rendre compte, « mais l'hyver ayant commencé avec violence, « et la rivière pouvant être fermée d'un moment « à l'autre, j'ai cru devoir vous instruire de « l'état des choses. — Gérard. » (*États-Unis*, t. 5, n° 141.) Et le plénipotentiaire achève ainsi qu'il suit le dernier alinéa de son rapport du 30, tout à l'heure cité en note: « Ces belles « démonstrations ne détruisent pas mes dé- « fiances, car je sais positivement que c'est M. Sa- « muel Adams seul qui par de petites ruses et « de petites ergoteries empêche de me donner « relativement à la doctrine de M. Lee une ré- « ponse très positive et très satisfaisante, et que « les autres membres du comité ont adoptée « depuis longtemps. »

restait maintenant à payer, avaient été gratuitement donnés par la générosité de la France; cette feuille en mettait la preuve écrite à la disposition de qui la voudrait[1]. Gérard se figura avoir aussitôt convaincu Payne du contraire, obtint de lui la promesse de rectifier ce dire et ne la lui vit cependant pas tenir : Adams et Lee, pensait-on, l'en empêchaient. Le plénipotentiaire déféra alors au Congrès ces allégations, qui empruntaient aux fonctions de leur auteur une gravité nouvelle[2]. Le Congrès, toutefois, ne croyait pas ou ne croyait plus à leur vérité, car au moment même il s'occupait des moyens de satisfaire au payement[3]. Néanmoins, Gérard pensa qu'il ne fallait pas seulement cela, mais aussi mettre un terme au mal que hors de l'Amérique ces assertions fausses portaient à la cause de l'indépendance; le 10, par une seconde requête, il appela l'assemblée à montrer dans une réponse claire à ses questions du mois précédent que le gouvernement de Philadelphie était loin de présenter dans son sein, au sujet de l'alliance, les prétendues divisions dont on parlait[4]. Le 14 furent votées « unanimement », contre la doctrine touchant la faculté de traiter de la paix et contre l'idée de la gratuité de l'assistance et du matériel fournis par Beaumarchais, les Résolutions qui pouvaient satisfaire le mieux la France et son plénipotentiaire. Sur la paix, d'abord : 1779.

14 janvier 1779.

D'autant qu'il a été représenté à cette chambre par l'honorable Sr Gérard ministre plénipotentiaire de France que l'on prétend que les États-Unis ont conservé la liberté de traiter avec la Grande-Bretagne séparement de leur allié tant que la Grande-Bretagne n'aura pas déclaré la guerre au roi son maître; il est résolu unanimement que comme ni la France ni ces États-Unis n'ont le droit de conclure, de même ces États-Unis ne concluront ni trêve ni paix avec l'ennemi commun, sans avoir préalablement obtenu le consentement

[1] *Extrait de la publication signée* COMMON SENSE, *insérée dans la* GAZETTE DE PHILADELPHIE *du 2 et du 5 janvier 1779.* (*États-Unis*, t. 7, n° 7.)

[2] *États-Unis*, t. 7, n° 19.

[3] *Résolution* du 15 janvier.

[4] Voir un extrait du rapport du 10 janvier relatif à ces faits, à l'annexe ci-après.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. formel de leur allié, et que toutes matières ou choses qui pourront être insinuées ou avancées au contraire de ce que dessus tendent au préjudice et au déshonneur desdits États.

Extrait des Minutes. CHA. THOMSON, S^ecre^.

États-Unis, t. 7, n° 35 [1].

Dans son rapport du 21, Gérard faisait connaître après cela les arrangements pris par le Congrès avec Francès, agent de Beaumarchais, en vue du payement. Seulement, il avait tiré de sa campagne cette conclusion, que « le grand enthousiasme ressenti aux États-Unis pour la licence de la presse, l'absence de lois qui en réprimassent l'audace, même contre les puissances étrangères, rendaient impossible de contenir les écrivains » et qu'il fallait se défendre par les moyens mêmes dont se servaient les agresseurs. A cette fin il s'était déjà assuré d'auxiliaires au sein du Congrès; il acheta alors Payne 1,000 dollars par an. Trouvant nécessaire aussi de posséder à sa main, dans la Nouvelle-Angleterre, un membre éloquent du clergé presbytérien, il eut pour 200 livres sterling le pasteur Cooper à Boston, et bientôt il s'assura deux autres auxiliaires à Philadelphie [2].

Nous le disions il y a un moment : les députés du Congrès, son nouveau président aussitôt qu'il avait été nommé, le général Washington pendant une présence de quelques jours à Philadelphie,

[1] COPY OF A RESOLUTION OF CONGRESS. — « 14th january 1779. — Whereas it hath been « represented to this house by the honorable the « Sr Gerard minister plenipotentiary of France « that it is pretended the United States hath « preserved the liberty of treating with Great « Britain seperately from their ally as long as « Great Britain shall not have declared war « against the King his master; Therefore; — « Resolved unanimously that as neither France, « nor these United States will not conclude « either truce or peace with the common enemy « without the formal consent of their ally first « obtained, and that any matters or things « which may be insinuated or asserted to the « contrary there of tend to the injury and dis- « honor of the said States. — *Extract from the* « *Minutes.* CHA. THOMSON, sec^y^. »

[2] Cette double négociation est annoncée à Versailles par Gérard le 17 janvier et justifiée avec détail. (*États-Unis*, t. 7, n° 39.) On peut voir du reste à l'annexe I ci-après les rapports de Gérard en date de ce jour et des 29 mai et 28 septembre.

avaient immédiatement manifesté à Gérard que l'assistance effective 1779.
de l'Espagne était un desideratum essentiel. A l'idée, qui régnait au Congrès, de rester maintenant sur la plus stricte défensive, de suspendre toute campagne afin de ne plus rien dépenser, correspondait en effet la pensée que la France devait soutenir désormais la guerre, les finances américaines, et qu'il importait de voir cette puissance aidée en cela par son alliée naturelle. Si Washington, toutefois, ne souhaitait pas moins vivement que tout le monde cette participation de l'Espagne, c'était par les motifs que lui inspiraient son sens politique et son jugement militaire. Ces motifs-là, du moins, étaient légitimes. Le vœu qu'il en avait exprimé déjà à Governor Morris avait encore acquis plus de force dans son esprit. En tout cas, les Américains eux-mêmes posaient la question de la participation espagnole, et c'était juste au moment où Versailles chargeait Gérard de savoir d'eux quels avantages ils voudraient offrir au gouvernement de Charles III pour le décider; on se rappelle que le 25 décembre M. de Vergennes donnait cette mission à Gérard[1].

La délégation du comité formé au sujet de la faculté de conclure séparément la paix, interrogea notre plénipotentiaire la première et chercha à le faire s'engager. Que pouvait-on, à son avis, attendre de Sa Majesté Catholique en secours financiers pour mettre les États-Unis à même de payer leurs dettes, le Congrès étant désormais tout prêt à lui céder les Florides, en cas de conquête, suivant les données que le plénipotentiaire avait précédemment indiquées[2]? Le nouveau président, lui, aborda cet objet peu de jours après, à la suite d'un dîner que lui offrit Gérard. Don Juan de Mirales et d'autres membres du Congrès y assistaient. Avec la mesure qui le distinguait, le plénipotentiaire s'était tenu, dans les deux occasions, à la limite exacte de ce que devait répondre un agent qui se trouvait à plusieurs mois de distance de son gouvernement et obligé, tout autant, à ne pas écarter ce

[1] Voir au volume précédent, p. 613. — [2] Rapport de Gérard du 12 décembre.

1779. qu'on souhaitait qu'à n'en point laisser s'établir l'espérance autrement qu'à des conditions dont le vague permettrait de les resserrer après ou de les élargir. Détourner les Américains d'effrayer l'Espagne par des projets d'extension, ce thème du premier moment était resté sa règle avec les députés; avec Jay, qui objectait l'intérêt de cette puissance à augmenter, elle aussi, ses possessions comme les États-Unis les leurs, et devant le chargé d'affaires de M. de Floridablanca, il précisa particulièrement sa retenue. Non sans se voir vivement approuver par plusieurs des assistants, mais sans parler du cours du Mississipi, « objet à manier secrètement et avec dextérité », écrivait-il, il dit qu'il était nécessaire aux États-Unis de tirer une ligne permanente de séparation entre les possessions des deux pays; que ces États avaient besoin de convaincre ainsi l'Europe de leur renoncement à l'esprit envahisseur de leurs ancêtres; qu'à cet égard l'initiative qu'ils prendraient envers l'Espagne leur ferait honneur, en même temps que, démontrant ainsi leur abandon des idées de conquêtes hors de leur continent, ils se concilieraient l'estime et la confiance des puissances et feraient juger à celles-ci leur amitié précieuse[1]. C'était le langage tenu deux mois auparavant à Governor Morris.

Un autre entretien eut lieu avec le président du Congrès en présence de Washington. Le général en chef avait été mandé à Philadelphie par le Congrès, qui voulait se décider en conseil de gouvernement sur la campagne du Canada, dont La Fayette avait si fortement ravivé l'idée qu'on hésitait devant la réponse à donner[2]. Washington, lui, parlait uniquement de ce qui avait rapport aux opérations militaires à effectuer de la part des États-Unis pour utiliser le voisinage des vaisseaux du comte d'Estaing, qui attendaient aux Îles; mais chez Jay la tendance était visible à laisser dorénavant à la France

[1] Rapports des 19 et 22 décembre.

[2] Sparks, dans le tome VI des *Writings of George Washington*, p. 107, 137, 149, donne des indications détaillées sur les circonstances de l'appel du général en chef par le Congrès et sur la suite de l'affaire du Canada. (Voir aussi la traduction de M. Guizot, t. III, p. 418 et suivantes.)

la charge de soutenir la guerre pour les Américains. Le plénipotentiaire s'ingéniait à convaincre ce dernier qu'il fallait de leur part un grand effort et qu'ils n'avaient pour cela qu'à mettre en œuvre les ressources très réellement existantes chez eux; qu'autrement ils porteraient un grave préjudice moral à leur cause et qu'à prétendre s'abriter sous le mauvais état de leurs finances ils trahiraient tout simplement ou leur impuissance ou leur mauvais vouloir. Des raisons dilatoires du président du Congrès, telles que la répartition actuellement inégale des taxes entre les différents États, le long temps qu'il faudrait pour y obvier par un nouveau système de contributions, ne purent tenir devant l'argumentation de Gérard. Alors, écrit celui-ci [1], « on se rejeta à ne montrer d'espérance que dans les secours de l'Espagne »; et comme il répondait que dans ce cas il fallait y penser exclusivement, mettre de côté « de petites considérations de dignité et ne pas perdre en discussions superflues un temps dont tous les instants étaient précieux », Washington sembla, dit-il, « applaudir à ses arguments et à ses insinuations autant que son caractère infiniment froid, prudent et réservé permet de l'attendre de sa part ». Gérard, d'ailleurs, complète là ce qu'il avait mandé dans un pli précédent sur la sincère gratitude du généralissime envers la France, et il n'avait pas laissé échapper l'occasion de faire apercevoir que, devant des projets d'accroissement sans droit, qui aboutiraient à entreprendre sur les intérêts de l'Espagne ou à paralyser sa bonne volonté, les États-Unis verraient l'appui du roi leur manquer. Il continuait ainsi sur Washington ce rapport du 30 décembre : 1779.

Il ..... m'a beaucoup remercié de mes réflexions et de mes éclaircissemens; il m'a marqué respect et admiration pour le Roy, une confiance illimitée dans les dispositions de Sa M^té^ pour l'Amérique, et une grande

[1] Rapport du 30 décembre. (*États-Unis*, t. 7, n° 149.)

On trouvera à l'annexe II du présent chapitre, outre la partie du rapport du 12 décembre relative à l'entretien de Gérard avec la délégation du Comité, le passage du rapport du 30 concernant la conversation du plénipotentiaire avec Jay et Washington.

1779. délicatesse dans son attachement à l'alliance des États avec elle. Depuis que ce général est ici, je le vois tous les jours; il me paroit mériter, comme homme et comme citoyen, autant d'éloges que ses talens militaires. Je dois pour terminer cette relation, Monseigneur, vous dire que l'arrangement des États avec l'Espagne étant entré dans la revue que nous avons faite des affaires de l'Amérique, j'ai observé que l'Angleterre auroit vraisemblablement la plus grande répugnance à céder aux États-Unis des territoires qui ne font point partie intégrante des Colonies et des concessions qui forment le seul titre qu'elles invoquent elles-mêmes; que la dignité et l'intérêt de cette Couronne s'y oposoient également; que les États, n'ayant à cet égard qu'un simple droit de conquête, ne devoient naturellement pas s'attendre que leurs alliés fassent la guerre un jour de plus pour leur procurer un agrandissement étranger aux principes fondamentaux du système de notre union, acquisition désagréée et pleine d'inconvéniens pour l'Espagne. On a paru sentir vivement la force de cette réflexion, et j'espère que cela contribuera à déterminer les offres à faire à cette Couronne. M. Washington m'ayant demandé quelle compensation le Roy demanderoit si ses forces concourroient à la conquête du Canada, ma réponse a été que je l'ignorois, mais que j'étois convaincu qu'elle seroit analogue à la lettre et à l'esprit du traité d'alliance.

États-Unis, t. 5, n° 149.

C'est à la même date qu'à Versailles on faisait pour l'alliance de l'Espagne les sacrifices auxquels nous avons vu accéder le gouvernement de Louis XVI. On y agissait donc bien dans le sens de l'intérêt reconnu par les esprits politiques dignes de ce nom aux États-Unis. Trois mois plus tard, Washington, à qui son voyage à Philadelphie avait montré ces États près de leur perte, finissait comme il suit un des tableaux attristés que la situation lui inspirait : « Je ne vois rien qui puisse pré-« venir ce désastre, si ce n'est l'intervention de l'Espagne et le désap-« pointement de l'Angleterre du côté de la Russie. » Peu auparavant, il avait écrit à La Fayette à Paris : « Nous sommes heureux des assurances « et des preuves réitérées de l'amitié de notre grand et bon allié . . . . . « Nous nous flattons aussi qu'avant la même époque le roi d'Espagne

« et des Deux-Siciles aura pu être remercié comme allié des États- 1779.
« Unis[1]. » Ainsi se retrouvait, avec le général en chef, la politique véritable, celle qui se fonde sur la préoccupation des intérêts supérieurs et sur les vues rationnelles; on était loin de l'opposition pure et simple et de l'inimitié. De même dans la question du Canada. Les alliés ne sont point tenus de ne pas en appeler, les uns à l'égard des autres, à ce qu'ils croient prudent pour sauvegarder les intérêts différents qu'ils peuvent avoir. C'était le mobile nullement justifié, mais très légitime de Washington au sujet de cette entreprise, ramenée dans la pensée publique après l'insuccès de Rhode-Island. Le Congrès avait renvoyé à l'examen du généralissime le projet arrêté par son comité à la suite des conférences avec La Fayette, projet d'après lequel une campagne aurait été commune aux États-Unis et à la France l'été suivant. Dans sa réponse officielle, Washington était resté sur le terrain militaire. Il s'était borné à établir l'impossibilité de fournir les forces suffisantes, l'obligation dès lors de ne point s'exposer à tromper son allié en prenant des engagements avec lui. Mais un message confidentiel au président du Congrès accompagnait son pli, et là, après s'être excusé d'avoir « peut-être dépassé son rôle et entrepris sur les droits de l'Assemblée en formulant son opinion si nettement », il s'efforçait, par des motifs tout politiques, de faire écarter l'idée de cette campagne. Il montrait le danger d'offrir à la France la tentation de se rétablir dans un pays encore rempli de son souvenir, où parentés, coutumes, mœurs, religion, habitudes de gouvernement, tout

[1] Lettre à G. Mason, du 27 mars 1779, citée par Bancroft, *History of United States*, 1874, p. 208, et Circourt, t. I, p. 195, 196 : « Nothing will prevent it but the interposition « of Spain and their desappointed hope from « Russia. » — M. G. Bancroft, qui avait cité tout au long la lettre de Washington à Mason dans son édition de 1874, l'a beaucoup raccourcie dans l'édition de 1888, et en a particulièrement retranché (p. 318, 319) ce qui laisse voir la participation de cette puissance souhaitée par les États-Unis et atteste un peu, par suite, que nous n'avions pas le droit de ne point subordonner à ses intérêts les prétentions américaines, en sorte que nous aurions moins encore ce droit lors de la négociation définitive de la paix. La lettre à La Fayette se trouve dans Sparks, *Vie et Correspondance*, etc., t. VI, p. 191, et traduite dans le tome I des *Mémoires et Correspondances*, etc.

1779. la rappelait, un pays dont la possession lui rendrait de grands avantages perdus par elle, de sorte que la pensée de s'en ressaisir lui viendrait forcément. A coup sûr, disait-il, on n'avait pas à supposer un dessein aussi indigne à l'allié actuel de l'Amérique; mais les nations se conduisent par leur intérêt, non par leurs sentiments; l'Angleterre étant moins forte que la France et l'Espagne réunies, toutes les suggestions étaient à prévoir et la circonspection devenait une nécessité; La Fayette lui avait bien semblé être le seul auteur de ses propositions, mais savait-on si l'idée n'en venait pas du cabinet de Versailles, qui l'aurait adroitement présentée ainsi pour la faire mieux goûter, et si, d'ailleurs, un appel ne partirait pas des Canadiens eux-mêmes; si lui, général en chef, se montrait si préoccupé de telles craintes, c'est que « il croyait lire dans la figure de quelques personnes autre chose que le zèle désintéressé de simples alliés »; il ne voudrait donc pas augmenter le nombre des obligations nationales et demander une assistance nouvelle qui ne fût point indispensable[1]. C'est alors que le président Laurens lui avait répondu ce que l'on a lu au volume précédent, non seulement qu'il partageait cet avis, mais qu'il était au regret que par des emprunts on « donnât hypothèque à des puissances étrangères sur les États-Unis ».

Le gouvernement de Philadelphie n'en avait pas moins hésité à se déterminer, par considération pour La Fayette, avec lequel il avait été d'accord pour concerter le projet. Au commencement de décembre il avait donc demandé à Washington un nouvel avis secret, avec mission d'informer de cette hésitation et le marquis et Franklin. C'est après ce second avis que le général avait été mandé[2]. Ses expli-

[1] Lettre de Washington au président du Congrès : « Frédériksburg, 14 novembre 1778. » (Sparks, t. VI, p. 106; traduction Guizot, t. III, p. 413.) C'est une des lettres remarquables de Washington, au milieu d'une quantité d'autres. La correspondance de cet homme véritablement grand, lue à la place respective de chaque lettre dans le cours des faits, augmente encore l'admiration qu'inspire d'elle-même sa haute, droite et noble nature, autant que son jugement politique.

[2] Ce second avis confidentiel est daté ainsi : « Head quarters, Middlebrook, 13 décembre « 1778. » Il répondait à la lettre du président

cations levèrent les derniers scrupules, sous la condition qu'on se ré- 1779.
serverait de reprendre le plan si l'évacuation de New-York et de New-port par les troupes anglaises venait à rendre l'armée américaine libre de ses mouvements. Le comité s'était vu complètement approuver par le Congrès quand, résumant ses raisons devant l'assemblée, il s'était exprimé comme il suit :

. . . . . Votre commité est par conséquent d'opinion que la négociation en question, quelque désirable et quelque intéressante qu'elle puisse être, doit être différée jusqu'à ce que les circonstances rendent la coopération de ces États plus certaine, plus praticable et plus effective; que le ministre plénipotentiaire de ces États à la cour de Versailles, le ministre de France à Philadelphie, et le Mis de la Fayette seront respectivement informés que les opérations de la campagne prochaine devoient dépendre de la variété de contingences à naître tant de nos circonstances intérieures et de nos ressources éloignées, que des projets et des mouvemens de l'ennemi ; que le temps seul peut mûrir et marquer le plan qui devra être suivi. Qu'en conséquence le Congrès ne peut pas avec un dégré de confiance proportionnée à la grandeur de l'objet, décider de la praticabilité de sa coopération pour la campagne prochaine dans une entreprise pour l'émancipation du Canada. Que néanmoins on fera tous les préparatifs qui seront en notre pouvoir pour agir avec vigueur contre l'ennemi commun et qu'on embrassera avec ardeur tous les incidens favorables pour faciliter et hâter l'indépendance du Canada et son union avec ces États. Évènement que le Congrès a fortement à cœur, tant pour des motifs de politique relativement aux États-Unis, que par son affection pour ses frères du Canada.

États-Unis, t. 7, n° 3.

L'expédition officielle de cette pièce porte : « Le rapport précédent ayant été lu et dûment considéré, résolu que le Congrès adopte le dit rapport.[1] » Chargé de faire part à La Fayette et à Gérard de cette

du Congrès du 6 décembre. Voir à cet égard Sparks, édition anglaise, t. VI, p. 137. Washington disait en *post-scriptum* qu'il retenait sa lettre à La Fayette jusqu'à nouvelle instruction du Congrès.

[1] En Congrès, le 1er janvier 1779.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. solution, unanimement adoptée, le président Jay déclarait au plénipotentiaire français que « la crainte d'induire le roi en erreur et de ne pouvoir être prêt pour l'expédition avait déterminé ce parti, mais que le premier soin du Congrès serait toujours de mériter la confiance du roi [1] ». Répondant d'ailleurs aux observations échangées avec Gérard dans les entretiens précédents, il lui annonçait que l'on était bien décidé à « quelques expéditions capables d'opérer une diversion utile à la cause commune; que les efforts par lesquels le Congrès prouverait sa fidélité à l'alliance ne seraient bornés que par l'impossibilité des moyens », et il exprimait avec force « l'attachement de l'assemblée à cette alliance, sa ferme résolution d'en remplir les devoirs par reconnaissance autant que par intérêt, le sentiment profond qu'on avait de la générosité de Sa Majesté et des engagements si honorables pour les États-Unis contractés par elle dans le temps de leur plus grande détresse [2] ». On avait espéré que le marquis recevrait avant son embarquement et emporterait à Versailles ces assurances [3], qu'il était plus facile d'énoncer que de tenir. Le mandat était donné à Washington de préparer un plan d'opérations, et le 15 janvier, avant

[1] Ce sont là, à peu près textuellement, les termes du rapport officiel de Washington. Gérard résume ainsi ce rapport dans le sien en date du 20 novembre : « Je viens de lire une très « longue lettre du Gal Wasington dans laquelle « il discute le plan pour la conquête du Canada. « En voici en abrégé les résultats; que le Con- « grès ne doit point se compromettre et risquer « d'aliéner la confiance du Roi en faisant un « contrat national qu'il ne pouroit pas rem- « plir à la lettre; que les faits journaliers et « l'expérience prouvent que les ressources des « États ne sont pas suffisantes pour une entre- « prise et aussi hazardeuse et aussi dispendieuse; « que l'évacuation de New-York et de Rhod Is- « land malgré quelque apparence lui paroit in- « certaine; que tant que cette évacuation ne « sera pas exécutée, l'entreprise projettée sera « totalement impossible; mais que quand elle « auroit même lieu les difficultés locales, les « dépenses et la disette d'hommes rendraient « cette expédition supérieure aux efforts des « États-Unis. Le Gal Wasington propose en « conséquence de demeurer en liberté de faire « des entreprises que les circonstances et la « possibilité des moyens indiqueront. » (*États-Unis*, t. 5, n° 81.)

[2] Rapport de Gérard, du 4 janvier. (*Ibid.*, t. 7, n° 15.) Jay écrivit en même temps à La Fayette une lettre explicative qui est imprimée dans le *Journal secret du Congrès*, t. II, dans une note de Sparks, *ubi supra*, et dans la *Correspondance* de La Fayette, t. I.

[3] Gérard faisait savoir ce détail par quelques lignes de sa main, jointes le 5 janvier à son rapport du 4. (*Ibid.*, n° 17.)

de quitter Philadelphie, il en adressait le projet au comité[1], tout en ne croyant d'ailleurs aucune opération praticable. 1779.

Tout cela était d'accord avec les idées du gouvernement du roi. La dépêche écrite à Gérard le 18 novembre par M. de Vergennes, et qui était près de parvenir, louait ce dernier de n'avoir « ni approuvé ni condamné » le projet du Canada, lui disait que « sa conduite à cet égard avait été parfaitement conforme aux intentions de Sa Majesté et qu'il ferait bien de n'y rien changer, à moins que les circonstances ne l'exigeassent, auquel cas il aurait à prendre pour règle les restrictions indiquées dans ses instructions ». Le roi voyait deux motifs de continuer à suivre cette ligne : le premier inspiré des notions qu'il avait sur les obstacles par lesquels était attendue l'entreprise[2], le second tiré des conditions auxquelles nous étions maintenant obligés d'accéder pour obtenir le concours de l'Espagne, et qui impliquaient le maintien du Canada et de l'Acadie aux mains de l'Angleterre. Sur ce dernier point, toutefois, c'était confidentiellement que le ministre parlait : « Je vous confierai, mais pour vous seul. . . . . »; et il ajoutait que, sous réserve des changements que les circonstances apporteraient à cette opinion, nous avions toutes raisons d'y conformer notre conduite : « Loin que nous devions la contredire, elle est au contraire trop conforme à nos propres principes pour que nous ne nous efforcions point de l'inculquer adroitement aux Américains[3]. » Mais ceux-ci,

[1] Voir Sparks, *ubi supra*, p. 158.

[2] « Je ne sais, écrivait le ministre, si les « Américains forment sérieusement le projet « d'attaquer le Canada, mais, dans ce cas, « je doute qu'ils y réussissent; ils rencontre- « ront des obstacles dans la nature même de « l'entreprise, et il est à supposer que l'Angre « prendra des mesures pour la faire avorter. « Cependant les Américains auront raison de « faire des démonstrations propres à faire « prendre le change à la cour de Londres, « mais je pense que leurs soins et leurs efforts « doivent avoir la Nouvelle-Angre et les pro- « vinces voisines pour objet; car, quoique le « bruit se répande que l'Angre fait passer aux « Indes Occid^les^ un détachement des troupes « qu'elle a à Newyork, il n'en est pas moins « vraisemblable qu'elle tentera le sort d'une « nouvelle campagne sur le continent, et qu'elle « enverra pour cet effet un supplément de « troupes en Amérique. »

[3] « Je vous confierai, mais pour vous seul, « que l'opinion de l'Espagne est qu'il convien- « dra de conserver le Canada et l'Acadie à la

1779. plutôt que de revoir le Canada en la possession de la France, préféraient, comme Washington, que ces parties de l'Amérique restassent à l'Angleterre. Ils feront ultérieurement bien peu d'efforts pour les retirer des mains de celle-ci.

On voit que si dans le domaine des partis les rapports avec nos nouveaux alliés et protégés semblaient incertains, même près de s'aigrir, ils restaient droits et fidèles dans la sphère du gouvernement. Celui-ci en donna une preuve nouvelle au ministre de France; il l'associa à lui, en quelque sorte, et il n'y aurait sans doute rien de bien inexact à en rapporter un peu le mérite à la courte présence de Washington à Philadelphie. « Je pense, Monseigneur, » écrit Gérard à M. de Vergennes le même jour, 4 janvier :

Je pense qu'une fausse modestie ne doit pas m'empêcher de vous dire qu'on est convenu qu'on me communiqueroit les affaires politiques et qu'on me prieroit d'en donner mon avis. Cette résolution augmentant les moïens d'être utile au service a droit de me flatter infiniment.

Avisant à ses finances en vue de gager avec quelque apparence de sûreté un emprunt futur en Europe, le Congrès votait en même temps 15 millions de dollars d'impôts et suspendait le cours de deux des papiers-monnaie précédemment émis[1]. Le général en chef s'était efforcé de l'amener à payer, à faire vivre et à vêtir le peu d'armée qui lui restait, à augmenter en outre l'importance de ce reste de forces[2], et l'assemblée y pourvoyait, au moins dans une certaine mesure, par des votes formels. Washington n'en était pas moins rentré à son quartier général avec de vives inquiétudes sur la situation qu'il

« Grande-Bretagne; vous sentirez de vous-même « que loin que nous devions la contredire,..... « Mais, je le répète, c'est aux circonstances « à consolider ou à modifier nos vûes. » (*États-Unis*, t. 5, n° 78.)

[1] Rapport de Gérard, du 10 janvier. (*Ibid.*, t. 7, n° 33.)

[2] Il faut voir, à cet égard, la correspondance de Washington avec le Congrès avant et pendant son séjour à Philadelphie.

laissait à Philadelphie. Difficilement on égalerait l'affliction patriotique avec laquelle il en indiquait déjà les dangers avant de se rendre auprès du Congrès, et les accents poignants que lui arrachaient les faits dont son séjour au centre des intrigues l'avait rendu le témoin. Il faut relire ses lettres de cette époque à Reed, de Pensylvanie, à Harrisson et à Mason, de Virginie, à Waren, de Massachusets[1], pour comprendre à quel degré d'insuffisance politique et de dissolution des premiers liens la médiocrité des membres du Congrès, la recherche du lucre et des positions lucratives, les rivalités de personnes et d'intérêts, le personnalisme de plusieurs États ou leurs calculs égoïstes, l'oubli du devoir national chez les citoyens qui auraient dû en donner l'exemple, réduisaient alors l'Amérique. Ce fut un bonheur pour les États-Unis, dans les périlleuses années de leur naissance, que la parole émue de ce grand homme vînt, par-dessus les animosités, les embûches, les défaillances, sans une minute d'égarement alors même que l'égarement eût presque été légitime, sans l'ombre de la pensée, alors que les pouvoirs étaient le plus compromis, de peser autrement qu'avec la raison et le dévouement sur l'assemblée qui les réunissait tous, ce fut leur bonheur que cette parole, sensée comme le jugement lui-même, d'une éloquence où la chaleur naissait sans artifice, par l'abondante justesse et la gravité des raisons, par leur sincérité profonde, par l'abnégation de tout calcul et de toute ambition, vînt rappeler et entretenir chez les acteurs du premier moment et raviver chez leurs successeurs les sentiments et les vues qui avaient fait entreprendre la révolution, qui pouvaient seuls la conduire utilement et la faire triompher. C'est l'honneur de l'ère des peuples, ouverte par cette révolution à la suite de l'ère des monarques, qu'à son aurore se soit rencontré un tel homme, d'origine ordinaire et de vie commune. Juste à l'heure où, avec cette conviction pressante, il 1779.

[1] Lettres des 27 novembre, 12, 18 et 30 décembre 1778, 27 et 31 mars 1779, dans Sparks, tome VI, et dans la traduction Guizot, tome IV, où toutes ne sont pas traduites, notamment celle du 27 mars à Mason, la plus réellement éloquente peut-être.

1779. conviait les fondateurs des États-Unis à se grouper de nouveau pour empêcher leur ruine, un grand péril militaire était révélé. A la fin de janvier, comme Washington retournait à son camp de Middlebrook, le Congrès demandait à Gérard le concours de l'escadre et des forces du comte d'Estaing sur les côtes de la Géorgie, déjà envahie par les troupes anglaises, qui menaçaient du même sort la Caroline méridionale.

L'heure était prochaine, toutefois, où les adversaires que nous avions dans le Congrès saisiraient d'essentielles occasions, nous dirons les plus essentielles qui pussent se présenter entre eux et nous, non seulement de différer de sentiment, mais de nous montrer leurs dispositions hostiles. Leur antipathie sera favorisée alors par l'inconsistance survenue dans l'assemblée des États-Unis et par le manque de direction qui s'y accusera. Peu de jours après l'instant où nous sommes, notre plénipotentiaire avait reçu de Versailles la dépêche du 6 octobre, lui donnant mission de pressentir le gouvernement de Philadelphie sur les conditions auxquelles ce gouvernement se prêterait à la paix sous les auspices du roi d'Espagne. Aussitôt s'était engagée entre nous et le Congrès une négociation qui ne fait guère honneur au gouvernement des assemblées et en fait moins encore aux dispositions de certains Américains de cette époque. Ceux d'aujourd'hui connaissent peu cette négociation par le détail, contenu qu'il est presque uniquement dans nos archives et plus qu'abrégé dans les leurs[1]. Elle allait susciter chez nos alliés des prétentions et des exi-

[1] M. Bancroft, dans le chapitre IX du tome X de son édition de 1874 et, depuis, dans le chapitre correspondant et plus développé de son édition de 1888 (ch. XXI, t. V), a essayé de présenter, mais a plutôt, simplement, relaté la partie de ces négociations qui se rapporte à l'année 1779. Son exposé est sans vérité déjà à cause de sa brièveté. Il ne laisse voir ni les circonstances, ni les motifs, ni les raisons cachées de ce qui se passa. Il n'est, en outre, exact ni dans les dates ni dans la suite ou l'agencement des faits ni, souvent, dans les faits eux-mêmes. Les rapports de Gérard, au contraire, qui se succèdent quelquefois de jour en jour, donnent un tableau animé, complet, dans lequel les choses ressortent et s'expliquent. M. Bancroft aurait-il tenu à n'emprunter à peu près rien à ces rapports, qu'il a pourtant lus dans nos archives des Affaires étrangères? — Gérard ayant emporté de Phila-

gences marquant un changement notable dans leurs rapports avec nous. Ces prétentions et ces exigences serviront de prétextes et de moyens aux partis qui les divisaient. Elles nous mettront aux prises avec ces partis et nous serons, en définitive, la dupe de celui à l'animosité duquel les sentiments anglais servaient, dans ce moment, d'arme contre ses rivaux ou ses adversaires. Les communications de Gérard à son gouvernement sur ce sujet sont multipliées et étendues. Il explique comme il suit, dans l'une d'elles, pourquoi il n'a pas voulu les restreindre : « J'entre peut-être dans des détails superflus, « mais il me semble que dans une affaire aussi majeure, la première « que nous traitons avec le Congrès, les choses en elles-mêmes minu- « tieuses ne sont pas indifférentes[1]. » Les mêmes raisons légitimeront les développements dans lesquels nous allons entrer à la suite du ministre de France. 1779.

delphie ses minutes, lors de son retour (elles forment le tome 6 de la *Correspondance des États-Unis*), les écrivains américains n'ont pas pu en trouver trace à la légation française de Washington.

[1] Rapport du 4 mars 1779, *in fine*.

ANNEXES DU CHAPITRE PREMIER.

I

RENSEIGNEMENTS DE GÉRARD SUR LE CONGRÈS, SUR LES PARTIS ET SUR L'INTERPRÉTATION QUE CES PARTIS DONNAIENT AU TRAITÉ D'ALLIANCE.

GÉRARD À M. LE COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 4 8bre 1778.

. . . . . .

. . . . . .

Du 17 octobre.

. . . . . .

... Les gazettes de Philadelphie rapportent deux résolutions prises par le Congrès, dont la première contient le serment à prêter par tous ceux qui tiendront un office de ce corps; l'abjuration du roi d'Angleterre y est exprimée et il semble qu'on approuve assez généralement pour un office public ce qu'on trouve superflu pour un simple citoyen. La seconde est un renouvellement de l'invitation faite aux États d'interdire les danses, les spectacles. Le jour même que cette résolution fut publiée, il y eut spectacle public représenté par des officiers de l'armée et des citoyens Wighs. Le lendemain le gouverneur de Philadelphie donna un bal à une assemblée nombreuse. Le Congrès sentant que sa simple recommandation ne pouvait faire loi, voulut renforcer la sienne en déclarant incapable de tenir aucun emploi de sa part tout officier qui joueroit ou assisteroit à des spectacles. D'un autre côté, les provinces de Maryland, Virginie et Caroline septentrionale regardent les courses de cheval comme une affaire nationale. Ce sont les députés du Nord, qu'on appelle le parti Presbitérien, qui s'amusent à faire ces loix morales pour tenir *leur influence* et leur rigorisme en exercice. Ils vouloient porter celle-ci dès la St Louis, mais les sar-

casmes de quelques membres du Sud les avoient arrêtés; le départ de ceux ci pour leur assemblée a présenté à leurs antagonistes une occasion dont ils ont profité, et on est porté à croire que ce n'est pas le seul parti qu'ils en tireront, à moins que le défaut d'un nombre suffisant de membres les en empêche. Aujourdhuy la séance du Congrès a été nulle par cette raison. C'est cette assiduité des chefs Presbitériens qui fonde en grande partie leur ascendant. Les autres membres les plus éclairés s'éloignent et ne veulent pas lutter contre ce qu'ils appellent une cabale; mais je crains bien qu'à la longue cette opposition n'ait des suites sérieuses pour toutes les affaires intérieures. Il m'est évident que c'est à cette source que sont dus les délays qu'éprouvent depuis que je suis ici différens objets intéressants, nommément l'expédition des lettres de créance et les instructions pour le ministre plénipotentiaire des États-Unis en France. . . . . .

. . . . . Un membre représenta mercredi dernier en plein Congrès le tort qui résultoit pour la République du mélange qu'on fait des affaires générales avec les intérêts des particuliers, et il proposa la loi qu'un membre du Congrès ne pourroit accepter aucun emploi lucratif ni pour lui ni pour ses plus proches parents pendant qu'il seroit en fonction ou six mois après. Cette motion a été rejettée, mais on compte s'en prévaloir pour démasquer aux yeux du public les personnages qu'on avoit en vue. C'est malheureusement une voye ouverte aux mauvais comme aux bons citoyens. Je crains que les délays que M. Deane continue d'éprouver ne le conduisent à embrasser cette voye. Gémir de ces maux est tout ce que je puis, car pour y remédier il faudroit s'attacher un parti et il n'en existe point d'intermédiaire dans le Congrès au moment actuel. Peut-être les nouvelles élections en révoquant un ou deux hommes pourront amener un changement de scène. . . . . .

. . . . . .

États-Unis, t. 5, n° 8.

A Philadelphie le 4 décembre 1778.

Monseigneur,

Le Congrès qui a recommandé si fortement à ses commissaires et à son ministre plénipotentiaire en France d'obtenir l'aveu du ministère de S. M. relativement à l'intention de faire don aux États de l'artillerie et des munitions fournies par M. de Beaumarchais ne m'en a fait parler icy que très légèrement. J'ai été d'ailleurs frappé de ce qu'on traitoit cette affaire, plutôt comme le payement d'une dette contractée que comme un bienfait qu'on sollicitoit ou qu'on attendoit de la générosité du Roi. J'ai consideré d'un autre côté que les arrangemens qui ont été pris pour la fourniture

IMPRIMERIE NATIONALE.

de l'escadre du Roi ont été dispendieux et les moyens de faire des remises difficiles. Il m'a paru en conséquence que c'étoit le cas de ménager les finances du Roi et de ne faire aucun usage du pouvoir que vous aviez bien voulu me confier de renoncer à cet objet de créance. J'ai d'après ces réflexions, Mgr, insinué à M. le Président que le Congrès trouveroit un grand avantage à la compensation dans son compte avec S. M^té^ puisqu'il épargnoit les frais et les dangers attachés à la fourniture des marchandises de retour. Cette insinuation a été débattue au Congrès. Beaucoup de membres tiennent à l'opinion enfantée par les assertions de M. Arthur Lee et je serois bien étonné qu'on prît un parti avant d'avoir reçû vôtre réponse; mais en attendant il m'a paru que mon insinuation pouvoit préparer une compensation utile aux finances de S. M^té^ et contribuer à guérir le Congrès des fausses notions que M. Lee leur a données. J'avoue, Monseigneur, que je n'ai aperçu aucun inconvenient dans ma démarche, puisque l'issue dépendra toujours de la détermination du Roi. La seule objection qu'on m'a faite, c'est que ce seroit déceler les secours secrets que la France a donnés aux États-Unis; mais j'ai répondu que cet inconvénient pouvoit être facilement évité, en convenant simplement que le Roi se chargeroit de satisfaire le Sr Beaumarchais, et que les États-Unis recevroient sa décharge pour argent comptant.

Le Congrès s'assemble maintenant deux fois par jour pour s'occuper de ses finances. L'objet de cette dépêche interressant le ministere de la marine, j'espère, Monseigneur, que vous voudrez faire agréer à Mgr de Sartine qu'elle lui soit commune à vous.

États-Unis, t. 5, n° 97; quadruplicata.

A Philadelphie le 6 décembre 1778.

. . . . . .

. . . . . Je ne suis pas à portée, Mgr, d'arrêter le cours de tant d'irrégularité, car on se garde bien de me confier ministeriellement ces mistères et ces manèges; on a même rejetté les motions qui ont été faites plusieurs fois de me consulter sur des objets dont je devois avoir connoissance; mais j'ai pris occasion des affaires de M. de Beaumarchais pour faire entendre clairement que tous les secours accordés par le Roi aux États-Unis ont été payés aussitôt que promis, que j'avois lieu de croire que ni le Roi ni ses ministres n'avoient pas pris d'autres engagements et que le Roi soutenant pour la cause commune la plus grande partie du fardeau d'une guerre dispendieuse avoit besoin de toutes ses ressources. J'aurois désiré, Mgr, de me trouver en mesure de vous épargner les discutions dés-

agréables que les assertions indiscretes de M. Arthur Lee occasionent, mais j'ose croire que vous jugerez que cela ne m'étoit pas possible; j'ai d'ailleurs évité de prendre parti entre Mrs Lee et leurs antagonistes. Ceux ci croïoient que leur crédit avoit fort diminué dans leur État, mais M. Richard Henri Lee s'etant rendu en Virginie l'a si bien rétabli qu'on croit que la situation et la persévérance du Congrès à refuser une audience décisive à M. Deane l'ont fait sortir des bornes qu'il sembloit s'être prescrites. Vous verrez, Mgr, dans la Gazette du 5 de ce mois son *Adresse aux citoyens Américains;* il l'a publiée sans m'en prévenir de peur que je ne l'en détournasse. Il justifie sa demande par la nécessité d'éclairer le public sur les opérations, les liaisons et le but de Mrs Temple et Berkenhoust, dont vous vous rappellerez sans doute l'histoire. L'arrivée à Philadelphie du premier de ces émissaires a animé le zèle de M. Deane, et je lui dois la justice que, relativement à la France, ses sentiments sont purs. Il m'a assuré, et cela m'a été confirmé d'ailleurs, que M. Temple, depuis qu'il est ici, tient les mêmes propos qu'avoit tenus le docteur Berkenhoust sur une réconciliation prochaine. Il ajoute que le mois de janvier ne se passera pas sans qu'il y ait ici un plénipotentiaire anglois. Les liaisons de ces personnages avec M^d Shelburne peuvent guider pour apprécier leurs démarches. Le Sr Temple a obtenu d'être admis au serment dans l'État de Massachusets, sa patrie, et qui l'a même muni de lettres de recommendations. Il est d'autant plus dangereux qu'il jouit de tous les droits du citoyen. Il a faussement annoncé qu'il avoit des affaires à suivre ici. Des membres zélés du Congrès ont dénoncé sa venüe et proposé des mesures de précautions. M. Samuel Adams soutient fortement que M. Temple a les meilleures intentions et on ne peut trop prévoir que le Congrès se trouve en mesure d'agir contre lui.

Je reviens aux pamphlets de M. Deane; vous serez frapé, Mgr, des sentimens qu'il attribüe à M. Richard Henri Lee relativement à la prétendüe idée de traiter avec l'Angleterre sans la France, si la cour de Londres ne nous déclaroit pas la guerre, de l'usage que le docteur Berckenhoust a fait de sa confidence et du départ subit du gouverneur Johnstone, immédiatement après ses entretiens avec cet émissaire . . . . . .

Les principes soutenus par M. Lee, dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte dans le tems, ignorant alors l'auteur mais le soupçonnant, annoncés publiquement, me paroissent de nature à n'être pas passés sous silence; l'occasion me paroît favorable, d'ailleurs, pour faire expliquer le Congrès sur cette matière de la manière la plus positive pour contenir tous ses membres, d'autant qu'il me paroît très possible et même apparent que le Roi continuera sans une déclaration formelle la guerre que les Anglois ont commencé à lui faire. Ma démarche doit faire impression dans

la conjoncture actuelle. J'avoüe, Mgr, qu'après y avoir réfléchi murement, je n'y vois que des avantages. La tournure que je me propose de prendre, c'est de dire au président et de le prier de rendre compte à son corps de la crainte que j'ai que ces détails n'inspirent en Europe des défiances sur l'unanimité du Congrès et la fermeté de ses principes; que je serois fâché que de pareilles impressions passassent la mer sans y opposer une antidote; qu'abandonné aux raports et à des assertions particulieres, je courrois risque de m'égarer et d'induire ma Cour en erreur; qu'ainsi je désirois pour l'intérêt des États-Unis et pour celui de la cause commune que le Congrès rende au Roi un compte satisfaisant sur ces objets délicats. C'est avec bien du regret, Mgr, que je morcelle quelquefois mes relations sur des objets dont je devrois peut être attendre le résultat pour vous en exposer tout l'ensemble à la fois; mais le progrès des affaires est souvent si lent et les occasions si incertaines que je vous dois compte de l'état des choses au moment où je puis vous écrire.

Je crains d'ailleurs que la Gazette du cinq ne paroisse en Europe sans être accompagnée des détails que je viens d'avoir l'honneur de vous faire.

Je suis, etc.

États-Unis, t. 5, n° 104.

A Philadelphie le 7 décembre 1778.

Monseigneur,

J'ai executé la démarche dont j'ai eu l'honneur de vous prévenir par ma dernière dépêche. M. le President a très bien accueilli mes observations. Je lui ai rappelé qu'il m'avoit détourné de demander la révocation du passage erroné de l'écrit de M. Drayton, mais que la même doctrine soutenue par un membre distingué du Congrès et liée à des évènements aussi surprenants que l'histoire de Mrs Temple et Berkenhout, me faisoit vivement désirer que le Congrès voulût me faire connoitre sa façon de penser à cet égard. J'ai ajouté la réflexion que tant que la cour d'Ang^re^ nourriroit les espérances que les notions portées par le gouverneur Johnstone et la liberté accordée à M. Temple auront confirmées, d'amener les États-Unis à une négociation séparée, ou même de les induire à des conditions incompatibles avec leur indépendance et avec leurs engagements, cette cour ne penseroit pas sérieusement à reconnoitre l'indépendance de la seule manière convenable, par des traités concertés avec la France. J'avois d'ailleurs, Monseigneur, reservé pour quelque circonstance favorable la confidence que vous m'avez autorisé de faire de l'espece de négociation conciliatoire dont l'Espagne s'étoit chargée et du refus que le Roi a fait de retirer sa déclaration, et j'ai déclaré que le Roi s'attendoit en toute occurence à un retour le plus parfait de la part des États-Unis; mon récit a été accompagné de

réflexions qui m'ont paru propres à faire sentir mieux le prix de la fermeté de S. M. qui préfère l'intérêt des États-Unis et l'exécution de ses engagements à l'arrangement avantageux que l'Ang^re^ lui a souvent proposé et au prix duquel cette cour achèteroit plus que jamais la neutralité de la France. Toutes ces considérations m'ont paru frapper M. Laurens qui m'a témoigné penser en général comme moi à ce sujet. Il a gémi sur la manière dont l'affaire de Mrs Temple et Berkenhout a été conduite en m'assurant néanmoins qu'il étoit fermement persuadé que le premier de ces émissaires ne trouveroit pas un seul membre du Congrès qui prête l'oreille à ses insinuations, qu'il croyoit être assuré des dispositions de M. Samuel Adams lui-même malgré la chaleur de l'intérêt personnel qu'il prend à M. Temple. Il me pria de lui dire mon sentiment sur cet émissaire; je n'hésitai pas à lui déclarer que sa présence seule à Philadelphie compromettroit la dignité et la réputation du Congrès et produiroit toutes sortes de mauvais effets en France, en Angleterre et dans toute l'Europe. M. le Président a saisi toutes mes réflexions, et m'a fait espérer que sous peu de jours on trouveroit moyen de faire partir cet émissaire. Il sera très zélé parce qu'il voit avec chagrin que l'État de la Caroline méridionale a reçu les Srs Williams et Gogdson, riches propriétaires de cet État, qui s'étant réfugiés en Angleterre ont été renvoyés à Charlestown dans un vaisseau parlementaire et qui, avant d'être admis, ont abjuré le roi d'Angleterre; on regarde ces caractères comme très dangereux, et on voudroit expulser deux hommes qu'on suppose avoir la dispense politique de prêter tous les serments pour parvenir à leur but. Quant à la doctrine que j'attaquois, Mgr, M. Laurens m'a affirmé que c'étoit l'opinion d'une tête qui ne tiroit à aucune conséquence. Il a cherché toutes sortes de moyens pour éluder ma demande, mais j'y ai persisté et je compte qu'il la portera incessamment au Congrès.

Ce corps n'a pas encore pris de résolution sur l'offre que j'ai faite d'encourager par une prime les armateurs de l'Est à croiser sur Halifax.

On a appris ici avec grand plaisir que les ratifications du Congrès sont arrivées à Versailles, que les deux articles relatifs aux mélasses ont été omis et que les ratifications du Roi alloient être expédiées.

Le jugement dont je rends compte en clair dans l'affaire du général Lee, a été déterminé par des considérations personnelles. Un membre principal du Congrès m'en a fait l'aveu. La crainte de dégoûter le Gal Washington et les officiers généraux formant le conseil de guerre, a été la principale de ces considérations. On est assez généralement persuadé que ce général tient toute l'armée dans sa main, et que s'il quittoit le commandement, la plus grande partie se débanderoit. Il use de cet ascendant avec tant de modération et de patriotisme que ses ennemis mêmes ne trouvent pas dans sa conduite de quoi accréditer les frayeurs vagues qu'ils cherchent à inspirer

sur les dangers qu'une république court de la part d'un chef d'armée aussi aimé et aussi accrédité.

Je suis, etc. *États-Unis*, t. 5, n° 111.

A Philadelphie le 10 décembre 1778.

Monseigneur,

Ayant aperçû dans mes entretiens avec le président du Congrès que malgré la conformité de ses sentiments avec les miens il avoit quelque répugnance de porter ma demande au Congrès par ménagement pour M. Lee et qu'il cherchoit à me faire contenter de ses informations personnelles, j'ai pris le parti de lui écrire la lettre dont copie est ci-jointe, mais je le priai fort en la lui remettant d'assûrer le Congrès, qu'ainsi que j'en avois dejà donné des preuves toute personalité étoit loin de ma pensée. Ma démarche antérieure eut tout le succès que je pouvois en attendre. On a reconnu unanimement la justesse de mes observations; on a formé un comité pour fixer la manière de satisfaire à ma demande. Un assez grand nombre de membres du Congrès m'en ont parlé, les uns ensemble les autres séparément. Tous m'ont assûré, qu'ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le mander dans le tems, l'assertion de M. Richard Henry Lee avoit été accueillie avec mépris et indignation; que la pluralité même des délégués de son État et de ceux de Massachusets, malgré l'influence de M. Samuel Adams, pensoient comme le Congrès que le principe dont il s'agit seroit une infraction manifeste de l'alliance et qu'elle déshonoreroit à jamais les États-Unis; que le Congrès étoit résolu de ne rien laisser ignorer de ce qui pouvoit intéresser l'alliance ou servir à se concilier la confiance du Roi et de son ministère. Deux membres me protestèrent qu'ils ne laisseroient désormais passer un seul propos équivoque sur ces matières sans demander aussitôt que l'opinion des membres et leurs noms fussent rendus publics pour les livrer au ressentiment de la nation. Le député de la Caroline septentrionale qui siège dans le Congrès depuis sa naissance m'a assûré que son État qui avoit été le plus éloigné à accéder à la déclaration de l'indépendance y étoit aujourdhuy tellement attaché ainsi qu'à l'alliance que celui qui s'exposeroit à lui proposer quelque modification ne le feroit qu'au péril de sa vie. Il a ajouté qu'il me garantissoit que l'État de Virginie dont il connoissoit les sentiments est entièrement dans les mêmes dispositions. Un des députés du Maryland m'a confié que son État les partageoit tellement qu'ils avoient ordre de faire tout ce qui seroit en leur pouvoir pour m'en convaincre et de m'expliquer les motifs qui l'empèchent d'acceder à la Confédération; je reprendrai ci-dessous ce dernier objet.

Quant à M. Temple tous ces délégués m'ont dit que le Congrès pensoit absolu-

ment de même que moi sur cet émissaire et sur sa présence à Philadelphie, qu'on sentoit que c'étoit un des moïens que l'Angleterre emploïoit pour semer entre la France et les États-Unis des semences de défiance et de mésintelligence; ils m'ont affirmé qu'il n'y avoit pas deux hommes dans le Congrès capables d'écouter aucune des propositions de M. Temple, mais que la conduite de l'État de Massachusets gênoit leur résolution. Quelques délégués m'ont consulté sur la manière dont on pourroit s'en défaire; que les faits allégués par M. Deane avoient tellement irrité le public de Philadelphie que plusieurs des citoyens les plus considérables avoient offert la tête de la bourgeoisie pour saisir cet émissaire et le conduire avec ignominie hors du district de la ville; qu'au reste on veilloit exactement sur toutes ses démarches et qu'à la moindre prise qu'il donneroit on séviroit contre lui. . . . . Les personnalités qu'on reproche au Congrès et dont vous avez déja vu, Mgr, tant d'effets sont sur le point d'en produire de plus considérables et publiques. On m'a confié que l'armée alloit adresser à ce corps une pétition pour demander que ses portes soient ouvertes lorsqu'on traiteroit des matières qui peuvent l'intéresser. Un grand nombre d'autres citoyens sont disposés à faire soit par des démarches formelles, soit par des clameurs du public la même demande pour toutes les matières, à l'exception de celles qui concerneront la politique et les opérations militaires ou maritimes. Les dénonciations faites par M. Deane contribuent à développer le germe qui existoit déjà à cet égard; au surplus l'écrit de ce commissaire ne déplait pas à la pluralité des membres du Congrès, fatigués et honteux de l'ascendant qu'ils ont laissé prendre au parti dont Mrs Richard Henri Lee et Samuel Adams sont les chefs. Le public même paroit savoir gré à l'auteur des révélations que cet écrit contient et on ne lui reproche que d'avoir donné l'exemple au lieu de l'attendre; plusieurs personnes considérables se disposent à l'apuïer par des écrits. On ajoute aux particularités concernant Messrs Lee que celui qui se distingue par le nom de William est encore dans l'almanach de la cour de Londres de 1778 comme aldermann, ce qui assure positivement, dit-on, qu'il a suppléé d'une manière quelconque aux formalités que la continuation de cet office exige dans l'absence du titulaire.

M. Lightfoot Lee qui est venu remplacer M. Richard Henri pendant le voïage de celui-ci en Virginie, a fait une réponse très foible insérée dans la *Gazette* d'hier; c'est le dernier des quatre frères. Je suis fort bien avec lui depuis ma lettre au président. Je conçois très bien que la crainte de me voir prendre un parti contiendra mieux que des démarches quelconques. Je ne puis que me louer infiniment des procédés de M. Richard Lee qui, étant président du comité de la marine, s'est porté avec zèle à tout ce que j'ai demandé pour le service de l'escadre et je suis convaincu que

ce n'est que par la faute des subalternes et faute d'arrangement de subordination que tout n'a pas été exécuté comme je l'aurois désiré. . . . . .

États-Unis, t. 5, n° 115; triplicata.

GÉRARD À M. LAURENS, PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

Du 7 décembre 1778.

J'ai eu l'honneur de vous exposer les motifs de l'embarras où je suis pour transmettre à ma Cour des notions relativement à certains personnages fortement soupçonnés d'être des émissaires de la cour de Londres, ainsi que concernant la doctrine de la liberté que l'on prétend que les États-Unis ont conservée de traiter avec cette puissance séparément de leur allié tant que la Grande-Bretagne n'aura pas déclaré la guerre au Roi mon maître. Je vous ai témoigné combien il étoit éloigné de mon caractère de m'arrêter aux bruits publics et aux rapports de particuliers quelconques en matière aussi grave que délicate et le désir que j'aurois que le Congrès voulût bien me fournir lui-même les moyens de prémunir ma Cour et par elle tous les amis présents ou futurs des États-Unis en Europe contre les impressions que ces notions pourroient produire. Elles me paroissent surtout dangereuses relativement à l'Angleterre, où elles nourriront l'espérance de semer la division domestique dans le sein des États-Unis et de les séparer de leur allié en annulant ainsi les traités conclus avec lui. Il semble en effet que tant que cet espoir subsistera, l'Angleterre ne pensera pas sérieusement à reconnoître votre indépendance sur le pied exprimé par le traité de Paris. Votre zèle, M., pour votre patrie et pour le maintien de l'harmonie si heureusement établie m'est trop connu pour ne pas espérer que vous voudrez bien rendre compte au Congrès de cet objet que ma sollicitude pour tout ce qui intéresse le maintien de la réputation de l'alliance me fait regarder comme très important. Je suis persuadé, Monsieur, que vous aurez en même tems la bonté d'informer le Congrès de la preuve de fermeté et d'attachement aux intérêts des États-Unis, à la cause commune et à l'alliance, que le Roi mon maître a donné en rejettant l'ouverture que la cour de Londres a faite par le canal de l'Espagne.

GÉRARD.

MÉMOIRE DE GÉRARD.

Le ministre plénipotentiaire ne peut se dispenser de déférer au Congrès des États-Unis les passages sous lignés dans les deux gazettes cy jointes en date du 2 et du 5 de ce mois. Il ne doutte pas que le Congrès ait été indigné des assertions indiscrettes que ces passages contiennent et qui compromettent également la dignité et

la réputation du Roi mon maitre et celle des États-Unis. Ces assertions deviendront entre les mains des ennemis de la cause commune une arme d'autant plus puissante et plus dangereuse que l'auteur est officier du Congrès et qu'il se prévaut de sa position pour donner du crédit à ses opinions et à ses affirmations.

Le ministre susdit se repose entièrement sur la prudence du Congrès pour prendre les mesures convenables à la circonstance. Il n'a pas dépendu de lui que l'auteur ne réparât lui même le mal qu'il a fait, le ministre plénipotentiaire ayant taché de lui faire sentir ses torts lorsque la première de ces gazettes a paru dans le public.

A Philadelphie le 6 janvier 1779.

États-Unis, t. 5, n° 115; triplicata.

GÉRARD AU PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

A Philadelphie le 10 janvier 1779.

Monsieur,

Je ne puis me dispenser de présenter au Congrès les observations frappantes qu'occasionne le délai qu'éprouve la réponse à ma représentation du commencement du mois passé. Déjà les ennemis de la cause commune le représentent comme une preuve de la diversité des opinions qui règnent dans le Congrès, comme s'il pouvoit exister une contrarieté de sentimens sur un objet aussi simple, et sur une question si claire que la révoquer en doute seroit en même temps compromettre la solidité et même l'existence de l'alliance. Personne au monde, Monsieur, n'est assurément plus éloigné que moi d'adopter des soupçons qui seroient aussi funestes à la cause commune; mais j'ai eu l'honneur d'expliquer les motifs qui sollicitent le Congrès de donner à ce sujet une déclaration promte, formelle et cathégorique. Il sait que les opinions erronées deviennent plus difficiles à détruire lorsqu'elles ont eu le tems de s'enraciner dans les esprits. On veut alors remédier au mal, mais il se trouve fait sans retour. La plus grande partie de ces réflexions est applicable également à la dénonciation que j'ai eu l'honneur de faire au Congrès le 7 de ce mois et j'attens avec impatience des réponses qui puissent tranquiliser ma Cour contre les efforts que les ennemis feront pour tirer des faits dont il s'agit des inductions facheuses contre les alliés et l'alliance, efforts dont le Congrès seul peut éviter les dangers. Mon zèle et mon respect ne me permettent pas de lui dissimuler des appréhensions qui ne lui paroitront que trop fondées et dignes de son attention.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Ibid., n° 119.

IMPRIMERIE NATIONALE.

GÉRARD AU COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 10 janvier 1779.

. . . . . .

. . . . . Les inconvenients, Mgr, attachés à la licence de la presse, commencent à s'étendre ici comme dans tous les pays où elle est établie. L'animosité a conduit M. Payne secrétaire du comité des affaires étrangères, qui a pris la plume contre M. Deane, a insérer dans la feuille du 2 de ce mois l'assertion scandaleuse que les secours fournis par M. de Beaumarchais avoient d'abord été promis comme un présent, et qu'il en avoit la preuve par écrit dans sa possession. J'ai trop vivement senti les consequences de cette fausseté pour ne pas chercher les moyens d'y obvier.

Comme j'avois toujours été bien avec M. Payne, j'ai pris le parti de l'aller trouver moi même pour l'engager à rétracter son assertion et redresser son erreur de manière à ne laisser subsister rien de ce qui pourroit fonder quelque imputation contre la France. J'eus bien de la peine à le convaincre de son tort et il me promit qu'il le répareroit dans sa première feuille; mais à mon grand étonnement et à mon grand déplaisir il n'y dit rien qui fût capable de détruire l'impression de sa fausse assertion. Je me crus alors dans la nécessité de déférer son écrit au Congrès. On n'avoit pas attendu jusque là à m'en témoigner de l'indignation; il n'entretient plus le moindre doute sur la réalité de cette affaire, et le jour même de la publication du papier, il s'occupoit des moyens de faire honneur à cette créance, en laissant au choix du Roi d'en compenser une partie quelconque avec une partie de ce que Sa M^té^ doit aux États pour les subsistances fournies à son escadre. Au surplus, Mgr, tout le monde m'assure que Mrs Lee et Samuel Adams ont empeché M. Payne de me donner la satisfaction que j'avois demandée. Malgré les efforts de ce parti, ses affaires pourroient bien empirer, s'il est vrai, comme on l'assure positivement qu'il est arrivé icy un Américain qui a travaillé chez un négociant de Londres ami de Lee, et qu'il y a vu une lettre de M. William Lee qui aux instances qu'on lui faisoit de résigner sa cotte d'aldermann, répondoit qu'il la gardoit pour l'intérêt de l'Angleterre et de l'Amérique et qu'il la reporteroit à Londres avec honneur et profit pour les deux nations.

États-Unis, t. 7, n° 33.

A Philadelphie le 17 janv^r^ 1779.

Monseigneur,

Les pièces jointes à cette dépêche sont relatives à deux résolutions du Congrès

sur quelques passages de trois écrits qui ont paru dans les gazettes de Philadelphie en datte du 3 décembre et 5 janvier.

Les expressions scandaleuses et les assertions fausses et calomnieuses que j'ai trouvées dans ces pièces, m'ont paru également compromettre la vérité, la dignité du Roi et celle des États ainsi que la réputation de l'alliance. J'ai cru devoir en conséquence exciter l'attention du Congrès sur tous ces objets. Ce sénat a partagé toute mon indignation et s'est montré surtout sensible à ce qui peut intéresser le Roi. Vous verrez, Monseigneur, par ses résolutions, qu'il a désavoué et condamné hautement la fausse doctrine, *que tant que la guerre ne sera pas déclarée entre la France et l'Angleterre, les États-Unis seront les maîtres de traiter avec cette dernière puissance sans l'aveu du Roi.* Quant aux assertions relatives aux effets fournis aux États-Unis par quelques commerçants de France, le désaveu du Congrès n'est pas moins explicite et je présume que le Roi et son conseil en seront satisfaits. On ne peut, Monseigneur, montrer plus de zèle et de meilleures dispositions que le Congrès l'a fait dans cette occurence. J'ai lieu d'être persuadé qu'il ne s'est pas montré le moindre partage d'avis parmi les membres du Congrès sur ces différents objets.

Le Congrès ayant désiré de joindre à ses résolutions la lettre que j'ai écrite à Mr le Président le 14, j'y ai volontiers consenti. Je crois devoir joindre à toutes ces pièces l'extrait des gazettes qui ont été censurées ainsi qu'un passage de celle du 16 par laquelle M. Payne désavoue ses assertions touchant la fourniture des effets militaires.

J'espère, Monseigneur, que vous serez satisfait de l'issue de ces affaires; elles étoient devenues très compliquées et très délicates non pas quant au fond des objets, pas un seul membre n'a en effet voté contre les déclarations que je demandois, mais les amis des personnes qui se sentoient compromises malgré le soin extrême que j'ai pris d'éviter toute personnalité dans mes écrits et dans mes discours, cherchoient à diminuer les effets qu'ils appréhendoient en usant de toutes sortes de manèges pour que les résolutions du Congrès fussent moins explicites. On m'a sondé, mais j'ai persisté à demander qu'elles fussent catégoriques. Des personnalités indécentes se sont manifestées dans les débats. Je dois, Monseigneur, vous épargner les détails; ils ne sont ni instructifs ni édifiants. Trois séances entières ont été occupées pour décider si on pouvoit et devoit punir le secrétaire des Affaires étrangères, pour avoir révélé les secrets de l'État et le résultat paroit être qu'on le punira, mais sans nulle forme de procès parce qu'alors l'affaire tomberoit entre les mains de la justice ordinaire, ce qui prouve l'insuffisance du pouvoir du Congrès sur ses officiers. Je n'ajouterai, Monseigneur, qu'une remarque, c'est que la tournure des débats sur les sieurs Temple et Berkenhout ainsi que sur les écrits de Messrs Deane et

Payne a toujours eu l'air d'une délibération luttant contre la France et que le parti de l'opposition n'a jamais été composé que de Mrs Lee et de leurs partisans; Ils continuent de me marquer attention et empressement. J'espère que leur ressentiment intérieur demeurera concentré dans leur cœur.

États-Unis, t. 7, n° 38.

A Philadelphie le 17 janvier 1779.

Monseigneur,

Lorsque je denonçai au Congrès les assertions de M. Payne, je ne me dissimulai pas les mauvais effets qui pouvoient en résulter dans une tête exaltée par les succès de ses écrits politiques, et par l'importance qu'il affecte. Je prévoïois la perte de son emploi et je craignis que dégagé de ce lien qui auroit dû le contenir, il ne cherchât à se venger avec l'impétuosité et l'impudence qui lui sont propres. Tout moïen de le contenir seroit impossible, attendu l'enthousiasme où l'on est ici pour la licence de la presse et faute de loix qui en répriment l'audace, même contre les puissances étrangères. Le seul remède, Mgr, que j'aye imaginé pour prévenir ces inconvénients et même pour tirer parti de la circonstance étoit de faire offrir à M. Payne de lui remplacer au nom du Roi, les appointements qu'il perdroit. Il est venu m'en remercier et je lui ai imposé pour condition qu'il ne publieroit rien sur les affaires politiques ni relativement au Congrès sans mon aveu préalable, et qu'il emploieroit principalement sa plume à inspirer au peuple des dispositions convenables à l'égard de la France et de l'alliance et propres à nourir la haine et la défiance contre les Anglois. Il m'a témoigné qu'il acceptoit cette tâche avec plaisir. Je lui ai promis que son traitement de 1000 dollars par année commenceroit dés que le Congrès auroit declaré sa demission. Il a déjà commencé ses fonctions en déclarant dans la *Gazette* du 16 que l'affaire des effets militaires ne regardoit pas la Cour et n'étoit point une affaire politique. Vous connoissez trop les effets prodigieux que les écrits de ce personnage accrédité produisent dans les États populaires pour que je puisse craindre que vous ne désaprouviez ma résolution. Il n'est pas possible d'attendre 6 ou 7 mois la décision de Sa Majesté. Un auteur affamé ne peut pas soutenir ce délai et l'occasion peut échaper. J'ai tant de confiance dans l'aprobation que ces réflexions obtiendront de votre part que mon zèle ne me permêt pas de me refuser à un autre arrangement semblable.

Le docteur Cooper, ami intime du docteur Francklin, le meilleur orateur de Massachusets, a été l'un des principaux moteurs de l'indépendance dans la Nouvelle-Angleterre. Aux talens politiques il joint l'ascendant religieux que l'homme principal du clergé doit avoir sur un peuple qui conserve une forte teinte de fanatisme et

d'enthousiasme religieux. Tel est l'homme, Mgr, que je crois devoir attacher aux intérêts du Roi.

Plusieurs ecrits qu'il publia pour justifier la conduite de M. le Cte d'Estaing lorsque le Gal Sulivan avoit excité tout l'Est contre ce vice-amiral et contre les François m'engagèrent à l'en remercier et à lui marquer le désir de le voir emploïer utilement ses talens et son influence pour la meme cause. Sa reponse fut si remplie de bonne volonté et me parut si significative que j'engageai un ami du docteur à s'expliquer cathégoriquement avec lui. La proposition a été très bien accueillie; il articula un traitement annuel de 200 livres sterling comme dédommagement de ce qu'il a perdu et souffert pour la cause commune et pour salarier un vicaire qu'il veut se donner afin de se livrer sans partage au travail dont il se charge.

Il m'a semblé, Mgr, qu'un homme aussi considérable méritoit d'être acheté, même à ce prix, et je viens de prendre l'engagement qu'il a demandé. J'ose vous prier en conséquence de trouver bon que je paie ces deux traitemens à leur échéance par trimestre. Je sens que j'ai besoin de recourir à votre indulgence pour la forme, mais j'espère que ma conduite trouvera sa justification dans le fond. Le docteur Cooper se propose particulierement d'inspirer aux peuples Américains le respect et l'admiration qui sont dus au Roi, l'estime pour la nation et la confiance dans les principes et les dispositions de Sa M^té^, en faisant usage de tous les matériaux propres à remplir ce but si important; il desire fort que je les lui fournisse et que je vous supplie de me faire envoïer tout ce qui pourra servir à ce but. En attaquant les préjugés incroïables dans lesquels les Anglois se sont attachés à maintenir les Américains contre nous, il espère favoriser l'union et la confiance personnelles entre les deux nations et détruire l'éloignement individuel que les peuples d'Amérique ne continuent que trop souvent à nous témoigner.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, Votre très humble et très obeissant serviteur.

États-Unis, t. 7, n° 39.

A Philadelphie le 29 may 1779.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous faire part du projet que j'avois formé d'engager le Sr Payne à insérer dans les papiers publics des morceaux relatifs à l'alliance et propres à entretenir la haute idée que le peuple s'est formée du Roi et sa confiance dans l'amitié de S. M.; mais cet écrivain ayant terni sa réputation et étant vendu à l'opposition, j'en ai cherché un autre. Deux membres du Congrès m'en ont procuré un qui paroit très capable de remplir cette tâche à notre satisfaction. Vous en

jugerez, Monseigneur, par l'échantillon contenu dans la *Gazette de Philadelphie* ci-jointe du 26 mai[1]. Son écrit est signé : *An honest politician*, et a pour objet direct de prémunir les Américains contre toutes les tentatives qui pourroient être faites pour affoiblir l'alliance et pour engager les Américains à l'abandonner. C'est un texte

[1] On trouve sous la forme de certificat : « Je « soussigné..... certifie que, etc. », un exposé dans lequel Gérard, en partant d'Amérique, relate sa négociation avec Payne. C'est chez don Juan de Mirales qu'il l'avait abordé pour rectifier ses notions sur les fournitures faites par Beaumarchais, et c'est là que Payne accepta ses offres d'écrire dans les intérêts de l'alliance. Voici la partie intéressante de cette pièce : « Cela me « conduisit à lui articuler des promesses positives « de récompenses s'il vouloit exercer sa plume « sur des objets intéressans pour les deux nations. « Je lui promis de lui indiquer de tems en tems « des sujets propres à être mis sous les yeux des « citoyens de l'Amérique ; mais en répétant la « déclaration que je n'entendois pas diriger sa « plume, je déclarai que j'exigeois pour condi- « tions qu'il n'entreroit dans ces écrits ni injures « personnelles contre qui que ce soit, ni of- « fenses contre le Congrès, toute vérité pouvant « se dire sans y mêler l'insulte. J'ajoutai que « Mr Payne seroit au surplus le maître d'écrire « pour le public et pour les particuliers de la « manière dont il le jugeroit à propos. Je fis « d'ailleurs sentir que se trouvant employé par « le Congrès et à ses gages, cette circonstance « exigeoit de moi de la délicatesse et des dé- « marches préparatoires. Mr de Miralez lui fit de « son côté espérer des récompenses dans le cas « où la cour de Madrid se déclareroit pour les « États-Unis. Mr Payne accepta nos offres réunies « avec toutes sortes de démonstrations de satis- « faction et de reconnoissance. Il m'écrivit le « 2 janvier une lettre relative à cet entretien « dont je joins ici l'original et qui indique assez « les dispositions où il étoit alors. Ma réponse « exprime la confiance que j'avois dans les « assurances qu'il m'avoit données; mais la « publication qu'il m'avoit annoncée n'ayant pas « rempli mon attente, je me vis obligé de faire « auprès du Congrès des démarches dont tout « le monde connoît le résultat par la publication « réitérée qui en a été faite. Content d'avoir « ainsi prévenu le mauvais usage que les en- « nemis de l'alliance pouvoient faire des asser- « tions de Mr Payne, la perte de son emploi et « de ses appointemens ne firent que m'affermir « dans le dessein de lui procurer un sort hon- « nête, afin de le mettre en état de se livrer au « travail que je lui avois indiqué. J'imputois « alors sa conduite à un écart momentané dont « la réflexion, la conviction et le respect pour « une décision solennelle du Congrès le feroient « revenir. J'articulai en conséquence plus posi- « tivement les récompenses que je lui destinois; « mais ayant vû pendant le cours de plusieurs « mois que non seulement Mr Payne n'écrivoit « point en faveur de l'alliance, mais qu'il per- « sistoit dans ses écrits contre toute évidence et « toute décence à soutenir des assertions fausses « et contraires à l'honneur et au bien de l'al- « liance, il me parut que cette conduite qui « tendoit à induire le peuple en erreur, à braver « le Congrès, et à insulter la France, ne me « permettoit plus d'avoir aucune sorte de con- « nexion avec cet écrivain, et je n'ai pu me « defendre de la pensée qu'il pouvoit avoir « d'autres vues ou d'autres engagemens peu « analogues aux présomptions sur lesquelles « j'avois fondé ma confiance dans ses disposi- « tions. — Je certifie et j'affirme sur ma parole « d'honneur la vérité de tout ce que dessus. En « foi de quoi j'ai signé les présentes et apposé « le cachet de mes armes. — A Philadelphie « le 22 septembre 1779. » (*Suppléments* des *États-Unis*, t. I, n° 234.)

qu'il a choisi lui-même, de l'aveu de ses deux protecteurs sous les auspices desquels il travaille. Je leur laisse à dessein la conduite essentielle de l'affaire, afin de ne me point approprier l'ouvrage. Je me réserve seulement la revue des feuilles avant qu'elles ne paroissent, pour y retrancher les choses que je ne croirai pas devoir être publiques. J'ai promis de donner mille dollars par année et que cet honoraire seroit augmenté à proportion des services que l'auteur rendroit.

Un autre écrivain s'est encore offert, Mgr, pour écrire sous ma direction. C'est un ancien membre du Congrès et qui selon toute apparence ne tardera pas à rentrer dans ce corps; c'est un homme éclairé, ferme, très bien intentionné. Je vous ai fait quelquefois remarquer ses écrits signés *Americanus*. Je vous ai envoyé celui où il marquoit de la défiance de certains politiques intéressés. Il se propose de soulever le masque dont ils se couvrent et de les pousser à toute outrance; un paragraphe du *Pensilvanie Packet* du 25 de ce mois que j'ai marqué d'un trait de crayon, lui en fournit une belle occasion. L'auteur dit qu'il a maintenant moins d'appréhension d'une prompte paix et que les Américains ont la plus belle perspective d'accomplir le grand objet de la révolution, attendu que leur allié regarde leurs intérêts comme les siens propres. Ce paragraphe fait suite avec les écrits, qui traitent des pêcheries et des conquêtes du Canada. Vous reconnoissez là, Mgr, le langage, les vues et l'astuce de l'opposition. Nous les avons combattus avec succès dans le Congrès; *Americanus* veut entreprendre de les combattre en public. Les expressions indiscrètes de ce paragraphe lui donneront occasion de demander aux auteurs pourquoi ils craignoient la paix et pourquoi ils soupiroient après la guerre. Ces questions lui ouvrent une vaste carrière qu'il espère remplir avec utilité pour la cause commune. Cet auteur se trouve dans une position momentanée très nécessiteuse. Je présume, Mgr, que vous approuverez que je lui donne quelques secours, si son entreprise réussit; c'est une acquisition prétieuse à faire dans toutes les suppositions. Je m'applaudis, Mgr, d'avoir trouvé des moyens pour faire cesser le silence scandaleux qui régnoit dans les papiers publics de ce pays-ci sur la France et sur l'alliance. Je n'aurois eu jusqu'ici d'autres moyens de la rompre que de signer les articles que j'aurois voulu y faire insérer, expédient dont je me suis bien gardé d'user.

Je suis, etc.

États-Unis, t. 8, n° 76; quadruplicata.

II

DÉSIR DES ÉTATS-UNIS DE VOIR L'ESPAGNE S'ASSOCIER À LA FRANCE.

GÉRARD AU COMTE DE VERGENNES.

Philadelphie le 12 décembre 1778.

. . . . . .

. . . Après une assez longue conférence sur ces objets déjà épuisés par mes lettres précédentes [sur la doctrine de Richard-Henry Lee quant à la paix avec la propagande de Temple], la députation m'a parlé des affaires de l'Espagne en me confiant qu'on avoit pris en considération l'insinuation que j'avois faite de céder à S. M. Cath^e^ les Florides en cas de conquête, qu'on étoit résolu d'adopter ce plan à condition que l'Espagne fourniroit aux États-Unis des secours pour les aider à acquitter leurs dettes, qu'on étoit occupé à rédiger les instructions en conséquence et qu'on désiroit de connoître plus particulièrement ma façon de penser à cet égard. Ma réponse a été, Monseigneur, que je n'avois ni mission ni pouvoir de traiter de ce qui intéressoit l'Espagne, mais que j'étois prêt de dire mon opinion dans le même sens où j'avois déjà parlé de cette affaire, c'est-à-dire comme un particulier zélé pour la réputation et les intérêts des États-Unis; qu'il me sembloit en général qu'il convenoit qu'ils se hâtassent de fixer d'une manière positive et authentique aux yeux de tout l'univers le caractère paisible qui doit être inhérent à une République telle que la leur; qu'en marquant un désir permanent de la paix et une résolution arrêtée de renoncer à toute conquête et de se contenter de leur territoire et des conquêtes qu'ils pourroient faire sur les Anglois, ils se concilieroient l'estime et la confiance de toutes les puissances; qu'ils dissiperoient à jamais les défiances de celles qui pourroient craindre que héritant du caractère inquiet et envahisseur de leur mère patrie ils ne devinssent les ennemis de toutes les possessions où leurs forces pourroient atteindre; que leurs derniers neveux leur sauroient gré d'avoir posé une barrière insurmontable à l'ambition possible d'un chef accredité ou d'un État isolé afin que les États ne puissent s'y livrer sans perfidie et sans honte; enfin que les conjonctures autorisoient et exigeoient ces précautions. J'ajoutai que l'Espagne ne pourroit pas méconnoître dans les offres qui lui seroient faites et dans le

procédé même des dispositions capables de lui plaire et peut-être de faciliter la négociation du traité que les États-Unis desiroient de conclure avec cette puissance, mais que je croyois devoir les prévenir qu'il faudroit probablement fixer en même tems la ligne des limites dans toute son étendue conformément aux traités, à la situation des lieux et à la convenance réciproque. La députation, Monseigneur, en me témoignant sa reconnoissance, me déclara que le Congrès désiroit recevoir de moi quelques assurances que ses propositions seroient agréées. Malgré mes refus et les motifs que j'en alléguai on insista fortement sur ce point. Je fus forcé de déclarer péremptoirement que jamais une pareille précaution n'avoit été pratiquée par aucune Cour ni dans aucun temps et que quand même je serois assez heureux pour rencontrer la façon de penser de ma Cour, je serois sujet à désaveu et punissable pour avoir agi sans autorisation, surtout relativement à une puissance étrangère qui regarderoit les États-Unis comme voulant lui dicter la loi par la France. J'ajoutai pour adoucir la plaie que le seul expédient convenable et praticable seroit de s'adresser au Roi comme à un ami sincère qu'on consulteroit et auquel on confieroit sa pensée, de lui communiquer confidenciellement les propositions des États-Unis et de lui demander ses conseils. J'appuyai sur tous les avantages de cette marche; on protesta que le Congrès avoit une confiance dans le ministère du Roi dont il connoissoit également la prudence et l'amitié pour l'Amérique. Il m'a paru en général que mon insinuation avoit fait impression.....

A Philadelphie le 30 x^bre 1778.

.....J'ai eu, Mgr, différens entretiens avec le président du Congrès et avec le général Washington dont je dois vous rendre la substance. Ils ont principalement roulé sur la situation générale des affaires de l'alliance et sur la nécessité que les traités et le propre intérêt des États-Unis, ainsi que le besoin de conserver leur réputation, leur imposent de faire usage de toutes leurs ressources pour faire une guerre active pendant la campagne prochaine. J'ai fait voir qu'une simple deffensive pour contenir les ennemis à New Yorck ne rempliroit pas ce qu'on est en droit d'attendre de la part du Congrès; que ce plan dispenseroit les Anglois d'augmenter leurs forces, et réduiroit à rien ou presque à rien la diversion que feroit l'Amérique dans une guerre dont elle est le seul objet; qu'il étoit nécessaire d'adopter un sistème plus actif; j'ajoutai que connoissant la situation des États-Unis, le Roi ne s'attendoit pas à des efforts au dessus de leurs moyens, mais qu'avec les ressources réelles que la République Américaine peut trouver dans son sein, tout le monde s'attendoit qu'elle les déployeroit pour avancer autant qu'il est en elle le terme de l'établissement total de son indépendance et que dans la vaste étendue des possessions

IMPRIMERIE NATIONALE.

angloises il y a sans doute des points susceptibles d'une attaque; enfin qu'une inaction réfléchie et volontaire feroit tort aux États-Unis dans l'esprit de leurs alliés présens et futurs, et causeroit de l'étonnement à toute l'Europe.

Le Président n'a fait aucune objection essentielle à mes raisonnemens ni à mes insinuations, il s'est renfermé à déplorer le mauvais état des finances et la difficulté de former des recrues. Je me suis bien gardé, Monseigneur, d'adopter ces difficultés comme des motifs valables, tandis que le Roi employe toutes les forces de son royaume contre l'ennemi commun, et tandis que son appui et ses secours généreux ont délivré l'Amérique de tout danger majeur.

M. le Président répliqua que leur impuissance étoit telle que plusieurs sénateurs insistoient pour qu'on en fît au Roy l'aveu ingénu. Je sens trop, Monseigneur, l'embarras et l'inconvénient d'une telle déclaration pour n'avoir pas fait tous mes efforts afin de détourner le Président de cette idée. J'ai donc cherché à en détourner également les membres que j'avois appris y être le plus attachés. Mes motifs ont été puisés dans l'intérêt même des États-Unis; j'ai fait observer que le Congrès trahiroit ou son impuissance ou sa mauvaise volonté; qu'après l'annonce solennelle qu'il avoit faite de soutenir la guerre seul, il se compromettroit par un pareil aveu, d'autant qu'il y a telle province qui porteroit sans surcharge toute la taxe qu'une activité raisonnable exigeroit; que les peuples mêmes seroient plus courageux; on convint que déjà ils murmuroient de l'énormité de la dette publique, sans apercevoir les fruits de tant de dépenses relativement au gouvernement intérieur, et que plusieurs États demandant que la proportion entre les États fût fixée, opération longue et délicate; c'étoient de nouveaux embarras qui arrêtoient l'opération d'un systême. Je répliquai, Monseigneur, que dans une cause qui concerne la liberté et l'indépendance, un gouvernement zelé trouvoit des moyens pour sacrifier à l'intérêt universel quelques inconveniens domestiques. On se rejetta à ne montrer d'espérance que dans les secours de l'Espagne; je répondis qu'il falloit donc s'occuper de cet objet sans s'arrêter à de petites considérations de dignité, et sans perdre en discussions superflues un tems dont tous les instans sont précieux..... Le général Washington parut aplaudir à mes principes et à mes insinuations, autant que son caractère infiniment froid, prudent et réservé permet de l'attendre de sa part.....

États-Unis, t. 5, n° 149.

CHAPITRE II.

LA FRANCE ET LE CONGRÈS EN 1779.

MISSISSIPI, LIMITES, PÊCHERIES DE L'EST ET DE TERRE-NEUVE.

Objets essentiels aux États-Unis et à leurs alliés qui occuperont l'année 1779; ils font juger de la politique de la France et de celle des États-Unis. — Pourquoi Gérard était optimiste sur la suite que recevraient ses questions relatives aux conditions de la paix; intérêts et mobiles qui pouvaient cependant entrer en jeu quand il s'agirait de la navigation du Mississipi et de la pêche sur les côtes de l'Est et à Terre-Neuve; opinion rassurante que lui avait antérieurement exprimée G. Morris et qui nous attribuait Terre-Neuve; trop d'ancienneté qu'avait toutefois cet entretien; réponses dépourvues maintenant de portée opposées par le plénipotentiaire aux objections qu'il entendait. — Le Congrès écoute Gérard en « grand comité »; conseils que celui-ci lui donne de la part du roi en ami; en allié, il lui indique d'offrir à l'Espagne Pensacola et la navigation exclusive du Mississipi comme conditions nécessaires du concours de cette puissance; assentiment qu'il croit voir à ces idées; Samuel Adams même semble favorable; crainte que Richard Lee ne vienne changer ce courant; motifs plausibles qu'en fournirait la question du Mississipi. — L'union des Adams et des Lee a effectivement lieu; causes qui l'avaient commencée et qui la décidèrent; l'opposition contre nous est dès lors constituée. — Lenteur du Congrès; le salon de Gérard devient un centre; idée répandue que l'Angleterre étant mise en infériorité par l'entente de la France avec l'Espagne, on pourra beaucoup obtenir en tirant parti de ces deux puissances; erreur de Gérard à croire que cette idée sera passagère et que l'embarras provenant de la multiplicité des demandes amènera le Congrès à se contenter de l'indépendance sans conditions. — Première phase des difficultés; le parti de l'Est fait réclamer par les États de la Nouvelle-Angleterre : 1° la cession de la Nouvelle-Écosse et de la pêche sur toutes les côtes comme stipulation obligée; 2° l'obligation, pour le négociateur de la paix, de n'avoir que des instructions graduelles et applicables suivant le cas. — Vives protestations du ministre de France; il ne craint pas de dire que de telles exigences rendraient le roi libre de conclure la paix pour son compte; bon résultat auguré néanmoins du grand nombre de députés venus chez lui depuis ce coup de théâtre; la solide discussion de nos partisans dans le Congrès triomphe des artifices contraires; précarité de ce succès. — Opinion qu'avaient des opposants les visiteurs de Gérard; intérêt de ceux-ci à maintenir J. Adams et A. Lee en Europe; Gérard signale ces opposants comme attendant de nouveaux commissaires anglais qui viendraient fixer la négociation en Amérique afin d'écarter la France. — Intrigues de Richard Lee pour empêcher que son frère ne figure pas parmi les candidats négociateurs; Gérard obligé de répudier de prétendus témoignages qu'il aurait portés en faveur de ce dernier; dénigrement de la France attribué à de récents rapports de John Adams. — Puissance que se croyaient nos adversaires;

Samuel Adams fait une sortie toute anglaise ; principale raison probable de son antipathie pour nous ; étroitesse de ses conceptions ; pourquoi il trouvait bon de s'entendre avec la Grande-Bretagne sans se soucier d'autre chose ; retenue de Gérard à peser sur le Congrès, tout en conseillant à son gouvernement d'agir de sa propre initiative. — Débat sur la navigation du Mississipi et sur les limites ; étrange proposition des opposants de traiter directement l'affaire avec l'Angleterre ; vigoureuse réplique de Gérard ; le rappel de plusieurs députés par leur État le rend inquiet sur l'issue probable ; il annonce que l'on va s'occuper des pêcheries en prétendant même à celles de Terre-Neuve. — Sur un mémoire que notre plénipotentiaire lui a adressé pour hâter les délibérations, l'assemblée met fin au « grand comité » et passe à la discussion en séance ; illusions causées à Gérard par le relâchement apparent des adversaires ; la connaissance de ces détails à Versailles explique la parole dure du gouvernement du roi en tête des instructions envoyées le 18 juillet au successeur de notre premier plénipotentiaire. — Comment M. de Vergennes avait mis Gérard à même de faire réfléchir Philadelphie sur les alternatives imminentes ; avis qu'il lui avait donné, dès l'arrivée de La Fayette, des plans de pacification de Charles III ; ferme intention qui y était écrite de sauvegarder religieusement les intérêts de l'Amérique ; approbation aussi et éloge de la conduite de Gérard et de La Fayette dans la question du Canada ; toutefois, on n'irait pas contre le fait accompli si les États-Unis s'avançaient avec succès dans ce pays contre l'Angleterre ; indication des Florides et du Mississipi comme étant des compensations nécessaires, dans tous les cas, pour l'Espagne. — Dispositions opposées de Versailles et de Gérard au sujet d'une assistance financière ; calcul du plénipotentiaire d'amener le Congrès à la paix par le refus des moyens de continuer la guerre ; peu de réussite que ce calcul rencontrait. — Renvoi à une époque ultérieure des questions relatives au Mississipi ; celle des pêcheries est abordée ; nos adversaires obtiennent que l'on recommence tout le travail effectué en « grand comité » ; ressources plus efficaces que leur présentait en effet cette question-là pour agir sur le public et atteindre à leurs visées ; nouveau manège dans l'intérêt d'Arthur Lee et nouvelle résistance de Gérard. — Samuel Adams et ses auxiliaires prétendent dériver le droit de la Nouvelle-Angleterre à la pêche du fait que les « sujets » du roi d'Angleterre y participaient, et ils veulent que la France et l'Angleterre lui donnent dorénavant une part sur la leur ; réponse indignée de Gérard ; Adams était allé jusqu'à menacer de la séparation du Nord d'avec le Sud ; les partisans de la France font proroger le vote dans la pensée que les députés de la Géorgie et de la Caroline, non encore arrivés, leur assureront la majorité.

1779. Intervention armée afin d'établir l'indépendance : jusqu'à présent, ce peu de mots a résumé à peu près pour tout le monde la politique du gouvernement de Louis XVI à l'égard des États-Unis ; pour nos neveux, il suffira peut-être de dire : établir l'indépendance afin d'abaisser l'Angleterre. Cependant, il faut connaître et juger le détail de cette politique, connaître aussi les sentiments et la conduite de l'Amérique et des Américains à son sujet. L'usage que firent de leurs instructions nos ministres plénipotentiaires et le récit de leurs dé-

marches et de leurs difficultés procurent en cela la lumière; nous allons tâcher de donner cette lumière dans la mesure suffisante. 1779.

C'est du cours des faits en Amérique entre les derniers mois de 1778 et l'automne de 1779 qu'il va s'agir, presque d'une année entière. Année intéressante pour l'histoire, quoiqu'il y ait peu d'évènements. Les conditions éventuelles de la paix, autrement dit un ensemble d'objets qui deviennent immédiatement et qui restent des questions capitales pour les États-Unis et pour leurs alliés, pour la France surtout, vont se trouver là en jeu. Limites définitives qu'aurait la nouvelle nation, étendue de sa navigation sur le Mississipi, possession de la pêche du littoral et de Terre-Neuve, voilà les questions que l'on verra se dérouler; les dispositions que ressentait cette nation nouvelle, les principes qui inspiraient la conduite du cabinet de Versailles envers elle et envers l'Espagne, les vues par lesquelles il sera gouverné s'y montreront avec évidence. Tout cela aurait besoin de ne pas être scindé; les détails s'y enchaînent étroitement. Nous en diviserons néanmoins la relation, dans la pensée de la rendre plus claire. Limites, Mississipi, pêche, ces questions se présentèrent d'abord toutes ensemble, et bientôt les deux premières furent renvoyées à un moment ultérieur. Quatre mois durant, ensuite, l'affaire des pêcheries occupa le Congrès, et là surtout se manifesta l'esprit que nos alliés apportaient à la recherche du résultat final.

Gérard s'était ouvert de sa commission en vue de la paix au président Jay le 8 février. De l'accueil plein de « joie » fait à sa communication il avait conçu les plus complètes espérances. Le 15, il écrivait en France de manière à laisser juger probable la solution que l'on y souhaitait. Il voulait que son ouverture au chef du Congrès restât secrète[1]. Pour qu'elle ne fût pas ébruitée, il eut à dissuader Jay d'introduire

[1] Rapport de Gérard, du 15 février (*États-Unis*, t. 7, n° 89): « J'ai communiqué au pré-« sident du Congrès le 8 de ce mois la substance « de la lettre n° 6 dont vous m'avez honoré en « date du 26 8bre. Il me témoigna la joye la « plus vive de l'espoir de voir la négociation « pour la paix ainsi que des procédés du Roi « dans cette occasion. Il jugea la matière si

1779. aussitôt le ministre de France en personne devant l'assemblée. Le Congrès, après avoir examiné deux jours l'opportunité de l'entendre, s'était fixé à la formation, au moyen d'un membre par chaque État, d'un comité spécial auquel ressortiraient de droit, dorénavant, les affaires étrangères. Une délégation de ce comité était venue annoncer à Gérard sa réunion; nos amis reconnus s'y trouvaient en majorité; des explications qu'il avait données, de l'évidente impossibilité pour les États-Unis de trouver les moyens de finances et de guerre pour une campagne nouvelle, de la satisfaction générale que la paix lui semblait de nature à causer, il concluait la presque certitude de voir consentir aux objets qu'il croyait désirés par l'Espagne, en échange de l'indépendance seulement[1]. Ne sachant à peu près rien de ce qui s'était passé avec cette puissance depuis son départ de France au mois de mai précédent, n'ayant que les impressions de ce moment-là, il ne connaissait de but que de satisfaire les vues qu'aurait sans doute le Pardo, et d'assurer ainsi son concours à l'Amérique et à nous. Bienvenu d'ailleurs comme il l'était, il n'apercevait guère que des motifs d'envisager avec optimisme l'issue de ce qu'il était chargé de tenter. Comme, au fond, il avait pris les devants sur les démarches auxquelles son gouvernement l'appelait, il pensait pouvoir écrire le 28 janvier : « Mes insinuations relatives à la Floride et au Mississipi ont fait beaucoup d'impression », et toutes choses se présentaient à ses yeux sous le même jour favorable.

Le comité des affaires étrangères délibéra d'abord, en effet, d'après les aperçus déjà indiqués par le plénipotentiaire. Il entendait « ne rien faire ultérieurement sans son avis », le président du Congrès était venu l'en assurer[2]. Ce comité, pourtant, était sensible à des préoccupations qu'il eût été bon de ne pas trop se supposer certain

« importante qu'il voulut prendre l'avis du « Congrès s'il ne désiroit pas que j'exécutasse ma « commission dans une audience particulière. Je « lui observai que je ne pourrois pas tout dire « dans une audience, et qu'il y auroit du danger « pour le secret ; on délibéra deux jours, ce « dont un comité vint me dire le résultat. »

[1] Rapport de Gérard, du 15 février. (*États-Unis*, t. 7, n° 89.)

[2] Rapport de Gérard, du 28 janvier 1779 : « Un comité formé pour s'occuper des affaires « étrangères et composé d'un délégué de chaque

d'éteindre quand on le voudrait. La navigation du Mississipi d'une part, de l'autre la pêche sur les côtes de l'Est et à Terre-Neuve, objets à peine dessinés à cette heure, étaient de nature à faire entrer en jeu assez de besoins et d'intérêts, d'ambitions, de mobiles par suite ou de prétextes, pour qu'il eût importé d'y prendre garde. Sur ces objets-là, toutefois, notre ministre en était encore et très naturellement : quant à la pêche, à ses instructions initiales, renouvelées par la dépêche de Versailles du 26 octobre et indiquant d'écarter les demandes[1]; quant au reste, à ses conversations avec don Juan de Mirales et à celle du mois d'octobre avec Governor Morris[2]. Morris, à cette dernière date, comptait parmi les Américains regardant comme nécessaire que les États-Unis conquissent le Canada et le joignissent à leur confédération. Ils auraient, nous l'avons dit, commencé seuls l'entreprise et, ainsi que La Fayette l'indiquait alors à tout le monde, la France serait venue les appuyer avec un corps de 5,000 hommes; une fois l'affaire achevée, ce corps se serait rabattu à prendre pour nous Terre-Neuve. On avait pensé que nous n'aurions bien la possession ou seulement la pêche de cette île qu'autant que l'Angleterre serait chassée de Québec et d'Halifax, et à cette occasion Morris avait répété, mandait Gérard, « ce que beaucoup d'autres députés lui avaient exprimé du plaisir avec lequel on verrait Terre-Neuve entièrement entre les mains du roi »; il ne faisait pas doute « qu'avec le concours de la France ces résultats seraient aisément acquis au mois de juillet 1779 ». A propos de ce concours, la question du Mississipi, qui impliquait celle des limites futures que les États-Unis recevraient au Sud, était venue dans leur entretien. Gérard ayant répondu par l'assurance vague du dévouement du roi aux intérêts de l'Amérique, 1779.

« État, a été chargé spécialement de cet objet. « Ce comité en a fait la matière de plusieurs de « ses séances, et le président est venu me faire « part de leurs débats en me déclarant que le « comité ne vouloit rien faire sans mon avis ul- « térieur. » (*États-Unis*, t. 7, n° 52.)

[1] Voir le tome III, p. 569.

[2] Cette conversation est analysée en très grand détail par Gérard dans son rapport du 20 octobre (*Ibid.*, t. 5, n° 33); nous l'avons indiquée en son temps dans le précédent volume; elle avait eu lieu après l'insuccès de Newport.

1779. Morris avait répliqué qu'on en était convaincu, mais qu'on redoutait de voir l'Espagne agir pour que le Canada restât aux Anglais, afin de mettre sans cesse aux prises les États-Unis avec eux, et que cette politique créerait tout de suite dans le pays un parti anglais et un parti français-espagnol dont le premier triompherait certainement. Sur quoi le plénipotentiaire, tout en disant n'avoir aucun mandat du gouvernement de Madrid, avait expliqué qu'il était aisé de voir l'intérêt pressant qu'avait l'Espagne à être défendue sur ses frontières « contre l'esprit révolutionnaire de plusieurs peuples américains qui s'étaient jetés sur le bord du Mississipi; qu'il fallait conséquemment lui donner des sûretés par des limites dont le Congrès s'interdirait de sortir, et que Saint-Augustin et Pensacola, la Mobile et la navigation exclusive du Mississipi semblaient pouvoir seules remplir un si grand objet ». Alors Morris, protestant des dispositions de son pays envers l'Espagne, s'était plu à reconnaître la vérité, somme toute, de ces observations, et avait ajouté qu'avec plusieurs de ses collègues éclairés « il était frappé de la nécessité d'établir des limites à la confédération, déjà trop étendue de ce côté, qui était le siège de la faiblesse parce que c'était celui de la richesse, tandis que la solidité était dans la pauvreté et la vigueur du Nord; que l'intérêt même de la confédération était dans la possession par l'Espagne de la navigation du Mississipi depuis l'embouchure de l'Ohio, et que c'était le seul moyen de contenir dans la dépendance de la république la nombreuse population qui se formait entre l'Ohio, le Saint-Laurent et le Mississipi ». Et comme Gérard objectait qu'il connaissait beaucoup de membres du Congrès professant que « la navigation du Mississipi devait demeurer commune aux Américains comme elle l'était aux Anglais », Morris avait répondu que « jamais ces objets n'avaient été agités en vue d'un résultat positif, mais qu'en général on sentait les inconvénients de s'agrandir au Sud, et qu'il croyait les esprits disposés, si les projets formés à l'égard des Florides réussissaient, à céder ces deux provinces à l'Espagne moyennant une

compensation en argent; qu'au sujet de la navigation du Mississipi il y avait beaucoup d'intérêts privés engagés, mais qu'une fois ces matières envisagées au Congrès sous leur vrai point de vue, on obtiendrait beaucoup de lui ». Cette opinion amenait Gérard à récrire alors avec raison à son gouvernement, comme déjà il l'avait fait, que « si l'Espagne s'emparait du cours du Mississipi jusqu'à l'Ohio les négociations seraient beaucoup mieux éclairées et abrégées[1] ». Toujours est-il que Gérard calculait sur ces assurances. Aussi mandait-il à Versailles, le 28 janvier : 1779.

Le nombre le plus considérable penche pour mon insinuation, quelques autres vouloient trouver un moyen proportionnel et d'autres croyent que la conservation de la navigation du Mississipi est absolument indispensable. Ces deux dernières classes se fondent sur les intérêts de la population qui s'est établie sur l'Ohio, vers la rivière des Illinois, dans le Pays des Natchez, dans la Floride Occidentale. Ils disent qu'ils ne peuvent abandonner leurs compatriotes qui se sont formés en corps de nation, et qui demandent à être admis à la confédération américaine.

États-Unis, t. 7, n° 52.

Mais les conversations avec Morris dataient de trop loin. C'était se tromper que de faire fond sur elles, avec une assemblée en mutation continuelle, si facile à influencer du dehors et au sein de laquelle des membres comptaient se grandir en enrayant ou en annulant ce qui avait été entrepris avec la France. Gérard répondait aux objections qu'il fallait agir dans l'intérêt de la République, non dans celui de certaines situations particulières. Il avait opposé de nouveau ses raisonnements précédents : que les droits des États-Unis se bornaient à ce qu'ils possédaient comme colonies anglaises; qu'à vouloir davantage ils montreraient d'injustes désirs de conquêtes avant même d'être assis, et que le roi ne prolongerait pas d'un jour son assistance pour

[1] Rapport du 20 octobre 1778. (*États-Unis*, t. 5, n° 35.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. les leur procurer; qu'à s'étendre, d'ailleurs, ils ne feraient que rendre plus difficile le fonctionnement déjà imparfait de leur administration; qu'ils s'étaient présentés dans le monde politique comme formant treize États et qu'ils devaient rester à ce nombre, à moins que ce ne fût le Canada qui formât le quatorzième. En rapportant cela, il ajoutait, et c'était de nature à le confirmer dans son sentiment, avoir été approuvé par le président Jay, à qui il prêtait, justement alors, du reste, l'avis que s'agissant de trouver une ligne de séparation elle était toute faite en se bornant à celle des anciennes colonies[1]. Lorsque la députation du comité des affaires étrangères était venue l'entretenir sur les propos relatifs à la paix, ç'avait été pour fixer avec lui le jour prochain où il serait entendu par le Congrès en « grand comité » (*committee in the whole*). Il profita de l'occasion pour leur livrer le secret du Roi Catholique, de sorte qu'ils en parlèrent longtemps ensemble. « Tous lui dirent, porte son pli du 15 février, qu'il fallait céder les Florides à l'Espagne, mais ils ne s'expliquèrent point sur le Mississipi[2]. »

[1] Rapport du 28 janvier (*États-Unis*, t. 7, n° 52) : « Le Président me marqua de la manière la plus forte que telle était son opinion, et que s'agissant de tirer une ligne de séparation, elle se trouvait toute faite en se bornant à la Géorgie et autres territoires des colonies anglaises telles qu'elles existaient au moment de la révolution. » Gérard terminait d'ailleurs par ce conseil, que l'Espagne n'aurait pas mal fait de suivre : « Il m'est impossible, Mgr, de prévoir l'issue de cette affaire. La tournure que je lui ai donnée pour détruire les objections qu'elle rencontroit affoiblira peut-être l'appas que le Congrès espéroit trouver dans des compensations pécuniaires de la part de l'Espagne ; on sentira que n'ayant pas le droit de vendre ce qui n'appartient pas aux États, et vû l'impossibilité où on est de conquérir ces provinces, on n'a pas de titre à cette compensation. J'ai cependant soutenu l'espérance fondée sur la générosité du roi d'Espagne ; en effet, Sa M^té^ Cath^e^ pourroit peut-être être déterminée par l'espèce de droit que quelques membres du Comité croyent avoir sur les peuplades d'Angleterriens établies sur le Mississipi et en Floride, et cet objet pourroit être rempli par un traité de subsides généreux qui auroit pour objet l'entretien d'un certain nombre de troupes pour agir concurremment en Floride avec les Espagnols. »

[2] « Cette députation étoit composée de membres dont je connois les sentimens favorables. Je profitai de l'occasion pour leur confier la résolution de l'Espagne en leur faisant sentir l'importance du secret. Ils me promirent de le garder. Nous parlâmes aussi longtems des affaires de cette Couronne ; ils me dirent tous qu'il falloit lui céder les Florides. Ils ne se sont point expliqués sur le Mississipi. »

Cette réserve n'empêchait pas qu'il tirât de leur conversation d'excellents augures. C'étaient, pensait-il avec plusieurs, des « spéculations et des espérances sur des terres » qui faisaient tout le fond du débat, et la paix adviendrait par-dessus tout cela. Il ajoutait même qu'« à l'égard de la pêche de Terre-Neuve il n'avait pas vu un seul Américain n'ayant point souhaité qu'elle tombât entre nos mains, afin d'y trouver un débouché pour leurs denrées[1] ». 1779.

Cependant, l'heure d'envisager le problème aussi tranquillement était désormais passée. L'audience de Gérard avait eu lieu le lendemain ; à partir de ce moment, il se trouva aux prises non seulement avec les vues pouvant résulter d'une opinion sincère dans une partie des États-Unis, mais avec les dispositions hostiles dont nous étions l'objet au sein du Congrès. Il rendait compte à Versailles de cette audience avec beaucoup de développement le 17 et le 18 février. Il s'était exprimé d'abord au nom du roi « en ami », et, assez adroitement

[1] « . . . . . Quant aux affaires de l'Espagne, « continue Gérard dans ce rapport du 15 février, « je crois, Monseigneur, avoir à m'aplaudir d'en « avoir provoqué à l'avance, un examen sérieux. « Il doit faciliter la décision. Vous avés vû par « ma correspondance que M. de Mirales a été « le premier à mâcher quelques mots, et ce n'est « que sur les dispositions que j'ai trouvées contre « mon attente que j'ai mis cet objet en activité. « Je crois, Monseigneur, que dans tous les cas, « ce que les Américains refuseront assurera « leurs demandes sur le reste. Je n'ai présente- « ment que des espérances, et j'espère que la « cour de Madrid ne les a pas prises comme des « certitudes, ni comme des assurances. Peut- « être l'espérance de la paix, et le désespoir de « faire aucune conquête, rendra les Américains « moins difficiles sur cet objet. La difficulté la « plus réelle et la plus fâcheuse que les Amé- « ricains pourroient élever, seroit celle qui re- « garderoit les limites de leur territoire vis-à-vis « de l'Angleterre. Je tournerai de ce côté tous « mes efforts, afin de faire au moins suspendre « cette question. — A l'égard des prétentions « sur la pêche de Terre-Neuve, je dois faire à « peu près la même remarque ; je n'ai pas vû un « seul Américain qui n'ait désiré que la pêche « tombât entre nos mains, afin d'y trouver un « débouché à leurs denrées ; mais je tacherai « de bien connoitre leurs dispositions ; je sai- « sirai toutes les occasions pour vous rendre « compte des progrès de cette importante négo- « ciation.

« Tandis qu'on chiffroit cette dépêche, Mgr, « j'ai apris quelques particularités qui méritent « de vous être transmises. Quoique les nou- « velles qui ont transpiré soient vagues et in- « complètes le public en montre la plus grande « joye. Le langage universel est qu'il faut faire « la paix et se lier avec l'Espagne qui est un « voisin paisible et que l'union des trois Puis- « sances leur procurera une tranquillité perma- « nente en dépit de leurs ennemis. » (*États-Unis*, t. 7, n° 89.)

1779. pour que ses auditeurs en fussent frappés, il avait fait allusion aux divisions du Congrès afin de dire qu'elles ne pouvaient qu'être fatales au renom des États-Unis en Europe. Il avait ensuite, en allié, soigneusement présenté dans le sens indiqué par ses nouvelles instructions l'intérêt pressant qu'avaient ces États à se saisir de la paix, quoique les espérances écrites dans le traité d'alliance en faveur de la pêche de Terre-Neuve et de l'annexion de la Nouvelle-Écosse ne fussent pas réalisées, et il s'était étudié à détourner les Américains de prétendre à aucun territoire sur l'Angleterre : d'abord dans le Canada, qui pouvait être uniquement, à ses yeux, le fruit définitif d'une guerre très heureuse, puis de même au Sud, où les Anglais pourraient toujours, disait-il, s'établir quand ils le voudraient. A la fin, par stratagème, il avait amené des questions sur les désirs de l'Espagne, avait prévenu qu'en ce point-là il parlait en son nom seul, nul pouvoir, nulle indication bien plus du Roi Catholique ne l'ayant autorisé, et il avait répondu que l'Espagne devait tenir à assurer sa frontière contre les populations qui s'y établissaient, tenir de même à se garantir de ses voisins, de sorte qu'à la seule inspection de la carte « il n'y avait que la possession de Pensacola et la navigation exclusive du Mississipi pour remplir cet objet »; qu'ainsi parée cette puissance défendrait à la fois et elle et les États-Unis du côté du Sud; que grâce à la bonne intelligence permanente qu'ils se seraient ainsi assurée elle les défendrait également du côté du Nord, au lieu que la solution contraire laisserait trop d'occasions aux aventuriers d'obliger l'Espagne à se protéger contre eux, ou la conduirait peut-être à faire cause commune avec les Anglais dans cette vue [1].

Les données se trouvaient ainsi nettement posées devant le Congrès, celles qui avaient été indiquées de Versailles, d'accepter la paix en

[1] Gérard ne cachait pas à son gouvernement qu'il avait employé le stratagème de se faire questionner à ce sujet, ni que des intermédiaires avaient préparé pour lui plusieurs membres à la solution qu'il désirait. — Le rapport de Gérard, du 17 février 1779, est reproduit tout entier à l'annexe I ci-après, première pièce.

échange de la seule indépendance, et celles que notre plénipotentiaire avait supposées nécessaires, à savoir de satisfaire aux désirs probables de l'Espagne afin d'engager cette puissance à procurer la paix, dont, suivant lui, le peuple des États-Unis reconnaissait le prix. Gérard écrit le 18 : « Les dispositions des esprits m'étaient connues. L'effet « a répondu à mon attente »; onze voix contre deux avaient approuvé même les satisfactions qui seraient réclamées par Madrid. C'est-à-dire que la majorité leur était acquise dans le comité spécial de cinq membres auquel avait été délégué le soin de préciser les instructions du négociateur qui serait chargé d'aller traiter; car on avait été tout de suite d'accord qu'il en serait particulièrement nommé un, et l'on n'avait pensé à Franklin que pour mettre en question son maintien, si peu l'autorité morale dont il jouissait quelques mois auparavant touchait cette assemblée renouvelée. Quoi qu'il en soit, notre plénipotentiaire était persuadé d'avoir convaincu le Congrès. Il s'en applaudissait en rapportant qu'Adams même, qualifié là par lui « un des principaux membres du Congrès, chef de ce qu'on appelle « faction de l'Est », et qui représentait le Massachusets dans le comité, avait dit, opinant à son tour (Gérard soulignait) : *Il faut faire tout ce que M. Gérard a dit et indiqué et cela promptement et irrévocablement.* Mais il rapportait aussi que Richard-Henri Lee, qui était absent, venait d'arriver, et qu'« il fallait voir s'il ne parviendrait pas à changer cet état de choses[1] ». 1779.

Ce changement était possible, en effet, et en premier lieu grâce aux causes d'incertitude résidant en ces deux sujets du Mississipi et de Terre-Neuve, sur lesquels Gérard se montrait si rassuré, bien que tout récemment il eût indiqué, on l'a vu, que l'affaire du Mississipi était en elle-même délicate. Des membres du Congrès qui l'avaient beaucoup aidé, députés d'États intéressés surtout à cette question du Mississipi, la Virginie et la Caroline du Nord, étaient venus, après, lui

[1] On trouvera de même ce rapport du 18 février à l'annexe I ci-après.

1779. parler de desiderata qui constitueraient des réserves très propres à frapper l'assemblée et, avec quelque préparation, à la diviser. A distance, M. de Vergennes avait mieux jugé ce point de la politique américaine, en prédisant à son sujet l'entêtement des États-Unis. Les députés dont il s'agit avaient représenté à Gérard que la population d'aventuriers ou de gens pires qui s'était répandue à l'ouest du Mississipi faisait assurément désirer que l'Espagne y fût présente pour les contenir et tînt par suite la clef de ce fleuve, mais qu'il fallait obtenir d'elle d'ouvrir à l'embouchure un entrepôt où le commerce les attirerait, les civiliserait, deviendrait lui-même très avantageux à l'Espagne, et que ce serait au Congrès de dire si, en contentant le Roi Catholique comme on le souhaitait sincèrement, on attacherait oui ou non à cette concession une condition *sine qua non*[1]. Dans ce moment, le plénipotentiaire n'accueillit guère ce système; mais les convenances y étaient et, deux semaines plus tard, le 1er mars, où il paraissait adopté par le comité, Gérard, dans une lettre particulière, le donnait comme une bonne solution si son adoption se confirmait[2].

Voilà ce qu'il y avait sous la question du Mississipi; on verra qu'il y avait bien autre chose sous celle de la pêche. Les intérêts et les passions qui mettaient en mouvement les Lee avaient immédiatement agi, et le résultat dont menaçait le retour de Richard Lee s'était produit. Lors des débats occasionnés par Silas Deane, on avait été à peu près d'accord pour leur donner comme sanction le rappel d'Arthur Lee; il devenait donc probable que le Congrès saisirait l'occasion actuelle

[1] Rapport du 18 février.

[2] *États-Unis*, t. 7, n° 123. — M. Bancroft indique à tort le 23 février comme le jour où le comité des cinq aurait fait son rapport au Congrès. Il résulte des entretiens de Gérard soit avec le comité soit avec plusieurs de ses membres, postérieurement au 23 février, qu'à cette date ce rapport n'est pas encore présenté. Il mande le 3 mars que « les comités chargés « de préparer les matières des instructions du « plénipotentiaire des États en Espagne ont an- « noncé leurs rapports respectifs ». La discussion commence au Congrès le 9 mars, d'après le rapport de Gérard en date du lendemain 10; mais, simplement, la discussion préparatoire « en grand comité ».

pour décider ce rappel, en remplaçant tout simplement ce troisième des frères Lee par Jay, bien désigné pour ce rôle, semblait-il[1]. Les appréhensions du député de la Virginie étant communes aux Adams au sujet de John Adams, actuellement à Versailles et qui avait les mêmes sentiments qu'eux, leurs passions les unirent. Ils s'étaient rapprochés il y avait un an dans l'intérêt de la révolution. Le torysme des provinces du Centre faisait alors aux autres une loi de se tenir serrées, aux députés de l'Est et du Sud, par conséquent, d'être associés contre les surprises. Accoutumés par là à agir d'accord, Samuel Adams et les Lee avaient appris à mener le Congrès et beaucoup habitué celui-ci à les suivre[2]. Quand il s'agit d'eux, de leurs visées, de leur rôle présent et futur, ils s'entendirent d'autant plus facilement, et l'on eût dit aussitôt qu'ils étaient le gouvernement, que l'opposition c'était les autres. Tout en affectant de parler encore d'attachement à l'indépendance et à l'alliance du roi, ils rendirent les délibérations infiniment plus laborieuses qu'elle ne semblaient devoir l'être. 1779.

Le Congrès en « grand comité[3] » voyait les prétentions et les avis éclore les uns sur les autres au sujet des propositions de son comité des affaires étrangères, et il les débattait lentement. En même temps, la demeure du ministre de France était un cercle suivi. En décidant qu'on communiquerait ces affaires à Gérard, le Congrès avait naturellement fait de la maison de ce dernier un centre. Son salon devenait

[1] Rapport de Gérard, du 25 février : « L'arrivée de M. Lee a produit l'effet que j'avois « prévu. Le choix du plénipotentiaire est devenu l'objet capital et le plus difficultueux « des délibérations actuelles du Congrès. Cependant on pense que la révocation de M. Arthur Lee arrêtée par un comité il y a environ « deux mois passera à la pluralité, ainsi que le « choix de M. Jay président actuel pour le remplacer, que le Congrès avoit fait, mais sans « former de décret à cet égard. Je crois M. Jay « l'homme le plus propre à cette mission. » (*États-Unis*, t. 7, n° 112.)

[2] On peut voir sur ce sujet une *Lettre de Philadelphie*, insérée dans le *Journal du Maryland* portant la date du 9 juin 1779, lettre très détaillée dont Gérard envoyait à Versailles la traduction avec son rapport du 24 juin. (*Ibid.*, t. 8, n° 36.) Elle présente un historique bien informé de l'origine et des menées de cette association des Adams et des Lee, qu'on appelait alors *le Junto*.

[3] « Les résolutions finales ne seront prises « que lorsque toutes les questions auront ainsi « successivement subi un examen particulier », mandait Gérard le 10 mars.

1779. une sorte d'assemblée latérale où nos partisans, membres du Congrès ou membres des comités, venaient se renseigner, chercher des raisons, « se munir d'arguments », écrit-il, les adversaires même discuter ou se mettre au courant, et d'où il combattait les dires, les réfutait, donnait tantôt l'idée de solutions moyennes, tantôt en empêchait d'excessives. D'après les paroles échangées ainsi autour de lui, Gérard, le 1er mars, mandait de sa main à M. de Vergennes en particulier son opinion ou ses impressions sur les résultats à attendre. Malgré l'impossibilité reconnue d'effectuer maintenant, faute d'argent, une campagne efficace, l'opinion évidente était que l'union de la France et de l'Espagne mettait les Anglais dans une grande infériorité, et qu'il n'y avait qu'à tirer parti de ces puissances pour obtenir des territoires nouveaux. Par suite, l'ambition des diverses provinces s'était remuée, les députés trouvant là un moyen de soutenir ou de relever leur crédit. Gérard, qui ne connaissait encore le Congrès que sous un bon jour, ne regardait pas les conséquences de ce zèle comme durables, et n'élevait aucun doute que par impuissance on n'en arrivât à ne demander que l'indépendance pure et simple, sans conditions. Il allait être détrompé. Les divers rapporteurs du comité venaient de déposer leurs conclusions et l'accord semblait certain, quand le parti de l'Est, qui déjà avait paru hostile au sujet du Mississipi, émit soudain, appuyé par les Lee, des prétentions renversant toute l'entente[1], et par là une première phase de difficultés se trouva ouverte. Pour se faire écouter ou se faire suivre, il faut parler au nom d'intérêts ou en

[1] Lettre de Gérard à M. de Vergennes, du 1er mars 1779 (*États-Unis*, t. 7, n° 123), et rapport du 3 mars (*Ibid.*, n° 131). On trouvera ces deux pièces reproduites textuellement à l'annexe I ci-après, la seconde étant le détail de la première. Ensemble elles marquent la fin de la situation primitive des choses entre la France et le Congrès, et le commencement d'une situation nouvelle. — M. Bancroft attribue au comité, à ces dates, ces propositions-ci : limites des États-Unis, les Florides, le Mississipi, le Canada et la Nouvelle-Écosse, l'Océan; droit de pêche à Terre-Neuve commun à l'Angleterre et à la France; navigation libre sur le Mississipi pour les États-Unis jusqu'à leur frontière, et, au delà, jouissance d'un port franc sur le domaine de l'Espagne. Cette assertion, très positive chez l'historien des États-Unis est un peu en désaccord avec ce qu'indique la correspondance du ministre de France.

susciter. Ce parti avait donc mis en mouvement les quatre États de la Nouvelle-Angleterre. Ceux-ci s'étaient empressés de dire avec animation, et il les avait soutenus « avec sa pétulance ordinaire », écrivait Gérard, que la cession de la Nouvelle-Écosse et de la pêche sur ses côtes était pour eux une condition indispensable, nécessaire à leur sécurité; en outre il avait été prétendu que l'envoyé auquel incomberait le soin de négocier la paix ne reçût, par suite, que des instructions limitées et graduelles dont il ne pût faire usage que successivement et suivant le cas. 1779.

Nous aurions stipulé un haut prix pour notre alliance, que les États-Unis n'eussent pas trouvé mieux pour s'en indemniser. Contre cette idée de s'assurer ainsi, dans des préliminaires de paix, tout uniment l'une des plus importantes possessions américaines de l'Angleterre, en l'état présent des choses, quand cette puissance restait maîtresse au cœur même des États confédérés et qu'il serait bien difficile, qui plus est, d'obtenir la concession de l'indépendance et la restitution pure et simple des possessions occupées, Gérard s'était naturellement récrié. Le roi, d'ailleurs, avait-il expliqué, ne s'étant engagé qu'à la garantie de l'indépendance, son droit serait incontestablement de ne pas différer la paix d'un seul jour pour un objet comme celui qu'on formulait, et autant vaudrait opter pour la guerre. Cherchant aussitôt un biais, il avait insinué qu'il serait mieux de ne pas faire d'une telle prétention un ultimatum, d'énoncer simplement la pensée de conserver sur les côtes de la Nouvelle-Écosse la possession de la pêche comme elle avait existé anciennement, et de solliciter à cet égard l'appui du roi et de Sa Majesté Catholique.

Le représentant du roi, toutefois, s'autorisait de ses conversations pour rester convaincu que, quant à la pêche de Terre-Neuve, on désirait voir la France la partager seule avec l'Angleterre, dans l'intérêt du commerce américain; il croyait avoir bien inculqué dans les esprits qu'il n'y avait pas lieu de demander renonciation à quelque chose à quoi l'on ne se supposait point de droits, qu'il ne fallait donc pas

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. donner prétexte aux « ergoteurs du Congrès » de penser que les États-Unis avaient vraiment des droits dont le roi souhaitait le sacrifice; et quant à la question des futures limites, il lui semblait que la majorité se rangeait à l'avis de les fixer sur les bases combinées du traité de Paris de 1763 et de la proclamation du roi d'Angleterre qui avait précisé la consistance des colonies anglaises[1]. A la suite du coup de théâtre des opposants, le cabinet de Gérard n'avait pas désempli. « Un « nombre considérable de délégués, écrit-il le lendemain, ont succes- « sivement passé chez moi pour me parler confidentiellement des « affaires présentes et les membres du comité sont aussi venus d'office. » Leur langage à « tous[2] » l'avait entièrement rassuré sur les dispositions de la majorité du Congrès. Il s'était adressé, du reste, à des oreilles excellentes, car ses dires furent objectés solidement aux tentatives des adversaires. A la proposition de ne pas donner des pouvoirs complets au mandataire, il avait fait opposer celle de ne rien cacher au roi, de le laisser juge et arbitre. La discussion, par suite, était restée si peu fructueuse pour les adversaires qu'à la fin Samuel Adams, empruntant les raisons mêmes inspirées antérieurement par le plénipotentiaire relativement à l'Espagne, s'était réduit à proposer l'ajournement des points délicats, et non seulement à borner les demandes à l'indépendance et à ce qui appartenait aux États-Unis au moment de la révolution, mais à conclure promptement avec le Roi Catholique un traité en vue de la guerre ultérieure. Or, malgré les dangereux

[1] Même rapport de Gérard au ministre, en date du 3 mars. Le plénipotentiaire ajoutait : « Cette méthode m'a paru simple et facile et je « n'ai pu m'empêcher d'y applaudir. »

[2] Rapport du 4 mars (*États-Unis*, t. 7, n° 133) : « Ils m'ont tous tenu à peu près le « même langage sur les dispositions à la paix « et sur la résolution de faire dépendre les « conditions accessoires du jugement de S. M. « Ils m'ont confirmé que la majorité était cer- « tainement pour ce système, que tous les gens « indépendants étaient fermement de cette opi- « nion, etc. » — Dans ce rapport du 4 mars, qui touche à beaucoup de points, Gérard donne à M. de Vergennes, par *primo, secundo*, etc., l'énumération des vues sur lesquelles le comité est alors fixé et fera ses propositions. Les rapports n'étaient donc pas déposés le 23 février, comme le dit M. Bancroft. La question des limites venait même, dit Gérard, de faire l'objet d'une conférence en règle entre des membres du comité et lui.

artifices d'Adams et malgré l'appui des Lee, la majorité avait été visiblement contre eux[1]. 1779.

Contrairement à ce que croyait notre plénipotentiaire, ce n'avait été là qu'une passe préliminaire. Le débat n'était pas près de sa fin. Quel mobile, quelles vues faisaient ainsi agir à l'encontre des suites naturelles de l'alliance, des Américains dont le nom était aussi lié à la révolution que l'avait été celui des Lee et des Adams? Il allait de soi que notre plénipotentiaire s'en enquît auprès de ses visiteurs. Sans qu'il le cherchât, d'ailleurs, beaucoup lui apportaient les impressions qu'ils en ressentaient ou l'expression de leurs antipathies, les propos et les soupçons qui couraient. De tout cela il transmettait dans presque chacun de ses rapports à Versailles (et ils se succèdent parfois jour par jour) ce qui lui semblait propre à expliquer ou à appuyer ses informations, à éclairer ou à avertir son gouvernement. L'un des membres du comité présents chez lui le premier jour, à qui il demandait quels étaient les personnages qui formeraient l'opposition à l'endroit des décisions sensées sur lesquelles la majorité paraissait d'accord, lui répondit qu'« il les découvrirait aisément en cherchant ceux qui ne

[1] Rapport de Gérard, du 4 mars : « Le parti « de l'oposition a essayé ses forces. Après plu- « sieurs tentatives infructueuses pour faire « adopter des propositions qui eussent rendu la « paix très difficile sinon impossible, nommé- « ment celles concernant la Nouvelle-Écosse, il « a porté tous ses efforts sur un objet plus spe- « cieux et plus agréable aux États, mais qui « devoit le conduire également à son but. M. Sa- « muel Adams proposa de renvoyer à un autre « tems l'examen de la question qu'on agitoit au « Congrès : *Si l'on se borneroit à l'ultimatum de « ne demander que l'indépendance et ce qui apar- « tenoit incontestablement aux treize États unis « au moment de la révolution, et de ne s'occuper « uniquement qu'à conclure promtement un traité « pour la guerre avec l'Espagne.* Les motifs « spécieux dont il appuya sa motion étoient au « fond les mêmes que ceux que j'ai employés « sur cet objet ; mais ils étoient présentés avec « un artifice dont on apréhendoit l'effet sur les « membres les moins éclairés et les moins ins- « truits. M. Lee seconda la motion ; mais le « doute ne dura pas ; une très grande majorité « se déclara contre la motion, et elle fut sur-le- « champ rejetée et le parti bien intentionné a « eû par là l'occasion de reconnoitre ses forces. « Quoiqu'on n'ait pas encore voté formellement « sur la question principale, la plupart des « délégués ont manifesté leur avis prélimi- « naire, de sorte que la majorité seroit abso- « lument certaine et décidée. Les membres de « cette majorité se font un devoir et un point « d'honneur de suivre une marche aussi sage et « aussi conforme aux vœux et à la prospérité des « peuples américains. » (*États-Unis*, t. 7, n° 133.)

1779. « pouvaient être utiles qu'en temps de troubles et de guerre et dont « le mérite disparaîtrait pendant la paix[1] ». C'était le portrait, exact dans tous les temps, des promoteurs de prétentions pareilles, soulevées pour empêcher d'aboutir et pour se donner un rôle. Questionnant sur les motifs qui animaient si nettement ce parti contre nos conseils les députés venus le consulter en confidence, après la séance où avaient tout d'un coup surgi des visées si excessives, le ministre de France s'entendit répondre qu'il se composait « de gens qui ne saisis- « saient pas le véritable point de vue de la question et d'un très petit « nombre d'hommes non honnêtes » : « c'est leur terme », écrivait-il. Plusieurs, au reste, optimistes comme lui, pensaient qu'en se prêtant à discuter on terminerait d'une manière satisfaisante, et ce serait peut-être une excuse à présenter pour Jay d'avoir laissé durer, comme on en sera témoin, les délibérations passionnées auxquelles il assura un champ sans mesure, si son attitude et sa conduite ultérieures à notre égard n'y contredisaient pas. A la vérité, d'autres affirmaient aussi qu'il serait moins utile d'avoir la paix que de continuer la guerre, afin d'écarter des dissidences qu'on voyait poindre en grand nombre déjà au sein des États-Unis, afin, également, de « mûrir les esprits et de corriger les Américains du défaut de faire entrer des vues personnelles dans les affaires publiques[2] ». La réponse « presque

[1] Gérard s'était autorisé de cette opinion, non sans fondement, pour écrire, en désignant Samuel Adams : « A cette fausse méta- « physique, on reconnoit le délégué que nous « trouvons toujours sur notre chemin. »

[2] Rapport de Gérard, du 4 mars. — Si bien qu'il accommodât son éducation monarchique à la liberté absolue régnant dans le Congrès, Gérard devait s'impressionner plus que les Américains des écarts dont il était témoin. Il se trouvait, toutefois, des députés pour le rassurer avec une sympathie sincère envers la France. Dans un de ses rapports précédents, celui du 25 février, il écrivait : « Un des « membres les plus accrédités du Congrès, qui « y siégeoit avant la déclaration de l'indépen- « dance, est venu chez moi pour m'assûrer que « les intérêts de la cause américaine et ceux de « l'alliance ne se trouvoient nullement com- « promis par l'opposition des partis qui divisent « le Congrès. Il m'a assuré que depuis l'époque « de l'indépendance aucun de ceux qui se sont « manifestés n'avoit eu des vues contraires à « ces différens objets, mais qu'il y avoit assez « d'autres intérêts dans un corps aussi nom- « breux pour occasionner des divisions et des « animosités; que le crédit de l'alliance gagnoit « de jour en jour parmi le peuple; qu'il venoit

unanime », toutefois, était que « M. Adams avait besoin de la continuation des troubles pour conserver son importance, que son alliance avec Lee se fondait depuis l'origine sur le maintien réciproque de leurs frères comme commissaires à l'étranger, et qu'ils suscitaient actuellement des délais par toutes sortes de ruses pour éviter la nomination d'un plénipotentiaire, sentant qu'Arthur Lee du moins n'aurait pas actuellement les suffrages ». Les deux Adams avaient le même intérêt quoiqu'ils ne fussent point frères, mais les Lee l'étaient bien. Gérard possédait peut-être d'autres informations, ou bien il voulait ajouter aux doutes dont ces meneurs de l'antagonisme étaient l'objet, car à l'un de ses interlocuteurs il dévoila chez eux la pensée positive et principale de laisser à de nouveaux commissaires anglais le temps d'arriver, afin de se rendre maîtres avec eux de la négociation, de la fixer en Amérique et de contre-balancer ainsi le crédit que les auteurs de la révolution avaient acquis en concluant le traité avec le roi. Cet interlocuteur-là avait lui-même confié antérieurement au plénipotentiaire que Samuel Adams et Richard Lee, lors de la ratification de ce traité, avaient insisté dans le Congrès pour s'entendre avec les précédents commissaires anglais, et Gérard se faisait un argument de cette confidence[1]. 1779.

Le secret des délibérations était étroitement gardé. Le public ne s'occupait donc pas encore de ces questions. Mais les gazettes anglaises apportèrent en ce moment les rumeurs de Londres sur les propositions

« de parcourir les New-Jersey et Newyorck et « qu'il avoit vu avec plaisir les dispositions qui « y règnent; qu'un délégué compromettroit sa « tête s'il osoit proposer quelque chose qui « tendît à la détruire ou à l'affaiblir. Plusieurs « autres députés m'ont dit la même chose de « leurs provinces et les chefs de Pensilvanie ne « cessent de me tenir le même langage. » (*États-Unis*, t. 7, n° 112.) — Gérard apportait trop de bonne foi dans ses rapports avec les Américains pour soupçonner la leur et se demander si plusieurs de ses interlocuteurs n'avaient point ou ne se donnaient pas la mission de lui voiler, par leur langage, le travail opposé que l'on effectuait dans le Congrès.

[1] Rapport du 4 mars. — L'interlocuteur en question était un député nouveau de la Caroline septentrionale, le docteur Bird, dont Gérard avait parlé au ministre dans son rapport du 17 février. Nous reproduisons à l'annexe I ci-après la partie du rapport du 4 mars relative à ces détails.

1779. du Roi Catholique, et l'opinion s'y montra aussitôt très favorable[1]. En même temps, les insinuations de Gérard sur les vues probables des « chefs de l'opposition » avaient frappé ses interlocuteurs. Déjà son rapport du 4 mars expliquait que son sentiment ayant été ébruité, la majorité du comité avait opiné pour que, suivant ce dont on était précédemment convenu dans son sein, on rayât le nom d'Arthur Lee de la liste des personnes pouvant être choisies comme négociateurs. Cette première fois, déjà, quelqu'un avait défendu ce membre de la légation en représentant que le ministère de Versailles faisait grand cas de lui, et, maintenant, on avait essayé de reproduire cet argument. On avait même invoqué de prétendus témoignages de Gérard en faveur de Lee, argué, bien plus, des égards montrés par le plénipotentiaire à Richard Lee comme à Samuel Adams pour en conclure que ces députés étaient goûtés par le gouvernement du roi. Sur quoi le ministre de France était allé immédiatement chez Richard Lee nier ces témoignages, et, « afin que celui-ci prît le parti qu'il jugerait à propos », lui déclarer qu'il n'avait cessé, au contraire, de pratiquer au sujet de son frère une extrême réserve et qu'il désavouerait tout propos différent dont on le dirait l'auteur[2]. Les Lee pesaient à présent à la

[1] Les termes de Gérard, dans son rapport du 8 mars (*États-Unis*, t. 7, n° 135) sont très positifs : « Toute l'attention publique s'est portée « vers la cause de Sa Majesté Catholique..... « Un éloignement de toute connexion avec les « Anglais s'est manifesté presque généralement « à cette occasion. »

[2] Rapport de Gérard, du 8 mars. — Dans celui du 12 décembre précédent, Gérard expliquait en effet que la députation du comité des affaires étrangères venue chez lui avait tâché de le faire parler sur Arthur Lee et sur la manière dont ce dernier était vu à la cour. Il avait décliné toute explication pareille. « La « députation me parla alors de M. Arthur Lee, « écrivait-il, pour m'induire à lui confier la « manière dont il étoit vu à la cour. Je décli- « nai de m'expliquer sur un sujet purement « personnel. » On lui avait fait part, ensuite, de l'intention de rappeler ce délégué, mais on craignait par là de déplaire au roi. Le membre qui parlait ainsi me désignait assez clairement, dit le plénipotentiaire, qui écrit alors à son gouvernement : « J'avoue, Mon- « seigneur, qu'après tout ce que j'ai vu et su « de M. Arthur Lee et tout ce qui s'est passé « depuis, après toute l'effervescence que ses « rapports mensongers ont produit ici, je n'ai « point hésité à saisir cette occasion de vous « débarrasser et le ministère d'Espagne d'un « homme très incommode s'il n'est pas dan- « gereux. J'ai expliqué que M. Samuel Adams « m'ayant demandé dans les premières se- « maines de mon séjour ici si je savois ou je

Virginie. Elle les voyait clairement aller vers l'Angleterre, et des membres de sa députation surveillaient leurs menées. L'un d'eux suivait assidûment depuis trois années la conduite de ces frères, animés d'ambition jusqu'à devenir coupables; il avait recherché l'élection uniquement afin d'amoindrir leur influence et de leur ôter la possession du suffrage de l'État. Il disait au plénipotentiaire, ajoutant à des confidences précédentes sur les fins où tendait l'opposition, que c'était plus qu'à une négociation directe avec la Grande-Bretagne, mais bien à une alliance que visait leur parti; que ce parti recevait d'Europe des correspondances réitérées dont il ne faisait part en rien au Congrès (on assurait que les Lee cachaient au Congrès sept ou huit courriers qu'ils avaient successivement reçus), tandis qu'il arrivait seulement à l'assemblée « quelques lamentations vagues de John Adams » dans lesquelles ce dernier assurait que « la France n'aiderait en rien les États-Unis ». Comme s'il eût été opportun de rendre évident que les sentiments de John Adams à Versailles répondaient 1779.

« croyois que les soupçons qu'on répandoit sur « la fidélité de M. Lee étoient fondés je lui avois « répondu que ces bruits s'étoient fort accré- « dités dans l'esprit de bien des gens par des « circonstances dont je lui détaillai une partie; « mais que je croyois qu'il falloit les attribuer « plutôt à son caractère personnel et à ses liai- « sons qu'à aucun manque d'attachement aux « États-Unis; mais que personne ne m'avoit in- « terrogé sur sa manière d'être en France. Pour « répondre plus directement à la question qui « m'étoit faite, j'assurai que le ministère res- « pectant les motifs du Congrès ne prétendroit « pas gêner ses choix sans des motifs majeurs « et qu'il verroit avec une indifférence entière « la détermination de rappeler M. Lee. » Alors on dit à Gérard qu'on rappellerait tous les représentants, même Franklin, parce que les discussions nées entre eux déconsidéreraient les États-Unis en Europe, et il avait dû une fois de plus tâcher de détourner l'orage de la tête de Franklin : « Je ne répondis que par des ré- « flexions générales sur la difficulté et l'impor- « tance dont il est qu'un gouvernement sache « discerner ses serviteurs. J'observai que les « plus zélés et les plus honnêtes sont le plus en « butte aux traits de l'envie, de la jalousie et de « l'intérêt propre et qu'en confondant l'homme « vertueux et utile avec celui qui l'attaque par la « calomnie on s'exposoit à voir la carrière ex- « clusivement occupée par des gens audacieux, « intrigants et ambitieux. » Toutefois, Gérard put mander à la fin de son rapport suivant (du 4 janvier 1779) : « De nouvelles réflexions, « M^sr^, ont paré le coup qu'on étoit sur le « point de porter au docteur Franklin. On a « senti que le Congrès devoit s'honorer d'avoir « un représentant dont la considération per- « sonnelle pouvoit être si utile à ses affaires et « il paroit que cet orage est dissipé. »

1779. exactement à ceux du parti que Samuel dirigeait dans le Congrès, ce collègue d'Arthur Lee et de Franklin ajoutait dans ces « lamentations » (Gérard les appelle plus à propos « une diatribe ») « que l'on devait « prévoir tous les malheurs possibles, si . . . » : les points, disait-il, étaient chargés de compléter l'idée; c'est-à-dire si l'on ne savait pas discerner que le salut était à Londres. Aussi le même député voulait-il émettre le lendemain la motion que tous les membres produisissent les lettres, même privées, qu'ils pouvaient avoir sur les affaires publiques; non qu'il comptât la voir adopter, mais simplement pour être amené à proposer à la suite avec plus de succès le rappel de tous les commissaires américains et pour « déconcerter et arrêter ainsi les vues personnelles, les connexions particulières et l'intelligence secrète quelconque du parti opposé avec l'Angleterre [1] ».

Constatons que les auteurs de ces « connexions particulières » ne doutaient pas d'être tout-puissants. Richard Lee n'avait pas craint de se trahir jusqu'à répondre à Gérard que celui-ci faisait bien de rester impartial à l'égard d'Arthur Lee, sans quoi « l'alliance aurait pu être mise en danger [2] ». Leurs adversaires dans le Congrès ayant

[1] Rapport du 8 mars. (*États-Unis*, t. 7, n° 135.) — Déjà le 25 février, Gérard se plaignait à son gouvernement qu'on lui dissimulât certaines correspondances arrivées de France : « J'apprends dans le moment, Monseigneur, « que le Congrès a reçu depuis quelques jours « plusieurs paquets de ses commissaires en « France qui embarrassent les délibérations « actuelles. On me cache le contenu de ces « dépêches. »

[2] A ce sujet, Gérard ajoutait, et il est bon de le noter ici : « Je lui répliquai que connois- « sant aussi bien que moi la solidité des bazes « de l'alliance, j'étois persuadé qu'il craignoit « aussi peu que moi que l'intérêt d'un individu « quelconque, soit François, soit Américain, « puisse y porter atteinte. — Voilà, ce me « semble, Monseigneur, cet homme à décou- « vert. Et l'indignation que ce dernier trait « vous inspirera sans doute, sera l'apologie de « ma conduite. — Il me paroit certain que la « négociation si délicate, dont le Congrès s'oc- « cupe, échouera, si elle est remise entre les « mains d'un homme qui n'agira que par l'in- « fluence secrète et sinistre de pareils per- « sonnages. M. Arthur Lee a mandé au Congrès « sa conversation avec vous sur le projet d'un « voyage en Espagne. Malgré ses commen- « taires, on ne se méprend pas ici au sens de « vos discours. Il se plaint amèrement de ne « pas éprouver dans les circonstances actuelles « la confiance dont il est accoutumé à recevoir « des preuves particulières de votre part. Il dit « que votre réserve n'a d'autre motif que de « me donner le mérite d'annoncer toutes les « nouvelles au Congrès. » (Rapport du 8 mars.)

posé et soutenu vigoureusement contre eux le principe de placer toute confiance dans la France au sujet des négociations de paix, Samuel Adams, irrité, sortant de la réserve habile avec laquelle il discutait habituellement, s'était écrié qu'il ne voyait pas de raison pour lier si fortement les intérêts des États-Unis à ceux de la France, et, en frappant du pied le plancher, que « c'était là que devait être « consolidée l'indépendance[1] ». « Je ne m'attendais pas, Monseigneur, mande là Gérard, que ma conjecture sur les vues de ce parti serait aussi promptement vérifiée par son propre aveu »; et il ajoute que « cinq membres du Congrès, venus conférer avec lui, s'applaudissent beaucoup d'avoir arraché cette confession ». Le successeur de Gérard à Philadelphie, qui pratiqua les Adams plus et plus longtemps que lui, dira de Samuel : « L'alliance de la France lui paraît de trop dans « le système de la confédération[2]. » L'antipathie pour nous était bien le fond d'esprit de ce meneur actuel de l'assemblée américaine. Il n'y a pas à le placer dans ce « petit nombre d'hommes non honnêtes » dont parlait un des interlocuteurs de Gérard; mais Samuel Adams avait peut-être plus d'antipathie encore pour toute personne ou toute action supérieure à la sienne que pour la France, et son éloignement pour notre pays s'accroissait certainement de ce que notre alliance et notre appui étaient l'ouvrage d'autres dont l'autorité morale l'avait primé et le dominait, quoi qu'il fît. Avec cela court de vue, embrassant mal les États-Unis dans leur ensemble, ne voyant guère hors des limites de son propre État et des États voisins, qui formaient la

1779.

[1] « A Philadelphie le 10 mars 1779. — « Monseigneur, — Nos amis ont commencé « hier leur attaque contre leurs antagonistes. « Leur première démarche a été de mettre sur « le tapis le principe de traiter avec la France, « et de lui marquer toute confiance. La faction « Lee a été pressée vivement et avec avantage « jusques dans ses derniers retranchemens. « M. Samuel Adams en a été tellement irrité, « qu'il est sorti de sa réserve ordinaire et s'est « écrié « *quelle est donc la raison qui doit nous « engager à lier si fortement nos intérêts avec « ceux de la France?* Voici, continua-t-il, en fra- « pant la planche du pied, où notre indépen- « dance doit être consolidée. » (*États-Unis*, t. 7, n° 143.)

[2] Ce jugement est porté dans un rapport de 1780, où La Luzerne esquisse le portrait de la plupart des personnages politiques un peu marquants du Congrès.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. Nouvelle-Angleterre; d'autant plus convaincu, par suite, qu'à tout prendre ces États-là avaient assez montré à la métropole ce qu'ils valaient et pouvaient pour se sentir désormais respecter par elle, en sorte qu'il leur était loisible de préférer la réconciliation sans se soucier d'autre chose. Il était d'ailleurs évident à ses yeux qu'il y trouverait, lui, un premier rôle assuré ou la certitude d'être en tout cas recherché, ayant celle de se faire craindre. Il possédait, en effet, les qualités que l'obstination dans un cadre étroit donne pour la lutte : la ténacité, la suite, l'intrigue, l'art de se retourner et de se maintenir, qui sont les grands moyens des politiciens d'assemblées.

Quoi qu'il en soit, voilà comment des hommes qui se croyaient destinés aux premiers rangs, mais à qui ils avaient échappé, en venaient, pour y parvenir, à saper l'œuvre commune parce qu'elle avait grandi leurs rivaux, et à s'efforcer de rejeter dans les bras de l'Angleterre, dont ils s'étaient montrés ardents à secouer le joug, leur pays que des premiers ils avaient poussé à la révolte. Avaient-ils ou non contribué à appeler la France au secours de cette révolte en spéculant sur le désir que nous devions éprouver de nous venger de leur métropole? Ce serait à savoir; mais ils tentaient d'entretenir à notre cour des représentants à eux, qui sous leur mission apparente auraient la mission cachée de nous abuser et de nous livrer à l'ennemi. Ce plan de défection n'est ici qu'à son début; ses phases vont se succéder, en attendant que, repris après un long intervalle, il s'exécute, en définitive, dans la mesure que la situation comportera.

Le ministre de France avait écrit le 4 mars qu'« un des principaux membres du Congrès », lui exprimant les regrets des « bien intentionnés » sur les délais qu'éprouvait « notre grande affaire » et sur les entraves que les formes apportaient à la bonne volonté de l'assemblée, lui garantissait néanmoins que cette « grande affaire » serait incessamment terminée si lui, Gérard, voulait « déclarer qu'il regardait tous délais comme pernicieux à l'alliance, et qu'en les prolongeant la raison et la justice autoriseraient le roi à conclure simplement et sans

le concours des États une paix conforme aux stipulations des traités ». 1779.
Gérard disait avoir fait sentir à ce député qu'« une démarche aussi éclatante » ne lui était pas permise, qu'elle serait « au moins prématurée »; il l'avait exhorté à se servir de ces réflexions, déjà trouvées justes par d'autres membres, disant que lui, Gérard, reconnaîtrait comme opportun qu'on l'en déclarât partisan, mais qu'il « continuerait d'agir de même », autrement dit, qu'il ne solliciterait pas le Congrès d'avancer. Peut-être fut-il regrettable que le plénipotentiaire ne suivît pas résolument l'avis qu'on lui ouvrait ainsi. A plusieurs reprises il avait dit à son gouvernement, et il le lui répétera, que le roi ferait bien de prendre l'initiative de conclure la paix dans les données indiquées par le traité d'alliance, que les États-Unis lui en sauraient gré, les divisions devant ainsi s'arrêter; toutefois, il eut peur de menacer le Congrès de cette extrémité. Des informations de New-York, plus ou moins sûres, donnaient à craindre en ce moment l'arrivée à Philadelphie de nouveaux commissaires anglais pour traiter de la paix; il s'en alarmait, et, malade, il redoutait à la fois de se trouver trop affaibli pour lutter, de ne pouvoir être muni à temps des instructions de Versailles, et il s'empressait d'expliquer comment il agirait. Seulement, la présence de ces commissaires donnerait au parti anglais plus de crédit, pensait-il, et les manœuvres auxquelles les « agents » de ce parti (il entendait S. Adams et les Lee) se livraient deviendraient fort dangereuses en raison des propensions anglaises de la population, pressée par le désir de la paix[1]. Or ces manœuvres furent menaçantes sans que d'autres commissaires anglais parussent.

[1] Gérard se préoccupait vivement et à juste titre d'empêcher la réception des commissaires qu'il supposait ainsi sur le point d'arriver. Il voulait qu'on les renvoyât immédiatement suivre la négociation en Europe. Il expliquait comme il suit les dangers de leur présence s'ils survenaient : « L'exclusion des « commissaires Anglois est, Monseigneur, à « mon avis, le point le plus important; elle pré- « viendra la communication ouverte avec le « parti Anglois et le crédit que leur présence « lui donneroit. Dès que ces commissaires « seront admis à Philadelphie l'audace et les « manœuvres de leurs agens, car je ne peux « pas leur donner un nom plus convenable, « n'auroient plus de terme. Ils travailleront par

1779. Passé le 4 mars, le Congrès était revenu à la question du Mississipi et, conséquemment, à celle des limites qu'il faudrait demander pour les États-Unis. Le parti qui nous était contraire trouvait dans les intérêts qu'il excitait une arme de plus en plus avivée, et pendant deux semaines le débat fut compliqué avec trop d'efficacité par ses habiletés et par ses manœuvres. La majorité, cependant, parut alors être avec nous. Au sujet des limites, l'idée de Gérard, d'en renvoyer la décision aux arrangements que la conclusion de la paix amènerait forcément de fait, n'avait pas eu de partisans; on voulait déterminer les choses dès à présent et s'en tenir aux limites alors existantes. Pour ce qui était du Mississipi, cependant, les meneurs en avaient fait revendiquer la navigation avec insistance par des représentants de l'Illinois et de l'Ohio, provinces très intéressées à en jouir, et trois séances de discussion, discussion ardente, opiniâtre autant que tortueuse de la part de ces meneurs, laissa douteux le succès de nos amis[1]. Le parti de Samuel Adams ne craignait plus de se dévoiler. Il était allé jusqu'à l'étrange proposition de traiter l'affaire directement avec l'Angleterre; on aurait demandé à cette puissance de garantir l'état de choses existant. C'est-à-dire que l'on prétendrait « imposer la loi à l'Espagne par l'Angleterre, qui n'avait nul droit actuel de disposer de ce qui appartenait au Roi Catholique », comme Gérard s'empressa de le dire et de le répéter à ses interlocuteurs. Il avait justement ajouté que l'on agirait ainsi avec ce monarque comme si l'on eût eu la guerre avec lui, non avec

« mille moyens pour rapeller la sympathie « nationale de deux nations qui ont la même « origine, la même religion, et la haine qui « leur étoit si longtemps commune contre « le nom François. On ne peut se dissimuler « que l'alliance n'affoiblit pas les préjugés des « peuples américains, et qu'un grand nombre « d'individus sont disposés à se lier avec l'An- « gleterre pourvu qu'elle consente à leur in- « dépendance. Je ne puis trop répéter, Mon- « seigneur, que le peuple a pris un ascendant « décidé que la plupart des gouvernemens se « repentent d'avoir favorisé, que la certitude « d'un repos immédiat, le licenciement de « l'armée et l'espérance d'être débarrassé du « papier-monnoie opèreront fortement sur lui, « d'autant que nous n'avons à lui présenter que « des motifs d'un intérêt politique et d'une « fidélité et d'un honneur national qui ont peu « de prise sur lui. »

[1] Rapport de Gérard, du 8 mars. (*États-Unis*, t. 7, n° 135.)

la Grande-Bretagne, tandis qu'après tout le Roi Catholique ne connaissait en rien la République américaine, était sans obligation envers le Congrès, rejetterait loin de lui la servitude qu'on voudrait lui imposer, en garderait un mauvais souvenir, et que le roi de France prendrait certainement son parti; qu'il n'y avait pas de raison pour qu'on ne mît en délibéré si l'on exécuterait le traité d'alliance[1]. « Nos partisans montrèrent beaucoup de vigueur », rapporte-t-il, firent le meilleur usage des réflexions qu'il leur avait développées, déclarèrent qu'ils demanderaient la consignation sur les registres des suffrages de chaque membre, afin de signaler aux États et au public les députés « qui compromettraient ainsi l'ouvrage de la paix si désirée « et l'existence même des États-Unis ». Mais des députés furent soudain rappelés par leur État et remplacés; ce fut une chance de plus pour les adversaires. Le 12 mars, Gérard donnait l'état des affaires pour « critique », et il en concevait une réelle inquiétude, bien que les amis 1779.

[1] Rapport de Gérard, du 10 mars. (*États-Unis*, t. 7, n° 143.) A propos de l'examen de ces questions, qui allait avoir lieu de nouveau en grand comité, Gérard écrivait ce jour-là : « L'affaire des colonies de l'Ouest et du Mis- « sissipi doit y être soumise demain. Dans « une visite que j'ai faite au délégué qui est « chargé d'en faire le raport, il m'a commu- « niqué toutes les difficultés que ces objets « rencontrent. Il y en a une qui m'auroit fort « surpris, si je n'avois pas sur-le-champ deviné « sa source. On a proposé au Congrès de trai- « ter l'article de la navigation du Mississipi « avec l'Angleterre, et de lui demander la con- « tinuation de l'association à cette navigation « telle que les États en ont joui depuis le traité « de Paris. Je me suis récrié avec force contre « un pareil plan, aussi vicieux et dangereux dans « la forme, qu'injuste dans le fond. J'observai « que les États paroitroient vouloir faire la loy « à l'Espagne par l'Angleterre, et obtenir de « celle-ci un objet dont elle n'a nullement le « droit de disposer; que la cour de Madrid « prétendroit avec raison qu'elle n'a pas con- « tracté avec la République américaine; que « celle-ci étoit, par rapport à l'Espagne, comme « sortie tout à coup du fond des mers, et « qu'elle n'auroit aucune obligation à remplir « vis à vis du Congrès, et moins encore une « servitude aussi odieuse à suporter, tant que « les deux États ne seroient pas liés par des « conventions expresses; enfin que ce seroit « aliéner pour jamais une puissance dont l'ami- « tié étoit si nécessaire à l'Amérique. J'ajoutai, « Monseigneur, qu'il me paroissoit certain que « le Roi prendroit le parti de l'Espagne.

« Le député m'a beaucoup remercié de ce « discours, et de beaucoup d'autres vérités que « je lui ai dites à cette occasion; je m'estime « fort heureux, Monseigneur, d'avoir pu pré- « venir les débats qui auroient pu, selon ce « délégué, devenir très facheux sans ces éclair- « cissemens dont il m'a promis de faire un « usage fidèle. »

1779. de l'alliance eussent la pensée contraire[1]. Il mandait, en effet, que ce jour-là le Congrès « s'occuperait de l'article des pêcheries », mais il voyait venir plus que cela, et il ajoutait que « malgré le sentiment du très grand nombre des délégués il fallait s'attendre que la faction proposerait de comprendre celles de Terre-Neuve dans l'examen, n'ayant d'autre but que d'embrouiller et de prolonger la négociation ».

On entendait donc maintenant, chez nos adversaires, étayer les menées non plus sur des prétentions contre l'Angleterre seulement, mais sur la méconnaissance des droits que possédait le pays même dont on voulait l'appui. Gérard écrivait le 13 mars, après des visites à des députés des deux partis et après des tentatives pour ramener certains opposants. Il avait trouvé dans l'esprit de plusieurs membres des craintes si positives qu'il croyait utile d'en expédier immédiatement l'avis. Un des opposants lui avait avoué que son parti voulait continuer la guerre, et il tenait d'autres députés que ces derniers tendaient positivement à rompre directement ou indirectement avec la France, à s'entendre avec l'Angleterre, et qu'ils procédaient dans cette vue comme on l'avait fait pour la révolution de l'indépendance, en excitant les dispositions de la multitude, en répandant clandestinement des insinuations telles que l'impossibilité d'attendre une paix solide de toute intervention autre que celle de la Grande-Bretagne, la France ne travaillant que pour sa propre ambition[2].

[1] « Je ne sais », écrit le plénipotentiaire dans son rapport du 12 (*États-Unis*, t. 7, n° 144), « je ne sais si je dois partager leur securité. Je « leur ai observé avec force qu'il étoit étrange « et inconcevable que l'on s'occupât de traiter « avec l'Angleterre pour dépouiller l'Espagne; « que de la manière dont cette affaire étoit « conduite, il sembleroit que c'étoit avec l'Es- « pagne que l'Amérique seroit en guerre; qu'a- « près la résolution prise de satisfaire cette « Couronne pour concilier aux États son amitié « et sa confiance, tout l'univers seroit étonné « du début de leur négociation avec S. M. Catho- « lique qui paroitroit une provocation hostile, « plus tôt que d'exposer les peuples d'Amérique « à la continuation de la guerre pour les intérêts « privés de quelque État ou de quelques indi- « vidus. »

[2] Rapport de Gérard, du 13 mars. (*États-Unis*, t. 7, n° 147.) « Un des partisans les plus « zèlés pour l'alliance m'a fait en présence de « deux de ses collègues les confidences les plus

On se rappelle que le ministre de France s'était vu presser de solliciter l'assemblée, par un mémoire, pour que les opérations fussent hâtées. Il s'y décida le 15 mars, après s'être concerté avec Jay et d'autres députés [1]. Alors le Congrès mit fin au « grand comité » et passa aux délibérations en séance, préliminaires du vote ferme. Le plénipotentiaire constate aussitôt que les débats sont marqués par une heureuse différence dans le ton et dans les visées. Seul du parti opposant, Richard Lee s'était plaint de ce qu'au dehors « on était trop bien instruit de ce qui se passait dans le Congrès »; mais relevé vivement de cette sortie par un de ses collègues, connu pour être le solide partisan de la France et qu'il avait fixé avec intention en disant cela, il n'avait pas répondu. Le changement était assez manifeste pour autoriser Gérard à écrire que « le parti de l'Est avait consenti de la même grâce 1779.

« importantes dont je me hâte de vous rendre « compte..... Après avoir passé en revue « toutes les affaires actuelles dont la connois- « sance est telle que j'ai eu l'honneur de la dé- « tailler dans mes precedentes lettres, ce député « me dit qu'ayant adopté pour principe que « l'intérêt de la France ne pouvant être de « tromper l'Amérique, il croyoit que la con- « fiance la plus entière devenoit un devoir et « qu'il alloit me donner la preuve qu'il étoit « résolu d'après ce principe. Il reprit alors la « conduite du parti de l'opposition et établit « sur l'analyse qu'il en fit, que ses vues tendent « à opérer une révolution; que son but étoit « de former une coalition avec l'Angleterre en « rompant directement ou indirectement avec « la France; que l'opposition employoit pour « parvenir à ce but les mêmes moyens clan- « destins par lesquels ils ont contribué au « succès de la révolution de l'indépendance; « qu'elle insinue au peuple qu'il ne peut rece- « voir une paix solide et immédiate que de « l'Angleterre; qu'on ne peut prendre aucune « confiance dans la France, qui ne calcule que « les vues de son ambition; que ce parti fait « des efforts inutiles au Congrès pour remédier « au désordre des finances et redonner une va- « leur au papier monnaie; que la cherté des « denrées et les dépenses excessives proviennent « de l'ineptie du Congrès et des déprédations « de ses membres et de leurs amis; que le mal « ira toujours en augmentant; que ce corps « n'a d'autre ressource pour maintenir son « crédit que de se rendre formidable en ache- « tant son dévouement, en répandant avec pro- « fusion la pure substance du peuple; enfin que « c'étoit ainsi, qu'en animant le peuple et en lui « exagérant ses maux, les conjurés excitoient ses « défiances et le préparoient à demander hau- « tement la paix, dès qu'ils auroient quelques « propositions spécieuses à lui présenter. »

[1] Gérard donne ce renseignement et ceux qui suivent dans son rapport du 18 mars (*États-Unis*, t. 7, n° 159), qui est accompagné de la copie de son mémoire au Congrès; un duplicata de cette copie se trouve dans le même volume, aux Affaires etrangères, sous le numéro 154.

1779. à ne pas faire de l'article de la Nouvelle-Écosse une condition *sine qua non*, qu'on s'était montré disposé à adopter la même modification pour l'objet du Mississipi, et que le sentiment général semblait être de s'adresser avec confiance à Sa Majesté et de lui demander ses bons offices près du roi d'Espagne [1] ». Gérard attribuait aussi ces dispositions à l'impossibilité où serait maintenant ce parti d'empêcher le rappel d'Arthur Lee et de John Adams, et à l'opinion très répandue à cette heure, grâce à ses conversations, que les opposants comptaient sur la venue prochaine de commissaires anglais. Il était alors très souffrant. Le 8 mars, il avait dû mander à Versailles qu'il venait d'annoncer au Congrès que sa santé le mettait dans l'obligation de partir. Il disait bien vouloir rester, même « au péril de ses jours », jusqu'à ce que les questions actuelles fussent résolues; mais la maladie l'accablait et il était trompé par son impression [2]. Les adversaires allaient en effet continuer à changer de langage, mais jeter ces « questions actuelles » dans un état bien autrement aigu que le précédent.

Voilà ce que l'on avait appris à Versailles par les courriers lus entre le 12 février, date de l'arrivée de La Fayette, et le 30 juin, jour où

[1] Rapport du 23 mars. (*États-Unis*, t. 7, n° 167.)

[2] « A Philadelphie le 8 mars 1779. — Monseigneur, — Les symptômes de la maladie « qui m'accable subsistant avec la même violence, malgré tous les remèdes possibles et le « beau tems que nous avons depuis un mois, « j'ai annoncé confidenciellement mon départ « prochain au Congrès. Il m'en a témoigné ses « regrets de la manière la plus obligeante; « beaucoup de membres m'ont dit qu'ils prévoyoient depuis longtems que je serois obligé « de quiter ce climat. Le chef de l'amirauté « est sur-le-champ venu m'offrir entre tous les « vaisseaux des États le choix de celui par lequel le Congrès vouloit me faire conduire « en France. J'ai choisi ce moment parce que « j'espère voïager avec le plenipotentiaire du « Congrès, et le public étant vaguement imbu « qu'il y a des affaires importantes sur le tapis « prendra cette association comme la preuve « d'une parfaite harmonie. Le Congrès à qui « j'ai fait part de cette réflexion m'en a beaucoup remercié et l'aprouve. Quant au terme « du départ, il dépend de la conclusion des « délibérations actuelles du Congrès. Je ne le « quitterai pas auparavant, au péril de mes « jours. J'espère, Mgr, que ces circonstances « aideront à ma justification, et peut-être ma « présence en France ne vous sera-t-elle pas « entièrement inutile. Je suis avec un profond « respect, Monseigneur, votre très humble et « très obeissant serviteur, — Gérard. » (*Ibid.*, n° 168; original.)

était parvenue la suite des rapports de Gérard jusqu'à celui du 4 mars. 1779.
C'est pourquoi les instructions adressées à son successeur le 18 juillet débutaient par cette parole dure : « Nous voyons clairement qu'il « existe dans le Congrès un parti d'opposition, qui s'il n'est pas vendu « à l'Angleterre, favorise au moins les vues de cette puissance. » A l'heure où le chevalier de la Luzerne prenait la mer, on possédait depuis le 14 mai presque tous ces rapports. Mis à même de mesurer dans sa complète étendue l'infidélité possible de ses alliés, le gouvernement du roi se refusait à y croire. Il s'applaudissait d'ailleurs de se sentir appuyé maintenant sur l'Espagne. Aussi, le 26 juin, M. de Vergennes, qui devait écrire lui-même la minute de la dépêche du 18 juillet, traçait-il comme il suit, au nouveau plénipotentiaire sur le point de s'embarquer, ce que celui-ci aurait à dire dans le cas où cette infidélité paraîtrait près de se produire :

Versailles le 26 juin 1779.

La déclaration de l'Espagne est publique, M., son ambassadeur a quitté Londres le 18 de ce mois, il est actuellement à Paris. Ses forces sont en route pour se combinér avec les nôtres; la jonction faite, elles chercheront à portér un coup assés sensible à l'Ang^re^ pour la forcér à reconnoitre sans condition l'indépendance absolue de l'Amérique. Pour se soustraire si elle le peut à cette dure nécessité, et se menagér la faculté de revenir avec le tems contre une nation qu'elle ne renoncera que malgré elle à afranchir de la servitude qu'elle vouloit lui imposér, elle doit avoir expédié deux émissaires au Congrès avec l'offre d'une trève et pouvoir même de retirér toutes les forces angloises, si l'Amérique veut se décidér à renoncér à notre alliance et à se separér de nous. Je ne crois pas que cette trahison puisse jamais entrér dans l'esprit du Congrès, mais si l'amour de sa tranquilité pouvoit le séduire une seule réflexion doit l'arrêtér. Le jour que l'Ang^re^ aura constaté sa défection, elle peut s'arrangér avec nous et nous n'aurons aucune raison pour nous y refusér. Elle retombera alors avec toute la masse de sa puissance sur l'Amérique, bien assurée qu'aucune nation de l'Europe ne voudra s'interressér désormais à un peuple qui aura signalé sa naissance par la lacheté la plus indigne dont un gouvernement peut se rendre coupable. Je suis persuadé,

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. M., que cette réflexion présentée à propos doit être du plus grand effet, il en est beaucoup d'autres qui n'échaperont surement pas à vos lumières.

États-Unis, t. 8, n° 141; minute de M. de Vergennes.

Après l'arrivée de La Fayette, du reste, le 19 février, on s'était empressé de répondre à notre plénipotentiaire dans des termes qui devaient l'imprégner de nouveau, si c'eût été nécessaire, de la ferme intention où était le gouvernement du roi de rester le gardien des intérêts qui avaient été, pour les Américains, le mobile de l'alliance. Cette dépêche lui précisait en outre, afin que maintenant il pût le dire à propos, ce qu'il fallait regarder comme devant inévitablement former le prix de l'accession du roi d'Espagne à nos efforts en leur faveur. Elle exposait les dernières tentatives de ce monarque à Londres en vue de la pacification par son intermédiaire. La suite des négociations relatives à cette démarche lui était encore expliquée; on l'avait laissé entamer, disait-on, sans s'y associer autrement que pour garantir aux États-Unis une trêve devant les amener à l'indépendance de droit par une indépendance de fait positive, comme les Pays-Bas après la paix de Vervins; on approuvait Gérard de la première interprétation qu'il avait obtenue touchant la doctrine de Richard Lee quant au droit de traiter avec l'Angleterre, et l'on complétait les indications déjà fournies à ce propos sur les entretiens particuliers avec Franklin. Si des historiens mettaient en doute que le cabinet de Versailles soit bien resté dans le parti qu'il avait antérieurement fait connaître à son plénipotentiaire, l'attestation la plus entière de la vérité se trouverait ici :

. . . . Je m'abstiens, M., de réfuter les raisons sur lesquelles se sont appuyés les auteurs du système que vous avez détruit, parce que j'espère qu'il ne sera plus nécessaire d'y revenir; d'ailleurs, s'il pouvoit être question de reprendre cette matière, vous êtes trop instruit et vous connoissez trop bien nos principes pour que j'aye besoin de vous fournir des arguments pour ramener le Congrès à la vérité et à ses obligations. Ces obligations nous sont communes, et le Roi les remplira religieusement; c'est par une suite de ces dispositions

qu'il a rejeté les ouvertures que l'Angleterre lui avoit faites par le canal du roi d'Espagne, et qu'il rejettera de même toutes celles qui n'auroient point l'indépendance de l'Amérique pour fondement. Je ne dois pas vous laisser ignorer, M., que le Roi Catholique, toujours animé du désir et de l'espérance de nous réconcilier avec la cour de Londres, nous a consulté en dernier lieu sur un projet qu'il croit propre à réaliser ses vües; selon ce projet le roi d'Angleterre négocieroit directement avec les États, soit sous la médiation de l'Espagne, soit sans l'intervention de cette puissance; il leur proposeroit une trêve à longues années; il traiteroit avec eux comme avec une nation libre, et il évacüeroit tous les territoires et toutes les places appartenantes aux Provinces actuellement confédérées. La France feroit en même tems sa paix définitive; mais les deux traités marcheroient d'un pas égal, et l'un ne seroit signé et ratifié qu'autant que l'autre le seroit également. Le Roi a mûrement examiné ce plan de pacification; S. M^té^ a trouvé qu'il assûreroit de fait l'indépendance des États-Unis, et elle a jugé qu'il pouvoit d'autant plus être adopté par eux, que la cour de Londres, convaincüe de l'impuissance de soumettre désormais ses colonies, ne tarderoit point à avoüer et reconnoitre définitivement leur indépendance; que, d'ailleurs, les Américains courroient d'autant moins de risque à voir renouveller la guerre, que dez que la trêve seroit signée, et même auparavant, S. M^té^ feroit avec eux un nouveau traité dans les termes les plus étendus et les plus obligatoires, et dont l'objet seroit de les protéger et assister contre les nouvelles tentatives que la Couronne d'Ang^re^ pourroit faire dans la suite pour les soumettre.

Toutes ces considérations, M., ont porté le Roi à agréer le plan du Roi C$\widetilde{\text{que}}$; mais Sa M^té^ a exigé de ce prince qu'il ne le proposât à la cour de Londres que comme son ouvrage et sans la prévenir qu'il nous l'a communiqué. Le roi d'Espagne a fidélement suivi cette marche; il vient de faire communiquer son plan au ministère de Londres, et nous attendons journellement sa réponse.

Je suis entré dans ce détail, M., parce que je pense qu'il est nécessaire de vous mettre d'avance en état de garantir le Congrès contre l'abus que la cour de Londres fera des ouvertures dont il s'agit, dans le cas, ce qui est plus que vraisemblable, qu'elle ne les adopte pas. D'un autre côté, si l'idée qui en fait l'objet ne fructifie point dans ce moment cy, il est possible que les

1779. circonstances obligent d'y revenir par la suite; au moyen de quoi, il est bon à tout évènement de la faire germer en Amérique. Ainsi, M., il me paroît convenable à tous égards que vous communiquiez confidentiellement le plan de l'Espagne au Congrès, dont le patriotisme et la discrétion vous sont connus; vous l'accompagnerez, comme de vous-même, de réflexions et d'insinuations propres à le leur faire goûter; je m'imagine que vous pourrez vous servir utilement à cet effet de la trêve signée en 1609 entre l'Espagne et les Provinces-Unies; vous en savez certainement toutes les circonstances et tous les détails; vous savez également, qu'elle a conduit insensiblement les deux parties à un traité définitif. Je pense en mon particulier, M., que vû la répugnance presqu'invincible que l'Angleterre doit avoir de reconnoitre directement l'indépendance des Américains, et les grands efforts qu'il faudra faire pour la convaincre de la nécessité absolüe de faire cette démarche humiliante, il est de la prudence et d'une sage politique d'en adoucir l'amertume en admettant un *mezzo termine* qui remplisse sinon directement du moins implicitement le vœu des Américains et l'objet des engagements que nous avons pris avec eux. J'ai confié à M. Franklin seul et à titre de confidence la plûpart de ces détails, et il a trouvé, comme moi, que le Congrès pouvoit sans inconvénient adopter le plan espagnol. Mais je suis persuadé que ce député n'aura rendu compte à ses maîtres ni de ma confidence ni de ses propres idées, parce qu'il aura craint de leur faire une relation à laquelle ses deux confrères n'auroient eu aucune part. Mais comme actuellement il est accrédité seul, je pourrai reprendre la matière avec lui, et je ne doute pas qu'il ne la présente sous une face avantageuse aux États et qu'il ne propose de l'autoriser éventüellement à donner les mains au plan de S. M. Je ne vous cacherai point, M., que nous le desirons, et que nous pensons que le Congrès peut le faire avec d'autant moins de répugnance et d'inquiétude qu'il doit être sûr que le cas arrivant nous veillerions à ses intérêts comme aux nôtres propres; je ne doute pas, M., que votre langage ne prépare le Congrès à recevoir sans prévention les raports et l'opinion de M. Franklin, et que cette assemblée, éclairée par vous et par son ministre, ne se prête avec empressement à nos vües.

Revenant après cela sur l'entreprise en projet contre le Canada, le

gouvernement du roi louait le langage que soit le plénipotentiaire soit La Fayette avaient tenu dans leurs conférences avec le comité du Congrès[1]. Il ne croyait d'ailleurs pas cette entreprise probable si l'occupation de New-York et de New-Port par les Anglais persistait et en présence de l'opposition du général en chef; il ajoutait qu'il ne pouvait pas avoir actuellement d'avis à cet égard parce qu'« il devait respecter « l'opinion de l'Espagne, qui y était défavorable »; que le représentant du roi n'avait donc qu'à s'en tenir strictement à ses instructions premières, mais que si les Américains, de la part de qui l'on souhaitait toutes les tentatives propres à nuire à l'ennemi commun, s'emparaient de Québec et d'Halifax, « il faudrait bien leur laisser ce pays si c'était une condition de la paix, sauf, au pis aller, à prendre d'autres mesures pour rassurer l'Espagne ». Ramené, par ce que Gérard avait mandé des dispositions américaines quant aux Florides, à la question des sécurités à donner à cette puissance, le ministre de Versailles indiquait en outre que la certitude d'avoir seule la navigation du Mississipi était l'objet qui aurait cet effet[2], et il s'associait à l'opinion émise par Gérard (on n'eût pu en proposer une meilleure) que, si l'Espagne prenait elle-même l'initiative d'une action contre l'Angleterre dans cette partie de l'Amérique, elle faciliterait singulièrement le résultat qu'elle désirait. 1779.

Ces réponses, qui font voir à quel degré les collègues de Franklin à

[1] « . . . . . J'adopte entièrement tant les réflexions que votre dépêche n° 29 renferme sur cet objet, que les réponses que M. de la Fayette a données lorsqu'on lui a demandé si l'intention du Roi étoit de transporter le théâtre de la guerre en Amérique. »

[2] « Si les Américains, maitres des Florides, les offrent à l'Espagne, ainsi que Pensacola et la Mobile, cette puissance craindra moins leurs vües futures, et il est possible que dans ce cas elle se relâche de ses principes actüels concernant le Canada, surtout si elle demeure maîtresse du cours du Mississipi : vous avez raison de dire que la cour de Madrid coupe-roit cours aux négociations relatives à ce dernier objet si elle s'emparoit des postes anglois situés sur ce fleuve; mais vous jugerez de vous-même que cette opération doit dépendre essentiellement de la question de savoir si l'Espagne prendra ou ne prendra point part à la guerre; en attendant que ce problème soit résolu, je vous prie de continüer, comme de vous-même, à maintenir le Congrès dans la disposition où il paroit être de ne point exiger la navigation du Mississipi. »

1779. Paris étaient un obstacle, témoignent amplement combien la sincérité était naturelle au gouvernement du roi en avisant aux intérêts et aux avantages de ses alliés d'Amérique. A propos des observations du plénipotentiaire sur les difficultés financières du Congrès, elles portaient, bien plus, et c'est de la main de M. de Vergennes qu'est ajouté, sur la minute de Rayneval, l'avis qui y est souligné :

Vous avez très bien fait, M., d'observer aux chefs du Congrès que les dépenses que la guerre que le Roi soutient sont trop considérables pour qu'il puisse continüer un subside aux États-Unis; nous ne le pourrions, en effet, qu'en nuisant essentiellement à nos opérations, et le Congrès lui-même est trop intéressé à ce qu'elles soient aussi vigoureuses qu'il soit possible, pour qu'il puisse raisonnablement vouloir en diminuer les moyens. A l'égard des intérêts pour le payement desquels il a tiré sur M. Franklin, il y a beaucoup d'apparence qu'ils seront acquittés au moins jusqu'à la concurrence de 3 millions; je vous confierai, M., mais pour vous seul, que M. Franklin, avec mon aide, et moyennant le cautionnement secret du Roi, a trouvé une société de banquiers qui fera l'avance des trois millions, *et que si aux échéances indiquées le Congrès n'a pas fourni les fonds nécessaires pour en acquitter l'intérest, Sa M^té^ y supléera*[1].

Nous désirerions infiniment pouvoir favoriser de même l'emprunt que le Congrès projette de faire en Hollande; mais cela n'est point dans notre pouvoir, surtout dans les conjonctures actüelles où nous sommes obligés d'employer notre crédit et toutes nos ressources pour notre propre compte. Au surplus, M., je pense que le crédit des États-Unis en Europe s'établira et se fortifiera à mesure que l'on les verra faire des efforts pour consolider leur indépendance et leur administration intérieure. Nous ne pourrons qu'aprouver l'expédient que vous avez proposé pour l'acquittement des prétentions de

[1] Ce « cautionnement secret » du roi est expliqué par Rayneval dans une dépêche suivante, en date du 22 avril, dont la minute est tout entière de sa main : « . . . Cet énoncé est « inéxact. S. M^té^ n'a rien cautionné; elle s'est « simplement chargée du payement des intérêts « de l'emprunt à 6 p. o/o dans le cas où il ne « seroit point remboursé à l'époque convenüe. « C'est là, M., tout ce que le Roi a pû faire en « faveur des États-Unis; sa bonne volonté est « nécessairement circonscrite par les dépenses « énormes qu'exige la guerre qu'elle suporte « pour le soutien de la cause américaine. » (*États-Unis*, t. 8, n° 11.)

M. de Beaumarchais, et nous désirons que le Congrès l'ait agréé, et qu'il envoye en conséquence des assignations en Europe. 1779.

États-Unis, t. 7, n. 101 ; minute de Rayneval, revue par M. de Vergennes.

Gérard, au contraire, opposait l'inflexibilité aux demandes des Américains, et ni à ces dates ni depuis ils ne la lui ont reprochée. Il s'en accusait toutefois à Versailles, et s'en justifiait par la nécessité d'écarter à l'avance « une multitude de prétentions inadmissibles dont le rejet eût été représenté comme un sacrifice des intérêts des États-Unis fait par le roi pour obtenir la paix à leurs dépens, tandis que la continuation de la guerre leur eût procuré bien plus d'avantages, disaient les adversaires ». Il jugeait très important d'aboutir vite, et pour cela il visait avant tout à « ne pas laisser embarrasser l'objet essentiel et primitif de l'alliance par d'autres qui y seraient étrangers, et à réserver au roi le mérite de ce qui pourrait être obtenu d'heureux[1] ». Voyant la paix faisable, il avait donc tâché d'y amener le Congrès en l'enfermant étroitement entre la gêne financière et le besoin de voir cesser la guerre, qui lui semblait général[2]. C'était compter insuffisamment avec les aspirations, justes ou non, et surtout avec les mobiles qui fournissaient à nos antagonistes les moyens de lutter; néanmoins, les dépêches précédentes, qui lui montraient son gouvernement moins absolu que lui-même, ne le détournèrent pas de sa voie. Et cependant, le 14 mai, répondant à ces dépêches, il était obligé de

[1] Rapport de Gérard, du 2 mars, *in fine*.

[2] Rapport du 15 février. Gérard y exposait ce plan et indiquait qu'il serait efficace si l'on se refusait à faciliter au Congrès les emprunts dont il ne pouvait se passer ou à lui donner des subsides. « Toute espèce de conquête s'évanouit par suite, écrivait-il, et les Américains, « se réduisant au seul article de l'indépendance, se faciliteront la paix autant qu'il est « en eux..... Je suis toujours parti et je partirai dans la suite dans tous mes discours « à cet égard de la supposition du désir de la « paix la plus promte, désir fondé sur l'impossibilité avouée et de faire une campagne vigoureuse et de chasser l'ennemi de la Géorgie. « Malgré les efforts qu'ils ont à lui opposer, je « craindrois qu'une objection prévue et perpétuée ne fut qu'une source de doutes et de prétentions pour quelques métaphisiciens à qui « nous avons à faire. » Ce plan n'eut pas malheureusement l'efficacité sur laquelle avait compté Gérard.

1779. redire que « le moment actuel était véritablement critique ». Les souffrances physiques ne le lassaient pas[1], quoiqu'il expliquât combien son rôle se trouvait rendu difficile par le renouvellement du Congrès, comment ce renouvellement le mettait en présence de personnes ignorantes du passé, des liaisons établies, des conditions dans lesquelles elles devaient continuer[2].

La question des limites et celle de la navigation du Mississipi ne présentaient pas alors assez de prise au parti de Samuel Adams et des Lee. Aussi demeurèrent-elles acceptées, pour le moment, telles que le débat en « grand comité » les avait fixées. Ces limites suivraient le tracé des États au moment de la révolution. Quant à l'affaire du Mississipi, elle s'effaçait provisoirement, renvoyée à l'époque où interviendraient des négociations formelles avec l'Espagne. Mais sur les pêcheries les intérêts étaient déjà très avivés, les passions pouvaient venir animer bien autrement la discussion. Au moment de passer au vote, ce parti demanda et obtint qu'on « reconsidérât » en séance ce qui avait été arrêté en « grand comité », c'est-à-dire que la discussion fût rouverte[3]. Le cours des dissidences et des animosités rendu libre ainsi de nouveau, des démarches plus ardues vont s'imposer au représentant de Versailles. Le débat, recommencé les derniers jours de mars, sera poursuivi tenacement par ses auteurs sous des faces

[1] Gérard ajoutait là que « la manière positive dont on lui mandait que les deux alliés avaient la faculté d'écouter les propositions de l'ennemi commun, mais non de négocier isolément et mieux encore de faire un accommodement séparé, venait donner beaucoup d'autorité à ses déclarations réitérées ». C'était une illusion, bientôt dissipée par la façon dont les adversaires de l'alliance française poussèrent le débat.

[2] Rapport de Gérard, du 14 mai : « . . . . . Le « Congrès, composé en grande partie de « membres nouveaux et sans expérience, reçut « mes insinuations et mes déclarations avec l'air « de gens qui entendroient pour la première fois « parler de ces objets. Je suis perpétuellement « occupé à me prévaloir de ces dispositions pour « inculquer l'idée juste et saine de nos liaisons et « de l'état des choses. » (*États-Unis*, t. 8, n° 48.)

[3] Gérard écrit le 4 avril (*Ibid.*, n° 4) : A « l'époque de ma derniere relation on alloit « procéder à recueillir les suffrages, mais l'op- « position n'avoit pas épuisé les calculs et les « moyens de ses délais. Elle demanda que « toutes les résolutions ébauchées par le corps « en comité fussent reconsidérées. La demande « étoit légale; on recommença donc toute la « besogne. »

successives. On verra qu'il n'était pas encore achevé à la fin de juin, et qu'il reprit en juillet une acuité nouvelle. Il ne fut terminé qu'à la fin d'août, sur l'intervention directe et ouvertement vigoureuse du ministre de France. L'objet de ce débat rendait facile de paraître remplir une œuvre louable, et trop commode de dissimuler derrière elle le but principal du parti, qui était, en conservant à l'influence des Adams et des Lee la direction effective des questions extérieures par le maintien de leurs représentants comme commissaires en Europe, de placer ces questions dans leurs mains le jour où leurs visées exigeraient qu'elles y fussent. « L'opposition sent que tous leurs desseins s'écrouleront, avait mandé Gérard le 20 avril, si l'on y envoie des gens qui ne soient pas à leur dévotion », et l'on a pu s'en faire l'idée tout à l'heure, en voyant M. de Vergennes obligé de se cacher de J. Adams et d'Arthur Lee dans une affaire aussi essentielle que la trêve imaginée par le roi d'Espagne. Aussi, le cas particulier prétendu fait d'Arthur Lee à la cour de France et le témoignage supposé de Gérard en sa faveur furent-ils allégués de nouveau. Bien plus, on parla d'interroger directement celui-ci. Il écrit qu'après avoir pris tous les moyens pour éviter une investigation pareille, il ressentait une vive inquiétude que l'on y persistât; il craignait que « sa conscience ne lui permît plus de rester sur la réserve », et il avait peur de « manquer par là à l'intérêt du roi dans un moment si décisif[1] ». Mais le débat sur les pêcheries rejeta à l'arrière-plan les motions de cette nature. 1779.

La question fut posée aussitôt dans sa portée tout entière et elle amena un premier engagement complet. Les adversaires de la France déployèrent tous les moyens de la rhétorique, mais ils le firent sans succès. A bout de raisons et d'impatiences, Samuel Adams alla jusqu'à énoncer qu'il faudrait que l'Est et le Sud des États-Unis se séparassent[2]. De ce que les traités antérieurs sur la pêche entre

[1] Rapport du 20 avril. (*États-Unis*, t. 8, n° 10.)

[2] « L'opposition choisit son principal point « dans les pêcheries de la Nouvelle-Écosse. « L'intérêt de la pêche, la pauvreté de la Nou- « velle-Angleterre, sa prospérité avec ce secours,

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. la France et l'Angleterre reconnaissaient aux « sujets de la Grande-Bretagne » la faculté d'user de cette pêche, Adams et ses auxiliaires concluaient au droit positif pour la Nouvelle-Angleterre, où étaient alors ces « sujets », de jouir des pêcheries comme auparavant[1]. Or qu'y avait-il auparavant? Uniquement ceci : la France disputait à l'Angleterre la part de pêche ou les facilités de pêche exercées par les « sujets » de cette puissance; c'était un des griefs que nous objections le plus vivement contre elle depuis l'avènement du roi, et l'un des avantages que nous souhaitions de conquérir en soutenant la révolution de ses colonies. On en voulait donc bien aux intérêts de la France. Le raisonnement de ces adversaires embarrassait néanmoins les députés qui nous étaient favorables. Ils se sentaient ignorants en cette matière, relate notre ministre. Sa maison, écrit-il, n'était « qu'à soixante pas de celle des États et sa porte à la vue de la chambre du Sénat »; deux députés amis, « deux partisans de la paix, de la justice et de la décence », sortirent pour venir le consulter sur les principes ou les usages de l'Europe dans ces questions, et sur le vrai point de vue sous lequel il fallait les envisager[2]. Leur ayant demandé à qui l'on

« les liens confédéraux, le pathétique, la me-« nace, tout fut prodigué et tout inutilement. « Il échappa à M. Samuel Adams de dire qu'on « voyoit de plus en plus qu'il faudroit que les « deux empires se séparassent, en parlant de « ceux de l'Est et du Sud. » Rapport de Gérard, du 4 avril. (*États-Unis*, t. 8, n° 4.)

[1] *Ibid.* « On objectoit toujours qu'on n'avoit « point de titre à alléguer, ni de conquêtes à « demander, et on insista pour que la question « fût réduite à savoir s'il étoit expédient de « s'exposer à la guerre plutôt que de renoncer « à cette demande. Sans perdre de terrain l'op-« position dit que puisqu'on exigeoit un titre, « la Nouvelle-Angleterre en avoit à alléguer et « qu'elle demandoit formellement le concours « de ses co-États à lui procurer une part dans « la pêche de Terre-Neuve. Elle ne parut em-« barrassée que sur le choix des titres qu'elle « adopteroit, et ces titres sont les traités de « paix entre la France et l'Angleterre. On les « analysa tous, et on trouva partout *les sujets* « *de la Grande-Bretagne*, d'où l'on conclut que « les Angleterriens étant compris parmi ces « sujets à l'époque des traités, jouissoient alors « du droit de pêche, et par conséquent de-« voient en jouir encore dans leur nouvelle « existence politique. »

[2] Rapport du 4 avril : « Ils ajoutèrent que le « plus grand nombre étoit embarrassé des rai-« sonnements de l'opposition sur une question « dont ils ignoroient les premiers élémens. Ils « me prièrent de les instruire des principes de « la matière, des usages et des règles établies « entre les puissances de l'Europe, de la situa-« tion réelle des choses par rapport à la pêche

prétendait prendre la portion de pêche qu'on réclamait, il lui fut répondu sans déguisement que « c'était à la France et à l'Angleterre à la fois, et que ces puissances auraient à former le lot de l'Amérique sur les leurs ». Devant cet aveu positif Gérard n'avait plus de détours à chercher. Malgré son état croissant de souffrance[1], il retrouva la force de faire honte aux fauteurs de ces prétentions, indignes des sentiments et des vues dont s'était inspirée l'alliance. Il faut ici le laisser parler lui-même. « Alors », écrit-il ce même 4 avril : 1779.

. . . . . Alors j'avoue, Monseigneur, que je donnai carrière à tout mon zèle pour les intérêts et pour la dignité du Roi. Je m'écriai que c'étoit donc à l'allié de l'Amérique que l'opposition prétendoit arracher d'abord ses possessions et les débris si chèrement conservés de ses anciens droits; que tout l'univers savoit que la France seroit entrée en guerre avec quiconque lui auroit disputé ou prétendu affoiblir une branche précieuse de commerce et de navigation. Je renchéris sur ce que j'avois appris précédemment sur les défiances et les suites funestes que la démarche semblable par rapport au Missisipi causeroit. J'insistai sur les offres faites par les États-Unis dès l'origine de notre négociation avec eux pour la cession de Terre-Neuve, qui est par le traité d'alliance désignée comme devant faire le lot de la France dans le cas où les succès de la guerre mettroient les alliés en état de partager des conquêtes. J'ajoutai fortement que c'étoit changer l'esprit et les vues explicites et fondamentales de l'alliance, qui ne comprenoit les conquêtes que comme objets très secondaires et subordonnés aux évènements de la guerre; que le Roi seroit certainement empressé de contribuer aux avantages des États autant qu'il seroit en son pouvoir et que ceux-ci n'attaqueroient pas ses propres intérêts, mais que je ne pouvois trop répéter que nous ne dictions pas la loi en vainqueur, — que tant d'ambition ne convenoit pas à la situation de l'Amérique et qu'accumuler autant d'injustices déplacées, sans titre ni moïens

« de Terre-Neuve; enfin de leur dire mon opi-« nion sur l'incident actuel et de leur donner « mes conseils. »

[1] Gérard venait de passer cinq jours au lit, en proie à « une nouvelle attaque de colique « bilieuse mêlée de gravelle » qui se renouvela bientôt; le 20 avril, il écrit au ministre qu'il a été contraint de cesser tout travail et qu'on a dû l'envoyer à la campagne pour tâcher de s'y rétablir si c'était possible.

1779. que l'intérêt, c'étoit tendre nécessairement à la guerre en feignant de vouloir la paix; — que je ne voyois qu'une seule manière d'expliquer les vues des auteurs de ce système; qu'ils vouloient établir des prétentions insoutenables et que le refus de la France de les appuyer ou le refus de l'Angleterre d'y souscrire les autorisassent à dire aux peuples que leurs intérêts les plus chers étoient sacrifiés par leurs co-États et par leurs alliés; — qu'ils ne pouvoient espérer de les obtenir que par l'Angleterre, par quelque arrangement sans doute qui équivaudroit aux yeux de cette puissance au titre de sujets de la Grande-Bretagne que les Américains ne rougissoient pas d'alléguer pour justifier une sorte de droit et de possession; — qu'au reste je laissois à ces délégués à juger si les États-Unis devoient se porter à la guerre pour cet objet, soit par rapport à son importance intrinsèque soit relativement aux dispositions générales du peuple pour la paix, soit vu la prépondérance que l'Est n'affectoit que trop dans la confédération. J'ai aussi cherché à faire honte aux Américains de l'inconséquence qu'il y auroit à partir du principe de la liberté pour demander une portion dans un partage qu'ils regardent comme souverainement injuste et sans valeur, et de leur avidité à tout envahir tandis qu'ils possèdent sur leurs côtes les pêcheries les plus étendues et les plus abondantes.

États-Unis, t. 8, n° 4.

Tout cela fut redit au Congrès. D'après le plénipotentiaire, un excellent effet s'ensuivit. Les partisans de la paix voulurent néanmoins attendre, pour réclamer le vote, la rentrée de députés absents qui devaient accroître leur nombre. Ils comptaient sur ceux qu'avaient, pensait-on, nommés la Géorgie et la Caroline du Sud. En choisissant leur moment de la même manière, ils avaient fait écarter la question du Mississipi à la presque unanimité, et ils souhaitaient de faire repousser semblablement celle-ci. Les débats furent ainsi prorogés[1]. On

[1] Gérard mande dans son rapport du 20 avril, au sujet de ce retard nécessaire (*États-Unis*, t. 8, n° 10) : « La situation des choses n'a « pas essentiellement changé depuis mes der- « nieres lettres des 23 mars et 4 avril. Seu- « lement nos amis se croïent toujours assûrés « de la majorité, mais la mobilité des membres, « qui s'absentent quand et aussi longtems qu'il « leur plait, les engage à différer afin de ne « pas hazarder leurs avantages; c'est en sai- « sissant un moment favorable qu'ils ont em- « porté l'affaire d'Espagne avec une telle majo-

sait maintenant ce que le parti qui les avait soulevés voulait y gagner; on verra bientôt de quels incidents et de quels subterfuges il sut les remplir. 1779.

« rité que Mr Lee s'est trouvé le seul opposant. « On n'est cependant pas resté dans l'inaction. « Un grand nombre de longues séances ont été « remplies par des débats fort vifs sur des inci- « dents que l'opposition a fait naître successi- « vement, et dont la plus part ne méritent pas « même de vous être raportés. Je ne vous en « citerai qu'un seul exemple. On avoit fait ac- « croire à plusieurs membres bien intentionnés, « mais parfaitement ignorans dans le langage « de la politique, qu'un ultimatum n'emportoit « pas une résolution positive, et que la porte « pour des négociations restoit ouverte. Une « séance presque entière a été consumée à leur « faire comprendre le vrai sens de cette expres- « sion. »

ANNEXES DU CHAPITRE II.

RAPPORTS DE GÉRARD SUR LES CONDITIONS AUXQUELLES LE CONGRÈS FERAIT LA PAIX.

GÉRARD À M. LE COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 17 février 1779.

Monseigneur,

La conférence en comité que le Congrès m'avoit demandée a eu lieu hier. En entrant dans la salle de conférence, M. Francis Lightfoot Lee occupoit le fauteuil et les membres étoient assis hors de rang et dans un cercle rapproché. Le président du Congrès m'introduisit et le comité me témoigna que toute la Chambre avoit désiré d'entendre de ma propre bouche les particularités relatives aux objets que je lui avois fait communiquer par leurs députés et ceux dont je pouvois encore être chargé. Je commençai par déclarer que j'avois séparé à dessein les déclarations et les propositions que le Roi m'avoit chargé de faire au Congrès en sa qualité d'allié, mais qu'il m'avoit chargé en sa qualité d'ami des États-Unis de leur faire une insinuation qui pouvoit avoir son utilité comme introduction à ce que j'avois à dire. Je déclarai que rien n'étoit plus éloigné de la façon de penser de Sa M^té^ que d'entrer dans les affaires domestiques d'aucune puissance, mais lorsque les effets qu'elles produisent sont préjudiciables à ses alliés, le Roi croyoit du devoir de son amitié d'avertir son allié; que les bruits qui s'étoient dernièrement répandus en Europe sur une division qui règne dans le Congrès, bruits fondés sur les nouvelles publiques et particulières, étoient si fort accrédités qu'ils avoient ébranlé l'opinion publique sur la consistance intérieure de ce corps et sur sa fermeté dans ses principes, influé essentiellement et opéré fortement sur les conseils britanniques; que Sa M^té^ ne s'arrêtoit nullement aux personnalités, qu'elle pensoit au moins qu'on avoit exagéré et qu'elle aime à croire qu'il n'y a dans le Congrès qu'un seul parti, celui de l'Amérique; qu'il est néanmoins important de prendre des mesures efficaces pour détruire ces imputations et surtout pour tâcher de guérir une bonne fois les Anglois du désir et de l'espoir de semer la division et la défiance entre les alliés. Je terminai mes raisonnemens sur ce point en désirant savoir si dans ce détail la Chambre avoit distingué l'office

d'un ami. Beaucoup de voix approbatives s'élevèrent et plusieurs questions me furent faites avec chaleur et empressement pour obtenir par des éclaircissemens plus particuliers un motif suffisant pour fonder des recherches formelles; plusieurs membres avoient cherché à m'y engager; j'ai cru devoir m'y refuser, parce que le moment d'allumer un incendie n'est pas celui où nous avons besoin de réflexions calmes et de l'union des esprits.

J'ai passé alors à l'objet majeur de la paix, et j'ai demandé au Congrès s'il désiroit que je lui retraçasse l'ensemble de cette grande affaire. On me témoigna unanimement qu'on l'attendoit de l'amitié du Roi. Je commençai, Mgr, mon discours en leur faisant sentir l'exactitude de Sa M^té^ à remplir tous les devoirs de l'alliance, soit pour les opérations de la guerre, soit pour celles du cabinet; j'assûrai en mon nom qu'elle les rempliroit toujours religieusement; qu'elle comptoit que l'Amérique suivroit l'exemple qu'elle lui donne; qu'elle épousoit les intérêts des États-Unis comme les siens propres, et que jamais elle ne feroit la paix sans que l'indépendance de l'Amérique en fût la condition préliminaire. Je fis quelques réflexions sur les dispositions de l'Angleterre à ce sujet, et je plaçai par opposition les intentions favorables que l'Espagne a montrées en se chargeant de provoquer une nouvelle médiation. Le fait positif, Mgr, n'est connu que de quelques membres, mais ce que j'en ai dit a produit tout l'effet qu'on pouvoit en attendre. Je n'ai pas manqué d'imprimer au Congrès le respect, la confiance et la reconnoissance qui sont dûs à Sa M^té^ Cath^e^. Je suis ensuite entré dans quelques détails sur la question de savoir s'il convenoit dans le moment actuel de faire la paix ou la guerre; j'ai dit tout franchement que je croyois m'être apperçu que le peuple en général et la pluspart des membres du Congrès et des gens en place desiroient la paix; qu'en effet la guerre n'a qu'un seul objet fondamental et essentiel, celui de l'indépendance des États-Unis, et qu'un principe si noble et si raisonable méritoit d'être respecté; que Sa M^té^ paroît s'y attacher invariablement; qu'elle n'a nullement l'ambition des conquêtes; que cependant elle ne se seroit pas refusée aux faveurs de la Providence si les premiers efforts de ses armes eussent été assés heureux pour procurer des avantages ultérieurs à ses alliés et à ses propres peuples, particulierement pour la pêche de Terre-Neuve et pour réunir la Nouvelle-Écosse aux États-Unis conformément au traité d'alliance. Je remarquerai par parenthèse, Mgr, que personne n'a relevé cette partie de mon discours, de sorte que je suis encore en doute si je traiterai cet objet plus particulièrement.

En continuant de traiter la même question, je parlai de l'insuffisance des finances de l'Amérique et de la difficulté de faire des recrues; je leur répétai la déclaration que vous m'avez chargé, Mgr, de faire, que le Roi auroit désiré de pouvoir leur

être utile par des secours pécuniaires, mais que déployant toutes ses forces pour leur cause et ayant d'ailleurs des objets de grande importance à remplir relativement à la situation générale des affaires de l'Europe, Sa M^té^ étoit fâchée de ne pouvoir pas céder aux mouvemens de son amitié. J'ai cru nécessaire d'insister de ce chef avec force, parce que s'il restoit la moindre espérance, on hésiteroit peut-être à accéder à la paix purement et simplement. J'ai touché plusieurs autres objets, mais je n'en rends pas compte, parce que je me suis servi de vos propres expressions. Toute l'assemblée a paru satisfaite de mon discours; j'ai été flatté de voir l'attention avec laquelle on m'écoutoit.

Dès que j'ai commencé à discuter de la paix et de la guerre, tous les membres un peu éloignés ont quitté leurs places pour venir se ranger auprès de moi sur les gradins du trône auprès duquel j'étois assis, et beaucoup debout autour de moi. Quand je fus à ce point de mon discours, on me pria de dire ce que je pensois que le Congrès devoit faire dans cette circonstance. Je répondis : un plan de guerre, et un plan de paix, l'un et l'autre décisifs et définitifs avec une netteté, une prévoyance qui n'expose pas l'alliance au malheur de manquer un moment unique et de perdre par une correspondance de sept ou huit mois l'instant de s'entendre et de se concerter sur des conjonctures si promptes à varier, et c'est là l'objet de l'invitation que le Roi fait aux États d'autoriser promptement un plénipotentiaire de leur part soit avec l'Espagne soit avec l'Angleterre. Quant au plan de la paix, je dis qu'il me sembloit que la question étoit autant de traiter le fonds de la chose que les procédés à suivre; m'ayant été répondu qu'oui, j'observai qu'il falloit déterminer en premier lieu ce qu'on pourroit espérer d'obtenir des Anglois dans la position où l'alliance se trouve; que nous ne dictons pas la loi en vainqueurs; que des conditions trop exigeantes révolteroient les Anglois qui s'en trouveroient d'autant plus animés à la guerre, laquelle, surtout par mer, est sujette à de grandes révolutions; que l'Ang^re^ seroit probablement révoltée si les treize États exigeoient sans titre ni droit autre chose que les parties intégrantes de leur État; que c'étoit à eux à considérer s'ils peuvent se promettre de la guerre des avantages capables de compenser les maux qu'elle causera, et si ce n'est pas un tems précieux perdu pour l'arrangement de leurs affaires intérieures et pour l'ajustement de leurs dissensions domestiques; que puisqu'ils m'autorisoient à dire mon opinion, je ne devois pas dissimuler qu'elle étoit fondée sur celle de beaucoup de patriotes très zélés. J'ajoutai, Mgr, que la conquête du Canada ne pourroit jamais être que le dernier fruit d'une guerre très heureuse et qu'au Sud l'expérience ne prouvoit que trop que les Anglois s'y établiront toujours quand ils le voudront. Je continuai à discuter quelques points de cette nature, ensuite je détaillai, Mgr, la teneur des actes que la circonstance exigeoit,

soit pour la paix, soit pour la guerre, et après avoir discuté quelques points sur la probabilité d'une bonne et prompte paix, je me tus.

Alors un membre de la Caroline Septentrionale nommé le Docteur Bird perça le cercle et vint s'asseoir à côté de moi, et me demanda s'il n'y avoit point de condition particulière pour la France dans la négociation; il assaisonna sa demande de toute l'honnêteté possible.

J'avois été prévenu qu'elle me seroit faite par des membres très zélés, mais qui étoient frappés de l'apréhension que le Roi n'exigeât quelque sacrifice dans cette occasion. Je répondis que je ne savois pas précisément quelles pouvoient être les conditions particulières du Roi, mais que j'étois autorisé à déclarer que l'indépendance de l'Amérique seroit toujours le préalable des préliminaires et que je pouvois assûrer aussi qu'elles seroient analogues à l'alliance et qu'il n'y auroit nullement lieu de les négocier avec le Congrès; j'ajoutai d'un ton familier à M. Bird qu'il étoit aussi assûré que moi que si l'indépendance étoit assûrée, la paix ne manqueroit pas de se faire. Il m'observa que j'avois insinué très brièvement la nécessité de se prêter aux convenances de l'Espagne; il me demanda de m'expliquer comme sur le reste avec franchise et en détail. Je lui dis que la raison de cette conduite étoit que je n'avois ni autorité ni instructions de la part de Sa M^té^ Cath^e^; que je m'étois contenté de rapeller au Congrès ce qui a été stipulé à cet égard dans l'article secret du traité d'alliance et expliqué alors aux plénipotentiaires américains, et que je ne pouvois pas aller au delà dans ma capacité ministérielle. On me pria de m'expliquer comme particulier et de leur dire quelles étoient ces convenances. Je répondis, Mgr, que Sa M^té^ Cath^e^ est trop grande et trop généreuse pour désirer une acquisition de territoire; qu'elle se borne à bien administrer les États que le ciel lui a donnés; que c'est à la sureté de sa frontière et à prévenir tout trouble avec ses voisins qu'elle donne tous ses soins; que c'est sous ce point de vûe et en jettant simplement les yeux sur la carte que j'étois conduit à penser que la possession de Pensacola et la navigation exclusive du Mississipi pouvoient seules remplir cet objet en défaisant l'Espagne d'un voisin inquiet et entreprenant, en garantissant les États-Unis eux-mêmes d'en être pressés par le Sud et par le Nord, en jetant les fondemens permanens de la bonne intelligence avec les mêmes États, tandis que leurs avanturiers pourroient bientôt refroidir un allié sincère et faire naître des inconvéniens capables de le conduire à faire cause commune avec l'Angleterre contre l'Amérique indépendante et à devenir ainsi les rivaux de leurs anciens tirans.

Cette exclamation faite d'un certain ton termina la conversation sur cet objet. Plusieurs membres ont péroré avec assés de chaleur pour la conservation de la navigation du Mississipi; d'autres m'ont appuyé fortement; mais ces débats n'ont rien

IMPRIMERIE NATIONALE.

offert qui ne vous soit déjà, Mgr, connu par mes précédentes dépêches. Vous voyez que la question n'est pas décidée par le Congrès, mais tout le monde a crié unanimement qu'il falloit tâcher de satisfaire l'Espagne. J'ai insinué que ces sacrifices pourroient leur donner l'espérance d'obtenir des secours de cette Couronne en cas que la guerre se continuât avec elle.

Voilà, Mgr, la manière dont j'ai exécuté vos ordres; il s'agit maintenant de contribuer à faire adopter les mesures du Roi et c'est de quoi je m'occupe tout entier. La conférence a duré sept quarts d'heure et j'ai parlé pendant presque cinq sans interruption.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, etc.

États-Unis, t. 7, n° 98; triplicata.

GÉRARD À M. LE COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 18 février 1779.

Monseigneur,

Je crains de n'avoir pas assez exprimé dans la relation de ma conférence avec le Congrès la manière dont j'ai insisté sur les deux points premiers de la renonciation à toutes les possessions septentrionales des Anglois et secondement sur la nécessité des efforts et des démonstrations à faire sans perte de tems. Quant au premier point j'ai commenté la vérité fondamentale que j'avois avancée que nous ne dictions pas la loi en vainqueurs, mais qu'il s'agissoit d'achever de concert l'indépendance d'un peuple nouveau telle que la providence l'avoit montrée tout à coup à l'étonnement de l'univers; que les autres peuples de l'Amérique n'avoient pas en leur faveur des réclamations justes et des supplications toujours rejetées et qu'ils n'avoient pas comme les États-Unis usé de la liberté que le souverain leur avoit remise en les mettant hors de sa protection; que ceux ci s'ecarteroient de ce sistême si juste s'ils formoient des prétentions sans ce titre, même celui de la conquête. La conquête de ses propres citoyens leur ai-je dit est seulement dans l'état actuel des choses celle qui doit toucher une république pacifique et commerçante; voilà ce qui constituera vraiement vôtre terrein, vôtre force et vôtre grandeur.

Les dispositions des esprits m'étoient connues, l'effet a répondu à mon attente. Beaucoup de membres m'ont dit hier qu'il n'y avoit pas d'Américain sensé qui ne fût convaincu qu'ils devoient accepter la paix à la seule condition de l'indépendance, de sorte que j'ai lieu de regarder ce point comme résolu sauf quelques légers essais sur des objets qui ne me sont pas encore connus. Quant aux efforts et aux démonstrations que le Roi leur conseille de faire les circonstances où la Georgie se trouve

avoient déjà opéré une partie de cet effet, ainsi que vous l'aurez déjà vu, Mgr, par mes dépêches précédentes.

Les points, Mgr, qui intéressent l'Espagne sont résolus tels que je les ai indiqués au Congrès. Les provinces renitentes n'ont pû résister à une supériorité de onze contre deux. Je me suis convaincu que les membres qui m'avoient promis d'agir pour assurer la satisfaction de l'Espagne s'en sont en effet occupés avec autant de dextérité et de secret que de succès. C'est des députés de Virginie et de la Caroline Septentrionale eux mêmes que je suis instruit de cet état de choses. Ils sont venus discuter de nouveau cet objet avec moi; ils m'ont avoué qu'ils n'avoient rien à objecter aux considérations que j'avois employées pour prouver que les convenances en question doivent être accordées à l'Espagne, et que l'intérêt des États-Unis s'y rencontroit essentiellement; mais ils me firent considérer à leur tour que le vaste pays qu'ils possédoient dans ces contrées avoit commencé à se peupler sans leur aveu de gens indociles et en quelque manière sauvages; que la population s'y étendroit nécessairement soit par des avanturiers, soit par les bandits et les transfuges; que leurs États n'étoient pas en état de l'empêcher, qu'en tout cas les sauvages les remplaceroient, ce qui les mettroit dans la nécessité d'entretenir des troupes permanentes dont ils redoutoient la charge ainsi que l'état perpétuel de guerre dans lequel ils se trouveroient constitués.

Ils ajoutèrent qu'ils désiroient eux-mêmes et qu'il seroit nécessaire de borner leurs avantages pour ne pas augmenter leur puissance, qui seroit dangereuse pour les établissemens espagnols ainsi qu'aux leurs; qu'ils désiroient fortement que Sa M^té^ Cath^e^ tint la clef du Mississipi de sorte que personne n'entrât du Mississipi ni de l'Océan dans ce fleuve; mais qu'il falloit du commerce aux peuplades dont il s'agit; que par là seulement on pourroit les empêcher de demeurer à demi sauvages en les attachant à la propriété et à l'industrie; que cet objet pourroit être rempli de la part de l'Espagne en leur donnant vers l'embouchure un entrepôt pour y porter leurs marchandises et y recevoir celles que cette cour permettroit à quiconque elle voudroit d'y porter. Ils ont fondé sur cet arrangement une vaste spéculation de commerce infiniment avantageux à la nation espagnole. Je ne me défendis point, Monseigneur, que je verrois la chose sous le même point de vue s'il ne regardoit que la France et l'Angleterre; mais j'ignore le sistême de commerce adopté par l'Espagne et j'ai déclaré que je ne pouvois nullement avoir une opinion sur cet objet. Ils me sollicitèrent de la manière la plus pressante de leur donner mes conseils. Je refusai absolument de leur dire quel expédient pouvoit être agréable à Sa M^té^ Cath. en leur rapelant que j'avois déclaré parler de cet objet sans ordre, sans instruction et sans aveu à l'exception de l'observation générale que le Roi m'a chargé de faire au

Congrès relativement à la nécessité de satisfaire l'Espagne afin de leur rendre plus sensibles les clauses portées dans l'article secret du traité d'alliance; que le reste de mes discours n'avoit été que l'effet de leurs prières et de mon zèle pour la cause commune, le repos et l'intérêt des États-Unis.

En nous séparant, Monseigneur, ces députés m'assurèrent que leurs États désiroient autant que tous les autres de contenter Sa M^té^ Cath.; qu'ils vouloient mériter sa protection et son amitié; qu'ils révéroient le caractère du monarque et qu'ils espéroient le convaincre de leurs sentimens. Ils m'ont fait entendre que le Congrès délibéreroit si on feroit ou non une condition *sine qua non* de leur modification.

Je dois, Mgr, vous dire non pour moi, mais pour la chose que ma conférence a réussi bien au delà de mon attente. Tout le monde en a paru très satisfait et on me donne des preuves redoublées de confiance; un des principaux membres du Congrès, chef de ce qu'on appelle faction de l'Est, a dit à son tour d'opiner. *Il faut faire tout ce que M. Gérard a dit et indiqué et cela promptement et irrévocablement.*

En général cette négociation semble prendre une tournure conforme aux sentimens de générosité et de bienfaisance du Roi; je m'estimerai heureux, Monseigneur, si vous daignez être content de mes soins. Voilà, Mgr, l'état actuel des choses; M. Richard Henri Lee vient d'arriver; il faudra voir s'il ne parviendra pas à le changer.

Je suis, etc.

États-Unis, t. 7, n° 100; duplicata.

GÉRARD À M. LE COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 1er mars 1779.

Monseigneur,

Les lenteurs inhérentes aux délibérations du Congrès redoublent en moi le désir de recueillir des notions successives sur la disposition des esprits. La confiance de quelques membres du comité qui viennent me consulter confidentiellement me mêt en état de vous en transmettre d'intéressantes sur l'exactitude desquelles j'ai lieu de compter. L'objet capital sur lequel portent mes réflexions est le vœu général relativement à la paix. Le Congrès, prèsque sans exception, sent qu'elle est nécessaire à l'Amérique; mais les désirs du peuple en général sont bien plus explicites. Les vües politiques de celui-ci ne vont pas au delà de la jouissance du repos, de la cessation des impots et du rétablissement du commerce. Il voit les esprits fort affectés des déprédations, l'incertitude des fortunes, et il ne demande que la délivrance de ses maux présents.

Le Congrès de son côté, Monseigneur, tout en avouant la situation facheuse où

il se trouve, la perte de son crédit et le dénüement de ressources se tourmente pour tirer parti dans la circonstance actuelle des accroissements de territoires et des avantages qui augmentent sa puissance et son influence, lesquels avantages ne seroient pas, à beaucoup d'égards, identiques avec celui de l'État.

On convient qu'à moins d'un emprunt de deux millions sterling et d'une bonne recolte les États ne seront pas en état de faire une campagne vigoureuse, mais on calcule la supériorité de l'ascendant que le Roi uni à l'Espagne doit prendre sur l'Angleterre et la nécessité où cette dernière puissance se trouvera de se résoudre à toutes sortes de sacrifices; de là, les prétentions et les espérances des Américains n'ont plus de bornes. La pluspart des provinces ont formé des demandes particulières; mais la masse même de ces prétentions les détruira; personne n'en a proposé encore aucune comme condition *sine qua non*, et le Congrès après des explosions de zèle qui relèveront le crédit des députés dans leurs États finira probablement par en revenir au point capital que je lui ai proposé, c'est à dire à l'ultimatum de la paix sans autre condition que l'indépendance. Si l'on devoit éprouver de la résistance de sa part, il est infiniment vraisemblable qu'on lui forceroit la main en mettant ici en mouvement le peuple (cette grande machine dont les moindres mouvements ont une force irrésistible).

Parmi les différentes conditions, Mgr, qu'on a proposé d'ajouter à celles de la paix et que je ne connois pas toutes, est la cession de la Nouvelle-Écosse et la conservation de la pêche sur les côtes de cette presqu'isle; les quatre États de la Nouvelle-Ang^re^ ont fortement représenté la nécessité de cette stipulation. Je me suis vivement récrié, Mgr, contre l'idée de conquérir ainsi d'un trait de plume une des possessions les plus importantes de l'Angre, tandis que cette Couronne est maitresse d'une province confédérée entière et de deux places importantes dans le centre des États. J'observai qu'il n'y auroit que trop de peine à obtenir l'indépendance et la restitution sans équivalent des territoires conquis par les armes de la G^de^-Bretagne. Je ne dissimulai pas que le Roi n'ayant pris que le seul engagement de procurer l'indépendance à l'Amérique et non des conquêtes, ne verroit qu'avec étonnement que le Congrès voulût, sur le crédit présumé de l'alliance, obtenir des possessions sur lesquelles les États n'avoient pas même le droit de conquête; que Sa M^té^ seroit en droit de ne pas différer la paix d'un seul jour pour cet objet; que l'alliance devant rendre égale la condition des alliés, elle seroit obligée en honneur et autorisée de droit à demander un équivalent en faveur de sa Couronne; qu'alors la masse des prétentions augmenteroit tellement que l'Angleterre se trouveroit forcée au parti de la guerre.

Je cherchai alors à ramener les idées des députés sur la stipulation unique de la

conservation de la pêche sur les côtes de la Nouvelle-Écosse. Je leur prouvai qu'ils n'avoient pas besoin de territoires et proposai de former cette demande, mais sans en faire un ultimatum; qu'ils s'appuieroient sur leur ancienne possession qui formeroit au moins un titre spécieux et qu'ils chercheroient à le faire protéger par le Roi et par Sa M^té^ Cath^e^. Cette idée a paru neuve pour les députés et ils m'ont paru entendre qu'ils sentoient qu'ils ne pouvoient tenir aucun avantage accessoire que de l'amitié et de la bonne volonté du Roi, et que finalement on ne penseroit qu'à s'en remettre à Sa M^té^ pour déterminer les propositions de cette nature que les circonstances rendront admissibles.

Quant à la pêche de Terre-Neuve, Mgr, je n'ai pas négligé une si belle occasion de sonder les dispositions des Américains. Tous les délégués dont les discours forment la base de cette relation m'ont assûré que le Congrès n'y formoit aucune prétention non plus que sur les Bancs. Il désire au contraire fortement que la France en obtienne la moitié afin de conserver ce point de liaison et les avantages de commerce qui en résulteroient pour les provinces du continent voisin de ces parages. — Il me paroit, Mgr, que vous pouvez compter sur ces dispositions.

Quant aux intérêts de l'Espagne, Mgr, je trouve que mes exhortations ont fait de nouveaux progrès. On penche beaucoup pour le sistème suivant. L'Espagne auroit seule la clef du Mississipi; les États renonceroient à naviguer sur toutes les parties de ce fleuve dont les rives sont occupées par cette puissance; Pensacola et même les deux Florides lui appartiendroient; elle y laisseroit seulement aux Américains un entrepôt de commerce afin de pourvoir aux besoins des habitans de cette partie Occidentale, avec un point sur la mer Méditerranée d'où ils puissent les porter dans cet entrepôt et de là au Mississipi. L'Espagne reconnoîtroit la cession des droits et les sacrifices des États par un subside pécuniaire motivé par l'entretien d'un corps de troupes destinées à entreprendre cette conquête ou à y concourir. J'ai lieu de penser que l'esprit général de ce sistème est adopté par la pluralité, mais il peut encore être sujet à bien des modifications.

On regarde ici cet arrangement, Mgr, comme la sauve garde des Isles Françoises et Espagnoles. Les ressources limitées que ces dernières pourront ménager en donneront de promptes et faciles pour porter aux Isles des secours et des approvisionnemens. Il en resultera une disproportion énorme dans les moïens avec lesquels les deux puissances agiront dans cette partie contre l'ennemi commun, et ces difficultés deviendront le garant de la tranquilité constante du Mexique. . . . . .

États-Unis, t. 7, n° 123; original.

A Philadelphie le 3 mars 1779.

Monseigneur,

Les comités chargés de préparer les matières qui doivent entrer dans les instructions du plénipotentiaire des États en Espagne, ont annoncé leurs rapports respectifs. L'union paroissoit régner dans les délibérations, lorsque tout à coup il se manifesta une opposition très vive. Son objet portoit sur deux points : 1^ment^ l'acquisition de la Nouvelle-Écosse; 2^ment^, la manière d'exécuter les instructions dont le plénipotentiaire pour la paix sera chargé.

Le parti de l'Est qui a élevé cette question avec sa pétulence ordinaire soutint fortement que la possession de la Nouvelle-Écosse est indispensablement nécessaire pour la securité de la Nouvelle-Angleterre et que comme telle, elle doit être nécessairement insérée dans un traité destiné à assurer leur indépendance, leur repos et sans doute leur seureté. A cette fausse métaphisique on reconnoit le délégué que nous trouvons toujours sur notre chemin. Elle a été fortement combattue, et plusieurs délégués sont venus chez moi pour se munir d'arguments. Indépendamment de ceux, Monseigneur, dont j'ai déja eû l'honneur de vous rendre compte, je leur ai fait sentir que la simple articulation d'une demande semblable renverseroit tout l'édifice de justice et de raison sur lequel la République Américaine est élevée (cette observation faisoit allusion à un écrit publié par le Congrès dont je parlerai ci-dessous[1]); qu'il y auroit un paralèle accablant à faire entre les moyens par lesquels ils ont obtenu l'indépendance et ceux par lesquels ils voudroient se procurer des conquêtes par le seul droit de convenance; qu'on reprocheroit au Congrès de n'être pas encore affermi dans l'indépendance et qu'il ne consulte déjà plus que la voix de son intérêt; que la plus grande difficulté qui a différé la détermination du Roi en faveur de l'Amérique, a été de vouloir se convaincre de la justice de cette cause; qu'en partant aujourd'huy de la suposition que l'indépendance est accordée, S. M^té^ auroit lieu d'être étonnée qu'on demandât des possessions sur lesquelles les États-Unis n'ont aucune sorte de droits; que c'étoit tout au plus ce qu'on pourroit faire si on avoit conquis cette province; que S. M^té^ ayant rempli toute l'étendue de ses engagements en procurant l'indépendance, pourra avec justice dire qu'elle n'a pas pris d'engagements pour procurer des conquêtes aux États, tandis qu'elle a la générosité de vouloir terminer leur querelle sans aucune vüe d'agrandissement pour sa Couronne; que ce plan peut être contraire à ses intérêts et au bien de ses peuples; qu'elle est certainement disposée à procurer à l'Amérique tous les avantages que les

[1] Il s'agissait là d'*Observations sur la Révolution américaine*, qui avaient pour objet le parallèle de la conduite de la cour de Londres et de celle des États-Unis et qui venaient d'être publiées. Gérard en joignait deux exemplaires à son rapport.

circonstances permettroient d'espérer ; mais que les succès de la guerre peuvent seuls autoriser de pareilles demandes ; que S. M. sera en droit de demander si le Congrès se trouve en état d'exécuter un pareil plan ; qu'alors au lieu de feindre une disposition à la paix, la bonne foi exigeroit que le Congrès annonçât de vouloir la guerre, puisqu'il exigeoit une condition qui nécessiteroit la guerre ; que ce seroit au Congrès à justifier sa conduite aux yeux des peuples, qui désirent la paix, — mais que la saine raison et la loi de l'égalité et de la réciprocité autoriseroient la France à ne pas continuer la guerre sur ces nouveaux principes sans des indemnités et des compensations convenables. J'ai d'ailleurs cherché à rendre pathétiques mes lamentations sur ce que des idées impraticables fissent perdre au Congrès ce qu'on apelle ici tout caractère, toute considération, toute confiance, pour donner à sa réputation une forte teinte d'ambition et d'avidité et pour compromettre l'avantage inestimable de l'indépendance au hazard de la guerre. J'ai fini par observer, Monseigneur, en répondant à la demande que l'on faisoit de mes conseils, que user d'adresse valoit peut être mieux avec des antagonistes si obstinés, et qu'on feroit évaporer leur effervescence en adoptant toutes leurs reflexions et en consentant que leur proposition soit insérée dans les instructions, mais avec la modification qu'elles ne seroient pas une condition *sine qua non* et qu'elles n'arresteroient pas la paix si les circonstances ne permettoient pas d'y insister. Je proposerois le même expédient pour les démarches les plus ridicules, persuadé que c'est le meilleur moyen de contenter toutes les cabales.

2^meut^ Quant à la manière de négocier, le même parti a demandé que le plénipotentiaire fût muni d'instructions graduelles, dont il feroit un usage successif en cas de nécessité seulement. Le reste de l'assemblée veut qu'on communique sans réserve à Sa M^té^ toutes les instructions en lui demandant ses conseils et en lui déclarant que les États ne veulent tenir que de son amitié les avantages accessoires qu'elle jugera que les circonstances pourront leur procurer. Mes interlocuteurs m'ont parlé sur cet objet avec toute l'onction et la justesse possibles, en declarant que le Congrès devoit ce procédé à la reconnoissance, à la confiance et à l'amitié que le Roi ne cesse de leur marquer. Je n'ai eû qu'à les affermir dans leurs sentimens par des réflexions que je dois vous épargner et surtout que user de finesse et de reticence, c'est trahir et inspirer la défiance et donner à la négociation un air de mésintelligence et de mécontentement. Les Délégués m'ont assuré unanimement, Monseigneur, qu'ils comptoient fermement que la majorité sera pour une paix des conditions de laquelle le Roi sera rendu l'arbitre ; ils m'ont ajouté, Monseigneur, qu'ils me parloient au nom d'un grand nombre d'autres délégués qui viendroient avec empressement m'entretenir des mêmes objets s'ils ne craignoient de m'importuner.

Nous avons ensuite, Monseigneur, traité l'article des limites. L'un des délégués m'a montré le plan qu'il a rédigé pour les fixer. Quoique cette matière ne me soit pas assez connue dans ses détails pour fixer mon jugement, ce plan a beaucoup soulagé l'apréhension où j'étois que quelque grand propriétaire du Sud ne se chargeât de ce travail. On propose de déterminer ces limites en prenant le traité de Paris d'une main et de l'autre la proclamation du roi d'Angleterre du mois d'octobre mil sept cent soixante et trois, qui fixe la consistance des Colonies angloises. Cette méthode m'a paru simple et facile et je n'ai pû m'empêcher d'y applaudir. Quant aux affaires d'Espagne, on paroît disposé à proposer de faire une condition de paix de la cession des deux Florides à cette Couronne. J'ai demandé tout franchement à l'un des députés quels étoient les personnages qui composeroient l'opposition, il me répondit que je les reconnoitrois aisement en cherchant ceux qui ne pouvoient être utiles qu'en temps de troubles et de guerre et dont le mérite disparoitroit pendant la paix; mais que de l'autre côté étoient ceux qui peuvent servir la patrie en tous tems et le grand nombre de propriétaires indépendants qui siègent maintenant dans le Congrès.

Enfin, Monseigneur, j'ai fait mention de la pêche de Terre-Neuve et on m'a confirmé que le désir des États est que la France la partageât seule avec l'Angleterre. Il me semble donc qu'il n'est pas nécessaire de demander une renonciation pour une chose à laquelle on ne se croit pas de droits et que cette demande même feroit supposer aux ergoteurs du Congrès que les États en ont de réels à faire valoir à cet égard et que c'est un sacrifice que le Roi demande.

États-Unis, t. 7, n° 131.

GÉRARD AU COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 4 mars 1779.

.....J'ai continué mes recherches pour découvrir le véritable but de l'opposition. Les délégués que j'ai interrogés m'ont dit presque unanimement que M. Samuel Adams avoit besoin de la continuation des troubles pour conserver quelque importance, et que l'objet de la combinaison de ce délégué avec M. Lee étoit, dès l'origine, fondée sur le maintien réciproque de MM. John Adams et Arthur Lee; que l'objet des délais que ce parti suscitoit par toutes sortes de ruses étoit d'éviter de nommer le plénipotentiaire parce qu'il sentoit que ce dernier n'auroit pas les suffrages du Congrès actuel, et j'ai observé à l'un des délégués les plus accrédités que j'admettois ces motifs et ces vües personnelles, mais que j'étois fort enclin à penser d'après l'ensemble de la conduite de l'opposition qu'elle porte ses vües plus loin et

IMPRIMERIE NATIONALE.

que M. Samuel Adams et M. Lee avoient le projet de différer la décision pour donner le tems d'arriver aux commissaires anglois destinés à faire de nouvelles ouvertures aux États; qu'ils se flattoient sans doute de se prévaloir de la confiance de ces commissaires pour se rendre maitres de la négociation, de la fixer en Amérique et de se faire ainsi un mérite pour contrebalancer le crédit que le parti de la révolution a acquis en concluant le traité avec le Roi. J'apuyai cette conjoncture par l'anecdote qu'il m'avoit lui même confiée, c'est que ces deux hommes insistèrent pour engager le Congrès à traiter avec la dernière commission après l'arrivée et la ratification de nos traités. Je m'attachai à faire sentir toutes les conséquences facheuses qui résulteroient du succès de ce plan; qu'il deviendroit la baze d'une faction formée dans l'État et que le Congrès se trouveroit divisé en faction françoise et angloise; que je croiois assez connoître les dispositions du Roi pour assûrer, qu'ainsi que la conduite qui m'a été prescrite l'a déjà prouvé, Sa M^té^ ne vouloit former aucun parti parce que son amitié désintéressée n'avoit pas besoin de ce moïen et qu'une union fondée sur des principes aussi généreux, et si avantageuse aux États devoit se soutenir d'elle même, et par son propre poids.

Le délégué a paru frappé, Mgr, de mes réflexions. Il m'a assuré que l'intention de la majorité étoit de tenir les Anglois entièrement éloignés d'eux autant et aussi longtems qu'ils le pourroient, et qu'ils désiroient qu'il fut possible de leur interdire leur territoire pour plusieurs années; au surplus il a fait usage de mes observations et elles ont affermi plusieurs délégués dans leurs défiances et dans leurs résolutions. C'est avec regret, Mgr, que je dois vous rendre compte d'une particularité relative à cet objet et qui m'est personnelle. Plusieurs délégués sont venûs me dire avec peine et inquiétude que le choix du plénipotentiaire ayant été agité au comité la pluralité avoit fortement opiné pour effacer M. Arthur Lee de la liste des candidats conformément à une résolution antérieure d'un autre comité; que les amis de ce commissaire se retranchèrent pour dernière ressource sur le témoignage qu'ils assûrèrent que je leur avois rendu que M. Lee étoit très bien avec le ministère de France, et qu'il avoit toute sa confiance; enfin que cette assertion avoit fait la plus grande impression, et ils me reprochèrent de l'autoriser par les égards que je marquois à Messrs Adams et Lee. Je crois que c'est un des cas où il faut s'aplaudir d'être blamé des deux côtés.

Il ne me fût pas difficile de me justifier sur ce dernier point. Quant au fond de mon prétendu témoignage, vous jugez bien, Mgr, qu'il est aussi éloigné de ma pensée, qu'il eût été éloigné de la réserve dont vos instructions et les circonstances me faisoient une loi. Quoiqu'indigné de cette supercherie je me contentai d'assûrer que jamais je ne m'étois expliqué avec personne sur cet objet. En effet, Mgr, vous

vous rapellerez peut-être la relation de mon entretien avec MM. Adams et Lee peu de tems après mon arrivée. Il ne fut pas question de cet objet.

Afin d'empêcher que mon prétendu témoignage devint un objet de discution lorsque cette affaire fut portée au Congrès, j'allai chez M. Lee lui témoigner combien il m'étoit douloureux, après la réserve extrême dont j'avois usé dans ce qui concerne son frère, d'aprendre qu'on m'imputoit des discours que je n'avois pas tenus et qu'on méditoit de provoquer formellement ma déclaration. Je lui déclarai que je me refusois, à tout autre que lui, de nier des propos qu'on m'imputoit; que j'avois crû me devoir à moi-même de les désavouer et que mes égards pour lui m'avoient engagé à l'en prévenir afin qu'il pût en conséquence prendre le parti qu'il jugeroit à propos. M. Lee m'assûra qu'aucune assertion semblable n'étoit venue de sa part, et que lui et ses amis ne se la permettroient jamais. Il se rapella parfaitement notre entretien et me remercia d'avoir rendu publiquement à son frère le même témoignage que je lui avois rendu dans cet entretien relativement à la trahison dont on l'inculpoit. Je ne dois pas omettre, Mgr, qu'en parlant de mon attention à ne montrer aucune partialité dans les affaires de son frère Mr Lee dit que ce parti étoit d'autant plus sage que l'alliance auroit pû en être mise en danger.

États-Unis, t. 7, n° 133.

CHAPITRE III.

ÉTAT MILITAIRE, APPEL AU COMTE D'ESTAING, DEUX PHASES DE LA QUESTION DES PÊCHERIES.

Occupation aussi efficace que déprédatrice des États-Unis par les troupes anglaises; le parti contraire à la France et les mesures de défense; obligation pour les Américains d'attendre de nous tous leurs moyens. — Mollesse ou indifférence du Congrès en ce qui touchait l'armée; faible effectif maintenu et dénuement dans lequel il était laissé; l'assemblée ne comprend qu'en janvier 1779 le plan que révélait chez l'ennemi l'envahissement de la Géorgie. — Désir de cette assemblée d'avoir alors du comte d'Estaing quatre vaisseaux de ligne pour couper les Anglais dans le Sud et sur la mer; à sa demande, Gérard appuie ce désir sans le croire réalisable; peu d'intérêt attaché du reste à la reprise de la Géorgie. — Le comte d'Estaing à la Martinique; tristesse que lui causait son infortune; impossibilité de répondre à l'appel du Congrès où le plaçait l'absence de forces; espérance qu'il manifeste néanmoins de se jeter bientôt sur Halifax et Terre-Neuve; préférence du comité compétent pour qu'il agisse contre New-York; ce comité s'en remet à Washington et au ministre de France de fixer l'emploi de l'escadre. — Visite de Gérard au camp du général en chef; accueil empressé qu'il y trouve pour la France et pour lui; opinion commune à l'un et à l'autre qu'avant tout il faut demander à l'escadre de délivrer la Géorgie; lettre conforme de Gérard au comte d'Estaing. — Comment la discussion avait été ouverte, pendant ce temps, sur le choix du négociateur à nommer pour la paix; les Lee paraissent avoir l'avantage; leurs propos contre la France et leurs menées. — Témoignages précieux que Gérard recevait d'autre part; ascendant positif qu'il exerçait; il se décide à donner l'impulsion au Congrès et à lui demander de mettre fin à ses lenteurs; occasions qu'il saisit pour cela et conférences préalables qu'il a recherchées; il menace les adversaires de dévoiler publiquement leurs artifices en parallèle avec la fidèle conduite du roi. — Aveu de ces derniers qu'ils souhaitent la continuation de la guerre, ce qui aurait été le prélude de la soumission aux Anglais; conversations de Gérard; il montre d'autant plus la valeur de la politique du roi, et écarte fortement d'elle toute compromission. — Pourquoi le Congrès s'était refroidi au sujet du concours de l'escadre, à cause des compensations que le plénipotentiaire réclamait en échange; sur ces compensations nos amis sont plus sensibles que nos adversaires; les dispositions restent bonnes néanmoins; le Congrès donne à Washington plein pouvoir pour décider la campagne avec Gérard et mission de donner surtout satisfaction au roi. — Reprise de l'affaire des pêcheries sous ces auspices et changement de langage de nos antagonistes; l'embarras dans lequel ils placent par là nos partisans amène Gérard à adresser au Congrès un mémoire sur la question; motifs qu'il en fait valoir à Versailles; les différents États s'occupent du débat et les gazettes s'en emparent; avantages que Gérard y trouve. — Grand effet produit sur l'assemblée et au dehors; Samuel Adams et les Lee sont désapprouvés par leur État res-

pectif; impuissants à obtenir que l'on sursoie, ils demandent soudain que l'Espagne et la France érigent en *ultimatum* auprès de l'Angleterre la garantie de la pêche pour les États-Unis. — Combien l'éventualité de porter la désunion entre les États touchait peu ces adversaires; ils échouent sur la partie de leurs propositions qui visait à demander quoi que ce soit à l'Angleterre, mais il est visible qu'elles ne pourront pas être écartées absolument. — « Faction anglaise » et « faction française »; recherche de moyens, de la part de nos partisans, pour désarmer leurs antagonistes; ils font voter en principe que rien ne devra porter atteinte au droit que les États-Unis ont à la pêche; propositions d'essai qu'ils présentent ensuite; elles paraissent acceptables à Gérard, la moins favorable elle-même; sa préférence pour que le roi conclue seul la paix ou une trêve. — Pourquoi, au Congrès, on parlait mais l'on ne votait pas; mouvement d'improbation suscité dans divers États par la politique qui nous combattait; la Virginie, sous la direction de Jefferson, entre résolument en scène contre elle; attachement de cet État à l'alliance du roi; sentiments analogues du Massachusets et du Maryland; l'alliance est en ce moment la trame de l'union des États entre eux. — Causes qui empêchaient les provinces d'imposer leur manière de voir à leurs députés; efforts pour dominer le Congrès au moyen du gouvernement direct de la foule, autrement dit de comités populaires; esprit presbytérien et démocratie absolue; Samuel Adams et le comité de Boston. — Le Congrès veut récapituler ses résolutions successives; mésintelligence plus grande qui s'ensuit; violence des journaux; votes favorables obtenus malgré cela; le parti anglais ou des « antigallicans » fait néanmoins tout remettre en question.

Où en étaient les choses militaires, tandis que le Congrès laissait 1779.
imprimer aux dissidences d'intérêts, aux calculs et aux inimitiés de personnes, le cours que l'on vient de voir se marquer? Le quartier général anglais tenait fortement New-York, point central des États insurgés. Ces États étaient occupés dans le Rhode-Island de manière à ne pouvoir empêcher ni les communications avec la Grande-Bretagne ni la retraite. Des expéditions maritimes ravageaient leurs côtes de l'Est et celles de la Virginie. A l'intérieur même, en Connecticut et ailleurs, les Anglais saccageaient tout. La Géorgie était en leur pouvoir et la Caroline méridionale près d'y tomber à son tour. Dans cette situation, quels moyens de résister prenait l'assemblée, quels efforts préparait-elle?

Le député qui, au commencement de mars, traçait à Gérard un si décourageant tableau des menées de l'opposition, déplorait de voir les mêmes hommes ne susciter qu'exigences ou parler de conquêtes et s'opposer à toutes les mesures par lesquelles on aurait pourvu au règlement des finances et aux besoins de l'armée, ou devenir les

1779. fauteurs de tous les obstacles propres à détourner l'attention de pourvoir à l'entretien et à la solidité de cette armée. Ce député n'était pas le seul à sentir le prix qu'avait, pour le succès définitif, l'assurance de trouver en elle le dernier et ferme point d'appui de l'œuvre entreprise. Il disait au ministre de France que « jusqu'au moment où son parti l'emporterait sur le parti contraire et pourrait déployer toutes les ressources des États-Unis, ils seraient à charge à leurs alliés »; il disait même cela avec chaleur, quoiqu'il fût le premier qui en parlât. C'était l'indication transparente d'une autre et prochaine demande de secours, et en effet il ajoutait qu'actuellement les armes et les munitions leur manquaient, qu'ils ne sauraient les obtenir que de la généreuse intervention du roi, et suivant lui les adversaires avaient besoin de la confusion comme d'un argument pour amener les États à la paix à l'époque qui leur conviendrait[1].

Et, dans le fait, le Congrès n'aurait pas mis plus de lenteur, de mollesse ou d'insouciance qu'il en apportait à pourvoir à la défense, si l'ennemi n'eût été que sur quelques points du pays ou s'il se fût simplement agi soit de la campagne de diversion souhaitée à Versailles soit d'entreprises comme celle dont il avait été question contre la Nouvelle-Écosse et le Canada. Dans le dédale des machinations parlementaires, l'impulsion donnée par la présence de Washington à Philadelphie s'était rapidement éteinte. Un esprit de parcimonie caractéristique des assemblées démocratiques gouvernait d'ailleurs celle-ci. Gérard trouvait l'envahissement de la Géorgie presque heu-

[1] Rapports de Gérard, des 3, 8 et 10 mars. On lit notamment dans celui du 8 : « Une « 3e motion qu'on se propose de faire, c'est « d'assurer aux officiers de l'armée la demi- « paye, leur vie durant, s'ils achèvent la guerre. « Cette mesure leur paroit nécessaire pour « empêcher que l'armée ne se débande par « découragement et par disette, et afin de « prévenir les manœuvres de la faction qu'on « accuse de parler de conquètes, tandis qu'elle « suscite tous les obstacles possibles pour dé- « tourner l'attention du Congrès des moyens « de pourvoir à la subsistance et à l'activité de « l'armée. On pense qu'ils ont besoin d'aug- « menter la confusion pour avoir cet argument « pour amener les États à la paix, à l'époque qui « leur conviendra. Plusieurs membres ont juré « de renverser un sistême aussi insidieux. »

reux, parce que la nécessité de faire des soldats en avait découlé 1779.
d'elle-même[1]. La native impuissance des parlements, quand un gouvernement concentré et actif ne les conduit pas, à agir avec la prévision, l'à-propos ou le nerf qu'exigent des besoins publics impérieux, n'eût pu se montrer plus manifestement qu'elle n'apparaissait au sein de ce Congrès renouvelé. C'était, en quelque sorte, la seconde couche politique de la révolution qui arrivait aux affaires avec lui, et elle n'y apportait que des causes de faiblesse. L'armée continentale était réduite à sept ou huit mille hommes; on ne parvint pas à la porter à dix mille. Elle passait pour contenir le gros des troupes anglaises; or ces troupes, maîtresses de New-York, l'étaient par New-York de la mer et de tout le rivage américain. C'étaient elles plutôt qui immobilisaient ou tenaient en échec cette armée si réduite, laissée par le Congrès insuffisamment pourvue, non payée, non recrutée, obligée bientôt à des sortes de soulèvements pour obtenir sa solde et son existence. Il était plus commode d'en appeler à l'escadre française, que l'on s'était applaudi quelques mois auparavant de voir s'éloigner des côtes américaines; c'est à quoi ne manqua pas le gouvernement des États-Unis.

Aussi bien ce gouvernement n'avait-il trouvé de gravité à l'invasion de la Géorgie qu'en janvier 1779. Alors seulement il commença à entrevoir le plan conçu par les Anglais, de prendre à revers du Sud au Nord, en se faisant des soldats de leurs sujets reconquis, le foyer de résistance formé par les États du Centre et de l'Est. Le Congrès n'en continuait pas moins à penser que les troupes établies à New-York évacueraient cette ville pour rejoindre les autres dans le Sud. Il avait envoyé Sullivan contre les sauvages de l'Ouest avec 3,000 hommes et il s'imaginait d'en détacher encore autant pour la défense du Sud; mais n'espérant pas que ce secours fût suffisant, il avait souhaité l'aide du comte d'Estaing. Il voulait avoir du vice-amiral quatre vaisseaux de ligne et un corps de troupes qui, placé entre la Floride et

[1] Rapport de Gérard, du 12 février. (*États-Unis*, t. 7, n° 82; triplicata.)

1779. Savannah, couperait à l'ennemi la retraite par terre, tandis que les vaisseaux rempliraient le même office sur la mer. Dans cette vue il écrivit au comte, demanda l'appui de Gérard auprès de lui, et le plénipotentiaire le concéda quoique ne doutant point, et d'avance il en persuada à peu près l'assemblée, que la situation aux Îles ne permettrait pas de répondre à cet appel actuellement[1]. Gérard, du reste, mande que « le Congrès n'attachait pas un grand prix à ce projet; il l'émettait à tout hasard, dit-il, moins en vue de sauver la Géorgie, province peu considérable, que pour donner à l'alliance cette belle occasion de manifester un de ses effets si les circonstances s'y prêtaient[2] ».

[1] Lettre de Gérard au comte d'Estaing, du 26 janvier 1778 : « L'invasion de la Géorgie « exécutée le mois dernier..... donne des « alarmes très vives au Congrès. Il craint que les « ennemis ne s'établissent dans le pays et ne « mettent la Caroline en danger. Ces craintes « regardent moins l'effet général que cette « conquête pourrait produire pour la cause « commune que l'avantage que les ennemis « trouveraient à s'emparer des vivres qui y « sont en abondance..... Le Congrès charge « M. le Mis de Bretigny de vous porter sa lettre « et la mienne..... Dans cette circonstance le « Congrès croit devoir recourir à la générosité « et à l'amitié du Roy et se confier dans la disposi- « tion favorable et le zèle que vous avez fait écla- « ter pour la cause commune et pour les inté- « rêts des États-Unis. Il vous écrit et m'a engagé « à joindre mes sollicitations aux siennes pour « vous déterminer à venir au secours des États- « Unis. Leur plan seroit que vous amenassiez un « corps de troupes qui..... Je me suis donc « chargé de vous transmettre les prières du « Congrès en disant néanmoins que votre dé- « termination dépendrait des circonstances où « vous vous trouveriez..... La déférence que « j'ai marquée au Congrès ne m'empêche pas « de penser que son plan est impraticable. Ce « serait selon moi aux Espagnols à s'en charger « parce que cette puissance doit naturellement « penser à récupérer la Floride..... J'ai sti- « pulé éventuellement un réciproque concours « à la disposition du Roy en compensation du « secours que le Congrès sollicite..... » (*États-* « *Unis*, t. 7, n° 48.) Le lendemain, le plénipotentiaire mande à Versailles : « J'ai crû, Mgr, ne « pouvoir me dispenser d'écrire à M^r le Cte d'Es- « taing la lettre dont copie est ci-jointe. Le Con- « grès l'envoye avec les siennes à ce vice-Amiral « par M. le Mis de Brétigny ci-devant officier « dans les gardes de Mgr le Cte d'Artois, qui a « mérité leur estime et leur confiance. » (*Ibid.*, n° 52; quadruplicata.) — Cet officier servait dans les troupes de la Caroline méridionale et était venu à Philadelphie demander du renfort.

[2] Rapport du 28 février (*Ibid.*) : « Il [le « Congrès] a résolu en conséquence de s'a- « dresser à M. le Cte d'Estaing et de le prier « d'envoyer à leur secours 4 vaisseaux de ligne « destinés à agir contre la marine angloise qui « n'est composée que d'un vaisseau de 50 ca- « nons, d'un autre de 40 et de 9 ou 10 cuters « ou autres bâtimens légers armés. Le Congrès « désireroit aussi que M. le Cte d'Estaing ame- « nât un corps de troupe qui se placeroit entre

Le ministre de France avait exactement auguré ce que le chef de l'escadre serait dans l'obligation de répondre. De la Martinique, le 9 mars, le vice-amiral, empressé à « ne pas laisser exister des espérances trompeuses », le priait de « préparer le Congrès au refus qu'il se trouverait dans la douloureuse nécessité de faire ». Le temps était loin où, à propos des marchandises que Silas Deane avait plus ou moins régulièrement embarquées sur *le Languedoc*, il laissait aller sa plume avec liberté sur le plénipotentiaire[1]. S'il était resté entre eux quelque souvenir de ces piqûres, la gravité de leurs entretiens sur l'Océan et leurs rapports réciproques depuis l'avaient bien effacé. Le comte, à 1779.

« Savannah et St Augustin pour couper la com- « munication entre ces deux places et empê- « cher la réunion des Anglois dans la Floride. « — Le Congrès m'ayant consulté sur ce plan « et prié d'employer mon entremise auprès de « M. le Cte d'Estaing, j'ai fait sentir fortement « les obstacles qu'il rencontreroit probable- « ment dans la situation des affaires dans les « Isles; je lui ai surtout observé que les forces « maritimes des Anglois y étoient au moins « égales à celles du Roi, et qu'il ne seroit pas « possible à M. le Cte d'Estaing de diviser son « escadre et de se trouver réduit à la défen- « sive pendant plusieurs mois que l'expédition « en Géorgie demanderoit. Le Congrès a par- « faitement senti la justesse de ces observa- « tions et de plusieurs autres que je lui ai « faites à ce sujet; il m'a déclaré que son but et « son désir tendoit plustôt à l'intérêt général « de l'alliance qu'à celui de sauver une province « peu considérable en elle-même, et que cette « considération les portoit à faire cette demande « à tout hasard afin de ne pas manquer une si « belle occasion de porter un coup sensible à « l'ennemi, si les circonstances se trouvoient plus « favorables que nous ne le pensions. » Et comme il n'y avait pas encore eu de dissidence trop sensible entre la politique française et le Congrès, Gérard pouvait ajouter : « Il m'a en même « tems témoigné la confiance la plus étendue « dans les bontés et l'amitié du Roi, ainsi que « la satisfaction avec laquelle il voyoit que la « publication de nos traités avoit fait une telle « impression qu'il n'y a point d'Américain qui « ne se montre plein de reconnoissance et d'at- « tachement à un sistême aussi honorable et « aussi avantageux aux États-Unis. » — La lettre de Gérard parvint au comte d'Estaing avant celle du Congrès.

[1] C'est ainsi qu'il écrivait alors sarcastiquement, à son bord même, au plénipotentiaire, qui traitait cette affaire des embarquements de Deane avec sa solennité native (27 mai 1778) : « M^r d'Estaing en dépit de ses cinquante ans, « ainsi que de son grave état de général et de « marin, n'a pu s'empêcher de sourire un peu « en lisant touttes les Exellences dont Monsieur « de Gérard l'a honoré; il lui semble que deux « Français qui s'Exellentifient sont comme « deux femmes qui parllent latin, ou préci- « sement comme deux prestres qui jurent; notre « genre national est entre nous la franchise sans « cérémonial : cette opinion ne l'empêscherat « pas de donner dans touttes les ocasions pu- « bliques, et dans tous les papiers ostensibles « l'exemple de la hautte considération que Mon- « sieur de Gérard méritte de tous points. » (*États-Unis*, suppléments, t. I, n° 17; original.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. cette heure, était affligé par l'infortune. N'avoir pas su empêcher l'escadre anglaise d'enlever l'île de Sainte-Lucie, n'avoir trouvé qu'un insuccès de plus en essayant de la reprendre, se sentir inutile quand il avait certainement contribué à donner l'espoir que son escadre jouerait un grand rôle dans les évènements, le diminuait vis-à-vis de lui-même. « S'il ne succombait pas sous le poids du malheur, avait-il écrit à M. de Vergennes au commencement de janvier, il n'en était pas moins dominé par l'extrême regret de n'avoir eu à mander que des désastres, et, sans cesse occupé à les réparer, son état était bien rempli d'amertume [1]. » Il se reportait, plutôt qu'à des sarcasmes à l'égard de Gérard, au souvenir des jours antérieurs, où, préparant le départ, à Toulon, il lui écrivait que « leur union serait le premier lien de la plus grande des œuvres politiques et qu'il aurait l'honneur de conduire les bras qui allaient la sceller, tandis que lui, Gérard, allait en être la tête [2] ». Ces perspectives dorées des commencements étaient presque plus éloignées, à cette heure, par les évènements et les circonstances que par le temps. « Les forces qu'avaient actuellement devant lui les Anglais, l'état précaire dans lequel se trouvaient ses vaisseaux, le manque absolu de troupes, écrivait le comte au plénipotentiaire, lui interdisaient de bouger, malgré ses instructions premières et les nouvelles, qui lui prescrivaient ensemble le dévouement pour les intérêts des États-Unis [3]. » Un pli chiffré accom-

[1] En rade de la Martinique, le 6 janvier 1779. (*Archives de la Marine*, B[4] 142, f° 9.)

[2] « Monsieur, Vous allés être la tèste et « j'aurai le très grand honneur de conduire les « bras qui vont scéller le plus grand des euvres « politiques ; j'espère que notre union en serat « le premier lien. C'est un bonheur de plus pour « moy que de vous être associé. Soyés je vous « en suplie persuadé que votre amitié n'est pas « le prix qui me flatte le moins dans une mis- « sion aussi brillante à ce que j'espère dans son « éxécution, que son début est laborieux. — En « rade de Toulon ce 10 avril 1778. » (*États-Unis*, suppléments, t. I, n° 8 ; original.)

[3] *A bord du* Languedoc, *en rade de Fort-Royal de la Martinique :* « . . . . . Ainsy, Monsieur, « quand j'aurois les mats et les apparaux qui me « manquent, quand je pourrois tenter au delà « du possible en risquant les vaisseaux du Roy, « dans l'état où ils sont réduits, sur des côtes « où ils ont déjà autant souffert, le principal, « la chose sans laquelle on ne peut rien sur « terre, les troupes, me manqueroient abso- « lument . . . . . .

pagnait cette réponse; le vice-amiral y détaillait plus positivement ses raisons : « La supériorité immense des ennemis » ne lui permettait de s'éloigner que « pour reparaître au bout de quinze jours et reprendre Sainte-Lucie après avoir attiré les Anglais sous le vent »; mais « ôter des troupes qui ne faisaient que suffire à la défense des Îles révolterait tous les gouverneurs et il serait personnellement responsable d'un tel abus d'autorité ». Il expliquait ses projets, et ses projets reportaient les opérations à trois mois, à la fin de mai. Elles seraient à peu près telles qu'il les avait autrefois conçues. C'est Halifax et Terre-Neuve qu'il voulait. Il se trouverait alors sur la croisière de la Caroline, en juin à la Delaware; quatre mois de vivres, si les États-Unis les assuraient, donneraient au roi Terre-Neuve, et, s'ils fournissaient un secours de troupes, Halifax serait pris à l'instant. « Tout dépend de vous, continuait-il; des vivres »; et, nullement instruit de l'état actuel des choses aux États-Unis, il rappelait à Gérard « la conversation par écrit » que, pendant la traversée, ils avaient eue ensemble sur ce sujet. Il s'en remettait d'ailleurs à lui « de rendre auprès du Congrès sa conduite excusable[1] ». 1779.

Ces plis étaient parvenus à Philadelphie à la fin d'avril. L'époque indiquée était donc prochaine. Gérard avait entretenu aussitôt de l'éventualité qui pouvait s'offrir le président du Congrès, les deux présidents des comités de la guerre et des subsistances, le président de l'État de Pensylvanie. Par eux tout concours lui était assuré quant

« Voila, Monsieur, les bazes sur lesquelles j'é-« tablirai le refus que je serai dans la doulou-« reuse nécessité de faire; je vous supplie d'y « préparer le Congrés et de daigner lui faire « agréer en même tems le respectueux hom-« mage de mon attachement pour la cause com-« mune; les instructions anciennes et nouvelles « que j'ai de Sa Majesté sont toujours les mêmes, « elles me prescrivent le même dévouement « pour les intérests des États-Unis, mais les im-« possibilités phisiques l'emportent malheureu-« sement ainsy que vous le verrés dans la lettre « pour vous seul qui est dans ce pacquet, sur le « devoir et sur l'inclination.

« J'ay l'honneur d'etre avec respect, Mon-« sieur, votre très humble et très obeissant ser-« viteur. — Estaing. » (*États-Unis*, suppléments, t. 1, n° 158.)

[1] *Ibid.*, n° 156. — Nous reproduisons à l'annexe I ci-après, relativement à cet appel de l'escadre française par le Congrès, d'autres lettres écrites par Gérard.

1779. aux vivres. Un unique désir avait été exprimé, c'était que l'attaque eût lieu plutôt contre New-York. Mais on s'en référait à ce que Washington et le ministre de France décideraient ensemble[1]. Le général en chef avait souhaité de recevoir Gérard au milieu de sa petite armée. Celui-ci rend compte à Versailles, le 4 mai, de l'accueil plein d'amitié et de la réception presque royale qui lui furent faits au camp[2]. Dans son état de maladie, que la chaleur empirait déjà[3], il n'y avait pas seulement trouvé le repos, mais la satisfaction de quitter durant quelques jours les miasmes des partis pour la région de la politique vraie et des rapports sincères. Washington lui avait dévoilé la précarité de sa position, démontré que non seulement son armée était hors d'état de soutenir une campagne à l'Est, mais tout autant de tenter d'attaquer New-York contre l'armée anglaise, parfaitement munie et retranchée, plus forte de près du double et à laquelle des renforts allaient encore venir. Le général en chef pensait par suite que le comte d'Estaing emploierait bien plus utilement ses vaisseaux à délivrer d'abord la Géorgie, ensuite à brûler la marine de transport des Anglais en avant de New-York; après, on combinerait les opérations ultérieures[4]. Les plans de Washington étaient ainsi

[1] Rapport du 6 mai. (*États-Unis*, t. 8, n° 36, triplicata.) Gérard, qui résumait d'abord les vues que lui avait indiquées le vice-amiral, disait à leur sujet : « La communication de ce « projet au Congrès auroit pu mettre le secret « en danger. Je me suis borné à en conférer « avec le président du Congrès et avec ceux du « comité de la guerre et des subsistances. Ils « se sont chargés de tout ce qui concerne les « vivres. Le président de Pensylvanie y a con- « couru avec zele, et j'ai tout lieu de croire « cette partie comme assurée dès à présent pour « tous les objets que cette partie de l'Amérique « fournit en farine, viande et légumes. — Quant « à l'objet militaire les trois présidents m'ont « donné carte blanche pour tout arrêter avec le « général Washington, et demander ensuite au « Congrès l'aprobation de notre plan; cepen- « dant ils m'ont marqué le désir le plus vif « que les premiers efforts de M^r le comte d'Es- « taing pussent porter sur Newyorck; mais ce « vice-amiral ne me parle aucunement de ce « projet. »

[2] *Ibid.*, n° 34. — On trouvera à l'annexe II ci-après le rapport de Gérard sur cet accueil.

[3] Il fait connaître au ministre cette circonstance par des lettres particulières.

[4] Rapport de Gérard, en date du 6 mai. (*Ibid.*, n° 36.) — La correspondance de Washington confirme ces détails. Ceux que Sparks y a ajoutés en note sont tirés des documents de nos archives et attestent que ce dernier

d'accord avec ceux du Congrès; en conséquence le plénipotentiaire avait sur l'heure informé l'amiral par le pli que voici, afin que l'escadre changeât de route : 1779.

A Philadelphie le 5 may 1779.

Monsieur,

Je me suis rendu au camp pour concerter avec le général Washington sa coopération avec la flotte du Roi. Il est impossible dans la position où est l'armée qu'elle porte immédiatement des forces à l'Est; tous les arrangemens seroient longs et incertains; on ne peut perdre de vue New-Yorck. Les ennemis y sont en force de 12000 hommes, selon le calcul du général, et j'ai été chargé d'annoncer un renfort d'Europe. On avoit saisi l'idée de se jetter sur cette place, mais on m'a demandé la garantie que l'escadre du Roi auroit la supériorité pendant toute la campagne.

Le plan qu'on désire que vous adoptiés est, 1° de délivrer la Géorgie, 2° de venir de là en droite ligne à New-Yorck brûler les transports tandis que les Américains enlèveroient les troupes qui se trouveront à Staten-Island; un vaisseau de 50 et deux ou trois frégattes sont les seules forces; 3° vous combineriés alors vos opérations selon les circonstances, et on suppose que vous irés à Terre Neuve; on trouve impossible de vous donner des troupes.

Nous travaillons à force aux subsistances et nous avons l'espoir le plus

avait fait soigneusement et d'une manière très judicieuse le dépouillement des rapports de Gérard, aux Affaires étrangères. — Dans son rapport du 4 mai (*États-Unis*, t. 8, n° 33) que nous avons tout à l'heure cité, Gérard répétait combien il avait trouvé l'armée attachée à l'alliance, et Washington comme elle. « Le général Washington et plusieurs officiers « généraux m'ont dit que si l'armée étoit in- « struite que le Congrès général voulût faire « quelque chose contre l'alliance, elle seroit dis- « posée à se révolter. Il n'y a pas de patriotes « plus vrais ni plus zélés. Les officiers principaux « de toutes les provinces se sont empressés de « me donner les assûrances les plus positives « et les plus satisfaisantes des dispositions des « peuples de leurs États. Le général Sulivan « m'a surtout fait toutes les avances possibles « pour ne me laisser aucun doute sur sa façon « de penser..... J'ai eu « plusieurs conversations avec Mr le général « Washington dont quelques-unes ont duré trois « heures. Il m'est impossible d'en rendre un « compte suivi, mais j'aurai soin de faire usage « dans mes lettres, selon que l'occasion s'en « présentera, des lumières que j'y ai puisées. « Je me bornerai à dire que j'ai conçu autant « d'estime pour ce général, relativement à ses « lumières, à sa modération, à son patriotisme « et à sa vertu, que par rapport à ses talents « militaires et aux services incalculables qu'il a « rendus à sa patrie. »

1779. raisonnable de réussir. J'envoye le double de cet avis à Charles-Town et sur les caps de Virginie.

8000 fusils avec leur acoutrement, et un assortiment de 12 à 15000 habits, fourniroient à des besoins pressants, ainsi que quelques milliers de tentes.

États-Unis, suppléments, t. 1, n° 168; copie.

Toutefois, depuis la fin de janvier le Congrès ne s'était plus inquiété de la demande de concours qu'il avait fait porter au comte d'Estaing, et les derniers jours d'avril il avait recommencé le débat sur les instructions à arrêter en vue de la paix. C'est du côté où siégeaient nos amis qu'était venue l'initiative de reprendre la lutte. Désireux d'atteindre les Lee, ils avaient appelé la délibération sur le rappel des trois commissaires qui étaient en France, ce qui équivalait à rouvrir la discussion sur toute l'affaire. Heureusement, ils avaient échoué en ce qui concernait Franklin; quant à Arthur Lee, l'opposition elle-même, après les imputations les plus acrimonieuses des deux parts, avait reconnu qu'il ne pouvait pas être accrédité à Versailles, et aussitôt elle avait déployé des efforts pour qu'on l'envoyât à Madrid. Ces efforts semblaient tellement menacer de réussir que Gérard mit tous les siens à les combattre, et qu'instruisant sans retard du danger M. de Vergennes, il pressait le gouvernement de détourner l'Espagne d'accueillir ce délégué. Sur ces entrefaites, le parti opposant ayant amené au vote des députés qui se tenaient d'habitude absents des séances, le Congrès s'était partagé en deux fractions égales[1]. Présage inquiétant pour la suite : les Lee allaient peut-être l'emporter! Le plénipotentiaire trouva que le moment lui prescrivait d'agir officiellement auprès du Congrès. Il avait d'abord informé sa cour, afin de mettre Madrid en situation de le savoir, que les Lee « n'avaient pas cessé de correspondre avec Temple, actuellement à Boston, qu'ils répandaient avec acharnement dans le peuple les préjugés contre la

[1] Le rapport de Gérard, du 4 mai, est très explicite sur tout cela.

France, imprimaient dans des factums qu'il faudrait expulser totalement les Anglais du continent américain, mais que nous préférions complaire à l'Espagne beaucoup plus qu'aux États et que nous invitions ceux-ci à la paix uniquement pour les frustrer de conquêtes immanquables[1] ». 1779.

En dehors des amis qu'avait la politique de la France dans le Congrès, Gérard recevait beaucoup de témoignages pour elle. Il écrivait le 4 avril que « les citoyens les plus riches et les plus distingués de Philadelphie lui avaient envoyé demander confidentiellement s'il était vrai que les ouvertures du roi se bornaient à la proposition d'accepter la paix sous la double condition de l'indépendance et de la conservation de l'alliance », et qu'ayant répondu affirmativement il avait dû les détourner de « se mettre à la tête du peuple pour jeter hors du Congrès les députés qui trahissaient l'intérêt de leur patrie en disant le contraire ». L'assemblée en grande majorité reconnaissait l'ascendant de notre plénipotentiaire, les opposants eux-mêmes; ceux-ci redoutaient les appréciations qu'il exprimait sur leur conduite et sur leur but, et à cette heure ils cherchaient à le convaincre. Dans la pensée de lui faire quitter ce qu'ils appelaient chez lui « des préjugés », ils venaient de lui envoyer un de leurs membres les plus en vue[2]. Il trouva donc qu'il devait se prévaloir de cette situation,

[1] Gérard présente positivement les Lee, Temple et leurs amis comme les intermédiaires de l'Angleterre, et Arthur Lee comme un instrument de trahison si on le recevait à Madrid. (*États-Unis*, t. 8, n° 33.)

[2] Rapport du 20 avril. Gérard y relate ainsi qu'il suit son entretien avec cet envoyé, qui était, disait-il, « un membre distingué du Congrès » : « J'ai répondu à ses insinuations que « j'étois si peu susceptible d'impression, qu'il « en jugeroit lui-même par l'exposé des faits « qui fondoient mes apréhensions, ainsi que « celles de beaucoup de bons Américains. Ven- « dredi je lui retraçai ceux dont j'ai successi- « vement rendu compte, et je lui demandai, « en partant de la cohérence de ces faits, quels « pouvoient en être le principe et le but. Je lui « déclarai que je suspendois néanmoins mon « jugement, et que j'attendrois pour le fixer « l'issüe des affaires actuelles, ou l'explication « satisfaisante d'une conduite si susceptible « d'interprétation sinistre, et je le priai insta- « ment de me la donner s'il étoit lui-même « convaincu de la pureté des intentions de ce « parti. Il a éludé de me répondre, et s'est ren- « fermé dans des généralités et des discours qui « ont été pour moi une nouvelle preuve de sa « droiture. J'ai cru que la vérité et la franchise

1779. maintenant, pour « tâcher d'imprimer à cette assemblée, menée par les intrigues ou la ténacité de quelques membres, et où chaque reprise de la discussion n'amenait que le retour sans issue des mêmes animosités, le mouvement dont elle avait besoin, dit-il, pour réduire au silence les détracteurs de l'alliance ». C'est pourquoi le 10 mai il demanda au Congrès, par un mémoire, de cesser les lenteurs, comme en février il l'avait appelé à commencer enfin à délibérer. Encore ne fut-ce pas sans de grands soins pour ne froisser personne ni aucun parti, et sans profiter d'occasions heureuses pour sa démarche.

Une première occasion lui était fournie par la convenance d'annoncer les moyens que le roi venait de prendre afin de faire payer en France les intérêts de l'emprunt. Son mémoire se tenait, du reste, dans des termes généraux d'attachement aux États-Unis de la part du monarque, n'appuyait que sur « la religieuse attention apportée, sans rien demander pour lui, à secourir ces États dans l'esprit et dans les principes de l'alliance, c'est-à-dire en vue de l'objet essentiel, qui était leur indépendance[1] ». Gérard, auparavant, avait recherché une audience du comité des finances, afin de donner à ce payement des intérêts de l'emprunt tout le poids qu'il méritait. Il s'était ménagé en outre des conversations avec « les plus éclairés des opposants », et c'était bien dans la pensée de « calmer les animosités », mais aussi pour ne pas laisser ignorer à ces adversaires qu'il emploierait contre eux, au besoin, d'autres moyens de lutte. Il ne quitterait pas leur

« convenoient seules au ministre du Roi dans « cette occasion. Avec tout autre cet entretien « auroit pu produire des effets salutaires, mais « l'existence politique de Mrs Adams et Lee « n'est désormais fondée que sur leurs intrigues « et leur opiniatreté. J'entre dans ces détails, « parce que je trouve deux occasions pour les « faire passer en France, et que l'époque de la « résolution du Congrès est encore incertaine. » (*États-Unis*, t. 8, n° 10.)

[1] Il se bornait à exposer qu'« en présence d'autant de délais apportés à une affaire aussi instante que la négociation commencée le 7 février, sa cour concevrait peut-être des impressions défavorables contre lesquelles il serait en peine de la prémunir, et il priait le Congrès de trouver bon l'aveu de son embarras ». — Ce mémoire est transcrit à la suite du rapport de Gérard, du 11 mai, où il explique les circonstances et l'effet immédiat de sa démarche. Il revient sur ce sujet dans son rapport suivant, du 16 mai. (*Ibid.*, n°s 45 et 51.)

continent, avait-il dit, « sans rendre claire à tous les yeux la conduite du roi et sans dévoiler les artifices de ses ennemis », de sorte que le Congrès, et non le monarque, risquait d'encourir les reproches du peuple et de la plupart des États, dont tous les vœux étaient pour la paix; le roi y échapperait absolument. 1779.

Une déclaration importante s'était produite au cours de ces conférences; les fauteurs d'opposition avaient « avoué leur préférence pour la continuation de la guerre ». Continuer la guerre quand, en même temps, on rendait problématique même la défense, c'était appeler la défaite comme solution prochaine, autrement dit la soumission forcée à l'Angleterre. On ne tardera pas, en effet, à voir ces mêmes partisans d'exigences excessives imputer à crime à Washington de temporiser, et demander qu'il livrât une bataille dont l'issue n'eût pu qu'être fatale. Gérard s'était simplement efforcé de faire comprendre aux auteurs de cet aveu la responsabilité à laquelle ils s'exposaient et l'avantage qu'au contraire leur présentaient ses ouvertures; il avait exhorté nos amis à modérer le débat pour leur faciliter le retour et, en attendant, combiné les moyens auxquels il pensait maintenant à recourir. Dans le même moment, les députés du Massachusets et « d'importants négociants de l'Est » étaient venus discuter avec lui la question des pêcheries. Deux de ces députés s'étaient déclarés convaincus qu'ils ne devaient pas « élever des prétentions par lesquelles nos désirs au sujet de Terre-Neuve seraient compromis », et les négociants de l'Est, quoiqu'ils tinssent fortement à la pêche, étaient repartis nullement désireux que ce fût là une condition de la paix, mécontents, bien plus, que l'on eût ainsi « commis dès le premier pas une violation de l'alliance » et pressés de provoquer chez leurs compatriotes l'improbation de cette conduite[1]. Le plénipotentiaire était d'autant plus fortifié par là dans sa résolution de recourir aux procédés de résistance qu'il avait menacé d'employer. A son sens,

[1] Rapport de Gérard, du 11 mai.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. écrivait-il à Versailles, il ne pouvait « laisser exiger du roi que la paix dépendît d'un droit en lui-même chimérique et étranger à l'alliance ». C'était avec raison son premier argument[1]. D'autre part, la nécessité de « maintenir les principes de l'alliance dans leur intégrité » en présence des partis qui travaillaient le Congrès lui semblait essentielle, et surtout il ne croyait pas pouvoir admettre « qu'on nous obligeât à porter à l'Angleterre une demande qui amènerait sans doute cette puissance à refuser l'entremise du roi, même celle de l'Espagne, et qui donnerait ainsi à notre ennemi la tentation de se faire, auprès des peuples de la Nouvelle-Angleterre, trop favorablement disposés pour elle, le mérite d'indiquer que c'était un bienfait à attendre d'elle directement ». Le danger de cet appât était maintenant si accru et si visible que plusieurs membres du Congrès le signalaient et se disaient prêts à adopter des expédients, si l'on en trouvait, de nature à satisfaire les États intéressés sans s'exposer aux suites qu'il était aisé d'entrevoir. Tout cela amenait Gérard à écrire, au sujet des arguments de droit public sur lesquels le parti de l'Est étayait les prétentions à la pêche et aussi pour justifier la ténacité qu'il mettait à ne rien céder :

J'ai simplement répondu que j'étois persuadé que l'Angleterre leur accorderoit les pêcheries au même titre qu'ils les avoient possédées, c'est à dire comme sujets de la Couronne Britannique, mais qu'on n'avoit pas besoin de la France pour cet arrangement. Au surplus j'ai persisté à dire que je pensois que le Roi protégeroit la demande des pêcheries de la Nouvelle-Écosse si on n'en formoit pas un obstacle à la paix, mais que dans le cas contraire, Sa M^té^ seroit en droit de la rejeter comme étrangère à ses engagements.....

Nous avons à faire à des sophistes mal intentionnés, qui profiteroient du

[1] Répondant le 14 mai aux récentes dépêches de M. de Vergennes, il ajoutait à ses informations précédentes que « l'esprit des délégués du « Massachusets avait été principalement frappé « par cette observation de sa part qu'en mettant « à la paix des conditions nécessitant la guerre « on dégagerait le roi de toute obligation; que « Sa Majesté pourrait alors agir seule pour éta- « blir l'indépendance et la souveraineté comme « le portait le traité, et qu'elle n'aurait plus qu'à « tenter de leur faire adopter ses motifs et ses « vues. »

moindre jour que nous leur donnerions pour tout brouiller et confondre. Je craindrois d'être soupçonné de vouloir jeter un ridicule sur de graves personnages, si je raportois tous les documents métaphisiques par lesquels on a prétendu me convaincre que les Angleterriens ayant joui des pêcheries, cela supposoit un contrat tacite, lequel formoit un titre, et que le droit qui en résultoit imposoit à la France la loi de le soutenir par les armes, comme partie intégrante de la souveraineté des États. 1779.

États-Unis, t. 8, n° 51.

Cependant l'insistance des opposants produisait déjà ses fruits, puisque ainsi se dessinait une opinion avec laquelle nos partisans mêmes se supposaient obligés de compter. Gérard se trouvait à cette heure en situation de compléter l'effet de son mémoire sur le Congrès en indiquant les avis donnés au comte d'Estaing de concert avec Washington; ce fut l'autre occasion qu'il prit de frapper les esprits. Il informa l'assemblée, sans tenir compte du peu de suite qu'elle avait donné à l'appel adressé par elle au vice-amiral, que ce dernier allait être à la disposition du général en chef en vue des opérations dont celui-ci déciderait l'ouverture; il en parlait comme s'il ne pouvait y avoir à cet égard aucun doute[1]. Quant à ce projet de concours de nos vaisseaux, le Congrès s'était refroidi, il y avait trois mois, parce que le plénipotentiaire, en ambassadeur rigide, avait fait correspondre à la demande américaine, ainsi qu'il l'expliquait au comte d'Estaing, la demande des compensations spécifiées au traité d'alliance comme devant être fournies par l'allié qui appellerait l'autre pour une expédition particulière. Il estimait que l'on ne devait pas engager sa cour dans des charges non prévues, que les premières obligations

[1] Gérard ne montrait d'ailleurs pas plus de doute à Versailles sur ce point-là. Il était persuadé que le comte d'Estaing ferait exactement ce que sa lettre du 5 mai lui demandait de la part de Washington, et au quartier général même il se proposait déjà de s'appuyer de cette opinion auprès du Congrès. On trouvera à l'annexe I ci-après comment, le 6 mai, il expliquait cela à M. de Vergennes. — Dans ses lettres au Congrès sur ce sujet, toutefois, Gérard ne s'abstenait pas de manifester au président qu'il trouvait étrange le silence gardé avec lui en ce qui concernait ce concours de l'escadre, depuis que l'assemblée l'avait sollicité.

1779. du roi avaient pris fin avec le départ du comte d'Estaing pour les Îles, qu'il s'agissait donc d'une entreprise nouvelle régie suivant les stipulations du traité [1]. Comités sur comités avaient été réunis pour délibérer l'affaire, les Américains s'efforçant d'interpréter le texte dans le sens de l'obligation de les assister en tout, et Gérard de maintenir ce qu'il tenait comme l'esprit primitif de ce texte, d'empêcher surtout qu'il ne fût discuté, d'empêcher de s'établir en conséquence l'idée, trop répandue déjà, « qu'en s'alliant avec eux le roi s'était chargé de leur cause de sorte qu'ils n'avaient plus qu'à jouir tranquillement de leur indépendance [2] ». Et naturellement

[1] Gérard explique dans son rapport du 28 janvier qu'une fois son pli à l'amiral parti, il avait entretenu de cette compensation le président du Congrès et plusieurs députés, et que ceux-ci avaient reconnu la justesse de sa demande, dans laquelle il ne recherchait qu'une réciprocité de secours, sans limiter d'ailleurs les facultés du roi.

[2] Rapport du 12 février. (*États-Unis*, t. 7, n° 82.) Gérard y rend compte avec détail des arguments invoqués et de ceux qu'il a fait valoir. Il termine la relation de cette suite de conférences en écrivant : « Je déclarai enfin que « je ne pouvois admettre l'existence d'aucun « doute ni la nécessité de soumettre l'article 4 « du traité à une nouvelle négociation et je de- « mandai qu'on ne renvoyât à une convention « ultérieure que la fixation de la compensation « et nullement le droit de la demander. Un des « députés proposa à son tour d'informer simple- « ment Mr le Cte d'Estaing de la situation des « choses en Géorgie, en laissant à sa discrétion « de profiter ou non de la circonstance pour « en tirer des avantages, dont il fit un grand « étalage et qu'il prétendoit devoir nous être « plus avantageux qu'aux États mêmes. Il conclut « que sous cette forme il n'y avoit pas de réqui- « sition de leur part et par conséquent point « d'obligation à compensation. Il ajouta beau- « coup d'autres subtilités, mais je déclarai que « M. le Cte d'Estaing instruit comme moi de se « conformer au traité, savoit qu'il ne pouvoit « interrompre le plan d'opérations que ses ordres « et les circonstances lui prescrivent, sans une « réquisition des États-Unis et sans l'assurance « d'une compensation; que les tournures quel- « conques dont on se serviroit pour lui faire « parvenir les désirs du Congrès seroient tou- « jours une réquisition, les mots ne changeant « pas la substance des choses; que ce général, « en venant en Amérique, avoit ordre d'opérer « selon le désir du Congrès, sans aucune vüe de « compensation; mais qu'en quittant leurs pa- « rages, et après avoir donné cette preuve gra- « tuite de l'amitié et de la générosité du Roi, il « rentroit dans les termes et dans le sistème « général de l'alliance de faire la guerre séparé- « ment. J'ose présumer, Monseigneur, que le « parti décisif que j'ai pris, mes raisonnements « et les vérités dont je les ai entremêlés, méri- « teront votre approbation. Indépendament de « l'objet capital de maintenir le traité d'alliance « dans son intégrité et de prévenir le scandale « d'une discution telle que celle que le Congrès « veut élever, il m'a paru important de fixer les « idées de ce sénat sur l'assistance que le Roi « doit à ses alliés.

« Il y a longtems que je me suis aperçu que

ce n'étaient pas nos adversaires habituels, mais les plus actifs partisans de l'alliance, qui avaient été les plus insistants. Les autres, ceux qui n'avaient jamais eu d'enthousiasme pour l'appel au roi de France ou qui s'efforçaient maintenant de faire regarder du côté du roi d'Angleterre, ne ressentaient aucun besoin d'entrer dans ce débat. Ils n'y avaient songé, Samuel Adams notamment, que quand on venait de le clore, parce qu'il embarrassait visiblement nos amis. Ces derniers devaient forcément le soutenir, chargés de nous qu'ils se sentaient en face de leur pays. « J'aurais voulu pouvoir les ménager davantage, écrit le plénipotentiaire; mais ils ne me semblent pas m'en savoir mauvais gré. » Finalement, dès le 12 février on s'était décidé à en rester là[1]. 1779.

En attendant, l'abondance et la gradation des preuves de la fidélité du roi rappelaient la confiance chez nos partisans et ravivaient leur ardeur. Le Congrès en était assez impressionné pour que les adversaires semblassent abattus[2]. Il y eut des protestations éloquentes en

« les Américains croyoient qu'en s'alliant avec « eux, le Roi s'étoit seul chargé de leur cause « et qu'ils n'auroient plus qu'à jouir tranquille- « ment de leur indépendance et de la tranquil- « lité qu'elle leur auroit procurée. »

[1] « Sur le rapport fait au Congrès, continue « Gérard, cette assemblée parut adopter unani- « mement mes observations. Dès le lendemain « il se manifesta une opposition qui entraina la « majorité des suffrages. Quatre membres qui « n'avoient pas assisté à cette séance, regardant « la question comme décidée dès la veille, de- « mandèrent avec chaleur la *reconsideration*, di- « sant que le Congrès se déshonoroit par une « pareille décision. M. Samuel Adams est du « nombre des réclamans. Enfin des réflexions « fondées sur la situation des affaires dans les « Indes Occidentales firent sentir qu'il n'étoit « pas possible d'en obtenir du secours, et on « résolut de laisser tomber cette affaire. »

[2] Le plénipotentiaire, ajoutant à son rapport précédent, mande le 16 mai : « Monseigneur, « j'ai fait succéder au mémoire joint à ma lettre « l'annonce de l'expédition de M. le Cte d'Es- « taing. Cette gradation m'a paru propre à pro- « duire les effets que je me promettois de ses « démarches. Mon attente n'a pas été trompée; « ces effets sont devenus sensibles dans les « délibérations du Congrès général. » (*États-Unis*, t. 8, n° 5.) — M. Bancroft trouve ici une occasion de plus de marquer le regret que les obligations contractées avec la France gênassent la liberté des États-Unis : « The necessity « of appeals to France for aid promoted obse- « quiousness to its wishes. » (T. V, ch. XXI de l'édition de 1888.) Mais à ne pas faire appel à la France, quel autre parti fût alors resté aux États-Unis, sauf de se soumettre et de traiter avec l'Angleterre? M. Bancroft aurait bien dû le dire, l'indiquer au moins. Les écrivains de

1779. faveur de la France, et ils se turent[1]. Même auparavant, assure Gérard, on aurait échoué, au Congrès, à tenter d'empêcher l'expression de la gratitude publique envers le roi; aussi ne l'avaient-ils pas essayé. On ne pouvait faire perdre de vue cette gratitude que momentanément, sous des arguties qui auraient une apparence d'intérêt général ou par des résolutions dont un grand nombre de votants n'entreverraient pas la portée. Le Congrès décida par suite, « sans contradiction », de donner au roi « les assurances les plus fortes de reconnaissance, d'attachement et de la fidélité aux principes établis par l'alliance, surtout relativement aux négociations avec l'ennemi commun ». Il envoya en même temps à Washington le plein pouvoir de fixer les opérations de la campagne avec Gérard et le comte d'Estaing, sans qu'il eût à rendre compte de ses plans et avec la seule instruction de « satisfaire le grand et bon allié de l'Amérique et de répondre à ses procédés généreux[2] »; le président Jay, qui transmettait cette résolution du Congrès au général en chef, lui demandait de se départir à cette fin de la modestie ou de la défiance de lui-même qui le retenait d'habitude.

son école feraient mieux de l'établir que de répéter sans étude nouvelle les appréciations de leur maître.

[1] Rapport de Gérard, du 16 mai : « Je ne « dois pas vous laisser ignorer que M. Penn, « délégué principal de la Caroline méridionale, « après avoir entendu la lecture de mon pre- « mier mémoire s'est levé et s'est écrié que ja- « mais on n'avoit montré autant de magnani- « mité que le Roi, ni donné des preuves aussi « éclatantes et aussi essentielles d'une sincère « amitié; que l'Amérique lui devoit une recon- « noissance éternelle et une confiance sans « bornes; qu'il avoit toujours agi sur ces prin- « cipes et que les éloges que ses constituans « viennent de lui donner prouvent qu'ils sont « pénétrés des mêmes sentimens. J'ai toujours « été, continua-t-il, le gardien de mon honneur, « mes concitoyens m'ont confié le leur, je serai « également celui de l'honneur de notre allié; « je déclare ennemi de la patrie quiconque osera « l'attaquer dans cette chambre et je serai le « sien en qualité de sénateur, de citoyen et « d'homme. Tous les autres délégués ont té- « moigné les mêmes sentimens avec plus ou « moins de force selon leur caractère. Les chefs « de l'oposition ont seulement gardé le silence; « on a passé sans contradiction la résolution de « donner au Roi les assurances les plus fortes « de reconnoissance et d'attachement, ainsi que « de la fidélité du Congrès aux principes établis « par l'alliance, surtout relativement aux négo- « ciations avec l'ennemi commun. »

[2] Rapport de Gérard, du 16 mai, et Sparks, note au bas d'une lettre de Washington à Gérard, du 1er mai 1779.

C'est sous ces auspices que l'on était revenu à la question des pêcheries. Les présages pouvaient être jugés favorables. Le plénipotentiaire cédait à leur apparence jusqu'à annoncer, le 16 mai, le découragement des auteurs de cette question, « abandonnés par plusieurs de leurs partisans[1] ». Il écrivit même le 14 que « huit et peut-être dix États refuseraient de continuer la guerre pour assurer à la Nouvelle-Angleterre l'avantage des pêcheries ». C'était s'abuser absolument. Tout recommençait, au contraire, et avec plus d'hostilité que précédemment. Autant les raisonnements de Gérard faisaient tomber tour à tour les adversaires du point où ils avaient posé le pied, autant ils étaient prompts à le porter ailleurs. Ils s'emparèrent des démonstrations d'attachement prodiguées au nom du roi, affirmèrent qu'en sachant bien demander et insister on obtiendrait tout de lui, écartèrent de leur motion les pêcheries cédées à la France par les traités d'Utrecht et de Paris, dirent qu'ils ne visaient qu'à assurer à l'Amérique toutes les pêcheries dans ses mers à elle, entre la pointe de la Nouvelle-Écosse, la baie d'Hudson et le district de Davis, qu'elles fussent ou non réservées à l'Angleterre, et ce sophisme eut soudain beaucoup d'empire quoiqu'il dût amener forcément la continuation de la guerre, car on ne pouvait pas supposer que le roi accepterait des propositions visiblement de nature à être rejetées à Londres. Samuel Adams et ses auxiliaires avaient effectué ce changement de jeu au moment où la Géorgie, que l'on pensait à tort avoir nommé ses députés, était occupée tout entière et ne pouvait plus le faire, où par la même cause les mandataires que la Caroline méridionale devait avoir récemment élus ne pouvaient que difficilement arriver, au moment, enfin, où le mandat d'autres membres venait de finir. Le parti comptait sur toutes ces absences pour obtenir la majorité et réussir, si bien que Gérard se sent en effet contraint de mander, le 21 mai, que « les amis de la paix n'ont que six suffrages contre cinq, sont obligés de

1779.

[1] Rapport de Gérard, du 16 mai.

1779. temporiser et déclarent qu'il ne leur reste point de ressources si avec des arguments ou d'autre manière il ne vient pas à leur secours[1] ».

Mais l'action qu'avaient précédemment exercée les entretiens du ministre de France ne suffisait plus. Formée, régie, conduite comme elle l'était, l'assemblée des États-Unis comptait trop peu d'hommes capables de travail propre et trop de ceux qui paraissent convaincus quand on leur parle, mais cèdent l'instant d'après aux impulsions de groupe ou aux suggestions de l'intérêt. Le plénipotentiaire s'était dépensé en conférences avec des opposants; d'eux à lui ils semblaient persuadés; rentrés dans le Congrès ils retombaient en la possession de leur parti et ne soufflaient mot de ce qu'ils avaient écouté ou n'en disaient que ce qu'il fallait pour que les chefs marquassent leur désapprobation de la part que le ministre de France prenait à la résistance[2]. Une correspondance écrite, pensa-t-il, « ramènerait l'affaire à son véritable aspect, en donnant un point d'appui solide aux bien intentionnés »; il se décida alors à intervenir officiellement, par mémoire diplomatique. Ce ne fut ni sans avoir hésité que Gérard s'adressa au Congrès ni sans faire connaître à Versailles ses motifs déterminants[3]. Il répétait d'ailleurs

[1] « Malgré l'union si édifiante du Congrès « sur les objets dont j'ai eu l'honneur de vous « rendre compte par ma dernière dépêche, l'op- « position a gagné du terrain relativement aux « pêcheries et ses antagonistes en ont beaucoup « perdu », écrit Gérard en commençant son rapport du 21 mai. (*États-Unis*, t. 8, n° 57; quadruplicata.) Il explique en détail, dans ce rapport, ce que nous résumons ici.

[2] Rapport du 21 mai. — Il est visible que Gérard était souvent abusé, par ces conversations avec les députés d'un côté et de l'autre, sur les sentiments du Congrès lui-même, et que, bien des fois, on lui tenait le langage que l'on croyait avoir intérêt à parler pour soi ou pour son parti.

[3] A cet égard, Gérard s'expliquait comme il suit dans le rapport du 21 mai : « J'ai hésité « de prendre ce parti dans l'incertitude du « succès. Mais j'ai considéré premièrement que « c'est le seul moyen qui reste d'empêcher l'op- « position d'acquérir une force prépondérante, « et vous en connoissez le danger; secondement « que la résolution dont il s'agit rendra la « guerre inévitable, et que tout le fardeau en « retombera sur le Roi; troisièmement que le « Roi et son oncle paroissent désirer la paix; « je crois pouvoir le présumer ainsi d'après vos « instructions, quoiqu'elles ne soient pas expli- « cites sur ce point; quatrièmement, le système « qu'il s'agit d'arrêter priveroit la France de « l'avantage presque unique qu'elle s'est mé- « nagé par le traité d'alliance, celui de s'em- « parer de Terre-Neuve et de ses pêcheries, ou « du moins d'acquérir quelques accroissements « de son lot. Je n'ai pas cru devoir mieux faire

que « tous ces projets extravagants n'étaient qu'un piège pour obtenir de nous des refus qui autorisassent un pas vers l'Angleterre ». « Ces hommes avides et ambitieux », comme il les appelait, lui paraissaient maintenant tendre à cela nettement, et d'après lui c'était avec une telle ardeur qu'il redoutait de les voir exclus de toute influence dans les affaires en l'étant de la confiance de la France, parce qu'ensuite leur animosité ne connaîtrait plus de bornes. Le 20 mai, il envoya donc au Congrès un mémoire étendu sur cette question des pêcheries, que les débats ne faisaient pas résoudre[1]. Il n'avait pas encore exécuté sa menace de porter la conduite du roi à la connaissance de toute l'Amérique, mais à la nature de ses arguments et à la manière dont ils étaient présentés on sentait qu'il allait y venir et il l'annonçait à Versailles[2]. C'était maintenant « le frein le plus puissant », à ses yeux, contre le parti de la guerre, la grande masse du peuple aspirant à la paix, ce qui se reconnaissait, disait-il, même à Philadelphie où, cependant, l'invasion progressive de l'esprit démocratique 1779.

« que d'engager un délégué bien intentionné « de proposer qu'en cas de guerre on convien- « droit de partager ces pêcheries entre la France, « l'Amérique et l'Espagne; la motion a été faite « en conséquence, et on en délibérera en même « tems que sur celle des États de l'Est; cinquiè- « mement, mon but n'étant que d'amener le « Congrès à consulter le Roi, ma démarche ne « peut en rien gêner les résolutions de Sa Ma- « jesté. Elle lui laisse au contraire le moyen de « donner à l'Amérique une nouvelle preuve de « son amitié généreuse ou d'opposer quelques « conditions à sa condescendance. J'ai cherché « à remplir mon objet en me renfermant dans « des généralités, parce que je ne pouvois faire « usage de ce qui se passe dans le Congrès; je « me suis simplement attaché à exposer le sis- « tême de l'alliance, et à fixer le sens du traité, « dont on abuse étrangement, et dont le plus « grand nombre des députés n'a pas une juste « idée. D'ailleurs j'ai approprié les plus essen- « tielles de mes phrases au langage des oppo- « sans. Ce mémoire est ci joint en forme de « lettre. J'ai en même tems rédigé un résumé « en langue angloise des principales raisons « dont j'ai fait usage dans mes entretiens par- « ticuliers. Il est entre les mains d'un délégué « qui le fait lire à ses confrères, mais qui m'a « donné sa parole de n'en pas laisser prendre « copie. » (*États-Unis*, t. 8, n° 57.)

[1] Le mémoire dont il est question est adressé par Gérard en copie à Versailles le 21 mai, sous la forme d'un rapport à M. de Vergennes, avec cet en-tête : « Réflexions sur « les pêcheries. » (*Ibid.*, n° 60.)

[2] « Vous remarquerez dans mon mémoire, « mande Gérard, le passage vers la fin où je « fais entendre que mon but est de faire con- « naître à toute l'Amérique la conduite du Roi. « C'est le frein le plus puissant, etc. » (*Ibid.*)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. dans la constitution particulière de l'État donnait beaucoup d'action au parti de Samuel Adams. Ce qui avait transpiré dans cette ville sur la possibilité d'une paix prochaine y agitait le peuple très favorablement[1]. En tout cas, la question, qui était restée enfermée jusqu'à présent dans l'enceinte du Congrès, se trouverait ainsi posée au dehors, dorénavant, et il pensait que ce serait avec d'autant plus de chances pour une bonne solution. Les adversaires, d'ailleurs, remplissaient déjà leurs papiers publics des insinuations « propres à enflammer le peuple », et non sur cet article seul des pêcheries, sur la chimère aussi d'expulser les Anglais de toute l'Amérique, liant ensemble ces deux aspirations irréalisables afin d'animer les intérêts contre la France en l'accusant d'empêcher qu'on ne les réalisât. A ces polémiques, soutenues pour les opposants par ce Payne, principalement, que Gérard avait cru acheter, un député qui prenait ses inspirations à la légation de France répondait sous le pseudonyme d'*Americanus* dans la *Gazette de Philadelphie*[2]; un autre, sous celui de *Un honnête politique* n'allait pas tarder à l'aider dans une autre feuille.

Il est certain que le mémoire sur les pêcheries exerça au sein du Congrès une influence immédiate. Quelqu'un dit hautement que « si l'on était instruit au dehors de ce qui avait été fait depuis les premières représentations du ministre français, il n'y avait pas un homme dans l'assemblée qui n'eût été sur-le-champ rappelé ». Gérard avait autorisé divers membres à informer tout au moins le gouvernement de

[1] *États-Unis*, t. 8, n° 60.

[2] Avec un de ses rapports du commencement de juillet, le plénipotentiaire envoyait la traduction d'une réponse d'*Americanus*. Les développements de cette pièce et les arguments très précis qu'elle présente donnent à penser que la propre plume de Gérard n'y était pas étrangère. (*Ibid.*, t. 9, n° 4.) Il indiquait du reste comme il suit, dans un rapport précédent du 17 juin, son mode de participation au travail des journalistes dont il s'était décidé à faire des auxiliaires : « L'*honnête patriote* continue ses « dissertations, ainsy que vous le verrez, Mgr, « par les papiers cy joints (un du 2 juin). Je le « laisse aller ainsi qu'*Americanus*, qui veut absolument faire honte au Congrès de ses lenteurs « et de ses irrésolutions. Je modère son zèle « autant qu'il est en mon pouvoir; ma méthode « est de ne leur fournir aucun fait relatif aux affaires actuelles, mais de leur suggérer quelques « raisonnemens sur les faits qu'ils connoissent. » (*Ibid.*, t. 8, n° 129.)

leur État des actes et des raisonnements qu'il avait opposés aux attaques[1]; « gros orage, mande-t-il peu après, contre nos antagonistes ». Peser ainsi par l'opinion des corps provinciaux sur l'assemblée fédérale devait ôter à l'opposition bien des moyens. On alla tout de suite plus loin. Un membre, qu'il désigne comme « un des chefs les plus accrédités », s'était chargé d'insurger les propriétaires et les fermiers contre « de prétendus intérêts qui ne serviraient qu'aux marchands des villes, tandis qu'eux ne voulaient pas que la guerre continuât[2] ». A Boston on s'agita au point que Samuel Adams fut obligé d'aller s'y défendre. Le mouvement fut encore plus marqué en Virginie contre les Lee; ils n'y avaient « pas trouvé une voix pour les réélire délégués au Congrès », écrit Gérard le 5 juin, et celui de leurs collègues qui s'était montré leur adversaire déclaré y avait été « publiquement remercié de sa conduite ». Richard-Henry Lee avait été « accusé en pleine assemblée des États d'avoir sacrifié les intérêts de l'Amérique et de l'alliance[3] ». 1779.

Mais alors les adversaires changèrent de manœuvre. Ils dirent que la campagne était maintenant trop avancée, qu'avant l'hiver on ne trouverait certainement pas opportun de négocier, qu'on pouvait donc surseoir et attendre les évènements. Par suite, nouveau mémoire du plénipotentiaire sur l'urgence de ne pas laisser perdre dans l'incertitude l'appui que l'Espagne offrait actuellement aux États-Unis, sur le danger de faire évanouir ainsi les chances d'union définitive de cette puissance avec la France et conséquemment les chances de la voir venir sur les côtes américaines pendant cette campagne même[4].

[1] Gérard s'exprime ainsi dans son rapport du 17 juin : « Plusieurs délégués m'assurent que « leurs gouvernements manifesteront des sen- « timents pacifiques dès qu'ils seront instruits de « ce qui se passe et m'ont prié de les relever du « secret qu'exige le Congrès sur cette négo- « ciation. J'y ai consenti à l'exception de ce qui « concerne l'Espagne, et la phrase de mon mé- « moire que je viens de rapeller est destinée à « les autoriser à prendre cet écrit pour baze de « leur relation. » (*États-Unis*, t. 8, n° 129.)

[2] Rapport de Gérard, du 29 mai. (*Ibid.*, n° 73.)

[3] Rapport du 12 mai. (*Ibid.*, n° 112.)

[4] Mémoire au Congrès, du 27 mai, transmis par Gérard à Versailles, comme le précédent, sous l'apparence d'un rapport à son gouvernement. (*Ibid.*, n° 71; quadruplicata.)

1779. L'assemblée continua donc à discuter, mais ce fut aussi stérilement qu'elle l'avait fait jusque-là. Notre ministre suppose tantôt que l'opposition veut pousser jusqu'à l'arrivée des renforts anglais, dans la pensée que des commissaires viendront aussi et qu'une négociation directe s'ouvrira avec la métropole[1], tantôt que les deux partis se ralentissent par la crainte respective de ne pas l'emporter dans le choix du négociateur à nommer[2]. En réalité, cette opposition opiniâtre s'occupait à déplacer une fois de plus le débat, et par là elle espérait avoir d'autant plus la majorité que l'absence de députations entières lui paraissait la mettre certainement de son côté. Le rapport du 1er juin expose comme il suit le nouvel aspect sous lequel elle présenta alors le problème, et la nécessité où se trouva Gérard de venir lui-même sur le terrain qu'elle avait préparé :

Monseigneur,

Le plan de l'opposition paroit maintenant dévelopé plus complètement qu'il ne l'a été jusqu'ici. Elle est résolue d'insister sur une sécurité quelconque à obtenir, soit avant, soit après le traité pour la tranquille jouissance des pêcheries; elle restreint néanmoins ces pêcheries à la haute mer et à des distances convenables des côtes pour prévenir la contrebande. Elle demande que le Roi et le roi d'Espagne déclarent qu'ils prendront les armes contre l'Angleterre dans le cas où cette puissance entreprendroit d'empêcher à main armée l'exercice de cette faculté et que cette violence étoit un *casus fœderis*.

A défaut de cette sécurité, elle veut qu'on revienne à demander par forme d'*ultimatum* que l'Angleterre s'engage par le traité à ne pas troubler les États dans l'exercice de cette faculté. Les chefs ont déclaré en particulier à leurs collègues qu'ils ne se désisteront jamais de cette résolution; qu'ils étoient fâchés de voir leurs co-États disposés à se déclarer contre eux dans un objet qui intéresse l'existence de quatre États, mais qu'ils ne pourroient emporter légalement la question que dans le cas où il y auroit neuf suffrages réunis conformément à la règle établie par l'acte de confédération; que l'état de

[1] Rapport du 5 juin. (*États-Unis*, t. 8, n° 98.) — [2] Rapport du 9 juin. (*Ibid.*, n° 107.)

l'Amérique fixé par l'unanimité étoit la guerre; pour changer cet état et faire la paix, cette supériorité de suffrages étoit indispensable. 1779.

Les partisans de la paix se trouvent ainsi, Monseigneur, dans l'impossibilité de former aucune décision valable contre ce sistème. Ils n'auroient de ressources que dans la discussion relative à la validité du nombre des suffrages; mais cette question est trop compliquée dans l'état précaire où la confédération se trouve, et ne pourroit être agitée qu'en occasionnant une division ouverte entre les États infiniment dangereuse dans la conjoncture actuelle. Tous les autres expédients consumeroient un tems précieux. D'ailleurs en s'adressant d'abord à la France, et en faisant dépendre la conduite ultérieure des États de la propre résolution de cette Couronne, les opposans soutiendront qu'ils ont rempli la mesure des égards dûs à cette Couronne. Dans cette position on se trouve dans l'alternative, ou de mettre les États aux prises entre eux, ou d'autoriser les exposants à recourir à l'Angleterre. Il est toujours probable qu'ils viendront essentiellement à ce dernier but. Le seul moyen d'éviter ce double écueil est, selon les partisans de la paix, dans les mains du Roi, au moyen de la déclaration dont j'ai fait mention ci-dessus. Ils espèrent que l'état de la question étant actuellement changé, Sa Majesté ne trouvera ni sa dignité, ni ses droits intéressés à se refuser à cet expédient. Je n'ai point combattu ces espérances, je témoigne au contraire que j'espère moi même que Sa Majesté fera tout ce que les circonstances comporteront, mais qu'il est impossible de prévoir les obstacles qui pourront se rencontrer, ni les incidens qui pourront être imaginés; j'insiste en conséquence pour que les instructions du plénipotentiaire ne soient pas limitées de manière à exclure tout délai et tout tempérament. . . . . .

États-Unis, t. 8, n° 87.

« Mettre les États aux prises entre eux » : la perspective d'une telle campagne ne troublait pas les adversaires, et tout à l'heure ils iront plus loin. Leur nouveau plan, toutefois, déplaçait beaucoup trop les points de vue, et, en tant qu'il impliquait de demander quoi que ce soit à l'Angleterre, il échoua immédiatement. Un des États de l'Est, le Connecticut, se sépara des autres à cet égard, et beaucoup de membres

1779. du Congrès abandonnèrent le parti. « Plusieurs des partisans les plus accrédités de la faction, mande Gérard le 12 juin, se sont élevés avec force contre cette proposition. » Ces dissidents se déclarèrent au ministre de France « désolés que la matière eût été agitée et que le Congrès ne s'en fût pas remis entièrement aux bontés et à l'amitié du roi sur toutes les conditions accessoires du traité futur » ; c'était, assuraient-ils, « le sentiment de la très grande pluralité de l'assemblée ». Mais au point où les choses avaient été amenées, il semblait inévitable qu'une concession s'imposât à Gérard. Il faudrait peut-être « donner quelque satisfaction au peuple de la Nouvelle-Angleterre[1] », disaient maintenant ces partisans de la France, et ils le pensaient quoique la défection du Connecticut dût visiblement diminuer le poids de l'opposition. Ce n'était pas tout. L'improbation encourue par Samuel Adams et par les Lee obligeait ces meneurs à « changer de langage et à manifester à cette heure de l'empressement pour la paix ». Instruits de ce que Gérard avait fait connaître au Congrès, les gouvernements de plusieurs États lui témoignaient « l'assentiment le moins équivoque », en sorte que nos adversaires devaient, sous peine d'échouer, parler à cette heure différemment. Néanmoins, les esprits avaient reçu une impulsion; les opposants avaient vraiment suscité des intérêts ou donné naissance à l'opinion que des intérêts légitimes étaient engagés; il n'y avait plus de probabilité que l'on pût écarter radicalement leurs prétentions[2].

Quoi qu'il en soit, la lutte aguerrit, et il était devenu plus facile de grouper nos partisans, qui jusqu'alors avaient agi trop individuelle-

[1] Rapport du 12 juin 1779. (*États-Unis*, t. 8, n° 112.)

[2] Gérard disait à cet égard, dans la suite de son rapport du 1er juin : « Je ne vois point « jour, Monseigneur, à des tentatives de ma « part. L'obstination et l'astuce des oposants les « tourneroient à l'avantage de leur sistème. Ils « calculent avec sagacité les impressions que « doivent faire sur leurs co-États et sur leur « allié les extrémités auxquelles eux-mêmes ex- « posent la division intérieure et la division « entre les alliés et l'établissement de quelques « relations entre eux et l'Angleterre. Vous trou- « verez peut-être, Monseigneur, que c'est avoir « fait assez de modérer leurs prétentions, et de « mettre la dignité du Roi à couvert. »

ment, plus praticable aussi de concerter un plan avec eux[1]. A la condition de venir sur le terrain assigné par ceux que Gérard ne reculait pas, à présent, d'appeler « la faction anglaise », eux-mêmes ayant récemment nommé « faction française » ceux qui nous soutenaient, la porte était ouverte aux expédients qui paraîtraient avantageux[2]. Quelles satisfactions pouvaient donc être données aux députations de l'Est? nos amis l'avaient cherché. Ils avaient d'abord fait décider, à cette fin, « qu'on n'abandonnerait ni n'affaiblirait le droit commun de la pêche « par aucune cession dans aucun traité[3] ». Les adversaires se contenteraient-ils de ce principe comme solution? Pour les obliger à s'en expliquer, deux propositions étaient présentées : l'une consistait à « s'efforcer d'obtenir la garantie du Roi contre toute voie de fait relativement au tranquille exercice de la pêche et à proposer aux Anglais de faire à cet égard un règlement qui fixerait la conduite des officiers et des pêcheurs respectifs, au cas où l'Angleterre voudrait la garantie des États-Unis à l'endroit des possessions qu'elle conserverait en Amérique »; cette proposition-là, du moins, ne mettait plus, en ce qui 1779.

[1] Gérard mandait : « Quoiqu'ils fussent unis « de principes, il n'avoit pas été possible de les « réunir dans un plan ni dans une marche uni- « forme, chacun n'agissoit que par son impul- « sion intérieure et par sentiment plustôt que « par concert. »

[2] Le qualificatif de « faction anglaise » était employé par Gérard à propos des Lee dans son rapport du 12 juin, en relatant ce détail-ci : « M. Francis Lee a fait imprimer dans la *Ga- « zette* d'Annapolis que « *les Peuples d'Amérique « auroient pu espérer la paix depuis longtems sans « les manœuvres de la scélérate faction*.... Le « manuscrit ajoutoit *Françoise;* mais l'impri- « meur n'a pas voulu insérer ce mot dans sa « feuille. Ce trait, Monseig^r, achève de caracté- « riser les sentiments secrets de la famille Lee « et cette insulte anime de plus en plus les « amis de l'alliance. »

[3] « By no treaty of peace should the common « right of fishing be given up », c'est ainsi que M. Bancroft exprime cette résolution. Toutefois il la place au 27 juin (édition de 1888), tandis qu'elle était déjà votée le 17, date à laquelle Gérard la relate (*États-Unis*, t. 8, n° 129); elle fut une manœuvre du parti français, et Bancroft en fait honneur au Congrès au même titre antigallican que de la série des votes emportés contre nous par la faction anglaise. Gérard écrivait à ce sujet : « Nos amis ont « cherché à donner quelque satisfaction aux « délégués de l'Est, en faisant arrêter par le « Congrès la résolution qu'on ne céderoit ni « n'affoibliroit le droit commun de la pêche « par aucune cession dans aucun traité. Il s'agit « de savoir si ces derniers s'en contenteront. « Deux propositions sont maintenant sur le « tapis pour les faire expliquer, etc. »

1779. regardait la France, « le droit en compromis », disait justement Gérard; l'autre se bornait à ajouter à la demande qu'on soumettrait au roi la condition de « lier la confection du règlement dont il s'agissait avec celle d'un traité de commerce ». Gérard donnait naturellement la préférence au dernier de ces projets et il l'appuiera plus tard; mais tout en exprimant le souhait qu'ils fussent une simple alternative, que l'un ou l'autre pût être choisi, il ne croyait pas qu'il y eût rien de désavantageux à ce que même le premier l'emportât. A ses yeux, l'essentiel, dorénavant, était que cette affaire ne dominât pas celle de la paix et n'en fût qu'un accessoire[1]. Dans ces conditions, il n'avait pas hésité à demander à Versailles qu'on l'approuvât, à placer la question « dans les mains du roi » et à en appeler à « sa prudence », à dire que « si Sa Majesté croyait devoir donner la déclaration relativement aux pêcheries, tout ce qu'elle ferait d'ailleurs serait bien facilité, qu'elle acquerrait de nouveaux titres à la reconnaissance de l'Amérique et mettrait les factieux hors de mesure ». Le ministre de France va désormais se renfermer dans ces données. Ce qu'il souhaitait plutôt, à la vérité, c'était « une paix ou une trêve conclue par le roi sur les principes de l'alliance et présentée toute faite à l'Amérique ». L'état des choses, pensait-il, changerait alors, et le cri général prévaudrait[2].

Cependant, on continuait de parler, au Congrès, et l'opposition semblait ne plus défendre que des combinaisons secondaires; mais

[1] Voici ce qu'écrivait Gérard à ce sujet dans son rapport cité du 17 juin (*États-Unis*, t. 8, n° 129) : « Les auteurs de ces deux plans me « les ont communiqués, avant de les présenter. « J'ai déclaré que je donnois toute préférence au « dernier, mais que si il étoit absolument né- « cessaire de consentir au premier, je croyois que « les principaux inconvénients seroient pré- « venus. J'ai tâché de concilier les deux auteurs, « très attachés à leurs idées, de manière à ne « pas présenter leurs idées sous l'apparence « d'une division, mais simplement comme une « alternative. Mon but a été, Mgr, de prévenir « autant qu'il se pourra, l'influence que l'on « vouloit que cette affaire eût sur la conclusion « de la paix; dans ces deux plans elle en de- « viendra un accessoire indifférent; d'ailleurs « l'alternative d'assurer la tranquile possession « de la pêche, ou de ne pas faire de traité de « commerce avec l'Angleterre, ne peut que « nous être avantageuse. »

[2] Rapport du 1er juin. (*Ibid.*, n° 87.)

des deux parts on avait peur de ne pas l'emporter et l'on ne votait point[1]. Du côté de nos partisans on voulait être certain du succès; une fois de plus on attendait l'arrivée de nouveaux députés supposés favorables, et l'on exhortait Gérard à la patience en l'assurant que « tout se terminerait à la satisfaction du roi ». L'autre côté, lui, restait en apparence inactif. Un grand mouvement d'improbation contre sa politique, presque de scission éventuelle à cause d'elle, venait de se produire dans des États considérables. Ce mouvement, commencé grâce à la publication des votes émis au Congrès, que les partisans de l'alliance avaient fait établir, résultait surtout des informations que Gérard avait communiquées aux divers États. D'autres provinces étaient remuées comme le Connecticut, qui avait retiré son vote aux propositions de la ligue sur le point capital. Par des motifs divers, propres à chacun et qui les opposaient entre eux, le Connecticut, le Maryland et la Virginie n'avaient pas encore adhéré à la Confédération. La Virginie comptait beaucoup de personnes sur qui les lettres de Washington exerçaient leur pénétrante influence; un autre homme des premiers jours, et non le moins marquant, un homme d'opposition, pourtant, comme Samuel Adams, mais d'envergure et de doctrine singulièrement supérieures, Jefferson, venait d'être appelé à donner, comme président de l'État, les directions effectives. Cette province était virilement entrée en scène, à la fin de mai, en invitant les autres États à déclarer avec elle que la confédération était définitive, sans s'arrêter à un nombre déterminé d'accédants. Par là, elle entendait rompre la ligue qu'avaient formée les Lee comme en son nom, et reprendre sa liberté d'action. Elle fit publier cet appel dans le journal principal de Philadelphie. Auparavant, elle avait chargé ses députés d'en informer le ministre de France et de lui dire qu'elle s'était

1779.

[1] « Une partie de campagne, un jour de « pluye, l'indisposition, le départ ou l'arrivée « arbitraire d'un seul délégué changent souvent « les calculs et les proportions des suffrages, « inspirent de la confiance aux uns, de la timi- « dité aux autres, aucun parti ne veut s'exposer « à perdre ses avantages », écrivait Gérard en commençant son rapport du 17 juin. Il avait déjà constaté cette appréhension respective du vote dans son rapport du 9.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. déterminée principalement par la considération de l'alliance du roi, à laquelle « elle voulait lier son sort quelques mesures que d'autres États pussent prendre [1] ». Le Massachusets, au nom de qui Samuel Adams avait semblé parler et se mouvoir, était loin de suivre unanimement ce député. Un des chefs de cet État avait tellement demandé à Gérard d'être mis au courant, que, pour répondre utilement à son désir, le plénipotentiaire lui envoya le secrétaire même de la légation. Les États de Maryland étaient alors assemblés; ils firent dire à l'ambassadeur que l'alliance serait leur règle unique, même s'ils n'adhéraient pas à la confédération, qu'ils « se reposaient uniquement de leur sort sur cette alliance », que dans le cours des évènements il serait peut-être utile que leur lien restât en suspension, qu'en tout cas « ils se feraient un point capital de fermer toutes les voies à des liaisons

[1] Gérard, qui donne ces détails dans son rapport du 12 juin, ajoute que la Virginie avait aussi le but secret de se fortifier contre le Maryland, avec qui elle avait des litiges : « Vous verrés, Monseig^r, dans le *Paquet de « Pensylvanie* que l'on a commencé à publier « les journaux du Congrès; cette méthode pro- « voquée par nos amis a déjà produit des effets « salutaires, entr'autre quelques États ont blamé « leurs délégués d'avoir voté contre le rapel de « M. Arthur Lee. Ce journal contient une invi- « tation de l'État de Virginie aux autres États « d'adopter définitivement l'acte de Confédéra- « tion sans restraindre sa validité à un nombre « quelconque des accédans. Les délégués ont été « chargés de me communiquer cette démarche « à l'avance et de m'assurer que la considération « principale qui l'a déterminée est la confiance « que cet État met dans l'alliance du Roi que la « confédération consolidera et qu'il est résolu « d'y attacher son sort, quand même un nombre « quelconque de ses co-États prendroit d'autres « mesures. Un autre motif qu'on ne m'a pas « avoué, c'est de se fortifier contre les attaques « du Maryland dont vous verrés les raisonne- « mens et les demandes dans le même journal; « il m'est impossible d'en faire faire la traduction « dans ce moment cy. » — Il est intéressant d'entendre, à cette date dejà, notre plénipotentiaire indiquer après cela, comme il suit, les germes de séparation qui existaient dans ces États que la révolution avait unis : « Au surplus les Virgi- « niens sont résolus à ne pas maintenir la ligue « formée par M. Richard Lee avec les États de « l'Est; ils travaillent au contraire à y en opposer « une formée d'États qui ont des intérêts com- « muns. Plusieurs États du Centre ont des vues « analogues, et ceux du Sud étant disposés à « suivre l'impulsion de la Virginie on peut pré- « voir que tôt ou tard l'identité d'intérêt, de « productions et de mœurs, ainsi que la position « géografique diviseront les treize États dans « trois ligues particulières. Des personnes de « ma connoissance s'occupent actuellement à en « rédiger le code. » (*États-Unis*, t. 8, n° 112; duplicata.) Il y avait des motifs pour que les « trois ligues » se réduisissent bientôt à deux, on ne va pas tarder à le voir.

même personnelles de leurs concitoyens avec des Anglais ». Avec ces délégués du Maryland s'expliquèrent, chez Gérard, les députés virginiens sur les litiges de leur État respectif. De part et d'autre on alléguait n'avoir nul intérêt commun, par conséquent nulle raison de se confédérer; mais dans les mains du ministre de France ils reconnurent qu'unies par l'alliance avec le roi, les deux provinces l'étaient entre elles de ce fait seul. On pourrait dire qu'au milieu de la désunion dont le particularisme des provinces et les rivalités ou les inimitiés des personnes infectaient les États-Unis, cette formule devint en ce moment le thème sur lequel la confédération reposa, et il y eut partout une sorte de retour d'enthousiasme pour l'alliance [1]. Les États de Virginie poursuivirent leur plan, approuvèrent pour leur propre compte le traité d'alliance « autant qu'il était en leur pouvoir de le faire », chargèrent le gouverneur de transmettre au représentant du roi cette résolution, et ils firent écrire à leurs députés : « Nous espérons que les autres États imiteront notre exemple, que nous dissiperons ainsi toute inquiétude et que nous recouvrerons notre crédit à demi perdu. » Peu après, le 20 juin, la députation virginienne apportait au plénipotentiaire une lettre de Jefferson avec la copie authentique de cette Résolution, et par là une grande sensation était produite à Philadelphie. « La Virginie », écrit Gérard le 22 [2] : 1779.

La Virginie paroît avoir particulièrement choisi ce moment pour mettre en défaut les espérances et les manœuvres des ennemis ouverts et secrets de

[1] Il faut se reporter à cet égard aux informations de Gérard, notamment à celles de son rapport du 17 juin. (*États-Unis*, t. 8, n° 129.) Nous reproduisons, à l'annexe III ci-après, cette partie de ce rapport, particulièrement rempli de faits intéressants.

[2] Gérard envoyait les pièces dont il est question dans son rapport, et il relatait ceci : « Les « délégués de Virginie en corps m'ont remis le « 20 de ce mois de la part de leur État un pa- « quet contenant une lettre du gouverneur de « cette république et une expédition autentique « de l'acte que les deux branches legislatives « ont passé à l'unanimité des suffrages pour ra- « tifier les traités conclus entre les États-Unis « et le Roi et déclarer qu'ils sont obligatoires « pour cette république. Vous verrés, Monsei- « gneur, dans cet acte même ainsi que dans la « lettre (du 8 juin) du Gouverneur qui l'accom- « pagne les motifs de cette démarche. »

1779. l'Amérique, qui s'opiniatrent à compter sur la dissension qu'ils voudroient faire germer entre leurs alliés parce qu'ils sentent que leur union les met en état de braver le ressentiment et l'ambition de l'Angleterre.

États-Unis, t. 8, n° 133.

Témoignages assurément précieux; ils pénétraient le plénipotentiaire de Versailles, dans ces conjonctures si délicates, aggravées pour lui par des souffrances physiques tous les jours plus pénibles[1]. C'est plus passionné encore pour son mandat, et c'est avec la plus profonde sincérité qu'en accusant réception à Jefferson, qu'il qualifiait « président de la république de Virginie », il lui écrivait, le même jour :

Devoir, conviction, attachement, tout me lie au service de la cause commune. Il y a déjà longtemps que je mets ma gloire et mon bonheur à tâcher de lui être utile, et j'ose assurer Votre Excellence que si quelques faits étaient capables de m'alarmer, ils ne pourraient qu'être de nature à devoir alarmer également tout fidèle citoyen de l'Amérique.

Ibid., n° 132.

Au même moment, bien plus, Gérard se voyait confirmer les sen-

[1] Les crises de maladie se multipliaient et devenaient plus graves chaque fois chez Gérard. Le 17 juin, il annonçait encore à M. de Vergennes, dans un pli particulier, qu'il venait de subir une quatrième atteinte. Pour le service du roi autant que pour lui-même, il s'inquiétait de ne recevoir aucune réponse à la demande de rentrer en France qu'il avait adressée : « Il n'y « a pas, mandait-il, de guérison à espérer pour « moi en Amérique à moins de quitter le travail « et les affaires et même alors on me conseil- « leroit d'aller chercher ma guérison en France. « D'autres simptômes facheux menacent de me « rendre inutile au service de Sa Majesté. Je « suis au désespoir, Monseigneur, de n'avoir « pas reçu de réponse aux lettres multipliées que « j'ai écrites depuis 8 mois sur cet objet. Nous « avons les médecins et moi bien jugé de la na- « ture de la maladie dez son origine ; mais mon « attachement aux devoirs de ma place l'a em- « porté sur la conservation de ma santé et de mon « existence. On ne me laisse guères d'autre espoir « que d'aller languir entre les bras de ma fa- « mille. » (*États-Unis*, t. 8, n° 131 ; original.) Il avait écrit la veille (*Ibid.*, n° 129) : « J'étens peut « être, Monseigneur, à plusieurs égards mes re- « lations au delà de leurs justes bornes ; mais en « tâchant de n'y rien insérer d'inutile, je ne « dois pas différer de remplir ce devoir, car « l'état de ma santé qui empire tous les jours « m'inspire l'apréhension d'être hors d'état d'y « satisfaire soit avant mon départ soit à mon « arrivée en France. Cette situation cruelle me « forcera de partir aussitôt que les résolutions « du Congrès seront fixées ; il me donne une de « ses frégates. »

timents du Massachusets pour l'alliance. Mais ces sentiments seraient-ils imposés aux députés? C'était moins que certain. Quoiqu'il s'agît de résolutions pour lesquelles les suffrages se comptaient par États, non par membres, les États ne commandaient guère à leurs députés. Plusieurs ne le pouvaient plus. Le courant était à l'opposé. En Pensylvanie, l'État capitale en ce moment, on s'était efforcé d'établir l'intervention des comités populaires dans les résolutions du Congrès. C'est à quoi aboutissait le mouvement politique qui avait présidé au renouvellement des conseils électifs de cette province. « J'avoue que je me suis trompé sur les vues de l'établissement du comité de Philadelphie et de ses affiliés », confessera Gérard un peu plus tard. La pente de l'esprit presbytérien allait au démocratisme absolu; l'esprit révolutionnaire, en s'y mêlant, ne pouvait qu'accélérer cette tendance. On travaillait à répandre le même mouvement partout, à établir une sorte de gouvernement direct du peuple qui, groupé en comités, déciderait souverainement « de tout ce que les lois n'avaient pas prévu pour l'intérêt public[1] ». Les démocraties sans pondération, toujours sans règle, ne mettent pas seulement en jeu le nombre, qui obéit surtout aux impressions et n'est guère mû que par les conceptions vulgaires; 1779.

[1] Rapport du 9 juillet. (*États-Unis*, t. 9, n° 17.) — Dans son rapport du 12 juin (*Ibid.*, t. 8, n° 112) Gérard s'expliquait ainsi sur cette organisation politique de la multitude : « L'émeute « populaire continue avec la même tranquilité « qu'elle a commencé. Les comités choisis pour « exercer le pouvoir suprême qu'elle s'arroge « siègent journellement; ils ont fait publier dans « un des papiers que je vous envoye une disserta- « tion dont l'objet est de prouver que l'absolue « souveraineté réside dans des comités ainsi « choisis par le peuple. La doctrine de cet écrit « est moins absurde encore que dangereuse et « destructive de tout gouvernement et de tout « principe de subordination. Le Gouvernement, « c'est-à-dire le conseil exécutif, non seulement « connive au désordre, mais les présidens ont « assisté aux premiers comités, en les comblant « d'éloges et en leur donnant des conseils sur « leurs procédés. » — Il paraît que les juges ne partageaient pas les propensions qu'avaient certains officiers publics à encourager ce désordre; ils condamnaient quelquefois les agitateurs qui leur étaient déférés. Les comités, alors, se plaignaient vivement de n'être pas suffisamment défendus par le pouvoir politique, d'où une source de récriminations qui faisaient supposer à notre plénipotentiaire la disparition prochaine des comités. Gérard n'avait pas encore acquis une expérience suffisante des régimes populaires pour voir que sa supposition était sans fondement.

1779. elles l'organisent pour que ces impressions aient raison de l'autorité légale elle-même, comme aussi des esprits qui voudraient les contenir ou les redresser. Pour en revenir à nos adversaires, ils n'avaient rien abandonné, quoique leur langage tendît maintenant à faire croire qu'ils insistaient non plus pour obtenir les pêcheries d'une manière absolue, mais une sûreté positive à leur sujet[1]. Ce qui se passait en Pensylvanie leur donnait un point d'appui trop propre à conjurer l'action que leur État aurait tenté d'exercer sur leur attitude et leur vote. Le siège de la souveraineté transporté dans des groupes à qui l'on dicterait les solutions qu'on voudrait imposer, ils pouvaient, en effet, ne plus tenir compte de cette intention de peser sur leur conduite ni des menaces de sécession qui semblaient s'annoncer. Outre les litiges d'État à État, l'extrême difficulté qu'engendrait pour tout le monde et pour les moindres services publics la crise du papier-monnaie avait beaucoup aidé à l'entreprise des comités populaires; mais comme on y trouvait une force, on l'utilisait à d'autres fins. Samuel Adams avait formé le comité de Boston; il l'amenait à demander que « la paix ne se fît qu'à la condition d'assurer explicitement le droit de pêche indéfini[2] », tandis que l'on n'en était guère encore, ailleurs, qu'à sommer le Congrès, par l'intermédiaire de ces assemblées, de rétablir le crédit du papier en en arrêtant l'émission.

Le Congrès, poussé par les amis de l'alliance, se décida à récapituler les résolutions qu'il avait votées au sujet des pêcheries. Ce fut le recommencement de discussions sans issue, comme auparavant, et, de nouveau, le spectacle « d'une mésintelligence indépendante du fond des affaires », ainsi que le dit Gérard. La désunion « s'augmentait et s'aigrissait ». La presse s'était saisie de la question, et des deux côtés « on perdait toute mesure ». « Je ne suis plus que spectateur de ces combats, ajoutait-il, et je n'emploie mes soins qu'afin de tâcher d'inspirer quelque retenue aux principaux écrivains de part et d'autre[3]. »

[1] Gérard explique de nouveau cela dans un rapport du 22 juin. (*États-Unis*, t. 8, n° 134.)

[2] Rapport de Gérard, du 9 juillet.

[3] Rapports du 6 et du 9 juillet. (*Ibid.*, t. 9,

Néanmoins, notre plénipotentiaire appuyait « de son mieux celle des alternatives proposées qui tendait à indiquer les pêcheries en haute mer uniquement comme un *ultimatum* lié au traité de commerce ». Le traité à intervenir ne pouvait qu'être rendu par là difficile et le rétablissement des rapports entre l'Amérique et l'Angleterre retardé à notre avantage. Le 9 juillet, plusieurs votes étaient déjà émis dans ce sens. Mais les « antigallicans » n'avaient puisé que plus de ténacité, eût-on dit, dans l'improbation dont ils étaient l'objet. En silence ils avaient préparé un nouveau coup. Ils s'étaient assurés de quatre députés nouvellement nommés, et le lendemain, 10, ils faisaient tout remettre en question. 1779.

n°s 6 et 17.) Les rencontres de Gérard avec les députés du Maryland avaient établi des relations entre lui et l'un d'eux surtout, Jenifer, président du sénat de cet État. Jenifer gémissait avec lui sur le spectacle donné par l'assemblée américaine et sur le mal intérieur qui la minait. Si le passé pouvait être une leçon, on en trouverait une dans le tableau tracé par cet Américain patriote et sensé. Nulle peinture ne serait plus intéressante pour notre temps, que celle de ce parlement souverain dans lequel, faute de contrepoids et de direction, il suffisait de quelques meneurs entreprenants et retors pour faire perdre de vue les sentiments véritables, l'intérêt du pays, et en entraîner presque le sacrifice. Nous reproduisons à l'annexe IV ci-après la partie du rapport du 9 juillet où Gérard relate sa conversation avec Jenifer.

ANNEXES DU CHAPITRE III.

I

APPEL DE L'ESCADRE FRANÇAISE PAR LE CONGRÈS, ET DE CONCERT PAR WASHINGTON ET GÉRARD.

COPIE DE LA LETTRE DE M. LE COMTE D'ESTAING À M. GÉRARD.

A bord du *Languedoc*, en rade du fort royal de la Martinique, ce 9 mars 1779.

Monsieur *,

Je crois être à la fin de may sur la croisière de la Caroline Méridionale, au commencement de juin à la Delaware.

Des vivres pour 4 mois donneroient au Roi Terre Neuve; Sa M^té^ vous le devroit. Halifax si le Congrès a des troupes pour nous aider à l'instant seroit pris. Je crois que les désirs de Monsieur Deane le seront alors. Tout dépend de vous; des vivres.

Je regretterois, Monsieur, de chiffrer aussi mal et aussi peu, si je ne savois pas que le vray mérite et que les grands talens tels que les vôtres suppléent à l'incapacité. Permettez-moi de les invoquer dans ce moment cy; ce que vous venez de lire ne vous aura que trop prouvé combien j'en avois besoin. Daignés, je vous supplie, vous rappeler la conversation par écrit que nous avons eu ensemble dans la traversée; il y a un article ou deux qui ont raport à ce que je viens d'avoir l'honneur de vous expliquer et à la situation actuelle, mais elle exige que vous même vous trouverés des ressources pour tous. Rien ne sera oublié. Vous aurés prévu les objections du Congrés et vous rendrés ma conduite excusable, la superiorité immense des ennemis ne permet de m'éloigner d'icy que pour y reparoitre au bout de quinze jours après avoir attiré par mon absance les forces des Anglois sous le vent; alors nous pourons reprendre Sainte-Lucie, ou nous dédomager de sa perte. Les États Unis sont des alliés trop équitables pour exiger plus, et je serois condamnable de ne pas préférer la conservation des domaines de Sa Majesté à la reprise très douteuse

* Monsieur Gerard seul.

de la Georgie; elle est absolument impossible. Puisque les vaisseaux que j'ai amenés ne peuvent naviguer que très peu de temps encore et tout au plus dans ces mers, oter des troupes qui ne font que suffire à la deffense des Iles est une proposition, dont l'idée seule révolteroit tous les gouverneurs, et je deviendrois personnellement responsable d'un pareil abus d'authorité. Je crois utile de remettre sous vos yeux que les douze vaisseaux et les quatre frégates consomment icy par mois trois cent milliers de biscuit, dont un quart en farine, quatrevingt milliers de salaisons, ou morũe dont nous avons bien peu et quarante milliers de légumes. Les quatre vaisseaux de Monsieur le comte de Grasse font une augmentation d'un tiers, et vous savés sans doute ce que nous attendons; s'il arrive totalement, ce dont je doute, nous ne serions supérieurs ou égaux qu'en idée, si par vos soins vous ne faites pas parvenir à l'escadre tout ce qui pourra être rassemblé de vivres; c'est un moment où le Congrès doit faire des efforts pour nous secourir, car il auroit bientôt sur les bras ce que nous occupons icy. Vous remarquerés surement que ce n'est pas là le cas de ménager l'argent du Roi, ny de faire de bons marchés. Les fluttes La Bricole et La Truitte partiront incessament avec des marchandises des Iles pour le compte du commerce de Saint Pierre. Le sel seul sera à la consignation de Monsieur Holker pour qu'il en dispose comme de celuy qui lui est envoyé d'Europe.

J'ai l'honneur d'etre avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

ESTAING.

États-Unis, suppléments, t. I, n° 156; copie.

GÉRARD À M. LE COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 6 may 1779.

. . . . . D'ailleurs la situation des affaires de ce pays-ci et la façon de penser du Gal Wasingthon m'étoient assez connues pour prévoir l'issue de ma négociation auprès de ce général. Il entra avec moi dans le détail le plus franc sur sa position. Avec une armée très médiocre il est chargé de faire une guerre offensive contre les sauvages et de contenir les Anglois qui ont actuellement 11 mille hommes à New Yorck, 5 mille à Rhode Island et qui attendent des renforts. On ne peut pas compter sur la milice pour une expédition telle que celle d'Hallifax. En y faisant passer des troupes régulières il faudroit abandonner le plan de campagne et laisser le centre des États à la merci de l'ennemi. Le général Wasington prendroit ce parti dangereux, mais peut être décisif, si M. le comte d'Estaing l'assuroit que la marine du Roy conservera la supériorité pendant le courant de la campagne. Il trouve une attaque

IMPRIMERIE NATIONALE.

vive et directe contre New Yorck impraticable contre des forces aussi considérables, retranchées et bien munies de tout; mais il croit très possible que l'escadre du Roy brule les transports qui sont en grand nombre dans ce port, et prévienne ainsi les incursions ultérieures de M. Clinton, tandis que les Américains feroient une descente dans Staten Island, et qu'alors on combineroit les opérations ultérieures selon les circonstances.

J'avoue, Monseigneur, que je n'ai ni motifs ni moyens de combattre ces réflexions, ni le plan qui en est le résultat. J'ai dépêché sur-le-champ à la Martinique pour en instruire M. d'Estaing. J'ai envoyé en Caroline un duplicata de ma lettre pour lui être remise à son arrivée dans ces parages. Je l'ai prévenu qu'il ne pouvoit compter sur aucun secours de troupes pour son expédition au nord. Il est impossible en effet que le Congrès se prive d'aucune partie de celles qu'il a.

On sent vivement, Monseigneur, la générosité du Roy. La nouvelle expédition de M. d'Estaing fera la plus grande impression, s'il parvient à détruire la foible marine angloise dans la Savana dont la privation forceroit les troupes de terre à évacuer la Georgie, et préserveroit la Caroline. Je me propose bien de tirer parti de cette circonstance pour faire honte à l'opposition des défiances qu'elle s'acharne à semer, pour détromper ceux que des intentions droites ne mettent pas à l'abri des fausses insinuations et de la séduction.

Je combinerai, Monseigneur, le détail que je présenterai, lorsqu'il en sera tems, au Congrès, d'après les conventions dont je viens de vous rendre compte. Je présenterai la délivrance de la Géorgie comme le principal but de l'expédition et les opérations subséquentes, comme devant dépendre des conjonctures et du concert qui sera pris entre le Congrès et le comte d'Estaing.

Quatre frégates continentales partent incessament pour aller croiser dans les mers de la Géorgie et se joindre à l'escadre d'Estaing.

Je suis avec un profond respect, etc.

GÉRARD.

États-Unis, t. 8, n° 36.

GÉRARD AU PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

A Philadelphie le 9 may 1779.

Monsieur,

Lorsque le Congrès des États-Unis me fit l'honneur de demander mon concours pour engager Mr le comte d'Estaing à secourir la Georgie, j'assurai que ce vice-amiral conformément aux intentions du Roi feroit tout ce que les circonstances lui

permettroient. Je proposai en même temps les moyens de procéder à l'exécution de ce plan; mais le Congrès se renferma dans le silence le plus absolu et ne daigna pas m'informer de sa résolution. Ce ne fut que par la voye publique que j'apris qu'il l'avoit abandonnée; mais mon zèle m'ayant porté à écrire préliminairement à Mr le Cte d'Estaing et la réponse de ce vice-amiral m'étant parvenue, je ne crois pas, Monsieur, que l'intérêt de l'alliance et des États-Unis me permette de me conduire d'après la résolution négative présumée du Congrès et je vous supplie en conséquence de mettre sous ses yeux le mémoire ci joint.

J'ai l'honneur d'être, etc.

GÉRARD.

A Philadelphie le 9 may 1779.

Le Ministre Plénipotentiaire de France ayant cru devoir prendre sur lui d'informer Mr le Cte d'Estaing du désir que le Congrès lui avoit fait témoigner que l'escadre du Roy vint au secours de la Georgie, ce vice-amiral vient de répondre que la supériorité des ennemis dans les Iles ne lui avoit pas permis jusqu'ici de s'éloigner de ces parages, mais qu'en conséquence des intentions de Sa Majesté, qui sont d'accorder aux États-Unis ses alliés tous les secours compatibles avec la sécurité de ses propres possessions et avec la position générale des affaires, il se propose de se rendre incessament sur les cotes méridionales des États et travailler à la délivrance de la Georgie et à la conservation de la Caroline; de là l'escadre de Sa Majesté se rendra à l'embouchure de la Delaware et ses opérations ultérieures dépendront du concert qui sera arrêté entre le Congrés et le commandant des forces de Sa Majesté et elles seront calculées d'après le plus grand avantage des États-Unis.

Le soussigné ne doute pas que cette nouvelle preuve de l'amitié généreuse et désintéressée de Sa Majesté ne fortiffie la confiance que ses engagemens et sa conduite doivent avoir inspirée aux gouvernemens et aux peuples de l'Amérique. Des faits aussi évidens serviront d'un autre côté à confondre les gens mal intentionnés qui par des insinuations sourdes et clandestines dénuées de toute preuve comme de toute vraisemblance, uniquement dirigées par des vues particulières et visiblement opposées à l'honneur et à l'intérest de la République confédérée, cherchent à semer des défiances et des jalousies dont l'ennemi commun peut seul recueillir le fruit.

Le soussigné doit ajouter aux détails ci dessus qu'il est impossible au Cte d'Estaing d'emporter assés de vivres de la Martinique pour suffire à la campagne qu'il se propose de faire dans les mers de l'Amérique Septentrionale. Il espère que le Congrès voudra bien donner les ordres les plus efficaces pour en faire préparer et placer sur les côtes de manière que l'escadre puisse facilement les prendre à bord.

Le soussigné ministre se flatte que le Congrès voudra bien le faire informer successivement de ce qui sera exécuté à cet égard d'autant que ledit ministre doit répondre personnellement de ces mesures dont l'accomplissement exposeroit aux plus grands dangers les forces que le Roi a destiné à porter des secours directs et immédiats aux États-Unis, quoique ses engagemens qu'il remplira toujours soigneusement ne lui en imposent pas l'obligation.

États-Unis, suppléments, t. 1, n°s 170 et 171; copie.

II

GÉRARD AU QUARTIER GÉNÉRAL DE WASHINGTON.

GÉRARD AU COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 4 may 1779.

Monseigneur,

Il y avoit longtems que M^{r} le général Washington me pressoit d'aller passer quelques jours à l'armée. Je m'y suis rendu au commencement de la semaine. La compagnie des Chevaux Legers de Philadelphie composée de citoyens distingués demanda au Président de me faire cortège et m'accompagna en effet jusqu'à la frontière, éloignée de 30 milles. L'État me fit défrayer sur la route. De l'autre côté de la riviere, je trouvai une compagnie de Chevaux Légers de l'armée commandée par un capitaine et un lieutenant qui m'escortèrent au quartier général et à mon retour à Philadelphie. Deux officiers généraux m'attendoient à Trenton et m'accompagnèrent au camp. A mon retour le Lord Sterling, le général Sullivan et le général Sinelis me reconduisirent au même lieu, où le gouverneur des Jerseys me donna à chaque fois à diner. A trois lieux du camp, un autre officier général à la tête d'un détachement me joignit et je trouvai le général Washington à une lieue en avant du camp. Toutes les troupes qui se trouvèrent sur mon chemin paradèrent et à mon arrivée au quartier général je fus salué de 13 coups de canon, salut adopté par les États-Unis. Le général avoit fait placer une garde d'honneur à la porte d'une maison qu'il avoit fait préparer à côté de la sienne; je l'engageai à l'en retirer; le capitaine qui la commandoit en marqua tant de chagrin qu'on le laissa arriver et cette garde, semblable à celle des généraux majors. On a fait exécuter plusieurs

manœuvres par 1600 hommes tirés des différens corps de l'armée qui tous se sont montrés jaloux de paroitre devant le ministre du Roy.

Les connoissances militaires ne sont pas de mon ressort, mais autant que l'habitude de voir des troupes bien disciplinées peut autoriser mon jugement, les Américains marchent et manœuvrent d'une manière étonnante; l'exercice à feu a été en général bien exécuté, quoyque Mr de Washington m'ait observé qu'il n'avoit jamais eu assez de poudre pour la consommer en exercices de parade et même d'instruction. Tout ce corps a l'air vraiment militaire et plus d'ensemble qu'on ne pourroit l'exiger de troupes qui se renouvellent en grande partie tous les ans. Elles sont bien vétues, bien armées et bien nourries. Le Congrès et les États s'efforcent de les bien traiter, la satisfaction est générale et il règne dans l'armée un esprit général et une union qui ne laisse rien à désirer. L'animosité contre les ennemis communs paroit très grande et la nouvelle des efforts qu'ils annoncent vouloir faire pendant la campagne prochaine ne les effraye nullement. Ses sentimens pour la France et l'alliance ont éclaté à l'occasion de mon séjour au camp, et j'ai lieu d'être infiniment satisfait de tout ce que j'ai vu et observé. Les honnetetés personnelles du général Washington surpassent toute expression et la conduite de toute la généralité y a parfaitement répondu. J'ai eu occasion d'acquérir un très bon portrait de ce général dont j'espere que Monseigneur me permettra de lui faire l'hommage.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, etc.

GÉRARD.

États-Unis, t. 8, n° 34.

III

ENTENTE DE DIVERS ÉTATS CONTRE LE PARTI DE L'EST.

GÉRARD AU COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 17 juin 1779.

. . . . . .

J'ai l'honneur de vous envoyer, Mgr, une lettre d'un des chefs les plus accrédités de la baye de Massachusets; il m'avoit marqué si fortement le désir d'être instruit, que j'ai pris le parti de lui envoyer M. Meyer, d'autant que les États étoient et sont encore assemblés. Cette lettre vous convaincra de l'effet qu'ont produit les mesures

que j'ai annoncées. Elles ont eu un succès encore plus marqué en Virginie et Maryland; les délégués de Maryland, dont les États sont actuellement assemblés, m'ont remercié en leur nom des informations que j'ai trouvé bon qu'on leur donnât; ils chargent leurs représentans de prendre l'alliance pour règle unique de leur conduite et d'éviter tout ce qui pourroit inspirer des défiances et du déplaisir au Roi leur allié. Ils déclarent qu'ils se reposent uniquement de leur sort sur cette alliance, quand ils ne devroient pas contracter des liens plus étroits avec leurs co-États. Les délégués m'ont ajouté qu'ils regardoient l'état de suspension dans lequel leur État se trouve relativement à la confédération, comme pouvant être de la plus grande utilité pour le bien commun dans le cours probable des évènements, et que le Maryland se feroit un point capital de fermer à l'avance toutes les voyes au retour des liaisons même personnelles de ses concitoyens avec les Anglois.

Quant à la Virginie elle n'a pas tardé à justifier par une nouvelle résolution le motif qu'elle m'avoit fait communiquer pour avoir proposé l'accession définitive à l'acte de confédération. Cette nouvelle résolution a pour objet de ratifier les traités conclus avec le Roi. Voici les termes dans lesquels l'orateur l'annonça aux délégués en date du cinq juin : « Ayant été informés des apréhensions du ministre de France, « nous avons passé une résolution qui aprouve les traités, autant qu'il est en notre « pouvoir de le faire; le gouverneur vous l'envoyera pour la lui remettre. Nous espé- « rons que les autres États imiteront notre exemple, et qu'en dissipant ainsy toute « inquiétude, nous recouvrerons notre crédit à demi perdu. » Les lettres de plusieurs membres de l'assemblée générale portent qu'on s'étoit expliqué avec violence contre ceux qui exigeroient d'autres conditions de paix que celles déterminées par l'alliance; que les derniers procédés des Anglois ont fait éclater parmi le peuple un attachement extrême à cette même alliance; qu'il n'y avoit qu'un cri contre toute connexion avec l'Angleterre, et qu'on a dit en pleine assemblée qu'il falloit pendre quiconque oseroit en proposer l'idée.

Mrs Care ont résigné leurs places au Congrès. J'ai eû lieu de me convaincre, Mgr, par tout ce qu'on m'a dit et fait lire à ce sujet, que le but de la Virginie est de reprendre la place que sa puissance lui marque dans la confédération, et dont les intrigues personnelles de ses delégués l'avoient depuis longtemps dépouillée; deuxièmement de manifester le ferme propos de s'en tenir à l'alliance et de ne pas laisser même au Congrès la liberté d'y porter atteinte; c'est l'effet qu'elle attend de ses deux déclarations combinées au moyen du nombre des suffrages stipulés par la confédération dans ces matières; troisièmement d'avertir ses co-États de se renfermer dans le même sistème et de se préparer des moyens de se refuser absolument à des résolutions contraires.

Il est bien difficile, Mgr, d'asseoir aucune conjecture raisonnable sur des faits aussi récents et sur une complication de circonstances aussi délicates; cependant il me paroit que les conséquences ne pouvant être que favorables pour les Américains et par conséquent pour la France, elles déconcerteront les manœuvres sourdes des partisans secrets directement ou indirectement de l'Angleterre.

Le Congrès est un peu affecté d'une démarche qu'il croit contraire à sa prérogative; les Virginiens répondent qu'elle peut être surérogatoire, mais que les conjonctures l'ont rendue utile et même nécessaire pour prévenir des discussions oiseuses et dangereuses. Il y a apparence que ce corps avalera doucement cette petite mortification de peur de compromettre sa considération.

Les délégués de Newyork et de la Caroline septentrionale m'assurent que leurs États ont les mêmes principes que la Virginie. Les nouveaux délégués qu'on attend de la Caroline méridionale sont imbus des mêmes sentiments et j'ai lieu de croire que les gouvernements de Connecticut et de la New Jersey s'en raprochent beaucoup. Si tous ces États manifestent les mêmes dispositions dans un moment aussi décisif, on pourroit être fondé à penser que de grands malheurs à la guerre pourroient seuls renverser l'édifice salutaire de l'alliance. Un des objets les plus interressants qui resteroient alors à remplir seroit de travailler sérieusement à l'affermissement de l'union entre les États. J'ose croire que la conduite noble et désintéressée de Sa M^té^ a inspiré une telle confiance et qu'elle a tellement éloigné toute idée qu'elle pense à acquerir de l'influence dans les affaires domestiques, que S. M. pourra sans inconvenient charger de cette tâche un homme sage et insinuant. J'ai déjà eû l'honneur, Mgr, de vous rendre compte de quelques insinuations qui m'ont été faites à cet égard. Je dois ajouter que je me suis trouvé à un entretien des délégués de Virginie et de Maryland. La conduite respective des deux États y a été analisée; les Virginiens ont reproché à ceux du Maryland de les forcer à former des confédérations particulières entre les États. Ceux-ci ont répondu qu'ils croyoient ces confédérations utiles, et qu'ils étoient prets à accéder à celle de Virginie; mais les Virginiens déclinant cette coalition comme contraire à leur but, et témoignant qu'ils n'avoient aucun point de ralliement avec le Maryland, j'observai que les deux États étoient confédérés entre eux, puisqu'ils l'étoient avec le Roi. Ma remarque a été fortement saisie et approuvée de tout le monde, les deux parties ont témoigné qu'elles defereroient volontiers au Roi l'arbitrage de leur querelle. Cette conversation purement accidentelle ne peut sans doute pas servir de baze à une opération de cette espèce; mais mon but est de vous faire connoitre la disposition des esprits. . . . . .

États-Unis, t. 8, n° 129.

IV

ENTRETIEN DE GÉRARD AVEC JENIFER.

GÉRARD AU COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 9 juillet 1779.

. . . . . .

J'ai eu plusieurs conférences confidentielles avec Mr Jenifer, Président du sénat de Maryland, qui a été envoyé ici pour aider au Congrès, pour en approfondir les dispositions et il part pour aller reprendre ses fonctions dans le sénat. Il m'a confié sa façon de penser à cet égard; il croit le Congrès en général très attaché à l'indépendance et à l'alliance, et il est persuadé qu'il ne permettroit pas maintenant avec impunité d'attaquer l'une ou l'autre; mais il gémit sur l'ineptie et la foiblesse d'un assés grand nombre de membres qui se laissent entrainer par des chefs entreprenants. Il gémit sur la division que la rivalité de talent et d'influence entretient entre ses membres les plus estimables et les mieux intentionnés, division qui donne au parti peu nombreux de leurs antagonistes une supériorité presque constante.

Il m'a avoué qu'il avoit dépendu de lui de terminer les deux questions qui tiennent le Congrès en suspend, mais que c'étoit à des conditions secrètes si honteuses qu'il n'avoit pas cru devoir se sacrifier au désir extrême qu'il avoit de faire terminer cette négociation. La nonchalance habituelle du Congrès sur les objets du bien public l'afflige et l'humilie. L'énergie ne se montre que dans les affaires d'un intérêt particulier ou d'une passion personnelle. Plusieurs de ces défauts sont sans doute inséparables de l'humanité, mais Mr Jenifer craint que l'esprit public étant déjà perdu, l'Amérique ne puisse soutenir qu'avec peine les efforts prolongés que la crise actuelle exige.

J'ai pris occasion de cette réflexion pour lui insinuer que l'orgueil et l'obstination du roi d'Angleterre pourroit bien la prolonger et que peut être les évènements reculeroient la reconnoissance de l'indépendance américaine jusqu'à des époques aussi éloignées que celles de la Hollande et même de la Suisse. Mr Jenifer a senti la justesse de mes reflexions à cet égard, et m'a dit qu'il étoit frappé de la tranquillité où les Suisses vivent à l'ombre de la protection du Roi, et qu'il étoit intérieurement convaincu que la nécessité des circonstances ameneroit les Américains à se contenter de quelques expédients semblables à celui du traité de 1609.

Aucun Américain ne m'a encore parlé d'une manière aussi raisonnable sur cet objet. J'ai pressé Mr Jenifer de venir reprendre sa place au Congrès après l'assemblée des États. Il me l'a en quelque façon promis. C'est alors qu'on pourra chercher à faire germer sa façon de penser parmi ses collegues.

Ce délégué m'a consulté sur la conduite à tenir par le Maryland au sujet de la confédération. Chaque État étant particulièrement mécontent de quelques unes des dispositions de cet acte, et la nécessité des circonstances les portant seulement à y adhérer, il craint que la confédération ne se disolve après la paix. Un intérêt commun et majeur peut seul maintenir l'union entre des États jaloux de leur souveraineté, divisés par les distances des lieux et la diversité des mœurs, des vues et des intérêts. Il est persuadé qu'il se formera plusieurs confédérations ; il craint qu'il ne subsiste alors aucun lien commun ; il croit que l'alliance avec le Roi pourra seule en tenir lieu. Il desire en conséquence que tous les États ratifient l'alliance à l'exemple de la Virginie et du Maryland, et que ces États employent leurs exhortations pour les y déterminer. Il voudroit de plus que les États déférassent un arbitrage perpetuel au Roi pour concilier leurs discutions ; il appréhende les suites de la prépotence que les contrées de l'oüest donneront à quelques États.

New York a offert de céder au Maryland cinq millions d'acres, et la Virginie paroit disposée à en donner autant, mais on n'acceptera des offres même plus étendues que dans le cas de nécessité. Si le Maryland eût été confédéré on auroit actuellement la guerre civile contre le Vermont. Quant au parti de l'opposition il soupçonne fortement que les chefs sont payés par l'Angleterre, et qu'ils ne cherchent à gagner leur argent qu'en fomentant des divisions par des vues combinées avec les intérêts de leur ambition personnelle, et pour procurer quelques avantages aux Anglois, les États de l'Est étant invariablement attachés à l'indépendance. Il voudroit pour prévenir ces desseins que l'Amérique resserrât ses liens avec la France particulièrement en déclarant les sujets respectifs citoyens réciproques des deux États. Je lui ai fait sentir les difficultés de ce projet mais j'en sentois encore plus vivement les dangers pour la population du royaume.

Je m'abstiens, Monseigneur, de rapporter la manière dont j'ai discûté tous ces objets. Le tableau que ces discours contiennent de l'état des affaires de l'Amérique m'a paru seul digne de vous être présenté venant d'un chef vertueux, éclairé et très accrédité.

Le résultat de nos entretiens relativement à la confédération a été que le Maryland étant confédéré pour tous les objets possibles excepté pour l'extension du territoire, il pourroit sans inconvenient attendre des circonstances propres à rendre sa démarche utile au bien général et observer les mesures que d'autres États prendront

IMPRIMERIE NATIONALE.

pour nécessiter son accession. J'ai d'autant plus appuyé sur les motifs que cette suspension engagera la Virginie à presser de son côté les liens d'intérêt avec elle contre le Maryland, à adopter sa déclaration et sa ratification, et cette résolution de ces États entraineroit probablement tous les autres à ratifier l'alliance séparément, démarche que j'envisage ainsi que Mr Jenifer comme utile dans le moment actuel, et comme d'une importance éventuelle très grande dans la suite pour prévenir les resolutions intérieures dont l'Amérique se trouve déjà menacée.

Je ne dois pas omettre, Monseigneur, de vous informer que Mr Jenifer m'a beaucoup parlé de l'intérêt extrême que l'Amérique auroit de réunir le Canada à la confédération, mais il est convenu avec moi qu'elle ne pouvoit pas espérer de conquerir cette province. Il désire qu'on ne la gagne que par de bons procédés et on craint fort qu'on l'aliène à jamais par les prétentions que les États de l'Est étendent jusqu'au 46eme degré de latitude et au moyen desquelles les Indiens du Canada se trouveroient dépouillés d'une très grande partie de leurs possessions actuelles. Le Maryland cherche à s'y opposer en formant une ligue d'intérêts. C'est avec New Jersey, Rhode Island, Delawarre et Pensylvanie.

Je suis avec un profond respect, etc.

GÉRARD.

États-Unis, t. 9, n° 17.

CHAPITRE IV.

FIN DE LA QUESTION DES PÊCHERIES ET COMMENCEMENT DE LA QUESTION DE L'ESPAGNE.

Nouvelles propositions des « antigallicans »; elles tendent à revenir à tout ce que l'on a écarté; ils demandent que le Congrès décide de continuer la guerre seul, au refus de la France et de l'Espagne; cette demande échoue devant la menace de quatre États de se séparer si elle est adoptée, mais le Congrès vote les autres en considération, semble-t-il, de l'Angleterre. — Émotion de Gérard, par suite, et découragement de nos amis; le plénipotentiaire, ayant à sonder le Congrès sur l'éventualité d'une trève, en prend occasion pour aborder avec le président Jay et deux de nos partisans le sujet des résolutions de l'assemblée. — Affaissement dans lequel Gérard trouve Jay et ses autres interlocuteurs; leur propension à accepter le fait accompli; langage indigné et fier qu'il leur tient; après cinq heures de discussion il les détermine à bouleverser les décisions prises. — Mollesse de Jay dans sa présidence, en comparaison de ce qu'il sera trois ans après à Paris; sa fluctuation sans excuse; elle dérive du même sentiment qui le portera à être tranchant et brutal plus tard; le plan est convenu avec lui de faire entendre Gérard « en grand comité » sur la question de la trève, afin que le plénipotentiaire puisse s'expliquer comme occasionnellement sur le reste; soins et adresse déployés par celui-ci pour persuader le Congrès sans porter atteinte à la politique du roi. — Étrange coïncidence des résolutions contraires à la France, dans cette assemblée, et d'une pressante demande d'armes et d'argent de sa part; comment le gouvernement véritable résidait dans ses comités, de sorte que la vue des réalités amenait les députés à voter différemment là qu'en séance. — Extrême réduction de l'armée en ce moment et rôle insignifiant qu'elle remplissait; sécurité naïve et sécurité faussement inspirée; pourquoi il était plus facile de s'adresser au roi et de ne lui marchander ni les protestations ni les flatteries que de trouver des ressources. — Dispositions plus favorables à Versailles que le langage de Gérard ne le laissait supposer; intérêt manifesté pour les États-Unis à La Luzerne, dans les instructions du 18 juillet; sincère désir de les assister dans toute la mesure du possible s'ils restaient vraiment des alliés; réprobation vigoureuse de leur défection si elle survenait. — La « Junte » ou le *Junto* des « antigallicans »; ils tentent de faire rouvrir le débat sur la question du Mississipi et des limites; accord néanmoins du comité des affaires étrangères et de Gérard; nouvelles conversations de ce dernier avec des députés de tous les partis; l'état violent des esprits lui suggère les arguments les plus osés; son refus d'indiquer ou d'agréer aucune manière d'agir, afin de n'être pas accusé de former une faction et pour obliger Jay et ses partisans à convaincre eux-mêmes le Congrès. — Le *Junto* sent le terrain s'affaisser sous lui; moyen terme qui lui est suggéré par l'ancien président Laurens, devenu un de ses chefs; ce qu'était Laurens; excuse qui pourrait être donnée de sa conduite s'il n'y avait pas persisté plus tard; on demande à Gérard une conférence. — Rapport du plénipotentiaire sur cette conférence;

énergique netteté de ses réponses; peu de franchise qu'il constate chez Laurens; ce dernier en arrive à proposer le système que Gérard avait antérieurement admis, de ne faire un *ultimatum* de la question des pêcheries que dans un futur traité de commerce avec l'Angleterre. — Adoption soudaine de ce système par le Congrès; habiletés de presse par lesquelles les « antigallicans » se dégagent envers l'opinion qu'ils avaient suscitée; *post-scriptum* de Gérard énumérant les décisions votées. — Comment ces décisions étaient définitives pour la France, mais retentissaient dans les relations des États entre eux; l'Est et le Centre visiblement indisposés contre le Sud, et d'autre part l'Est contre l'État de New-York et contre Jay; pronostics de Gérard sur la conduite ultérieure des « antigallicans »; ceux-ci récriminent dans le public contre Washington, et ils l'accusent dans le Congrès et dans les comités populaires de se refuser à livrer actuellement une bataille; détails explicites à ce sujet pour l'histoire des Adams; le Congrès adopte les instructions pour la paix rédigées par son comité de concert avec Gérard. — Comment ces instructions laissaient en suspens les autres questions que celle des pêcheries; joie générale à la nouvelle de l'union de l'Espagne avec la France et des victoires du comte d'Estaing à Saint-Vincent et à la Grenade; malgré la connaissance de l'arrivée de La Luzerne, on demande au plénipotentiaire de suivre la discussion relative aux liens à contracter avec l'Espagne. — Nos adversaires continuent la lutte en devenant ceux de notre alliée; leurs propos et leurs correspondances; leurs manœuvres visent à séparer de nous cette puissance ou à paralyser l'effet de son adhésion; offres convenables faites néanmoins au Roi Catholique par le Congrès, après quinze jours de débats. — Efforts de ces adversaires pour rester maîtres des négociations en Europe par le choix des plénipotentiaires qui en seront chargés; leurs menées afin que l'on nomme John Adams et Arthur Lee; ils jettent bientôt Arthur Lee à la mer et assurent l'élection d'Adams pour Versailles; Jay est désigné pour Madrid. — Témoignages de sympathie prodigués par le Congrès à Gérard, qui rentre en France; son portrait est demandé au peintre Peale; Franklin reçoit le mandat de commander et de lui remettre une médaille commémorative; Philadelphie lui envoie une adresse; il croyait tout gagné parce que les Lee se trouvaient écartés. — Comment notre plénipotentiaire avait raison de penser qu'à Versailles on approuverait sa conduite; morale politique dont il s'était inspiré et morale des antagonistes; nous n'étions pas quittes des effets de celle-ci.

1779. Il s'agissait d'éventualités et d'objets qui étaient pressants le jour même où l'on en avait parlé; leur théâtre était à mille lieues; il faudrait encore bien du temps pour que les solutions données fussent reçues là où on les attendait, et le Congrès, encombré par son absolue souveraineté, avait dépensé cinq mois déjà à ce qui aurait pris quelques jours non pas seulement à une monarchie fermée, mais à un gouvernement électif dans lequel les droits eussent été bien fixés et la pondération des pouvoirs établie! Cette fois, cependant, l'affaire des pêcheries entrait dans sa dernière phase. Non qu'il ne dût y avoir encore des délais, non surtout qu'il ne fallût pas livrer un autre

combat sérieux; du moins n'y aurait-il plus de retour immédiat et l'on pouvait espérer n'en plus voir du tout. Il faut ici laisser Gérard lui-même retracer les détails de cette bataille finale. Bien qu'il fût affaibli, plus malade, le ressort du patriotisme et celui du devoir lui firent trouver la force de soutenir la lutte et de vaincre. Il expose, le 14 juillet, la manière dont la question fut amenée et l'engagement qui s'ensuivit aussitôt : 1779.

Monseigneur,

Depuis le neuf de ce mois, date de ma dernière lettre, la scène de nos négociations a été chaudement et vivement remplie.

Ce jour là même nos amis ont fait plusieurs propositions, propres à terminer la querelle. Les principales ont été le 1° que l'on ne demanderoit rien à l'Angleterre relativement aux pêcheries dans le traité de paix, et le 2° qu'on tâcheroit d'engager le Roi par des représentations amicales à donner ou à procurer aux États quelque sécurité pour le libre exercice des pêcheries. Toutes leurs motions avoient passé à la pluralité; on regardoit l'affaire comme décidée; mais dès le lendemain le parti antigallican, fortifié par l'arrivée de quatre nouveaux membres qu'il avoit pratiqués d'avance, renouvela toutes ses demandes antérieures en omettant simplement le mot *ultimatum*, et en y substituant la clause qu'en cas de refus le plénipotentiaire américain ne signeroit aucun traité sans de nouveaux ordres. On donnoit ainsi la forme d'une motion nouvelle à une proposition qui avoit été rejettée plusieurs fois, lorsqu'elle portoit le terme *ultimatum*. Ces propositions étoient : 1° que le droit des pêcheries apartenoit aux États et étoit essentiel à leur subsistance, et qu'on exécuteroit les traités avec la France; 2° qu'on dresseroit en conséquence un article pour étendre nominativement la garantie de cette Couronne aux pêcheries et qu'on feroit présenter cet engagement au Roi comme étant essentiellement inclus dans les traités tant à titre de droit inhérent à la souveraineté, que comme compris dans la nécessité de la liberté des États en fait de commerce; 3° qu'on ne feroit pas la paix sans faire insérer dans le traité que l'Angleterre ne troubleroit pas les États dans cette jouissance; 4° qu'on ne concluroit pas de traité de commerce avec cette puissance sans

1779. y insérer des réglements à ce sujet. La 5me proposition contenoit la clause dont j'ai fait mention ci dessus.

Voilà ce que les « antigallicans » jetèrent soudain sur le tapis du Congrès. Il n'aurait été question ainsi de rien moins que de revenir à ce qu'on avait écarté. De telles propositions devaient nécessairement faire rengager le combat. Avec énergie nos partisans avaient aussitôt opposé de nouveau les raisons si souvent émises : « propositions dangereuses, qui aliéneraient l'Espagne et qui allaient contre le cri général pour la paix », comme l'écrivait le plénipotentiaire. Mais les chefs de ce parti voulaient la continuation de la guerre; leurs auxiliaires mirent aussitôt en discussion une résolution préliminaire portant que « les États feraient la guerre seuls pour cet objet, au refus de la France et de l'Espagne ». Alors, quatre États déclarèrent qu'ils se sépareraient et lurent au Congrès la protestation qu'ils publieraient à cet effet si la Résolution passait. Il fallut cela pour que cette Résolution fût rejetée. Seulement elle le fut, désormais, sous les diverses formes qu'on lui vit successivement et, chaque fois, obstinément donner[1]. Le succès, néanmoins, ne demeura plus du même côté lorsqu'on revint aux premières propositions, et, ce qui était significatif, les auxiliaires de Samuel Adams s'assurèrent la majorité sur ces propositions en laissant voir que l'on aurait grâce à elles des avantages à attendre de l'Angleterre. Gérard est à cet égard explicite dans le récit, très sommaire pourtant, qu'il fait du débat :

. . . . . Les partisans de la guerre dirent qu'ils étoient étonnés qu'on montrât tant de sollicitude pour obtenir la paix; que l'Angleterre la leur donneroit à

[1] Rapport de Gérard, du 14 juillet. — « Les « antigallicans dont les chefs se proposent pré- « cisement de continuer la guerre, ont été si « peu émus de ce tableau [le tableau des ravages « des Anglais dans le Connecticut] qu'ils ont eu « l'audace de demander une résolution prélimi- « naire portant que les États feroient seuls la « guerre pour cet objet, au refus de la France « et de l'Espagne. Quatre États ont déclaré pé- « remptoirement qu'ils se sépareroient de la « confédération dans le cas où ce sistème seroit « adopté, et ils lurent le projet d'une protesta- « tion formelle et publique à cet effet. Leur « fermeté fit rejeter à plusieurs reprises cette « motion présentée sous différentes formes. » (*États-Unis*, t. 9, n° 29, sur la séance du 10.)

de meilleures conditions et qu'ils ne voyoient pas qu'il fallût aller la chercher au delà des mers. On en vint aux suffrages et la première proposition passa à la pluralité d'un État; savoir : Newhamshire, Massachusets, Rhod-Island, Connecticut et New-Iersey, contre New-Yorck, Maryland, Virginie et Caroline septentrionale. Les autres États étoient divisés ou non représentés. La seconde proposition passa de même. Nos amis declarèrent qu'ils protesteroient publiquement contre ces propositions. Leurs plaintes remplirent le reste de la séance, et la délibération sur les autres points fut remise au premier jour fixé par l'ordre du tableau pour ces matières. 1779.

Le ministre de France avait reçu le 6 juillet la dépêche de Versailles du 19 février, qui lui annonçait l'entente de M. de Vergennes et de Franklin au sujet de la trêve, ainsi que l'engagement pris par ce dernier de faire part au gouvernement des États-Unis de cette condition de la paix éventuelle et de lui conseiller de l'accepter. Il devenait dès lors obligatoire pour le plénipotentiaire de préparer un bon accueil à cette ouverture, en s'en entretenant avec des membres du Congrès. Mais non seulement il avait été, lui, tout de suite opposé à l'idée d'une trêve, à cause de la facilité qu'elle offrirait aux Anglais de ramener partout à eux les sentiments, qu'il ne voyait que trop disposés à leur revenir, et il avait combattu cette idée dans un rapport étendu[1]; mais des députés importants et très sûrs, avec qui il en avait conféré à propos, s'étaient élevés plus encore contre elle. Washington à qui, six semaines après, il en avait parlé pendant leurs entretiens au camp, s'y était déclaré plus que contraire; elle avait paru au général en chef devoir créer une situation de nature

[1] Ce rapport est celui du 4 mars. (*États-Unis*, t. 7, n° 133.) Les autres considérations qu'il présentait peuvent se résumer comme il suit : « Le peuple et la république américaine sont dans des dispositions qui rendraient cet arrangement pernicieux pour la cause commune. Le peuple désire la paix ; quand il en aura joui par la trêve, rien ne pourra le replonger dans la situation de guerre d'où il se croira sorti. L'esprit d'économie qui règne fera licencier la plus grande partie de l'armée; le soldat rentré dans ses foyers perdra l'esprit militaire, qui est déjà comme éteint dans la nation. Si à l'expiration de la trêve il est rappelé, il ne reviendra pas. L'officier fera de même... » etc.

1779. à déterminer la dissolution du lien fédératif et qui produirait inévitablement ce résultat[1]. Gérard, supposant le gouvernement du roi insuffisamment édifié par ses précédents rapports sur l'opposition soulevée contre le moyen d'une trêve, avait donc immédiatement répondu aux nouvelles instructions de Versailles qu'il ne croyait pas pouvoir aborder ce sujet avant que les débats actuels fussent clos; que, outre la crainte de voir le Congrès impuissant « à porter à la fois deux aussi grandes questions que les pêcheries et celle-là sans en être accablé », il surgirait de cette complication trop d'avantages pour les partisans de la guerre; qu'il différerait donc encore de faire à l'assemblée cette communication, sans toutefois perdre l'occasion de disposer les voies, mais que dans l'instant actuel, où « tout était faction et animosité », il ne se sentait pas certain que « les délégués les mieux intentionnés n'abuseraient pas de la confidence, et qu'il valait peut-être mieux, après ses démarches préparatoires, laisser l'ouverture provenir de Franklin ». Il ajoutait, néanmoins, que s'il y trouvait jour il exécuterait les ordres du ministre[2].

Le jour parut à Gérard naître de la complication même qu'il re-

[1] Le 7 mai, Gérard, consacrant encore tout un rapport à relater ses conversations sur ce sujet, parlait surtout de celle qu'il avait eue avec Washington. (*États-Unis*, t. 8, n° 39.) Il y était de nouveau revenu explicitement le 14 (*Ibid.*, n° 48), en indiquant comme probable que Franklin n'aurait plus assez d'autorité sur le Congrès pour faire admettre son opinion en cette matière : « . . . Je suis très embarrassé, « Mgr, à vous répondre relativement au senti- « ment que M. Franklin vous a marqué sur cet « objet, et relativement au role qu'il pourroit « remplir dans cette affaire. Ce ministre vous a « parlé en homme éclairé et dont les vues sont « aussi justes qu'étendues; mais tous ses com- « patriotes ne lui ressemblent pas. Je doute « qu'il ait consulté leur caractère et leurs prin- « cipes. Ils sont très susceptibles de prendre « ombrage de tout ce qui heurte leur autorité, « et ils ménagent les pouvoirs qu'ils donnent « avec tant de jalousie et de réserve que je « craindrois qu'ils ne lui fissent un crime « d'avoir signé et même traité sans pouvoir et « sans instructions. Son crédit n'est plus tel « qu'il puisse le sauver. On ne l'a confirmé dans « son poste, que parce que cela faisoit planche « pour M. Lee, et si celui-ci tombe, comme « cela est probable, on pourra bien revenir à la « première résolution de rappeler M. Franklin. « Je sens, Monseigneur, que les circonstances « peuvent devenir telles que de plus grands in- « térêts feront disparoître ces petites considé- « rations, mais je crois à tout évènement devoir « les mettre sous vos yeux. »

[2] Rapport de Gérard, du 7 juillet. (*Ibid.*, t. 9, n° 18.)

doutait. Les votes qui venaient de se produire l'avaient troublé et nos 1779.
amis dans le Congrès en étaient abattus. Un entretien qu'il rechercha avec le président, devant deux d'entre eux, les lui montra, Jay comme les autres, prêts à la défection, tant leur affaissement était profond. Retrouvant alors la chaleur des premiers moments, avec une indignation politique trop justifiée il rétablit à leurs yeux la vérité des choses, et il plaça son souverain tellement au-dessus de l'injure dont on l'abreuvait, que ses interlocuteurs devinrent honteux de leur faiblesse et cherchèrent avec lui le moyen de bouleverser les résolutions prises. Il leur confia la communication dont la dernière dépêche de son gouvernement le chargeait, et l'on verra que la perspective de la trêve ne les émut point. Ils décidèrent d'amener le Congrès à entendre de nouveau Gérard en « grand comité ». L'énergie morale avait tellement dominé en celui-ci la souffrance physique, qu'il s'était senti la force de faire durer l'entretien cinq heures consécutives. Toute cette partie de son rapport est une page d'histoire qu'il faut reproduire textuellement :

.....Telle étoit la situation des choses, Monseigneur, lorsque je me proposai d'exécuter les ordres contenus dans votre dernière dépêche. Je trouvai nos amis abattus, découragés, résolus d'abandonner un combat qui devenoit absolument inégal, et disposés à recourir à d'autres expédients lents et dangereux dans leurs effets. Toute insinuation relative à la paix ou à la manière de la faire sembloit devenir inutile et ne devoir conduire désormais qu'à compromettre le nom du Roi et à fortifier, par des démarches qui auroient aux yeux des opposants l'air de solliciter l'assertion qu'ils cherchent depuis long tems à établir que la France s'est mis dans le cas de ne pouvoir rien refuser à l'Amérique.

Dans la perplexité où une foule de réflexions semblables me jetèrent, je me ménageai un entretien avec le président du Congrès et deux autres délégués bien intentionnés. Je les trouvai eux mêmes frappés et attérés par les frayeurs que leur avoient inspirées les menaces et l'audace que le parti anglois avoit manifestées quoiqu'ils m'avouassent que deux hommes seuls avoient tenu un

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. langage semblable. Ils s'efforcèrent de concert à me convaincre par le tableau le plus funeste que le parti que le Congrès avoit pris devenoit désormais inévitable et que l'intérêt de la France et de l'Amérique devoit engager le Roi à céder au torrent, ajoutant que malgré la disposition de la plupart des États, ils ne répondraient pas que les artifices des opposants n'opérassent une coalition avec l'Angleterre et une scission formelle, et peut être une guerre civile entre les États-Unis. Ils observèrent avec force que tôt ou tard les pêcheries occasionneroient des difficultés sérieuses auxquelles la France seroit obligée de prendre part si elle vouloit sauver l'Amérique, et qu'il valoit mieux décider cette grande querelle maintenant, que de voir rallumer le feu de la guerre après deux ou trois années de paix.

Je plaignis ces délégués de s'être laissé subjuguer au point de vouloir rendre l'Amérique la victime de l'ambition et de la méchanceté d'un petit nombre d'individus; j'observai que tout n'étoit pas perdu, puisqu'ils présumoient eux mêmes que plusieurs États auroient la fermeté de soutenir une guerre civile plutôt que d'adopter un sistème aussi injuste et aussi ruineux, et plutôt que de renoncer à l'alliance. Je leur fis part de mes notions à cet égard et des dispositions dont la Virginie et le Mariland m'avoient fait donner des assurances. Connoissant les sentimens que quelques uns des chefs les plus accrédités de Massachusets venoient de me faire transmettre, j'ajoutai que je ne pouvois dans aucun cas croire à l'union de l'Angleterre avec les États de l'Est, dont les peuples portent jusqu'au délire l'amour de l'indépendance et la haine contre le nom anglois.

Quant à ce qui concerne le Roi dans la confusion et le désordre où l'on pensoit que l'Amérique alloit être plongée, j'ai dit avec fermeté et même avec chaleur que la France étoit une grande puissance malgré l'union de l'Angleterre avec l'Amérique et qu'elle continueroit à être telle malgré la coalition redoutée; que cette coalition ne pourroit être ni sincère ni durable et qu'elle ne tendroit qu'à subjuguer l'Amérique sous une forme ou sous une autre; que ses chefs et ses peuples sont trop éclairés pour désirer un moyen aussi funeste pour remplir le but d'un intérêt aussi modique; qu'en tout cas il me resteroit la confiance qu'en infirmant même l'alliance, les Américains conserveroient quelque pudeur et ne se déshonoreroient pas à perpétuité en tournant leurs armes contre leur bienfaiteur; mais qu'en portant toutes les choses

à l'extrême si les Américains étoient capables de sentiments et de procédés pareils ce ne seroient pas des alliés à regretter et que le seul mal qu'ils feroient à la France seroit de la frustrer peut-être pour le moment actuel de l'attente d'humilier l'oppresseur de l'Amérique; mais qu'on s'abuseroit étrangement si on pensoit que cette perspective fût capable d'effrayer le Roi, et de lui faire baisser la tête sous le joug qu'on prétend lui imposer, et à lui faire recevoir la loi impérieuse et insultante qu'on prétendoit lui dicter; que sa gloire, sa fermeté, sa fidélité à ses engagements, sa justice et sa modération procuroient à la monarchie une considération et une force plus désirable que tous les avantages qu'il pourroit dériver de l'Amérique qu'il ne regardoit que comme accessoires, que fidèles à leurs promesses et au sisteme de l'alliance les États pouvoient espérer de son amitié tout ce qu'il seroit en son pouvoir de faire pour eux, mais qu'il recevroit avec indignation toute proposition injuste, insidieuse, coërcitive. 1779.

J'ajoutai qu'on paroissoit vouloir rompre les liaisons de la France avec l'Espagne, mais que je croyois pouvoir prédire que si les Américains avoient l'audace de réduire Sa Majesté à choisir entre les deux alliances, sa détermination ne seroit pas en faveur des États-Unis; que je voyois avec étonnement et avec affliction que les gardiens même de la sureté américaine ne voyoient dans les affaires générales que leur intérêt privé et leur faction, comme si toute la terre devoit déférer à leurs résolutions capricieuses, flottantes, et confinées dans le cercle de leur convenance intérieure; que leur exemple apprendroit aux autres puissances à se concentrer dans leur propre intérest et que certainement le Roi ne s'exposeroit pas à consumer le reste du Royaume pendant plusieurs années précisement pour procurer un petit accroissement de fortune à quelques armateurs de la Nouvelle-Angleterre.

J'ajoutai que je partirois sous huit jours pour rendre compte de l'état des choses . . . . . .

. . . . . La véhémence de mes raisonnements réduisit mes interlocuteurs au silence, et à leur premier langage ils substituèrent celui de la douleur, du regret et de l'impuissance. Alors je partageai leurs peines, je les plaignis d'être la dupe de leurs antagonistes, je leur annonçai qu'ils en seroient bientot les victimes. Je leur soutins qu'ils étoient dans un aveuglement impardonnable à des gens zélés, éclairés et courageux; qu'ils se trompoient,

1779. s'ils croyoient en cédant à l'impétuosité du parti anglois rendre service à leur patrie, à l'alliance et pourvoir à leur sureté personnelle; qu'ils donnoient au contraire une consistance décidée à une faction qui n'avoit jusqu'ici d'autre base que les artifices, les manœuvres sourdes et l'impudence; que le premier usage qu'elle feroit de son pouvoir une fois établi seroit de leur faire éprouver le sort dont ils étoient eux-mêmes menacés; que le bien public demeureroit sans apui, et qu'alors l'Amérique se trouveroit réellement exposée à tous les maux dont l'ambition de ce parti agissant par l'influence et sous les auspices de l'Angleterre la menaçoit. J'ajoutai, Monseigneur, que je présumois d'après leurs discours qu'ils croioient bonnement que le plan des chefs du parti étoit véritablement d'obtenir les pêcheries par la guerre, mais que la vérité étoit que leur but déterminé étoit la guerre et que les pêcheries n'étoient que le moyen le plus spécieux qu'ils ayent pu trouver pour la nécessiter. Je réunis nombre de circonstances et de conjectures pour établir ce fait. Vous les avez, Monseigneur, successivement vues dans mes relations. Cette remarque me fournit des moyens abondants pour alarmer ces délégués pour eux mêmes, pour l'alliance et pour la patrie. Je leur fis sentir qu'au point où la discussion étoit arrivée, et vu les dispositions universelles pour la paix, ils renverseroient tout l'édifice de leurs antagonistes en établissant cette seule vérité de manière à frapper le peuple. Je leur en indiquai plusieurs moiens et je leur reprochai amicalement que leur sécurité et leur désunion les avoient jetés dans la dépendance de leurs antagonistes, tandis qu'ils auroient encore tant de moiens de leur faire la loi et d'assurer le bonheur de l'Amérique.

Je leur observai enfin que leurs vues n'avoient encore germé que dans le cerveau des chefs de parti; que leurs batteries n'étoient pas prêtes; qu'en les prenant sur-le-champ, ils se trouveroient hors de mesure et qu'on les forceroit à se découvrir entièrement, et qu'en fixant sur-le-champ le sistème de la politique américaine par les instructions du plénipotentiaire, ils manqueroient d'instruments propres à travailler à l'exécution de leurs projets.

Après ces discours et nombre de discussions fastidieuses à rapporter, qui avoient duré depuis huit heures du soir jusques à une heure après minuit, l'un des députés d'un tempérament et d'un caractère ardent étoit devenu pâle et comme revenant d'un long délire. Il s'adressa à ses collégues et leur dit d'un ton pénétré que j'avois raison et qu'il falloit absolument faire les derniers

efforts pour renverser les Résolutions du Congrès et pour déconcerter les mesures des chefs antigallicans. Tous adoptèrent cette résolution. On chercha les moyens de l'exécuter; on me témoigna qu'on avoit besoin de mon appui, et on me proposa plusieurs démarches. Je rejettai toutes celles qui pouvoient être susceptibles d'être regardées comme les effets de la crainte, comme des propositions ou comme des sollicitations. Enfin je souscrivis à un plan proposé par le président, qui se chargea d'annoncer au Congrès les différentes communications que j'avois à lui faire en vertu de votre dernière dépêche et qu'il l'engageroit dans sa prochaine séance à me prier de les lui faire moi même en plein comité de la chambre; que dans mes discours je rapellerois fortement les principes sur lesquels j'avois toujours insisté, et qu'en attendant ils agiroient de leur coté et qu'ils se prévaudroient avec réserve de tout ce que je venois de leur dire pour détacher quelques membres de l'opposition. . . . . 1779.

États-Unis, t. 9, n° 29.

Trois ans plus tard, à Paris, Jay apparaîtra un politique tranchant et brutal. On n'aurait pas auguré ainsi de sa présidence du Congrès. Faut-il dire que dans cette charge il inclinait déjà du côté anglais, lui qui des premiers avait contribué à envoyer demander l'appui de la France, et qu'il voulut favoriser les vues de ce côté-là, ce dont la renaissance incessante du débat était le moyen? La vérité est qu'il n'avait rien fait pour conduire ce débat, ni rien de lui-même pour l'arrêter ou pour le clore, à aucun des moments où les résolutions étaient d'accord avec l'esprit de l'alliance. A la fin, quand il y a lieu de se décider, il vient avertir, en officieux effaré ou moralement complice, qu'on ne peut plus éviter les exigences de la faction de l'Est; puis, sur des reproches dont il aurait dû se douter par avance, sur des raisons qu'il avait tant d'autres fois entendues, il repasse dans notre camp avec une fluctuation sans excuse, et s'emploie activement aux vues que le ministre de France poursuivait. On le retrouvera à Paris avec le même caractère mal sûr, brutal et tranchant parce qu'il verra son intérêt à être tel, comme actuellement l'opportunité lui

1779. paraissait être à prendre la voie où Gérard le poussait. Les choses se passèrent comme il avait été convenu. Le Congrès demanda au plénipotentiaire de conférer avec lui en comité, et ses interlocuteurs de la veille travaillèrent à détacher de l'opposition les membres de bonne foi qu'il n'était besoin que d'éclairer. L'exposé de Gérard ne sortit du cadre concerté avec eux qu'en peu d'endroits, pour rendre ses démonstrations plus complètes. Ses interlocuteurs étaient absorbés par les objets du moment, de sorte que l'idée de trêve n'avait pas éveillé en eux les scrupules qu'il craignait. Il s'était d'ailleurs appliqué déjà à saisir les occasions d'insinuer cette idée à d'autres membres, d'en raisonner avec eux, et elle avait fait quelque chemin[1]. Quant à Jay et à ses collègues, ils furent d'avis qu'au contraire il importait de donner des facilités à la France et à l'Espagne.

Mais de ce sujet-là notre plénipotentiaire ne voulait toucher que les généralités servant à sa thèse principale. En conséquence, Jay le ferait interroger par le président du comité des affaires étrangères sur la manière dont il concevait la reconnaissance tacite de l'indépendance : il répondrait comme sans l'avoir prémédité. Les choses allèrent en effet ainsi. Du consentement du comité il parla à titre de conseil, pas du tout au nom de son gouvernement, et de cette manière il put placer tout ce qu'il était bon de dire, rappeler les exemples de la Suisse, de Gênes, de la Hollande, du traité de 1609. Pour produire plus d'impression, il laissa entrevoir que le roi donnerait de nouvelles preuves de son amitié quand il serait assuré des dispositions définitives du Congrès. Sur ce dernier point, il fallait être assez explicite pour susciter l'espérance et il le fut; il se retint assez, aussi, pour ne pas ouvrir aux « antigallicans » une porte par laquelle ils obtinssent « le vœu d'un nouveau traité préliminaire », car alors « on exigerait impérativement une clause de garantie explicite des pêcheries, disait-il, de sorte que l'on prescrirait en quelque sorte la loi

[1] Rapport du 22 juin. (*États-Unis*, t. 8, n° 134.)

à la France et qu'il serait permis de supposer que les résolutions quelconques du Congrès pouvaient lier Sa Majesté ». 1779.

Dans la suite de son rapport du 14 juillet, Gérard expliquait minutieusement ces circonstances[1]. Il ne s'était plus retrouvé devant le Congrès depuis le commencement de ces débats, il avait donc cru devoir prendre acte en quelque sorte avec l'assemblée de tous les points maintenant acquis. Il donnait à Versailles, dans deux annexes de ce rapport, l'énumération de ces points et le canevas de son discours sur chacun d'eux[2]. D'autre part, ces informations développées partaient pour la France avec « une expédition du Congrès » demandant au roi des secours en armes et en munitions estimés à trois millions de dollars, et Gérard écrivait, comme déjà il l'avait fait, que « le besoin en était extrême ». Une fois de plus on avait le contraste étrange d'une assemblée qui laissait, en tant que parlement, la moitié d'elle-même se donner carrière jusqu'à faire paraître, presque jusqu'à montrer l'opposition à la France comme l'expression du sentiment public, tandis que, en tant que gouvernement et par une action parallèle, elle sollicitait instamment une assistance coûteuse de l'allié qu'elle n'était pas seulement poussée à froisser, mais à méconnaître[3]. Le gouvernement effectif, il est vrai, résidait dans les comités. Là, la réalité

[1] On trouvera à l'annexe I ci-après ce rapport, depuis le point où nous l'avons tout à l'heure interrompu.

[2] *États-Unis*, t. 9, n° 30 : « Points communiqués », et n° 31 : « Observations relatives aux points communiqués. » — Les *Points communiqués* portaient sur sept objets, entre autres sur les fournitures primitivement faites par Beaumarchais; sur la nomination de Franklin comme seul plénipotentiaire à Versailles; sur l'assertion des Lee quant à la faculté qu'aurait l'Amérique de conclure seule la paix; sur la nécessité que les États-Unis se livrassent à de vigoureux préparatifs de campagne; enfin sur les négociations éventuelles de la paix par l'intermédiaire de l'Espagne. On trouvera à l'annexe I du présent chapitre la reproduction textuelle de ce dernier point, le septième, et celle du canevas des explications orales de Gérard à son sujet. Cette dernière citation obligeait à transcrire aussi les explications afférentes au sixième point.

[3] Encore aujourd'hui, il est visible que, pour M. Bancroft et son école, la « faction de l'Est » représentait le sentiment public. Toute la partie du chapitre XXI déjà indiqué de l'*Histoire des États-Unis* qui se rapporte à ces faits semble, par la brièveté du récit et par quelques indications de détail, être un hommage intentionnellement rendu au parti contraire à la France.

1779. apparaissait, et les mêmes hommes, répartis différemment, jugeaient d'une autre manière. Gérard, le 17 juin, écrivait, d'après les documents envoyés par Washington, qu'avec les recrues qui venaient de la renforcer « l'armée n'excédait pas 9,000 hommes disposant d'une provision de poudre très faible ». On tenait groupée cette armée afin qu'elle ne fût pas battue en détail. Elle cherchait simplement à inquiéter l'ennemi ou à lui porter de petits coups sans trop de risques. On avait bien inspiré sincèrement la sécurité à tout le monde; mais d'autres l'avaient fait et continuaient à le faire avec une intention opposée, tantôt pour pousser aux emprunts parce qu'ils dissimulaient les charges, tantôt pour détourner les naïfs ou les bornés par le besoin de l'économie quand quelque million de dollars nécessaire était demandé, et alors ils montraient à l'horizon l'Angleterre prête à offrir l'indépendance. A tout prendre, d'autre part, régnait généralement la pensée que « le génie de l'Amérique attendait toujours la dernière extrémité pour venir à son secours », ce qui donne lieu à notre plénipotentiaire de dire, à propos d'un mouvement des Anglais devant Charlestown, que « l'escadre du comte d'Estaing remplirait parfaitement l'office de ce génie en arrivant à cette heure [1] ».

En tout cas, il fallait des armes et il fallait de l'argent pour se servir de ces armes. L'impossibilité, avec des contributions incertaines, des emprunts non couverts, un papier-monnaie dont personne ne voulait plus, de trouver ce nerf de la résistance ailleurs que dans la généreuse intervention du roi de France sautait aux yeux, et de même la ressource d'y recourir. On y recourait donc, et ce Congrès tout entier, dont la moitié s'efforçait d'abuser de nous, son conseil exécutif, les magistrats, les chefs militaires, assistaient avec les principaux citoyens au *Te Deum* commémoratif que Gérard faisait chanter au nom du roi, à la chapelle catholique, le jour anniversaire de la déclaration de l'indépendance[2]. On sollicitait d'ailleurs du monarque son portrait,

[1] Rapport du 17 juin. — [2] Rapport du 6 juillet. (*États-Unis*, t. 9, n° 6.)

ainsi que celui de la reine, pour orner la salle des États. Mais voilà pourquoi la demande indirecte de secours occasionnellement portée à Gérard par un membre du Congrès, au commencement de mars, avait pris corps progressivement. A plusieurs reprises la lettre au roi avait été délibérée[1]; on y remerciait le monarque d'avoir bien voulu ordonner de payer les intérêts de l'emprunt, on le priait « d'étendre sa bienfaisance sur les munitions dont les États-Unis ont besoin pour continuer la guerre, sous la promesse d'en payer le prix aussitôt que leur situation le permettrait[2] ». 1779.

La démarche des États-Unis correspondait aux dispositions du gouvernement du roi plus que Gérard ne se permettait de le laisser voir. C'est à ce moment qu'en réponse aux courriers du plénipotentiaire antérieurs à la fin de mars, on adressait à M. de la Luzerne les instructions d'arrivée dont nous avons transcrit le début au sujet du parti des Adams et des Lee. M. de Vergennes écrivait là, il le dit, sur la lecture même de ces courriers. « La seule chose que nous puissions « faire dans ce moment-ci, porte sa dépêche, c'est de fournir des « armes et des munitions au Congrès. Vous pouvez l'assurer que nous

[1] « La lettre au Roi pour demander des mu- « nitions et des armes a été présentée au Congrès « et agréée avec l'addition que j'avois demandée « aux rédacteurs », mandait Gérard le 17 juin à M. de Vergennes.

[2] Cette formule datait déjà du 11 mai; Gérard la donnait dans son rapport de ce jour-là. (*États-Unis*, t. 8, n° 45.) Le départ des plis ne put avoir lieu qu'après le 15 juillet; mais il avait dû s'effectuer le mois précédent, car Gérard ajoutait le *post-scriptum* suivant à son pli du 17 juin : « Du 18. Le Congrès faisant partir « la lettre pour le Roi, que j'ai eû l'honneur, « Mgr, de vous annoncer, je fais insérer cette « expédition dans son paquet; il m'a paru que « les expressions étoient telles que S. M. en se- « roit satisfaite. On s'est borné à solliciter des « munitions et des armes. J'ai lieu de présumer « que les besoins immédiats monteront à quatre « ou cinq cent mille livres, mais le Congrès ne « pouvant dans l'état des choses contracter avec « des particuliers auxquels il ne peut ni donner « de son argent, ni fournir aucun retour, n'a « d'autre espérance sur ce point que dans les « bontés et l'amitié de Sa M^té^. Il est persuadé « qu'il est également de sa politique de pro- « curer aux Américains les moyens de soutenir « la résistance qu'ils paroissent plus que jamais « décidés à faire. Si Sa M^té^ se déterminoit à faire « pourvoir constament à ce besoin, j'ai tout lieu « de croire que les États-Unis ne lui demande- « roient pas d'autres secours.

« Le Congrès marque au Roi le désir d'ob- « tenir le portrait de Sa M^té^ et celui de la Reine, « afin de les placer dans la salle d'assemblée des « États. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. « allons nous occuper de cet objet. » Un Américain qui aurait lu ce pli y aurait donc puisé l'espérance de nouveaux secours, bien plus que dans les paroles de Gérard[1]. En parlant des conditions créées aux États-Unis par le discrédit de leur papier-monnaie, le pli ajoutait, effectivement, que « le Roi était véritablement peiné de cette fâcheuse position et non moins de se sentir hors d'état d'y porter remède, mais que le Congrès devait être trop clairvoyant et trop bien instruit pour ne pas voir que nos efforts surpassaient de beaucoup les devoirs ordinaires d'un allié; qu'outre que les dépenses étaient excessives le roi ne saurait encore en prévoir le terme; que cependant il serait peut-être imprudent d'ôter tout espoir aux Américains et que ce n'était point l'intention de Sa Majesté; qu'elle pensait, au contraire, que s'ils recherchaient sur cet objet le plénipotentiaire, celui-ci pourrait comme de lui-même leur laisser entrevoir la possibilité d'obtenir des secours de sa part autant que l'état de ses propres affaires lui permettait de suivre les mouvements de son affection pour eux ». Cette dépêche du 18 juillet, de la main de M. de Vergennes, est une des plus fermes, bienveillante, mais nettement formelle et vigoureuse. Elle se rapportait à une situation des États-Unis déjà ancienne lors de sa date et ne devait être connue que beaucoup de temps après; mais elle ne fortifie pas moins de ses directions et de ses jugements le langage qu'avait déjà tenu Gérard et que, jusqu'à la fin de son ambassade, il va tenir encore. Supputant les hypothèses de ce qui pouvait sortir du « système de MM. Lee et Adams », elle supposait que l'annonce de l'association définitive de l'Espagne à notre politique aurait achevé

[1] Gérard mandait encore dans son rapport du 19 août : « Je n'ai cessé, Monseigneur, de faire « sentir au Congrès que la bonne volonté du Roi « étoit circonscrite relativement à des secours « pécuniaires par les dépenses énormes qu'exige « la guerre qu'il fait pour le soutien de la cause. » Et il ajoutait : « L'effet de mes assertions a tou- « jours été combattu par les avis et les conseils « de Mr Arthur Lee et en partie par ceux de « Mr John Adams. La faction trouvoit même « dans mon langage un nouveau motif de former « des demandes pressantes parce que le refus « qu'elles devoient éprouver leur fournissoit des « motifs pour pallier la foiblesse de leurs efforts « et pour saper sourdement la confiance dans « l'amitié du Roi. » (*États-Unis*, t. 9, n° 100.)

l'œuvre du plénipotentiaire et fait cesser les fluctuations; elle continuait, au cas où le contraire, toutefois, aurait eu lieu : 1779.

Cependant si, contre toute attente et même contre toute vraisemblance, le Congrès avoit adopté ou vous avoit paru disposé à adopter le plan de l'opposition, je suis persuadé que vous aurez emploié tous les moiens que votre zèle, votre prudence et votre dextérité vous auront suggérés pour le ramener de son égarement. Nous ne saurions supposer les membres qui composent cette assemblée, ni assez ignorants pour ne point connoitre ses obligations, ni assez corrompus pour se persuader qu'il est en son pouvoir d'y manquer; nous ne pouvons donc penser autre chose sinon que les gens malhonnêtes qui siégent parmi eux les ont surpris soit par des faux raisonnements soit par des faux rapports. Nous nous flattons que vous aurez réussi à détruire les faux raisonnements; il vous aura sans doute sufi pour cet effet de mettre sous les yeux du Congrès la nature des engagements qui le lient envers le Roi; l'étendue des obligations qui résultent de ces engagements; la fidélité avec laquelle Sa Majesté remplit celles qui sont à sa charge; la tache honteuse et ineffaçable que le Congrès s'imprimeroit en violant le traité qui les renferme; traité qui a mis le sceau à l'indépendance des États-Unis, qui est la baze de leur existence politique, et qui les a fait figurer pour la première fois comme puissance parmi les souverains de l'Europe.

Mais le ministre écartait la pensée que le Congrès se fût laissé prendre à l'idée de placer les intérêts futurs des États-Unis, leurs intérêts de politique ou de commerce, dans le rétablissement des liens avec l'Angleterre, comme les commissaires de Londres avaient essayé de le leur persuader, ou comme de « faux rapports » sur le manque de volonté ou le manque de moyens du roi pour les soutenir pouvaient l'avoir fait paraître. En tout cas, il marquait d'avance du stigmate de la déloyauté une conduite différente, si elle s'était produite. « Qu'aura-t-on « eu à répliquer », disait-il :

Qu'aura-t-on eû à répliquer lorsque l'on aura sû que l'Espagne s'est déclarée contre l'Angleterre, que Sa Majesté Catholique déploie de concert avec le Roi toutes ses forces contre cette puissance, et enfin lorsque vous fournirez

1779. la preuve que Sa Majesté n'a voulu entendre ni à paix ni à trêve sans avoir obtenu d'une manière quelconque l'indépendance des États-Unis? Nous ne saurions nous persuader que dans cet état des choses le Congrès ait pû vouloir se rendre coupable de la plus insigne perfidie en se raprochant de la cour de Londres sans le concours de son allié, et mettre le comble à son ingratitude en formant avec elle des liens qui détruiroient ceux qui attachent les Américains à leur libérateur.

Le Roi désire bien sincèrement, Monsieur, que vous ne vous trouviez point dans le cas de faire usage de ces observations; mais si la position des choses les rendait nécessaires, Sa Majesté ne doute point que vous ne les développiez avec toute l'onction, la force et l'énergie dont vous êtes capable, et que vous n'employiez tous les autres moiens que vos connoissances locales pourront vous indiquer pour les rendre efficaces en empêchant le Congrès de se déshonorer, et de devenir l'objet du mépris de toutes les nations.

États-Unis, t. 9, n° 41; quadruplicata.

Après cela, le ministre pressait le représentant du roi de tirer le Congrès de « son inertie habituelle », de le porter aux « dispositions offensives qu'appelait la continuation de la guerre si le parti opposant l'avait fait voter », mais en tout cas nécessaires à cette heure où la guerre, évidemment, découlait de la déclaration ouverte de l'Espagne. Gérard, pensait-il, frapperait l'esprit de cette assemblée en lui montrant « la difficulté d'amener les Anglais à la paix aussi longtemps qu'ils auraient le pied sur le territoire américain ». Si on lui parlait d'une diversion de notre part, il répondrait qu'avant les diversions ce qui pouvait réduire au silence les ennemis de la bonne cause c'était de voir le Congrès déployer la plus grande énergie; les efforts du roi pour soutenir l'Amérique étaient si réels que toutes ses ressources s'y usaient; du moins nous contenions dans les Îles des forces anglaises dont, sans cela, l'effectif s'ajouterait à celles qui déjà enserraient les provinces du Sud; nous n'étions pas éloignés, d'ailleurs, « de préparer une diversion vigoureuse pour la campagne prochaine si les succès de celle-ci ne procuraient point la paix dans le courant

de l'hiver »; mais en vue de cette paix il importait de nous mettre en 1779.
situation de connaître les idées et les projets du Congrès; il fallait donc nous les communiquer le plus promptement qu'il serait possible. Naturellement amené ensuite à annoncer et à préciser la détermination nouvelle du Roi Catholique, et à cet effet, joignant à son pli l'*Exposé des motifs de la conduite du roi relativement à l'Angleterre*, le ministre fixait au plénipotentiaire qui succédait à Gérard ce qu'il devait travailler à obtenir des Américains en faveur de l'Espagne[1]. Il parlait d'ailleurs, en terminant, de l'expédient d'une trêve, pour répéter encore que c'était aux yeux du roi une éventualité simplement, le roi n'ayant et ne visant qu'un seul but : l'indépendance des États-Unis[2].

Comment l'Assemblée voterait-elle, maintenant qu'elle avait entendu Gérard? Elle avait devant elle « cinq ou six résolutions contradictoires », écrivait ce dernier, et le parti de l'Est, bien ouvertement constitué à cette heure, formant une « Junte » (on l'appelait « le Junto ») qui se croyait certaine du nombre, demandait même la « reconsidération » des résolutions relatives d'abord au Mississipi, et relatives

[1] Nous transcrivons à l'annexe II ci-après le passage de cette dépêche relatif à ce point. Il importe, à cause de ce qui se passera plus tard, d'élucider particulièrement la conduite du gouvernement du roi avec les États-Unis dans l'intérêt de l'Espagne, une fois cette puissance associée à nous.

[2] « . . . . . Au surplus, Monsieur, si l'on vous « parle de la trève proposée par le Roi Catho- « lique pour la combatre, vous observerez que « cet expédient n'a jamais été dans nos prin- « cipes ni dans nos vues, que selon nous il « convient de consolider le plus promptement « qu'il est possible l'indépendance des États; « que c'est là le système que nous avons inva- « riablement adopté, pour le soutien duquel « nous avons les armes à la main, et dont nous « ne nous départirons point, à moins que des « circonstances imprévues peu vraisemblables « ne nous fassent impérieusement la loi. Mais « ces circonstances peuvent arriver et c'est dans « cette hypotèse, quelque gratuite que je me « plaise à la suposer, qu'il seroit bon de con- « noître d'une manière précise le sentiment des « principaux membres du Congrès sur le projet « d'une trève par laquelle les États-Unis seroient « considérés comme indépendants de fait, et où « l'on stipuleroit l'évacuation de tous les terri- « toires compris dans la confédération. Je n'ai « que faire de vous dire, Monsieur, que cet « objet doit être proposé avec tous les ména- « gements possibles pour que l'on ne supose « point qu'il entre dès à présent dans nos vues « et dans notre plan de pacification. »

1779. ensuite aux limites des États-Unis, qu'elle prétendait étendre dorénavant jusqu'au 46e degré de latitude. C'était une tentative pour rouvrir tout le débat. Mais Gérard était convaincu que cette tentative conduirait à en finir, et il se félicitait d'avoir provoqué la crise. Les députés qui étaient venus chez lui avec le président travaillaient activement à enlever des voix au « Junto », et Jay comme eux, c'est positif. Au comité des affaires étrangères nous avions huit suffrages sur douze; afin d'être plus certain de conclure dans le sens du ministre de France, ce comité lui demandait les notes écrites sur lesquelles il avait parlé. Néanmoins, les esprits étaient si remués, les choses tellement poussées à l'extrême, que, dans de nouveaux entretiens avec des députés amis et des adversaires, il alla jusqu'à faire entrevoir la perspective de la réconciliation du roi avec le roi d'Angleterre dès que Sa Majesté aurait de justes motifs de se détacher de l'Amérique, et, fort des récentes déclarations du Connecticut et de la Virginie, jusqu'à insinuer que, somme toute, le Congrès n'avait pas le pouvoir de statuer sur la paix et la guerre, tous les États n'ayant pas encore accepté la constitution; que leur unanimité était nécessaire pour qu'il eût ce pouvoir; que les résolutions de cette nature appartenaient essentiellement aux États de chaque province et qu'on voyait cependant des députés opiner contrairement au sentiment certain de l'État qui les avait élus. Il ne jetait pas seulement de cette manière, et autrement encore, le doute sur la légalité des votes que l'on arracherait peut-être au Congrès; il réservait en outre à sa cour d'apprécier si ces résolutions seraient conformes aux lois de la république avec laquelle elle avait traité, ou si le nombre des États qui les approuveraient lui offrirait assez de sûreté pour qu'elle suivît le périlleux et coûteux parti de continuer la guerre en vue du but qui y serait assigné. Et sur tout cela Gérard avait été écouté curieusement. On reconnaissait avec étonnement que le roi n'était vraiment pas obligé de ne rien refuser aux États-Unis, comme les opposants essayaient de paraître le croire pour en imposer la persuasion. Des moyens ou des démarches furent proposés pour déjouer les

adversaires; le plénipotentiaire les écarta, afin d'éviter qu'on ne l'accusât de former une faction. Gagner des votes par propagande resta la seule ressource acceptée, et l'on s'y employa [1], de sorte que les coups portaient tandis que le « Junto » se supposait victorieux. 1779.

Ce parti ne s'était pas moins acquis de l'ascendant au moyen de la question de la pêche, et plutôt que d'échouer il offrait de « se relâcher « de toutes ses autres demandes si tous les États voulaient s'engager à faire « pour elle la guerre avec les États de l'Est ». En réalité, cependant, il voyait le terrain s'affaisser devant lui. Il avait besoin d'un moyen terme : Laurens le lui trouva. Une conférence avec le plénipotentiaire fut sollicitée, et le parti désigna un de ses membres pour aller avec Laurens persuader Gérard. Le plénipotentiaire qualifie déjà l'ancien président « un des chefs opposants » ; il est plus exact de dire que, n'ayant plus part au pouvoir, Laurens, en politique secondaire, tâchait de servir le côté où l'influence paraissait près de se fixer. Dans l'assemblée, qu'aucune impulsion supérieure ne faisait plus mouvoir ni ne conduisait plus, les quatre États de l'Est marchaient à peu près d'accord; l'influence des comités populaires leur donnait la Pensylvanie; l'intérêt jetait peut-être dans leur sillage l'État de New-York, dont Laurens était député et qui avait en ce moment chez lui une grosse affaire de sécession, une tentative du pays de Vermont pour se constituer à part. Par suite, l'intervention du Congrès pouvait devenir nécessaire à cet État. Ce serait une excuse à l'attitude de Laurens, s'il n'avait pas conservé plus tard la même manière d'être sans avoir cette raison. Il vint seul chez Gérard. Le plénipotentiaire se trouvait plus à l'aise avec lui qu'avec tout autre pour s'exprimer sur les vues qu'il combattait : il rejeta toute réserve et, comme avec Jay, plaça fièrement et absolument la France au-dessus des efforts déloyaux qui étaient employés contre elle. Cette nouvelle bataille, la dernière pour un temps, fut, de la

[1] Ce qui précède est le résumé de la suite du rapport du 14 juillet, que l'on trouvera à l'annexe I ci-après (p. 213 à 219), et d'un rapport suivant, en date du 18 du même mois (*États-Unis*, t. 9, n° 38) que nous reproduisons également après le précédent (p. 219 à 223).

1779. part des adversaires, une bataille de retraite. Voici le récit qu'en adressa à Versailles le représentant du roi :

A Philadelphie le 20 juillet 1779.

Monseigneur,

La conférence que j'ai annoncée dans ma dernière lettre a eu lieu aujourd'hui, mais avec M. Laurens l'un des chefs opposants seul, le général Whiple s'étant trouvé indisposé.

Les arguments dont j'ai si souvent fait mention ont été épuisés de part et d'autre. Je me suis prêté à toutes les discussions possibles et je crois avoir démontré l'absurdité des principes sur lesquels on se fondoit et qui sont en substance que le droit de pêche est un droit inhérent à la souveraineté et comme tel compris implicitement dans le traité d'alliance. Nous avons ensuite résumé les différents points des délibérations du Congrès et M. Laurens m'ayant prié de lui en dire franchement ma pensée, je ne la lui ai pas dissimulée. J'ai fait sentir la contradiction et l'impossibilité de la demande à faire à l'Angleterre, l'indécence et l'injustice des décisions auxquelles on se permet la pensée d'astreindre la France. J'ai témoigné l'appréhension que ce procédé ne parût au premier aspect un moyen imaginé pour rendre la guerre inévitable et une insulte préméditée à la France; que les soupçons des vues secrètes des auteurs d'un pareil sistème n'auroient plus de terme et que je ne pouvois répondre des mesures qu'il pourroit occasionner; qu'en voulant forcer le Roi à s'écarter du système d'après lequel Sa Majesté a épousé la querelle de l'Amérique, on l'exposeroit à perdre la réputation d'équité, de fidélité et de modération qui lui avoit acquis les égards et la confiance de toutes les puissances de l'Europe et qu'à mon avis cette considération étoit plus précieuse à conserver que l'indépendance même de l'Amérique, d'autant que si, en donnant de la jalousie aux puissances, l'Angleterre parvenoit à exciter une guerre continentale, les forces et l'attention de Sa Majesté se trouveroient partagées et qu'elle ne pourroit pas faire pour la cause américaine les efforts qu'elle fait et qu'elle est disposée à continuer si l'obstination de l'Angleterre l'y contraint; la guerre ne l'effraye certainement pas, mais il faut qu'elle arrive sans blesser ses principes et son honneur.

Si les Américains eux-mêmes forçoient la France à renoncer aux avantages accessoires qu'elle se promettoit en assurant l'indépendance, elle seroit tou-

jours la grande puissance. Je rappelai avec force toutes les circonstances qui 1779.
rendent suspectes les vues des chefs opposants, assurant que j'avois à cet égard plus de notions qu'on ne le présumoit peut-être. J'ajoutai que quand le Congrès auroit fixé son opinion sur ses propres intérêts, la France useroit à son tour de la liberté de déclarer ses sentiments et que dans six ou sept mois d'ici cette assemblée se retrouveroit probablement au même point où elle est; que la perte d'un temps si précieux lui sera reprochée, d'autant que je lui avois prédit tout ce qui arriveroit, et que mes démarches pour l'éclairer ne lui laisseroient aucun moyen de justification ni aux yeux de la France et de l'Europe, ni aux yeux de l'Amérique; que j'étois bien persuadé que le Roi donneroit à cette négociation la tournure la plus amicale, mais que la situation des affaires et des esprits ici en faisoit indubitablement un objet de discussion, de division et de faction, ce qui auroit les suites les plus étendues et peut être les plus funestes qui retomberoient probablement sur ceux qui, de gaieté de cœur et par des motifs qu'ils ne confient ni à leurs concitoyens ni à leur allié, auroient attiré de semblables maux sur l'Amérique et sur l'alliance.

J'ai fait sentir que je n'ignorois pas les propos que quelques partisans de ce système tenoient, mais qu'ils étoient manifestement désavoués par le cri public, et que leur conduite étoit telle qu'elle compromettoit d'un côté les intérêts les plus chers de l'Amérique et ne tendoit de l'autre qu'à donner à l'Angleterre de nouveaux motifs de persévérer dans son obstination. J'ajoutai, Monseigneur, qu'au reste je ne m'expliquois de cette manière que parce que notre ancienne confiance et sa conduite précédente m'y invitoient; que j'avois même peine à croire que sa probité et ses lumières ne l'eussent pas garanti du piége qu'on tendoit à sa bonne foi; que j'avois résolu de ne rien ajouter aux démarches que j'avois faites pour éclairer le Congrès, parce que n'ayant aucune instruction sur une position imprévue, je ne voulois pas paroître solliciter ni marquer aucune inquiétude; que le Congrès étoit maître de ses propres décisions, mais que si elles étoient contraires à la dignité ou aux engagements du Roi, Sa Majesté sauroit prendre les mesures convenables aux circonstances; enfin que je me bornois à désirer que les résolutions fussent promptes, mais que le Congrès n'accumulât pas les reproches qu'il s'étoit déjà attirés, et que je regrettois personnellement que l'union si noble, si

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. généreuse, si franche de la part du Roi, soit exposée à être dénaturée par les vues et les procédés d'un petit nombre d'individus qui, ne comptant pour rien les engagements, l'honneur et l'intérêt des États, croyent pouvoir également sacrifier à leur système l'honneur et l'intérêt de la France en se prévalant de leur ascendant momentané dans le Congrès.

Interrogé sur le compte de l'Espagne, je répondis que la droiture dont S. M. Catholique faisoit profession l'empêcheroit probablement de continuer sa médiation, dont le but et les moyens se trouveroient essentiellement altérés et que des procédés semblables ne pouvant que donner des impressions défavorables des vues et des principes des Américains, pourroient bien dégoûter ce monarque de leur cause et le détourner de former aucune liaison avec eux.

M. Laurens me fit son apologie personnelle et me protesta que son intention n'étoit point en effet de jeter les affaires de l'alliance dans d'aussi grands embarras et qu'il seroit fidèle aux sentiments qu'il m'avoit souvent témoignés pendant qu'il présidoit le Congrès. Il a cherché à me faire croire que les propositions contre lesquelles je m'élevois n'ont point été faites, mais j'en avois la copie authentique dans ma poche et les résolutions telles que j'ai eu l'honneur de vous le mander. Il m'a finalement, Monseigneur, demandé mon avis sur l'idée de faire des pêcheries une condition *sine qua non* du traité de commerce. Il est inutile de répéter les moyens dont je me suis servi pour le confirmer dans le penchant que j'ai cru lui reconnoître à adopter ce système. Il reste à voir si son suffrage sera conforme à la façon de penser favorable dont il m'a assuré en me quittant. Il a été un de ceux qui ont établi pour maxime qu'un membre du Congrès n'est pas tenu de suivre dans l'assemblée la façon de penser qu'il a témoignée dehors et qu'il peut parler avec véhémence contre la motion en faveur de laquelle il votera. Il y a plusieurs exemples conformes à ce singulier principe. Le suffrage personnel de M. Laurens nous donneroit celui de la Caroline méridionale, et il a de l'influence sur une partie des opposants. . . . . .

États-Unis, t. 9, n° 46; duplicata.

Ainsi, Laurens se rabattait sur la solution que le ministre de France avait le moins désapprouvée. Il était donc venu plutôt cou-

vrir la retraite de ses nouveaux amis que défendre leurs visées. A leur 1779.
exemple, il est vrai, il avait abrité ces visées sous l'affectation d'une grande déférence pour le roi, dont « la droiture et la justice, disait-il comme eux, ne permettaient pas de lui faire l'injure de soupçonner qu'il puisse se refuser à des conditions essentielles, implicitement mais évidemment contenues dans le traité d'alliance[1] ». La réalité, c'est que les efforts mieux combinés de nos partisans, l'adhésion maintenant positive, ouverte du président du Congrès dans leur sens, les réponses fières de Gérard, désagrégeaient les adversaires. Le 19 juillet, celui-ci pensait encore que leur insistance, des lettres d'Arthur Lee récemment reçues, l'annonce de l'arrivée de John Adams sous quelques jours, allaient retarder le vote; pendant ce temps, la solution sur laquelle Laurens avait paru consulter le plénipotentiaire, de ne faire un *ultimatum* de la reconnaissance du droit aux pêcheries par l'Angleterre que dans un futur traité de commerce avec cette puissance, était proposée au Congrès, appuyée par ce porte-parole du « Junto » lui-même, et adoptée. On prierait le roi d'obtenir cette faveur pour les États-Unis, et même, si l'on pouvait, de la leur garantir contre les violences auxquelles l'Angleterre voudrait ultérieurement se porter; mais ce ne serait plus une obligation qu'on prétendrait avoir le droit d'imposer à la France. Sur la question des limites et sur celle du Mississipi, on conféra encore. Radicales d'abord au sujet de la première, les intentions furent, provisoirement il est vrai, on le verra bientôt, ramenées par le plénipotentiaire à un peu plus de mesure. Quant à la seconde, on ne parla plus de revenir sur les données alors acquises. Dans leurs journaux comme dans les débats, les opposants avaient changé d'allure, tâché d'établir pour le public qu'ils recherchaient précédemment ce qu'il n'était pas possible d'avoir. Gérard va jusqu'à écrire que « les députés de l'Est demandaient le vote pour la forme seulement, afin de convaincre leurs constituants qu'ils n'avaient pas

[1] Rapport du 18 juillet. (*États-Unis*, t. 9, n° 40.)

1779. pu avoir mieux, sauf à faire de nouvelles tentatives auprès de leurs États pour être soutenus ultérieurement dans le maintien de la pêche[1] ». Il envoyait en preuve la *Gazette de Philadelphie* du 21 juillet, où il était pour ainsi dire avoué que la garantie demandée au roi ne résultait réellement pas du traité d'alliance, et où l'on se montrait réduit à une sortie contre Gérard, et « contre les membres du Congrès qui le considéraient plutôt comme s'il était ministre de l'Amérique que ministre d'une puissance étrangère[2] ». Une Résolution finale acceptable

[1] Rapport du 20 juillet, addition datée du 23 de ce mois (*États-Unis*, t. 9, n° 46) : « On a fait « hier dans le Congrès la motion de ne point « demander dans le traité de paix futur la reconnoissance de l'Angleterre au droit de pêcheries, « mais de faire un *ultimatum* dans le traité de « paix de la stipulation qu'elle ne troubleroit pas « les pêcheurs américains en haute mer à des distances fixes des côtes Angloises. Les quatre « États de l'Est se sont déclarés pour ce système ainsi que ceux de Newyork, Newjersey, « Delaware, et Caroline méridionale; M. Laurens particulièrement a appuyé la motion. « Maryland, Virginie et la Caroline septentrionale ont voté contre cette résolution, par le « motif qu'ils ne peuvent pas engager leurs « États à se priver d'un commerce qui leur sera « avantageux par la seule considération d'un « intérêt privé et modique de quelques-uns de « leurs co-États. Il a été question de démarches « à faire auprès du Roi sur cette matière. L'opposition n'a plus parlé de prononcer en dictateur sur les obligations de S. M^té^. Il n'a été « question que de représentations et de sollicitations amiables pour obtenir le concours et, « s'il se peut, la garantie de S. M^té^ contre les « violences que l'Ang^re^ pourroit, par esprit de « vengeance, exercer contre les Américains à « l'occasion de la pêche. On doit incessamment « fixer ce point par une résolution définitive.

« Les députés de l'Est désirent d'ailleurs « qu'on aille aux suffrages pour la forme seulement sur leur proposition, afin de convaincre leurs constituants qu'il n'a pas été « en leur pouvoir d'obtenir de meilleure condition. Ils feront aussi une nouvelle tentative « pour engager leurs co-États à s'associer avec « eux pour le maintien éventuel du droit de « pêcherie. »

[2] Rapport du 23 juillet : « . . . . . Les dernières délibérations se sont passées d'une « manière très décente pour nous. Le changement du langage des opposants a été aussi « sensible dans les débats qu'il l'est dans un « écrit qu'ils ont fait insérer dans la *Gazette* « *de Philadelphie* du 21 de ce mois. Si vous « voulez bien, Mgr, vous faire rendre compte « des passages que j'y ai marqués, je crois que « vous observerez qu'ils ont cherché à dire avec « ménagement ce qu'ils ont cru nécessaire de « répandre dans le public, et qu'ils avouent « enfin que la garantie réclamée n'est pas dans « le traité; ils font une sortie contre quelques « membres du Congrès qui, disent-ils, traitent « avec moi plutôt comme si j'étois ministre « de l'Amérique que comme avec le ministre « d'une puissance étrangère. Quelques personnes qui cherchent à m'irriter auroient « voulu que je me plaignisse de ce trait; mais « j'ai répondu qu'on me faisoit honneur en « prouvant que j'ai acquis une aussi grande « confiance, et que je pensois par la même

ne devait donc guère tarder à se produire. Elle intervint le 24 juillet, 1779.
et ce sont bien les efforts du ministre de France qui l'avaient emportée. Les États de l'Est la votèrent, naturellement; Gérard explique peu après qu'ils auraient échoué sans cela[1]. Et si des États du Sud y furent opposés sur un point, ce point nous était indifférent. Rendons ici la parole au plénipotentiaire :

A Philadelphie le 20 juillet 1779.

. . . . . .

Du 25.

Le Congrès dans une très longue séance a fait hier des progrès considérables dans notre grande affaire. 1° On a décidé définitivement qu'on ne feroit nulle mention des pêcheries dans le traité de paix. 2° Que la stipulation de ne pas troubler les pêcheurs Américains seroit une condition *sine qua non* de tout traité de commerce avec l'Angleterre. On a adopté le principe que le traité de paix étoit une affaire d'humanité et de nécessité pour rendre le repos aux peuples et assurer leur indépendance et qu'un traité de commerce n'avoit pour objet que des convenances mutuelles. On a rangé les pêcheries dans cette dernière classe. 3° On restreint formellement la prétention de la pêche, qui étoit indéfinie dans les propositions de la faction, aux bancs de Terre Neuve et autres bancs pêcheurs de l'Amérique et à la distance de trois lieues des côtes que l'Angleterre conserveroit par la paix. On est demeuré d'accord sans former néanmoins une résolution que si la France désiroit que cette distance fût plus grande, on s'y prêteroit. 4° Qu'on demanderoit à cette puissance l'extension explicite de la garantie des pêcheries qu'on regarde comme implicite dans le traité; mais on a témoigné qu'on se contenteroit d'une

« raison que les délégués qu'on pouvoit avoir « en vue en seroient affectés dans le même sens; « c'est en effet ce que plusieurs d'entr'eux « m'ont témoigné. Cette pièce vous sera, Mgr, « un nouveau témoignage que par la liberté « indéfinie de la presse les secrets politiques « sont en danger d'être compromis par l'indis- « crétion ou la méchanceté d'un seul membre « ou de ses confidents. » (*États-Unis*, t. 9, n° 46.)

[1] C'est dans son rapport du 5 septembre 1779 (*Ibid.*, n° 7), et à propos des conditions qui concernaient l'Espagne : « La faction an- « gloise est engagée par l'accession de l'État « de New-York qui lui assure la pluralité; « mais elle a été obligée, pour opérer sa « coalition, d'adopter le système mitigé que « vous avez vu remplacer celui dont les pre- « miers fondements avoient été jetés par les « résolutions du 16 juin. »

1779. garantie quelconque qui procureroit à l'Amérique une sécurité qu'elle désire. 5° On a proposé de renoncer à l'ultimatum du traité de commerce, dans le cas où la France accorderoit cette garantie; mais la motion a été rejettée; cependant la façon de penser générale a paru être que la France seroit libre d'accorder ou refuser cette même garantie. 6° On a proposé de révoquer les deux résolutions concernant le droit essentiel de l'Amérique aux pêcheries et le droit que le traité d'alliance donne d'en exiger la garantie explicite de la France; mais les États de l'Est ont obtenu qu'on regarderoit les résolutions subséquentes comme des modifications suffisantes. 7° On a résolu que l'on feroit la paix moyennant la reconnoissance formelle ou tacite de l'indépendance dans l'étendue des limites appartenant aux 13 États, et qu'on se contenteroit de la simple stipulation que l'Angleterre ne troubleroit pas les habitans dans l'étendue de ces mêmes limites. 8° Qu'on fixeroit incessamment les propositions à faire à l'Espagne conformément aux résolutions prises précédemment. 9° Quelques membres ont remarqué qu'on mettoit au pouvoir de la France d'empêcher à jamais la confection d'aucun traité de commerce entre l'Amérique et l'Angleterre. Cette réflexion a été rejetée sans aller aux voix.

États-Unis, t. 9, n° 46.

Les partisans de la paix, les nôtres conséquemment, tenaient ces votes pour définitifs. Bien qu'ils fussent satisfaisants, à tout prendre, Gérard tenait à les justifier encore et à en démontrer une fois de plus les avantages à son gouvernement[1]. Définitifs, ils l'étaient en ce qui intéressait la France; dans une séance suivante, un de nos partisans

[1] « Je desire infiniment que Sa M^té soit satisfaite de ces résultats et qu'elle approuve « les moyens dont j'ai fait usage pour y parvenir. Il me semble que les points principaux « sont conformes aux vues du Roi, que sa dignité et le système de l'alliance sont préservés « de toute atteinte; que le Roi conserve la liberté qui lui appartient relativement à toutes « les exceptions qui sont hors de la ligne tracée « par l'alliance, et que la négociation de la paix « et la médiation se trouvent débarrassées de « tout objet accessoire. » — Gérard craignait aussi de voir son gouvernement mécontent de ce que rien ne concernait la trêve à longue durée que le dernier courrier lui recommandait; mais les membres qui s'étaient ralliés à la trêve n'avaient pas osé faire une proposition à son sujet; le cours des choses, pensait-il, devait tout naturellement y conduire, et il ne perdrait pas les occasions d'en rappeler l'idée.

échoua à tenter de faire rapporter au moins les termes de la décision 1779.
sur les pêcheries[1], et en retour le parti contraire, qui imagina alors de porter la question au comité populaire de Philadelphie pour raviver le débat, ne réussit pas même là à faire approuver la proposition de lier forcément les pêcheries au traité de paix à intervenir[2]. Non moins infructueusement il essaya, une douzaine de jours plus tard, d'amener le Congrès à recommencer à leur sujet la discussion et le scrutin[3]. Les relations des États entre eux, toutefois, souffrirent des ressauts inévitables qu'eut l'impulsion donnée ainsi de nouveau par ce parti. La désunion qui régnait fut mise en lumière et il en fut répandu d'autres germes. La Résolution tendant à obliger tous les États à soutenir la guerre pour les pêcheries si l'Angleterre venait à y porter atteinte après la paix ayant notamment été proposée, la discussion la plus acerbe se rouvrit; le projet passa par six voix d'États contre les quatre de Virginie, de Maryland, des deux Carolines, et de la part de ceux-ci s'ensuivirent des protestations violentes, qui ne nous touchaient pas, mais retentissaient sur la situation intérieure. Elles préparaient le groupement, contre le Sud, des États du Centre avec ceux de l'Est. Les champions de ces derniers sentant insuffisamment assurée l'adhésion que leur avait apportée l'État de New-York, se livrèrent au dénigrement contre Jay et trois de ses collègues de la députation, afin d'écarter ultérieurement leurs personnes[4]. Gérard, amené par suite à

[1] Rapport de Gérard, du 31 juillet (*États-Unis*, t. 9, n° 65), rapport dont les détails très intéressants mais trop multipliés nous font regretter de ne pouvoir l'introduire, et d'autres avec lui, dans les annexes qui suivent.

[2] Rapport du 1er août (*Ibid.*, n° 69) : « Dans « une longue séance que la faction a faite hier « au Rhode Island, la motion que j'ai eu l'hon- « neur de vous annoncer de comprendre l'af- « faire des pêcheries dans le traité de paix a eu « lieu », écrit Gérard en commençant ce rapport. On discuta là, ensuite, sur la nécessité de spécifier aussi dans le traité des garanties pour l'indépendance et pour l'évacuation du territoire, sur l'opportunité de consentir à une trêve; et ce furent des « délégués », c'est-à-dire des membres du Congrès, qui parlèrent, sans du reste obtenir un vote contraire.

[3] Rapport du 14 août. (*Ibid.*, n° 100.)

[4] Rapports du 31 juillet et du 1er août. (*Ibid.*, nos 65 et 69.) Le plénipotentiaire a été étonné de voir l'État de New-York voter avec ceux de l'Est pour les pêcheries. Il s'enquiert des motifs auxquels obéit cet État et

1779. rechercher ce qu'il fallait augurer de ces dispositions des adversaires, dévoile un peu plus leurs sentiments et leurs visées, pense qu'ils s'efforceront de rendre les conditions le moins acceptables possible pour les Anglais, afin de prolonger un état troublé qui conduit à leurs fins. Aussi en revient-il à souhaiter que le roi présente aux États-Unis la paix toute faite; leurs calculs seraient ainsi déjoués, et ces calculs comportaient de détruire d'abord la confiance du peuple dans l'alliance, de détruire surtout ce sentiment dans l'armée, où il avait son foyer, et, pour cela, de saper la grande influence morale de Washington. Cette influence, en effet, qui donnait en partie à ce sentiment sa force, qui avait déterminé malgré eux le Congrès, l'année précédente, à écarter les négociations des commissaires anglais, et qu'ils redoutaient d'ailleurs par doctrine politique [1], les adversaires s'employaient à l'atteindre dans le public par des propos, dans le Congrès par des plaintes sur l'inertie du général en chef. Ils obligeaient ce dernier à se justifier auprès de l'assemblée de ce qu'il se refusait à jouer en ce moment le sort des États-Unis dans une bataille perdue d'avance, et ils ne craignaient pas d'émettre l'étrange avis d'arrêter tout envoi de vivres à son armée tant que le prix des denrées ne serait pas redevenu normal. Ils obtinrent bientôt de faire mettre aux voix, même de faire décider un

trouve que ce n'est pas qu'il partage les mêmes idées ou les mêmes vues que l'Est, mais d'une part il a voulu se ménager les voix de l'Est pour des questions qui lui sont personnelles et, de l'autre, ses députés sont d'avis de retarder la paix afin de laisser les ravages exercés par l'Angleterre produire contre cette puissance une inimitié capable d'établir un fossé profond entre les États-Unis et elle : « ils « regardent la conduite barbare des Anglais « comme nécessaire pour accroître et consolider « la haine des peuples américains contre la mé- « tropole ». Quant à la Pensylvanie, elle a voté de la même manière sous l'empire du mouvement ultradémocratique qui y règne. — Le Congrès n'avait-il pas au Rhode-Island de Philadelphie ce qu'eut chez nous la Convention aux Jacobins et à la Commune ? Ce détail de leur histoire pourrait offrir un champ intéressant de découvertes, d'observations comparatives et de synthèse politique aux érudits américains. La correspondance de Gérard dans les mois d'août et de septembre sera pour eux, sur ce sujet, un point de départ indispensable, par le fait des indications multipliées qu'elle renferme.

[1] Voir là-dessus le rapport de Gérard, du 18 juillet, transcrit en partie à l'annexe III ci-après : « Un de leurs désirs les plus chers est d'abolir l'armée... »

moment cette insanité (Gérard dit « extravagance ») dans le comité populaire de Philadelphie[1]. Les Adams ont eu leur rôle, à la fin, dans le gouvernement des États-Unis; pour l'Amérique et pour nous ces détails de leurs commencements sont curieux à recueillir. « Le seul moyen », écrivait Gérard le 31 juillet : 1779.

. . . . . Le seul moyen de sauver l'Amérique de son propre délire et malgré elle seroit que le Roi profitât de ces délais pour conclure une paix analogue au sistème de l'alliance. En effet, Mgr, les mines que la faction se propose de faire jouer ne paroissent pas prètes. Il faut détruire auparavant la confiance que le peuple marque dans l'alliance, et qui paroit générale, à l'exception néanmoins de la Pensylvanie où les troubles actuels ont égaré beaucoup d'esprits. Les dispositions générales sont toujours favorables à la paix. C'est la persuasion générale, même des chefs de la faction. Je tiens, Mgr, par un canal assuré que je ne crois pas prudent d'indiquer, que leur plus grand embarras est l'attachement universel que l'armée marque hautement pour l'alliance, même les officiers de l'Est, à l'exemple de leur chef. Les opposants se rapellent que sa fermeté et celle qu'il a inspirée à Mr Laurens, qui a été président du Congrès, ont seules prévenu la négociation qu'ils étoient résolus d'entamer avec les commissaires anglois sur leurs dernières propositions, et ils viennent de recommencer sourdement leurs cabales contre lui. Un membre de l'assemblée de Massachusets a affirmé en plein Sénat qu'un des aides de camp de ce vertueux citoyen avoit dit qu'il étoit temps enfin qu'il se déclarât, et qu'il chassât le Congrès. Ce propos supposé fournit matière à toutes sortes de commentaires et servira probablement de texte à leurs insinuations clandestines. D'ailleurs ils ne s'endorment point ici. Depuis que les Anglois sont établis à Kings-Ferry, ils ont insisté pour qu'on ordonnât au général Wasington le sort d'une bataille; on lui en a écrit à différentes reprises, mais ce général y a résisté, et vient d'écrire au Congrès une longue lettre raisonnée pour prouver l'imprudence et les dangers d'une pareille résolution. Il représente que le sort de l'Amérique peut dépendre d'un seul échec, et qu'il est impossible d'hazarder une action décisive avec une armée qui ne passe pas

[1] Rapport de Gérard, du 5 septembre. (*États-Unis*, t. 10, n° 7.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. huit mille hommes, ni disciplinés ni pourvus, ayant une grande étendue de pays à garder contre une armée aguerrie, pourvue de tout en abondance et à laquelle ses vaisseaux offrent une retraite assurée. Les Américains ont manqué des outils nécessaires pour détruire les ouvrages de Stony-Point; ils n'ont pu que bruler les fascines et les abatis, et le général Clinton est occupé à refortifier ce poste qui n'est pas défendu du coté de la rivière. On élève d'ailleurs des clameurs contre le général Wasington en lui imputant les ravages que les Anglois ont commis et paroissent se disposer à continuer dans la Nouvelle-Angleterre, et on insiste pour qu'on pourvoye à la sûreté de cet État. Une pareille disposition ouvriroit au général anglois les États en deçà de la rivière qui ne sont pas autant en état de se défendre que ceux de l'Est et les Anglois se porteroient quand ils voudroient à Philadelphie. Cette conduite est d'autant plus remarquable que ce sont ces mêmes chefs qui par leur intelligence avec le président de Pensylvanie ont forcé l'envoi ridicule d'une armée de quatre mille hommes contre les sauvages et causé par là l'affoiblissement de la grande armée. Un de leurs gens a proposé au comité de Philadelphie d'arrêter tout envoy de subsistance à cette armée jusqu'à ce que le prix des denrées fût revenu à son niveau. Cette proposition hostile et extravagante a néammoins été rejetée; elle n'en caractérise pas moins l'esprit de cette faction. Les résultats de cette position, Mgr, n'échapperont pas à vos lumières et vous n'aurez besoin d'aucune réflexion ultérieure de ma part. Ils me paroissent tels que je craindrois de compromettre le nom et la générosité du Roi en faisant usage des dispositions où Sa Majesté est de conclure, et même avant la paix, un nouveau traité pour assurer dans les termes les plus étendus la sécurité des États-Unis contre les invasions ultérieures de l'Angleterre. La faction saisiroit avec avidité toute ouverture à cet égard pour la tourner au profit de son système, pour la représenter comme une preuve du besoin que la France a de leur alliance et pour proposer de se prévaloir de cette circonstance pour faire résoudre d'insérer la clause de la garantie des pêcheries dans ce traité.

États-Unis, t. 9, n° 65.

Malgré l'apparence de parti définitif qu'avait eu le vote du Congrès, les dispositions restaient si flottantes que Gérard représentait « les délégués les plus affermis dans leur façon de penser » comme saisis de

crainte devant les menées de la faction qu'ils combattaient et devant le faible empire qu'exerçait maintenant l'assemblée. Les oppositions d'État à État s'étaient creusées dans son sein, et les comités populaires, de plus en plus envahissants, diminuaient journellement sa force morale. Les délégués que le sens politique dirigeait étaient pressés de rentrer dans leurs États « pour aller les instruire, écrivait le plénipotentiaire, et les préparer contre toutes les manœuvres de la faction ». Au fond des provinces, en effet, le sentiment public conservait dans leur énergie première les impressions inspirées par le but et les avantages dès l'abord attachés à l'alliance. Elle fut là l'objet des acquiescements les plus sincères[1], tandis qu'au Congrès le plénipotentiaire ne voyait « malheureusement pas de moyen d'arrêter le torrent, et de travailler au rétablissement de l'union ». « Les vues, ajoutait-il, les passions, les intérêts des deux partis sont inconciliables, et il a été impossible d'établir jusqu'ici parmi les bien intentionnés la même union et le même ensemble qui règnent dans le parti opposé. » 1779.

Le 5 août, cependant, une commission chargée de réunir les propositions successivement adoptées sur les conditions de la paix, et de dresser en conséquence les instructions qui seraient données au négociateur, fut enfin formée[2]. La confusion était si grande et les idées si troubles que cette commission, composée pourtant à la satisfaction de Gérard, hésita sur l'esprit dans lequel elle devait statuer. Elle consulta le Congrès trois jours après. Celui-ci décida, heureusement, que « le projet de pacification devait être conforme au système du traité « d'alliance[3] ». Le plénipotentiaire annonce le 8 août cette terminaison de la lutte. Heureux de sentir enlevé dès lors le fardeau qui pesait sur

[1] Gérard, à la fin de son rapport du 14 août, expose la grande action exercée en ce moment sur les États du Sud par l'alliance du roi. On trouvera cette partie à l'annexe III ci-après. Il en parle aussi dans plusieurs autres rapports.

[2] Rapport du 1er août, *post-scriptum* du 5. (*États-Unis*, t. 9, n° 69.)

[3] Rapport du 8 août : « Le comité embar- « rassé de la diversité des résultats a proposé ses « doutes et a demandé une base fixe pour la ré- « daction des instructions. On a déterminé en « conséquence que le projet de la pacification « devoit être conforme au sistème du traité « d'alliance. » (*Ibid.*, n° 82.)

1779. lui, il disait que si ses détails avaient pu paraître « fastidieux », ils étaient du moins « instructifs ». Ils le sont encore aujourd'hui, et de plus d'une manière, car il avait « copié d'après nature le tableau mouvant passé devant ses yeux ». Il écrivait que les meilleurs esprits avaient souvent partagé plus fortement que lui les alternatives d'espérance, de confiance et de crainte que l'on y aurait remarquées; on peut certainement l'en croire. Bien qu'« encore étourdi du tourbillon d'où il sort », disait-il, il se hasardait à donner « les réflexions qui étaient pour lui le résultat de ce long combat[1] »; mais elles étaient maintenant sans portée, parce qu'elles dérivaient des propensions antérieures de Versailles, inopportunes à cette heure, à conclure avec les États-Unis un nouveau traité plus explicite. Elles se résumaient en ceci : « Dans la disposition générale des choses, la ga-« rantie du roi pour les pêcheries terminerait les discussions actuelles, « et le suffrage des peuples et des États renverserait tout l'édifice que « le parti anglais commence à élever. »

Ce « parti anglais », qu'il eût eu ou non la conception antérieure du chemin par lui parcouru, l'intention réfléchie de frayer ce chemin et de le suivre (il ne semble pas qu'on puisse lui attribuer ce mérite), ce parti anglais avait donc fait surgir, finalement, des intérêts et une opinion correspondante. Dans les démocraties sans règles, le mouvement qu'on imprime, exploité avec les ressources de l'ambition ou par la ruse politique, crée ou change aisément la pensée publique. Le 14 août, jour où les « antigallicans » virent repousser leur motion de remettre encore une fois en discussion l'affaire des pêcheries, la commission des instructions pour la paix était prête à présenter son travail. Elle l'avait communiqué à Gérard et il en trouvait la rédaction satisfaisante « au delà de ce qu'il était permis d'espérer ». Ce qui regardait particulièrement l'Espagne n'y était qu'ébauché; on le laissait en suspens. Quant aux autres parties, le Congrès, on le verra, les avait « ap-

[1] Autre rapport du 8 août. (*États-Unis*, t. 9, n° 83.)

prouvées unanimement ». Gérard se félicitait de laisser à son successeur « cette besogne achevée »[1], et celui-ci aurait tout lieu de s'en réjouir avec lui, quoique « achevée » fût trop dire. Ce successeur était débarqué à Boston depuis le 3 août, et la supposition de sa prochaine arrivée courait à Philadelphie. Le bruit du concert définitivement établi entre l'Espagne et la France y circula en même temps, produisant sur les esprits un effet considérable : dans le parti de Samuel Adams, l'effet d'une occasion pour faire annuler tout ce qui était conclu, puisque la paix en avait été l'objet et qu'à présent il s'agissait de la guerre; Gérard eut encore à écarter les dangers de ce raisonnement; mais dans le public l'effet d'« une joie générale[2] ». On apprenait en outre, au même moment, les combats heureux livrés par le comte d'Estaing aux forces anglaises dans les Antilles, la prise de Saint-Vincent au milieu de juin, celle de la Grenade le 5 juillet. L'alliance reprit alors une popularité qui domina avec éclat. « Ses ennemis sont obligés de se cacher avec grand soin », écrit Gérard le 19 août. La connaissance de la déclaration de l'Espagne augmenta encore cette « joie générale[3] ». 1779.

Gérard pensait voir La Luzerne arriver tout de suite. Il se croyait près de partir et se hâtait de remplir Versailles des renseignements qu'il jugeait utile d'accumuler. La Luzerne, toutefois, se renseignait à Boston sur l'état des choses, sur l'esprit du pays, et passait par le camp de Washington. Avant qu'il parvînt à Philadelphie, le débat s'engagea au Congrès sur les conditions dans lesquelles les États-Unis devaient se lier avec le gouvernement de Madrid. On demanda par suite à Gérard de suivre jusqu'à la fin la discussion comportée par cet autre objet essentiel. Dans une série de rapports, du 5 au

[1] Rapport du 14 août. (*États-Unis*, t. 9, n° 100.)

[2] *Ibid.* — Washington, écrivant à La Fayette le 30 septembre, lui disait : « La déclaration « de l'Espagne en faveur de la France a répandu « une joie universelle parmi tous les Wighs « tandis que le pauvre tory se flétrit comme « une fleur qui se fane au coucher du soleil. » (Sparks, t. VI, p. 360.)

[3] *Ibid.*, n° 110.

1779. 27 septembre, le nouveau débat lui fournit des indications qui jettent encore plus de lumière sur les dispositions contre lesquelles il faudrait continuer de lutter. Obligés de ne plus s'attaquer directement à la politique de la France, ceux qui avaient pris pour rôle de la combattre conservaient la ressource de la saper indirectement; ils usaient de cette ressource sans se lasser. Ils s'efforçaient de rabattre l'entrain public, trouvant « superflu et déplacé » qu'on revînt sans cesse sur ce sujet [1], allant dans leurs raisonnements jusqu'à se servir de la crainte de trop affaiblir l'Angleterre, de l'appréhension que « le roi ne voulût conquérir et garder l'Irlande [2] », mais surtout se portant les adversaires de l'Espagne sur les points qu'il fallait régler en ce qui la touchait, ou que l'on traiterait avec elle. Au commencement de son rapport du 5 septembre, Gérard faisait ce tableau séduisant :

. . . . . En attendant, Monseigneur, je crois devoir vous rendre un dernier compte de l'état où sont les affaires de ce continent au moment actuel. J'ai déjà eu l'honneur de vous mander qu'il s'étoit élevé une acclamation générale en faveur de l'alliance des États-Unis avec le Roi. Le succès de ses armées dans les Iles l'a rendue beaucoup plus forte et plus articulée; on regarde l'attachement à l'alliance comme la pierre de touche du Wighisme. Les gens les plus suspects, entrainés par le torrent, tâchent de se rendre populaires en enchérissant sur les autres; un soupçon les perdroit dans ce moment-ci. L'alliance est en quelque sorte le cri de ralliement qui réunit les factions qui divisent l'État de Pensylvanie. Dans le Congrès on ne se permet plus les sarcasmes, les insinuations dangereuses, les défiances sur nos vues et les marques de confiance dans les dispositions de l'Angleterre à recevoir les Américains à bras ouverts. Tous les députés se portent comme à l'envi à faire tout ce qui peut être agréable au Roi. Les chefs de la faction se distinguent par leur empressement. M. Lee en Virginie agit d'après les mêmes principes; mais les lettres d'Arthur son frère n'y sont pas analogues. J'ai lû une lettre de M. Harrison, orateur de l'assemblée de Virginie, qui porte que le gouvernement a plusieurs de ces lettres qui ne sont rien moins que favorables au système de l'alliance, et

[1] Rapport du 5 septembre, t. 10, n° 7. — [2] Même rapport de Gérard.

il attribue cette discordance à l'impossibilité où M. Richard Henri s'est trouvé d'avertir son frère assez promptement du changement de scène. 1779.

Mais relatant ensuite les premières paroles échangées à propos de l'Espagne, Gérard était amené à dire que « les dispositions respectives semblaient s'aliéner de plus en plus », au Congrès, tandis que le public avait « témoigné sa façon de penser par des *hourras* et des feux de joie ». On n'était cependant là qu'au début d'une autre campagne de nos adversaires. Dans leur « empressement » apparent, ils n'avaient eu pour mobile que d'être à même de parler avec plus d'autorité et de paraître conduire la majorité. Parce qu'ils avaient voté avec elle pour éviter de perdre leur crédit, ils se donnaient l'air d'être ses chefs. Le plénipotentiaire avait annoncé son départ; ce sont eux qui le firent prier par le Congrès de « retarder jusqu'à ce que l'assemblée eût achevé l'œuvre commencée avec lui, afin qu'il eût le mérite d'en être le messager en France ». Décision prise unanimement, d'ailleurs; avec sa droiture native, Gérard l'attribua tout d'abord à un retour vrai des bons sentiments[1]; mais, dans les séances qui suivirent, il lui fut visible que ces adversaires étaient loin de renoncer à leur inimitié. Ils s'étaient efforcés de couvrir Arthur Lee, pour que la situation de ses frères, très menacée en Virginie, restât le moins possible atteinte[2]; ils avaient fait décider dans cette vue que Deane était dégagé de toute explication, qu'il présenterait simplement des comptes en règle, et qu'en raison

[1] Rapport du 8 septembre : « J'avois annoncé « mon départ prochain au Congrès; un membre « de l'Est a proposé de me retenir et de ter- « miner sans délai le travail actuel, afin de me « procurer le mérite d'en être le porteur. Cette « idée a passé à l'unanimité et je ne puis être « trop sensible personnellement aux choses hon- « nêtes dont elle a été accompagnée. Quoique « je rapporte le tout aux dispositions actuelles « des esprits pour le Roi et pour l'alliance, je « vous prie néanmoins d'être persuadé que j'au- « rois contribué avec plaisir à laisser à Mr de la « Luzerne le mérite de terminer cette grande « besogne, mais les retards de son arrivée n'en « donnent pas les moyens. » (*États-Unis*, t. 10, n° 9; duplicata.)

[2] Gérard mandait dans son rapport du 20 juillet qu'on s'apprêtait là « à soumettre à l'examen le plus sérieux la conduite des quatre frères, et que la doctrine concernant l'interprétation de l'alliance fournirait un des chefs capitaux d'accusation ».

1779. de ses services 500 livres lui seraient payées annuellement. « Sa justi-« fication, écrivait Gérard le 8 août, eût été liée à celle de M. Lee » : on s'empressait donc d'éteindre le différend sous cette solution, qui n'était qu'une sorte d'ostracisme gagé, pour le citoyen patriote à qui les États-Unis devaient en partie notre appui[1]. Afin de nous atteindre à travers l'Espagne, les amis de Samuel Adams employèrent deux semaines à empêcher de rien conclure relativement à cette puissance. Tantôt, dans l'espoir de la séparer de nous ou de paralyser son alliance, ils arguaient de son accession à la politique de la France pour faire juger inutile de s'engager avec elle; tantôt ils prenaient texte de l'union accomplie pour exiger de l'une et de l'autre qu'ensemble elles assurassent aux États-Unis le Canada et la Nouvelle-Écosse avec les pêcheries[2]. Cependant, les raisonnements de Gérard provoquèrent l'appui et des contre-projets de la part des intéressés directs, qui étaient les députés du Sud, et ces raisonnements l'emportèrent enfin devant l'assemblée. Elle s'arrêta le 25 septembre à la résolution d'offrir les Florides à l'Espagne, même l'assistance des États-Unis pour conquérir ces provinces, sous la condition que cette puissance accorderait la libre navigation du Mississipi et un port à son embouchure; mais la libre navigation serait un *ultimatum*.

Ce nouveau débat, quoique plus court, n'avait été, de la part du parti de l'Est, ni moins animé et obstiné que l'autre ni moins fertile en habiletés. Comme précédemment, l'intérêt de ce parti se trouvait surtout à tenir en ses mains par Arthur Lee ou par John Adams, par

[1] « Le Congrès vient de déclarer que Mr Deane « est libre de disposer de sa personne, mandait « Gérard le 8 août, à condition qu'il mettrait « ses comptes en règle. Toutes les grandes ac-« cusations ont été abandonnées parce que sa « justification eut été liée avec celle de Mr Lee « qu'on absout, sans doute par une suite de la « même politique. On a accordé à Mr Deane « pour toute récompense de ses services cinq « cents livres sterling par an et on a évité avec « le plus grand soin de donner le moindre « éloge à sa conduite politique. C'est l'ostracisme « le plus dur et le plus réfléchi. On ne pense « pas à répondre aux lettres que vous avez « écrites en sa faveur. » (*États-Unis*, t. 9, n° 84.)

[2] Les rapports de Gérard, des 10, 17, 25 septembre sont très explicites à cet égard. (*Ibid.*, t. 10, nos 13 et 37.)

tous les deux s'il le pouvait, la clef des négociations en Europe; il fit inutilement de violents efforts en faveur d'Arthur Lee. Un moment le Congrès fut près d'ajouter simplement la mission nouvelle à celle que remplissaient John Adams et Franklin. Mais quand on en vint à voter, le scrutin s'établit entre John Adams, naturellement poussé par la faction de Samuel, et Jay, soutenu par le Sud et désiré par les deux représentants de la France, réunis maintenant à Philadelphie. En faveur de John Adams, on s'était appuyé, comme sur une désignation de Versailles, de lettres courtoises qu'en partant de France il avait reçues de M. de Vergennes. Il y eut quatre voix seulement au nom de Jay, cinq au nom d'Adams, et il fallait sept suffrages. C'était un samedi. Sacrifiant la rigidité presbytérienne, l'Est lui-même fit décider d'être en séance le lendemain dimanche. Tous les cultes, même les laïques, ont avec leur ciel des accommodements. Dans la nuit il assura l'élection de son auxiliaire en obtenant qu'on nommerait également un plénipotentiaire en Espagne, ce qui écartait l'idée qu'Arthur Lee fût en fait le titulaire de ce poste, comme lui et ses patrons le prétendaient. Adams l'emporta pour la mission de Versailles, c'est-à-dire pour négocier éventuellement la paix, et Jay pour celle de Madrid. Arthur Lee n'avait eu qu'une voix. Il y aura lieu, ultérieurement, de revenir sur ces votes du Congrès touchant les liens à contracter avec la cour de Madrid. Comme les précédents, au reste, ils n'avaient plus d'intérêt; il y avait sept mois qu'il aurait fallu les émettre. 1779.

Le 3 septembre, le Congrès avait décidé de demander à Gérard de laisser faire son portrait avant son départ, afin que son image, placée dans la salle du conseil des États-Unis, rappelât « combien il avait contribué « avec constance, avec capacité et avec zèle, avant aussi bien que depuis « leur traité avec la France, à la consolidation des objets de l'alliance « et à la prospérité des deux nations[1] ». Ce portrait, dû au peintre Peale, est encore à la même place, comme un témoin, pour la génération

[1] « En Congrès, le 3 septembre 1779. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. actuelle, de l'assistance et des sentiments d'autrefois. L'assemblée avait décidé aussi que Franklin commanderait et qu'il lui présenterait pour elle une médaille commémorative. A ces témoignages s'ajoutait quelques jours après, au milieu des débats sur l'Espagne, une lettre remplie des attestations les plus flatteuses[1], et le président Jay envoyait le même jour au plénipotentiaire ces titres, accompagnés d'une missive au roi par laquelle on disait tout le prix que l'on avait trouvé aux rapports entretenus avec son représentant. Aussi bien que les amis de Gérard dans le Congrès, ceux qu'il avait le plus combattus s'étaient associés à ces manifestations de sympathie. Les « marchands et négociants de Philadelphie » lui apportaient, en même temps, une adresse pleine de sentiments pareils pour sa personne, pour la France et pour l'œuvre à laquelle ils l'avaient vu travailler[2]. Il avait pris congé de l'assemblée par un discours où ne se voyaient d'autres traces que celles d'une complète harmonie et d'une sincère estime entre les deux pays. Tout près alors de revenir, il cédait bien justement à la satisfaction d'informer son gouvernement de ces circonstances, dont il faisait d'ailleurs remonter entièrement le mérite au roi[3]. Lorsqu'on n'eut plus besoin de le retenir, le 25 septembre, à la fin d'un rapport qui complétait l'exposé de ses impressions après les dernières séances du Congrès, il annonçait, en confirmant les nominations de J. Adams

[1] A la date du 17 septembre.

[2] Les lettres qui relatent ces faits se trouvent en traduction ou en original dans le tome 10 des *États-Unis*, n°s 5, 10, 19 et 22. Le numéro 10 est une lettre de Gérard à M. de Vergennes (8 septembre) où il détaille ces circonstances au ministre.

[3] On lit dans cette lettre du 8 septembre : « J'espere, Monseigneur, que vous ne me croi- « rez pas susceptible de fatuité au point de « rapporter toutes ces démonstrations hono- « rables à un autre principe qu'à celui de mar- « quer au Roi leur attachement et leur recon- « noissance jusques dans l'instrument que Sa « Majesté a daigné employer. Si ses vues et ses « dispositions en faveur de l'Amérique étoient « moins sincères, moins nobles et moins géné- « reuses, je rougirois de paroître aux yeux d'une « puissance étrangère mériter toutes ces dis- « tinctions de sa part; mais une circonstance « qui me rassure autant qu'elle me flatte c'est « que toutes les motions qui me concernent ont « été proposées et secondées non par les délé- « gués auxquels on faisoit il y a peu de tems un « crime d'être mes amis, mais par ceux là même « qui ont essuyé les contradictions les plus vives « de ma part dans la discussion de plusieurs « affaires importantes. »

et de Jay auprès des cours de Versailles et de Madrid, qu'il terminait là sa mission ainsi que sa correspondance, et qu'il remettait définitivement la conduite des affaires à M. de la Luzerne. 1779.

Sans s'exagérer les conséquences de son ambassade, Gérard ne les envisageait pas défavorablement, et il avait certainement quelque droit à le faire. « Si tous les résultats ne sont pas satisfaisants, écrivait-il « à M. de Vergennes, ils remplissent le but essentiel de fixer éventuelle- « ment les conditions auxquelles les Américains consentent à faire la « paix; un plénipotentiaire est autorisé à la conclure et à la signer; « le Congrès fait à l'Espagne des ouvertures qui semblent propres à « devenir la base d'une conciliation : vos lumières, Monseigneur, votre « prudence et les circonstances pourvoiront au reste. » La nomination de Jay à Madrid lui donnait toute espérance en cette « conciliation » avec l'Espagne, convaincu vraiment qu'il était dans les désirs du Congrès comme des États-Unis d'obtenir l'amitié de Charles III. Il croyait tout gagné par l'éloignement des Lee, qu'il qualifiait sans ménagement. « Ces dispositions, mandait-il, ne peuvent que fructifier, attendu que la ligue d'un petit nombre d'hommes conjurés dans toutes les époques contre l'alliance se trouve discréditée et fort affaiblie par la résolution que le Congrès a prise d'éloigner des affaires les suppôts les plus audacieux, les plus intrigants et les plus dangereux de la faction. »

Le plénipotentiaire avait raison d'espérer qu'il ne verrait pas désapprouver à Versailles les moyens auxquels il avait eu recours, dans « l'importance et la difficulté de la conjoncture ». Il avait dû s'y plier, disait-il, étant dans l'impossibilité d'être guidé par les ordres de son gouvernement et « dans l'embarras de traiter avec des gens qui « n'avaient encore que des idées bien imparfaites de politique et de né- « gociation ». Disons que peu d'autres, dans sa situation, auraient aussi sagement agi que lui. Idées « imparfaites », oui, si on les mesure à la morale politique que l'esprit du XVIIIe siècle faisait régner en France, mais idées conformes à la morale du pays d'origine de la nouvelle nation. L'Angleterre, dans sa diplomatie et dans ses actes, n'avait

1779. guère admis, jamais, que l'intérêt comme loi supérieure, et comme vertu la ténacité dans l'intérêt, juste ou non. C'est cette morale-là qui inspirait les « gens » contre lesquels Gérard avait combattu. Elle était douée en eux de toute la vitalité qu'ont chez les hommes les instincts secondaires, comparativement à l'élévation des sentiments. Nous n'en étions pas quittes dans nos rapports avec nos alliés d'Amérique. Ce qui venait de se passer aurait pu être tenu pour le présage de ce qui s'effectuerait un jour.

ANNEXES DU CHAPITRE IV.

I

GÉRARD AU SEIN DU CONGRÈS EN COMITÉ ET AU COMITÉ DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

GÉRARD AU COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 14 juillet 1779.

[Voir le commencement de ce rapport, *supra*, p. 173.]

. . . . . .

Les choses se sont en effet passées ainsi. Le Congrès m'a invité à une conférence à laquelle je me suis rendu le lendemain. Dans l'intervalle on avoit ébranlé cinq ou six membres de l'oposition lesquels ignorant le secret du parti nous avoient paru susceptibles d'être ramenés. Je vous dois maintenant compte, Monseig^r, du plan que j'ai suivi dans cette occasion où il falloit concilier l'esprit et le secret des ordres avec les conjonctures imprévues, pressantes, critiques et délicates. La défiance de moi même caractériseroit peut être cette partie de ma relation si je la rédigeois maintenant ; mais je vous suplie de croire que je suis incapable de timidité lorsqu'il s'agit de la dignité du Roi et d'aussi grands intérets. Je dois néanmoins, Monseigneur, vous demander pardon de la manière libre dont j'ai exécuté vos ordres. J'ai taché de tirer parti de tout pour l'intérêt majeur du moment. Vous en jugerez sur les deux écrits ci-joints. Le n° 1 contient les communications que j'avois à faire au Congrès ; mes dépêches précédentes auront justifié d'avance l'utilité et la nécessité de cette marche sur laquelle d'ailleurs tout le plan concerté étoit fondé. La piece n° 2 contient la substance des discours et des observations dont j'ai accompagné chaque article de mes communications. J'avois fixé ainsi d'avance mon langage, mais je me suis étendu sur plusieurs points dans la conférence.

J'avois profité du peu d'espoir des délégués dans notre entretien pour préparer, ainsi que vous me l'aviez ordonné, Monseigneur, les esprits à accueillir favorablement l'ouverture que Mr Franklin doit faire concernant une trêve. J'avois

présumé qu'absorbés par de plus grands objets et par la crainte de ne pas faire la paix, leur attention ne se porteroit pas sur les scrupules que j'avois jusque là rencontrés. En effet ils sont convenus qu'il falloit donner cette facilité à l'Espagne et à la France; mais je leur ai déclaré que ne voulant faire aucune proposition dans l'état actuel des choses je me bornerois à des reflexions générales sur la nécessité d'adopter éventuellement une reconnoissance tacite de l'indépendance, lesquelles s'apliqueroient également à la conclusion d'une trêve et à la réjection de la reconnoissance explicite que l'on demandoit pour les pêcheries.

Mais afin d'approprier néanmoins plus positivement ces réflexions à une trêve à longues années, on s'arreta à l'expédient de me faire demander par le président du comité des affaires étrangeres comment je concevois qu'une reconnoissance tacite pourroit être opérée. Cette question me fut en effet posée, après que le président eut conféré un moment avec le comité. Je répondis que je le priois de déclarer si cette question étoit ministerielle ou seulement personnelle pour moi, protestant que je n'avois pas d'autres ordres de ma cour que de faire part au Congrès des faits et des réflexions générales qu'il prendroit lui-même en considération, s'il le jugeoit à propos. M'ayant témoigné que sa question étoit l'effet d'une confiance personnelle pour moi, je dis que je n'aurois pas la présomption d'avoir un avis à ce sujet, mais que je croyois qu'on pouvoit puiser des conseils dans l'histoire. Je rappelai celle de la république de Gênes et de la Suisse qui jouissent de leur indépendance uniquement sous la garantie du Roi et celle de la république de Hollande. J'observai que la position de cette dernière me paroissoit la plus analogue à celle de l'Amérique, et que le Congrès pourroit prendre le traité de 1609 pour modèle. Je m'étendis sur ce point, et je fis quelques remarques pour établir qu'une paix masquée sous le nom de trêve, moins révoltant qu'un traité perpétuel, étoit accompagnée de la même sécurité, et augmentoit les moyens de la perpétuer.

On parut satisfait de mes observations. Le président me fit une seconde question si je n'avois pas de notions que l'Angleterre dût envoyer de nouveaux commissaires en Amérique. Je répondis que je n'en avois aucune connoissance, mais que le silence de ma cour me faisoit présumer qu'il n'en étoit pas question. Je pense de même, reprit le président et c'est une nouvelle preuve que l'Angleterre veut la paix avec la France et par le canal de l'Espagne. Je demandai alors à l'assemblée si elle avoit d'autres éclaircissements à me demander. Le président me répondit que tout ce que je leur avois dit étoit si clair, et si satisfaisant, qu'il ne leur restoit qu'à m'en remercier.

On m'assure que mes discours ont fait la plus heureuse impression, Dieu veuille qu'elle ne soit pas ephémère comme celle de mes démarches précédentes! Nous le

saurons bientot si nos amis consentent à suivre mes conseils. Ils se tiennent assurés de plusieurs conversions importantes, qu'ils ont fait le jour même de mon audience; d'un autre côté plusieurs délégués amis étoient venus m'y solliciter d'en profiter pour tacher de ramener les honnêtes gens du Congrès et ils sont depuis venus me remercier de la manière dont j'ai rempli cette tâche. Le plan actuel relatif aux pêcheries est d'en faire uniquement un *ultimatum* lié avec le traité de commerce à conclure avec l'Angleterre, en évitant, s'il se peut, de demander au Roi autre chose que ses bontés; quant au projet de trêve à longues années, c'est aux circonstances que je dois attribuer le mérite de la méthode par laquelle je crois être parvenu à éviter les écueils que cette affaire me sembloit présenter.

Je presserai nos amis d'agiter cette matière et de la fixer avant qu'elle puisse être livrée à une discussion froide, afin que les esprits soient disposés à bien recevoir l'ouverture qui leur viendra par Mr le docteur Francklin; au surplus j'ai fait entendre que je partirois incessamment, parce que je sais que plusieurs délégués ont décidé qu'il ne falloit pas me laisser partir sans une décision satisfaisante. Je m'aplaudirois beaucoup, si je pouvois ainsi contribuer à fixer les irrésolutions et le sistème du Congrès.

Il m'a paru convenable de ménager ce que vous me faites l'honneur de me mander des dispositions de Sa Majesté à faire après le traité de trêve, et même auparavant une nouvelle convention dans les termes les plus étendus pour assûrer la sécurité des États-Unis. Je n'ai pas cru devoir prodiguer tant de preuves de son amitié dont l'esprit actuel du Congrès tend à faire un abus si dangereux. Je tacherai seulement de faire naitre la réflexion qu'un traité nouveau d'alliance assorti aux circonstances deviendra très désirable pour l'Amérique, après la fin de la guerre. En attendant j'ai insinué au président que je pourrai faire au Congrès quelques nouvelles ouvertures satisfaisantes, lorsque je serai assûré que son intention n'est pas de rendre la continuation de la guerre inévitable, et lorsqu'il aura pris en considération mes dernières insinuations. On m'a détaché plusieurs personnes pour tacher de pénétrer ce mistère, mais je saurai ménager ma confidence pour un moment opportun. Les antigallicans s'attacheroient fortement à l'idée d'un nouveau traité préliminaire, dans lequel ils exigeroient impérativement une clause de garantie explicite pour les pêcheries. Mon but est d'empêcher qu'on ne se permette de prescrire la loi à la France, et de faire non seulement respecter la liberté du Roi sur un point qui n'est pas compris dans ses engagements, mais de lui réserver si il se peut la faculté d'en user, sans occasionner des discutions sérieuses avec l'Amérique qui altéreroient l'union et la réputation de l'union. J'affirme avec force que les résolutions quelconques du Congrès ne peuvent lier Sa Majesté. Il paroitra sans doute étrange que

cette doctrine ait peine à s'établir dans nombre de têtes de ce pays-ci ; mais si l'on parvient à détacher de la ligue un certain nombre de gens bien intentionnés, l'idée de ce traité sera d'une très grande utilité surtout pour faciliter l'adoption d'un projet de trêve.

Je suis avec un profond respect, etc.

GÉRARD.

J'ose persister, Monseigneur, à penser que le meilleur moyen de sortir de ce labirinthe et de faire prevaloir le parti de la raison et de la paix, seroit de conclure la paix ou une trêve à longues années, que le vœu général feroit accepter, où le Roi reconnoitroit décisivement la disposition des esprits et pourroit alors prendre des mesures en consequence.

GÉRARD.

États-Unis, t. 9, n° 29.

Du 14 juillet 1779.

Points communiqués.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

7° La cour de France attentive à informer le Congrès de la situation des affaires qui intéressent la cause commune, s'est hâtée de me mettre en mesure d'informer cette assemblée que la cour de Londres montre quelques dispositions de se reconcilier avec la cour de France, mais rejette d'un autre coté l'idée d'une reconnoissance formelle et explicite de l'indépendance des États-Unis sur laquelle le Roi insiste comme sur une condition essentielle et préliminaire. Cette conduite de la part de l'Angleterre donne un nouveau degré de probabilité à l'observation qui a déjà été communiquée au Congrès que le point d'honneur et des motifs de dignité dans l'esprit du roi de la Grande-Bretagne formeront un des plus grands obstacles à la conclusion d'une paix dans des termes aussi explicites. Cet objet pourra devenir le sujet des délibérations les plus importantes et les plus decisives du Congrès, lorsqu'il se déterminera à la paix. Au surplus il est à présuposer, quelque *mezzo termine* qu'on puisse adopter pour surmonter les difficultés, qu'il sera arreté que l'Angleterre traitera avec les États-Unis comme avec un peuple libre, et que cette puissance s'engagera à évacuer immédiatement les territoires appartenants aux dits États.

Ibid., t. 9, n° 30.

Du 14 juillet 1779.

Observations relatives aux points communiqués.

. . . . . .

Ad sextum. — Je me suis efforcé, Messieurs, l'automne dernier par ordre de ma cour, de convaincre les membres de cette assemblée que l'Angleterre n'évacueroit jamais volontairement New Yorck, que les efforts les plus vigoureux et les plus constants de la part des États-Unis pourroient seuls forcer cette puissance à s'occuper sérieusement de la reconnoissance de l'indépendance. J'ai eu quelquefois lieu de croire que le Congrès avoit adopté ce sistème; mais soit que des considérations relatives à ses finances ayent influé sur sa conduite, soit qu'elle ait été dirigée par d'autres motifs, l'évènement a prouvé que des préparatifs proportionnés n'avoient pas été faits à l'avance. Mais sans faire aucun retour sur le passé, je suis dans l'espérance que la sollicitude amicale du Roi mon maître sera calmée par les succès de la campagne et que comme l'Angleterre persevère dans les mesmes dispositions les États-Unis imitent désormais l'exemple que Sa Majesté leur donne et qu'ils déployent toutes leurs ressources pour la défense de leur propre cause comme Sa Majesté déploye les siennes pour leur avantage et pour leur cause qu'elle a bien voulu adopter.

Ad 7am. Je puis informer confidentiellement le Congrès que la réflexion que je viens de lui communiquer est le résultat des observations de la cour de Madrid sur la conduite et le langage de l'Angleterre pendant tout le cours de la médiation. Le ministère britannique paroit soigneux à soutenir cette négociation et disposé à s'arranger amiablement avec la France. On peut en concevoir quelqu'esperance relativement à ses dispositions intérieures pour terminer la guerre actuelle. C'est dans cette situation des choses, Messieurs, que j'ai l'honneur de vous faire part de la réflexion dont il s'agit, afin que vous puissiez considérer en cas que vous le jugiez à propos si il ne seroit pas expédient que vous donnassiez à votre plénipotentiaire des instructions et des pleins pouvoirs assortis à la conjoncture et conformes à la lettre et l'esprit du traité d'alliance. Vous savez qu'il porte en termes exprès que les alliés ne feront pas la paix sans obtenir la reconnoissance explicite ou tacite de l'indépendance et de la souveraineté des États-Unis. Je crois que personne d'entre vous ne peut se dissimuler que les droits particuliers inhérens à la souveraintè sont *a fortiori* assujettis à la même loy. Cette importante alternative ne doit jamais être perdüe de vüe dans une négociation pour la paix. La France avoit prévu les difficultés extrêmes qu'éprouveroit une reconnoissance formelle. Elle avoit éprouvé par sa propre expérience relativement à la République d'Hollande, de Gênes et de Suisse, à quel point les souverains répugnent à prononcer une formule humiliante. La France

IMPRIMERIE NATIONALE.

n'obtint pour la Hollande une reconnoissance tacite qu'après trente années de guerre, et un aveu formel qu'après un laps de *70* années. Gênes et la Suisse n'ont encore aucune renonciation de la part de leur ancien souverain, mais ils jouissent de leur indépendance sous la garantie de la France. Le conseil du Roy jugera donc important d'éviter que des difficultés de cette nature, qui tombent plustôt sur les mots que sur les choses, ne puissent pas retarder l'Amérique dans la jouissance de la substance même de son indépendance. C'est de ces considérations qu'est née la stipulation explicite et essentielle que je viens de rapeler, et qui a reçu la sanction des États-Unis. Les résolutions semblent inviter à faire l'aplication de cet alternative fixée par le traité, à l'accomplissement de laquelle le Congrès est engagé. C'est à lui à considérer s'il ne doit pas rejeter toute condition particulière qui frustreroit les vues salutaires de l'alliance et l'exécution de la stipulation relative à une reconnoissance tacite dont la nécessité dans certaines circonstances a été prévue par les parties contractantes. Il examinera dans sa prudence si les principes les plus consacrés de l'alliance ainsi que la sureté et le bonheur des peuples de l'Amerique ne sont point essentiellement liés avec les résolutions qui pourront être prises à cet égard.

Je ne dois pas, Messieurs, terminer mes observations sans vous avouer que les ordres que j'ai reçus de ma cour présuposent que l'affaire que j'ai mise sous vos yeux au commencement de février n'aura pas éprouvé de difficultés essentielles. Quoique ma cour ait été trompée dans cette attente je n'ajouterai rien aux éclaircissements et aux observations que mon zèle pour la cause commune, mes instructions générales et les devoirs de ma place m'ont engagé à mettre successivement sous les yeux du Congrès et je dois cependant les rappeler ici ainsi que la substance des discours que j'ai tenus dans une assemblée semblable à celle-ci. Je vais en rapeller le précis. Je n'insisterai que sur un seul point que je traitai alors avec étendue. C'est la nécessité manifeste et frapante de mettre l'Espagne par la fixation de conditions justes et modérées, en état de passer à des bons offices plus positifs et plus décisifs auprès de la cour de Londres, afin de constater s'il se peut, si nous aurons la paix ou la guerre. C'étoit l'objet essentiel du message que j'ai délivré en février; mais en même tems je fis voir que l'intérêt de l'Amérique exigeoit qu'on offrit à Sa Majesté Catholique des arrangements capables de la satisfaire et de l'engager à se déclarer en faveur de l'alliance, et à compléter ainsi le triumvirat qui assureroit ses succès. Je ne dissimulai pas dès lors, et je dois le répeter continuellement, qu'on risqueroit d'aliéner Sa Majesté Catholique si on lui proposoit d'apuyer un sistème de pacification injuste et offensant en lui même, impraticable relativement à l'Angleterre et qui renverseroit tous les principes de l'alliance qui ont jusqu'ici fixé la ligne des démarches de ce monarque. Il n'est point de malheur qui fût aussi funeste à l'alliance,

et le Congrès auroit des reproches éternels à se faire d'avoir rendu impossible une chose qui est entrée essentiellement dans les vues de l'alliance. Il est évident que quoique les efforts respectifs de la France et de l'Amérique tiennent en échec les forces Britanniques, neanmoins l'accession de l'Espagne pourroit seule donner à l'alliance une supériorité décidée, proportionnée à la grandeur du but que les alliés se sont proposé, et prévenir la chance fatale qu'un seul évènement infortuné peut renverser la balance. . . . . .

États-Unis, t. 9, n° 31.

GÉRARD À M. LE COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 18 juillet 1779.

Monseigneur,

Quelques membres du Congrès n'ayant pas saisi, ou plustôt ne voulant pas saisir le sens de mes discours, le comité des affaires étrangères composé de douze membres, dont huit sont dans notre sistème, m'a demandé confidenciellement les notes d'après lesquelles je l'ai prononcé. Je n'ai pas hésité de les communiquer. Ils ont en conséquence dressé leurs raports comme de réminiscence. Ils y ont mis toute la force possible; et il me revient qu'il a confirmé et augmenté l'impression que ma conférence avoit produit sur tous les honêtes gens; mais on n'a pas encore déliberé et rien n'annonce que les opposans soient prêts à céder. On travaille sans cesse à gagner quelques uns de leurs partisans, et je dois rendre justice au zèle avec lequel les partisans de la paix et particulierement le président du Congrès s'y emploient.

J'ai de mon côté des conférences et des entretiens journaliers avec les deux partis. J'ai lieu de me convaincre de plus en plus qu'il étoit nécessaire de provoquer la crise actuelle et de mêler l'objet de la trêve avec d'autres objets plus chers aux chefs opposans. Il seroit à craindre en effet que les ouvertures du docteur Franklin n'arrivassent trop tard. La faction s'est récriée qu'on accordoit des trêves à des rebelles; mais nos partisans retenus par de plus grands intérêts n'ont pas adopté ce sentiment d'orgueil qu'ils étoient disposés à exciter eux mêmes dans d'autres circonstances, et je m'applaudis d'avoir évité que cette première fougue ne tombât pas sur nous. La crise est si forte, Monseigneur, que j'ai crû de mon devoir de puiser dans une de nos conférences confidentielles les considérations les plus puissantes que mes reflexions m'ont fournies. J'ai fait entrevoir que la réconciliation du Roi avec l'Angleterre seroit facile dès que Sa Majesté auroit de justes motifs d'abandonner l'Amérique. Le regret et le dépit des antigallicans de ne pas voir arriver les commissaires anglois qu'ils attendoient donneront beaucoup de forces à cette insinuation. D'un

autre côté, Monseigneur, j'ai observé à nos amis qu'à l'extrémité où leurs antagonistes poussoient les choses, il y auroit un moïen assuré de renverser leur ascendant actuel. C'est d'attaquer la légalité et la validité même des résolutions qu'ils arrachoient à ce corps. En effet le pouvoir et l'autorité du Congrès sur ce qui concerne la paix et la guerre ne sont fondés que sur l'acte de confédération. Cet acte par les déclarations des États ne devoit recevoir sa sanction que par le consentement unanime de tous les confédérés. Ce consentement n'ayant pas eu lieu, l'acte est essentiellement nul et le pouvoir du Congrès n'a pour fondement que la confiance implicite des États. Plusieurs ont déjà déclaré qu'ils ne reconnoitroient ses décisions qu'autant qu'elles leur conviendroient.

Les démarches de la Virginie et du Connecticut viennent de confirmer ces vérités. La Virginie offre de se confédérer avec quiconque voudra et donne un an au Maryland pour se déclarer. Connecticut en partant du même principe offre de se confédérer pourvu que douze États accèdent, et il laisse au Maryland un delai illimité. C'est donc proprement aux États que sont dévolues les questions majeures dont le Congrès ne s'est attribué la connoissance que par l'effet de la confiance où les États étoient que l'alliance seroit d'un moment à l'autre consommée. Or il est constant que les délégués de New Jersey, qui forment le cinquième suffrage décisif dans l'instant actuel, votent contre le sentiment des chefs de cet État. Un des députés de la Caroline qui opère la division et la nullité de cette province et qui donneroit au moins l'égalité aux bien intentionnés est dans le même cas, car les délégués se sont mis en possession de ne pas consulter leurs constituants ni leurs intérêts. En ramenant donc le pouvoir à son véritable centre, le mal pourra être réparé avec le tems.

Je présentai encore, Monseigneur, ces observations sous un autre aspect. C'est celui du nombre des suffrages requis pour former une résolution obligatoire pour tous les États. L'acte de confédération en exige neuf pour notre cas actuel. Les oposans n'ont pu en réunir que cinq. En suposant donc même que l'acte a une validité provisoire et que le Congrès jouit d'un pouvoir quelconque, il seroit tenu à suivre les règles péremptoirement pressantes prescrites par cet acte. Ainsi il se trouve actuellement réduit à ce dilemme insoluble, ou le Congrès agit sans pouvoir et sans autorité, ou la manière dont il use est illégale est nulle. J'ai poussé encore plus loin cet argument en observant que j'étois dans l'obligation d'informer ma cour de la manière dont ces résolutions ont été formées; que c'étoit à moi à lui rendre témoignage si elles sont conformes aux loix de la république américaine, chaque État souverain et surtout chaque république aiant ses formes essentielles; qu'en rapellant les règles que je venois de discuter je devois lui présenter le tableau suivant : trois États de l'Est agissant pour leurs intérêts privés; le quatrième entrainé par des vues poli-

tiques particulières et la pluralité décidée par les liaisons personnelles des délégués d'un cinquième État, New Jersey, contre le sentiment de ses constituants; d'un autre côté quatre provinces, New York, Virginie, Maryland et la Caroline septentrionale, parmi lesquelles deux sont très puissamment opposés à ces mesures par principe et par intérêt; trois autres États, la Pensilvanie, Delaware et la Caroline méridionale se montrant indifférents à la question, autant qu'on peut le présumer de leur sentiment par la division de leurs députés, qu'ils souffrent quoiqu'il soit notoire qu'ils n'agissent que par des influences personnelles; enfin le treizième État la Georgie non représenté. D'après ce tableau, Monseigneur, j'ai demandé si la France, ses dispositions étant présupposées les plus favorables, pourroit avec sûreté et confiance prendre le parti si onéreux et si périlleux de la guerre uniquement pour les pêcheries, au hazard de n'être soutenue que par quatre ou cinq provinces qui seroient abandonnées par le reste de la confédération. Nos amis m'avoient avoué que le Junto offroit secrètement de se relacher de toutes ses autres demandes si tous les États vouloient s'engager à faire éventuellement la guerre avec eux.

Pendant toute cette discussion l'assemblée demeura dans un morne silence qu'elle ne rompit que lorsque j'eus cessé de parler. Tout le monde convint que j'avois raison. On discuta les moïens actuels qui pouvoient résulter de mes observations. J'ai eu lieu de me convaincre que l'effroi avoit commencé à gagner les meilleurs esprits, et les avoit disposés à admettre la supposition que la France ne pouvoit rien refuser aux États-Unis. Les détails dans lesquels nous sommes entrés sont immenses. On me proposa plusieurs démarches, mais outre qu'elles sortoient du cercle dans lequel je me suis circonscrit, elles avoient le grand inconvenient de me présenter comme moteur d'une faction, car on n'auroit pas manqué de donner ce nom aux délégués qui seroient venus à l'appui de mes démarches. Le Junto, c'est le nom qu'on donne aux chefs opposans, m'auroit accusé de semer la discorde et de révéler le secret dont l'énergie actuelle de l'administration dépend. Toute tentative à cet égard seroit en effet d'autant plus dangereuse que le public se montre fort mécontent des lenteurs du Congrès, particulièrement dans notre négociation, ainsi que de son inaction concernant le papier-monnoie et de sa conduite en général. On a senti la justesse de mes réflexions, et on s'est borné à faire valoir dans l'instant actuel mes démarches et mes observations et à gagner quelques suffrages.

Sur ces entrefaits, Monseigneur, on a reçu une longue lettre apologétique de Mr Arthur Lee avec celle qu'il vous a écrite à l'occasion de sa correspondance avec le docteur Berkenhout et votre réponse. Il n'est personne qui n'ait senti la reserve adroite de cette réponse. Cette correspondance reveille les soupçons contre Mes^rs Lee et leurs adhérens.

On a apris d'un autre côté que Mr John Adam revient dans la frégate *l'Alliance*, et on paroit disposé à attendre son arrivée pour terminer les délibérations présentes. Cet évènement pourra d'ailleurs les prolonger parce qu'il est probable qu'on enverra d'ici un plénipotentiaire et qu'il faudra du tems aux cabales pour jouer tout leur jeu. Je ne dois pas vous dissimuler qu'aucun des deux partis n'a dans le docteur Franklin la confiance que ses lumières et sa probité méritent. Tout est faction et il s'en est tenu trop éloigné pour qu'on lui en confie les intérêts.

J'ai observé, Monseigneur, dans ma dernière dépêche qu'il existe cinq ou six résolutions contradictoires sur le fait de la pêcherie. Il y a eu des variations sur d'autres articles des instructions à donner au plénipotentiaire, nommément sur les limites et sur les affaires relatives à l'Espagne; mais les dernières résolutions étoient telles que nous pouvions les désirer. On devoit ne stipuler les limites que vaguement et en remettre la fixation après la paix. Les offres à faire à l'Espagne étoient conformes au plan que j'avois suggéré, mais je suis averti que le Junto entend soumettre ces résolutions à une reconsidération et prétend que la sanction définitive du Congrès est nécessaire pour les valider. Son projet est de reclamer péremptoirement les limites fixées par la déclaration du roi d'Angleterre en 1763, ce qui les étendroit jusqu'au 46e degré de latitude. J'ai déjà eu l'honneur de vous informer de cette prétention, mais ceux même qui me l'ont confiée la regardent comme subordonnée aux circonstances et soumise à une négociation amiable. Aujourd'hui il s'agit d'en faire un *ultimatum*. Cette faction hardie et inconsidérée ne compte pour rien l'influence des succès de la guerre, et semble vouloir commander aux évènements. Ce système a visiblement la guerre pour objet direct et immédiat, et je ne vois de tous côtés qu'élever des obstacles à la paix sans pouvoir pénétrer autrement que par conjectures les motifs de cette conduite ni les avantages qu'on peut s'en promettre, ni les vues finales du Junto.

Je n'ai rien à ajouter aux réflexions que j'ai eu l'honneur de vous soumettre à cet égard. Le grand argument dont le Junto se sert maintenant, c'est que le Roi a trop de droiture et de justice pour se permettre de lui faire l'injure de soupçonner qu'il puisse se refuser à des conditions essentielles qui se trouvent, dit-il, implicitement mais évidemment dans le traité d'alliance. C'est rendre un hommage perfide à la confiance que la conduite de Sa Majesté a généralement inspirée aux États et aux peuples. Si les partisans de la paix succombent dans la crise actuelle, il sera peut-être prudent de céder au torrent et de me renfermer désormais dans un silence absolu. La sagesse et la fermeté du Roi sauront trouver le remède convenable à ce désordre; il ne me convient pas de prévenir le jugement que Sa Majesté portera sur ces objets et je dois éviter toutes demarches capables de l'engager et qui four-

niroient des moiens pour attaquer sourdement cette même confiance. Mon devoir me paroit être d'éclairer autant qu'il est possible les vues et les dispositions de ceux qui veulent la guerre, de préparer les esprits à tout évènement et de rendre en tout le compte le plus prompt possible et le plus détaillé dont des matières aussi multipliées et aussi compliquées puissent être susceptibles. J'ai déjà insinué plusieurs fois que nous nous débattions peut être fort inutilement; que les évènemens feroient la loi aux Américains comme au reste de l'univers, et que la paix pourroit se conclure en Europe avant que le Congrès fût d'accord avec lui même sur la nature des conditions qui doivent y entrer.

Je dois ajouter, Monseigneur, que la dernière ressource pour embarrasser la négociation de la paix sera de subordonner les instructions du plénipotentiaire à la résolution que le Congrès a signifiée aux commissaires anglois avant la réception du traité d'alliance et qui porte qu'il ne traiteroit avec cette puissance que lorsqu'elle auroit reconnu formellement l'indépendance ou retiré ses armées et ses flottes des territoires et ports des États-Unis. On cherchera ainsi à faire une condition préliminaire à toute négociation d'un objet qui ne peut en être que le résultat; mais il me semble que si la cour de Londres veut sérieusement terminer la querelle, cet obstacle ne sera pas difficile à éluder. Au surplus, Monseigneur, je puis vous assurer que les découvertes dont je viens d'avoir l'honneur de vous informer sont aussi nouvelles pour les partisans de la paix que pour moi. On a cherché aussi constamment à les tromper et à les endormir dans une fausse sécurité, qu'on s'est efforcé à me cacher tout ce qui se passoit.

Je crois avoir omis de vous prévenir, Monseigneur, que Mr Temple ne s'est pas embarqué pour la France comme il l'avoit annoncé, mais pour la Hollande, point intermédiaire pour correspondre sans doute avec l'Angleterre et avec Mr Arthur Lee. J'ose vous répeter que rien ne seroit plus utile que d'intercepter cette correspondance.

Mon expédition précédente étant partie depuis deux jours pour Boston, je crois devoir y envoier celle ci par un exprès d'autant qu'il n'y a pas encore apparence qu'il se présente une nouvelle occasion pour France avant trois semaines.

Je suis avec un profond respect, etc.

GÉRARD.

II

VUES DU GOUVERNEMENT DU ROI SUR L'INTÉRÊT DES ÉTATS-UNIS À SATISFAIRE L'ESPAGNE.

A Versailles, le 18 juillet 1779.

. . . . . .

L'Espagne se trouvant maintenant associée à notre guerre et défendant au moins indirectement la cause américaine, quoiqu'elle ne se soit pas encore expliquée à cet égard, et qu'elle n'ait pris aucun engagement avec les États-Unis, le Roi pense qu'il est de l'intérêt comme du devoir du Congrès de règler, dès à présent à la satisfaction de cette puissance les différents objets qui peuvent l'intéresser. J'en connois trois : le premier concerne les limites des États-Unis vers l'ouest; le second est relatif à la navigation du Mississipi et le troisième aux deux Florides.

Comme les possessions espagnoles touchent à celles des États-Unis, ou pour mieux dire comme il y a sur le Mississipi des terrains conquis par l'Angleterre, et qu'il y a lieu de croire que cette puissance en sera dépossédée, leur occupation pourra facilement occasionner des discussions entre l'Espagne et le Congrès, et il est du plus grand intérêt de cette assemblée de les prévenir en fixant d'une manière claire, précise et invariable les limites et les prétentions des États-Unis dans cette partie, et surtout en prenant les précautions les plus efficaces pour prévenir les empiètements et pour empêcher les provinces du Sud de se laisser aller à l'esprit de conquête.

A l'égard de la navigation sur le Mississipi, il est à peu près démontré que les Américains n'y ont aucun droit, puisqu'au moment de la révolution les limites des 13 États-Unis ne s'étendoient point jusqu'au fleuve, et qu'il seroit absurde de leur part de réclamer les droits de l'Angleterre, c'est-à-dire d'une puissance dont ils ont abjuré la domination. Il convient donc que le Congrès s'explique catégoriquement sur cette matière en déclarant que les États-Unis ne forment aucune prétention à la navigation du Mississipi, et en se bornant à solliciter de la bonne volonté du roi d'Espagne les faveurs que son intérêt lui permettra d'accorder aux Américains. Cette matière a déjà été traitée par Mr Gérard, et je juge par ses raports que le Congrès n'étoit pas éloigné d'adopter nos idées. Si j'y reviens, c'est que je crains les menées du parti de l'opposition, qui ne demande sans doute pas mieux que d'embrouiller les choses, et peut être d'exciter les Américains à donner des sujets de mécontentement tant à l'Espagne qu'à la France.

Pour ce qui est des Florides, elles n'apartiennent à aucun titre aux États-Unis; elles forment encore aujourd'hui une colonie angloise, et elles ne cesseront de l'être que lorsque la conquete en aura été faite. Il est donc évident que dans l'état actuel des choses, le Congrès n'a absolument aucune prétention à former sur les Florides, et que l'Espagne peut en faire la conquête sans blesser les droits des États-Unis.

Quant à l'intérêt politique que les Américains peuvent avoir de posséder cette colonie, il n'existe aucunement. La Floride ne rendra les États-Unis ni plus riches ni plus puissans, et sa position géographique n'augmentera point leur sureté extérieure. L'Espagne au contraire a plusieurs raisons pour la réclamer : 1° la Floride lui apartenoit, et elle n'en a fait le sacrifice que par amour pour la paix; 2° cette colonie est placée de manière qu'elle peut inquiéter le commerce et la navigation espagnole, en sorte qu'il importe à Sa Majesté Catholique de s'en assurer la possession.

Telle est, Monsieur, notre façon de penser sur les trois objets qui interessent la cour de Madrid. Je sais qu'elle les envisage sous le même point de vüe, et je ne doute pas qu'elle n'ait donné ou ne donne des instructions en conséquence à M. Miralès. Comme il est très vraisemblable que l'on vous entretiendra sur cette matière, vous voudrez bien conformer votre langage à ce que je vous mande à ce sujet. Il ne sera point nouveau pour les Américains, puisque Mr Gérard n'a cessé de le leur tenir, et vous n'en changerez qu'autant que l'agent espagnol vous en indiquera un autre d'après les instructions de sa cour. . . . . .

États-Unis, t. 9, n° 41; quadruplicata.

III

PROPENSIONS DIFFÉRENTES DES ÉTATS DU SUD ET DE CEUX DE L'EST.

GÉRARD À M. LE COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 18 juillet 1779.

. . . . . Je suis fort aise de pouvoir opposer à ce tableau celui des mesures que la Virginie vient de prendre. Elle a senti et elle l'a fait déclarer au Congrès, que la nonchalance qui s'emparoit des peuples et des États les exposoit aux plus grands dangers. Les Américains sembloient en effet souvent vouloir ne plus être que spectateurs de la querelle entre la France et l'Angleterre. La Virginie a résolu en

IMPRIMERIE NATIONALE.

consequence de tenir elle même sur pied une armée capable de repousser les incursions de l'ennemi; elle se propose en même tems de convaincre l'Angleterre que l'Amérique peut se passer d'argent, elle recevra les taxes en nature : tabacs, ris, mays, bleds, et payera de même ses officiers et soldats et tous ses besoins; elle compte que le commerce gagnera autant à cet arrangement que l'État. La Virginie exhorte les autres membres de l'union à adopter le même sistème. Son exemple, l'experience fatale de la Géorgie et de la Caroline méridionale, les incursions des Anglois qui viennent de bruler New-Haven dans le Conecticut semblent inspirer des dispositions favorables à la pluspart des délégués. Si l'Angleterre s'étudie à chercher les moyens de rendre les Américains ainsi irréconciables les déprédations de ses troupes rempliront parfaitement cet objet.

Il n'échapera pas, Monseigneur, à votre attention que la Virginie ne néglige rien pour donner consistance au sistème qu'elle m'a fait confier et dont elle vient de manifester une partie. Les États de l'Est en partageant les mêmes sentimens ne suivent pas la même méthode. Ils se reposent uniquement sur leurs milices. Un de leurs désirs les plus chers est d'abolir l'armée et de détruire la considération et l'influence que donnent des emplois stables et des services importans; c'est dans cet esprit républicain que leur conduite est constament dirigée; ils tentent de recréer les comités populaires que la forme de ces gouvernemens avoit nécessités lors de la révolution. Il s'en forme de tous côtés, mais leurs vues diffèrent comme les intérests et la politique de leurs chefs. Quelques uns se proposent véritablement de remédier par des voyes légales, à la cherté et à la dépréciation du papier-monnoye. D'autres ont manifesté ouvertement des principes opposés à ceux du comité de Philadelphie dont les opérations sont toujours poussées dans le même esprit et également infructueuses.

États-Unis, t. 9, n° 40.

A Philadelphie le 14 aoust 1779.

. . . . . Les délégués des États du Sud me témoignent toujours les mêmes dispositions et la résolution d'imprimer à leurs États les sentimens dûs à la conduite franche et généreuse du Roy. Plusieurs d'entr'eux partent pour assister aux assemblées annuelles. Celui de la Caroline septentrionale m'a promis de faire ratifier l'alliance par son État, et ceux de la Caroline méridionale me font espérer la même chose lorsque la tranquilité sera rendüe à leur province. J'ai quelque espoir que les délégués de New York proposeront la même démarche à leur État. Tous ces États regardent l'alliance comme la véritable ancre de salut de l'Amérique dans ses démêlés extérieurs et intérieurs.

La Virginie, où l'on assûre que le crédit de Mr Lée est entierement tombé, est résolue de se mettre à la tête d'une confédération opposée à celle de l'Est. Elle veut à cet effet mettre ses forces sur un pied respectable. Elle a le projet de faire venir de France une quantité considérable d'armes et de munitions. Elle a annoncé la vente de tout le terrein qu'elle réclame à la rive du sud de l'Ohio, et elle a cassé les contrats faits par des particuliers avec les Indiens. Le produit de cette vente soldera sa dette, et lui procurera des ressourses considérables en tenant pour sa réserve tout ce que cette province pourra s'assûrer au delà de l'Ohio par le traité de paix. Le Maryland de son côté est si frappé des dangers qui le menacent du côté de l'Est, qu'il paroît incliner à se fondre dans l'État de Virginie; ces deux provinces croyent avoir des preuves que les États de l'Est travaillent fortement à gagner la Pensilvanie, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de vous le mander. On y est de plus en plus convaincu que les comités dont la manie s'est étendue par quelques nuances de raison, sont formés pour jeter toute l'autorité dans les mains d'une populace aveugle, susceptible de toutes les impressions que quelques enthousiastes résoudront de leur donner. Les auteurs de ce système savent parfaitement qu'ils n'amèneront jamais à leurs vues les gouverneurs ni la partie éclairée du peuple, et c'est par cette raison qu'ils en excitent les clameurs. Cette classe a été directement attirée par l'appât d'une autorité discrétionnaire, arbitraire et illimitée de l'Est. On peut l'appeler, ce me semble, une dictature oligarchique. Ces circonstances ont contribué à déterminer le Maryland à ne pas accéder à la confédération. Il a pallié son refus, en renvoyant cette discussion à la première assemblée. Les chefs m'ont fait part de leur conduite et de leurs motifs. Cette assemblée a pris en même tems les résolutions les plus vigoureuses pour le recrutement des troupes, les approvisionnements et la levée des taxes; elle a passé un acte pour naturaliser tous les étrangers, et on m'a fait assûrer que le but principal de cette loy étoit de favoriser les François. On a aussi résolu que l'exportation des denrées nous seroit permise sur ma demande ou sur celle des agents du Roy, adressée au gouverneur, sans avoir besoin du concours du Congrès. Nous allons tâcher de profiter de cette faveur pour faire passer quelques provisions dans les Iles.

Je suis avec un profond respect, etc.

GÉRARD.

États-Unis, t. 9, n° 100.

CHAPITRE V.

LA FAYETTE À VERSAILLES, LA DESCENTE EN ANGLETERRE, SAVANAH, ENVOI DU CORPS D'ARMÉE DE ROCHAMBEAU.

Avantage trouvé par le gouvernement du roi au retour de La Fayette à Versailles; rôles entreprenants auxquels il le pousse; idée de soulever l'Irlande; commandements conférés au marquis en vue de la descente en Angleterre. — Celui-ci écrit bientôt dans l'intimité à M. de Vergennes; ses soins fiévreux pour ne pas se laisser oublier; preuve des confidences qu'il tenait du ministre; indices qu'elles fournissent des dispositions intimes de ce dernier quant au Canada. — Le comte de Vaulx est mis à la tête de l'armée d'irruption en Angleterre et La Fayette nommé son aide-maréchal général des logis; plan arrêté par le roi pour cette expédition; joie patriotique du marquis; probabilité de son action sur l'esprit de M. de Vergennes en faveur des États-Unis; le ministre lui demande un mémoire sur une intervention en Amérique; ce document est lu par M. de Maurepas et nullement désapprouvé; impatience de l'aide-major général en voyant les retards mis au départ pour l'Angleterre. — Chute des espérances fondées sur la campagne de la flotte franco-espagnole; le remplacement d'Orvillers par du Chaffaut ne les relève pas; abandon obligé du projet de descente; attention de La Fayette à ramener dans l'esprit de M. de Vergennes l'idée d'une assistance armée aux États-Unis. — Dissentiments de la légation de Passy, parallèles à ceux qui divisaient le Congrès; tentative d'Arthur Lee et de John Adams, dès la fin de 1778, pour supplanter Franklin; rigidité courtoise qu'apportait M. de Vergennes à ne traiter qu'avec ce dernier, quand le Congrès le nomma seul plénipotentiaire en France. — Mauvais effet produit par les révélations de Silas Deane sur les relations d'Arthur Lee avec Berkenhout; protestations de Lee et d'Adams; comment M. de Vergennes dégage le gouvernement du roi de toute immixtion dans ces querelles. — Nouvel insuccès du comte d'Estaing en Amérique; ce que le vice-amiral avait fait et projeté depuis les lettres que Gérard lui avait écrites au commencement de 1779; pourquoi il s'était dirigé sur la Caroline du Sud et porté contre les Anglais devant Savanah; précautions et concours qu'il avait demandés aux Américains; erreur et excuse de son entreprise; explications par lui données à Gérard. — Fondement qu'avait La Fayette, après l'abandon du projet d'Angleterre, à ramener M. de Vergennes à l'envoi de troupes en Amérique; intérêt qu'il voyait à cet envoi pour la France en même temps que pour les États-Unis; nécessité où nous étions suivant lui de ménager leur amour-propre, mais d'y aller quand même; supposition erronée et pourtant plausible d'une prochaine demande de Franklin à cet égard; comment ce dernier n'en avait pas encore ouvert la bouche; indication qu'il transmet alors au Congrès de l'assistance possible d'un corps français. — Démarches du marquis auprès de M. de Maurepas, en vue de cette assistance; exposé écrit adressé par lui le 25 janvier 1780; il y discute l'alternative d'en avoir le commandement ou de retourner prendre celui

d'une division américaine; présomptions que cet exposé fut déterminant, quoique l'on n'ait pas adopté le plan qu'il proposait. — Le roi appelle le comte de Rochambeau à commander le corps expéditionnaire; le chevalier de Ternay conduira l'escadre qui le convoiera et opérera avec lui; La Fayette reçoit la mission d'aller faire connaître d'avance leur arrivée aux États-Unis et de préparer l'emploi de leurs forces. — L'ordre est expédié à la frégate *l'Hermione* de transporter ce dernier à Boston sans délai; on notifie à la Marine les instructions arrêtées pour lui; informations et prescriptions à cet égard adressées immédiatement à La Luzerne par une autre voie. — Formation rapide du corps de Rochambeau; lenteurs de M. de Sartine à fournir les moyens d'organiser le convoi et de prendre la mer; instructions revisées remises à La Fayette le 5 mars; indications particulières qu'y ajoute M. de Vergennes par préoccupation des intérêts de l'Espagne. — *L'Hermione* part le 14 mars; l'ordre est envoyé le 23 d'embarquer tout ce qui peut l'être; Ternay et son convoi sortent de Brest le 2 mai, après deux semaines de vent contraire.

L'entreprise de La Fayette n'était plus qualifiée d'équipée depuis longtemps, on le pense bien, quand il arriva à Versailles. Son départ des États-Unis avait été, pour le gouvernement américain, l'occasion de manifester devant le public ce que le pays devait au jeune gendre de la maison de Noailles. Les correspondants du parti anglais imprimant dans les gazettes de la Grande-Bretagne que le roi abandonnait les rebelles et le rappelait, lui et les autres officiers français, on avait publié les Résolutions portées à son sujet, les lettres écrites sur lui par le président de l'Assemblée et par Washington au gouvernement du roi et à Franklin[1]. Depuis 1776, ce gouvernement n'avait encore vu personne d'un peu autorisé revenir d'Amérique : le retour du marquis eut le prix d'une circonstance heureuse. Une semaine d'arrêts à Paris, chez son beau-père, infligée par Louis XVI pour la forme, couvrit la désobéissance apparente de l'insoumis rentré si à propos; bien plus, M. de Maurepas et M. de Vergennes avaient 1779.

[1] Rapport de Gérard, du 24 décembre : « Une des dernières *Gazettes* contient plusieurs « pièces relatives à M. le marquis de la Fayette; « elles expriment les sentiments qui sont géné- « ralement répandus ici; mais le Congrès en les « publiant a eû pour principal but de détruire « l'assertion publique des Anglois que le Roi « rappelloit cet officier et tous les officiers qui « étoient au service des États-Unis. Il est vrai « qu'un grand nombre d'entr'eux a pris comme « de concert le parti de retourner en France, « Le Congrès qui, à beaucoup d'égards, voit « cette résolution avec plaisir est cependant « fâché qu'elle prête des insinuations mali- « cieuses aux ennemis des États-Unis. » (*États-Unis*, t. 5, n° 141.)

1779. déjà non seulement écouté, mais questionné l'officier. Il devint dès lors presque un tiers obligé dans tous les projets d'action et il put commencer d'incessantes sollicitations en faveur de l'Amérique[1]. Arrivé le 12 février, il avait mis le 14 à la disposition du secrétaire d'État des affaires étrangères son aptitude à concerter les secrets et à les garder[2], et celui-ci n'avait guère tardé à en faire usage.

Si près, en effet, que l'on se crût de décider l'Espagne, on restait incertain d'y réussir, de sorte que l'on se prêtait avec la légation de Passy à des conceptions successives : le marquis fut l'acteur prêt à remplir en chacune le rôle entreprenant. C'est ainsi qu'en raison d'insinuations venues d'Amérique, on pensa à envoyer rançonner au profit des États-Unis les places commerciales des côtes d'Angleterre. On aurait chargé le corsaire Paul Jones de transporter des troupes audacieuses que La Fayette aurait commandées. Bristol, Liverpool, les cités riches de ces côtes se seraient vu surprendre et auraient fourni de l'argent aux Américains. Cette idée fut bientôt abandonnée[3]. La Fayette

[1] A cet égard, on n'a qu'à lire la lettre du 12 juin au président du Congrès. La Fayette y rend compte à celui-ci de ses démarches comme un officier en mission. (*Mémoires et correspondance*, t. I, p. 179.) — Les mémoires du marquis, les premières correspondances qui y sont reproduites, les indications données sur son arrivée à Paris par Mme de la Fayette dans la *Vie de la duchesse d'Ayen*, ont assez fait connaître les circonstances de son retour. Nous ne renouvelons pas ici des détails que l'on peut trouver autre part.

[2] Lettre à M. de Vergennes, du 14 février 1779. (*Mémoires et correspondance*, t. I, p. 285, et *États-Unis*, t. 7, n° 87.)

[3] On a plus que des indications sur ce projet; il s'en trouve des preuves dans l'appendice VIII du tome VI des *Washington's Writings*, de Sparks, et dans une note du tome I des *Mémoires et correspondance* de La Fayette, p. 291. Ce dernier, du reste, en faisait part au président du Congrès, le 12 juin, comme d'un projet abandonné pour un plus important : « Le Congrès entendra parler d'une expédition contre nos amis de Liverpool et d'autres points de la côte, afin d'y montrer des troupes françaises sous les couleurs américaines, et à raison des contributions qu'on eût pu lever sur l'ennemi, l'intérêt qu'il porte aux finances des États-Unis, écrivait-il, avait fait entrer ce projet dans sa tête, mais le plan a été réduit à un très petit pied, de sorte que le commandement ne pouvait plus lui convenir et l'expédition était différée jusqu'à de plus importantes opérations qui en tiendraient lieu. » (*Mémoires et correspondance*, t. I, p. 297.) C'était sans doute du même projet que parlait le marquis quand, écrivant à M. de Vergennes le 14 février (*États-Unis*, t. 7, n° 87) pour lui demander si ses arrêts exigeaient qu'il se refusât à une conversation avec Franklin,

lui en substitua une autre, grâce à des encouragements de l'ambassadeur de Suède, qui lui offrit de faire prêter aux États-Unis quatre vaisseaux par son souverain. Il se serait alors agi d'envoyer à l'autre continent cette petite escadre, complétée en hommes et en officiers par des Français. Le marquis ne fut pas sans croire un moment à la consistance de ce plan et sans tâcher d'en persuader M. de Maurepas lui-même[1]. Presque en même temps, toutefois, des troubles survenus en Irlande éveillèrent la pensée de reprendre le projet du soulèvement de l'île, dont l'ambassadeur d'Espagne avait jadis occupé les deux cabinets. M. de Floridablanca était récemment revenu sur ce sujet en écrivant à M. de Vergennes, et à cette occasion celui-ci expliquait à Montmorin qu'il y pensait, lui, depuis longtemps. La mission de chercher un émissaire capable d'aller à la fois observer et exciter, à Dublin et dans les autres centres de mécontentement ou d'opposition, revint au marquis. C'eût été le prélude d'une expédition française. Franklin lui procura pour cela ce même Édouard Bancroft autrefois rapproché par lui de Silas Deane à Paris, et que l'on a soupçonné depuis d'espionnage au compte du cabinet de Londres. Le 23 mai, déjà, La Fayette avait fait complètement la leçon à cet émissaire; on le voit ce jour-là en marquer le détail à M. de Vergennes[2]. Le ministre 1779.

laquelle pouvait, disait-il, n'être pas entièrement inutile au service du roi, il ajoutait : « Permettés moi, Monsieur, de vous apprendre « que j'ai entendu plusieurs personnes parler « d'une expédition qui avoit des rapports avec « le projet proposé par le Congrès. J'ose me « flatter que je ne vous suis pas assés inconnu, « pour croire qu'aucun lien du sang ou d'amitié « put me faire oublier le profond secret qu'on « doit à tout ce qui peut intéresser les affaires « de l'État ; j'ai joint un peu d'habitude sur cet « article à mon caractère naturel. » — Cette lettre, reproduite à sa date dans les *Mémoires et correspondance*, prévenait d'ailleurs M. de Vergennes qu'il était inévitable de voir le retour des officiers d'Amérique amener la circulation de beaucoup de bruits, erronés en général, mais que là où les secrets sont difficiles à tenir cachés, comme cela avait lieu aux États-Unis, la vérité restait voilée en se perdant dans les fausses nouvelles.

[1] Sur ce projet, on peut voir dans les *Mémoires et correspondance* (t. I, p. 293) la lettre de La Fayette à M. de Vergennes : « De Paris, ce 26 avril 1779 », et, aux Affaires étrangères, la lettre fort développée qu'il adressa à M. de Maurepas le 25 janvier 1780; il sera question ultérieurement de celle-ci.

[2] Cette lettre se trouve, avec d'autres du même temps, à l'annexe I du présent chapitre.

1779. n'avait pas moins espéré que de porter les presbytériens irlandais eux-mêmes, bien que peu amis de la France, à tenter une révolution contre la couronne d'Angleterre. « Par caractère plus entreprenants, plus audacieux, plus ennemis de l'autorité royale, mandait-il à Montmorin pour que celui-ci informât du but le Pardo, s'ils se déterminent à s'ébranler on n'y reconnaîtra pas notre ouvrage ». Il cherchait, pour servir son idée, un Américain qui « leur peignît avec énergie ce que l'Amérique avait fait pour s'arracher à l'oppression et leur exprimât le désir qu'elle ressentait de les en voir affranchir[1] ».

On avait aussi commencé à préparer sérieusement une tentative armée sur les côtes d'Angleterre. Ce n'avait pas été sans La Fayette, et ce projet étant alors décidé l'on mit le marquis à même d'y prendre la part dont il brûlait de se voir investir. Le commandement du régiment des dragons du roi et de troupes qui étaient en formation à Saintes lui fut conféré. Ce même 23 mai, il part pour rejoindre. Il lui a été permis d'avertir dans les divers ports de France ses aides de camp d'Amérique, Nevil, La Colombe et deux Américains qu'il attendait avec eux, de se diriger sur Saintes[2], et il remet Ed. Bancroft aux mains de M. de Vergennes[3]. Quelques lignes de deux lettres suivantes, l'une notamment en date de six semaines après, attesteraient, si on ne l'apprenait pas par le ministre lui-même[4], que l'émissaire, dans un voyage effectif en Irlande, avait suivi ses instructions et rapporté un résultat négatif[5]. La Fayette en écrit à Washington, le mois d'après, comme

Elle montre que l'apprentissage d'Amérique avait beaucoup développé chez La Fayette l'esprit de précaution dont il avait fait preuve lors de son départ de France.

[1] Dépêche du 29 mai 1779 (*Espagne*, t. 594, n° 72) où le ministre mettait son ambassadeur à même d'insinuer à la cour de Madrid de s'associer au projet en agissant de son côté sur les catholiques irlandais.

[2] *États-Unis*, t. 8, n° 63.

[3] Tout ceci est rendu évident par les lettres, reproduites ci-après, qu'il écrit à M. de Vergennes du 1er au 10 juin.

[4] Dépêche à Montmorin, du 2 juillet. (*Espagne*, t. 594, n° 155.)

[5] Ces deux lettres sont du 10 juin et du 1er juillet. Dans la première, La Fayette demande des nouvelles « d'un certain docteur », qui sont attendues peut-être « pour réaliser les projets ». La seconde, datée du Havre, porte que le marquis, passant à Paris, a vu « le Dr B*** ». Il écrit : « par ce qu'il me dit en deux

quelqu'un qui n'a pas encore renoncé à donner plus tard une suite à cette velléité d'entreprise[1]. 1779.

Il est visible que M. de Vergennes avait cédé comme Washington à l'attrait de La Fayette. Cette sagacité et cette justesse de vue avec tant de jeunesse, cette promptitude entraînante au point de voiler en elle ce qui était hasardeux, s'imposaient à Versailles ainsi qu'elles l'avaient fait à l'armée des États-Unis et au Congrès. Le marquis peut déjà écrire au ministre dans l'intimité quelques semaines après son

minutes j'appris que le fruit n'était pas mûr ». M. de Vergennes, plus explicite, mandait à Montmorin, le 2 juillet : « L'homme que j'avois « envoyé en Irlande en est de retour. Je joins ici, « M., le raport (au 25 juin) qu'il m'a fait par « écrit de sa mission. J'ai la preuve par d'autres « voies qu'il n'avance rien à la légère. Les dispo- « sitions dans ce pays là ne sont pas à beaucoup « près telles que nous pourrions le desirér ; le « mécontentement contre l'Angre est certain, « mais il n'est pas encore au point d'opérer « une insurrection. Les Irlandois font des asso- « ciations pour forcér le gouvernement d'An- « gleterre à leur accorder une entière liberté de « commerce... Mais s'ils arment c'est uni- « quement pour s'opposer à toute invasion étran- « gère. » Et il ajoutait, pensant à l'autre irruption : « Heureusement que nos vues ne portent pas de « ce côté là. » — D'après l'historien George Bancroft et à propos des relations de Silas Deane avec son homonyme Édouard, dit « le docteur Bancroft », nous avons signalé ce dernier comme l'un des espions du gouvernement anglais. Sir Francis Wharton, qui, dans sa charge de *solicitor* du Département d'État à Washington, étudiait beaucoup les rapports de la France avec les États-Unis lors de la révolution, et qui est mort récemment au grand dommage des lumières que son juste esprit aurait jetées sur ces rapports, Fr. Wharton en était venu à douter que Ed. Bancroft fût bien l'agent dénoncé par l'historien de son pays. Il puisait ses raisons dans la participation active et démontrée sincère, semble-t-il, d'Ed. Bancroft aux entreprises de Paul Jones contre la marine anglaise, et dans l'estime persistante que Franklin professa pour lui. Questionné à ce sujet par Fr. Wharton presque à l'heure où la mort le surprenait, nous lui avions envoyé une copie des lettres ci-dessus citées de La Fayette, où il est visible qu'en effet Franklin avait assez de confiance dans Bancroft pour l'indiquer à M. de Vergennes en vue d'une mission secrète aussi importante que l'était celle de soulever l'Irlande. Le ministre parle plus tard d'Ed. Bancroft à La Luzerne dans des termes qui confirmeraient presque le bien fondé de cette confiance.

[1] « L'Irlande est très fatiguée de la tyrannie « anglaise. Je vous dirai, en confidence, que le « projet de mon cœur serait de la rendre libre « et indépendante comme l'Amérique. J'y ai « formé quelques relations secrètes..... J'en « saurai davantage dans quelques semaines..... « Saint-Jean-d'Angély le 12 juin 1779. » (*Mémoires et correspondance*, t. I, p. 301.) La lettre du 1er juillet, qui parle d'Ed. Bancroft à M. de Vergennes, fait voir que ce qu'il sut « dans quelques semaines », c'est qu'il n'y avait rien à attendre. La Fayette, prêt à tout, se tenait néanmoins à la disposition du cabinet si une tentative sur Cork, que Ed. Bancroft indiquait pourtant, paraissait praticable.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. retour, et lui parler plus que librement de ce à quoi il aspire pour lui-même ou de ce qu'il souhaite pour son pays. Arrivé en Saintonge le 1er juin, il l'informe que les dragons du roi viennent d'être établis à Saint-Jean-d'Angély au lieu de rester à Saintes, que là par conséquent et non ailleurs le trouveront les nouveaux ordres qu'on doit lui donner, et qu'il faut s'y prendre à temps parce qu'il se passera forcément quinze jours avant qu'il puisse les suivre. Il récrit le 3 presque familièrement au ministre et comme quelqu'un de mieux instruit que le comte de Vaux lui-même, appelé pourtant aussitôt à Versailles. Il ne se voit qu'en passant aux dragons du roi : « Étant persuadé que « vous allez faire quelque mouvement offensif, je compte sur la volonté « où l'on paraît être de m'employer. » « On », c'est M. de Maurepas, qui décidera la Guerre et le roi. Dans la crainte que cette volonté ne s'efface, La Fayette rappelle « à M. le comte de Vergennes qu'il chérit, non au ministre », ce à quoi il est bon : « Pour parler franchement, s'il est « une situation au monde où je puisse n'être pas inutile à ma patrie, « c'est, ou en commandant une avant-garde de grenadiers et chasseurs, « ou en ayant un corps séparé de la même composition qui puisse « faire essayer le peu de talents dont la confiance des troupes a semblé « me flatter[1]. » Il s'y reprend encore le 10, impatient d'avoir ces ordres qu'en quittant Paris il croyait presque prêts[2].

Il ne s'agissait, à la vérité, de rien moins que d'aller réunir et embarquer l'avant-garde de la descente en Angleterre; on réservait en partie ce rôle à l'audace relevée de prudence de La Fayette. Un premier projet se déroule, puis, on le voit par ses lettres, un autre se forme et se mûrit. Le 10 juin, « point de rappel encore »; le projet « serait-il abandonné? » Son sang « bouillonne dans ses veines ». Son imagination, mande-t-il, « s'avance souvent en pays ennemi à la tête d'une

[1] *États-Unis*, t. 8, n° 96.

[2] « Saint-Jean-d'Angély, le 10 juin 1779 : « Tout retentit, M. le Comte, du bruit d'une « expédition, et moi, qui peut-être en savais « plus que bien d'autres qui faisaient sem- « blant d'être dans le secret, je vois mes conjec- « tures à peu près justifiées. . . . » Cette lettre est à l'annexe I ci-après.

avant-garde ou d'un corps léger de grenadiers, dragons et chasseurs... 1779.
Deux mille hommes, on ne peut guère donner davantage à son grade, quoique ce ne soit pas le tiers de ses commandements d'Amérique; veut-on moins, il en acceptera cinquante inclusivement, mais qu'ils soient d'élite et plus exposés qu'aucun. Que M. de Vergennes, s'il est question de quelque chose, rappelle à M. de Maurepas l'intention qu'a celui-ci de l'employer. N'a-t-il pas besoin de justifier les bontés dont sa patrie l'a comblé? Il l'adore cette patrie, et à l'idée que l'Angleterre va être humiliée, écrasée, il tressaille de joie. Il ne dirait pas tout cela au ministre; mais M. de Vergennes peut juger de son impatience de savoir s'il est destiné à planter le premier drapeau français au milieu de cette insolente nation..... »

Ces lettres montrent La Fayette plus qu'inquiet de se voir oublier ou écarter, après l'éclat de son retour [1]. Inquiétude d'expérience, souvenir des errements de la cour; il fait donc valoir en lui le soldat tant qu'il peut et cherche le rang avec fièvre [2]. Avec fièvre, en tout cas, il cherche le danger. A s'offrir ingénieusement, indiscrètement sous une foule de formes, comme on en est témoin, il n'est pas absolument sans droit, car personne ne se trouve plus que lui dans les confidences. Il est visible que le ministre du roi s'est ouvert avec lui comme avec un mandataire. Dans le milieu où le voilà à cette heure, il entend parler de paix : « Une paix assez médiocre », trouve-t-il; ce sont pour lui « des bruits injurieux qui viennent d'adversaires »; il « rompt « des lances à la gloire de la paix future » qu'à Versailles M. de Vergennes lui a confiée. D'autres, des amis ceux-là, « font faire une trêve « de six ans »; il ne saurait y croire; l'Angleterre se reprendrait pendant ce temps et romprait quand elle voudrait. Et il ajoute : « Pour Dieu,

[1] Les éditeurs de la correspondance de La Fayette ont laissé ces lettres inédites.

[2] L'inquiétude n'était peut-être pas déplacée. La Fayette s'efforce auprès de M. de Vergennes de se bien différencier de la Cour : « Je désire « être choisi dans le rapport de l'armée, lui « écrit-il en août, et non dans celui de la Cour. « Je ne suis point de la Cour, je suis encore « moins courtisan, et je prie les ministres du « Roi de me regarder comme sortant d'un corps « de garde ». (*Mémoires et correspondance*, t. I, p. 313.)

1779. « battons-les une bonne fois, ayons la force de vouloir être craints, « alors nous penserons à une paix et elle deviendra honorable. » Cette paix future dont le ministre lui a dévoilé les bases, le principe en est « l'indépendance de l'Amérique, Canada compris[1] »; évidemment M. de Vergennes n'était pas aussi éloigné d'une annexion du Canada aux États-Unis que, par considération pour l'Espagne, sa correspondance ministérielle l'indiquait; c'est dans le même moment qu'il laissait voir à La Luzerne la convenance de maintenir ce pays aux Américains, après tout, s'ils venaient à en chasser les Anglais, et de chercher pour la cour de Madrid d'autres satisfactions que l'inimitié de l'Angleterre, dont elle entendait se faire une arme en quelque sorte limitrophe contre la puissance éventuelle de la nouvelle nation.

La Fayette a plus que l'autorisation de correspondre avec les États-Unis; il est visiblement comme investi du soin de rendre compte au Congrès et à Washington de l'état des choses sur le continent par rapport à l'Amérique et des dispositions du gouvernement du roi pour elle. Il leur écrit le 12 juin, La Luzerne devant emporter les deux lettres, destinées à recommander particulièrement le nouvel ambassadeur[2]. Avec une rare mesure d'égal dévouement il remplit dans ces lettres le double rôle, doublement délicat, de l'officier général des États-Unis en mission et de l'officier français pour qui sa

[1] « Saint-Jean-d'Angély, le 10 juin 1779 »; cette lettre est à l'annexe I ci-après.

[2] Nous ne reproduisons pas ces lettres, imprimées depuis longtemps dans les *Mémoires et correspondance* (t. I, p. 295 à 311). Elles n'avaient pas là, toutefois, le prix qu'elles trouvent à venir ainsi à leur date dans le cours des faits. Avec une délicatesse infinie, presque avec charme, le marquis se plaisait à rapporter aux témoignages que lui avait donnés le Congrès la bienveillance dont on le comblait en France, et il mettait au service de l'indépendance américaine, comme d'une véritable patrie pour lui, les moyens d'action que cette bienveillance lui valait. On peut aussi, on peut surtout y apprendre combien avait été propre à le rendre glorieux à tout jamais l'impression produite par son retour dans son pays. La plume qui a exprimé au président du Congrès les sentiments du patriote américain avec une déférence qui en accroît, il semble, la vérité, trouve, pour dire les mêmes choses à Washington, des accents dont la tendresse respectueuse pénètre comme des traits du cœur. Ce dernier y répond, du reste, avec une effusion qui à elle seule serait un beau titre; « West Point, 30 septembre 1779. » (Sparks, t. 6, p. 362; *Mémoires et correspondance*, t. I, p. 316.)

patrie est supérieure à tout. Au président du Congrès et à Washington 1779.
il parle en envoyé fidèle; à M. de Maurepas, à M. de Vergennes, en gentilhomme pour lequel il n'y a rien d'assez osé ni d'assez périlleux quand il s'agit de la France. L'un et l'autre de ses plis à Washington et au Congrès annonçaient pour lui un emploi prochain plus important et plus en rapport avec les affaires des États-Unis, si bien il se savait réservé à mieux qu'au commandement des dragons du roi[1]; le 13 juin, en effet, par un *post-scriptum*, il informait Washington que l'ordre lui arrivait à l'instant de partir pour Versailles, comme aide-maréchal général des logis du lieutenant général comte de Vaux, « commandant les troupes destinées à une expédition ».

Cette expédition, c'était celle que l'on méditait depuis longtemps contre la Grande-Bretagne. On l'avait, cette fois, bien combinée avec Madrid. Le comte de Vaux était revenu de Saint-Jean-d'Angély, appelé à remplacer le maréchal de Broglie dans le commandement de l'armée d'invasion qui campait sur les côtes de la Manche. Cette armée faisait là des grandes manœuvres en attendant l'expédition réelle, et comme les défaites profondes n'atteignent pas que matériellement les pays vaincus, mais divisent leurs meilleurs soldats, les plus vives discussions de système avaient séparé entre eux le maréchal, ses lieutenants, le ministère de la guerre. Le choix subit du comte de Vaux était résulté de ces dissidences[2]. Celui-ci se trouvait en dehors, sur les côtes de l'Océan, et la campagne de Corse, où il avait réussi, le recommandait à défaut de qualités bien positives[3]. Dans un

[1] Il écrivait au président du Congrès : « Depuis quelques jours je suis dans cette petite « ville (Saint-Jean-d'Angély) près du port de « Rochefort où j'ai joint le régiment du Roi, et « où d'autres troupes que je commande dans ce « moment sont stationnées. Mais j'espère quitter « bientôt ce lieu pour jouer un rôle plus actif « et me rapprocher de l'ennemi commun. » Il exprimait les mêmes sentiments à Washington : « ... mais j'espère commencer bientôt à mener « une vie plus active et par conséquent mon « retour à Paris est très prochain. »

[2] Le comte de Rochambeau explique assez longuement cela dans le tome I de ses *Mémoires*, édités en 1809.

[3] Du moins son major général, Jaucourt, conteste-t-il très ouvertement ces qualités en lui, dans une correspondance fort active avec M. de Vergennes, qui avait partout quelqu'un le tenant au courant. (*Angleterre*, t. 531.)

1779. comité tenu par le roi chez M. de Maurepas, le plan fut alors arrêté. Le comte reçut ensuite, de la bouche du roi même, avec les plus minutieux détails, la communication de ce plan et des instructions qu'il impliquait, prouva en les répétant qu'elles étaient entrées exactement dans son esprit : le 21 juin, le sommaire qui les relatait lui était remis par écrit et le double envoyé à M. de Sartine[1]. Le comte de Vaux ferait une irruption sur Gosport, au pis aller sur l'île de Wight, qu'il occuperait assez solidement pour attirer contre lui beaucoup de troupes et dégarnir ainsi une partie des côtes anglaises; dix mille hommes une fois réunis là d'une manière « inexpugnable », il en sortirait pour pousser, suivant l'occurrence, des débarquements sous la protection de l'escadre d'Orvillers ou de concert avec elle. Les troupes se formaient au Havre, Jaucourt y présidant comme major général, et sous le commandement du comte de Langeron à Saint-Malo, d'où l'on pensait partir[2]. Le 1er juillet, le chef de l'expédition et La Fayette, son aide-maréchal général des logis, sont au Havre. Pendant son passage à Paris, ce dernier a acquis davantage encore l'intimité de M. de Vergennes. Il va lui écrire désormais presque quotidiennement et tout à fait dans le ton des relations privées[3]. Maintenant qu'il a l'ennemi devant lui, l'horizon lui semble radieux : « Me voici au Havre, M. le Comte, en face du port, dominant les

[1] Instructions remises à M. le comte de Vaux d'après le comité tenu chez M. le comte de Maurepas. (*Archives de la Marine*, B4 159, fol. 259.) Les faits sont relatés dans cette pièce tels que nous les indiquons ici. Nous la reproduisons, du reste, à l'annexe I ci-après, à la suite des lettres de La Fayette.

[2] Dans une dépêche du 29 mai, M. de Vergennes fait connaître à Montmorin, afin que celui-ci en informe le comte de Floridablanca, les plans formés pour l'irruption en Angleterre et la nomination, pour commander cette entreprise, du comte de Vaux, « l'un des meilleurs « et des plus distingués lieutenants généraux de « l'armée du Roi », écrit-il. Il s'agissait alors de se porter, suivant les circonstances, contre Plymouth ou contre Portsmouth. Une autre dépêche, le 21 juin, envoie à l'ambassadeur les projets définitivement concertés entre les deux cours par l'intermédiaire d'Aranda, et donne des instructions pour engager la cour d'Espagne dans l'entreprise plus encore qu'elle ne l'est. (*Espagne*, t. 594, nos 71 et 126.) Les deux dépêches sont de la main de M. de Vergennes.

[3] « Vous m'avez permis cette manière libre « de vous écrire », porte le *post-scriptum* d'une lettre suivante, du 9 juillet. (*États-Unis*, t. 9, n° 15.)

« vaisseaux qui nous conduiront en Angleterre, jugez si je suis content 1779.
« et si mon cœur appelle le vent du sud qui nous amènera M. d'Orvil-
« lers; je ne puis être tranquille que sur la côte anglaise, et nous n'y
« sommes pas encore[1]. » Le 3, il félicite avec effusion le ministre des résultats alors annoncés sur la neutralité des Pays-Bas : « Vous ne « laissez aucune ressource à la politique anglaise; ce n'est plus seu- « lement comme citoyen que je jouis des avantages que nous vous « devons, mais je vous suis trop tendrement attaché pour ne pas par- « tager avec un plaisir d'ami particulier tout ce qui nous arrive « d'heureux par votre ministère »; et, toujours passionné de patriotisme, le vent soufflant à cette heure pour porter du côté du Havre l'escadre d'Orvillers, « Dieu veuille, continue-t-il, que tout le reste « aille aussi bien; puisse notre chère patrie reprendre sa puissance et « sa gloire, et puissent *telles plumes vous être taillées* qui nous pro- « curent les conditions sans lesquelles vous savez que je ne serai pas « content[2] ».

M. de Vergennes s'était donc beaucoup confié à La Fayette, et tout donne à croire qu'ils avaient amplement parlé de l'Amérique. Sans trop surfaire ce dernier, on peut penser que l'optimisme dont le remplissait son attachement pour les États-Unis avait un peu pallié l'effet des luttes de partis qui, au sein du Congrès, atteignaient la France. Effet malheureux, car, malgré la ferme volonté de n'être pas découragé, M. de Vergennes ne laissait point que de faire savoir à Madrid les impressions défavorables éprouvées au reçu des informations de Gérard, qui lui avaient dicté la dépêche du 18 juillet[3]. Sous la

[1] « Au Havre le 1er juillet 1779. » Voir l'annexe I ci-après.

[2] *États-Unis*, t. 9, n° 2.

[3] C'était dans une dépêche qu'il écrivait à Montmorin le 2 juillet. Le ministre s'y montrait très frappé de nouveau de la vigueur déployée par l'Angleterre dans ses armements et dans la mise en œuvre de ses services. Il admirait « l'énergie dont elle se montre animée dans une « occasion la plus critique peut-être où elle se « soit trouvée depuis longtemps ». En tout cas, il ne dissimulait pas à l'ambassadeur « qu'il y a « dans le Congrès de mauvaises têtes et des cœurs « peu honnêtes ». (*Espagne*, t. 594, n° 155.)

1779. réserve des conseils ou des instances de mettre fin aux dissensions ou de les contenir, que de l'assentiment du ministre La Fayette adressait au Président de cette Assemblée ainsi qu'à Washington [1], les dispositions du gouvernement du roi restèrent, probablement en partie grâce à lui, ce qu'elles avaient été. Durant les quelques jours de sa présence à Paris, M. de Vergennes lui avait demandé un mémoire écrit sur l'intervention militaire qu'il était venu chercher et qui, assurément, avait été le premier objet de ses entretiens, « quelques idées « sur une expédition en Amérique », pour désigner cette pièce comme il le fait lui-même à la première ligne. Il en avait été question entre eux à ce point qu'à l'heure du départ du marquis pour le Havre l'ébauche s'en trouvait déjà complète; il ne restait qu'à fixer les détails et l'époque de l'exécution. La Fayette attend encore quelques jours parce que « le moment présent l'occupe trop et que ce qui s'y fait ne peut pas être sans influence sur les combinaisons à proposer ». Le 3 juillet, cependant, il écrit que si on allait en Angleterre maintenant, il faudrait aller en Amérique vers le mois de février suivant, et au cas contraire partir plus tôt [2]; mais le courrier du 18 emportait le mé-

[1] Il écrivait au président du Congrès : « Toutes les fois que les intérêts d'amis bien « chers sont sérieusement compromis, une af- « fection vive et franche ne sait pas calculer et « surmonte toutes les considérations. Je vous « dirai avec sincérité, Monsieur, que rien ne « porte autant de préjudice à nos intérêts, à « notre importance et à notre considération en « Europe que les récits qui font supposer telle « chose que des disputes et des divisions entre « Wighs. Rien ne pouvait me déterminer à tou- « cher un sujet si délicat que la fâcheuse expé- « rience que je fais tous les jours, depuis que je « peux entendre moi-même ce qu'on dit de ce « côté de l'Atlantique, et les arguments que « j'ai à combattre. » — Au général Washington : « Il y a un autre objet bien important, qui de- « manderait l'emploi de toute votre influence « et de toute votre popularité! Pour l'amour « de Dieu empêchez ces bruyantes querelles in- « térieures dont le récit nuit plus que tout aux « intérêts et à la réputation de l'Amérique..... « Je confie tout cela à votre amitié et n'ai pu « m'empêcher de toucher cette corde dans ma « lettre au Congrès. » (Lettres du 12 juin 1779, indiquées plus haut.) La correspondance de La Fayette avec l'Amérique est ou communiquée par lui à M. de Vergennes ou concertée entre eux. Il semble évident que lettres écrites ou reçues, le ministre les voit toutes également ou que le marquis le met au courant de toutes.

[2] « Le projet que vous m'avéz demandé pour « l'Amérique, Monsieur le Comte, est si soumis « aux circonstances presentes que je ferai mieux « d'attendre quelques jours. Si l'expédition a « lieu, il faudroit je crois partir vers le mois de

moire en question, minutieusement étudié, posant toutes les hypothèses, les raisonnant, concluant d'une façon précise. M. de Maurepas écoutait bientôt la lecture de ce mémoire et n'en désapprouvait nullement l'objet; M. de Vergennes répondait au marquis à son sujet; c'était maintenant le fond sur lequel portaient les combinaisons[1]. 1779.

« Partir plus tôt », La Fayette revient vite à cette idée. « L'amour « de ma patrie me rend peut-être impatient jusqu'à l'importunité », écrit-il au secrétaire d'État. Et en effet, se battre utilement quelque part contre l'Angleterre, trouver le commandement d'avant-garde, presque d'expédition qu'il souhaitait, aider les États-Unis au plus vite, ces motifs se mêlent chez lui, et aussi le calcul, si l'on était à même de le suivre, de prendre position dès la fin de l'année sur leur territoire afin de commencer à point la campagne dès l'année suivante et d'avoir, pour notre propre compte, raison de la puissance anglaise. Dans la vaine attente de la flotte d'Orvillers, il va fiévreusement de l'une de ces vues à l'autre. Car on fut deux mois à regarder si les vaisseaux qui devaient porter nos soldats en Angleterre arrivaient. Ces deux mois se passèrent dans des tâtonnements sur la constitution définitive de l'expédition, sur ses divers commandements, sur le lieu où l'on aborderait, sur l'envoi du marquis de l'autre côté de l'Atlantique. Le comte de Vaux allait et venait du Havre à Saint-Malo, le marquis du Havre à Paris, en personne ou par lettres, et sous la question du rôle qu'il voudrait avoir ou qu'on penserait à lui donner le projet mûrissait. « Vous avez raison, M. le Comte, mandait-il, de juger que mon

« fevrier; si on y renonce, on pourroit se mettre « en marche plus tôt; si comme quelques per- « sonnes le disent, les Anglois ont rappellé leurs « vaisseaux d'Amérique, pour rétablir l'égalité « dans la Manche, il faudrait ne pas perdre un « moment. » (*États-Unis*, t. 9, n° 2.)

[1] Voir à cet égard la lettre du marquis à M. de Vergennes, du Havre 30 juillet, dans ses *Mémoires et correspondance* (t. I, p. 307). — Le mémoire sur l'expédition en Amérique, qui existe en original aux Affaires étrangères (*États-Unis*, t. 9, n° 42), a été imprimé à l'appendice du tome I des *Mémoires et correspondance*, et traduit par Sparks à l'appendice du tome VII de son *Washington's Life*, etc. On verra La Fayette rappeler à M. de Maurepas, en lui écrivant le 25 janvier 1780 pour le décider à envoyer un corps de troupes en Amérique, l'approbation que celui-ci a donnée antérieurement à ses avis.

IMPRIMERIE NATIONALE

1779. sang est en fermentation », et il s'efforçait de jeter le même ferment sur Versailles. En écrivant à Washington le 12 juin, il trouvait qu'on était là « assez lent » et qu'on y avait des propensions pour la paix que les États-Unis devraient équilibrer par de vives préférences pour la guerre. Paroles de Français d'Amérique; ses lettres rendent au contraire évident que le ministre suivait activement avec lui l'idée d'une intervention effective. Le secrétaire d'État le tenait au courant des informations de Gérard, écoutait ses explications à leur sujet ou ses réponses, la diversité des propositions que les nouvelles reçues, les bruits en circulation, la crainte de n'être pas où l'appelaient ses aspirations ou ses souhaits particuliers suggéraient alternativement, souvent même à la fois, à l'esprit impatient du marquis. Au milieu de tout cela, la pensée de l'expédition aux États-Unis se fortifiait et se dégageait de plus en plus[1]. Toutes les dispositions furent tournées bientôt vers elle par ce qui se passait, pendant ce temps, à l'entrée de la Manche.

Tandis que l'on espérait le plus grand effet de la réunion des escadres française et espagnole sur l'Océan, elle n'avait abouti qu'à dépenser en hommes et en argent de précieuses ressources dans une concentration trop tardive et des manœuvres sans résultat. Il n'est pas souvent arrivé de voir réussir les entreprises de guerre à plusieurs, même à deux. Le moindre des défauts de l'un paralyse l'autre. C'est

[1] L'irruption sur la côte anglaise, dans laquelle il voudrait avoir un rôle plus effectif que celui dont sa qualité d'aide-maréchal général des logis pouvait sans doute le laisser pourvoir; une expédition de 2,000 à 3,000 hommes qu'il emmènerait aux États-Unis et dont il indique les cadres; une mission qu'il irait remplir, fût-ce à ses propres frais, pour annoncer et faire bien venir la paix dont la conclusion semble en ce moment possible (lettre du Havre le 16 août; *États-Unis*, Supplément, t. 1, n° 217 *bis*), le marquis passe successivement, parfois dans le même pli, à ces propositions si différentes. Tout lui est argument pour se faire employer. On ne connaît que par ce qu'il en dit les réponses de M. de Vergennes; mais l'impression qui ressort de cette information-là est que le ministre accueillait tout sérieusement, y trouvant, dans le fond, ce qu'il cherchait. De ces lettres de La Fayette, deux seulement, celle du 30 juillet et une du milieu d'août, ont été reproduites dans les *Mémoires et correspondance* (t. I, p. 307 à 314); les autres sont aux Affaires étrangères (t. 9, n°s 15, 16, 60, 104, 128, 129, 130; et Suppléments, n°s 216 *bis*, 217 *bis*).

plus à craindre encore dans des opérations de mer, où les éléments multiplient les causes d'écart ou de conflit. On connut au Havre, la première semaine d'août, l'entrée dans la Manche, à la suite des escadres anglaises, de l'énorme armement des deux Couronnes. L'annonce toute récente de nos succès aux Antilles faisait concevoir en ce moment toutes les illusions. Le 13 août, La Fayette les exprime avec enthousiasme : « Nous y voici donc, Monsieur le Comte, et nous « touchons enfin aux grands évènements; outre le plaisir de savoir « M. d'Orvillers dans la Manche, j'éprouve encore celui de le trouver « plus fort que je n'avais espéré. La seule pensée que le pavillon « français mouille à présent dans les rades anglaises est une délicieuse « jouissance pour mon amour-propre. » Mais cet appareil naval formidable, 66 vaisseaux de ligne et leurs frégates, n'avait pu rien effectuer, malgré l'incontestable valeur du marin qui le commandait et des officiers vraiment dignes de lui placés sous ses ordres, sinon de laisser rentrer à Plymouth la flotte anglaise, inférieure en nombre. Les maladies le décimaient. Le ministre qui aurait dû pourvoir à ses besoins était resté inhabile à les prévoir et impuissant à les servir. Après de vaines démonstrations devant les côtes d'Angleterre, la flotte combinée ne se trouva qu'en septembre à portée d'être employée à l'irruption projetée. Elle se trouvait alors à Brest, ramenée, disait-on, en relâche dans ce port, mais en réalité parce que ses chefs et les commandants des vaisseaux avaient reconnu en conseil l'impossibilité de la rendre désormais utile. Les petits corps de Saint-Malo et du Havre étaient prêts à remplir leur œuvre, il n'y aurait eu qu'à les embarquer. Le plan pour l'exécution duquel on les avait formés n'était pas demeuré tel qu'on l'avait d'abord conçu : on n'allait plus à l'île de Wight; le marquis de la Fayette, du moins, devait être de l'avant-garde jetée sur le sol anglais, comme il l'avait tant souhaité[1]. Mais on

1779.

[1] La Fayette le mande à Washington, du Havre encore, le 7 octobre : « ..... je n'ai « guère quitté ce lieu où le quartier général est « fixé. Je devais débarquer avec les grenadiers « formant l'avant-garde et descendre un des pre- « miers sur le rivage anglais. Le régiment du

1779. dut bientôt, au quartier général, perdre la confiance que l'entreprise fût possible. Dans une lettre du 11 septembre où il s'excusait à M. de Vergennes d'avoir trop « abusé de son amitié particulière pour entre- « tenir ce dernier de ses affaires personnelles », La Fayette reconnaissait avec tristesse que le moment était manqué. « M'affliger en « silence, disait-il, est le parti que je me prescris; compter sur la « descente pour cet automne est à présent plus difficile. »

Plein de déception et de regret, à Versailles, on s'était hâté de remplacer par le comte du Chaffaut, d'Orvillers accablé, lui, empressé de quitter un commandement où il n'avait trouvé qu'obstacles et que la perte de son fils au milieu des morts sans nombre des équipages lui rendait poignant de conserver. Du Chaffaut ne put émettre une opinion différente sur l'emploi des deux flottes à la descente en Angleterre; il n'y avait donc plus qu'à renoncer à l'exécution dans les formes détournées sous lesquelles la politique dissimule ses mécomptes. Les premiers jours d'octobre, une conférence eut lieu à Brest. Le comte de Vaux, Jaucourt, Langeron, les amiraux français et espagnols s'y rencontrèrent : l'impuissance à donner suite aux ordres du roi y fut manifeste. 1,800 matelots devaient être fournis à notre marine : ils n'avaient pas été réunis et ne pouvaient l'être de plusieurs semaines; les navires espagnols avaient des avaries et ne s'étaient pas encore pourvus de ce qui leur manquait; l'épidémie continuait à sévir dans tous les vaisseaux; enfin, passé le mois d'octobre, la variation et « l'ouragance » des vents auraient exposé à de grands dangers[1]. Les choses étant ainsi, le projet d'irruption en Angleterre tombait à la mer; celui d'envoyer du monde en Amérique subsistait seul, et c'est d'y ramener le ministre qu'avait en vue La Fayette dans le billet du 11 septembre. La prise de la Grenade, supposait-il, allait com-

« Roi, qu'il m'a donné à mon retour, devait « s'embarquer à Brest, et nous rejoindre peu de « jours après le débarquement. » (*Mémoires et correspondance*, t. I, p. 324.)

[1] Le comte de Vaux au prince de Montbarrey, « de Brest, le 5 octobre 1779 ». (*Archives de la Marine*, B[4] 159, f° 260.) Cette lettre est reproduite à l'annexe I ci-après.

mander d'y expédier des troupes pour garder cette île; il trouvait que 3,000 hommes qui leur seraient ajoutés, afin que l'on fût à même de les porter à propos de là à Boston, seraient facilement et sûrement convoyés; que les vues semblaient prendre maintenant de ce côté plus de consistance qu'auparavant, de sorte que « ne fût-ce que pour le printemps prochain, il y avait à cette heure des modifications, des moyens à préparer d'avance, mille choses à dire qui ne s'écrivent pas; une conversation, pensait-il, serait intéressante, sous plusieurs rapports utile », et il souhaitait d'y être appelé[1]. 1779.

Après ce qui a été dit antérieurement d'Arthur Lee et du lien qui paraissait unir John Adams et lui dans une commune manière d'être en France, on ne s'étonnera pas que La Fayette mandât à Washington, le 12 juin, à propos des divisions intérieures dont il le suppliait de faire cesser l'existence pour le renom des États-Unis en Europe, qu'il y avait aussi « deux partis américains en France, MM. Adams

[1] Dans une lettre précédente, le 13 août, La Fayette avait déjà envoyé à M. de Vergennes un projet de formation raisonnée de ce corps de 3,000 hommes. (*États-Unis*, t. 9, n° 98.) Le 11 septembre il écrivait au ministre une lettre plus pressante : « ..... D'après les pos-« sessions acquises, les conquêtes projettées, « les anciennes colonies à garder, il paraît « certain qu'on enverra des troupes aux isles « et qu'on les fera convoier d'une manière « sure. Vous devinez, Monsieur le Comte, où « j'en veux venir, et je me fais honneur de « cette répétition que le changement de cir-« constances semble justifier, et qui dans un « mois peut-être nous paraîtra plus nécessaire. « Trois mille hommes peuvent aisément s'ajou-« ter à ceux qu'on ferait partir pour nos colo-« nies, et après y avoir touché, se rendroient « avec l'escorte à Boston, ou si l'on aime mieux « augmenter les vaisseaux des isles, c'est à « Boston qu'on irait d'abord à moins qu'on ne « préférât de se diviser dans les parages des « vents alisés.

« Il y a beaucoup de modifications, Monsieur « le Comte, il y a des moyens à préparer « d'avance, ne *fut-ce que pour le pringtems pro-« chain.* Il y a mille choses enfin qui se disent « et ne s'écrivent pas, et c'est pour cela que « le projet ayant plu, comme vous me mandéz, « une conversation avec vous me deviendrait « très intéressante. La flotte rentre à Brest, et « y sera surement jusqu'au mois prochain. Si « dans une saison tellement reculée, nous allions « en Angleterre, je n'en reviendrai pas à tems « pour causer avec vous. En profitant de cet « intervalle pacifique, un ordre me rappellerait « pour un instant à Paris, et me procurerait « une conversation avec vous, que je crois sous « plusieurs rapports pouvoir être de quelque « utilité. » (*Ibid.*, t. 10, n° 14.)

1779. « et Lee d'une part, le docteur Franklin et ses amis de l'autre ». C'était au point, écrivait-il, qu'« il allait à la légation moins qu'il ne le voudrait pour n'y pas occasionner des discussions qui feraient éclater le dissentiment. » L'historique de ces divisions de Passy, parallèles à celles qui se donnaient carrière dans le Congrès, ne serait pas sans offrir un intérêt de détail[1]. Au moment où La Fayette en parlait à Washington et au Président du Congrès à la fois, la dissidence cessait pour un temps, John Adams et Arthur Lee repassant l'Atlantique avec La Luzerne ou peu après. Elle se marquera de nouveau quand Adams reviendra, et surtout plus tard. Arthur Lee n'y jouera plus son rôle louche ou perfide, mais à sa place Jay en prendra un plus franchement hostile et d'une efficacité plus réelle. Déjà en octobre 1778 les deux adversaires de Franklin avaient essayé d'expédier en Hollande ce collègue, trop considéré à côté d'eux. Adams serait resté à Paris, Arthur Lee aurait été en Espagne. Ils supposaient s'imposer ainsi à la politique des deux cours, tenue au-dessus de leur tête tant que Franklin serait là. Le 12 octobre, Arthur Lee écrivait d'un ton impératif à M. de Vergennes, en ayant l'air de le consulter, qu'aux termes du traité d'alliance sa place à lui Lee était à Madrid pour y négocier l'entente de son pays avec le Roi Catholique et stimuler l'inertie trop évidente de ce dernier[2]. Vaine tentative; mais le 20 Franklin était visiblement obligé par les manèges de ses deux associés d'appeler le ministre français à l'empêcher de partir pour Amsterdam, où il n'ignorait pas, de la plus sûre des sources, que sa présence eût été moins qu'utile en ce moment[3]. Avec toute la courtoisie possible,

[1] Si l'on voulait retracer les particularités de ce détail-là, il importerait de regarder jusqu'à quel point les dissentiments en question ne s'étaient pas accusés déjà lorsque Bonvouloir entra en rapports avec le *Comité de correspondance secrète* du Congrès. Pour l'histoire de nos rapports avec les États-Unis, il serait intéressant, en effet, de connaître dans ses origines ce parti anglais de la révolution, que le Congrès de 1779 montra tout d'un coup si agissant et qui, en fin de compte, fut plus que cela.

[2] « Chaillot, le 12 octobre 1778. » (*États-Unis*, t. 5, n° 19.)

[3] « A Passy, ce 20 octobre 1779. » Cette lettre, écrite en français, est caractéristique de la situation : « M. le Comte, mes colleagues

M. de Vergennes apportait ses soins à maintenir unique à côté de lui l'intervention du « docteur » dans les affaires américaines et à éloigner celle des autres commissaires; ce fut pour lui un allégement que l'investiture donnée à Franklin par le Congrès, en ce moment même, comme seul plénipotentiaire en France. 1779.

L'avis de cette décision n'était pas encore parvenu à Versailles lorsque y furent reçues et les informations de Gérard sur les liaisons de Berkenhout avec Arthur Lee et l'écrit de Silas Deane. Émoi profond, immédiatement, chez John Adams, Arthur Lee et chez les adhérents de leurs opérations ou de leurs manœuvres. Les premiers jours de janvier, ils avaient pris les devants pour faire croire à M. de Vergennes, par une feinte demande de conseil, que Berkenhout les appelait à conférer avec lui sur un accommodement avec l'Angleterre, que la légation en était éloignée, et qu'elle insistait pour que la France déjouât ces machinations par l'envoi de secours efficaces[1]. Le ministre avait répondu en énumérant très sérieusement les seules conditions auxquelles des représentants de l'Amérique pouvaient reconnaître et apprécier la sincérité de propositions de paix[2]; toutefois, la suite ne

« croyent qu'il seroit nécessaire que je fusse en « Hollande, et que ma présence pourroit y accé- « lérer les choses. Ils me pressent en consé- « quence. Je crains que ce seroit plutôt les re- « culer que les avancer, et que ce ne soit pas le « moment de s'y présenter. Personne ne sçait « mieux que Votre Excellence ce que nous « convient de faire à cet égard, et je ne puis « avoir de conseil meilleur et plus agréable que « le vôtre. Si vous voulez bien me l'accorder, je « m'y conformerai avec la confiance. — J'ai « l'honneur d'être, etc. — B. Franklin. » (*États-Unis*, t. 5, n° 35.)

[1] Lettres d'Arthur Lee à M. de Vergennes, des 3 et 6 janvier 1779 (*Ibid.*, t. 7, n°s 11 et 20) et lettre des trois plénipotentiaires, le 8, à ce ministre (*Ibid.*, n°s 25 et 26). Lee appelait ces prétendues propositions « des mauvais pro- « pos qu'il fallait forcer à rendre dignes d'être « exécutés ».

[2] M. de Vergennes, en effet, n'avait pas perdu cette occasion de rappeler aux Anglais de la légation la nature des liens qui attachaient les États-Unis à la France :

« A Versailles le 4 janvier 1779. Je n'ai point « trouvé, Monsieur, jointe à la lettre que vous « m'avez fait l'honneur de m'écrire hier, celle « d'Angleterre que vous m'annoncez et que « vous dites être du docteur Berkenhout qui « s'étoit rendu suspect à Philadelphie; mais « sans avoir vû cette lettre, je pense, Monsieur, « qu'après ce qui s'est passé entre le Congrès et « les commissaires anglois, il seroit contre la « dignité de votre commission que vous vous « prêtassiez à donner des rendez-vous à des « agens qui ne seroient pas annoncés à vous la

1779. tarda pas à lui montrer les choses sous un jour plus complet. Au commencement de février, les gazettes de Londres firent connaître dans tout leur contexte les accusations portées par Silas Deane. Le *Courrier de l'Europe*, où les Grand, Chaumont, l'entourage de Beaumarchais sinon ce dernier lui-même étaient en pied, annonça qu'il publierait la pièce américaine. Aussitôt, Arhur Lee protesta auprès de M. de Vergennes et opposa des dénégations aux imputations qui le visaient; la veille, déjà, son acolyte Isart en avait fait autant chez Genet, le second de Rayneval. Le *Courrier de l'Europe* du 2 février ayant parlé, toutefois, John Adams s'établit auprès du ministre le défenseur non seulement de son collègue, mais des autres Lee, les disculpant tous par des raisonnements ou des assertions contraires, par leurs antécédents en faveur de l'indépendance des États-Unis, et demandant à venir les blanchir plus efficacement dans un entretien[1]. M. de Vergennes s'était excusé à Lee de n'avoir pas été prévenu à temps pour empêcher la publication; il répondit à Adams en désintéressant le gouvernement du roi de ces discussions, « personnelles, disait-il, aux commissaires de l'Amérique, lesquels relevaient de leur propre souverain, non du nôtre, et avaient été traités en France, ensemble et séparément, de manière à les convaincre que, bien qu'instruit de ce qui se disait sur eux on n'en avait tenu nul compte et qu'on ne voulait point y regarder[2] ». Arthur Lee avait offert de produire sa corres-

« palme de l'indépendance souveraine à la main. « Mon avis seroit donc que vous répondissiez « nettement à cet agent, qu'à moins qu'il ne « vous assure de la reconnoissance la plus en- « tière de votre indépendance, et qu'il ne soit « porteur de propositions conformes à la fidé- « lité avec laquelle votre nation et votre gou- « vernement se glorifient de remplir leurs en- « gagemens, vous ne pouvez consentir à aucune « entrevüe avec lui ni avec tout autre émissaire. « Vous sentez, Monsieur, et Mrs vos collègues le « sentent également, on veut paroitre négocier « avec vous, non pour vous accorder des condi- « tions sortables, mais pour faire suposer peu « d'accord entre nous et vous et nourrir l'illu- « sion au moyen de laquelle on saigne les bourses « angloises. — J'ai l'honneur d'être parfaite- « ment, M., etc. — De Vergennes. » (*États-Unis*, t. 7, n° 11.)

[1] Isart à M. Genet, 6 février 1779; Arthur Lee à M. de Vergennes, 7 février; John Adams à M. de Vergennes, 11 février; Arthur Lee à M. de Vergennes, 13 février. (*Ibid.*, nos 63, 65 et 69; nos 68 et 85; n° 81.)

[2] « A Versailles, le 13 février 1779. » (*Ibid.*, n° 86.)

pondance; elle fut montrée à Rayneval. Elle attestait tout au moins 1779.
que les relations du commissaire avec Berkenhout remontaient loin, n'avaient pas cessé et que d'une manière suivie Berkenhout entretenait Lee d'un accommodement avec l'Angleterre comme d'une œuvre patriotique et nécessaire[1]. Celui-ci ne paraît pas avoir le moins du monde convaincu le secrétaire d'État qu'il n'y avait là « rien que de semblable aux démarches de Hartley auprès de Franklin », ce dont il avait essayé de le convaincre déjà par sa lettre du 7 février[2]. Le 16,

[1] On peut voir, dans le même tome 7 des *États-Unis*, une des lettres de Berkenhout, n° 115, et d'autres épîtres de Lee à ce sujet, n°s 125 à 129.

[2] Cette lettre nous donne l'occasion de compléter et d'expliquer une note du volume précédent (t. III, chap. III, p. 169), au sujet de la phrase attribuée à Arthur Lee, annonçant au ministère anglais la signature du traité d'alliance de 1778, phrase que M. de Vergennes, d'après cette note, aurait tirée d'une lettre d'Angleterre à lui communiquée en 1782. Cette phrase fut peut-être rappelée, en effet, d'Angleterre à M. Vergennes à cette dernière date. En tout cas, elle provenait du factum de Silas Deane, qui la prêtait à Arthur Lee, et M. de Vergennes l'avait certainement connue en son temps. Arthur Lee y fait allusion dans sa lettre du 7 février pour déclarer ne l'avoir jamais écrite ni n'avoir jamais écrit à qui que ce soit en Angleterre au sujet de la signature du traité. — Deane, dans son factum adressé « Aux libres et vertueux citoyens de l'Amérique », avait écrit en substance, d'après la traduction du *Courrier de l'Europe* : « Dans l'été de 1777, une correspondance s'établit entre un certain Dr Berkenhout et Arthur Lee. Le docteur proposait un accommodement en termes généraux; bientôt il jugea pouvoir demander une entrevue. Après la prise de Philadelphie, Lee en donna connaissance à Franklin et à moi et nous fit entendre que Berkenhout était dans la confidence du Ministère britannique. Après Saratoga, vos commissaires furent continuellement sondés sur leurs dispositions pour une réconciliation. En ce temps-là, le secrétaire d'Arthur Lee alla à Londres et en revint chargé d'affaires qui étaient un mystère pour nous. Lee se prêta avec répugnance au traité avec la France. Ce traité devait être tenu secret, et cependant Fox l'annonça au Congrès. Il s'ensuivit beaucoup de disputes entre Lee et nous. On fit passer contre moi en Amérique un magasin d'insinuations désavantageuses et je fus rappelé par lettre reçue le 4 mars. Je partis le 20. Auparavant, je fus informé d'une chose qui peut jeter de la lumière sur d'autres circonstances. Une personne de distinction me dit que son correspondant en Angleterre avait vu une lettre de l'honorable Arthur Lee, datée du même jour que le traité fut signé (quoiqu'il ne l'ait été qu'après neuf heures) et dans laquelle il avait lu à peu près ces expressions : « Aujourd'hui la nouvelle association a été signée et scellée et la nouvelle maison va entrer immédiatement en affaire; si l'ancienne maison se propose de faire encore quelque chose et si ses intentions sont honnêtes, il faut qu'elle ne perde pas un moment pour faire ses propositions. » Berkenhout, parti de New-York, se rendit à Philadelphie et passa les lignes sous le prétexte de traiter une affaire importante avec le Congrès.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. John Adams renonçait à son audience, devenue sans raison d'être à ses yeux puisqu'elle visait à rétablir, entre les membres d'une légation qui cessait d'exister et entre le gouvernement du roi et eux, une confiance que l'adresse de Silas Deane à ses compatriotes était faite pour détruire[1]. C'est alors que le ministre du roi écrivit à John Adams la lettre de congé dont Samuel Adams et leur parti surent si bien se servir, devant le Congrès, pour renvoyer John Adams à Versailles; lettre d'un ministre poli, mais trop expansive peut-être[2], car l'opinion de M. de Vergennes différait peu, sur ce dernier, de celle qu'il avait d'Arthur Lee et dont Gérard était très exactement imprégné[3]. On a vu qu'il les mettait au même plan l'un et l'autre lorsqu'il caractérisait si rudement le parti anglais des États-Unis, au début de sa dépêche du 18 juillet à La Luzerne[4].

Arrivé, il ne s'adressa pas au Congrès, mais à Richard-Henry Lee. Il a dit depuis qu'il avait pour ce membre du Congrès des lettres d'Arthur Lee. Il eut plusieurs entrevues, et lorsqu'il retourna à New-York, il ne craignit pas d'assurer aux commissaires britanniques *que, par la nature de son alliance avec la France, l'Amérique avait la liberté de faire la paix sans consulter son alliée, à moins que l'Angleterre ne déclarât la guerre.* Il est de la même certitude que Henry Lee a constamment et obstinément soutenu cette doctrine. Richard-Henry Lee défendit Berkenhout quand on l'arrêta, le donnant pour un des bons amis de l'Amérique. Celui-ci, retourné à Londres, déclara qu'il avait rempli sa mission et conseilla d'envoyer d'autres émissaires dans les divers États. »

[1] « Passy, february 16 1779. » (*États-Unis*, t. 7, n° 97.)

[2] « A Versailles, le 21 février 1779. — J'ai « reçu, M., la lettre que vous m'avez fait l'hon- « neur de m'écrire le 16 de ce mois. Quoique « vous soyez désormais sans caractère public en « France, soyez persuadé que l'estime et la « considération que vous vous êtes aquis à « juste titre n'ont aucunement diminüé, et je « me flatte, M., que vous ne me priverez point « du plaisir de vous en assûrer de bouche, et « d'être en même tems l'interprète des sen- « timents de bienveillance dont le Roi vous « honore; ils sont la suite du contentement « particulier qu'a S. M^té de la sage conduite « que vous avez tenue pendant toute la durée « de votre commission ainsi que du zéle que « vous avez constamment déployé tant pour la « cause de votre patrie, que pour le maintien « de l'Alliance qui l'attache à Sa M^té. » (*États-Unis*, t. 7, n° 104.)

[3] Il y a, à la date du 3 octobre 1779 (*Ibid.*, t. 10, n° 56), une note de M. de Vergennes, indiquée comme ayant été envoyée à Rayneval, qui porte cette mention significative : « M. Arthur Lee se plaint du langage que « M. Gérard a tenu sur son compte au Congrès. « Répondu de bouche en confirmant le langage « de M. Gérard. »

[4] Dans une dépêche du 1er février suivant, le ministre écrivait à La Luzerne au sujet d'Arthur Lee : « Il m'est revenu, M., que M. Arthur « Lee a osé marquer en Amérique que je lui

L'écho de ces dissensions s'entendait encore à Versailles quand le gouvernement du roi organisait son attaque des côtes de la Grande-Bretagne; il ne prenait donc dans ces manifestations d'hostilité un peu surprenantes qu'une occasion de faire parler son ministre auprès du Congrès avec une vigueur dont il se serait gardé sans cela. Au moment où la campagne manquée d'Orvillers à l'entrée de la Manche l'obligeait à renoncer à ce projet, des évènements qui sans son esprit de persistance auraient été de nature à le refroidir beaucoup se produisaient de l'autre côté de l'Atlantique. Le pavillon du roi dans la mer des Antilles avait été renforcé. On devait espérer qu'il n'y flotterait qu'avec avantage, maintenant que le comte d'Estaing l'avait relevé par les plus heureux coups de main dont pussent être frappées en ce moment les forces de l'Angleterre. A cet égard, cependant, le gouvernement de Louis XVI était de nouveau déçu par l'évènement. Une fois de plus le comte d'Estaing avait échoué dans une entreprise en faveur de l'Amérique. 1779.

Qu'était devenu le vice-amiral depuis son échange de plis avec Gérard, au commencement de cette année 1779? Le 30 avril encore, il n'avait pas vu M. de Brétigny, que le Congrès pensait lui avoir envoyé. Cet émissaire, en effet, ne l'avait pas joint. Cinq semaines

« avois écrit une lettre dans laquelle je l'assu-
« rois que Mrs Gérard et Holker avoient ordre
« de ne prendre aucune part à ce qui le concer-
« noit, et que l'indignation du Roi serait la pu-
« nition de la transgression de cette loi. Il est
« d'autant plus nécessaire de détruire cette im-
« posture, qu'elle n'a été imaginée que pour
« nuire à la réputation de M. Gérard, et attri-
« buer à M. Lee une confiance de ma part qui
« est détruite depuis longtemps; vous voudrez
« donc bien, M., déclarer au président du Con-
« grès que la lettre dont il s'agit n'a jamais
« existé, et que bien loin que j'aye désavoué ce
« que j'avois écrit à M. Gérard sur ma défiance
« à l'égard de M. Lee, je le lui ai au contraire
« confirmé en lui disant la cause de ma façon
« de penser sur son compte. J'ai répété la même
« chose à Mr Franklin en le priant d'en infor-
« mer le Congrès, et je ne doute pas que ce
« ministre ne s'en soit acquitté avec exactitude.
« Il est possible que M. Lee, pour en imposer
« de nouveau, ait fait parade du présent qu'il a
« reçu du Roi; mais si cela est, vous remar-
« querez, sans affectation, que ce présent n'a
« été fait à M. Lee que parce qu'il a signé les
« traités de commerce et d'alliance, et non
« dans la vue de donner à cet ex-commissaire
« une marque particulière de la satisfaction que
« le Roi a de sa conduite. » (*États-Unis*, t. 11, n° 45.)

1779. auparavant, le comte de Grasse lui avait amené des vaisseaux. Cet officier était porteur d'ordres qui en précédaient d'autres. Estaing écrivait alors de la Martinique à Gérard qu'il espérait n'être pas détourné par ces autres ordres annoncés de suivre le plan dont ses chiffres du 29 mars rappelaient les grandes lignes, c'est-à-dire de se jeter sur les côtes septentrionales de l'Amérique et sur Halifax; quant à expulser les Anglais de la Géorgie, « les Américains lui paraissaient devoir y suffire avant que le zèle de l'Espagne vînt les y aider[1] ». Il était toujours dans cette idée au commencement de juillet, après Saint-Vincent et la Grenade, et ne se préoccupait que de tenir la mer jusqu'à la fin des ouragans des Antilles, persuadé, disait-il, « que la campagne serait dirigée d'abord contre la Jamaïque, maintenant que, l'union étant faite avec Madrid, les vaisseaux et les soldats de la Havane pouvaient être réunis aux forces qu'il commandait. » Par suite, il demandait au plénipotentiaire de faire réunir des vivres, et il lui écrivait: « Il serait sans doute à désirer que les secours à donner au continent de l'Amérique pussent s'accorder avec les autres opérations; les ordres que je recevrais sur ces deux objets seraient exécutés avec zèle[2]. » En attendant, il allait de lui-même, inquiétant beaucoup Versailles.

Rapides, improvisés, lui ressemblant, les succès remportés enfin par le vice-amiral l'avaient rasséréné. La petite escadre de La Motte-Piquet, qui lui amenait encore des renforts et du monde[3], l'avait joint presque le lendemain de Saint-Vincent. Avec la prescription de revenir, elle lui apportait des appréciations sévères. C'était presque l'improbation, ajoutée aux difficultés et au dénigrement dans lesquels il vivait depuis Sainte-Lucie. Mais ses dernières opérations l'alléchaient; il avait donc annoncé à M. de Vergennes avec une sorte de

[1] « A bord du *Languedoc*, en rade du Fort Royal de la Martinique. » (*États-Unis*, Suppléments, t. 1, n° 165; copie.)

[2] (*Ibid.*, n° 223.) Cette lettre était écrite en double, dont l'un adressé à Holker (*Ibid.*, n° 222), notre consul à Philadelphie, pour le cas où l'état de sa santé eût déjà obligé Gérard à quitter l'Amérique. — Ces pièces sont l'une et l'autre des copies, certifiées conformes par la signature du vice-amiral.

[3] La Motte-Piquet amenait avec lui 5 vaisseaux, 3 frégates et 60 transports.

résignation alerte et familière, à M. de Sartine d'une manière plus officielle, son intention de continuer. Sachant où employer les forces de plus qu'il possédait, il avait écrit au premier, en lui rappelant l'opinion qu'on avait de lui auparavant : « J'agirai, comme j'étais en droit de le faire ; je serais bien plus coupable si je rendais nuls d'aussi grands moyens ; ce qui se passe ici n'a pu être prévu d'aussi loin [1] » ; et les malveillances dont son entourage le poursuivait à Versailles même comme à bord durent faire paraître excusable aux deux ministres que, d'une ironie gaiement triomphante, à peine quinze jours après, il leur apprit l'enlèvement de la Grenade aux Anglais, les rudes coups portés à leur escadre, tout cela effectué sans ordres et même à l'encontre des ordres [2]. Et de fait, parti le 30 juin pour la Barbade avec les 1779.

[1] « A bord du *Languedoc* en rade de Fort « Royal de la Martinique le 29 juin 1779. — « Monseigneur, — Je déchire une lettre que « j'osois vous écrire sur l'opération de St Vin- « cent ; cette isle escamottée aux énemis du « Roy me paroissoit pouvoir obtenir un sourire « de Monseigneur le comte de Maurepas. L'es- « cadre de Sa Majesté s'est servie de la patte du « chat pour tirer les marons du feu. De petittes « prises faites aux Anglois ont été employées à « leur enlever une colonie. Le convoi de M^r de « la Motte Picquet a paru, le bonheur augmen- « toit, il est bien grand : le blasme, les reprôches « contenus dans les depêsches que je respecte « profondément m'afligeoient, je suis sensible, « mais j'esperois.

« Vous verrés, Monseigneur, par ma lettre en « chiffre à Mr de Sartine jusqu'où va mon au- « dace, daignés la protéger, daignés l'excuser : « Ah ! si le Roy me trouvoit condamnable : cette « idée seulle : mais non, Sa Majesté et ses mi- « nistres m'avoient en partant trouvé digne de « leur confiance ; je le suis davantage car j'ai « résistté à la mauvaise fortune, aux injures, « aux tracasseries, à la malignité ; j'agirai comme « j'étois en droit de le faire ; je serois bien plus « coupable si je rendois nuls d'aussi grands « moyens ; ce qui se passe ici n'a pu être prévu « d'aussi loin ; cependant je n'en suis pas moins « épouvanté, ma position est terrible. J'avois « conservé de la gayté lorsque je me suis trouvé « sans mats, sans gouvernail, seul et attaqué par « un vaisseau de 50 canons qui auroit pris *le* « *Languedoc* après ma mort ; depuis ce que j'ai « lu je suis triste et me voilà malade ; les comptes « que je rends s'en ressentent, mais tant que « j'existerai cela n'influra point sur mes actions. « — Je suis avec un profond respect, Monsei- « gneur, Votre très humble et très obéissant « serviteur. — ESTAING. » (*États-Unis*, t. 8, n° 147 ; duplicata.)

[2] Il mandait de nouveau à M. de Vergennes : « A bord du *Languedoc* ce 12 juillet 1779 en « rade du fort St Georges de la Grenade. — « Monseigneur. — La petitte correction que les « enemis du Roy viennent d'essuyer en quatre « jours de temps sur mer et sur terre ne m'em- « pesche pas d'en craindre une de Mr de Sar- « tine : il vous rendra compte de tout : ma « crainte seroit moins grande si l'on me livroit « à la boursse de Londres ; dans le premier in- « stant on s'y borneroit peut être à me lapider :

1779. troupes amenées par La Motte-Piquet, empêché par les vents dans sa route et porté le 2 juillet vers la Grenade, il s'en était emparé le 5, montant à l'assaut lui le premier; le 6 il avait battu l'escadre de Byron. Mais il avait fallu échapper aux vents contraires, soutenir des convois : le 19 il était à la Guadeloupe, ayant repris la mer dans la direction de France, et, après avoir vainement essayé en vue de Saint-Christophe d'obliger l'escadre anglaise avariée à lui laisser compléter sur elle la victoire de la Grenade[1], il était arrivé le 31 au cap Français de

« la conservation de la Grenade fait perdre au « moins soixante millions au comerce de l'An- « gleterre : si j'ai déplu au Roy, si vous me con- « damniés ce suplice seroit plus grand pour « moy. Mon zèle vous paroitra au moins digne « de pitié : vous avés du crédit, Monseigneur, « sur Mr Amellot, il ordonnera à votre considé- « ration que la chambre la moins noire de la « Bastille me soit conservée : j'y passerois joyeu- « sement et plus comodement autant de temps « qu'il y en a que je suis sur mer, si j'obtenois « par cette peine la prompte expédition de « quatre mille hommes de bonnes troupes « pour les côtes du Vent : vous feriés la paix cet « hyver et mes travaux pour ne pas dire mes « tourments auroient été utiles à mon maitre, « à la gloire de votre ministère et au bonheur « de mes compatriotes. Le mien dépend de votre « approbation. — J'ai l'honneur d'être, etc. — « Estaing. » (*États-Unis*, t. 9, n° 27.) Avec M. de Sartine, il mettait ingénieusement derrière un bel éloge du vicomte de Noailles l'excuse qu'il voulait faire admettre, d'avoir pris l'île sans permission et, davantage encore contre ses instructions, de la garder : « (Même date.) Monsei- « gneur, — Mr le vicomte de Noailles m'a paru « ressentir après l'assault autant de joye de ce « qu'il ne m'avoit pas trouvé poltron, que j'en « ai eu à le voir se conduire aussi bien sur ce « premier article du métier que sur les autres « objets moins communs et plus difficiles, dans « lesquels l'expérience et le sang-froid rendent « la vraye valleur utile. Il m'a confié son étone- « ment dans la challeur de son jeune courage « de ce que le mien avoit été fortement attaqué « à Versailles et à Paris : je confesse qu'à ce « propos je n'ai répondu que par un sourire; je « croyois mes preuves faites : la basse et la vile « malignité n'a pas cependant totalement tord. « Je vous déclare, Monseigneur, que je tremble « de tout mon cœur. Jusqu'à cinquante ans les « Anglois et moi-même m'ont cru assés hardy, « même en fait de courage d'esprit : il est le « plus difficile, je m'en aperçois, car il m'aban- « donne et je ressens une frayeur qui me glace « le sang; j'ai toute ma vie été très obeissant, « cependant je garde la Grenade..... » (*Archives de la Marine*, B4 142, f° 87.)

[1] Il expliquait avec sa gaieté familière cette petite déception à M. de Vergennes : « Mon- « seigneur, beaucoup plus de bruit que de be- « sogne n'est que trop souvent le produit net « des combats navaux : nous avons été après « celui de la Grenade le plus tost que nous avons « pu au débotté de l'armée anglaise; l'amiral By- « ron n'avait pas fini sa toilette. Après nous être « informé très oculairement de ce que nous ap- « pellons à la mer ses avaries, qui nous ont paru « fort considérables, nous avons eu la politesse « d'attendre pendant deux jours dans son anti- « chambre. Les ouragans de l'hivernage auraient « pu nous y nuire..... Je vous avoue, Monsei- « gneur, que sans ces motifs..... » (21 août, *États-Unis*, t. 9, n° 114.)

Saint-Domingue. Il avait alors beaucoup de malades, et ses vaisseaux 1779.
étaient atteints, explique-t-il, par l'hivernage des Antilles. Les ordres nouveaux qui lui avaient été annoncés n'étaient pas parvenus[1]. Au contraire, il fut joint par les appels adressés d'Amérique et ramené ainsi aux opérations éventuelles que ses premières instructions prévoyaient. Il avait donc appareillé le 16 août pour répondre aux sollicitations qui le conviaient, ayant donné à ses lieutenants, le 12, attentif à se mettre en situation d'agir sur les côtes méridionales ou bien dans le nord des États-Unis selon les avis qu'il recevrait de terre, des instructions qui indiquaient Charleston ou Boston pour points de rencontre, suivant les circonstances. Le 21, en mer, avec une vive appréhension d'être improuvé, mais convaincu de servir au mieux les vues et la gloire du roi, il écrivait à M. de Vergennes et au secrétaire d'État de la Marine qu'il commençait un nouveau mouvement pour guérir ses malades en donnant de l'air à son monde, et « pour un autre motif ».

Cet autre motif, il en chiffrait le détail à M. de Sartine[2], et en substance le voici : par suite de la conquête des deux îles et de l'état où il avait réduit l'escadre anglaise, le vice-amiral, maintenant que l'Espagne était ouvertement avec nous, avait greffé un nouveau plan sur le plan tracé par ses instructions primitives. Non seulement il trouvait essentiel de garder ces îles, mais il voyait une importance capitale à nous y établir en forces, à nous étendre sur d'autres, conséquemment à attirer de France trois ou quatre mille hommes qui pèseraient singulièrement dans la balance, pensait-il, étant si près des États-Unis. Ou la défaite prochaine de l'Angleterre ou la recherche prochaine de la paix lui paraissait devoir en résulter. Il chargeait de ses deux dépêches un juge de la Martinique qu'il disait tout spécialement apte à fournir

[1] Ces ordres étaient portés par M. de Choin, le même officier d'élite que, de la Delaware, l'année d'avant, il avait envoyé à Washington. (Lettre d'Estaing, du 21 août.)

[2] La lettre de l'amiral à M. de Vergennes est ainsi datée : « En mer, à bord du vaisseau « *le Languedoc*, en dehors du débouquement « anglais. »

1779. les raisons de cette politique et il la présentait à M. de Vergennes avec les plus vives instances[1].

Mais de Philadelphie, où l'on n'avait pu ou su rien faire, pour secourir la Géorgie, sinon de reconnaître comme chargé de la défense des provinces du Sud le général Lincoln, qui était aussi peu qualifié que possible pour cette tâche difficile, on n'avait répondu à la demande de renforts de la Caroline méridionale qu'en lui annonçant l'assistance prochaine de l'escadre du roi[2]. Il y avait six mois de cela, et, depuis, les autorités de cet État espéraient cette assistance. Non qu'elles se fussent abandonnées; elles avaient fait des efforts, au contraire, jusqu'à amener les Français résidants à former une compagnie armée dont le consul de France devait prendre le commandement, commandement que celui-ci avait remis bientôt, sur l'avis de Gérard, à ce même M. de Brétigny expédié alors à Philadelphie en vue d'obtenir de l'appui[3]. Une lettre du gouverneur Rutledge, en date du 20 juillet, et une précédente attendaient le comte d'Estaing au cap Français. La première lui demandait, en raison des informations du Congrès, « tout l'aide qu'il pourrait donner »; la seconde, du 20 mars, au bruit des succès des Antilles, renouvelait plus vivement la prière[4]. Brétigny était d'ailleurs chargé de fournir au chef de l'escadre, de concert avec notre consul, les renseignements qu'il était inévitable de lui voir rechercher. A la dernière lettre de Rutledge cet officier en avait ajouté une qui, avec le sens militaire d'un soldat d'Europe, indiquait l'état du pays, les approvisionnements déjà effectués ou étudiés, les moyens existants, les forces vraiment utilisables. Tandis que le gouverneur, lui, n'hésitait pas à écrire qu'« il

[1] A l'annexe II du présent chapitre nous reproduisons le pli d'Estaing du 21 août; on verra comment le comte, après avoir exprimé ses regrets de n'avoir pu faire plus de mal aux vaisseaux de Byron, parlait à M. de Vergennes et de ses craintes et des vues dont il poursuivait la réalisation.

[2] Le rapport de Gérard, en date du 21 janvier 1779 (*États-Unis*, t. 7, n° 44), explique avec détail la situation où s'était trouvé en cela le Congrès.

[3] Rapport de Gérard, daté du 12 février 1779.

[4] *Archives de la Marine*, B[4] 168, f°s 176 et 177.

s'en remettait à ce dernier et au consul français de démontrer au vice-amiral combien aisément il pouvait effectuer un ouvrage d'importance pour les États du Sud et en faire rejaillir les conséquences sur les autres États unis », Brétigny, moins illusionné, dépeignait la province comme étant dans une situation de défaite véritable quoique l'on n'y crût pas, n'ayant plus guère que 2,000 hommes effectifs sur les six mille qu'on lui supposait, sans renforts à attendre du Nord et voyant les chefs de son gouvernement en dissidence entre eux. De cet état de choses, singulièrement plus propre à éloigner qu'à séduire, Brétigny concluait pourtant d'autant plus à la nécessité du secours : « il n'y a que vous seul, Monsieur le Comte, pour sauver « du péril cette province; jamais elle n'a eu plus besoin d'être se- « courue, etc.[1] », et il jalonnait les opérations qu'il fallait immédiatement entreprendre. 1779.

Ailleurs, et surtout de ce côté-ci de l'Océan, s'abstenir eût été le devoir; le vice-amiral écarta pourtant ce parti. Par les documents émanés de lui on sait les raisons qui le déterminèrent, et il n'indiquerait pas qu'elles ne l'abusaient point, qu'on le présumerait justement. Le comte d'Estaing s'était alors attaché de près le vicomte de Noailles, récemment mis sous ses ordres faute de n'avoir pu suivre La Fayette, et qui avait déployé à la Grenade, avec une bravoure égale, de réelles qualités d'officier. Quand le vice-amiral a donné à ses lieutenants ses ordres de marche du 12 août, Noailles lui marque sa joie de l'emploi qu'il y reçoit; à son langage on ne peut douter qu'ils avaient ensemble des entretiens où la vérité ne se dissimulait guère. « J'applaudis de tout mon cœur, écrit le vicomte; pourquoi les Américains sont-ils aussi peu dignes de notre alliance? Nous allons faire

[1] « Jamais ce pays-ci n'a eu plus besoin d'être « secouru, il faut le défendre contre lui-même « et contre les ennemis. Tout est ici dans une « confusion affreuse, très peu de troupes ré- « glées, point de secours du Nord, une milice « faible et mal disciplinée, et la plus grande « mésintelligence parmi les chefs. Voilà à peu « près dans quelle position se trouve actuelle- « ment la province; elle n'a, en vérité, que vous « seul, Monsieur le Comte, pour la sauver du « péril. » Cette lettre est reproduite en entier à l'annexe II ci-après.

IMPRIMERIE NATIONALE

1779. des efforts pour eux, encore faut-il prendre garde de les choquer, leur dire qu'ils savent ce qu'ils ignorent, se livrer à eux quand nous devrions les conduire[1]. » Mais le comte d'Estaing était le soldat de

[1] « Mon Général, — Quoique mes mains ne « soient pas assez vieilles pour faire du bruit, « j'applaudis de tout mon cœur. Je me réjouis « d'être destiné à seconder vos opérations. Pour- « quoi les Américains sont-ils, etc..... Huit « jours me paraissent bien peu pour agir contre « un ennemi qui sait se défendre. Il est bon de « donner un peu d'activité à messieurs les Amé- « ricains, vous êtes bien sûr, mon Général, que « nous mettrons tous les instants à profit..... « j'éprouve un nouveau plaisir, mon Général, cha- « que fois que je puis vous renouveler l'assurance « de mon respect et de mon tendre attachement. « — NOAILLES. » — (Billet non daté; *Archives de la Marine*, B[4] 312, f° 224.) — Noailles, lors des projets d'Amérique conçus par son beau-frère, avait montré plus de sérieux et de résolution que n'a pu le faire penser notre appréciation au précédent volume. La lettre qu'il adressa au comte de Maurepas en 1777 pour être envoyé en Amérique était celle d'un jeune homme qui a réfléchi son désir et veut vraiment ce qu'il demande. Elle marque bien l'impatience qu'éprouvaient de leur inactivité et de leur éloignement de toute affaire les jeunes de ce moment, dans la vie stérilement compassée ou de plaisirs qu'ils trouvaient à la cour : « Monsieur le Comte, « — Je ne sais si vous aprouverés le projet d'un « jeune homme extrêmement impatient de se « distinguer. Les secours que vous envoyés aux « insurgens semblent ouvrir une carrière mili- « taire et politique à laquelle peu de personnes « prétendront. La seule grace que je désire vi- « vement ne sera point enviée, et mon bonheur « seroit au comble si j'étois aprouvé par vous. — « Il ne faut pas croire premièrement que la « jeunesse soit un grand obstacle à mes désirs. « Mon âge malheureusement est plus connu que « mes réflexions. Mais enfin quelques jeunes « qu'elles soyent elles ont commencé avec la « guerre qui présentement occupe toute l'Eu- « rope. Nous lisons dans les rêveries de M. le « M[al] de Saxe le développement du sistême mi- « litaire actuel. Il s'agit d'employer leurs moyens. « La guerre d'Amérique consiste plus à la de- « fense des postes qu'à suivre un plan fixe et as- « suré. La parfaite connoissance du pays et celle « de la langue me paroit peut être préférable « aux talents éprouvés de nos généraux. Le tems « que j'ai passé en Angleterre et l'intérêt que « j'ai pris aux affaires présentes m'a plus avancé « que je n'aurois pû l'être en restant en France. « Ne faut-il pas en travaillant se préparer à les « remplacer. En un an je ferai plus la guerre « qu'en vingt campagnes. Le plan du ministère « que je suis bien loin de contredire est d'en- « voyer des gens inconnus en Amérique. Il est « impossible que ce peuple qu'il est de notre « intérêt de soutenir prenne confiance dans des « personnes dont il n'a jamais entendu parler. Je « puis cacher mon départ ou le sujet qui m'é- « loigne pour deux ans de ma patrie. Les exem- « ples de secrets gardés sont en faveur des jeunes « gens, mais en supposant mon départ divulgué « les possessions données en Amérique par le « feu Roy à mon grand père peuvent détour- « ner l'attention de la veritable cause de mon « voyage. Je ne demande pas à être plus sou- « tenu par le ministère que ne le sont les offi- « ciers sur le point de partir; si je n'ai pas « autant de talent qu'eux, mon zele remplacera « ce qui ne se donne point. — Je pourrois « vous prier, Monsieur le Comte, de vouloir « bien demander à M[r] le Cte de St Germain « les notes qui lui ont été remises sur moi. « J'ose espérer que vous ne vous repentirés

l'alliance. Les instructions de 1778 le mettaient à la disposition des 1779.
États-Unis sans tenir compte de leur état militaire ou de leur aptitude à s'en créer un bon. Notre ambassadeur ne trouvait pas que, si insuffisants l'un et l'autre, ils fussent une raison de s'abstenir, puisqu'il avait appelé l'escadre. Ce que Brétigny dépeignait de Charleston existait tout autant à Philadelphie, et l'on avait tenu la campagne dans des conditions pareilles, depuis deux ans, Washington comme d'autres. Estaing, dans une sorte de préface mise en tête du journal de ses opérations d'alors pour en pallier les témérités malheureuses[1], a écrit qu'il avait « sans cesse devant les yeux » le précédent de Rhode-Island au point de vue militaire; certainement il s'en souvenait de même au point de vue de l'effet moral. L'abstention, à cette heure, eût justifié les récriminations de Sullivan, menti aux démonstrations du comte à Boston, semblé à nos alliés l'abandon. Il s'approcha donc de la côte. Sa réponse à Rutledge fut tout simplement de s'annoncer. Il « prenait sur lui, disait-il, de s'éloigner de sa route pour frapper sur les ennemis le coup que le gouverneur lui proposait; il ne resterait que huit jours, mais lui-même conduirait les troupes, et tout ce qui était à faire se ferait si nos alliés le renseignaient et le secondaient avec l'activité et le zèle qu'elles déploieraient elles-mêmes ».

C'était bien peu, huit jours, contre un ennemi « sachant se défendre », et quand il fallait « donner un peu d'activité à messieurs les « Américains », lui avait écrit Noailles. Estaing a dit qu'un si court délai étant assigné on renoncerait à son concours et qu'il voulait surtout essayer de savoir ce qui se passait dans « la partie septentrionale », celle où, à son avis, « il devait agir[2] ». Peu après, le 30 septembre, Washington mande à La Fayette que, « sur les bruits répétés qui

« jamais de m'avoir donné les moyens de me « distinguer et que vous voudrés bien recevoir « avec bonté l'assurance de mon respectueux « attachement. — NOAILLES. » — (*États-Unis*, t. 5, n° 150.)

[1] *Journal du siège de Savanah*, par l'ingénieur de marine O'Connor, rédigé à la date du 22 octobre, sur les lieux mêmes. On en trouvera le commencement à l'annexe II du présent chapitre.

[2] *Ibid.*

1779. couraient de la présence du comte dans ces mers, il l'attendait à tout moment et se préparait en conséquence[1] ». Le comte avait donc exactement l'idée de ce que l'on espérait de lui. Si les communications militaires avaient été organisées ou possibles, c'était peut-être plus au nord et de concert avec le commandant en chef qu'en effet il aurait agi. Du moins, il formulait au gouverneur de Charleston des demandes minutieuses, et pour les expliquer mieux, pour leur assurer aussi une suite efficace, il les envoyait porter par son major général. S'il se livrait à ceux dont Noailles avait eu raison de dire que « nous aurions dû les conduire », ce n'était pas sans leur suggérer tout ce qu'eût commandé et, malheureusement, ce qu'exigeait encore la prévoyance :

A bord du *Languedoc*, le 31 août 1779.

Monsieur,

La lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 20 juillet dernier, m'a décidé à prendre sur moi de m'éloigner de la route des Isles du Vent de l'Amérique, pour frapper sur notre ennemi commun le coup important que vous me proposez. J'espère que le prompt succès de l'entreprise justifiera ma démarche aux yeux de ma Cour. J'ose négliger pendant quelques instants la conservation de nos propres possessions pour ne m'occuper que de celles de nos alliés, mais je deviendrais personnellement criminel et je nuirois au bien général des deux nations, si les troupes que je mettrai à terre dans le lieu convenable y restoient plus de huit jours : je les conduirai moi-même, vous pouvez compter sur leur zèle, sur le mien, sur l'envie extrême que nous avons de vous être utile, sur tout ce que le tirant d'eau de nos vaisseaux et de nos frégates leur permettra de faire et sur notre activité : tout dépendra de celle de vos troupes, de la promptitude de vos ordres, de l'ensemble des mouvements de votre armée, de l'accord qui régnera entre eux et les nôtres, de la bonté, de la célérité et du secret des indications que vous allez me faire parvenir, de la fidélité et des connaissances des pilotes pour la mer, et des guides pour la terre, du choix du lieu où je débarqueray, soit pour couper la retraite de l'ennemi vers St Augustin, soit pour séparer

[1] Lettre de West-Point, le 30 septembre 1779.

les forces si elles sont trop grandes, soit pour interrompre sa communication avec ses magasins et surtout avec ses vaisseaux de guerre et ses transports; je présume même que tout dépendra principalement de ce que vous me marquerez qui pourra être tenté sur-le-champ et à l'improviste pour prendre ou pour détruire leurs forces navales, et pour brûler leurs embarcations. 1779.

Les détails que vous aurez, Monsieur, la bonté de m'adresser, si j'ai deux ou trois marches à faire par terre, sur les chemins, sur les rivières à passer, sur les ressources pour les transports, pour les passages, pour les vivres, pour l'eau douce, sur les camps à occuper, sur les positions à prendre, sur les ports à faire garder, sur ce qu'il est à présumer que les ennemis feront en telle ou telle circonstance, sur ce qui est le plus vraisemblable, sur ce qui est à désirer, et sur ce qu'il est à craindre qu'ils tentent et enfin sur ce que vos généraux ont le projet d'exécuter dans toutes les suppositions ainsi que sur ce que vous pensez que nous devons opérer de notre côté, ne sera pas moins nécessaire à me marquer dans la réponse que j'attends. Une diversité d'objets aussi importants, aussi étendus, aussi compliqués et aussi détaillés, serait sans doute embarrassante pour tout autre que pour Votre Excellence, mais Monsieur, tout ce que j'ai entendu dire des qualités respectables qui vous caractérisent personnellement, ce que m'en a marqué M. Plombard, consul de la nation, ainsi que M. le Mis de Brétigny, militaire instruit et fortement attaché à la cause américaine, me persuadent que vous avez fait des plans antérieurs à mon arrivée calculés sur la position actuelle et future des Anglais, et que vous avez chargé depuis longtemps différentes personnes de rassembler les matériaux que je ne crains point de vous demander avec instance. Je les attends avec une très grande impatience. Sans eux, la guerre n'est qu'un jeu de hasard. Vous n'avez pas besoin que je joigne des motifs particuliers à ceux du patriotisme. Cependant, permettez-moi de vous assurer que si l'on ne m'avoit pas répondu que je trouverois dans Votre Excellence des ressources rares et desquelles tout dépend, je n'aurois jamais hasardé une démarche qui peut influer autant sur la conservation des possessions de la France.

C'est avec les plus grandes précautions, et en m'efforçant de cacher notre arrivée sur la côte que je vous envoie M^r^ le Vte de Fontanges, major général;

1779. il a ordre de vous faire un détail circonstancié de nos forces maritimes et de terre, de vous répéter toutes les demandes dont cette lettre ne contient qu'un aperçu, de me ramener des pilotes, des guides que vous lui remettrés et de ne rester tout au plus que 6 heures à terre. Votre Excellence peut avoir la plus grande confiance dans tout ce que M. le Vte de Fontanges lui dira de ma part. J'exécuterai tout ce qu'il vous promettra de conforme à la présente lettre, et vous pouvez sans une nouvelle parole de moi envoyer des ordres à vos troupes, et regarder comme convenu de ma part ce que vous aurez arrêté avec lui.

Je vous serai très obligé d'expédier sur-le-champ et par deux courriers extraordinaires et différents, les deux paquets ci-joints pour l'ambassadeur de France à Philadelphie. Je ne lui parle pour éviter tout inconvénient de mon arrivée qu'en chiffres et il est nécessaire que les courriers eux-mêmes l'ignorent.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

ESTAING.

Archives de la Marine, B^4^ 168, f° 178. (Copie certifiée conforme à l'original par le comte d'Estaing.)

Précautions infinies, mais d'extrémité, de celles que l'on prend dans l'adversité ou la défaite, non par choix et maître de son action; leur écroulement suit la moindre défaillance dans les choses ou chez les hommes. Le pli que l'amiral avait ajouté pour l'ambassadeur de France montre qu'il espérait encore être conduit de préférence contre Halifax et de là à Terre-Neuve, « le point, écrivait-il, intéressant à prendre et à garder [1] ». Le major général lui rapporta des renseigne-

[1] Il écrivait à Gérard : « En mer à bord du « *Languedoc*, par la latitude de 30 degrés 39 mi- « nutes à 12 lieues de la côte de la Caroline « méridionale, le 1er septembre 1779. — Mon- « sieur, — J'ai l'honneur de vous écrire avant « d'avoir communiqué avec la terre. Ce que « j'aprendrai de vous et de Charlestown me dé- « cidera. Je ferai ici le plus que je pourrai en y « restant le moins qu'il me sera possible. Hal- « lifax me paroit très préférable si cette entre- « prise est facile. Combien les Anglois y ont-ils « de troupes ? ne peut-on pas entrer dans la ri- « vière de Sandwich ou la rivière Ouromou. « Elle est comme le faux port. Est-elle bien dé- « fendue ? De là on tourneroit Hallifax et nos « 21 vaisseaux seroient en sureté. Je pourrai

ments et des promesses auxquelles il se fia, des « probabilités » auxquelles il aurait eu tort de ne pas croire. Il pensa que « se refuser à « ces probabilités, aurait été contre l'opinion générale de tout un « pays, contre celle des Français qui le connaissaient, contre les de- « mandes formelles des Américains et se rendre condamnable à tous « les yeux ». Pensée hasardeuse, mais qui se serait trouvée justifiée. Il n'ajoute pas avec moins de vérité qu'« être accusé de faiblesse, de « timidité, pour trancher le mot, de peu de courage, n'eût été rien, « un des profits des pays éloignés, et qu'il aurait certainement été « déclaré un lâche, mais que Londres, l'Amérique, Paris auraient fait « pis que de le déshonorer, supposé qu'il avait des ordres secrets pour « ne pas secourir les Américains, qu'il en serait résulté une source « intarissable de plaintes, de soupçons entre les deux nations, peut- « être qu'une désunion en eût été le fruit[1] ». L'écroulement, du reste, survint à la première tentative. Avec audace, le vice-amiral engagea ses forces contre Savanah : il lui aurait fallu singulièrement plus de délai que les huit jours sur lesquels il avait compté[2], car les éléments 1779.

« mettre à terre 5 à 6000 hommes. Ne pourroit- « on pas si la rivière Sandwich est trop dé- « fendue descendre dans la baye Ste Marguerite? « On dit qu'il n'y a que 6 lieues à faire. Terre- « Neuve est le point intéressant à prendre et à « garder. Y avés vous des correspondances, les « esprits sont ils disposés à une révolution? la « saison presse, je voudrois ne me séparer des « cinq frégattes dont 3 ont du canon de 12 « qu'après Hallifax. Elles auroient six cens « hommes de troupes, qui ayant aidé les Amé- « ricains à prendre la Bermude iroient vite aux « Isles du Vent où ils sont très nécessaires. Je « pense que ce me suffiroit pour Terre-Neuve. » (*États-Unis*, Suppléments, t. 1, n° 221.)

[1] Observations préliminaires au *Journal du siège de Savanah.*

[2] Le major général Prevost, annonçant le 9 septembre à Clinton la présence de l'escadre dans la baie de Savanah, en est étonné, la disant « aussi imprévue pour les rebelles que pour lui » et assurant qu'il « ne croyait pas ceux-ci en état de coopérer bien efficacement aux opérations du Comte ». Lincoln, en effet, n'avait rien préparé, pendant qu'il appelait à lui l'escadre. Son excuse fut sans doute qu'il n'aurait pu imaginer la pointe enfiévrée du comte d'Estaing. S'il n'eut pas, quand il fallut y participer, la vanité brouillonne et malfaisante de Sullivan, qui n'avait pensé, lui, qu'à se donner l'air d'enlever Newport en le faisant prendre par nos soldats, il mit pourtant au-dessus des précautions dont le prix eût été la victoire l'amour-propre américain de ne pas laisser les Français agir seuls, et plutôt que de n'être pas présent, il ne prit ni le temps ni le soin d'amener assez de monde ni d'aviser à couper le passage aux secours de l'ennemi. Prevost, dans la lettre dont il s'agit,

1779. avaient immédiatement brisé ses gouvernails, ses mâts, et ils n'étaient pas rétablis plus d'un mois après. Il avait supposé que nos alliés s'étaient apprêtés et suivraient son impulsion, non douté que leurs mouvements assureraient les plans concertés; mais le double du temps qu'il s'était assigné ne suffit pas pour réunir aux siens tous leurs moyens d'attaque, et les Américains laissèrent passer sans se soucier d'y mettre obstacle les troupes qui vinrent appuyer l'assiégé. Contraint, pour repartir vite, de brusquer le siège par l'assaut, sa témérité personnelle, la vaillance de ses seconds et de leurs soldats, la mort d'un auxiliaire des plus valeureux, restèrent impuissants à enlever Savanah aux Anglais. La nécessité de reprendre la mer pour empêcher ses navires d'être détruits par elle interdisant de tenter le sort d'un nouveau combat, le secours apporté à l'Amérique demeura inutile, coûta 700 hommes à la France, lui valut à lui le ridicule d'une vaine forfanterie en sommant de rendre la place le rude soldat qui la défendait[1], des blessures d'autant plus cuisantes, et les Anglais furent

confirmait d'ailleurs que l'escadre ne pouvait tenir encore longtemps la mer sur les côtes en cette saison et qu'elle n'aurait pas le loisir de beaucoup favoriser les opérations des Américains. (Lettre saisie en route, *États-Unis*, t. 10, n° 12.)

[1] Cet acte portait : « Le comte d'Estaing « somme Son Excellence Monsieur le général « Prévost de se rendre aux armes de Sa Majesté « le roy de France. Il l'avertit qu'il sera per- « sonnellement responsable de tous évènemens, « et de tous les malheurs d'une défense dé- « montrée absolument impossible et inutile par « la supériorité des forces qui l'attaquent par « terre et par mer, il lui notifie aussi qu'il sera « nominativement et personnellement respon- « sable du feu qu'on hazarderoit de mettre dé- « sormais avant, pendant l'attaque ou à l'instant « de l'assaut à tous les bâtiments, ou embarca- « tions de guerre, ou des marchands renfermés « dans la rivière de Savannah, ainsi qu'aux « magasins qui sont dans la dite ville. — La « situation du morne de l'hôpital de la Gre- « nade, la force des trois retranchements et « des redoutes en pierre qui la défendoient, la « disproportion du nombre de troupes françaises « qui sont devant Savannah, d'avec le simple « détachement qui a pris d'assaut la Grenade, « doit servir de leçon pour l'avenir. L'huma- « nité exige que le comte d'Estaing la rappelle. « Cela fait il n'a plus rien à se reprocher. Le « lord Macarteney a eu le bonheur d'échapper « de sa personne au premier mouvement des « troupes qui forcent une ville l'épée à la main ; « mais ayant renfermé tous ses effets prétieux « dans un poste cru inexpugnable par tous ses « officiers et par tous ses ingénieurs, il a été « impossible au Cte d'Estaing d'être assez heu- « reux pour empêcher que le tout ne soit pillé. « — Fait au camp devant Savannah le 16 sep- « tembre 1779. — ESTAING. » — (*Archives de la Marine*, B^4 168, f° 183; copie certifiée conforme par le vice-amiral.)

dès lors plus maîtres qu'auparavant de la Caroline du Sud et de la Géorgie. Cette fois encore, les Américains se félicitèrent eux-mêmes d'avoir accompli au mieux tout leur devoir militaire; du moins avouèrent-ils spontanément que l'escadre du roi avait bien rempli le sien et que le comte d'Estaing ne quittait le rivage des États-Unis que pour échapper aux ouragans certains de la mer. Le rapport qu'adressa le mois d'après le général Lincoln au Congrès se terminait par ce témoignage, revanche chèrement payée des injures de Sullivan : 1779.

. . . . . Nous ne pouvons douter que le comte d'Estaing aye très à cœur les intérêts de l'Amérique; il l'a bien prouvé en venant à notre secours, par son activité dans le siège, la résolution qu'il a prise d'emporter la ville d'assaut lorsqu'il a désespéré d'y réussir autrement, et la bravoure avec laquelle il s'est mis lui-même à la tête de ses troupes, les conduisant intrépidement à l'assaut, et versant généreusement son sang pour nous. Je le plains sincèrement de la douleur que lui causent ses blessures, et du tourment des chagrins qu'il éprouve. Il doit néanmoins trouver des motifs de consolation dans la certitude que quoiqu'il n'ait pas réussi selon ses vœux et ceux de l'Amérique nous sentons tout le prix des efforts qu'il a faits pour nous et que le malheur de sa généreuse entreprise n'en affaiblit pas le mérite à nos yeux. Nous avons perdu environ 170 hommes.

De Charlestown, le 22 octobre 1779; *États-Unis*, t. 10, n° 73; copie[1].

Malgré la vigoureuse défense des Anglais, l'échec, incontestablement, était dû à la jonction de leurs troupes, qu'il eût appartenu à Lincoln de tenir éloignées. Le comte d'Estaing avait fait, de son côté,

[1] La Luzerne, en envoyant le 11 novembre à Versailles la copie entière du rapport de Lincoln, compléta le témoignage de ce général par ce qu'il avait recueilli de la bouche de l'aide de camp expédié pour rendre compte de l'évènement à Philadelphie : « J'ai eu, écrivait-il, « un entretien avec M. Clarkson, officier amé- « ricain chargé d'apporter la nouvelle de la « levée du siège de Savannah au Congrès et « au général Washington et de leur demander « des secours. Il s'exprime de la manière la plus « avantageuse touchant l'union et l'accord qui « ont régné entre les troupes françoises et amé- « ricaines pendant la durée du siége. Les deux « généraux paroissent avoir agi dans une parfaite « intelligence, et l'on donne les plus grands « éloges à la valeur, à l'intrépidité et à l'intel- « ligence des François et de leurs chefs. M. le « comte d'Estaing s'est exposé en plusieurs « circonstances et singulièrement le jour de

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. presque l'impossible pour aider à ce résultat[1], et tout semblait avoir été concerté à Charleston pour que l'on y pourvût aussi. Mais attacher le prix qu'elles ont à des prévisions pareilles dépassait la portée militaire des Américains. Hors des mains de Washington et d'un ou deux de ses lieutenants, leur armée, comme les armées d'insurrection, avait en elle-même une confiance trop naïve et le commandement trop de présomption. Bien avant l'issue, le vice-amiral avait reconnu le péril nouveau ajouté à son entreprise. Il avait recherché si ce n'était pas à son major général ou à notre consul à Charleston que remontait la responsabilité de ce danger subit[2]; mais quoique le succès lui semblât manifestement incertain, il ne s'était point détourné et il n'y a pas de doute sur le motif qui le dirigea. C'est bien le souvenir de Newport. Souvenir avivé chez lui par la pensée qu'il devait au roi d'abord, à lui-même ensuite, de n'être pas venu sur les côtes américaines pour une démonstration vaine, mais pour faire le coup d'éclat demandé par les instructions de 1778, un coup qui aurait montré en une fois tout ce que valait l'appui de la France et, aux yeux de l'Europe, placé haut la fortune des États-Unis. La chute de Savanah, en effet, eût profondément retenti et la position

« l'assaut; heureusement ses blessures sont peu « dangereuses; M. le vicomte de Noailles et « M. de Dillon qui commandoient sous lui se « sont comportés comme il convient à des offi- « ciers françois. M. Clarkson ne s'est rappellé « que M. de Fontanges parmi nos officiers « blessés et il l'est dangereusement. Nous avons « eu, dit-il, trois cent vingt hommes tant tués « que blessés et les Américains cent quatre vingt. « Les ouvrages de Savannah étoient construits « par de très habiles ingénieurs et d'une grande « force. »

[1] Voir, à l'annexe II ci-après, le récit du comte d'Estaing lui-même, servant d'introduction au *Journal du siège de Savanah.*

[2] Le vicomte de Fontanges fut couvert de reproches par le vice-amiral, qui, voyant la jonction effectuée, imputait à son major général de n'avoir pas su, dans sa mission à Charleston, exiger que les garnisons de Beaufort et d'autres points fussent absolument empêchées de venir appuyer la défense de Savanah. Fontanges en appela immédiatement au consul de France, M. Plombard, présent à toutes les conférences. Celui-ci confirma bien les assurances contraires du major général, mais pas avec assez de netteté, nous semble-t-il, pour qu'on ne se demande point si Fontanges ne s'était pas un peu illusionné sur les réponses. Nous reproduisons à l'annexe II qui suit, d'après les copies que l'amiral fit faire pour Versailles et qui sont certifiées de sa main, la lettre du major général et la partie de la réponse de Plombard qui a trait à ces détails.

des Anglais en Amérique eût été rendue critique. La mission du comte d'Estaing était de celles que l'on méconnaît quand on en oublie ou qu'on en omet les considérations intimes. A ne suivre que les règles, il aurait ajouté à l'insuccès le tort d'avoir failli au but qui lui était assigné. Moins téméraire ou plus retenu dans sa témérité, car il avait un rôle d'initiative où la témérité était nécessaire, il aurait peut-être moins échoué. Les grandes imprudences, à la guerre, ne sont pas toujours stériles. Celles du comte d'Estaing servirent à empêcher d'en commettre d'autres, et cette pointe hâtive autant que mal réfléchie sur Charleston eut le résultat inattendu de donner peur à Clinton pour sa campagne du sud. Clinton rappela à lui ses garnisons du Rhode-Island, la marine qui gardait Newport, et ainsi laissa libres des côtes dont nous ne devions pas tarder à avoir besoin pour une intervention nouvelle. 1779.

Avec la rapidité et la précision dont les ordres du vice-amiral avaient été marqués lors de l'établissement devant Boston et lorsqu'il en avait fait partir l'escadre, les troupes, l'artillerie, tout ce qui avait été débarqué fut rapporté à bord, non sans avoir attendu que le général Lincoln eût pu en sécurité remmener son monde. D'après les dernières instructions venues de France, le comte de Grasse devait remplacer son chef et tenir la campagne après lui; Estaing lui communiqua les indications qu'il avait ordre de lui transmettre, et *le Languedoc*, avec les vaisseaux destinés à rentrer en Europe, mit le cap sur Brest. C'était les derniers jours d'octobre. Auparavant, le vice-amiral avait informé comme il suit de son échec et des circonstances ou des incidents auxquels il l'attribuait le ministre de France à Philadelphie, qu'il croyait être encore Gérard[1] :

A bord du *Languedoc*, en rade devant Tébée, le 26 8bre 1779.

Monsieur,

Dans le temps que le cutter *l'Alerte* portoit à Charles Town la lettre par

[1] A Son Excellence Monsieur Gérard, ministre plénipotentiaire de France auprès des États-Unis de l'Amérique, à Philadelphie.

1779. laquelle j'avois l'honneur de vous informer de l'arrivée de l'armée du Roy sur cette côte, nous avons essuyé à l'ancre un coup de vent violent, dont l'effet a été funeste à la plus grande partie des gouvernails de l'escadre; plusieurs ont été totalement cassés, et presque tous ont souffert. *Le Réfléchy,* qui avoit appareillé, a perdu de plus sa vergue de mizaine, il a eu tout un jeu de voile emporté. Le gouvernail de ce vaisseau et celui du *Languedoc* n'ont pu être refaits avec les bois pris à terre et remis que les 17 et 20 de ce mois.

Mr le Vte de Fontanges, cependant, que j'avais envoyé à Charles-Town, avec un long mémoire, par lequel je faisois des questions très détaillées pour m'assurer des facilités d'une entreprise sur Savannah, dont la première donnée étoit que si je m'y déterminois, je ne pouvois tout au plus y employer que huit jours, étoit revenu avec des réponses capables de persuader d'une réussite indubitable; ce qui m'en paroissoit le plus persuasif étoit que les forces angloises seroient séparées et qu'un vaisseau mouillé devant Beaufort empêcheroit la réunion de la garnison de cette place. Forcé d'attendre à cause des gouvernails, et de renoncer à d'autres objets plus intéressants et moins épineux, je me suis malheureusement décidé à suivre le plan qui avoit été tracé à Charles-Town. Des temps perpétuellement contraires, un débarquement aussi long que dangereux, des pilotes qui n'avoient point la première notion des lieux où ils nous conduisoient, n'ont pas empêché que dans le conseil tenu dans la ville après la sommation, on ait été au moment de se rendre. Il est plus que probable qu'on l'auroit indubitablement fait peu de temps après, sans l'arrivée de la garnison de Beaufort, commandée par le colonel Maitland. Comme tout a dépendu de cette réunion, on a reproché depuis à M. de Fontanges de ne pas m'avoir expliqué qu'il falloit que le vaisseau entrât jusqu'à une certaine hauteur dans la rivière même. Une lettre écrite par M. Plombard justifie cet officier de cette accusation. M. de Brétigny en a fait autant en me disant que le général Lincoln était nominativement chargé d'empêcher cette réunion si importante, mais que le désir de se trouver à la prise de Savannah l'avoit emporté sur toute autre considération. Dès que cette réunion a eu lieu, j'ai regardé le succès comme infiniment douteux, et cette entreprise comme une de celles qui portaient toutes les livrées de l'imprudence; elle étoit commencée, elle pouvoit réussir, j'ai cru, peut être mal à propos, devoir tout tenter pour convaincre les Américains que les sujets du

Roy savoient se sacrifier pour eux. J'ignore si mes pertes et mes blessures y auront réussi. 1779.

Une des choses qui m'affligent le plus est d'être hors d'état de vous détailler toutes les circonstances d'un siège commencé sans moyens par des troupes fort peu supérieures à celles qu'elles attaquoient. Dans les 3.300 hommes d'Europe et d'Amérique que j'ai mis à terre, il y a 700 mulâtres et 200 hommes levés dans le rebut des vagabonds de St Domingue, et d'après le rapport des déserteurs, les Anglois, tout ce qui est en Georgie réuni comme il l'est, ont près de 2.500 hommes de troupes réglées et 4.500 hommes armés comprenant milices et nègres, leur position est admirable, les retranchements excellents et leur artillerie très nombreuse. Les forces du général Lincoln n'ont jamais été, même d'après sa façon de compter, au delà de 2.000 hommes. Il y a eu une tranchée ouverte, une sortie repoussée, des batteries établies malgré les difficultés incalculables de communiquer avec l'escadre, dont j'ai cru et pensé réellement être séparé plusieurs fois pour toujours. Plus d'un millier de bombes ont été jetées dans la ville, le feu de notre artillerie avait inutilement presqu'éteint celui de l'ennemi. De nouveaux retranchements s'élevoient derrière les premiers, le temps s'écouloit et les vaisseaux alloient manquer totalement d'eau. Rien n'annonçoit une reddition prochaine. Il falloit prendre un parti. J'avoue qu'en me décidant pour celui d'une attaque de vive force, j'y entrevoyois une multitude d'obstacles, mais l'extrême valeur pouvait tout vaincre, et j'ai cru qu'il étoit convenable de prouver aux Américains par une action d'éclat, fût-elle même sanglante, que les troupes du Roy savoient tout oser pour eux. Il m'a paru qu'attaquer par le lieu reconnu le moins fortifié, où nous n'étions pas attendus étoit préférable, une fausse attaque du côté de nos approches devoit naturellement attirer toute l'attention. Deux autres, faites l'une par les Américains et l'autre sur la rivière l'auroient partagée. Ces deux dernières n'ont pas eu lieu, la véritable attaque a été retardée par un concours de circonstances, et nous avons été repoussés, en laissant beaucoup de braves gens sur le champ de bataille. Notre retraite et notre rembarquement se sont faits sans perte et sans obstacles. Nous avons resté devant Savannah 24 heures de plus que les Américains, pour assurer leur retraite qui n'a point été inquiétée.

Il ne me reste plus, Monsieur, après avoir mis sous vos yeux un tableau aussi

1779. triste, que de vous solliciter de faire procurer par le Congrès à Mr le Cte de Grasse, tous les secours et tous les rafraîchissements possibles. Vous sentirez mieux que moi de quelle importance il est que son séjour dans la baye de Chesapeak soit infiniment court et combien il est nécessaire qu'il retourne le plus promptement possible aux Isles du Vent, et qu'il y porte s'il se peut, toute la farine et tout le biscuit que des circonstances plus heureuses m'avoient fait engager Mr Holker à rassembler. J'espère qu'il donnera dans cette occasion des nouvelles preuves de son zèle, de ses talents, et des ressources avec lesquelles il a toujours su seconder nos vues.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, etc.

ESTAING.

(*Archives de la Marine*, Bd 158, fo 57; copie certifiée par le vice-amiral.)

La Fayette, lorsque la perspective de l'expédition d'Angleterre s'était obscurcie, n'avait pas sans quelque fondement ramené M. de Vergennes au plan de porter des troupes en Amérique. Ce ministre lui avait mandé que « le projet avait plu »; c'était un encouragement plein de tentation. Quoique reportant ce projet « au printemps prochain », M. de Vergennes, semble-t-il, ne s'en détournait guère. On penserait presque qu'il regrettait les ordres par lesquels le comte d'Estaing était rappelé[1]. En tout cas, c'étaient ses réponses aux instances de La Fayette qui motivaient, le 11 septembre, la lettre de ce dernier. En prêtant aux États-Unis une assistance pareille, il y avait lieu de ne rien ménager autant que leur amour-propre. A Philadelphie, quand le marquis avait parlé d'associer des régiments français aux troupes américaines, des craintes de mauvais accueil s'étaient aussitôt manifestées. Aussi ce général de vingt-trois ans, qui avait déjà beaucoup agi sans fautes, se montrait-il précautionneux à cet égard comme un politique.

[1] Du moins La Fayette écrivait-il le 13 août à M. de Vergennes : « Au milieu de « mes espérances et du plaisir que me cause la « prise de St Vincent et de la Grenade, l'arrivée « de la flotte de la Jamaïque me fait une grande « peine. Mais ce sentiment n'est qu'une répéti- « tion de ce que vous aurez éprouvé vous-même. » (*États-Unis*, Suppléments, t. 1, no 216 *bis*.)

Dans son exposé du 18 juillet c'était un objet principal. Il avait l'appréhension que la force de résistance ne faiblît beaucoup. La guerre destructrice que menaient les Anglais sous Clinton, après l'avoir faite si molle sous Howe, l'inquiétait pour la constance des États-Unis. Avec d'autres il avait rêvé la reprise du Canada par la France, et en ce moment encore il ne cédait sur ce point-là qu'à cause de l'idée contraire du gouvernement de Versailles; mais, ainsi que le comte d'Estaing, il croyait nécessaire d'enlever Halifax « magasin et boulevard maritime de l'Angleterre dans le nouveau monde ». Il regardait comme non moins utile pour nous que pour l'Amérique de nous prémunir, par notre présence en armes sur le territoire des États, contre les succès que les Anglais pouvaient y remporter[1]. Ses visites à la légation lui donnaient à penser que Franklin aurait déjà demandé notre intervention s'il s'y était senti assez autorisé; il ne tenait pas moins pour essentiel, en expédiant des soldats, de prendre des biais, de ne les diriger du côté de Boston ou de Rhode-Island qu'en ayant l'air de les envoyer à nos îles; l'important, pensait-il, était qu'ils se trouvassent à la disposition des États le jour où ceux-ci éprouveraient le besoin de leur présence[2]. Une grande circonspection, et une grande 1779.

[1] « L'état de l'Amérique et la nouvelle conduite que les Anglois paraissent adopter, écrivait-il, rendent plus que jamais cette expédition nécessaire. Les côtes désolées, les ports détruits, le commerce géné, les points fortifiés d'où partent ces invasions, tout semble appeller nos secours maritimes et terrestres; le moindre effort présent frappe encore plus le peuple qu'une grande diversion éloignée; mais outre la reconnoissance des Américains, et particulièrement des États oppressés, un corps de troupes nous assure dans ce continent une grande prépondérance... La connaissance que je puis avoir de ce pays m'assure qu'une telle expédition, *si elle est bien conduite*, non seulement réussiroit en Amérique, mais seroit d'un avantage très particulier à notre patrie. Outre l'intérest de s'attacher les Américains, et celui de faire une bonne paix, la France doit songer à détruire les moyens d'une vengeance prochaine; c'est pour cela que la prise d'Hallifax est infiniment importante; mais nous aurions besoin de secours étrangers, et cette entreprise doit être précédée de services rendus dans différentes parties du continent. Alors nous serions aidés, et sous prétexte d'en vouloir au Canada, nous tacherions d'enlever Hallifax, ce magasin et boulevard de la marine angloise dans le nouveau monde. » (*États-Unis*, t. 9, n° 42, et *Mémoires et correspondance*, t. I, Appendice.)

[2] « ..... Quelques jours avant notre départ,

1779. bienveillance, à la fois, pour les susceptibilités du pays de Washington lui paraissaient nécessaires, et en ne tenant pas compte des adversaires que nous y avions. Il regardait comme une erreur les exigences émises par Gérard pour obtenir des compensations à propos de l'appel du comte d'Estaing par le Congrès. Le 13 août, il écrivait à M. de Vergennes pour le persuader un peu plus de faire préparer un corps que l'on pût bientôt embarquer; la paix lui semblait alors se traiter; il croyait qu'avant de la conclure au moins fallait-il prendre Halifax de concert avec Washington, en tout cas remporter quelque part un succès sérieux[1], et il donnait ces explications sur la conduite que sa fréquentation de nos alliés lui enseignait comme obligée envers eux :

Ce que mande Mr Gérard au sujet de l'armée est parfaitement bien vu. Outre sa confiance en mon respectable ami, qui nous seroit un gage de sa fidélité, j'ai toujours particulièrement compté sur elle, et il y a longtems que j'ai dit au Congrès que la meilleure partie de la vertu américaine étoit dans cette armée à laquelle on donnoit cependant d'assés justes raisons de plaintes.

Je suis bien de votre avis, Monsieur le Comte, au sujet de cette défiance qu'on remarque à nos alliés. Mais le degré de *réquisition de leur part* qui de-

« porte son mémoire, on dépêcherait en Amé-« rique trois corvettes avec des lettres pour « Mr de la Luzerne, le Congrès et le général « Washington. Nous manderions que « *le Roi « craignant pour ses alliés les suites du nouveau « genre de guerre que les Anglois adoptent et d'après « les demandes du docteur Franklin, enverra des « vaisseaux en Amérique et y joindra quelques « troupes de débarquement, que si le Congrès a be-« soin de leurs secours ils prêteront volontiers la « main au général Washington, mais dans le cas « contraire ils se rendront aux isles.* Cette forme « réussira parfaitement, et de mon côté j'écrirai « en ma qualité d'officier américain des lettres « plus particulières au Congrès et au général « Washington, où en leur confiant que nous « avons à peu près carte blanche, je proposerai « mes idées à mon ami, et lui ferai faire les pré-« paratifs convenables. On seroit convenu à « notre départ que nous allons servir de garni-« son à une des Antilles, tandis que les troupes « de ces isles agiront offensivement, et qu'en « été nous serons chargés de la révolution du « Canada. »

[1] Le marquis s'y prenait comme il suit pour ramener sur ce sujet l'esprit de M. de Vergennes : « Vous m'avés mandé, Monsieur le Comte, que « c'étoit partie remise au printems, et malgré « cela je ne vous en écris que comme je pour-« rois en causer. En vous priant de ne plus vous « donner la peine de me répondre sur cet ar-« ticle, je vous engage à ne pas achever ma « lettre à moins que vous n'ayés quelques mo-« ments à perdre. »

vroit précéder nos secours doit être une affaire de tact, et voici comme je l'envisage. Il est très intéressant à l'un et à l'autre, que ces secours soient envoyés. Cet avantage, à mon avis, est bien considérable pour nous, mais il l'est aussi pour eux, et c'est par là qu'il me plait infiniment. Dans ce pays, et dans ces circonstances, un petit nombre de troupes fera un effet d'autant plus grand qu'il sera plutôt envoyé, et les Américains s'en serviront avec plaisir. Mais si la question en étoit faite au Congrès, si même ils voyoient venir sur cela le ministre françois, ceux qui nous aiment le moins pourroient créer des obstacles et entrainer les plus foibles. Il est d'ailleurs dans le caractère américain d'esperer que dans trois mois ils n'auront besoin de rien. Je connois même de bons patriotes qui par une telle demande craignent d'augmenter les obligations de leur païs envers la France. Cette crainte ne doit pas nous arrêter, nous, et si nous faisions pareille demarche, si nous la conduisions avec une politique un peu éclairée, je suis persuadé qu'on en feroit une source d'avantages sans inconvénients, et un lien de reconnoissance. D'ailleurs le Dr Franklin la désire ardemment, et vous en feroit, s'il l'osoit dans ce moment, une demande formelle et ministérielle. Je ne sais, Monsieur le Comte, si je trouverois dans la nation et dans l'armée des facilités particulières à leur confiance en moi, mais si demain le Roi me faisoit partir avec un détachement françois (bien entendu qu'il ne passeroit pas le tiers de l'armée américaine) je lui répondrois sur tout ce que j'ai de plus cher, non seulement que ce corps seroit bien reçu, mais que par sa jonction avec des troupes continentales il rendroit de grands services. Je voudrois seulement être précédé de quinze jours par une corvette qui porteroit mes lettres au Congrès. 1779.

États-Unis, Suppléments, t. I, n° 216 *bis*.

Mais d'une manière ou d'une autre, c'était la conclusion ferme de ces « quelques idées », qu'il avait adressées du Havre à M. de Vergennes le 18 juillet « pour lui obéir », il fallait qu'un corps de troupes partît pour les États-Unis. Sa lettre du 11 septembre renouvelait cette conclusion. Dès le premier jour, disait-elle, il avait été fortement convaincu que c'était là un point très important pour nous, et à ne pas le répéter il aurait peur de « trahir sa conscience ». « Si les États-« Unis ne le désiraient pas, je croirais que nous devons leur en faire

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. « naître l'envie et même chercher des prétextes, écrivait-il. » Combien cette conclusion devait avoir plus de vérité deux mois après sa date, et que le marquis y eût plus vivement insisté si l'état de choses d'alors eût été connu en France! Dire que les Américains étaient « difficiles à manier », surtout « par des caractères français », ne lui coûtait point; selon lui, toutefois, un commandant qui « s'y prendrait passablement » n'y échouerait pas. Il avait signalé l'espèce de ceux qu'il ne fallait pas envoyer, et il semblait qu'il désignât comme étant un de ceux-là le comte de Broglie[1]. Il traçait la composition du corps à préparer, et de nouveau il indiquait la probabilité d'une prochaine demande de Franklin : « Vous serez entièrement prévenu sur cet ar- « ticle, et le docteur Franklin attend l'instant favorable pour faire sa « proposition. »

La proposition se fût trouvée très conforme au sentiment public dans les États américains, tout au moins à celui de leur gouvernement; Franklin cependant, au commencement d'octobre encore, croyait autant que La Fayette devoir user en cela de précautions, si plutôt il n'avait pas l'idée de ne rien dire. Au fond, le gouvernement de Louis XVI s'apprêtait déjà à suivre les inspirations du marquis, mais certainement le représentant du Congrès n'avait pas encore parlé. La Fayette s'illusionnait ou interprétait à son gré l'opinion de ce représentant, ou bien il cherchait à lui en inspirer une. Le 19 août, Franklin se louait à lui sans réserve des dispositions des ministres du roi, trouvait qu'ils faisaient pour son pays tout ce qui

[1] La Fayette ne désignait-il pas le comte de Broglie, en effet, quand il écrivait : « Il y a tel « excellent officier, Monsieur le Comte, qui plai- « roit beaucoup ici, et que d'après mon intime « connoissance de nos alliés, je serois faché de « leur voir envoyer; mais il y en a beaucoup qui « je suis sûr réussiroient parfaitement; la con- « noissance de la langue seroit un immense avan- « tage; malheureusement il y a peu d'officiers « généraux (Mr le duc d'Ayen excepté) qui puisse « la parler. » Il s'agissait donc bien d'officiers généraux; c'est pourquoi l'on peut croire que, parlant de ceux qui ne pouvaient convenir, La Fayette pensait au comte de Broglie. Il est effectivement peu probable, à en juger par la correspondance de Kalb, que les grandes qualités du comte comme militaire en Europe eussent réussi à l'armée irrégulière et mal pourvue des États-Unis, lors même qu'il eût pris sur lui de se plier aux tiraillements du Congrès.

était possible eu égard à nos charges, souhaitait, disait-il, une assistance en argent, mais se retenait de la demander pour ne pas les accroître, et marquait seulement l'espoir d'obtenir les armes et les munitions sollicitées par le Congrès; il se bornait à ajouter à cet espoir-là celui de voir expédier quelques vaisseaux (*some ships*) quand on en aurait, afin d'aider à réduire New-York et Rhode-Island[1]. Il paraît assez clair, au contraire, que La Fayette s'efforçait d'amener celui-ci à une démarche, car Franklin lui écrit le 1er octobre qu'il trouve inutile de la faire, par la raison que le retour du comte d'Estaing sur les côtes des États-Unis va « leur donner leur revanche »[2]. C'est le 4, seulement, que Franklin avise son gouvernement de quelque chose au sujet d'un corps français; il rend compte ce jour-là au président du Congrès d'une ouverture de M. de Maillebois, mais ne s'y montre qu'intermédiaire passif. Il mande que ce dernier, « l'un des meilleurs généraux du pays et affectionné à leur cause », lui a apporté une note au sujet d'un corps qui serait mis à leur service; que lui Franklin a promis de soumettre cette note au Congrès et qu'en conséquence il en envoie la copie; que ne sachant rien de l'opinion de l'Assemblée sur l'entrée de troupes étrangères chez eux, il n'a pu donner l'espérance qu'un tel projet soit accueilli, mais que M. de Maillebois aurait beaucoup de satisfaction que son bon vouloir à les servir parût acceptable[3]. Les ministres du roi n'auraient-ils pas cherché à engager l'affaire par un 1779.

[1] Sparks, *Works of B. Franklin*, t. VIII, p. 379.

[2] « J'espère, écrivait Franklin à La Fayette « dans cette lettre du 1er octobre, que l'arrivée « du comte d'Estaing en Amérique nous donnera notre revanche. Six mille hommes sont « prêts (à partir) pour les Antilles afin d'assurer « vos conquêtes et, je l'espère, de faire mieux. « Mais je n'entends parler d'aucune intention « d'envoyer (des troupes) à notre pays. Je n'ai « pas d'instructions pour demander des troupes, « mais j'en ai de larges pour (demander) des « subsides, et je n'ose faire des démarches plus « avancées que celles que j'ai faites, relativement à une telle proposition, sans ordres. » Ce texte nous est complaisamment fourni, traduit ainsi, par M. Bigelow, éditeur après Sparks de la correspondance de Franklin. Il en résulte pourtant, à la décharge de ce qu'on croirait peut-être devoir imputer à l'imagination dans les informations de La Fayette, que le commissaire du Congrès souhaitait de nous voir « faire mieux ».

[3] Sparks, *ibid.*, p. 391.

1779. détour et mis ainsi en avant le comte de Maillebois, connu à la Légation pour ses vœux en faveur des États-Unis? Il n'y a guère à douter, du reste, qu'ils ne trouvassent nécessaire, maintenant, d'aller combattre l'Angleterre aux États-Unis dans notre propre intérêt, tout en souhaitant beaucoup d'y être efficacement aidé par eux, quand on voit M. de Vergennes, dans le courant de juillet, presser Montmorin d'insinuer au Pardo la convenance de montrer à ces États des dispositions favorables en vue de rendre efficace par leur concours la prochaine campagne si celle qui s'apprêtait ne réussissait pas. Il ne craint pas d'écrire, au cas de cette dernière hypothèse : « Peut-être jugera-t-on « que c'est moins en Europe qu'en Amérique que les grands coups « doivent être portés, et dans cette combinaison, si elle était admise, « on pourrait former un plan qui réunirait à l'offensive contre les « Anglais la deffensive des Américains[1]. »

C'était en ce même moment qu'avait lieu au conseil de guerre de Brest la chute définitive du plan de descente sur la côte d'Angleterre. Le 17 octobre, l'ordre de licenciement de l'armée du comte de Vaulx était transmis aux ports où on l'avait rassemblée[2]. La Fayette avait demandé que l'on y triât du moins trois mille hommes pour les jeter en Amérique à propos; ce soin ne tarda guère à être pris, dirait-on, et il le fut avec un secret rigoureux, érigé par lui en condition essentielle. On ne pouvait plus partir qu'au printemps, mais il est visible qu'au milieu de l'incertitude où l'on se trouvait sur ce qui se passait dans l'autre continent, on se préparait en silence. Sous l'impression des nouvelles arrivées de Savanah au commencement de décembre, M. de Vergennes dut apprécier particulièrement l'idée du lieutenant de Washington, d'aller aux États-Unis autant pour nous défendre contre l'Angleterre qu'afin d'assurer leur indépendance[3]. On croirait qu'il

[1] *Espagne*, t. 594, n° 201 ; original.

[2] Cet ordre se trouve aux *Archives de la Marine*, B⁴ 159, f° 42.

[3] Un billet de La Fayette à M. de Vergennes, qui porte la date du 10 décembre, montre que la nouvelle de l'échec de Savanah émut beaucoup le gouvernement du roi. La Fayette craignait, lui, que « l'affaire ne fît un mauvais effet

cacha aux autres ministres le travail poursuivi, voire même un peu à La Fayette, car on trouve celui-ci, en janvier 1780, chargé de traiter avec le ministre de la guerre comme en son nom propre la question des fusils et des munitions posée par la lettre du Congrès; dans un billet qu'à cette occasion il adresse le 9 janvier au secrétaire d'État, il rappelle encore, ainsi que le ferait quelqu'un qui ne serait informé de rien, l'importance qu'il y a à ne pas perdre les moments[1]. 1780.

Quelques jours plus tard, cependant, La Fayette prend ou reçoit la mission d'entraîner tout à fait M. de Maurepas. Il entretient alors le premier ministre ; mais trop interrompu dans des conversations pour espérer d'agir assez par elles sur son esprit, il lui expose sous toutes les faces, dans une lettre étendue, la nécessité immédiate de notre intervention, et d'avance il débat la manière de l'effectuer. Une lettre de Hamilton, l'aide de camp affectionné de Washington, et une autre de ce dernier, lui servent à insinuer la pensée qu'on nous attend en Amérique. Il avait mandé au général en chef, le 12 juin, qu'« il serait le plus heureux des hommes s'il pouvait « lui amener une division de quatre ou cinq mille Français » ; Washington, dans sa réponse, semblait la désirer, loin d'élever un obstacle[2] et La Fayette se servait de cette indication comme d'une preuve. Après avoir invoqué, pour reprendre avec M. de Maurepas le projet d'intervention, l'assentiment que le premier ministre y avait précédemment donné, il expliquait de nouveau que cette intervention nous importait autant qu'à l'Amérique, qu'elle aurait promptement des résultats essentiels, en sorte qu'il était urgent de s'y mettre, à présent que l'on n'en était plus à attendre une réponse de l'Espagne, et il indiquait de quelles troupes on pouvait composer

en Amérique » et il ajoutait : « Si par hazard, en « ma qualité d'Américain, ma présence étoit « jugée par vous ne vous être pas inutile, je « vous prierois dans cette supposition de vouloir « bien m'avertir quand je dois me présenter « pour avoir l'honneur de vous voir, parce que « je ferois céder mes autres projets à celui-là « qui m'intéresse vivement. » (*États-Unis*, t. 10. n° 107.)

[1] *Ibid.*, t. 11, n° 10.

[2] Lettre de Washington, du 30 septembre 1779, et que nous avons dite si remplie de tendre affection pour ce dernier, en réponse à celle de La Fayette, du 12 juin.

1780. l'expédition. Des objections étaient répandues, paraît-il, telles que le trop peu de valeur des troupes américaines pour qu'on leur associât les nôtres, le mauvais accueil qui serait fait à nos soldats par le pays et par ces troupes si inférieures : il écartait ces objections par les exemples que lui fournissait sa propre expérience.

Cet exposé fut-il le document déterminant? on le penserait; toutefois les informations positives manquent. Il est probable que le comte d'Estaing n'était pas non plus sans agir ou sans se voir consulter. Mais on peut dire que cette sorte de nouveau mémoire du marquis fit beaucoup pour la solution. Il semble certain, en effet, que La Fayette fut entendu aussitôt et le projet décidé; une lettre qu'il écrit le 2 février à M. de Vergennes autorise cette hypothèse. On en resta encore avec lui aux questions préparatoires et on lui tint secret ce qui s'effectuait, car pour répondre plus utilement il pressait qu'on l'en instruisît; mais il est visible qu'on le consulta alors sur les préparations dernières. Une question essentielle était celle des susceptibilités militaires. Attribuerait-on le commandement au marquis, tout jeune aide-major général des logis? Ne ferait-on pas plutôt de lui l'introducteur du corps auxiliaire et ne l'enverrait-on pas simplement reprendre à cette fin une division américaine, puisqu'elle semblait l'attendre? Il souhaitait d'être le chef désigné, et il le disait; il le souhaitait pour la réussite, il en détaillait les raisons, il en précisait les moyens, tout cela avec infiniment de convenance, se préoccupant surtout d'éviter au gouvernement du roi le mauvais effet, en Amérique, d'un commandement étranger qui ne serait pas le sien; il comprenait aussi que la chose n'eût pas lieu ainsi et il indiquait minutieusement ce à quoi, alors, il importerait d'aviser[1]. Le 25 janvier, il avait écrit à M. de Maurepas[2], en soulignant

[1] *États-Unis*, Suppléments, t. I, n° 239 *bis*. Cette lettre est transcrite tout entière à l'annexe III du présent chapitre.

[2] *Ibid.*, t. II, n° 46. Cette lettre se trouve dans les *Mémoires et correspondance* de La Fayette (t. I, p. 327). Nous la reproduisons néanmoins à l'annexe III ci-après, à la suite de la précédente; les deux pièces sont inséparables l'une de l'autre, s'expliquant l'une par l'autre.

les mots : « C'est *à la fin de février* qu'il faudrait être prêt; c'est dans « *quinze jours* qu'on doit écrire en Amérique, c'est dans *quatre* que je « voudrais voir commencer des *préparatifs* pour lesquels on n'a pas « besoin d'une réponse de Madrid » ; à M. de Vergennes il disait : « Si le « vent est bon il faut être à la voile au premier mars », et il finissait par ceci : « Conclusion : 1° Je crois qu'il est mieux de me donner le corps; « 2° si on ne me le donne pas, il faut me faire partir sur-le-champ avec « les moyens que je demande. » Tout eut lieu à peu près ainsi. Seulement, le plan développé par le marquis tendait à constituer sous ses ordres une sorte de corps détaché de l'armée et en dépendant à la fois, auxiliaire américain et autonome en même temps, où cependant la position des officiers eût été incertaine, réglée seulement du mieux possible au retour : on écarta ce plan-là, bon à l'époque où on laissait seulement des partisans s'enrôler, ou bien où l'on en expédiait. Le moment présent était autre. Ayant à Versailles Gérard, Estaing, on connaissait davantage la situation des États-Unis, on savait les causes de nos insuccès, on se rendait compte que les forces anglaises allaient puiser plus de moyens et plus de prestige dans l'échec de Savanah, venu confirmer notre impuissance de Newport. À l'heure actuelle, d'ailleurs, la guerre était ouverte en Europe, les deux Couronnes associées : les convenances militaires interdisaient de se placer à un point de vue comme celui du marquis, resté par jeunesse et par nature confiant dans les témérités et porté à n'y pas renoncer encore. Le roi fit appel à un général classé et rassis. Dans les troupes antérieurement destinées à la descente en Angleterre, il prit le comte de Rochambeau, qui venait d'être nommé lieutenant général et que les grandes qualités montrées par lui dans la guerre de Sept ans avaient tout d'abord désigné au comte de Vaux pour commander l'avant-garde d'élite destinée à l'invasion, comme deux fois il en avait conduit dans la guerre précédente[1]. On décida de mettre sous ses ordres une petite armée

1780.

[1] Cette désignation antérieure résulte du *Dispositif pour l'embarquement au Havre et à Saint-Malo*, rédigé en juillet 1779 par M. le comte de Vaux (*Archives historiques de la guerre*,

1780. dont La Fayette irait d'avance annoncer aux États-Unis l'arrivée et préparer l'emploi. Dès le milieu de février, le commandant de *l'Hermione*, au port de Rochefort, était avisé de tenir son navire prêt pour une mission importante; le 28 il aurait pu appareiller; à cette date, M. de Vergennes avait déjà notifié depuis quatre jours à son collègue de la Marine les instructions, approuvées de la main du roi, qui seraient données au marquis[1]. Par suite, l'ordre était expédié à *l'Hermione*, le 4 mars, de transporter ce dernier à Boston[2].

volume 3732) et aussi des Mémoires de Rochambeau. « M. de Vaux, lit-on dans ces Mémoires, me « mit à la tête de la plus belle avant-garde qu'on « puisse commander à la guerre », et il en indique la composition. Le comte relate d'ailleurs que sa nomination au commandement du corps d'Amérique fut soudaine, faite juste au moment où, relevant de maladie, il partait pour aller en congé à Rochambeau, s'occuper de la succession de son père.

[1] *Archives de la Marine*, B[4] 153, f° 5. La copie notifiée porte au pied : « De la main du « Roi, APPROUVÉ. Pour ampliation, DE VER- « GENNES. »

[2] Les détails que nous relevons ici au sujet de *l'Hermione* sont fournis par trois rapports du commandant de ce navire, en date de Rochefort le 4 mars, de l'île d'Aix le 11, de la Rochelle le 13, tous les trois roulant sur l'embarquement de La Fayette et sur son départ. (*Ibid.*, f°s 15, 16 et 17.) Le commandant exprime dans chacun combien il est heureux de la mission de porter un tel passager, et ils font juger de la considération enthousiaste qu'inspirait le marquis comme de celle que le gouvernement avait pour lui.

N° 15. — « . . . . . J'aurai pour Monsieur le « marquis de la Fayette tous les égards et toutes « les attentions non seulement que me pres- « crivent vos ordres, mais ceux que mon cœur « me dicte pour un homme que ses actions m'ont « inspiré le plus grand désir de connoître. Je « regarde comme une faveur l'occasion de me « trouver à portée de lui donner des marques « de la grande estime que j'ai conçue pour lui. »

N° 16. — « . . . . . Monsieur le marquis de « la Fayette arriva avant-hier au soir à 8 heures; « mes dispositions étant faites pour le recevoir « à bord, il s'y est rendu hier matin, j'ai mis « immédiatement en rade, je vais appareiller « dans l'instant pour me rendre dans celle de « la Rochelle où je serai plus à portée de prendre « à mon bord trois passagers qui doivent arriver « dans la journée, à ce que m'a fait l'honneur « de me dire Monsieur le Mis de la Fayette; les « vents étant aussi favorables que je peux l'es- « pérer, je compte demain matin mettre sous « voilles pour le lieu de ma destination, si je ne « suis pas retenu par l'attente des personnes « annoncées . . . . . j'exécuterai, Mon- « seigneur, avec d'autant plus d'empressement « et de plaisir ce que vous m'avés fait l'honneur « de me prescrire touchant les égards et atten- « tions à rendre à monsieur le Mis de la Fayette, « qu'on ne peut être plus flatté que je le suis « de me trouver à portée de mériter son estime « et son amitié. Je désire bien qu'il puisse être « persuadé qu'en lui rendant tout ce que je lui « dois, je remplis autant vos intentions, que je « suis le mouvement de mon cœur. »

N° 17. — « . . . . . Je vous renouvelle, Mon- « seigneur, tous mes remerciements de la com- « mission flatteuse dont vous avés bien voulu « m'honorer, j'en sens encore mieux le prix de-

La Fayette se trouvait donc mis au service de l'Amérique suivant la seconde combinaison de sa lettre du 12 février, et il était chargé de faire bien venir de Washington avant tout, des États-Unis ensuite, puis de faire engager dans une action efficace les troupes que le roi envoyait à la disposition de ses alliés. Le temps écoulé entre le 20 février et le 4 mars s'était passé à décider Rochambeau et à lui laisser écouter le marquis[1], celui-ci seul pouvant donner les détails et les informations dont avait besoin, pour fixer ses idées et aviser à la composition de son corps, un général rompu à la guerre comme le comte l'était. Le 5 mars, La Fayette recevait de M. de Vergennes sa commission définitivement arrêtée, et, suivant les termes exprès qu'elle portait, deux dépêches du ministre apprenaient à La Luzerne par une autre voie la résolution du gouvernement. La seconde de ces dépêches, de caractère confidentiel, instruisait le plénipotentiaire de cette résolution comme il suit, afin qu'il la connût de son côté et qu'au besoin il pût pourvoir de lui-même à en assurer l'effet : 1780.

A Versailles, le 5 mars 1780.

Je vous préviens par ma dépêche n° 4, Monsieur, que le Roi s'étant déterminé à donner une assistance immédiate aux États-Unis, M. le Mis de la Fayette partiroit incessamment pour en informer M. le géneral Washington, et pour concerter avec lui le plan d'après lequel nos troupes et nos vaisseaux pourront être employés le plus utilement pour l'Amérique. Comme il est dans l'ordre des choses possibles que la frégate sur laquelle M. de la Fayette s'embarquera soit interceptée, je me détermine à vous envoyer un duplicata de

« puis que je suis à portée de connaître Monsieur « le marquis de la Fayette..... — Je suis, avec « un profond respect, Monseigneur, votre très « humble et très obeïssant serviteur, LATOUCHE. »

[1] Ceci est établi par la correspondance de Rochambeau, dont la copie au net, provenant de ses papiers, se trouve aux Archives historiques du ministère de la guerre. (Volumes 3733 et 3734.) La première pièce du registre est une lettre au roi, constatant l'acceptation par le général du commandement qui lui a été proposé. Vient ensuite, immédiatement, une note portant : *Résultat de la conversation de M. de Rochambeau avec La Fayette;* après cela d'autres notes séparées, puis une lettre à M. de Sartine dans laquelle Rochambeau expose à ce secrétaire d'État de la Marine divers besoins que plus ou moins, mais très probablement, cette conversation avec La Fayette amenait le comte à signaler.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. ses instructions par la frégate américaine *l'Alliance*. Vous n'en ferez aucun usage si M. de la Fayette parvient heureusement en Amérique; mais dans le cas contraire, c'est-à-dire si cet officier étoit pris, ou s'il éprouvoit des retards qui l'empêchassent d'arriver exactement à sa destination, alors vous vous aboucheriez avec M. Washington; vous lui communiqueriez l'instruction, et vous arrangeriez avec lui toutes les choses nécessaires pour la réception et pour les opérations de nos troupes. Vous voudrez bien, au surplus, Monsieur, réserver pour vous seul l'instruction dont il s'agit; je n'excepte que le président du Congrès, à qui vous pourrez en confier la substance si vous croiés pouvoir compter certainement sur sa discrétion. Il me paroit nécessaire de l'instruire, parce qu'il sera probablement dans le cas d'influer sur les arrangements préliminaires qu'exigera l'arrivée de notre escadre et de nos troupes. Si les circonstances exigent d'autres communications, ce sera à votre prudence à les déterminer, et il m'est impossible de rien prévoir et de rien vous prescrire à cet égard; le point essentiel est que notre secret soit gardé jusqu'au moment de l'arrivée de notre escadre dans les parages de l'Amérique. . . . . .

États-Unis, t. 11, n° 71.

La nomination du comte de Rochambeau ne fut rendue officielle que le 9 mars, mais dès le 11 La Fayette était sur *l'Hermione*. Ses instructions avaient été plus minutieusement précisées lorsque le commandant du corps s'était trouvé en mesure de les lire, et l'intervention de ce dernier avait eu le premier résultat de faire immédiatement porter la force de sa petite armée de quatre mille hommes à six mille[1]. C'est la main de M. de Vergennes qui refondit les instructions. Elles constituaient formellement notre intervention armée au titre pur et simple d'auxiliaire de l'armée américaine. Le comte de Rochambeau et ses soldats seraient sous le commandement supérieur de Washington et à

[1] Les premières lettres de la correspondance de Rochambeau demandent au roi ce complément de forces. Il s'appuie, dans cette vue, sur les faits de la dernière guerre, qu'il rappelle de telle manière que le monarque ne pouvait refuser son assentiment. La nomination du général ne vient qu'après ces communications, ce qui donne à penser qu'il n'accepta la mission qu'autant que le roi consentait à l'augmentation d'effectif sur laquelle il insistait.

la gauche de ses troupes. Mission positive était donnée au marquis de s'aboucher d'abord et sans délai avec le général, de combiner avec lui les opérations du corps auxiliaire, les mesures à prendre pour la sûreté de son arrivée et de son débarquement, soit à Rhode-Island soit au cap Henri, mais en principe c'était sur Rhode-Island qu'il serait dirigé et qu'il devrait atterrir : La Fayette le demandait depuis le premier jour. Celui-ci n'irait à Philadelphie qu'après, d'accord avec le général en chef. On se réservait d'informer de tout cela M. de la Luzerne, et l'on vient de voir que ce fut fait. De son côté, toutefois, le marquis mettrait aussitôt ce ministre bien au courant de son mandat et des entretiens qu'il aurait eus; il ne se présenterait au Congrès qu'ensuite, n'y dirait que ce que Washington aurait jugé bon d'y divulguer et dont l'ambassadeur aurait eu communication au préalable[1]. A ces premières instructions, toutefois, M. de Vergennes en ajouta de subsidiaires, sous le titre de *Projet particulier,* celles-ci plus spécialement du ressort de la politique et, on le verra plus loin, écrites en vue de satisfaire Madrid. Elles tendaient à diriger l'esprit du général en chef sur deux vues connexes ou, du moins, présentées comme le moyen l'une de l'autre. 1780.

La politique que paraissait commander de suivre immédiatement notre alliance avec l'Espagne motivait ces vues « particulières ». Une fois l'accord intervenu avec Versailles, M. de Floridablanca s'était hâté de nous demander notre intervention auprès du Congrès pour procurer à l'Espagne les avantages qu'elle souhaitait au sud des États-Unis. Dans les premiers épanchements de la satisfaction, M. de Vergennes n'avait pas différé de faire garantir, par Montmorin, tout le bon vouloir possible à cet égard[2]. Il s'était préoccupé conséquemment

[1] Instructions remises à M. de la Fayette le 5 mars 1780. (*États-Unis*, t. 11, n° 69.) Nous reproduisons cette pièce à l'annexe III ci-après, en ayant soin d'indiquer en note les variantes ou les additions qu'elle portait, eu égard au texte notifié à M. de Sartine le 24 février. — Sparks, dans les appendices du tome VII de sa *Life and writings of Washington*, a imprimé la traduction anglaise des instructions qui avaient été remises à Rochambeau personnellement.

[2] Dépêches des 29 mai, 4, 11 et 20 juin 1779. (*Espagne*, t. 594, n°s 88, 101, 120.)

1780. de ce qu'il trouvait propre à amener la remise des Florides aux mains de notre alliée, et aujourd'hui il pensait que le but serait peut-être plus facilement atteint si l'on forçait les Anglais à se défendre en Amérique, au lieu de leur laisser l'offensive comme à présent. A cette fin, il lui semblait utile de les attaquer immédiatement à New-York, leur centre d'occupation et d'entreprises, plutôt que d'aller ou de se tenir à Rhode-Island. Le *Projet particulier* visait par suite à expliquer que les États-Unis étaient intéressés à se faire bien venir de l'Espagne et, dès lors, à lui rendre facile la prise de possession des Florides; qu'il serait peut-être utile pour cela de diriger de préférence tout ou partie du corps français en Géorgie ou en Caroline, de telle manière que les Américains, se jetant vigoureusement sur New-York, poussassent les Anglais à Long-Island, où nos vaisseaux les bloqueraient et où on les verrait peut-être mettre bas les armes. Reprendre New-York était le désir permanent du Congrès, celui de Washington, celui que Gérard appuyait et qui ne pouvait assurément pas rencontrer l'opposition de La Fayette. Il mettra bientôt son ardeur à y attirer Rochambeau et celui-ci n'y opposera que des raisons militaires. Il faut remarquer, du reste, que le *Projet particulier* présentait les plans qu'il indiquait uniquement comme des idées suggérées, comme des en-cas, en quelque sorte; le mandat réel, fondamental était celui qui avait été délibéré, à savoir de se concerter avec Washington. Tout, d'ailleurs, devait toujours être envisagé, étudié, exécuté d'accord. Mais une chose que le secrétaire d'État voulait essentiellement, c'était que son messager confidentiel fît appel à Washington pour que, en chef soigneux, celui-ci ménageât les soldats envoyés de si loin. Dans les instructions officielles l'expression de ce sentiment n'eût pas été à sa place; il ne s'imposait pas moins à ceux qui décidaient ainsi résolument de jeter des troupes françaises dans la balance. Avec une émotion visible, et comme s'il se sentait plus de responsabilité que personne, M. de Vergennes écrivait en finissant : « L'humanité connue du général Washington et l'estime qu'il s'est

« conciliée en Europe comme en Amérique ne permettent pas de dou- 1780.
« ter qu'il aura spécialement en recommandation la conservation d'un
« corps de braves gens engagés de plus de mille lieues au secours de
« sa patrie. Prêts à tout entreprendre pour le salut de l'Amérique,
« ils ne doivent pas être sacrifiés ni légèrement ni témérairement[1]. »

Le roi ne se bornait pas à ces secours effectifs; la question des armes et du matériel posée antérieurement par le Congrès avait déjà reçu satisfaction; un prêt important, en plus, mettait Franklin à même de faire face aux besoins d'argent qu'il ne s'était pas privé de signaler. L'avis de M. de Vergennes à La Luzerne se terminait par ceci :

Je ne veux point vous laisser ignorer, Monsieur, que M. Franklin m'ayant confié l'embarras où il se trouveroit tant pour faire face à des traites du Congrès que pour faire des achats d'armes et de vêtements dont il a été chargé, je lui ai procuré une avance par voye d'emprunt de trois millions de livres; ce secours a mis ce ministre en état non-seulement d'aquiter les billets du Congrès, mais aussi de se procurer de quoi vêtir dix mille hommes. Je ne doute pas que M. Franklin ne se soit fait un devoir de rendre compte de ce service que les circonstances rendoient important, et que le Congrès ne l'ait aprécié à sa juste valeur.

Et bientôt les trois millions furent doublés[2]. *L'Hermione* mit à la voile à la Rochelle pendant la nuit du 14 mars, après qu'une visite minutieuse du bord et l'appel de l'équipage eurent garanti, suivant la formelle prescription du ministre de la Marine, que nul étranger ne s'y était introduit[3]. La frégate n'emportait que La Fayette, suivi du

[1] Projet particulier remis à M. de la Fayette le 5 mars 1780. (*États-Unis*, t. 11, n° 70.) On trouvera cette pièce reproduite après la précédente, à l'annexe III du présent chapitre.

[2] Cela résulte d'une note de la main de M. de Vergennes.

[3] Lettre du commandant La Touche au ministre, de la Rochelle le 13 mars à 9 heures du soir : « Je vais mettre sous voile dans la « nuit..... j'exécuterai strictement l'ordre « que vous m'avez adressé de faire une revue « dans la calle et l'entrepont pour m'assurer « qu'il ne s'y est introduit personne et je ferai « l'appel de mon équipage ainsi que vous me le « prescrivez. » (*Ubi supra.*)

1780. commissaire des guerres de Corny. M. de Sartine, si vigilant pour les ordres de police, n'apportait dans ceux de son département qu'inaptitude et lenteur. Le corps de Rochambeau fut rapidement prêt, son chef n'ayant pas perdu une heure; mais pour l'embarquer il fallut attendre à Brest des transports demandés trop tard à Toulon. Le chevalier de Ternay, qui devait le convoyer avec une escadre, dut rester plusieurs semaines sans les moyens de former son convoi, et encore fallut-il commander d'urgence de mettre en mer le nombre d'hommes qui seul trouverait place, sur les 6,000 destinés à partir. On s'y décida le 23 mars. M. de Vergennes le mandait ce jour-là à La Luzerne, en lui envoyant le duplicata des instructions officielles données à La Fayette. Il prétextait que le reste des forces navales du roi étant vers Cadix et Gibraltar, le convoi courrait « de grands hasards » si on laissait aux vaisseaux de l'Angleterre le temps de sortir des ports. A combien se monteraient les hommes embarqués? C'était incertain; La Luzerne ferait en tout cas compter sur l'arrivée prochaine du complément; « on y perdrait, écrivait le ministre, le moins de temps possible[1]. » Mais le motif était ailleurs, car en écrivant à La Fayette en Amérique, deux mois et demi plus tard, le 3 juin, le ministre lui disait que « les vaisseaux anglais n'avaient pas paru, de sorte que l'escadre et le convoi de M. de Ternay devaient atterrir dans des conditions à faire de bonne besogne, » et il avouait que le défaut de bâtiments de transport n'avait point permis d'embarquer plus de 5,500 hommes effectifs. Toutefois, il objectait pour le départ des autres la crainte que le temps maintenant écoulé ne ramenât le même danger, les Anglais étant près de mettre à la mer de nouveau, et il cherchait une excuse dans l'avantage que l'on aurait d'ici là à savoir par expérience si les Américains prenaient bien ou mal la présence de nos soldats[2].

[1] *États-Unis*, t. 11, n° 100.

[2] « Versailles, le 3 juin 1780. — Vous « aprendrés, Monsieur, de M. le Ch^er de Ternay « lui-même son départ et les circonstances qui « auront accompagné son voyage. Il est à la « mer du 2 may et nous n'avons pas lieu de « craindre qu'il y ait eu aucune mauvaise ren- « contre. L'amiral Graves qui paroissoit destiné

Le vent fut contraire au départ de Brest pendant autant de semaines encore qu'il en avait fallu pour effectuer l'embarquement, et pourtant l'on ne réunit pas des transports de plus. Le 2 mai au matin seulement, le chevalier de Ternay prit le large avec six vaisseaux, cinq frégates et son convoi. Malheureusement, au moment où la sonde annoncerait qu'on était près de l'Amérique, le corps qui partait, même s'il eût eu les bataillons et le matériel laissés à terre, devait se trouver insuffisant pour rendre immédiatement aux États-Unis le grand service dont ils avaient besoin. 1780.

« à l'observer et à le suivre n'étoit pas encore « sorti de Plimouth le 20, et l'on commence « même à regardér son départ comme problé- « matique. Si les Anglois nous laissent les « coudées libres sur les côtes de l'Amérique, il « faut espérer qu'on y fera de bonne besogne ; « nos généraux de terre et de mer sont dans « d'excellentes dispositions ; l'un et l'autre ont « les talens nécessaires pour se distinguér, et ils « en ont la meilleure envie.

« Ce convoy vous mène 5,500 h^es effectifs ; « le défaut de bâtimens de transport n'a pas « permis d'embarquér plus de monde, et la « saison est bien avancée pour envoyer tout de « suite le reste. Les Anglois vont mettre à la « mer, et leur escadre bouchera d'autant plus « facilement le port de Brest, que nous y avons « peu de force, la pluspart de nos vaisseaux « étant à Cadix. Il est donc probable qu'on ne « pourra faire partir qu'en automne les deux « régimens ; peut être est-ce un bien, nous sau- « rons comment les premiers auront été ac- « cueillis et si on en desire plus. Vous vous « rappellerés, Monsieur, que je ne demandois « que 4^m hommes, parce que je craignois qu'un « plus grand nombre n'inquiétât et n'allarmât « les États-Unis. Vos avis, ceux de M. de la Lu- « zerne et ceux de nos généraux nous éclai- « reront sur les partis plus décidés qu'il « conviendra de prendre. . . . . Rien « de nouveau pour le présent en Europe. Il « paroit que la campagne s'y passera en ob- « servation et que les grands coups s'il doit « s'en portér se fraperont dans les Amériques. « Rendés celle que vous habités un théatre « brillant. Ce n'est que par de grands et de très « grands efforts que les États-Unis peuvent es- « pérér une paix sure dont l'indépendance la « plus absolue fera la base. » (*États-Unis*, t. 12, n° 59 ; original.)

ANNEXES DU CHAPITRE V.

I

PROJETS CONTRE L'ANGLETERRE.

LA FAYETTE AU COMTE DE VERGENNES.

Paris ce 23 may 1779.

Monsieur,

D'après notre conversation sur les troubles d'Irlande, je n'ai rien négligé pour remplir vos vües, et j'espère y avoir parfaitement réüssi. Aucun des Américains qui sont à Paris (Mr Bancroft excepté) ne mérite assés notre confiance pour être chargé d'une pareille commission. J'ai déterminé celui-ci à courir les risques de l'entreprise, et son intelligence jointe à son honnêteté me fait regarder comme un grand bonheur qu'il veuille prendre ce parti. Il vous fera sa cour demain ou après demain, et quittera Paris mercredi pour se rendre à Calais : le passe port que vous lui donnerés, comme à un marchand anglois un peu suspect même, lui servira pour aller à Douvres; il traversera l'Anglettere sous le même déguisement, et s'embarquera à Liverpool pour se rendre à Dublin, à Londonderry, et dans les points importants. Il seroit fort maladroit de ne compter que sur les catholiques d'Irlande; on peut s'en servir par le moyen des prêtres après que la révolution auroit éclaté; mais elle doit se faire par les presbitériens des quatre contés de Down, d'Antrim, de Dessy, et de Dungale, qui tous sont amis de la liberté, fort portés pour les Américains, et qui par leur situation, surtout celle de Londonderry, deviendroient commodes à secourir.

J'ai conseillé au docteur Bancroft d'aller fort doucement avec les Irlandois, d'éloigner d'abord toute idée d'indépendance, de ne parler que de redresser les torts, de ramener à la raison le gouvernement anglois; je lui ai dit de faire valoir l'intérest de l'Amérique, le désinteressement de la France, de se fier uniquement à quelques unes de ces personnes qui entrainent les autres, enfin de ne point prendre d'engagements et de s'avancer avec mesure et circonspection.

Le docteur Franklin, auquel j'ai été obligé d'en dire un mot pour avoir Mr Ban-

croft, m'avoit proposé de le faire passer par Ostende, où il trouveroit un membre violent de l'opposition au parlement d'Irlande. Mais outre que je me défie de ces beaux diseurs, et de ces vertus parlementaires, je craindrois de trop exposer notre voyageur, et j'ai dit à Mr Franklin qu'il pourroit sonder les dispositions de son membre du Parlement par une lettre vague, et qui ne lui donneroit aucune idée. J'ajouterai que cette négociation devant être très secrette, le mistère doit rester entre vous, Monsieur le Cte de Maurepas et moi, et je n'en ai dit au docteur que ce qui étoit indispensable.

J'attends tous les jours trois Américains et un François qui nous seroient de la plus grande utilité, et je joins ici leurs noms pour que Mr de Sartine envoyât dire dans tous les ports qu'on les engageât à leur arrivée à venir me trouver à Saintes[1].

Je crois le prompt départ de Mr Bancroft d'autant plus important que les affaires irlandoises paroissent devoir prendre bientôt une tournure décisive. J'aurai l'honneur de vous voir, Monsieur le Comte, avant le conseïl de ce soir et je vous prie de me faire donner votre heure. Nous déciderons le moment où Mr Bancroft prendra vos ordres; il me paroit nécessaire que vous le voyés, attendû que l'obligation de joindre le régiment du Roi, m'empéchera de suivre cette négociation.

J'ai l'honneur d'être avec un respect égal à mon attachement, Monsieur le Comte, votre très humble et obéissant serviteur.

LAFAYETTE.

États-Unis, Suppléments, t. 1, n° 172 *bis*.

St Jean d'Angely le 1er juin 1779.

Monsieur,

D'après l'ancien établissement du régiment du Roi, c'est pour Saintes que j'étois parti, et d'après le nouvel arrangement de Monsieur le Mis de Vaux c'est à St Jean-d'Angely que je demeure; c'est là, Monsieur, que je recevrai les lettres que vous auriés la bonté de m'écrire, et s'il y en avoit d'une certaine importance je vous prierois de vouloir bien faire donner un ordre au maitre de poste de Niort, pour les envoyer par une voïe sure, et leur éviter un détour de quatre jours.

J'appris avant mon départ de Paris qu'un emprunt fait en Hollande pour

[1] Voici l'espèce de circulaire de La Fayette à cet effet : « 23 mai 1779. — Si Monsieur Erskine « négotiant de Boston, Mr le colonel Stuard, « commandant un régiment de Pensilvanie, « Mr le Lt colonel Nevil, aide de camp de Mr de « Lafayette et officier dans un régt de Virginie, et « Mr le chevalier de la Colombe, officier françois, « arrivoïent dans quelque port de France il fau- « droit les prier de la part de Mr de Lafayette de « se rendre sur-le-champ à Saintes où est le ré- « giment du Roi, et où il les attend avec im- « patience. » (*États-Unis*, t. 8, n° 63.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'Angleterre, et qui devoit etre rempli à l'automne prochaine, se trouvoit arrêté . . . .

. . . . . .

J'ai reçu au moment que je partois une lettre d'Amérique dattée du mois de janvier, où le Président m'informe au nom du Congrès qu'il a changé d'avis sur l'expédition coopérée du Canada. Les raisons qu'il assigne sont le peu de probabilités d'une évacuation de Rhode Island et de New York pour cet hiver, l'incertitude de ce que les ennemis feront ce printems, et par consequent l'impossibilité de promettre leur quota de troupes fixé dans le plan dont j'étois chargé.

Tout militaire qu'est le cantonnement de St Jean d'Angely je ne suis pas moins disposé à le quitter si je recevois des ordres. Considerés, je vous prie, qu'ils doivent partir de Versailles près de quinze jours avant que je puisse vous faire ma cour, et qu'un corps séparé, ou une avant garde, seroient le but de mes desirs, en me mettant à portée d'être moins inutile.

J'ai l'honneur d'être avec un respect égal à mon attachement, Monsieur le Comte, votre très humble et très obéissant serviteur.

LAFAYETTE.

États-Unis, t. 8, n° 88.

St Jean d'Angely le 3 juin 1779.

Ce n'est pas aujourd'huy, Monsieur le Comte, au ministre du Roi que j'ai l'honneur d'écrire, mais mon sentiment pour Monsieur le comte de Vergennes me fait chérir toutes les occasions de l'en assurer et de me rappeller à son souvenir. Ce n'est pas, j'imagine, sur moi que vous comptés pour avoir des nouvelles; celles de Paris sont si mauvaises que nous devons en proportion les fabriquer ici d'un genre extraordinaire. Mr de Vaux nous quitte pour aller à la source; je lui ai tout simplement appris les bruits publics, attendu que je suis assés avare de ma modique proportion de connoissances particulières; mais si l'on en croit ces mêmes bruits, il sera bientôt initié dans les mistères d'une expédition quelconque.

Je vous confierai, Monsieur le Comte, que malgré des préventions peu avantageuses, j'ai été effraïé du mauvais état du régiment du Roi; le peu de tems que j'espère passer ici sera employé à remonter tous les ressorts, de manière à pouvoir laisser les choses en meilleur train, et rendre un régiment à l'État au bout d'une certaine période. Je dis le peu de tems, Monsieur le Comte, parce qu'étant persuadé que vous allés faire quelque mouvement offensif, je compte sur la volonté où l'on paroit être de m'employer; pour parler franchement, s'il est une situation au monde où je puisse n'être pas inutile à ma patrie, c'est, ou en commandant une avant

garde de grenadiers et chasseurs, ou en ayant un corps separé de la même composition qui puisse faire essayer le peu de talents dont la confiance des troupes a semblé me flatter. . . . . .

. . . . . Si vous avés, Monsieur le Comte, ou des nouvelles ou des ordres à m'envoyer c'est à Niort qu'il faut adresser vos lettres ou vos couriers. Le maître de la poste aux lettres me les fera passer d'une maniere bien plus prompte.

Adieu, Monsieur le Comte, pardonnés la longueur, et la fadeur de mon ennuïeuse lettre; je voudrois vous en faire mes excuses à Versailles en partant pour commander deux mille grenadiers; recevés en attendant les assurances d'un sentiment de respect et d'attachement qui ne se commande point et qui durera autant que ma vie.

LAFAYETTE.

États-Unis, t. 8, n° 96.

St Jean d'Angely le 10 juin 1779.

Tout retentit, Monsieur le Comte, du bruit d'une expédition, et moi qui peut-être en savois plus que bien des gens qui faisoient semblant d'être dans le secret, je vois mes conjectures à peu près justifiées. Mais point de rappel encore. Comme je compte un peu sur mon étoile, et que d'ailleurs je prends toujours les choses du bon côté, ce silence me prouve que tout n'est pas encore prêt. Cependant, Monsieur le Comte, ma franchise se trouveroit en défaut, si je n'avouoïs pas que mon sang bouillonne un peu dans mes veines. Mon imagination s'avance souvent en pays ennemi à la tête d'une avant garde ou corps séparé de grenadiers, dragons et chasseurs. Vous me trouverés peut-être bien ardent, mais puisque vous voulés bien être mon ami, songés que j'aime avec passion le métier de la guerre, que je me crois particulièrement né pour jouër ce jeu-là, que j'ai été gâté pendant deux ans par l'habitude d'avoir de grands commandements et d'obtenir une grande confiance, songés que j'ai besoin de justifier les bontés dont ma patrie m'a comblé, songés que je l'adore cette patrie, et que l'idée de voir l'Anglettere humiliée, écrasée, me fait tressaillir de joie; songés que je suis particulierement honoré de l'intérest de mes concitoïens et de la haine de nos ennemis; après tout cela, Monsieur le Comte (que je ne vous dirois pas comme ministre du Roi), jugés si je dois être impatient de savoir si je suis destiné à arriver le premier sur cette côte, et à planter le premier drapeau françois au milieu de cette insolente nation.

S'il est question de quelque chose, Monsieur le Comte, je vous prie de rappeller à M^r le Cte de Maurepas l'intention qu'il a témoignée de m'employer un peu en grand. L'habitude de l'être dans ce genre là m'y rendra moins neuf qu'à toute autre espèce de métier. Un détachement de deux mille hommes quoique ne faisant pas le tiers de

plusieurs de mes commandements américains, est cependant tout ce qu'on peut donner à mon grade de colonel, et les exemples d'un plus grand nombre sont assés rares. Si l'on ne veut pas m'en donner autant, j'en accepterai jusqu'à cinquante inclusivement, je désire seulement qu'ils soient d'élite, et plus exposés qu'aucuns.

S'il y avoit une expédition en Anglettere j'imagine que quelques connoissances non seulement de la langue, mais des manières, des loix angloises et de la façon d'en tirer parti, me donneroient une petite place à la confiance du ministère. Alors il faudroit s'y prendre un peu d'avance, car quatre jours pour m'envoyer chercher, quatre pour arriver, quatre pour aller s'embarquer font à peu près quinze jours, sans en compter pour le séjour de Paris. La nouvelle d'une dépêche arrivée d'Amérique est un excellent prétexte de rappel.

Je désire vivement que si je suis employé Mr de Gimat que j'avois fait charger du détail du détachement de L'Orient le soit avec moi, et je vous demande vos secours pour l'obtenir.

Pendant qu'on parle expéditions on vous fait d'un autre côté arranger une paix assés médiocre. Ce sont surement les ennemis du ministère actuel qui répandent ces bruits injurieux. Quand je les entends je me rappelle pour ma consolation ce que vous m'avés dit à Versailles, et je romps des lances à la gloire de notre paix future. L'indépendance de l'Amérique, le Canada compris, la réparation subsistante du port de Dunkerque, la liberté d'avoir autant de ports, autant de vaisseaux qu'il nous plait sont les articles de nécessité. Mais j'espère qu'on en joindra d'autres désavantageux, humilians s'il est possible pour l'Anglettere et qu'elle sera une bonne fois classée dans sa médiocrité.

D'autres personnes de vos amis font faire une trêve de six ans. Pendant ce tems-là l'Anglettere reprendroit des forces, se fairoit des alliés, renoüeroit des relations avec l'Amérique, et romproit la trêve suivant ses intérests. Aussi je ne crois pas à la nouvelle telle qu'on me la mande. Pour Dieu, battons les une bonne fois, ayons la force de vouloir être craint, et nous penserons alors à une paix qui deviendra honorable.

J'imagine quelquefois qu'avant de faire une expédition vous attendrés les nouvelles d'un certain docteur; pourriés vous m'en dire assés pour me faire entendre si les projets sont prochains ou éloignés, du moins si la petite expédition de Liverpool et White-Haven sera executée. J'espère qu'on n'y fera pas marcher l'officier que je demande avec moi.

Adieu, Monsieur le Comte, pardon de vous tant ennuïer; vous me l'avés permis; et je me suis permis à moi même d'avoir en vous une entière confiance, jointe à l'attachement le plus tendre et le plus respectueux.

LAFAYETTE.

Je n'ai garde de mander tous ces détails à Mr de Montbarrey; comme il est ministre du Roi pour moi, je ne peux faire que des offres de service fort générales, et il suffit, je crois, d'avoir parlé verbalement de mon zèle une première fois.

États-Unis, Suppléments, t. 1, n° 182 *bis*.

Au Havre le 1er juillet 1779.

Me voici au Havre, Monsieur le Comte, en face du port et dominant surtout les vaisseaux qui nous conduiront en Anglettere, jugés si je suis content de ma position, et si mon cœur appelle le vent du Sud qui nous ammenera M. d'Orvilliers; je ne puis être tranquille que sur la côte angloise, et nous n'y sommes pas encore.

J'ai trouvé dans Mr de Jaucourt, Monsieur le Comte, tout ce que vous m'aviés annoncé, et c'est un chef bien agréable à avoir; il s'occupe dans ce moment et de la manière dont nous partirons, et un peu de celle dont nous arriverons; Mr de Vaux paroit n'avoir pas perdu l'habitude de la discipline; j'en suis charmé, car moi qui étois général aussi dans ma jeunesse, j'ai toujours epprouvé que sans discipline on avoit beaucoup de peine à mener un nombre considérable de troupes, et je la crois bien nécessaire avec la jeune armée et la nouvelle expédition dont Mr de Vaux est chargé.

Je vis en partant le Dr B***, Monsieur le Comte, et par ce qu'il me dit en deux minutes j'appris que le fruit n'étoit pas mûr. Si le ministère anglois continue à faire des fautes dans leur politique intérieure et si la guerre ne se termine pas cet hiver, nous trouverons la révolution plus avancée pour la campagne prochaine. Mais pour aviver les dispositions s'il m'arrive quelques Américains fidèles, je vous proposerois de les y envoyer dès l'automne.

Le Dr Bancroft est persuadé qu'avec deux mille hommes on pourroit en connoissant le pays et la langue prendre et ruiner la ville de Cork. Il m'engageoit à me mettre en avant pour cette proposition, mais il me suffisoit que le ministère la connut, et j'aimois mieux attendre ensuite sa décision.

J'écrirai au Congrès, Monsieur le Comte, le jour de l'anniversaire de l'indépendance, et j'y parlerai des nouvelles propositions de l'Anglettere; j'aurai l'honneur de vous envoyer ma lettre; je crois qu'une déclaration de l'Espagne et une démarche en faveur des Américains, une frégatte espagnole, par exemple, chargée d'une épître à imprimer feroit un bon effet dans les États Unis; des piastres en feroient un bien meilleur encore.

. . . . . Excuserés vous mon bavardage, Monsieur le Comte, permettés moi d'y

joindre une nouvelle assurance des sentiments tendres et respectueux que mon cœur vous a voués pour la vie.

LAFAYETTE.

Devrois je vous supplier de présenter mes respects à Madame la Ctesse de Vergennes, et de faire mes compliments à Mess. vos fils à la partie de loto du soir.

États-Unis, Suppléments, t. 1, n° 183 *bis*.

2. INSTRUCTION REMISE À MONSIEUR LE COMTE DE VAUX D'APRÈS LE COMITTÉ TENU CHÉS MONSIEUR LE COMTE DE MAUREPAS.

Versailles le 21 juin 1779.

Monsieur le comte de Vaux ayant été choisy par le Roy pour commander les troupes que Sa Majesté a ordonné de rassembler au Havre, et à St Malo et environs, a eu la connoissance la plus intime des objets dont Sa Majesté le chargeoit, il en a connu tous les détails, il a reçu les ordres sur tout ce qu'il devoit faire de la propre bouche de Sa Majesté, à laquelle il a rendu compte en détail de l'exécution projettée des objets qu'il devoit remplir.

Comme il est dans le secret de tout ce qui doit être fait dans tous les cas, et que si avant son départ les circonstances futures mettoient Sa Majesté dans le cas de changer quelques-unes des dispositions d'après lesquelles on est party pour le projet approuvé par le Roy, Monsieur le comte de Vaux pourroit en être informé à temps, il semble superflu d'ajouter rien à la présente instruction sur les premiers projets; mais pour mieux expliquer les intentions de Sa Majesté Monsieur le comte de Vaux, dans la supposition où la partie de Gosporth seroit inattaquable, se bornerait à faire l'attaque de l'isle de Wigth, et à s'y établir avec les troupes de Sa Majesté, s'y fortifier de maniere qu'il ne puisse en être chassé, et que le voisinage de cette isle ainsy que les troupes qu'elle contiendra puissent occuper assés les ennemis du Roy sur les côtes du continent anglois pour qu'ils y employent un asses grand nombre de troupes et qu'ils soyent obligés de dégarnir une partie des côtes de la circonférence.

Quand les troupes du Roy auront fait les fortifications et retranchements suffisants pour que l'isle de Wigth puisse être conservée par dix mille hommes contre toutes les forces de l'ennemy, Monsieur le comte de Vaux est autorisé à aller tenter un autre débarquement sous la protection de l'armée navale du Roy, où de concert avec Monsieur le comte d'Orvilliers ils trouveront possible l'un et l'autre de débarquer, même jusqu'à Bristol.

Mais dans le cas où l'on ne pourroit s'assurer d'avoir d'heureux succès on se con-

tentera jusqu'à ce que l'on aye reçu de nouveaux ordres de Sa Majesté de faire quelques entreprises dans le continent le plus voisin de l'isle de Wigth, et qu'ils jugeront le plus favorable, Sa Majesté s'en remettant sur le choix de tous ces objets aux lumières et connoissances locales que Monsieur le comte de Vaux pourra se procurer.

Le zèle, les talents et les connoissances militaires de Monsieur le comte de Vaux sont à Sa Majesté de surs garands de l'attention scrupuleuse qu'il apportera à remplir ses vües dans tous les points, et de son exactitude à maintenir l'ordre et la discipline dans les troupes dont le Roy luy a confié le commandement aincy que dans l'exécution de toutes ses ordonnances militaires.

(Remis à M. de Sartine par M. le P^ce^ de Montbarey, le 21 juin 1779.)

Archives de la Marine, B^4^ 159, f° 259, etc.

II

EXPÉDITION DE SAVANAH.

1. LE COMTE D'ESTAING AU COMTE DE VERGENNES.

En mer à bord du vaisseau *le Languedoc* en dehors de l'isle du débouquement anglais ce 21 aoust 1779.

Monseigneur,

Beaucoup plus de bruit que de besogne, n'est que trop souvent le produit net des combats navaux : nous avons été apres celui de la Grenade le plustost que nous avons pu au débotté de l'armée anglaise : l'amiral Byron n'avoit pas finni sa toilette : après nous être informé très oculairement de ce que nous apellons à la mer ses avaries, qui nous ont paru fort considérables, nous avons eu la politesse d'attendre pandant deux jours dans son antichambre. Les ouragants de l'hivernage auroient pu nous y nuire et un convoy à mener à St Domingue et à débouquer nous attendoit, il a fallu l'aller chercher. Je vous avoue, Monseigneur, que sans ces motifs, et que malgré le compte que j'ai l'honneur de rendre à Monsieur de Sartine du respect dont nous a pénétré le pavillon hollandais de la très petitte isle de Saba, nous aurions été y chercher les deux vaisseaux anglais qu'on nous y disoit si maltraités;

ce qui est bon à prendre est bon à garder, ou à rendre, selon que le Roy en eut ordonné, mais ces moribonds auroient pu peut-être nous échaper; nous serions certainement tombés sous le vent et le convoy seroit restté seul. On nous a même certifié depuis que *le Lion* qui étoit un de ces réfugiés s'étoit provisoirement sauvé à la Jamayque dès qu'il avoit sçu que nous aprochions de St Cristophe.

Le plus afligeant, Monseigneur, c'est que les ordres dont Mr de Choin étoit chargé ne me sont point parvenus, ils m'auroient animé, guidé, consolé à ce que j'espère, peut-être retenu et surement éclairé : ce n'est qu'avec un fonds de terreur que j'agis, il ne peut être dominé que par l'extrême pation que j'ai de bien servir le Roy; elle fait que je ne me compte pour rien; comme telle est votre façon de penser et d'agir, vous la protégerés; je pense à vous, Monseigneur, et cela me rend le courage d'esprit qui parfois me manque.

Les troupes embarquées ne remplacent pas les malades que nous laissons; sans elles les vaisseaux seroient restés sans activité, sans pouvoir naviguer dans deux ports différents; quand notre caravane ne feroit que cela, ne feroit que sauver nos bordages des piqures, donner la santé aux uns et aux autres constance et opiniatreté, cela seroit beaucoup : vous sçavés, Monseigneur, que la rigueur du singulier hiver des tropiques consistte à y faire mourir les gens de chaud; l'apétit que les vers ont de notre bois augmente aussi de moitié dans la saison où nous sommes. *Le Languedoc* n'est sorti du Cap que depuis cinq jours et des cent trente neuf hommes très malades qui sont tout ce que j'ai pu en conserver à bord sans les entasser, trente neuf sont dejà entrés en pleine convalescence : Monsieur de Sartine mettra plus particulierement sous vos yeux un autre motif dont je lui rends compte en chiffres; mais des raisons ne sont pas un ordre, elles ne valent pas une permition, et quoique sans remords je ne suis pas sans inquiétude, ce mal là nuit beaucoup à toutte espèce de besogne : l'envoy le plus prompt de quatre mille hommes de troupes aux isles du Vent et de deux milles à St Domingue consacreroit la mienne, il deviendra je l'espere encore plus indispensable; l'Amérique à genoux les demande à l'Europe, que vous avés pacifiée; l'univers le sera cet hyver, si le Roy acorde à l'humanité la grace de cet envoy de troupes.

M^r^ Le Mort, bon jurisconsulte de Paris, et magistrat à la Martinique, aura l'honneur de vous présenter ma lettre; c'est l'homme qui me paroit avoir le plus aprofondi les Antilles françaises, anglaises et espagnoles; je dis espagnoles parce que la Trinité en est une qui dans nos mains vaudroit touttes les autres. Le confident intime de Lord Macartney nomé Mr Stawnton passe en France sur une flutte, il a des liaisons avec M^r^ Le Mort, de tels filaments ont quelquefois formés le prémier tissu ignoré d'un traitté de paix; c'est peut être trop que d'oser seulement

les nomer au grand homme d'État qui embrasse tous les différents raports d'un coup d'œil, daignés en jetter un sur ma bonne volonté, et sur mon attachement.

ESTAING.

États-Unis, t. 9, n° 114.

2. COPIE DE LA LETTRE DE M. LE MARQUIS DE BRÉTIGNY À M. D'ESTAING.

17 juillet 1779.

Monsieur le Comte,

J'espère que sans avoir l'honneur d'être connu de vous, vous me permettrez de vous donner comme militaire quelques renseignements sur la position actuelle de la Caroline du Sud; le gouvernement de cette province d'ailleurs m'a chargé de correspondre avec l'armée française dans le cas où comme nous l'espérons elle paroitroît sur la côte. J'ai même à ce sujet de concert avec notre consul donné un état des fournitures à faire par la province, à la flotte et aux troupes. J'ai calculé mes demandes en supposant l'armée de 3,500 à 4,000 hommes et la flotte de 10 à 12,000 matelots.

Il sera peut-être impossible, Monsieur le Comte, de vous fournir beaucoup de farine et de bœuf salé, mais vous pouvez compter sur du riz et du porc, au moins pour un approvisionnement de 3 mois. Au reste, Monsieur, personne, mieux que vous, n'est à portée de connaître le caractère peu prévoyant des Américains, et malgré les promesses positives du Gouvernement, je n'oserois pas répondre que toutes les choses soient prêtes, comme vous l'espérez peut-être.

Cependant, Monsieur le Comte, jamais ce pays ci n'a eu plus besoin d'être secouru, il faut le défendre contre lui-même, et contre les ennemis. Tout est ici dans une confusion affreuse, très peu de troupes réglées, point de secours du Nord, une milice faible et mal disciplinée et la plus grande mésintelligence parmi les chefs.

Voilà à peu près dans quelle position se trouve actuellement la province, elle n'a en vérité que vous seul, Monsieur le Comte, pour la sauver du péril.

Cette campagne ci s'est passée en observations, en marches, et en quelques escarmouches très peu sérieuses. La dernière affaire n'a rien décidé du tout. Nous avons perdu au moins autant de monde que l'ennemi et quoi qu'en disent nos gazettes, c'est nous qui avons été battus.

L'armée angloise forte d'environ 3,500 hommes a pris ses quartiers de rafraîchissements à Edisto, le Gal Prevost a établi 1,200 hommes dans Port Royal où les troupes se sont fortifiées.

Ils ont 2 à 3 galères, *le Vigilant* qui monte 24 canons de 24, et *l'Expériment* de 50, quelques bricqs et 2 ou 3 bateaux armés.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Voilà à peu près les forces ennemies. Voici le tableau vrai des nôtres : 700 h^es^ de troupes régulières, 6 à 700 bonnes milices, et peut-être 4,000 paysans mal armés et hors d'état de rendre un service réel. Nous avons à peu près 150 hommes de cavalerie en état de faire la campagne. On en attend du Nord 2,000 ; qu'on peut réduire à 1,200 ; cette totalité peut former un corps de 6,600 hommes ou environ, la garde des forts et de la ville demande 2,600, en sorte qu'avec du soin et du bonheur, nous pouvons espérer d'avoir une armée de 4,000, qui ne rendra que le service réel de 2,000.

La ville est assez bien fortifiée, mais malgré cela, si nous étions vivement attaqués par 4,000 hommes, nous nous rendrions au second coup de canon, c'est ce qui est presqu'arrivé à la premiere apparition des Anglois devant Charles-Town.

Il y a un pilote Both tout prêt, qui partira à la première nouvelle de votre arrivée sur nos côtes, pour vous porter les renseignements les plus exacts sur la position respective des deux armées.

Si vous arriviez, Monsieur le Comte, avant le mois de septembre, j'ose croire que vous prendriez sans coup férir et l'armée et la petite flotte ennemie, surtout en leur coupant toute communication avec Saint Augustin, ce qui est très possible en débarquant un corps de troupes, entre Port Royal et Savannah.

Je suis convaincu qu'on vous a donné, Monsieur, de très bons mémoires sur la côte, qui s'étend depuis St Augustin jusqu'à Charles-Town, le Gouvernement d'ailleurs vous donnera des pilotes pratiques qui connoissent parfaitement tous les mouillages, mais je crains bien que ces gens ci n'aient pas eu l'honneur de vous faire passer des renseignements certains, sur l'intérieur des terres et sur les endroits les plus propres à faire votre débarquement.

Au reste, Monsieur le Comte, je m'occupe sérieusement à ramasser toutes les notes sur le terrain que votre armée pourra occuper, ces notes ne seront peut-être pas infiniment exactes, mais au moins je chercherai à vous les rendre le plus utile possible.

Vous ne trouverez pas mauvais, Monsieur, que je hazarde mon avis sur l'espèce de troupes à envoyer dans ce pays ci. Je crois que des troupes de nègres, et de mulâtres sont réellement celles qui rendront un service plus réel, les troupes européennes n'y supporteroient pas aisément le climat de la Caroline, et je craindrois que la maladie ne tuât plus de soldats que le fer de l'ennemi.

J'ai encore l'honneur de vous observer que vous ne trouverez rien ici absolument à l'usage des troupes, ni tentes, ni chevaux, ni voitures, aucune des choses de première nécessité. Il y a surtout un objet bien essentiel pour la santé du soldat dans ce pays, c'est le vinaigre et malheureusement nous en manquons.

Le Gouvernement pense que peut-être, vous attérerez, Monsieur le Comte, à la vue de Port Royal, et que vous enverrez une frégate à Charles-Town, pour annoncer votre arrivée.

Pour copie conforme à l'original, ESTAING.

Archives de la Marine, dossier du comte d'Estaing, n° 4.

3. COPIE DE LA LETTRE ÉCRITE À M. PLOMBARD, CONSUL DE FRANCE À CHARLES-TOWN PAR M. LE VICOMTE DE FONTANGES.

Au camp de Menilhouse, le 18 7bre 1779.

Après des contrariétés sans nombre, Monsieur, occasionnées par le temps, et surtout par l'ineptie et l'ignorance des *bons pilotes pratiques* que Monsieur le comte d'Estaing m'avoit chargé de demander à Charles Town, et que (comme vous l'avez très bien vu) toutes les personnes de marque de votre ville m'avoient donnés avec autant d'assurance, une partie des troupes françaises est parvenue à débarquer à Biowlay le 11 de ce mois, à 10 heures du soir. Depuis ce temps là la mer a été si mauvaise et la barre si impraticable que les chaloupes qui nous avoient portés dans la rivière de Vernon n'ont pu repasser la barre pour aller à l'escadre prendre les vivres, l'artillerie, les munitions et surtout les troupes dont nous n'avons encore qu'une partie. Tous ces obstacles n'ont point empêché Monsieur le comte d'Estaing de se porter le 15 avec ses troupes débarquées sous le canon de Savannah pour en former le blocus, resserrer les ennemis de façon à leur couper toute communication avec St Augustin et de les faire sommer de se rendre aux armes du Roy. M^{r} le Gal Lincoln est arrivé ce jour là, a joint de sa personne et avec quelques dragons M^{r} le comte d'Estaing et le lendemain 16 des troupes sont venus camper avec nous, dans la même position que nous occupons aujourd'hui, et que Monsieur le comte d'Estaing va changer ce soir ou demain matin en se rapprochant encore plus de la ville.

Voilà, Monsieur, où nous en sommes, et c'est peut-être plus que nous n'aurions dû entreprendre, puisque malgré toutes les peines que je me suis données à Charles-Town pour remplir efficacement les instructions de M^{r} le Cte d'Estaing, malgré les questions, informations et observations sur la manière d'intercepter toute communication aux ennemis entre leurs corps divisés, la jonction de leurs troupes qui étoient à Beaufort s'est faite sous nos yeux par la rivière de Savannah. Je vous avoue que j'ai le cœur navré de cet évènement, d'autant plus que M^{r} le comte d'Estaing l'attribue à ma négligence, et au peu de soin que j'ai apporté à faire répondre à ce point important pendant les 8 heures que j'ai passé à Charles-Town. Vous savez

aussi bien que moi, Monsieur, que toutes les questions, observations et demandes de la mission dont j'étais chargé, ont été faites en anglois et devant vous, et devant le colonel Laurens, et par vous, et par le colonel Laurens. Toutes les réponses que l'on y a faites ont été écrites sous votre dictée, et sous celle du colonel Laurens, et lues et relues par vous et par le colonel Laurens, pour m'assurer que la réponse avoit été faite à toutes mes demandes. Quand il a été question de savoir si l'on attaqueroit le corps de Beaufort, il m'a été répondu que si l'on prenoit ce parti les vaisseaux de 50 canons pouvoient remonter bien avant dans la rivière, que le fort n'étoit point rétabli, etc. Je l'ai écrit comme cela. Quand il a été question du projet de débarquement à Biowlay, qui a été celui de toute votre assemblée de Charles-Town, et des moyens de couper la communication des corps ennemis entre eux, ne m'a t'on pas répondu, il doit vous en souvenir, et vous l'avez écrit comme moi, qu'il falloit que l'escadre française gardât tous les débouchés par mer, et que la réunion leur deviendroit impossible. Il se trouve actuellement, Monsieur, que les troupes de Beaufort ont suivi quelques bras de rivières, et sont venues par terre se joindre à celles de Savannah et les Américains de marque qui sont ici ont osé assurer à M. le comte d'Estaing qu'ils n'avoient cessé de me dire à Charles-Town qu'il falloit avant de descendre à Biowlay faire remonter la rivière de Beaufort par un vaisseau de 50 canons pour empêcher la jonction. Il est affreux pour moi, Monsieur, d'après toutes les peines que je me suis données pour remplir la mission dont j'étais chargé, d'après tous les soins que j'ai apportés à peser et à discuter chaque ligne du mémoire dont je vous ai laissé copie, que la négligence ou le peu de connoissance de votre consul avec lequel j'ai eu le malheur de traiter, puisse me faire soupçonner, et d'inattention et de légèreté par le général que j'honore et que je respecte, et pour la gloire duquel je donnerai ma vie quand j'en trouverai l'occasion.

Enfin, Monsieur, le mal est fait, la jonction aussi, ni M. de Cambray, ni les officiers américains, ni le capitaine des pilotes qui ont resté cinq ou six jours à bord du *Languedoc*, que M^r le comte d'Estaing a eu la bonté de questionner sur tous les objets de ses opérations, aucun, dis-je, de tous les gens que j'ai menées de Charles-Town n'ont dit qu'en descendant à Biowlay il falloit faire remonter la rivière de Beaufort par un vaisseau de 50 canons pour empêcher la jonction, et aujourd'hui qu'elle est faite tout le monde dit à M^r le comte d'Estaing, que l'on m'en avoit prévenu. Je finis cet article, Monsieur, il est très affligeant pour moi, et je bois bien toute l'amertume du calice jusqu'à la lie.

Revenons actuellement au besoin pressant de l'escadre qui n'a encore reçu que quelques frequins de beurre, du riz en paille et du maïs, que n'ai-je pas fait, que n'ai-je pas dit pendant que j'étais à Charles-Town pour engager Monsieur le Consul

et tout le monde de pourvoir à ses besoins, de l'eau surtout dont la consommation journalière est prodigieuse et dont vous avez l'état? Que ne vous ai-je pas mandé depuis ainsi qu'à Mr de Bretigny à ce sujet? Ce dernier m'a répondu, il est vrai par deux lettres, que vous aviez trouvé des pièces à eau, que vous aviez pris toutes celles de Charles-Town et notamment celle de la grosse frégate de Marseille qui est dans votre rade, mais enfin il n'est point arrivé d'eau à l'escadre ni aucune sorte d'approvisionnement. Je vous avoue, Monsieur, que la position de Mr le Cte d'Estaing est désolante; devait-il donc s'attendre qu'il ne trouveroit aucun secours pour ses vaisseaux de la part des provinces de l'Amérique qu'il est venu sauver; vous sentez trop la conséquence de tout ceci, Monsieur, et vous êtes trop bon patriote pour ne pas donner tous vos soins, prompts et efficaces pour secourir l'escadre; vous ne manquerez pas non plus d'indiquer à Mr le Cte d'Estaing et à Mr de Borda les moyens qu'elle aura de faire promptement et sûrement de l'eau, si vous ne pouvez pas l'en approvisionner de Charles-Town. Nous vous dépêchons un exprès qui promet d'arriver dans deux jours à Charles-Town, vous voudrez bien le renvoyer tout de suite afin de diminuer les inquiétudes de M. le comte d'Estaing sur les besoins pressants de la plupart de ses vaisseaux.

Veuillez, je vous prie, dire mille choses honnêtes pour moi à Mr le Mis de Bretigny, je connois son zèle et son activité, je suis sûr qu'il partagera les soins et les peines que vous allez vous donner. Je ne peux avoir l'honneur de lui écrire aujourd'hui, je m'imagine que vous lui communiquerez ma lettre.

LE VICOMTE DE FONTANGES.

Pour copie conforme à l'original, le Vte DE FONTANGES.

Vu : ESTAING.

Archives de la Marine, B4 168, fo 125.

4. COPIE DE LA LETTRE DE Mr PLOMBARD, CONSUL DE FRANCE, À Mr LE Vte DE FONTANGES.

De Charles Town le 23 7bre 1779.

Monsieur,

Je reçois dans ce moment la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du camp de Savannah le 20 de ce mois. Je me hâte d'y répondre. L'exprès que vous m'avez envoyé partant demain matin, il seroit même parti ce soir, si un bon accès de fièvre ne le retenoit au lit.

Je suis désespéré, Monsieur, des contrariétés que M. le Cte d'Estaing a éprouvées,

et plus encore des reproches qu'il vous a faits sur la mission dont vous étiez chargé à Charles-Town. Si Mr le Général connoissoit comme moi, et comme vous par l'expérience que vous en avez fait ici, combien ils sont ignorants sur la connaissance du local où ils font la guerre, et combien il est difficile de les faire mouvoir, il trouverait étonnant que le résultat d'une conférence ou d'un conseil de guerre pendant cinq heures, a été quelques lignes d'écriture arrachées par force, et sur des plans d'opérations très hazardées. Ils ont donc évité de répondre à toutes les questions que vous leur avez faites, parce qu'ils ne pouvoient les résoudre, et il a fallu se contenter de ce qu'ils ont dit; je suis certain, mais très certain, car c'est une justice que je dois rendre à la vérité, qu'il fut arrêté que Ste Hélène, Sound, l'entrée de Port Royal, ainsi que celle de Savannah, seroient bloqués. M. le général Lincoln et les autres chefs de l'État étoient persuadés que, maîtres de ces trois postes, le colonel Maitland avec son corps de 6 à 700 hommes ne pouvoit revenir à Savannah et joindre l'armée de Mr Prevost, mais ils ignoroient sans doute que ce colonel traversant la grande rivière de Beaufort, entrant dans Scull Buk avec *le Vigilant* et quelques autres embarcations pouvoient se rendre jusqu'à Cooks Island et de là par des bras de rivière se rendre par de petits bateaux jusqu'au dessous de 3 à 4 milles de Savannah, et ensuite parvenir au dit lieu de Savannah sans être obligé de passer à Cox Pur, entrée de la rivière de Savannah. Si les Américains ont été assez ignorants pour ne pas connaître ces passages, s'ils l'ont été assez pour vous répondre affirmativement que les trois postes de Ste Hélène, Beaufort et Savannah gardés, le colonel Maitland ne pouvoit joindre le colonel Prevost, ce n'est du tout point votre faute, et c'est celle seule de M. le général Lincoln et des autres chefs de cet État, car persuadez-vous, Monsieur, quoique je n'en aie pas la preuve, que ce colonel a fait cette manœuvre pour parvenir à joindre Mr Provost. Cette jonction est désespérante parce qu'elle retarde la marche de M. le Cte d'Estaing et peut coûter la vie à plusieurs braves Français par la résistance qu'ils trouveront à la reddition de cette place, laquelle cependant ne peut manquer, et j'espère que les armes de Mr d'Estaing l'enlèveront promptement. Mon cœur jouit d'avance du plaisir du succès, qui seroit complet si j'apprenois qu'après les préparatifs faits et les premières canonnades, M. Provost se déterminât à se remettre à la discrétion de notre Général. . . . . .

PLOMBARD.

Pour copie conforme à l'original, FONTANGES. — Plus bas, Estaing, et le chevalier de Borda certifient le 28 octobre que cette copie est conforme à l'original.

Archives de la Marine, B4 168, f° 129.

5. JOURNAL DU SIÈGE DE SAVANNAH AVEC DES OBSERVATIONS DE M. LE COMTE D'ESTAING.

22 8bre 1779.

Le journal du siège de Savannah rédigé par Mr O'Connor étant véridique et me paroissant bien fait, je crois devoir le mettre sous les yeux, sans y rien changer, et tel qu'il m'a été envoié par cet ingénieur du Roy; seul embarqué avec moi, il a conduit tous les travaux avec autant d'intelligence que de bravoure, il s'est pour ainsi dire multiplié lui-même; il a suffi aux reconnoissances les plus périlleuses, au tracé des boyaux, à la conduitte des travailleurs, et au service de la tranchée, d'où on ne pouvoit le faire sortir que par un ordre exprès : il s'était déjà très distingué à la prise de la Grenade.

Je me contente d'ajouter quelques motifs préliminaires ou subséquents qu'il n'a point dit, ou qu'il n'a point sçu, ainsi que peu de faits qu'il n'a pas été à portée de voir.

Faits et Motifs préliminaires.

Premièrement. Un coup de vent reçu le 27bre pendant que j'avois envoyé Mr le Vte de Fontanges prendre des informations à Charles Town, a causé des avaries qui n'ont pu être réparées qu'au bout de 48 jours. Le gouvernail du *Languedoc* cassé, non seulement dans sa mèche, mais en deux morceaux, n'a été remis en place que le 18 d'octobre, celui du *Réfléchy*, vaisseau de 64 canons, n'a été remplacé que trois jours après; le domage arrivé aux autres bâtimens a été proportionnellement aussi longtemps à être réparé.

. . . . . .

Secondement. Des lettres que m'avaient adressé à St Domingue le Consul de France de Charles Town, le gouverneur américain de la Caroline et Mr le Mis de Bretigny crioient au secours, annonçoient de grandes facilités et demandaient peu de moyens pour sauver cette province et pour reprendre la Géorgie; je doutois, mais il fallait s'instruire surtout de ce qui se passait dans la partie septentrionale du continent; c'était celle où je devois agir.

Les instructions données à Mr de Fontanges, major général des troupes de débarquement. . . . . entrent dans les plus grands détails parce qu'il ne falloit rien négliger en cas de tentative en Géorgie; mais en établissant dans cette instruction pour première base que je ne sacrifierais que 8 jours, c'était presque dire, que je ne pouvois pas coopérer, car en 8 jours on fait peu de choses; la Grenade cependant a été prise, et l'amiral Biron a été battu en moins de temps.

Troisièmement. La rapidité des courans du détroit du Baham, exigeait que je restasse dans le Sud, pour être, si j'opérois, au vent de tous les points contre lesquels il faudrait agir. Charles Town m'auroit pris trop Nord; mouiller étoit le moyen le plus sûr de ne pas dériver, et de savoir promptement des nouvelles. Ne point être vu par la terre devoit faire espérer que l'ennemi seroit instruit plus tard; cette précaution a été inutile. Un batteau américain convoyé depuis St Domingue s'est échappé la nuit, malgré la prière et l'ordre de ne pas me quitter. Il a été annoncer mon arrivée à Charles Town. Les gazettes la notifioient déjà aux ennemis quand Mr de Fontanges y est arrivé. C'est une terrible chose que les gazettes américaines; aussi peu véridiques que les papiers anglois, elles ont de plus l'imprudence et elles mentent presque toujours à contre temps et fort mal à propos.

Je n'ai pas mis sous voile dans le coup de vent, parce qu'il auroit fallu perdre des ancres; *le Réfléchy,* qui l'a fait, a eu un peu de voiles emportées et sa vergue de mizène cassée.

Quatrièmement. Rester mouillé pendant un aussi long espace de temps, ne rien faire, attandre des bois qu'on ne désiroit pas, probablement, nous envoyer vite, car notre présence était utile à ceux qui les fournissaient, se refuser aux probabilités du projet que m'apportait Mr de Fontanges, à l'opinion générale de tout un pays, à celle des François qui le connoissoient, aux demandes formelles des Américains, aurait été sans doute se rendre comdamnable à tous les yeux; être accusé de foiblesse, de timidité, enfin pour trancher le mot de peu de courage, n'était rien; c'est un des profits des pays éloignés : j'ai été cru coupable de tout cela sur une simple assertion, sur une réticence de l'amiral Biron, dans sa lettre écritte à l'amirauté d'Angleterre, le 14 janvier 1779; il y trouve mauvais qu'avec 10 vaisseaux je n'eusse pas voulu le combattre lorsqu'il en avoit 16, c'est-à-dire lorsqu'il étoit de moitié plus fort que nous. Des alliés, les Américains, auroient indubitablement été crus, puisqu'un ennemi a mérité de l'être, lors même que par un reste de pudeur et de respect pour la vérité, il n'a pas osé dire ce qu'il auroit voulu persuader, et ce qu'il se contentoit de faire entendre.

J'aurois donc en n'attaquant pas Savannah été certainement déclaré un lâche. Je le répète encore, il faut s'accoutumer lorsqu'on est loin à ce genre de suplice; ce qui m'étoit personnel ne m'auroit point empêché de prendre un bon parti, mais Londres, l'Amérique, et même Paris auroient fait pis que de me déshonorer; on auroit supposé que j'avois des ordres secrets pour ne pas secourir les Américains, il en auroit résulté une source intarrissable de plaintes, de soupçons entre les deux nations : peut-être qu'une désunion en eut été le fruit. Ce motif était puissant, mais le seul vraiment décisif a été l'apparence du succès.

L'ennemi séparé en 4 postes dont la jonction devoit être empêchée, il n'y avoit à Savannah que 1.300 hommes, avec, disait-on, beaucoup de malades. Les Américains et nous devions former environ 6.000 hommes; la proportion du nombre de règle entre l'assiégé et l'assiégeant se trouvait donc être à peu près exacte. Beaucoup de raisons particulières annonçoient que dès que le général anglois pourroit capituler sans un déshonneur marqué, il le feroit, elles étoient d'autant mieux fondées, qu'après le débarquement l'avis prépondérant du conseil tenu dans la ville a pensé être de se rendre, et il est certain d'après tout ce qui a été sçu que si la garnison de Beaufort ne s'étoit point réunie à Savannah, il y aurait eu une capitulation. Cette réunion n'étoit pas probable; prévenir, empêcher tout genre de réunion ne devoit-il pas se faire; elle ne devoit pas avoir lieu, le projet étoit donc bon, et je devois par conséquent l'exécuter; mais en ne le faisant pas, je me serais rendu non seulement coupable aux yeux des autres, mais ce qui est encore bien plus affligeant, je l'aurois été aux miens.

Cinquièmement. Les Anglois en prenant la ville de Savannah, à la vérité, alors ouverte, et gardée plutost que deffendue par 400 et tant de miliciens de la Géorgie, étaient entrés par la rivière de Savannah; ils avoient tout ce qui nous manquoit, et c'est beaucoup dire : des galères, des bâtimens tirant peu d'eau et portant de la grosse artillerie. *Le Vigilant* montait et a encore 26 pièces de canons de vingt quatre, il est spécifié sur quelques états comme n'en ayant que 16 de 18; ils avoient ce qui est le plus important, d'excellens pratiques, nous manquions de tous ces articles; je m'étais décidé à l'arrivée de Mr de Fontanges à ordonner d'armer et d'alléger les fluttes *la Bricolle* et *la Truite*, on établissait sur ces bâtimens des pièces de 18 et de 12, mon objet étoit de faire remonter ces fluttes dans la rivière et de les faire approcher aussi près qu'elles pourroient être de la ville; c'était la bloquer par un point de plus; le pressentiment intérieur et le souvenir de ce qui m'était arrivé dans le Nord ne diminuoit point mon zèle pour les alliés du Roy; pour les Américains, ils n'avoient pu changer ma façon de penser pour eux en me maltraitant beaucoup, mais j'étais devenu un peu méfiant; une barrière de plus à poser entre la garnison de Savannah, et celle de Beaufort me paroissait pressée; le pilote, pratique plus de nom que d'effet, me disait qu'étant le maître de l'isle Tébée, qui est à l'embouchure de la rivière de Savannah, et qui couvre en même temps un canal intérieur par lequel on peut venir de Beaufort sans prendre le large, la communication entre ces deux villes était interceptée; les fluttes n'étaient pas prêtes, et il me sembloit que sans blesser la confiance dûe aux démarches américaines on ne pouvoit trop se dépêcher; une passe rendait l'approche de l'isle de Tebée difficile et inquiétante pour les frégates; je me décidai à prendre le blâme sur moi, et à mettre

IMPRIMERIE NATIONALE.

en cas d'accidents leurs capitaines à l'abri de tous reproches. Je montai *la Chimère*, trois autres frégates eurent ordre de me suivre, et le 9 de septembre à 4 heures du soir, je traversai la barre avec le flot, une galère angloise et d'autres bâtimens se retirèrent vers la pointe de l'isle, qui regarde l'intérieur de la rivière. Je ne pus descendre à Tebée qu'à l'entrée de la nuit; le pilote ignorait les débarcadères, 24 soldats furent tout ce qu'on put mettre à terre; les ennemis abandonnèrent 2 pièces de canon et un fort en bois qu'ils brulèrent; ils avoient échoüé un bâtiment marchand, et ils restèrent mouillés très près de l'isle et dans la partie où le débarquement est le plus facile; ils auraient pu pendant la nuit venir enlever M^r le Général et son petit détachement, et ils ne le firent pas; on est fréquemment obligé dans les guerres des pays lointains, lorsqu'on n'a point de guides, de faire de pareilles étourderies; heureusement que comme l'ennemi ne le soupçonne pas on s'en trouve rarement mal.

Je recommandai à M^r le Ch^er du Rumain de se faire joindre aussitôt qu'il le pourroit par sa flottille, d'alléger sa frégate, et de remonter dans la rivière autant qu'il le pourroit, et aussi vite. Je comptais qu'il formoit déjà un obstacle de plus à la jonction; en s'avançant davantage vers la ville cet obstacle devenoit plus sûr; il en aurait été un réel, si Mr du Rumain avait pu avant qu'elle eut été faite se mouiller où il a été ensuitte. Il me semblait que je devais d'autant plus m'opposer par moi-même à cette réunion que l'empêcher regardait les Américains.

Rhode-Island étoit toujours présent à mes yeux, je me rappellois que le général Washington, le héros, le Fabius de l'Amérique, me faisait solliciter sans cesse, il y a quinze mois, de quitter ma station devant New-Yorck pour me rendre à New-Port, de peur qu'on ne l'évacuat, et cela dans le temps même où l'on y avoit envoïé un renfort de 2,000 hommes; il me pressoit, pour aller attendre si longtemps le général Sullivan, et si j'étois resté 3 jours de plus seulement à croiser devant New-Yorck la flotte de Corck aurait été interceptée.

Sixièmement. Le premier mouvement de la confiance, pour ne pas dire de la présomption des chefs américains, est de craindre que les ennemis ne leur échappent; ils donnent assez ordinairement de bonnes indications sur cet objet : celles que j'avais reçües d'eux étaient suivies. *L'Amazone* croisoit devant Charles-Town; pour en protéger l'entrée et la sortie, elle communiquait avec une autre frégate dont les bords s'étendoient jusqu'au gros de l'escadre; *le Lively* avec *le Corsaire, le Bretteur* bloquoient dans le Sud le Sonund *Ste Hélène;* 2 vaisseaux de 50 canons *le Sagittaire, le Fier Rodrigue* se mouilloient à Beaufort, autrement dit Port Royal. Cinq vaisseaux étaient chargés de couvrir dans le Nord la rivière de Hozaba, c'était celle par laquelle la descente pouvait être exécutée, et c'est par là qu'elle l'a été; la frégate *Lellis*

de 24 canons avec un batteau envoyé dans la baie de Sapello qui est plus dans le Sud apparreilloient pour intercepter la communication avec St Augustin, par les canaux de l'intérieur des terres; le surplus de l'escadre restoit mouillé devant Savannah.

On m'annonçoit qu'un convoi de New-Port étoit conduit par *l'Expériment,* vaisseau de 50 canons et qu'il étoit probable qu'il feroit son attérage sur Beaufort, port dans lequel il pouvoit entrer : j'avois cru nécessaire de destiner deux vaisseaux détachés de Hozaba; M^r d'Albert de Rioms, cap^ne du v^au *le Sagittaire,* excellent officier plein de zèle, d'envie de faire, et de connoissance, commandoit le bâtiment du Sud : ses instructions établissoient toute l'importance de sa station, il lui était recommandé d'inquiéter, d'occuper, de menacer, de faire diversion pour que la garnison de Beaufort ne se repliât sur Savannah, de l'empêcher d'échapper, de reconnoître plus avant qu'il pourroit la rivière, mais cependant de ne se point mettre hors d'état de soutenir la mer; cette reconnoissance intérieure devait produire un plan pour que, dès que Savannah seroit pris, je puisse attaquer Beaufort. Tout persuadé que j'étais que les Américains le bloqueroient du côté de la terre, je désirais d'augmenter les moyens qui devoient empêcher la jonction, et cet article qui a décidé de tout auroit été rempli d'après mes instructions si le pilote de M^r d'Albert n'avoit pas absolument refusé de mouiller un des deux vaisseaux de 50 canons plus intérieurement qu'il ne l'a fait : les pilotes anglois savent, peuvent et veulent ce que ceux des Américains trouvent sans cesse impossible; combien de succès échapperont et n'ont pas eu lieu par cette différence de talent et de connaissances; elle est prépondérante en fait d'opérations maritimes.

Supplément de M^r d'Estaing.	Journal de M. O'Connor.
. . . . .	. . . . .
	. . . . .

Archives de la Marine, B^4 142, fol. 155 et suiv.

III

ENVOI D'UN CORPS D'ARMÉE AUX ÉTATS-UNIS.

1. LAFAYETTE AU COMTE DE MAUREPAS.

Paris le 25 janvier 1780.

Monsieur,

Depuis que vous avés eu la bonté de me recevoir, je me suis deux fois presenté chés vous, et espérois achever une conversation à peine commencée. Mais vous avés toujours tant d'affaires, et les interruptions sont si fort à craindre, qu'après avoir attendu quelques jours, je crois plus commode pour vous de mettre par écrit mes idées, et de vous rappeller cette partie des lettres américaines qui vous a paru intéressante.

Le Lt C^el Hamilton ayant toute la confiance de son général, mon prudent ami a trouvé bien des raisons pour m'adresser ainsi ses idées particulières, auxquelles il savoit que je ne me tromperois pas; ce qu'on n'a pu faire la campagne passée est inutile à regretter, ce qu'on doit faire la campagne suivante me paroit indiqué par l'opinion du Gal Vashington, et pour vous en convaincre davantage, vous verrés, Monsieur le Comte, que l'article suivant se rapporte à la lettre de son premier aide de camp.

Après avoir parlé des commencements de notre liaison, et de l'éternité que doit avoir cette amitié, il ajoute, « *et soit que vous veniés ici en qualité de commandant d'un « corps de braves François si les circonstances ammenoient cet évenement*, soit que comme « major général americain vous veniés reprendre une division de notre armée, soit « qu'après la paix vous veniés me voir simplement comme mon ami, mon compa- « gnon, je vous recevrai dans tous les cas avec toute la tendresse d'un frère », etc., ce qui, Monsieur le Comte, en se joignant à la lettre d'Hamilton, prouve les idées de ce général sur une opération entreprise *de bonne heure au printems*.

Vous communiquer cet article, Monsieur le Comte, étoit un devoir pour moi, mais mon cœur me porte plus fortement à vous soumettre mon opinion, et j'y suis doublement entrainé par mon tendre attachement et par la confiance entière que vous m'avés inspirée. Je vous parlerai franchement; je parlerai non pas au ministre, mais à Monsieur le comte de Maurepas, et si je me trompois, ce que je ne crois pas, je compterois assés sur votre sentiment pour en être moins embarrassé vis à vis de vous.

Avant la campagne dernière, Monsieur le Comte, je vous proposai cet envoy de

vaisseaux, dont vous voyés que l'effet eut été si utile. *Vous approuvates mes idées*, mais les plans étoient faits, et *ce fut là votre seule objection*. Faché de ne pouvoir pas adopter ce projet, vous me dites qu'il n'étoit plus tems et qu'il *falloit attendre ce que deviendroient les opérations déjà résolües*. Lorsqu'en travaillant à ces opérations, je n'avois que trop de loisir au Havre on me demanda mon sentiment sur une nouvelle campagne en Amérique, et s'il fut au fond le même que le premier jour, c'est que je connois trop ce païs-là pour varier mon opinion. J'obtins votre approbation, Monsieur le Comte, mais vous attendiés alors de savoir ce qu'auroit fait et ce que penseroit Monsieur le Cte d'Estaing. Ce qu'il pense ne peut surement pas être contraire à l'expédition, et en m'écrivant, *que vous veillerés autant qu'il vous sera possible, pour qu'il ne soit rien fait qui puisse s'opposer à ce que je propose*, c'est, j'ose le dire, Monsieur le Comte, me donner quelque droit pour vous en reparler dans cette circonstance.

Persuadé comme vous, que ce secours doit être envoyé, voici en deux mots sous quels points de vüe je le considère. 1^ment^ Lors même qu'on n'en retireroit aucun avantage, l'état de l'Amérique est tel qu'il devient presque nécessaire. 2^ment^ Si l'Amérique pouvoit s'en passer, il y a trop d'avantages à espérer, pour qu'il fût raisonable de n'y pas employer ce petit nombre de vaisseaux et de troupes.

L'avortement de nos grands préparatifs en Europe, l'échec de Savanah, le racommodement de l'Irlande, peut-être la prise de Charlestown, voilà les nouvelles qui influeront sur le crédit de la cause et sur l'état des finances américaines. La ruine totale du commerce, la dévastation des villes maritimes entreprise par de petits corps anglois, l'*extention très dangereuse* du pouvoir britannique dans les États du Sud, des opérations offensives partant de Newyork, voilà ce qu'on ne peut empêcher qu'en obligeant les ennemis à se resserrer dans leurs postes et les considérations jointes à tant d'autres rendent le secours *presque indispensable*.

D'un autre côté, Monsieur le Comte, la coopération avec le Gal Washington doubleroit la force et l'énergie de son armée, elle porteroit à entreprendre et peut-être assureroit des succès. La prise de Penobscot, la destruction de Terreneuve opérée de concert avec nos alliés me paroissent des objets assés certains. L'attaque de Newyork, celle d'Hallifax bien moins difficile, entreprises au moment où un heureux hazard en affaibliroit la garnison peuvent aussi se présenter à l'ambition. Mais sans se perdre dans le vuide des espérances, sans même arrêter des projets offensifs qui doivent dépendre du Gal Washington et des circonstances, le poste excellent de Rhode Island appartiendroit alors aux alliés, les ennemis n'auroient plus là de port pour leurs gros vaisseaux, et en les empêchant de se dégarnir, nous servirions nos propres isles.

Au reste, Monsieur le Comte, il est inutile de détailler le projet, et puisque vous approuvés un pareil secours, je vous dirai franchement qu'on laisse écouler un tems précieux, et que l'armement devroit deja être commencé. C'est de bonne heure, au pringtems qu'il est important d'arriver, et ce qui seroit bon *au mois de may,* n'aura plus le même effet si l'on en retarde l'exécution. On doit au moins compter sur une traversée de deux mois, c'est à la *fin de février* qu'il faudroit être prêt, c'est dans *quinze jours* qu'on doit écrire en Amérique, c'est dans *quatre* que je voudrois voir commencer avec vivacité des *préparatifs* pour lesquels on n'a pas besoin d'une réponse de Madrid.

Si au contraire nos horloges retardent, Monsieur le Comte, on verra faute de diligence ou de tems échoüer l'opération et l'intérest que j'y prends me fait souhaitter vivement que cette affaire se décide en peu de jours. Six vaisseaux de 64 et de 50 canons, huit mille tonneaux de transport peuvent bien se rassembler en un mois; mais il faudroit y travailler sérieusement, et chaque instant qu'on va perdre me semble une nouvelle entrave pour le succès de l'expédition.

Quant aux troupes de terre, Monsieur le Comte, c'est l'article qui nous arrêteroit le moins; quatre seconds bataillons au complet commandés par les lieutenant colonels auxquels on joindroit leurs grenadiers seroient un corps peu considerable et qui seroit encore réduit avant l'arrivée. Quatre bataillons formoient il y a peu de jours un seul régiment, et je voudrois y joindre trois à quatre cent dragons à pied, quelques pièces de campagne, et un petit nombre de mortiers.

Les objections qu'on fait à ce projet se réduisent à deux points : le 1er, que nos alliés manquent de force et de courage pour coopérer avec nous, le 2^d^, que cette cooperation produiroit de la jalousie dans le peuple et des disputes avec l'armée américaine. 1^ent^. Comme devant l'infanterie si renommée d'Anglettere et de Hesse, le hazard m'a quelquefois procuré des moments qui honoreroient de vieilles troupes, je ne puis sans une ridicule fatuité, refuser à celles que je commandois l'hommage de mon estime. La confiance des soldats que j'avois, et les talents que je n'avois pas, n'auroient pu seuls suffire à ces occasions, et tant qu'un autre étranger n'aura pas commandé une division de six mille hommes, la seconde ligne ou l'avant garde de leur armée, j'aurai le droit de dire, Monsieur le Comte, que si cette armée n'est pas encore consolidée, que s'il y a même de l'alliage, on la troite cependant ici avec beaucoup trop de rigueur. 2^dent^. Quant à la seconde objection, elle n'est pas sans fondement à beaucoup près, mais j'assure en même temps qu'elle ne doit pas arrêter. Si le commandant françois ne sait pas ménager les esprits du Congrès et les esprits différents de chaque État, s'il ne connoit ni les préjugés du peuple, ni les partis formés dans le gouvernement, ni la manière de plaire à l'armée, ni la conduite à tenir avec

le pouvoir civil ; s'il parle à un officier de Boston comme à celui de Newyork ; à un membre de l'assemblée de Pookepsie comme à celui du soi-disant État de Vermont, il est bien sûr de déplaire, bien sûr de manquer le but de son voyage. Mais sans examiner, Monsieur le Comte, si l'amitié intime du général, si la confiance de l'armée et du peuple, si enfin suivant l'expression angloise, *ma popularité* me donne cette hardiesse, en supposant que je dûs commander le détachement terrestre, *je vous réponds sur ma tête* d'éviter jusqu'à l'ombre de jalousie et de dispute.

Pardonnés, Monsieur le Comte, si je me cite à cet instant; mais répondre pour un inconnu, ne seroit-ce pas une folie insigne? J'aime beaucoup la gloire, il est vrai, et depuis un an c'est une passion bien malheureuse; mais cependant, si j'étois uniquement poussé par l'envie de commander des hommes, on m'en rendroit en Amérique plus que je n'en demande ici ; si j'avois l'ambition des grades, je ne me serois pas souvent refusé à ce qui pouvoit me les procurer, et même à présent je déclare que le seul titre et le seul habit sous lequel il faut que je parte est celui d'officier américain. Si j'avois voulu montrer l'utilité de me donner le commandement, j'aurois permis que dans le projet du Canada, le Congrès me nommât au lieu de me désigner, et je n'aurois pas supprimé la fin de la lettre d'Hamilton. Enfin, Monsieur le Comte (car quoiqu'il m'en coute pour parler de moi, je veux éloigner le moindre soupçon d'une personalité fort au dessous de mon âme) si j'avois voulu me faire valoir, je vous aurois dit depuis longtems, et que le Congrès m'avoit préféré en 1778 à tous les autres officiers généraux pour un commandement en chef de grande importance, et que point de brigadiers, je pense, et peu de maréchaux de camp ont mené autant de troupes à la guerre que moi où quelquefois j'ai été heureux, et que cependant on a confié dans la dernière guerre à des gens de mon âge des détachements de trois mille hommes. Je vous engagerois à consulter la première personne arrivant d'Amérique, et j'ajouterois même avec franchise que je me sens très en état de me charger d'une pareille commission. Mais je me bornerai, Monsieur le Comte, à vous assurer que j'irai, si vous voulés, comme volontaire, et qu'en prêtant au commandant françois le peu de connoissances que je puis avoir, je voudrois également me dépouiller en sa faveur, non pour lui, ni même pour le ministère, mais pour le bien de mon païs, des moïens de reüssir qui me sont personels en Amérique.

Il est un article intéressant, Monsieur le Comte, sur lequel je ne m'étendrai pas : c'est le choix du commandant maritime, celui qui joüe le premier rôle dans l'expedition. On prendra sûrement un capitaine de vaisseaux dont le talent et l'honnêteté soient connus, car sans ce dernier avantage, j'avoüe que j'estime peu le premier, et puisque nous parlons ici de la mer, permettés moi de vous répéter que si dans cette

semaine on ne se décide pas, que si vers le premier de mars tout n'est pas prêt, cette fâcheuse lenteur fera manquer l'effet de l'expédition.

Si j'en étois chargé, Monsieur le Comte, je voudrois prendre sous moi de vieux officiers dont je connoitrois le cœur et dont Mr le prince de Montbarrey connoitroit la réputation et la longue expérience; je ferois sous quinze jours partir pour l'Amerique un homme de confiance estimé du Gal Washington et chargé de tout arranger pour notre arrivée. C'est à Boston que je voudrois me rendre en y conduisant le convoy d'armes, d'habits, etc., qu'on y fera passer, et nous considérant comme une portion de l'armée américaine, nous saurions les intentions du Gal Washington qui, j'imagine, se tourneroïent vers l'attaque de Penobscot.

Voilà une lettre bien longue, Monsieur le Comte; elle est ammenée par les circonstances, elle est justifiée par ce que vous m'avés fait l'honneur de me mander au Havre; mais elle l'est bien mieux encore par ma confiance en vous et par mon attachement. Ne la regardés pas, je vous conjure, comme un mémoire à citer devant le Conseil ou même dans un commité. C'est à vous seul que j'écris, Monsieur le Comte, dont je connois la bonté, j'oserois dire l'amitié pour moi, et je parlerois moins de ma personne, si je m'adressois aux ministres de Sa Majesté.

Dans tous les cas, Monsieur le Comte, approuvés au moins l'assurance du respect et de l'inviolable attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et obeissant serviteur.

LAFAYETTE.

États-Unis, Suppléments, t. 1, n° 239 *bis*.

2. LAFAYETTE AU COMTE DE VERGENNES.

Versailles ce 2 février 1780.

Vous avés approuvé, Monsieur le Comte, qu'avant de causer avec vous sur l'expédition, je misse par écrit quelques unes des précautions à prendre dans les deux cas suivants. 1ent celui où je commanderois le détachement françois, 2ent celui où je reprendrois une division américaine.

Première supposition. — Cette commission est non seulement une affaire militaire et politique, mais encore une affaire de société; et d'après les circonstances où je me trouve, je vous jure sur mon honneur que je crois ce premier parti beaucoup plus avantageux au service public et aux intérest de la France vis à vis de ses alliés.

Comme il faut sur-le-champ se préparer, je voudrois être instruit à tems pour choisir des officiers d'age, d'expérience, et de talents que je dois connoitre avant de

me charger de ce corps, et c'est pour cela qu'il faudroit travailler sans retard avec Mr le prince de Montbarrey.

Deux très anciens lieutenant colonels commanderoient sous moi l'infanterie : dans les expéditions il faut se convenir, et j'aime beaucoup les vieux officiers.

Quant à moi, Monsieur le Comte, je ne demanderai rien, et comme dans le cours d'une guerre je dois espérer de gagner des grades, vous pourriés ou me donner une de ces commissions de Mr de Sartine qui servent seulement en Amérique, ou m'en donner une qui n'empêchat pas tous mes ainés de reprendre ensuite leur rang, ou me donner des lettres de service pour commander en ma seule qualité d'officier général américain.

Il y auroit trois moyens pour cacher le but de l'expédition : 1ent de partir ensemble de L'Orient sous pretexte d'aller enlever une isle et opérer dans l'automne en Caroline. 2ent d'avoir l'air d'envoyer ces troupes à Mr de Bouillé, il n'y auroit point de commandant, et j'aurois le titre de maréchal des logis. 3ent je partirois sur-le-champ avec les grenadiers et dragons pour l'Amérique, et les quatre bataillons commandés par deux anciens officiers iroient me joindre à Rhode Island.

Si je commande vous pouvés agir en toute sureté parce que les Américains me connoissent trop pour que je puisse exciter de fausses inquiétudes.

Je prends si l'on veut l'engagement de ne demander ni grades ni titres et même de les refuser pour mettre à son aise le ministère.

Seconde supposition. — Dans le second cas, Monsieur le Comte, il faut d'abord prévenir en Amérique le mauvais effet que feroit l'arrivée d'un autre commandant. L'idée que je ne puis pas mener ce détachement est la dernière qui se presenteroit là bas; je dirai donc que j'ai préféré une division américaine.

Il faut que je sois dans le secret pour préparer les moyens et instruire le Gal Washington. Un secret que je ne saurois pas paroitroit bien suspect à Philadelphie.

On prendroit à L'Orient trois frégattes marchandes et un vaisseau de transport. Nous avons, dit on, un équipage américain; on embarqueroit les quinze mille habits, quinze mille fusils, etc., et il faudroit à la fin du mois partir pour le continent.

En arrivant dans un port, je tâcherai de commencer par le Gal Washington, je prendrai une division dans l'armée, et je verrai avec Mr de la Luzerne les moyens d'être prêts pour l'arrivée des François.

Pour joindre à ma division, pour lui servir de modèle, pour changer l'idée qu'on a de nous, et pour montrer combien on peut vivre en bonne intelligence, je demande à prendre sur-le-champ avec moi un bataillon de six cent grenadiers; trois cent dragons et cent hussards.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Deux ou trois des officiers que je ramènerai doivent obtenir les mêmes grades françois qu'ils ont en Amérique, et moi je dirai que j'ai refusé pour des raisons de société. Cette attention est nécessaire pour flatter l'amour propre américain. Nous pouvons en passant toucher à la Bermude et y établir le parti de la liberté.

Mercredi je partirai pour Nantes où l'on fait les habits, je m'occuperai aussi du choix des armes, je verrai le régiment du Roy à Angers pour en former un détachement, je me rendrai à L'Orient pour presser l'engagement des frégattes et voir le bataillon de grenadiers, je ne serai ici que vers le vingt et comme mon départ doit être public, le vingt cinq je prendrai congé en habit américain, et si le vent est bon il faut être à la voile au premier de mars.

Comme il est phisiquement impossible qu'un détachement commandé par un étranger s'amalgame aussi bien, je crois qu'il faudroit l'augmenter d'un bataillon, ce qui les porteroit à 3600 environ, et les grenadiers me resteroient immédiatement attachés pendant la campagne. Si ce petit corps est donné à un marechal de camp ancien, nous sommes sûrs de déplaire à tous les chefs américains; Gates, Sullivan, St Clair se verront avec peine commandés, et leur avis dans le conseil sera contraire aux expéditions combinées. Je crois nécessaire, très nécessaire de prendre un brigadier qu'on fasse maréchal de camp, et qui regarde ce grade comme une fortune.

Ce corps doit se considérer comme une division de notre armée, le commandant doit abjurer toute prétention, se croire un major général américain et obeir à tout ce que le Gal Washington jugera convenable. Le commandant maritime aura plus le droit de représenter.

Conclusion. — 1ere je crois qu'il est mieux de me donner le corps; 2eme si on ne me le donne pas, il faut me faire partir sur-le-champ avec les moyens que je demande. Dans les deux cas, il est malheureusement nécessaire de me révéler ce secret, et de se mettre promptement à l'ouvrage.

J'aurai l'honneur, Monsieur le Comte, de vous faire ma cour pendant la procession.

LAFAYETTE.

États-Unis, t. 11, n° 46.

3. INSTRUCTIONS REMISES À M. DE LA FAYETTE LE 5 MARS 1780[1].

M. le Mis de la Fayette se rendant en Amérique s'empressera de joindre le général

[1] Cette pièce et la suivante sont de la main de M. de Vergennes.

Wasington, qu'il préviendra sous la condition du secret que le Roi voulant donner aux États Unis un nouveau témoignage de son affection et de son intérest pour leur sureté s'est résolu de faire partir au commencement du printems un secours de six vaisseaux de ligne et de six milles hommes de troupes réglées d'infanterie.

Le convoy a ordre s'il n'y a point d'obstacle d'aborder à Rhodes Island pour être plus à portée de prétér la main à l'armée américaine et de se joindre à elle si le général Wasington le juge nécessaire; mais comme il seroit possible que les Anglais après avoir évacüé volontairement Rhodes Island se seroient ravisés et y seroient rentrés, pour éviter que l'escadre françoise ne donne dans quelque surprise on desireroit que M. le Mis de la Fayette se fît autorisér par le G^l^ Wasington à envoyér à Rhodes Island et même à l'isle de Bloke House si elle est habitée et qu'on puisse comptér sur la fidélité des habitans, quelq'uns des officiers françois qui lui sont attachés lesquels seroient porteurs chacun d'une lettre de sa part qui attesteroit au commandant de l'escadre françoise qu'il peut entrér librement et surement dans le port[1].

Ces officiers devront avoir ordre de se tenir à portée de la mer[2] dans une vigilance continuelle, aiant toujours à leurs ordres quelques barques légères et des pilotes affidés[3] prets à partir aussitost qu'on apercevroit au large un asses grand nombre de voiles pour jugér que c'est le convoy françois. Mais comme un gros tems qui viendroit du large pourroit ne pas permettre aux dits officiers de se rendre à bord[4], si l'entrée de Rhodes Island est libre et ouverte on élèvera dans l'isle de Block House et sur les pointes de Judith et de Sekonnet le pavillon *françois*, blanc au dessus, et dessous au même mât le pavillon rouge[5]; dans le cas au contraire où l'ennemi auroit repris possession de l'isle, le pavillon *américain*[6] au dessus et au dessous au même mat sera arboré aux endroits désignés, et il servira de signal au commandant de l'escadre françoise pour l'éloignér du port. S'il n'arrive aucun officiér françois porteur d'une lettre de M. le Mis de la Fayette et qui donne des renseignemens sur la manière d'atterrir et sur la possibilité du débarquement et que les signaux indiqués

[1] Dans le texte arrêté le 20 février et notifié le 24 à la Marine, il n'était pas question de l'île de Blok-House et il ne s'agissait que d'un seul officier à envoyer dans l'île de Rhode-Island. M. de Vergennes désignait cet officier par les termes : « l'officier gallo-américain ».

[2] Le texte primitif présente cette variante : « se tenir dans la partie la plus à portée de la « grande mer ».

[3] Cet adjectif n'existait pas dans le premier texte.

[4] Il y avait au premier texte : « à bord du « *Commandant* ».

[5] Le texte primitif ne parlait naturellement pas là de l'île de Blok-House et n'indiquait de hisser que le « pavillon français ».

[6] Primitivement, il y avait : « le pavillon « anglais ».

ne soient pas faits, l'escadre se repliera avec son convoy sur Boston où elle attendra des avis du général Wasington.

Pour qu'il ne puisse y avoir lieu à aucune surprise touchant la destination des officiers qui seront envoyés par M. le Mis de la Fayette, et que dans un cas de malheur ils ne puissent être remplacés par des personnes suspectes, le mot de reconnaissance sera *St Louis et Philadelphie*[1].

Comme il pourroit arrivér que les vents poussent l'escadre dans le Sud elle devroit cherchér à reconnoitre les caps de la Virginie. On propose aussi de tenir au cap Henry un officier intelligent qui auroit ordre de joindre l'escadre et qui seroit assés instruit de l'état des affaires de l'Amérique, surtout de la possibilité du débarquement à Rhodes Island pour en informér certainement les généraux françois. Dans ce cas les signaux au cap Henry seront les mêmes qu'aux attérages de Rhode Island, mais le mot de reconnoissance pour celui-là devroit être : *Marie et Boston.*

Si le général Wasington jugeoit l'emploi des troupes françoises plus utile au Sud, il pourroit par le même officiér leurs faire passér l'ordre de s'y rendre. Il le muniroit à cet effet d'une instruction qui ne pourroit être trop détaillée sur l'endroit convenable pour débarquér avec sureté et pour conservér à l'abri de tout risque et de tout évènement facheux l'escadre et les vaisseaux de transport, sur les emplacemens à prendre pour servir de dépots à l'armée françoise où elle pourroit laisser en sureté les choses les moins nécessaires et les plus difficiles à transportér, enfin sur les moiens de se procurér des vivres dans une quantité suffisante et des chevaux de trait et de charge tant pour leur transport que pour la conduite de l'artillerie, des munitions et des bagages. M. le Mis de la Fayette sentira, vû la difficulté de la communication du sud au nord et l'importance dont il est de ménager et de bien employer le tems des opérations, combien il est essentiel que les instructions que le général américain pourroit envoyer préviennent tout, pourvoyent à tout et ne laissent rien à expliquér.

Le corps de troupes françoises sera purement auxiliaire et à ce titre n'agira que sous les ordres du général Wasington. Le général de terre françois recevra les ordres du général en chef américain pour tout ce qui ne tiendra pas à la police intérieure de son corps qui doit avoir en tout sa justice et se gouvernér par les loys de son pays. Il sera prescrit au général de mer de seconder de tout son pouvoir toutes les

[1] Ce paragraphe n'existait pas à cette place dans le texte du 20 février et le suivant n'existait pas du tout. D'autres variantes et des interversions se rencontrent, mais il ne paraît pas essentiel de les signaler.

opérations où son concours sera reclamé. Bien entendu qu'on aura l'attention de les combinér, de les concertér avec lui et d'écoutér les objections qu'il pourroit avoir à y faire[1].

Les opérations devant dépendre des circonstances et des possibilités locales, nous n'en proposons aucune; c'est au général Wasington et au conseil de guerre à decidér celles qui seront les plus utiles. Tout ce que le Roi désire est que les troupes qu'il envoie au secours de ses alliés les États Unis côopèrent efficacement à les delivrér une fois pour toutes du joug et de la tirannie des Anglois. S. M. s'attend que par un retour des égards que des amis se doivent entre eux, le général Wasington et les officiers superieurs américains feront jouir les officiers et les troupes françoises de tous les agrémens qui sont compatibles avec le bien du service. Il sera indispensable que le général Wasington avise aux moiens de rendre facile la subsistance aux troupes françoises, et pour cet effet qu'il fasse assemblér à l'avance au lieu où il suposera que l'escadre devra abordér et que les troupes devront debarquér des rafraichissemens pour les équipages comme pour les troupes, et des endroits propres à recevoir les malades, enfin qu'il prenne les précautions nécessaires pour que le corps de troupes françoises puisse être assuré de sa subsistance et à un prix raisonable.

Lorsque M. le Mis de la Fayette sera convenu avec le général Wasington de toutes les mesures à prendre relativement à l'arrivée du corps de troupes françoises et à la sureté du débarquement, il se rendra au Congrès, mais préalablement il conviendra avec le général américain jusqu'à quel point il devra mettre le Congrès dans le secret de nos mesures.

Arrivé à Philadelphie M. le Mis de la Fayette verra avant tout le Ch^r^ de la Luzerne, lui communiquera son instruction et les suplémens d'instruction qui pourront lui être remis; lui confiera tout ce qui se sera passé entre lui et le général Wasington, et ne fera aucune démarche que de concert et conjointement avec le ministre du Roi sur les avis duquel il voudra bien se reglér, S. M. qui honore son ministre de son estime voulant qu'il ait part à tout ce qu'il sera nécessaire d'arranger avec les États Unis. Il sera écrit au Ch^r^ de la Luzerne pour le prévenir des dispositions du Roi, mais il lui sera recommandé de n'en faire aucun usage jusqu'à ce qu'il se soit abouché avec M. le Mis de la Fayette, à moins (ce qu'on espere qui n'arrivera pas) que celui ci empêché par des contradictions invincibles ne pût arrivér à sa destination et remplir la commission dont il est chargé, auquel cas le Ch^er^ de la Luzerne seroit

[1] Ce paragraphe n'était pas à cette place dans le texte primitif; les parties de phrase : « pour tout ce qui ne tiendra pas », etc. y manquaient et de même la dernière : « bien entendu », etc.

autorisé à le supléer et il lui seroit enjoint avant de faire aucune ouverture formelle au Congrès de s'aboucher et de se concertér avec le général Wasington.

Le Sr Holker consul général de France aiant donné des preuves de zèle et d'intelligence dans la partie des subsistances, il pourra convenir, sans l'admettre à la totalité du secret, de le mettre cependant en mesure de commencér à s'assurer des farines pour les troupes du corps auxiliaire françois. C'est en quoi il pourra être très utile au commissaire françois qu'on envoye à cet effet.

Dans le cas où les opérations de terre n'exigeroient pas le concours de l'escadre, il lui sera libre d'établir des croisières à telle distance des côtes que le commandant le jugera à propos pour faire à l'ennemi le plus de mal possible. Il lui sera spécialement ordonné de ne pas s'éloignér et de ne prendre aucun parti que de concert et avec l'aveu des généraux de terre.

États-Unis, t. 11, n° 69.

4. PROJET PARTICULIER REMIS À M. DE LA FAYETTE LE 5 MARS 1780.

Quoiqu'il soit dit dans l'instruction remise à M. de la Fayette qu'on ne veut proposér aucune opération et qu'on s'en raporte à cet égard au général Wasington et à son conseil de guerre, cependant on croit devoir lui communiquér une idée, laquelle si elle est d'une exécution praticable sembleroit également servir la politique et la guerre. Deux considérations politiques paraissent devoir dirigér les opérations offensives des États Unis; l'une d'éloignér le plus qu'il est possible l'ennemi de leurs frontières et d'empêchér qu'il ne les cerne de partout comme il le fait en effet en occupant la Floride, partie du Mississipi, le Canada et la Nouvelle Écosse; l'autre de se rendre interressant à l'Espagne et de l'attirér à leur alliance, ce qui ne peut se faire qu'en contribuant à ses avantages. Cette puissance peut avoir des vues sur les Florides qui sont de son ancien patrimoine, et il conviendrait infiniment mieux à l'intérest de l'Amérique qu'elles retournassent sous leur première domination que de restér entre les mains des Anglois; ce seroit au moins un coté des États Unis où ils seroient afranchis du voisinage des Anglois et d'où en cas de besoin ils pourroient se promettre plus de facilité pour recevoir les secours qu'on ne pourrait pas leurs porter directement. Au reste quelques puissent être les vûes de l'Espagne sur les Florides il est interressant pour elle que les Anglois ne soient pas au sud dans un état de force qui les encourage à entreprendre sur ses possessions.

Entre divers moyens qui se présentent pour opérer les deux effets salutaires on ne s'arrêtera qu'a deux qu'on va exposér sommairement.

Le premier seroit de porter tout ou partie du corps auxiliaire dans la Géorgie ou

dans la Caroline. Plusieurs difficultés se présentent à ce sujet qui ne peuvent être résolues que sur les lieux ; la force que les Anglois peuvent avoir dans cette partie et qui doit être considerable, si les troupes embarquées à New Yorck à la fin de l'année dernière y ont été transportées ; le défaut d'un port suffisant sur cette côte où l'escadre et les vaisseaux de transport pourroient se mettre à l'abri des tempestes et en sureté contre l'ennemi ; la difficulté des entrepôts, des communications et des subsistances pour l'armée de terre, qui manqueroit nécessairement de tous les secours pour pénétrér dans le pays, et beaucoup d'autres obstacles qu'il seroit trop long de détaillér et qui ne peuvent manquér d'être aperçus sur les lieux.

Le 2^d^ moyen qui ne seroit peut être pas le moins décisif seroit une diversion assés imposante pour forcér l'ennemi à rapellér les forces qu'il peut avoir au sud et l'obligér à convertir ses plans offensifs dans une deffensive.

New York est le point central des Anglois, l'arsenal d'où ils font partir les foudres dont ils menacent l'Amérique. Il leur importe pardessus tout de le conserver s'ils veulent avoir un pié stable dans les domaines des États Unis. Sans doute les forces qu'ils y ont laissées sont suffisantes pour mettre l'isle, la ville et ses dépendances à l'abri d'être emportées par un coup de main par l'armée du général Wasington ; mais cette armée secondée par un corps françois assés nombreux, pourra plus qu'elle ne pourroit étant seule.

Seroit il impossible de faire tremblér les Anglois pour cette possession si importante et peut être même de les en dépouiller ? c'est par Long Island qu'ils ont pris New Yorck, pourquoi ne tenteroit on pas la même voie pour le leurs enlever ? On part de la supposition que les 6^m^ hommes envoyés au Sud par le général anglois, ne seront pas revenus à New Yorck et que partie des forces de mer qui les ont escortés n'y sera pas rentrée. Ces prémisses assurés seroit il déraisonable de supposér que l'escadre françoise après avoir pris langue à Rhode Island pourroit se portér avec son convoi sur Long Island ?

Sandy Hoock paroit un bon mouillage, les escadres angloises et celle de M. le Cte d'Estaing y ont mouillé successivement et même avec assés de sureté. Si la baye de la Jamaique où on pourroit tentér la descente n'offroit pas une sureté suffisante aux batimens de transport, ils pourroient se retirér à Sandy Hoock sous la protection de l'escadre.

Quoiqu'on parle ici de la baye de la Jamaique comme d'un endroit propre au débarquement, il est possible qu'il y en ait d'autres plus commodes au sud ou au nord de l'isle ; ce seroit l'affaire des généraux de préferér des endroits qui leurs paroitroient le plus favorables. Pendant que les François débarqueroient sur Rhode Island, l'armée américaine devroit se montrér en force sur Kings Bridge faisant la

démonstration d'une attaque de vive force pour empêcher les Anglois de renforcér les troupes qu'ils peuvent avoir dans Long Island. On ne croit pas qu'elles soient en assez grand nombre pour disputér longtems aux assaillans la possession de cette isle.

Les troupes françoises s'en étant emparées pourroient établir des batteries de canons et de mortiers sur la pointe la plus avancée vers New Yorck. On prétend que la largeur du détroit considérable dans cette partie ne s'oppose point à l'effet du boulet et qu'on peut aisément éteindre les feux de la place qui dominent sur la mer. Les choses à ce point, l'escadre pourroit en se jouant entrer dans l'interieur du port, et par cette manœuvre, en forçant l'ennemi à évacuér l'isle des Etats, l'obligér à cédér la ville même de New Yorck où il lui seroit bien difficile alors de se soutenir.

S'il étoit réduit à tenir la campagne dans une isle aussi étroite, bientost la gêne de sa situation et le défaut de subsistance le mettroient dans la nécessité de capitulér si des coups vigoureux de la part des Américains ne les avoient contraints à mettre bas les armes.

Quelque désirable qu'il fût que cette expédition eût un dénouement aussi heureux, il faut bien se gardér cependant de le regardér comme infaillible; il faut même prévoir le cas où les Anglois revenant en forces ou des accidens fortuits qui ne sont que trop ordinaires dans une guerre où la marine doit concourir au succès des opérations des forces de terre, feroient échouér l'expédition. C'est pourquoi il sera très prudent avant de s'y engagér de pesér murement les avantages comme les désavantages de l'entreprise et de s'assurér à tout évènement des moiens de retraite pour les troupes comme pour les vaisseaux. C'est sur quoi on ne peut que se remettre à la sagesse, aux lumières des généraux et aux connoissances locales qu'ils acquèreront sur les lieux même.

L'humanité connue du général Wasington et l'estime qu'il s'est conciliée en Europe comme en Amérique ne permettent pas de doutér qu'il aura spécialement en recommandation la conservation d'un corps de braves gens envoyés de plus de mille lieues au secours de sa patrie. Prets à tout entreprendre pour le salut de l'Amérique, ils ne doivent pas être sacrifiés ni légèrement ni témérairement. M. le Mis de la Fayette voudra bien discutér ces idées avec le général américain, l'engager à lui en dire son sentiment, et recueillir les objections ou les modifications qu'il aura à y faire. Il instruira du tout dans le plus grand détail les généraux de terre et de mer françois, et si ce projet doit être exécuté il aura attention qu'il y ait un nombre suffisant de pilotes bons et affidés pour conduire les vaisseaux aux endroits qui auront été fixés pour le débarquement.

États-Unis, t. 11, n° 70.

CHAPITRE VI.

LES ÉTATS-UNIS À L'ARRIVÉE DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE FRANÇAIS.

REPRISE DE LA QUESTION DE L'ESPAGNE.

Pourquoi l'Espagne qui a tenu ici beaucoup de place ne va plus y avoir qu'un rôle accessoire; incommodité et inconvénients de son alliance. — Contentement général qui régnait aux États-Unis quand La Luzerne y avait débarqué; comment les premières relations de ce plénipotentiaire furent avec les Adams; ses impressions favorables à l'Est; indications données par lui sur John Adams et sur Jay. — Les États-Unis et l'Espagne; celle-ci entend obtenir beaucoup d'eux et les aider le moins possible; ses ambitions sur les Florides et sur les rives du Mississipi sont avouées par Miralès; bonnes dispositions qu'elles trouvent chez Washington et dans le Congrès, en échange de subsides à espérer d'elle; oppositions qu'il y avait à craindre. — La Luzerne fournit inopinément à ces oppositions l'occasion de se produire; doctrine générale suivant laquelle les Américains représentent l'Angleterre et sont les héritiers des droits acquis par elle en 1763; inutiles tentatives du plénipotentiaire pour détourner les esprits de cette idée. — Pourquoi l'Amérique n'aurait pas pu se plaindre que nous ne la soutenions point à Madrid ni devant le continent, tandis que nous défendions à Philadelphie les intérêts de Charles III; fidélité de M. de Vergennes envers elle sous ce double rapport. — Le Congrès témoigne une fois de plus au roi sa gratitude et sa confiance, mais l'autorité morale de cette assemblée est affaiblie par les sentiments qu'avaient suscités le parti de l'Est et ses auxiliaires; demande de vaisseaux français par divers membres pour enlever la supériorité navale à l'Angleterre. — Le siège de Charleston ouvre les yeux du Congrès et le décide à voter des mesures; il essaye de consolider le papier-monnaie à 40 pour 1, et confie à Washington la mission, avec trois de ses membres, de réformer l'armée et de l'organiser à nouveau; hostilités soulevées par cet agrandissement de pouvoir. — Mort de Miralès au quartier général et arrivée de La Fayette. — Comment le marquis était fondé à exciter les espérances; projets respectifs et projets communs pour porter la guerre dans les Antilles et en Amérique, formés à Versailles et à Madrid lorsqu'il avait quitté la France; sortie de Brest de l'escadre du comte de Guichen avec des troupes; annonce à Montmorin du départ de La Fayette et de la formation du corps d'armée de Rochambeau et de Ternay; le *Projet particulier* est ajouté aux instructions du marquis pour satisfaire aux désirs de l'Espagne. — Joie de Washington en revoyant son lieutenant; sa vive satisfaction d'apprendre la prochaine assistance de troupes et d'une escadre françaises.

Les faits qui restent à exposer ne vont pas présenter les complications de ceux qui se sont déroulés précédemment. Il fallait en partie 1780.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. découvrir ces derniers, non seulement établir leur agencement mais leur filiation. Au point où nous voici parvenus, la suite des choses devient plus simple. Les soldats et les vaisseaux de la France se trouveront tout à l'heure en Amérique et seront reçus à bras ouverts; il ne restera plus qu'à suivre les péripéties de leur association avec les troupes des États-Unis, et, comme une victoire décisive remportée en commun ouvre, à la fin, de décisives négociations de paix, qu'à faire connaître ces négociations avec le développement nécessaire pour fixer l'histoire en ce qui les regarde.

Jusqu'ici l'Espagne a tenu dans le récit beaucoup de place. Comment s'était opérée l'union du gouvernement de Louis XVI avec elle pour faire la guerre à l'Angleterre en profitant de l'insurrection de l'Amérique, on ne l'avait jamais retracé. Cette suite donnée par le neveu de Louis XV au Pacte de famille sur lequel le duc de Choiseul avait assis nos espérances, lors du désastre de la guerre de Sept ans, n'a pas eu de narrateur en son temps et n'avait pas encore trouvé d'historien : la nouveauté prescrivait le détail. Maintenant que les évènements plus particuliers à l'intervention en Amérique deviennent l'objet principal, le gouvernement de Madrid continue bien à avoir une grande part dans les préoccupations de Versailles, qui plus est une part lourde à porter, parfois pénible; mais si les convenances, les tergiversations, l'humeur de ce gouvernement demeurent dans nos combinaisons un facteur non négligeable, et aussi dans nos négociations avec les États-Unis ou pour eux, il ne s'agit que d'un facteur latent pour ainsi dire, dont le rôle n'est qu'accessoire.

Pendant que Gérard soutenait de son mieux à Philadelphie les demandes que nous nous faisions une loi d'appuyer pour le Roi Catholique, le ministre de ce monarque et lui-même ne nous aidaient guère en Europe. L'idée d'attaquer l'Angleterre chez elle, par une invasion de nos troupes, était tellement devenue celle de Charles III et de ses conseillers, qu'ils allaient pendant plus d'une année en embarrasser notre action. On en avait commencé l'exécution pour leur plaire,

mais il avait été visible tout de suite que les lenteurs de leur marine, 1780.
en reportant les opérations effectives à un moment où la contrariété des vents y serait un obstacle, rendraient le succès plus qu'incertain. A la fin de juillet 1779, déjà, ces lenteurs bourrelaient d'inquiétude M. de Vergennes, qui se sentait pour beaucoup dans la détermination du roi. Dans des lettres privées, il exprimait avec tristesse à Montmorin les appréhensions qu'il éprouvait, et ce ne sont pas les dernières correspondances où, à propos de la cour de Madrid, il ait trouvé, comme il le disait à l'ambassadeur, « matière à de très sérieuses et affligeantes réflexions[1] ». Son avis personnel, on l'a vu, aurait été de frapper « les grands coups » en Amérique et non dans la Manche. Il demandait à son ambassadeur de rechercher quel accueil des propositions qui tendraient à cette fin rencontreraient à Madrid. Mais celui-ci lui écrivait à la même heure, tout en tâchant de laisser concevoir

[1] « A Versailles, le 23 juillet 1779. » (*Espagne*, t. 594, n° 203.) « Nous voilà à la fin de « juillet, écrivait M. de Vergennes dans cette « lettre, et nous ne savons pas même que nos « flottes se soient jointes. Tout cela répand un « noir sur mon âme qui l'affecte à un point qui « prend sur mon physique. » Dans un historique de nos opérations actives avec l'Espagne, les lettres du ministre sur ce sujet seraient à transcrire tout entières. « On ne joue pas légè- « rement la vie de 40 mille hommes, disait-il « plus loin, et notre convoi n'en portera guère « moins;..... je vous confie, M. le « Comte, mes inquiétudes et mes peines parce « que votre amitié pour moi, comme votre « patriotisme doivent nous les faire partager, « mais si elles affligent mon âme, elles ne la « découragent point. » Sa lettre du 30 juillet (*Ibid.*, n° 217) ne le montre pas moins obsédé par l'anxiété : « La plume me tombe des mains « dans la nécessité où je me trouve de vous « confirmer que nous sommes encore sans nou- « velles de la jonction de nos flottes. La pa- « tiance des saints ne tiendroit pas je pense à « une contrariété aussi prolongée et aussi déso- « lante; pour moi qui n'en suis pas un à beau- « coup près, j'avoue que la mienne est à bout « de voye, et que je ne sais plus ni que dire ni « que faire..... Il faut être plus certai- « nement éclairci, mais si malheureusement les « inconveniens qu'on prévoit étoient dans l'ordre « des possibilités communes, les deux Couronnes « voudront elles et devront elles courrir le risque « de joüer à croix ou à pile leurs armées na- « vales..... Excusés mes réflexions, M., « elles sont tristes, mais mon âme l'est bien « plus encore; je fais effort pour dissipér le noir « épais qui l'envelope, mais avec peu de succès. « Je sens que je résisterois plus courageusement « à des disgraces, mais ma constance échoue « contre des contrariétés qui ne laissent aucun « jeu à la prévoyance; je conviens qu'il faut se « resignér à ce qui est indépendant de nous, le « parti est sage, mais comment se consolér de « voir tant d'espérances à la veille de s'éva- « nouir..... »

1780. quelques espérances : « Je continue à penser qu'on ne prend pas ici un intérêt bien tendre aux Américains[1]. »

L'incurable retard de l'Espagne avait d'abord obligé à changer le premier plan convenu, à transformer en une expédition de 40,000 hommes le simple coup de main décidé d'abord sur Gosport et l'île de Wight; néanmoins, c'est en grande partie l'Espagne qui amena l'échec de ce plan, réclamé par elle avec fièvre et comme imposé. M. de Vergennes pronostiquait avec raison que « l'entreprise actuelle, qui pouvait clore la guerre, ne la commencerait peut-être pas et rendrait pourtant possible aux flottes anglaises de paralyser bientôt les nôtres[2] ». Se condamner à ne pas agir comme on prévoyait qu'il l'aurait fallu; ne faire qu'après, sous la pression d'insuccès qui auraient pu être évités, ce qui, exécuté avant, eût été tout de suite efficace; tout compliquer, en conséquence, voilà à quoi conduisit l'alliance intime des deux Couronnes. C'eût été payer cher l'intérêt que l'on trouvait devant l'Europe à l'union de la maison de Bourbon, si un résultat heureux n'avait pas été produit, finalement, par le concert avec nos autres alliés. Après la relâche des flottes à Brest, il ne resta plus qu'à penser à la campagne prochaine. Le Pardo tint encore à la descente en Angleterre, surtout afin que les forces de cette puissance ne pussent pas être autant portées au dehors; il se croyait plus assuré par là de prendre Gibraltar par blocus ou par siège. Le cabinet de Versailles se garda d'y trop contredire; mais il n'aboutit qu'à se débattre près de deux années durant contre les exigences, l'indécision, les changements de vues, les procédés suspects, contre la persuasion intime du manque de sincérité de Madrid[3].

[1] « A St-Ildefonse, le 31 juillet 1779. » (*Espagne*, t. 594, n° 220.)

[2] Dépêche à Montmorin, du 30 juillet.

[3] Deux dépêches de M. de Vergennes à Montmorin en date du 5 septembre 1779, une du 21, trois des 1er et 15 octobre (*Ibid.*, t. 595), d'autres des 13 et 14 novembre (*Ibid.*, t. 596), contiennent l'expression amère, et éloquente dans son honnêteté, des sentiments que ces contrariétés faisaient éprouver au ministre et de ceux que lui inspiraient le caractère ou les procédés de M. de Floridablanca. Encore plus qu'auparavant celui-ci est rempli de détours, d'en dessous, d'emportement. Au témoignage

Notre nouveau représentant aux États-Unis avait pris terre au milieu de la joie générale. L'accord définitif de la France avec l'Espagne, annoncé dans un de ces moments de détente politique qui suivent une crise bien terminée, rendait sensible la réaction contre les « antigallicans ». Washington, répondant le 30 septembre aux observations adressées le 12 juin par La Fayette au président du Congrès et à lui, assurait le marquis d'un changement qui « mettrait fin, pensait-il, aux dissentiments malheureux dont le bruit s'était répandu au détriment des affaires de l'Amérique en Europe[1] ». La Luzerne avait séjourné un mois à Boston. Les hommes contre lesquels Gérard avait dû lutter étaient ceux qui l'avaient recherché les premiers. Non seulement il était venu de France avec John Adams, mais Samuel Adams l'entretint presque aussitôt débarqué. A la tête du Conseil de Massachusets, celui-ci était venu le haranguer sur les victoires du comte d'Estaing dans les Antilles, et, au risque de peu de logique dans sa politique antifrançaise, il lui avait demandé le concours de nos vaisseaux pour enlever aux Anglais la supériorité maritime, assurant qu'elle était l'unique raison de leur force. Samuel Adams, tout en ayant l'air de parler ainsi eu égard à la situation générale, visait essentiellement à protéger son propre État; mais à ses yeux cette situation générale devait être excellente dès que quatre vaisseaux de ligne et deux frégates, détachés de l'armée navale de France, viendraient paralyser ou détruire les efforts des Anglais sur les côtes américaines. Appréciation erronée de l'état militaire des États-Unis, ou confiance affectée pour mieux cacher la faiblesse numérique et le dénuement que lui et son parti avaient entretenus; mais il s'illusionnait volontairement à tel point, ou sa vue portait si peu 1780.

réitéré de Montmorin, à la vérité, il avait vraiment affaire pour couvrir l'indécision intermittente, les scrupules singuliers, les entêtements soudains de son souverain. A tout cela il faut ajouter la blessure secrète d'amour-propre qu'il ressentait à ne pas être le conducteur véritable de la politique des deux Couronnes. Plus de détail à cet égard serait ici hors de sujet.

[1] *Mémoires et correspondance de La Fayette*, t. VI, p. 318, et Sparks, t. I.

1780. loin, qu'il montrait les Anglais facilement chassés du continent avant l'hiver, si ce secours était prêté [1]. Ceci à quelques semaines du jour où l'impéritie de Lincoln, choisi en partie par défiance systématique contre une désignation de Washington, allait faire perdre le Sud! Du reste, le passage de La Luzerne dans le chef-lieu du Massachusets avait été mis à profit pour pénétrer notre plénipotentiaire des ambitions de l'Est. On lui avait envoyé, sous la recommandation d'une lettre de Gates, coryphée et instrument de ce côté des États-Unis, un Canadien muni de mémoires concertés, qui l'assura de la facilité qu'il y aurait à rendre l'indépendance au Canada et à la Nouvelle-Écosse; on lui exprima tout le prix attaché aux pêcheries du Grand-Banc, non moins essentielles pour l'Est, lui disait-on, que le tabac ou l'indigo pour le Sud. Aussi, en écrivant alors à Versailles, se montrait-il convaincu que l'attachement de l'État de Massachusets à la révolution était indubitable, quoique ses exigences et son obstination pour ses intérêts pussent devenir « excessives ».

La traversée en compagnie de John Adams avait préparé La Luzerne sur tout cela, et l'on peut dire bien disposé son esprit en faveur de cet Américain, quoiqu'il le trouvât imprégné des sentiments exclusifs

[1] Rapport de La Luzerne du 3 septembre 1779. (*États-Unis*, t. 10, n° 4.) « Quelques « Membres du Conseil d'État de Massachusset « sont venus me trouver à cette occasion; « Mr Samuel Adams étoit du nombre et m'a « tenu le discours suivant : *Nous sommes chargés « par le Conseil de cet État de vous féliciter sur « les succès de Mr le Cte d'Estaing, et de vous re- « présenter combien il est à désirer qu'il puisse « nous y faire participer; nos forces sont réduites « à quatre frégates et ne peuvent tenir contre les « Anglois qui ont des vaisseaux de ligne à nous « opposer. Cette supériorité les met en état d'in- « sulter nos côtes à différents points, de harceler « nos troupes et nos milices en se portant subitement « d'un endroit à l'autre. Elle force même la grande « armée de faire tous ses efforts contre Newyork « qui ne pourroit nous résister si nous étions maîtres « de la mer; quatre vaisseaux de ligne et deux « frégates détachés de l'armée navale de France « suffiroient pour détruire les forces angloises dans « nos parages. Leurs troupes de terre seroient « bientôt réduites à une grande détresse, soit par « la difficulté de se procurer des rafraîchissements, « soit parce qu'ayant acquis la liberté de nos mou- « vements, nous pourrions les presser de toutes nos « forces, et peut-être les chasser du continent avant « l'hiver; d'ailleurs les mers du Sud sont dange- « reuses dans la saison qui s'approche et l'Escadre « françoise trouveroit dans nos ports des aziles sûrs, « et toutes les choses qui pourroient lui être néces- « saires.* »

de sa province au point de se soucier beaucoup plus d'elle que des États-Unis, dans une future négociation de la paix. C'était, à son avis, un juriste exercé et « un homme instruit et de valeur », qu'il donnait néanmoins pour très admirateur de lui-même, touché par amour-propre des éloges et des bons procédés, mais ne pardonnant pas qu'on le méconnût et ayant quitté avec humeur la légation, à Versailles, sans attendre son rappel officiel, parce que la nomination de Franklin en tant que seul ministre l'avait blessé, et blessé d'autant plus que chaque jour déjà il l'était par la popularité dont celui-ci jouissait en France, tandis que lui restait inaperçu[1]. Le plénipotentiaire passa bientôt assez de jours avec Gérard pour se mettre mieux au courant quant aux personnes et aux choses. Toutefois, l'avantage des nouveaux venus est qu'ils peuvent faire un peu table rase de dissidences ou de préventions en voie de devenir gênantes. Au départ de Gérard, il y avait dans le Congrès nombre de membres englobés par lui comme des adversaires sous la dénomination générale de « la faction ». Il serait 1780.

[1] Rapport de La Luzerne, du 8 octobre 1779. (*États-Unis*, t. 10, n° 64.) — « Près de deux mois d'habitation avec lui l'avaient mis à portée, écrivait-il à M. de Vergennes, d'étudier le caractère d'Adams, qui avait trouvé peu d'occasions de le développer au même degré à Versailles. » Il tenait par suite l'Américain pour fort ardent contre l'Angleterre en raison de ses antécédents, et conséquemment « odieux » à ce pays, qui répugnerait à traiter avec lui. C'est une opinion dont l'ambassadeur dut bientôt revenir. Elle n'était guère en rapport avec sa pensée, que l'attachement de J. Adams aux intérêts du Massachusets pouvait faire dévier l'attitude de ce dernier à un tel point qu'il en disait : « Il est même à craindre que par une « suite de ses préjugés touchant la pêche de « Terre-Neuve et la possession du Canada et de la « Nouvelle-Écosse, il ne parvienne à embarasser « la négociation, ou si elle prend une tournure « contraire à ses désirs, qu'il ne fasse à ses com- « mettans des rapports capables de les induire en « erreur sur la pureté de nos vues et de refroidir « les amis de l'alliance. » Sur la jalousie d'Adams à l'égard de Franklin, il n'est pas sans intérêt de noter dans le même document cette relation des conversations d'Adams avec La Luzerne : « ... Je n'ai pu souffrir l'oubli total où l'on « m'a laissé en nommant M. Franklin ministre « plénipotentiaire; on n'a pas même daigné « alors me dire si je devois rester ou revenir et « j'ai pris ce dernier parti, parce que rien au « monde ne pourroit me plier à une bassesse « ou à jouer le rôle de nullité auquel on me « condamnoit et qui me paroit indigne d'un « galant homme. M. Adams a vu d'ailleurs avec « déplaisir l'attention des Parisiens arrêtée sur « M. Franklin, tandis qu'on le connoissoit à « peine lui-même. Je serois assez porté à croire « que cette situation pénible, pour un homme « qui fait cas de la considération publique, lui a « inspiré quelque prévention contre nous. »

1780. peut-être opportun d'avoir pour plus d'un moins d'éloignement, et un successeur remplirait plus naturellement ce rôle. De petites circonstances y conduisaient ainsi La Luzerne, au moins momentanément. Son sentiment sur Jay est à remarquer. Le 10 octobre 1779, annonçant à Montmorin le départ de cet envoyé pour l'Europe, il le désignait comme « un des hommes les plus distingués des États-Unis et les plus fermes pour l'alliance », ce qui n'est pas très justifié par les faits; mais il insistait sur une modération d'esprit qui, chez lui, rendait « sans enthousiasme » son acquiescement à l'indépendance[1]. Cette appréciation, toute d'écho évidemment, expliquerait un peu les fluctuations que l'on a vues; mais l'opinion existait, juste ou non, que ce dernier était à tout le moins préoccupé d'une situation à tirer pour lui des évènements, autant que dévoué à la révolution à laquelle il avait pris une part notable.

Liés comme nous l'étions maintenant avec l'Espagne, nos engagements écrits envers les États-Unis et ceux auxquels le gouvernement du roi se croyait moralement tenu envers eux, rendaient cette puissance comme présente pour nous dans les concerts ou les prévisions avec eux. Sa participation ou ses exigences, son abstention et les suites qui pourraient en résulter, devaient influer forcément sur notre action propre. Les relations de ces États avec elle étaient tout au plus ébauchées quand Gérard avait quitté l'Amérique; elles furent remises en question dans le Congrès et dans le pays presque au moment où notre nouveau plénipotentiaire arriva. On a vu combien le gouvernement de Charles III avait déployé d'art ou d'entêtement à demeurer fermé ou froid à l'égard des Américains. Tiré vers eux à notre remorque quoi qu'il en eût, il avait fait le calcul de ne leur rien donner, d'être de moins en moins pour quelque chose dans leur indépendance, mais, puisqu'il n'éviterait pas de se trouver mêlé à leurs affaires, d'en profiter pour leur demander beaucoup. Le suc-

[1] Rapport du 10 octobre 1779. (*États-Unis*, t. 10, n° 66.)

cesseur de Gérard n'était pas depuis longtemps à Philadelphie et 1780.
le Congrès n'avait point encore connaissance de la déclaration de la cour de Madrid à la cour de Londres, que don Juan de Miralès tendait déjà à faire diriger par les États-Unis leurs opérations militaires de manière à aider l'Espagne à s'emparer de la Floride et des parties ou des dépendances de la Louisiane actuellement en la possession des Anglais. C'était à la fin de novembre 1779[1], encouragé sans doute par la satisfaction, alors publique, de voir le cabinet de Madrid marcher désormais avec celui de Versailles. Le général en chef avait fait demander à La Luzerne de passer par son camp en venant de Boston[2]; après des expressions réitérées de gratitude pour la France, il s'empressa de lui dire que la résolution de l'Espagne était, à ses yeux, « l'évènement le plus heureux pour les Américains », et, au sujet des souhaits de la cour de Madrid, que « les treize États devaient faciliter à cette puissance l'acquisition de ces provinces s'ils désiraient le repos de leur pays dans une paix durable ». Les démarches de Miralès semblaient donc venues à point. On ignorait encore l'échec de Savanah, à plus forte raison les conditions où Lincoln se trouvait à cette heure : le général en chef affirma à La Luzerne qu'il allait prescrire à ce commandant des forces du Sud de se concerter autant qu'il le pourrait avec les Espagnols en vue de la conquête désirée. Ce ne fut pas, cependant, sans laisser voir que, dans sa pensée, un subside en argent donné par S. M. Catholique aurait bien du poids pour décider les Américains, et La Luzerne, tout à fait de cet avis, écrit que ce serait « le véhicule le plus puissant pour les porter à se conformer aux désirs de la cour de Madrid »[3]. Mais il n'était pas le moins du monde question de subside, dans les ouvertures de l'Espagnol.

Quand, au mois d'août précédent, le Congrès s'était enfin résolu sur

[1] Rapports de La Luzerne, en date des 30 novembre et 17 décembre 1779. (*États-Unis*, t. 10, n°s 100 et 118.)

[2] Rapport de La Luzerne, du 26 septembre 1779. (*Ibid.*, n° 40.)

[3] Même rapport du 26 septembre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. les conditions d'une paix éventuelle, ce n'avait pas été, on se le rappelle, sans compter que l'Espagne lui demanderait son concours pour rentrer en possession des Florides. On avait donc renoncé d'avance à ces contrées en sa faveur; on les lui aurait garanties, même, comme on renonçait tacitement à la navigation du Mississipi sous la condition d'y jouir d'un port franc pour exporter et importer les marchandises[1]. En présence des ouvertures de Miralès, l'assemblée envoya immédiatement un comité de ses membres examiner avec Washington la suite qui pouvait y être donnée. Les préoccupations se trouvèrent attirées ainsi de nouveau sur des questions qui avaient semblé heureusement fixées lors de la désignation de Jay comme plénipotentiaire à Madrid. Par suite, la question des limites du côté de l'ouest et celle du Mississipi furent dorénavant rouvertes, et ce retour à des débats qui avaient paru clos n'aurait pas été un mal si, ultérieurement, on avait été à même de profiter des indications qui en découlèrent; il eut l'utilité, en tout cas, de commencer à faire perdre à notre représentant des impressions d'arrivée dans lesquelles il aurait trouvé des déboires.

Le comité rapporta de sa conférence des prétentions pour l'Amérique plus accusées que celles dont le général en chef et La Luzerne étaient tombés d'accord; il voulait du Roi Catholique six vaisseaux de ligne, et aussi 5,000 hommes de troupes en Géorgie, afin de reprendre cette province; les forces réunies se seraient rendues ensuite à Saint-Augustin pour enlever les Florides. La Luzerne, consulté alors, ramena les esprits à ce qu'avait tout de suite décidé Washington, c'est-à-dire à conseiller au commandant du Sud de lier ses opérations avec celles des généraux espagnols. Dans cette vue le Congrès écrivit à Lincoln, et sa missive, aussi bien que la Résolution qu'il vota, portait que la conquête devait s'effectuer au profit de l'Espagne. L'assemblée posait ainsi pour la première fois un point important dans ses rapports avec cette puissance, car les instructions

[1] Voir, tome III de cet ouvrage, ce qui est relatif au rapport de Gérard en date du 14 août 1779. (*États-Unis*, t. 9, n° 100.)

données à Jay et à John Adams restaient à cet égard dans le vague et 1780.
renvoyaient à l'époque de la paix le soin d'attribuer à chacun des deux pays sa part[1]. Déjà Montmorin, qui avait plusieurs fois essayé de faire dire à M. de Floridablanca si l'Espagne voudrait bien aider en ce moment les États-Unis tout au moins de son crédit, avait formulé ainsi son impression à M. de Vergennes : « L'Espagne n'entend accorder aux Américains aucune faveur gratuite. » Ceux-ci se donnaient donc jusque-là le beau rôle[2]. Au regret de Miralès, toutefois, le Congrès était resté muet sur la Louisiane, et notre ambassadeur explique le 17 décembre que, de ce côté, beaucoup d'intérêts contraires avaient déjà pris l'éveil, en sorte qu'il surgirait des oppositions sérieuses. Il s'agissait, en effet, des terres longeant le Mississipi.

Les oppositions se produisirent par une initiative de La Luzerne, sans qu'il le cherchât. Après l'échec de Savanah, il régnait une grande atonie. On faisait semblant d'envoyer des forces à Lincoln, remonté vers Charleston ; mais on sentait l'armée sans solde, sans vêtements, sans matériel : l'irrésolution et le découragement se répandaient. De la part des « antigallicans », les mauvais propos avaient remplacé les manœuvres parlementaires[3], et il ne convenait pas de laisser ces propos courir. Le plénipotentiaire avait reçu le 20 janvier 1780 la dépêche de Versailles du 18 juillet précédent, ce premier des plis à lui adressés, qui accusait si fortement la partie du Congrès inclinant vers l'Angleterre et qui appelait les États-Unis à former et à communiquer au roi le plan d'une campagne vigoureuse de leur part sur leur continent, pendant que les forces réunies des deux Couronnes occuperaient l'ennemi commun en Europe. C'était une occasion de ranimer les esprits et de les redresser. Quelque périmée que parût cette dépêche, arrivée

[1] Rapport précité du 17 décembre. (*États-Unis*, t. 10, n° 118.)

[2] Rapport de Montmorin du 27 septembre 1779. (*Espagne*, t. 595, n°s 165 et 167.)

[3] « Ils colportaient, mande La Luzerne le 25 janvier, que si les vaisseaux français avaient si peu rencontré ceux de l'Angleterre, pendant la campagne dernière, c'était qu'en Europe il y avait une médiation ouverte, que le mieux était donc de suivre cet exemple, de se borner à une défensive molle et d'éviter une guerre coûteuse et sanglante. » (*États-Unis*, t. 11, n° 33.)

1780. après sept mois[1], La Luzerne demanda donc officiellement au Congrès, le 25 janvier, d'écouter la communication des ordres qu'elle lui apportait en vue de solliciter une campagne énergique, et de prendre connaissance des documents dont elle était accompagnée[2]. Un comité fut en conséquence formé pour l'entendre. Il y relata la suite des faits qui s'étaient passés entre les deux Couronnes et la cour de Londres préliminairement à la déclaration définitive de l'Espagne. L'ultimatum adressé à la cour d'Angleterre par le Roi Catholique avant cette déclaration, et dont les clauses avaient été déclinées par M. de Vergennes dès leur lecture, était demeuré ignoré jusqu'alors : il souleva les récriminations. On trouva que ces clauses, fondées sur le principe de l'*uti possidetis*, n'auraient pu être différentes si l'intention de détruire l'union des treize États les avait dictées. La Luzerne dut les expliquer par l'obligation où s'était trouvé le roi d'Espagne, en se présentant comme pacificateur, de mettre en avant des conditions propres à se faire écouter, et sans hésiter il assura que le roi de France aurait stipulé pour l'Amérique la liberté de s'y soumettre ou de les rejeter, puis continué la guerre avec elle dans ce dernier cas. Toutefois, on avait compris que le Roi Catholique prétendait avoir des droits sur le territoire américain ainsi que sur les rives du Mississipi, et aussitôt des dispositions défavorables s'étaient ajoutées aux raisons déjà très puissantes qui portaient à considérer ces contrées comme étant du domaine des États-Unis.

L'opinion commune, surtout celle qui régnait dans le Sud, fut vite évidente pour notre ministre : c'était que les chartes mêmes de ces États leur assuraient non seulement les territoires touchant

[1] Le plénipotentiaire explique que cette dépêche n'avait pu partir de France avant le courant d'octobre.

[2] « Elle me mit en état, mande La Luzerne « à M. de Vergennes, de donner à mes dé« marches un poids qu'elles n'auraient jamais « eu, n'étant pas appuyées par des ordres ré« cents ; j'ai gardé le silence sur la date de cette « lettre et j'ai pris le parti d'adapter à la cam« pagne prochaine tous les ordres que vous m'y « donnez. » Rapport du 25 janvier. (*États-Unis*, t. 11, n° 33.) A ce rapport était jointe la *Note* officiellement adressée par La Luzerne au Congrès des États-Unis. (*Ibid.*, n° 32.)

au Mississipi, mais ceux qui s'étendaient au delà jusqu'au Pacifique; 1780.
au sujet de la navigation sur le fleuve, ils tenaient pour leur appartenant les droits concédés à l'Angleterre par le traité de Paris en 1763, et pensaient qu'en donnant mandat à leur envoyé auprès de la cour de Madrid de réclamer simplement une navigation marchande et un port sur le golfe du Mexique, ce à quoi se bornaient les instructions de Jay, le Congrès avait vraiment fait un sacrifice à cette cour. La doctrine posée par le parti de l'Est à propos des pêcheries, l'idée que de par la révolution les États-Unis héritaient de tous les droits qu'avait possédés la Grande-Bretagne, était ainsi reprise et invoquée dans toute sa portée pour les limites et le Mississipi. Pendant ce temps, l'Espagne s'était pressée d'attaquer les Anglais le long du fleuve; don Galvès venait d'obtenir sur eux des succès notables : on s'inquiéta d'autant plus. Sollicité par Miralès d'aller au-devant d'explications que le Congrès demanderait peut-être, et fort des indications de la dépêche de Versailles, La Luzerne proposa au même comité avec lequel il avait déjà conféré d'examiner de concert les désirs de l'Espagne et la façon dont les entendaient les États-Unis, afin de se fixer ensemble sur leur fondement et sur le moyen d'y satisfaire. Mais ses raisonnements furent loin de détruire l'opinion que le droit résultant de leurs anciennes chartes était incontestable pour les Colonies, et non moins solide le droit de se substituer à la Grande-Bretagne dans les effets du traité de Paris. « Il ne m'a pas paru que mes discours aient fait une grande impression », écrivait-il en terminant le compte rendu de cette autre conférence[1].

[1] Rapport fort étendu de La Luzerne, du 11 février 1780. (*États-Unis*, t. 11, n° 53.) — La correspondance officielle du successeur de Gérard est habituellement prolixe. Il avait amené avec lui et mis tout de suite en fonctions son premier secrétaire de Munich, Barbé-Marbois, bien fait au métier, mais chercheur de conversations, de bavardages même, semble-t-il, empressé à leur donner place, très verbeux conséquemment et souvent vide, dans les rapports par lui dressés pour son chef. La Luzerne ajoutait assez fréquemment une lettre privée à ces « offices », ou bien des *post-scriptum*, et là il allait plus directement au fait. Cependant, lui-même ne craignait pas d'être un peu étendu dans ses explications, et il y a lieu de croire que la

1780. A Versailles on était d'avis, le 18 juillet, que sur ces points-là il y avait nécessité, pour les Américains, de s'entendre à l'avance avec l'Espagne, quelques prétentions ou quelques intérêts qui pussent exister, et qu'il était praticable d'y réussir[1]; presque à la même heure M. de Vergennes, qui avait écrit cet avis, le répétait, à vrai dire, dans le *Projet particulier* remis à La Fayette. Le contraire arrivait donc. Un mois après cette première tentative, la *Gazette de Philadelphie* relata les succès des troupes espagnoles sur les bords du Mississipi, et d'après La Luzerne Miralès en avait fourni le récit; il en résulta dans tout le public l'impression que le Roi Catholique comptait bien conquérir pour lui-même, et l'animation devint plus grande. On pouvait légitimement trouver étrange la prétention des États-Unis à regarder comme leur revenant des possessions autrefois conquises sur nous par l'Angleterre, eux qui n'avaient pas les moyens de chasser de leur territoire les régiments de leur ancienne métropole; ce n'était pas moins la prétention générale, très vive, d'autant plus excitée par les efforts et les sacrifices que l'on faisait depuis près de quatre années pour défendre l'indépendance. S'étendre sur ces espaces sans bornes, y courir après la propriété, la domination, la richesse, était d'ailleurs la donnée de ce pays en formation, naturellement poussé à chercher au delà de ses premières limites l'activité que dans les bornes anciennes il ne trouvait plus comme aux premiers temps. Plusieurs États avaient vendu et vendaient encore à des particuliers des terres dans ces lointains inoccupés, s'autorisant de leurs chartes ou bien de ce qu'ils avaient acheté ces terres aux sauvages à qui l'Angleterre laissait la faculté de les tenir. Ailleurs, des aventuriers et leurs bandes plantaient le pavillon de leur province sur des contrées dont ils s'emparaient; un

manière de son secrétaire lui agréait, quoiqu'elle fût inférieure par la forme, par le fond, par la justesse ou la solidité des renseignements à celle de Meyer, secrétaire de Gérard. Meyer fut envoyé auprès des Cantons suisses; mais il resta auparavant quelques semaines attaché à Rochambeau comme secrétaire politique.

[1] On a trouvé *supra*, à l'annexe II du chapitre IV, le texte de la dépêche de M. de Vergennes sur ce sujet.

certain Rogers Clark, notamment, livrait bataille pour cela depuis deux années aux postes anglais; la Virginie l'avait soutenu et elle prenait à cette heure des mesures pour consolider son entreprise [1]. 1780.

Les éléments d'un conflit passionné entre les désirs du Roi Catholique et le courant des dispositions générales et des faits grossissant ainsi sous les yeux, La Luzerne, trop pressé peut-être de provoquer des explications sur une matière qu'il eût été bon de laisser jusqu'à la fin dans le vague, voulait tout de suite interroger le Congrès. Miralès, heureusement, objecta qu'il ne se sentait pas encore assez fixé sur les intentions de Madrid. Mais notre ministre s'entretint avec plusieurs membres. Une seconde dépêche lui était arrivée de Versailles, écrite, le 25 septembre précédent, au reçu des rapports de Gérard qui faisaient connaître les débats suscités par la politique « antigallicane ». Elle ne raisonnait pas seulement le droit de pêche tant disputé (« matière maintenant oubliée », disait-il en répondant [2]); elle touchait de nouveau à la matière des limites de l'ouest et de la navigation du Mississipi, passée à présent au premier plan. Sur l'une et sur l'autre, elle donnait des explications inspirées de l'esprit précis et fermement décidé qui avait dicté celle du 18 juillet. Elle apportait une fois de plus au plénipotentiaire les conseils les plus propres à le diriger, et raiguisait les armes qu'il avait déjà pour abattre « la doctrine perverse des Adams et des Lee », comme elle s'exprimait, tout en manifestant

[1] En résumant l'entreprise de Clark, dans le chapitre VIII du tome X de sa première édition (chapitre XX du tome V de l'édition de 1888), M. G. Bancroft, sous la préoccupation de l'obstacle dont les prétentions ou les convoitises de l'Espagne menaçaient les propensions de son pays, a écrit sur la vallée du Mississipi, sur le vaste et comme providentiel développement que, suivant lui, la nature réservait là aux États-Unis, un dithyrambe dicté par le sentiment national le plus enthousiaste et à coup sûr le plus naturel, mais qui ne repose pas sur la réalité. L'écrivain se fait volontairement illusion; il se complaît à parler comme si les Américains d'alors avaient eu la prescience des destinées auxquelles ce vaste territoire a été appelé durant ce siècle.

[2] Rapport du 18 mars : « Quant à [l'objet] « du droit de pêcher le long des côtes et sur le « banc de Terre-Neuve, le public l'a entièrement perdu de vue, depuis que l'on sait que « M. John Adams est porteur de l'ultimatum du « Congrès sur cette matière..... » (*États-Unis*, t. 11, n° 87.)

1780. de nouveau aux États-Unis le même sincère attachement et les mêmes dispositions obligeantes dont les preuves leur avaient été prodiguées[1]. C'est pourquoi La Luzerne crut devoir reprendre la question, au moins dans des conversations officieuses. En définitive il pensa avoir porté le doute chez plusieurs de ses auditeurs, mais rien obtenu de plus. A l'envi on lui exprima le regret de voir l'Espagne jeter des germes de désaccord entre elle et les treize États, et c'étaient des députés amis de la France qui parlaient de cette manière[2].

On en était là avant de posséder la moindre donnée authentique des intentions de la cour de Madrid, ni aucune indication ou proposition du mandataire que le Congrès y avait envoyé; d'autres résistances prendraient donc inévitablement place lorsqu'il s'agirait de conclure. A la fin de juillet, La Luzerne entretint de ce sujet le gouverneur Rutledge, venu à Philadelphie provoquer l'assistance du Congrès. Notre représentant le fit convenir que les États du Sud « avaient tort de contrarier les désirs de l'Espagne par une avidité de territoires portant sur des contrées pareilles, dont l'étendue même deviendrait une cause de mauvaise administration et de faiblesse pour ces États ». Rutledge n'objecta pas moins que cette avidité n'était pas dans le sentiment des États, mais dans celui des citoyens et, par conséquent, à peu près irréductible; c'était « moins celle du corps de l'État, disait-il, que celle des individus, qui, en songeant à ces agrandissements, avaient en vue de former un jour des États nouveaux séparés, indépendants des treize États actuels ou confédérés avec eux[3] ». Peu après, le 25 août, les premières informations de Jay sur les dispositions de l'Espagne étant parvenues, le plénipotentiaire

[1] A l'annexe du présent chapitre, on trouvera toute la portion de la dépêche du 25 septembre relative à ces questions, déjà débattues et qui devaient évidemment rester encore pendantes. La manière dont le gouvernement du roi les envisageait, et en raison de quels principes, y est expliquée et justifiée très nettement. La minute, de la main de Rayneval, est corrigée et complétée par M. de Vergennes.

[2] Rapport de La Luzerne, du 13 mars 1780, pleinement confirmé à cet égard par le suivant, du 18. (*États-Unis*, t. 11, n° 79.)

[3] Rapport de La Luzerne, du 3 août 1780. (*Ibid.*, t. 13, n° 90.)

entendit un des députés de la Virginie, à qui il avait tenu le même langage qu'au gouverneur Rutledge, expliquer que, dès le mois de novembre précédent, l'assemblée virginienne, ignorant les instructions de John Adams et de Jay alors arrêtées, avait prescrit à ses délégués « d'employer toute leur influence pour que le mandataire de l'Amérique près la cour de Madrid ne pût pas accepter un traité qui ne stipulerait point la libre navigation marchande du Mississipi, l'entrée et la sortie du golfe du Mexique, la liberté d'exportation et d'importation »; et aucune instruction spéciale n'avait été donnée quant aux limites le long du fleuve, la Virginie n'ayant pas la moindre idée qu'on pût jamais lui contester la contrée occupée par elle entre la rive gauche de l'Ohio et le Mississipi. « Nous croirions tromper la cour de Madrid, ajoutait-il, si en traitant avec elle nous nous engagions à une renonciation dont la nature des choses rend l'exécution impraticable. » Que les raisonnements de La Luzerne sur l'avantage à attendre, pour les États-Unis, de ne point déplaire à l'Espagne eussent raison de sentiments si marqués, lors même qu'individuellement ses interlocuteurs s'y ralliaient, ce n'était guère à espérer. Aussi regrettait-il qu'il ne se trouvât pas au Congrès un esprit vigoureux comme celui de Jennifer pour imposer sa thèse. Il s'attendait d'autant moins, d'ailleurs, à l'adoption de cette thèse, que les membres du Nord, sans intérêt dans la question, soutenaient cependant les prétentions affichées par le Sud[1]. 1780.

En nous voyant défendre ainsi les désirs de l'Espagne, les Américains auraient-ils pu se plaindre de ne pas nous trouver à côté d'eux à Madrid? Les faits étaient très différents. Le ministre du roi n'avait pas perdu une occasion de plaider à Aranjuez ou au Pardo pour leurs intérêts, et n'en laissait passer aucune de présenter leurs besoins du moment et de les justifier. Dans nombre de dépêches à

[1] *États-Unis*, t. 13, n° 150.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. Montmorin, sans se laisser rebuter des réponses vagues ou des refus de M. de Floridablanca, M. de Vergennes appelle l'assistance financière de l'Espagne en leur faveur, démontre la nécessité d'accueillir Jay comme un plénipotentiaire véritable et de donner suite à ses demandes, déplore, en les combattant, les réponses tantôt dilatoires, tantôt négatives du premier ministre. Les déceptions politiques de la campagne d'Orvillers, les difficultés ou les retraits de concours que le gouvernement de Charles III s'empresse d'en prendre sujet d'élever dans la pratique de l'alliance, les propos ou les procédés désobligeants, ne détournent pas un moment la constance du ministre de Versailles. Pour notre compte, nous en étions réduits à voir Charles III, dans la pensée de se ménager une retraite auprès de l'Angleterre, refuser de recevoir Gérard, au retour d'Amérique, à cause de sa qualité de représentant de la France au Congrès[1]; les Américains auraient-ils pu exiger de nous plus que nous n'obtenions pour nous-mêmes? Encore moins le gouvernement du roi les laissait-il abaisser en Europe. Même après le grand échec moral qui résultait de la rentrée au port des es-

[1] Il faut voir sur cela les rapports et les dépêches échangés du 20 février au 15 mars entre Montmorin, cherchant à pallier le fait, et M. de Vergennes. (*Espagne*, t. 597.) Le ministre dévora cet affront pour ne pas tendre intempestivement les rapports politiques avec l'Espagne; ils avaient trop de fragilité sous leur apparence solide; mais il était outré de cet incident. Il écrivait notamment à Montmorin le 2 mars, sur ce sujet : « Je vous ai dejà accusé, M., la reception « de votre lettre du 18 février... J'ai depuis reçû « par la poste celle du 14 du même mois, elle « n'exige aucune réponse particulière. Il ne se- « roit plus tems de réfléchir sur l'inconvenient « du parti qu'on a pris de refusér à M. Gérard « l'honneur de se mettre aux piés du Roi Cq̃ue. « La tournure que vous y avés donnée n'en sauve « point le désagrément. Qu'on ne reconnoisse « point M. J. Jay ou tout autre dans la qualité « de ministre des États-Unis, c'est sur quoi « nous n'avons rien à dire ni à representér, « mais qu'on évite d'admettre un ministre du « Roi parce qu'il a été accrédité auprès de ces « mêmes États-Unis, c'est ce qui passe toute « conception, c'est ce qu'une alliance directe « avec l'Ang̃re ne justifieroit même pas de la « part d'une puissance neutre; je ne vous dissi- « mulerai pas, M., que la chose m'a paru si extra- « ordinaire que pour ne vous en pas faire un « démérite personnel et pour evitér les réflexions « allarmantes auxquelles ce procédé peut don- « nér lieu, j'ai pris le parti d'en garder le silence « au Roi et à son Conseil. Si nous avions moins « de sureté de la vertu inaltérable du Roi Cq̃ue « et de la parfaite honnèteté de son ministre, « il y auroit matière à s'allarmer d'un ménage- « ment si extraordinaire pour le Roi de la G^de « Bretagne. » (*Ibid.*, t. 598, n° 5; original.)

cadres franco-espagnoles, il ne tenait pas moins haut qu'auparavant, 1780.
devant les puissances continentales, le drapeau de l'indépendance qu'il avait déployé à leurs yeux.

Effectivement, aussitôt ces escadres en mer, les rumeurs de pacification, les projets illusoires de traité avaient repris leur cours. Le cabinet du roi George était revenu à ce moyen, par lui tant employé déjà, afin de jeter à cette heure l'incertitude ou la défiance entre les deux Couronnes. Dès les derniers jours de juillet 1779, il faisait parvenir indirectement à Versailles la combinaison de trêve dont La Fayette, de Saint-Jean-d'Angély, croyait à propos de détourner M. de Vergennes, et, par le pli dans lequel ce ministre chargeait Montmorin d'en donner communication à Madrid, il est clairement visible combien peu l'Amérique avait à redouter qu'il la sacrifiât à des propositions pareilles, impliquant un désarmement fondé sur le *statu quo* et la restitution des conquêtes respectives[1]. Cette combinaison n'avait été qu'un prélude. A la cour de Vienne appartenait l'exécution du reste, et le comte de Mercy-Argenteau vint, six jours après, offrir officiellement pour l'Autriche de reprendre, avant que les situations fussent plus engagées, la médiation qu'avait précédemment proposée sans succès l'impératrice Catherine. La cour de Vienne alléguait des motifs de supposer à l'Angleterre des dispositions dans ce sens; le comte de Mercy pressait donc pour avoir notre dernier mot. Celui du Pardo serait demandé sans doute en même temps, de sorte que M. de Vergennes avait averti Montmorin aussitôt, et, après avoir répondu officiellement qu'il ne dirait rien sans les ordres du roi, lequel ne s'expliquerait certainement pas davantage tant qu'il ne connaîtrait point l'opinion de son oncle, il avait tout de suite affirmé en particulier à l'interlocuteur que rien ne serait conclu qu'à deux conditions : « la satisfaction plénière du roi d'Espagne et la reconnaissance des

[1] Dépêche à Montmorin, du 6 août 1779. (*Espagne*, t. 595, n° 10.) — Ces propositions que d'avance, assurément, on savait inacceptables, furent remises par M. de Vergennes à M. de Maurepas le 1er août; la copie qu'en fit ce ministre est aux Affaires étrangères : *Angleterre*, t. 532, n° 2.

1780. « États-Unis dans leur état de liberté et d'indépendance. » Le roi, « écrivait-il, devait à sa gloire et à sa justice de ne rien négliger pour la « satisfaction de ses alliés[1]. » Ce langage, le ministre le tiendra fermement jusqu'au bout aux autres grandes puissances. Afin d'être plus sûr de ne pas le tenir en vain, il s'efforçait de faire prendre par la Russie, avec qui il nous avait établi des rapports étroits et qu'il jugeait la puissance la plus désintéressée qui pût intervenir entre les États-Unis et l'Angleterre, ce rôle d'intermédiaire auquel le cabinet de Londres poussait l'Autriche[2].

Aussi bien, l'amitié de la France ne soulevait-elle pas au Congrès l'apparence d'un soupçon. En répondant à La Luzerne sur les dispositions du peuple américain et de son gouvernement au sujet d'une nouvelle campagne, cette assemblée s'était plu à réitérer l'expression de la plus vive gratitude pour le roi et de sa confiance en lui. Un rapport de comité contenait ce témoignage, et quand le président avait remis ce rapport au ministre de France, il avait affirmé les sentiments qui le dictaient dans des termes qui enlevaient toute créance aux bruits, colportés en Europe par les Anglais, d'une tendance quelconque des États-Unis à rechercher et à conclure la paix sans nous[3].

[1] Dépêche du 12 août : « . . . . . Mais je ne « lui ai pas dissimulé que quelque sincère que « puisse être le désir respectif, l'accomplisse- « ment en sera cependant très difficile. J'ai établi « comme baze de toute négociation future la sa- « tisfaction plénière du Roi d'Espe̅ et la recon- « noissance des États-Unis dans leur état de li- « berté et d'indépendance, observant qu'il ne « falloit plus songér à revenir aux conditions « que les Anglois avoient maladroitement rejet- « tées de la main de S. M. C.; que le Roi qui « auroit pù s'y prètér alors par égard et par dé- « férence pour le Roi son oncle et pour lui épar- « gnér une guerre que son humanité lui faisoit « désirér d'évitér, ne pourroit plus absolument « y entendre; que le Roi devoit à sa gloire « comme à sa justice de ne rien négligér pour « la satisfaction de ses alliés, et que le plus grand « avantage que S. M^té se promettoit de cette « guerre étoit d'établir de la manière la plus so- « lide la confiance qu'on doit mettre dans son « alliance et dans sa fidélité à tenir ses engage- « mens. » (*Espagne*, t. 595, n° 31; original.)

[2] La dépêche de M. de Vergennes à Montmorin, du 13 janvier 1780, est à cet égard très explicite. (*Ibid.*, t. 597, n° 33.)

[3] La Luzerne résumait comme il suit, dans son rapport du 1er février 1780, les discours que le président venait de lui tenir en lui donnant, pour l'envoyer à Versailles, le rapport lu au Congrès le 31 janvier sur la réponse à faire au message du plénipotentiaire : « C'était une

Toutefois, les États anciens peuvent espérer de se conduire suivant l'assurance qu'ils en donnent, parce qu'ils s'inspirent de leur tradition ou de leur expérience; les nouveaux sont menés par l'initiative mal mesurée des hommes, saine et forte quand elle se rencontre, plutôt insuffisamment réfléchie ou astucieuse. La campagne des comités populaires avait porté atteinte à l'autorité morale du Congrès, dans son propre sein comme au dehors. Le conseil de Pensylvanie excitait ouvertement contre lui les députés de cet État, et la presse de Philadelphie, celle principalement à laquelle Thomas Payne présidait pour les Adams et le parti de l'Est, déconsidérait l'assemblée par ses critiques, la sapait par ses propositions ou ses avis[1]. L'Est était ainsi arrivé à gouverner la politique. Il dominait le Congrès par son esprit doctrinaire quand il était nécessaire de mettre en avant des doctrines, par ses manœuvres quand il ne fallait qu'obtenir un résultat. Il avait su fomenter au dehors toutes les inconsistances de la liberté absolue, les diriger à vrai dire en vue de ce qu'il poursuivait, et former un esprit public dont les visées ne pouvaient que devenir différentes de celles auxquelles on avait semblé attaché. Le Congrès, par suite, avait perdu la notion de sa puissance. Son président engageait La Luzerne à en tenir assez peu de compte pour écrire directement aux gouverneurs et présidents des treize provinces au sujet des efforts nécessités par une 1780.

injure de les supposer capables d'une pareille bassesse; l'Angleterre voulait flétrir leur réputation dans les cours d'Europe, mais ses efforts ne faisaient que consolider la haine qu'elle leur inspirait; ils détestaient jusqu'à l'idée d'une paix séparée et d'une négociation secrète; aucun de ses membres ne pourrait retourner avec sécurité dans son État s'il s'était rendu coupable d'une telle lâcheté, et plusieurs délégués avaient dit à ce sujet en pleine séance qu'ils ne doutaient pas que leurs constituants ne leur fissent perdre la vie sur l'échafaud s'ils trahissaient les droits de l'alliance...; le Congrès donnerait au docteur Franklin des instructions propres à détruire toute espèce d'idée à cet égard et lui prescrirait de notifier à toutes les cours de l'Europe la fermeté des États-Unis et leur fidélité à observer les traités... » (*États-Unis*, t. 11, n° 45.)

[1] Le gagiste attitré du parti inséra alors dans le *Pensylvania Packet* les articles les moins mesurés, et l'assemblée de Pensylvanie, poussée par eux, entra vraiment en lutte contre l'autorité du Congrès, engageant les délégués à tenir compte de ses idées, non de celles de l'assemblée fédérale.

1780. prochaine campagne. Ce procédé, employé par Gérard en dernière ressource contre les machinations de l'Est, le président ne l'offrait pas seulement de lui-même, à cette heure; il proposait, bien plus, de le faire sanctionner par le Congrès, et plusieurs députés très autorisés convièrent La Luzerne à y revenir. L'invitation soulevait des objections chez d'autres; il fallut la retenue que l'esprit politique inspirait au plénipotentiaire pour l'empêcher de céder à ces avis[1]; mais il ne devait pas tarder à leur donner suite, tant ils correspondaient au

[1] La Luzerne, le 16 mars, consacrait un rapport à ces détails « non pour leur valeur en eux-mêmes, disait-il, mais pour fixer l'opinion du ministre sur l'esprit du Congrès ». (*États-Unis*, t. 11, n° 83.) On lit dans ce rapport : « Le président crut devoir lever mes doutes en proposant au Sénat de me faire à ce sujet une « demande officiale. La motion fut très bien « reçue par la majorité; mais un délégué de « l'État de la Delaware et quelques uns de ceux « des États de l'Est, en exceptant cependant « toute la délégation de Massachusetts-Bay, « s'élevèrent avec force contre cette proposition. « Ils alléguèrent qu'elle tendoit à leur faire « perdre le peu de considération qui leur restoit; que leurs constituants s'habituroient à « ne donner qu'une légère attention aux affaires « qui leur parviendroient par le canal du « Congrès, destitué de l'appui qu'on désiroit de « moi dans cette circonstance; qu'ils reconnoissoient qu'ils n'avoient aucun droit d'empêcher « leurs gouverneurs de correspondre avec moi, « mais qu'une lettre circulaire leur paroissoit « d'un dangereux exemple, et qu'en rendant « justice aux avantages que celle qu'on me demandoit pourroit produire dans le moment « actuel, ils devoient songer à l'avenir; qu'on « verrait sans doute un jour un ambassadeur « anglois parmi eux et qu'il pourroit se prévaloir de cet exemple pour semer la division « entre les États-Unis.

« M. Mathew censura vivement cette comparaison d'un ministre du Roi avec un ministre « de leur ennemi. Il ajouta que..., etc.; quant à la « considération dont le Congrès jouissoit parmi « les États, il fit observer que cette démarche ne « pouvoit la diminuer, puisqu'elle étoit entièrement perdue, et puisqu'au moment même où « il parloit on venoit d'avoir la preuve qu'une « seule lettre du général Washington avoit eu « plus d'influence sur les États et avoit procuré « des subsistances à son armée, succès que « n'avoient pas pu avoir les efforts multipliés du « Congrès. Les débats durèrent environ trois « heures sans qu'on pût former un résultat; « enfin des personnes modérées proposèrent « que le président me fît part des inquiétudes « qu'avoient manifestées quelques délégués et « des désirs des autres, et me dit que le Congrès « me laissoit libre de prendre le parti que je « jugerois le plus convenable. Cet avis fut « adopté et le président s'acquitta, le même « jour, de sa commission. Je lui répondis que « j'étois flatté de la confiance que me marquoient ceux des membres du Congrès qui « avoient désiré que je vinsse à l'appui de leurs « efforts, et que je voyois avec plaisir que ceux « qui avoient été d'un autre sentiment avoient « assés de confiance dans les mesures du Congrès « pour ne désirer aucun support extérieur; que « j'avois la même confiance, et que je m'abstiendrois d'écrire la lettre qui m'avoit été deman-

moment. Il était temps pour les États-Unis que les conjonctures vinssent une fois de plus maîtriser les dispositions publiques. 1780.

En attendant, le désintéressement et l'appui de la France s'opposant avec évidence à l'ambition de l'Espagne, le comité avec lequel le plénipotentiaire avait conféré s'en était encouragé jusqu'à faire auprès de ce dernier une autre démarche comme celle dont, à Boston, Samuel Adams s'était, le premier jour, constitué l'interprète. Au nom du Congrès un député du Delaware lui avait demandé l'intervention d'une escadre française pour enlever aux Anglais la supériorité navale sur les côtes américaines et mettre fin aux avantages qu'en tiraient leurs troupes; le Congrès, si le plénipotentiaire ne le déconseillait pas, écrirait au roi à cette fin, convaincu d'avance, par l'empressement du comte d'Estaing à venir à son aide, que ce monarque irait en cela jusqu'où il lui serait possible. Seulement, il régnait si peu de direction, tant de disparité d'idées ou de vues et un tel exclusivisme des intérêts, que cette demande fut amenée par une proposition tout autre, d'un membre de l'Est, tendant à rechercher « la médiation de quelque grande puissance neutre qui tâchât d'effectuer la paix à laquelle S. M. Catholique avait vainement tenté de réussir »; et à peine le langage de La Luzerne, après avoir écarté cette ouverture inattendue, avait-il permis d'entrevoir la probabilité de l'assentiment du roi au vœu d'obtenir une nouvelle escadre française, que le même député en réclama l'emploi pour la conquête de la Nouvelle-Écosse. Parole de partisan de l'Est en vue de faciliter l'adjonction d'un État à ceux qui, déjà, favorisaient l'esprit remuant de ces adversaires du Sud. Le plénipotentiaire, qui relate longuement ces détails[1], avait alors reçu du comte

« dée, non que je n'eusse les plus grands égards « pour les désirs de la majorité, mais parce « qu'il me sembloit que l'exécution des mesures « importantes qui venaient d'être prises exigeoit « le concours le plus parfait. . . »

[1] Rapport de La Luzerne, du 25 janvier. Après avoir détaillé les raisons opposées par lui à l'idée de demander aux puissances importantes de l'Europe leur entremise pour assurer la paix, le plénipotentiaire ajoutait : « Je conti- « nuai ensuite en les priant d'arreter un plan « de campagne qui pût vous être communiqué, « ainsi que les mesures qu'on se propose de « prendre pour augmenter l'armée et pour la

1780. de Grasse l'avis que ce dernier viendrait sur les côtes septentrionales au prochain automne : il en fut enhardi jusqu'à laisser concevoir des espérances, donnant d'ailleurs toute assurance de la bonne volonté du roi sans qu'il y eût besoin d'y faire appel autrement que par son intermédiaire. Et en effet, c'était ces jours-là même qu'à Versailles, malgré l'appréhension de porter ombrage à l'amour-propre ou à la jalousie

« faire subsister. Le comité trouva cette de-
« mande juste, mais le délégué de la Delaware
« me demanda s'il pouvoit, pour accélerer la
« rédaction de ce plan, me faire observer
« d'avance tous les inconvenients qui résultent
« pour les treize États de la supériorité des forces
« navales de l'Angleterre sur leurs mers, que
« l'armée angloise peut être facilement et prom-
« tement transportée d'un bout à l'autre du con-
« tinent, y poursuivre ses operations en liberté,
« que les troupes américaines condamnées à
« des marches de deux ou trois cents lieues
« n'arrivent à leur destination qu'après coup,
« harassées, diminuées, et hors d'état de faire
« la guerre avec vigueur. Il me parla des pertes
« que cet état des choses occasionnait au com-
« merce, et entra dans des détails qui prouvaient
« qu'une escadre stationnée sur ces cotes pour
« leur protection leur serait en effet de la plus
« grande utilité. Il finit par me prier au nom
« du Congrès de leur dire avec franchise si je
« pensois que la demande d'une escadre de trois,
« quatre ou cinq vaisseaux de ligne et quelques
« frégates pourroit déplaire à S. M. et si je
« croyois convenable qu'ils s'adressassent pour
« cet effet directement à Elle. Je repondis que
« j'étois dépourvu d'instructions à cet egard,
« mais que je connoissois assez les dispositions
« du Roi pour ne pas balancer à les assurer que
« l'escadre qu'ils demandoient leur seroit en-
« voyée si la chose pouvoit se faire sans mettre
« en danger la supériorité qu'il est si important
« de conserver sur les mers.

« Ils me repliquerent unanimement que la
« demande du Congrès étoit faite dans cette
« suposition; qu'il reconnoissoit que de la supé-
« riorité sur mer dependoit tout le succès de la
« guerre presente; que l'empressement du comte
« d'Estaing à venir à leur secours, dès qu'il
« avoit cru pouvoir le faire, ne leur permettoit
« pas de douter que S. M^té ne se prétât à tout
« ce qui pourroit se concilier avec ses plans gé-
« néraux d'operations. . . . . .
« . . . . . Quoique j'eusse affecté de ne rien dire
« qui pût ou confirmer ou detruire les espé-
« rances du Congrès touchant l'envoy d'une force
« navale quelconque, à peine eus-je parlé de la
« communication du plan de la campagne pro-
« chaine que M. Mackame délégué de la Dela-
« vare dont j'ai eu l'honneur de vous parler me
« demanda si l'emploi le plus utile qu'on pour-
« roit faire d'une escadre françoise ne seroit pas
« la conquete de la nouvelle Écosse. Je balançai
« un moment sur la réponse que je devais faire
« à cette question qui m'auroit à peine paru to-
« lérable dans la bouche d'un Nouvel-Anglete-
« rien. J'etois tenté de ne point contrarier cette
« idée qui pouvoit les exciter à mettre plus de
« vigueur dans les mesures, et j'esperois qu'il
« seroit toujours tems de demander l'usage
« convenable des forces qu'ils auroient prépa-
« rées. Mais les délégués du Sud m'avoient té-
« moigné d'avance une telle frayeur que cette
« entreprise n'entrât dans les vues des États de
« l'Est, que je crus devoir en énoncer mon opi-
« nion avant que celle-ci eût fait des progrès,
« et avant qu'elle eût été débattue dans le
« Congrès. . . . . » (*États-Unis*, t. 11, n° 33.)

des États-Unis, on nouait à son insu le projet d'envoyer un corps d'armée aux Américains, avec une escadre destinée à seconder les opérations auxquelles ils voudraient l'employer. 1780.

Le message adressé par La Luzerne au Congrès le 25 janvier avait donc eu pour résultat de montrer que nos armes ne seraient pas mal venues quand elles arriveraient. Il eut cette autre conséquence, très importante, de forcer les États-Unis à regarder à la situation de leurs finances et à celle de leurs troupes juste à l'heure où, les unes par les autres, les troupes et les finances touchaient au dernier degré de la détresse. Au point de dépréciation où les divers papiers-monnaie étaient tombés, l'argent allait manquer absolument. La Luzerne écrivait le 1er avril que « le Congrès n'avait pas de quoi payer un courrier pour porter des dépêches extraordinaires et pressées au général Washington[1] », et celui-ci répondait le 3 au général Steuben, qui avait présenté un plan d'augmentation des régiments, que « les ressources nécessaires faisaient défaut pour les besoins courants, à plus forte raison pour les services nouveaux ». La perplexité où l'on était jeté par cette crise « dépassait toute description, ajoutait-il, et il était infiniment difficile d'y trouver un remède[2] ». En raison du défaut de solde résultant du vide du trésor, et en raison de l'absence de pouvoirs dans l'assemblée pour imposer à chaque État son contingent dans le recrutement et la durée du service, il n'y avait plus qu'un effectif insignifiant, ce qui en restait fondait tous les jours, une partie était près de se révolter pour forcer la main au Congrès ou se dissoudre, n'étant plus ni entretenue ni payée. La crise arrivait donc bien à une intensité jusqu'alors inconnue[3].

[1] Rapport du 1er avril 1780. (*États-Unis*, t. 11, n° 117.)

[2] *Sparks*, t. VII, p. 9.

[3] La correspondance de La Luzerne confirme en cela celle de Washington à ces dates et celle de ses lieutenants avec lui, celle de Greene notamment, investi des fonctions d'intendant général; elles resteront pour les États-Unis un document poignant et pour l'histoire la preuve indubitable que, sans notre intervention armée en ce moment-là, l'indépendance eût été perdue. (Sparks, *Washington's Writings*, t. VII.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. Après la victoire de Prevost à Savanah, Clinton s'était porté devant Charleston, suivi de la majeure partie de l'armée de New-York et de presque toute la marine. Charleston enlevé, en effet, la conquête du Sud ne faisait plus de doute. Avec la facilité d'illusion qui était le faible des Américains et leur force à la fois, la persuasion régnait chez eux que Lincoln empêcherait la reprise de cette ville, où son peu de capacité militaire était venu enfermer ce qu'il avait de soldats. Quoique Washington augurât le contraire[1], il s'ingéniait à diriger par là quelques officiers de valeur, Du Portail, Gouvion, Laurens, Kalb, ainsi que les contingents de milice qu'il pouvait y pousser. Les conjonctures, cependant, apparurent alors dans tout leur jour, et le Congrès se décida à édicter des mesures. L'assemblée s'accorda pour proposer d'abord aux divers États une sorte de liquidation du papier-monnaie existant, une consolidation à 40 pour 1, un règlement de faillite, autrement dit, auquel le commerce étranger, le nôtre surtout, perdrait considérablement, mais qui, garanti par une imposition et rapidement adopté partout, eût écarté bien des obstacles et donné des résultats sensibles[2]; Miralès offrit même de contribuer à ces résultats par la proposition, un peu usuraire et rejetée à cause de cela, utile toutefois au cas où le Congrès l'eût agréée, de faire avancer par l'Espagne deux millions de livres tournois contre six en lettres de change[3]. Quelques jours après, sur un message du général en chef, l'assemblée en vint à se rendre compte de l'état de

[1] Il l'écrivait à Wayne, le 18 mai, sans savoir combien le siège de cette place était alors près de la fin : « J'avoue que je suis infiniment inquiet moi-même quant à l'issue des opérations à Charleston : *I confess I am infinitly anxious myself about the issue of the operations at Charleston.* »

[2] La Luzerne expose avec développement, dans le rapport du 1er avril tout à l'heure cité, l'ensemble de la situation des finances et l'opération de liquidation dont il s'agit ici; mais il n'en voyait pas alors la portée pour les négociants français. M. G. Bancroft, en expliquant cette opération, ajoute de la clarté aux renseignements fournis par ce rapport.

[3] Rapport de La Luzerne, du 2 mai 1780. (*États-Unis*, t. 12, n° 6.) D'après lui, la correspondance de Franklin avait fait espérer au Congrès davantage de la part de l'Espagne. Franklin, en effet, se fiait aux indications d'Aranda, qui les tirait de son imagination beaucoup plus que de son gouvernement.

l'armée, de l'administration militaire, et, au prix d'un des plus vifs 1780.
débats dont la politique intérieure eût encore été l'objet, elle prit un parti qui mettait heureusement dans les mains de celui-ci des pouvoirs presque efficaces. L'abus et la malversation s'ajoutaient en grand, dans les services militaires, à tous les défauts d'une organisation rudimentaire et aux maux inséparables d'un état financier sans cesse empirant[1]. Washington avait écrit en faveur de ses soldats avec la même éloquence que son patriotisme lui inspirait quand il s'agissait des destinées de son pays : il entraîna le Congrès. Un comité de trois membres fut chargé de se tenir au quartier général et de réformer, changer, supprimer tout ce qui serait jugé devoir l'être, de concert avec le général en chef, en aucun cas sans lui, sous l'unique condition de rendre compte de ses décisions au Congrès.

Ce commencement de réorganisation n'eut pas lieu sans que l'on vît les médiocres et les intéressés (La Luzerne indique qu'il y avait des intéressés dans le Congrès[2]) poursuivre de leur rancune ou de leurs plaintes le chef que sa supériorité désignait ainsi, et s'évertuer à faire peur de la puissance qu'on allait lui donner ou à la diminuer par la manière dont il devrait s'en servir[3]. Washington se

[1] « Il est difficile, écrit à cet égard La Luzerne dans son rapport en date du 16 avril, de « se faire une juste idée des déprédations qui se « commettoient dans les seules gestions des munitions, fourrages, habillements, hôpitaux, « tentes, baraques et charois. Environ neuf « mille hommes y étoient employés, recevoient « d'énormes salaires et dévoroient la subsistance « de l'armée, tandis qu'elle étoit tourmentée par « la famine et par l'excès du besoin. »

[2] A cet égard, La Luzerne disait dans le même rapport, en parlant du comité qui fut alors créé par le Congrès : « . . . Il n'est pas douteux, Monseigneur, qu'il rendra au Congrès « la considération que ce Sénat a perdue. Si j'en « crois plusieurs de ses membres, il a mérité de « la perdre par les manœuvres intéressées auxquelles quelques délégués se sont livrés en se « prévalant, pour assurer le succès de leurs spéculations mercantiles, de la connoissance qu'ils « avoient des opérations secrètes de l'administration. »

[3] « Cette Résolution, mande le ministre de « France le 16 avril, et à la lecture son rapport « a été souligné dans cet endroit, cette Résolution a été l'objet d'une longue et vive discussion, dans laquelle un parti nombreux, jaloux « de voir trois individus revêtus d'un pouvoir « aussi illimité, a fait les plus grands efforts « pour le restreindre par des instructions. *On a « insisté sur le danger de leur adjoindre le Général « en chef, dont l'influence, a t'on dit, n'est déjà*

1780. gardait pourtant comme d'une forfaiture du moindre acte pouvant donner à croire qu'il aspirait à un pouvoir agrandi; mais le Congrès craignait tout autant de paraître entreprendre sur l'autorité des gouvernements provinciaux. C'était la doctrine actuelle, l'assemblée ayant laissé tomber pièce à pièce dans le domaine des États particuliers les attributions générales qu'elle avait exercées au début, et l'on voit qu'elle comptait des membres ardents à lui rappeler cette doctrine même quand il aurait impérieusement fallu l'écarter. Elle allait trop bien à ces opposants de l'Est, qui savaient en user pour dominer, à vrai dire, la confédération; John Adams particulièrement en avait donné la formule expresse et l'on ne saurait s'en étonner [1]. Elle allait aux États du Sud, à la Virginie elle-même, conduite avec le meilleur esprit de gouvernement, mais luttant contre cette domination de ses adversaires; elle allait à d'autres à cause de leurs prétentions sur les grands territoires déserts dont la possession les tentait et dont ils ne voulaient pas qu'un pouvoir centralisé vînt à régir l'attribution. Le député à qui Washington venait de confier ses désirs sur l'administration militaire lui avait immédiatement objecté ces idées, incompatibles avec l'obligation de conjurer les dangers publics [2]. C'étaient

« *que trop grande; on a parlé de ses vertus, comme* « *d'un motif de plus de prendre l'alarme; l'on a* « *observé que l'enthousiasme de l'armée, joint à* « *l'espèce de dictature qu'on lui confioit, mettoit le* « *Congrès et les treize États à sa merci, qu'il ne* « *falloit pas exposer l'homme le plus vertueux aux* « *tentations délétères de l'ambition, et l'on a pro-* « *posé de composer le Comité d'un membre de* « *chacun des douze États représentés. On a senti* « *que cette proposition tendoit à introduire dans le* « *comité les mêmes lenteurs que l'on reproche au* « *Congrès, et après des débats longs et animés,* le « danger où se trouve la République a prévalu « sur toute autre considération. » (*États-Unis*, t. 11, n° 126.)

[1] « Le Congrès, avait écrit J. Adams, n'est « ni une assemblée législative ni une assemblée « représentative, mais bien une assemblée di- « plomatique, c'est-à-dire de plénipotentiaires. » (Citation de G. Bancroft.)

[2] Il avait objecté cette doctrine presque dans les termes dont John Adams s'était servi pour la formuler : « Le Congrès n'avait pouvoir d'agir que pour les affaires étrangères; dans le reste les États étaient souverains. » Les conjonctures donnèrent au général en chef la hardiesse de lui répondre qu'« il n'était plus possible de rester dans ces anciennes ornières; qu'à moins que le Congrès ne parlât avec décision, ne se fît de lui-même l'interprète des divers États sur le grand sujet de la défense et que partout on n'en vînt à agir plus vite et plus

elles qui avaient porté le président du Congrès à engager si aisément 1780.
La Luzerne à s'adresser aux gouvernements des divers États pour obtenir les préparatifs d'une nouvelle campagne, et il en renouvellera bientôt le conseil. Aussi avait-il fallu beaucoup d'insistance pour déterminer le pas qu'à tout prendre on venait de faire. « Ils ont été obligés d'employer les arguments les plus pressants », écrit La Luzerne, en parlant des promoteurs qu'il avait su mettre en mouvement. Le succès, ajoutait-il, était dû « à la nécessité de montrer au roi combien les États-Unis répondaient, autant qu'ils le pouvaient, aux efforts de Sa Majesté en leur faveur, voulaient se voir à l'abri de tout reproche, et, quoi qu'il arrivât, ne pas être accusés avec fondement de mollesse ou de négligence[1] ».

Si utile que ce commencement d'action pût être, il ne devait point suffire à empêcher de s'aggraver encore la crise qui l'avait produit. En attendant, Washington témoigna sa gratitude à La Luzerne, qui était en grande partie l'auteur du mouvement. Empêché de venir l'entretenir à Philadelphie, il lui demanda de se rendre une seconde fois au quartier général. Dans le moment présent, il importait d'avoir des conférences communes : notre ambassadeur emmena avec lui don Juan de Miralès et Barbé-Marbois. Le général en chef leur montrait avec un contentement légitime sa petite armée à lui, solidement militarisée encore bien que dans le dénuement, et il leur faisait reconnaître les positions des Anglais à New-York quand Miralès fut emporté par un mal subit[2]. A la même heure, cependant, les choses donnaient tout leur

énergiquement qu'on ne l'avait fait jusque-là, la cause des États-Unis était perdue. » (Lettre du 31 mai, à Joseph Jones ; Sparks, *ubi supra*, p. 67.) Cette lettre répondait à une autre, citée en partie par Bancroft, et dans laquelle Jones exposait très nettement ce qui vient d'être indiqué.

[1] Rapport du 16 avril.

[2] La Luzerne termine ainsi son rapport du 16 avril : « La foiblesse de l'armée américaine « pendant l'hiver qui vient de finir, n'a pas « permis à Mr le général Washington de venir « à Philadelphie. Il m'a invité par ses lettres et « m'a fait presser d'aller le voir et je me pro- « pose de partir demain avec Mr de Miralès « pour Moristown, où ce général a établi ses « quartiers. » — La *Gazette de Boston* du 28 avril donna de leur visite le compte rendu suivant, rédigé certainement chez La Luzerne : « Le 19 « de ce mois le Chevalier de la Luzerne ministre

1780. prix aux récentes décisions du Congrès. Le 5 mai, pendant que Washington remerciait le ministre de France et son premier secrétaire de paroles de sympathie que ceux-ci lui avaient adressées au retour[1], un pli de La Fayette lui était apporté, annonçant que *l'Hermione* venait, le 27 avril, de mouiller dans la rade de Boston[2]. La Fayette avait immédiatement informé ce jour-là le général de sa présence et, à la fois, averti de l'heureuse arrivée de la frégate du roi M. de Vergennes, dont il allait rester le correspondant intime et dont les lettres ultérieures confirment bien en lui cette qualité[3]. Débarqué le lendemain et devenu l'objet de l'empressement des Bostonniens, il envoyait de

« de France, Mr de Marbois et Mr de Miralez « gentilhomme espagnol d'un caractère distingué « arrivèrent au quartier général accompagnés du « général Washington et furent reçus au bruit du « canon. Le lendemain et les jours suivants ils « allèrent reconnaître les postes avancés de l'en- « nemi et examinèrent particulièrement sa posi- « tion sur Staten-Island. Ils furent traités par le « commandant en chef et les autres officiers gé- « néraux de l'armée et visitèrent les différents « quartiers. Le 24 une division considérable de « l'armée fit des manœuvres et des évolutions « militaires commandées par le baron de Steu- « ben sous la direction du commandant en « chef. Le ministre de France admira la préci- « sion de leurs mouvements et l'exactitude de « leurs feux. Le gouverneur des Jerseys et tous « les généraux y assistèrent avec quantité « d'autres personnes considérables. Tout le « monde remarqua les bonnes dispositions de « l'armée, et la joie avec laquelle les militaires « de tous les rangs paroissoient s'offrir à la dé- « fense de la patrie. Le ministre de France « quitta le quartier général le 25 et, accom- « pagné du général Washington, il visita les « différents quartiers où les troupes étoient ba- « raquées ; il les trouva en très bon ordre de « même que le corps d'artillerie qui manœuvra « en sa présence.

« La satisfaction générale qui régna en cette « occasion fut malheureusement troublée par la « perte de Mr de Miralez, qui mourut dans la « maison du général le 28 après une courte « maladie. Il est universellement regretté et il a « été enterré avec les honneurs dus à son carac- « tère. » (*États-Unis*, t. 11, n° 143.)

[1] Lettres à La Luzerne et à Barbé-Marbois, du 5 mai. (Sparks, *ubi supra.*)

[2] La lettre de La Fayette à Washington est dans les *Mémoires et correspondance*, t. I, p. 331, ainsi qu'une autre, postérieure, à l'adresse de M. de Vergennes, constatant qu'il avait envoyé plusieurs doubles des premières.

[3] Le 3 juin, écrivant pour la première fois à La Fayette depuis son départ, le ministre le faisait dans ces termes d'une paternelle amitié : « . . . . . Rien de nouveau pour le présent en « Europe. Il paroit que la campagne s'y passera « en observation et que les grands coups s'il « doit s'en portér se fraperont dans les Amé- « riques. Rendés celle que vous habités un « théatre brillant. Ce n'est que par de grands « et de très grands efforts que les États-Unis « peuvent esperér une paix sure dont l'indé- « pendance la plus absolue fera la baze.

« Nous attendons avec empressement des « nouvelles de vos contrées; tous les yeux sont « fixés sur Charles-Town et les sentimens très

nouveau en plusieurs expéditions au ministre les renseignements qu'il avait aussitôt recueillis, les impressions qu'il éprouvait[1], et, rapportant uniquement aux sentiments inspirés par l'alliance l'accueil chaleureux qui lui était personnellement témoigné, il se hâtait de quitter cette ville et de joindre le quartier général. 1780.

Si La Fayette faisait concevoir des espérances au camp de Washington, et s'il en avait donné à Boston, elles reposaient sur d'autres fondements encore que sur ses instructions, toutes de nature, pourtant, à en inspirer. De la part des deux cours il était beaucoup question, lorsqu'il avait quitté Versailles, de porter la guerre en Amérique, sinon absolument, comme M. de Vergennes avait écrit plusieurs fois et répéterait plus d'une autre fois à notre ambassadeur à Madrid qu'il le souhaitait, au moins d'aller l'y faire sur un assez grand pied. Dès la rentrée des flottes, déjà, en novembre 1779, le gouvernement du roi avait résolu de jeter promptement une escadre dans les Antilles[2] et l'Espagne nous communiquait de son côté l'intention d'organiser une expédition sérieuse contre Pensacola et la Mobile[3]. Peu de semaines après, M. de Vergennes, confirmant à Montmorin le projet du roi, lui mandait que 10 vaisseaux composeraient l'escadre, qu'un corps de

« partagés ici comme en Angleterre. Les paris « sont ouverts; pour moi je ne parie point mais « j'espère.

« J'aprendrai avec plaisir, M., que votre santé « est bonne et que votre amitié pour moi est « toujours la même. Vous connoissés je me « flatte la sinsérité de celle que je vous ai « voüée et le tendre et inviolable attachement « avec lequel j'ai l'h^r d'être, M., v. t. h. » (*États-Unis*, t. 12, n° 59.)

[1] Le 2 mai, en route pour le quartier général, La Fayette réitère à M. de Vergennes la plupart des informations de ses lettres précédentes : « De tant d'occasions, écrit-il, il y en « aura surement quelqu'une d'heureuse. » Il disait là : « Je ne sais pas, M. le Comte, si la ré- « ception qu'on m'a faite ici, les marques inex- « primables de bonté dont le peuple américain « a daigné me combler, ont servi à augmenter « mon enthousiasme. Mais je crois cependant « dire l'exacte vérité en vous assurant que dans « un si court espace j'ai été infiniment satisfait « des sentiments publics dans tous les rapports « de l'alliance avec la France qui vous peuvent « intéresser. — Water Town, le 2 mai 1780. » (*États-Unis*, t. 12, n° 5.)

[2] Dépêche à Montmorin, du 13 novembre 1779. (*Espagne*, t. 596, n° 83.)

[3] Rapports de Montmorin, des 16 et 18 novembre. (*Ibid.*, n°s 95 et 114.)

1780. 3,000 hommes était formé[1] et, aussitôt, le Pardo, pressé de tenir tête aux Anglais vers la Louisiane et les Florides, nous avait demandé d'adjoindre à nos vaisseaux des vaisseaux à lui. Les vues s'étaient bientôt agrandies des deux parts. Le 13 janvier 1780, une autre dépêche de Versailles apprenait à Montmorin que l'un de nos meilleurs officiers de mer, le comte de Guichen, prenait le commandement de l'expédition; 14 vaisseaux et leurs frégates, portant de 4,000 à 5,000 hommes de troupes, seraient sous ses ordres. Le 29, ces dispositions, que M. de Vergennes trouvait trop ralenties à son gré par la Marine, devenaient enfin définitives et, à la même heure, le ministre informait son ambassadeur que le roi destinait en outre 6 vaisseaux et 3,000 ou 4,000 hommes à l'Amérique septentrionale où ils se mettraient à la disposition du général Washington[2]. On voit que le mémoire remis le 25 janvier par La Fayette à M. de Maurepas s'était produit bien à l'heure et avait eu son effet. Dans le même moment, les ministres de Charles III nous manifestaient de nouveau la hâte d'entamer des opérations en Amérique; M. de Floridablanca insistait pour que Guichen s'approchât assez du cap Finistère, en partant de Brest, et que des forces navales de l'Espagne pussent avec sûreté se réunir aux siennes[3].

Au milieu de cet entrain, une soudaine irruption de l'amiral Rodney dans les eaux espagnoles était venue troubler jusqu'au fond les dispositions du Roi Catholique à notre égard, et bouleverser les combinaisons qu'il semblait suivre avec nous. Parti d'Angleterre en se chargeant de la mission hardie de ravitailler Gibraltar, dont l'Espagne faisait mollement le blocus en le croyant infranchissable, Rodney, à qui nulle force navale française n'avait pu opposer un obstacle, au

[1] Dépêche du 17 décembre. (*Espagne*, n° 183.)

[2] Dépêches du 29 janvier. (*Ibid.*, n°s 76, 77 et 78.)

[3] Rapport de Montmorin, du 22 janvier. (*Ibid.*, t. 597, n° 58.) Il était question de cinq ou six vaisseaux espagnols au moins, et peut-être de dix. M. de Floridablanca suivait en cela les inspirations que don Galvez envoyait de la Louisiane, et il était alors pénétré de « la nécessité de frapper les grands coups en Amérique ».

passage, parce que M. de Sartine s'était peu pressé de remettre en état à Brest les vaisseaux rentrés de la Manche[1], Rodney avait battu à l'improviste et fait en partie prisonnière, presque dans le détroit même, l'escadre de l'amiral Langara, qui croisait pour protéger un convoi destiné aux possessions espagnoles. Quelque soin qu'eût pris ensuite la cour de Madrid de donner le change, par des récompenses, sur le peu de consistance de la marine espagnole, la réalité venait d'être montrée avec éclat[2]. Aussitôt, un renversement se marquait dans les propensions de Charles III, et les rapports les plus difficiles en résultaient entre son gouvernement et le nôtre. L'évènement avait ému également Versailles, mais à l'inverse. On s'y était senti d'autant plus porté à donner suite aux projets préparés et à les poursuivre avec énergie. Le 4 février, M. de Vergennes annonçait à Montmorin que l'avant-veille Guichen avait mis à la voile[3]. Le roi donnerait à son oncle 2,000 hommes pour Saint-Domingue, et ce monarque, alors un peu calmé, approuvant de nouveau notre assistance militaire en Amérique, s'empressait d'accepter; bien plus, Charles III informait Versailles qu'il pensait lui-même à envoyer de ce côté 12 ou 15 vaisseaux avec 8,000 ou 10,000 hommes; il souhaitait seulement que notre assistance fût dirigée sur le sud de l'Amérique plutôt que sur le nord, autrement dit plus près de ses intérêts. Mais nous nous 1780.

[1] Dépêche de M. Vergennes, du 1er janvier 1780. (*Espagne*, t. 596, n° 1.)

[2] Il faut voir à ce sujet le rapport de Montmorin du 20 février. (*Ibid.*, t. 597, n° 117.)

[3] « Quelque grande que soit la perte, écri-« vait M. de Vergennes à Montmorin le 4 février, « elle ne nous doit pas découragér; il nous reste « assés de moiens pour nous dédomagér de ce « revers, l'essentiel est de les bien employér. « C'est l'intention du Roi et de son conseil « de les mettre en action le plus promtement « possible. Le premier mot de S. Mté a été de « renouvellér ses ordres pour pressér avec la « plus grande activité tous ses armemens. » (*Ibid.*, n° 88.) Ces dispositions restèrent heureusement constantes à Versailles. Trois semaines plus tard, en apprenant par Montmorin que Rodney était fièrement sorti du détroit pour courir à New-York, M. de Vergennes lui écrivait dans des termes analogues, et ajoutait tristement : « ...que pourrois-je « vous dire sur la nouvelle qu'elle renferme? « La fortune des Anglois est vraiment éton-« nante, les vents semblent ne dépendre que de « leur volonté. Ne nous décourageons pas et « supléons par la force de nos mesures et la vi-« gueur de notre conduite à la fortune qui nous « manque. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. embarrassions maintenant moins de lui qu'autrefois, pour ce qui avait trait au continent américain, et si nos négociations étaient laborieuses avec son gouvernement quant à l'action commune en Europe, sa propension à nous suivre de ce côté-là de l'Océan était visible, à la condition de ne pas attendre de sa marine ou de ses armes une rapidité que le tempérament politique de sa Cour admettait moins que jamais et que les rouages rouillés de ses administrations de toute nature ne permettaient plus. « Les opérations à faire en Amérique « sont indépendantes », écrivait M. de Vergennes à Montmorin le 25 février; aussi, ajoutait-il, « nous pressons les préparatifs sans relâche », et il confiait en particulier à l'ambassadeur que La Fayette partirait pour « porter au général Washington l'avis du secours qu'on allait expédier et convenir avec lui des arrangements à prendre à l'avance [1] ». On ne cacherait du reste rien à Madrid, les instructions du marquis y seraient envoyées. Le 2 mars en effet, un autre pli, nullement confidentiel, apprenait à Montmorin la désignation du comte de Rochambeau et du chevalier de Ternay pour commander et conduire le corps expéditionnaire, et le départ anticipé de La Fayette, qui allait « re- « prendre son service de major général chez les Américains, annoncer « nos secours et faire préparer à l'avance tout ce qui peut être néces- « saire pour la réception » [2].

[1] *Espagne*, t. 597, n° 137.

[2] Dépêches du 2 mars. (*Ibid.*, t. 598, n°s 5 et 8.) On lit dans la première : « . . . . . En at- « tendant je dois vous marquér, M., que le « corps auxiliaire destiné pour l'Amérique sep- « tentrionale sera composé de 12 bataillons de « 500 hoes chacun bien effectifs, les viellards, « les infirmes et les trop jeunes gens restans en « Europe; on y joint deux cent houzards, un « détachement du génie, de l'artillerie et des « bombardiers avec un train d'artillerie conve- « nable et des secours en armes pour les Amé- « ricains. M. le Cte de Rochambeau commande « le tout, c'est au dire de nos militaires le « meilleur choix qu'on pouvoit faire. M. le « Ch^er de Ternay commande l'expédition de « mer, sa réputation est faite. On presse l'ar- « mement avec la plus grande activité ainsi que « celui d'une escadre qui lui servira d'escorte « jusqu'à une certaine hauteur, je ne puis dire « quand tout cela sera prêt. Si c'étoit au gré de « mon empressement cette expédition ne tar- « deroit pas à être en mer, mais l'expérience ne « nous a que trop apris que la marine a ses len- « teurs. M. le Mis de la Fayette qui retourne « reprendre son service de major gén^l chez les « Américains prend les devants pour annoncer « nos secours et pour faire préparér à l'avance

Dès la première nouvelle de ces mesures, M. de Floridablanca avait mis Aranda en mouvement afin d'obtenir le changement de direction pour le Sud[1]. Toutefois, l'expédition tentée par le comte d'Estaing sur les côtes méridionales de l'Amérique avait assez démontré qu'un atterrissage sûr y était introuvable; cet obstacle fut rappelé par une note écrite, afin, mandait M. de Vergennes, que S. M. Catholique, avec son habitude de la guerre, appréciât pourquoi l'on écartait son vœu[2]. La preuve de notre bon vouloir serait fournie à l'Espagne par le *Projet particulier* dressé pour La Fayette en supplément à ses premières instructions, et l'on a vu plus haut qu'en effet les indications nouvelles portées dans le *Projet* étaient conformes à cette correspondance[3]. Le marquis avait donc quitté la France dans des circonstances qui permettaient de beaucoup attendre des deux cours et d'ouvrir en Amérique une campagne efficace. Non seulement l'escadre de Guichen était déjà près des Antilles et pourvue de manière à se faire redouter des flottes anglaises; mais l'avis émis par La Fayette, de prescrire à ce chef d'escadre d'appuyer Ternay si celui-ci le demandait venait de lui être expédié[4]. La vivacité native des sentiments avait ainsi tout lieu d'être fortifiée, chez le lieutenant de Washington, par ce qu'il savait ou par ce à quoi il avait assisté. Le général en chef avait reçu avec une joie véritable l'annonce de son retour, et il l'envoyait attendre afin de le diriger à travers les torys qui tenaient la campagne[5]. Le 10 mai 1780, celui-ci arrivait au camp, expédiait de là à La Luzerne le courrier qu'il apportait pour lui, la copie des instructions dont il 1780.

« tout ce qui peut être nécessaire pour la ré-« ception..... »

[1] Aranda au comte de Vergennes, le 26 février 1786. (*Espagne*, t. 597, n° 138.)

[2] *Ibid.* Voir les pièces portant les numéros 5, 6, 7.

[3] Voir *supra*, chapitre V.

[4] M. de Vergennes le dit positivement à La Luzerne, dans sa dépêche du 22 octobre. (*États-Unis*, t. 14, n° 32.)

[5] L'avis envoyé par La Fayette le 27 avril ne parvint que le 5 mai au quartier général. Washington en manifesta sur l'heure son contentement à La Luzerne, dans le *post-scriptum* d'une lettre qu'il lui écrivait ce jour-là. Le 8, par l'officier chargé d'aller au-devant du marquis, il faisait porter à ce dernier quelques lignes où s'exprimait sa vive amitié. (Voir *Sparks* à ces dates, et les *Mémoires et correspondance de La Fayette*, t. I.)

1780. était muni, et il exposait avec détail à Washington les résolutions du roi. Il avait ressenti un peu de crainte, en débarquant à Boston, sur l'effet moral que produirait la venue d'un corps français; mais il avait pu écrire aussitôt à M. de Vergennes que l'on donnait les Anglais pour assurés du départ de France d'une escadre avec des troupes, et qu'« aux yeux de tout le monde quatre vaisseaux de ligne et trois mille « hommes feraient dans le moment présent une sensation immense[1] ».

Pour Washington, l'aube éclaira l'horizon, à vrai dire, quand il apprit la prochaine assistance de Rochambeau et de l'escadre qui le convoyait. Il était assombri par les inquiétudes, mais non découragé[2]. C'est avec une « satisfaction » (*pleasure*) non dissimulée, avec « bonheur » même (*happiness*) que, les jours d'après, il informe de cette assistance Jefferson en Virginie, Heath à Boston, le gouverneur Clinton, tous ceux dont il se croit le pouvoir d'impressionner l'esprit, et leur demande de seconder les opérations qui doivent inévitablement s'ensuivre. Le Congrès venait enfin d'assurer au général en chef presque la haute main dans la réforme de l'armée; la destination que le roi lui faisait de ses troupes lui conférait la direction de la guerre, misérablement disputée à la justesse et à l'autorité morale de son commandement par les politiques et par les envieux : où plus d'un aurait savouré la vanité, il ne pensa qu'à savoir gré à la France et à combiner les plans en vue du plus utile résultat possible.

[1] Lettre du 2 mai, indiquée tout à l'heure.

[2] Il le disait au baron de Steuben, en répondant aux vues de ce dernier quant à l'augmentation de l'armée : « J'ai été tellement aux « prises avec les difficultés dans le cours de ces « évènements, que j'ai appris à les envisager avec « plus de tranquillité qu'au commencement. « Celles qui s'offrent maintenant exigent assu- « rément un vigoureux effort, mais je suis loin « de désespérer d'en triompher. »

ANNEXE DU CHAPITRE VI.

OPINION DU GOUVERNEMENT DU ROI SUR LA QUESTION DES PÊCHERIES ET DU MISSISSIPI.

LE COMTE DE VERGENNES À LA LUZERNE.

A Versailles le 25 septembre 1779.

Je crois devoir vous accuser, M., la réception des dépêches de M. Gérard depuis le n° 76 jusqu'au n° 107 inclusivement. Je supose que ce dernier vous aura remis tous ses papiers, et que votre premier soin aura été de les lire, afin de vous bien pénétrer des différens objets dont vous aurez eû à vous occuper et de vous mettre en état de les suivre avec succès.

Vous aurez probablement trouvé le Congrès dans une grande fermentation parce qu'au moment de votre arrivée il délibérait sur les ouvertures de paix faites par le Roy Catholique, et sur les instructions à donner en conséquence à ses plenipotentiaires. Selon ce que mande M. Gérard, aucun membre de cette assemblée n'a osé opiner ouvertement pour la continuation de la guerre; mais le parti qui s'est formé sous la direction de Mrs Lee et Adams cherche à la prolonger indirectement en élevant des difficultés sur les conditions de la paix; ce parti s'est attaché principalement à deux objets, savoir : les pêcheries et les terreins situés vers les bords du Mississipi; il prétend, 1° que le droit de pêche appartient aux États de l'Est, que l'Angleterre doit le reconnoitre et la France le garantir; 2° que les terrains situés vers le Mississipi appartiennent aux États-Unis, et que la libre navigation sur ce fleuve ne sauroit leur être contestée.

Comme il importe, M., de tirer ces deux objets au clair et de rectifier les idées d'un grand nombre de délégués, je ne perds pas un instant à vous transmettre la façon de penser qu'a à cet égard le Roi et son conseil.

Nous distinguons deux sortes de pêches; celle qui se fait en haute mer, et celle qui se fait le long des côtes soit des iles soit de la terre ferme. La première est aussi libre que l'est la mer elle-même; elle est permise à toutes les nations et l'on ne peut en exclure aucune sans lui faire injure. Ainsi il ne peut pas être question de

disputer aux Américains le droit de pêcher en haute-mer, et il seroit très superflu de discuter cette thèse.

Il n'en est pas de même de la pêche le long des côtes; elle appartient de droit au propriétaire de ces mêmes côtes, et il est le maître d'en exclure qui il juge à propos. Il résulte de là que la pêche sur les côtes de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et ses dépendances, du Canada, etc. appartient exclusivement aux Anglais; que les Américains n'ont absolument rien à y prétendre, et que si nous l'exerçons dans certaines parties, ce n'est pas en vertu du droit commun, mais en vertu des traités qui nous en ont expressément réservé la faculté.

Il est vrai que les Américains prétendent avoir pêché partout conservement avec les Anglois, et qu'ils regardent cette jouissance comme un titre subsistant et indestructible. Mais il est essentiel d'observer que les pêcheries appartiennent et ont toujours appartenu à la couronne de la Grande-Bretagne, et que c'est comme sujets de cette couronne que les Américains y ont participé. Ainsi dès le moment qu'ils ont secoué le joug anglois, et qu'ils se sont déclarés indépendants, ils ont rompu la communauté qui existoit entr'eux et leur mère patrie, et ils se sont dépouillés volontairement de toutes les jouissances que cette communauté leur avoit procurées, tout comme ils ont dépouillé l'Angleterre de tous les avantages que luy procuroit leur union avec elle.

Il doit donc demeurer pour constant, M., que dès l'instant que les Colonies ont publié leur acte d'indépendance, elles ont cessé d'avoir part aux pêcheries, parce qu'elles ont cessé par leur propre fait d'avoir la qualité dans laquelle elles y étoient admises; que par conséquent elles n'ont ni titre ni possession à opposer à la cour de Londres. De cette vérité il en résulte une autre, savoir : que les Américains n'ayant aucun droit à la pêche, nous n'avons aucune garantie à leur prêter à cet égard.

Il est vrai que les promoteurs du systeme du parti de l'opposition prétendent trouver l'obligation de cette garantie dans notre traité d'alliance; mais je crois pouvoir porter la preuve de la négative jusqu'à la démonstration. Lisez l'article 11 de notre traité d'alliance : « Le Roi s'engage à garantir aux États-Unis leur liberté, leur « souveraineté et leur indépendance..... ainsi que les possessions et accroissements « ou conquêtes que leur confédération pourra se procurer pendant la guerre d'au- « cun des domaines maintenant ou ci-devant possédés par la Grande-Bretagne dans « l'Amérique septentrionale conformément aux articles 5 et 6, et tout ainsi que « leurs possessions seront fixées et assurées aux dits États-Unis au moment de la ces- « sation de leur guerre actuelle contre l'Angleterre. »

Ces expressions sont on ne peut pas plus précises. Le Roi garantit aux États-Unis

leur indépendance, leurs possessions et leurs conquêtes ainsi que le tout se comportera au moment de la cessation de la guerre. La nature des conquêtes est déterminée par l'article 5; il parle des Bermudes et des parties de l'Amérique septentrionale que l'Angleterre possède encore. Ainsi en interprétant les articles 5 et 11 de la manière la plus étendue et la plus favorable aux États-Unis, il n'en résultera autre chose sinon que le Roi est actuellement et définitivement garant de leur indépendance, et que sa garantie pour leurs possessions et conquêtes n'est qu'éventuelle, c'est-à-dire dépendante des évènements de la guerre et de l'état où les choses se trouveront au moment de sa cessation.

Mais en admettant même que les Américains ayent un droit acquis à toutes les pêcheries depuis la pointe de la Nouvelle-Écosse jusqu'au détroit de Davis, il n'en seroit pas moins vrai de dire que dans l'état actuel des choses ils ne sçauroient réclamér ce droit, parce qu'ils y auroient renoncé actuellement par notre traité de commerce. L'article 9 dit qu'ils ne pêcheront point dans les havres, bayes, criques, rades, côtes et places que le Roi possède ou possèdera à l'avenir; or il est possible que Sa Majesté fasse la conquête de Terre-Neuve et de Cap-Breton; donc les Américains ne pourroient point pêcher sur les côtes de ces deux îles; donc en envisageant la matière sous le point de vue le plus favorable pour eux, il est évident qu'ils seroient au moins exclus du voisinage de ces îles. L'article 9 que je viens de citer est d'autant plus fait pour être respecté par les États-Unis, qu'il renferme une entière et parfaite réciprocité en leur faveur; en sorte que s'ils se procuroient par la prochaine paix l'Acadie ou le Canada, la pêche le long des côtes de ces deux colonies leur appartiendroit exclusivement, et les François n'auroient aucun droit de les fréquenter. Si l'on prétendoit tirer de la renonciation dont je viens de faire mention la conséquence que cette même renonciation présupose un droit, vous observeriez qu'il faut soigneusement distinguer ce que les jurisconsultes appellent *jus in re* et *jus ad rem;* que le *jus in re* à l'égard des pêcheries n'appartient qu'à l'Angleterre et à la France pour les cantons qui leur sont assignés par les traités d'Utrecht et de Paris, et que le *jus ad rem* ne peut appartenir qu'aux puissances en guerre avec la Grande-Bretagne, parce que dans ce cas toute propriété est censée non existante; ainsi les Américains n'ont sur les pêcheries que le *jus ad rem,* c'est-à-dire le droit de conquête, et c'est là, M., tout ce que présupose et peut présuposer la renonciation éventuelle renfermée dans l'article 9 de notre traité de commerce.

Je finis cet article, M., par une réflexion qui me semble mériter quelque considération de la part des Américains : il est incontestable que le Roi étoit en droit de former les prétentions les plus légitimes tant sur le Canada que sur l'Acadie, et que ces deux provinces, et surtout la seconde, seroient fort à notre convenance;

cependant Sa Majesté a eu la générosité de renoncer éventuellement à l'une et à l'autre dans l'unique vue de favoriser les États-Unis, et d'éviter tout ce qui auroit pu leur donner le moindre ombrage. Une conduite aussi désintéressée sembleroit devoir servir d'exemple et d'aiguillon aux États-Unis, et les empêcher de jalouser la France si le sort des armes luy procure le foible avantage d'étendre ses pècheries aux dépens de la Grande-Bretagne.

De tout ce que je viens de dire, M., il resulte les vérités suivantes : 1° que le Roy n'est actuellement garant que de l'indépendance des 13 États-Unis.

2° Que cette garantie n'est qu'éventuelle pour leurs possessions quelconques.

3° Que les États-Unis n'ont aucun droit actuel aux pècheries.

4° Que le Roi n'a contracté ni explicitement ni implicitement l'obligation de les y faire participer.

5° Qu'ils ne peuvent y avoir part qu'autant qu'ils s'en assureroient par les armes et par le futur traité de trêve ou de paix.

Le second objet dont les ennemis de la paix ont cherché à embarasser les délibérations du Congrès, ce sont les terreins situés vers le Mississipi que nous avons cédés aux Anglois par le dernier traité de paix. Les détails dans lesquels je suis entré sur cette matière dans ma dépêche n° 1 [celle du 18 juillet] me dispensent de la traiter de nouveau, et je me borne à vous observer, M., que les principes que j'ai établis sont invariables, et que le Congrès ne sauroit les méconnoitre, à moins qu'il ne veuille s'égarer volontairement. Il lui importe d'autant plus de ne point s'en écarter, que dans le cas contraire il se compromettroit avec l'Espagne, et qu'il s'exposeroit au désagrément d'indisposer cette puissance en pure perte; tandis qu'il devroit faire tous ses efforts pour se lier avec elle, et pour assûrer et consolider par là l'état et la tranquilité des colonies confédérées. Au surplus, M., ce que je viens de dire ne concerne que le prétendu droit reclamé par les Américains : je ne connais pas assez leurs convenances non plus que celles de l'Espagne, pour avoir une opinion fixe à cet égard, et pour pouvoir décider ce que les uns et les autres doivent exiger pour leur avantage respectif; mais je pense que les Américains, s'ils veulent se conduire sagement et même décemment, n'ont rien de mieux à faire que d'exposer avec franchise et confiance leurs désirs au Roi Catholique en s'abstenant de parler de droit, et de s'en raporter au prononcé que la magnanimité de ce monarque lui dictera.

Quoique le Congrès ait témoigné dans toutes les occasions son attachement à l'alliance, ainsi que sa résolution d'en remplir fidèlement tous les devoirs, il est néanmoins plusieurs membres qui ne sont pas pénétrés de ces devoirs, ou qui cherchent à leurs donner une fausse interprétation; on pourroit même les soupçonner d'avoir l'intention de porter les États-Unis à s'en affranchir. M. Gérard s'est

expliqué sur cette matière avec tant de force, d'énergie et de justesse, que nous devrions croire à la conversion des antigallicans les plus obstinés; mais comme ce n'est point leur esprit mais bien leurs passions et leurs vuës personnelles qui leur donnent l'impulsion, il est plus que probable que vous aurez encore trouvé beaucoup de sectateurs de la doctrine perverse des Adams et des Lee. Dans ce cas ce que nous avons le mieux à désirer c'est que vous ayez suivi la marche qu'a tenue votre prédécesseur, c'est à dire que sans vous attacher ouvertement au parti patriotique, et sans vous déclarer contre celui que l'on nomme antigallican, vous ayez cherché à soutenir avec circonspection le courage des uns, et à ramener les autres dans la bonne voye par la persuasion, et en leur présentant les dangers auxquels leurs principes et leur conduite actuelle exposent la république. Il importe d'autant plus, M., que vous teniez cette marche sage et mesurée, qu'en vous mettant à la tête d'un parti vous perdriez sans retour la confiance de l'autre, et vous le butteriez infailliblement à contrecarrer toutes vos démarches; d'où résulteroit une scission et un esprit d'opposition qu'il ne seroit plus possible de déraciner, et qui offriroit la perspective la plus fâcheuse pour le présent comme pour l'avenir. La règle de conduite que je viens de vous indiquer devra vous servir non seulement pour fixer le véritable sens de l'alliance, mais aussi pour faire adopter notre sentiment sur les pêcheries, et en général pour tous les objets que vous aurez à traiter, et sur lesquels il y aura partage d'opinion parmi les membres du Congrès; sauf néanmoins les nuances que les circonstances vous paraîtront exiger, que votre sagesse et votre dextérité vous indiqueront, et sur lesquelles il m'est impossible de vous donner des instructions. . . . . .

. . . . . .

Le Congrès a écrit au Roi pour lui demander des secours en armes et en munitions de guerre. Sa Majesté a bien voulu accueillir cette demande, mais je ne sais encore ce qu'elle pourra accorder; cependant vous pourrez assurer d'avance le Congrès que nous ne négligerons rien pour le satisfaire autant que l'état des choses le permettra. . . . . .

. . . . . .

États-Unis, t. 10, n° 38; original.

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE VII.

WASHINGTON ET ROCHAMBEAU.

MISSION DU COLONEL LAURENS EN FRANCE.

TRAHISON D'ARNOLD.

Perplexités des États-Unis à la fin de 1780 et situation qu'elles créent à notre corps expéditionnaire. — Washington annonce La Fayette à Philadelphie sous le prisme des espérances; exact sentiment qu'il avait néanmoins de l'état des choses. — Comment l'esprit de décision de La Luzerne avait amené le Congrès à tout ce que le général en chef désirait; mandat conféré par cette assemblée à La Fayette; gratitude sans restriction qu'elle montre pour notre assistance. — Activité dans les mesures et les projets; on ne pense qu'à enlever New-York; stratagème d'un appel au Canada pour qu'il s'insurge ou se joigne aux troupes françaises, demandé par Washington à La Fayette afin de diviser l'ennemi; tableau des forces réunies à cette heure, tracé par ce dernier à M. de Vergennes. — Dispositions où étaient Rochambeau et Ternay à leur départ de Brest; occasions heureuses que ces dispositions et le caractère de Ternay lui avaient fait manquer en route; grand rôle du hasard dans cette guerre. — Bon accueil fait au corps expéditionnaire; La Fayette est envoyé par le général en chef au quartier général français; son ardeur extrême pour entraîner Rochambeau à l'action; persistance mise par celui-ci à s'y refuser et à vouloir traiter directement avec Washington. — Comment l'ardeur de La Fayette obéissait cette fois à l'inspiration du général en chef; nécessité d'opérer immédiatement qui dominait ce dernier; circonstances qui l'y poussaient; explications par lui présentées à Rochambeau en s'offrant à conférer ensemble; lettre filiale de Rochambeau à La Fayette. — Rencontre des généraux à Hartford; procès-verbal synallagmatique des besoins constatés en commun et demande d'argent, de vaisseaux et de troupes adressée en commun à Versailles; Rochambeau fils et Lapérouse prennent la mer pour porter cette pièce en France. — La Luzerne à Newport et au quartier général, ainsi qu'à Boston et dans le Connecticut; propensions qu'il y trouve ou qu'il y suscite; commencement de l'influence effective et de l'action gouvernementale de Washington; note du quartier général concluant à un prêt de 20 millions de livres au moins par la France, afin de pouvoir entretenir une armée de 32,000 hommes. — Comment La Luzerne et Marbois avaient déjà obtenu du Congrès la permanence de l'armée et l'engagement des hommes pour toute la durée de la guerre; causes diverses de la pénurie des finances; entrain général qui régnait quand la question du prêt à solliciter de Versailles vint devant l'assemblée; celle-ci déclare les États-Unis obligés de prier Sa Majesté de leur prêter 25 millions de livres. — Absence, dans ce vote, de toute réserve sur nos liens avec l'Espagne et sur la latitude que pourraient y puiser ces États de conclure la paix à leur gré; les amis des Adams y cherchent seulement l'occasion d'amoindrir Franklin ou de se défaire de lui; ils réclament la désigna-

tion d'un envoyé spécial pour soutenir le vœu du Congrès à Versailles. — Le lieutenant-colonel Laurens est nommé à cette fin, avec la qualité de ministre; La Luzerne fait toutefois décider que ce mandataire sera présenté par Franklin et qu'ils rempliront la mission ensemble ou l'un à défaut de l'autre; Laurens est reçu par Rochambeau avant de s'embarquer et adressé à Franklin par Washington. — Soudaine découverte de la négociation du général Arnold avec Clinton pour livrer Westpoint aux Anglais; comment Arnold avait été conduit à la trahison; funeste atmosphère morale entretenue depuis deux années par le langage et les libelles des « antigallicans »; soulèvements de l'armée au milieu de ces circonstances inquiétantes; situation décourageante à l'ouverture de l'année 1781.

Si les nations, qui célèbrent l'anniversaire de leurs jours heureux, 1780.
venaient à trouver du prix dans la commémoration de leurs jours difficiles, les États-Unis devraient solemniser chez eux le souvenir des perplexités où ils se virent placés dans l'automne de l'année 1780, par suite de l'insuffisance de leur lien politique et par l'effet de l'âpre rivalité des intérêts ou du mauvais esprit des hommes. Au mois de septembre, déjà, Washington dépeindra sans déguisement cette situation affligeante à M. de Guichen, par lui appelé à l'aide, et c'est en toute vérité qu'il « suppliera » ce dernier de le croire « aussi loin d'exagérer que de pallier et d'être assuré qu'il ne charge pas le tableau par partialité pour son pays ». Il ajoutera que « M. de la Luzerne joindrait certainement ses témoignages au sien [1] »; la légation de France, effectivement, enverra de son côté à Versailles les mêmes indications inquiétantes [2]. Et pourtant cette situation vraiment voisine d'un état de défaite atteindra

[1] « Head-Quarters, Bergen County, 12 sep-« tembre 1781..... Le Congrès m'ayant muni « de pouvoirs pour concerter les opérations « avec les officiers français et espagnols, il est « de mon devoir de vous adresser une réqui-« sition immédiate et de vous exposer les dan-« gers et les difficultés de notre position actuelle « afin que vous puissiez juger combien votre as-« sistance nous est essentielle. Je vous écris avec « la confiance et l'ouverture qui doivent avoir « lieu entre des alliés; les intérêts de la France « et de l'Amérique sont les mêmes à mes yeux, « et dissimuler les embarras serait trahir l'une « et l'autre, et je vous assure que l'Amérique a « besoin de l'assistance la plus vigoureuse de « la part de ses amis. Je vous supplie de croire « que je suis aussi loin d'exagérer que de pallier « et que je ne charge point le tableau par par-« tialité pour mon païs. Je ne doute pas que le « chevalier de la Luzerne ne joigne ses témoi-« gnages aux miens..... » (Sparks, t. VII, et Rapport de Barbé-Marbois, du 19 septembre 1788, *États-Unis*, t. 13, n° 194, dans lequel cette lettre se trouve traduite.)

[2] Rapport de Barbé-Marbois, du 19 septembre.

1780. un degré plus haut. L'année 1781 s'ouvrira sous des auspices plus accablants encore. Pour comble d'humiliation, ce sera comme en présence de la France. Les États-Unis feront partager à nos soldats le péril de leur position; il faudrait dire le ridicule, vis-à-vis de l'Angleterre et de l'Europe, si par la vigueur du chef qui le commandait, autant que par la tenue, la discipline, l'installation militaire, notre corps expéditionnaire n'avait pas été établi et maintenu au-dessus des railleries comme au-dessus des attaques[1].

Washington devait diriger La Fayette sur Philadelphie; la mission dont il le chargea pour le Congrès fut de décider l'assemblée à soustraire à elle-même, aux indiscrétions qui forcément se produiraient dans ses débats, les projets qu'il fallait maintenant former, les mesures que l'on avait à prendre, et d'en confier la recherche, l'étude, la décision à un second comité qui siégerait auprès de lui, comme celui qui avait été formé déjà. Ce plan étant arrêté entre eux dès le lendemain, le général informait aussitôt La Luzerne que le marquis se rendait à Philadelphie et « lui ferait part de choses de la « plus grande importance pour les États-Unis et grandement de nature « à perpétuer leur gratitude envers sa Cour[2] ». La Fayette n'emportait pour le président du Congrès qu'une lettre où le général en chef se bornait à marquer de nouveau le contentement qu'il éprouvait du retour de son lieutenant, « à cause de sa profonde amitié pour lui et « de l'utilité publique qui en résulterait[3] »; mais trois jours après, dans un pli adressé à l'un des députés de New-York[4], il expliquait

[1] Rochambeau, écrivant le 27 septembre au ministre de la guerre, M. de Montbarey, faisait valoir avec raison cette tenue virile qui, depuis trois mois, imposait le respect : « Les « troupes du Roi se sont fait honneur jus- « qu'ici par leur discipline, leur police et leur « courage à soutenir une position où tout le « pays a cru et croit encore que nous devions « être écrasés. C'est un triste rôle que celui de « se défendre, mais nous n'avons pas reçu ni par « terre ni par mer aucun échec, et j'ose dire, « Monsieur, que c'est tout ce qu'on pouvoit es- « pérer d'un pion si avancé. » (*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*)

[2] Lettre du 2 mai, indiquée il y a un moment.

[3] Lettre du 11 mai. (Sparks, *ubi supra.*)

[4] A James Duane. (*Ibid.*)

minutieusement les mesures qu'il souhaitait de voir adopter pour 1780.
« seconder les importants avantages offerts aux États par les perspec-
« tives que ce retour leur ouvrait ».

Tandis que les discoureurs du Congrès faisaient à l'assemblée des cours stériles de politique, Washington, en effet, voyait l'armée avec laquelle il avait, depuis cinq ans, défendu la révolution de l'indépendance sans perdre l'espoir du succès, toucher aux derniers sacrifices. La perspective de l'arrivée de troupes régulières dans le vide et le péril où le manque d'autorité générale non moins qu'une organisation insuffisante plaçaient son pays, montra davantage encore à son esprit les conditions désemparées dans lesquelles on se trouvait, et il fut saisi par le devoir de tenter un grand effort. S'il ne savait que trop la défiance qui régnait contre un pouvoir militaire, il sentait combien vaines, sinon nuisibles, deviendraient des résolutions qui demandaient l'esprit pratique et le secret, et qui seraient raisonnées, débattues, disputées par tant de monde. Mais il ne se reconnaissait le droit d'agir que par l'ordre de ce Congrès contradicteur et soupçonneux. Il ne voulait pas lui faire directement des ouvertures : trop de voix les auraient dénoncées comme un prélude à la domination. C'est pourquoi il adressa à un député, qu'il jugeait sans doute plus autorisé que d'autres, cet exposé de ce qu'il tenait pour commandé à cette heure. En l'état des choses, écrivait-il, le succès ou la ruine dépendait des efforts ou de l'hésitation qu'on allait montrer; il souhaitait donc qu'une représentation seulement du Congrès eût à s'occuper des mesures qu'il fallait concevoir et décider : trois membres, qui seraient placés à côté de lui et verraient, examineraient, agiraient avec lui. Confidentiellement, d'ailleurs, il désignait ceux qu'il voudrait voir investis de cette mission[1]. Rapidement les 15, 16, 18 mai, il écrit aux Américains qui ont qualité pour exercer une action réelle :

[1] Lettre du 14 mai à James Duane. (Sparks, *ibid.*) Elle porte textuellement : « The conjonc-
« ture in one of the most critical and important
« whe have seen. . . . . ; circonstanced as we
« are, the greatest good or the greatest ill must
« result. . . . . »

1780. à Jefferson pour assurer la présence au cap Henry d'un officier chargé de surveiller la venue éventuelle du convoi français; au major général Heath pour être minutieusement informé sur Halifax, source des approvisionnements anglais qu'il pense à détruire aussitôt; au gouverneur Clinton et à d'autres, afin qu'ils emploient leur autorité morale à obtenir pour l'armée des hommes et des subsistances.

Il faut dire que, comme toutes les assemblées, le Congrès n'avait besoin que d'une direction. Le ministre de France encore l'imprima. Le départ des forces de Ternay était vraiment annoncé déjà par les gazettes de New-York, les avis de Londres l'ayant signalé avant même qu'il eût eu lieu; le secret n'avait donc plus d'intérêt. La Luzerne eut la vue très nette qu'il convenait plutôt de mettre l'assemblée au courant d'une manière ouverte et de l'obliger par là à manifester ses sentiments. Il lui annonça donc l'assistance effective de la France en la saisissant à la fois des propositions mêmes du général en chef, et c'est ainsi qu'il la rallia. Ces propositions établissaient en quelque sorte à nouveau le service de la Guerre, plans, opérations, approvisionnements, informations. Le message du plénipotentiaire précisait tous ces points et le Congrès y répondit[1]. Il avait d'abord constaté à son tour, dans une Résolution à part, la gratitude que les États-Unis devaient à La Fayette[2]. La Luzerne, qui hésita un moment à se charger de faire connaître l'arrivée de Ternay (il l'avoue à son Gouvernement), se sentit maintenant autorisé à écrire que « le Congrès ne pouvait pas recevoir de nouvelle « plus agréable[3] ». Le résultat fut celui-ci : Washington prendrait connaissance des communications dont le marquis était le porteur et il arrêterait les mesures qu'elles exigeraient[4]; le même comité

[1] On trouvera ce message à l'annexe I du présent chapitre.

[2] *Journal du Congrès*, du 16 mai. *Sparks*, t. VII, p. 47, cite les termes de la Résolution du Congrès à ce sujet.

[3] Rapport du 20 mai. (*États-Unis*, t. 12, n° 33.)

[4] Voici les Résolutions du Congrès, dans la traduction qu'en envoya La Luzerne : « Ré- « SOLUTIONS DU CONGRÈS DU 20 MAY. — Le

qui l'assistait déjà débattrait ces mesures avec lui, entendrait le plénipotentiaire de Versailles au sujet des approvisionnements du corps français, et ils correspondraient ensemble avec les gouverneurs des différents États ou avec les personnes qu'ils jugeraient utile. Trois jours d'examen et de discussion avaient suffi. Le 20 mai tout était réglé. La Fayette s'empressait ce jour-là d'instruire M. de Vergennes des circonstances survenues ainsi depuis sa présence au camp, et il y retournait chargé officiellement d'informer Washington de l'intervention du corps français, de tout concerter avec le général en chef, en réalité ayant hâte d'aller reprendre les projets déjà commencés entre eux et de préparer avec l'intendant Corny l'installation de nos troupes. Si les États-Unis n'avaient pas encore ouvertement demandé de nouveau notre assistance lorsqu'elle leur arriva, militaire et navale cette fois, ils étaient, on le voit, bien près de le faire. Le désir s'en était manifesté partout et la satisfaction de la recevoir ne se dissimula pas. Le Congrès s'empressa de la marquer[1]. Il ignorait assurément les liens éventuels acceptés par la France au sujet de Gibraltar; mais les 1780.

« comité chargé des communications à faire à « l'honorable Ministre de France aïant fait un « raport qui a été pris en considération, Ré- « solu que le marquis de la Fayette sera prié « de faire au commandant en chef de l'armée « américaine les communications qu'il est à « même de donner touchant les opérations mi- « litaires de la flotte et de l'armée de S. M. T. C. « en Amérique.

« Résolu que le commandant en chef après « avoir reçu les communications du Mis de la « Fayette prendra les mesures propres à con- « duire les opérations de la campagne pro- « chaine, de manière à remplir les vues expo- « sées dans la réponse qui a été faite sur les « communications de l'honorable ministre ple- « nipotentiaire de France le 31 janvier dernier.

« Résolu que le comité qui a fait le susdit « rapport, sera chargé de conférer avec l'hono- « rable ministre de France sur les moyens de « procurer des subsistances aux forces de Sa M^té « Très Chrétienne à leur arrivée en Amérique « et d'en rendre compte au Congrès.

« Résolu que le même comité rassemblera les « renseignements demandés dans les communi- « cations du ministre de France, et que pour « cet effet il sera autorisé à établir des corres- « pondances avec les gouverneurs de tous les « États ou telle autre personne qu'il jugera à « propos, et qu'il mettra ces renseignements « sous les yeux du Congrès. — *Extrait des Mi- « nutes.* — Signé : Charles Thomson. » (*États-Unis*, t. 12, n° 37.)

[1] On trouvera à l'annexe I ci-après le message du plénipotentiaire à cette assemblée, la délibération du Congrès et, à la suite, la lettre que La Fayette écrivit le 20 mai à M. de Vergennes par le courrier de La Luzerne.

1780. prétentions et les espérances de notre alliée sur le Mississipi et l'appui que nous y donnions lui étaient bien connus; personne cependant ne se trouva pour dire, même pour donner à soupçonner que les clauses de notre union avec les États-Unis en étaient altérées et qu'ils y puisaient le droit de traiter sans nous avec l'Angleterre[1]. Ceux qui caressaient cette idée n'avaient pas eu besoin de prétexte pour la concevoir.

L'assemblée ne s'était pas moins asservie à la doctrine qui la déclarait incompétente à rien ordonner et à rien prescrire. Une circulaire recommandant aux États de s'associer aux mesures qu'elle venait d'adopter fut tout ce qu'elle se crut en droit de faire. Bien plus, à La Luzerne, qui pressa le président d'exiger des États le concours sollicité d'eux, celui-ci répondit qu'elle avait uniquement le pouvoir de mettre en mouvement leur autorité, d'en appeler à leur zèle, et que dans la situation le vrai moyen d'agir sur eux serait de leur annoncer l'arrivée des forces du roi, démarche qui appartenait au plénipotentiaire. Sans se rendre compte qu'il attestait là l'impuissance, il renouvelait ainsi le conseil qu'il avait déjà donné, en sorte que La Luzerne s'adressa bientôt sans scrupule à chaque État par-dessus l'assemblée fédérale[2]. La nouvelle de la reddition de Charleston à l'Angleterre avait été apportée le 28 mai au quartier général; aussitôt, le 1er et le 2 juin, les délégués qui y représentaient le Congrès avaient écrit à leur tour avec instances aux neuf États dont

[1] Washington, lui, soit en parlant de notre assistance à d'autres Américains, soit en s'en exprimant avec La Luzerne, n'eut que des paroles de reconnaissance pour la France, et certainement sans une ombre d'arrière-pensée. Sa lettre au plénipotentiaire pour le remercier de son séjour au quartier général et des appréciations que ce séjour avait inspirées à ce dernier (5 mai 1780), une autre qu'il lui écrivit le 5 juin en reconnaissance de son efficace participation aux décisions du Congrès, en sont des preuves pour ce moment. Mais chercher des preuves à ce sujet est presque attenter à la droiture de ce grand homme; à plusieurs reprises, La Luzerne se porte avec empressement le garant de ses sentiments et c'est en toute justice.

[2] Rapport de La Luzerne, du 20 mai. Le plénipotentiaire y avait joint les pièces qui sont reproduites soit ci-dessus en note, soit à l'annexe I du présent chapitre, et aussi la traduction de la circulaire du Congrès, datée du 19, sous l'intitulé : Lettre circulaire du Président envoyée avec les actes du Congrès aux différents États de l'Union depuis la Nouvelle-Hampshire jusqu'à la Virginie.

les contingents ne ressortissaient pas à l'armée du Sud. Washington, de son côté, leur avait expédié, en insistant sur l'urgence, le tableau du contingent à fournir par chacun d'eux et l'indication du lieu où il devait se rendre[1]. De cette manière, on put avoir rapidement, en quelques semaines, devant New-York, une armée supérieure des deux tiers aux 5,000 hommes à peine que le général en chef avait réunis sous les yeux du ministre du roi, sans parler de ce qui restait dans les provinces méridionales. 1780.

Aussi l'ambition bien naturelle d'enlever cette capitale véritable des États-Unis aux Anglais, qui y avaient laissé peu de monde en se portant au Sud, se ranima-t-elle immédiatement. Le centre de ces États se fût trouvé par là dégagé, et plus facilement, croyait-on, on eût eu raison de l'ennemi. Au pis aller, on eût laissé en son pouvoir pour un temps la Géorgie et la Caroline du Nord s'il les avait reconquises; « la suite de la guerre, disait Washington, devait certainement les délivrer ». Le général en chef avait longuement entretenu La Luzerne de cette tentative, et combiné avec lui l'appui, indispensable à ses yeux, d'une flotte française. La présence possible de celle du comte de Grasse leur avait paru à tous deux autoriser l'entreprise, et La Luzerne venait de répondre dans ce sens à ce dernier[2]. Mais quand La Fayette eut apporté la nouvelle qu'une escadre et des forces françaises étaient en mer, le premier désir que Washington manifesta fut de voir venir ces forces à son aide. Bientôt il en eut l'impatience. Il écrivit le 16 en détail au marquis à Philadelphie de prévenir Rochambeau et Ternay, dès qu'ils paraîtraient, d'avoir à se porter devant New-York s'ils n'apprenaient pas que les Anglais y fussent revenus. Instruit en outre qu'il y avait une flotte aux Antilles, la pensée que Guichen, sans nuire à la protection de nos îles, serait peut-être à même de

[1] Sparks, dans une note mise au pied de la lettre de Washington au major général Howe, lettre du 1er juin 1780, donne ce détail avec le tableau en question.

[2] Dans un pli du 3 mai au comte de Grasse, La Luzerne explique les vues du général en chef et les opérations qu'elles comportaient. (*États-Unis*, t. 11, n° 148.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. venir pendant l'hivernage apporter aux opérations le poids de sa présence devant les côtes américaines, sourit à son esprit au point que le marquis insista pour que La Luzerne appelât cette escadre, dût-elle ne se montrer que par intervalles; sur le refus du plénipotentiaire de prendre sur lui une initiative pareille, il manda à Guichen le service que l'on espérait de lui.

En attendant, Washington voulait donner le change aux Anglais en leur inspirant la crainte d'un soulèvement du Canada, et détourner de ce côté une partie de leur armée. Il avait parlé de cette manœuvre avec La Fayette, et, pour produire plus d'effet sur son esprit, peut-être l'avait-il laissé croire à un retour sérieux de sa part vers la pensée d'une opération contre cette province [1]. On le voit en tout cas, le 19 mai, trouver urgent de chercher en cela un stratagème et récrire au marquis de tendre immédiatement le piège. Celui-ci, en son nom propre, jetterait un double appel aux Canadiens : l'un pour les convier à se joindre aux armes françaises accourant au secours des Américains, à établir ainsi leur indépendance, à former un membre de plus dans l'association des treize États, et, conséquemment, à ne fournir aucun moyen de défense aux ennemis; l'autre qui leur annoncerait seulement l'arrivée des forces de la France et les inviterait à se ranger sous leur bannière. Les deux manifestes devaient d'ailleurs présenter La Fayette comme un officier à la fois de la France et de l'Amérique, ayant mission du roi et du Congrès pour leur tenir ce langage et devant commander un corps américain qui coopérerait avec les troupes françaises. « On divulguerait ces appels, ajoutait Wash-« ington, et l'on feindrait qu'ils l'aient été malgré nous [2]. »

[1] Du moins La Fayette, en écrivant à M. de Vergennes, paraît-il, à deux reprises, croire un peu à ce retour, et il avait sans doute confié son sentiment à La Luzerne, car c'est dans ce sens que ce dernier en raisonne dans son rapport du 20 mai, et donne inutilement des arguments contraires avec une certaine chaleur. Peu après, du reste, le général en chef fut un moment hanté de la pensée d'essayer de concert avec Rochambeau et Ternay, faute de pouvoir attaquer New-York, une diversion sur le Canada pour diviser les forces anglaises.

[2] Une note mise par Sparks au pied de cette lettre du 19 mai, indique qu'en effet la procla-

Six semaines après ce moment, le 23 juillet, pressé de montrer à Versailles qu'il n'avait pas surfait les États-Unis, le marquis pouvait écrire à M. de Vergennes qu'« au mois de mai ils n'avaient, depuis la baie de Chesapeak jusqu'au Canada, qu'environ 7.000 hommes de troupes dont la seule garnison de Westpoint en exigeait 2.500; que le Congrès n'avait ni argent ni papier, l'armée ni pain ni autres ressources pour se nourrir; que les moyens de subsistance n'étaient pas seuls très médiocres, mais aussi ceux de transport, et ceux de finance entièrement nuls; que bientôt Charleston et sa garnison se rendraient; mais qu'au 1er août, au contraire, ils auraient quatorze mille hommes dont il osait dire qu'il se croyait le droit de les appeler bonnes troupes; six mille miliciens présentement sous les armes s'y ajoutaient, et, quelques jours plus tard, viendraient six mille hommes encore, ou continentaux ou milice, sans parler des recrues de trois États, dirigées sur l'armée du Sud ». Il donnait ces détails pour attester au ministre le mouvement imprimé aux Américains par l'annonce des secours français. « Je vous fais ce tableau, M. le Comte », disait-il : 1780.

Je vous fais ce tableau, pour vous montrer que le désir de coopérer avec la France a produit des efforts sincères de la part de l'Amérique. Les lettres du Congrès à chaque État, les négociations et l'influence de M. de la Luzerne, les peines immenses prises par le général Wasington et le pouvoir qu'a sur tous les esprits ce génie tutélaire de l'Amérique, enfin l'essai que les particuliers ont fait de leur crédit auprès du peuple et des chefs américains; tels sont, M. le Comte, les moyens qui ont engagé chaque État à se conformer en tout ou en partie aux demandes qui leur ont été faites... ..... Les officiers et soldats de l'armée américaine n'ont pas un shilling; les premiers ne reçoivent qu'une ration et n'ont point d'habits

mation fut écrite en français, signée La Fayette, mais qu'on ne l'envoya pas au Canada, quoique le 31 août Clinton en ait expédié un exemplaire à lord Germaine en la lui donnant comme déjà répandue dans ce dernier pays. On supposa que le commandant anglais tenait cet exemplaire d'Arnold à qui, le 4 juin, Washington en avait envoyé le texte à Philadelphie pour le faire imprimer; la lettre d'envoi est à sa date dans Sparks.

1780. sans avoir comme les soldats l'espérance d'en recevoir de France; mais tout le monde se battra bien et vivra en bonne intelligence avec les Français.

États-Unis, t. 13, n° 43.

Le marquis, à la date de cette lettre, partait pour aller concerter à New-Port, d'où l'arrivée du corps expéditionnaire venait d'être annoncée, cette opération contre New-York qu'avaient si positivement indiquée les instructions particulières de Versailles et qu'aux États-Unis tout semblait immédiatement commander[1]. Par le fait des premiers résultats obtenus pour la réunion de l'armée on concevait des illusions séduisantes, et Washington envoyait son lieutenant arrêter le plan d'opération avec les deux chefs qui tenaient maintenant la place occupée par le comte d'Estaing il y avait deux ans. Ceux-ci, toutefois, avaient le parti pris de ne pas laisser durer les illusions conçues en dehors d'eux et de ne se plier à aucune. Quand le corps expéditionnaire avait pris la mer à Brest, l'opinion n'était plus émue par les succès d'Estaing, mais par ses échecs. Pour le moment, sa campagne ne semblait que revers, après l'avoir vu rentrer dispersé, quelques-uns de ses vaisseaux délabrés par les tempêtes. Le général et le marin appelés désormais à courir ensemble ses hasards, avaient mis à la voile l'esprit averti de ses erreurs ou de ses fautes. Tout en essayant d'affaiblir par des facéties auprès de M. de Maurepas l'effet du compte qu'il lui fallait rendre, le vice-amiral n'avait pas moins exposé minutieusement ses dernières opérations[2]; ses rapports avaient dû fixer et Rochambeau et

[1] La lettre de La Fayette était jointe au rapport de La Luzerne du 23 juillet, et l'ambassadeur en reproduisait à peu près les indications. Il estimait, lui, à près de 20,000 hommes les troupes qu'aurait Washington le 1er août, mais ne laissait pas que d'exprimer des craintes sur la précarité de l'état militaire ainsi obtenu. (*États-Unis*, t. 13, n° 52.)

[2] Le rapport du comte d'Estaing est daté ainsi : « A bord du *Languedoc*, avant de mouiller « en rade de Brest, ce 5 décembre 1779. » (*Archives de la Marine*, B4 142, fos 119 à 154.) Sa lettre à M. de Maurepas porte cette même date. (*États-Unis*, t. 10, n° 105.) Le ton léger de cette lettre, comme celui d'autres antérieures et d'une suivante, du 23 juin (*ibid.*, t. 12, n° 106), font un peu tort à son personnage. Dans celle-ci, au sujet de Savanah, qu'il voulait avoir attaqué malgré lui, il se comparait à Sganarelle devenant « médecin à grands coups

Ternay sur la conduite à suivre, et il leur fournissait des exemples trop parlants pour qu'ils ne s'y tinssent pas avec entêtement. Ternay, bon marin, n'était pas entreprenant par nature, mais simplement régulier et correct, peu capable de hardiesse et peu propre aux imprévus. La situation au milieu de laquelle les États-Unis lui parurent se trouver ne tardera pas à passer à ses yeux pour être sans ressource et à lui faire souhaiter de n'y point risquer sa responsabilité et ses hommes[1]. Il avait pris modèle sur le vice-amiral pour garder ses navires groupés autour de lui, mais, une fois dans les eaux américaines, évité par-dessus tout la fougue. Il s'était interdit ainsi d'enlever un vaisseau détaché d'une des escadres de la Grande-Bretagne qui rentrait à la Jamaïque, peut-être même de causer à cette escadre beaucoup de mal. Peu après, la certitude, acquise soudain, que la flotte et les troupes anglaises étaient rentrées à New-York lui fit rejeter la plus belle occasion de capturer ou de détruire un des derniers convois revenant de Charleston, et il abandonna incontinent la côte de Virginie, à laquelle il touchait, pour rallier celle de Rhode-Island, ce dont au reste, on aurait tort de le blâmer, car le 12 juillet il 1780.

de bâton ». Il reprenait pourtant l'allure sérieuse en terminant, afin de se faire défendre par le premier ministre. « ... Tout en roulant de « mon grabat sur le pont, écrivait-il, car nous « avons eu une traverssée affreuse, je n'en ai « pas été plus tristte, parce que j'ose compter « sur la justice et sur les bontés du Roy, et que « j'ose, Monseigneur, espérer beaucoup dans « les vôtres : si j'avois tentté moins je me serois « cru indigne ; j'aurois des remords, je n'ai que « des regrets ; ce seroit trop si Monseigneur le « comte de Maurepas ne connoisçoit pas beau- « coup mieux que moi-même l'esprit de quelques « officiers de la marine, ainsi que les désapro- « batteurs de Versailles et de Paris, qui jugent « sans sçavoir, et qui condamnent sans entten- « dre ; en dépit de l'envie qui ronge ces gens là « ils me plaindroient malgré eux s'ils m'avoient « seulement vu pendant huit jours mener la ter- « rible vie que je pratique depuis 20 mois. Un « regard de mon Maître, un mot d'aprobation « de votre part, effaceront tout ; si le zèle suffit, « je les obtiendrai. » M. de Maurepas défendit en effet le vice-amiral, car celui-ci l'en remercie très visiblement dans sa lettre du 23 juin, mais non sans user, à propos de M. de Sartine, d'une liberté de langage choquante qui ne s'explique que par une grande intimité entre ce ministre et lui. Il s'agissait alors, sans qu'il en fût averti, paraît-il, de lui confier une mission nouvelle, et c'est sans doute à cette occasion qu'il fournit les copies certifiées par lui que nous avons citées ou reproduites au précédent chapitre.

[1] Il adressa bientôt à Versailles des lettres absolument découragées sur le compte des Américains et de l'indépendance. (*États-Unis*, t. 13.)

1780. avait débarqué sain et sauf à New-Port le convoi français, et c'était beaucoup; l'amiral Graves le suivait de très près, sorti de Plymouth comme lui du port de Brest et, heureusement, retardé par les gros temps dans sa marche. Quelle place ne tenait pas, dans le jeu de cette guerre, le jeu supérieur du hasard! Les vents en étaient le grand facteur. On se rappelle à quelles fortuites circonstances la flotte de Howe avait dû, à deux reprises, d'échapper à l'escadre d'Estaing; cette fois, Graves, s'il eût atteint notre convoi, aurait pu lui porter un coup presque irrémédiable et la destinée des États-Unis se fût trouvée murée pour longtemps; peut-être eût-il été détruit et c'était à bref délai la fin de la résistance de l'Angleterre, la complète indépendance de l'Amérique. Des ouragans qui avaient fondu sur ce dernier nous rendaient possible d'aborder sans coup férir aux États-Unis, et Ternay, pour n'avoir pas désemparé les vaisseaux de la Jamaïque quand il les rencontra, coulé ou pris ensuite le convoi de Charleston lorsqu'il en avait eu le moyen, fut cause que toutes les troupes et la marine dont l'Angleterre pouvait disposer à cette heure se trouvèrent sur les côtes américaines pour y stériliser longtemps notre présence!

L'accueil, à Rhode-Island, avait été parfait, à peine troublé un instant par la déception de ne pas voir arriver plus de monde, plus de voiles et d'être mis dans l'attente de la seconde partie promise de l'expédition. La lettre par laquelle Washington entra en rapport avec Rochambeau, en accréditant auprès de lui La Fayette comme son lieutenant, n'eût pu contenir une expression plus pénétrée de reconnaissance, de fraternité militaire, de respects sincères. Un tiers des hommes était malade; de Boston, Heath envoya 5,000 miliciens du Massachusets ou du Rhode-Island, aider à transformer New-Port et son île en un abri assuré pour l'escadre, et pour les troupes en une base d'opérations inexpugnable. Graves rôda bientôt inutilement autour avec 12 vaisseaux de ligne, 8 frégates, et trouva l'installation trop forte pour l'attaquer sans soldats. Un mois après, La Fayette, qui était retourné au camp et en revenait interprète de Washington

encore plus ardent que la première fois, déploya en vain une insistance extrême pour décider les deux commandants à engager avec l'armée américaine les opérations contre New-York. Ternay avait sans retard demandé de l'appui à Guichen; Rochambeau voulait débattre les considérations militaires avec un esprit plus mûr et moins enflammé que ne lui semblait l'être celui du marquis; le 10 août, il avait donc écrit directement au général en chef et donné à ce dernier les raisons d'un refus absolu tant que la seconde division des forces françaises ne serait pas rendue en Amérique, tant que nous n'aurions pas la supériorité sur mer par ce moyen ou par la présence des vaisseaux de Guichen, ou tant que ne se produirait pas un dégarnissement notable de New-York par les Anglais; il avait expliqué le besoin pressant de s'entretenir ensemble sur tout cela[1], et, répondant au marquis avec impatience, en se voyant obligé à défendre son expérience éprouvée contre ce qu'il n'envisageait que comme de l'entraînement de jeunesse, il lui mandait tout simplement : « Je crains « ces Savannah et autres évènements de cette espèce, dont j'ai tant vu « dans ma vie. Il est un principe en guerre comme en géométrie, *Vis* « *unita fortior*[2]. » 1780.

L'ardeur de La Fayette aurait eu dans le *Projet particulier* de M. de Vergennes une autre raison d'être que celle dont le général accusait sa propension native; mais cette ardeur naturelle ne faisait actuellement que correspondre aux dispositions de Washington. Les documents le démontrent, et Rochambeau, plus tard, en a témoigné lui-même[3]. Le général en chef croyait urgent d'employer les forces militaires actuellement levées, avant qu'elles fussent atteintes par les causes de dissolution sous l'influence desquelles il avait peur de

[1] Rochambeau à Washington, « New-Port, le 10 août 1780 ».

[2] « Newport, le 12 août 1788. » (*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*) Cette lettre a été reproduite dans les *Mémoires et correspondance* de La Fayette, t. I.

[3] *Mémoires*, t. I, p. 248-249. « Je dois cependant dire pour la justification de La Fayette « qu'il rendait substantiellement les sentiments « du général Washington, et que ce dernier se « servait de sa jeunesse et de son ardeur pour « les exprimer avec plus d'énergie. »

1780. les voir fondre en quelques mois. Jusque-là si plein de foi dans la constance de son pays, armé de patience en face de la défaillance des moyens, il en arrivait à ne presque plus espérer, à craindre que la stérile agitation des hommes n'eût fait toucher le fond de l'impuissance, et que si au prix même de quelque incertitude dans le résultat l'effort présent, soutenu par les soldats et les vaisseaux de la France, ne servait pas immédiatement à frapper sur le centre de l'occupation anglaise un coup profond, cet effort ne fût plus renouvelé, en sorte que l'entreprise de l'indépendance, menacée à cette heure par ce qui avait eu lieu dans le Sud et par ce qui s'y annonçait, resterait définitivement perdue. D'ailleurs il venait d'être obligé soudain de faire face à l'ennemi, qui, assez enflé des succès de la veille pour sortir de ses retranchements avant le retour de Clinton, avait essayé d'envahir le New-Jersey; Washington avait eu la chance heureuse de le convaincre rapidement, devant Elisabethtown d'abord contre Knyphausen, bientôt contre Clinton en personne devant Springefield, que même à nombre très inférieur les troupes conduites par lui et par les lieutenants formés sous lui tiendraient bien différemment de celles dont Lincoln avait si mal su se servir, ou de celles qu'en ce moment même d'excellents officiers comme le baron de Kalb étaient impuissants à empêcher la médiocrité militaire de Gates d'amener, à Camden, à une désastreuse défaite. Clinton avait aussitôt senti, en effet, que la lutte devenait sérieuse. Parti avec entrain en emmenant 10,000 hommes pour attaquer Newport, la réflexion n'avait pas tardé à le retenir, la contrariété à le jeter dans les récriminations contre l'insuffisance de forces où il se disait laissé, contre le peu de valeur de son chef d'escadre, et un mouvement général de la petite armée américaine sur ses derrières l'avait rejeté promptement dans le camp retranché formé par New-York d'un côté et Long-Island de l'autre.

Présages pleins de tentation pour le général en chef, au milieu de ses appréhensions patriotiques et dans le moment où l'assistance des troupes de la France et de sa marine était désormais certaine! Il se

voyait donc poussé à l'action. Au Congrès, malgré les oppositions encore, on venait d'étendre ses pouvoirs jusqu'à permettre qu'il conférât directement avec les États étrangers, tandis que précédemment ils étaient bornés aux affaires intérieures de la confédération[1]. Le premier usage qu'il fit de cette autorité fut d'écrire, lui aussi, au comte de Guichen par l'intermédiaire du ministre de France, pour obtenir l'envoi sur les côtes d'une partie de sa flotte[2]. Sa correspondance le montre très occupé alors à disposer ses forces : ce n'était pas le moment pour lui de quitter ses lignes; aussi avait-il renvoyé La Fayette à Rhode-Island, malgré l'insistance qu'on y mettait à vouloir s'aboucher avec lui. Il n'avait pu voir qu'avantage, au reste, ne connaissant ni l'esprit ni le caractère de Rochambeau et de Ternay, à n'assister aux pourparlers que de loin, à ne pas commencer des rapports avec les commandants français par des dissidences peut-être, à laisser par suite la négociation entre les mains des seuls représentants de la France. Il avait créé exprès pour le marquis un corps d'élite destiné à être l'avant-garde de reconnaissance de ses troupes; investi de ce commandement[3], le marquis pourrait parler avec toute l'autorité d'un officier général des États-Unis en ligne dans la même armée que ses interlocuteurs et, à la fois, en Français ayant de Versailles une mission imposant de l'écouter. La Fayette tenait de sa nature autant que de sa jeunesse la faculté, précieuse dans une guerre pareille, de trouver toujours possibles les succès qui étaient nécessaires; son intelligence militaire lui permettait de raisonner comme le chef le plus 1780.

[1] Sparks, t. VII, p. 156, remarque avec raison qu'au voté sur cette Résolution, qui est du 2 août, la Caroline du Sud et la Géorgie, qui avaient le plus d'intérêt à être délivrées, s'étaient prononcées contre, tant le défaut de lumières, la fausseté d'esprit ou la fantaisie des députés se donnaient carrière dans le Congrès.

[2] Rapport de Barbé-Marbois, du 19 septembre 1780. (*États-Unis*, t. 13, n° 194.)

[3] Ce corps, dit « division légère », était composé de 6 bataillons tirés des différents régiments et à 8 compagnies chacun. Il formerait deux brigades, chacune commandée par un général. Le 1er août, une lettre de Washington en donnait le commandement provisoire au major général Saint-Clair, pendant l'absence de La Fayette. Le 7, revenu au camp, le marquis prenait son commandement; il le vit agrandir après et, à vrai dire, ne le quitta plus jusqu'à la bataille finale. (Sparks, *ubi supra.*)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. exercé cette confiance heureuse, faite d'entraînement et de volonté, d'enthousiasme et de persistance, d'audace et de prévoyance à la fois; les preuves par lui fournies déjà lui en donnaient le droit : tout cela le désignait comme l'intermédiaire qu'il fallait. D'autres considérations, d'ailleurs, que celles du métier de la guerre, les considérations politiques, devaient entrer ici en jeu, de sorte que le marquis avait appelé à son aide avec feu la situation morale des États-Unis, qui prescrivait d'oser, la désagrégation qui s'y produirait peut-être si l'on ne saisissait pas l'instant présent, le spectacle déplorable de l'assistance de la France se réduisant à montrer nos soldats et nos vaisseaux inutilement retranchés à Rhode-Island. Seule la résolution des commandants français de repousser tout ce qui ne serait que témérité les empêchait d'être ébranlés, et c'était à bout de résistance que, pour motiver leur détermination de ne point bouger avant de se sentir sûrs de pouvoir défier la marine anglaise, Rochambeau n'avait pas craint de rappeler le souvenir de Savanah, au risque d'atteindre ainsi le comte d'Estaing[1].

Les propositions sur lesquelles la négociation s'était ouverte étaient écrites par le marquis[2], mais sous la dictée ou l'approbation de Washington. Il s'agissait bien, pour ce dernier, d'entraîner le corps de Newport et sa marine sans qu'il eût été trop regardé aux risques, car lui-même, jusque-là, avait toujours placé en première ligne la condition d'une supériorité maritime certaine pour attaquer New-York[3]. M. de Vergennes pensait de même; toute raison existait pour

[1] Le surlendemain, encore, écrivant à La Luzerne sur ces dissentiments, Rochambeau lui mandait avec un reste d'impatience : « M. de « la Fayette, après être convenu avec moi de « toutes nos bases, m'a écrit, de retour à son « armée, une dépêche de 12 pages, où, sûre- « ment, à l'instigation de quelques mauvaises « têtes, il nous propose des choses extravagantes, « comme de prendre Long-Island et New-York « sans marine. — New-Port le 14 août 1780. » (*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*)

[2] Les pièces qui constituent le procès-verbal en quelque sorte de cette négociation : propositions, réponses, lettres échangées, sont imprimées dans les *Mémoires et correspondance de La Fayette*, t. I, p. 345 à 367.

[3] Barbé-Marbois, faisant quelques jours plus tard (19 septembre) l'intérim de La Luzerne, en profitait pour parler de la situation des choses et des esprits suivant sa manière de voir particulière. Il traçait ce tableau un peu poussé au noir, qui explique les dispositions de

Ternay et Rochambeau de se retrancher derrière cette opinion, et l'on comprend que ceux-ci aient mis autant de vivacité à refuser que La Fayette d'insistance à les faire consentir. L'état militaire et le caractère des Américains lui avaient produit une première impression défavorable; il ne l'avait pas cachée au secrétaire d'État de la guerre, et La Luzerne, à qui il avait envoyé son pli pour le faire passer en France, s'était cru tenu de l'assurer que ses appréciations devaient provenir de « faux rapports »[1]. Le 21 août, cependant, Washington rétablit les positions en répondant à la lettre que Rochambeau lui avait écrite le 10. Il équivoquait un peu sur le mobile de ses propositions d'agir[2], sur le plus ou moins de possibilité qu'il y avait à débarquer à Long-Island quoique la supériorité maritime ne fût pas encore complète; il touchait vaguement aux manières d'attaquer New-York, aux plans actuels de Clinton, mais finalement il se mettait avec déférence à la disposition du général afin de concerter dorénavant 1780.

Washington : « Vous savez que M. de Ternay est « bloqué à Rhod-Island, et qu'il faut que les « troupes françaises demeurent près de lui pour « concourir à sa défense, en cas d'une attaque « combinée. D'ailleurs elles ne peuvent en ce « moment être mieux employées, la supériorité « de la mer étant nécessaire à toute entreprise « sur ce continent; en conséquence de l'attente « de ce secours, nous avons fait des efforts extra- « ordinaires pour des opérations offensives, il « en est résulté une dépense immense pour les « treize États, si l'on considère leur épuisement. « On a répandu parmi les peuples l'espérance « de quelques grands succès, et si les évène- « ments n'y répondent pas il en résultera des « conséquences très pernicieuses à nos affaires. » (*États-Unis*, t. 13, n° 194.)

[1] Lettre de La Luzerne à Rochambeau : « Philadelphie le 22 juillet 1780. » (*Ibid.*, n° 50.) — Peu après, toutefois, le 4 août, Rochambeau donnait à La Luzerne ce détail : « . . . Je vois par les milices de Boston, qui « m'arrivent pour 10 jours, sans tentes, sans « munitions, mal armés et sans provisions, « qu'il faut les aider de tout, et qu'avec beau- « coup de courage tous les moyens leur man- « quent... Le prix du pain est à 24 s. la livre « argent dur, et les hommes loués à Rhode- « Island pour recruter l'armée du général « Washington pour 6 mois n'ont pas moins « reçu la veille de mon arrivée que 100 piastres « fortes. C'est une corde furieusement tendue « et qui a besoin d'une force puissante pour « aider à les délivrer... Il faut 5,000 hommes « de plus d'augmentation. »

[2] « Ç'avait toujours été pour lui, écrivait-il, au sujet d'une opération à entreprendre contre New-York, un point fondamental que l'espoir d'y réussir devait se fonder sur la supériorité maritime; mais comme cette circonstance pouvait promptement arriver, il avait voulu se montrer prêt à coopérer dans le cas où le général se fût trouvé en disposition de ne pas attendre l'arrivée de sa seconde division. »

1780. ensemble leurs mouvements et leurs vues[1]. C'étaient les préliminaires d'une prochaine rencontre, et quelques jours auparavant, il lui avait mandé « se trouver heureux que les idées de ce dernier et les siennes fussent substantiellement les mêmes et qu'une application subséquente éclaircirait les petites différences qui pouvaient se trouver[2] ». Dès ce moment cessa une animation qui, de Rochambeau à La Fayette, semblait tourner à l'acrimonie et se fût étendue dans les deux armées. Le marquis, avec sa spontanéité habituelle, s'était, à l'heure même, excusé de sa ténacité auprès des deux commandants; Rochambeau lui écrivit avec une tendresse de père (ce sont ses termes et justement employés) une lettre à laquelle la sérénité et une sagesse simple et douce donnent de l'éloquence. Elle apportait au jeune général un témoignage conservé avec raison parmi les souvenirs recueillis sur son épopée américaine[3]. Dans l'histoire de ce moment, elle a sa place comme un titre pour les personnes et comme l'explication irréfutable des faits[4].

[1] Washington au comte de Rochambeau : « Orangetown, 21 august 1780. » Sparks, t. VII.

[2] *Ibid.*, « Near Branny's-Town, 16 august 1780. »

[3] Voir *Mémoires et correspondance*, t. I, p. 365.

[4] « Newport, le 27 août 1780. — Permettez, « mon cher marquis, à un vieux père, de vous « répondre comme à un fils tendre qu'il aime et « estime infiniment. Vous me connaissez assez « pour croire que je n'ai pas besoin d'être « excité, qu'à mon âge, quand on a pris un « parti fondé sur la raison militaire et d'État, « forcé par les circonstances, toutes les insti- « gations possibles ne peuvent me faire changer « sans un ordre positif de mon général. Je suis « assez heureux, au contraire, pour qu'il me « dise dans ses dépêches que mes idées s'ac- « cordent substantiellement avec les siennes sur « toutes les bases qui permettront de tourner « ceci en offensive, et que nous ne différons que « sur quelques détails sur lesquels la plus petite « explication et certainement ses ordres tran- « cheront toute difficulté.

« Vous êtes humilié, mon cher ami, dans « votre qualité de Français, de voir une escadre « anglaise bloquer ici, par une supériorité mar- « quée de vaisseaux et de frégates, l'escadre du « chevalier de Ternay ; mais consolez-vous, mon « cher marquis ; le port de Brest est bloqué de- « puis deux mois par une flotte anglaise qui a « empêché de partir la seconde division sous « l'escorte de M. de Bougainville. Si vous aviez « fait les deux dernières guerres, vous n'auriez « entendu parler que de ces blocus ; M. de Gui- « chen, à ce que j'espère, d'une part, et M. de « Gaston, de l'autre, nous vengeront tous de ces « chagrins momentanés.

« C'est toujours bien fait, mon cher marquis, « de croire les Français invincibles ; mais je « vais vous confier un grand secret, d'après une « expérience de quarante ans : il n'y en a pas de

Le général en chef venait de mander à La Luzerne, en lui transmettant sa lettre pour le comte de Guichen : « Je n'ai pas besoin « d'argument pour vous convaincre des extrémités où nos affaires « s'acheminent et de la nécessité de les soutenir; vous êtes le témoin « oculaire de toutes nos perplexités et de tous nos besoins. Vous « connaissez le danger de laisser l'ennemi possesseur paisible des « conquêtes qu'il a faites dans le Sud; soit qu'une négociation doive « avoir lieu pendant l'hiver, soit que la guerre continue, vous savez « que si nous sommes seuls nous serons impuissants à chasser les An- « glais, même à arrêter leur marche. » Que faire pour que les États-Unis ne pussent plus se considérer comme « seuls »? Là résidait le problème. Il se posa au-dessus de tout autre le jour où les généraux se rencontrèrent à Hartford, à mi-chemin de leur quartier respectif. Ce fut le 20 septembre, et des deux parts le même dévouement, la même appréciation des choses, la même notion des besoins suscitèrent aussitôt les plus solides sympathies, fortifiées depuis chaque jour[1]. 1780.

« plus aisés à battre, quand ils ont perdu la « confiance en leurs chefs, et ils la perdent tout « de suite, quand ils ont été compromis à la « suite de l'ambition particulière et personnelle. « Si j'ai été assez heureux pour conserver la leur « jusqu'ici, je le dois à l'examen le plus scru- « puleux de ma conscience; c'est que sur quinze « mille hommes à peu près qui ont été tués ou « blessés sous mes ordres dans les différens « grades et les actions les plus meurtrières, je « n'ai pas à me reprocher d'en avoir fait tuer un « seul pour mon propre compte.

« Vous mandez au chevalier de Chastellux, « mon cher marquis, que l'entrevue que je de- « mande à notre général l'embarrasse, parce « que c'est lors de l'arrivée de la seconde divi- « sion, et que ce serait alors le temps d'agir. « Eh! mon Dieu, vous avez donc oublié que je « ne cesse de la demander préalablement à tout « et qu'elle est indispensable pour convenir « entre lui, l'amiral et moi, de tous nos moyens, « de tous nos détails, afin qu'au cas qu'une des « trois chances arrive pour nous mettre à portée « d'agir offensivement, l'exécution soit prompte « et rapide. Ce sera dans un de ces trois cas, « mon cher marquis, que vous retrouverez en- « core dans votre vieux radoteur de père des « restes de vigueur et d'activité.

« Soyez donc bien persuadé de ma plus « tendre amitié, et que si je vous ai fait observer « très doucement les choses qui m'ont déplu « dans votre dernière dépêche, j'ai jugé tout de « suite que la chaleur de votre âme et de votre « cœur avait un peu échauffé le flegme et la sa- « gesse de votre jugement. Conservez cette der- « nière qualité dans le conseil, et réservez toute « la première pour le moment de l'exécution. « C'est toujours le vieux père Rochambeau qui « parle à son cher fils Lafayette qu'il aime, ai- « mera et estimera jusqu'au dernier soupir. — « Le comte DE ROCHAMBEAU. »

[1] La Luzerne, venu au camp français après

1780. Du côté américain, Washington, Knox et La Fayette; du côté français, Rochambeau, Ternay et Chastellux, chef d'état-major du corps expéditionnaire[1]. Le premier motif de la réunion avait été de déterminer le plan à suivre; ce devint immédiatement le motif secondaire. L'avis qu'avant tout il fallait se voir à même d'enlever New-York ne souleva pas un doute. Au quartier général de Washington et avant son voyage ç'avait été celui des généraux américains; il n'en fut pas émis de différent par les généraux de la France, et cette donnée existant ainsi, la question des moyens, autrement dit celle des besoins, resta la principale, en quelque sorte l'unique. Washington, qui avait promptement mesuré l'effet dont pouvaient être suivies ses propositions ou ses idées, les avait limitées en conséquence[2]. Obtenir de Versailles assez de vaisseaux pour avoir la supériorité navale d'une manière constante, des troupes de plus et l'argent que nécessitait la guerre, dans un pays où les exigences des habitants s'ajoutaient aux difficultés de l'état monétaire et financier pour la rendre singulièrement plus chère qu'en Europe, des deux côtés on fut d'accord sur ces points et l'on ne regarda pas à d'autres[3]. Des deux côtés, d'ailleurs, on reconnut que l'on devait se présenter en commun à Versailles, les parties se

la conférence, écrit à Versailles, le 5 octobre : « Le Gnal Washington, que j'ai vu au retour, « m'a fait les plus grands éloges du général et « de l'amiral, pour lesquels il a conçu la plus « haute estime. Mrs de Rochambeau et de « Ternay me paroissent également contents. « Cette union produira les meilleurs effets lors- « qu'on sera en état d'agir. » (*États-Unis*, t. 14, n° 8.) La correspondance de Rochambeau atteste à bien des reprises la grande estime mutuelle qui fut le résultat de la rencontre d'Hartford.

[1] Rochambeau avait amené en outre avec lui ses aides de camp Fersen, Damas, Mathieu-Dumas; tous ses officiers voulaient voir Washington.

[2] On peut penser que cette retenue guidait en effet Washington, en le voyant mander peu de temps après à La Fayette, qui voulait le persuader d'entreprendre, même alors, quelques opérations actives : « D'après ce qui s'est passé « à notre entrevue d'Hartford, vous devez être « convaincu que mon autorité sur les troupes « françaises de Rhode-Island est très limitée... » (Lettre de New-Windsor, du 14 décembre 1780.)

[3] Une lettre de La Fayette relate à M. de Vergennes ce qui s'est passé à la conférence et fait le tableau développé de l'état des choses. Elle est datée : « Au camp de la division légère « à Harrington, 4 octobre. » (*États-Unis*, t. 14, n° 4, et *Mémoires et correspondance*, t. I.)

faisant face, pour ainsi dire, dans une sorte de procès-verbal synallagmatique, et cette pièce portait, signé de Washington lui-même, le témoignage que c'était de nouveau à l'attachement du roi de France pour les États-Unis qu'en somme on était réduit à s'en remettre. Au pied des questions qui avaient été soumises à l'examen et aux observations réciproques[1], on lit sous le septième paragraphe : 1780.

. . . . . .

7° De toutes ces considérations résulte l'indispensable nécessité de renforcer la flotte et l'armée qui sont ici, en vaisseaux, en hommes et en argent.

. . . . . .

Cte DE ROCHAMBEAU.
Le Ch^er^ DE TERNAY.

. . . . . .

7° La situation de l'Amérique rend absolument nécessaire que ses alliés lui prêtent un secours vigoureux, et qu'à tant d'autres obligations, à tant d'autres preuves de son généreux intérêt, S. M. T. C. ajoute celle d'aider les États-Unis de l'Amérique, en leur envoyant encore des vaisseaux, des hommes et de l'argent.

. . . . . .

G. WASHINGTON.

« De l'argent, des vaisseaux, des troupes » : c'est également ainsi que Rochambeau résumait au secrétaire d'État de la guerre les pourparlers de Hartford; « d'une voix unanime », ajoutait-il. Le 27 septembre, un navire qui mettait à la voile emporta ce pli. Mais aucune correspondance de France n'était parvenue au corps expéditionnaire, depuis son départ de Brest. On en espérait tous les jours. Peut-être auraient-elles modifié ces conclusions, peut-être les auraient-elles

[1] Ces observations étaient établies sur deux colonnes, avec ces intitulés : en tête de la colonne de gauche, IDÉES MISES SOUS LES YEUX DE SON EXCELLENCE LE GÉNÉRAL WASHINGTON PAR M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU ET M. LE CHEVALIER DE TERNAY; en tête de la colonne de droite, LES RÉPONSES DU GÉNÉRAL WASHINGTON. Elles ont été insérées par Rochambeau dans son registre de correspondance; on les trouvera à l'annexe II du présent chapitre.

1780. rendues inutiles. On s'était donc, d'accord, donné jusqu'au 15 octobre avant d'essayer de les faire porter officiellement à Versailles. Rochambeau avait destiné son fils à cette mission, et Ternay confié à un marin entreprenant, La Pérouse, le soin de le conduire; le vicomte de Rochambeau, colonel du régiment de Bourbonnais, était doué de mémoire jusqu'à retenir mot pour mot toutes ses dépêches si le sort de la traversée l'obligeait à les noyer[1]. Dès le 16, La Pérouse attendait une brise du nord ressemblant assez à une tempête pour interdire de le poursuivre aux bâtiments anglais qui bloquaient New-Port; elle arriva le 28 au soir, et en quelques heures la frégate fut hors des atteintes de l'ennemi. Le 30 novembre, l'ancien secrétaire de Gérard, Mayer, rentrant en Europe, était chargé d'un triplicata du tout.

Inquiets autant que surpris de la situation où ils se trouvaient aux États-Unis, Ternay et Rochambeau, avant la conférence, avaient appelé à eux La Luzerne. Le 18 septembre, celui-ci laissait donc officiellement l'intérim à Barbé-Marbois[2] et ne rentrait à Philadelphie qu'au commencement de novembre, ayant employé ce temps à aller de Rhode-Island au camp de Washington, à Boston, en Connecticut, provoquer des mesures effectives de la part des amis de l'indépendance. Sous l'impression des défaites subies dans le Sud coup sur coup, ceux-ci étaient disposés à prendre ces mesures, mais beaucoup aussi en concevaient des idées opposées et auraient voulu voir finir la guerre. Au camp du général en chef, il avait trouvé 15,000 hommes qui se réduiraient à 8,000 au plus dans deux mois (La Fayette disait même à M. de Vergennes 6,000), la durée des engagements ne dépassant pas une demi-année. Même ces 6,000 hommes seraient alors dans le besoin, et si obtenir des engagements plus longs avait paru

[1] *Mémoires de Rochambeau*, t. I, p. 256 : « Mon fils avait dans sa mémoire toutes mes « dépêches pour pouvoir les rendre verbalement « aux ministres, s'il avait le malheur d'être pris, « après avoir submergé ses papiers et été ren- « voyé sur parole. »

[2] Le rapport de La Luzerne, du 17 septembre, explique ce détail au ministre. (*États-Unis*, t. 13, n° 190.) Le gouvernement du roi désapprouva cette transmission de pouvoirs, et, y trouvant avec raison des inconvénients, il interdit de la renouveler.

possible au plénipotentiaire, il lui semblait impraticable d'avoir les moyens de suffire à leur entretien. Soit ignorance dans les administrations publiques, mandait-il, soit impuissance réelle, il n'avait vu personne d'autorisé qui n'arguât du complet défaut de ressources continentales pour assurer les subsistances de cette armée si restreinte; personne non plus, il est vrai, qui ne convînt que « les efforts de la « France avaient passé de beaucoup ce que nos alliés avaient droit « d'en attendre et que les États-Unis, eux, étaient restés loin de ce que « nous devions espérer »; mais par contre, il n'avait trouvé qui que ce fût pour consentir à se mettre à la brèche et entreprendre ce qu'il faudrait; et quoiqu'il tâchât de ne pas donner trop d'espérances, mais d'exciter les sentiments et de fomenter le zèle, de persuader aux chefs des divers États de ne compter que sur leurs ressources, c'est vers celles de Versailles et sur elles que se portaient les esprits. 1780.

A cet égard, Washington avait été explicite. On peut regarder comme ayant commencé alors pour lui le rôle de conducteur politique de son pays. Le jour où sous l'inspiration de La Luzerne le Congrès lui avait délégué le pouvoir d'aviser à la réorganisation de l'armée et de traiter directement avec les alliés étrangers de l'Amérique, son gouvernement avait en quelque sorte pris naissance. La Fayette, écrivant à côté de lui quelques jours après, mandait à M. de Vergennes : « Nous nous occupons à présent d'engager les États à rendre au « Congrès les pouvoirs qu'ils ont laissé perdre peu à peu, à lever une « armée pour la guerre, à prendre des moyens pour nourrir cette « armée », et il ajoutait que « les dispositions de ces États lui paraissaient plus certaines et plus efficaces que celles du Congrès général ». Le débat s'ouvrit à cette heure, dans les esprits et dans l'assemblée, sur l'autorité qu'il fallait assurer à ce « Congrès général ». Tantôt les besoins immédiats l'y soulevèrent, tantôt des discussions théoriques, et à ce débat Washington, au milieu des extrêmes préoccupations de la défense, dans des lettres que l'histoire des États libres devra garder comme des documents vénérés de raison politique, de patriotisme

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. vrai, et qui amenèrent l'intervention d'hommes sensés comme lui, dévoués comme lui à la révolution qu'ils représentaient ensemble, à ce débat, disons-nous, Washington prit une part dont les Américains ne lui exprimeront jamais trop de gratitude[1]. On était prêt, à son quartier général, sur les choses qui touchaient à l'armée. Une note fixant les idées fut remise à La Luzerne. Elle établissait la nécessité d'une armée de 32,000 hommes et présentait en regard le bilan des États-Unis. Le montant de la dépense y était chiffré, parallèlement le montant des revenus publics; ceux-ci, quoiqu'on les dît au plus bas, estimés haut les choses étant données, mais laissant d'autant mieux voir le déficit. Il s'agissait pour le moins de 20 millions de livres, probablement de 25. On espérait que directement ou en favorisant un emprunt nous mettrions les États-Unis à même de combler ce déficit, et c'était le vœu de notre plénipotentiaire que ce nouveau secours ne fût pas refusé, qu'à tout le moins il pût, lui, en laisser concevoir l'espérance[2].

Mais ces vues ne furent portées devant le Congrès que dans les derniers jours de novembre. La procédure des assemblées gouvernantes, quand elle n'est pas précipitée et intempestive, s'encombre le plus souvent de débats étrangers au moment. Sans parler de quantités de sujets dont l'heure n'aurait été que plus tard opportune[3], le Congrès

[1] Dans le chapitre XIX de son édition de 1876 (chap. XXIX, Ép. IV, de l'édition de 1888), M. Bancroft donne de ce travail de reconstitution des idées politiques sous le coup des nécessités, un résumé auquel il ne manque, pour offrir beaucoup d'interêt, que de n'être pas, suivant la manière de l'auteur, fractionné et insuffisamment pourvu de lien.

[2] Rapport de La Luzerne, du 3 novembre. (*États-Unis*, t. 14, n° 49.) « On m'a remis à « mon passage par le camp du gén^al Washington « un état des dépenses annuelles d'une armée « américaine de trente deux mille hommes qu'on « désiroit que je vous fisse parvenir et un état des « revenus que le Congrès peut employer à cet « objet. Je me borne à vous dire que suivant le « résultat de ce tableau, les dépenses qu'on dit « estimées au plus bas sont portées à 56 mil- « lions de livres tournois et les revenus à 30 mil- « lions, qui sont payés fort difficilement, en « sorte que le déficit monte à 20 millions au « moins. »

[3] Les rapports des États entre eux, la constitution en elle-même, son adoption finale par les provinces dont l'assentiment manquait, les prétentions du pays de Vermont et d'une partie du Kentucky à former des États séparés, l'organisation défectueuse d'une assemblée souve-

avait eu à écouter plusieurs fois les plaintes d'Arthur Lee, les dé- 1780.
clamations de ses amis en sa faveur et contre Franklin, l'écho des diffamations que débitait Isard contre la France et contre le gouvernement du roi pour discréditer l'alliance au profit du retour à l'Angleterre; on avait aussi tenté sans résultat d'obtenir ou le remplacement du plénipotentiaire en titre à Versailles ou l'adjonction d'un chargé d'affaires qu'on lui imposerait. Cependant, à l'heure où La Luzerne se rendait à Newport, soit ses entretiens avec le président ou avec d'autres membres, soit la répétition réitérée qu'en faisait Barbé-Marbois, avaient amené l'assemblée à voter le principe d'une armée permanente, au moyen de l'engagement forcé des troupes pour toute la durée de la guerre. Mais par quels moyens entretenir ainsi 30,000 hommes pour le moins? La guerre, en empêchant la culture, avait fini par détruire la production et les revenus. L'impôt était à peine établi; il fallait amener chaque État à le consentir et l'on n'avait, pour cela, que la faible ressource des circulaires qui provoquaient leur zèle. On s'était persuadé que l'Espagne ouvrirait comme nous son crédit, mettrait tout au moins en situation de faire honneur aux traites tirées sur lui le plénipotentiaire envoyé à sa cour, et cette ressource manquait autant en raison des dispositions opposées dans lesquelles se renfermait cette cour, fort gênée en ce moment quant à ses finances par les dépenses de ses flottes et par la disette qui provenait pour elle de mauvaises récoltes successives, qu'en raison du peu d'avances dont ses désirs étaient l'objet à Philadelphie. Si en effet le Congrès demeurait indécis sur les réponses qu'il donnerait aux premières communications de Jay[1], et ainsi ne laissait espérer aucune satisfaction à l'agent provisoire qui remplaçait Miralès, Jay de son côté,

raine où la députation n'était pourtant qu'annuelle, la lutte à laquelle l'obligeait l'esprit anarchique de la Pensylvanie, ces sujets et d'autres secondaires occupent alors concurremment les séances du Congrès.

[1] La Luzerne, dans son rapport du 8 septembre (*États-Unis*, t. 13, n° 176), constate cette indécision, d'ailleurs produite par le peu de propension des Américains à rien abandonner à l'Espagne.

1780. à cette date, avait vu s'arrêter court les quelques encouragements qui lui étaient donnés d'abord à Madrid, et, fort perplexe pour satisfaire aux obligations acceptées par lui, il recourait tout naturellement au roi de France, quitte à exprimer à M. de Vergennes avec une effusion que le besoin rendait alors sincère « la douloureuse sensation qu'éprouvaient ceux qui, étant déjà comblés de bienfaits, se trouvaient encore forcés par une nécessité cruelle à en demander de nouveaux »[1].

Le Congrès n'avait pas cédé aux manèges malfaisants d'Arthur Lee. Il s'était même débarrassé de ce dernier assez vite, Barbé-Marbois ayant rappelé l'opinion de Versailles à son sujet[2]. Il ne pouvait pas, toutefois, ne point subir un peu l'influence de la campagne de clabaudages et de factums menée par Isard et par Lee, qui présentaient les

[1] Jay à M. le Cte de Vergennes, de Madrid le 22 septembre 1780. (*États-Unis*, t. 1, n° 203.) Jay demandait la caution du roi pour se faciliter un emprunt de 150,000 dollars; à quoi M. de Vergennes répondait, le 27 novembre: « Vous avez trop de preuves, M., de l'intérêt « que le Roi prend à la cause de votre patrie, « pour n'être pas persuadé qu'il auroit pris en « considération la demande que vous faites si « cela eût été possible; mais les dépenses consi- « dérables de la guerre que S. M^té soutient « jointes aux secours extraordinaires que j'ai « procuré et que je continüe de procurer à « M. Franklin, mettent S. M. hors d'état de « faire face aux traites que le Congrès a jugé à « propos de tirer sur vous. C'est avec le plus « grand regret, M., que je vous transmets une « décision aussi peu favorable, et je desire infi- « niment de trouver d'autres occasions où je « pourrai vous convaincre de mon zèle pour les « intérêts des États-Unis, et de l'envie que j'ay « de vous obliger personnellement. » (*Ibid.*, t. 14, n° 93.) M. de Vergennes, parlant le 2 octobre à Montmorin de ce refus obligé, lui expliquait qu'en effet Franklin demandait 1 million entre ce jour et le 31 décembre, pour acquitter les traites tirées sur lui par le Congrès. Le ministre du roi sentait, disait-il, « toute l'importance de ne pas les laisser retourner en protest »; il comptait « faire de son mieux sans avoir encore aucune certitude du succès », mais tenait pour « impossible d'aller au delà ». (*Espagne*, t. 601, n° 40.)

[2] La Luzerne, revenant dans son rapport du 9 décembre sur une partie des renseignements que son intérimaire avait précédemment envoyés à Versailles, écrivait à M. de Vergennes en terminant : « Je joins ici, Monseigneur, « copie de la lettre que M. Arthur Lee a « écrite au Congrès à son arrivée à Philadel- « phie ; ses amis ont vivement sollicité une « résolution approbative de sa conduite. J'avois « fait part au président des ordres que vous « m'avez précédemment donnés au sujet de cet « ex-commissaire; sans en faire aucun usage pu- « blic, il a dirigé la délibération de manière que « le Congrès a prononcé purement et simple- « ment que le rappel de M. Lee n'avoit eu lieu « que par des considérations politiques et qu'on « a renvoyé à un tems plus opportun l'examen « de ses griefs personnels contre M. Deane. » (*États-Unis*, t. 14, n° 114.)

finances de la France comme très prospères, les sacrifices obtenus d'elle comme minimes faute à Franklin de savoir les provoquer, et qui, suivant les leçons de John Adams, colportaient partout qu'en nous menaçant de se jeter dans les bras de l'Angleterre on obtiendrait tout de nous[1]. Le Congrès n'avait donc rien trouvé de mieux, d'abord, que de confier à son président le soin de solliciter une fois de plus les subsides de Versailles[2]. Mais lorsqu'à la fin de novembre la question fut nettement posée, il régnait un entrain général dans le sens que les circonstances commandaient. La plupart des États s'associaient aux mesures tendant à constituer l'armée. Les citoyens attachés à l'indépendance rivalisaient de générosité, les femmes même de mouvement et d'action. L'État qui avait été le plus réfractaire à la constitution, le Maryland, adhérait enfin à ses articles et venait compléter l'Union. Ce qui était resté de troupes dans le Sud après la défaite de Camden avait fait bonne contenance et redonné par là l'espoir de triompher. On entendit quelques voix dire, les unes par visée détournée qu'on devait éviter d'être indiscrets envers le roi à moins d'extrémités patentes, d'autres plus nettement qu'à accumuler de cette manière les obligations on courait le danger d'établir la dépendance[3]. Toutefois, l'assemblée transforma presque aussitôt en Résolution le projet d'envoyer à Versailles, avec le bilan des États-Unis, la demande au roi de 1780.

[1] Barbé-Marbois, à propos des calomnies imprimées ou orales de Lee et d'Isard contre Franklin, écrit le 12 octobre à Versailles : « ..... La réputation de Mr Francklin suffiroit « pour anéantir ces imputations grossières, et « le silence auroit peut être été le meilleur « parti à prendre, pour les faire tomber; mais « je m'aperçois que Mrs Isard et Lee ne perdent « pas de vüe le plan dont Mr le Chevr de la « Luzerne vous a déjà rendu compte, qu'ils « font tous leurs efforts pour persuader au « Congrès qu'il faut nous alarmer, nous de- « mander des subsides immenses, et joindre « à ces démarches quelques menaces de défec- « tion dans l'espérance que si ces demandes « sont rejetées, on s'en prendra à Mr Franc- « klin, que si le Roi veut bien y prêter l'oreille « ce succès même décréditera le plénipoten- « tiaire en prouvant qu'il n'a pas fait jusqu'ici « tout ce qu'il pouvoit faire. »

[2] Il faut voir les rapports de Barbé-Marbois qui ont été classés au tome 13 des *États-Unis* sous les nos 135, 200 et 206; et au tome 14, sous les nos 16, 17, 34, 38. Il y parle au long et avec redites de la plupart des objets qui étaient la matière des entretiens ou des discussions de ce moment.

[3] *États-Unis*, t. 14, n° 89.

1780. 25 millions à titre de prêt, afin de pourvoir à l'entretien d'une armée de 32,000 hommes engagés jusqu'à la fin de la guerre.

Même en ce moment où les États-Unis se créaient envers nous des obligations de plus, et où nos adversaires américains ne laissaient pas de se montrer encore, il ne fut pas plus exprimé de réserve que tout à l'heure, de la part d'aucun d'eux, sur l'intérêt que nous viendrions peut-être à porter à l'Espagne, et qui les rendrait libres de faire sans nous la paix avec l'Angleterre dès que les évènements y prêteraient[1]. Ce qui se produisit, ce fut simplement une agression plus marquée contre Franklin. Les amis des Adams mirent de nouveau sa personne en question. L'occasion leur parut donnée de se débarrasser de ce doyen de la révolution et de l'alliance, en empêchant que la négociation ne lui fût confiée. Ils firent voter qu'on déléguerait, pour la porter et la soutenir à Versailles, un envoyé extraordinaire. La Luzerne, toutefois, obtint par ses représentations, avant le choix définitif de ce plénipotentiaire spécial, qu'il n'y aurait pas de lettres de créance, à vrai dire, que l'envoyé serait tout simplement présenté par Franklin à M. de Vergennes, et ce dernier prié par eux de mettre sous les yeux de Sa Majesté les désirs du Congrès. Notre représentant pensait avec justesse que ce changement de procédé, outre sa convenance politique, assurerait et la liberté d'appréciation du roi et le mérite de sa décision si elle était favorable[2]. Le choix flotta entre deux des aides

[1] M. G. Bancroft, à propos de cette Résolution du Congrès, constate mélancoliquement l'obligation où s'est trouvé son pays d'avoir recours au nôtre avec autant d'entrain. Tenant à en trouver une cause, il la montre principalement dans l'absence d'organisation et de gouvernement qui caractérisait alors la constitution américaine. Il faut pourtant dire qu'une impartialité simplement ordinaire lui aurait fait avouer, en même temps, qu'à Versailles on connaissait parfaitement cette cause et les conséquences qui pouvaient s'ensuivre, outre celles qui se voyaient déjà, et que l'on ne songea pourtant pas un instant à abandonner les États-Unis, quoique des médiateurs fort empressés et parfaitement placés eussent, dès 1779, rendu facile à plusieurs reprises de le faire avec avantage.

[2] Les rapports de notre représentant datés des 15 et 28 décembre sont explicites sur ces résolutions, sur les motifs qui les dictèrent et sur les incidents qui s'y rattachent. (*États-Unis*, t. 14, n°s 120 et 136.) Dans le premier, La Luzerne résumait comme il suit ce que Barbé-Marbois avait longuement relaté

de camp de Washington, Laurens et Hamilton. Laurens hésita un peu à accepter, mais fut presque unanimement élu, non toutefois sans que les « antigallicans » eussent mis du prix à le faire choisir de préférence pour aller réclamer du gouvernement du roi cette participation nouvelle jugée indispensable ; et il est certain que notre 1780.

à plusieurs reprises : « . . . . . Un autre objet, « Monseigneur, a rempli le Congrès d'intrigues « et de cabales ; c'est le rappel de M. Franc- « klin, auquel les délégués de Massassuchet « s'efforcent par toute sorte de moyens de ré- « soudre leurs collègues. Ce ministre n'a aucun « apui déclaré ici ; mais la crainte qu'ont les « différens partis de le voir remplacé par un « successeur du parti contraire lui sert de sou- « tien. L'État de Massassuchet, de la Caroline « méridionale et quelques voix individuelles « sont les seuls qui entrainés par Messrs Isard et « Lee ayent avancé positivement qu'il n'y avait « personne qui ne fût préférable au ministre « qui, disent-ils, a, par sa nonchalance et l'em- « pire que ses alentours ont pris sur lui, perdu « en France la cause de l'Amérique. Peu de « personnes ont cru à ces exagérations, cepen- « dant le silence que ce ministre observe en- « vers ses commettans leur persuade qu'il s'oc- « cupe très peu des affaires publiques et l'on « est convenu de faire passer en France un « envoyé extraordinaire chargé de solliciter des « secours de toute espèce de Sa Majesté, de « mettre sous ses yeux les causes des malheurs « de la dernière campagne, les projets formés « pour la rendre plus active l'année prochaine « et de rendre aussitôt compte au Congrès du « succès de sa commission. J'ai été informé de « cette Résolution après qu'elle eut été prise, « mais avant que le choix du Congrès ait été « fixé ; je n'aurois pu sans inconvénient tenter « de le détourner de cette démarche ; je me « suis borné à insinuer qu'il n'étoit pas d'usage « de prodiguer le caractère représentatif pour « une commission de cette nature, surtout dans « le tems que le Congrès a un ministre auprès « du Roi, que cette commission pouvoit être « également remplie en chargeant la personne « à qui elle doit être confiée de s'adresser à « vous, Monseigneur, sans lui donner de lettres « de créance pour le Roi ; que cette personne « vous seroit présentée par M. Franklin et que « vous mettriés sous les yeux de Sa Maj^té les de- « mandes du Congrès. J'ai cru devoir éviter de « la sorte l'appareil et l'éclat d'une mission « extraordinaire et j'ai pensé d'ailleurs que si « Sa Majesté ne juge pas à propos de condes- « cendre à toutes les demandes qui lui seront « faites, ses refus auroient moins d'inconvéniens « que s'ils étoient faits à un homme revêtu d'un « caractère considérable, et que si au contraire « le Roi accorde les graces qui lui seront de- « mandées, elles n'en seront que plus cheres au « Congrès si elles vous sont plus particulière- « ment dues. Le colonel Laurens fils de l'ancien « président a été choisi presque unanimement. « Son attachement au service militaire et la ré- « putation distinguée qu'il s'y est faite le font « balancer à se charger de cette commission et « il voudroit faire tomber le choix sur M. Ha- « milton aide de camp de confiance du G^al « Washington. J'ai lieu de croire qu'on ne chan- « gera pas le titre d'envoyé extraordinaire, mais « qu'on ne lui donnera point de lettres de « créance adressées au Roi, mais une lettre de « recommandation pour vous, Monseigneur, et « l'ordre au docteur Franklin de vous le pré- « senter et de l'apuyer dans sa négociation. » (*États-Unis*, t. 14, n° 120.)

1780. plénipotentiaire ne contestait pas qu'elle le fût, quoique les impressions rapportées de son voyage dans les États de l'Est et du Nord lui eussent inspiré, un moment, l'optimisme d'écrire qu'après tout il n'y avait rien de si désespéré et que les Anglais, malgré l'apparence, n'étaient pas moins embarrassés que les Américains[1].

Laurens était à l'assaut de Savanah : il devait rencontrer un accueil d'autant meilleur à Versailles. A tout prendre, il partit dans les conditions que La Luzerne avait souhaitées, revêtu du titre de ministre sans autre désignation, et muni en cette qualité d'une lettre du Congrès au roi; mais cette lettre était assez semblable à celles par lesquelles l'Assemblée avait, d'autres fois, sollicité l'assistance du monarque, et l'émissaire concerterait ses démarches avec Franklin; ce dernier était prévenu officiellement de cette réserve par un pli du président[2]. « Il « pourra, en cas d'accident, mande La Luzerne le 28 décembre[3], « remplir la commission lui-même, et si le docteur venait à mourir « pendant le séjour de Laurens, il serait remplacé par lui jusqu'à « nouvel ordre. » Voilà sans doute pourquoi le titre de ministre avait paru nécessaire. La Résolution était du 23 décembre. On aurait besoin de temps encore pour former le dossier que Laurens emporterait. Beaucoup trop de temps, au jugement de Rochambeau; celui-ci trouvait non sans raison « les formes du Congrès bien lentes », étant donnée l'urgence. C'était avec son fils, écrivait-il à Washington le 2 février 1781 et la veille à La Luzerne, qu'il aurait fallu faire partir ce mandataire[4]. Loin d'avoir eu des illusions un seul moment, comme notre plénipotentiaire, le militaire, chez lui, voyait clairement ce qui

[1] Rapport du 3 novembre, déjà cité.

[2] Ce pli est daté du 1er janvier 1781 : « Le « colonel Laurens va en France chargé d'une « mission spéciale sous vos avis et par votre « intermédiaire, *with your advice and influence.* » (Sparks, *Works of Washington*, t. VIII.)

[3] *États-Unis*, t. 14, n° 136.

[4] Il répondait sur ce sujet à Washington, le 2 février : « C'était avec mon fils ou du « moins tout de suite qu'il aurait fallu faire « partir le colonel Laurens; il arrivera trop tard « pour que sa présence puisse influer sur le « succès de la campagne prochaine, si notre « ministère ne s'est pas décidé auparavant à « nous envoyer de puissants renforts. » (*Correspondance manuscrite.*)

aurait dû sauter aux yeux, « l'état de détresse de ce malheureux pays, disait-il, et le besoin extrême qu'il avait non pas d'un cordial tel que celui qui lui avait été donné par sa petite armée, mais de secours prompts et puissants dans tous les genres, qui missent en état de prendre New-York et d'y faire signer une paix glorieuse[1] ». 1780.

Washington composa le dossier de Laurens, et non seulement des entretiens avec La Luzerne, mais des conversations avec Rochambeau en complétèrent les informations. Le général en chef, effectivement, dirigea l'émissaire du Congrès par le camp français pour se rendre à Boston[2], où la frégate *l'Alliance* armait afin de le conduire à Brest. Il n'était pas annoncé à Franklin par le président du Congrès seul, mais aussi par Washington. Celui-ci l'avait rendu porteur d'un document tout de sa main, ayant la forme d'une lettre privée, afin, sans doute, de respecter dans le plénipotentiaire le titre de ministre du Congrès. Il y présentait au long les nécessités des États-Unis, les causes d'où elles provenaient, le gage solide et assuré qui existerait dans le développement futur de la nation pour l'appui financier si fort demandé à la France. C'était le commentaire américain de l'entrevue de Hartford et des conclusions précisées dans le procès-verbal par lesquelles on l'avait résumée. Commentaire d'homme d'État, on peut le dire, tout au moins d'un politique qui voyait avec justesse au-dessus et au delà des choses. Il ne voilait guère la fin inévitable, la fin malheureuse et à court délai de la lutte pour l'indépendance, si nous ne prêtions pas aux États-Unis la considérable assistance qu'à cette heure extrême ils réclamaient de nous[3]. Washington avait remis en outre à Laurens un

[1] *Correspondance manuscrite.*

[2] Lettre de Washington à Rochambeau (20 janvier 1781) transcrite dans la correspondance manuscrite de ce dernier.

[3] Cette pièce, datée de New-Windsor le 15 janvier 1781, est en original au tome 15 des *États-Unis*, n° 21, et imprimée au t. VII de Sparks. Elle débute ainsi : « Cher Monsieur, je « vais jeter sur le papier, ainsi que vous m'en « avez prié, le résumé de nos conférences sur « l'état présent des affaires de l'Amérique, dans « lesquelles je vous ai communiqué mes idées « avec la liberté et l'étendue que l'objet de votre « commission, mon entière confiance en vous « et l'exigence de la conjoncture demandent. A « mes yeux il paraît évident : etc..... » Washington partait de là pour exposer, dans une suite de paragraphes numérotés, qu'étant

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. pli développé pour Franklin, écrit également par lui-même et dont on va trouver tout à l'heure le calque des dernières lignes. Il y reprenait ses démonstrations précédentes, les fortifiait de démonstrations plus intimes, et il en recommandait le porteur au ministre de l'Amérique comme étant « la personne la mieux pénétrée de ses idées sur la situation des États-Unis, la plus à même de convaincre le ministre de ce pays de l'urgence qu'il y avait à ménager à ces idées l'accueil favorable du gouvernement du roi », enfin comme quelqu'un en qui le représentant de ces États à Versailles pouvait placer une aussi entière confiance qu'il avait, lui, de respect, d'estime et de considération pour ce premier et inébranlable champion de l'indépendance[1] :

données la trop grande dispersion des habitants des États-Unis et la nouveauté de leur gouvernement, on n'avait pu jusqu'alors organiser leurs diverses administrations de manière à concentrer efficacement les très grandes ressources exigées par une guerre comme celle qu'ils soutenaient, et que n'ayant d'ailleurs pas encore assez de capital chez eux, leurs erreurs en finance ou l'insuffisance de leurs moyens étaient excusables ; — que les formes actuelles de l'impôt étant vicieuses et mal supportées, la manière de faire face aux charges de la guerre étant impopulaire, on devait craindre que le mal présent ne fût plus ressenti que le mal à provenir de la perte de la liberté ; que le peuple, encore jeune, ne crût avoir simplement échangé une tyrannie contre une autre et qu'ainsi l'urgence d'un secours considérable en argent était évidente, un secours qui permît d'asseoir les finances, de raviver le crédit public, d'aviser à des opérations vigoureuses, évidente de même la nécessité d'augmenter le secours en hommes déjà envoyé ; — qu'en outre, pour passer à une forte offensive qui transformât en une défensive difficile la situation des Anglais, il fallait avoir une constante supériorité navale sur les côtes, et qu'il y avait pour y pourvoir de nombreux ports amis, ennemis de l'Angleterre, tous les matériaux de réparation ou de reconstruction pour les navires, de grands moyens de subsistance, de nombreux objets pour un commerce actif ; — que du reste aucun État n'avait une aussi minime dette que celui-ci, autant de terres inoccupées, des climats aussi divers, tout ce qui assure et présage un rapide accroissement d'habitants et de richesse, conséquemment la certitude de rembourser très vite l'emprunt important qu'il demandait à contracter ; — que la nation était fatiguée de la façon dont on entretenait la guerre, mais non de la guerre elle-même ; que malgré les laborieuses difficultés et les plaintes, ni la volonté ni les ressources n'étaient épuisées ; que la grande majorité souhaitait fermement l'indépendance, abhorrait l'idée de se réconcilier avec la Grande-Bretagne, était affectionnée à l'alliance de la France, et qu'il ne fallait que posséder les moyens d'arrêter le dégoût en inaugurant l'ensemble des mesures correspondant au sentiment public, mais que sans ce moyen ce sentiment à lui seul serait impuissant à surmonter la continuation des perplexités, des charges et des infortunes que l'on devait attendre de leur absence.

[1] *États-Unis*, t. 15, n° 21.

— Colonel Laurens is so fully possessed of my ideas — of our situation and wants — and has himself so thorough a knowledge of them that I should trouble you to no purpose by enlarging — —

You may place entire confidence in him, and in the assurances that I am with the warmest sentiments of respect esteem & regard —

D Sir

Yr. Most Obed.t & Most H.ble Serv.t

G. Washington

The Hon.ble

Doct.r Franklin

1780. Pendant ce temps, les transes et l'affliction que la trahison engendre étaient venues fondre par surcroît sur nos alliés. Clinton, à son retour de la Caroline, s'était bien retenu par prudence de donner suite à son mouvement contre notre établissement à Rhode-Island, mais aussi parce qu'il suivait une machination dont il attendait le résultat immense de rendre en un instant les États-Unis à l'Angleterre. Ce que le général Lee, un mercenaire, avait été empêché d'accomplir à Monmouth, un Américain, et l'un des plus haut placés dans l'armée de l'indépendance, le combinait avec le commandant des forces britanniques. Washington avait transformé les bords accidentés de l'Hudson au-dessus de New-York en un camp retranché dont Westpoint était le centre. Établissement imprenable tant que la clef n'en serait pas livrée, ce refuge hérissé de forts et de batteries fermait absolument aux troupes anglaises le pays qui était derrière lui, gardait les approvisionnements de l'armée, assurait les communications du Nord et du Sud avec elle et permettait aux Américains non seulement de tenir le New-York anglais actuel en échec, mais de se couvrir ou de se reformer encore après une défaite, comme la possession de cette place et de ses forts rendait possible à leurs ennemis de rester au centre des États-Unis et d'avoir la liberté de se porter, grâce à leurs flottes, là où ils le trouvaient profitable. Il ne s'agissait de rien moins pour Clinton que de recevoir cette clef souveraine. Depuis des mois, les conditions et le moyen en étaient cherchés ou débattus avec le soldat qui en avait la garde, soldat jusqu'ici solide, brillant, aujourd'hui déchu moralement et vénal. Pour l'un et pour l'autre, l'arrivée du corps français rendait l'exécution urgente. L'autre, c'était le général Arnold. Il avait demandé le commandement de Westpoint et ses titres militaires le lui avaient fait confier. Ses pourparlers criminels touchaient au dernier période, au moment où Washington se rendait à Hartford, et c'est au retour, en arrivant dans la propre demeure de son lieutenant, que l'arrestation inopinée du major général de l'armée anglaise, venu traiter les derniers arrangements avec ce vendeur des

États-Unis, apprenait au général en chef dans quel abîme ils avaient 1780.
été près d'être engloutis.

Arnold, précédemment chargé du commandement de la Pensylvanie, y avait mené, comme autrefois Howe à New-York, une vie de plaisirs, de dépenses par suite, dans laquelle son honneur s'était perdu à mesure de l'accroissement de ses besoins. Il était d'ailleurs funeste, pour le moral du pays, que de prétendus soutiens de l'indépendance tinssent dans le Congrès, dans les libelles, dans les comités populaires, le langage et la conduite affichés depuis deux ans par le parti des Lee, des Adams et de leurs auxiliaires. Il y a des sophismes de la politique qui, répétés, enlèvent aux mots leur sens, aux actes leur caractère; dans ce trouble, les esprits et les âmes se faussent. Arnold, pour se défendre, parla comme ceux qui s'efforçaient de ramener les États-Unis, ouvertement ou par des voies détournées, dans les bras ou, plutôt, sous les pieds de l'Angleterre. Le danger des défections n'allait-il pas rester suspendu sur les défenseurs de l'indépendance? M. de Vergennes, apprenant la trahison par les courriers dont La Pérouse et le vicomte de Rochambeau étaient porteurs, répondait bien au chevalier de Ternay, qui y avait trouvé un motif de plus à l'éloignement produit en lui par le spectacle des États-Unis, qu'« un crime aussi atroce était trop énorme pour penser qu'il eût beaucoup d'imitateurs »; mais il ajoutait justement : « C'est donc moins « l'exemple que j'appréhende que les motifs sur lesquels a été appuyée « la trahison; ils peuvent trouver faveur dans un pays où la jalousie « est en quelque sorte l'essence du gouvernement[1]. »

Comme si ce n'était pas assez de cette épreuve, les États-Unis, qui ne savaient pas encore si tous les dangers de la défection étaient conjurés, voyaient le manque de paye et d'entretien produire des soulèvements dans leurs troupes continentales, et des répressions sévères s'imposer à eux en conséquence, s'ils ne voulaient assister à la rapide

[1] « A Versailles, le 2 décembre 1780. » (*États-Unis*, t. 14, n° 107.)

1780. dissolution de leur armée, presque sans solde, sans vivres, sans vêtements à cette heure. Non seulement les forces anglaises étaient inexpugnables à New-York, mais aussi sur la mer. Maîtresses de trois grandes provinces, elles s'apprêtaient à conquérir celle qui touchait au siège du Congrès. La chute complète des finances et l'impossibilité de tirer du papier-monnaie le parti le plus minime amenaient à ce point de détresse, que le général en chef ne trouvait pas dans la caisse du major général de l'armée, même dans l'armée tout entière, l'argent nécessaire pour expédier un courrier autrement que par la poste[1]; il restait avec un seul aide de camp[2] et avec l'indubitable évidence que les efforts grâce auxquels on avait pu aller jusque-là ne sauraient être renouvelés[3]. C'est sous ces auspices accablants que l'année 1781 s'ouvrait en Amérique.

[1] Lettre à La Fayette, du 14 décembre 1780. (Sparks et *Mémoires et correspondance.*)

[2] Lettre à Rochambeau, du 20 janvier 1781. (*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*)

[3] La Fayette écrit cela presque textuellement à M. de Vergennes le 30 janvier : « La campagne « passée s'est faite sans avoir un schilling, et ce « que le crédit, la persuation et la force peuvent « opérer est presqu'entièrement usé ; ce miracle, « dont je ne crois pas qu'il y ait d'exemple, est « impossible à recommencer » ; à la même date il le répète plus familièrement à Mme de la Fayette et à d'autres personnes. (*Mémoires et correspondance*, t. I.)

ANNEXES DU CHAPITRE VII.

I

COOPÉRATION DES FORCES FRANÇAISES AVEC LES TROUPES DES ÉTATS-UNIS.

1. MESSAGE DU CHEVALIER DE LA LUZERNE AU CONGRÈS.

Le Ministre plénipotentiaire de France soussigné a l'honneur d'informer le Congrès que le Roi, par une suite de son affection et de son amitié pour les États-Unis, et du désir qu'il a de mettre fin par des mesures efficaces aux calamités de la guerre qui désole leur continent, a résolu de leur envoyer un secours de troupes destinées à agir contre l'ennemi commun, et de vaisseaux qui seront employés à seconder les opérations des troupes de terre.

Le plan de la campagne devant être arrêté par le Congrès, M. le marquis de la Fayette recevra à cet égard les communications et fera de son côté les ouvertures nécessaires au succès des opérations. Mais comme la célérité et le secret doivent en être l'âme, et que le Congrès trouvera d'ailleurs indispensable de les concerter avec le général en chef, le Ch^er^ de la Luzerne prie l'assemblée de considérer si le parti le plus convenable à prendre dans cette circonstance n'est pas de nommer sans le moindre délai un comité peu nombreux pour se rendre à l'armée, muni d'instructions, et y arrêter des mesures qui puissent être mises à exécution immédiatement au moment de l'arrivée des armes françoises, quelle que soit la partie du continent où elles auront eu ordre d'aborder.

Comme les opérations relatives aux approvisionnements et munitions de bouche du corps auxiliaire exigeront le concours de la législature et des gouverneurs des divers États et spécialement de ceux de Rhode Island, Connecticut, New-Yorck, et New-Jersey, le ministre sous-signé prie le Congrès d'autoriser le même comité à seconder les demarches que le Ch^er^ de la Luzerne ou le général françois ou les commissaires des guerres autorisés par eux seront dans le cas de faire auprès des

différentes législatures, et de donner à cet égard aux délégués qui le composeront, des pouvoirs dont la sagesse du Congrès fixera l'étendue.

Un objet qui après celui dont il vient d'être fait mention exige toute l'attention du Congrès, est celui des renseignements qu'il est important de se procurer touchant les forces, la situation et les ressources de l'ennemi dans tous les postes qu'il occupe sur ce continent. Le chevalier de la Luzerne désire en consequence qu'il plaise au Congrès de nommer un comité pour recueillir dès ce moment toutes les notions, détails et rapports qui peuvent exister dans ses dépôts et archives touchant les ports de l'Amérique actuellement détenus par les Anglois depuis Halifax jusqu'à St Augustin, ainsi que dans le Canada, la profondeur des havres, anses, mouillages, les forces qui s'y trouvent, les forts et forteresses qui y ont été élevés, les dispositions et le nombre des habitants, les ressources touchant les subsistances et généralement toutes les connoissances qui pourroient contribuer au succès des opérations. Il est également à désirer que ce comité soit autorisé à correspondre aussi longtems qu'il sera nécessaire dans les différentes parties de ce continent d'où ces notions peuvent être tirées, afin qu'étant toujours récentes, les commandants des expéditions puissent établir leur plan sur des bazes certaines.

Le ministre de France désire que le comité soit autorisé à lui communiquer ces éclaircissements autant que le Congrès ne trouvera point d'inconvénient à ces communications.

Quelque célérité qu'exigent ces mesures, le Ch^er de la Luzerne prie le Congrès de ne les prendre en consideration qu'après que l'objet mentionné au commencement de ce mémoire aura été definitivement arrêté.

M. Franklin a sans doute rendu compte au Congrès des mesures qu'il a prises pour faire parvenir dans ce continent des armes, munitions et habillement, ainsi que des moyens adoptés par la cour de Versailles pour faciliter l'emprunt des trois millions de livres que ce ministre a fait tant pour subvenir à cette dépense, que pour faire face aux traites du Congrès sur lui, et le Ch^er de la Luzerne n'entrera dans aucun detail à cet égard. Il ne finira point ce mémoire sans féliciter le senat américain sur le zèle et l'ardeur qui se manifestent de toute part pour rendre décisive la campagne qui va commencer, porter à l'ennemi commun les coups les plus sensibles, le repousser sans retour de ce continent et assurer à jamais la liberté des treize États; les circonstances n'ont jamais été plus favorables; l'ennemi pressé de tous les cotés est hors d'état d'opposer une résistance efficace; les forces de l'Amérique vont être plus respectables qu'elles n'ont jamais été; celles du Roi apportent dans ce continent le désir le plus sincère de seconder les efforts courageux de leurs troupes et les deux nations étroitement unies pour le succès de leurs entreprises

combinées ne chercheront à se distinguer que par leur émulation à montrer plus de zèle et d'attachement à la cause commune.

A Philadelphie, le 16 mai 1780.

Lafayette

États-Unis, t. 12, n° 30[b].

2. TRADUCTION DE LA LETTRE DU PRÉSIDENT DU CONGRÈS AU MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE SA MAJESTÉ.

Philadelphie le 24 may.

Monsieur,

En conséquence d'un acte du 22 de ce mois ci-inclus, j'ai l'honneur de communiquer par votre ministère à S. M. T. C., notre illustre allié, les sentimens de reconnoissance dont le Congrès est pénétré pour ses attentions continuelles aux intérêts de ces États, dont elle ne cesse de donner des preuves par tant d'efforts aussi grands que généreux faits en leur faveur.

Vous trouverez pareillement ci-joint, Monsieur, les actes et les résolutions du Congrès en conséquence des communications que vous avez eû la bonté de nous faire le 16 de ce mois par lesquelles vous connoîtrez les mesures que le Congrès a adoptées pour coopérer efficacement avec notre allié contre notre ennemi commun. Permettez-moi, Monsieur, de vous exprimer le plaisir et la satisfaction que j'ai ressenti de l'attention, du zèle et de l'ardeur que le Conseil de France a manifestés dans toutes les occasions et particulièrement dans la circonstance présente pour soutenir les intérêts et faciliter les efforts de ces États.

En Congrès le 22 mai mil sept cent quatre vingt.

Résolu que le Président fera parvenir à S. M. T. C. par le canal de son ministre l'honorable chevalier de la Luzerne, les sentiments de reconnoissance dont le Congrès est animé pour l'attention continuelle aux intérêts de ces États dont elle ne cesse de donner des preuves par tant d'efforts aussi grands que généreux faits en leur faveur et que son Ministre soit informé des procédés du Congrès en conséquence de ces communications.

Extrait des minutes, signé : CHARLES THOMPSON.

3. LAFAYETTE À M. LE COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 20 may 1780.

Peu de jours après mon arrivée, Monsieur le Comte, j'eus l'honneur de vous

IMPRIMERIE NATIONALE.

écrire par trois occasions différentes et je vous appris qu'après une traversée de 38 jours nous étions entrés le 28 avril dans le port de Boston. Je vous y donnois quelques nouvelles sur la situation de nos affaires, et depuis que je les connois plus parfaitement je m'applaudis de vous avoir dès lors prévenu que je ne pouvois vous répondre d'aucune exactitude soit dans les nombres soit dans les dates.

C'est le dix mai, qu'après bien des difficultés causées par la longueur du chemin et la rareté des chevaux, je suis arrivé au quartier général. Mon premier soin fut d'envoyer à M. de la Luzerne ses paquets et de lui communiquer mes instructions, en le priant de me diriger sur la manière de les exécuter. Dès le moment que j'eus joint le général Washington, je lui fis part des projets du Roi et tachai de me conformer à tout ce que me prescrivent mes instructions. Cette nouvelle fit sur lui d'autant plus d'effet que les circonstances actuelles le jettoient dans un grand embarras. A sa reconnoissance comme citoïen de l'Amérique il en joint une particulière et bien vivement sentie pour la confiance dont le Roi l'honore dans la disposition qu'il a faite de ses troupes. Persuadé que le Congrès est trop nombreux pour agir avec discrétion et promtitude, le Général a désiré qu'un comité fut nommé avec de tels pouvoirs qu'ils pussent mettre en activité toutes les ressources de l'Amérique.

Cette demande étoit délicate et je me suis chargé d'en conférer avec M. de la Luzerne; il vous mandera, Monsieur le Comte, dans quels termes généraux il a, comme ministre du Roi, fait la demande au Congrès d'un comité particulier, quels pouvoirs aura le comité et quels seront ceux dont sera revêtu le Gal Washington pour se passer autant que possible de la communication avec le Congrès. Grâce aux démarches que nous devons à la prévoïance de M. de la Luzerne, l'armée continentale aura quelque consistance et les troupes françoises ne manqueront point des provisions nécessaires; sans son secours il eut été impossible au Général d'obtenir du Congrès les résolutions qui nous assûrent à présent quelques troupes et des moïens de subsistance.

L'immense dépréciation du papier monnoye dont le ministre du Roi vous aura sûrement fait l'histoire est le grand obstacle qui arrête l'armée américaine. L'avantage qu'auront les troupes du Roi de païer en or ou en lettres de change donnera beaucoup de facilités dans tout ce qui les regardera ; mais comme j'ai eu l'honneur de dire en comité que depuis mon départ d'Amérique la cherté a augmenté à un point incroyable, je dois aux gens qui seront chargés de ce soin la justice que la dépense en tout genre ne peut pas se mesurer par les idées générales et les calculs ordinaires.

Les magasins préparés par le ministre de S. M., les demandes qu'il vient de faire à l'État du Connecticut, les ordres donnés à M. Holker pour les achats préliminaires, voilà, Monsieur le Comte, les mesures dont il vous rendra compte. Mais

comme il m'a dit n'avoir pas reçu des ministères de la guerre et de la marine des instructions détaillées à ce sujet, j'ai cru devoir lui mettre sous les yeux une lettre où je l'instruisois de mon mieux de l'intention du Gouvernement en lui demandant ses directions pour la conduite que je dois tenir.

L'armée américaine, Monsieur le Comte, est peu nombreuse, mal habillée, médiocrement artillée, et tous ces inconvénients sont dûs à la dépréciation du papier. On espère cependant des recrues, et à l'arrivée des troupes du Roi on espère avoir 14 à 15 mille hommes et quelques milices, sans compter l'armée du Sud. Les idées que je vous avois communiquées, au sujet de l'emploi de M. de Guichen pendant l'hivernage, se sont trouvées semblables à celle du général Washington auquel je n'en ai pas parlé le premier. Le Général et le peu d'Américains qui sont dans le secret, ont réuni leurs efforts pour me prouver que si nos succès sont incertains, une visite de M. de Guichen, ou de quelques uns de ses vaisseaux pendant l'hivernage, rendroit les opérations de toute certitude. Après avoir consulté M. de la Luzerne, j'ai cru devoir mettre sous les yeux de M. de Guichen les avantages qu'on lui propose, sans cependant l'engager à un parti quelconque, autrement qu'en lui mandant l'opinion du général Washington. Vous verrez par ma lettre, Monsieur le Comte, qu'en faisant ce qu'on m'a demandé j'y ai mis des correctifs qui laisseront cet officier maître de balancer et de décider d'après lui-même.

Si les troupes françoises arrivent à temps il y a tout à parier que Newyork est à nous; si les Anglois ont le tems de se réunir il faudra penser ou à combattre cette armée de 15 mille hommes, si elle se mettoit en campagne, ou, ce qui me paroit plus probable et plus avantageux, il faudra attaquer un objet moins difficile que Newyork.

On a pris des mesures promptes pour se mettre au fait de la situation actuelle de Hallifax et de Penobscot; ces dernières places paroissent être l'objet du Général. Mais il faudroit qu'il se sentît assez fort pour ne pas craindre le général Clinton dans cette partie du continent et sur la rivière du Nord. Si à la fin de l'automne les troupes ne reçoivent pas des ordres pour se rendre aux Isles où elles pourroient agir offensivement l'hyver, lesquels ordres devroient être donnés à l'avance, j'imagine que ne pouvant pas les employer ailleurs, nous entreprendrons avec elles la conquête du Canada, pour laquelle le Gal Washington m'a dit avoir des espérances, et je crois prévoir assez sûrement ce projet de campagne d'hiver.

Sans être prévenu, Monsieur, par l'amitié tendre qui m'unit au général Washington, je puis vous répondre que les généraux et les troupes françoises n'auront qu'à se louer de son honnêteté, de sa délicatesse, de cette politesse noble et franche qui le caractérise, en même tems qu'elles auront à admirer ses grandes qualités. Quoique

je lui aye répété que les généraux de terre étoient autant à ses ordres que les généraux de son armée, vous verrez par ce qu'il m'a chargé de leur mander qu'il ne compte pas rendre son commandement dur ni arbitraire. Le même amour pour la liberté, beaucoup plus d'union dans le Congrès, une beaucoup plus grande conviction de la nécessité dont leur étoit la France pour obtenir l'indépendance, plus de dispositions à recevoir ses secours quelconques, voilà, Monsieur, les sentiments que j'ai eu le plaisir de trouver dans mes amis Américains, et Paris peut être assuré qu'ils ne nous abandonneront pas.

M. de la Luzerne veut bien se charger de faire chiffrer des quadruplicata de cette lettre ainsi que de mes lettres aux différents commandants françois.

Je lui laisse tout entre les mains et compte retourner demain à l'armée où M. de Corni m'attend pour le conseiller et l'aider dans l'exécution de ses ordres, pour laquelle on a déjà pris de très bonnes mesures et où le général Washington désire causer avec moi sur la suite du plan de campagne dans les différents cas où nous pourrons nous trouver.

J'ai l'honneur d'être avec un attachement tendre et respectueux, Monsieur le Comte, votre très humble et très obéissant serviteur,

LAFAYETTE.

États-Unis, t. 12, n° 34; original.

II

CONFÉRENCE DE HARTFORD.

IDÉES MISES SOUS LES YEUX DE S. E. LE GÉNÉRAL WASHINGTON PAR M. LE Cte DE ROCHAMBEAU ET M. LE CH^r^ DE TERNAY.	RÉPONSES DU GÉNÉRAL WASHINGTON.
1° Il ne peut y avoir aucune entreprise décisive contre les établissements des Anglais dans ce pays-ci, sans une supériorité navale et constante.	1° Une supériorité navale et constante est essentielle pour agir en Amérique d'une manière décisive.
2° De toutes les opérations qu'on peut entreprendre, la plus importante et la plus décisive est la réduction de New-York, qui est le centre et le foyer de toutes les forces britanniques.	2° New-York sans aucun doute est le premier et le plus important objet qu'on puisse avoir dans ce continent.

3° Sous quelque point de vue que l'on considère l'établissement fait par les Anglais à New-York, dans le cours de cinq années, avec une garnison de quinze mille hommes, cette place demande de grands moyens pour en faire le siège, avec une supériorité navale bien décidée pour bloquer Sandy-Hook et combattre les secours qui viendraient de dehors. Il faut aussi avoir une armée de terre de 30 mille hommes qui puisse former des attaques contre les ouvrages de New-York et de Long-Island. On doit s'attendre qu'une armée de 15 mille hommes fera des sorties de 6 à 8 mille hommes; chaque attaque doit donc être garnie et défendue en proportion. Si nous étions réduits à n'avoir que 24 mille hommes, il faut alors nous contenter d'une seule attaque, ce qui rend l'opération plus longue et plus incertaine.

3° Avec une supériorité navale, l'attaque de New-York demande un nombre de troupes double de celui qu'auront les ennemis. La garnison actuelle devrait donc être attaquée par 30 mille hommes; mais si l'on ne pouvait en avoir que 24 mille, on pourrait encore entreprendre l'opération, quoique avec moins de certitude.

4° Toute entreprise, soit dans le Sud, soit dans le Nord, exige la même supériorité navale et terrestre, puisque les troupes qui occupent ces différents postes peuvent être renforcées par la flotte et l'armée de New-York, en proportion des détachements que nous ferions pour les attaquer.

4° La réponse du premier article renferme la réponse de celui-ci.

5° Nous devons donc préférer l'attaque de New-York, aussitôt que le Roy par ses secours aura mis ses alliés en état d'entreprendre.

5° De toutes les attaques, celle de New-York, avec les moyens convenables, doit surement être préférée.

6° Dans l'état de la flotte et de l'armée françaises, depuis leur arrivée jusqu'à ce moment, elles ont été obligées de se tenir sur la plus exacte défensive et ont

6° L'infériorité de la flotte nécessite notre défensive, et a porté notre attention sur le soin de notre propre sureté.

regardé comme un bonheur de n'avoir souffert aucun échec.

7° De toutes ces considérations résulte l'indispensable nécessité de renforcer la flotte et l'armée qui sont ici, en vaisseaux, en hommes et en argent.

7° La situation de l'Amérique rend absolument nécessaire que les alliés lui prêtent un secours vigoureux, et qu'à tant d'autres obligations, à tant d'autres preuves de son généreux intérêt, S. M. T. C. ajoute celle d'aider les États-Unis de l'Amérique en leur envoyant encore des vaisseaux, des hommes et de l'argent.

8° Il est impossible de fixer le nombre de vaisseaux nécessaires pour avoir la supériorité navale, puisqu'elle dépend du secret, et du point duquel ces vaisseaux partiront. La seule manière d'obtenir cette supériorité (vu que les Anglais détacheront d'Europe en proportion de ce que nous ferons partir de nos ports) est de détacher, au commencement d'avril, une flotte des Isles qui, en se joignant à celle d'ici, lui donnera la supériorité. La cour de France peut seule juger le nombre de vaisseaux qu'il conviendrait d'envoyer d'Europe et des Isles, puisque l'on ne peut pas connaître en Amérique le nombre de ceux que les ennemis seroient en état de détacher; l'exemple de cette année-ci démontre la nécessité de commencer de bonne heure.

8° Les réflexions contenues dans cet article sont de la plus parfaite justesse, et la manière proposée pour nous procurer la supériorité navale, est la meilleure qu'on puisse employer. Un des points surtout qui aura la plus importante influence sur le succès de la campagne est que les renforts nous arrivent de bien bonne heure.

9° Il seroit à souhaiter qu'on pût savoir à combien se montera l'armée américaine la campagne prochaine, et autant qu'on peut en juger, il paroit que nous devrions avoir ici un corps de 15 mille Français.

9° N'ayant pas encore arrêté avec le Congrès les calculs de troupes pour la campagne prochaine, n'ayant pas même reçu leur réponse sur les moyens de remplacer les troupes dont le temps finit au mois de janvier, je ne puis donner aucune idée fixe, et je crains de hazarder une opinion sur le nombre de troupes dont

10° Indépendamment des fonds destinés pour l'armée, qui ne seront pas suffisants s'ils sont combinés sur la même échelle qui a servi pour les spéculations relatives à 5 mille hommes, lesquelles n'ont pas prévu les dépenses extraordinaires occasionnées par la nature du pays, où le particulier ne prête jamais sa maison, ni son champ pour y camper, que lorsqu'on vient à lui l'argent à la main. Il est aussi indispensable d'avoir un fonds extraordinaire pour suppléer aux occasions qu'on ne peut prévoir, de manière qu'on ne soit pas arrêté au milieu d'une expédition une fois commencée.

Hardfort le 22 7bre 1780.

Signé : Cte DE ROCHAMBEAU.
Le Chr DE TERNAY.

le Congrès composera son armée pour le printemps prochain. Je regarde comme très important que S. M. T. C. veuille bien juger à propos d'augmenter le corps de troupes françaises de la manière dont on fait mention dans cet article. Quant aux États-Unis, j'espère que par un nouvel effort ils se mettront en état de former le surplus demandé pour l'attaque de New-York.

10° D'après les circonstances dont parle cet article, il est bien sûr que la guerre dans ce pays-ci est plus chère à proportion qu'elle ne l'est en Europe. Il est bien à désirer que l'on fasse attention aux demandes relatives au sujet. De grandes ressources de cette espèce sont la base des opérations de l'armée.

Hardfort le 22 7bre 1780.

Signé : G. WASHINGTON.

(*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*)

CHAPITRE VIII.

L'AMBASSADE DE JOHN ADAMS À VERSAILLES. LIGUE DÉFINITIVE DES NEUTRES.

Caractère donné par John Adams à sa mission dès son retour en France; sa première démarche tend à le mettre aussitôt en rapport avec le cabinet de Londres; objections que, d'après les informations précédemment reçues de Gérard, M. de Vergennes y oppose; froideur qui s'ensuit entre Adams et lui. — Adams prétexte de prétendues ouvertures en vue de la paix pour se livrer à des protestations en faveur de l'alliance; opinion exprimée de nouveau sur son parti par le ministre. — La consolidation du papier-monnaie américain causant beaucoup d'émoi dans le commerce français, des instructions sont envoyées à La Luzerne en conséquence; opinion contraire soutenue violemment par Adams et réclamations par lui émises. — Adams parvient à engager un moment Franklin avec lui; comment M. de Vergennes dégage Franklin et en appelle au Congrès des principes manifestés par l'émissaire. — Nouvelle démarche de ce dernier; il critique la destination du corps expéditionnaire et demande une assistance purement navale; formelle intention qu'il annonce de dévoiler à cette heure au gouvernement anglais sa mission et les pouvoirs qu'il croit posséder. — Efforts immédiats de M. de Vergennes contre cette attitude; il somme Adams d'en référer d'abord au Congrès. — Discussion soulevée en même temps par l'Américain sur la nature et la direction de l'assistance de la France, comme s'il était le véritable représentant des États-Unis; sèche déclaration de rupture de la part du ministre. — Sentiment de ce dernier sur l'esprit et le caractère de cet envoyé; dispositions dans lesquelles il était, pourtant, d'utiliser sa présence pour des négociations de paix que l'Espagne paraissait suivre. — John Adams s'établit aux Pays-Bas; explication de ses idées et de sa conduite par Franklin; le jugement de ce dernier sera le jugement de l'histoire; motifs de plus de satisfaire un jour sa rancune qu'Adams pourra puiser dans l'improbation et le désaveu du Congrès. — Intérêts de l'Espagne; recommandations réitérées, envoyées à La Luzerne, de la laisser traiter elle-même avec les États-Unis et de ne donner à ce sujet que des conseils; comment nous n'entendions pas sacrifier les États-Unis à ces intérêts; fâcheux spectacle présenté par les Américains qui se trouvaient en France. — Inquiétudes que causait l'état des choses; espérances qu'en répondant à La Fayette M. de Vergennes fondait sur l'arrivée de nos troupes en Amérique. — Satisfaction obtenue du moins en Europe dans la question des neutres; but politique de cette campagne pour les neutres, outre celui de la liberté de la navigation; incertitude qu'inspirèrent un moment à M. de Vergennes, sur la suite des bonnes dispositions du comte Panin, les intrigues de l'ambassadeur anglais à Pétersbourg. — Appui prêté mal à propos par les idées et les procédés de l'Espagne aux obstacles que M. de Panin avait à vaincre; comment ce premier ministre sut en prendre texte pour décider Catherine II à signer la déclaration qu'elle adressa aux cours belligérantes; grande part qui revenait au ministre

de Louis XVI dans cette déclaration. — Empressement du Congrès à accueillir l'annonce des tendances de la Russie; M. de Vergennes le fait informer par La Luzerne de l'union cimentée entre les États neutres contre l'Angleterre; exposé, porté par sa dépêche, du plan qu'avait inauguré le règlement de navigation de 1778; assentiment du Congrès aux principes de la déclaration de Catherine II.

La manière d'être qu'avait prise John Adams à Versailles, les impressions produites par les débats du Congrès et par certains de ses votes depuis l'installation de La Luzerne, avaient à bon droit préoccupé ensemble le gouvernement du roi, pendant que les faits qui viennent d'être rapportés se passaient aux États-Unis. Au sujet de John Adams, M. de Vergennes s'était assurément reproché la courtoisie diplomatique d'où dérivaient un peu les pouvoirs de négocier avec l'Angleterre qui allaient ramener à Paris ce dernier, et l'y ramener à une heure où sa présence serait inutile. Adams, depuis un mois en France quand La Fayette était parti, donnait déjà alors des motifs d'augurer que les antipathies et la passion antigallicanes, représentées jusqu'ici par Arthur Lee à notre cour d'une façon dissimulée ou brouillonne, s'y montreraient désormais à nu et en quelque sorte systématiquement, sous le couvert officiel. 1780.

John Adams s'était regardé tout de suite comme le plénipotentiaire véritable des États-Unis en Europe, non plus à côté, mais en dehors de Franklin, et, à vrai dire, au-dessus de ce dernier de toute la hauteur de la mission qu'il se croyait conférée ou qu'il se conférait à lui-même. A la correspondance ouverte aussitôt par lui sur toute chose avec le président du Congrès et presque quotidiennement entretenue[1], on voit qu'il n'avait nulle hésitation dans ce rôle et qu'il pensait que la politique étrangère des États-Unis était dorénavant passée dans ses mains et dans celles de ses amis. Correct en apparence avec le gouvernement du roi les premiers jours, il n'avait pas moins parlé de son mandat comme s'il s'agissait de traiter immédiatement avec l'Angleterre, et c'est ainsi qu'il affectait de le comprendre en écrivant

[1] La correspondance qu'Adams a entretenue de Paris en 1780 forme plus de la moitié d'un des volumes de la *Diplomatic correspondence* de Sparks. (Édition de 1829, t. V.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. au Congrès en ce moment[1]. Dans une dépêche du 5 février, que le marquis emporta, le secrétaire d'État exprimait à La Luzerne sa surprise de cette attitude, les informations reçues de Gérard trois mois auparavant ne la laissaient en rien prévoir[2]. Le 12, l'envoyé dévoilait d'une manière plus nette la hâte qu'il avait d'avertir le cabinet britannique de la possibilité de négocier avec lui. Il ne s'en serait pas fait honneur auprès du Congrès, qu'on ne saurait interpréter autrement les motifs par lui exposés ce jour-là au ministre, « sachant, écrivait-il, qu'il ne devait pas faire de démarches sans consulter les ministres de Sa Majesté », pour avoir son avis sur le parti à prendre[3]. Le sens et les intentions de sa lettre étaient visiblement étudiés. Elle ne se bornait pas à dire, elle visait à faire entendre. Sous le semblant de solliciter l'autorisation de demeurer pour quelque temps en France avec ou sans caractère public, Adams indiquait la prétention de pouvoir résider ailleurs, le Congrès ne lui ayant, disait-il, assigné aucune résidence fixe. Évidemment ce plénipotentiaire, rendu sans emploi par les circonstances alors qu'il avait cru trouver un office fort effectif, voulait prendre position quand même, et s'attribuer une situation exceptionnelle qui lui permît d'agir en toute liberté. Il enveloppait cela de la raison d'éviter beaucoup de délais en faisant part de la présence d'un plénipotentiaire américain aux parties belligérantes qui, autrement, ne s'arrêteraient pas. Sans balancer, d'ailleurs, il s'autorisait de ses conversations à Boston et de ses correspondances

[1] M. Bancroft dans sa dernière édition (Ép. V, chap. 1), où il a renchéri sur l'approbation intime qu'il professait pour John Adams dans l'édition de 1873, établit cela par les plus significatifs passages de la correspondance de cet envoyé, tout en ne la citant, à son habitude, que par lambeaux et sans guère en suivre ni la chronologie ni le lien.

[2] Ces informations avaient été reçues le 26 novembre 1779.

[3] L'Américain posait à M. de Vergennes les trois questions suivantes : « 1° était-il à propos qu'il avisât le ministère anglais de sa présence en France, de la commission qu'il y venait remplir et de ses dispositions à négocier dès que les puissances belligérantes y inclineraient; 2° était-il à propos qu'il rendît publique la nature de son mandat plus complètement que les procès-verbaux du Congrès n'avaient pu le faire; 3° ou bien devait-il continuer à garder la réserve dont il usait depuis son arrivée en Europe? »

privées pour interpréter de cette manière le mandat que lui avait confié le Congrès[1]. C'était donc bien l'esprit de l'Est qu'il entendait apporter dans son ambassade. 1780.

Renseigné comme on l'était à Versailles sur la nature, la portée, le but de la mission de cet envoyé[2], il allait de soi qu'on arrêtât aussitôt une impatience dont l'inspiration se trahissait si clairement. M. de Vergennes, le 15, répondait obligeamment à J. Adams d'attendre le retour prochain de Gérard; celui-ci apporterait sans doute les instructions du Congrès et l'on serait fixé; mais la prudence exigeait essentiellement, au contraire, qu'il cachât « son caractère éventuel » au cabinet de Londres[3]. Le ministre indiquait aussi cela à La Luzerne dans sa dépêche du 5[4]. Mais l'Américain, qui recherchait un « caractère » immédiat, envoya sans tarder au secrétaire d'État une copie du pouvoir qui lui avait été délivré par le Congrès, ayant l'air de prendre et essayant ainsi de faire prendre ce procès-verbal de nomination pour ses instructions elles-mêmes. Il ajoutait d'ailleurs que cette nomination n'avait rien de plus secret en Amérique que celles de Jay à Madrid ou de Franklin en France, qu'inévitablement il en était de même en Angleterre, si bien qu'il ne faudrait pas lui en imputer la divulgation si elle venait à se produire. Par suite, le ministre du roi avait jugé que les termes du pouvoir étaient en rapport avec les conditions de

[1] Il n'y a pas lieu de reproduire ici le texte anglais de cette lettre d'Adams, ni d'autres qui vont être indiquées. Elles sont imprimées dans la *Diplomatic correspondence* de Sparks. L'original de cette lettre-ci est aux Affaires étrangères (*États-Unis*, t. 11, n° 54), datée ainsi : « Paris, Hôtel de Valois, rue de Richelieu, « Feby 12th 1780. »

[2] On avait été renseigné par le rapport de Gérard, du 14 août précédent (*ibid.*, t. 9, n° 100), celui où il se félicitait, avec raison à cette date, que sur la question des pêcheries son successeur « trouvât la besogne achevée ». Ce rapport contenait l'analyse détaillée des instructions d'Adams. On pourra la lire à l'annexe I.

[3] *États-Unis*, t. 11, n° 56.

[4] M. de Vergennes mandait là, en effet : « J'ai vu M. Adams il y a quelques jours; il m'a « paru être dans les meilleures dispositions; « mais il m'a donné lieu de juger qu'il ne « connoit point du tout la nature et l'objet de « sa commission; il croit qu'il est envoyé en « Europe pour traiter immédiatement de la « paix avec l'Angleterre; j'espère que M. Gé- « rard est porteur de ses instructions et qu'elles « le convaincront que sa commission n'est qu'é- « ventuelle, et qu'elle a pour base essentielle « notre traité d'alliance. » (*Ibid.*, n° 47.)

1780. l'alliance, permettaient donc qu'on informât le public de son existence, et il avait écrit à Adams que lors et à propos de sa présentation au roi sa qualité de plénipotentiaire serait annoncée dans la *Gazette de France*. Mais Arthur Lee et Izard étaient à Paris, avaient tout un personnel d'opposants à Franklin autour d'eux : très probablement les relations d'Adams se trouvaient de ce côté et n'avaient pas la rectitude apparente de ses communications écrites. Bientôt, M. de Vergennes se montra sensiblement refroidi. L'annonce promise n'était pas encore insérée le 19 mars. A une nouvelle instance le ministre répondit que des insertions pareilles n'avaient jamais eu lieu dans la *Gazette de France*, qu'on pouvait toutefois mettre celle-ci dans le *Mercure*, ce qui donnerait lieu de la faire reproduire dans les gazettes de Hollande, et il en fournissait une brève rédaction qu'Adams acceptait, au reste, quoiqu'elle ne lui attribuât qu'une mission problématique[1].

Les choses se trouvaient en cet état, lorsqu'au commencement de mai Adams revint à la charge par un détour. Il fit passer au ministre diverses communications dont l'une était de nature à indiquer des tentatives, de la part du ministère anglais, pour « connaître ses dispositions sur le grand sujet de la pacification ». Indices plus que vagues; néanmoins, M. de Vergennes se prêta à comprendre que des ouvertures étaient en chemin. On était si habitué à en voir venir! A la même heure un émissaire de Saint-James arrivait à Aranjuez par Lisbonne et jetait aussi dans l'esprit de Charles III des idées de négociation pour la paix. Sans insister du tout, M. de Vergennes engagea Adams à entendre le cas échéant ce qu'on prétendrait lui dire[2], et il avait

[1] « PROJET D'ARTICLE POUR LE *MERCURE* : — « Le sieur Adams que le Congrès des États-« Unis de l'Amérique a désigné pour assister « aux conférences pour la paix lorsqu'il y aura « lieu, est arrivé depuis quelque tems ici et a « eu l'honneur d'être presenté au Roi et à la « famille royale. » — (De la main de M. de Vergennes, *États-Unis*, t. 11, n° 110, à la suite d'une autre rédaction biffée.)

[2] « A Versailles, le 10 mai 1780. » (*Ibid.*, t. 12, n° 20.) — Ces indices d'ouvertures reposaient sur un plan de pacification attribué au duc de Gloucester. La lettre est datée du 9 mai, sans adresse, un peu équivoque de forme bien que signée *John Adams*. Les raisons d'aviser à la pacification qui s'y trouvaient esquissées y sont combattues. En tout cas, on trouve déjà émise là l'idée, qu'Adams va ex-

informé Montmorin, quelques jours auparavant, que l'occasion était bonne, Adams se trouvant à Paris avec le mandat qu'il fallait, dans le cas où Jay n'aurait pas les pouvoirs nécessaires[1]. Il semble que l'Américain avait justement recherché quelque conseil de ce genre, afin de ressaisir par des protestations sa situation mal engagée, et de dissiper la pensée qu'il eût aucune inclination dans le sens où, sans doute, on le supposerait porté. Avec l'air de se défendre que les Anglais pussent s'adresser à lui, il répondit le lendemain par de telles démonstrations d'attachement à l'alliance, qu'il avait probablement souhaité d'être amené à les faire[2]. Une fois de plus le ministre fut courtoisement démonstratif en lui accusant réception[3]. Au moment même arrivaient presque à la fois les rapports envoyés successivement par La Luzerne depuis la fin de 1779 jusque dans le mois d'avril de l'année présente[4]; la nouvelle expression qu'ils contenaient du dévouement du Congrès à l'alliance de la France venait à propos. Ce fut le premier soin du 1780.

primer peu après brutalement, que la France était redevable à l'Amérique de tous les avantages dus, à cette heure, à la politique du cabinet de Louis XVI : l'amitié de la Prusse, la paix de Teschen, la ligue des Neutres, l'alliance de la Hollande. (*Diplomatic correspondence.*)

[1] Dépêche du 26 avril (*Espagne*, t. 599, n° 1) : « . . . mais nous avons ici M. Adams qui « est député *ad hoc* et qui est autorisé par ses « commettants à se rendre partout où la négo- « ciation pourra s'établir. »

[2] « Une année durant, mandait-il à M. de Vergennes, il avait soutenu au Congrès, contre d'autres Américains plus autorisés que lui, l'utilité de l'alliance; il était l'auteur du premier projet de traité envoyé à Versailles; même les membres du Parlement les plus portés à la paix montraient par leurs paroles qu'ils comptaient voir l'Amérique conclure directement et séparément la paix, et venger ainsi l'Angleterre de la France et de l'Espagne; comment s'attendrait-il qu'ils s'adressassent à lui? Ils devaient être convaincus, à tout le moins, qu'il ne signerait pas une paix séparée. L'alliance avec la France lui avait toujours tenu au cœur comme un honneur et une garantie; ses réflexions la lui signalaient pour fondée sur la géographie, sur le commerce, sur la politique, sur la situation qui appartenait dorénavant au monde moderne vis-à-vis de l'ancien; tous les torys américains savaient cela, les tories d'Angleterre par suite; on ne viendrait donc pas à lui, à moins d'y être contraint par la guerre, et ce n'était pas le cas présent. . . . . » — Le 19 mai encore, Adams écrivait sensiblement sur le même ton.

[3] « A Versailles, le 24 mai 1780. » (*États-Unis*, t. 12, n° 38.)

[4] « Je viens de recevoir presqu'en même « temps, répond M. de Vergennes le 3 juin, les « dépêches que vous m'avez fait l'honneur de « m'écrire depuis le n° 15 jusqu'au n° 40 inclu- « sivement. . . . . »

1780. ministre, en écrivant à l'ambassadeur le 3 juin, de prendre acte de ces sentiments réitérés contre les tendances que laissait deviner l'attitude de John Adams. M. de Vergennes, dans sa dépêche, expliquait ses qualifications du 18 juillet précédent pour les adoucir; mais son pli montre qu'il avait bien la notion des hostilités américaines, de leurs combinaisons et de la persistance dont elles donneraient la preuve :

Quoique nous n'ayons jamais douté de l'attachement du Congrès et de tous les États de l'Amérique aux principes de l'alliance, nous n'en avons pas moins vû avec plaisir la nouvelle assûrance qui vous a été donnée à cet égard, et le Roi vous sait gré de l'avoir provoquée. Au reste, Monsieur, en vous parlant dans ma dépêche n° 1 d'un parti anglican subsistant dans le Congrès, je n'ai point prétendu dire que le but de ce parti étoit de ramener l'Amérique sous le joug de la Couronne B$\widetilde{\text{que}}$; mon opinion a été, comme elle l'est encore, que ce parti avoit formé le dessein d'engager le Congrès à une réconciliation avec l'ancienne métropole sans faire attention à l'alliance, c'est-à-dire à assûrer l'indépendance de l'Amérique directement avec l'Ang^{re} et sans notre concours : telles étoient les vües secrètes du parti que je vous avois indiqué, et j'ai eu une preuve récente que le germe n'en est pas entièrement détruit, c'est l'opinion où étoit M. John Adams, lorsqu'il est arrivé en France, que ses pouvoirs l'autorisoient autant à aller à Londres qu'à Paris. Je vous fais ces observations, M., non seulement pour vous expliquer le véritable sens de ma dépêche n° 1, mais aussi pour vous mettre en garde contre un parti qui peut-être ne fait que se cacher, pour se reproduire avec force lorsqu'il croira les conjonctures favorables à son projet.

États-Unis, t. 12, n° 61.

Ce dernier courrier, toutefois, avait apporté au gouvernement du roi une autre occasion de retrouver tout aussitôt contre lui le nouvel envoyé du Congrès. Les résolutions de cette assemblée au sujet du papier-monnaie produisaient beaucoup d'émoi. Depuis 1776, surtout depuis la création d'Hortales et Cie et les développements que lui avaient donnés les Grand, Le Ray de Chaumont et d'autres, les engagements

commerciaux des États-Unis s'étaient formés pour la plupart avec des 1780.
négociants français ; cette chute légale du papier de 40 à 1 sonnait pour ces derniers la ruine. Avec raison M. de Vergennes écrivait aussitôt à La Luzerne que « l'opération portait le coup le plus sensible aux Français ayant eu le courage d'ouvrir un commerce direct avec les Américains et de leur procurer des objets de première nécessité, que presque seuls ils se trouvaient surchargés de papier-monnaie et seraient les seuls étrangers sur qui retomberait l'effet de la mesure. Si les réclamations qu'ils feront sont infructueuses, ajoutait-il, ils rempliront l'Europe de leurs plaintes et de la banqueroute des États-Unis; et que penseront toutes les nations de la bonne foi des Américains en voyant qu'ils trompent celle qui les a si généreusement secourus dans leur détresse? » Aussi le ministre invitait-il son représentant, non à agir par démarche officielle auprès du Congrès, il excluait ce moyen, mais « à employer ses soins pour pénétrer l'assemblée de toutes ces vérités et l'amener, sans révoquer son nouveau règlement, à accorder aux sujets du Roi porteurs de papier-monnaie un dédommagement, ou ce qui serait plus juste, à acquitter leur papier au cours où il était lorsqu'ils l'avaient reçu. » Le plénipotentiaire, cependant, n'en appellerait qu'« aux principaux membres »; de cette manière, il « solliciterait confidentiellement la justice et la sagesse » de cette assemblée, en l'assurant, « comme de lui-même seulement, que le Roi lui saurait un gré particulier d'avoir pris cette détermination de son propre mouvement ». Cette dépêche[1] était partie depuis dix jours quand John Adams imagina de rentrer en correspondance avec M. de Vergennes en l'informant, sous la plus explicite approbation, que le Massachusets s'était aussitôt associé au vote du 40 pour 1[2]. Les grands intéressés, très animés, cherchaient directement auprès de l'Américain à obtenir un traitement à part pour les étrangers, en tout cas pour ceux de France. Chaumont venait d'essayer en faveur

[1] Dépêche du 3 juin, tout à l'heure indiquée. — [2] Lettre à M. de Vergennes, du 16 juin.

1780. de cette solution, de le convaincre du danger moral que courrait autrement l'Amérique. Adams, au contraire, avait donné cours à l'expression des antipathies de son parti. Non seulement il avait déclaré « sage et très sage, juste et très juste », la proposition du Congrès, mais traité comme ne lui étant de rien, même comme ennemis ou comme soldés par les Anglais, bien plus comme heureux d'avoir ce prétexte de faire banqueroute, les intéressés qui se répandaient en plaintes; il avait dit crûment la France trop heureuse que l'Amérique lui eût fourni le moyen de tenir en échec la puissance des Anglais et de soulever contre eux l'Europe; il avait enfin présenté la mesure comme une représaille des refus de crédit dont les États-Unis étaient victimes.

C'est après ces affirmations de la passion antifrançaise ou de la haine d'humiliation ressentie par lui ou par ses amis contre les peuples dont ils n'avaient pu et ne pouvaient encore faire autrement que d'appeler le secours[1], que J. Adams avait donné à M. de Vergennes avis de

[1] Ce récit est contenu dans une note sous cette date : « Le 17 juin 1780 », et sous ce titre : RELATION D'UNE CONVERSATION QUE J'AI EUE AVANT-HIER AVEC M. ADAMS; note sans signature, mais de la main de Le Ray de Chaumont. On y lit : « . . . M. Adams me répondit que le « parti pris par le Congrès étoit sage et mesme « trés sage, juste et trés juste, que ceux qui « s'en plaignoient *étoient les émissaires ou les es-* « *pions des Anglais*, qu'il y auroit de l'injustice « à traitter différament les Européens des Amé- « ricains, qu'on se passeroit des premiers s'ils « renonçoient au commerce de l'Amérique, que « les François avoient moins à se pleindre que « les autres, puisqu'il en rejaillissoit les plus « grands avantages pour la France, parce que sans « l'Amérique *à qui la France ne sçauroit avoir* « *trop d'obligation*, l'Angleterre étoit trop puis- « sante pour la maison de Bourbon, et que « sans l'Amérique, la Russie, le Danemark, la « Suède, le Portugal et la Hollande ne se se- « roient pas confédérés contre l'Angleterre; que « les négotiants qui feroient banqueroute se- « roient enchantés d'avoir le prétexte de la fixa- « tion du papier monnoye; que le Congrès « avoit été forcé à cette fixation par le refus du « crédit qu'ils avoient demandé à leurs alliés « d'Europe. » — Dans le document cité il y a un moment comme transmis à M. de Vergennes par J. Adams, celui-ci exprimait d'une manière plus didactique la même opinion sur le prix dont l'Amérique était pour la France. Le projet plus ou moins authentique du duc de Gloucester pour une pacification générale était fondé sur la lassitude supposée de l'Amérique d'une part et de la France de l'autre. Quant à l'Amérique, Adams objectait que jamais elle n'aurait retiré de la paix et des meilleures dispositions possibles de l'Angleterre autant de développement, de richesse et de population

l'adhésion du Massachusets. Déjà, renseigné par Chaumont, le ministre traita volontairement l'affaire avec l'émissaire; les sentiments dont celui-ci était l'organe auraient lieu, supposait-il, de s'y révéler authentiquement [1]. Il rédigea donc, sous la forme de note, une réponse officielle, réponse la plus solide et la plus contenue à la fois, partant du principe que les États-Unis n'avaient fait chez eux que ce qu'ils avaient le droit et peut-être le devoir de faire [2], et reprenant, complété, ce qu'il avait écrit à La Luzerne en vue d'obtenir une réserve pour les porteurs étrangers de papier-monnaie, tout au moins pour les porteurs français [3]. Mais cette démarche du ministre remit tout simplement J. Adams sur le pied que celui-ci souhaitait. Il répliqua immédiatement par une longue discussion, au bout de laquelle il demandait que l'on retînt les instructions dont on venait de l'informer, si elles n'étaient pas encore parties, en tout cas qu'on l'admît à démontrer que la mesure votée par le Congrès était « non seulement 1780.

qu'elle en trouvait au milieu de la guerre. Quant à la France, « comment serait-elle lasse d'une conduite qui lui procurait plus de respect et de considération en Europe qu'aucune ne lui en avait jamais donné; qui lui avait permis de faire faire la paix de la Russie avec la Porte et celle de Teschen, permis d'associer toutes les puissances maritimes et même les Provinces-Unies avec elle, et qui enlevait à sa rivale et ennemie naturelle l'appui des colonies anglaises jadis si fatal pour elle ». C'était évidemment un système chez J. Adams, et sans doute dans son parti, de prendre pour point de départ les prétendus avantages tirés de la guerre d'Amérique par la France, afin d'écarter l'idée d'aucune obligation de l'Amérique envers elle.

[1] Relatant à La Luzerne, six semaines après, le 7 août, les incidents survenus avec J. Adams, pour que l'ambassadeur fît rappeler celui-ci par le Congrès, le ministre lui disait à ce sujet (*États-Unis*, t. 13, n° 101) : « Je crois ne pas devoir « vous laisser ignorer, M., une discussion que « j'ai eu sur cette matière avec M. Adams. J'étais « informé que ce plénipotentiaire ne se bornait « pas à donner les plus grands éloges à l'opé- « ration du Congrès, mais aussi qu'il s'expliquait « d'une manière fort opposée aux sentiments du « Congrès relativement aux Français et à l'al- « liance. J'ai cru devoir m'assurer de la façon « de penser de M. Adams, et il m'en fournit « lui-même l'occasion en me communiquant « des lettres américaines qui parlaient de la ré- « duction du papier-monnoye... »

[2] « ... Je conviens volontiers, disait là M. de « Vergennes pour légitimer en principe la pro- « position du Congrès, qu'il peut être des posi- « tions assez critiques pour forcer les gouverne- « ments même les plus réglés et qui ont depuis « longtemps acquis toute leur consistance, à « prendre des mesures extraordinaires pour ré- « tablir leurs finances et se mettre en état de « faire face aux charges publiques... »

[3] « A Versailles, le 21 janvier 1780. » (*États-Unis*, t. 12, n° 100.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. sage mais juste »[1]. Sur ces mots, empruntés, semblait-il, à la sortie retracée par Chaumont, M. de Vergennes mit fin au débat en mandant à l'Américain qu'aucune de ses raisons n'avait modifié chez lui son opinion première, que si le Congrès présentait des motifs dont le roi pût tenir compte il les prendrait en considération, qu'au cas contraire il renouvellerait les siens, attendant avec confiance une décision conforme à ses demandes; et comme s'il voulait répliquer aux paroles mêmes entendues par Le Ray de Chaumont, il écrivait en terminant :

Sa Majesté se persuade d'autant plus que le Congrès y donnera toute son attention, que cette assemblée, ainsi qu'elle en a souvent renouvelé l'assûrance, aprécie autrement que vous, M., l'union qui subsiste entre la France et les États-Unis, et qu'elle sentira certainement que les Français peuvent mériter quelque préférence sur les autres nations, qui n'ont aucun traité avec l'Amérique et qui n'ont pas même encore reconnu son indépendance.

États-Unis, t. 12, n° 126.

Toutefois, à avoir amené le ministre du roi à raisonner si complètement avec lui cette question du 40 pour 1, John Adams pensait s'être ouvert des voies qu'il importait pour ses plans de ne pas laisser fermer. Il avait obtenu que Franklin, de la diplomatie duquel il critiquait pourtant en tout l'inspiration, demandât de son côté le retrait des ordres donnés à La Luzerne ou qu'on en suspendît l'exécution[2]. M. de Vergennes se hâta de dégager de cette association malencontreuse le ministre en titre des États-Unis et d'en dégager aussi le

[1] « . . . . . I flatter myself I am so much a « master of the principles as to demonstrate « that the plan of Congrès is not only wyse « but just. » (*États-Unis*, t. 12, n° 102.)

[2] Lettre adressée par Franklin à M. de Vergennes à la date du 24 juin. M. de Vergennes y répond comme il suit : « A Versailles, le « 30 juin 1780. — Je n'ay reçu qu'hier, Mon« sieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur « de m'écrire le 24 de ce mois. Vous demandez, « en conséquence de l'invitation que vous en a « faite M. Adams, que les ordres donnés à M. le « chevalier de la Luzerne relativement à la réso« lution du Congrès du 18 mars dernier soient « révoqués ou au moins suspendus, parce que « ce plénipotentiaire est en état de prouver que « ces ordres ne sont fondés que sur de faux « raports. . . . . »

gouvernement du roi. Il envoya à Franklin la copie de sa réponse, 1780.
et la lui confirma en quelques mots qui différenciaient les deux Américains par leurs sentiments personnels et qui faisaient appel à ceux de ces sentiments dont le roi le savait animé, lui, afin qu'il portât la question devant le Congrès. « Sans appréhender de le mettre dans l'embarras, écrivait-il, il le requérait d'appuyer les représentations que son ministère était chargé d'y porter »; qui plus est, il ne craignait pas de montrer au doigt, en quelque sorte, les dispositions manifestées par Adams : « Sa Majesté se flatte, qu'imbu d'autres principes « que ceux que M. Adams a développés, cette assemblée jugera les « Français dignes de quelque attention de sa part et qu'elle sait ap- « précier les marques d'intérêt données sans cesse aux États-Unis par « le Roi[1]. »

On n'était pas, pour cela, débarrassé de cet envoyé tenace. Éconduit de ce côté, il chercha à revenir par d'autres et, naturellement, par ceux où trouvaient le mieux à s'affirmer les idées de son parti, leur contradiction avec la politique suivie jusque-là dans la pratique de l'alliance, par ceux surtout qu'il supposait devoir causer le plus de gêne au gouvernement du roi. Le 13 juillet, prenant tout simplement le rôle de représentant effectif du Congrès à la cour de France, comme du reste il venait d'en annoncer l'intention au Congrès, il adressa à M. de Vergennes une sorte de second mémoire sur la destination réservée au corps de Rochambeau et de Ternay. Si des Américains devaient être tenus pour opposés à la présence de troupes françaises sur leur territoire, surtout de troupes qui se joindraient à celles de Washington et

[1] « A Versailles, le 30 juin 1780. » (*États-Unis*, t. 12, n° 128.) Le ministre disait très nettement à Franklin, au sujet du mémoire d'Adams : « M. Adams m'avoit addressé dès « le 22 une très longue discution sur la matière « dont il s'agit ; mais elle ne renferme que des « raisonnements abstraits, des hypotéses et des « calculs qui n'ont que des bases idéales ou, « tout au moins, étrangères aux sujets du Roi, « enfin des principes qui ne sont rien moins « qu'analogues à l'alliance qui subsiste entre « S. M^té et les États-Unis. Vous pouvez juger « par là, Monsieur, que les prétendues preuves « annoncées par M. Adams n'étoient point de « nature à nous faire changer de sentiment, ni, « par conséquent, à opérer la révocation ou la « suspension des ordres donnés à M. le cheva- « lier de la Luzerne. »

1780. contribueraient probablement à le grandir encore, c'étaient ceux qui suivaient les Adams. Pour la conquête par eux souhaitée du Canada et de la Nouvelle-Écosse ils admettaient bien le concours de ces troupes; autrement, ils ne voulaient que quelques vaisseaux et frégates agissant sur leurs côtes. Une force de cette nature, croisant en permanence de Boston à la Chesapeak contre les escadres anglaises, voilà le système d'assistance que J. Adams entendait préconiser à M. de Vergennes, comme l'avait fait Samuel Adams à La Luzerne au débarquer, comme on l'avait répété dans les comités du Congrès; et il manifestait une si naïve croyance à l'efficacité de ce plan pour le prompt triomphe des États-Unis, il montrait de telles illusions sur la vitalité et la force effective de ces États, qu'il faut en accuser chez lui ou bien le manque de jugement politique ou une singulière facilité à se persuader qu'il abuserait Versailles[1].

Cette pierre jetée, Adams n'attendit guère pour en lancer une autre. Le 17, dans une nouvelle lettre aussi longuement et spécieusement raisonnée que la précédente, il revenait à celle du 24 février, où M. de Vergennes disait de lui qu'il se rendrait compte par lui-même de l'obligation de ne pas divulguer sa mission au cabinet britannique en vue d'un traité de commerce. « De mûres réflexions, assurait l'Américain, ne lui avaient fait découvrir aucun motif suffisant pour cacher à ce cabinet la nature et l'étendue de ses pouvoirs, tandis qu'il en voyait d'importants lui commandant de les communiquer et que son devoir, autant que la politique des États-Unis, lui prescrivait de le faire[2]. » L'intention était cette fois trop manifeste pour qu'il n'y

[1] « Les Anglais sont les prisonniers des Amé-« ricains, disait-il; leurs troupes, bien moins « nombreuses qu'ils ne le font croire; ils ont une « foule de points à défendre; l'apparition du « comte d'Estaing sur les côtes du Nord les avait « rempli de consternation et de crainte, ils ont « dû appeler à eux tout ce qu'ils ont de flottes et « de croisières; un fait analogue les réduira « bientôt à ne pouvoir se soutenir ». A cet égard Adams entassait une foule de considérations militaires irréfutables à ses yeux. « Les États-Unis « sont un grand et puissant peuple, quoi qu'on « pense d'eux en Europe. Après les grandes « puissances européennes aucun État ne les sur-« passe; etc. »

[2] *États-Unis*, t. 13, n° 40.

eût pas lieu d'empêcher son exécution et, dès lors, de détailler officiellement les raisons contraires. Il deviendrait par là nécessaire d'en référer au Congrès, et l'on gagnerait ainsi du temps. C'est à quoi avisa le ministre du roi, dans une note qui réfutait soigneusement un à un tous les raisonnements de cette sorte de mémoire[1]. Le 25, il adressait à Adams la copie de cette note, transmise d'ailleurs à Franklin le même jour, et il ajoutait sèchement qu'au cas où la réfutation n'amènerait pas l'envoyé à changer d'avis, « il l'invitait, il le requérait au besoin au nom du Roi, de communiquer les deux plis au président du Congrès et de suspendre toute démarche à Londres jusqu'à l'arrivée de nouveaux ordres »; quant à lui, il allait « en faire entretenir le Congrès par M. de la Luzerne, osant croire que cette Assemblée prêterait attention au sentiment du ministère de France et qu'elle y conformerait sa conduite sans craindre ni de s'égarer ni de trahir les intérêts des États-Unis »[2]. 1780.

Dans l'intervalle M. de Vergennes avait informé Adams, pour répondre à ses observations du 13, de la destination du corps expéditionnaire, de l'ordre donné à ses chefs d'agir sous la direction du Congrès ou de Washington et de revenir seulement lorsque ceux-ci le trouveraient à propos, de sorte que ce corps pouvait être dirigé sur les côtes du Nord si c'était nécessaire[3]. Adams, sans un retard, avait remercié le ministre de cette confidence en disant qu'« aucune nouvelle qu'il eût entendue ne lui avait causé satisfaction plus vive »[4]; mais la lettre du 25 le fit éclater, si l'on peut dire cela de quelqu'un se plaisant moins aux emportements qu'à la pédanterie d'argumentations captieuses. Cette lettre à peine lue, le 27 juillet, il sautait sur sa plume et, relevant dans le billet du ministre ces mots, que « sans avoir été sollicité par le Congrès le Roi avait de lui-même pris la décision la plus efficace pour la cause américaine », il les rétorquait en

[1] « A Versailles, le 25 juillet 1780 : Observations sur la dépêche de M. Adams du « 17 juillet 1780. » (*États-Unis*, t. 13, n° 41.)

[2] *Ibid.*, t. 13, n° 61.

[3] Lettre du 20 juillet.

[4] Lettre du 21 juillet.

1780. montrant que depuis 1776 le Congrès sollicitait du roi une décision pareille, qu'il renouvellerait certainement sa demande d'une manière positive s'il en était besoin, et que lui-même, à la fin de 1778 ou en janvier 1779, avait remis un mémoire dans le même sens. Après quoi, notifiant en quelque sorte sa détermination de prendre désormais le rôle de représentant en titre des États-Unis, c'est-à-dire de faire connaître son avis personnel sur toute chose qui lui paraîtrait importer à l'intérêt commun de la France et de son pays, il s'efforçait d'établir, comme si lui ou ses amis avaient été les seuls à le penser, étaient les seuls à le voir, que l'escadre de Ternay resterait impuissante et qu'assurer la supériorité maritime aux Américains, soit par les vaisseaux de Guichen, soit par d'autres que l'on enverrait, soit par le concours de ceux de l'Espagne, serait l'unique moyen d'avoir raison de l'Angleterre[1]. La critique oblique de la manière dont l'alliance avait été conduite jusqu'à ce moment se montrait là évidente, la prétention aussi de se poser dorénavant en ministre véritable des États-Unis et d'agir pour eux en cette qualité sur le pied des vues de son parti. M. de Vergennes déclara sur l'heure la rupture, et il le fit dans des termes qui remettaient plus que sèchement à sa place le sectaire « antigallican » que les intrigues régnant dans le Congrès à la fin de 1779 avaient si inconsidérément érigé de nouveau en plénipotentiaire auprès de la cour de France, et qui ne prétendait à rien moins qu'à la mener sous le fouet des préventions dont il était animé. Le lendemain, le ministre envoya à Franklin toute cette correspondance en le priant de la soumettre au Congrès, pour que cette assemblée connût l'attitude de son mandataire et l'appréciât, ou qu'elle déchargeât celui-ci « de la besogne aussi importante que délicate qui lui était confiée »[2]. John Adams pouvait, en attendant, regarder les Affaires

[1] *États-Unis*, t. 13, n° 70.

[2] « A Versailles, le 31 juillet. ..... Vous « trouverez, je pense, dans les lettres de ce « plénipotentiaire, une opinion et une tournure qui ne répondent ni à la manière dont « je me suis expliqué avec lui ni à la liaison « intime qui subsiste entre le Roi et les États-Unis. » (*Ibid.*, n° 76.)

étrangères comme fermées pour lui par cette lettre finale, que lui écrivait le ministre de Louis XVI : 1780.

A Versailles le 29 juillet 1780.

J'ai reçu, M., la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 de ce mois. Lorsque j'ai pris sur moi de vous donner une marque de confiance en vous instruisant de la destination de Mrs de Ternay et de Rochambeau, je ne m'attendais pas à la discution à laquelle vous avez cru devoir vous livrer sur un passage de ma lettre du 25 de ce mois. Pour en éviter de nouvelles de ce genre, je crois devoir vous prévenir que M. Francklin étant seul accrédité de la part des États-Unis auprès du Roi, c'est avec lui privativement que je dois et puis traiter des matières qui le concernent, et particulièrement celle qui fait l'objet de vos observations.

Au surplus, M., je crois devoir vous faire remarquer que le passage de ma lettre sur lequel vous avez cru devoir étendre vos réflexions, n'est relatif qu'à l'envoy de l'escadre commandée par M. le Ch^er de Ternay, et qu'il n'a eu d'autre objet que de vous convaincre que le Roi n'a pas eu besoin de vos sollicitations pour s'occuper des intérêts des États-Unis.

États-Unis, t. 13, n° 72. (Original.)

Le gouvernement du roi souhaitait assurément que l'affaire eût la suite demandée à Franklin; celui-ci assurait peu après le Congrès que M. de Vergennes était très blessé. La réception d'un paquet de rapports de La Luzerne, qui allaient jusqu'au milieu de mai, amenant le ministre à répondre à notre représentant, il mandait à celui-ci le 7 août, en retraçant les ennuis suscités par Adams, d'insinuer au Congrès le rappel de ce dernier. Il en faisait du reste ce portrait, et après cela il eût été malaisé, désormais, de rien traiter avec lui :

. . . . . Je vous informe de ces détails, M., afin que vous puissiez en entretenir confidentiellement le président et les principaux membres du Congrès, et les mettre à même de juger si M. Adams est doué d'un caractère qui le rendra propre à l'importante besogne dont le Congrès l'a chargé. Quant à moi je prévois que ce plénipotentiaire ne saura qu'exciter des embarras et des

1780. tracasseries, parce qu'il a une roideur, une pédanterie, une morgue et un amour-propre qui le rendent incapable de traiter des objets politiques, et surtout de les traiter avec les représentants des grandes puissances, qui ne se plieront assurément pas ni au ton ni à la logique de M. Adams.

Ces réflexions me paraissent mériter d'autant plus d'attention, que ce plénipotentiaire s'il est réellement attaché à l'indépendance, je l'ignore, ne parait que l'être très faiblement à l'alliance, au moyen de quoi il ne lui en coûtera rien de faire des démarches qui caractériseraient l'ingratitude des États-Unis, tandis que le sentiment contraire est la baze de ses instructions. Un pareil agent peut-il nous convenir, peut-il convenir aux États-Unis?.....

États-Unis, t. 13, n° 101.

Cependant, on ne cherchait que l'entente, à Versailles. Peu de jours auparavant, J. Adams parlait de faire un voyage à Amsterdam; M. de Vergennes l'avait retenu, sans lui dire pourquoi, dans la pensée que la présence à Paris de l'Américain serait utilisable en vue de prétendues propositions de paix que laissait alors machiner le roi d'Espagne[1]. Aussi ne tenait-on qu'à obtenir, à tout le moins, des instructions qui soumissent à un concert préalable avec les ministres du roi les actes ou les démarches de cet envoyé sans emploi, et dont l'initiative était si malveillante[2]. Lui-même comprit la position qu'il

[1] Le ministre instruisait Montmorin de ce détail le 6 juillet (*Espagne*, t. 599, n° 169) et il donnait pour raison de consulter à cet égard les États-Unis : « Ce n'est qu'avec beaucoup de « franchise et de loiauté envers eux que nous « pourrons rendre vaines les suggestions qui « leurs viendront de la part de l'Ang̃re pour les « mettre en deffiance contre nous. » Le 17, la machination étant devenue publique, il avait prévenu Adams de ce dont il s'agissait, en l'assurant que, si l'on donnait suite à l'affaire, elle demanderait bien deux mois, de sorte que celui-ci pouvait sans inconvénient se rendre en Hollande. (*Ibid.*, n° 193.)

[2] La même dépêche du 7 août continuait en effet de cette manière : « ...Il est un second « objet pour lequel M. Adams s'est mis en cor- « respondance avec moi : c'est l'usage à faire de « ses plein-pouvoirs. Je lui ai dit mon sentiment « à cet égard avec la plus grande franchise ainsi « que je le devais au plénipotentiaire d'une na- « tion alliée. Mais ma démarche n'a servi qu'à « m'attirer une nouvelle preuve de la taquinerie « de M. Adams et de son très faible attache- « ment aux principes de l'alliance, et j'ai rompu « tout court, ainsi que vous le verrez par ma « lettre du 25 juillet. J'espère que M. Francklin « ne manquera pas de l'adresser au Congrès, « ainsi que je l'en ai requis. Vous voudrez bien « les communiquer au Congrès, par le chef de

s'était créée; aussitôt sa lettre du 27 juillet partie, il avait transporté à 1780.
Amsterdam sa politique antifrançaise, « pour voir, comme il l'exprimait à Franklin, s'il ne trouverait pas là quelque moyen de rendre l'Amérique moins dépendante de la France ». Dans la lettre où Franklin écrivait cela au président du Congrès en s'acquittant de la commission du ministre du roi, il jugeait exactement comme ce dernier l'attitude et la conduite de John Adams en les résumant. « Il avait, disait-il, un autre objet que le mien, mais ne sachant que faire parce que le moment n'était pas venu, il semble s'être donné la tâche de suppléer à ce qu'il supposait manquer dans mes démarches. Il trouvait, il me l'a dit lui-même, que l'Amérique s'abandonnait trop en exprimant sa gratitude à la France, que celle-ci nous devait autant que nous lui devions, qu'il conviendrait de le faire voir et qu'un peu d'exigence et de hauteur nous procurerait de sa part plus d'assistance. A son avis, les idées d'ici étaient si différentes de celles du peuple américain qu'il était impossible à un plénipotentiaire de plaire ici et là, et prétendant connaître mieux que moi l'Amérique actuelle puisqu'il en venait, il préférait agir suivant ce qui y plairait le mieux. » A bon droit Franklin pouvait trouver désobligeant pour lui, comme il croyait fâcheux pour les choses, que le Congrès eût envoyé un second plénipotentiaire, et il l'avait mandé peu auparavant à Lowel, ami des Adams; mais son jugement restera celui de l'histoire, quand il affirme être « convaincu par les manifestations réitérées du Congrès lui-même qu'Adams prenait les sentiments d'un petit nombre pour l'opinion générale et que, lui, il pensait servir bien davantage son pays en s'efforçant de plaire à notre Cour, dont le roi jeune, honnête, était heureux des secours qu'il

« cette assemblée, et l'inviter à donner de notre « part à son représentant l'ordre de marquer un « peu plus d'égards pour l'opinion du Conseil « du Roi, et surtout de ne faire de démarches « relativement à la commission essentielle dont « il est chargé (si toutefois on veut la laisser « dans ses mains) sans avoir auparavant consulté « le Ministère du Roi, et sans avoir concerté « avec lui toutes ses démarches. Cette précau- « tion nous paraît nécessaire parce que l'ima- « gination de M. Adams et ses principes pour- « raient parfaitement le faire donner dans des « écarts, et compromettre l'alliance et l'honneur « de sa nation. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. prêtait à un peuple opprimé, mettrait à cela la gloire de son règne et puisait une satisfaction de plus dans la gratitude qui lui en était montrée, si bien que les remerciements n'étaient pas seulement du devoir des représentants de l'Amérique, mais de son intérêt, et qu'il faudrait qu'aucun Américain ne dît rien de contraire ou pouvant faire entrevoir à Paris que nous voulions nous réconcilier avec l'Angleterre[1]. »

Le 3 juin, M. de Vergennes, touchant un mot à La Luzerne de la solution intervenue antérieurement sur les pêcheries, se flattait qu'elle ne mettrait aucun obstacle à la négociation de la paix, puisque les pêcheries se trouvaient subordonnées à nos convenances, et qu'il croyait M. Adams « trop prudent pour chercher à s'en écarter, mais « qu'au cas contraire nous serions, suivant toute espérance, en mesure « de rendre ses tentatives inutiles ». Adams devait détromper en cela le ministre du roi. Il avait tâché de se munir de l'avis du Congrès sur des points particulièrement délicats entre les États-Unis et l'Angleterre, quoique jusque-là il n'en eût pas été question avec la France, notamment sur le plus ou moins de répugnance qu'aurait l'assemblée à admettre des indemnités en faveur des torys qui avaient vu leur fortune ou leur situation atteinte par suite de leur opposition à l'indépendance[2]. L'usage qui sera fait ultérieurement de cette pierre d'achoppement donne à penser qu'Adams en savait bien le prix et entendait déjà la garder en réserve. A assouvir un jour sa rancune, d'ailleurs, il aurait d'autant plus d'aise et d'empressement que le Congrès ne s'était pas une seule fois montré hésitant à improuver la conduite de son mandataire. Arthur Lee et Isard avaient eu beau semer la calomnie ou le mensonge, discréditer à Philadelphie les intentions, les vues, les actes de la cour de France et jeter des imputations venimeuses contre Franklin afin de hausser d'autant le prétendu zèle de John

[1] « Passy, 9 août 1780. » (Sparks, *Works of Franklin*, t. 8, p. 487.)

[2] Rapport de La Luzerne, du 6 août 1780. (*États-Unis*, t. 13, n° 95.) M. de Vergennes y répond en désintéressant tout à fait le gouvernement du roi sur ce dernier point.

Adams, l'assemblée américaine demeura constante dans son opinion sur la sincérité de nos sentiments et sur l'erreur d'attitude de ce plénipotentiaire. Elle le lui dit, en fin de compte, par un désaveu qui ménageait son amour-propre, mais qui rejetait absolument les raisons par lui invoquées pour justifier son attitude, quoiqu'il prétendît tirer notamment ces raisons des incidents survenus ou qui se produiraient dans le parlement et dans le gouvernement anglais[1]. 1780.

Les autres sujets sur lesquels l'attention des ministres du roi avait dû se porter, concernaient surtout les liens respectifs qu'il fallait voir s'établir entre les États-Unis et l'Espagne. Dans cette dépêche du 3 juin, le ministre de Versailles complimentait le successeur de Gérard sur les résultats qu'il avait obtenus du Congrès relativement à l'armée américaine. D'autre part, il trouvait « adroites » la réponse que cette assemblée avait faite quant aux ambitions de l'Espagne vers

[1] La Luzerne se sentit un peu gêné par le bien qu'il avait dit de John Adams en arrivant, lorsque la première dépêche de M. de Vergennes concernant ce plénipotentiaire le lui montra déjà sous un jour assez différent de ce qu'on devait supposer. Il répondait le 19 mai à cette dépêche du 5 février, en écrivant qu'il n'avait pas cru devoir demander au Congrès de préciser les instructions de l'émissaire, mais que d'après diverses conversations il ne doutait pas qu'on ne sût gré au ministre de Versailles d'avoir rectifié ses idées et de l'avoir présenté au roi. « Quant à ses instructions, dont il a été por-« teur lui-même, ajoutait-il, d'après diverses no-« tions que j'ai recueillies il s'est trompé sur leur « véritable sens, s'il pense qu'elles l'autorisent à « traiter de la paix avec l'Angleterre, et s'il n'est « pas convaincu au contraire que toute sa con-« duite doit être concertée avec vous et avoir « votre approbation. » (*États-Unis*, t. 12, n° 30, J.) L'opinion du Congrès ne changea pas, quand J. Adams se fut expliqué lui-même. Adams avait exposé les raisons qui lui faisaient « trouver à sa mission l'étendue qu'il désirait »; La Luzerne mande le 12 octobre : « le Congrès « ne les a pas approuvées et a au contraire « entièrement applaudi à la conduite que vous « l'avez engagé à tenir. » (*Ibid.*, t. 14, n° 16.) Les derniers jours de décembre, les communications du plénipotentiaire éconduit arrivèrent; le Congrès s'en émut vivement à cause du roi, dont il était au moment même de solliciter les secours avec bien autrement de raison, d'étendue et d'instances que jamais. Il forma un comité pour examiner ces communications, conclure à leur sujet, et la conclusion fut le désaveu, adouci dans la forme, mais très net dans le fond, des motifs allégués par Adams pour étayer sa conduite. Le Congrès vota ce désaveu le 10 janvier 1781. La Luzerne rend compte de ces diverses circonstances les 2 et 28 janvier. On trouvera à l'annexe ci-après la partie de ses rapports où elles sont relatées et le texte de la Résolution du Congrès.

1780. les Florides et la bonne volonté qui y était montrée. Seulement, il prévoyait que Jay aurait peut-être à soutenir à Madrid « une discussion sérieuse par rapport aux terrains situés à l'est du Mississipi », et en conséquence il renouvelait à notre plénipotentiaire l'opinion que « l'Espagne avait été en droit de conquérir ces terrains sur les Anglais qui les possédaient, quel que pût être l'énoncé des chartres des États du Sud, que rien ne l'obligeait à les restituer aux Américains », mais qu'il ne nous appartenait pas de rien décider. M. de Vergennes insistait afin que La Luzerne n'émît sur cela aucun avis et laissât toute la conduite de l'affaire à Miralès puisque celui-ci le désirait. « Si l'Espagne veut conserver les terrains contestés, elle donnera certainement de l'ombrage aux Américains, disait le ministre, tandis que cette puissance prendra de l'humeur si le Congrès veut soutenir les prétentions des États du Sud. » La Luzerne se bornerait donc à « conseiller, dans les insinuations toutes confidentielles qu'il viendrait à faire aux membres prépondérants du Congrès, de ne point parler de droits à la cour de Madrid et de solliciter simplement sa magnanimité »; on croyait savoir à titre absolument secret, cependant, que le ministère espagnol était fort disposé à abandonner aux Américains les rives orientales du Mississipi au delà des Florides, et de leur accorder « une navigation quelconque sur ce fleuve ».

A cette date où nous étions sous l'empire de notre traité secret avec l'Espagne, ces prescriptions du cabinet de Versailles sont à remarquer, eu égard à l'idée, répandue par des écrivains modernes des États-Unis, que ce traité nous liait de manière à nous enlever la liberté d'agir d'après les intérêts de cette puissance et, conséquemment, de remplir les conditions de notre alliance avec ces États. La Luzerne resterait soigneusement sur la réserve dans les affaires de notre alliée, les abandonnerait à Miralès, ne s'en mêlerait que s'il en était formellement requis, et « autant que les démarches ne seraient pas en opposition avec nos principes et les engagements de Sa Majesté ». Évidemment on n'avait nulle inclination à sacrifier les États-Unis à

l'alliance avec le Roi Catholique; on ne sacrifiait que la fausse doctrine juridique dont ils étayaient leurs prétentions. La dépêche suivante, du 7 août, répétait les mêmes recommandations au plénipotentiaire et y appuyait encore; M. de Vergennes semblait regretter là, pour la terminaison des litiges, la mort de Miralès; il tenait pour un bon indice des dispositions de la cour de Madrid qu'elle eût accepté alors d'assez grosses lettres de change tirées sur Jay par ces États, et de nouveau il insistait sur les conseils précédents. Jay, au passage, lui avait paru « avoir assez de sagesse pour en inspirer à ses mandants, ainsi que beaucoup de déférence et de modération ». En tout cas, La Luzerne ne s'immiscerait pas de lui-même dans ce qui intéressait l'Espagne; les prétentions de cette puissance « sont très délicates à traiter, ajoutait le ministre; notre intervention n'a pas été demandée, le silence sera sans inconvénient ». Le plénipotentiaire n'aurait qu'à « profiter des occasions pour porter le Congrès à prendre confiance dans le Roi Catholique et à décider sans préventions la question des terrains du Mississipi ». 1780.

Ce même 7 août, M. de Vergennes répondait à l'un des avis d'arrivée que La Fayette lui avait adressés d'Amérique. Le premier pli écrit de Boston par ce dernier avait été jeté à la mer : « C'est verbalement, par « un matelot de l'équipage, lui disait-il, que nous avons appris la « sensation que vous avez faite. Elle sera toujours la même partout où « l'on vous connaîtra. » Comme si les résultats qu'avec le marquis il s'était plu à rechercher de l'autre côté de l'Atlantique eussent présenté à son esprit une détente, au milieu des procédés de John Adams, le secrétaire d'État s'y reportait complaisamment. Depuis la chute de Charleston, les journaux de Londres et les propos des émissaires ou des complaisants que les Anglais avaient en France, assourdissaient le gouvernement du roi par le bruit du prétendu découragement de l'Amérique, du retour vers l'Angleterre qui était censé se prononcer dans la population, et l'attitude qu'avait affectée John Adams ne pouvait guère les démentir. Les Américains qui se trouvaient à Paris ou

1780. dans nos ports donnaient le spectacle le moins édifiant, divisés, se combattant, se servant de la situation de leur pays pour brasser des affaires et même se les arracher déloyalement au préjudice de ses intérêts et en trahissant sa cause. On allait jusqu'à expliquer par l'intervention intéressée d'Arthur Lee un cas pareil qui venait d'être rendu public. Franklin, sans un seul soupçon à l'égard de la cour de France, n'ayant pas même à concevoir la pensée d'une ruse, attendant avec confiance les évènements préparés de concert, écrivant très peu au Congrès, qui s'en plaignait et M. de Vergennes aussi, mais laissant faire au temps, se tenait trop au-dessus de ces misères, et rien ne les maîtrisait[1]. Le ministre mandait cela à La Fayette en même temps qu'à La Luzerne. Il lui expliquait comment, par suite, les armes et le matériel concédés aux États-Unis depuis cinq mois avaient été empêchés d'être mis en mer[2]. Obligé d'ailleurs de motiver sur de mé-

[1] Dans son rapport du 19 septembre, Barbé-Marbois, empressé à profiter de ses pouvoirs d'intérimaire, donne à Versailles un exposé détaillé de l'état des choses et de celui des esprits. Il parle des efforts persistants qui ont pour but d'enlever à Franklin la légation de Versailles. Ces efforts étaient motivés par le silence qu'on reprochait à ce plénipotentiaire. On eut l'idée, relate-t-il, de lui substituer John Adams, mais il explique qu'« une grande majorité resta d'opinion que les services de Franklin méritaient plus d'égards ». L'avis fut alors mis en avant de lui donner un adjoint muni du caractère et des pouvoirs de résident; « la rivalité des différents États » empêcha de s'entendre. Un secrétaire de légation fut proposé après cela et le vote se dispersa sur plusieurs noms sans aboutir, attendu qu'il s'agissait de députés du Congrès. Toutefois, Marbois disait que « la continuation du silence de ce ministre et le désir d'être mieux instruit de ce qui se passait en Europe et de voir plus de suite dans les opérations », remettaient de nouveau l'affaire sur le tapis : « on paraît s'en occuper plus sérieusement que jamais ». (*États-Unis*, t. 13, n° 194.)

[2] Déjà M. de Vergennes avait mandé à La Fayette (le 3 juin) : « . . . . . Ce qui me fait la « plus grande peine est que les habillemens, les « armes, les munitions de guerre pour l'armée « américaine ne sont pas encore partis. Tout ce « qu'il y a à expédiér va partir avec et sous le « convoy de *l'Alliance;* il y a plus d'un mois « que tout devroit être en mer, elle étoit alors « libre et ouverte, je crains bien maintenant « qu'elle ne soit fermée et que ces prétieuses « cargaisons ne deviennent la proie de l'ennemi. « Je ne déciderai pas à qui est la faute de ce « retard, mais je crains bien que les agens amé- « ricains ne soient pas exemts du reproche de « négligence. De notre part tout a été pret à « point nommé; et je regrette bien de n'avoir « pas tenû plus fortement à l'idée que j'avois « proposée de mettre les armes et les munitions « sous le convoy de M. de Ternay. Quant aux « habillemens c'est un article dont nous ne nous « meslons pas. » (*Ibid.*, t. 12, n° 59.)

diocres raisons, pour n'en pas avouer les vraies, la non-expédition des forces complémentaires de Rochambeau, il semble que ce fût un repos pour lui de se bercer de l'espérance d'avoir par le marquis de bonnes nouvelles : « C'est de vous, lui disait-il, que nous attendons des lu- « mières et j'espère que nous ne tarderons pas à apprendre que le « Congrès ainsi que le général Washington ont reçu la meilleure im- « pression par les avis dont vous êtes porteur et les secours qui ont « été conduits par M. le chevalier de Ternay. Je souhaite qu'ils soient « arrivés à temps pour faire changer la face des affaires dans vos « contrées. » La perte de Charleston le déconcertait, et il ne savait trop que penser de ces rumeurs de propension vers l'Angleterre, qui démentaient tout le passé des États-Unis; il serait « le dernier à croire à cet étrange phénomène », mais si les Américains ne mettaient pas plus de vigueur dans leur conduite, écrivait-il, on serait fondé à ne les supposer que faiblement attachés à l'indépendance : « Si nous « jugions de la fermeté de la nation par le peu de zèle que nous remar- « quons dans les agens pour la chose publique, nous en aurions une « bien mince opinion; nul concert, nul accord entre eux, chacun n'est « occupé que de ses passions et de ses chétifs intérêts[1]. » 1780.

[1] C'est à la suite de ces réflexions que le ministre expliquait à La Fayette, en les regrettant, les incidents qui avaient signalé les envois du roi aux États-Unis : « Vous vous rappellerez, « Monsieur, que sur votre demande et sur celle « de M. Francklin le Roi a accordé 15 m. fusils « et 100 miliers de poudre. Le tout a été con- « signé au Port-Louis à la disposition des Amé- « ricains. La frégate *l'Alliance* devait embarquer « sinon le tout du moins la majeure partie de « ces effets. Cette frégate, d'abord sous les ordres « du capitaine Landais, avait été remise, « j'ignore pour quel motif, au capitaine Jones. « Le premier, qui avait paru souscrire à ces ar- « rangements, stimulé par des conseils brouil- « lons dont on prétend que M. Arthur Lee a été « le principal auteur, a épié un moment où le « capitaine Jones s'est absenté du bord, y est « entré par surprise, s'en est déclaré le comman- « dant, et malgré tout ce qu'on a pû faire s'y « est maintenu. Le mal ne serait pas grand et « nous y serions très indifférents s'il avait em- « barqué les effets destinés pour l'armée améri- « caine, mais il n'a pris en tout et pour tout « que 15 miliers de poudre et pas une caisse « d'armes. On prétend que lui et les adhérents « ont chargé le navire d'une manière plus utile « pour eux; j'espère qu'on saura leur en faire « rendre compte.

« Le capitaine Jones se trouvant à terre, le « Roi lui a fait destinér *l'Ariel* petite frégate « pour le transportér en Amérique. Jusqu'à pré- « sent il n'a embarqué que 140 caisses d'armes « et très peu de poudre. J'ignore s'il en prendra

1780. Du moins, le ministre du roi avait la satisfaction de voir alors portée au point qu'il avait souhaité la ligue des cours maritimes du Nord contre la marine de l'Angleterre et la toute-puissance politique du cabinet de Londres en Europe. Sa correspondance avec Montmorin, presque en entier de sa main, fournit à l'histoire le témoignage de ses intentions et de son but dans cette entreprise, pour laquelle aucun chemin n'était encore ouvert ni jalonné quand il la conçut et s'y engagea. Lorsque l'Autriche, par complaisance pour l'Angleterre, était venue jeter une autre tentative de médiation devant les deux Couronnes en marche contre cette puissance, et quand le premier ministre d'Espagne ne parlait que de consommer la destruction de la Grande-Bretagne, M. de Vergennes, qui avait dit à son ambassadeur qu'aucun médiateur « ne devait nous être plus suspect », lui expliquait comment il voulait faire servir à trouver des médiateurs plus sûrs ce plan de grouper les puissances maritimes, et comment le respect du droit, l'esprit de modération et de justice par lui manifestés ainsi avec tant de soin lui paraissaient être une des meilleures voies vers ce but[1]. Sur l'observation de Montmorin que la campagne manquée d'Orvillers va être utilisée par l'Angleterre à effrayer l'Europe de la renaissance des forces de la maison de Bourbon et à ameuter par là le continent, M. de Vergennes lui répond, le 21 septembre 1779 :

. . . . . Vous faites, M., dans votre lettre n° 81 une réflexion d'une grande force et qui mérite qu'on s'y arrête. Vous prévoiés le cas où nos projets d'in-

« davantage, ces gens là ont terriblement la « manie du commerce. Ce reproche ne peut pas « s'appliquer à M. Francklin, je lui crois les « mains et le cœur également purs, mais il n'a « pas l'autorité suffisante pour en inspirer à ses « compatriotes ; ils s'érigent tous en souverains « et ne veulent connaître d'autre volonté que la « leur.

« Je ne vous fais ce détail, Monsieur, dont je « communiquerai l'extrait à M. le Chev^er de la « Luzerne, qu'afin que vous puissiez faire con- « naître où il conviendra en Amérique, que si « l'on n'a pas reçu les armes et les munitions « promises, ce n'est pas que nous en aïons dé- « cliné la remise, mais qu'il n'a pas plû aux « préposés au transport de les recevoir et de les « embarquer. Tout cela je vous avoue est fort « impatientant et demanderait bien un exemple « très sévère. » (*États-Unis*, t. 13, n° 100.)

[1] Dépêche du 12 août 1779.

vasion n'auroient pas lieu, et vous en inférés avec beaucoup de raison qu'il faudra nous attendre à de plus grandes difficultés l'année prochaine, et que l'activité des Anglois ne se bornant pas au matériel des moiens qu'ils peuvent tirér d'eux mêmes pour nous résistér ils feront jouér tous les ressorts de leur politique pour ameutér contre nous la partie de l'Europe la plus disposée à jalousér la splendeur et la prospérité de la Maison de Bourbon. Je ne disconviendrai pas, M., de la possibilité de cette révolution quoique je n'y voie pas de probabilité prochaine. Mais c'est le cas aussi de déploiér tous les ressorts de notre politique pour la prévenir et la détournér. Comme il n'est aucune puissance qui ait des raports à la mer qui n'ait à se plaindre de la prépotence et du despotisme de l'Angre sur cet élément, il n'en est aucune qui n'ait vû avec une espèce de satisfaction nos efforts pour raméner cette puissance arbitraire à un niveau commun. La modération de notre langage et l'équité de notre conduite nous ont concilié une popularité qui subsiste encore. Maintenons la par les mêmes moiens qui nous l'ont procurée, rassurons l'Europe sur l'abus qu'elle pourroit craindre que nous serions disposés à faire de nos succès s'ils devenoient trop étendus; malheureusement ils n'ont encore rien de bien allarmant. Rapellés vous, M., que j'ai toujours établi en principe qu'en nous occupant à humilier l'Angre il falloit bien nous gardér de laissér soupçonnér le dessein de vouloir l'ecrasér; elle est nécessaire dans la balance de l'Europe, elle y tient une place considérable et de toutes les puissances de l'Europe celle qui nous verra avec plus de peine la resserrér sera la Maison d'Autriche notre allié de nom et notre rivale de fait. L'Impératrice de Russie pourroit être amenée à partagér ce sentiment de jalousie si indépendament du souvenir des services récents que nous lui avons rendûs et qui n'ont peut être produit q'une reconnoissance éphémère, le roi de Prusse venoit à perdre l'influence qu'il a sur elle et que son goût comme son intérest le portent à nous rendre utile; mais comme l'une et l'autre des deux impératrices ont l'ambition de la médiation, il faut les amusér le plus longtems que nous pourrons avec ce hochet, sans cependant le leurs abandonnér entièrement, et si nous nous apercevions que le danger de l'Angre proprement dite excitât trop fortement leur sollicitude, ce seroit vraisemblablement le cas de changer de plan de conduite, et de se réduire en Europe à des démonstrations menaçantes pour frapér au loin des coups également sensibles aux Anglois et moins dangereux pour 1780

IMPRIMERIE NATIONALE

1780. remuér les passions de nos jaloux ; on nous redoutera moins lorsque nous nous contenterons de coupér les bras de notre ennemi que lorsque nous voudrons lui percér le co'ur, et cependant l'effet en sera le même, puisqu'il faudra bien d'une manière ou de l'autre qu'il vienne à entendre à une paix équitable, analogue à ses circonstances. Peut être seroit il à desirér que cette combinaison eût fixé dans le commencement nos regards et decidé nos mesures. . . . . Accoutumé à vous parlér sans réserve, M., je vous livre toutes mes pensées pour que vous vouliés bien les murir avec M. le comte de Floride Blanche. . . . . .

Espagne, t. 595, n° 148. (Original.)

Le ministre du roi avait la conviction que l'intervention du roi de Prusse continuerait d'agir à Pétersbourg. Fortifié par cette intervention, le comte de Panin s'était trouvé d'autant plus à l'aise dans les idées de M. de Vergennes, agréées par son esprit dès l'abord, et les assurances du ministre russe étaient des plus encourageantes pour Versailles. Aussi, en novembre 1779 déjà, contrairement à ce qui semblait à Londres, pouvait-on vraiment ne plus redouter le mouvement que se donnait l'ambassadeur d'Angleterre pour agir en sens inverse sur Catherine II[1] ; on se bornait simplement à recommander la vigilance à Corberon, à « lui fournir tous les moyens d'entretenir cette cour dans les dispositions favorables qu'elle nous avait témoignées ».

[1] M. de Vergennes écrit à Montmorin le 13 novembre 1779, à propos de la médiation offerte par la cour de Vienne : « J'ai reçû de « Pétersbourg, M., les mêmes avis que l'on a à « Madrid touchant les mouvemens que M. Harris « s'y donne pour captivér et séduire ceux qui « peuvent avoir quelque influence dans les « conseils et sur les résolutions de l'impératrice « de Russie ; il y'a même aparance que le mi- « nistre anglois avoit commencé à faire quelque « progrès sur le prince Potemkin, celui des fa- « voris qui paroit jouir de plus de crédit auprès « de sa souveraine ; mais si je dois prendre con- « fiance dans les assurances que M. le Cte de « Panin nous a fait donnér et qui nous sont « confirmées par ce que le roi de Prusse nous « fait communiquér des intentions de Catherine « 2de il y'a lieu d'espérér que ni la partialité « dont le P^ce Potenkin peut être susceptible en « faveur des Anglois ni des largesses de M. Harris « (lequel dit on peut disposér de 36^m l. st. « pour se faire des partisans) n'altèreront le sis- « tème que l'impératrice a adopté dans le com- « mencement de notre querelle avec l'Angre. « Je crois que nous pouvons comptér pour l'af- « fermir dans sa neutralité sur les conseils et

Pourtant, au commencement de 1780 un grand effet était produit sur le favori de l'impératrice par le représentant anglais. Tout en garantissant encore à Corberon la solidité des principes auxquels l'impératrice avait adhéré et en appelant avec lui « extravagantes » les propositions de l'Angleterre, M. de Panin ne dissimulait pas le danger que l'influence de Potemkin ne fît fléchir ces principes en faveur de la cour de Saint-James[1]. Le mal venait en majeure partie de l'Espagne. Sans compter une intrigue que le ministre de Charles III commettait l'imprudence de nouer plus ou moins sérieusement à Constantinople contre la tranquillité dont avait besoin la Russie au sujet des dispositions de la Porte, le gouvernement de Madrid, dans le dessein, d'abord, de ne pas laisser porter atteinte au blocus de Gibraltar, et aussi sous l'empire de la doctrine, si répandue jusque-là, opposée à la liberté des neutres, dans l'appréhension également de voir les puissances intéressées à la neutralité, avec lesquelles l'Espagne n'avait pas de liaisons bien établies, prendre en dehors d'elle, sur le continent, l'influence que M. de Vergennes voulait utiliser avec avantage[2], le gouvernement de Madrid, malgré les instances du ministre de Louis XVI, laissait sa marine pratiquer la prise de la marchandise ennemie sur les vaisseaux amis ou l'y encourageait; le commerce russe sous pavillon étranger et les navires russes étaient, de la part des Espagnols, l'objet de visites et de confiscations vexatoires comme celles qu'opérait l'Angleterre. L'intérêt lésé l'emporta dans l'esprit de Catherine sur les tentations dont cette puissance comblait sa cour pour la ranger de son côté. Le comte Panin sut saisir là le moyen de rallier ouvertement sa souveraine à la doctrine de la France[3]. La Russie paraîtrait être mue contre une puissance en guerre avec

1780.

« sur les soins du roi de Prusse qui n'a pas « moins d'intérest que nous à prévenir toute « liaison trop étroite entre cette puissance et « l'Angre; il sait trop bien à quoi s'en tenir à « l'égard de cette dernière pour ne pas s'op- « posér à des progrès qui lui deviendroient in- « failliblement funestes. » (*Espagne*, t. 596, n° 83; original.)

[1] *Espagne, ibid.*, n° 181.

[2] Dépêche à Montmorin, du 7 janvier 1780. (*Ibid.*, t. 597, n° 15.)

[3] C'est du moins ce qu'insinue Montmorin

1780. l'Angleterre, l'occasion était précieuse. A la fin de mars le parti fut pris. Le comte Panin avait eu des Pays-Bas une réponse encourageante sur l'accueil qu'ils feraient à une entente pour la protection du commerce : Catherine II adressa donc aux cours belligérantes la déclaration dont, assurément, l'histoire n'a pas loué sans fondement ce premier ministre, mais dont il est permis de dire que M. de Vergennes et le gouvernement de Louis XVI avaient établi le thème et presque dicté les termes. Ainsi M. de Vergennes semble-t-il le rappeler à La Luzerne, quand il l'informe de la décision de la Russie, le 5 avril[1], sans d'ailleurs en tirer vanité quoiqu'il en reconnût tout le prix[2].

expressément, dans son rapport du 30 octobre. Plusieurs dépêches de M. de Vergennes ont pour but de faire changer sur ce point les idées de Madrid et les procédés du gouvernement espagnol.

[1] M. de Vergennes informe ce jour-là Montmorin des résolutions du cabinet de Pétersbourg. Il lui envoie à cet effet la copie du rapport de Corberon qui donnait au gouvernement du roi les détails relatifs à ce grand résultat et la dépêche écrite par le comte Panin à son ambassadeur à Versailles. Corberon relatait les particularités de la partie qu'avait jouée le comte Panin contre les intrigues du ministre d'Angleterre. Le ministre autorisait Montmorin à laisser copie de cette lettre à M. de Floridablanca, si celui-ci le demandait, mais l'ambassadeur recommanderait à ce dernier de « la réserver pour lui seul et surtout de ne rien laisser pénétrer au ministre russe à Madrid de ce qui avait rapport aux intrigues régnant à Pétersbourg et des moyens qu'avait pris M. le Cte de Panin pour les faire avorter. » « C'est, ajoutait-« il, un égard que nous devons à l'honnêteté et « à l'amitié qu'il nous témoigne. » (*Espagne*, t. 598, n° 138.)

[2] « Je ne sais, M., écrivait le ministre, sous « quel point de vue la déclaration de la Russie « adressée aux puissances belligérantes sera en-« visagée à Madrid ; pour nous nous la voions ici « dans un sens très favorable ; elle est si parfai-« tement conforme aux principes que nous avons « suivis depuis la naissance de cette guerre où « nous avons plus envisagé l'intérest de nous « concilier les puissances neutres que celui de « gratifiér la cupidité de nos croiseurs et de nos « corsaires, que nous n'avons rien à changér « dans la conduite que nous avons tenûe jusqu'à « présent. Les Anglois n'étant pas à beaucoup « près dans le même cas, verront sans doute « avec beaucoup de déplaisir que leurs intrigues « et leurs largesses à Pétersbourg ne leurs ont « donné pour tout résultat qu'une déclaration « qui prononçant tacitement la condamnation « de toute leur conduite antérieure doit les em-« barrassér d'autant plus qu'ils ne peuvent re-« venir sur leurs pas sans heurtér l'intérest de « toutes les classes de leur marine et qu'ils con-« noissent trop bien le caractère de Catherine 2de « pour se dissimuler qu'il n'est pas sans incon-« vénient de choquer ses opinions et ses vues. « Si vous lisez attentivement, M., la déclaration « russe, vous y trouverés des indices que l'objet « de cette demarche est de faire un centre au-« tour duquel les puissances neutres puissent « se ralliér pour la défense de leurs droits « communs. Ce qui me persuade plus particu-« lièrement que c'est la vue secrète de cette

L'impératrice revendiqua pour son propre compte, comme un droit dont nulle puissance ne pouvait être dépouillée, la garantie de la libre navigation neutre, appelant par cela seul les puissances ses voisines à suivre son exemple. 1780.

Annoncées par notre plénipotentiaire, les premières indications des tendances de la Russie avaient trouvé beaucoup d'accueil au sein du Congrès. Bientôt John Adams envoya la déclaration elle-même dans tout son texte[1]. L'œuvre fut achevée en Europe pendant l'été de 1780; les puissances intéressées firent successivement, à commencer par les Pays-Bas, des déclarations pareilles à celle de Catherine II, et s'unirent pour contraindre la Grande-Bretagne à respecter leurs résolutions. Dans sa dépêche du 7 août, le ministre informait La Luzerne de ce résultat, par lequel l'Angleterre se trouvait réduite à elle seule et son action sur la mer était bloquée. Pour que les conséquences n'en fussent pas rendues nulles, il importait que les Américains imposassent à leurs corsaires l'obligation de se plier à la même loi. M. de Vergennes se hâtait de le mander au plénipotentiaire. Sa dépêche avouait, à vrai dire, le plan et les visées qui avaient présidé au travail diplomatique commencé par lui dans le règlement de navigation de 1778, et dont les intentions et les développements ont été indiqués au précédent volume[2]. « Les déprédations habituelles de la cour de Londres, » écrivait le ministre :

Les déprédations habituelles de la cour de Londres ont excité toute l'attention de celles du nord, principalement de la Russie; ces cours ont fait aux

« puissance est qu'en même tems que cette dé-« claration nous est arrivée elle est parvenûe en « Hollande avec ordre au ministre russe de la « communiquer aux États généraux. »

[1] Dépêches d'Adams au Président du Congrès des 13, 19 et 23 mai 1780, dans la *Diplomatic correspondence*.

[2] Le 14 avril 1780, M. de Vergennes, s'efforçant d'agir par Montmorin sur l'esprit de M. de Floridablanca pour amener celui-ci à suivre la Russie dans la politique de la neutralité maritime, laisse voir qu'il avait bien conçu par avance le but auquel la déclaration de Catherine II aboutissait : « . . . . . Je vous ai « déjà marqué, M., les avantages que j'envi-« sageois dans la liberté reclamée pour les « neutres; un autre tout aussi important est « que si le sistème de la Russie prévaut, si les

1780. puissances belligérantes des déclarations conformes sur les principes relatifs à la neutralité, et elles viennent de faire des conventions particulières pour la sûreté de la négociation et du commerce communes à leurs sujets respectifs. L'objet de ces conventions contrarie essentiellement la cour de Londres, par ce qu'elles l'obligent de respecter les pavillons neutres qu'elle a traités jusqu'à présent avec la plus grande rigueur conformément à ses anciennes maximes. Quant à nous, non seulement nous y avons applaudi, mais je vous confirme même que nous les avons favorisées autant qu'il a été en notre pouvoir, et il est résulté de notre conduite que toutes les puissances ont rendu justice aux principes qui dirigent le Conseil du Roi, tandis qu'elles regardent de plus en plus les Anglais comme les tyrans des mers, et comme une nation ambitieuse qui croit que toutes les autres sont ses tributaires.

Le Conseil du Roi est d'opinion, Monsieur, qu'il est de la sagesse du Congrès d'adopter entièrement nos maximes sur la matière dont il est question; c'est dans cette vüe que le Roi vous charge de communiquer à cette assemblée les détails que je viens de vous transmettre ainsi que notre règlement du 26 juillet 1778. Il importe d'autant plus aux Américains de conformer leurs règlements maritimes à notre sistème, qui est celui des puissances neutres, qu'ils se concilieront par là la faveur de ces mêmes puissances; et il est d'autant plus nécessaire que le Congrès donne promptement à ses corsaires des ordres qui y soient analogues, que ceux-ci se permettent d'arrêter des bâtiments neutres chargés de marchandises anglaises, qui donnent lieu à des propos et à des plaintes défavorables aux États-Unis et non moins nuisibles à leurs intérêts.

« autres puissances neutres se prêtent à l'invi-« tation qu'elle leurs a faite de s'unir à elle de « conseils et de mesures et de former une asso-« ciation pour la deffense de leurs droits com-« muns, le sceptre de la mer échape dès ce « moment de la main des Anglois. Comme la « modération des deux augustes monarques les « met à l'abri de la tentation de s'en saisir et « qu'ils ne veulent que cette liberté qui est de « droit commun, ce sera avoir gagné un des « grands points de la querelle d'avoir forcé les « Anglois à respectér la proprieté naturelle des « nations et l'usage d'un élément qui est leur « héritage commun. Tout ce que nous pouvons « nous promettre d'utile ou craindre de défa-« vorable de la part de la Russie si nous ne « prenons pas et promtement le parti qui « semble le plus juste comme le plus adapté à « nos intérets, ne pouvant echapér aux lumières « et à la pénétration de M. le Cte de Fl. Bl., je « ne m'étendrai pas davantage sur cet objet « d'autant que tout ce que je pourrois dire se-« roit désormais bien tardif. » (*Espagne*, t. 598, n° 159.)

Je crois devoir vous prévenir que la Hollande prend part à l'association des cours du Nord, elle doit par conséquent être comprise dans les ordres que le Congrès donnera aux corsaires américains. Si cette assemblée veut adopter notre exemple, elle suivra le même principe par rapport à tous les neutres indistinctement. 1780.

États-Unis, t. 13, n° 101.

Le Congrès souhaitait depuis plusieurs mois d'avoir un représentant auprès de Catherine II. Déjà il avait désigné Dana, un des secrétaires de John Adams, pour aller à Pétersbourg, sans savoir s'il y serait reçu. Il voudrait donc plaire à l'Impératrice, et, à la fois, faire une chose agréable au roi. Le 5 octobre il s'associait à la déclaration de la Russie. Il souhaitait, portait sa Résolution, de « témoigner ses égards pour les droits du commerce, son respect pour la souveraine qui avait proposé et pour les puissances qui avaient approuvé des règlements fondés sur des principes de justice, d'équité et de modération ayant réuni l'assentiment de S. M. Très Chrétienne, de S. M. Catholique et de la plupart des puissances maritimes neutres de l'Europe ». Des instructions seraient donc données aux commandants de navires par le bureau de l'amirauté, et les ministres plénipotentiaires des États-Unis à l'étranger se verraient autorisés à accéder, si on le leur demandait, aux décisions conformes qui viendraient à être arrêtées. En outre, le président du Congrès exprima de vive voix à Barbé-Marbois le désir que M. de Vergennes « transmît à Sa Majesté l'assurance de la disposition où étaient les États-Unis de concourir à toutes les mesures qu'elle jugerait à propos de prendre en conformité des principes adoptés par elle relativement à la navigation des neutres et qui paraîtraient d'accord avec les propositions de l'Impératrice[1] ».

[1] Rapport de Barbé-Marbois, du 4 octobre; il contient le texte de la Résolution du Congrès et les détails indiqués ici. (*États-Unis*, t. 14, n° 5.)

ANNEXE DU CHAPITRE VIII.

JOHN ADAMS À VERSAILLES.

I. INSTRUCTIONS PRÉCÉDEMMENT ARRÊTÉES PAR LE CONGRÈS EN VUE DE LA NÉGOCIATION ÉVENTUELLE DE LA PAIX.

Gérard au Comté de Vergennes.

A Philadelphie le 14 aoust 1779.

. . . . . Les instructions sur les autres points sont rédigées. Elles m'ont été communiquées avant d'être portées au Congrès. La manière dont elles sont couchées, sauve une grande partie de la sécheresse inhérente aux Résolutions du Congrès. Elles sont divisées en trois corps d'instructions : premierement sur la paix avec l'Angleterre ; secondement sur le traité de commerce avec cette puissance ; troisièmement sur la conduite à tenir envers la France. Il y aura une quatrième division qui concernera le traité avec l'Espagne.

Primo, la paix avec l'Angleterre; les instructions font allusion au resolve du mois d'avril 1778, qui exigeoit la reconnoissance de l'indépendance ou l'évacuation de l'Amérique, comme un préliminaire à toutes les négociations, mais le plénipotentiaire pourra se contenter d'une reconnoissance tacite et cette reconnoissance résultera de la volonté même de traiter. La paix doit être conforme au traité d'alliance. Les limites du territoire des États sont indiquées.

En partant du point de séparation de la province de May et de la Nouvelle-Écosse, on remonte jusqu'aux versans des eaux. On suit ces versans jusqu'aux sources du Connecticut. De là on tire une ligne au nord jusqu'au *46*^{eme} dégré de latitude, d'où on la prolonge à l'ouest jusqu'à la pointe du lac Mischigan, et de là jusqu'au Mississipi. On permet néanmoins au plénipotentiaire de se restreindre au *45*^{eme} dégré, et dans l'Est on propose de régler par des commissaires, après la paix, la ligne depuis la mer, aux sources du Connecticut. La grande carte de Mitchel, copiée par le Rouge vous éclaircira de toutes ces positions. On consent à une trêve durant la négociation, si elle convient au Roi, mais avec la stipulation de l'évacuation du territoire des États-Unis.

Secundo, le traité de commerce; celui qui subsiste avec la France servira de baze et de modèle. On n'accordera aucune condition qui soit contraire à ses stipulations, ni aucun avantage exclusif. Le plénipotentiaire demandera comme une condition *sine qua non* la déclaration de ne pas troubler les pêcheries dans les mers et sur les bancs adjacents à ce continent, en respectant les droits des territoriaux, et en s'abstenant de pêcher dans l'espace de 3. lieues sur les côtes qui demeureront à l'Angleterre. On recommande au plénipotentiaire de diminuer cette distance, et d'assurer le droit de pêcheries sur les côtes de la Nouvelle-Écosse; mais ce ne sont point des conditions péremptoires, et tout le monde a paru d'accord d'augmenter la distance, si le Roy le juge nécessaire, mais on n'a pas pris sur ce point une résolution formelle.

Tertio, la conduite envers la France; le plénipotentiaire lui communiquera ses instructions, et agira de concert avec elle dans l'esprit des traités. Il lui représentera tous les motifs qui portent le Congrès à désirer une garantie formelle pour la jouissance tranquille de la pêche, dont l'interruption deviendroit un *casus fœderis*. On propose un projet d'article assés entortillé, et inexact, dans lequel on a fondu les idées des délégués de l'Est. C'est une finesse réfléchie du rédacteur, qui a voulu par là les satisfaire, mais qui a sauvé les effets de cette fausse complaisance en annonçant que les termes de cet article pourroient être changés selon les circonstances dans le cours de la négociation.

Telle est la substance de ces instructions. Le Congrès les a aprouvées unanimement. Vous les trouverés peut être plus satisfaisantes que nous ne devions l'espérer dans le cours d'une négociation aussi longue et aussi orageuse. J'espère n'avoir point à revenir sur des objets dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir si long tems, sans doute avec trop de prolixité. Je suis fort aise que mon successeur trouve cette besogne achevée . . . . . .

GÉRARD.

États-Unis, t. 9, n° 100.

2. OPINION DU CONGRÈS SUR L'ATTITUDE DE JOHN ADAMS.

La Luzerne au Comte de Vergennes.

A Philadelphie le 2 janvier 1781.

Monseigneur,

Le Congrès a reçu il y a 3 ou 4 jours, des dépêches de Mr John Adams; il y rend compte de ce qui s'est passé entre vous et lui relativement, 1° à ceux des sujets du Roi qui ont souffert par la dépréciation du papier monnoye; 2° aux instances

IMPRIMERIE NATIONALE.

qu'il avoit cru pouvoir vous faire pour l'envoi d'un secours dans ce continent, et 3° à l'opinion où il étoit que ses pouvoirs et ses instructions l'autorisoient à proposer à l'Angleterre un traité de commerce, etc. Il avoit joint à ses dépêches les différentes lettres qu'il vous a écrites et les réponses que vous lui avés faites. Dès le même jour on me communiqua deux de ces dernières, en date du 20 et du 25 aoust, et le mémoire qui accompagne celle ci ; elles ne me laissent aucuns doutes sur la perte de plusieurs de vos paquets, puisque vous annoncés à Mr Adams que j'aurai ordre de mettre cette affaire sous les yeux du Congrès, et que la dernière dépêche qui me soit parvenüe est du *3 juin.*

La traduction de vos lettres et des observations marginales, par lesquelles vous avés réfuté les raisons de M. Adams, a été lüe hier au Congrès. Elles y ont fait la plus grande impression, et un délégué est venu aussitôt me dire, qu'il n'y avoit eu pour ainsi dire qu'une voix sur l'imprudence de Mr Adams en donnant à ses instructions le sens absurde qu'il leur a prêté, et sur la solidité des argumens par lesquels vous avés détruit ses assertions. Un comité de cinq membres a été chargé de l'examen de ces pièces, et d'en faire le rapport au Congrès. Le délégué qui m'a fait part de ces circonstances m'a dit que le Congrès se proposoit de prendre les Résolutions les plus propres à prévenir les mauvais effets qui pourroient résulter de l'imprudence de Mr Adams, et qu'on ne communiqueroit avec moi touchant cette affaire qu'après que les Résolutions auroient été prises. Le Congrès ne diffère cette communication qu'afin d'avoir le mérite d'énoncer son opinion et le désaveu de ces principes erronés de son propre mouvement, sans qu'elle ait l'air d'être une suite de mes réquisitions.

J'aurois également différé à vous rendre compte de cette affaire jusqu'à ce qu'elle soit consommée, si je ne voulois profiter du paquebot du Congrès qui part, pour dissiper aussitôt que possible les inquiétudes que vous pourriez avoir touchant les véritables dispositions du Congrès dans une affaire aussi importante; ne pouvant traiter directement avec le Congrès, vû que je suis supposé n'en avoir aucune connoissance, je me suis borné à bien pénétrer ce délégué de la nécessité d'exprimer avec autant d'énergie que de clarté le vrai sens des instructions de Mr Adams, de lui ôter pour l'avenir tous les moyens de leur donner une construction semblable, et de rassûrer entièrement le Conseil de S. Mté contre toutes les inquiétudes qu'une démarche aussi étrange et aussi inattendue pourroit occasionner.

États-Unis, t. 15, n° 4.

A Philadelphie le 28 janvier 1781.

Monseigneur,

Le Comité chargé de l'examen de la correspondance qui a eu lieu entre vous et

M. John Adams relativement au projet qu'il avoit de communiquer aux ministres anglois ses plein-pouvoirs, a fait son rapport au Congrès et le président m'a dit qu'il avoit été pris à l'unanimité une Résolution qui contient une approbation entière des principes énoncés dans le mémoire qui accompagne votre lettre du 25 août, et qu'il avoit en conséquence écrit à M. Adams une lettre dont il m'a donné copie au 10 janvier que j'ai l'honneur de vous adresser; le Congrès attribue au zèle et à l'activité de ce ministre le projet qu'il vous avoit communiqué de faire part de ses plein-pouvoirs à la cour de Londres, mais ce sénat considère les motifs que vous avez allégués contre ce projet comme bien fondés.

Le président m'a de nouveau assûré, Monseigneur, que les arguments dont vous vous êtes servi avoient fait la plus forte impression sur le Congrès. D'ailleurs, a-t-il ajouté, nous sommes persuadés que toute négociation avec l'Ang^re^ ne pourroit dans les circonstances présentes que préjudicier extrêmement à nos intérêts, et vous pouvez regarder comme une chose certaine que si cette puissance se détermine à nous faire des avances, nous les rejetterons avec fermeté, aussi longtems qu'elles ne seront pas entièrement consistantes avec nos traités avec le Roi et avec notre indépendance totale. Il n'a été pris aucune Résolution relativement aux autres objets traités dans la correspondance qui a eû lieu entre M. John Adams et vous, Mgr, mais on désapprouve généralement la manière dont il s'est conduit touchant ces différents points. Quelques personnes voient à regret la négociation pour la paix entre les mains d'un homme aussi capable de se tromper sur le véritable objet de sa mission, mais ses amis l'excusent en représentant combien son patriotisme a été utile à la cause américaine, et il faut convenir que toutes les lettres qu'il écrit de Hollande sont très propres à soutenir le courage des Américains et exciter leur activité.

Il y a dans le Congrès, Mgr, un parti à la tête duquel est la délégation de l'État de Massachusets et dont M. Samuel Adams est l'âme. Ce délégué, l'ennemi le plus ancien et le plus déclaré de l'Ang^re^, est le républicain le plus attaché à la révolution actuelle, mais il s'est fait un système de jalousie, de méfiance et d'inquiétude qui le porte à croire qu'il vaut mieux s'exposer à prolonger la guerre qu'au danger de toute influence intérieure ou extérieure. Il s'attache à répandre l'alarme contre le Gal Washington, et plus les services de ce commandant le rendent populaire, plus M. Adams le croit dangereux. Comme il suit avec obstination son objet, qu'il ne se rebute d'aucune difficulté, qu'il ramène tout au but qu'il a en vue, il a fait plusieurs prosélytes dans le Congrès, et il y a quelques jours qu'à la suite d'un diner peu nombreux, un de ses élèves laissa échapper une violente déclamation contre le général, que c'étoit la méfiance qui étoit la gardienne des Républiques, qu'aucun homme n'étoit en garde contre les tentations de l'ambition, que ses vertus aparentes ou

réelles étoient un démérite de plus, qu'il avoit voté contre toute motion pour étendre l'autorité du général, qu'il en feroit autant en toute circonstance; qu'il falloit se garder d'un homme qui attiroit l'attention générale; il auroit été plus loin mais ses collègues qui avoient conservé leur tête se levèrent et me dirent en riant qu'ils s'ajournoient pour traiter cette matière une autre fois.

États-Unis, t. 15, n° 35.

Le Président du Congrès à M. John Adams.

Philadelphie le 10 janvier 1781.

Monsieur,

Le Congrès considère votre correspondance avec M. le comte de Vergennes au sujet de la communication de vos plein-pouvoirs au Ministère de la Grande Bretagne comme une suite de votre zèle et de votre assiduité dans le service de votre pays; mais je suis chargé de vous informer que l'opinion que ce ministre vous a donnée touchant le tems et les circonstances propres à communiquer vos pouvoirs et à procéder à leur exécution est bien fondée. Le Congrès n'attend rien de l'influence que le peuple d'Angleterre peut avoir sur les conseils B$\widetilde{\text{qu}}$es, quelles que puissent être les dispositions de cette nation ou de ses magistrats envers les États-Unis; il n'est pas d'opinion non plus qu'un changement de ministre puisse produire un changement de démarches; en conséquence il espère que vous serez attentif à ce que vos démarches ne soient pas dirigées par la possibilité d'événements de ce genre, ou la probabilité des conséquences qu'ils peuvent avoir.

Ibid., n° 15.

CHAPITRE IX.

MENÉES DE L'ESPAGNE POUR NOUS IMPOSER LA PAIX OU NOUS MENACER DE LA FAIRE.

Déception du Roi Catholique et de son premier ministre, qui avaient compté finir la guerre en une seule campagne; leur sentiment de la faiblesse de l'Espagne et leur pensée de se relever par un rôle décisif; complications jetées ainsi dans nos rapports avec cette puissance; peu de satisfactions que nous avait donné et que nous donnait encore l'année 1780. — Johnstone devenu commodore et armé en course; il fait proposer à l'Espagne de conclure directement la paix avec l'Angleterre; Charles III en prévient son neveu en allié offensé d'une telle offre; réponse du roi et de son gouvernement à son oncle; leur complète sécurité dans la sincérité de notre allié. — Notion survenue cependant, à Versailles, de l'existence de pourparlers entre Madrid et Londres; tristesse qu'on en éprouve; langage élevé dans lequel M. de Vergennes l'exprime confidentiellement à Montmorin. — Charles III et son gouvernement avouent les démarches de l'Angleterre; doutes de Versailles, dès lors, sur les dispositions de Madrid; le ministre manifeste ouvertement les soupçons à notre ambassadeur; raisons que l'on avait de ne pas se refuser à des négociations de paix si elles devaient être sérieuses; lettre du roi à son oncle pour les accepter sous la condition qu'elles ne porteront pas atteinte à l'honneur des deux Couronnes. — Charles III sur la pente de l'infidélité; l'Écossais Dalrymple à Madrid, puis le chanoine Hussey et Cumberland, premier commis de lord Germaine; le Roi Catholique appelle ce dernier à Aranjuez et il est reçu par toute la Cour; affaissement où paraissait être alors l'Espagne; inquiétudes qu'en concevait Montmorin; ses suppositions sur M. de Floridablanca. — Que penser de la manière dont ce dernier pose la question de la paix dans sa première conférence avec Cumberland; roman suspect par lequel il expliquera plus tard l'arrivée de cet émissaire; persistance qu'apporte M. de Vergennes à avertir Madrid de l'unique intention qu'a l'Angleterre de brouiller les deux Cours, d'inquiéter l'Amérique et de retenir les puissances neutres dans l'exécution de leurs mesures. — Ensuite des projets de l'Espagne en Amérique, l'amiral Solano part pour les Antilles et doit se concerter avec Guichen; bonne opinion qu'avait exprimée Charles III sur le comte d'Estaing; Aranda annonce sans fondement que ce vice-amiral va recevoir le commandement de nos flottes et les jeter sur Plymouth. — Retour d'opinion opéré en France en faveur du comte; M. de Vergennes parle de lui confier la flotte de la Manche; on essaye de le proposer à Charles III pour commander une nouvelle flotte combinée; inanité de cette tentative; le monarque se borne à marquer la satisfaction qu'il aurait de savoir le comte d'Estaing à la tête de l'escadre française de Cadix; Louis XVI nomme ce dernier en cette qualité, dans la pensée qu'il déterminera son oncle à joindre de nouveau ses vaisseaux aux nôtres. — Les soins déployés par M. de Vergennes, pour introduire la Russie à la place de l'Autriche dans les affaires de l'Europe, amènent M. de Floridablanca à expliquer la présence

des émissaires anglais à la cour d'Espagne; ce ministre informe toutefois Cumberland de l'ambition qu'a la Russie de devenir médiatrice et celui-ci la fait connaître au représentant de l'Autriche; arrêt momentané de la négociation en conséquence. — Le comte d'Estaing à la cour d'Espagne; inutilité de ses efforts auprès du roi; inquiétudes témoignées par lui et par Montmorin sur les dispositions espagnoles. — Réponse insignifiante de M. de Floridablanca au sujet des propositions de Cumberland et réponse formellement négative quant à la jonction d'une escadre espagnole avec notre escadre de Cadix; mais par considération pour le vice-amiral, des vaisseaux accompagneront les nôtres quand ils prendront la mer. — Raisons différentes de ces décisions données par le comte d'Estaing et par notre ambassadeur; difficultés financières signalées par ce dernier; irritation du Roi Catholique à cause de mesures de M. Necker intéressant les finances de l'Espagne; le comte d'Estaing part de Cadix au commencement de novembre à la tête de l'escadre française; brièveté de l'accompagnement que lui prêtent les navires espagnols.

1780. Au mois de juin 1779, où l'on regardait impatiemment si l'Espagne enverrait sa flotte de Cadix rejoindre celle d'Orvillers, Beaumarchais dépeignait bien le tempérament de la cour de Madrid en écrivant avec sa manière pittoresque à M. de Vergennes : « Si le livre « est aussi fort que la préface a été longue, nous devons voir de belles « choses de cette nation-là; mais, je ne sais pourquoi, j'ai toujours « un petit glaçon dans le coin de ma cervelle étiqueté *Espagne*. J'ai « beau faire, je ne parviens pas à échauffer cette idée-là[1]. » Depuis lors, le « glaçon » avait été en augmentant, durci à mesure par les froids survenus après les intermittences qui ramenaient à nous par moments le Roi Catholique et son ministère. Le cabinet espagnol s'était persuadé que le déploiement naval de 1779 et les 40,000 soldats dont nous nous étions obligés à inonder les côtes anglaises termineraient la guerre en une campagne. M. de Floridablanca surtout avait eu cette illusion. Il se voyait déjà avec complaisance en passe de dicter, sous le concert de l'Angleterre réconciliée, une paix définitive qui n'aurait pas beaucoup à nous donner et qui garantirait amplement les possessions espagnoles aux dépens de l'indépendance américaine[2]. Mais lui et d'autres, peut-être Charles III lui-même autant que d'autres, avaient aussi conscience que ni l'état et les moyens de

[1] *Angleterre*, t. 531, n° 164. — [2] Montmorin est explicite sur tout cela dans ses rapports d'avril et de mai 1780. (*Espagne*, t. 598 et 599.)

leur marine, ni l'âge et la qualité des chefs qui pouvaient la commander, ne permettaient presque rien au delà de ce premier effort si péniblement consenti. 1780.

L'auréole de respectabilité du Roi Catholique, sa grande expérience, l'incontestable portée et l'esprit délié de son premier ministre étaient un décor trompeur; derrière, il n'y avait qu'un personnel sénile et des administrations en vétusté, une monarchie stationnaire au sein de laquelle les fonctions d'État et les grades étaient depuis trop longtemps le privilège de classes qui les regardaient comme leur domaine sans avoir grand souci de l'aptitude à les remplir. Des vaisseaux de notre flotte de Brest avaient accompagné à Cadix ceux de l'amiral Cordova; ils y restèrent pour attendre de pouvoir revenir malgré les escadres anglaises, et aussi parce qu'il fut alors question de former là une autre flotte combinée devant opérer sur l'Océan; un de nos marins de valeur, M. de Beausset, qui commandait pour nous, fit à plusieurs reprises le plus défavorable tableau de l'état de la marine espagnole dans ce port, le mieux pourvu cependant qu'elle possédât. Le sentiment intime de sa déchéance, mêlé à la pensée de se relever en Europe par un rôle décisif, dominait plus que jamais cette puissance. C'est ce qui remplit l'année 1780, pour le cabinet de Versailles, de circonstances laborieuses, impatientantes et de nature à le décourager. Il eût été nécessaire de rendre immédiatement fructueuse cette année, ouverte sur l'échec de Savanah, et tandis qu'elle n'avait guère amené en Amérique que des évènements défavorables, sur le continent elle nous amenait la crainte de ne trouver qu'insécurité dans nos relations avec l'allié chez qui il aurait fallu sentir tout appui. Elle n'approchait pas de son terme dans des conjonctures plus souriantes pour les ministres de Louis XVI, qu'aux États-Unis pour les défenseurs de l'Indépendance. Il ne doit être question ici que sommairement des complications jetées ainsi dans nos rapports avec l'Espagne; il faut cependant en parler assez pour faire ressortir la droiture persistante et la constance dans l'attachement promis, avec lesquelles Louis XVI

1780. et ses conseillers accueillirent et surmontèrent les défaillances de cette puissance.

A la fin de novembre 1779, le désastre infligé à l'escadre de Langara, le ravitaillement de Gibraltar qui s'en était suivi et qui nécessiterait un siège en règle si, à Madrid, l'on continuait à vouloir rentrer en possession de cette place, répandaient un découragement véritable au sein du gouvernement de Charles III. L'Anglais Johnstone, dont les procédés avaient si mal réussi en Amérique à côté de lord Carlysle, mais qui était devenu depuis le « commodore Johnstone, » se trouva alors armé en course sur les côtes du Portugal pour faire arriver à l'oreille de Charles III la proposition de traiter directement la paix avec le cabinet de Londres. A Versailles, on ne supposait pas, à cette heure, une faiblesse possible de l'Espagne avec l'Angleterre. M. de Vergennes, écrivant à Montmorin, tient pour singulier, mais voilà tout, le choix de cet émissaire, étant donnée sa campagne précédente « si infructueuse et même si ridicule », et il plaisante ce nouveau rôle de Johnstone comme étant la suite, uniquement, « du goût de celui-ci et, d'ailleurs, de toute sa nation pour le pillage et la piraterie[1] ». Johnstone n'avait pas moins rempli sa commission, d'abord en s'emparant d'une frégate espagnole (bientôt il en prit d'autres), puis, un mois après, à Lisbonne, en trouvant un intermédiaire pour Madrid. A ce moment-là, le Pardo en était encore à concerter sincèrement avec nous, bien que difficultueusement, de nouveaux plans d'opérations; Charles III avait donc fait informer son neveu de la tentative essayée auprès de lui, en monarque offensé de se voir supposé capable d'une politique félonne. On touchait au renouvellement de l'année, et le roi en avait pris occasion de remercier personnellement son oncle[2]. M. de Vergennes, paraphrasant la lettre

[1] « A Versailles, le 24 décembre 1779. » On trouvera cette dépêche à l'annexe du présent chapitre.

[2] « A Versailles, le 25 décembre 1779 » (*Archives nationales*, t. 164, n° 3, année 1779, n° 2; copie) : « ..... Je reconnais bien l'amitié « de V. M. pour moi dans cette communication, « et je la prie d'être bien persuadée que si pa-

du monarque, avait ensuite assuré pour le cabinet que l'on était trop convaincu de la fidélité du Roi Catholique pour n'avoir pas trouvé simplement « inepte » une pareille tentative, « auprès du prince le plus éclairé de l'Europe et qui joignait à l'expérience la plus consommée la probité la plus intègre, laquelle n'avait jamais souffert aucune tache ». 1780.

On attribuait ainsi au Roi Catholique toute la sûreté de sentiments dont le roi de France et son gouvernement se sentaient capables. Le ministre prescrivait à son agent de donner cette vertu pour une règle réciproque inaltérable, qu'il fallait affirmer non à l'Angleterre seule, mais aussi aux puissances telles que la cour de Vienne, trop empressée alors à faire bénévolement offre de ses bons offices et de sa médiation[1]. Dès ce moment, toutefois, Charles III et son ministère, sans rechercher si cette tentation de la paix suspendue devant leurs yeux avait du fond ou n'était qu'une manœuvre pour brouiller les deux Cours, n'avaient guère cessé de la garder en perspective. A plusieurs reprises, ils vont s'y complaire sans grand scrupule. Déjà à la fin de mars 1780, Montmorin ne doute plus que l'amorce n'ait pris et qu'il n'existe, entre Madrid et Londres, une négociation secrète ouverte du côté de Lisbonne. La vive mauvaise humeur de M. de Floridablanca en découvrant le soupçon de l'ambassadeur, les récriminations contre nous, revenues alors aigrement de sa part, la vieille accusation, notamment, que nous aussi nous avions écouté des propos de paix directe et que nous voulions empêcher l'Espagne d'avoir Gibraltar, en paraissent à Montmorin une preuve que n'effacent ni les protestations prodiguées ensuite par le ministre espagnol sur la fidélité du roi, ni l'attention qu'il affecte de donner au plan de campagne

« reille chose venoit à ma connaissance, je lui « en ferois part tout de suite, n'ayant rien tant « à cœur que de maintenir l'union et la bonne « harmonie qui règnent dans notre maison. « V. M^té connoit l'amitié sincère et inviolable « avec laquelle je suis, Monsieur mon frère et « oncle, de V. M. bon frère et neveu. — Louis. »

[1] « A Versailles, le 24 décembre 1779. » (*Espagne*, t. 596, n° 198.) On trouvera cette dépêche à l'annexe ci-après.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. dont on s'occupait alors[1]. Il en est de même à Versailles. Autant M. de Vergennes avait montré de confiance dans les dispositions du Roi Catholique il y avait six mois, autant il se défend faiblement à cette heure de penser comme son représentant, et dans un pli particulier qu'il lui adresse il s'exprime tristement sur les conséquences qu'il faut dorénavant prévoir. On ne dit qu'en communication intime que le charme est rompu, mais on en est pénétré et l'on se fixe sur la conduite à suivre en conséquence. Il n'est pas sans prix de trouver une fois de plus dans ces circonstances, sous la plume du ministre de France, que même des représailles fussent-elles justifiées le roi préfère « souffrir l'injustice que de la faire » et que c'est dans la loyauté que doit être placée sa gloire :

A Versailles le 31 mars 1780.

Je m'attendois à tout, M., de la part de l'Espagne hors au soupçon que vous vous croiés fondé à concevoir d'une négociation particulière entamée avec l'Angre par le canal de la cour de Lisbonne. Plein de confiance dans la vertu du Roi Cque, pénétré de respect pour son exacte probité, j'ai même peine encore à croire malgré les probabilités que vous avés qu'on ait pû lui faire illusion au point de le portér à une démarche aussi contraire à l'opinion si généralement reçûe de son caractère et de ses principes. Mais comme tout est possible c'est le cas plus que jamais de redoublér de surveillance. Vous ne vous promettés pas, M., de faire de grandes découvertes par vous même vû le secret profond qu'on observe et le peu de mains dans lesquelles il est partagé. J'espère bien moins de Lisbonne où j'ai la plus insigne ganache. Je presse le départ de M. Odune, mais ce n'est pas chose aisée de le remuér aussi embarrassé qu'il l'est dans ses finances; d'ailleurs le voyage est si long qu'avant qu'il puisse arrivér, l'ouvrage, s'il est entamé, pourroit être trop avancé pour faire obstacle à son progrès[2].

[1] Voir à cet égard un rapport de Montmorin, du 28 mars 1780. (*Espagne*, t. 598, n° 102.) M. de Vergennes y avait répondu d'avance dans un pli du 31 mars transcrit à l'annexe ci-après.

[2] La « ganache » était l'abbé d'Augnac, à qui un successeur était alors donné. Dans un pli du 21 avril, M. de Vergennes disait de l'abbé : « Il serait parfaitement inutile de le « mettre dans la confidence de nos inquiétudes « et de nos craintes; nous n'en tirerions ni lu- « mières ni secours et il ne seroit bon qu'à aug- « menter nos embarras. »

Je sens comme vous, M., que si l'Espagne négocie à notre inscû, l'intérest de l'Amérique sera sacrifié; nous connoissons ses dispositions à cet égard et quoique bien mal réfléchies nous ne devons pas nous flattér de les faire changér. Vous voudriés que pour obvier à une disposition humiliante pour nous dans le premier moment et funeste par ses suites pour l'Espagne nous nous pressassions de liér une négociation par le canal de la Russie. Ce parti ne remédieroit à rien. Si l'Espagne sacrifie l'intérest de l'Amérique à l'Aŋgre, celle ci ne se prêtera surement pas à une proposition contraire de notre part par quelque canal qu'elle puisse lui être faite; cette tentative seroit donc en pure perte et ne serviroit qu'à justifiér la démarche unilatérale de l'Esp^e^. A l'âge du Roi, la gloire à laquelle il doit aspirér par dessus tout est d'inspirér la confiance la plus entière dans ses engagemens et dans ses paroles. Si ceci doit finir par une injustice, il vaut mieux pour le Roi de la soufrir que de la faire. 1780.

Je serois faché par l'intérest que je prens à M. le Cte de Florideblanche qu'il signalât son ministère par le sacrifice de l'intérest de l'Amérique. Si jamais les provinces unies de cette contrée se réunissent indépendament de nous à cette même mère patrie qu'ils ont abjurée, tout ce que nous et l'Espagne possédons en Amérique ne sera plus que précaire et pour autant de tems qu'il conviendra à l'Aŋgre de nous en laissér jouir.

Je compte sur votre vigilance, M., et je me flatte que vous ne tarderés pas à me renvoyér un courriér. S'il y a des cas où on ne doit pas les épargner c'est pour de pareils objets.

Espagne, t. 598, n° 123.

Ces germes de négociation directe étaient si réels que le gouvernement de Charles III avait pris peu après le parti de la dévoiler. Au milieu d'avril M. de Floridablanca, dans un de ces entretiens orageux où il faisait deviner les menées en essayant de les soustraire, le monarque lui-même ensuite avec plus de calme et comme si la chose eût été naturelle, avaient informé Montmorin que l'Angleterre annonçait vouloir parler de paix avec eux, croyant qu'à Versailles on était trop éloigné d'y penser; et il semblait opportun au Roi Catholique de ne pas éconduire l'intermédiaire qui viendrait dans cette

1780. vue, attendu que l'on continuerait les préparatifs de la prochaine campagne comme s'il ne s'agissait de rien. Toute équivoque cessa alors. Le premier ministre précisa l'information dans une lettre particulière à M. de Vergennes, qui délimitait exactement ce dont il était et serait question. Il mettait une sorte de feu à expliquer que l'on ferait néanmoins de nouveaux efforts pour une campagne vigoureuse; cependant, on y sentait que les évènements inspiraient au gouvernement de Madrid le plus vif désir de la paix pourvu qu'il pût la traiter directement, et le désir, par conséquent, que les occasions lui en fussent offertes [1]. Les rapports de Montmorin accompagnant le pli avaient encore moins rassuré le gouvernement du roi [2]. M. de Vergennes, en les recevant le 21 avril, l'avait marqué aussitôt à l'ambassadeur, et sa dépêche développait sa lettre intime de tout à l'heure. Dans le langage de droiture presque éloquent qui coulait de source,

[1] Voici en effet comment M. de Floridablanca s'exprimait : « d'Aranjuez le 15 avril 1780. — « Monsieur, on nous assure de Londres que le « roi d'Angleterre a résolu de nommer une « personne de confiance suffisamment autorisée « pour faire des ouvertures de paix par l'entre- « mise du Roi mon maître ou de quelque autre « personne que désigneroit Sa Majesté; le tout « sous la loi du plus profond secret. Le Roi, « après avoir pris l'avis de tous ses ministres, a « résolu que, sous la même loi, je devois faire « part de cela sur-le-champ à M. le comte de « Montmorin et à Votre Excellence; et que, si « la cour de Londres donnoit de la suite à l'idée « qu'elle nous a communiquée, on l'écouteroit « pour découvrir ses dispositions et examiner « (d'accord avec Sa Majesté Très Chrétienne) ce « qu'il conviendroit de faire ultérieurement. Sa « Majesté croit que, vû la situation critique où « se trouvent nos affaires, vû le temps que nous « laissera cette négociation pour voir le résultat « de la campagne et vû le danger que nous « courons que quelques médiateurs puissants ne « nous forcent à un traité humiliant, il convient « de ne pas mépriser ces ouvertures de nos en- « nemis, qui peut être veulent aussi éviter ces « mêmes médiateurs et rechercher le Roi mon « maître, dans lequel ils supposent plus de pen- « chant pour la paix, comme ayant jusqu'à pré- « sent éprouvé le plus de disgrâces. En atten- « dant le Roi Très Chrétien ne se compromet en « rien; et le Roi mon maître désire seulement « qu'à présent on fasse encore de plus grands « efforts pour une campagne vigoureuse et que « la cour de Versailles garde le plus profond « secret sur ce commencement de négociation. « J'ai l'honneur d'être, etc. » (*Espagne*, t. 598, n° 162.) — C'est en répondant à ce pli confidentiel que M. de Vergennes, le 25 avril, annonçait la présence d'Adams à Paris et l'opportunité d'en profiter si les propositions de paix étaient sérieuses.

[2] Il faut voir les rapports de Montmorin en date d'Aranjuez le 14 avril (*Ibid.*, t. 598, n°s 158, 160) et sa lettre particulière du même jour (n° 171).

chez lui, quand l'honneur de son souverain ou la sécurité des relations nouées avec son gouvernement étaient en jeu, il montrait de nouveau les résultats malheureux où l'affaissement inattendu de l'Espagne conduisait les deux Couronnes, avec elles l'indépendance de l'Amérique, partant l'honorabilité du roi : « Je ne me dissimule pas », écrivait-il notamment : 1780.

. . . . . Je ne me dissimule pas plus que vous, M., que si l'Espagne traite à part, c'en est fait de l'indépendance américaine; mais il faudroit également la sacrifiér si nous voulions tentér une négociation particulière. C'est là le point de la querelle; les Anglois ne se sont pas encore montrés disposés à s'en relaschér, et ils se roidiront en raison de ce qu'ils verront moins de concert et d'intelligence entre nous et l'Espagne. Si nous ne pouvons empéchér celle ci de montrér ce côté foible, gardons nous bien en ce qui nous concerne de le laissér apercevoir; ce seroit nous deshonorér gratuitement, forcér les Américains à la défection et fournir des armes à l'Angre pour prolongér une guerre qu'à mon grand étonnement l'Espagne est encore plus pressée que nous de finir. Rappellés vous, M., ce que je vous ai mandé précédement, que si tout ceci doit se terminér par une injustice, le Roi risque moins à la soufrir qu'à la faire; la lézion de ses intérets pourra se reparér, mais rien ne compenseroit la perte de sa consideration; il n'en est point pour un prince qui soit indépendante de la fidelité à ses engagemens et de la religieuse observation de sa parole. . . . .

Espagne, t. 598, n° 102[1].

Mais il était visible que des circonstances nouvelles s'ouvraient, et que peut-être on y serait inévitablement jeté. Il n'y avait d'ailleurs rien que d'avouable, de la part de Versailles, à accepter de s'entretenir de la paix si l'intention d'aboutir était réelle à Londres. On avait assez manifesté, l'année d'auparavant, qu'on était tout prêt à une solution semblable dès que les conditions présentées permettraient d'y venir. Les sacrifices que la guerre coûtait déjà au roi en auraient justifié la

[1] Nous reproduisons à l'annexe ci-après presque toute cette lettre, qui précise bien la politique suivie à Versailles dans les circonstances de ce moment.

1780. recherche, et il était d'une loyale comme d'une saine politique de s'efforcer de ménager pour cela une effective intervention de la Russie, ainsi que son gouvernement l'avait fait et, on va le voir, le faisait encore. Louis XVI avait donc répondu lui-même à son oncle au sujet de la lettre de M. de Floridablanca. Il se disait prêt à se confier à la sagesse du roi d'Espagne si la paix paraissait acceptable; mais il rappelait le point de départ et le but qui avaient déterminé l'accord commun pour la guerre, et l'obligation de ne pas consentir pour la voir cesser, en ce moment où le succès pouvait encore être assuré, à des conditions qui portassent atteinte à leur honorabilité à tous les deux :

Versailles, le 25 avril 1780.

Monsieur mon frère et oncle,

Le Cte de Vergennes m'a montré la lettre du Cte de Floride Blanche par laquelle il lui fait part, de l'ordre de V. M., de l'aparance qu'il y a qu'il doit venir un émissaire anglois à Madrid pour traitér de la paix. Je remercie V. M. de cette confidence; elle sait que ce n'est pas le desir des conquestes ni d'une vaine gloire qui m'ont fait entreprendre la guerre, mais pour réparér l'honneur de mon pavillon plusieurs fois insulté sans qu'il y ait eû de réparation et pour soutenir un peuple oprimé qui est venû se jettér dans mes bras. Les liens qui nous unissent et de pareils griefs ont engagé V. M. à unir ses armes aux miennes. De ce moment nos intérests n'ont fait q'un. Si les évènemens de la guerre n'ont pas répondu à l'attente que nous nous en formions, tout reste encore entier et on peut se promettre des succès. Mais si V. M. pense qu'on peut écoutér les propositions de l'Aŋgre je serai le premier à y acquiescér, me confiant à sa justice et à son attachement pour sa famille dont elle m'a donné plusieurs fois des preuves, étant sûr en outre qu'elle aura toujours sous les yeux les motifs qui nous ont engagés à entreprendre une guerre juste. Ce sont les raisons qui m'engagent à me reposér entièrement sur elle. V. M. connoît la vive et sinsère amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon frère et oncle, de V. M. bon frère et neveu.

Espagne, t. 598, n° 204; copie.

A Madrid, cependant, la morale politique permettait d'associer

l'austérité et les détours. Charles III avait le pied sur la pente de l'infidélité, et non seulement on l'y poussait, mais il y était attiré de lui-même. « Il est difficile de ne pas croire, mandait Montmorin le 13 mai, que l'Espagne a fait la moitié du chemin pour la négociation proposée entre elle et l'Angleterre[1]. » Aussi, presque à la même heure, le 22 avril, le monarque instruisait-il son neveu de la présence à Aranjuez de l'Écossais Dalrymple, auxiliaire de Johnstone, et de vagues insinuations faites par lui en vue de la paix. Il ne paraît pas que ce personnage, signalé du reste à Montmorin par M. de Vergennes au même moment, eût d'autre mandat sinon de vanter la facilité que l'on trouverait à conclure la paix, le prix que cela aurait, et, dans cette vue, de préparer la voie à quelqu'un de plus effectif que lui[2]. Le roi dépeignait Dalrymple comme fort peu propre à une négociation, affectait de plaisanter ce personnage[3] : en réalité, la venue d'un émissaire plus autorisé était dès lors concertée. Le 16 mai, cet émissaire débarquait à Lisbonne. Ce n'était rien moins que le premier commis du *Foreign office*, Cumberland, flanqué d'un certain abbé Hussey, Irlandais qui avait 1780.

[1] *Espagne*, t. 599, n° 53.

[2] Sparks, dans ses *Franklin's Writings*, t. VIII, appendice II, a publié le mémoire que Dalrymple remit à M. de Floridablanca. On y trouve beaucoup de verbiage, des phrases vagues, mais rien qui ait de la portée. Il rappelait seulement les insinuations pour la paix que lord Rochford avait faites un jour à Londres au prince de Masserano. M. de Vergennes juge ce mémoire « une rapsodie qui ne mérite aucune attention » et que le nom de lord Rochford était d'ailleurs peu propre à recommander. (Dépêche à Montmorin, du 12 juin 1780, *Espagne*, t. 599, n° 119.)

[3] « Aranjués, ce 22 avril 1780. — Je vous « ai parlé dans une de mes dernières dépêches « d'un Écossois nommé Sir John Dalrymple qui « arrivoit de Lisbone et se trouvoit à Madrid ; « il est dans le moment à Aranjués, et est venu « me voir hier. Dans les circonstances présentes « sa visite m'a un peu étonné ; je ne sais au « reste quel pouvoit être son dessein ; s'il avoit « une intention il l'a noyée dans une telle « quantité de paroles qu'elle n'est pas possible « à démêler ; il m'a cependant paru qu'il n'étoit « pas sans esprit, mais outrageusement bavard « et passablement menteur ; il m'a dit qu'il re- « tournoit en Angletère en passant par Paris, « et à M. de Floridablanca qu'il alloit en Italie. « Je lui ai donné le passe-port qu'il m'a de- « mandé, en lui conseillant seulement de ne « pas s'écarter de la grande route. Il est de la « connoissance de M. Necker ou au moins de « Madame, dont il m'a montré une lettre. Mais « en voilà bien assés long sur sir John Dal- « rymple, qui je crois part d'ici dans trois jours. » (*Ibid.*, t. 598, n° 195; copie de la main de M. de Vergennes.)

1780. été chapelain de l'ambassade espagnole à Londres du temps du prince de Masserano. On pouvait supposer que l'abbé venait à Madrid sous les auspices du confesseur du roi; il y arriva en effet seul. Cumberland passa pour être un serviteur à ses gages attendant en Portugal le moment de le rejoindre. Six semaines après, toutefois, Cumberland se trouvait à Aranjuez en sa vraie qualité et c'est le Roi Catholique qui l'y avait fait appeler[1]. Bientôt il s'établissait à Madrid avec sa famille, était reçu par toute la cour; on l'y trouvait encore les premiers mois de l'année suivante.

Charles III avait bien répondu à son neveu en l'assurant « de ne jamais lui rien proposer de contraire à la gloire et aux intérêts de leur maison[2] »; mais à la cour d'Espagne l'affaissement était alors à son comble. On y renonçait à tout plan commun d'action; on semblait abandonner Gibraltar et ne plus penser qu'à des entreprises limitées, à Pensacola, où du moins l'on n'avait pas eu d'échec, à Minorque, que l'on supposait pouvoir surprendre aisément[3]. Dans les dispositions où il voyait cette cour, savoir la négociation entre ses mains inquiétait beaucoup Montmorin. « L'Espagne, écrivait-il à M. de Vergennes en particulier, regarde les choses sous un point de vue très différent de

[1] « Le chapelain dont je vous ai parlé dans « mes dernières lettres, écrit Montmorin à Ver- « sailles le 1er juin, est toujours à Aranjuez; « le roi d'Espagne a fait mander à son com- « pagnon de voyage qui est à Lisbonne qu'il « pouvoit se rendre ici quand il le jugeroit à « propos; ainsi nous l'attendons. »

[2] Lettre en réponse du roi d'Espagne à S. M. T. C., du 9 mai (*Espagne*, t. 599, n° 29) : « Monsieur mon frère et prince, V. M. paroit « bien satisfaite de la franchise et de la cordia- « lité qui m'ont guidé dans la communication « que j'ay eu l'honneur de luy faire des pre- « miéres démarches anoncées par le ministère « britanique sur la paix, et elle peut être assurée « que je n'ai fait en cela qu'agir conformément « aux maximes d'union et d'attachement perso- « nel qui me lient à V. M. Dans ce moment ci « je n'ai rien à ajouter au contenu de la lettre « que mon Ministre d'État écrivit au comte de « Vergennes; mais je prie V. M. de croire que la « gloire de notre aguste maison me sera toujours « chère, et que j'aurai grand soin en toute occa- « sion de ne pas compromettre la dignité de sa « Couronne, ni ses engagements sacrés. Je suis « avec le plus inviolable attachement, Monsieur « mon frère et prince, de V. M. bon frère et « oncle. — CHARLES. — Aranjuez, ce 9 may « 1780. »

[3] Rapports envoyés par Montmorin, d'Aranjuez, les 12 et 13 mai. (*Ibid.*, n°s 40, 41, 47 et 51.)

nous et ses intérêts et les nôtres comme n'étant pas à beaucoup près 1780.
les mêmes, si elle ne va pas plus loin. » Ce « plus loin » surtout faisait peur à l'ambassadeur, d'autant mieux qu'il ne trouvait plus M. de Floridablanca tout à fait d'aplomb. Le premier ministre lui paraissait absolument découragé par l'insuccès, par le regret de s'être mal dirigé et par une diminution sensible de son influence auprès du roi. « Il s'était « flatté *d'écraser l'Angleterre;* cette illusion s'est évanouie, le regret de « s'être trompé lui donne de l'humeur, et les malheurs qu'on a « éprouvés produisent le plus grand découragement », mandait Montmorin; il écrivait même sans difficulté : « Il est certain qu'il n'a plus la « même influence qu'il avait sur les résolutions du roi d'Espagne, soit « qu'il ne la désire plus, soit que les évènements la lui aient fait perdre. « Il n'a à présent que son avis et tout se décide à la pluralité[1]. » Montmorin voyait-il juste? le gouvernement de Charles III était-il aussi changé que cela? C'était à savoir. M. de Floridablanca déclare à Cumberland, dès leurs premiers entretiens, que « s'occuper de tout autre objet sinon du moyen de traiter avec la France, et, pour cela, sauver les engagements de celle-ci avec les colonies, serait bâtir sur le sable[2] ». Faut-il penser que nous devions à l'état d'esprit que dépeint Montmorin chez le ministre espagnol ce témoignage, non sans prix, de notre sollicitude auprès de l'Espagne pour les intérêts des États-Unis? N'était-ce pas plutôt une manière de placer les négociations au point extrême pour les prolonger, au point que l'Angleterre aurait le plus de répugnance et mettrait le plus de temps à accepter; conséquemment, n'était-ce pas un procédé pour garder l'émissaire avec soi et peser sur nous par la crainte que nous aurions de nous sentir obligés à la paix telle qu'on la voudrait à Madrid?

On ne tarda guère à ne plus douter qu'il n'en fût ainsi, et trois mois

[1] « Aranjuez, ce 13 mai 1780. » (*Espagne*, t. 599, n° 51.) Cette lettre de Montmorin donne des indications curieuses non seulement sur l'état d'esprit de M. de Floridablanca en ce moment, mais aussi sur son caractère et sur la manière dont il fallait s'y prendre avec lui.

[2] Traduction d'une note de M. de Floridablanca lui-même. (*Ibid.*, n° 139.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. plus tard on fut autorisé à le penser. M. de Floridablanca fut alors contraint, à bout de réponses, de mettre Aranda à même d'expliquer les circonstances auxquelles devait être attribuée la présence d'un négociateur anglais auprès du Roi Catholique. Le premier ministre écrivit pour cela à l'adresse de Versailles une note sur l'arrivée de Cumberland, et cette note est une sorte de roman : Cumberland était un ami du chapelain en question; il cherchait un climat plus favorable que celui de Londres et désirait passer par l'Espagne pour se rendre en Italie. Or, non seulement Cumberland fut d'abord caché sous le masque d'un serviteur, mais il se trouva tout uniment muni d'instructions de son gouvernement pour négocier la paix. Le chapelain, lui, suivant cette version, était arrivé pour traiter une affaire relative à la chapelle de l'ambassade; il avait aussi des affaires d'argent à régler avec le premier ministre[1] : rien pouvait-il mieux justifier le soupçon et autant ressembler à une manœuvre combinée pour se mettre en possession d'une menace de paix qui tiendrait Versailles en échec?

Il fallut des efforts répétés, de la part de Versailles, après avoir montré les dispositions les plus indubitables à écouter des conditions de paix sérieuses, pour essayer de convaincre le gouvernement du Roi Catholique que la mission de Cumberland avait pour but unique de mieux rendre l'Angleterre libre de déployer en ce moment tous ses moyens contre les États-Unis. Dès l'avis que Cumberland allait paraître, le premier soin de M. de Vergennes avait été d'expliquer que notre ennemi commun ne voulait que jeter le trouble dans les rapports des deux Couronnes entre elles, le soupçon à leur égard dans l'esprit des Américains, l'hésitation chez les neutres au moment où ils allaient mettre à exécution leurs mesures. La publicité qu'il donnait à cette mission le démontrait, disait-il; il était donc essentiel de faire sortir d'Espagne les émissaires aussitôt que leurs paroles ne laisseraient pas présager des propositions discutables.

[1] Il faut voir, à cet égard, l'extrait de la dépêche de M. de Floridablanca à Aranda, du 7 août 1780. (*Espagne*, t. 600, n° 34.)

Montmorin, qui s'était immédiatement employé à rappeler nos engagements avec l'Amérique, demandait qu'on l'y aidât de Versailles par un office explicite, et que le représentant des États-Unis en France en fût avisé pour intervenir et l'appuyer. C'est alors que M. de Vergennes, comme on l'a vu, prévint John Adams. Mais sur le reste le secrétaire d'État répondit que notre traité avec ces États parlait de lui-même, que les clauses n'en étaient pas ignorées des ministres de Charles III, qu'il ne pouvait pas en être donné de commentaire plus convaincant que son propre texte. Il importait bien davantage à ses yeux de montrer à l'Espagne les dangers où elle se jetterait en cédant aux séductions de l'Angleterre, et c'est ce dont il s'occupait tout de suite. A la fin d'octobre, en décembre même, il en était encore réduit à répéter inutilement ses avis, après les avoir renouvelés à chaque occasion qui semblait propice[1]. 1780.

[1] C'est dans deux dépêches portant la date du 12 juin que M. de Vergennes traite d'abord ces questions avec son ambassadeur. (*Espagne*, t. 599, nos 119 et 120.) On trouvera à l'annexe ci-après la seconde des deux, celle qui avait pour but de persuader l'Espagne du peu de sincérité et des intentions dissolvantes de l'Angleterre dans l'envoi de Cumberland; on y trouvera aussi des extraits de celles des 30 juin et 6 juillet sur le même objet. L'autre dépêche, la première, répondait comme il suit à l'ambassadeur relativement à nos liens avec l'Amérique: « Les réflexions que vous faites, Monsieur, sur la « marche que l'Angleterre suit pour parvenir à « la paix, sont on ne peut pas plus justes; je « pense comme vous que si cette puissance « n'avoit pas l'espoir de mettre la zizanie entre « le Roi et le Roi Cque, et de se sauver de « la honte d'avouer l'indépendance de l'Amé- « rique, elle se seroit addressée à nous préféra- « blement à l'Espagne; mais nous nous flattons « que le conseil de Saint-James a fait un faux « calcul, parce que nous sommes persuadés que « la cour de Madrid respectera ses engagements « et qu'elle jugera l'honneur du Roi de quelque « attention. Je n'entre pas ici dans de plus grands « détails sur cette matière, parce que je la traite « amplement dans ma dépêche n° 45 [c'est la se- « conde dépêche, reproduite en entier à l'annexe « ci-après], j'ajouterai seulement aux observa- « tions qu'elle renferme que je suis aussi con- « vaincu que vous de la nécessité d'instruire le « plenipotentiaire américain résident en France « des ouvertures quelconques de la cour de « Londres, et que je n'attends que d'en être « instruit moi même pour les lui communiquer. « Vous pensez, Monsieur, qu'il conviendroit de « fixer éventuellement vis-à-vis M. le comte de « Floride Blanche le sens de nos engagements « avec les Américains afin de prévenir les més- « entendus et les fausses interprétations. Mais « je crois pouvoir dire qu'aucun commentaire « ne seroit plus lumineux que le texte même de « notre traité d'alliance; il détermine de la ma- « nière la plus précise les différents objets sur « lesquels nous avons contracté des obligations;

1780. Le gouvernement de Madrid n'abandonnait pas pour cela l'exécution des plans particuliers qu'il caressait en Amérique, mais il la continuait avec sa lenteur ordinaire. L'amiral Solano était enfin parti pour les Antilles au commencement de mai, emmenant quelques troupes destinées à agir suivant le besoin que le commandant espagnol de la Louisiane aurait d'elles après l'hivernage. Jusque-là, comme il avait été dit, ses opérations seraient concertées avec le comte de Guichen, et, à cette fin, il devait s'approcher de la Martinique[1]. Les vaisseaux qui restaient à Cadix, ajoutés à ceux que nous y avions et à quelques autres qu'on appellerait de la Méditerranée, pouvaient former une autre flotte imposante, capable d'interdire à la marine anglaise l'entrée et la sortie de la Manche, surtout si ceux de Guichen s'y joignaient au retour. Quoique Charles III ne s'abusât guère sur la valeur de ses généraux de mer, il n'avait pas l'idée de se passer d'eux; pourtant, ravi par le coup de main de la Grenade, il avait manifesté la satisfaction qu'il éprouverait à savoir ses vaisseaux sous le commandement du comte d'Estaing[2]. Le même vœu était alors émis très généralement à Versailles pour notre flotte de Brest, de sorte que le comte d'Aranda, redevenu l'un des assidus du vice-amiral, prenait sur lui d'écrire à Madrid que c'était chose décidée; bien plus, il assurait qu'il s'agissait, une fois le comte d'Estaing à la tête de cette flotte, de la jeter contre Plymouth. Rien n'était plus contraire à la vérité que cette dernière assertion, et quand M. de Vergennes

« la garantie de l'indépendance est le premier « de tous; il est la base du traité commun, il doit « être celle de nos négociations pour la paix; « la garantie des domaines des États-Unis est « éventuelle, son étendue ne sera déterminée « que par la future pacification; ces deux ar- « ticles, qui renferment la substance du traité « d'alliance sont clairs, précis et ne me pa- « roissent susceptibles ni de gloses ni d'équi- « voques. Si cependant, Monsieur, M. le comte « de Floride Blanche en jugeoit autrement, vous « m'obligeriez beaucoup en me communiquant « ses doutes, parce que je m'empresserois à « vous mettre en état de les lever et de fixer « de la manière la plus claire et la plus satisfai- « sante l'opinion du ministre espagnol. » (*Espagne*, t. 599, n° 12.)

[1] M. de Vergennes en prend acte dans sa dépêche à Montmorin, du 12 juin. (*Ibid.*, n° 121.)

[2] Montmorin relatait ce détail le 25 novembre 1779.

la connut elle lui inspira une protestation des plus vives[1]; mais il n'y avait rien de plus positif que le fait de l'opinion rapidement reconquise par le comte d'Estaing, malgré l'extrême impatience excitée dans le gouvernement par la rareté de ses courriers, et malgré les contrariétés causées par le peu de compte qu'il avait tenu de ses ordres. Savanah était excusé; les béquilles auxquelles ses blessures condamnaient le vice-amiral, jetaient l'oubli et sur ses insuccès et sur le désordre, voire le délabrement qui avaient frappé les yeux au moment de la rentrée de ses navires[2]. Aussi le ministre, qui, au commencement de 1780, tâchait de persuader à Madrid de ne plus songer à une invasion de la Grande-Bretagne, mais à avoir à l'entrée de la Manche une nouvelle flotte combinée qui alarmerait l'Angleterre pour ses côtes et lui montrerait un danger pour ses vaisseaux et ses convois, avait, en parlant de ce plan, émis à Montmorin l'idée de donner le commandement de la nouvelle flotte au comte d'Estaing, celui « des généraux de mer, disait-il, qui paraissait être le plus entreprenant et le plus décidé[3] ». Bientôt le plan avait tellement souri que le gouvernement du roi en était venu à souhaiter de le réaliser dès la fin de juillet. M. de Floridablanca, dans des conversations avec notre ambassadeur, 1780.

[1] Plymouth, depuis l'année précédente, avait été fortifié de manière à faire payer cher une attaque de notre part. A propos de ce prétendu projet contre cette place, lequel ne reposait que sur l'envoi d'une proposition adressée au Conseil par un officier secondaire, M. de Vergennes écrit à Montmorin le 17 décembre: « . . . je me fais gloire, M., de déférer à l'avis « de mes collègues et surtout dans des matières « où ils doivent être plus versés que moi; mais « si nos généraux les plus accrédités avoient « sanctionné par leur aprobation un projet éga- « lement téméraire et inhumain, j'aurois m's « par écrit mes raisons d'opposition pour laisser « à la postérité un témoignage irrévocable que « ce n'auroit pas été de mon aveu qu'on auroit « envoyé évidement à la boucherie et sans au- « cune aparance d'utilité deux mille hommes de « bonne troupe. Je n'ai pas été dans cet em- « barras, car jamais il n'y eut une plus grande « unanimité sur la réjection d'un projet. » (*Espagne*, t. 596, n° 179.)

[2] Les dépêches de M. de Vergennes à Montmorin des 30 juillet, 10 septembre, 17 et 22 décembre 1779, etc. (*Ibid.*) fournissent les détails et font connaître ces changements d'opinion. Le ministre, en écrivant à l'ambassadeur sur la campagne de Savanah, s'approprie en les résumant les explications mêmes du comte d'Estaing.

[3] Dépêche du 29 janvier. (*Ibid.*, t. 597, n° 77.)

1780. avait corroboré les indications défavorables transmises précédemment par ce dernier sur la marine espagnole; le 21 avril, M. de Vergennes en prit texte pour revenir à ce commandement du comte d'Estaing dont il avait précédemment parlé. Aranda avait d'ailleurs, récemment, tenté à cet égard une espèce d'ouverture; Montmorin fut engagé par suite à découvrir ce qu'en penserait la cour de Madrid[1].

[1] (*Espagne*, t. 598, n° 186.) — A la date de cette dépêche, l'Espagne allait de nouveau, semblait-il, marcher d'accord avec nous, en Amérique contre la Jamaïque, en Europe à l'entrée de la Manche. On voit M. de Vergennes regretter une réponse que M. de Sartine a faite à des propositions de M. de Floridablanca, la trouvant raisonnée au rebours de ce résultat. Il amenait comme il suit la question relative au comte d'Estaing qui ne témoignait pas beaucoup d'empressement à accepter la mission, disait-il, mais que l'on déciderait; l'essentiel était de se hâter: « A Versailles le 21 avril « 1780. — Les tableaux que vous nous avés fait « jusqu'ici de l'état de la marine d'Esp^e ne « sont assurément pas satisfaisans; le peu d'é- « nergie qui règne dans les individus et le dé- « pourvu des magazins présentent des difficultés « aux réarmemens qui n'encouragent pas les es- « pérances; cependant si les vaisseaux espagnols « de Cadix peuvent être prets au commence- « ment de juillet, il sera possible de tirer en- « core quelque parti d'une campagne qui a été « malheureusement préparée par des revers et « des fautes de conduite et qui ne s'ouvre pas « d'une manière brillante. — Ces antécédens ne « diminuent pas le mérite de l'idée que M. le « Cte de Floride Blanche a proposée; elle me « semble la seule aplicable à nos circonstances. « . . . Ce qui importe de notre part et que je ne « cesserai de sollicitér est de pressér nos ar- « memens de Brest, Rochefort et Lorient et de « profitér de toutes les conjonctures pour faire « filér à Cadix le plus de ces vaisseaux que nous « pourrons, car c'est là qu'il convient de formér « le grand ensemble. Cependant s'il n'étoit pas « possible de les faire sortir, ce qui peut très faci- « lement arrivér, les vaisseaux que nous atten- « dons de retour des isles se joignant à Cadix « aux forces espagnoles et à celles qui doivent « s'y réunir de la Méditerrannée, cet ensemble « formeroit une force sufisante pour venir dé- « gagér notre escadre de Brest et les vaisseaux « qui pourront encore se trouvér au Ferrol et « recomposér une flotte supérieure à celle des « Anglois. L'opinion que M. le Cte de Floride « Blanche vous a manifestée touchant l'apathie « de la marine de sa nation . . . . . doit nous « portér à croire qu'il desire plus tost qu'il « ne craint que les forces qui doivent s'as- « semblér à Cadix soient commandées par un « général françois. Si l'escadre de Brest pouvoit « y passér, M. le Cte du Chaffault comme plus « ancien que M. Gaston auroit sans difficulté le « commandem^t; mais s'il est retenu à Brest je « ne vois aucun autre officier général à lui « substituér que M. le Cte d'Estaing. J'ignore si « M. le Cte d'Aranda m'en a parlé de lui même « ou par inspiration de sa Cour; à deux diffe- « rentes reprises il m'a fait entendre qu'il con- « viendroit de donnér le commandement à ce « vice-amiral; j'en ai rendû compte au Roi, Sa « M^té ne paroit pas y avoir de répugnance, mais « M. le Cte d'Estaing en témoigne beaucoup à « servir; il y a sans doute des moiens de « triomphér de sa resistance, mais avant de « faire instance pour qu'on les tente, il me se- « roit interressant que vous découvrissiés, sans

Il ne fut question de cela à Aranjuez que le 5 juin; mais Charles III ne songeait point à rompre avec la tradition qui tenait les commandements pour une propriété de cour. Cordova était à peu près dans l'enfance et l'on ne parlait que de lui pour diriger la flotte avec l'assistance d'un major général; quand Montmorin prononça le nom du comte d'Estaing, il n'eût pu être mieux reçu; M. de Floridablanca répondit que « toute la nation désirait le vice-amiral[1] », et immédiatement porta ce nom au roi. Mais ce fut sans effet. Le monarque laissa uniquement paraître qu'il verrait avec plaisir les vaisseaux français de Cadix sous les ordres du comte. Alors Louis XVI se décida à donner ses navires à Estaing ainsi que son oncle semblait souhaiter qu'il le fît, son gouvernement voulant cette nouvelle réunion des forces navales des deux Couronnes, et M. de Floridablanca s'en étant indiqué partisan: « Quelques vaisseaux qui pourraient sortir de Brest, avait écrit « ce ministre à Montmorin, ceux de Toulon et un général d'autant de « réputation que le comte d'Estaing feraient certainement respecter « les deux nations[2]. » Le cabinet préféra se résoudre à plaire au Roi 1780.

« cependt paroitre vous en enquerir trop for- « mellement et sans nous engagér, quel peut « être le vœu du Roi Cque et de son ministre « à cet égard et le degré d'intérest qu'ils y mettent. »

[1] « M. de Floridablanca m'avoua que la na- « tion espagnole applaudiroit beaucoup à ce « choix, écrit Montmorin le 5 juin, qu'il savoit « même qu'elle le désiroit; et, en effet, j'en ai « des preuves multiples. » (*Espagne*, t. 599, « n° 163.)

[2] A son rapport du 5 juin, Montmorin joignait ce billet de M. de Floridablanca, qui confirme les détails précédents : « 5 juin 1780. « — Le Roi a une excellente opinion du comte « d'Estaing, et le verroit avec grand plaisir « commander l'armée combinée si le Roi son « neveu lui donnoit le commandement des es- « cadres françoises qui doivent se rendre à « Cadix. C'est là tout ce que j'ai pu découvrir « sans pouvoir dire autre chose.

« Ce qui est à regrettér c'est qu'on n'ait pas « pu armer à Brest quelques vaisseaux, assés à « tems pour qu'ils pussent sortir sans courrir « le risque d'être pris; si ce danger peut « être évité, ces vaisseaux, ceux de Toulon, « et un général d'autant de réputation que le « Cte d'Estaing feroient certainement respecter « les deux nations. J'ai l'honneur, etc. » (*Ibid.*, n° 107.) — M. de Vergennes avait précédemment expliqué à Montmorin qu'en l'état présent on aurait 40 vaisseaux espagnols ou français contre 27 seulement dont pouvait disposer l'Angleterre; des ordres étaient donnés pour que 3 vaisseaux de Brest essayassent aussi de se rendre à Cadix et deux encore d'un autre port; on calculait d'ailleurs que Guichen pouvait paraître au cap Saint-Vincent à la fin de

1780. Catholique, plutôt que de laisser les dispositions présentes se perdre dans des discussions; il supposa que le vice-amiral puiserait beaucoup de force dans l'accueil qui s'annonçait pour lui, et, par suite, amènerait aisément Charles III aux vues que l'on suivait. Le 6 juillet, M. de Vergennes informa Montmorin que le roi venait de désigner le comte d'Estaing, et celui-ci se met en route. Le 3 août, il était présenté à Saint-Ildefonse; Charles III lui montrait son estime par les témoignages les plus propres à le toucher; le vice-amiral s'empressait ce même jour d'en aviser Versailles[1].

C'est en ce moment même que le premier ministre d'Espagne était contraint d'avouer, dans les explications singulières adressées à Aranda[2], les menées par lesquelles on s'était fait envoyer de Londres Cumberland, ou bien on l'avait reçu. M. de Vergennes, en effet, déjouait alors la déloyauté de l'allié intime qui, à une heure perplexe, tentait de jeter entre lui et nous l'ennemi commun invétéré. Il la déjouait par sa conception, droite au moins et digne de l'histoire, d'introduire à cette même heure la Russie dans le réseau politique du continent, dont l'Angleterre avait tenu jusqu'ici les mailles par les mains de l'Autriche. Appuyée sur de récents succès, appuyée sur l'union qu'elle venait de nouer avec les neutres, la Russie, par le fait seul que son autorité était nouvelle, avait semblé essentiellement propre à procurer les solutions, nouvelles elles aussi, auxquelles ouvrait la voie la révolution de l'Amérique, ou, pour parler comme le ministre de Louis XVI, propre à « trancher le nœud gordien de l'indépendance[3] ». M. de Vergennes s'était soigneusement employé à exciter à Pétersbourg le désir de jouer ce rôle, et par la suite qu'il avait mise depuis dans sa campagne, par l'enchaînement de ses insinuations,

septembre, de sorte qu'il importait d'assurer son arrivée afin de se servir ensuite utilement d'une marine si considérable.

[1] Lettre d'Estaing à M. de Vergennes. « St Ildefonse, ce 3 août 1780. » (*Espagne*, t. 600, n° 28.)

[2] « De Saint-Ildefonse, le 7 août 1780. » (*Ibid.*, n° 34.) C'est une note officielle remarquablement nette, précise et que l'on dirait avoir ces qualités pour mieux cacher l'embarras.

[3] « A Versailles, le 18 août 1780. » (*Espagne*, t. 600, n° 81.)

il avait conduit M. de Floridablanca insensiblement, presque malgré lui, à recevoir les propositions de la Russie. C'est contraint de répondre à ces propositions pour conjurer une situation supérieure à lui maintenant, que le ministre d'Espagne en arrivait à retracer ouvertement les différentes offres de paix venues ou sollicitées de l'Angleterre. Seulement, comme il n'avait pas craint de commettre une première félonie, il ne devait point s'arrêter devant une seconde. Cumberland avait été avisé immédiatement par lui des propositions de Pétersbourg, et celui-ci en prévenait aussitôt le représentant de l'Autriche auprès de Sa Majesté Catholique[1]. Pendant ce temps, l'Angleterre se croyait au-dessus du besoin de rien ménager, et ses papiers publics du commencement d'août annonçaient très fermement la prochaine signature de la paix sur l'initiative de l'Espagne, que la France le voulût ou non[2]. Tout cela équivalait à l'annulation, provisoirement, des efforts dépensés d'un côté comme de l'autre. Le gouvernement du roi n'en répondait pas moins aux aveux de M. de Floridablanca comme si les intentions de l'Espagne avaient été les plus fidèles; non sans redire explicitement, toutefois, et sans faire valoir encore combien il y avait à tirer parti de l'intervention de la Russie. Il indiquait aussi par quels ménagements envers l'Autriche, aujourd'hui qu'elle était prévenue, on devait tâcher de ne pas perdre le bénéfice acquis, autrement dit de ne pas indisposer cette puissance. Une note diplomatique porta à Madrid ces observations, et si les Américains l'avaient connue, ils se seraient convaincus que l'on n'abandonnait pas leur cause, même en cet instant où la nôtre était en jeu[3]. 1780.

[1] La dépêche susindiquée du 7 août, de M. de Floridablanca à Aranda, porte textuellement l'aveu de ces confidences.

[2] *Extrait des papiers anglais. Le 5 août 1780. — Selon toutes les apparences, la paix ne tardera pas à se conclure entre l'Angleterre et l'Espagne. Il y a déjà quelques jours qu'il est question de cette nouvelle, mais on n'en parle plus aujourd'hui comme d'un simple ouï-dire, mais comme d'un fait réel et constaté. On ajoute que la France est invitée à accéder au traité, mais que dans le cas où cette Puissance s'y refuseroit, l'Espagne a cette affaire tellement à cœur qu'elle renonceroit au Pacte de famille plutôt que de la manquer.* (*Espagne*, t. 600, n° 31.)

[3] Dépêche à Montmorin, datée du 18 août.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. Le comte d'Estaing avait été reçu par le Roi Catholique le 3 août; il ne quitta Saint-Ildefonse que le 13 septembre, et Madrid pour Cadix que le 18. Entre ces deux dates, le temps s'était passé à d'inutiles tentatives de sa part, auprès du roi et auprès de ses ministres, pour leur persuader de joindre aux vaisseaux français douze ou quinze vaisseaux espagnols qui iraient hiverner à Brest, afin d'être prêts ensemble au printemps pour les opérations dont on serait convenu d'ici là [1]. On l'avait choyé beaucoup, beaucoup questionné,

(*Espagne*, t. 600, n° 81.) Nous la reproduisons à l'annexe ci-après, parce qu'elle résume la campagne politique de M. de Vergennes, celle qui était déjà faite et celle qui était à continuer en faveur d'une médiation de la Russie. Le ministre avait ajouté à sa dépêche un pli particulier pour l'ambassadeur, dans lequel il indiquait que la note avait été lue à Aranda dans un comité tenu chez M. de Maurepas; le roi l'avait approuvée et avait autorisé à en donner copie à cet ambassadeur. Le ministre disait dans ce pli : « Je crois l'exposé de la situation présente géné« rale de la plus exacte vérité; nous pouvons « nous en promettre des avantages si nous vou« lons bien nous laissér allér doucement au cours « naturel des choses et ne pas en contrarier le « mouvement qui jusqu'à présent ne nous pré« sente rien de suspect ni de dangereux. En « vous écrivant le 11. de ce mois je ne vous ai « pas dissimulé mes inquiétudes, M., touchant la « révélation faite à M. de Cumberland des ou« vertures confidentielles de M. le Cte de Panin « au chargé des affaires d'Espagne. Loin d'avoir « diminué elles sont fort augmentées, d'après « ce que vous nous mandés de l'usage qu'il y a « lieu de croire que M. de Cumberland a fait « auprès du Cte de Kaunits de cette même con« fidence. Rien assurément ne prouve mieux « l'intelligence secrète qui règne entre les cours « de Vienne et de Londres que cette commu« nication intime qu'on observe partout entre « leurs ministres respectifs; mais rien aussi ne « nous prouve mieux la nécessité de la plus « grande circonspection vis à vis de l'une et de « l'autre.

« Je ne recommande pas, M., les tournures « que nous proposons pour sauvér ou afoiblir les « inconvéniens de la confidence qui a été faite « à M. de Cumberland. M. le Cte de Floride « Blanche ne sera surement pas embarrassé à en « imaginér de meilleures; faites en sorte je vous « prie qu'il y mette le moins de retard possible. « La célérité peut être du plus grand prix. »

[1] Dans la dépêche du 6 juillet à Montmorin (*Ibid.*, t. 599, n° 167), M. de Vergennes explique très exactement l'objet confié ainsi à l'ardeur persuasive du comte d'Estaing : « ... Si « l'Espagne se décidoit à nous donnér 12. ou « 15. de ses vaisseaux, nous désirerions fort « qu'elle leurs permit d'hivernér à Brest et nous « sommes persuadés que ce seroit une conve« nance pour les deux Couronnes. Cette matière « est traitée dans un mémoire que vous portera « M. le Cte d'Estaing. Le Roi s'est décidé à lui « donnér le commandement de ses vaisseaux « qui doivent se réunir à Cadix. Il partira « mardi 11. de ce mois pour sa destination. Il « a ordre de se rendre à l'endroit où il aprendra « que la cour d'Espagne séjourne, ce sera pro« bablement à St Ildefons, et de se concerter en « tout avec vous. Vous voudrez bien, M., le pré« sentér au Roi et à toute la Cour. Nous espé« rons qu'à la suite d'une ou deux conférences « avec les ministres d'Espagne, il continuera sa

consulté sur les opérations qu'il serait le plus utile d'effectuer en Amérique, et plus tard on profita de ses avis[1]; mais quant à ses instances pour la concentration à Brest, il avait été tenu dans l'attente et finalement rendu forclos. Immédiatement on y avait opposé une concentration à Cadix, et l'on s'était cramponné à cette idée comme à quelque chose d'absolu. On voulait Gibraltar : naturellement on ne consentirait pas à l'aller conquérir à l'entrée de la Manche. C'est sur place qu'on entendait agir, agir aussi contre Minorque; on aimait donc mieux, sans le dire, nous avoir dans les eaux de ces places que d'envoyer des vaisseaux dans les nôtres. L'escadre de Cordova était sortie de Cadix et avait enlevé un convoi anglais; on avait appris en outre que Solano et Guichen s'étaient réunis à la Martinique : la cour d'Espagne augurait de là le commencement d'une période de victoires, en concevait une assurance nouvelle, de sorte que jouant à la fois avec dextérité de la discussion sans cesse ravivée d'un plan pour la campagne suivante, de l'éventualité de la paix dont la présence de Cumberland restait le signe, de la personne même de cet Anglais, qui, avec l'assurance de quelqu'un se sentant certain de son effet, se promenait dans les jardins de Saint-Ildefonse sur le même plan que le comte d'Estaing[2], elle avait su différer de répondre ou ne donner que des réponses évasives, laissant le temps s'écouler et les éléments apporter d'eux-mêmes les impossibilités. Le comte d'Estaing, fougueux même avec Charles III, menaçait de reprendre la route de France; Montmorin devait le supplier et lui faire dire de Versailles d'éviter une telle démarche[3], qu'il jugeait 1780.

« route pour Cadix, il est bien essentiel qu'il y « soit rendu le plus tost possible. Il n'y a très « certainement rien de changé aux ordres que « le Roi a envoyés à ses généraux en Amérique « et qu'il a communiqués au Roi son oncle pour « coopérér aux entreprises que les Espagnols « voudront tentér, nommement à celle sur la « Jamaïque, mais nous ne pouvons pas repondre « que les circonstances ne forcent à des restric- « tions et à des changemens. »

[1] On peut voir à ce sujet les rapports de Montmorin, du 7 et du 12 août (*Espagne*, t. 600, nos 37, 39, 59), et, dans le même volume, plusieurs lettres du vice-amiral.

[2] Lettre du comte d'Estaing à M. de Vergennes, du 5 septembre 1780. (*États-Unis*, t. 13, n° 172.)

[3] Rapport de Montmorin, du 24 août (*Espagne*, t. 600, n° 101), et lettre du comte d'Estaing à M. de Sartine et à M. de Vergennes,

1780. « un éclat malheureux, avec une cour demandant autant de patience ». Tous deux avaient une anxiété extrême. L'ambassadeur voyait l'union des deux Couronnes sombrer, l'isolement de la France s'ensuivre, le poids de la guerre retomber tout entier sur nous. Le 1er septembre, pouvant envoyer une lettre qui ne courût pas le risque d'être lue en Espagne, car c'était un procédé en vigueur que d'ouvrir les correspondances[1], une lettre donnant à M. de Vergennes la notion des choses qui lui paraissait exacte, il dépeignait ces choses comme il suit :

A St Ildefonse, ce 1er septembre 1780.

Je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire hier, Monsieur le Comte, parce que M. le Cte de Floride Blanche m'avoit annoncé qu'il dépécheroit aujourd'hui le courrier qui doit enfin mettre M. le Cte d'Aranda en état de vous proposer définitivement le plan de campagne pour l'année prochaine; mais il y a encore des incidents qui retardent l'envoy de ce plan; on a demandé à M. le Cte d'Estaing des observations sur un écrit qui nous a été remis, ces observations ont été données ce matin, il faut que M. de Floride Blanche les lise et y réponde, tout cela nous mènera au moins jusqu'à dimanche; il seroit cependant tems que tout ceci finisse, le tems s'use, et l'on ne prend aucun parti. Il est nécessaire d'avoir une grande provision de patience avec ces gens cy; j'en suis quelquefois bien excédé. Dieu veuille encore qu'ils ne fassent qu'exercer ma patience. Il n'y a nul doute qu'on veut nous faire la loi, on voudroit nous la faire pour la guerre et pour la paix, et vous avés pu, Monsieur le Comte, vous en assurer depuis longtems. Il y a 8. à 9. jours que le sr Cumberland a reçu son courrier de Londres; M. de Floride Blanche prétend qu'il ignore ce que ce courrier a porté; je veux le croire, mais il est au moins vrai que cela n'est pas vraisemblable. Au surplus cet émissaire anglois est arrivé hier ici; quand M. de Floride Blanche l'aura vu, il faut espérer qu'il me fera part de quelque chose. Je crois qu'il est nécessaire de le voir venir, trop de curiosité et d'empressement annonceroient de la crainte, ou de la défiance, et il me semble que nous ne devons montrer ni l'un ni l'autre. Il

du 5 septembre. (*Espagne*, t. 600, nos 143 et 144.)

[1] Peu après, à la fin d'octobre, une dépêche, notamment, qui annonçait à Montmorin le remplacement de Sartine à la marine par M. de Castries, ne lui fut pas remise.

seroit absolument possible que ce M. Cumberland fût un instrument dont on voudroit se servir pour nous en faire passer par où l'on veut pour le projet de guerre. Ce projet au reste porte uniquement sur l'Amérique; il s'agit d'une expédition prompte et considérable, on nous demande 12. mille hommes et 20. vaisseaux, l'Espagne fourniroit 6. mille hommes, et 6. vaisseaux, il faudroit que le tout put partir d'Europe dans le courant de décembre. Je n'entrerai pas dans plus de détail parce que vous aurés peut être avant cette lettre le courrier qui sera porteur du plan. 1780.

Je ferai l'impossible pour que M. d'Estaing aille à Cadix, ne dût-il prendre que le commandement des vaisseaux françois; s'il revient tout droit à Paris, il me semble qu'il en résulteroit un très mauvais effet pour le public, surtout si M. Cumberland continue à demeurer ici.

Je ne suis pas content, Monsieur le Comte, de la manière dont tout ceci marche; si nous refusons le plan qu'on nous propose je crains beaucoup qu'on ne s'en fasse un prétexte pour suivre la négotiation, et pour nous faire la loi. Avant hier encore, M. de Floride Blanche me détaillait avec une sorte d'amertume la manière dont la France avoit forcé l'Espagne à la paix en 1763.

Nous vivons parfaitement ensemble, M. d'Estaing et moi, il y a entre nous la plus grande union; je ne puis trop me louer de lui; il a une manière de s'expliquer sur votre compte qui ne laisse aucun doute sur l'opinion qu'il a de vous, et je vous assure qu'il vous rend parfaitement justice. Il y a tel autre ministre sur qui il évite toutes les occasions de s'expliquer, à moins que ce ne soit sur ses qualités personnelles.

Je fais mettre cette lettre à la poste à Bayone par mon maître d'hotel qui est obligé de faire un voyage en France; ainsi on ne l'ouvrira pas en Espagne.

Recevés je vous supplie les assurances du tendre et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, votre très humble et très obéissant serviteur.

LE Cte DE MONTMORIN.

Espagne, t. 600, n° 126.

« Il serait temps que tout ceci finisse! » Dans la pensée du gouvernement espagnol c'était complètement fini. Trois jours après, le 4,

1780. M. de Floridablanca le faisait connaître ouvertement par deux billets de sa main. L'un, du matin, disait à notre ambassadeur que, d'après une conversation récente avec Cumberland, on n'était fixé à Londres que sur deux points : le désir de la paix et l'envie de savoir à ce sujet quelles intentions avait l'Espagne, afin d'aviser aux instructions spéciales qu'il faudrait donner à ce dernier; le premier ministre ajoutait avoir répondu tout aussi vaguement, et, pour paraître regarder comme de minime conséquence des communications qui nous étaient pourtant moins qu'indifférentes, il s'amusait de prétendues façons inutilement « boutonnées » de l'émissaire[1]. L'autre billet, du soir, informait Montmorin qu'un courrier porterait le lendemain à Aranda les propositions de Madrid sur le plan de campagne et sur des observations qu'y avait faites le comte d'Estaing, et afin de ne pas avoir l'air d'accorder grande importance à ce qui était le point essentiel, le ministre disait à notre ambassadeur, avec une sorte d'affectation de légèreté, qu'« il y aurait, avec ce dont il était déjà instruit, la seule différence que S. M. trouvait inutile d'envoyer les vaisseaux espagnols à Brest ». Nous avions demandé qu'ils allassent avec les nôtres au-devant de Guichen pour assurer son arrivée au cap Saint-Vincent; le Roi Catholique « ne trouvait pas davantage leur sortie nécessaire dans cette vue à moins que les circonstances ne la rendissent indispensable; mais quand les forces françaises rega-

[1] « Lundi matin, 4 septembre 1780. — Monsieur, — Cumberland est venu me voir; et le tout s'est réduit de sa part à de grandes protestations du desir de la paix et de l'envie de savoir nos intentions afin de les combiner avec celles de sa Cour; d'arranger ce que l'on pourroit et de faire le rapport de ce qui demanderoit de nouvelles instructions. Il lui a été répondu que dès qu'il seroit autorisé à traiter sur tous les objets et qu'il indiqueroit jusqu'à quel point sa Cour pourroit aller à l'égard de celle de France et de ses engagements, nous dirions ce que nous en penserions. Il a mis alors en avant le traité de Paris, proposant cependant d'y ajouter et d'en retrancher ce que l'on jugeroit convenable; et comme je lui ai répliqué que tout cela ne signifiait rien, nous nous trouvons pour le moment sans avoir rien avancé d'important. C'est au reste un homme fort boutonné et fort attaché à la lettre. On lui aura dit de se tenir en garde contre le flegme et l'astuce des Espagnols et chaque parole qui lui echappe lui coute les douleurs de l'enfantement. Il dit qu'il rendra compte à sa Cour. Nous verrons. Demain je dépèche mon courrier. Je suis, ... » (*Espagne*, t. 600, n° 133; traduction.)

gneraient Brest, celles de l'Espagne les accompagneraient un temps, voulant faire croire la Manche menacée et obliger par là l'Angleterre à replier ses flottes et à rentrer dans ses ports » : 1780.

En réponse au billet de M. le comte de Montmorin, le comte de Floride Blanche peut lui dire que son courrier partira demain..... La principale dépêche sera conforme aux articles dont M. l'Ambassadeur est déjà instruit et aux réflexions qu'y a faites M. le comte d'Estaing; avec cette seule différence que Sa Majesté ne croit pas nécessaire que les six vaisseaux espagnols aillent à Brest ni que l'escadre espagnole sorte à la rencontre du comte de Guichen à moins qu'un changement dans les circonstances ne rende cette sortie indispensable; mais quand les forces principales de la France passeront à Brest avec le convoi, les forces espagnoles sortiront aussi de Cadix tant pour les accompagner jusqu'à une certaine hauteur afin de faire croire aux ennemis que toute cette masse réunie fait route vers la Manche et de les obliger en conséquence de se renfermer dans leurs ports. — Lundi au soir.

P. S. Le secret est l'ame de toutes les affaires, mais surtout de celle-ci.

Espagne, t. 600, n° 131.

C'était au comte d'Estaing, d'après notre ambassadeur, que nous devions cette promesse d'escorte[1], bien que M. de Floridablanca cherchât à en donner une explication politique. Le lendemain de ce jour, le comte, dans deux plis dont l'un paraît être une lettre privée, mandait de Saint-Ildefonse à M. de Vergennes l'échec de sa mission. Il avait remis le 1er septembre à Charles III un mémoire sur les opérations que permettrait et commanderait la réunion des escadres de ce port à celle de Guichen[2]. Ces opérations auraient consisté à aller

[1] Rapport du 11 septembre. (*Espagne*, t. 600, n° 159.)

[2] *États-Unis*, t. 13, n° 165. La copie de cette note accompagnait la lettre particulière du comte d'Estaing. « Pardonnez-moi, écrivait « le vice-amiral à M. de Vergennes, l'hommage « du papier que je prends la liberté de vous en- « voyer; il n'a point persuadé ce papier le roi « de quelques vaisseaux espagnols à Brest [*sic*] « et la sortie de l'armée combinée pour aller au- « devant de M. de Guichen n'aura pas lieu. » (*Ibid.*, t. 13, n° 172.) Estaing avait envoyé en outre ce qu'il appelait une « lettre de bureau » qui ne devait pas être à l'avantage de M. de

1780. rapidement prendre la Jamaïque, puis à se porter sur New-York. Rendu indulgent, quoiqu'il voulût laisser croire le contraire, par l'accueil qui avait été fait à sa personne, il donnait le monarque pour empêché, au grand bonheur de l'Angleterre, de suivre son impulsion propre. L'opinion du pays retenait Charles III, expliquait-il, parce qu'elle imputait à nos administrations maritimes et militaires les insuccès de l'année précédente et avait peur d'en trouver d'autres dans une nouvelle entreprise commune : « La nullité de l'autre été et les malheurs de l'hiver dernier ne seront pas oubliés de longtemps par le public espagnol »[1]; et il s'exprimait de même dans sa lettre particulière. Montmorin, lui, qui avait pour rôle de ne pas être séduit et qui le remplissait bien, voyait plus exactement la réalité en montrant des causes d'empêchement dans la disette dont souffrait l'Espagne, dans le mauvais état de ses finances, outre ce qu'il fallait imputer à son esprit particulier et à ses habitudes invétérées ou à ses visées présentes. Elle en était aux expédients quant aux finances. On venait de ressentir à Madrid une irritation extrême contre M. Necker, contre la France par suite, à l'occasion de payements en papier nécessités par cette situation et autorisés pour liquider une opération de trésorerie dans laquelle des banquiers français avaient fait des avances en numéraire. Le contrôleur général, trop rigoureux peut-être ou apportant dans l'affaire moins de sens politique que d'esprit de banque, avait interdit à la Caisse d'escompte de recevoir ce papier, auquel le gouvernement de Madrid prétendait donner cours. M. de Vergennes, qui était très loin de mé-

Sartine en tant que ministre, car dans un billet du 11 septembre il écrivait à M. de Vergennes : « Je tâche par ma lettre particulière à Monsieur « de Sartine d'adoucir un peu la sombre et vé- « ridique amertume de ma lettre de bureau, « ma doulleur est respectueuse, j'en devois l'ex- « pression au Roy, et je n'ai dit les faits que « parce qu'il le fallait. » (*Espagne*, t. 600, n° 155.) L'autre pli du vice-amiral, indiqué ci-dessus, se trouve dans la correspondance d'Espagne, t. 600, n° 144.

[1] Le comte d'Estaing ajoutait : « Puisque les « raisons d'État, de parenté, d'attachement per- « sonnel et pour la gloire de son auguste mai- « son, puisque l'intérêt et la nécessité des affaires « ne dominent pas les impressions nationales « d'une méfiance populaire, il en faut conclure « que les Anglais sont bien heureux. »

connaître les grands services dont la ferme gestion et la sagacité pratique de M. Necker apportaient le bénéfice à la politique du roi, si coûteuse et si remplie d'épines, s'était empressé d'appuyer la démarche auprès de Montmorin dans des termes très pressants, et « de l'ordre du roi », disait-il[1]. Mais Charles III était outré; l'échange de vives dépêches s'en était suivi; Montmorin, tout entier à la mission d'assurer l'accord et de le rendre une fois de plus effectif sous peine de voir Madrid passer à l'Angleterre, insistait pour qu'à Versailles ces difficultés fussent levées[2]. Il insistait de même pour amener le ministère du roi à accepter autant qu'il serait possible de nouveaux plans d'action commune, sur lesquels appuyait maintenant l'Espagne[3]. C'eût été, toutefois, montrer plus d'humilité ou plus d'appréhensions envers cette Couronne que le gouvernement de Louis XVI, on va le voir, n'était désormais porté à en éprouver ou à en laisser paraître. 1780.

Le comte d'Estaing était encore à Cadix à la fin d'octobre, retenu par les circonstances maritimes, par le besoin de mettre en état ses

[1] Voir *Espagne*, t. 600, n° 121.

[2] Montmorin ne crut pas devoir montrer la lettre de M. Necker, les choses s'étant en somme arrangées d'elles-mêmes. Mais il gardait rancune au contrôleur général. Le 30 octobre, dans un billet écrit personnellement à M. de Vergennes sous les impressions attristantes du moment, il lui disait à propos de cette affaire : « Un « mot au sujet du citoyen Necker; personne as- « surément n'a plus que moi bonne opinion de « ses talents et de ses lumières; je crois l'avoir « parfaitement servi en ne montrant pas sa lettre, « toute parfaitement raisonnée qu'elle est. Elle « ne pouvait empêcher l'affaire d'aller son train; « non seulement l'argent était reçu mais il était « dépensé, les maisons de Paris étaient ruinées « si l'opération eut été arrêtée; à quoi donc « pouvait servir la lettre de M. Necker? Six se- « maines plus tôt j'en aurais sûrement fait usage, « mais dans le moment où elle m'est parvenüe « elle n'aurait produit d'autre effet que d'aug- « menter l'aigreur qu'il y avait ici contre lui; « elle était au point que le roi d'Espagne devait « porter directement ses plaintes au Roi contre « lui; ce n'est pas sans peine que je suis parvenu « à l'empêcher, et j'en aurais été très fâché, pre- « mièrement pour M. Necker dont je crois que « les talents nous sont plus nécessaires que ja- « mais, et ensuite la chose même m'aurait fort « déplu; je crois qu'il ne serait nullement sans « conséquence qu'on s'accoutumât ainsi à por- « ter des plaintes des ministres. Veuillés bien « je vous supplie, Monsieur le Comte, lire à « M. Necker cet article de ma lettre. Au surplus « tout est calmé à présent, et même le prince « des Asturies disait en dernier lieu que c'était « grand dommage qu'il fût hérétique, et c'est « le plus grand éloge qu'il puisse faire de quel- « qu'un qu'il regarde comme tel. » (*Ibid.*, t. 601, n° 97.)

[3] Rapports de Montmorin, des 10, 11 et 13 septembre. (*Ibid.*, n°s 147, 151, 159, 166.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. navires et de les approvisionner, par la pensée peut-être de voir changer encore les idées de Charles III dans le sens qu'il avait espéré. Mais, les premiers jours de novembre, on apprit à Madrid que son escadre avait mis à la voile avec un convoi nombreux. Le monarque en manifesta plusieurs fois du regret, la cour de l'étonnement et des plaintes. Le 8, tous nos vaisseaux avaient pris la mer; huit vaisseaux espagnols les suivaient. Quand on le sut à Versailles, on fut dans l'inquiétude par crainte d'une rencontre avec des forces anglaises. Bientôt on en eut l'anxiété. M. de Vergennes exprimait à Montmorin, le 27, la surprise du gouvernement du roi que l'escorte des Espagnols nous eût quittés au-dessous du cap Saint-Vincent, le danger devant se trouver au-dessus, et le ministre disait avec raison qu'il n'était pas nécessaire de sortir pour aller si peu loin. A ses yeux, c'était « l'objet chéri de Gibraltar » qui avait fait désirer de conserver l'escadre à Cadix, et à Versailles, on ne croyait guère au succès contre Gibraltar; on avait aussi beaucoup plus besoin de savoir notre marine à Brest que l'on ne jugeait la reprise de cette place sur l'Angleterre intéressante actuellement pour les deux Couronnes. L'une des rares satisfactions qu'eut à ces dates le gouvernement de Louis XVI lui vint du Portugal. Il trouva alors dans cette puissance, en effet, le désir de sortir du giron de l'Angleterre et de s'orienter sur la France en participant à la convention des neutres.

ANNEXE DU CHAPITRE IX.

SUR LA PRÉSENCE D'ÉMISSAIRES ANGLAIS EN ESPAGNE.

LE COMTE DE VERGENNES À MONTMORIN.

A Versailles le 24 x^bre 1779.

Je ne m'attendois pas plus que vous, M., que le commodore Jonhstone dont la campagne politique en Amérique a été si infructueuse et même si ridicule seroit tenté d'en recommencér une du même genre en Europe. Je ne regardois sa campagne sur les côtes de Portugal que comme une suite du goût qu'il partage avec toute sa nation pour le pillage et pour la piraterie et j'étois bien éloigné de suposér qu'il dût être l'organe du roi d'Aŋgre et du lord North pour faire parvenir au Roi Cq̃ue une proposition qui seroit souverainement injurieuse si elle n'étoit encore plus imbécille. C'est un excès de présomption digne de remarque et qui n'apartient qu'aux Anglois de croire qu'ils peuvent faire illusion sur ses intérêts les plus essentiels au prince le plus éclairé de l'Europe et qui joint à l'expérience la plus consommée la probité la plus intègre, laquelle n'a jamais souffert aucune tache. Le Roi, sous les yeux duquel j'ai mis votre dépèche, n'a point été surpris de l'indignation avec laquelle le Roi son oncle a rejetté une ouverture d'autant plus outrageante qu'elle est complettement inepte, mais Sa M^té a été singulierement édifiée et reconnoissante de l'empressement avec lequel le Roi Cq̃ue et M. le Cte de Floride Blanche vous ont mis en état de l'en instruire. Ce procédé interresse d'autant plus le c'ur du Roi qu'il y répondroit avec la même franchise s'il étoit recherché par l'Aŋgre ou par toute autre puissance pour entendre à une paix générale et particulière. Je vous ai souvent exposé, M., les principes et les intentions du Roi à cet égard, je vous ai autorisé à en donner l'assurance la plus formelle; on sait en Aŋgre et dans les Cours qui voudroient s'interressér à la paix que Sa M^té n'écoutera aucune proposition de quelque part qu'elle lui vienne que pour la référér au Roi son oncle et y répondre de concert avec lui.

Je n'ai pas encore vû M. le Cte d'Aranda depuis la réception de votre lettre, il viendra probablement ici dans la matinée et j'aprendrai par lui la réponse qui aura été faite à M. Johnstone. Mais je n'ai pas besoin de la voir pour m'assurér qu'elle

sera conçue avec toute la noblesse et toute la fermeté convenables à l'occasion et au sujet.

Si M. le Cte de Floride Blanche avoit adopté l'idée de faire dire à Johnstone que le seul usage que le Roi son maitre avoit jugé devoir faire de ses ouvertures avoit été de les communiquér à la France, peut être auroit il convenû d'ajoutér, et aux puissances qui ont fait offre de leurs bons offices et de leur médiation pour réconciliér les puissances belligérantes.

Vous aurés vû, M., par mon expédition du 17 de ce mois que le ministre d'Angre à Vienne y avoit fait une démarche qui sembloit déclinér la médiation que sa Cour avoit d'abord parû très empressée à acceptér. Il doit être sensible à Leurs Majestés Imples que tandis que l'Angre rejette sur le peu de dispositions pour la paix de la part de la maison de Bourbon la nécessité où elle prétend se trouvér de s'abandonnér au sort des évènemens, elle cherche d'introduire à son exclusion des négociations partielles et clandestines. Il est si essentiel pour notre intérest commun de refroidir ou de suspendre la partialité dont l'on croit la cour de Vienne prevenûe pour celle d'Angre que nous ne pouvons trop piquér son amour propre et sollicitér sa jalousie. Peut être seroit il convenable que M. le Cte de Floride Blanche parlât confidentiellement à M. le Cte de Kaunitz de l'ouverture de M. Johnstone et même au ministre de Russie s'il a fait quelqu' insinuation relative à la paix. . . . . .

Espagne, t. 596, n° 193; original.

A Versailles le 21 avril 1780.

La lettre n° 32, M., que vous m'avés fait l'honneur de m'ecrire le 29 mars dernier mérite les plus sérieuses réflexions. On ne peut guères doutér d'aprés ce que vous avés recueilli par differentes voies et les mauvaises défaites à la faveur desquelles M. le Cte de Floride Blanche a voulu se soustraire à vos questions, qu'il n'y ait eu la volonté d'entamér une négociation particulière avec l'Angre et même des tentatives faites à ce sujet. Si depuis le ministre espagnol revenû de son étonnement, de son embarras, vous a parlé d'une manière plus satisfaisante, son langage ne peut pas cependant nous rassurér entièrement; on y voit un esprit de découragement bien allarmant et cet esprit doit avoir fait bien du progrès sur le Roi Cque pour que ce prince jusqu'à présent si ferme, si inébranlable et si fidèle à sa parole ait pu être induit à se permettre une démarche unilatérale. Malgré les assurances que M. le Cte de Floride Blanche vous a données qu'il n'est point question pour le présent d'aucune négociation, j'avoue que je ne suis point sans inquiétude; quand une fois on s'est laissé allér à la pente de l'infidélité la rechûte est toujours à craindre. Cette

réflexion dont je ne puis me deffendre me rend soupçonneux et défiant, et je ne vous cacherai pas que je suis inquiet touchant un avis que je viens de recevoir de Lisbonne qui peut être ne signifie rien. On me mande qu'un M. Dalrimple qui s'y trouvoit avoit reçû la permission de traversér l'Espagne et de se rendre par Madrid en Languedoc! Dans toute autre circonstance je n'y aurois fait aucune attention, mais dans celle-ci j'avoue qu'en réfléchissant à la rigeur avec laquelle l'Espagne a banni tous les Anglois de chez elle je ne suis pas tranquille sur le voyage de ce M. Dalrimple qui peut bien n'être qu'un voiageur.

M. de Floride Blanche seroit très certainement bien embarrassé s'il devoit articulér l'époque à laquelle nous avons entamé l'année dernière l'ombre même d'une négociation à l'inscû de sa Cour. C'est un défi que vous pouvés lui présentér lorsqu'il y aura lieu, sans craindre de vous compromettre. Nous n'avons pas reçû d'aucune part insinuation ou conseil tendans à la paix sans en instruire immédiatement notre allié et nous n'avons jamais omis de nous expliquér très cathégoriquement que nous n'entendrions à rien que de concert avec lui. Notre extrême délicatesse à cet égard ne nous a pas même permis de tirér tout le parti des dispositions de la Russie. Son desir de joüér un role dans la pacification est connû et il nous auroit été très facile de le dirigér entièrement à notre avantage, si nous avions eu la plus légère propension à traitér pour ou sans l'Espagne. C'est une tentation qui ne nous est pas encore venûe et dont j'espere que nous saurons nous preservér malgré le dangereux exemple que nous donne l'Espagne. Vous vous rapellerés, M., que nous l'avons consultée toutes les fois que nous nous sommes trouvés dans le cas de repondre aux avances de la cour de Pétersbourg et en dernier lieu qu'après lui avoir communiqué notre projet de réponse, je l'ai réformée sur les observations de M. le Cte de Floride Blanche sans que celui ci nous ait fait communiquér les instructions qu'il a adressées au chargé des affaires d'Espagne; il paroit par les premières explications que j'ai de Petersbourg qu'on n'y a pas eté fort content que je ne me sois pas developé plus que je l'ai fait, on s'attendoit a plus d'ouverture et de confiance de notre part, cependant on est revenû à sentir que n'aiant pas faculté de parlér pour l'Espagne, je ne pouvois ni ne devois être plus explicite. Suivant ce que je puis pressentir je crois que l'affaire de la navigation des neutres arrangée d'une manière quelleconque, l'Espagne ne tardera pas à recevoir de la part de la Russie des offices pacifiques pareils a ceux qui nous ont déjà été adressés; je croirois prématuré de l'en prevenir; dans l'intention où est M. de Floride Blanche de se soustraire à la gêne de toute médiation il pourroit profitér de l'avis pour tramér avec l'Aŋgre quelque négociation secrète qui nous seroit certainement plus désavantageuse que ne le seroit l'association des puissances neutres même armée s'ils leur prenoit fantaisie de se decernér l'arbitrage de nos querelles

avec l'Angre; quelq'unes, surtout celles qui sont commerçantes, peuvent avoir intérest à ce que les provinces unies de l'Amérique restent libres et indépendantes; les autres n'y en ont point de contraire, mais toutes doivent s'occupér avec nous à prévenir qu'aucune nation de l'Europe ne puisse s'arogér le sceptre de l'empire des mers; c'est une verité universellement sentie et qui auroit eté d'un effet bien plus avantageux pour nous si les rigeurs et les vexations n'avoient fait refluér sur l'Espagne une partie de la haine qui se concentroit sur l'Angre. . . . . .

Espagne, t. 598, n° 182; original.

A Versailles le 12 juin 1780.

J'ai reçû, Monsieur, par la poste la lettre n° 61 que m'avés fait l'honneur de m'ecrire le 25 du mois dernier.

Je vous remercie des éclaircissemens que vous avés bien voulu me donner au sujet des émissaires anglois qui sont arrivés à Lisbonne. Le nom de M. de Cumberland ne m'étoit point inconnû, des nouvelles d'Angleterre en avoient déjà fait mention, ainsi que de sa mission en Espagne sans désignér cependant le port où il devoit aboutir, circonstance qui indique que le secret n'est pas observé par le ministère anglois avec autant de soin qu'il le recommande; en effet quand même la négociation qu'il travaille à entamér ne seroit qu'illusoire, il peut lui convenir d'en faire percér le bruit soit pour calmér les esprits dans l'intérieur, les rendre plus confiants dans les mesures et dans les vues du gouvernement, donnér une plus grande activité à la circulation des effets publics et en remontér la valeur, soit pour refroidir et embarrassér les mesures que les puissances neutres songent à prendre pour la sureté et la liberté de leur navigation et de leur commerce, soit enfin aussi pour nous mettre nous mêmes dans une sorte de défiance avec ces mêmes puissances avec lesquelles ils nous croient peut être dans une intelligence plus étroite que nous ne le sommes effectivement et qu'ils pensent que nous avons captivées, surtout la Russie, par l'espoir de la médiation. Quoi qu'il en soit des intentions du ministère anglois que nous ne connoitrons bien que par la nature des propositions dont leur émissaire sera chargé, je crois que nous ne pouvons éviter trop soigneusement de laissér pénétrér le besoin ou un désir immodéré de la paix. C'est un écueil contre lequel M. le Cte de Floride Blanche ne se heurtera surement pas s'il n'a pas la main forcée; mais le Roi son maître qui paroit pensér différement et se flattér de la jouissance d'une tranquilité durable pourra bien forcér son ministre de cédér à son sentiment. Cette extrémité seroit d'autant plus facheuse que les ministres anglois énorgeuillis par une disposition dont ils affecteroient à coup sûr de méconnoitre le véritable

motif s'en prévaudroient pour exigér toutes les conditions dures et humiliantes que l'ivresse de leur orgueil pourroit leurs suggerér.

Comme il importe infiniment aux deux Couronnes de savoir le plus tost possible à quoi s'en tenir et de ne pas se donnér le vernis de courrir inutilement après la paix, je voudrois si les premières ouvertures des émissaires anglois ne présentent pas une base honorable de négociation qu'on leurs fît connoitre, sans faire précédér cette résolution par aucune consultation préalable avec nous, que la continuation de leur séjour en Espagne étant parfaitement inutile ils ne peuvent trop tost s'en retirér; ce ton tranchant seroit d'autant plus décisif, que si le dessein de la paix est sérieux de la part de l'Angleterre, ses émissaires sentiront la nécessité de se rendre plus explicites et chercheront à se raprochér de la convenance; si au contraire ils ne sont envoyés que pour amusér le tapis, épiér les occasions de liér quelque intrigue et enfin de semer la zizanie entre les deux Couronnes et de les mettre en défiance l'une contre l'autre, nous éviterons un piège d'autant plus dangereux qu'il sera plus difficile à démesler. Il seroit bien cruel qu'un désir immoderé de la paix nous aveuglât sur notre propre intérest.

Quelque soit notre confiance dans les principes, dans la vertu du Roi C$\widetilde{\text{que}}$ et dans l'assurance qu'il a donnée au Roi son neveu par sa lettre du 9 may, que *la gloire de leur auguste maison lui sera toujours chère et qu'il aura grand soin en toute occasion de ne pas compromettre la dignité de sa Couronne ni ses engagements sacrés,* nous sommes cependant éfraiés de ce que ce prince vous a dit que dans tous les cas on tachera d'avoir pour les Américains un accomodement au moins tel que dans le tems de la médiation. Rien de plus sage, M., que votre réponse à S. M. C.; elle la met dans le cas de jugér par la différence des circonstances, des positions et des tems, du peu d'affinité qu'il y auroit entre ce à quoi on auroit pû consentir alors pour évitér la guerre et ce à quoi on pourroit condescendre maintenant pour le retablissement de la paix. Les Américains eussent alors été plus flexibles qu'ils ne le seront aujourd'hui. Alors nos engagemens n'étant qu'éventuels rien ne nous faisoit une nécessité inviolable de courrir leur fortune; la thèse n'est plus la même, nos engagemens qui ont acquis une actualité sont obligatoires et ils ne sont pas susceptibles d'expédiens relativement à l'indépendance. Je sens cependant, M., qu'il y auroit moien de s'entendre si les Anglois disposés à remettre aux Américains les portions d'État qu'ils occupent et qui sont de la consistance des 13 États unis, leurs abandonnoient une indépendance de fait dont ils jouiroient sous le bénéfice d'une trêve à longues années. Tesle étoit, si je ne me trompe, la premiere proposition du Roi d'Espagne lorsqu'il se chargea de la médiation; si c'est celle là qu'il voudroit assurér aux Américains, le Roi pourroit emploiér ses bons offices pour les engagér à s'en

contenter et l'on ne manqueroit pas de bonnes raisons pour leurs démontrér qu'en obtenant la chose, le mode est assez indifférent; mais s'il étoit question de la seconde proposition qui établissant pour base de la trêve *l'uti possidetis* tronçonoit sur différens points les États-Unis, je ne vois quelle raison, même spécieuse, on pourroit leurs donnér pour les engagér à s'en contentér, et si nous réfléchissons attentivement à l'intérest essentiel du Roi, il est évident qu'il n'y est pas moins oposé que celui des Américains mêmes. A l'entousiasme près du premier moment de jouissance de la paix qui pourroit être une cause de séduction, tout seroit éceuil et danger pour nous et peut être encore plus pour l'Espagne. Si de ce mélange des deux nations il en résultoit un retour de confiance et de fraternité entre elles, leur intéret politique venant à s'amalgamer et à n'en former plus qu'un nous aurions dans les États-Unis et dans les Anglois deux ennemis dont l'occupation journalière seroit d'entreprendre tant-tost par la ruse, tant-tost par la force contre les établissements des deux Couronnes en Amérique. Nous perdrions de ce moment tout l'avantage que nous avons pû nous promettre de la révolution, celui de procurér la sureté de nos possessions dans ces contrées éloignées contre lesquelles les Anglois ne pourront plus faire de surprises dangereuses, lorsque privés des ressources immenses qu'ils puisoient dans l'Amérique même ils devront faire leurs préparatifs en Europe et en tirer tous les moiens. Ce sera pour lors que l'exemple d'indépendance dont l'Espagne s'éfraye deviendra bien plus redoutable; les Américains encouragés par les Anglois pousseront des établissements et des missions politiques jusque dans l'intérieur du Mexique qui seront d'un grand encouragement à ces peuples pour aspirér à un gouvernement plus doux que celui sous lequel ils vivent. Mais ces considérations n'influeront pas sur l'opinion du ministère espagnol qui s'est fait une habitude de voir dans les Américains, peuple isolé, encore dans sa première enfance, un peuple redoutable au présent et à l'avenir et qui livré à lui même ne le sera cependant pas, n'étant pas possible que cette république, constituée comme elle l'est, puisse et doive conservér long tems son unité, tandis que la différence des intérests doit en operér nécessairement une dans la convenance du régime et des loix.

Si au contraire les Américains mélangés avec les Anglois vivent avec eux dans l'état de division et de défiance qui n'est que trop naturel entre voisins dont les limites ne sont ni bien distinctes ni bien constatées, les rixes journalières enfanteront des voyes de fait, lesquelles, entrainant nécessairement des represailles faute d'un redressement suffisant, amèneront progressivement un état de guerre à laquelle le Roi, si les Américains sont attaqués, ne pourra pas se dispensér de prendre part, ses engagements avec eux loin de se résiliér par la paix devant acquerir au contraire la plus grande force à cette époque. Ajoutés, M., que si par déférence pour le Roi

Cque les Américains se contentent d'une trève n'importe de quelle maniere elle soit motivée, ils n'y donneront très certainement les mains que sous le bénéfice de la garantie des deux Couronnes. Il est donc d'un intérest commun pour elles que cette trêve soit conçue de manière à leur épargnér la facheuse nécessité de reprendre les armes lorsqu'il leurs conviendra le moins de le faire. Pour terminér cet article tâchons de faire la paix d'une manière que les Américains contens et tranquilles sur leur indépendance ne soient pas obligés d'en chercher la sureté et la conservation dans des engagemens trop intimes avec l'Angleterre. Si jamais ces deux nations venoient à renouér et à consacrér le pacte de confraternité dont les meilleures têtes de l'Angleterre ont eu le projet, bientost la paix que nous aurions rétablie ne seroit plus qu'une trêve perfide qui ne dureroit qu'aussi longtems que la situation de l'Angleterre la mettroit dans l'impossibilité de l'interrompre. Ne nous le dissimulons pas, l'Angleterre est fatiguée, mais elle n'est que fatiguée, elle n'est point épuisée; elle n'a besoin que de reprendre haleine pour donner de nouveau l'essort à son ambition, surtout si nous lui donnons la facilité de s'apropriér des moyens dont il semble dans notre pouvoir de la privér. L'Europe est aujourd'hui pour nous, mais nous ne pouvons pas nous promettre qu'elle restera toujours dans la même disposition quoiqu'il soit très probable que les deux augustes monarques persévèreront dans les principes de modération et de justice qui leurs ont acquis la confiance et la considération universelle.

Je n'ai pas besoin de vous repetér, M., que le Roi n'aiant ni pouvoir ni mission pour traitér et transigér des interests de l'Amérique, s'il doit y avoir lieu à des conferences pour la paix en Espagne il sera indispensable d'y apellér M. Adams dans le cas ou M. Jay ne se croiroit pas autorisé pour y intervenir.

Je suis bien faché que le Roi Cque n'ait pas à se louér de la cour de Naples, nous n'avons pas lieu d'en être satisfaits pour ce qui nous regarde, mais cela est moins étonnant. Au reste il ne seroit peut être pas inutile que le roi de Naples se rappellât quelques fois qu'il est de la maison de Bourbon.

Espagne, t. 599, n° 120; original.

A Versailles, le 30 juin 1780.

. . . . . J'ai peu de confiance, M., dans les dispositions du ministère anglois pour la paix, et par conséquent dans les ouvertures dont le s^r de Cumberland pourra être chargé. Il seroit cependant prématuré de se formér un jugement avant d'être instruit de ce qu'il pourra dire, mais je tiens toujours à mon opinion que l'envoi de cet emissaire est un piège tendû à notre modération, soit pour relevér le courage

IMPRIMERIE NATIONALE.

de la nation soit pour essayér de mettre les Américains en deffiance de nous. Le vœu général en Angleterre est pour une réconciliation isolée avec eux et pour poursuivre la guerre contre les deux Couronnes; le vœu de la nation lorsqu'il est bien caracterisé est si puissant que le Roi de la Grande-Bretagne malgré son obstination pourroit bien être forcé à y déférer; c'est donc à nous à nous conduire avec assez de ménagement pour ne pas mettre les Américains dans la nécessité de le secondér.

Espagne, t. 599, n° 160; original.

A Versailles, le 6 juillet 1780.

. . . . . Au reste quelque soit le motif qui a engagé le roi d'Angleterre à s'adressér de préference au Roi Cque pour traitér la paix, le Roi est bien éloigné d'en concevoir aucun ombrage; il aplaudit au contraire à cet hommage rendu à la sagesse et à l'expérience consommée du roi son oncle. Le seul vœu que S. M. forme dans ce moment ci est que les dispositions que l'Angleterre annonce pour la paix portent le sceau de la vérité. Je ne vous cacherai pas, M., que la forme de la mission de ce M. de Cumberland nous semble infiniment suspecte; elle nous fait craindre qu'elle n'ait plus pour objet d'en imposér à l'Europe et peut être de nous faire illusion à nous mêmes, que d'atteindre effectivement au but du rétablissement de la tranquilité publique. Déjà l'Angleterre jouit en partie du fruit de la publicité de la mission de ce M. de Cumberland; vous en verrez un échantillon dans l'un des deux papiers dont je vous remets la traduction; ses fonds remontent sensiblement, à la vérité sur le fondement d'une négociation séparée avec l'Espagne, mais leur progrès sera encore plus sensible lorsqu'il sera question d'une négociation générale. Ce n'est pas je pense le seul avantage que le ministère anglois se promet de sa disposition aparante pour la paix. Je sens que je tombe dans des répétitions, mais je ne puis m'empecher de répétér qu'il ne fait des avances à l'Espagne non pas pour jettér une pomme de discorde entre nous et elle, il connoit trop la vertu du Roi Cque et sa fidélité inébranlable dans ses engagemens pour se flatter de le porter à une défection; mais ce prince n'aiant pas les mêmes obligations que nous avec l'Amérique il espère bien s'en faire un moien pour semer la zizanie entre nous et les États-Unis de l'Amérique. Vraisemblablement l'Angre se montreroit moins récalcitrante à leurs accordér l'independance s'ils vouloient substituér aux liens de la sujettion des liens politiques qui anéantiroient ceux qu'ils ont contractés avec nous. Je ne discuterai pas, M., le point de vue sous lequel l'Esp^e^ a considéré jusqu'ici l'Amérique, mais plus la défiance qu'elle a montrée contre ce nouvel Etat seroit fondée, plus il seroit de son intérest de le maintenir dans des liaisons et des engagemens avec une puissance

qui loin de lui être suspecte doit plus tost mérité sa confiance. Tant que notre influence comptera parmi les États-Unis ils ne seront pas des voisins dangereux pour l'Espagne.

Un dernier avantage que les Anglois peuvent se promettre d'un phantome extérieur de négociation est de refroidir le zèle des puissances neutres pour l'association qu'elles projettent. L'aparance du retour prochain de la paix doit les convaincre de l'inutilité des mesures dont elles s'occupent, et même intimidér quelqu'unes notament la Hollande par la crainte du ressentiment des Anglois. Je conviens, M., que quelqu'avantageux qu'il fût pour les deux Couronnes de voir cette association formée en pleine activité et travaillér à un code universel maritime dont l'observation et la pratique s'étendroient au dela des troubles présens, ce motif, quoique très intéressant, ne seroit pas cependant asséz décisif pour nous refusér à la paix si elle peut se faire à des conditions sortables. Aussi j'en reviens à dire, si les premieres ouvertures de M. de Cumberland sont satisfaisantes et de nature a fondér un espoir solide de conciliation, suivons la négociation et aportons y toutes les facilités qui peuvent en accélerér la conclusion; si au contraire ces ouvertures sont insuffisantes et illusoires hâtons-nous de rompre la négociation et de faire cessér un simulacre qui ne peut que nous causér un préjudice aussi réel qu'il sera utile et avantageux à notre ennemi; c'est le cas de renvoyér très promtement M. de Cumberland, sa femme, ses enfans et le prêtre irlandois d'où ils sont venus.

Espagne, t. 599, n° 169; original.

A Versailles, le 28 7bre 1780.

La réponse qu'il paroît que le Sr Cumberland a reçüe de sa Cour justifie tout ce que je vous en avois prédit : elle est sûrement insignifiante et dilatoire, parce que la cour de Londres, quelque sincère que puisse être son désir de la paix, n'est pas encore dans une détresse sufisante pour la rechercher au prix de sa réputation et de ses plus chers intérêts. La démonstration que les ministres anglais ont faite en cherchant à établir un simulacre de négociation avoit un tout autre but : quoiqu'en dise M. de Floride Blanche, leur dessein étoit d'en imposer à la nation anglaise et de favoriser leurs emprunts; peut être aussi leur intention est elle d'éloigner leur médiation et surtout celle de la Russie en faisant semblant de traiter directement avec la maison de Bourbon; et si j'étois soupçonneux je croirois volontiers que M. de Floride Blanche partage cette vüe; je trouverois à justifier cette idée dans la manière dont ce ministre répond aux nouveaux offices de Cath. 2de ainsi que je l'observerai lorsque je traiterai cette matière.

Mais quelles que soient les intentions secrètes du ministère espagnol, il s'abuse

évidemment s'il se flatte de faire la paix avec le Sr Cumberland, ou même que cet émissaire, à moins de grands événements, soit autorisé jamais à lui faire des ouvertures qui puissent servir de baze à une négociation sérieuse et honorable pour la maison de Bourbon. D'après cela, nous ne pouvons voir qu'avec le plus grand étonnement la détermination où le Roi Cque paroît être de retenir encore le Sr Cumberland : quant à moi je croirois blesser la dignité du Roi, si dans des circonstances semblables je lui conseillois de garder auprès de lui un personnage qui n'auroit d'autre objet que de le pénétrer, de l'amuser et de le tromper. Mais nous devons bien nous garder de nous expliquer avec franchise sur cet article : nous heurterions de front sans aucune utilité l'amour-propre du roi d'Espagne et surtout celui de son ministre : nous n'avons d'autre parti à prendre que celui de dissimuler, sauf néanmoins à saisir les occasions, s'il est possible qu'il s'en présente, où vous pourrez faire sentir à M. le Cte de Floride Blanche les inconvénients du séjour de M. Cumberland en Espagne, et de lui faire concevoir la nécessité de le renvoyer : vous jugerés par la que nous sommes sans inquiétudes sur les dispositions de l'Espagne et que nous la croions invariablement attachée aux loix de l'honneur, à ses engagements avec nous, et aux assurances réitérées qu'elle nous a données de sa fidélité : je passe à l'article de la médiation . . . . . .

Espagne, t. 601, n° 25. (Minute de Rayneval revue par M. de Vergennes.)

CHAPITRE X.

LE ROI, M. DE VERGENNES, LES INCLINATIONS À LA PAIX, LA MÉDIATION.

Raisons qui pouvaient inspirer à Versailles le désir de finir la guerre ; inquiétudes causées par les finances ; sur l'exposé des moyens et des dépenses fait par M. de Maurepas, le roi souhaite de se voir procurer la paix ; lettre par laquelle M. de Vergennes l'en détourne en l'obligeant à assumer la responsabilité des conséquences. — Crise évidente au sein du cabinet ; sa solution rapide ; pourquoi Sartine, Montbarrey et Necker furent successivement remplacés ; liberté reprise vis-à-vis de l'Espagne. — M. de Vergennes avoue à Montmorin l'intention d'arriver à la paix ; le gouvernement du roi espère obtenir ce résultat par l'intermédiaire de la Russie ; étroite association des intérêts de l'Amérique aux nôtres ; dépêches explicites du ministre à cet égard. — Le peu qu'avait pu effectuer Guichen aux Antilles, par suite du refus de concours de Solano, fortifie les propensions de Versailles ; l'Espagne tenait surtout à nous avoir à Cadix ; pourquoi ? — Froideur de M. de Floridablanca avec les émissaires anglais parce qu'ils ne lui apportaient pas Gibraltar ; efforts de ceux-ci à Londres, cependant, pour obtenir la cession de cette place ; comment lord Hillsborough avait essayé vainement d'échanger son poste avec lord Stormont afin que celui-ci réalisât la cession. — Crainte de M. de Vergennes que l'Espagne n'accepte la paix en stipulant pour les États-Unis une trêve fondée sur le *statu quo ;* impression attristée qu'il en exprime ; argument de plus qu'il y puise en faveur de la médiation de la Russie et de la loyauté du gouvernement du roi ; sa défense des États-Unis contre M. de Floridablanca. — La médiation est positivement offerte par le gouvernement de Catherine II ; l'Espagne, maintenant, ne s'y montre pas contraire ; conditions auxquelles on l'acceptera à Versailles ; l'Angleterre l'accueille après de violentes récriminations contre nous et sous des exigences excessives, pourvu que l'Autriche se joigne à la Russie ; l'Autriche rend les conditions de l'Angleterre admissibles. — Phase nouvelle dans laquelle les affaires entraient ainsi en Europe ; opinion où, en attendant, l'on était à Versailles qu'il fallait finir la guerre par un grand coup si c'était possible, autrement par un grand effort honorable, mais de toute manière conquérir la paix ; reprise, par suite, de l'idée d'une descente en Angleterre. — La déclaration de guerre de cette puissance aux Pays-Bas éclatant sur ces entrefaites, l'urgence des décisions s'impose, et, de notre part, l'urgence de donner au vicomte de Rochambeau les réponses qu'il attendait.

L'histoire interdit aux gouvernements de se laisser énerver par les choses. Elle en fait un délit impardonnable aux hommes d'État. Dans 1780.

1780. le cabinet de Louis XVI, tout le monde n'était pas homme d'État et le roi ne l'était un peu qu'après coup. A Versailles tout autant qu'à la cour d'Espagne, le désir de voir arriver la paix, n'eût-elle pu nous rendre bien fiers, pouvait donc hanter plus d'un esprit [1]. Il avait sa raison d'être dans le peu de résultats obtenu jusqu'à ce moment en comparaison des grands efforts déployés. Même chez d'autres qui regardaient plus haut, l'énorme brèche ouverte dans nos finances tandis que la puissance des moyens paraissait sans bornes pour l'Angleterre, et ce débat incessant, stérile avec l'allié auquel nous nous étions rivés avec tant d'insistance, étaient de nature à jeter le découragement en ne laissant plus envisager que dans un jour obscur l'issue qu'on avait espérée.

Jusqu'à la fin de septembre, pourtant, aucun document, particulier ou de gouvernement, ne constate des démarches, voire des vœux attestant le désir un peu marqué de la paix. Les documents d'État, eux, témoignent uniquement que l'on examinait des hypothèses, et que dans ces hypothèses on mettait beaucoup d'attention à écarter la cour de Vienne de toute ingérence à cause de ses intimes attaches avec Londres, mais beaucoup de soins à ménager aux deux Couronnes l'intervention effective de la cour de Russie. La reine, dans sa correspondance avec sa mère, dit un mot ou deux de la paix; ce sont des mots soucieux de l'honneur de la France [2], et son conseil Mercy-Argenteau, dans ses lettres particulières d'ambassadeur au prince de Kaunitz, n'indique rien qui dénote la moindre pensée de dispositions

[1] M. Bancroft a écrit dans son *Histoire*, sous cet intitulé : La France éprouve le pressant besoin de la paix (*France has urgent need of peace*), un chapitre dont les éléments, empruntés aux faits de la fin de 1780 et du commencement de 1781, ne dénotent pas de sa part un examen bien attentif des documents de nos archives (Chap. xxi du tome X, dans l'édition de 1774). Quelques additions qu'il a faites à sa rédaction première dans son édition de 1888 (EP. V, chap. I) ne l'ont rendue ni plus exacte ni plus complète. Il a d'ailleurs compliqué ce sujet en y enchevêtrant, d'une manière assez superficielle, au reste, les dissentiments avec John Adams, qui ne se rapportent pas à ce moment.

[2] « Si elle [la paix] n'est pas demandée par « nos ennemis, écrivait la reine, j'en serai fort « affligée, car alors elle serait humiliante pour « nous. »

différentes. Il est néanmoins certain qu'au temps où le comte d'Estaing allait en Espagne, le cabinet pressait beaucoup pour faire apprécier et désirer à Madrid l'intervention de la Russie. D'une part il jugeait cette puissance seule en situation d'être écoutée par le cabinet de George III sur l'indépendance américaine, en tant que médiatrice; de l'autre il ressentait la crainte de nous voir compromis dans quelque engagement soudain avec Cumberland. Mais il avait pour agir ainsi des motifs de plus, essentiels ceux-là, c'étaient les inquiétudes causées par la situation financière. 1780.

L'Espagne s'était refusée à toute participation dans les frais qu'avaient coûté les préparatifs de la descente en Angleterre. Nous ne supportions pas seulement toute cette charge, mais aussi celle de la réfection de nos vaisseaux, celle du corps expéditionnaire d'Amérique, celle de l'escadre de Guichen, celle d'une belle armée dont une partie restait encore réunie sur les côtes, celle des sommes qu'il fallait avancer à Franklin. Lors donc que le comte d'Estaing eut échoué auprès de Charles III, à la fin de ce mois de septembre 1780, le gouvernement du roi dut regarder aux ressources dont il pourrait disposer pour la continuation de la guerre. Le tableau en était affligeant, et c'est M. de Maurepas lui-même qui le développa. M. de Vergennes a laissé la preuve irrécusable que le roi voulut immédiatement donner mandat à son oncle de lui procurer la paix. Il a laissé toutefois la preuve, en même temps, qu'il n'était pas devenu le politique effaré dont on supposait se défaire, et qu'une pression exercée ainsi sur le monarque n'allait pas noyer d'un coup les vues et détourner la marche de celui à qui avait été confiée la gestion des affaires étrangères. Les moyens supérieurs à ceux de pure intrigue étaient autrement forts dans sa main, à cette heure, que lorsque, à d'autres reprises, il y avait eu recours; immédiatement, il plaça le roi en face des conséquences où son honneur allait être entraîné, et, en déclinant avec soumission la responsabilité devant l'histoire, il ne recula pas à écrire au souverain qu'il appartenait au monarque d'assumer cette responsabilité s'il

1780. persistait dans sa résolution. Des princes n'ont pas été souvent préservés d'une faute avec plus de dignité simple et plus de vertu civique.

AU ROI.

Le 27 7bre 1780.

Sire,

V. M. a entendu hier les détails que M. le comte de Maurepas lui a faits de la situation de ses finances. Ils sont véritablement allarmans, et semblent ne laisser d'autre ressource que la paix, et la paix la plus promte. L'Espagne n'en éprouve pas un besoin moins pressant que la France, et sa tendance y est bien décidée. V. M. m'ordonneroit-elle de charger son ambassadeur d'exciter et d'accélérer cette même tendance? je ne suis pas inquiet, Sire, que M. le comte de Montmorin s'acquitte de cette commission véritablement difficile et extrêmement délicate, avec autant de prudence que de célérité. Mais l'aveu fait à l'Espagne que nous avons besoin de la paix, et que nous nous reposons sur elle du soin de nous la procurer, il n'est personne, Sire, qui puisse répondre des suites et assurer V. M. que l'intérest de sa réputation et de sa gloire ne sera pas compromis. Je n'ai parlé que de celui-la, Sire, parce que tous les autres ne sont rien en comparaison.

Je suplie V. M. de vouloir bien prendre en considération ce que j'ai l'honneur de lui exposer, et mesme de consulter M. le comte de Maurepas. Si le résultat de la délibération est pour la démarche à faire en Espagne, je suplierai très humblement V. M. de m'en donner l'ordre par écrit. Les circonstances qui ont nécessité des partis malheureux s'effacent et s'oublient vite, mais les facheux effets qui en resultent deviennent plus sensibles à mesure qu'ils s'éloignent de la cause qui les a produits.

Archives nationales, K 164, n° 3. (Année 1780, n° 3.)

D'après les documents qui nous restent, on peut supposer, on ne peut connaître qu'insuffisamment les obstacles qu'eut à tourner ou à vaincre le secrétaire d'État des Affaires étrangères pour maintenir au règne commencé avec lui l'unité de conduite dont il l'a doté, et qui lui fait à lui sa place, dans notre histoire politique, à la suite des grands ministres de l'ancienne monarchie. Sa lettre du 27 septembre

fut assurément amenée par une crise déjà sensible dans le cabinet à cette date. Des dissidences avaient dû se montrer et le cours des choses rendait nécessaire la sortie de certains membres, sinon ce cours devait être immédiatement arrêté. Mais le lendemain, 28 septembre, M. de Vergennes put écrire à Montmorin dans des termes très décidés contre les craintes qui inquiétaient l'ambassadeur à l'endroit de l'Espagne et inspiraient ses communications actuelles; en outre, le remplacement des secrétaires d'État de la Marine et de la Guerre était résolu. Le 14 octobre, la charge de M. de Sartine passa à M. de Castries, et, au commencement de janvier 1781, M. de Montbarrey céda la sienne au comte de Ségur. La lettre du ministre avait donc amené la solution, le roi s'était ressaisi. Quelques mois plus tard ce fut à M. Necker de quitter les Finances; d'autres motifs, toutefois, présidèrent au départ de ce successeur donné précédemment à Turgot presque aussi subitement qu'on lui en imposait un à lui-même. 1780.

Les causes de ces changements ont été cherchées uniquement dans celles qui pouvaient influer sur le choix des personnes, c'est-à-dire dans les futiles raisons de cour, supposées avoir tout accès auprès de la reine, ou dans les antipathies et les oppositions d'homme à homme, de M. Necker contre Sartine et dans ses affinités pour M. de Castries et pour les adversaires de M. de Maurepas, dans l'hostilité prétendue de celui-ci et même de M. de Vergennes contre le contrôleur général. Les esprits sensibles à ces raisons-là et se souciant peu de savoir s'il en existe d'autres abondent dans tous les temps; ils prennent pour des causes les procédés par lesquels les changements s'opèrent[1]; si,

[1] M. Joseph Droz, en 1839, a écrit l'*Histoire du règne de Louis XVI avant 1789*, avec une assez grande recherche d'informations et d'exactitude. C'est un mérite qui n'était pas souvent ambitionné alors. Toutefois, les commérages du temps y sont un peu trop pris pour des faits positifs. — Plus récemment, M. Alphonse Jobez a tenu aussi pour tels les récits de cette nature dans sa *France sous Louis XVI*. Il accorde notamment trop de valeur aux assertions d'Augeard, dont les *Mémoires secrets* ont été utilisés sans assez de critique, au sujet de M. de Maurepas et de M. Necker, par les quelques historiens ou par les biographes qu'a trouvés jusqu'à présent le règne de Louis XVI. Augeard ne fut pas un confident politique, mais

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. cependant, les petitesses des hommes trouvent encore à s'agiter quand de grandes préoccupations dominent, ce ne sont pas ces petitesses qui commandent. Il s'agissait du sort de la France en Europe; tout se subordonna à ce grand intérêt, conséquemment fut remis aux mains de M. de Vergennes.

A l'encontre de l'opinion commune, les raisons de cour se puisaient à des inspirations précieuses si elles déterminèrent le choix de M. de Castries d'abord et si elles dictèrent ensuite celui du comte de Ségur. Le choix, en effet, s'était porté là sur deux hommes dont l'aptitude fut rapidement vérifiée et dont l'accession eut des résultats heureux. En réalité, Sartine était resté plus qu'insuffisant depuis cinq années. Laissé en place à cause de sa docilité à seconder l'union avec l'Amérique, il faisait payer cher de toute manière cette qualité; au registre des pensions du roi on voit que des allocations nouvelles ou des suppléments lui sont sans cesse attribués[1], et son administration n'avait été que lenteurs, retards, défauts d'ordre et de prévoyance. C'est à ces impérities cumulées qu'avait été due l'absence, si sensible à la cour d'Espagne, de nos vaisseaux pour arrêter au passage Rodney allant ravitailler Gibraltar, et dû peut-être, par suite, le désastre de Langara. M. de Vergennes, « plein d'inquiétude et confondu par cette inaction », disait-il, l'avouait confidentiellement à Montmorin en lui expliquant que la sortie des dix vaisseaux alors préparés à Brest pour Guichen, décidée sur son avis dans le comité du roi, avait été forcément abandonnée parce que « rien n'était prêt ».

un complaisant, un officieux plutôt, qui fournissait des notes et que sa qualité de fermier général ne portait guère à les fournir qu'assez contraires à l'intérêt vrai des finances. L'histoire n'est pas dans les documents de cette nature. Dès que l'on a fréquenté un peu les pièces de cabinet, on en reste convaincu. Elles peuvent quelquefois tromper; à l'occasion elles parlent pour cacher ou pour laisser lire sous les lignes. Mais quand on les prend à la suite les unes des autres, synchroniquement, et qu'elles se corroborent les unes par les autres, elles présentent la réalité. Il y a peu de documents privés qui, rapprochés de ces documents publics où les choses sont exposées à vrai dire par elles-mêmes, conservent d'autre valeur que celle d'opinions personnelles, de sentiments particuliers plus ou moins intéressés, plus ou moins justes.

[1] *Archives nationales*, Maison du Roi.

On raconte que Necker supportait mal M. de Sartine à cause de ses gaspillages; M. de Vergennes, qui, à l'occasion de cette déconvenue de Brest, l'excuse en mettant sur le compte des habitudes prises une résistance trop difficile à vaincre, avait été étonné de lui voir dépenser pour la campagne d'Orvillers autant d'argent qu'il l'avait fait[1]. Mais d'autres tiraient d'ailleurs des motifs impérieux de juger de même à son sujet. Dès qu'il avait été question de s'engager de nouveau, M. de Floridablanca s'était plaint avec amertume du secrétaire d'État de la Marine, et Estaing, en essayant d'amener aux vues de Versailles la cour de Madrid, avait fortement confirmé par son expérience propre les appréhensions que montrait le premier ministre de Charles III[2]. Quant à M. de Montbarrey, lorsque M. de Maurepas l'avait désigné pour la Guerre on voulait calmer les susceptibilités excitées par la 1780.

[1] « . . . . . La conférence a fini, explique le « ministre à Montmorin à cette occasion, par la « demande qu'a faite le ministre de la Marine « d'un délay pour résumér ses dépenses qui sont « véritablement effraiantes et dont j'étois bien « loin de me faire une idée vraie. Je suis per- « suadé, M., que l'économie est mieux observée « en Espagne et que la différence est peut-être « d'un tiers si elle ne surpasse. » (*Espagne*, t. 596, n° 116; 26 novembre 1779.) — Au sujet de l'affaire de Brest, il faut consigner ici textuellement ce qu'en écrivait M. de Vergennes à notre ambassadeur dans sa lettre particulière du 29 janvier 1780 : « Je m'attendois, M., à l'hu- « meur qu'a causée à la cour d'Espagne l'avis « de la sortie de l'amiral Rodney que l'on dit « destiné à ravitailler Gibraltar, et je n'attens « qu'avec inquiétude et crainte la nouvelle de « ce qui se sera passé de ce coté là. Je justifie le « mieux que je puis dans ma dépêche ostensible « l'inaction de Brest, mais je puis m'expliquér « plus librement dans une lettre qui vous est « particulière, et j'avoue de bonne foi que cette « inaction m'a confondu. Je suposois du moins « que les dix vaisseaux destinés pour les Antilles « étoient prets et je proposai en conséquence de « suspendre pour un tems les mesures prises « pour portér un secours nécessaire de ce côté là, « et de se mettre avec les vaisseaux espagnols « qui seroient en état à la suite des Anglois. « Mon avis fut adopté dans le committé, le plan « et les instructions furent fixés, le lendemain « tout fut changé; rien n'étoit pret, et ce n'est « qu'au moment présent que l'escadre de M. le « Cte de Guichen va dit on mettre à la voile. « Ne condamnés pas M. de Sartine, il fait tout « ce qu'il peut mais il n'est pas obéi aussi « exactement qu'il le devroit être. On n'en sait « malheureusement que trop à cet égard, en « Espagne, mais il ne faut pas désesperér du « remède. » (*Ibid.*, t. 597, n° 78.)

[2] Dès le 13 mai 1780, M. de Montmorin signalait à Versailles les jugements défavorables dont M. de Sartine était l'objet à Madrid (*Ibid.*, t. 599, n° 51); il en attribuait non sans raison l'origine aux rapports du comte d'Aranda; mais évidemment ces rapports étaient fondés; le ministre justifiait vraiment ce qu'on écrivait de lui.

1780. volonté un peu rude et par les projets radicaux de réformes du commencement du règne. Mais ce successeur de Saint-Germain était trop homme de plaisir et trop homme aimable pour ne pas se montrer faible; et comme il ne rachetait pas la faiblesse par la compétence, les défauts anciens avaient sous lui naturellement repris leur cours; on ne l'avait que trop vu lors de la préparation de l'expédition d'Angleterre [1].

Des mains plus fermes et à la fois plus aptes étaient donc souhaitables à cette heure. Necker devint ensuite très pressé de voir faire la paix, parce que la continuation de la guerre mettait à bout sa gestion vraiment supérieure des finances. Il manifesta ses propensions sans que sa situation dans le cabinet lui en donnât bien le droit, s'appuyant trop du crédit qu'on lui accordait chez la reine, et l'écho en arriva à Londres, plus ou moins aidé par lui au risque de dévoiler une tendance qui ne tenait pas le compte nécessaire de l'intérêt politique. Au mauvais effet produit par là chez les conseillers du roi il imagina d'opposer bruyamment son *Compte rendu* célèbre qui, comme les *Mémoires* de Turgot, soulevait les questions, grosses de tempêtes, relatives à l'établissement et à l'emploi de l'impôt, et qui, par suite, fut comme la préface de la Révolution. Or on considérait à cette heure que la maison de Bourbon en arrivait à la dernière carte et que, cette carte, la France allait peut-être avoir à la jouer seule : le cabinet devait donc être reformé. Il le fut pour mieux pourvoir qu'auparavant à la continuation de la guerre si c'était le parti honorable, ou pour rechercher la paix avec plus de liberté si l'on pouvait rester maître de le faire. Ce fut M. de Maurepas qui renvoya Necker [2].

[1] La reine écrit le 20 décembre à Joseph II : « . . . . . Sa conduite personnelle et le pillage « qu'il avait au moins toléré dans son départe- « ment lui avaient fait perdre toute considéra- « tion et le rendaient incapable d'aucun bien. »

[2] La *Correspondance secrète du comte Mercy-Argenteau*, récemment publiée, fournit, à ce sujet, des indications que l'éditeur, M. Flammermont, a très bien mises en relief dans deux notes du tome I, p. 33 et 40. — M. de Vergennes ne trouvait pas que M. Necker eût l'esprit politique; mais à diverses reprises, dans sa correspondance, il rend justice à l'habileté de l'homme de finances. C'est ainsi qu'il écrivait

Les premiers jours de septembre, le comte d'Aranda avait apporté le plan de campagne que proposait maintenant le gouvernement de Charles III, tout en gardant Cumberland sous sa main pour converser avec Londres ou pour en avoir l'air. Il s'agissait de partir ensemble de Cadix et d'exécuter une forte entreprise commune contre la Jamaïque, après quoi chacun agirait séparément, sauf à se tenir respectivement avertis, voire à combiner les opérations ensemble. C'est là ce que Montmorin trouvait nécessaire d'adopter si l'on ne voulait pas pousser rapidement l'Espagne dans les bras de l'Angleterre, et c'est ce que le gouvernement du roi rejetait. Dans quatre dépêches qui partent le 28 septembre pour Saint-Ildefonse, trois dont la minute est écrite par M. de Vergennes et une soumise à sa revision par Rayneval, le ministre écarte ce plan, trace les lignes d'un plan plus audacieux, réexplique et raisonne encore la politique des bons rapports avec la Russie et l'avantage que les deux Couronnes trouveraient à se ménager la médiation de cette puissance; il rejette surtout avec dignité pour le roi l'idée de s'abaisser devant la défaillance de l'Espagne, quelque grave situation qui puisse en provenir[1]. Tout cela n'était que la continuation de la conduite antérieure; mais il semble qu'on reprenne alors cette conduite avec autorité, après un effort tenté pour donner jour à une autre qui aurait été contraire. 1780.

Le ministre avait à répondre à neuf dépêches de Montmorin laissées dans l'attente[2]. Revenant sur la présence de Cumberland, il constatait, sans beaucoup chercher les ménagements, le peu de sécurité qu'elle

le 17 décembre 1779 au comte de Montmorin : « M. Necker vient de faire un emprunt viager « de 60 millions, il a été rempli dans la se- « maine ; il n'existe des plaintes que de la part « de ceux qui n'ont pas été à tems d'y placér. « Déjà il gagne plus de deux pour cent sur la « place. Il faut rendre justice à ce Directeur gé- « néral, il mène la finance dont nous n'avions « pas d'idée en France. Il prépare ses emprunts « par des économies et des améliorations qui « le dispensent de mettre des impots. S'il peut « finir la guerre sans s'écartér de ce sistème, « ce sera un très grand homme dans son genre. » (*Espagne*, t. 596, n° 182.)

[1] *Ibid.*, t. 601, n°s 16, 17, 18 et 25.

[2] « Depuis le n° 87 jusqu'au n° 95 inclusivement » porte la dépêche du ministre, cotée n° 25 et qui était la soixante-quinzième de l'année.

1780. démontrait dans les sentiments de l'Espagne[1]. Il reprenait ensuite la question des rapports communs qu'il s'était agi de lier avec la Russie, et là il avouait très ouvertement l'intention du gouvernement du roi de parvenir à la paix. « Les choses avaient trop changé de face, disait-il, pour que l'on pût se repaître de l'espérance d'amener les Anglais au point de demander la paix, » et, il l'écrivait en termes positifs, « on a eu le dessein de mettre bientôt fin à une guerre qui commence à peser aux deux Couronnes et dont les succès sont devenus on ne peut plus douteux. C'est pourquoi l'on s'est montré enclin à accepter les nouvelles offres de la Russie. Catherine II est revenue de son enthousiasme pour l'Angleterre; elle s'est rapprochée de nous, nous a autorisés à penser qu'elle ne nous proposerait rien qui blessât la dignité et les intérêts essentiels du roi et du roi d'Espagne, et que, par conséquent, nous ne courrions aucun risque de lui confier nos intérêts et de recevoir la paix de ses mains ». Ce que M. de Vergennes appelait « les intérêts essentiels du roi », c'étaient ceux des États-Unis liés à ceux de la France. Il est explicite à cet égard. Il n'a pas un instant varié, et il exprime sans détour les doutes que l'attitude de M. de Floridablanca lui fait concevoir avec regret au sujet de ces intérêts :

. . . . . La manière dont nous nous sommes exprimés dans le mémoire que vous avez communiqué au ministère espagnol, vous aura convaincu que nous désirions parvenir à la paix par la médiation de la Russie, parce que nous étions persuadés comme nous le sommes encore qu'il seroit impossible dans les conjonctures actüelles de l'obtenir par une négociation directe, et surtout parce que l'objet de nos engagements avec les Américains est trop délicat et d'une trop grande importance pour l'Angre pour que le Ministère Bque n'ait pas la plus grande répugnance à y souscrire vis-à-vis de nous, et sans y être forcé pour ainsi dire par une puissance intervenante. Cette puissance s'est produite d'elle-même, et cela d'une manière et dans un tems qui

[1] On trouvera à l'annexe I ci-après cette partie de la dépêche dont il s'agit.

nous donnoient lieu de compter sur les dispositions les plus favorables de sa part. Mais l'Espagne, après avoir feint de nous consulter, décline notre façon de penser, et persiste dans l'intention de poursuivre le fantôme que le ministère anglais lui a présenté. Cette détermination est, à la vérité, conséquente à celle qui a conduit le sieur Cumberland à Madrid, et nous l'aurions trouvée nous-même non-seulement juste mais nécessaire si dans la réponse projetée pour la Russie le ministère espagnol avoit prévû que sa négociation chérie pourra être infructueuse, et que dans ce cas il sera forcé d'y suppléer. Mais M. le Cte de Floride Blanche ne porte pas ses regards aussi loin, et s'il parle de la possibilité de la rupture de la négociation directe, ce n'est que pour observer en dernière analyse que du moins S. M. C. aura donné à toute l'Europe « un témoignage évident de la droiture de ses inten- « tions et de sa disposition prochaine pour le bien général, en mettant tous « les torts du côté de l'Angre ». Je conclus de cette tournure que l'Espagne désire autant et peut-être plus que l'Angre de se soustraire à toute intervention étrangère. Je ne sais, en vérité, M., sous quel point de vüe envisager ce système : je puis encore moins deviner le principe et le but qui lui servent de fondement. Est-il le fruit de la vanité espagnole ou de l'envie que le Ministère de Madrid a de demeurer maître absolu de la négociation, ou enfin de l'intention de demeurer en mesure de signer une paix précipitée et de nous faire la loi? Je ne saurois choisir entre ces trois motifs, et je suis tenté de croire que tous les trois entrent dans le calcul de notre allié : dans cette suposition il ne nous reste qu'un espoir : c'est que les événements de la guerre sauvent à la cour de Madrid l'occasion d'effectuer ce projet. . . . . 1780.

Espagne, t. 601, n° 25. (Minute de Rayneval revue par M. de Vergennes.)

Mais les dispositions qui inspiraient à cette heure le secrétaire d'État étaient plus complètement et plus délibérément exprimées dans celle de ses dépêches du 28 septembre qui motivait le rejet par le roi du plan d'opérations proposé par son oncle. Elle portait que ce rejet était bien réfléchi, et M. de Vergennes ne le disait pas sans faire allusion à la part qu'il avait personnellement prise pour porter le roi à cette résolution : « Aucune considération n'a

1780. « échappé à la prévoyance de S. M.; non seulement elle les a pré-« venues, mais elle a souffert que ses serviteurs les lui exposassent « dans toute leur force. » L'entraînement de Charles III vers la paix était évident, écrivait-il; mais dût cet entraînement nous apporter le chagrin de la défection de l'Espagne et nous obliger à une paix malheureuse, ce à quoi l'on se refusait à croire, on ne devancerait pas cette puissance dans une voie pareille quoiqu'il fût facile de le faire; on n'était inquiet que d'une chose, des mauvaises conditions qui en découleraient peut-être pour les États-Unis contrairement aux engagements pris par nous avec eux. Le ministre reviendra bientôt plus expressément encore et avec plus d'étendue sur ce point, qui est principal aux yeux de Versailles; actuellement, il s'autorisait de l'appréhension que l'on ressentait pour indiquer d'abord, une fois de plus, combien l'intervention de la Russie, non plus même en médiateur, mais en arbitre appuyé sur tous les neutres, pouvait, à cet égard, rendre service aux deux Couronnes, et ensuite pour stimuler Montmorin à pénétrer le fond des idées à Madrid, à le changer si cela devenait possible. Il faut lire ici M. de Vergennes d'un bout à l'autre :

A Versailles le 28 7bre 1780.

Le Roi en se refusant, M., à coopérér au projet que le Roi son oncle lui a proposé sur la Jamaique, n'a méconnû aucune des conséquences que vous avés representé que l'humeur résultante de ce refus pourra produire; il n'est peut-être pas hors de vraisemblance que ce projet, dont on doit sentir à Madrid comme ici les extrêmes difficultés pour ne pas dire l'impossibilité, n'a été mis en avant que dans la vue de s'autorisér de notre résistance pour donnér une activité plus déterminante à la négociation entamée par le canal de M. de Cumberland. Tout ce que vous nous mandés, M., et tout ce qui nous revient d'ailleurs annonce de la part de notre allié une tendance à la paix qui ne paroit pas aisée à arrêter. Je ne supose pas qu'il pourroit se porter à une défection formelle du Roi en entendant à une paix séparée, rien ne seroit assurement plus contraire aux principes de vertu et de probité du Roi C$\widetilde{que}$; mais je crains que la cour d'Espagne en s'apuyant sur les exemples du passé

ne se croie insuffisam^t en droit de transigér pour nous comme pour elle, et 1780.
nous ne devons pas nous attendre qu'elle ménage infiniment les intérets et la gloire du Roi. Aucune de ces considérations n'a échapé à la prévoyance de S. M. lorsqu'elle s'est décidée; non seulement elle les a prévenues, mais elle a souffert que ses serviteurs les lui exposassent dans toute leur force. Malgré cela une nécessité impérieuse a porté le Roi à pensér qu'il valoit mieux faire connoitre l'impossibilité de la chose que de prendre des engagemens lesquels à coup sur ne pourroient être remplis à l'époque indiquée. L'Espagne, qui par un de ces hazards incalculables se trouve avoir à Cadix tout ce qui peut servir à une grande expédition, ne nous pardonneroit pas des retards forcés et involontaires; son reproche le plus doux seroit peut être que nous l'aurions trompée, et son ressentiment à la suite d'une prévention aussi funeste pourroit la conduire beaucoup plus loin que ne doit naturellement le faire un aveu véridique quoi qu'afligeant.

Ce qui est essentiel, M., est que vous observiés attentivement la sensation qui résultera des explications dans lesquelles vous êtes chargé d'entrér et que vous veilliés sur les conséquences qu'elle pourra produire en ne négligeant rien de ce qui est dans votre pouvoir pour en diminuér l'amertume. Le Roi a trop éprouvé l'exaltation si familière en Espagne pour n'être pas préparé à tout; Sa M^té s'attend que la paix et une paix très désagreable pourra être le résultat du parti qu'elle est forcée à prendre; peut être pourroit on prévenir l'Espagne; mais je vous l'ai dejà dit dans d'autres circonstances, le Roi veut asseoir les bases de son règne sur la justice, la probité et la vertû : si l'engagement actuel doit finir par une injustice, S. M. est déterminée à la soufrir plus tost qu'à la faire.

Ce qui m'inquiète infiniment, M., est le funeste ultimatum fondé sur le *statu quo* dans l'Amérique septentrionale, que l'Espagne proposa avant de prendre part à la guerre. Deux des États unis se trouvant rentrés sous l'obéissance de l'Angre, si la paix ou une trêve à longues années se faisoit en remettant aux onze États restans l'isle de New-York et les autres territoires que les Anglois ont conquis, le Roi sortiroit d'affaire avec honneur, ses engagemens de garantie ne portant que sur l'état éventuel à la paix. Il seroit bien interressant de pénétrér quelle peut être la façon de penser du ministère espagnol à cet égard.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. Si le Roi Cq̃ue et son ministre étaient moins attachés à leur négociation directe par le canal de ce s^r de Cumberland, vrai fantome qui disparoitra lorsque les Anglois voudront sérieusement la paix, il y auroit selon moi un moïen bien plus décent et peut-être plus promt de l'obtenir. Ce seroit d'ameutér l'association des neutres par la Russie, et de concertér avec elle un plan de pacification que cette même association proposeroit non à titre de médiation mais à titre d'arbitrage, se montrant prête à se déclarér contre celle des parties belligérantes qui le refuseroit; vous conviendrés, M., que dans la nécessité de nous relaschér, il vaudroit mieux cedér à l'Europe qu'à l'Añgre seule. Je n'ai garde cepend^t de vous engager à faire cette proposition, elle seroit très certainement mal accueillie; mais vous êtes sur les lieux, vous connoissés les personnes et les tems plus ou moins favorables; il arrive quelque fois q'une insinuation faite à propos réussit où une proposition formelle échoue. Vous pouvés être assuré que nous ne ferons aucune démarche uni-latérale, mais le Roi vous saura gré de vous mettre sur la voie de pressentir si cette idée pourroit se casér dans la tête des ministres du Roi son oncle. Un moment d'humeur et de dégout contre M. de Cumberland pourroit être une occasion favorable pour la produire. J'ai l'h^r d'être, etc.

Espagne, t. 601, n° 17. (Minute de M. de Vergennes.)

Il était dit que dans ce moment tout nous manquerait du côté de l'Espagne. Un courrier de Guichen apprit subitement que, après de vigoureuses rencontres dans lesquelles celui-ci avait fait sentir à Rodney, comme précédemment Estaing à Byron, que la marine de la France était rétablie et forte, l'amiral Solano s'était refusé à s'associer à lui pour attaquer Saint-Christophe ou aucune autre des îles anglaises. Assez exacte image d'un gouvernement délabré, l'escadre espagnole avait été chargée par les commandants de ses vaisseaux de marchandises pour leur propre compte, au détriment des vivres et des provisions de campagne, de sorte que ses équipages avaient beaucoup souffert et que, remplie de malades, elle était impuissante[1].

[1] C'est ce que Montmorin fait connaître avec détail dans ses rapports des 4 et 27 novembre. (*Espagne*, t. 601, n°s 111 et 163.) M. de Vergennes, dans une dépêche du 15 décembre,

Guichen revenait en Europe à l'heure qu'on lui avait fixée, mais sans avoir avancé la guerre en rien. Les troupes destinées à la Martinique s'y trouvaient désormais rendues, voilà tout[1]. Une fois de plus on était déçu dans les opérations décisives tant poursuivies, une fois de plus on les voyait reportées à l'année suivante; les Américains, d'autre part, ne savaient que demander des sacrifices au roi : c'était de quoi donner à Versailles un poids plus fort aux propensions pour la paix. De ce jour, effectivement, date une sorte de nouvel aspect des choses, presque une autre situation. Les efforts pour aboutir utilement par la guerre, et en Amérique et en Europe, ne vont pas s'arrêter; mais la pente inverse est ouverte, et l'on ne regarde plus seulement s'il y aurait une voie profitable pour arriver à la paix, on la recherche. 1780.

A Saint-Ildefonse, la mauvaise humeur apparente fut de mise à cause du rejet du plan proposé; en réalité on était poursuivi par les combinaisons, jusqu'alors latentes, en vue desquelles on avait tenu à nous garder à Cadix, même à nous y attirer davantage. C'est à ces combinaisons qu'on allait tâcher maintenant de nous amener[2]. Ni par Cumberland ni par le chapelain qui lui avait été donné comme

confirme ces faits comme il suit : « Il n'est pas « douteux, M., que si M. de Solano avoit voulu « se rendre aux instances de M. de Guichen, il « y auroit eu une entreprise sur l'isle de St Chris- « tophe et vû les forces des deux nations elle ne « pouvoit manquér de réussir; mais le G^l espa- « gnol s'y est refusé constament; le motif de ce « refus n'étoit pas ignoré ici, mais nous préfé- « rions de le dissimulér pour n'avoir pas l'air « de récriminér et de noûs plaindre; mais « puisque vous jugés qu'il est interressant d'éclai- « rér la cour d'Espagne sur les abus trop fami- « liers à ses marins, et qui sont bien coupables, « j'en parlerai à M. le Cte d'Aranda assez sérieu- « sement pour qu'il en fasse un article de sa « dépêche. »

[1] M. de Vergennes annonce le fait à Montmorin par sa dépêche du 2 octobre 1780. (*Espagne*, t. 601, n° 40.)

[2] M. de Maurepas, qui ne suivait point le détail des affaires, mais simplement leur marche générale, ne comprenait pas cette insistance de M. de Floridablanca et du Roi Catholique pour nous avoir à Cadix. Pris par la goutte à Paris, le 18 octobre, il dicte pour M. de Vergennes, qui lui a envoyé les rapports de Montmorin afin de le mettre au courant, un billet qui débute ainsi : « J'ai l'honneur de vous ren- « voyer, Monsieur, l'expédition que vous avez « bien voulu me confier et les pièces qui y « étoient jointes. Je ne suis pas étonné qu'il « y ait de l'humeur dès qu'on n'accepte pas

1780. introducteur et qui, pour l'Anglais autant que pour Madrid, fut tout uniment une doublure, on n'obtenait rien de l'Angleterre. Avec le secrétaire de lord Germaine le premier ministre se livrait peu, si jamais il lui avait montré beaucoup de considération. Cumberland voyait surtout nos ennemis connus, le ministre de la marine Castéjon, M. d'Almodovar, les adversaires déclarés de la France autour du roi, et l'accueil qu'il trouvait auprès d'eux lui faisait illusion sur la réussite de ses menées. Il disait bien que M. de Floridablanca restait froid, « impénétrable, ne paraissant incliner ni pour un parti ni pour l'autre »; néanmoins, il s'en rapportait aux assertions de ses interlocuteurs habituels pour le considérer comme n'étant « pas plus affectionné que ceux-ci aux intérêts de la France ». M. de Floridablanca, en effet, aurait voulu des actes, un surtout, l'abandon de Gibraltar à l'Espagne, et comme cet acte ne venait pas, il se gardait d'être empressé. Il couvrait de son mieux auprès de Montmorin, au risque de s'en tirer assez mal, la présence de l'émissaire anglais et les manœuvres auxquelles on employait l'acolyte, mais il profitait de son mauvais état de santé pour s'enfermer, éloigner les audiences, et il pensait plutôt à imprimer aux choses une autre direction pour atteindre le but. Il en arriva à supporter fort mal la prolongation du séjour de l'émissaire à la cour, à mettre une garde à sa porte pour maîtriser l'intrigue dont il le supposait être l'instrument contre lui, en quoi Cumberland prit prétexte de s'exprimer au sujet du ministre dans les plus mauvais termes[1].

« tous leurs projets; mais nous pourrions bien « la rendre sur la conduite de M. de Solano et « le refus formel qu'il a fait de nous aider pour « aucune entreprise. Une autre chose qui me « peine dans ceci, c'est cette volonté toujours « fixe que la flotte combinée soit à Cadix, et je « ne comprends pas que M. de Montmorin pa- « roisse trouver cela tout simple; peut-être s'ex- « pliquera-t-il mieux dans la prochaine expédi- « tion qu'il nous annonce. » (*Espagne*, t. 601, n° 65.)

[1] Nous croyons exprimer là l'idée qu'on doit concevoir de la participation de M. de Floridablanca à l'intrigue menée, à sa Cour, par le moyen de Cumberland et du chapelain Hussey. Le premier ministre, au début, donna bien son assentiment à ce qu'on les fît venir; mais il avait trop de portée pour ne s'être pas rendu compte, bientôt, qu'il n'en sortirait rien. Ce serait probablement un détail biographique intéressant, de rechercher si la prolongation de cette intrigue par les Castéjon, les Almodovar

Les deux émissaires s'efforçaient cependant de gagner le cabinet de Londres à la cession de Gibraltar, ce n'est pas douteux, et assurément M. de Floridablanca n'avait pas été étranger aux négociations qui leur faisaient considérer cette cession comme l'argument souverain de la paix. Dès le début, le 3 août, Cumberland avait insisté auprès de lord Hillsborough sur l'urgence qu'ils trouvaient à rendre ainsi faciles toutes les autres conditions par lesquelles on pouvait nouer promptement cette paix avec l'Espagne[1]. Sept semaines après, à la fin d'octobre, le chapelain repassa en Angleterre, pour d'autres motifs peut-être, mais très probablement aussi pour agir encore en vue de ce but-là[2]. Le sentiment public à Londres était trop décidé dans le sens contraire, personne ne se serait rencontré pour en tenir si peu de compte. Le 25 octobre, il avait été répondu à Cumberland que « le roi n'irait pas à ce point contre l'esprit de la nation, surtout la veille du renouvellement du Parlement, mais qu'il fallait néanmoins donner personnellement l'espérance de l'amener à consentir, pour exciter davantage contre nous la portion de la cour de Charles III qui nous était hostile ». En attendant, le ministre anglais écrivait le 6 septembre à 1780.

et autres insignifiants de la cour de Charles III ne visait pas le pouvoir du premier ministre tout autant que la France. Montmorin relate à M. de Vergennes, le 5 novembre, la manière singulièrement véhémente dont, à la fin, Cumberland s'exprimait sur le compte du premier ministre. (*Espagne*, t. 601, n° 113.) — Nous avons retracé ici très brièvement l'historique de la présence des émissaires anglais en Espagne, quoique de juillet 1780 jusqu'aux premiers mois de 1781 la correspondance de notre ambassadeur roule en partie sur eux; en dehors de ce que nous en disons, il n'en ressort, pensons-nous, rien d'utile à retenir pour le sujet qui nous occupe. Les essayistes trouveraient matière à une narration curieuse dans les tentatives de Montmorin pour pénétrer M. de Floridablanca à ce sujet, et dans les soins pris par celui-ci pour ne rien dire ou pour ne pas découvrir sa Cour.

[1] Résumé de trois rapports ou lettres privées adressées à lord Hillsborough les 2 et 3 août 1780 par Cumberland. (*Angleterre*, t. 533, f°s 213, 214.) Ce dernier donnait grand éloge au concours que lui prêtait le chapelain Hussey; on est fixé par là sur le rôle de cet auxiliaire, dont le mandat était pour Montmorin une énigme.

[2] On avait fait partir Hussey par Lisbonne en poste, moyen infiniment coûteux alors, et il trouva dans ce port un navire prêt à le transporter à Londres. Pour Montmorin, ces détails étaient fort exclusifs, et avec raison, de l'idée qu'il s'en allait de lui-même. On n'en dit pas moins à l'ambassadeur qu'il partait parce que Cumberland et lui s'étaient brouillés.

1780. lord Stormont d'échanger son département contre le sien et d'en finir à ce prix avec l'Espagne; lui seul, disait-il, saurait faire accepter cette cession par l'Angleterre. Toutefois, l'ancien ambassadeur à Versailles refusait sans hésiter. Il mandait sur l'heure à son collègue que, « ministre du département auquel l'affaire ressortissait, il se serait interdit d'ouvrir aucun avis tendant à l'abandon de Gibraltar, et que n'ayant pas ce département-là, il déclinait d'autant plus la mission ». A ses yeux, on soulèverait le pays en abandonnant Gibraltar, quoique ce parti fût vraiment conforme à l'intérêt de l'Angleterre et ne constituât, à tout prendre, qu'un minime sacrifice pour la Grande-Bretagne, et il n'irait pas jouer à cela sa tête, tout au moins sa mémoire[1].

Ce n'était donc point par la cession de Gibraltar que l'Espagne

[1] « Au château de Warwick, 10 septembre « 1780. » Traduction copiée par M. de Vergennes. (*Angleterre*, t. 533, n° 112.) « J'ai « reçu les deux dépêches officielles et la lettre « séparée, privée et confidentielle dont elles « étaient accompagnées, et que V. Exc. m'a fait « l'honneur de m'écrire le 6 de ce mois. A « l'égard de la négociation d'Espagne, laquelle « est l'unique point auquel je désirerois de ne « prendre d'autre part active que celle à la- « quelle je suis forcé en déclarant mon senti- « ment dans le Cabinet, je puis dire ce que « j'ai toujours dit et ce que je dirai toujours, « que le salut de ce pays ne peut venir que « d'une paix avec l'Espagne, laquelle seroit « obtenüe à bon marché en cédant Gibraltar, « et en faisant toutes les autres concessions que « cette puissance désire ou peut raisonnable- « ment attendre, attendu les nombreux et « grands avantages que la nation en retireroit. « Mais tel est le malheur de notre constitution « que les préjugés et les passions du peuple « doivent être pris en considération, et qu'il « prend souvent de l'humeur au préjudice de « ses véritables intérêts sur des objets qui sont « au-dessus de sa portée. Tout ce que l'Espagne « exige est très raisonnable en soi-même et peut « facilement être accordé; mais tout cela est de « telle nature qu'il convient de faire les plus « profondes réflexions avant de faire un pas « décisif, parce qu'il s'agit d'objets par raport « auxquels les préjugés populaires sont les plus « violents, et que le ministre que le public re- « garderoit pour être l'auteur de l'avis de céder « Gibraltar, si ce n'est dans un cas de nécessité « pressante et avouée, quelqu'en soit l'événe- « ment pour le public, seroit exposé en fin de « cause à toute la rage et à tous les excès de la « fureur populaire; et ce n'est point seulement « ce qu'il auroit à craindre; la violence momen- « tanée d'une multitude enflammée, quoique « terrible dans le moment, pourroit être d'une « courte durée, mais le ressentiment fixe et « couvant de la faction la plus dangereuse et la « plus violente qui ait jamais troublé aucun « pays le poursuivroit jusqu'à l'échaffaut. Les « passions s'enflamment en s'entrechoquant. « Leur feu, qui s'éteindroit insensiblement s'il « étoit abandonné à lui-même, pourroit, fo- « menté par nos Catilinas, produire une telle

serait détachée actuellement de notre alliance. Sans avoir encore les preuves qu'en fournissait cette correspondance, M. de Vergennes l'avait déjà affirmé à Montmorin, tandis que celui-ci cherchait à obtenir des explications de M. de Floridablanca ou à le pénétrer sur la portée et le sens de l'interminable séjour de Cumberland à Madrid ou bien sur le départ du chapelain. Une fois les lettres tombées dans les mains du cabinet[1], le doute n'existait plus et il fallait chercher autre part l'appât pour lequel l'intrigue espagnole se ferait maintenant offrir la paix. Le ministre de Versailles pressentait que ce serait le sacrifice des intérêts de l'Amérique. Reprenant alors à nouveau avec Montmorin ce sujet de sa dépêche du 28 septembre, il appelait ce dernier à détourner autant qu'il le pourrait le danger qu'une solution pareille présenterait. L'ultimatum proposé antérieurement par l'Espagne l'effrayait pour les États-Unis, l'idée d'une trêve sur la base du *statu quo*, qu'avant de se déclarer elle avait envoyé à Londres sans nous le dire. Il redoutait que déjà ce terrain n'eût été indiqué et il montrait de nouveau l'inévitable péril des conséquences qu'aurait la montre de dispositions pareilles[2]. Non seulement l'Angleterre enserrerait 1780.

« explosion, qu'elle enseveliroit sous ses ruines « le souverain, nous et la constitution.

« Après avoir fait ces réflexions, vous con- « viendrez facilement avec moi, que rien ne « seroit plus déraisonnable que d'attendre que « je pourrois quitter le département qui m'est « assigné par Sa M^té^, pour prendre la conduite « d'une besogne si remplie de dangers, et d'où, « quelqu'importante qu'elle soit, les seuls béné- « fices qu'en retirera celui qui l'aura conseillée, « ne seront que haine et peut être sa perte. S'il « avoit plû à S. M^té^ de me placer à la tête du « département auquel cette négociation appar- « tient, même dans ce cas je me serois gardé de « donner un avis qui, dans la présente conjonc- « ture, auroit tendu à engager S. M^té^ à prendre « un parti décisif relativement à Gibraltar; moins « encore pensé-je devoir le donner, l'objet étant « hors de ma ligne. On ne peut me demander « de prendre sur moi la partie dangereuse de « votre office, aussi bien que de celui d'aucun « autre serviteur de S. M^té^. »

[1] Le 27 novembre 1780, le ministre en envoyait la copie à notre ambassadeur.

[2] Sur cette question de « trêve », on serait difficilement moins bien informé que ne l'est M. G. Bancroft, dans un paragraphe du chapitre XXI de son édition de 1774, reproduit EP. V, chap. v de son édition de 1788. Il dit là, en effet, que M. de Vergennes, « environné de difficultés » à la date où MM. de Castries et de Ségur entrèrent dans le ministère, « se serait montré satisfait d'un compromis avec l'Angleterre sur la base d'une trêve d'au moins 20 années, laquelle aurait laissé la Caroline du Sud et la Géorgie aux Anglais en échange de New-York ». Si l'on a vu

1780. étroitement les onze États encore présentement libres, et l'indépendance n'existerait plus pour eux; mais établie au milieu d'eux elle reconstituerait bientôt par eux, contre nous, sa suprématie ancienne. « Dans la supposition très probable, » écrivait-il :

Dans la supposition très probable, M., que la cour de Madrid ait fait passer quelque proposition articulée à Londres, je suis porté à croire qu'elle a repris son système de trève avec le *statu quo*. Vous vous rappellerez sûrement le point de vue sous lequel nous avons toujours envisagé ces deux objets : nos principes à cet égard sont encore les mêmes, et nous croirions manquer à nos engagements en variant, à moins que des revers inopinés et des circonstances que nous ne saurions prévoir ne nous fissent impérieusement la loi. Si nous admettions le *statu quo*, qu'acquerroient les Américains? Ne seroient-ils pas dépouillés de leurs meilleures places, de presque toutes leurs côtes, ne seroient-ils pas confinés dans l'intérieur de leurs terres, sans commerce et pour ainsi dire sans communication avec l'Europe? L'Angleterre ne les domineroit-elle pas depuis Hallifax jusqu'à la Floride? N'auroit-elle pas toutes les facilités qu'elle pourroit désirer pour les corrompre ou pour les diviser? La trève finie, les Anglois ne seroient-ils pas en mesure de frapper des coups aussi sûrs qu'inopinés, et serions nous en état ou en situation de renouveler la guerre pour la cause américaine? Toutes ces considérations, M., doivent nous effrayer sur le *statu quo*, et, je le répète, je pense que le Roi ne sauroit y adhérer sans faire une tache à sa réputation, et sans nuire essentiellement à ses intérêts. Au surplus, M., je suis d'avis que toute dis-

M. de Vergennes indiquer un jour cette solution comme un pis aller éventuel, on a pu juger aussi combien il fut au contraire, à toute date, peu partisan de la trève; on a maintenant la preuve qu'à cette date-ci en tout cas il y était fort opposé. Nous continuerons à mettre sur ce point les documents sous les yeux. La dernière fois que le ministre en avait écrit à Philadelphie, c'était dans sa seconde dépêche à La Luzerne (25 septembre 1779); il y marquait de nouveau qu'une solution de ce genre lui souriait mal et séduisait peu le gouvernement du roi. Seulement, l'Espagne était désormais en tiers avec nous; en conséquence, il croyait devoir dire qu'elle serait peut-être disposée, elle, à cette solution-là; que les évènements pouvaient tourner de manière que l'on trouverait du prix à en profiter, et qu'ainsi il était à propos d'appeler les esprits à y réfléchir à l'avance. — On trouvera à l'annexe III du présent chapitre le passage de la dépêche du 25 septembre relatif à cet objet.

cussion sur cette matière avec le ministère espagnol seroit prématurée dans ce moment-ci, et que vous devez vous abstenir de la mettre sur le tapis à moins que M. le comte de Floride Blanche ne nous provoque, et dans ce cas, je vous prie de ne rien omettre pour bien pénétrer le ministre espagnol des importantes vérités que je viens de détailler. 1780.

Espagne, t. 601, n° 155.

Une fois de plus, le mois précédent, dans des entretiens répétés sur Cumberland, sur la prolongation du séjour de cet émissaire, sur le départ du chapelain pour Londres, sur les dispositions de la Russie, M. de Floridablanca s'était livré avec Montmorin au mélange de protestations et de reproches, de banalités et de récriminations, d'amertumes et de vagues assurances, sous lequel il cherchait, de loin en loin, à cacher ce qu'il ne voulait pas dire, à dissimuler ses contrariétés ou son embarras, ou bien croyait faire entrevoir ses vues véritables[1]. On n'avait pu concevoir de tout cela, à Versailles, qu'une opinion défavorable, et M. de Vergennes en était réduit à en marquer sa tristesse à notre ambassadeur. Toutefois, ce n'était pas sans revendiquer de nouveau pour la France la loyauté des actes, sans montrer l'utilité commune qu'auraient eue ses intentions si l'Espagne s'y était ralliée, sans rappeler l'intérêt des Américains, dont nous étions dépositaires. Dans le langage élevé que les détours et les demi-abandons de l'Espagne lui avaient tant d'autres fois donné lieu de parler, le secrétaire d'État employait à ce soin toute la première partie de sa dépêche du 27 novembre. Conduit par les réflexions de Montmorin à s'inquiéter des moyens de changer la situation qui nous menaçait, il indiquait encore dans cette dépêche, comme celui qui serait le plus efficace, la médiation de Catherine II, bien que M. de Floridablanca, dans ce moment-là, n'en voulût pas plus que d'aucune autre parce que, poursuivant la reprise de Gibraltar, il ne pensait pas que

[1] Voir les rapports successifs de Montmorin, de la fin d'octobre au 20 novembre. (*Espagne*, t. 601, n°s 77, 100, 101, 102, 110, 113, 142.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1780. ni l'impératrice Catherine ni aucun souverain en Europe s'inquiétât de la lui assurer :

A Versailles, le 27 novembre 1780.

La conversation que vous avez eue, M., avec M. le Cte de Floride Blanche, nous donne la clef du système politique de la cour de Madrid relativement à la négociation entamée avec le Sr Cumberland; les aveux que le ministre espagnol vous a faits démontrent ce que nous présumions depuis longtemps, savoir qu'il a beaucoup de méfiance à notre égard, et surtout qu'il a une envie excessive de nous faire la loi et de demeurer le maître et des conditions de la paix et de l'époque où il conviendra à l'Espagne de la faire. Si M. de Floride Blanche étoit susceptible d'être éclairé, si la passion, les préjugés et un attachement exclusif aux avantages de la monarchie espagnole n'étoient pas la base essentielle de ses vues et de sa conduite, le langage que vous lui avez tenu auroit suffi pour lui ôter tout ombrage et pour lui faire sentir combien sa marche est vicieuse et nuisible aux intérêts communs des deux couronnes; mais je suis convaincu que la conversion de ce ministre est impossible, que les tentatives que nous ferions dans cette vue ne serviroient qu'à le rendre plus soupçonneux, que par conséquent nous n'avons ainsi que vous le remarquez très bien d'autre parti à prendre que celui de nous vouer à la patience, de nous borner à suivre en silence les procédés du cabinet espagnol, et d'en prévenir les suites autant qu'il sera possible en mettant dans nos opérations militaires une vigueur capable d'entraîner notre allié et de rompre ses mesures clandestines.

Cependant, M., notre silence ne doit pas s'étendre jusqu'aux soupçons que M. de Floride Blanche a laissé échapper par rapport à notre bonne foi et à notre fidélité; je pense, au contraire, que nous devons les détruire autant qu'il sera en notre pouvoir et convaincre les Espagnols que le Roi met essentiellement sa gloire à remplir ses engagements; qu'il rougiroit à ses propres yeux s'il avoit jamais la moindre infidélité à se reprocher; que si Sa M^té^ n'étoit pas liée envers le Roi C^que^ par des conventions solennelles son seul attachement pour ce prince et les principes de justice et d'honneur lui feroient un devoir de ne point séparer sa cause de celle de ce prince, de regarder au contraire ses intérêts comme les siens propres et de rejeter avec indignation toute proposition, toute offre qui auroit pour base l'apparence

même d'une défection. Je vous prie, M., de faire naître l'occasion de développer ces réflexions vis-à-vis de M. le Cte de Floride Blanche; elles vous mettront en mesure de lui observer en même temps que le Roi juge Sa M^té^ C^que^ comme il se juge lui-même, et que le sentiment que Sa M^té^ a de la probité de ce prince, de son attachement à ses obligations, de l'intérêt qu'il prend à la prospérité et à la gloire de sa maison lui inspire une sécurité que rien ne sauroit ébranler; si ce langage ne détruit pas la méfiance de M. de Floride Blanche, nous n'aurons du moins pas à nous reprocher de n'avoir point fait tous nos efforts pour y parvenir. 1780.

Quant aux reproches sur lesquels ce ministre affecte de revenir sans cesse, ils sont au moins inutiles parce qu'ils ne remédient à rien, et qu'ils ne seroient propres qu'à nous donner de l'aigreur si nous en étions susceptibles, et à nous porter à des récriminations si nous ne les regardions pas comme la chose du monde la plus fâcheuse entre alliées, et la plus propre à les brouiller. Si l'on a hâté de notre part la paix de 1763, c'est que nos affaires étoient désespérées, et que l'Espagne qui les avait laissé empirer, n'étoit point en état de les rétablir : nous ne sommes certainement pas aujourd'huy dans une situation aussi pénible. Quant aux fautes que l'on nous impute depuis le commencement de la guerre présente, je suis bien éloigné de vouloir dissimuler celles qui sont réelles, vous savez ce que j'en ai pensé, je n'ai point varié : mais la plupart ont tenu à des circonstances incalculables; d'ailleurs la sagesse veut qu'on se les rappelle non pour les imiter, mais pour en prévenir de semblables; ce n'est que sous ce point de vue que les reproches éternels de M. le Cte de Floride Blanche pourroient avoir au moins une apparence d'utilité. Mais ce n'est point là l'objet de ce ministre; il ne nous querelle qu'afin d'avoir un prétexte pour pallier ses propres fautes, et pour tenir à notre égard une conduite arbitraire; je l'ai dit maintes fois, la dissimulation est le seul parti que nous puissions prendre, dans les conjonctures actuelles, vis-à-vis d'un ministre d'un pareil caractère.

Je reviens, M., à la négociation du Sr Cumberland. Je pense comme vous qu'elle éprouve de grandes difficultés et qu'elle n'est rien moins qu'avancée : mais je ne saurois me persuader qu'il n'y ait pas encore eu d'ouvertures de faites ni de part ni d'autre, et que le chapelain irlandois n'ait pas porté en Angleterre soit une réponse, soit des propositions. Un homme de cette

1780. espèce ne voyage pas à si grands frais et avec tant de mystère et de célérité uniquement pour s'en retourner à Londres. [Ici M. de Vergennes signalait les rapports de Cumberland et la lettre de Stormont dont il envoyait copie à Montmorin.] .....Ou les suites de la guerre seront heureuses pour l'Ang^re^ ou cette puissance éprouvera des disgrâces majeures; dans le premier cas l'Espagne redoublera d'empressement pour avoir la paix aux conditions les moins désavantageuses pour elle et probablement les plus humiliantes pour nous; dans le second cas la cour de Londres fera à l'Espagne les offres les plus étendues et les plus propres à la séduire, elle se montrera disposée à céder Gibraltar, Pensacola, la Mobile, peut-être une part à la pêche de Terre-Neuve, pourvu que les Américains soient abandonnés et la France obligée de rompre les liens qu'elle a formés avec eux. Dans ces deux hypothèses que pouvons-nous, que devons-nous attendre de la cour de Madrid? Rien autre chose que le sacrifice de notre intérêt, de notre considération et de notre honneur. Vous jugerez par là, M., que je vois sous un aspect bien fâcheux notre position à l'égard de l'Espagne : malheureusement il est aussi réel que les moyens de le changer me paroissent difficiles à trouver. Vous en proposez un, c'est de porter nos plus grands efforts dans l'Amérique septentrionale qui est la cause et l'objet de la guerre : il mérite certainement la plus sérieuse attention, et je vous transmettrai dans une autre dépêche le jugement que le Roi et son ministère en ont porté.

Il en est un second, M., qui m'a frappé depuis longtemps, et que je ne perdrai certainement jamais de vue, c'est la médiation de l'Impératrice de Russie. L'intervention de cette princesse nous conviendroit d'autant plus, que nous ne saurions douter de ses bonnes dispositions et surtout de celles de son ministère à notre égard, et que nous aurions tout lieu de nous flatter que l'indépendance des Américains seroit stipulée sous quelque forme que ce pût être; mais le ministère espagnol est bien éloigné de partager nos vœux pour l'intervention de Catherine seconde parce que d'un côté il est on ne peut pas plus indifférent sur le sort de l'Amérique, et que, de l'autre il craindroit de n'avoir pas une influence prépondérante sur les conditions de la paix et de ne pas obtenir les avantages qu'il se promet de sa négociation directe.....

M. de Floridablanca, il est vrai, « s'embarrassait très médiocre-

ment » de tout ce qui intéressait les États-Unis, avait écrit Mont- 1780.
morin[1], et le premier ministre était d'accord en cela avec toute la cour d'Espagne. Il avait assuré que « nous serions la victime de notre conduite à leur sujet, qu'une fois indépendants les Américains deviendraient les alliés utiles et zélés de l'Angleterre[2], que ce serait un bonheur pour nous d'obtenir seulement l'ultimatum de l'Espagne avant la guerre[3] ». Redites bien des fois reproduites les années précédentes; mais moins que jamais M. de Vergennes les aurait laissées passer en ce moment[4]. Il répond, le 4 décembre d'abord, que « les arguments de l'Espagne n'ont pas été jusqu'à présent assez victorieux pour faire changer l'opinion du gouvernement du roi sur les États-Unis de l'Amérique », et que, au sujet de leur entente prétendue prochaine avec l'Angleterre, « sans entrer dans une discussion que le temps ne lui permet pas, l'inclination personnelle étant moins à consulter en matière d'État que l'intérêt, il demanderait volontiers si les États-Unis, en les supposant indépendants, pourraient, circonscrits par la Nouvelle-Écosse, le Canada, vraisemblablement par la Géorgie et peut-être par les Carolines, regarder comme un allié naturel la puissance qui conserveroit autant de débouchés sur eux. Si ces motifs de défiance, continuait-il, ne suffisaient pas pour les mettre en observation

[1] Rapport du 30 octobre. (*Espagne*, t. 601, n° 101.)

[2] Lettre particulière de Montmorin à M. de Vergennes, du 20 novembre. (*Ibid.*, n° 142.)

[3] Rapport du 30 octobre.

[4] C'est un sujet que M. de Vergennes ne néglige aucune occasion de toucher. Le 21 avril, à propos de la politique de la Russie pour la liberté de la mer, qu'il tâchait de faire adopter à Madrid, il avait écrit à Montmorin : « Malheu- « reusement on n'y sent pas mieux l'intérest « fondamental du maintien de l'indépendance « des colonies américaines; on craint dit-on « l'exemple; mais si les colonies en vertu d'un « accord ou par la suite d'un abandon rentrent « sous la domination de l'Angre elles obtien- « dront un régime beaucoup plus doux que « celui sous l'empire duquel l'Espagne fait vivre « ses colons; il existera donc un exemple sé- « duisant; cet apas fertilisé par l'activité angloise « ne sera-t-il pas plus redoutable que celui des « Américains dont l'apathie et l'inertie ne se « souleveront ni aisement ni de si tost. On est « étonné et on ne peut s'empêchér de gémir « que des réflexions aussi simples et aussi vraies « échapent à un esprit aussi pénétrant que celui « de M. de Floride Blanche. » (*Ibid.*, t. 598, n° 182.) Et le ministre s'était encore étendu sur ces arguments le 12 juin, puis une fois de plus dans sa note diplomatique du 18 août.

1780. l'une contre l'autre, la nature même de leur commerce respectif formeroit-elle des liens plus rapprochés? Les Américains voudront avoir une navigation étendue, donner de l'essor à leurs pêcheries; ce sont là autant d'objets sur lesquels les Anglais ne se montrèrent et ne se montreront jamais complaisants qu'autant qu'ils seront forcés de céder à la nécessité des circonstances[1] ». Puis, le 22 janvier 1781, le récent retour de Hussey à Madrid donnant d'autant plus d'inquiétudes que la situation des deux cours venait de se modifier, de se compliquer peut-être, par la perspective d'une médiation acceptée cette fois à Londres, le ministre croyait devoir s'efforcer encore de faire disparaître à Madrid toute pensée d'asseoir la cessation de la guerre sur le fondement du *statu quo* et de l'*uti possidetis :*

M. le Cte de Floride Blanche croit, M., que nous serions fort heureux si nous parvenions à obtenir le *statu quo,* pour l'Amérique sep^le^. Ce ministre n'a donc pas jetté les yeux sur la carte de cette partie du monde pour voir ce que ce seroit qu'un pareil *statu quo* dans le moment actuel; ou bien il désespère entièrement de notre cause, ou enfin il nous croit assez légers pour abandonner les Américains sans la nécessité la plus urgente. La vérité est, M., que si le Roi stipuloit l'*uti possidetis* à l'égard des États-Unis, il les mettroit entièrement à la merci des Anglois; il porteroit d'ailleurs atteinte à sa réputation; il autoriseroit les Américains à la défection, vers laquelle la cour de Londres dirige essentiellement toute sa politique. N'hésitez point, M., de vous expliquer avec franchise sur cette matière lorsque M. le Cte de Floride Blanche vous en entretiendra; si on laissoit germer les idées facheuses

[1] *Espagne,* t. 601, n° 172. De nouveau le ministre reprenait argument de sa manière de voir personnelle quant au peu de consistance future qu'il attribuait aux Américains comme nation, à cause de la diversité de leurs constitutions particulières; il terminait en disant: « Je ne mets pas en doute, M., que le cabinet « de Madrid seroit uniforme avec nous si dès « le principe il ne s'étoit fait un objet d'effroi « du degré de puissance auquel l'Amérique in- « dépendante pouvoit s'élevér bientost, et de « l'influence que cette même puissance doit lui « donnér sur les possessions espagnoles. Si on « avoit bien voulu pesér de sang froid la nature « des constitutions de chacune des provinces « prises séparément, la différence de leurs in- « térests fondée sur celle de leurs climats et « de leur sol, on se seroit convaincû facilement « qu'elles ne formeront jamais un ensemble re- « doutable. »

que ce ministre semble avoir à cet égard, il ne seroit peut-être plus possible de les déraciner, et il est plus que probable qu'elles nous causeroient les plus grands embarras lorsqu'il sera question de négotier sérieusement; l'Espagne ne tarderoit pas à reconnoitre le précipice qu'elle se seroit creusé à elle-même. Ne perdons jamais de vüe que l'Espagne voudra mettre ses intérets avant toutes choses, qu'elle voudra leur subordonner toutes les autres conditions de la paix, et qu'elle s'occupera d'autant moins des Américains qu'elle ne voit qu'avec douleur leur indépendance. Au surplus, M., je pense que dans l'état indéterminé où sont encore les choses, il convient que vous ne présentiez que comme vous étant personnelles les réflexions que je viens de vous suggerér; vous pourrez par ce moyen leur donner telle force ou telle nuance que vous jugerez convenable, et le Roi, lorsqu'il saura la façon de penser de S. M. C., sera plus libre de s'expliquer selon que les circonstances l'exigeront. 1780.

Espagne, t. 602, n° 47.

Cette fois, en effet, la médiation était sérieusement offerte. Les soins de M. de Vergennes pour la faire venir de Pétersbourg avaient abouti, et la correspondance de l'ambassadeur de Vienne à Versailles avec sa cour atteste qu'il était en cela fort approuvé par Necker, supposé très bien vu de la reine. Il ne s'agissait plus simplement de l'offre des bons offices du comte Panin, mais de ceux de l'Impératrice appuyée sur l'association des États neutres, suivant le rôle que le ministre de Louis XVI avait conçu pour elle. Au commencement de décembre 1780, le jour où la Russie, la Suède et le Danemark, espérant l'adhésion des Pays-Bas à court délai [1], notifièrent ensemble au gouvernement du roi leur convention définitive de neutralité, le ministre de Catherine II fit part en particulier à M. de Vergennes du désir de s'employer à ramener la paix qui animait sa souveraine, et dans l'audience qui fut convenue par suite il lui annonça que le même avis serait porté dans les mêmes termes à la cour de Madrid. M. de Vergennes instruisait Montmorin de cette ouverture le 15 décembre, et lui disait avoir aussitôt « garanti

[1] Elle eut lieu le 5 janvier suivant.

1780. l'entière adhésion du roi et la satisfaction que le monarque ressentait à la perspective du rétablissement de la tranquillité par l'Impératrice; c'était sous la condition formelle, toutefois, que ses alliés, l'Espagne et les États-Unis, ces derniers surtout, y donneraient leur assentiment, « étant essentiel, à moins de voir ces États se rejeter promptement dans les bras de l'Angleterre, de ne pas leur inspirer le soupçon qu'on les abandonnait ». Les efforts répétés du ministre auprès de la cour d'Espagne avaient fini par amener M. de Floridablanca à moins dédaigner qu'auparavant la Russie, à faire entrer en rapports plus suivis avec M. de Panin le chargé d'affaires Normandès, qui représentait Madrid à Pétersbourg, à répondre moins défavorablement au représentant de l'Impératrice à Madrid, à rechercher, pour être mieux venu auprès d'elle, le bon vouloir de la Prusse en envoyant un représentant à Berlin. Aux offres que vint en effet apporter à Aranjuez l'agent de Catherine II, il fut fait un accueil assurément moins empressé que celui de Versailles, mais qui ne l'infirmait pas et qui permettait d'augurer l'assentiment du gouvernement de Charles III.

D'ailleurs, l'affaire avait été liée par la cour de Pétersbourg de manière à ne pouvoir plus rester sans suite. Ses propositions, simplement verbales à Versailles et à Madrid, elle les avait envoyées par écrit à Londres. Le cabinet de George III y trouvait un moyen, trop précieux pour ne pas le saisir, de se procurer des résultats comme ceux de la tentative de Cumberland. Cette tentative avait rendu l'Espagne hésitante toute une année et servi notablement au crédit de la Grande-Bretagne; maintenant qu'il n'y avait plus rien à en attendre, une médiation sous les auspices des grandes puissances jetterait sans doute dans les résolutions l'espèce d'indécision qu'apportent de soi des négociations pendantes et profiterait, en conséquence, à un gouvernement qui saurait persister néanmoins dans l'action la plus vigoureuse. En outre, ce cabinet aurait plu à l'impératrice Catherine, qu'il avait tant de raisons de vouloir reconquérir. Il s'était donné conséquemment, par la plume rancunière de lord Stormont, la satisfaction d'abord de

fulminer contre la France des récriminations sans mesure et de poser 1781.
le préliminaire injurieux qu'elle abandonnerait les États-Unis; mais, après tout, il avait accepté l'intervention de l'Impératrice, en y mettant la condition que son organe et défenseur affidé sur le continent avec l'apparence d'être notre allié, la cour de Vienne, se joindrait à la cour de Russie. A ce dernier égard, l'accord s'était promptement établi. Le 10 janvier, Catherine proposait à Joseph II d'exercer la médiation avec elle, et ce prince, qui s'y attendait depuis trois mois, écrivait-il à son ambassadeur à Versailles, n'avait garde de refuser[1]. Le 22, M. de Vergennes, par une dépêche indiquant que le cabinet s'était livré à un examen approfondi, annonçait la chose à Montmorin pour que celui-ci demandât l'avis du ministère espagnol; un office du prince de Kaunitz qui faisait disparaître absolument du rôle des médiateurs le caractère inadmissible par lequel le « venin » de lord Stormont avait visé d'avance à le vicier, lui semblait avoir rendu acceptable l'offre collective des deux Cours[2] : le roi ne repoussait donc pas les ouvertures qui lui étaient apportées. Toutefois, certaines manières d'y donner suite lui agréaient moins que d'autres; il y avait à considérer le peu de propension avoué de l'Espagne pour une médiation, l'état peu avancé de ses relations à cet égard avec la Russie, l'éloignement qu'elle avait constamment manifesté pour l'Autriche en vue d'un service pareil : c'est sur cela que le roi consultait son oncle.

La dépêche du cabinet de Versailles ne marquait pas moins une sorte d'orientation nouvelle. Sa rédaction, particulièrement méthodique, minutieuse, précise, en fait une sorte de manifeste dessinant une autre direction pour la politique continentale, indiquant d'autres

[1] La *Correspondance secrète* de Mercy-Argenteau, publiée récemment par M. Flammermont, donne ces détails aux dates indiquées.

[2] Le prince de Kaunitz, qui voulait cette fois n'être pas refusé, avait pris les soins nécessaires pour faire bien venir de M. de Vergennes sa nouvelle intervention. Il écrivait à Mercy au sujet de sa réponse à la Russie : « J'espère qu'elle satisfera M. de Vergennes et je « me flatte qu'il sentira entre autres le mérite « de la façon, dont à titre de conseil commun à « toutes les parties belligérantes, j'ai fait sentir « à l'Angleterre l'absurdité de la condition pré- « alable qu'elle établit dans sa réponse. » (*Ibid.*)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. éventualités[1]. Aussi allait-on prendre du temps, débattre beaucoup, mais tâcher, somme toute, de mettre en œuvre la machine de la médiation. Ce ne devait pas être moins laborieux que ne l'avait été de la construire; on s'y adonna comme si les évènements ne pouvaient pas venir en entraver ou en arrêter le jeu. Les circonstances n'étaient pourtant pas changées, lorsqu'au commencement de 1781 les choses semblaient entrer ainsi dans une autre phase. Non seulement la guerre ne cessait point, mais les circonstances pressaient et il fallait que les opérations produisissent des résultats plus effectifs. Au moment où le marquis de Castries remplaça Sartine à la marine, la situation paraissait aux deux ministres dirigeants, à M. de Vergennes comme à M. de Maurepas, être arrivée au dernier période, toucher à ce point où il faut en finir par un grand coup heureux si on le peut, par un effort très honorable si le sort est contraire[2]. Ils jugeaient l'Angleterre détournée maintenant de toute crainte d'invasion de notre part, dégarnie chez elle par ses envois d'hommes en Amérique et par la mise en mer de toutes ses forces, et l'irruption presque tentée l'année précédente s'était représentée à leur esprit comme l'un des plans les plus

[1] On trouvera à l'annexe II ci-après les deux dépêches du 15 septembre et du 22 janvier annonçant à Montmorin les offres de la Russie et de l'Autriche et détaillant les raisons de l'accepter, ainsi que les conditions qu'on y mettait.

[2] En présence des déboires répétés que nous donnait l'Espagne, le comte de Montmorin écrivait de son côté dans les termes du plus visible découragement : « Je vois le règne qui « s'annonçait de la manière la plus brillante « devenir au moins équivoque, mandait-il pri- « vément à M. de Vergennes le 30 octobre; car « ne nous le dissimulons pas, la paix qui ter- « minera la guerre présente influera certaine- « ment sur tout le reste de ce règne. Vous aviés « relevé, Monsieur le Comte, notre considéra- « tion qui était détruite, et elle est encore au « moment de vous échapper; cette idée me « désole..... Jusqu'à présent nous avons tou- « jours fait le lendemain ce qu'il aurait fallu « faire la veille; si on eut envoyé en 1777 dans « l'Amérique septentrionale les mêmes forces « qu'on y a envoyées en 1778, la guerre n'au- « rait peut être duré qu'une campagne; si l'année « dernière nous eussions fait ce que nous avons « fait cette année, nous aurions eu des succès, « nos forces auroient agi, au lieu qu'elles sont « vouées à l'inaction jusqu'à l'arrivée incertaine « d'un renfort. Mais ne parlons plus du passé, « et tachons de faire en 1781 ce qu'il faut faire « en 1781; la paix serait sans doute ce qu'il y « aurait de mieux, mais si elle est déshonorante, « nous devenons la fable de l'univers, et nous « tombons dans un décri dont nous ne nous « relèverons pas. » (*Espagne*, t. 601, n° 97.)

opportuns à reprendre pour un résultat immédiat. Il leur avait semblé qu'avec beaucoup de secret et en paraissant destiner à l'Amérique les moyens que les deux Couronnes réuniraient pour recommencer cette expédition mieux que la première fois, la réussite en pouvait être augurée. Quelqu'un de plus porté encore que le cabinet à une entreprise hasardée, c'était le comte d'Aranda. Il pensait à celle-ci, soit de lui-même soit parce que son gouvernement continuait d'y voir un des sûrs moyens de reprendre Gibraltar, et il s'en était ouvert à Versailles. M. de Castries entra dans le cabinet au moment où la Marine avait à répondre à ce gouvernement sur son plan de campagne en Europe pour l'année suivante; le mémoire écrit à cette fin fut signé par lui. Le 25 octobre, M. de Vergennes envoya cette pièce à Montmorin en se bornant à donner la vague assurance que le roi « ferait par terre et par mer tous les efforts possibles »; mais privément et en raison du poids qu'il accordait à la sûreté du caractère et à la sagacité de l'ambassadeur, il lui confiait avec détail la renaissance du projet de descente en Angleterre dans les idées de Versailles[1]. Il y avait là, d'ailleurs, un argument souverain contre l'insistance que l'Espagne déployait pour imposer Cadix comme point de réunion des escadres; le ministre demandait par suite à Montmorin de s'opposer davantage encore à cette conception. Mais le gouvernement du roi trouvait la guerre ruineuse, c'était 1781.

[1] « Je suplée par cette lettre particulière à ce « que ma dépêche ne doit pas vous expliquer, di- « sait M. de Vergennes pour indiquer le projet à « Montmorin; l'idée qui nous roule dans la tête « est une descente en Ang^re^; trois ministres du « Conseil, parmi lesquels M. de Maurepas se « trouve, s'en occupoient *privatim* sans se com- « muniquer, lorsque, très heureusement, M. le « Cte d'Aranda a fait le point de jonction. Nous « eûmes avec lui, le 23, une conférence chez « M. le Cte de Maurepas, où M. le Mis de Castries « assista. On y fit la lecture des mémoires dont « je vous envoye copie; la matière de l'Amérique « épuisée on parla de l'Europe. L'ambassadeur « fut le premier qui rompit la glace sur la possi- « bilité d'une entreprise sur l'Ang^re^. Nous ne la « lui contestâmes point, mais nous lui obser- « vâmes que devant aller prendre notre point de « jonction à Cadix, c'étoit s'exposer à perdre « toute la saison, même à manquer son objet, et « par conséquent se livrer à des préparatifs et à « des dépenses en pure perte. J'ignore si M. le « Cte d'Aranda a été chargé par sa Cour de nous « sonder à cet égard; il nous a assûré que c'étoit « de lui-même qu'il parloit; mais son ton affir- « matif à certains égards peut me faire soup- « çonner qu'il avoit mission..... » (*Espagne*, t. 601, n° 82.)

1781. l'argument principal; il voyait qu'elle n'aboutissait pas et qu'il fallait absolument la finir en une fois. « Sans vouloir, écrivait le ministre, entrer dans la discussion du projet, que je crois bon en lui-même et d'autant plus praticable que les Anglais reposent à cet égard dans une grande sécurité, je pense qu'il n'y a pas à choisir, et que nous sommes au point où il faut tout hasarder pour terminer glorieusement, ou du moins succomber avec honneur. Cette guerre a traîné trop en longueur; c'est à vrai dire une guerre d'écus, et il y a lieu de craindre, si nous traînassons, que nous n'ayons pas le dernier. »

La confidence fut annulée bientôt après : la démonstration que M. de Castries fit de l'impraticabilité « du projet » lorsqu'il eût pu y regarder à loisir, le supprima[1]. Montmorin avait cependant amené déjà M. de Floridablanca à en parler. Dès le 21 décembre il pouvait répondre à Versailles que la perspective agréait au premier ministre; celui-ci redoutait seulement la difficulté de persuader le roi que nous pensions de bonne foi à l'expédition en Angleterre[2]. L'ambassadeur ne cherchait pas moins comment il s'y prendrait pour en provoquer la proposition de la part de l'Espagne, afin d'avoir plus certainement le concours financier de Madrid[3]. Ce jour-là même, toutefois, le roi d'Angleterre rendait publique la déclaration de guerre qu'il avait faite l'avant-veille aux Pays-Bas, et, avec la merveilleuse vigueur qui caractérisa son gouvernement dans toute cette lutte, il ordonnait que les représailles contre l'adhésion de cette république à la confédération des neutres commençassent partout sur l'heure. L'ancien président du Congrès, Henry Laurens, se rendant à Amsterdam sous prétexte de négocier un emprunt, avait d'ailleurs été pris en mer, porteur des pièces préliminaires d'un traité de commerce à négocier pour les États-Unis avec les Pays-Bas : double raison pour l'Angleterre, quoique ces commencements de négociation remontassent à plus d'une année en arrière, de se jeter sur ce nouvel ennemi[4]. La scène changeait dès

[1] 12 février 1781.

[2] *Espagne*, t. 601, n° 199.

[3] *Ibid.*, n° 215.

[4] « Il y a plus d'un an, explique à ce sujet

lors. M. de Vergennes en mandait le 25 la nouvelle à Montmorin avec surprise : « Voilà, écrivait-il, un bien grand évènement dont il n'est pas possible d'embrasser du premier coup d'œil toutes les conséquences [1]. » 1781.

Le gouvernement du roi se demandait s'il devait être bien aise ou s'inquiéter de cette résolution de l'Angleterre [2]. L'évènement, à coup sûr, venait compliquer beaucoup la situation que la Russie avait prise, et beaucoup aussi la guerre en rendant son théâtre désormais bien étendu. Il donnait d'autant plus d'urgence aux décisions des deux Couronnes pour la campagne définitive par laquelle elles reconnaissaient l'obligation de marquer l'année 1781, soit de leur part à l'une et à l'autre, soit de la nôtre seule si définitivement l'Espagne nous faisait défaut. Nous avions de plus que l'Espagne un corps d'armée en face des Anglais aux États-Unis; l'urgence s'imposait donc à nous davantage. Depuis un mois déjà, pendant que le gouvernement du roi portait le fardeau politique des dissidences, des indécisions, des incertitudes dont le tableau vient d'être retracé, le vicomte de Rochambeau attendait à Versailles le résultat des demandes qu'il y avait présentées.

« La Luzerne le 19 novembre 1780, que le « Congrès reçut un projet de traité de commerce « entre les Provinces unies et les 13 États; il « avoit été minuté entre M. Fagel d'une part et « M. William Lée de l'autre; il étoit à peu près « calqué sur celui qui a été conclu entre le Roi « et les 13 États... Il est vraisemblable que « M. Laurens étoit muni d'instructions relatives « à ces ouvertures, mais on n'a pu me dire en « vertu de quelle autorité M. Fagel étoit entré « dans cette négociation ». (*États-Unis*, t. 14. n° 72.)

[1] *Espagne*, t. 601, n° 207. (Lettre privée.)

[2] *Ibid.*, n° 211; dépêche du 27.

ANNEXES DU CHAPITRE X.

I

AVANTAGES À ENVISAGER EN RECHERCHANT LA MÉDIATION DE LA RUSSIE.

NOTE ACCOMPAGNANT LA DÉPÊCHE DE M. DE VERGENNES DU 18. AOUST. 1780.

Le ministère de France a pris en considération la lettre de M. le Cte de Floride Blanche communiquée par M. le Cte d'Aranda, par laquelle ce ministre principal du Roy Cq̃ue l'informe de différentes avances faites en différents tems par des émissaires anglois pour jettér les bases d'une négociation de paix; de l'envoy en dernier lieu du Sr Cumberland l'un des commis de l'office du lord Germaine pour le même objet sans que jusqu'à présent il ait rien articulé de satisfaisant; des ouvertures faites récément par le Cte de Panin ministre principal de Russie au chargé des affaires d'Espagne à St Pétersbourg dans la vue de faire intervenir l'Impératrice sa souveraine dans l'ouvrage de la paix, soit seulement par une simple prestation de bons offices soit par l'exercice d'une médiation formelle ainsi qu'il sera jugé plus avantageux au grand objet de faire cessér les calamités de la guerre; et enfin de la communication que la cour d'Espagne a crû devoir faire de ces mêmes ouvertures au Sr Cumberland pour s'assurér si l'intervention d'un médiateur quelconque seroit au gré du ministere Bq̃ue.

Le ministère de France voulant répondre à la confiance que celui d'Espagne lui témoigne, et à l'invitation qu'il lui fait de s'expliquér avec la franchise qui convient entre deux Cours aussi intimement unies, n'hésite pas à déférér à cette réquisition.

Le ministère de France observera en 1er lieu que tous les artifices que les Anglois ont mis et mettent encore en œuvre pour jettér du doute sur la persévérance du Roi Cq̃ue dans ses engagemens n'ont dans aucun tems altéré et n'altèreront jamais la confiance entière que le Roi a placée dans les principes également fermes et vertueux dont le Roi son oncle a fait pendant tout le cours de son règne la profession la plus soutenûe et la plus justement aplaudie; mais quelque soit la sécurité du Roi il n'en

est pas moins sensiblement touché du soin que S. M. Cq̃ue veut bien prendre de le rassurér contre les fausses impressions que les ennemis et les envieux de l'union intime qui règne entre les deux branches de l'auguste maison de Bourbon peuvent se plaire à répandre.

2do Le Roi parfaitement tranquille sur les intentions du Roi son oncle voit sans inquiétude pour ce qui le concerne la prolongation du séjour du Sr de Cumberland à Madrid ou de tout autre émissaire anglois qui pourroit le remplacér; il ne peut cependant se dispensér de remarquér que sans que cette circonstance altère en rien la parfaite intelligence entre les deux Couronnes, elle doit produire et produit des effets préjudiciables à leurs intérêts. Le ministère anglois honore trop la probité du Roi Cq̃ue et de son conseil pour s'être flatté de les amenér à une paix séparée; rien ne le prouve mieux que l'état passif dans lequel le Sr Cumberland demeure à Madrid; mais il falloit un simulacre pour leurrér la nation angloise; le résultat en est jusqu'ici aussi avantageux que ce ministère pouvoit le desirér. Le Sr de Cumberland reçu à Madrid où il a eu grand soin de se mettre dans une grande publicité, les fonds publics ont haussé et se soutiennent à Londres et à Amsterdam sur un pié bien plus avantageux que la circonstance de la guerre ne le comporte. De là une circulation plus abondante qui en facilitant le débouché avantageux de la souscription de cette année prépare les voies à l'ouverture d'une autre toute aussi étendue pour l'année prochaine.

3° L'ouverture du Cte Panin à M. Normandes touchant l'intervention quelleconque de sa souveraine dans la négociation de la paix semble demandér la plus sérieuse attention et les plus mures réflexions. Le ministère d'Espagne voudra bien se faire representér ce qui s'est passé il y a plusieurs mois lorsque la cour de Russie fit la première ouverture de ses vûes à la France, la réponse qui fut proposée à la cour d'Espagne et qui de son aveu a été faite; et enfin elle voudra bien observér que cette affaire ne peut plus être envisagée comme étant entière et par conséquent qu'elle doit être désormais traitée avec d'autant plus de délicatesse et de ménagement qu'il s'est operé dans les circonstances générales des changemens qui donnent à l'Impératrice de Russie un tout autre poids que celui qu'elle avoit lorsqu'elle fit ses premières offres a la France. Le désir de complaire à cette souveraine ne pouvoit être excité alors que par le désir de contrebalancér dans son cœur la partialité qu'on lui suposoit pour l'Aq̃gre, et d'afoiblir si on ne pouvoit les rompre entièrement les brassières dans lesquelles on la croioit de cette puissance. Les deux Couronnes n'ont pas à se reprochér leurs ménagemens pour la Russie; sans rien prendre sur leur dignité, ils ont préparé cette puissance à pensér qu'elle pensoit avoir d'autres amis moins interressés que l'Angleterre et avec le concours desquels elle pourroit jouér

un rôle honorable et brillant. Cette première idée l'a conduite à jugér plus sainement l'exigeance angloise; elle a commencé à ouvrir les yeux sur l'abus tirannique que cette nation faisoit envers et contre tous de sa puissance et à sentir la nécessité d'y oposér une digue. Elle s'est familiarisée avec l'idée que la mer devoit être libre; elle s'est occupée des moiens d'en assurér la liberté. Les Américains ont cessé à cette époque de lui paroitre des rebelles qui ne méritoient que la sévérité des loix; on a même lieu de pensér que son vœu est pour la conservation de leur indépendance, et qu'elle voudroit qu'on put imaginér et lui suggerér des temperamens propres à la concilier avec l'amour propre des Anglois et leur dignité nationale.

De ce dernier objet, le plus difficile de tous à concilier aussi longtems que l'égalité des armes se maintiendra, on peut induire la nécessité ou la convenance d'un médiateur; aucune des parties belligerantes ne pouvant faire d'ouvertures à cet égard et se montrér disposée à se relaschér sans compromettre sa consideration ou son intérest, un ami commun n'importe à quel titre pourroit seul se chargér de cet office. Sans doute si le fond de l'indépendance devoit demeurér intact, il y auroit moien de s'entendre sur le mode, et de disposer les Américains à y adherér.

Apres avoir resumé les avantages que nous avons receuillis de nos premières condescendances pour la Russie, il ne peut pas être hors de propos de remarquer les inconvéniens qui pourroient resultér si après lui avoir laissé des espérances à notre confiance, nous venions à la lui retranchér et à paroitre en mettre moins dans ses intentions. Si nous déclinons ses offres d'intervention ou de médiation ne devons nous pas craindre qu'elle se saisisse elle même d'un arbitrage dont il seroit douloureux de la voir s'emparér. L'impératrice de Russie se voit à la tête d'une association armée dont il est indubitable qu'elle disposera à son gré et avec l'aide de laquelle elle pourra fixér le destin de la guerre. Le ministère anglois, qui malgré ses intrigues et ses moiens de séduction n'a pû détournér un projet qu'il auroit voulu faire échouér parce qu'il l'envisageoit comme un obstacle à sa tirannique prépotence, l'encouragera et le favorisera du moment que voiant l'impératrice de Russie refroidie à notre égard, il pourra faire servir cette même association à ses vues. Ne nous abusons pas, elle agira plus résolument contre nous que contre l'Angleterre parce que les positions respectives des puissances qui composent l'association les mettant dans un grand éloignement de nous et faisant de l'Angre un avant mur qui les couvre contre notre ressentiment, les rendront moins circonspectes et plus entreprenantes. Si dans cette hipotèse l'impératrice de Russie de concert avec les puissances associées proposoit à titre d'ultimatum un projet de paix où les intérêts des deux Couronnes seroient surement très peu considerés, quel parti pourroient elles prendre dans une circonstance aussi critique, environnées de toute part d'éceuils

sans aucun port de salut? Il n'y auroit peut être de choix qu'entre la honte de cédér, ou la témérité de résistér à des forces trop supérieures. Peut être cette prévoyance paroitra-t-elle bien forcée, puisse t'elle être chimerique; mais si elle est possible pourquoi ne pas travaillér dès à présent à écartér un futur contingent aussi redoutable? Nous avons la sureté de partagér au moins l'affection de Catherine IIe, et même de l'emporter à quelques égards sur les Anglois qui, trop peu soucieux des formes, ont blessé en plus d'une occasion ce même amour propre que nous avons été plus attentifs à carressér. De cette différence de conduite a résulté un changement de dispositions lesquelles nous étant assés favorables doivent nous engagér à flatter le désir que cette souveraine témoigne pour la médiation. Nous pouvons semble-t-il nous y pretér d'autant plus facilement, que plus le vœu en sera exprimé de la part des deux Couronnes, moins il sera partagé par le gouvernement d'Ang̃re qui ne peut jamais vouloir ce que nous voulons; s'il y a donc un démérite à se faire auprès de la Russie soit en refusant ou en déclinant sa médiation, laissons le au compte des Anglois; s'il n'en résulte pas des évènemens décisifs pour le rétablissement de la paix, nous pourrons espérér du moins de maintenir l'Europe dans l'état de neutralité où il est depuis trois ans. Évènement qu'on peut regardér comme un véritable phénomene politique.

Il ne s'agit pas d'examinér ici si la paix peut se faire avec ou sans le concours d'un médiateur; cette question qui est susceptible du pour et du contre entraineroit une trop longue discussion; d'ailleurs ce sont les circonstances qui décident les résolutions. Ce que l'on se permet de dire est que de tous les médiateurs éligibles, celui qui devroit être le moins suspect aux deux Couronnes, celui qu'elles auroient le plus de raisons de desirér seroit sans difficulté la Russie.

Cela posé, il semble que la cour d'Espagne pour répondre d'une manière convenable et confidente à la Russie, ne peut se dispensér de lui communiquér la mission de M. de Cumberland, son objet, ses ouvertures et les réponses également franches nobles et solides qui lui ont été faites. Les motifs qui ont engagé le Roi Cq̃ue à se prétér à une négociation directe demandée par l'Angleterre pour cherchér de concert les moiens d'arretér l'effusion du sang humain font trop d'honneur à la bonté du cœur de ce monarque pour ne pas interressér celui de l'Impératrice de Russie et pour ne lui pas faire partagér le vœu que cette négociation puisse conduire à la fin desirée; mais si contre toute attente elle n'avoit eté proposée de la part de l'Ang̃re que pour faire illusion à l'humanité de ce prince et qu'elle vint à échouer, ce qui naturellement ne doit pas tardér à s'éclaircir, Sa M^té^ Cq̃ue ne risque rien à se montrér très disposée à acceuillir les ouvertures qui pourront lui venir par le canal de l'Impératrice, bien convaincue qu'ne souvraine qui soutient si éminement l'éclat

IMPRIMERIE NATIONALE.

de sa dignité ne voudroit pas se chargér d'aucune proposition qui pourroit blessér celle du roi d'Espagne.

Il semble facile d'éludér l'insinuation de M. le Cte de Panin pour qu'on lui fournisse des expédiens propres à facilitér une conciliation et à trancher le nœud gordien de l'indépendance des Américains, ce ministre ofrant de se les apropriér et de les présentér comme ses propres idées. En effet le Roi Cq̃ue ne tenant à l'Amérique que par ses liaisons avec la France n'est pas dans le cas de transigér sur les intérêts de cette république, et la France le peut d'autant moins elle-même qu'aiant des engagemens formels avec les Américains lesquels ne sont pas ignorés du ministre russe, ne peut elle seule faire aucune ouverture qui tendroit à les modifiér sans s'exposér à jettér la défiance parmi ses alliés et peut être à s'en voir abandonnée. Mais si un ami officieux pouvoit imaginér quelqu'heureux tempérament qui réservant au fond l'indépendance intégrale des États-Unis de l'Amérique ne laisseroit de difficulté que sur la manière de l'énoncér, le Roi Cq̃ue s'emploieroit volontiers et profiteroit avec plaisir de tout l'ascendant qu'il a sur le cœur du Roi son neveu pour l'engagér à disposér les Américains à contribuér par des condescendances innocentes sur le mode, au rétablissement d'une paix dont le besoin doit être senti encore plus fortement en Amérique qu'en Europe.

Une réponse calquée sur les observations qu'on vient d'exposér, qui respireroit une grande confiance extérieure, ne pourroit qu'obligér l'imperatrice de Russie et nourrir l'espoir que cette souvraine a de la médiation. On pourroit même lui presentér comme preuve du désir qu'on a de servir cette vue le prompt usage qu'on s'est empressé de faire auprès de M. Cumberland des insinuations transmises par le chargé des affaires d'Espagne à Pétersbourg, dans l'intention de faire concourrir l'Ang^re^ au succès des généreux desseins de l'impératrice de Russie. Peut être ce moien obviera-t-il aux suites de l'abus que le gouvernement Bq̃ue cherchera à faire de la confidence faite au Sr de Cumberland des ouvertures amicales de la Russie. M. Panin qui désiroit que M. Zinowicez lui-meme n'en eût pas connoissance, aura quelque raison d'être surpris si elles lui reviennent par l'Angleterre.

M. de Cumberland n'aiant rien eu de plus pressé que d'admettre M. le Cte de Kaunitz au partage du secret qui lui a été confié, il est certain que la cour de Vienne auroit lieu d'être blessée si, s'étant offerte à différentes reprises pour contribuér par ses offices ou sa médiation à une réconciliation entre les puissances belligérantes, l'Espagne ne lui témoignoit pas au moins autant de confiance qu'elle en a marqué dans cette occasion à une Cour ennemie. Mais la communication à faire à Vienne n'exigeant pas à beaucoup près autant de ménagemens que la réponse à donnér à la Russie, l'Espagne pourroit autoriser le Cte d'Aguilar, sans s'expliquér avec le

Cte de Kaunitz, à s'ouvrir très sommairement avec M. le P^ce de Kaunitz touchant les offres faites en dernier lieu par la cour de Russie, et ajoutér que le Roi C^que desirant sincèrement la paix et étant très disposé à y entendre pourvû quelle soit sure et honorable pour lui et pour ses alliés, se prêtera toujours à écoutér les propositions qui pourront lui être faites par quelque puissance que ce soit; bien persuadé qu'on ne lui en fera jamais qui pourroient contrariér sa fidelité dans ses engagemens et blessér la dignité de son caractère et de sa Couronne.

Espagne, t. 600, n° 81; original.

II

OFFRES DE MÉDIATION DE LA RUSSIE ET DE L'AUTRICHE.

A Versailles le 15 décembre 1780.

J'ai recû, M., la depeche n° 116 et la lettre particulière dont vous m'aves honoré les 27 et 30 du mois dernier.

J'ai eu l'honneur de vous prévenir, M., de la communication ministérielle que les ministres de Russie, de Suède et de Dannemarck nous ont faite de leur convention de neutralité et je vous ai ajouté que celui de Russie étoit chargé d'une insinuation particulière que je m'étois réservé de recevoir au 1er jour de conférence. Cette insinuation m'a été faite le 12 de ce mois, je n'en répèterai point ici le contenû, elle doit être faite textuellem^t la même à M. le Cte de Floride Blanche qui s'en expliquera surem^t avec vous.

Ma réponse a été simple; j'ai aplaudi aux soins de l'impératrice de Russie pour le rétablissement de la tranquilité publique, et je n'ai pas craint de dire qu'il seroit très agréable au Roi de le devoir aux bons offices de S. M. I., mais qu'il étoit difficile de se flatter qu'il pût être prochain tant qu'il n'y auroit pas des ouvertures qui pourroient servir de baze à une négociation. J'ai observé que dans l'état présent des choses la position du Roi ne lui permettoit pas d'en faire aucune parce qu'ayant des alliés il ne pouvoit rien articuler que de concert avec eux ou avec leur consentement. L'un de ces alliés, ai je dit, c'est l'Espagne, le Roi se concertera avec le Roi son oncle pour répondre d'une manière plus explicite aux offices de la cour de Russie.

Quant à l'Amérique la chose est plus difficile, l'éloignement des lieux rendant la correspondance très longue, souvent très incertaine; cependant le Roi se prêtera

volontiers à sondér les dispositions des États-Unis de l'Amérique si l'imperatrice de Russie lui en témoigne le désir, mais jusque là Sa M^té^ pourroit d'autant moins s'expliquér sur leurs dispositions relativement à la paix qu'elle ne les connoît pas et qu'il est même assés probable que ce gouvernement qui est encore bien nouveau n'en a pas lui même de bien arretées. J'ai remontré que l'on ne pouvoit pas exigér du Roi de transigér pour les Américains puis qu'il n'en a point la faculté; qu'il seroit même très dangereux qu'il laissât apercevoir la plus légère propension à cet egard, parce que l'Ang^re^ qui désire peut être bien plus de detachér les États-Unis de l'alliance de la France que de les rappelér à son obéissance s'en feroit un argument pour leurs faire craindre un abandon de la part de leur allié et pour les entrainér dans la défection qui est l'objet des vœux du ministère B^que^. Ainsi loin de contribuér par là à l'avancement de la paix on s'exposeroit à la retardér, puis qu'il est très aparent que l'Ang^re^ débarassée du fardeau de la guerre de l'Amérique n'en seroit que plus encouragée à la continuér contre la maison de Bourbon.

Tel est le cannevas fidèle de ma réponse verbale au chargé des affaires de Russie; vous voudrés bien, M., en faire part à M. le Cte de Floride Blanche. S'il l'aprouve je m'en féliciterai, dans le cas contraire la liberté que je me suis réservée de répondre plus explicitement après la communication faite a la cour de Madrid me laisse toute latitude pour tous les changemens qui seront jugés nécessaires.

Espagne, t. 601, n° 190; original.

A Versailles le 22 janvier 1781.

Le Roi m'ordonne, M., de vous dépécher ce courrier pour vous informér d'une démarche que la cour de Vienne vient de faire auprès de nous et qu'elle nous a fait annoncér qu'elle rendoit commune à la cour d'Espagne.

Pour vous en donnér l'intelligence je dois vous priér de vous rapellér, M., que lorsque les puissances confédérées du Nord nous firent en dernier lieu la communication de leurs conventions respectives de neutralité, le ministre de Russie fut chargé d'un office particulier tendant à nous faire connoitre l'intérest que l'Impératrice sa souveraine attachoit à la cessation des calamités de la guerre et du désir qu'elle auroit d'y contribuér sans cependant nous faire une offre directe de sa médiation.

Cette insinuation qui n'a eté que verbale à Versailles et je supose à Madrid, a eté faite par écrit à Londres. Le vic^te^ de Stormond aiant jugé devoir y repondre de la même manière, en a pris occasion pour répandre abondament son venin contre la France et plus modérément contre l'Espagne, et après avoir posé le préliminaire le plus odieux et le plus outrageant pour base de la disposition de sa cour à la paix,

il rappelle que celle de Vienne aiant offert plus d'un an auparavant ses soins officieux pour la paix, en alléguant contre toute verité que la France et l'Espagne se refusoient à toute négociation, il déclare que par un juste retour pour cette marque d'amitié de la cour de Vienne, ainsi que pour celle qu'il vient de recevoir de l'imperatrice de toutes les Russies, le roi d'Angleterre désire que la paix puisse se négocier sous la médiation des deux cours impériales.

Ces deux offices aiant eté communiqués par le ministère anglois à la cour de Vienne, l'Empereur a chargé M. le p^ce^ de Kaunitz d'y faire une réponse verbale qui me paroit pleine de sens, de noblesse et de dignité.

L'Empereur y témoigne convenablement sa sensibilité pour une recherche aussi obligeante; il se montre prêt à se chargér de la médiation conjointement avec l'impératrice de Russie, supposé qu'elle soit également désirée par toutes les parties belligerantes. Ce prince aplaudit à tout ce que l'impératrice de Russie a fait témoigner au roi de la Grande-Bretagne, et il observe que plus la guerre s'étend plus il est à craindre qu'elle ne s'étende davantage; il ne peut dit-il que désirér beaucoup que la paix puisse se retablir plus tost que plus tard et il s'y emploiera par conséquent volontiers conjointement avec l'impératrice de Russie avec autant de zèle que d'impartialité. L'Empereur sentant toute l'indécence du préliminaire proposé par l'Angleterre et ne pouvant pas le rejettér, il y suplée par forme de conseil; il ne peut dit-il s'empechér de témoignér combien si l'on veut réellement mettre fin au plus tost aux calamités de la guerre il lui paroit désirable que *dans tout ce que les puissances belligerantes pourront se proposér, aucune d'elles ne propose jamais à l'autre que ce qu'elle croiroit pouvoir accordér si elle étoit à sa place.*

Telle est la substance d'un office qui sera vraisemblablement passé avec plus de détails à M. de Floride Blanche et qui doit excitér nos réflexions et nos déliberations communes.

Avant de vous exposér celles que nous faisons ici, je dois mettre sous vos yeux la réponse préliminaire que le Roi m'a ordonné de rédigér pour l'Empereur, et qui partira ces jours ci pour Vienne; vous voudrés bien la communiquér a M. le Cte de Floride Blanche et même lui en laissér copie s'il le desire. J'espère que ce ministre observera la circonspection avec laquelle j'ai évité de m'expliquér trop affirmativement sur l'ofre d'une médiation qui peut présentér bien des inconvéniens soit qu'on l'accepte soit qu'on l'élude. Il suffit qu'elle soit provoquée aussi formellement par l'Angleterre pour devoir nous être suspecte, d'autant que la conduite de la cour de Vienne nous a présenté en plus d'une occasion des faces louches qui ont pû nous faire soupçonnér et avec assez de fondement que ses vœux n'étoient pas pour nous.

Cependant comme dans une discussion aussi importante il convient de raportér

ce qui est à décharge comme ce qui peut être à charge, je ne dois pas vous laissér ignorér, M., que depuis la mort de l'Impératrice, et que l'Empereur tient seul les rennes de l'administration nous avons infiniment plus lieu d'être satisfaits des dispositions qu'il nous montre et de son empressement pour nous convaincre par son attachement à l'alliance de son opposition à l'anglomanie qu'on lui supose. Ses lettres particulières au Roi, et ses assurances ne nous laisseront rien à desirér si elles sont sincères, mais ce ne sera qu'à l'usé que nous pourrons jugér si elles ont effectivement ce caractère.

Je dois encore vous observér, M., que quoique la recherche ouverte que le ministère anglois fait de la médiation de l'Empereur puisse faire suposér une intelligence quelleconque entre les cours de Vienne et de Londres, il seroit possible cependant qu'elle fût provoquée par un autre motif. L'ordre des dates peut autorisér cette opinion. C'est le 16 décembre que le ministre russe a remis son office à M. le vic^te de Stormont; j'ignore la datte de la réponse de celui-ci, mais il est connu que la déclaration de guerre contre la Hollande a eté signée dans le conseil du roi d'Angleterre le 19 du même mois. Quelque disposés que le soient les ministres anglois à se faire illusion, ils ne se sont surement pas flattés que cette résolution seroit agréable à l'impératrice de Russie. Je crois bien qu'ils sont persuadés qu'elle n'exciteroit pas son plus vif ressentiment, et que n'osant pas déclinér une médiation qu'ils ne se dissimulent pas qui seroit exercée avec défaveur pour eux, ils ont cherché à lui donnér un médiateur adjoint qui les assureroit de sa neutralité s'il ne leurs garantissoit pas son impartialité. D'ailleurs toute la conduite de l'impératrice de Russie depuis un an ne leurs a que trop fait connoitre qu'elle n'est pas le juge le plus indulgent sur lequel ils puissent comptér. Les précautions qu'elle a prises et excitées pour limitér leur tirannie sur les mers décèlent combien peu elle est prévenue en faveur de leur conduite et des principes qui les dirigent. Cet aperçû qui ne semble pas improbable peut sans s'attacher à l'idée d'une collusion entre l'Empereur et l'Angleterre expliquér assés naturellement pourquoi celle-ci auroit provoqué la médiation de la cour imperiale en répondant à l'offre que la Russie lui avoit fait de la sienne.

J'établis des hipotèses par ce que dans l'espèce il est en quelque sorte impossible d'acquerir des certitudes. Quoi qu'il en soit devons nous éconduire la médiation de l'Empereur conjointe avec celle de Russie ou l'acceptér? tel est le problème que nous soumettons aux lumières et à la sagesse du Roi C^que et de son ministre et dont nous espérons qu'ils voudront bien nous donnér la solution.

Je crois, M., que ce n'est pas une question q'un refus trop exprimé pourroit avoir des conséquences et des suites qu'il est prudent d'évitér; quelque soit notre opinion intérieure sur le compte de l'Empereur, son procédé dans l'occurence presente

n'a rien que d'honnète pour nous et de conforme aux sentimens d'humanité que tous les princes se font un devoir de professér; dès lors son insinuation semble devoir être acceuillie avec l'extérieur de confiance qu'on ne peut refusér à ses intentions aparantes. Mais il y a bien des nuances entre rejettér une semblable proposition, l'acceptér et en accélerer l'effet. M. le Cte de Floride Blanche a parfaitement saisi et distingué les nuances dans la réponse qu'il a faite en dernier lieu à l'insinuation verbale du ministre de Russie. Le même cannevas peut également servir pour l'Empereur, et c'est dans cette vue que je me suis fait un moien de ce que le ministre d'Espagne a bien voulu révélér à la cour de Russie de la négociation que celle d'Angleterre a entamée et suit par le canal d'un émissaire resident à Madrid. La chose est d'ailleurs si publique que ce ne peut être une indiscrétion d'en parlér.

La question principale à résoudre, celle d'ou dépend le sort de toutes les autres étant de savoir si nous accepterons la médiation de l'Empereur conjointe avec celle de l'impératrice de Russie et si nous la mettrons en activité, je pourrois me bornér, M., à ce que j'ai eu l'honneur de vous exposér; cependant dans l'intime confiance où nous sommes avec la cour d'Espagne, et dans le doute si M^r^ le Cte de Kaunitz aura reçü les mêmes instructions que M. le Cte de Mercy, je ne dois pas omettre quelques remarques que ma conférence avec cet ambassadeur m'a donné lieu de faire.

M. le P^ce^ de Kaunitz, qui ne doute aparament pas de l'adoption de la médiation de son maitre et qui est pressé de la mettre en activité, observe que la saison est deja bien avancée, que près de la moitié de l'hiver est consommée, que le tems presse si l'on veut arretér l'effusion du sang innocent, et il propose en conséquence la ville de Vienne pour y établir le siège de la négociation. Les motifs de cette préference sont que les puissances belligérantes y aiant leurs ministres on éviteroit par là l'embarras, la dépense et la perte de tems indispensable pour les rassemblér dans un-autre lieu, que la ville de Vienne fait en quelque sorte un centre pour toutes les puissances interessées, même pour l'Espagne et pour la Russie, et enfin comme ce ministre se compte pour beaucoup dans toutes les affaires et qu'il ne s'épargne pas l'encens il fait valoir l'avantage dont seroit sa présence pour aplanir beaucoup de difficultés qui pourroient s'élevér. Je rens volontiers à la sagacité de ce ministre la justice qu'il en est peu aussi fertiles et aussi heureux que lui en expédiens, mais je ne voudrois pas prononcér que cet avantage compensât les désavantages qui me sembleroient attachés à ce siège de la négociation.

J'observerois si nous étions dans le cas de nous expliquér définitivement 1° que le tumulte et les distractions trop ordinaires à la suite des Cours embarrasseroient plus tost qu'ils ne favoriseroient la marche d'une négociation, laquelle très compliquée

demanderoit la plus grande assiduité et toute l'attention des plénipotentiaires; 2do que Vienne fourmillant de ministres des grands et des petits princes chacun croiroit avoir droit de portér des intérets à ce congrès quand ce ne seroit que pour se donnér une sorte d'importance, que le moindre inconvénient seroit d'emploier un tems prétieux à éconduire leurs folles imaginations, mais que comme il n'y a si mauvaise cause qui ne trouve un avocat et un deffenseur, cela donneroit lieu à des partis et à des partialités qu'on ne peut trop soigneusement écartér lorsqu'on veut sincèrement se reconciliér; 3° que tous les ministres qui résident à Vienne n'aiant pas un caractère égal, il pourroit naitre des embarras de cette disparité et de plus grands encore si on les mettoit tous à caractère égal, surtout depuis que l'Angleterre s'est mise sur le pié de disputér la préséance à la maison de Bourbon.

Ces considérations réunies nous feroient bien plus désirér s'il y avoit lieu à un congrès qu'il fut indiqué en quelqu'endroit ecarté tel que Liepzick ou Nuremberg, où les ministres respectifs se rassemblant sans autre caractère plus fastueux que celui de plénipotentiaires on ne seroit pas exposé à voir consumér un tems prétieux en disputes d'étiquette et de préséance. Il y a lieu de croire aussi que l'ennui du séjour les rendroit plus actifs et plus laborieux.

Une objection que je ne me permettrois pas, M., et que je regarde cependant comme la plus importante, est la considération que M. le prince de Kaunitz emprunte de l'utilité de sa présence. J'ai dejà rendu justice à sa sagacité, je n'en dois pas moins à son honneteté; mais il ne faut pas nous dissimuler que son caractère est hautain, altier et tranchant; il vit dans la plus intime liaison avec le ministre d'Angleterre; cette habitude je le crois ne prendroit pas foncièrement sur son impartialité, mais notre foible pour nos amis peut nous entraîner dans leurs opinions et même sans que nous nous en apercevions. L'ambassadeur de Russie à Vienne est un galant homme, mais apathique, qui craint et fuit les affaires; il se reposeroit entièrement sur son co-médiateur du soin et du travail de la médiation; il ne penseroit, ne diroit, ne feroit et n'écriroit que ce que l'autre lui inspireroit. Si malheureusement le prince de Kaunitz surpris ou prévenu prenoit à travers, le mal seroit sans remède faute de contrepoids à opposer.

Vous sentés, M., toute la délicatesse de ces considérations que je ne vous présente qu'à titre d'éventualité; c'est dans le sein uniquement de M. le Cte de Floride Blanche que vous pouvés les versér; sa sagesse, son honnêteté et sa discrétion préviennent toute inquiétude et toute crainte de ma part.

Jai l'h^r^ d'estre, etc.

Espagne, t. 602, n° 45; original.

III

SUR L'ACCEPTATION ÉVENTUELLE D'UNE TRÊVE POUR LES ÉTATS-UNIS.

A Versailles, le 25 septembre 1779.

. . . . . .

. . . . . La nouvelle que vous avez portée en Amérique de la déclaration de l'Espagne, aura sans doute relevé le courage des États-Unis et les aura portés à mettre entièrement de côté le projet de trêve que la cour de Madrid avait proposé et que M. Gérard avait réussi à leur faire adopter. Si l'on vous entretient sur cette matière, vous direz que le Roi ainsi que le roi d'Espagne n'avoit pensé à une trêve que dans la supposition que l'on pourroit par ce moyen prévenir l'effusion ultérieure du sang humain et procurer enfin aux Américains une tranquilité après laquelle ils soupirent, mais que dans l'état actuel des choses les deux monarques sont déterminés à ne mettre fin à la guerre que par un traité deffinitif tant à l'égard de leurs propres États qu'à l'égard de l'Amérique; que cependant il étoit impossible et qu'il seroit teméraire de répondre des évènements; que la providence, de qui ils dépendent, peut les diriger de manière qu'il sera de l'intérêt commun des alliés de mettre fin à la guerre d'une manière quelconque, et que dans ce cas, qu'il faut prévoir quelque peu probable qu'il paroisse, il vaudra infiniment mieux pour l'Amérique comme pour nous de souscrire à une trêve plutot que de continuer une guerre ruineuse et dont les succès seroient incertains. L'histoire de plusieurs républiques existantes en Europe vous fournira des moyens de reste pour convaincre les Américains non-préoccupés qu'en maintenant leur indépendance par le fait elle se trouvera aussi solidement établie que si l'Angleterre l'eût reconnue par un traité formel et deffinitif sur les garanties dont elle seroit étayée.

Il est possible, M., que l'on vous objecte qu'en ne procurant aux États-Unis qu'une trêve la France ne rempliroit point les obligations que lui impose l'alliance; mais pour détruire cette objection il vous suffira sans doute de rappeller les termes mêmes de l'alliance que j'ai rapportés au commencement de cette dépêche; par l'article 11. le Roi se charge de la garantie de l'indépendance des États-Unis : Le mode de cette garantie n'est point exprimé; il n'est point dit que l'indépendance doit être avouée de la part de l'Angleterre; tout ce que le Roi est obligé de faire c'est de l'assûrer formellement ou tacitement par le traité qui terminera la guerre et de garantir les États-Unis contre tout trouble. Ce dernier point est prévû par le

IMPRIMERIE NATIONALE.

traité même, et il est l'objet de la guerre que Sa Majesté soutient contre l'Angleterre; le second sera acquis par une trêve appuyée de mesures propres à en assûrer et perpétuer les effets, et cette trêve remplira parfaitement l'obligation exprimée dans l'article 8. du traité d'alliance. Au reste, M., vous ne rechercherez point les occasions de discuter la question dont il s'agit, parce que toute explication à cet égard seroit prématurée dans l'état actuel des choses. Je ne vous transmets la façon de penser du Roi et de son conseil que pour vous mettre en état de vous entretenir sur cette matière avec pleine connoissance de cause. Si l'on vous provoque, vous vous abstiendrez de vous expliquer ministérialement; vous ne présenterez votre sentiment que comme vous étant personnel, de crainte qu'en parlant au nom du Roi on ne nous soupçonne d'avoir l'intention de nous borner à une trêve, d'où resulteroient de nouveaux débats et de nouvelles méfiances, qu'il nous convient d'autant plus de prévenir que le projet du Roi ainsi que celui du roi d'Espagne est de ne mettre fin à la guerre que par un traité déffinitif. . . . . .

États-Unis, t. 10, n° 38; original.

CHAPITRE XI.

CE QUI FUT FAIT À VERSAILLES SANS LAURENS OU MALGRÉ LUI, ET À NEWPORT AVEC WASHINGTON.

Impressions de Versailles à l'arrivée du vicomte de Rochambeau et de Lapérouse; premiers soins qui sont pris; préoccupations régnantes. — Réponses de M. de Vergennes, notamment à La Luzerne sur les attaques dont Franklin était l'objet, sur l'éventualité d'une trêve, sur John Adams et les pêcheries. — Comment les conclusions de Hartford n'étaient plus en rapport avec le moment; pourquoi le gouvernement du roi devait hésiter à les admettre et, même sur les instances pressantes de Franklin, ne pas y adhérer; raisons qu'il avait de regretter qu'on lui eût envoyé le colonel Laurens, à moins que ce ne fût pour être le secrétaire de légation de Franklin. — Influence dorénavant supérieure de M. de Vergennes; délais nés de l'indécision de l'Espagne; on s'efforce de convaincre Charles III qu'il faut finir la guerre cette année-ci. — M. de Castries va hâter à Brest le départ du comte de Grasse pour les Antilles; à quoi l'on visait surtout; l'Espagne accepte les propositions de la France; empressement du roi, par suite, à complaire à son oncle. — Mort du chevalier de Ternay; on le remplace par le comte de Barras; le vicomte de Rochambeau part avec ce dernier, emportant des décisions négatives sur les demandes de Hartford; le commandant du corps expéditionnaire mettra immédiatement ses troupes à la disposition de Washington comme auxiliaires; don de 6 millions de livres par le roi à l'armée américaine; le comte de Guichen dégagera ultérieurement l'escadre de Newport pour opérer avec elle suivant le besoin. — Opportunité d'informer le Congrès des projets de médiation; règles de conduite qu'il devra prescrire à John Adams afin que ce négociateur se laisse guider par celui du roi; dépêche du ministre à ce sujet; elle établit réellement que le gouvernement de Versailles souhaitait la paix; formelle condition de l'indépendance des États-Unis qu'il posait néanmoins; comment il envisageait la question d'une trêve devant les médiateurs. — Rencontre de M. de Castries avec John Laurens et l'intendant Corny; départ de l'escadre de Grasse; comment, à Versailles, avant l'arrivée de Laurens, on avait résolu d'augmenter le secours donné aux États-Unis; le roi garantira un emprunt de 10 millions de livres de leur part en Hollande et bientôt il les empruntera pour eux. — Étranges exigences et récriminations de Laurens malgré cela; il emprunte aux Adams leur esprit et leur attitude; jugement porté par Franklin sur ses plaintes et sur le peu que les États-Unis savaient faire pour eux-mêmes; pourquoi M. de Vergennes avait raison d'insister encore afin qu'il fût ordonné à John Adams et aux agents du Congrès en Europe de prendre conseil de la France. — Impossibilité d'agir où se trouvaient soit nos généraux de terre et de mer soit Washington au moment où M. de Barras et le vicomte de Rochambeau arrivèrent à Boston; projets auxquels le général en chef était poussé par La Fayette et par lui-même; attente commune; notre état-major au camp américain et à Philadelphie; illusions nées des fausses nouvelles. — Propositions réitérées de

Washington pour combiner une expédition dans le Sud avec les commandants espagnols, supposés être en force à la Havane; Rochambeau et le successeur intérimaire de Ternay déclinent l'exécution de ce plan, ne se croyant pas l'autorité suffisante pour être écoutés par les généraux de l'Espagne. — Des Touches, ce successeur, ne désire que de se mettre en mer au contraire de Ternay; entreprise préalable, confiée par lui à M. de Tilly, de porter des armes et des équipements en Virginie et d'y détruire le corps d'Arnold; deux frégates et un vaisseau partent dans cette vue, en attendant l'opportunité pour l'escadre d'aller inquiéter la flotte anglaise dans la baie de Gardiner. — Tardive démonstration par Washington du peu de succès à attendre de cette entreprise; échec de Tilly, qui a néanmoins livré un combat heureux et trouvé dans ses prises le plan des Anglais pour occuper la Virginie; Des Touches est résolu à empêcher ce résultat. — Nouvelle insistance de Washington pour une expédition dans le Sud; ses motifs; il demande que toute l'escadre et les troupes de terre se transportent dans la baie de Chesapeak, et il fait partir de son côté 1,200 hommes sous La Fayette. — Entrain de Rochambeau et de Des Touches pour ce projet; Washington vient à Newport signer les ordres; nos forces de terre s'embarquent sous le commandement du baron de Vioménil. — Partialité des vents en faveur de l'Angleterre; Rochambeau annonce à Washington l'insuccès de l'expédition; valeur qu'y avaient déployée les marins et les soldats de la France; rapport ému de Vioménil; témoignage rendu à nos armes par Washington et par le Congrès. — Résolution prise par Rochambeau de se placer immédiatement sous les ordres de Washington et d'aller le joindre avec son corps sur la rivière du Nord; « vous ferez de moi ce que vous voudrez », lui écrit-il, presque au moment où, à Versailles, on croyait avoir à le lui prescrire; son dévouement en face des déceptions que lui apportaient, sur l'augmentation de ses forces, les dépêches dont son fils était chargé.

1781. *L'Amazone* avait amené très rapidement en France l'envoyé de l'armée d'Amérique[1]. Au milieu de décembre on était en mesure d'expédier à Newport des réponses qui visaient du moins au plus pressé. Le gouvernement du roi n'aurait pu recevoir dans un moment moins libre les nouvelles qui lui étaient arrivées. Il n'en avait eu encore aucune depuis le départ de Ternay, et les avis les plus contraires à son attente, c'est-à-dire la démonstration de l'inutilité des sacrifices qu'il avait faits jusqu'alors, la nécessité d'en faire beaucoup d'autres, tombaient sur lui au milieu des tâtonnements dans lesquels il était conduit par le peu de fidélité de l'Espagne, au milieu des changements obligés de personnes qui ralentissaient ses mesures. Qui plus est, à cette heure même, la mort de l'impératrice d'Autriche répandait sur le continent des obscurités inquiétantes, et l'on se

[1] Le vicomte de Rochambeau était à Versailles le 26 novembre.

demandait avec crainte si la mer ou si l'ennemi n'infligeraient pas 1781.
au comte d'Estaing, ramenant nos vaisseaux à Brest, des pertes qui viendraient diminuer nos forces.

Le marquis de Castries avait eu tout au plus le temps de se reconnaître dans le dédale de l'administration de M. de Sartine, et à la Guerre le prince de Montbarrey était plus qu'ébranlé; néanmoins, le premier moment ne fut pas sans entrain. Avant de délibérer sur les demandes de Hartford, on se hâta de faire repartir Lapérouse avec de l'argent, afin de tirer un peu le corps expéditionnaire des difficultés du papier-monnaie, de la cherté qui en résultait et dans lesquelles s'engloutissait une partie de ses ressources. Rochambeau écrit plus tard, en relatant à La Luzerne les informations que rapportait l'officier : « A son arrivée et à celle de mon fils, il a cru pendant huit jours « qu'on allait faire passer ici 10,000 hommes, beaucoup d'argent et « beaucoup de vaisseaux, en un mot tous les moyens de prendre l'of- « fensive la plus décidée. La nouvelle de la mort de l'impératrice a « tout suspendu. On en a été pendant cinq ou six jours extrêmement « occupé; enfin lorsqu'il est parti on commençait à se calmer sur la « crainte que cet évènement n'occasionnât une guerre de terre, et les « espérances d'une offensive en Amérique commençaient à renaître[1]. » En effet, M. de Montbarrey avait fait connaître à son chef de corps, dans une dépêche et dans un pli particulier, que les impressions et les intentions de Versailles étaient dominées par le « très grand évènement » de la mort de l'Impératrice-Reine, mais que l'on aviserait bientôt à ce qui était demandé. « Nous sommes tous fort occupés de ce qui vous intéresse, portait sa lettre privée, et le comte de Maurepas l'est autant que moi... Je garde votre fils que je vous ferai repasser lorsque j'aurai à vous faire parvenir les ordres définitifs du roi. » Officiellement, il l'informait que « les objets contenus dans le résultat de la conférence de Hartford avaient paru à Sa Majesté d'une trop

[1] A Newport, le 31 mars 1781. (*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*)

1781. grande importance pour qu'ils pussent être traités légèrement, et qu'elle enverrait ses ordres lorsqu'elle aurait pris sa détermination sur les projets de la campagne de 1781[1] ».

L'Amazone avait été porteur d'une lettre découragée de Ternay, où il déclarait les partisans de l'indépendance incapables de la soutenir et la France obligée d'en assurer le triomphe, sinon « tout serait manqué »; c'était la seconde dans le même ton[2]. Un pli chiffré de La Fayette expliquait en outre à M. de Vergennes les causes qui avaient empêché de réaliser les espérances conçues lors du départ du marquis pour Boston, et la nécessité, pour assurer la campagne suivante, de fournir les moyens que les généraux réclamaient[3]. Le ministre répondait à La Fayette[4]; il répondait aussi à Ternay, et c'est dans cette réponse qu'à propos d'Arnold il s'inquiétait des imitateurs que ce dernier trouverait peut-être, « dans un pays où la jalousie était « en quelque sorte l'essence du gouvernement ». En même temps il écrivait à La Luzerne, à l'occasion des sujets principaux traités par ce dernier ou par Marbois dans leurs rapports, arrivés ensemble par la même voie et remontant aux mois d'août et de septembre. Les attaques dirigées contre Franklin, l'affaissement des dispositions publiques et du lien fédéral, les tiraillements du Congrès, les

[1] Lettre du 11 décembre et dépêche du 9, transcrites dans la *Correspondance manuscrite.*

[2] La première remontait au 19 septembre (*États-Unis*, t. 13, n° 181); celle-ci était du 18 octobre. (*Ibid.*, t. 14, n° 28.)

[3] Ce pli, daté : « Au camp de la division lé- « gère à Harrington, ce 4 octobre 1780, » était contenu dans une lettre particulière où La Fayette indiquait au ministre avec intimité sa situation militaire ainsi qu'il suit : « . . . Votre « intérest pour moi, Monsieur le Comte, m'en- « gage à vous parler de ma situation particu- « lière, qui est aussi agréable que le peut être « celle d'un homme fort ennemi de l'inaction, « et fort affligé d'une supériorité maritime du « pavillon anglois qu'il avoit droit de ne pas « craindre. Je commande un camp volant qui « fait l'avant garde de l'armée américaine, et « est composé de l'élite des troupes. Les bontés « dont on me comble ici ne sont pas capables « de me consoler de mon oisiveté. » (*Ibid.*, n°s 4 et 12.)

[4] En tête du pli intime du marquis, M. de Vergennes a écrit : « Répondu le 6 décembre. » Ce pli porte cette date : « Totawa Bridge sur le « Pullaïc, le 8 octobre 1780. » La Fayette y avait ajouté le 15, du même lieu, désigné cette fois : « Pont Totawa », une sorte de duplicata donnant quelques renseignements de plus. (*Ibid.*, n° 19.)

instructions éventuelles qu'avait demandées Adams en vue de la paix, 1781.
les propositions de paix séparée que l'Angleterre viendrait à faire luire aux yeux du Congrès, les craintes manifestées relativement à notre acceptation possible d'une trêve fondée sur le *statu quo*, ces points étaient touchés principalement par le ministre. Tout d'abord il couvrait Franklin du plus explicite témoignage de haute estime, à propos des diffamations d'Isard et d'Arthur Lee, et disait combien peu de compte aurait été tenu à Versailles d'une attitude menaçante si le ministre des États-Unis l'avait prise, comme ces Américains l'accusaient avec peu de pudeur de ne pas savoir le faire. « Sa conduite », écrivait M. de Vergennes le 4 décembre relativement à Franklin, et c'est un sujet auquel il reviendra encore :

Sa conduite ne laisse rien à désirer au Congrès; elle est aussi zélée et aussi patriotique qu'elle est sage et circonspecte, et vous pourrez assûrer partout où vous le jugerez convenable que la méthode que ce plénipotentiaire suit est plus efficace que s'il prenoit à tâche d'être importun en multipliant ses demandes, et surtout en les appuyant de menaces, auxquelles nous ne donnerions ni créance ni valeur, et qui ne serviroient qu'à rendre sa personne désagréable. Vous ne sauriez trop faire sentir, M., que les menaces seroient d'autant plus superflües, que, supposant comme nous le faisons le Congrès incapable de les avoir prescrites, nous les mettrions sur le compte de son représentant, et que celui-ci n'en retireroit d'autre fruit que la perte irréparable de notre confiance. Au surplus, M., pour mettre le Congrès en état de juger qu'il doit attendre plus de notre bonne volonté que des importunités de M. Franklin, vous lui confierez que sur la première demande de ce Ministre je lui ai procuré un million pour faire face aux différents objets qu'il a à acquitter d'ici à la fin de cette année, et que je suis occupé à lui procurer de nouveaux secours pour le courrant de l'année prochaine, et enfin nous ne perdons pas de vue dans aucun cas l'intérest de la cause américaine.

J'ose me flatter que ces marques d'intérêt seront senties par les patriotes, et qu'elles détruiront sans retour l'impression que pourroient avoir faite les propos insidieux de Mrs Izard et Arthur Lée. . . . . .

. . . . . .

1781. La question d'une trêve ne pouvait gêner le cabinet, fût-ce une trêve établie sur le *statu quo :* il venait de la traiter avec l'Espagne dans un esprit trop exactement semblable à ses déclarations antérieures et à l'engagement qu'il leur attribuait envers les États-Unis. Toutefois, les choses se présentaient maintenant telles que la dépêche du 25 septembre avait donné le conseil de les prévoir. Les circonstances paraissaient être près de dominer les intentions; on ramenait donc La Luzerne aux instructions de 1779. Il rassurerait les inquiétudes s'il s'en manifestait encore; le roi n'avait pas changé et ne changerait point; actuellement une seule chose importait, c'était que le plénipotentiaire n'allât pas au-devant des explications et qu'il laissât arriver; les Américains traiteraient alors suivant leurs convenances ou leurs moyens; jusque-là, il n'y avait qu'à en rester aux indications précédentes[1]. Enfin, le but qu'avait eu en vue John Adams en provoquant du Congrès des instructions éventuelles pour la négociation de la paix était exactement pressenti; Adams, entre autres objets, avait parlé de la pêche de Terre-Neuve, et M. de Vergennes devinait à cet égard, il semble, ce qui devait se produire plus tard.

[1] « . . . . . Vous avez eu, M., un entretien « avec un membre du Congrès sur l'opinion où « l'on est que notre intention seroit de proposer « une trêve à longues années relativement à « l'Amérique, et il paroît que les États de l'Est « ont conçu des inquiétudes à cet égard. Cette « matière a été amplement discutée pendant que « notre prédécesseur étoit encore en Amérique; « il en est également question dans les observa- « tions que le Roi a fait publier au commen- « cement de cette année. Nos principes n'ont « point varié et ils ne varieront point; mais il « est possible que les circonstances nous fassent « la loi comme je l'ai mandé à M. Gerard, et « nous obligent d'admettre des modifications; « mais quelles qu'elles puissent être, nous pren- « drons les mesures nécessaires pour garantir « l'indépendance de fait des États-Unis contre « tous les événements que l'on peut humaine- « ment prévoir. Au surplus, M., je présume que « le véritable objet des inquiétudes que l'on « vous a marquées c'est le *statu quo;* il seroit « effectivement on ne peut pas plus fâcheux pour « l'Amérique dans l'état actüel des choses, et « nous sommes bien déterminés à ne le point « stipuler pour les Américains; ce sera à eux « à juger, lorsqu'il sera question de cet objet, « de la persévérance ou des sacrifices que les « conjonctures exigeront de leur part. Au reste, « M., je désire que vous vous absteniez de trai- « ter cette matière délicate dans ce moment « cy, et que si l'on vous en parle encore, vous « vous borniez à dire qu'il n'en a aucunement « été question en Europe depuis la rupture de « la négociation que la cour de Madrid avoit « entamée au commencement de 1778. . . . . »

« Selon ce que vous me mandez » disait à cette occasion sa dépêche du 4 décembre : 1781.

Selon ce que vous me mandez, M., M. John Adams a demandé des instructions éventüelles 1° sur les dispositions de l'article 9 de notre traité de commerce; 2° sur le droit d'aubaine aboli par l'art. 13 du même traité; 3° sur le rétablissement des refugiés américains protégés par l'Angleterre.

L'art. 9 veut que les sujets de l'une des deux parties contractantes s'abstiennent de pêcher sur les côtes, dans les rades, havres, etc., appartenant à l'autre partie; cette stipulation est de la plus grande clarté, et n'exige, selon moi, aucun commentaire. Quant aux possessions respectives, tant de la France que de l'Amérique, elles ne pourront être fixées que par le futur traité de paix; ce sera donc conséquemment à ce traité que l'étendüe de nos pêcheries sera déterminée. Peut-être l'intention de M. Adams est-elle de renouveller les prétentions qui avoient déjà été discutées dans le Congrès relativement à la pêche sur les côtes de Terre-Neuve; mais nous ne les avons jamais adoptées, ainsi que vous pourrez vous en convaincre si vous voulez bien relire les dépêches que j'ay addressées à M. Gérard sous les nos 6 et 9 et celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire à vous même le 25 septembre 1779. Nous persistons dans l'opinion développée dans ces dépêches, et vous voudrez bien y conformer les insinüations que vous pourrez être dans le cas de faire au Congrès sur cette matière. . . . . .

États-Unis, t. 14, n° 111. (Minute de Rayneval revue par M. de Vergennes.)

Ce pli continuait comme il suit dans sa dernière partie : « Je vous « fais passer cette dépêche par la frégate *l'Amazone* qui a amené en « France le Vte de Rochambeau. On la renvoye avec célérité parce « qu'elle porte de l'argent à nos troupes, au moyen de quoi nous « n'avons pas eu le temps de délibérer sur le plan de campagne pro- « posé dans la conférence de Hartford; mais cet objet ne tardera pas « à être pris en considération; » et M. de Vergennes avait ajouté ici à la minute de Rayneval : « Nous desirons sincèrement concourir à la « délivrance de l'Amérique, mais les moyens proposés me semblent

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. « bien dispendieux et cependant insufisans [1]. » La conférence de Hartford, si elle se fût tenue au moment où ses demandes allaient être examinées à Versailles, aurait peut-être, en effet, conclu autrement qu'elle ne l'avait fait. Un intérêt différent prenait alors le pas sur celui d'enlever New-York aux Anglais; il appellerait surtout des secours maritimes, or ces secours-là seraient plus faciles à fournir que les dix ou quinze mille hommes de troupes déclarés nécessaires par les généraux. Lorsque, en outre, le gouvernement du roi recevrait ces demandes, il lui serait légitime de penser qu'en envoyant ces troupes il n'encouragerait pas seulement les États-Unis à ne point s'inquiéter beaucoup du nombre de leurs soldats et qu'il autoriserait tout uniment le système de nous faire soutenir la guerre à leur place dans leur pays, mais que l'Angleterre renforcerait elle aussi ses divisions, de sorte que la position ne serait pas changée. D'autre part, l'idée de tenter de nouveau la descente en Angleterre régnerait encore; on attendrait les réponses sollicitées à ce sujet de Madrid et l'on continuerait à échanger avec M. de Floridablanca des plans pour la campagne prochaine : tout prescrirait donc de garder les troupes en Europe, voire les quelques mille hommes de la seconde division de Rochambeau.

[1] La dépêche se terminait par ce paragraphe où le ministre visait des bruits que les auxiliaires des Adams colportaient autour du Congrès. Ces bruits attribuaient à la France l'intention, en réalité, de s'établir à Rhode-Island; on trouvait bon à Versailles de détruire par de fermes assurances ces rumeurs, qui avaient maintenant remplacé celles par lesquelles, auparavant, on nous prêtait le projet de reprendre le Canada : « Il m'est revenu de très « bonne part, M., que les Anglais et leurs adhé- « rens font courrir le bruit que notre intention « est d'établir un poste fixe à Rhode-Island, et « de le conserver même après la paix, afin de « nous trouver par-là en mesure de dominer « sur les Américains; on m'assûre même que « ce mensonge ne laisse pas que de faire quel- « qu'impression sur les patriotes, et de donner « quelqu'inquiétude au peuple américain. Vous « ne sauriez, M., trop vous hâter de détruire « une aussi grossière imposture; vous déclarerez « à cet égard à vos amis, à tous les membres du « Congrès, et au Congrès en corps si cela est « nécessaire, que le Roi n'a envoyé des troupes « en Amérique que pour l'assistance des États- « Unis; que Sa M^té^ n'a jamais eu et n'aura « jamais l'intention de les y laisser contre le « gré de ces mêmes États, et surtout qu'elle n'a « jamais eu la pensée de vouloir sous aucun « titre posséder la moindre portion de leurs « domaines. J'espère, M., que cette déclaration « calmera les esprits, et fermera pour jamais « tout accès aux insinuations mensongères des « ennemis de la cause américaine. »

Au sujet de secours de marine, du reste, on ne pourrait rien arrêter tant que les vaisseaux commandés par le comte d'Estaing n'auraient pas atteint Brest. Le 7 janvier seulement ces vaisseaux entrèrent au port. 1781.

Ce même jour, 7 janvier, un nouveau courrier apporta la plupart des rapports écrits par La Luzerne ou par Marbois depuis le voyage du plénipotentiaire à Newport et à Boston, en sorte que le Cabinet se trouva relativement bien instruit; le 31 en parvenait un autre qui le mettait au courant des faits jusqu'au 21 décembre; c'est ainsi qu'il connut la Résolution du Congrès envoyant le colonel Laurens demander les 25 millions tournois. Dans l'intervalle, on avait informé La Luzerne du manifeste de l'Angleterre contre la Hollande. Un rapprochement pouvait désormais, pensait-on, s'opérer entre les deux républiques : par suite, le plénipotentiaire engagerait aussitôt le Congrès à envoyer un représentant aux Pays-Bas, « une personne sage et « éclairée chargée de ses pleins pouvoirs », disait le ministre; il visait là à se garder de John Adams, car il indiquait que cette personne aurait à rechercher la direction de Franklin « afin qu'il n'y eût plus « de disparate dans les affaires de l'Amérique en Europe[1] ». Pour le reste, toutefois, rien n'était encore arrêté au milieu de février. Le vicomte de Rochambeau continuait à attendre, quoique Franklin eût transmis au Cabinet les demandes de Hartford et celles du Congrès dans des termes qui respiraient un sentiment de détresse et d'extrémité jusqu'alors inouï de sa part. Franklin avait notamment transcrit ces mots d'une lettre de Washington, que « la situation actuelle « rendait essentielle ou la paix ou l'assistance la plus vigoureuse », et, en patriote se croyant près de sa fin, il suppliait l'allié de l'Amérique de tout faire pour éviter que l'Angleterre, remise en possession de ce pays, ne rétablît sa grandeur par les richesses qu'elle y trouverait, et, grâce aux matelots et aux soldats qu'elle pourrait en tirer, ne devînt

[1] « A Versailles, le 9 janvier 1781. » (*États-Unis*, t. 15, n° 14, minute de M. de Vergennes.)

1781. la terreur de l'Europe pendant des siècles[1]. Mais le gouvernement du roi n'était pas encore à même de se fixer, et il se sentait troublé par la mission de Laurens, qui ouvrait à ses yeux la perspective de nouveaux sacrifices. Tout, d'ailleurs, se compliquait devant lui. La présence du corps expéditionnaire aux États-Unis donnait lieu à d'énormes pertes d'agio, de change, de commissions rendues inévitables ou facilitées par le régime du papier-monnaie, et Holker, notre consul général, n'était pas le moins rapace des intermédiaires à qui l'on avait à reprocher ces opérations abusives. La vie était ainsi extrêmement difficile pour nos troupes, pour l'escadre, conséquemment beaucoup plus onéreuse qu'on n'avait pu le prévoir. Necker essaya d'arrêter à ce sujet un règlement avec le gouvernement de Philadelphie; ce fut l'objet d'une note du gouvernement du roi, le 17 février, sous forme de dépêche revêtue de l'*approuvé* du monarque[2], et l'on était d'accord avec Franklin pour acquitter en espèces, en France, les traites des États-Unis si elles représentaient la fourniture des objets

[1] Lettre de Franklin au comte de Vergennes portant cette date : « Passy, le 18 février 1781. » Dans ce pli, Franklin transmettait avec une solennité éloquente les demandes dont Laurens allait prochainement apporter les justifications. Après avoir dit que les États-Unis devaient évidemment perdre tout espoir d'obtenir aucun appui de l'Espagne, il ajoutait, entre autres choses : « . . . . . Nous ne pouvons nous reposer « que sur la France et nous confier à la continuation des bontés du Roi pour obtenir des « marques d'amitié effectives et le secours si « nécessaire dans la conjoncture actuelle.

« Je suis devenu vieux. Je me sens fort affaibli par ma dernière maladie, et il est probable que je ne serai plus longtems occupé de « ces affaires. C'est pourquoi je saisis cette occasion pour faire connaître à V. E. mon opinion « à ce sujet : la conjoncture présente est critique. Ce Congrès sera dans quelque danger « de perdre son influence sur le peuple si on le « trouve incapable de procurer les secours dont « on a besoin ; tout le sistême du nouveau gouvernement en Amérique peut en être ébranlé. « Si l'on souffre une fois que les Anglois se « remettent en possession de ce pays, il se passera des siècles avant qu'une seconde occasion « se présente de former une séparation effective. La possession de ces régions immenses « et fertiles et d'une vaste côte leur fournira les « moyens d'établir leur grandeur future sur des « fondemens si étendus, par l'accroissement rapide du commerce et la pépinière de matelots « et de soldats qu'elle leur procurera, qu'ils seront en état de devenir la terreur de l'Europe « et d'exercer impunément cette insolence si « naturelle à leur nation et qui croîtra à un « degré énorme avec l'augmentation de leur « pouvoir. Je suis avec beaucoup de respect, « de Votre Excellence, etc. » (*États-Unis*, t. 15, n° 59.)

[2] *Ibid.*, n° 64.

de consommation nécessaires à nos troupes et à l'escadre; on l'avait explicitement mandé à La Luzerne avant qu'il fût question au Congrès d'envoyer John Laurens à Versailles, le 22 octobre notamment de l'année précédente, en ajoutant à titre confidentiel qu'après tout on ne laisserait pas les États-Unis dans l'impuissance de soutenir leur armée[1]. 1781.

Le 19 février, en adressant cette note de Necker à La Luzerne, M. de Vergennes lui exprimait dès l'abord l'inquiétude où l'arrivée de J. Laurens allait jeter le roi. « S'il n'avait à consulter que son affection pour les États-Unis, il n'hésiterait point, disait le ministre; mais ce n'était rien moins que la quatrième campagne qui allait être ouverte pour eux, les dépenses de la dernière seraient dépassées et elles s'étaient montées à 150 millions d'extraordinaire! Le roi est contraint de recourir aux retranchements et aux emprunts pour son propre service, il avait droit de se flatter que les États-Unis feraient du moins les frais de leur armée; notre envie de les secourir en tous points nous avait portés à avancer en dernier lieu à M. Franklin un million pour solder les engagements de l'année précédente et quatre pour acquitter les traites attendues cette année : nous aurions donc désiré qu'on ne nous adressât pas M. Laurens. Sa demande nous embarrassera, nous serons peinés de notre refus, mais il faut avertir le Congrès de ce refus afin qu'il n'en soit pas surpris. » L'opportunité d'une entente de cette assemblée avec les Pays-Bas revenait ensuite sous la plume du ministre, et une fois encore les dénonciations d'Arthur Lee et d'Isard contre Franklin; mais à cette heure où l'on semblait acheminé à une

[1] « . . . . . Au surplus, M., si l'on vous met « dans le cas de juger ou si vous jugez par vous-« même que faute de subside le Congrès est « dans l'impossibilité de conserver pour l'année « prochaine l'armée qu'il a actüellement sur « pied, je vous prie de me le mander aussi « promptement qu'il vous sera possible, et de « me donner en même tems un aperçu du se-« cours extraordinaire dont le Congrès pourroit « avoir besoin; mais vous voudrez bien, M., « avoir la plus grande attention de ne point « donner la moindre espérance à qui que ce « puisse être, ni même laisser apercevoir que « je vous ai demandé des informations sur la « situation pécuniaire du Congrès. » (*États-Unis*, t. 14, n° 32.)

1781. médiation sérieuse, la pensée le préoccupait surtout de voir que John Adams conservait son mandat pour les négociations éventuelles de la paix. C'est pourquoi il défendait de nouveau Franklin contre les manœuvres dont on le rendait l'objet. Il croyait ne pas devoir cacher que son âge et sa santé empêchaient le ministre américain de mettre aux affaires autant d'activité qu'elles en réclamaient; il manifestait le désir qu'un secrétaire de légation lui fût donné, Laurens, par exemple, qui aurait sans doute les mêmes principes que lui. Au moins fallait-il éviter qu'Adams ne fût à même d'apporter dans les discussions relatives à la paix, avec une autorité complète, son esprit « entier, raide, impropre à négocier, aussi incommode pour son gouvernement que pour ses collègues[1] ».

C'est dans les premiers jours de mars, seulement, que le Cabinet put arrêter ses projets en ce qui regardait l'Amérique. Les dépêches, les notes, les correspondances qui firent connaître ses résolutions aux États-Unis et à la cour d'Espagne en même temps sont écrites du 6 au 15 de ce mois; il avait été pressé de nouveau par Franklin d'informer les États-Unis, par l'escadre qui était près de se rendre aux Antilles, de ce qu'ils avaient ou non à attendre[2]. La suite des documents et les détails qu'ils contiennent laissent l'impression qu'il y avait eu déjà, et qu'il continua d'y avoir alors un travail actif, suivi, ininterrompu, pour répondre aux besoins rendus instants par la situation qui avait commandé de renouveler le Cabinet. M. de Vergennes concentrait les ressorts sous le contrôle de M. de Maurepas, et le roi prenait à leur jeu toute la part qui devait le rendre efficace. Aux escadres, à la Marine, à la Guerre, partout le secrétaire d'État a quelqu'un qui le renseigne; ici et là les choses ont passé aux mains d'autres auxiliaires que les précédents, différemment inspirés et

[1] On trouvera à l'annexe I du présent chapitre toute cette partie de la dépêche du 19 février.

[2] « Passy, march 6, 1781 . . . . . *Of what may or may not be expected.* » (*États-Unis*, t. 15, n° 85.)

compétents, et la trace de l'intervention dirigeante des Affaires étrangères y est constante[1]. Pour beaucoup, comme d'habitude, les délais étaient venus de Madrid. Le mémoire préliminaire de M. de Castries sur les opérations futures, tant du côté des Îles qu'en Europe[2], avait été envoyé le 27 novembre à Montmorin, et M. de Floridablanca n'y avait encore donné pour réponse que des observations ou des objections lorsqu'on apprit que le comte d'Estaing était entré à Brest. On avait alors interrogé de nouveau le ministre de Charles III, le 22 janvier notamment et le 9 février, sur les transports qu'il pourrait fournir pour la descente en Angleterre si décidément le projet lui souriait[3], en lui faisant remarquer que la guerre déclarée aux Pays-Bas exigeait désormais plus de rapidité et de vigueur. Le 14 février, le plan définitif concernant les mers d'Amérique lui avait été adressé presque avec des instances, dans un second mémoire de M. de Castries : des 47 vaisseaux que nous avions à Brest, on n'en pourrait plus destiner maintenant que 20 aux Antilles, les autres devant être retenus pour parer aux éventualités dont on était menacé en Europe par cette même guerre; on restait encore indécis sur l'envoi à 1781.

[1] On ne peut pas douter qu'un changement ne se fût alors produit dans le rôle de M. de Vergennes, bien qu'il n'y en eût pas dans son titre, quand on voit ce ministre écrire à La Luzerne par le courrier du 19 avril, afin de modifier des habitudes auxquelles il n'avait pas trouvé à redire antérieurement : « J'ai pris « lecture, M., de la dépêche que vous avez fait « adresser à M. le Mis de Castries sous le n° 13. « Je crois devoir vous prévenir, pour votre di- « rection ultérieure, que les matières que vous « y avez traitées, doivent faire partie de votre « rapport politique, et que c'est à moi seulement « que la règle veut que vous en rendiez compte; « il en est de même de tous les objets dont vous « pouvez être dans le cas d'informer l'adminis- « tration; c'est par moi que les autres départ- « tements seront instruits de ce qui peut les « concerner, et c'est également par mon canal « que les réponses vous parviendront. Il ne peut « y avoir d'exception que pour les objets qui « n'ont aucun rapport direct avec mon départe- « ment, et pour lesquels on s'adressera directe- « ment à vous. Telle est la marche que suivent « invariablement tous les ministres du Roi; en « l'adoptant vous éviterez l'embarras et le tra- « vail d'une double correspondance. Au sur- « plus, M., j'ai envoyé à M. le Mis de Castries « toutes les dépêches que vous m'avez addres- « sées pour lui et pour M. de Sartine, et je ne « peux pas m'en rapporter aux réponses que ce « Ministre vous fera sur les différents objets qui « y seront traités. » (*États-Unis*, t. 16, n° 54; minute de Rayneval.)

[2] *Espagne*, t. 601, n° 153.

[3] *Ibid.*, t. 602, n° 48.

1781. Rochambeau de la seconde division de son corps; une note sur le pour et le contre à cet égard était jointe à la dépêche, et M. de Vergennes avait ajouté à la minute les arguments qu'il supposait de nature à convaincre le mieux le Roi Catholique de la nécessité d'en finir cette année même, d'en finir par un grand coup si l'on avait le bonheur d'y réussir, au cas contraire par un effort honorable à tous les yeux. L'histoire, quelque attachée qu'elle puisse ultérieurement se montrer aux intérêts de l'Amérique, n'attribuera pas, assurément, à l'effet d'une lassitude trop hâtive la manière dont le secrétaire d'État s'exprimait à ce sujet dans la dépêche du 14 février :

Il seroit souverainement malheureux que cette campagne ci se passât comme la précédente sans rien produire d'effectif. Tout nous invite à songér à finir cette guerre; les moiens de la soutenir s'épuisent tous les jours, et la disposition de l'Europe qui jusqu'ici nous a été si favorable peut changér d'un moment à l'autre. Les Anglois ont de grands moiens pour tentér l'ambition de l'Empereur et pour la satisfaire; l'offre que ce prince vient de nous faire de sa médiation peut nous faire concevoir l'espérance qu'il ne se rendra pas si aisement à leurs séductions quand bien même nous n'aurions pas d'autres motifs de comptér sur sa persévérance dans l'alliance. Mais il n'est pas sans exemple que la vertu la plus ferme soit ébranlée. Pour parér à tous les inconvéniens impossibles à prévoir, nous ne devons nous occupér qu'à finir cette guerre; nous n'y parviendrons pas sans frapér un grand coup. S'il réussit nous aurons une paix honorable; s'il échoue nous n'aurons pas du moins la honte de n'avoir pas tenté ce qui étoit en nous pour nous la procurér. Nous avons exposé ingénument à l'Espagne ce que nous pouvons; c'est à elle maintenant à nous faire connoitre ce qu'elle peut et ce qu'elle veut. Elle a un grand avantage sur nous, elle est armée et ses forces seront mobiles au moment ou elle voudra les mettre en mouvement. Si contre toute attente elle se refusoit à nous fortifiér vers la Manche soit en unissant sa flotte à la notre soit en y envoiant un fort détachement, comme il est indispensable que nous aions au moins l'égalité avec les Anglois dans le golphe nous nous verrions forcés à dégarnir les deux Amériques et à en rapellér la plus grande partie des vaisseaux qui y sont ou qui vont y être emploiés pour fortifier notre

escadre de Brest et la mettre au niveau de celle que les Anglois pourront lui oposér. On ne croit pas que celle-ci puisse excédér le nombre de 35. vaisseaux. J'ai peine à me persuader moi même qu'il y arrive. 1781.

J'ai l'h^r d'être avec un sincère et fidèle att., M., etc.

Espagne, t. 602, n° 93.

Pendant que M. de Vergennes laissait poindre ainsi aux yeux de l'Espagne l'éventualité, redoutable pour elle, de nous voir « dégarnir les deux Amériques », le gouvernement du roi décidait ses mesures. Elles ne présentaient rien qui ne fût favorable aux désirs nourris à Madrid. Le comte de Grasse aviserait de sa présence aux Îles les commandants espagnols et il pourrait se concerter avec eux; après quoi il dégagerait l'escadre de Rhode-Island et agirait avec elle ou la mettrait en situation d'agir contre les forces anglaises. Notre allié n'aurait donc qu'à se louer de savoir nos forces libres de s'associer aux siennes. Le 8 mars, M. de Castries quittait Versailles pour aller presser à Brest le départ du comte de Grasse et inspecter par lui-même les administrations de nos ports, dont les lenteurs, les routines, les pratiques répréhensibles peut-être, n'avaient pas été assez maîtrisées[1] et devaient l'être, maintenant, pour répondre aux besoins reconnus. Le sentiment dirigeant était de remporter n'importe où, soit seuls, soit avec les Espagnols, un avantage considérable sur les Anglais, autrement dit de frapper le coup dont parlait M. de Vergennes. M. de Castries était à peine en route qu'arriva la réponse de Madrid au pli du 14 février. Pour la première fois nos vues agréaient à peu près au cabinet de Charles III. Il demandait davantage, agitait encore sa marotte d'envoyer à Cadix l'escadre qui allait sortir; mais il demandait aussi ce que justement nous faisions : il voulait par-dessus tout le

[1] M. de Vergennes écrit à Montmorin le 6 : « M. le Mis de Castries part le 8 pour s'y rendre « [à Brest]. Son objet est de presser la sortie de « l'escadre aux ordres de M. le Cte de Grasse et « l'armement de celle destinée pour l'Europe. « Suivant les avis de ce port, les travaux s'y « font avec une grande activité, mais ils sont si « nombreux que le progrès n'en est pas aussi « rapide qu'on le voudrait. » (*Espagne*, t. 602, n° 81.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. concert de nos forces avec les siennes aux Antilles. Grande satisfaction à Versailles. M. de Maurepas fut aussitôt d'avis qu'il fallait donner appui à cet assentiment[1]; le roi prescrivit d'expédier à Brest des ordres plus positifs et M. de Vergennes adressa à M. de Castries une note, revêtue de l'*approuvé* de Sa Majesté, qui avisait spécialement à ce soin[2]. Le comte d'Aranda essaya bien d'obtenir un peu plus, mais il se rabattit à demander seulement que six des vaisseaux qui resteraient à Brest pour le service d'Europe vinssent joindre l'escadre espagnole de Cadix, ce qui signifiait qu'à Madrid on gardait toujours à l'horizon Gibraltar et Minorque. Sur cela, M. de Maurepas eut des objections[3]; mais le roi voulut montrer à son oncle son intention de lui complaire, et il fut prescrit à M. de Castries d'activer l'armement et la mise en mer de ces six vaisseaux, quelque résistance que cette opération rencontrât sur place[4].

[1] Du moins, c'est ce qui résulte d'un billet de M. de Maurepas, adresse à M. de Vergennes avant qu'ils eussent entretenu le roi : « Je viens, « Monsieur, de lire et de relire les papiers que « j'ai l'honneur de vous renvoyer. Je vois qu'il « est bien nécessaire d'en faire part à M. de Cas- « tries et de changer quelque chose aux instruc- « tions de M. de Grasse. Quant à cette partie je « suis assez content. » (*Espagne*, t. 602, n° 134.)

[2] *Ibid.*, n° 141. M. de Vergennes manda d'ailleurs à M. de Castries en même temps : « Vous n'étiez pas encore, Monsieur le Mar- « quis, hors des barrières de Versailles, quand « j'ai reçu des dépêches d'Espagne en réponse « au mémoire que j'y avois expedié de votre « part en février dernier. Je joins ici la traduc- « tion de la lettre de M. le comte de Floride « Blanche à M. le comte d'Aranda. Elle vous « expliquera les devoirs et les vues du Roi Catho- « lique. J'ai mis le tout sous les yeux du Roy. « S. M. juge qu'il est convenable d'adhérer à « quelques unes des demandes du Roi son oncle. « La feuille cottée n° 1er vous indique les addi- « tions que le Roi souhaite que vous fassiez aux « instructions que vous avez rédigées pour M. le « comte de Grasse. Elles n'en altèrent en rien « l'essence. » (*Ibid.*, n° 140.)

[3] « La proposition de joindre des vaisseaux « aux vaisseaux espagnols ne me paraît pas ad- « missible », ajoutait le premier ministre dans le billet de tout à l'heure.

[4] M. de Vergennes confiait à cet égard à M. de Castries, dans sa lettre du 10 mars citée il y a un moment : « L'écrit cotté 2do vous in- « struira d'une insinuation que l'ambassadeur « d'Espagne nous a faite comme de lui-même, « mais que nous savons suggerée par sa Cour. « Elle étoit inadmissible, il l'a senti de lui-même, « et il s'est replié sur une autre proposition, qu'il « seroit d'un intérêt commun qui fût susceptible « d'un bon effet. Le Roi auquel j'en ai rendu « compte l'a goutée, et il m'ordonne de vous « mander que son intention est qu'aussitôt la « présente lettre reçue, vous destiniez six de ses « vaisseaux réservés pour l'Europe à être mis « en armement, que vous en pressiez et en acce-

Aussi était-on pleinement d'accord, à cette heure, pour renvoyer le vicomte de Rochambeau dire à Newport que l'on écartait les demandes de Hartford. Le dernier courrier de La Luzerne avait fait connaître que le chevalier de Ternay était mort soudainement; on lui donna pour successeur le chevalier de Barras, qui avait été l'officier d'avant-garde du comte d'Estaing dans ces mers. Le vicomte de Rochambeau et lui partiraient pour Boston au même moment que le comte de Grasse pour les Antilles. Un rapport approuvé par le roi répondait officiellement aux généraux; M. de Vergennes, dont la main l'avait rédigé, y exposait pourquoi l'on ne se rendrait pas à leurs conclusions, pourquoi même la seconde division promise ne serait pas expédiée[1]. Ce rapport rappelait que le corps expéditionnaire n'était qu'auxiliaire et ne devait pas devenir une armée; son chef avait à joindre Washington dès que celui-ci le réclamerait et à participer aux opérations de ce général après avoir pourvu à la sûreté du matériel de guerre qu'il ne pourrait pas emmener avec lui; on croyait préférable d'assister maintenant les Américains par de l'argent, plutôt que par des troupes, de leur donner en conséquence les moyens d'entretenir les douze ou quinze mille hommes de Washington[2], à la disposition de qui l'on mettait 6 millions de livres dans cette vue. Le ministre de la guerre, répétant cela au comte de Rochambeau, précisait les ordres sous sept chefs distincts, dont le premier informait confidentiellement le général (« pour vous seul », portait-il) qu'au mois de juillet 1781.

« leriez autant que possible l'équipement, que « vous en nommiez sans avoir besoin de plus « grande autorisation les commandants et les « chefs, enfin que vous vous roidissiez contre « les difficultés qu'on vous présentera. Sa M^té^ ne « s'en dissimule aucune, elle ne les croit pas « même toutes surmontables, mais elle veut « faire plus que le possible, pour donner ce té- « moignage de zèle et de bonne volonté au Roi « son oncle. S'il est possible que cet armement « soit prêt avant que la flotte angloise mette en « mer, il ira chercher la flotte espagnole sur le « cap St Vincent ou à Cadix. Au contraire si « les Anglois le préviennent, il restera à Brest, « et ce sera autant d'avance sur l'armement qui « vous reste à faire. »

[1] Cette dépêche se trouve à l'annexe II ci-après.

[2] Un mémoire de la main de Rayneval (*États-Unis, Mémoires et documents*, t. 2, n° 13) raisonne cette idée, qui était probablement celle que M. de Vergennes comptait proposer au roi.

1781. ou d'août, peut-être plus tôt, « des forces maritimes supérieures viendraient dégager l'escadre ». Jusqu'à ce moment il ne devait quitter Newport qu'autant que celle-ci pourrait sans danger se retirer à Boston avec les transports de l'armée[1]. D'autre part, afin d'informer le Congrès dans la mesure nécessaire, M. de Vergennes exposait de sa main à La Luzerne le détail de ces résolutions, les raisons qui y avaient présidé, et il expliquait là à titre secret quant au Congrès, afin de n'en laisser rien parvenir à l'ennemi, mais très explicitement pour notre plénipotentiaire, pour les généraux, pour La Fayette, les vues sous l'inspiration desquelles on s'était décidé. « M. le comte de Grasse », écrivait M. de Vergennes dans le courant de ce second pli :

M. le Cte de Grasse qui commande notre escadre aux Antilles a ordre aux aproches de l'hivernage de conduire sur les côtes de l'Amérique septentrionale ou de détachér une partie de son escadre pour les balayér et concourrir aux opérations qui pourront être concertées avec les généraux de terre francois et américains, ou en formér à part s'ils ne peuvent y coopérer. Le nombre des vaisseaux qui se porteront au Nord dépendra du besoin que les Espagnols pourront avoir de notre secours et ne pourra être decidé que lorsque M. de Grasse rendû à Saint-Domingue après avoir aprovisionné les Antilles, se sera abouché avec les commandans espagnols et aura pris connoissance de leurs dispositions; s'ils ont fait des préparatifs pour une grande entreprise nous devrons leurs prêtér la main; pourvu que l'on frape de grands coups sur l'ennemi commun et que l'effet en soit heureux, l'avantage est réciproque pour tous les alliés; ce qu'il importe est de l'affoiblir et de le mattér, le lieu de la scène est assés indifférent.

Espagne, t. 602, n° 89.

Ainsi, l'on cherchait un résultat où qu'il pût se trouver et lequel fût-il, pourvu qu'il frappât l'Angleterre de manière qu'on la vît affaiblie et qu'elle-même sentît l'être. C'est pourquoi l'on avait prescrit

[1] Dépêche du comte de Ségur, du 9 mars 1781, transcrite dans la *Correspondance manuscrite de Rochambeau*. L'escadre une fois dégagée, l'armée navale devait concourir à toutes les opérations qui seraient jugées avantageuses à la cause commune.

au comte de Grasse, avant que ce fût demandé par le cabinet de Madrid, de s'aboucher avec les commandants espagnols, et qu'après on s'était rallié avec empressement à l'appel du ministre de Charles III. L'escadre, quand elle aurait atteint aux Antilles, si c'était possible, le but auquel le comte de Guichen avait été empêché d'arriver, viendrait, vers l'hivernage, dégager Newport, s'entendre pour des opérations avec l'armée d'Amérique ou en effectuer sans elle; cependant c'était là sa mission latérale; la principale était l'autre; on supposait que les généraux espagnols auraient des projets tout prêts auxquels notre présence assurerait tout de suite un résultat sérieux. Le soulèvement des troupes américaines avait beaucoup ému; renouvelé, la dissolution de l'armée paraissait devoir s'ensuivre : il n'y avait pas à cacher qu'en ce cas le comte de Rochambeau emmènerait aux Îles le corps expéditionnaire; le ministre de la guerre avait ordonné au comte de le faire[1], et M. de Vergennes en informait La Luzerne. Le reste de la dépêche expliquait comment il serait impraticable, pour le roi, de répondre aux « immenses demandes du Congrès », autant que son dévouement aux États-Unis lui en aurait suggéré le désir. « Afin de ne pas compliquer et amoindrir par l'emprunt que Laurens allait venir demander le crédit dont lui-même avait besoin pour se procurer les sommes considérables absorbées par les campagnes successives, écrivait le ministre, Sa Majesté se voyait réduite à disposer uniquement de 6 millions de livres; c'était un don de sa main en faveur de l'armée américaine, et qui porterait à 14 millions les avances faites depuis 1780 seulement; il semblait au roi que les Américains n'avaient qu'à s'applaudir d'aussi grandes preuves d'attachement. » A 1781.

[1] Les 3°, 4° et 5° de la lettre du comte de Ségur portaient, en résumé, ces instructions positives : « Si l'armée américaine venait à se désagréger, le général se refuserait aux réquisitions de pénétrer dans le continent et, en attendant les ordres du roi, se retirerait aux Antilles ou à Saint-Domingue; au cas contraire le Roi le laisse le maître de répondre à ces appels pourvu que les plans soient concertés avec Washington. Et si le comte de Grasse emmenait l'escadre après l'avoir débloquée et que l'armée n'eût pas quitté Rhode-Island, il laisserait à Rochambeau deux vaisseaux et les transports nécessaires. »

1781. la date du 10 mars, le roi signait, en réponse à la lettre du Congrès du 22 novembre, une minute pleine de bonnes paroles que le ministre encore avait préparée, le monarque s'en remettant à ce dernier d'expliquer ses intentions[1]. M. de Vergennes complétait le courrier en remerciant La Fayette de ses derniers plis; il le renvoyait à La Luzerne pour être instruit en détail, mais il le chargeait de faire apprécier les efforts du roi par Washington, à qui il transmettrait l'expression de la plus entière confiance[2]. Le même jour, Franklin recevait l'annonce de ce don de 6 millions tournois, et il s'entendait préliminairement avec M. de Vergennes sur les emplois urgents auxquels il y aurait à les affecter[3].

A cette heure, toutefois, la médiation des deux Cours impériales

[1] *États-Unis*, t. 15, n° 91.

[2] On trouvera à l'annexe III du présent chapitre le pli confidentiel de M. de Vergennes à La Luzerne, parce qu'il résume à vrai dire les résolutions du gouvernement du roi sur la conférence de Hartford. — La lettre écrite à La Fayette répondait plus spécialement à la dernière reçue du marquis, en date du 16 décembre précédent; celui-ci y avait rendu compte de l'échec des tentatives hasardées depuis le mois d'octobre contre les Anglais autour de New-York; il avait appuyé une fois de plus sur la nécessité de satisfaire aux demandes formulées à Hartford : « M. le Mis de Lafayette. — A Versailles le 10 mars 1781. — J'ai reçu, M., « la lettre que vous m'avez fait l'honneur de « m'écrire le 16. du mois de décembre d^r, j'ai « tardé a y répondre parce que la matière qui en « fait l'objet a exigé des délibérations que dif« férentes circonstances nous ont forcés de re« tarder. Le Roi vient de prendre sa résolution « relativement aux secours de toute espèce à « donner aux Américains pour la campagne pro« chaine. Je ne vous en fais pas le détail parce que « je le transmets à M. le ch^er de la Luzerne et que « je ne doute pas que ce ministre ne vous en « fasse part. J'ai lieu de croire que M. Washington « sera content des efforts que nous faisons pour « le soutien de la cause américaine, et qu'il fera « de son côté tout ce qui sera en son pouvoir « pour qu'ils ne soient pas infructueux. Je vous « prie d'assûrer ce général que nous mettons la « plus entière confiance dans son zèle, dans son « patriotisme et dans ses talents, et que nous le « verrons avec bien du plaisir aquérir enfin la « gloire d'avoir délivré sa patrie et assûré sa li« berté. J'espère que la fermentation qui s'étoit « manifestée dans l'armée américaine aura été « entièrement étouffée; car de nouvelles scènes « comme celle des Pensylvaniens seroient bien « dangereuses et rendroient probablement inu« tiles les plans les plus vigoureux et les mieux « concertés. Il vous arrive des vêtements pour « vos troupes, et il vous en arrivera encore à « ce que j'espère; cet article me paroît le plus « important comme le plus urgent. » (*Ibid.*, t. 15, n° 92.)

[3] C'est ce qui résulte d'une note écrite en marge de la lettre de Franklin du 6 mars. Une autre lettre de ce dernier à Rayneval, du 11, constate qu'ils avaient immédiatement traité ce détail M. de Vergennes et lui.

paraissait prochaine, il y avait donc autre chose encore à dire au Congrès. Des rapports de La Luzerne reçus jusqu'à ce moment il résultait que des dépêches n'étaient pas parvenues à l'ambassadeur, notamment celles par lesquelles M. de Vergennes provoquait l'appréciation du Congrès sur l'attitude de John Adams et soit le rappel de ce plénipotentiaire soit l'intervention de l'assemblée pour régler sa conduite. Conséquemment, l'inconvénient préoccupait de nouveau le ministre, de retrouver dans les négociations de la paix cet Américain dont « les principes et le personnel », comme il disait, leur étaient, lui semblait-il, si opposés. Il fallait aussi mettre le Congrès à même d'envisager la situation nouvelle tout en faisant les efforts, obligés à cette heure, d'une dernière et fructueuse campagne. Il était devenu possible, d'ailleurs, non seulement de relater comment la médiation était née, mais même comment on devait s'y présenter. Une autre dépêche du 9 mars pourvut à ces besoins. M. de Vergennes y marquait d'abord le souhait qu'il fût obvié aux écarts à craindre de la part de John Adams et aux ennuis qu'en auraient ses conégociateurs[1]; en cela le secrétaire d'État n'avait pas de mérite à prévoir juste, étant au courant par expérience du caractère, de l'esprit objectant et du défaut de mesure du plénipotentiaire; mais il se trouva pleinement confirmé dans ses craintes lorsque, au mois de juillet suivant, ayant communiqué à Adams, avec une sorte d'avant-projet de décision remis comme essai par les puissances médiatrices les observations qu'il y avait faites, celui-ci lui répondit par un mémoire tellement rempli de prétentions pour les États-Unis et de fatuité politique dans ces prétentions, qu'assurément on les aurait éconduites sans discussion ou que l'on aurait pris le parti de tout régler par-dessus sa tête si, les négociations une fois ouvertes sérieusement, il s'y fût placé sur un tel

1781.

[1] Dans la dépêche que nous indiquons là, le ministre faisait écrire par Rayneval au sujet d'Adams : « Je vous avoue que quelque bonne « opinion que j'aie de son patriotisme, je le « vois à regret chargé d'une besogne aussi difficile et aussi délicate que celle de la pacification, parce qu'il a une roideur, une morgue et « un entêtement qui le porterront à faire naître « mille incidents fâcheux et à désespérer ses co-« négociateurs. »

1781. terrain[1]. Qu'un autre délégué fût choisi, M. de Vergennes ne le croyait pas possible, il s'empressait de le dire; du moins La Luzerne tâcherait qu'on défendît à cet Américain toute démarche non avouée au préalable par le roi, qu'on lui prescrivît de se laisser guider par le représentant de Sa Majesté dans les négociations. Il donnait à cela ce motif, « que nous devions défendre la cause de ces États et leur servir d'appui, et qu'au cas où nous les abandonnerions dans des choses injustes ou impossibles il ne pût pas nous présenter au Congrès comme des amis faibles ou malintentionnés, sinon il s'établirait à la face des autres négociateurs une contradiction indécente ». Motif aussi naturel, assurément, entre alliés comme nous l'étions avec les États-Unis, qu'il allait peu aux vues de John Adams, à sa nature et, il faut le dire, à l'esprit actuel d'une partie de son pays.

S'il y a un intérêt historique à établir qu'en ce moment-là le cabinet de Versailles attachait du prix à ce qu'on lui procurât la paix, la preuve s'en trouve dans la dépêche du 9 mars. C'étaient les États-Unis, en effet, qu'il importait surtout d'amener à la médiation, et ce document la leur présente avec l'indubitable intention de les y attirer. Il la montre inévitablement acceptée à cette heure par nous, par l'Espagne, et il indique en détail les conditions auxquelles ils doivent consentir à y figurer, c'est-à-dire l'obligation de mettre beaucoup de modération dans leurs demandes, vu la nécessité de s'attendre à ce que l'Angleterre fût fort exigeante. Cette dépêche n'admet pas que l'indépendance puisse faire question; pour le gouvernement de Louis XVI c'est la condition absolue; mais ici surgissait naturellement la question de trêve et celle du *statu quo :* il est sensible que l'on ne voulait pas se faire en cela l'organe de propositions restrictives, et qu'on souhaitait pourtant de pouvoir s'y rallier au nom de ces États s'il venait à en être avancé par les médiateurs. Ce que ce sujet avait d'essentiel

[1] « *Paris, July 13. 1781. Some remarks upon the articles to serve as a basis of the negociation for the re-establishment of peace, which you did me the honour to communicate to me...* » (*États-Unis*, t. 17, n°s 101 et 102.)

et ce qu'il présentait de délicat, un mémoire du premier commis l'avait récemment élucidé de nouveau avec développement pour le Conseil, et les conclusions en étaient marquées de la même droiture ferme et de la constance dont s'étaient toujours inspirées en cela soit la correspondance soit la politique du ministre de Versailles[1]. Il fallait cependant laisser du jeu aux négociations; on adressait donc à Philadelphie des paroles moins nettes peut-être qu'antérieurement à La Luzerne; du moins ce n'étaient pas des paroles différentes. « Il importe d'autant plus », lisait-on dans la dépêche, une fois le chapitre de John Adams épuisé : 1781.

Il importe d'autant plus, M., que les instructions dont il s'agit soient

[1] *États-Unis*, t. 15, n° 72. — Voici les conclusions de ce mémoire. La copie est de la main de Rayneval, mais peut-être n'avait-il fait que l'écrire sous la dictée du ministre : « En résumant les détails dans lesquels on vient d'entrer, on y trouve les propositions suivantes : « 1° C'est au roi d'Angleterre, auteur de la « guerre, à faire des sacrifices pour obtenir la « paix. 2° Le premier des sacrifices à faire c'est « l'indépendance de l'Amérique septentrionale. « 3° Cette indépendance peut être assurée par « un traité définitif ou par une trêve. 4° Le roi « d'Angleterre, quelle que soit la forme que l'on « adopte, pourra traiter directement avec les « Américains avec l'intervention des deux puissances médiatrices. 5° La trêve sera à longues « années, comme de 20. 25. 30. ans, etc. Les « États-Unis seront traités comme indépendants « de fait, et il ne sera mis aucune restriction à « l'exercice des droits de souveraineté. 6° Il seroit à désirer que le *statu quo* pût être évité; « mais dans le cas où cela ne se puisse, il conviendra de le borner à la Caroline méridionale « et à la Géorgie, et de stipuler l'évacuation de « New-York. 7° La proposition de la trêve ne « peut être faite au Congrès par le Roi, si elle « doit être liée à celle du *statu quo*, mais en « isolant ces deux propositions Sa M^té^ pourra « s'engager à porter le Congrès à souscrire à la « trêve, s'il a l'assûrance secrète que New-York « sera accepté. 8° Dans le cas d'une trêve le Roi « proposera aux Américains, s'il en est besoin, « une nouvelle convention dont l'objet sera de « les rassûrer contre les attaques de l'Angleterre « après l'expiration de la trêve. On croit devoir « finir le présent mémoire par la remarque suivante. C'est par nécessité et non par choix que « le Roi fait la guerre à la Grande-Bretagne. Sa « M^té^ a fait jusqu'à présent les plus grands efforts pour en soutenir le poids : voudra-t-Elle « perdre le fruit de tant de dépenses en cédant « sur l'objet principal de la contestation. Un pareil sacrifice ne pourroit être justifié que par « les plus grands revers et que par l'impossibilité « de les reparer. S'il étoit le fruit de la foiblesse « ou de l'inconstance il terniroit sans retour la « gloire et la reputation de Sa M^té^. — Les moïens « de l'Angleterre sont prêts à être épuisés; elle est « sans allié, ses forces sont inférieures à celles « de la Maison de Bourbon : dans cet état des « choses on peut demander au Roi d'être magnanime; mais ses condescendances ne doivent porter atteinte ni à sa dignité ni à son « intérêt. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. promptement expédiées, que le moment de les mettre en pratique semble n'être pas bien éloigné, ainsi que vous pourrez en juger par les faits suivants.

Le Ministère anglais, dans la fausse persuasion qu'il porteroit celui de Madrid à une paix séparée, a cherché à lier une négociation secrète avec lui : mais il n'en a rien résulté jusqu'à présent, parce que les propositions de la cour d'Espagne ont eu pour baze les engagements que le Roi a contractés avec les États-Unis. Cependant l'émissaire anglais continüe de résider à Madrid, quoiqu'il soit sans espérance quelconque de remplir l'objet de sa mission. Malgré la connoissance que toute l'Europe a de la négociation directe dont je viens de parler, l'Imp^ce^ de Russie, excitée par des motifs qu'il seroit inutile de détailler, a invité le Roi et la cour de Londres à invoquer sa médiation; cette dernière cour regardant la médiation comme offerte formellement, l'a acceptée avec une sorte d'empressement, et elle a invité l'Empereur à y prendre part. Quant au Roi il a répondu en substance, qu'il seroit charmé de parvenir à la paix par l'entremise de Catherine seconde, mais qu'il n'étoit point en son pouvoir d'accepter encore les offres de cette princesse, parce qu'il avoit des alliés dont le consentement étoit nécessaire. La cour de Madrid, sollicitée de même que nous, a répondu de son côté qu'ayant entamé une négociation directe, elle croyoit devoir en attendre l'issüe avant que de recourir à une médiation.

L'Empereur, invoqué par la cour de Londres, ainsi que je viens de l'observer, a cédé au désir de cette cour en se rendant à son invitation et ce prince n'a pas tardé à en faire part au Roi, et à lui offrir en même tems sa co-médiation ainsi qu'au Roi C(que). Sa M^té^ a fait à cette nouvelle offre à peu près la même réponse qu'à celle de l'Imp^ce^ de Russie. Quant au roi d'Espagne, il a montré de l'étonnement de ce que le Ministère anglois recherchoit des médiateurs, tandis qu'il suit encore une médiation directe, et il a annoncé que tant que cette négociation ne seroit pas rompüe par les Anglais eux-mêmes il luy étoit impossible de se prêter à une médiation, laquelle, sans ces circonstances, lui seroit infiniment agréable.

Ces différentes réponses seront regardées comme une acceptation éventüelle de la médiation, et dans le fait il nous sera difficile de l'éviter; un refus de notre part blesseroit grièvement la dignité des deux puissances qui l'ont

offerte, tandis que nous avons le plus grand intérêt de les ménager; d'ailleurs nos demandes sont si justes, si modérées que nous ne risquons rien de les produire à tel tribunal que ce puisse être; aussi nous n'avons aucun motif légitime pour décliner la médiation des deux Cours impériales. 1781.

Mais comme je l'ai marqué plus haut, M., nous avons suspendu jusqu'à présent notre acceptation formelle faute de connoître les intentions de nos alliés qui sont l'Espagne et les États-Unis. Nous avons lieu de nous flatter que ce procédé sera senti par le Congrès, et qu'il lui fournira une nouvelle preuve de la persévérance du Roi dans les principes de l'alliance et de la scrupuleuse exactitude à en remplir les obligations. En portant confidentiellement tous les faits que je viens de détailler à la connoissance du Congrès, vous lui observerez qu'il est instant qu'il communique au Roi les intentions des États-Unis par raport à la médiation proposée, et qu'il autorise S. M^té^ à les faire connaitre à toutes les puissances qui prendront part à la pacification. Je ne doute pas, M., que le Congrès ne s'empresse d'imiter l'exemple du Roi en se montrant disposé à recevoir la paix des mains de l'Empereur et de l'Imp^ce^ de Russie; cette assemblée doit compter sur la justice de ces deux souverains; d'ailleurs il doit être persuadé que S. M^té^ défendra la cause des États-Unis avec le même zèle avec lequel il s'occupera des intérêts de sa Couronne.

Je ne vous parle pas, M., des conditions auxquelles les Américains devront faire la paix, parce que la discussion de cette matière seroit au moins prématurée, et qu'elle donneroit lieu à des délibérations sans fin et qui détourneroient le Congrès de l'objet actüel qui est l'établissement de la médiation. Mais je pense que vous ferez très bien d'observer comme de vous-même aux membres principaux de cette assemblée, que selon toutes les apparences la cour de Londres traitera avec autant d'exigeance que d'opiniatreté les points qui concerneront l'Amérique, parce qu'il lui en coûtera infiniment, comme de raison, à renoncer sans retour à cette vaste contrée, et vous ferez valoir cette réflexion pour faire sentir au Congrès la nécessité de capter la bienveillance des médiateurs, en mettant dans leurs demandes (sauf l'indépendance qui n'est susceptible d'aucune modification) toute la modération et toute la réserve dont elles seront susceptibles. Vous ferez remarquer en outre aux principaux membres du Congrès qu'il est possible que la difficulté d'effectüer une paix deffinitive porte les médiateurs à proposer une trêve, qu'il est

1781. par conséquent nécessaire que le plenip^re^ des États-Unis soit eventüellement autorisé à faire connoître leur détermination sur cet objet.

Peut-être vous demandera-t'on conseil sur le parti qu'il conviendroit au Congrès de prendre à cet égard : dans ce cas vous répondrez que vous êtes sans instructions sur cette matière, que par conséquent vous ne sauriez avoir d'opinion; cette réserve est nécessaire dans les circonstances actüelles, et nous n'en sortirons qu'autant que les cours médiatrices nous y auront invités, parce qu'alors nous présenterons leurs idées et non les nôtres, et nous éviterons de cette manière les reproches, ou au moins les soupçons, si elles ne sont pas du goût des États-Unis.

Mais ce qu'il importe essentiellement que vous observiez au Congrès, c'est que, soit que l'on traite de la paix ou seulement d'une trêve, il est nécessaire de pousser la guerre avec la plus grande vigueur, parceque ce sera le moyen le plus efficace pour amener les Anglais à la raison, et pour obtenir des conditions honorables. Vous préviendrez aussi le Président du Congrès que si l'offre de la médiation des deux Cours impériales prend une tournure assez décidée pour que le Roi soit obligé de s'expliquer catégoriquement, S. M^té^ l'acceptera conditionellement pour lui et pour les États-Unis; ce parti aura d'autant moins d'inconvénients, qu'aucune raison actüellement subsistante ne sauroit les empêcher de suivre l'exemple du Roi en confiant leurs intérêts à des médiateurs aussi justes qu'ils sont éclairés, et qu'un refus pourroit entrainer après soi des suites aussi fâcheuses qu'incalculables.

États-Unis, t. 15, n° 90. (Minute ou copie au net de Rayneval.)

Sur la même frégate que John Laurens, l'intendant Corny, emmené par La Fayette l'année d'auparavant, était revenu d'Amérique; sa santé le contraignait de rentrer. Ils étaient déjà à terre quand le gouvernement du roi écrivait les dépêches précédentes. Pour la première fois depuis 1778 on avait eu récemment, à un mois de date, ce qui était comme de la veille eu égard à la distance et aux empêchements, des informations de témoins oculaires; Laurens et Corny relatèrent à leur tour l'état des choses tel qu'il existait moins de deux mois auparavant; les mesures pourraient donc correspondre enfin à peu

près aux besoins. M. de Castries, en avant de Lorient, fut rencontré 1781.
par Laurens qui lui fit entendre un exposé sombre et de menaçants pronostics à l'appui des demandes qu'il apportait et que, de Brest déjà, il avait expédiées. Le comte de Rochambeau lui avait conseillé de les présenter de tout cœur; il s'y était appliqué et M. de Castries le poussa d'autant plus vivement à Versailles[1]. L'intendant Corny était moins désemparé que l'Américain, n'attachant pas de prix à le paraître, mais il fut inquiétant aussi. Au sujet de cet officier, Rochambeau écrivait : « Vous pouvez vous en rapporter aux renseignements qu'il vous donnera de ce pays, qu'il connaît fort bien »[2]; aussi le ministre le fit-il partir en courrier afin d'aviser au plus tôt le cabinet[3]. M. de Castries mit certainement le comte de Grasse au courant du très grand service dont on allait se reposer sur lui[4], et

[1] « J'ai vu le colonel Laurens, écrivait le « 2 février Rochambeau à Washington, qui lui « avait envoyé ce dernier se rendant à Boston ; je « lui ai parlé dans toute la vérité de mon âme « et je lui ai surtout bien recommandé d'ouvrir « la sienne, de parler à cœur ouvert de l'état « de détresse où se trouve ce malheureux pays « s'il n'est puissamment secouru..... » (*Correspondance manuscrite.*)

[2] Lettre à M. de Montbarrey, du 1er février. (*Ibid.*)

[3] M. de Castries relate avec détail à M. de Vergennes ses entretiens avec Laurens et avec Corny, dans une lettre privée ainsi datée : « A Orient, le 11 mars à 1h après minuit. » Au sujet de Laurens il écrivait : « ... Mais ce qu'il « articule d'une manière très positive et ce qu'il « charge mesme un peu, c'est l'état de leurs « miserres en tous genres et leurs décourage- « ments... » Il ne doutait nullement, continuait-il, que « cette situation ne fût au point que sans « quelque succès dans le cours de la campagne « il y aurait une deffection générale dans leurs « armées à la fin des enrollements actuels et à « l'époque ou il faudrait les renouveller, car le « discrédit était à son comble et toutes leurs res- « sources lui semblaient épuisées. » Et au sujet de l'intendant Corny : « .....Il me paroît très « instruit et très au fait des choses en Amé- « rique; il voit moins en noir que M. Laurens, « mais il ne les voit pas dans une bonne situa- « tion ». (*États-Unis*, t. 15, n° 95.)

[4] On en a presque la preuve dans l'explication nouvelle que M. de Vergennes donne à La Luzerne sur les instructions du comte de Grasse, le 14 mai, au moment où Laurens reprend la mer pour regagner l'Amérique. Il ne les avait pas précisées au même degré la première fois : « M. Laurens voudrait savoir avec « détail quels sont les secours de mer que nous « devons porter cet été sur les côtes de l'Amé- « rique septentrionale. Deux raisons ne nous « permettent pas de lui donner cette satisfac- « tion, l'une est l'importance du secret à garder « s'il était confié à une assemblée aussi nom- « breuse que le Congrès, l'autre est l'incerti- « tude où nous sommes sur le nombre de vais- « seaux qu'il sera possible de détacher vers vos « côtes. Ce que je puis vous dire, M., et que « vous pouvez confier à M. le Gal Washington

1781. l'escadre prit la mer le 22 mars, suivie par la frégate *la Concorde*, qui devait se détacher pour porter à Boston le vicomte de Rochambeau avec le successeur en titre de Ternay. M. de Castries avait d'ailleurs remis au vicomte un pli qui informait le commandant du corps expéditionnaire des dispositions prescrites à l'armée navale. « Je ne veux « pas laisser partir M. de Barras, mandait-il là au comte de Rocham- « beau, sans vous faire conaître les dispositions générales qui regardent « l'armée navale sous voiles dans ce moment-ci pour se rendre en « Amérique. M. de Grasse vous préviendra de l'époque à laquelle il « passera dans vos mers. Il conduit 20 vaisseaux; il en trouvera 10 aux « îles; vous en avez 8 de plus à lui donner. Ainsi maître de ses mou- « vements, de réunir ou de séparer ses forces, j'espère que pendant « un temps assez considérable il sera maître des côtes de l'Amérique « et de concourir avec vous, si vous voulez former quelque entreprise « dans le nord[1]. »

A Versailles, dans l'intervalle, on s'était disposé à aller au delà de ce qu'on avait d'abord décidé pour les États-Unis[2]. Laurens était à Paris le 19; quand on y lut l'exposé qu'il tenait de Washington, les plis de La Luzerne, une autre lettre de La Fayette dont il était

« exclusivement, c'est que M. le Cte de Grasse « a ordre exprès, après avoir pourvu à la sû- « reté de nos iles, de détacher ou de se porter « avec la plus grande partie de ses forces vers « le continent de l'Amérique et de se prêter à « toutes les opérations jugées praticables aussi « longtemps que la saison lui permettra de « rester sur ces parages. Si les Espagnols n'ont « pas besoin d'être renforcés par des divisions « de nos troupes, la totalité se portera vers « vous. Il sera bon que le Gal Washington voie « l'emploi le plus utile qu'il pourra faire de « ce secours et qu'on prenne à l'avance des « mesures pour lui assurer des subsistances. « Je ne doute pas que M. le Mis de Castries ne « donne des ordres en conséquence et ne vous « en écrive, mais si cette circonstance lui « échappait, il sera bon que votre prévoïance « y supplée. » (*États-Unis*, t. 16, n° 78; minute de M. de Vergennes.)

[1] *Correspondance manuscrite de Rochambeau*, 21 mars. — Le comte de Grasse sortit avec vingt-six vaisseaux. *La Concorde* se sépara le septième jour. A la hauteur des Açores, cinq autres voiles se dirigèrent sur le cap de Bonne-Espérance sous le commandement de Suffren, et le 5 avril un septième navire encore, *le Sagittaire*, qui portait de l'argent et convoyait six cents recrues pour le corps expéditionnaire, quitta l'escadre afin de gagner Newport ou Boston.

[2] *États-Unis*, t. 16, n° 54.

porteur, on avait déjà reconnu que les résolutions précédemment prises ne répondaient pas assez aux nécessités de nos alliés, et il avait été arrêté que le roi garantirait en outre un emprunt de 10 millions de livres, à contracter par eux dans la province de Hollande. M. de Vergennes donnait avis de ces nouvelles résolutions à La Luzerne le 19 avril, dans la dépêche où il insistait surtout pour que le plénipotentiaire occupât le Congrès de la médiation et de l'attitude que John Adams viendrait à y prendre[1]. Inévitablement cette garantie de l'emprunt allait être changée en une charge de plus pour le roi. La province de Hollande, en effet, où s'établirent les négociations, ne voulut pas prêter aux Américains afin de ne point exaspérer l'Angleterre; elle allégua des raisons de crédit pour s'y refuser, et le roi dut emprunter directement pour les États-Unis[2]. Avec les 10 millions déjà donnés et les frais de notre corps expéditionnaire, sans parler de ceux de l'escadre des Antilles, c'était plus des 25 millions demandés. Le plus positif esprit de persistance était nécessaire aux ministres de Louis XVI pour aller jusqu'à ce point, en présence des inquiétudes que les finances donnaient à ceux dont le rôle était d'y regarder et des éventualités européennes dans lesquelles il fallait bien prévoir que bientôt, peut-être, elles seraient engagées. 1781.

Laurens affecta de ne se douter en rien de tout cela. Par écrit, ses requêtes furent convenables, quoique fondées ouvertement, on pourrait

[1] On trouvera à l'annexe III ci-après cette dépêche au sujet de la médiation; elle explique la raison des choses, leur état peu avancé. On trouvera aussi le commencement d'une suivante précisant pour le Congrès ce qui s'était passé au sujet des exigences émises par l'Angleterre.

[2] Dépêche du 11 mai à La Luzerne. (*États-Unis*, t. 16, n° 71.) « Quant à l'emprunt, M. le « duc de la Vauguyon a été chargé de le proposer « aux États de Hollande, mais il rencontre des « obstacles insurmontables; non seulement par « ce que les Américains sont sans crédit en « Hollande, mais aussi parce que la province « de Hollande craint de se compromettre en « prêtant aux États-Unis; elle reconnaîtrait « indirectement leur indépendance, et cette « démarche serait contradictoire avec les obli- « gations que la République a contractées avec « les puissances neutres.

« Pour couper court à cette difficulté, le Roi « s'est déterminé à se présenter comme prin- « cipal emprunteur, et à demeurer seul respon- « sable des sommes qui seront fournies; nous « attendons le résultat de cette proposition. »

1781. dire naïvement, sur l'idée qu'il appartenait à la France de soutenir la guerre en Amérique pour les États-Unis, impuissants à organiser leurs efforts ou à les déployer[1]; mais en paroles il se posa comme si l'on faisait faillite à son pays, suspendit de nouveau devant les yeux l'argument de la réconciliation inévitable avec l'Angleterre préconisé par John Adams et se répandit en plaintes[2], oubliant envers le gouvernement du roi les procédés dignement respectueux et reconnaissants de Washington, qui lui avait pourtant tracé sa voie[3]. Officier de vingt-cinq

[1] Représentations sur l'insuffisance des secours donnés par la France aux États-Unis et sur la nécessité d'en donner de plus abondants; Paris, 18 avril 1781. (*États-Unis*, t. 16, n° 53.)

[2] Dans une dépêche du 11 mai, M. de Vergennes veut surtout instruire La Luzerne de cette attitude de Laurens. Il la signalait de même à La Fayette en chargeant celui-ci d'en avertir Washington. « Je pense, M., que je n'ai « pas besoin de vous faire le commentaire des « procédés généreux et bienfaisants de Sa Ma- « jesté, et qu'il suffira de les exposer aux Amé- « ricains pour qu'ils en soient pénétrés de re- « connaissance, s'ils sont susceptibles de ce « sentiment, et pour qu'ils fassent enfin tous « les efforts qui sont en leur pouvoir pour se- « conder ceux que S. M. fait pour le soutien de « leur cause. Nous nous flattons surtout, M., « que le Congrès non seulement ne partagera « point, mais qu'il condamnera hautement le « mécontentement que marque M. Laurens, et « qu'il cherchera à inspirer à cet officier, peu « au fait de nos usages et des égards qui sont « dus aux ministres d'une grande puissance; il « a formé plusieurs demandes non seulement « avec des instances importunes, mais même « en employant la menace. Il exigeait du Roi « qu'il fournît aux Américains des armes, des « vêtements, des munitions et pour au delà de « 8 millions de livres et qu'il leur prêtât en « outre ou au moins leur procurât 25 millions. « J'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour « convaincre M. Laurens qu'il nous était impos- « sible de satisfaire à toutes ces demandes, et « que les sommes accordées jointes à l'emprunt « de 10 millions devaient pleinement satisfaire « le Congrès; mais tous mes efforts ont été inu- « tiles. M. Laurens m'a fort négligé depuis que « je lui ai annoncé la détermination du Roi, et « je sais qu'il se permet les plaintes les plus in- « discrètes pour n'avoir pu obtenir tout ce qu'il « exigeait.

« Je vous transmets ces détails, M., afin que « vous soyiez en état d'éclairer le Congrès, et « de l'empêcher de donner dans le sens de « M. Laurens. Au surplus, comme mon inten- « tion n'est point d'occasionner du désagrément « à M. Laurens, je vous prie d'user avec beau- « coup de discrétion de tout ce que je vous « mande à ce sujet; la seule chose qui nous « importe c'est d'empêcher le Congrès d'être « ingrat en ne sentant pas toute l'étendüe des « bienfaits de Sa Majesté. Ce sera à M. Washing- « ton à faire la leçon à son aide de camp, et « c'est dans cette vüe que je marque quelque « chose de sa conduite à M. le Mis de La « Fayette. » (11 mai; à La Luzerne.)

[3] C'était bien le général Washington qui, en définitive, avait expédié Laurens. Il écrivait à Rochambeau le 20 janvier : « . . . . . Le lieu- « tenant colonel Laurens, un de mes aides de

ans, sa jeunesse et la vigueur militaire qui lui était reconnue l'em- 1781.
pêchaient-elles de posséder la réserve, voire la convenance nécessaires au rôle qu'il venait remplir? c'est possible; mais il avait beaucoup séjourné à Boston avant de s'embarquer, de sorte qu'il était arrivé imbu de la suffisance exigeante et comminatoire dont Samuel Adams et ses amis tenaient école dans les rapports avec la France. Il sembla s'appliquer à recommencer John Adams, prit les allures d'un plénipotentiaire véritable, prétendit forcer la main par ses demandes, être informé des ordres donnés au comte de Grasse, des forces que l'escadre amènerait, du moment où elles seraient rendues sur les côtes. Au demeurant, il fit emploi comme il l'entendit d'une partie des 6 millions du roi, emporta le reste, emporta la certitude que les termes de l'emprunt seraient exactement observés, la réponse écrite par le roi personnellement et la note explicative de son gouvernement pour le Congrès[1]; c'était quelque chose. De Brest, au moment de s'embarquer, il prit congé par une lettre où il renouvelait ses instances, mais qui abondait aussi en remerciements pour M. de Vergennes; elle effaçait du moins un peu ses écarts[2]. Remerciements assurément dus, les conseillers du roi n'étaient pas seuls à le penser. Franklin jugeait

« camp ayant été apointé par le Congrès pour « aller en France négocier des affaires relatives « à nos finances aussi bien qu'à d'autres articles « de grande importance à notre armée, je l'ai « envoyé pour conférer avec Votre Excellence « et M. Destouches. En conséquence de ses « instructions, je crois qu'il sera dans peu de « temps à Newport pour recevoir vos ordres « pour la France et profiter des avis que vous « voudrez bien lui donner. » (*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*)

[1] *États-Unis*, t. 16, nos 72, 87.

[2] *Ibid.*, n° 102; cette lettre se terminait ainsi : « La réussite de la révolution tient à « l'à propos de ce secours. La gloire et l'intérêt « de la France, la dignité du Roi, votre gloire « personnelle, Monsieur le Comte, demandent « cette réussite : votre génie supérieur doit en « décider.

« Je vous supplie, Monsieur le Comte, d'a- « gréer les vœux ardents que je fais pour tout « ce qui peut contribuer à la gloire de votre ad- « ministration et à la prospérité de votre per- « sonne. Je renouvelle les expressions de ma « vive reconnaissance pour l'intérêt que vous « avez témoigné à la cause de ma patrie, et « toutes vos honnêtetés. Et je vous prie, Mon- « sieur le Comte, d'agréer les hommages de « respect et d'attachement avec lesquels j'ai « l'honneur d'être votre très humble et très « obéissant serviteur. — John Laurens. — A « Brest, ce 28 mai 1781. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. comme eux, et il l'écrivait à La Fayette, qui lui avait recommandé Laurens. Il trouvait que si celui-ci n'avait pas obtenu tout ce qu'il aurait désiré, il avait eu « tout ce que raisonnablement il pouvait attendre ». « Cette cour », répondait-il au marquis avec la sereine loyauté dont il ne se départira qu'un seul jour et à regret, « cette cour « reste ferme et sûre dans son amitié et fait tout ce qu'elle peut faire « pour nous. Ne pourrions-nous pas faire un peu plus pour nous-mêmes[1]. » C'était le mot exact, sur ces demandes du Congrès et sur les négociations de son envoyé. M. de Vergennes avait tout droit de mander à La Luzerne au même moment : « Vous reconnaîtrez que nous nous sommes portés au delà du possible », et il avait raison de souhaiter que l'on n'y revînt plus, sinon des refus absolus s'imposeraient[2].

A la date du départ de Laurens, la médiation n'avait fait aucun pas. L'admission d'un plénipotentiaire américain serait une difficulté de plus et la retarderait encore, le secrétaire d'État le disait justement à La Luzerne, si les États-Unis ne s'assuraient pas des avantages décisifs[3]. Mais M. de Vergennes restait plus qu'auparavant préoccupé de la participation que John Adams viendrait à prendre aux opérations. Ce dernier s'était récemment montré à la Haye ce qu'il avait été à

[1] « Passy, 14 mai 1781. « ..... *This court continues firm and steady in its friendship, and does every thing it can for us. Can we not do a little more for ourselves?* » (*Œuvres de Franklin*, édition Bigelow, t. VII, p. 236.)

[2] « Versailles, le 14 mai 1781. ...M. le colonel Laurens, M., a pris congé hier du Roi, « il doit être satisfait du succès de sa commission quoiqu'il n'ait pas obtenu tout ce qu'il « demandait ; je vous ai déjà fait le détail de « tout ce qui lui a été accordé, et vous reconnaîtrez que nous nous sommes portés au delà « du possible ; j'espère qu'on n'y reviendra plus, « car quelque désagréable qu'il nous fût de refuser un allié que nous affectionnons, la nécessité qui est la plus impérieuse de toutes les « lois nous forcerait à rejetter des demandes « pécuniaires qui ne pourraient plus qu'être « indiscrètes. » (*États-Unis*, t. 16, n° 78.)

[3] « L'affaire de la médiation, M., n'a fait « aucun progrès depuis ma dernière dépêche, « et il y a beaucoup d'apparence que les médiateurs ne seront pas de si tôt dans le cas de « commencer leur besogne. L'admission d'un « plénipotentiaire américain présente les plus « grandes difficultés, et elle doit être décidée « en faveur des États-Unis avant que la médiation puisse entrer en activité. Je vous prie « d'observer au président du Congrès, en lui « faisant part de ces détails, que le moyen le « plus sûr de trancher la difficulté, ce serait « que les Américains remportent des avantages « décisifs sur les Anglais durant la campagne « prochaine. » (Dépêche du 11 mai.)

Versailles, voulant déclarer son prétendu caractère de ministre plénipotentiaire malgré les instances de M. de la Vauguyon pour l'empêcher de commettre ce que l'ambassadeur regardait comme une imprudence, si bien que M. de Vergennes avait immédiatement donné pour instruction à ce dernier de ne point l'appuyer s'il persistait. On espérait que bientôt des circonstances décisives s'offriraient, ce devait donc être une sérieuse inquiétude, pour notre gouvernement, de savoir si les États-Unis avaient vraiment dans cet envoyé un représentant avoué ou si celui-ci n'engageait que lui-même. « Je ne saurais me persuader, écrivait M. de Vergennes, que M. Adams se conduise comme il fait en conséquence d'ordres du Congrès; je suppose au contraire qu'il n'agit que d'après son imagination exaltée, et d'après le désir qu'il a de jouer un rôle politique; je vous prie d'éclairer confidentiellement le Congrès sur la marche de M. Adams, et d'engager ce corps à transmettre à son plénipotentiaire des instructions capables de modérer son ardeur[1]. » Le gouvernement de Louis XVI avait introduit les États-Unis en Europe, c'est à lui qu'ils devaient d'y compter pour quelque chose; était-il excessif qu'il se crût le droit d'obtenir d'eux de ne pas s'y produire sans s'être au moins entendus avec lui? Quoi qu'en pût alors penser et quoi qu'en veuille ressentir rétrospectivement leur amour-propre, M. de Vergennes ne saurait passer pour mal à propos infatué parce qu'il ajoutait : « Il serait bien à désirer que le « Congrès prescrivît une fois pour toutes à tous ses agents en Europe « de ne se permettre aucune démarche ayant trait à la politique sans « nous avoir consultés auparavant : nous nous intéressons trop au sort

1781.

[1] « M. le duc de Vauguyon vient de me man- « der, M., que l'intention de M. Adams était de « déployer le caractère de ministre auprès des « États-Généraux; qu'il a fait tout ce qu'il a pu « pour détourner cet Américain d'une démarche « aussi imprudente, mais qu'il lui a été impos- « sible de le faire changer de résolution. Ma « réponse à l'ambassadeur du Roi a été que le « conseil qu'il avait donné à M. Adams était « on ne peut plus sage, et que si ce plénipoten- « tiaire s'obstinait à ne le point suivre et pré- « sentait ses lettres de créance aux États-Géné- « raux, lui M. le duc de la Vauguyon ne devait « faire aucune démarche pour les faire rece- « voir. Je ne saurais me persuader, M..... » (Dépêche du 11 mai.)

1781. « des États-Unis, pour que nos conseils n'aient pas essentiellement leur « dignité et leur avantage pour objet[1]. »

Au moment où la mission de Laurens se terminait, on n'osait plus qu'à peine, à Versailles, compter sur le point d'appui politique que l'on s'était flatté de trouver de l'autre côté de l'Océan, et l'on était porté par les insuccès réitérés à chercher des points d'appui nouveaux sur le continent. *La Concorde*, en ce moment-là, débarquait à Boston le comte de Barras avec le vicomte de Rochambeau; l'arrivée de cette frégate en Amérique allait retourner le problème. Aux États-Unis, les circonstances l'avaient successivement présenté sous un jour décourageant. La trahison d'Arnold avait bien été un avertissement salutaire pour eux et la confiance en Washington ne pouvait plus être sérieusement contestée dans le Congrès. De même que l'assemblée s'était aisément rangée à ses propositions de porter l'armée continentale au chiffre fixe de 32,000 hommes, il avait été immédiatement chargé par elle, s'il ne prenait pas le commandement du Sud comme la Virginie l'en sollicitait, de donner, sous son autorité supérieure désormais, un successeur à Gates, dépouillé par le désastre de Camden du prestige dont les partis l'avaient complaisamment revêtu. C'est Greene que Washington envoya[2], le meilleur de ses lieutenants, aussi bien doué de facultés militaires que son chef lui-même et celui qui avait le mieux appris à l'école de ce dernier la circonspection et la vigueur à la fois.

[1] Dépêche du 11 mai.

[2] La Fayette, parlant de ces faits à M. de Vergennes le 15 octobre, dans une lettre privée qui accompagnait des plis de cette date-là, écrivait comme quelqu'un qui a été appelé à donner son avis : « Le général Gates est rappellé, et le gé- « néral Washington prié de lui nommer un suc- « cesseur. Nous enverrons le général Greene, « excellent officier, et ce choix me paroit être le « meilleur possible. Le Congrès a fait un nouvel « arrangement pour son armée, réduit le nombre « des régiments, mais veut qu'ils soient mis sur « le champ au complet. Nous n'avons pas encore « reçu leur réponse aux observations du général « Washington, et par conséquent je ne regarde « pas l'arrangement comme achevé. Il porteroit « le complet de l'armée continentale à trente- « deux mille hommes sur le papier. S'il y a « quelque chose de fait à Philadelphie, Mr de « Marbois vous en écrira sûrement. » (Au camp de l'armée légère à Totawa le 15 octobre 1780. *États-Unis*, t. 14, n° 19.)

Le commandement du Sud, avec le pouvoir de requérir les contingents de milice, s'étendait sur sept États; de ce côté serait donc à peu près fait ou empêché désormais tout ce qui pouvait l'être, dans la situation plus que difficile dont Gates laissait l'héritage. Mais, au Nord, l'immobilité s'était imposée à Washington et à nous. Notre marine était bloquée par les vaisseaux anglais, et il lui fallait les troupes pour paralyser ceux-ci en les tenant au large. Nulle aide n'avait été possible de la part de Guichen, retourné en France avant que l'appel de Rhode-Island lui fût parvenu; le gouverneur, M. de Monteil, qui avait reçu le pli, n'avait point voulu y répondre, et les vaisseaux de Rodney se trouvaient maintenant devant New-York, augmentant singulièrement les moyens de Clinton[1]. Toute entreprise commune était donc interdite, à plus forte raison les tentatives isolées. Ce n'est pas que, autour de Washington, en voyant venir l'heure où, sans avoir essayé d'agir, la moitié de son armée aurait disparu, on ne lui demandât point d'oser quelque chose. La Fayette surtout l'en pressait. Le marquis, par le licenciement de fin d'année, allait perdre ses soldats, élite de l'armée devenue sous lui une avant-garde capable de tout entreprendre[2], en sorte qu'il écoutait son ardeur plus que sa raison, étant convaincu qu'il saurait amener Clinton à se compromettre devant New-York. Le général en chef, non plus, n'était pas resté sans chercher dans d'autres plans que celui d'attaquer New-York l'occasion d'employer les forces qui se trouvaient encore dans sa main. Il avait, au passage, sondé La Luzerne sur le projet de diversion contre le Canada dont, précédemment, il ébauchait l'idée à La Fayette. « La tentative déconcerterait l'ennemi », disait-il, et il souhaitait que le plénipotentiaire fît à Newport un effort dans ce sens. Il n'y renonça qu'après que La Luzerne se fut vu obligé de lui rappeler que le but de l'assistance du roi était de libérer les États-Unis avant de les aider à aucune conquête, obligé 1781.

[1] Barbé-Marbois mande à Versailles, le 25 septembre 1780, que l'amiral Rodney est arrivé à Sandy-hook avec dix vaisseaux et trois frégates.

[2] C'est le témoignage de M. de Chastellux, dans le récit de la visite qu'il a faite au camp de La Fayette.

1781. aussi de l'amener à reconnaître que la situation du Sud appellerait plutôt les entreprises si l'on ne voulait pas le voir passer à l'Angleterre, car, comptant surtout de grands propriétaires et des populations toutes rurales, clairsemées, il était trop peu animé du sentiment de l'indépendance pour que l'on pût s'attendre de sa part, devait-on penser, à une longue résistance. Effectivement, la Virginie était menacée d'invasion en ce moment, et son gouvernement demandait à Ternay des vaisseaux pour fermer la Chesapeak[1].

Au quartier général et à Newport on restait donc au repos, dans l'espérance de voir arriver la seconde division du corps expéditionnaire et des nouvelles qui prescriraient de s'engager et qui le permettraient. Avec une précieuse faculté de faire gaiement bon visage à la mauvaise fortune, Rochambeau prenait la situation en patience, attendant de pouvoir la changer. « En deux mots, Monsieur, écrivait-il au « ministre de la guerre, sir Henry Clinton et moi nous en sommes sur « la cérémonie, à qui fera la première visite. Si nous ne nous levons « pas plus matin que les Anglais, et que les secours qu'on leur annonce « d'Europe arrivent avant notre seconde division, ils nous feront une « visite que j'aimerais mieux leur aller faire à New-York[2]. » Son état-major employait l'oisiveté à visiter Washington à son camp, et à Philadelphie La Luzerne, ainsi que les personnages principaux de ces « Colonies » qui avaient eu l'audace de s'unir pour braver l'Angleterre au plein de sa puissance et par qui était procurée à nos gentilshommes, outre la joie d'espérer venger bientôt sur elle les revers dont elle nous avait abreuvés, celle de s'entendre, comme le chevalier de Chastellux, saluer des forts de Westpoint par les canons pris à Sarratoga sur Burgoyne. Chastellux, le comte de Custines, le marquis de Laval, le comte des Deux-Ponts, Noailles, Damas, firent alors ce voyage écrit par le premier avec des traits et une justesse qui rendent présentes à l'esprit les choses, les personnes, les péripéties d'une guerre où les

[1] Rapport de La Luzerne, du 3 novembre. (*États-Unis*, t. 14, n° 49.)

[2] Lettre du 1er février. (*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*)

sentiments de toute une génération de la France furent engagés comme rarement autre part[1]. Le comte de Charlus, fils du marquis de Castries, le comte Dillon, Mathieu-Dumas, l'effectuèrent après eux, et ce dernier s'est plu de même à en rappeler les souvenirs[2]. 1781.

Les illusions enfantées par les faux bruits, lot ordinaire de l'éloignement, n'étaient pas épargnées à nos soldats, jetés ainsi sans communications sur ce continent éloigné. Le 15 décembre, Washington écrivit soudain longuement à Rochambeau et à Ternay pour changer le plan convenu à Hartford et aller dégager le Sud, où les Anglais cherchaient visiblement à prendre pied désormais. Son pli n'était pas parvenu à Newport, qu'y arrivaient par Boston des informations parties de Nantes le 4 novembre, annonçant bien la nomination de M. de Castries à la Marine et une grande activité imprimée aux armements à Brest, ce qui était exact, mais aussi la nomination imaginaire du comte d'Estaing par le roi d'Espagne au commandement de ses armées de terre et de mer et l'embarquement positif du vice-amiral à la tête de seize vaisseaux. Rochambeau, qui, tout de suite, le 19 décembre, avait mandé les premières rumeurs de ces nouvelles au général en chef, lui en donnait, le 23, une confirmation développée en répondant à ses avis, et l'on vécut de la perspective qu'elles ouvraient. L'avènement de M. de Castries à la Marine remplissait d'ailleurs de contentement le chef du corps français. « C'est un ministre « très ferme, très actif, écrivait-il, ami intime du ministre des finances;

[1] *Voyages de M. le marquis de Chastellux dans l'Amérique septentrionale, dans les années 1780, 1781 et 1782*, 2 vol. in-8°, 1786. — Pour le moment dont il est ici question, il faut lire dans le tome I les pages 55 à 130. — Rochambeau avait écrit le 10 novembre à Washington qu'il permettait à ses officiers de se rendre à son camp, où ils lui demanderaient l'autorisation d'aller à Philadelphie. Le général en chef lui répondait immédiatement, à la date du 16, qu'il « tâcherait de leur rendre agréable « le temps qu'ils passeraient à son armée », et le 10 décembre suivant, en lui annonçant qu'ils l'avaient quittée pour aller à Philadelphie, il manifestait du regret « que leur séjour eût été « si court ». (*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*)

[2] *Souvenirs du lieutenant général comte Mathieu-Dumas, de 1770 à 1836*, 2 vol. in-8°, Paris, 1839. — C'est au mois de janvier que Charlus, Dillon et Dumas repartirent du camp de Washington.

1781. « je crois pouvoir faire espérer à Votre Excellence que nous serons « soutenus d'une manière vigoureuse. » Mais c'étaient aussi des raisons de différer tout projet; « indubitablement, ajoutait-il, une frégate va nous apporter la certitude d'un secours et nous prescrire un plan d'opérations; celui d'Hartford sera assurément approuvé, il importe de n'en pas former qui dérangeraient les combinaisons des deux alliés. » Rochambeau opposait encore ce langage aux instances de Washington le 10 janvier, et le général en chef s'apprêtait à venir traiter verbalement ce sujet à Newport quand le soulèvement de la ligne de Pensylvanie le cloua au quartier général.

Il n'était plus possible de ne pas se préoccuper presque autant du Sud que de New-York. Depuis longtemps on se montrait ému à Philadelphie de la situation dessinée dans les Carolines et vers la Virginie. Dès la fin de juillet 1780, les rapports de La Luzerne manifestent de l'inquiétude sur la facilité qu'allait trouver l'Angleterre à rétablir là son gouvernement et à l'étendre. Il en reparle pour la quatrième fois à Versailles le 14 septembre, partant pour Newport[1], et les mêmes impressions régnaient dans le Congrès. A cette date, le bruit des projets nouvellement formés à Madrid en vue d'une expédition dans les Florides était parvenu, et comme les plans de campagne ne coûtaient guère à cette assemblée, et aussi la promptitude à disposer des forces du roi, de celles de l'Espagne, de celles qu'elle aimait à se supposer à elle-même, elle avait, sur l'avis d'un de ses innombrables comités[2], notifié le 5 août au général en chef son intention qu'une expédition fût concertée avec nos généraux et avec ceux de S. M. Catholique qui se trouveraient à portée, afin de reprendre les provinces envahies et d'empêcher que d'autres ne le fussent. En même temps, le Congrès avait voté que cette Résolution serait communiquée au repré-

[1] Il faut lire à cet égard les rapports de La Luzerne, des 17 et 25 juillet, 26 août et 14 septembre 1780. (*États-Unis*, t. 13, n°s 36, 62, 152 et 184.)

[2] Marbois, dans son rapport du 25 septembre 1780, dit qu'il y avait au moins cinq cent cinquante comités du Congrès qui n'avaient jamais fait aucun rapport.

sentant du roi, et le président l'avait adressée le 12 août à La Luzerne, 1781.
à qui il demandait son concours pour lui assurer l'accueil du cabinet français. Or si ce plan, quand il fut proposé le 15 décembre à Newport par Washington, était très prématuré, du côté des Anglais les faits avaient marché dans son sens. Le 13, déjà, Washington avertissait Rochambeau qu'on l'informait de New-York de l'embarquement prochain de nouvelles divisions pour le Sud[1]; sa lettre du 15 était dictée par un avertissement reçu ensuite de La Fayette, présent à Philadelphie depuis que l'armée était réduite à l'effectif d'hiver et, par suite, la division légère licenciée. La Fayette adressait au général en chef une note de La Luzerne, d'après laquelle d'importantes forces de mer et de terre de l'Espagne se trouveraient réunies à la Havane pour l'expédition contre Pensacola et Saint-Augustin; Washington demandait donc que l'on s'adressât aux commandants espagnols pour combiner avec eux et avec les troupes américaines de Green le plan de reprendre Charlestown et d'agir dans la Chesapeak; la supériorité maritime étant ainsi assurée, le succès, pensait-il, le serait probablement[2].

Ce n'était plus avec Ternay que Rochambeau avait pu concerter sa réponse; le commandant de l'escadre avait succombé quelques jours auparavant à une fièvre pernicieuse, pendant un court voyage du général à Boston. Le plus ancien des commandants de vaisseau, le chevalier Des Touches, « brigadier des armées navales », avait pris par intérim la succession de son chef. Rochambeau et lui s'étaient trouvés d'accord pour penser que les Espagnols de la Havane auraient d'excellents motifs de ne pas déférer à un appel que l'on n'avait nulle autorité de leur faire; mais à cette raison et à d'autres Des Touches en ajouta, de son côté, que Washington reconnut indiscutables, car il répondit que « toutes étaient très puissantes, mais que les explications

[1] Lettre du 13 décembre. (*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*)

[2] Cette lettre du général en chef est imprimée dans *Sparks*, t. VII, p. 325, et traduite en entier, à sa date, dans la *Correspondance manuscrite.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. du chevalier sur l'impossibilité de mettre son escadre à la mer faute de vivres, de pain et d'argent, rendaient cette mesure impraticable quand il n'y aurait pas eu d'autres empêchements[1] ». Des Touches, toutefois, allait exercer dans un esprit différent de celui de son prédécesseur le commandement auquel le hasard l'élevait. Rochambeau dit immédiatement du bien de lui en même temps que de Ternay, à La Fayette auquel il annonce la mort de ce dernier, et le lendemain à Washington[2]. Ceux qui connaissaient toutes les causes retenant l'escadre en gémissaient : « C'est une cruelle situation, écri« vait peu après Rochambeau à La Luzerne, que la terre et la mer « soient ici sans un écu et par conséquent hors de mesure de suivre « la moindre opération qui exigerait de nouvelles dépenses[3]. » Le premier mouvement du remplaçant de Ternay fut d'accueillir une occasion de prendre la mer, au lieu de s'abriter sous la responsabilité qui venait le saisir; et comme si la destinée avait voulu nous punir de nos efforts dans ce nouveau monde, qui devait occuper un jour une si importante place, ce premier mouvement ne fut pas le meilleur qu'il eût fallu suivre. Deux frégates de l'escadre étaient sorties de Newport afin d'assurer le passage de *l'Amazone* à travers les navires anglais. Depuis, elles attendaient à Boston de pouvoir revenir. A la fin de janvier 1781 elles rentrèrent, grâce à une très violente tempête. Elles portaient des approvisionnements de guerre cédés à la Virginie

[1] Lettre du 9 janvier. (*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*)

[2] Rochambeau écrit le 18 janvier au marquis : « Je partis le 12 pour aller voir Boston « et M. Hancock, laissant ici le chevalier de « Ternay avec une petite fièvre qui n'annonçait « rien de fâcheux. Je reçus, le 16 au matin, un « courrier du baron de Vioménil qui m'an« nonçait sa mort du 15 au matin..... Le Roi « a perdu un honnête homme, un brave et un « bon marin que je regrette de tout mon cœur « pour le bien du service de S. M. La vivacité « de son sang dans les moments critiques de « cette campagne a causé sa mort. Il est impos« sible d'y avoir apporté plus de zèle et d'avoir « donné un meilleur exemple. M. Destouches, « qui le remplace dans le commandement, est « un fort bon officier, fort considéré dans son « corps, et avec lequel je suis persuadé que nous « perpétuerons l'union qui subsiste entre les « deux corps pour le service du maître com« mun..... »

[3] Lettre du 1er février. (*Correspondance manuscrite.*)

par le gouvernement du roi. Des Touches pensa aussitôt à leur faire conduire ce chargement à sa destination. La Virginie avait instamment demandé par l'intermédiaire du Congrès, et La Luzerne l'avait appuyée à Newport, que quelques frégates et un vaisseau de ligne allassent croiser devant la baie de Chesapeak afin de gêner les communications de l'ennemi. Des Touches trouva, malheureusement, l'occasion bonne; il s'occupait de diriger de ce côté les deux frégates, et Rochambeau insistait pour qu'il y ajoutât un vaisseau de ligne[1], quand on apprit que la même tempête avait maltraité les Anglais dans la baie de Gardiner au point d'affaiblir sensiblement le blocus dont ils nous enserraient. Washington annonçait en ce moment avec inquiétude que les Anglais s'avançaient en Virginie sous Arnold et Leslie, et il pressait le général de mettre l'escadre en mer[2]. Des Touches avait déjà envoyé un de ses officiers s'enquérir de l'état de la flotte ennemie; Rochambeau entendit le premier l'émissaire à son retour, pensa sur son rapport qu'en effet l'heure de sortir avait peut-être sonné, alla sans délai en conférer à bord; mais quoique plein du désir d'agir[3], l'amiral intérimaire se montra persuadé que la prudence le condamnait à s'abstenir encore[4]. 1781.

Il eût fallu là le comte d'Estaing; l'évènement fit voir trop vite que la témérité eût probablement été précieuse. On n'avait pas d'informations sur la baie de Chesapeak, il s'agissait de « tomber sur le « convoi d'Arnold dans les rivières de Virginie » : Des Touches pensa

[1] Rochambeau écrit à Washington le 26 janvier : « Je le sollicite d'y joindre un vaisseau bon « voilier, mais il a de la peine à s'y décider. Je « pense que c'est dans ce moment-ci le seul ser- « vice que nous pouvons rendre aux États du « Sud. » (*Correspondance manuscrite.*)

[2] Lettre à Rochambeau du 29 janvier. (*Ibid.*)

[3] Rochambeau avait déjà mandé à Washington, le 29 janvier : « M. le Ch^er Destouches « attend des nouvelles plus exactes pour se dé- « cider à sortir avec son escadre. Il espère au « moins que cela le mettra en mesure d'envoyer « croiser à la baye de Chesapeak un vaisseau « avec deux frégates, pour interrompre les « communications de New-York avec le Sud. » (*Ibid.*)

[4] Rochambeau explique d'après Des Touches que l'escadre manquait des moyens de hasarder un combat, fût-il heureux ; les rechanges lui auraient fait défaut pour se remettre en état.

1781. qu'à ajouter un vaisseau aux deux frégates tout serait gagné. Il choisit un vaisseau de 64, doublé en cuivre, parce que des bâtiments plus forts n'auraient pas pénétré dans ces rivières, mais il était loin de penser à une campagne véritable. Il croyait prévoir plus juste à se ménager de sortir au premier jour avec toute la flotte, pour défendre aux Anglais d'autres détachements vers le Sud en les occupant dans la baie de Gardiner. Ainsi fut commise, avec la conviction d'être très utile, la faute de perdre en le retardant le moment propice pour une campagne qui allait s'imposer. On le laissa passer, ce moment, pour une opération qui ne pouvait guère être qu'une reconnaissance osée, si elle ne devenait pas un échec sensible. Rochambeau annonçait le 12 février à Washington et à La Luzerne le départ de l'expédition, effectué avec le plus grand secret et dans les conditions les plus favorables sous le commandement de Le Bardeur de Tilly [1]. En vue de la rapidité des mouvements, Des Touches n'avait pas voulu de troupes; on supposait à peine 2,000 hommes à Arnold; au sens du chef de l'escadre, la marine qui les avait amenés serait rapidement détruite et les milices de Virginie suffiraient pour le reste; il ne prendrait des forces de terre, dit-il, que lorsqu'il pourrait se porter, lui, dans la Chesapeak [2].

Cependant, à mesure que les informations arrivaient elles montraient Arnold plus fort, plus évidente par suite, pour les opérations futures, l'utilité d'aller le détruire. Washington le mandait de nouveau à Rochambeau et insistait pour l'envoi de l'escadre entière et de 1,000 hommes de troupes avec elle [3]. Le général en chef ne com-

[1] Les lettres de Rochambeau à Washington, des 1, 3, 8 et 12 février, précisent ces détails. Rochambeau concevait de cette entreprise de réelles espérances. « J'envoie à V. E., écrivait-il « le 3, copie du rapport de l'officier..... Je « vais dans ce moment à bord de l'amiral pour « savoir le parti qu'il veut prendre, soit de « sortir en totalité soit au moins de faire un « détachement de quelques vaisseaux pour la « baye de Chesapeak..... Je pense que deux « vaisseaux de ligne et deux frégates doivent « détruire toute l'expédition navale d'Arnold « dans la baye et que nous avons beau jeu sur « lui dans ce moment-ci. » (*Correspondance manuscrite.*)

[2] Lettre de Rochambeau à Washington, du 12 février. (*Ibid.*)

[3] Lettre du 15 février. (*Ibid.*)

manda jamais à nos généraux qu'avec une déférence qui laissait à ses ordres le caractère de propositions; s'il avait pu prescrire tout d'abord une exécution formelle, le cours des choses aurait peut-être été changé. Son avis venait trop tard. Il voulait écarter l'idée de l'amiral intérimaire, et sa lettre indiquait combien le terrain où se trouvait Arnold offrirait à celui-ci de facilité pour éviter l'atteinte des frégates, attendre que de New-York on vînt le tirer d'affaire, pourquoi c'était une expédition de terre qui convenait, avec toute l'escadre pour refouler les secours; dans la prévision que Des Touches viendrait à cette opinion, il tenait 1,200 hommes prêts à marcher, regrettant de ne pas disposer de plus de monde. Rochambeau lui avait précédemment envoyé le rapport qui constatait l'état de la flotte anglaise dans la baie de Gardiner[1], où deux vaisseaux de premier ordre exigeaient des réparations longues : c'était pour elle une infériorité momentanée dont il souhaitait que l'on profitât[2]. Or, les illusions sur l'arrivée du comte d'Estaing venaient de s'évanouir, mais les préparatifs de Brest étaient confirmés; on avait acquis quelques facilités d'argent; des échecs sérieux infligés par des lieutenants de Green à ceux de Cornwallis faisaient prendre espoir : l'offre de Washington d'envoyer une division à la Chesapeak détermina Des Touches. Rétrospectivement, Rochambeau lui-même montra aussitôt un entrain significatif. « Si le chevalier Destouches eût pu recevoir « plus tôt le dernier plan de V. E., répondit-il à Washington, il se serait « peut-être décidé à sortir avec toute sa flotte. Elle peut être assurée « que ses ordres auraient été suivis par l'armée de terre pour le déta- « chement de 1,000 hommes qu'auraient emmené les vaisseaux, et « quoique j'eusse été peut-être un peu compromis avec tout le convoi « de transport, nous aurions néanmoins fait la meilleure contenance « possible et nous aurions au moins tâché, en cas d'attaque, de nous « en tirer avec honneur[3]. »

1781.

[1] Le 3 février. — [2] Cette lettre de Washington, du 15 février, est dans *Sparks*, t. VIII, et a été insérée dans la traduction de M. Guizot, t. IV. — [3] *Ibid.*

1781. Sur ces entrefaites, M. de Tilly rentra à Newport[1]. Ainsi que Washington l'avait prédit, il s'était trouvé impuissant à remplir sa mission; Arnold avait remonté la rivière d'Élysabeth, où aucun des bâtiments n'avait pu le suivre. Toutefois, l'ennemi s'était vu enlever *le Romulus,* de 50 canons et qui en portait 44, quatre navires moindres, beaucoup de prisonniers; dans les papiers que contenaient ses prises, Tilly rapportait les instructions d'Arnold constatant le plan des Anglais de s'établir fortement à Portsmouth. Des Touches fut immédiatement résolu à tout braver pour empêcher ce projet. A la même heure, le Congrès prescrivait au général en chef de se porter au Sud; l'assemblée ne doutait pas que nous n'eussions maintenant la supériorité maritime à Rhode-Island, elle demandait donc qu'une expédition de mer eût lieu parallèlement. Washington réitéra par suite ses instances auprès de Rochambeau. Dans un pli du 24 février il montra les États du Sud « pressés de tous côtés, destitués de tous moyens de résistance, sans munitions, n'en pouvant recevoir du Nord ni assez en raison de la rareté où elles étaient, ni promptement à cause de la distance; quant à lui, il s'occupait de reformer la ligne de Pensylvanie, et une fois organisée il l'y ferait passer[2] ». Mais, avant que ces nouvelles sollicitations parvinssent à Newport, tout y était disposé pour partir. Rochambeau donnait 1,200 hommes et de l'artillerie, la moitié de son corps, s'exposant à être réduit à « s'en tirer » à Newport, comme il avait dit, avec le reste et les milices qu'il demanderait aux États de Boston et de Rhode-Island. Pour annoncer ces préparatifs au général en chef et le prier de les seconder de son action propre, il lui dépêchait, le 25 février, un aide de camp[3].

[1] Le 24 février, Des Touches annonce immédiatement à Rochambeau le retour de l'expédition. (*Correspondance manuscrite.*)

[2] Lettre à Rochambeau, du 24 février. (*Ibid.*)

[3] « Les lettres qui ont été trouvées à bord « des bâtiments pris par M. de Tilly, mandait-il « par l'aide de camp, viennent de déterminer « M. Destouches à suivre en totalité le plan « donné par V. E. pour tout risquer afin d'em- « pêcher Arnold de s'établir à Portsmouth en « Virginie..... Il fait armer avec diligence *le* « *Romulus;* ce vaisseau et les frégates pourront,

L'animation régnait dans tout le corps français; l'aide de camp fut à New-Windsor le troisième jour, étonnant Washington par la promptitude de sa course[1]. Ce dernier venait de confier à La Fayette le millier d'hommes envoyé à la Chesapeak, et le marquis avait reconstitué pour cela la division légère composée des têtes de cadre des divers régiments de l'armée. Le général en chef lui expédiait l'ordre de pousser rapidement sur Head-of-Elk, d'où la jonction lui semblait facile; il avait mandé cela à Newport la veille[2]. Quelques jours auparavant, Rochambeau le sollicitait de fixer le lieu d'une nouvelle rencontre. Ce qu'on savait de Brest, le changement de mains de l'escadre, les circonstances nouvelles commandaient en effet de se concerter une seconde fois[3]. Le général en chef chargea aussitôt Gouvion d'aller répéter en personne ses ordres à La Fayette, et annonça sa présence à Newport pour un jour prochain, « déterminé, écrivait-il, à ne pas perdre de temps pour jouir d'une satisfaction qu'il se promettait depuis longtemps[4] ». En effet, tout fut ordonné sous sa présidence au quartier général français le 7 mars. Il confia les 1,200 hommes de Rochambeau au marquis de Laval, au vicomte de Noailles, à MM. d'Anselme et de Gambs, sous le baron de Vioménil. Ordre à eux, signé de lui, « de tâcher de détruire le corps d'Arnold en Virginie concur- « remment avec l'escadre et les troupes américaines », et pouvoir spécial à Vioménil d'agir tout de suite avec les milices du pays sans attendre 1781.

« à ce qu'il espère, remonter la rivière Éli- « sabeth. Il soutiendra cette expédition avec « toute sa flotte. V. E. m'a ordonné d'y joindre « 1000 hommes; j'en enverrai 1220, soit la « moitié des grenadiers et chasseurs, aux ordres « du baron de Vioménil; j'y joindrai quatre « pièces de 4, quatre de 12 et quatre obusiers. « La conséquence majeure dont il m'a paru « que V. E. regardait l'établissement d'Arnold a « déterminé M. Destouches à tout sacrifier à cet « objet. » Washington trouverait bon, ajoutait le général, qu'il se servît de son nom auprès des présidents de Boston et du Rhode-Island, et il le priait de donner à ses généraux de Virginie des ordres pour rassembler les milices, et se concerter avec Des Touches et le baron de Vioménil à leur arrivée dans la rivière James. (*Correspondance manuscrite.*)

[1] C'est par le baron de Clausen qu'avait été porté ce pli. Le précédent, celui du 12, l'avait été par le comte de Saint-Maime.

[2] Lettre du 27 février. (*Ibid.*)

[3] Lettre à Washington, du 24 février. (*Ibid.*)

[4] Lettre à Rochambeau, du 2 mars. (*Ibid.*)

1781. le corps de La Fayette, si celui-ci se trouvait retardé ou si le bien du service l'exigeait[1].

A certaines heures la mer et les vents semblaient bien maltraiter de préférence la flotte britannique, mais ils restaient encore anglais. L'inquiétude et l'impatience auraient été permises à Rochambeau, demeuré seul en quelque sorte à Newport, et réduit à souhaiter, dans l'attente des nouvelles, de n'avoir pas compromis le noyau de braves troupes et d'officiers de rang jetés ainsi à l'assaut de côtes qu'ils ignoraient et que l'ennemi défendrait peut-être plus qu'on n'avait pu le penser. « Nous avons bien envoyé le plus pur de notre sang, man- « dait le général à La Luzerne, puisqu'il est resté ici une frégate qu'on « n'a pas pu armer faute de matelots et qu'on a pris ceux de tous les « transports[2]. » Il écrivait cela le 21 mars; à cette heure l'expédition avait échoué. Échoué à notre honneur, mais au bénéfice de l'ennemi. La navigation de l'escadre avait été habile, le vent, toutefois, contraire, détestable, et les Anglais étaient arrivés comme Des Touches à l'entrée de la Chesapeak. Il leur avait livré, le 16, un combat vigoureux, sans autre résultat que celui de désemparer trois de leurs vaisseaux, de leur voir maltraiter fortement deux des nôtres, d'être mis dans l'impuis-

[1] Instructions et ordres transcrits dans la *Correspondance manuscrite* en date des 5 et 7 mars 1781 : « Le général Washington ici pré- « sent autorise le baron de Vioménil, etc. . . » — Le résumé qui précède rectifie l'exposé, aussi peu exact que sommaire, donné par M. Bancroft dans son *Histoire des États-Unis*. Le général en chef n'en était point alors, paraît-il, à apprendre que si animés de patriotisme fussent-ils contre les Anglais, les officiers du roi de France donnaient aux rivalités entre eux beaucoup de place, comme les partis en avaient fait naître aux États-Unis. M. de Laval avait fortement dit qu'il ne voulait pas se trouver commandé par La Fayette. M. de Vioménil se posa presque de même d'une manière indirecte devant Washington, en insistant pour agir seul; c'est pourquoi ce pouvoir spécial lui fut donné. Une lettre de La Fayette à Washington, datée d'Elk, où une marche singulièrement rapide l'avait déjà amené le 8 mars, met au courant de ces petitesses, qui ne devaient pas se montrer pour la dernière fois. Le marquis y annonce qu'il va se hâter davantage encore, pour mieux assurer par une coopération certaine le résultat recherché, sauvegarder l'honneur des troupes des États-Unis en leur rendant les opérations communes avec celles de la France, et peut-être empêcher les froissements et leurs conséquences entre « les deux barons », Vioménil et Steuben. (*Mémoires et correspondance*, t. I.) Bientôt après le comte de Grasse redoutera la même susceptibilité de Saint-Simon envers La Fayette.

[2] *Correspondance manuscrite.*

sance par suite de recommencer la lutte; il ramenait du moins toutes ses voiles à Rhode-Island. Le 21 mars Rochambeau annonce avec tristesse ce retour à Washington : « La terre et la mer ont renouvelé leur « union par le courage respectif qu'ils ont eu dans cette rencontre, « mais il est bien fâcheux que tous les hasards aient été contre nous et « fait manquer le but principal. J'espère que nos alliés seront au moins « persuadés que l'on a fait tout ce qui était en notre pouvoir; il est « au-dessus de l'humanité de régler les vents[1]. » Ses lieutenants s'affligeaient d'une issue si opposée à l'espérance qui les passionnait de dominer les Anglais en se retrouvant en face d'eux. Vioménil « pleurait « d'attendrissement, écrivait-il à Rochambeau dans son rapport, en « voyant la bonne tenue et la résolution des officiers de la marine ainsi « que la joie de tous les équipages au moment et pendant la durée du « combat[2] ». 1781.

Washington pensa que, suivis plus tôt, son appel et ses conseils auraient amené un meilleur résultat, mais il ne méconnut pas la valeur qui venait d'être déployée et il la fit attester par le Congrès. Il répondit à Rochambeau le 31 : « Quoique je regrette que l'exécution de notre « plan n'ait pu avoir lieu, j'admire la bonne conduite et la valeur du « chevalier Destouches et de son escadre pendant le cours de cette « action, et je suis heureux de voir par ses lettres et celles du baron de « Vioménil qu'il y a eu la plus généreuse émulation entre les forces « de terre et de mer. Il sera très évident que la Grande-Bretagne ne doit « le salut d'Arnold qu'à l'influence des vents, et non à la supériorité « de sa marine dans la dernière affaire. » Le même jour, il priait un député du Congrès, récemment appelé à remplir l'office de ministre

[1] Dépêche du 27 mars.

[2] Le baron de Vioménil au comte de Rochambeau, « A bord du *Duc de Bourgogne*, le 19 mars 1781 ». Vioménil rendait là à Des Touches un hommage que Washington ne récusa pas : « M. le chevalier Destouches a manœuvré et « servi le Roi et la cause de l'Amérique, dans la « journée du 16, avec une distinction qui doit « lui faire honneur et lui assurer l'estime de nos « ennemis. Il a été parfaitement secondé par « tous les capitaines et officiers de son escadre. « Son but a été audacieux et soutenu avec une « vigueur que nous avons tous admirée. » (*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. de la guerre, de provoquer de l'assemblée un vote de gratitude aux forces françaises, si déjà elle ne l'avait fait. « La mise à la voile par le « chevalier Destouches à un tel moment, lui disait-il, est une hardie et « belle action [1]; » et le 9 avril, expliquant les derniers évènements à Laurens dans une lettre que M. de la Rouërie, rentrant en France, devait porter à Paris, il parlait de la bataille navale du 16 mars comme ayant été sans profit pour les États-Unis, mais « glorieuse pour « les Français, inférieurs en vaisseaux et en canons [2] ». Le Congrès à

[1] Lettre à Alexandre Mac-Dougal, au Congrès, dans *Sparks*, t. VIII.

[2] Washington n'expliquait pas les choses à Laurens comme, au premier moment, il l'avait fait à d'autres. Le 31 mars, venant de répondre à Rochambeau, il écrivait à Mac-Dougal, au Congrès : « L'expédition a échoué parce qu'on « a manqué l'occasion favorable. Je ne me suis « jamais laissé séduire par trop d'espérance, mais « le but était assez grand pour qu'on en courût « les risques. » Cette interprétation-ci était en rapport avec ce qui avait eu lieu, puisque le général en chef avait dit, le 15 février, qu'au lieu d'envoyer après Arnold les deux frégates et le vaisseau de Tilly, non seulement il aurait fallu entreprendre une expédition de toute la flotte avec des troupes de terre, mais qu'il n'avait pas moins donné avec satisfaction, le 7 mars, les ordres nécessaires pour l'opération. Qu'il ne s'illusionnât pas, c'est possible; il trouva bon, toutefois, qu'on « en courût les risques ». Mais il n'est pas douteux qu'il appela seulement le 15 février l'attention de Newport sur l'utilité de profiter du désarroi de l'escadre anglaise par suite de l'ouragan du 22 janvier; antérieurement il ne s'était agi de sa part que de l'expédition à combiner avec les commandants des îles espagnoles. Il n'est pas douteux, davantage, que le 15 février seulement il parla des dispositions où il était d'envoyer par terre des forces à lui, conjointement avec les nôtres. Ses instructions à La Fayette pour prendre le commandement de ces forces et se porter avec elles à Head-of-Elk sont du 20 février. Washington changeait donc un peu les faits en écrivant à Laurens à Paris, le 9 avril : « A la première « nouvelle de la tempête du 22 janvier et de « ses effets, je fis connaître au général français « la possibilité et l'importance qu'il y avait à « profiter de cette occasion pour faire une ten- « tative contre Arnold. Quand je connus avec « plus de certitude la perte totale du *Culloden* « et le démâtement du *Bedford*, vaisseaux de « 74 canons appartenant à la flotte anglaise, « dans la baie Gardiner, je mis aussitôt en mou- « vement, sous les ordres du marquis de la « Fayette, tout ce que la prudence me permet- « tait de distraire des forces très peu considé- « rables qui sont ici, je les dirigeai vers la « pointe d'Elk, et proposai en toute hâte au « comte de Rochambeau et au chevalier Des- « touches d'agir de concert en Virginie avec la « flotte entière de nos alliés et une partie de « leurs troupes de terre. Avant l'arrivée de ma « proposition, le chevalier Destouches avait, en « réponse à une demande venue de Philadel- « phie, envoyé un vaisseau de ligne et deux ou « trois frégates à la baie de Chesapeak, ce qui « non seulement ajourna, par l'attente de leur « retour, le plan que j'avais proposé, mais en « définitive le ruina tout à fait, car l'ennemi « rétablit, pendant cet intervalle, la mâture du

son tour, et dans des termes excellents, remercia les commandants des forces françaises [1]. 1781.

Beaucoup d'intimité et de confiance entre les généraux était né de la présence de Washington à Newport. Ils avaient étudié ensemble les éventualités et les plans qu'elles comporteraient, établi le rôle qu'ensemble ou isolément ils pouvaient le mieux remplir [2]. Nulle tentative maritime n'étant plus possible au Sud sans des forces supérieures, Rochambeau reconnut que le parti utile, de sa part, résidait à se placer sous la direction du général en chef. En conséquence, presque immédiatement, le 31 mars, il lui écrivit qu'il était désormais à sa disposition, lui et la majeure partie de ses troupes. Duportail, que Washington avait amené à Newport, s'y trouvait encore; Rochambeau l'entretint de nouveau des combinaisons débattues avec le général en chef, puis le renvoya porteur du pli qui marquait sa détermination. « La mer nous est fermée tant que nous n'aurons pas une supériorité décidée, mandait-il; l'ennemi va continuer à se porter au Sud et c'est là que les efforts seront urgents; il a été question dans nos conférences que je marchasse à la rivière du

« *Bedford* avec les mâts pris au *Culloden*, et, « ayant suivi la flotte française il arriva avant « elle en vue des caps de la Virginie, où fut « livré un combat naval glorieux pour les Fran- « çais inférieurs en vaisseaux et en canons, mais « sans profit pour nous, dont le but fut com- « plètement manqué. » Washington tenait sans doute à dégager sa responsabilité aux yeux des Américains, car dans le même temps il écrivit semblablement à Laud Washington en Virginie. Cette lettre fut saisie par l'ennemi; publiée dans *Royal gazette* à New-York, elle produisit un grand émoi à Philadelphie, où on lui attribua la signification d'une mésintelligence avec le corps français. La Fayette s'en émut et naturellement Rochambeau aussi. Une lettre de ce dernier tint à Washington le raisonnement que nous venons de faire, et le général en chef le trouva assurément péremptoire, car il y répondit par les protestations de confiance les plus empressées, mais en équivoquant avec un embarras visible. Sparks, dans les notes de la *Correspondance de Washington* (t. VII et VIII), a rappelé ces détails; la *Correspondance manuscrite de Rochambeau* les constate de manière à mettre absolument à couvert de toute interprétation défavorable le général et l'amiral français.

[1] Le président Huntington envoya la Résolution du Congrès le 6 avril à Rochambeau. (*Ibid.*)

[2] Washington écrivait à Rochambeau, le 16 mars, justement pendant que la campagne de Des Touches avortait : « . . . . . Je prie V. E. « d'accepter mes plus chaudes protestations de « reconnaissance pour toutes les attentions dont « vous m'avez comblé à Newport. »

1781. Nord, je rappelle ce plan à V. E.; j'ai pu acheter quelques chevaux, je vous amènerai tout ce que je pourrai; 1,200 hommes suffiront ici avec 3,000 de milices que l'on convoquera, pour assurer le séjour de l'escadre du Roi tant qu'elle devra y rester. Quand j'arriverai nous aurons assurément reçu par mon fils le plan fait à Versailles; s'il s'agit du siège de New-York, je me trouverai porté; si au contraire nous en sommes réduits à la défensive, vous ferez de moi ce que vous voudrez; vous me pousserez plus loin s'il le faut, ou bien vous me laisserez à Westpoint, ce qui est le parti le plus convenable pour ne pas détruire la très petite armée française. Je parle là contre ma gloire et mon intérêt personnel, puisque par mon grade je commande partout où Votre Excellence n'est pas, mais nul intérêt personnel ne pourrait me rendre préférable de mener une armée à 300 lieues et achever sa destruction par les maladies de l'automne, dans un climat malsain à cette époque de l'année. » Après les vicissitudes les moins heureuses qui pussent assaillir un général de sa valeur chargé d'une mission sur laquelle la France et l'Europe avaient les yeux, le comte de Rochambeau, dont ce pli ne semble pas être le moindre titre qui honore sa carrière militaire[1], était ainsi amené à se mettre de lui-même

[1] « De Newport le 31 mars 1781.— V. E. a « vu par le dernier combat du ch^r Destouches « l'incertitude des combats de mer et des opé- « rations combinées sur cet élément. Il ne faut « pas se flatter d'y avoir de plus grands succès, « tant que nous n'aurons pas une supériorité « décidée. Notre escadre après avoir couru les « plus grands hasards par une séparation et des « temps forcés, s'est réunie 24 heures avant l'ac- « tion pour combattre avec gloire; mais les An- « glais ont eu le profit. Notre escadre n'est pas « en mesure d'escorter un convoi à la face d'une « escadre supérieure, qui après le combat le « plus heureux pour nous finira comme elle a « déjà fait par s'aller embosser à l'entrée de la « baye de Chesapeak. V. E. n'ignore pas d'ail- « leurs qu'Arbuthnot a dans ces mers à ses « ordres 36 frégates ou autres petits bâtiments « très propres à bien houspiller un convoi dont « l'armement, s'il était possible en matelots, ne « pourrait jamais être secret.

« Tout l'effort de l'ennemi va donc continuer « à se porter au Sud. Si leurs efforts y sont ur- « gents, je rappelle à V. E. ce dont il a été ques- « tion dans notre dernière conférence, c'est de « marcher par terre à la rivière du Nord. Je vous « mènerai tout ce que je pourrai. Je laisserai ici « 12 cens hommes avec 3 mille hommes de mi- « lices que l'on convoquera pour assurer l'es- « cadre du Roi pendant qu'elle sera obligée d'y « mouiller.

« A l'époque à laquelle je pourrai me trouver

aux ordres de Washington pour opérer sous lui en auxiliaire, exactement comme on le lui prescrivait de Versailles presque à la même heure sans rien connaître des circonstances qu'il avait traversées. Les rapports entre Washington et lui, pour l'un autant que pour l'autre l'histoire doit le dire, avaient fait d'eux des égaux : Washington fut d'avis de différer le mouvement jusqu'après le retour du vicomte de Rochambeau, à moins qu'il ne surgît de grands besoins contraires. Il préparait pour le Sud 1,500 hommes de plus sous le général Wayne, envoyait l'ordre à La Fayette de se joindre à Green avec son détachement : sous la réserve d'autres évènements il pensa qu'on pouvait encore attendre. Des Touches, lui, voulait agir. De Boston on lui mandait de se porter contre Penobscot et il y aurait cédé sans Washington, qui démontra l'inévitable échec dont serait récompensée une telle entreprise. 1781.

« à la rivière du Nord, nous aurons, à ce que « j'espère, le plan de la campagne par le retour « de mon fils. S'il est question du siège de New-« York, ma marche à la rivière du Nord sera « autant de fait pour cette opération. Si au « contraire, ce que je ne présume pas, nous « sommes réduits à la défensive, vous ferez de « moi à la rivière du Nord ce que vous voudrez, « pour me pousser plus loin si la possibilité s'y « trouve, ou pour me laisser à Westpoint si V. E. « envoie une partie de ses forces au Sud. Ce der-« nier parti est le plus militaire, le plus conve-« nable, pour ne pas détruire la très petite armée « française, et V. E. sait que je lui ai toujours « dit qu'en appuyant sur ce sentiment je parlais « contre ma gloire et mon intérêt personnel, « puisque je commande par mon grade partout « où elle n'est pas. Mais il n'y a nul intérêt per-« sonnel qui puisse me faire préférer le parti de « mener une armée à 300 lieues, au début d'une « campagne, pour achever sa destruction par « les maladies de l'automne, dans un climat mal-« sain à cette époque.

« Je soumets ce projet aux ordres de V. E. et « si elle l'approuve elle me donnera les siens, « pour que je fasse mes dispositions prépara-« toires en conséquence. Quant au moment de « l'exécution, ce sera à elle à le décider, sur les « nouvelles plus ou moins pressantes qu'elle « aura du Sud, sur le plus ou moins de possibi-« lité qui restera à M. Clinton de joindre un « corps de 3 ou 4 mille hommes à un retour « plus ou moins prompt de l'escadre anglaise « dans la baie de Gardiner pour entreprendre « sur l'escadre du Roi, qui se trouverait alors ici « assez exposée, sous la sauvegarde des milices « du pays.

« M. du Portail, avec qui je viens de causer « sur tout ceci, est absolument du même avis. « Il part le 1er avril et compte être le 5 à New-« Vindsor. Il vous rendra compte plus ample-« ment de la discussion que nous avons faite « ensemble des différentes idées qui ont été « traitées ici pendant le séjour de V. E. sur les-« quelles j'attendrai toujours ses ordres avec « respect et soumission. »

1781. Le 8 mai, toutefois, Rochambeau recevait enfin l'annonce du débarquement de son fils et de Barras à Boston. Aussitôt, avant d'avoir lu ses dépêches, il s'empressait de donner à Washington un heureux augure de la présence du comte de Barras[1], et de demander au général en chef une autre conférence pour arrêter, avec ce commandant en titre de l'escadre, les plans qu'en raison des indications inévitablement apportées par ce dernier ils auraient maintenant à suivre. Le 13, Barras et lui réitérèrent ensemble cette demande. Les dépêches reçues, les ordres qui les accompagnaient, le refus d'un homme et d'un navire de plus, anéantissaient les espérances sur lesquelles comptait, au fond, depuis six mois, le commandant du corps expéditionnaire, tout en se donnant en entier à ce que les choses et les circonstances avaient nécessité ou permis. Il chassa la déception, ne pensant plus qu'à rendre désormais les services attendus de lui. Il répondait le même jour au ministre de la guerre et lui exposait l'état des affaires, les projets de réunion dont Washington et lui étaient précédemment convenus; son pli s'ouvrait par cette expression ferme autant que simple de soumission dévouée : « Mon fils est revenu bien seul dans « ce pays-ci : quoi qu'il puisse arriver, il faut que le Roi soit servi « comme il veut l'être, et je vais commencer cette seconde campagne « avec tout le zèle et j'ose dire la passion dont je suis pénétré pour sa « personne et pour son service, en employant du mieux que je pourrai « les très petits moyens qu'il laisse en ma puissance. »

[1] « C'est un homme d'une grande réputa- « tion, écrit-il au général en chef, de 60 et « quelques années, ami intime de M. le comte « d'Estaing. Il commandait son avant-garde « quand il força ce port. » (*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*)

ANNEXES DU CHAPITRE XI.

I

OPINION DU GOUVERNEMENT DU ROI SUR FRANKLIN.

LE COMTE DE VERGENNES À LA LUZERNE.

A Versailles, le 19 février 1781.

. . . . . Les attaques que Mrs Izard et Lée portent à M. Franklin, n'ont d'autre principe que la plus basse jalousie : la considération dont ce ministre jouit en Europe et surtout à Paris, et la confiance bien méritée que le Ministère du Roi n'a cessé de lui témoigner, ont blessé l'amour-propre des deux ex-députés américains, et ils essayent de se venger en attaquant sa réputation devant ses supérieurs, en le présentant comme un homme suspect, désagréable au Roi et à ses ministres, et incapable de gérer les affaires dont il est chargé. Je ne saurois me persuader, M., que de pareilles inculpations puissent prévaloir sur les services de M. Franklin ; je pense, au contraire, qu'elles dévoileront toute la méchanceté des deux personnages qui n'ont point rougi de les produire, et qu'elles leur vaudront pour tout salaire le mépris du Congrès et de tous les patriotes. Si vous êtes interpellé, M., sur notre façon de penser à l'égard de M. Franklin, vous n'hésiterez pas à dire, que nous l'estimons tant à cause de son patriotisme qu'à cause de la sagesse de sa conduite, et que c'est en grande partie par une suite de ce sentiment et par la confiance que nous mettons dans la véracité de M. Franklin que je me suis déterminé à le secourir dans ses embarras pécuniaires : on pourra juger par ce fait qui m'est personnel, si ce ministre a porté préjudice aux intérêts de sa patrie, et si tout autre que luy auroit eu les mêmes avantages.

Au surplus, M., quoique j'estime et considère M. Franklin, je n'en suis pas moins obligé de convenir que son âge et son amour pour la tranquilité lui donnent une apathie incompatible avec les affaires dont il est chargé, et que je le vois avec d'autant plus de peine, qu'il est des matières importantes sur lesquelles je vois que ce ministre garde le silence, tandis que le bien du service exigeroit qu'il en transmît son opinion au Congrès. Cependant je suis d'avis que son déplacement auroit des

inconvénients dans les circonstances actuelles; et il nous déplairoit d'autant plus qu'on lui donneroit peut-être un successeur d'un caractère inquiet, exigeant, difficile ou moins affectionné à la cause de sa patrie. Le Congrès préviendroit les embarras d'un nouveau choix en donnant à M. Franklin un secrétaire de légation sage, instruit et capable de le suppléer; cette tâche ne pourroit elle pas être confiée au colonel Laurens? Au surplus, M., si contre toute attente et malgré nos vœux le Congrès se déterminoit pour un changement, je désirerois qu'il ne fixât point son choix sur M. John Adams; je ne fais aucun doute que cet Américain ne soit un patriote zélé, qu'il ne soit invariablement attaché à l'indépendance et à l'alliance: mais son caractère et la tournure de son esprit sont essentiellement contraires au liant qu'exige la politique; il est et sera certainement toujours un négociateur aussi embarassant pour ses supérieurs que pour ceux qui peuvent avoir des affaires à traiter avec lui. Je suis si pénétré de cette façon de penser, M., que je prévois avec une sorte de douleur que M. Adams doit avoir part aux négociations de la paix; je vous l'ai dit dans mes dépêches précédentes, et je vous le répète, afin que si vous ne pouvez pas sans de grands inconvénients réussir à le faire remplacer, vous lui fassiez au moins donner un collègue capable de le contenir.

États-Unis, t. 15, n° 65.

II

RÉPONSE AUX CONCLUSIONS ARRÊTÉES À HARTFORD.

LE COMTE DE VERGENNES À LA LUZERNE.

A Versailles, le 9 mars 1781.

Quoique je ne doute pas, M., que M. le Cte de Rochambeau ne vous ait fait part des points principaux qui ont fait la matière de la conférence qu'il a eue à Hartford avec le général Washington, je ne puis me dispensér de vous les rapellér sommairement pour l'intelligence de ce que j'ai à vous dire.

M. le Cte de Rochambeau nous proposoit de portér à 15 mille le corps de cinq mille hommes actuellement à ses ordres, de lui fournir des renforts très considérables d'artillerie et de munitions de toute espèce; il nous invitoit enfin à calculér la dépense non sur l'échelle de ce que coûte actuellement le corps à ses ordres, mais sur une bien plus forte, ce qui sembloit devoir excedér toute proportion et même toute possibilité.

Dans le tems à peu près où ces demandes nous sont parvenûes, vous nous avés prévenûs, M., de celles que le Congrès devoit nous faire soit pour lui facilitér un emprunt très considérable, soit pour lui donnér des secours pécuniaires proportionnés à ses extrêmes besoins.

C'est avec plaisir que je vous rends toute la satisfaction que le Roi a eue de la manière sage et prévoiante dont vous vous êtes expliqué avec ceux des membres du Congrès qui ont eté chargés de traitér cet objet avec vous; vous ne les avés pas flattés sur la difficulté ni même sur l'impossibilité qu'on pût avoir égard à des demandes aussi énormes et vous nous avés préparé la voie à rendre moins amères les bornes que le Roi doit nécessairement mettre à son empressement pour soulagér les Américains dans leurs pressans besoins, mais Sa M^té^ se retrancheroit à ellememe les moiens de soutenir une guerre dans laquelle elle n'est engagée que pour leur cause, si elle obtempéroit à toutes leurs exigeances.

Après ce préambule qui m'a parû necessaire, je dois vous informér, M., du resultat qu'ont produit ces différentes demandes.

Je commence par ce qui concerne M. le Cte de Rochambeau. La matière a eté profondement examinée et discutée dans le conseil du Roi, et il y a eté reconnû que quand bien même l'envoi de ce corps de troupes demandé par ce général françois seroit démontré aussi utile qu'il peut paroitre dangereux lorsqu'on réfléchit sur la jalousie dont est susceptible un peuple naissant qui voit de partout des dangers pour sa liberté, il a été reconnû, dis-je, que cet envoi excédoit toutes les facultés de la marine et de la finance sans aucune utilité bien évidente. Ce ne sera pas en effet avec 30^m^ hoës que l'on emportera New-York si cette isle est deffendue comme on le prétend par environ 15^m^ hoës.

Il a eté consideré en 1er lieu que si on accédoit au plan de M. le Cte de Rochambeau il faudroit renoncer à portér à nos isles les secours en troupes, munitions et vivres dont elles ont le plus pressant besoin parce qu'il ne faudroit pas moins que toute l'escadre qui a le double objet de veillér sur les deux Amériques pour assurér le passage d'un convoy aussi important. Et en 2me lieu que si nous transportions un renfort de 10^m^ hommes sur le continent de l'Amérique les Anglois ne tarderoient pas à y en faire passér un équivalent, ce qui feroit de ce pays le vrai théatre de la guerre sans en accélérér la fin et ajouteroit infiniment à son épuisement et à ses calamités dont la somme n'est déjà que trop grande. On a encore observé que dans toutes les demandes qui nous sont venûes par votre canal ou que le Congrès nous a faites par l'organe de son ministre, il n'est en aucune manière question de l'envoi d'aucun renfort de troupes et qu'on ne nous demande que de l'argent et des vaisseaux. Tout cela consideré, M., il a parû qu'il n'y auroit pas lieu d'avoir

IMPRIMERIE NATIONALE.

égard au plan de M. le Cte de Rochambeau quand même les moiens d'exécution auroient eté praticables. Le Roi s'est donc determiné en consequence non seulement à s'y refusér, mais encore à renoncér à l'envoy de la seconde division de troupes qui devoit partir l'année dernière et qui fut retenue dans nos ports par la présence d'une escadre angloise supérieure à la notre. Il est sensible, M., que plus nous aurons de troupes dans l'Amérique septentrionale, plus les moiens de subsistance et d'entretien leurs seront difficiles et moins par conséquent elles y seront utiles et y rendront de services effectifs. Cependant comme le Roi ne prétend pas bénéficiér d'un secours qu'il a fait esperér à son allié, Sa M^té^ se réserve de le compensér d'une manière digne de sa grandeur, c'est ce que je vous expliquerai ci après.

En conséquence de ce que dessus, le ministre de la Guerre prévient M. le Cte de Rochambeau de ces dispositions, il lui marque que l'intention du Roi est qu'il se regarde lui et sa troupe comme purement auxiliaires et entièrement aux ordres du général américain commandant, et qu'il se joigne à lui lorsqu'il l'invitera, autant qu'il le pourra, cependant, sans compromettre la sureté de l'escadre qui est à Newport. On lui recommande en cas de jonction de veillér à la sureté de la grosse artillerie et des autres effets qu'il ne pourroit emmenér avec lui.

Si l'esprit d'insurrection dont la ligne de Pensylvanie a donné le funeste exemple se propageoit dans l'armée et en faisoit craindre la dissolution, M. de Rochambeau doit restér à Rhodes-Island en mesure de se retirér à Saint-Domingue ou aux Antilles suivant la saison.

On le prévient que M. le Cte de Grasse qui commande notre escadre aux Antilles. . . . . .

[La partie qui suit a été transcrite *supra*, p. 548.]

Vous sentirés aisement, M., le prix de la confidence que le Roi me permet de vous faire et avec quel soin elle doit être ménagée. Il y a si peu de secret dans le Congrès que nous devons lui derobér celui des choses avantageuses à sa cause que nous nous proposons, si nous ne voulons que les Anglois éventent nos mesures et les déjouent. Vous ne pouvés donc trop vous envelopér dans des généralités sur les dispositions du Roi pour concourrir autant qu'il peut dépendre de lui au soutien de la cause d'un allié qu'il affectionne et auquel il désire de donnér les témoignages les plus effectifs de sa bienveillance. Il convient que la disposition où est le Roi de faire passér au Nord une partie plus ou moins forte de son escadre des Antilles et l'époque à laquelle elle s'y rendra demeurent ensevelies dans le plus profond secret. L'avantage le plus notable à se promettre seroit de surprendre l'amiral Arbutnoth, de le combattre avant qu'il puisse être renforcé par Rodney et de dégagér l'escadre qui

est enfermée à Rhodes-Island. M. de Barras, bon et excellent marin, va en prendre le commandement; il part sur une frégate qui abordera à Boston. Vous saurés, M., jusqu'où vous pourrés vous ouvrir avec le gén[l] Wasingthon. Il passe pour être fort discret et très réservé; mais lui est-il permis d'usér de réserve avec le Congrès, c'est ce que votre expérience doit vous avoir apris.

Je viens maintenant à la lettre que le Congrès a écrite au Roi pour lui exposér ses immenses demandes. Sa M[té] a été aussi touchée des sentimens d'attachement et de reconnoissance qu'il lui témoigne que des embarras qu'il expose. Elle desireroit pouvoir les soulagér de ceux-ci, mais la bonne volonté a des bornes et il n'est aucune faculté humaine qui ne soit circonscrite. La guerre actuelle nous coûte plus de 150 millions d'extraordinaire annuellement. Ce n'est que par des emprunts que nous pouvons y faire face; si nous en excedons la possibilité nous opérons le discrédit et toute ressource nous manquera. Le Congrès voudroit que le Roi lui fît prêtér 25 millions c'est à dire que Sa M[té] en garentît l'emprunt; mais quand le Roi s'y détermineroit le succès ne répondroit pas aux esperances; le Congrès ne peut pas espérér d'empruntér au même deniér que le Roi, et si Sa M[té] prennoit l'emprunt sur son compte comme il excéderoit la masse circulante dans ces sortes d'opérations, il arriveroit qu'il faudroit haussér le taux de l'argent. De ce moment le besoin urgeant et la disette d'argent se montrant à découvert, les emprunts pour le compte du Roi comme ceux pour celui des Américains perdant toute confiance le crédit tomberoit et nous manquerions de ressources pour nos propres circonstances comme pour celles de notre allié. Tous ces inconvéniens bien discutés et bien pesés dans differens committés, l'avis unanime a eté qu'il n'y avoit pas moien d'autorisér en France l'emprunt sollicité par les Américains, mais Sa M[té] voulant leurs donner un nouveau temoignage du vif et sincère intérest qu'elle prend à leur situation et à leur cause elle s'est determinée malgré la dureté des circonstances et la grandeur des efforts qu'elle fait de toute part et principalement pour eux, à leurs accordér par forme de subside gratuit une somme de six millions de livres tournois. J'ai ordre de voir M. Francklin pour lui faire part de ce bienfait du Roi et pour concertér avec lui l'emploi à en faire. Je le prierai de me donnér une note par aperçû des differens effets qui peuvent lui avoir eté demandés pour l'habillement, l'armement et l'équipement de l'armée américaine; et comme nous avons lieu de croire que les Commissaires américains n'ont pas eté toujours bien servis pour les qualités ou pour les prix des marchandises, je me concerterai avec le ministre des finances pour lui faire fournir à leur juste valeur et de bonne espèce les effets qu'il sera chargé de commissionnér et nous nous chargerons du payement de ces achats; leur valeur defalquée, le residû des six millions sera tenû à la disposition du général Washington ou de tel

autre préposé. Il conviendra que vous préveniés de ne s'en prévaloir qu'à de longues échéances et assés éloignées les unes des autres pour que la finance ne se trouve pas surchargée par les lettres de change qu'il faudroit acquittér coup sur coup. Vous êtes prudent et sage, M., et le Roi s'attend que vous dirigerés cette besogne avec votre intelligence ordinaire et que vous saurés pliér le G^l Wasington ou ses préposés à nos vûes. Le Roi a droit aussi à s'attendre à la reconnoissance des États-Unis pour un effort aussi magnanime, surtout à la suite de tout ce qui a dejà eté fait pour eux. Pour vous en donnér une idée succinte je ne remonterai qu'en 1780. J'ai procuré par mon crédit dans le cours de cette année à M. Francklin un emprunt de trois millions tournois; au mois de décembre il se trouvoit avoir besoin d'un million pour faire face à des traites imprevûes que le Congrès avoit faites sur lui, il l'a eû. Je lui ai fait assûrer pour son service de cette année et toujours par forme d'emprunt sans qu'il serve les interets aux prêteurs quatre millions de livres. Total huit millions que l'Amérique emprunte sous notre garentie. Joignés à cela six millions tournois dont le Roi fait un don purement gratuit, il en resulte que le Congrès aura eu de nous dans l'espace de deux années 14 millions indépendans des secours que le commerce lui a portés et qui auroient été bien plus considérables si on n'avoit pas fait des opérations de finance qui ne pouvoient qu'égarér la confiance.

Je ne suis pas en peine, M., que vous ne sachiés faire valoir tout ce que le procedé du Roi a de noble et généreux pour son allié; si le mérite en étoit meconnû, il faudroit renoncér à interressér jamais la reconnoissance des Américains.

Le Roi répond au Congrès, mais il n'entre dans aucun detail avec lui sur le contenû de sa lettre, vous voudrés bien y supléer.

États-Unis, t. 15, n° 89. (Minute de M. de Vergennes.)

III

LA MÉDIATION ET LES POUVOIRS DE JOHN ADAMS.

LE COMTE DE VERGENNES À LA LUZERNE.

A Versailles le 19 avril 1781.

Je vous ai transmis par ma dépêche n° 14 du mois de m. tous les détails relatifs à la médiation proposée par les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg; vous y

aurez vû que notre acceptation dépendait du concours de nos alliés, et celle de l'Espagne de la rupture de la négociation directe subsistante entre cette puissance et la Grande-Bretagne. Depuis ma dépêche écrite les choses ont changé de face; la cour de Londres a rappelé l'émissaire qu'elle entretenait à Madrid, et le Roi C^que^, devenu libre par ce rappel, a accepté la médiation des deux Cours impériales. Le Roi en a fait autant de son côté, mais Sa Majesté, à l'exemple du Roi son oncle, a fait connaître aux deux médiateurs, que la médiation ne pouvait avoir d'activité qu'autant que l'on aurait établi des bases préliminaires de négociation. La justesse de cette observation a été sentie par les deux cours médiatrices, et nous sommes dans l'attente de l'effet qu'aura eu la communication qu'elles ont dû faire à celle de Londres. La première question que nous avons proposée est relative à l'admission d'un plénipotentiaire américain; par la seconde nous demandons sur quel pied le roi d'Angleterre entend traiter avec les États-Unis.

Vous voudrez bien, M., informer le Congrès de cet état des choses, et l'inviter de nouveau à accepter de son côté la médiation, et à envoyer promptement à son plénipotentiaire des instructions qui le mettent éventuellement en état de prendre part aux négociations. Cette assemblée pourra juger par les questions que nous avons faites aux puissances médiatrices, des principes qui dirigent le Roi à l'égard des États-Unis; vous pourrez l'assurer que S. M. est inviolablement résolue de ne point s'en écarter, et qu'elle ne se prêtera à aucune négociation qu'autant qu'on lui aura donné une solution satisfaisante sur ces deux demandes. Cette conduite convaincra, j'espère, de plus en plus les Américains de la fidélité et de la persévérance avec laquelle le Roi veut maintenir les obligations qu'il a contractées avec les États-Unis, et elle les porterait sans doute à imiter l'exemple de S. M. s'ils en avaient besoin pour sentir que leur honneur comme leur intérêt exigent qu'ils lui demeurent invariablement attachés, et qu'ils entrent dans son amitié avec une confiance sans réserve. Je désire d'autant plus, M., que cette confiance soit bien établie, qu'il nous importe d'influer sur la conduite de M. Adams et d'être autorisé à l'arrêter dans les écarts dans lesquels son imagination par trop ardente, son entêtement et sa morgue, ne manqueront point de l'entraîner. Vous concevez facilement que les négociations pour la paix seront hérissées de difficultés, qu'il faudra probablement dans les prétentions comme dans les procédés bien des nüances pour les aplanir, et que M. Adams, abandonné à luy-même loin d'y réussir ne serait propre qu'à augmenter l'aigreur à laquelle les plénipotentiaires anglais ne seront que trop enclins.

Je vous ai informé par ma dépêche n° 13, M., de la résolution que le Roi a prise conséquemment aux demandes pécuniaires du Congrès. L'extrême détresse dans laquelle vous nous avez peint l'armée américaine jointe au deffaut d'argent et de

crédit, et surtout à l'esprit d'insurrection qui s'est manifesté parmi les troupes, nous avait fait reprendre cette matière en considération au moment où M. Laurens est arrivé en France; et S. M. a mis le comble à sa générosité et à sa magnificence en consentant d'être caution et garant d'un emprunt de 10 millions de livres tournois à ouvrir en Hollande pour le compte des États-Unis. Il résulte de cette détermination, M., que nous aurons donné ou procuré au Congrès, à la fin de cette année, une somme de 10 millions; si l'on y ajoute la dépense qu'occasionnent l'escadre et les troupes que nous tenons en Amérique pour le service immédiat des États-Unis, il se trouve que nous excédons même les demandes du Congrès; je ne parle pas des dispositions qui ont été prescrites à M. le comte de Grasse. Vous concevez, M., que le Roi s'attend à la reconnaissance la plus expressive de la part des Américains, et qu'il espère qu'encouragés par l'espérance qu'il leur donne, ils feront de leur côté tous leurs efforts. . . . . .

Au surplus, M., j'ignore encore quelles mesures seront prises pour effectuer l'emprunt de 10 millions à ouvrir en Hollande; cet objet est de la compétence de M. Necker, qui probablement s'entendra à cet égard avec M. Laurens, ou donnera l'ordre de s'entendre avec M. Adams, qui est encore en Hollande, pour suivre l'emprunt d'un million qu'il a ouvert il y a déjà quelques mois.

J'ai reçu, M., les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sous les n°s 115. 116. 117 et 118. La lettre que le Congrès a fait écrire à M. Adams relativement à la correspondance qu'il a eu avec moi, ne porte que sur le temps où ce plénip^re^ doit communiquer son plein-pouvoir à la cour de Londres; elle ne dit absolument rien des autres objets sur lesquels j'ai crû devoir faire des remarques à M. Adams; j'aurais désiré que le Congrès lui eût fait connaître sa façon de penser à cet égard, et surtout qu'il lui eût prescrit de ne point se permettre la plus légère démarche sans l'avis préalable du Roi; c'eût été le seul moyen de contenir M. Adams, et de nous rendre maîtres de sa conduite. Je vous prie de faire cette remarque au président du Congrès, et de ne rien négliger pour lui en faire sentir la justesse et pour le porter à engager le Congrès à envoyer un supplément d'instructions à M. Adams. . . . . .

États-Unis, t. 16, n° 54. (Minute de Rayneval.)

A Versailles le 19 avril 1781.

Ma dépêche était déjà expédiée, M., lorsque j'ai reçu des nouvelles sur la façon de penser de la Cour de Londres à l'égard des États-Unis.

Pour vous bien mettre au fait de la matière, je dois vous observer que dans l'of-

fice par lequel cette Cour a accepté la médiation de la Russie et invoqué celle de l'Empereur, elle a déclaré qu'elle seroit prête à entendre à la paix, *dès que la ligue de la France avec les sujets rebelles de l'Angleterre aura cessé.*

Cette arrogante prétention a été reçüe de notre part avec le mépris qu'elle méritait; nous avons déclaré à notre tour que si elle renfermait la dernière volonté de l'Angleterre, il serait inutile de songer à la paix, et nous avons demandé que le ministre Catholique s'expliquât positivement sur les deux questions que je vous ai indiquées dans ma précédente dépêche.

La Cour de Vienne a transmis fidèlement notre façon de penser à celle de Londres, et le résultat de la réponse que celle-ci vient de faire communiquer au ministère Imp^al^, est que dans tous les points qui seront discutés au futur Congrès, l'Angleterre se conduit avec beaucoup d'équité et de condescendance, mais que la dépendance des sujets rebelles de l'Amérique doit être pré-établie, et que cet objet doit être abandonné aux seuls soins de la Grande-Bretagne. Tel est, M., l'état actuel des choses relativement à la prochaine pacification; vous comprendrez facilement que tant qu'il subsistera, il ne peut être question, ni de médiation, ni de paix.

Vous voudrez bien, M., faire connaître au Congrès les dispositions manifestées par Londres; je présume que cette assemblée fera d'elle-même les commentaires dont celles-ci sont susceptibles, et j'espère qu'elles achèveront de convaincre les Américains d'une vérité que nous ne cessons de leur prêcher, savoir : que ce n'est que les armes à la main et en faisant les plus vigoureux efforts qu'ils arracheront à la cour de Londres l'aveu de leur indépendance; mais je commence à craindre qu'il n'y ait bien peu de patriotisme dans le pays que vous habitez, il semble que chacun cherche à s'avantager aux dépens du public.

Je vais transmettre à la cour de Vienne, M., le jugement que le Roi a porté de la réponse B^que^, et nous attendons sans impatience l'effet qu'il aura produit en Angleterre. S'il était isolé, il n'y feroit probablement que la plus légère sensation; mais j'ai lieu de croire que le ministère de Vienne l'accompagnera de réflexions propres à faire quelque impression à celui de Londres. Au reste, M., quelques faibles que soient les apparences pour le prochain établissement de la médiation, je suis d'avis que le Congrès ne doit pas moins s'occuper des instructions à donner à son plénipotentiaire. Si les négociations ne s'ouvrent pas dans ce moment-ci, il est probable qu'elles aient lieu dans le courant de la campagne prochaine, il ne faudra qu'un événement malheureux pour rendre les Anglais plus traitables.

États-Unis, t. 16, n° 55. (Minute de Rayneval.)

CHAPITRE XII.

LA MÉDIATION ET LE CONGRÈS. LA DÉFENSE DU SUD.

Défaut originel du Congrès de trop délibérer; impuissance gouvernementale et surtout financière qui en résultait; comment on y rediscuta la question des limites et du Mississipi quand on n'aurait dû penser qu'à créer des ressources. — Progressive réforme de cette assemblée par elle-même; ministres et comités; vive opposition du parti de Samuel Adams contre ce travail d'organisation; nouveau débordement de débats et de cabale; Robert Morris est pourtant élu surintendant des finances; Arthur Lee et Gates proposés pour les affaires étrangères et pour la guerre. — Influence que les opinions sensées acquéraient néanmoins de plus en plus dans le Congrès; sa déférence pour La Luzerne et pour ses avis; Samuel Adams, obligé d'aller se faire réélire par son État, disparait de l'assemblée pendant huit mois; un message de notre ministre informe cette assemblée de l'acceptation par la Grande-Bretagne de la médiation de la Russie et demande que des instructions correspondantes soient données au plénipotentiaire américain. — Préparation de ces instructions en comité avec La Luzerne; la personne de John Adams; désir marqué que l'on manifeste de se placer sous la direction du gouvernement du roi. — Discussion des articles dans le Congrès; prétentions émises et écartées; ambitions des divers États quant aux limites; décision dilatoire à ce sujet; questions de la trêve, du *statu quo* et de sacrifier des États; préoccupation qu'inspirait cette dernière à Versailles. — Esprit et texte du libellé voté; satisfactions obtenues par La Luzerne au sujet de John Adams et sur d'autres points; appui que notre ministre s'était assuré dans le général Sullivan, maintenant député; rôle actif que prit celui-ci une fois Samuel Adams sorti du Congrès; spectacle peu édifiant donné à l'égard de Franklin, lors de l'élection des commissaires. — Nos adversaires essayent d'ouvrir de nouveau le débat sur les instructions; facilité avec laquelle les exigences se réveillaient avec l'amour-propre; illusions naïves sur les dispositions des puissances; avis peu encourageant qu'en exprimait cependant M. de Vergennes; on tâche en vain de raviver la question des pêcheries dans le Congrès; Samuel Adams la rouvre dans les États de l'Est. — Fin prochaine des déboires militaires que nous procuraient les États-Unis; grandeur que l'on trouvera un jour à la campagne commencée dans le Sud après la défaite de Camden; Greene et lord Cornwallis; erreur commise par le général américain en se jetant sur la Caroline quand Cornwallis en part pour envahir la Virginie. — Mission qui échoit à La Fayette de défendre ce dernier État; activité audacieuse avec laquelle il s'était porté à Elk et à Annapolis pour coopérer avec Des Touches et Vioménil et s'en était opportunément retiré; le quartier général persistant dans l'idée de rester devant New-York, Washington en conseil de guerre décide que La Fayette ira renforcer Greene; Greene, aussitôt avisé, laisse La Fayette en Virginie et lui en donne le commandement; faible effectif de celui-ci contre les troupes du général Phillips et d'Arnold réunies; Cornwallis succède à Phillips avec 7,000 hommes contre les 3,000 à peine du marquis.

1781. Pendant les derniers mois de 1780 et l'année 1781, les conjonc-

tures devinrent les plus graves dans lesquelles les États-Unis se fussent 1781.
encore trouvés. Le Congrès, néanmoins, n'avait rien abandonné de son défaut natif d'agir fort peu, mais de délibérer beaucoup et sur toute chose. Cumulant tous les pouvoirs et n'ayant à compter avec aucune autorité sinon avec le vote du peuple qui élisait ses membres, il ressemblait naturellement à son maître, peu enclin par essence à se préoccuper de ce qui n'est pas impression pure ou intérêt prochain. Jusque-là, il s'était obstiné à ne pas vouloir de ministres, croyant préserver d'autant mieux sa souveraineté; il formait comités sur comités, leur renvoyait les affaires ou les recevait d'eux, selon les visées ou les fantaisies du moment plus souvent qu'en raison des nécessités réelles. L'impuissance effective était le résultat de ce système; non, malheureusement, l'impuissance sur les dispositions morales, mais celle d'agir et de mener, la nullité du gouvernement. Envisager de loin les choses, prévoir leurs conséquences ou les rechercher, pour tout dire d'un mot : conduire, sont des aptitudes auxquelles ne s'attache pas l'élection populaire, et si parfois elle les consacre, ce qui est moins ordinaire que de les lui voir écarter, il est bien rare qu'elles en proviennent.

L'impuissance la plus malheureuse de toutes eu égard aux circonstances, l'impuissance de faire surgir, quoiqu'elles existassent certainement, les ressources dont la défense des États-Unis avait besoin, caractérisait le moment présent. On aurait dû, semble-t-il, ne laisser s'ouvrir aucun débat qui ne se rapportât ou aux ressources à trouver ou aux demandes extrêmes adressées au roi et à l'envoi de l'émissaire spécial chargé de les soutenir; le Congrès n'était pas moins rentré en plein dans la question du Mississipi et des terrains baignés par ce fleuve, objets nullement actuels s'ils ne devaient pas aboutir à satisfaire l'Espagne et à déterminer de sa part un concours financier. Il est vrai que les réponses à donner aux informations de Jay avaient été l'occasion de ramener cette matière. Barbé-Marbois, de son côté, pressé de toucher à tout durant son premier intérim et depuis, avait

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. remis au président, en octobre, un mémoire étendu sur la nécessité de concessions qui fussent de nature à capter sûrement l'aide de cette puissance [1]. Les députés du Sud s'étaient alors entendus pour déterminer ce qui pouvait être sacrifié dans les prétentions qu'ils appelaient les droits de leurs États [2], et bien que Jay se montrât très opposé à céder quoi que ce soit, son État, New-York, ayant, et la Virginie semblablement, des ambitions territoriales très vastes, les dispositions paraissaient être de complaire au Roi Catholique. Le 19 février 1781 l'on en prenait en quelque sorte acte à Versailles; mais on y était bien édifié sur ce qu'il naîtrait de difficultés lors du règlement définitif, car on recommandait de nouveau à La Luzerne de suivre à cet égard ses instructions premières, de laisser le Congrès débattre directement ses intérêts avec Madrid par l'intermédiaire de son plénipotentiaire [3], et l'on y eût été surpris que celui-ci pût de longtemps donner grand espoir. Dans le fait, il en était encore, le 16 avril, à mander au président du Congrès combien, chez M. de Floridablanca, il rencontrait peu d'empressement à aider les États-Unis, malgré l'appui que lui prêtait en « véritable Américain » notre ambassadeur [4], combien aussi la cour de Madrid insistait pour garder exclusivement la navigation du Mississipi et combien elle écarterait à cet égard tout arrangement. Il devait annoncer deux mois après que l'on n'avait nul secours d'argent à espérer d'elle. On a vu que M. de Vergennes avait alors refusé forcément à Jay la contribution du roi; mais il avait mis Franklin à même de payer en grande partie les traites tirées sur le plénipotentiaire à Madrid, et empêché ainsi le protêt de la signature du Congrès [5].

[1] Rapports de Barbé-Marbois, des 10, 17 et 21 octobre 1780. (*Espagne*, t. 14, n°s 14, 23, 26 et 29.)

[2] Rapport de Montmorin, du 26 novembre. (*Ibid.*, n° 89.)

[3] Dépêche du 19 février. (*États-Unis*, t. 15, n° 65.)

[4] « . . . . . Le comte de Montmorin s'est encore montré un véritable Américain dans cette « occasion. »

[5] Extrait d'une lettre de M. Jay au Président du Congrès, transmis à Versailles par La Luzerne le 14 juillet 1781. (*Ibid.*, t. 16, n° 51.) — Dans ce document, Jay donnait à

Le Congrès de Philadelphie a donné en exemple au siècle des assemblées, qu'il ouvrirait, à vrai dire, sa réformation progressive par l'expérience et par le temps, par l'étude sur lui-même à travers les insuffisances, les défauts, les vices des commencements et en puisant en lui la force de n'être pas interrompu. Au seuil de l'année 1781, les matériaux qu'exigeaient ses premiers redressements étaient déjà signalés. Washington maintes fois, Hamilton à côté de lui, Jefferson dans le gouvernement de son État, Madison et plus d'un autre par leurs conseils, par leur parole, avaient jalonné la voie; les faits vinrent, à cette heure, ajouter des raisons déterminantes à ce travail préalable des esprits. L'adhésion du Maryland à la constitution rendait la vigueur à l'Union par cela seul qu'il la complétait. Elle retrempait l'autorité morale du Congrès[1]. Les membres sensés de cette assemblée 1781.

Franklin ce témoignage, qui dut rendre le Congrès heureux d'avoir, en maintenant à ce dernier ses fonctions à Versailles, résisté aux attaques calomnieuses d'Arthur Lee et de ceux qui le faisaient agir ou le soutenaient : « Je « m'aperçois que le Docteur Francklin désire « de se retirer. Cette circonstance m'invite à « assurer le Congrès que j'ai tout lieu d'être « satisfait parfaitement de sa conduite envers « moi et que j'ai reçu de lui toute l'assistance « que je pouvais désirer; son caractère est ici « en grande vénération et je crois sincèrement « que le respect qu'il a inspiré à toute l'Europe « a été d'un avantage général à notre cause et « à notre pays. »

[1] Les Américains sont d'accord pour reconnaître à l'adhésion du Maryland la portée d'un évènement. M. Bancroft la signale comme un nouveau point de départ. On s'en applaudit à Versailles, où l'on ne s'était contenté qu'à regret, quoique nos adversaires nous le reprochassent, du système des ratifications successives de la constitution par les États retardataires. Le 30 juin, M. de Vergennes, répondant à plusieurs rapports de La Luzerne, lui fait écrire par Rayneval : « L'accession du Ma- « ryland à la confédération générale présente « d'autant plus d'avantages que jusqu'à cette « époque le Congrès, qui doit être l'âme des « opérations des États-Unis, étoit sans vigueur, « sans considération et sans autorité; d'où ré- « sultoit une langueur et une incohérence qui « ont été la principale cause du peu de succès « qu'ont eu les efforts des Américains. Comme « le Congrès a enfin acquis le pouvoir que l'acte « de confédération lui assigne, nous espérons « que ses ordres seront plus respectés que du « passé; qu'il saura tirer parti des ressources de « l'Amérique, et qu'il donnera au patriotisme « américain un développement inconnu jusqu'à « ce moment-cy. Vous avez parfaitement saisi, « M., l'esprit de la politique du Roi et de son « opinion sur le gouvernement des États-Unis, « en suposant que non seulement nous n'apré- « hendons point la réunion de ces mêmes États; « mais même que nous la désirons, et S. M^té « comme son Conseil ont fort aplaudi à la dé- « marche que vous avez faite pour faire cesser

1781. pensèrent dès lors à sortir du système des comités et à avoir des ministres. Ce mouvement vers une organisation plus unitaire fit naturellement rassembler ses forces à l'esprit opposé. Samuel Adams et son école se posèrent en adversaires de ce progrès et, sous le couvert des intérêts de leurs États, recommencèrent leur campagne dissolvante. Des pamphlets véhéments furent répandus contre les délégués qui s'inspiraient de sens politique, de méthode, et contre Franklin de nouveau. Arthur Lee reprit ses cabales et s'efforça de leur donner du poids en renouvelant ses accusations contre Deane. Le président Huttington se démit à la suite de ces débats, qui décriaient l'assemblée. On était dans une nouvelle période de débordement comme celle dont Gérard avait eu le chagrin de tracer le tableau[1]. Il y avait onze feuilles politiques quotidiennes à Philadelphie[2], la plupart opposantes ou dénigrantes, se livrant à toutes les instigations, suscitant le doute ou la fantaisie, l'irrésolution conséquemment, dans ce qui touchait à la chose publique. Le parti de l'Est se remit à vouloir imposer ses prétentions comme étant celles qui, au-dessus de toutes, intéressaient les États-Unis. L'expédition contre Penobscot, à laquelle Washington fit heureusement renoncer Des Touches, était demandée de Boston, et tandis qu'au Congrès la situation du Sud offrait pour l'Union le plus incontestable péril, les députés septentrionaux s'occupaient de ramener les esprits à l'entreprise contre le Canada; La Luzerne eut

« l'irrésolution des Marylandois : si nous avions « jamais crû que la confédération des 13 États « pût avoir des inconvénients politiques soit « prochains, soit éloignés, nous ne l'aurions « point favorisée : jusqu'à présent aucun évène- « ment, aucune circonstance n'a été de nature à « affoiblir notre façon de penser à cet égard. » (*États-Unis*, t. 17, n° 55.)

[1] Était-ce simplement un sectateur du parti de l'Est, un mauvais esprit que ce parti devait compter de droit dans son sein, ou bien un ami de l'Angleterre, le président de l'État de Pensylvanie, Reed, qui cherchait toutes les occasions de faire échec au Congrès, de fomenter l'opposition, d'empêcher tout sacrifice de la part de son État, de détourner ses troupes de répondre aux ordres qui les appelaient dans le Sud? Aux Américains de le décider. — Divers rapports de La Luzerne s'occupent des difficultés causées par ce magistrat; notamment les rapports du 21 mai (*Ibid.*, t. 16, n° 94) et du 6 juin (*Ibid.*, t. 17, n° 10).

[2] Rapport de La Luzerne, du 11 juillet. (*Ibid.*, n° 98.)

beaucoup de peine à empêcher l'un de ces derniers d'en présenter la motion [1]. 1781.

La question de décider si l'on nommerait des ministres ayant été pourtant reprise au commencement de mai, l'accord s'effectua pour appeler aux Finances, sous la désignation de « Surintendant », Robert Morris, banquier riche dont la fortune était due aux qualités qui font les négociants supérieurs et qui produisent d'excellents chefs de fisc et de dépense. De cela seul les États-Unis eurent au moins, désormais, une comptabilité et un contrôle qui donnèrent rapidement leur valeur aux minimes finances qu'au sens exact de ce mot ils possédaient. On avait tenté auparavant, sans réussir, de placer Robert Livingston aux Affaires étrangères, pour lesquelles son aptitude était reconnue; Samuel Adams alla jusqu'à présenter Arthur Lee, occupé à essayer d'obtenir un siège de député en Virginie et qui n'y put parvenir. Les menées furent assez suivies à ce sujet pour que, malgré sa réserve, La Luzerne se crût obligé de les combattre ouvertement, ce dont M. de Vergennes s'empressa de le louer en traçant de Lee un portrait qui justifiait de soi les démarches du plénipotentiaire [2]. Il s'agit ensuite de la Guerre, et ceux que Gérard avait appelés non sans fondement « la faction » ne reculèrent point à proposer Gates, dont Washington avait écrit avec raison qu'il ne pouvait rentrer en fonctions qu'après que sa campagne de Caroline aurait été jugée par un conseil de guerre; à son honneur, du reste, Gates ne pensait qu'à servir en volontaire dans cette armée du Sud, qu'il avait inconsidérément conduite.

[1] Rapports des 29 avril et 12 mai. (*États-Unis*, t. 16, n°s 62 et 75.)

[2] Rapport de La Luzerne, du 18 mai. (*Ibid.*, n° 92.) Voici ce que M. de Vergennes y répond dans sa dépêche du 30 juin : « Vous « avez rendu un service très important à l'Amé- « rique, M., en faisant écarter M. Arthur Lee « de la place de secrétaire d'État aux Affaires « étrangères; cet ancien député est trop ombra- « geux pour voir de sang-froid; il a trop d'hu- « meur contre la France pour qu'il soit attaché « sincèrement à l'alliance; il est trop haineux « pour que ses affections personnelles ne l'em- « portent point sur l'intérêt de l'État; enfin, il « a tenu une conduite trop équivoque pour que « l'on puisse prendre une confiance entière « dans ses principes et dans ses vües. » (*Ibid.*, t. 17, n° 55.)

1781. Quelques semaines après, on revint à la question des Affaires étrangères, et il se trouva cinq États pour donner leurs votes à Arthur Lee; il fallut encore attendre jusqu'aux derniers mois de l'année pour assurer enfin à Livingston les sept voix nécessaires, plusieurs États, malgré les instances que leur adressait le président, laissant leur députation incomplète ou tolérant de n'être pas représentés. Le ministre de France avait dû faire perdre l'espoir que le roi pût accéder aux demandes dont le colonel Laurens était chargé. Leur acceptation était déjà escomptée, l'emploi des sommes attendues préparé, en partie même anticipé[1]; ce fut une déception vive. Elle s'accrut par l'annonce que la seconde division du corps auxiliaire ne serait pas envoyée[2]. Quand cette double désillusion arriva, la dépêche de Franklin informant le Congrès des six millions mis par le roi à la disposition de Washington pour l'armée venait de renouveler avec bruit, dans l'assemblée et au dehors, la terreur du pouvoir militaire; elle aurait amené les plus malheureuses mesures dans le commandement, et par là des conséquences ultérieures fatales peut-être, si, avant même de connaître l'impression produite, le général en chef n'eût décliné et remis à l'assemblée l'emploi de ce secours inattendu[3].

Malgré tout cela et malgré l'opposition ou les menées de Samuel Adams, la considération du Congrès pour les avis sensés parvenait à prévaloir. La gravité des circonstances était trop visible et l'impuissance en face d'elles trop notoire pour ne pas assouplir, à tout prendre, un grand nombre des plus remuants. Par égard pour les conseils de La Luzerne, on composait de membres attachés à l'alliance de la France dans chaque État les comités par lesquels notre

[1] Rapport du 25 mars. (*États-Unis*, t. 16, n° 6.)

[2] La Luzerne adressa au Congrès, le 25 mai, un mémoire pour lui présenter le moins défavorablement possible cette nouvelle. (*Ibid.*, n° 98.)

[3] L'emploi des 6 millions, du reste, avait été, on l'a vu, immédiatement préparé à Versailles avec Franklin, fait ensuite par Laurens suivant les données apportées par lui, et ce dernier avait emporté le surplus en argent; mais cela n'empêchait pas Morris, désormais absolument rapace envers les finances de la France, de prétendre en faire recette et disposer d'eux par des traites.

ministre devait être entendu. Samuel Adams était sorti du Congrès 1781
pour aller se faire réélire. Plusieurs États, Massachusets particulièrement, avaient laissé tomber une règle autrefois admise, d'après laquelle aucun député ne dépasserait trois années de mandat. Appliquée, elle aurait déjà atteint S. Adams. Une motion présentée pour la remettre en vigueur était restée sans suite devant l'opposition qu'il avait suscitée[1] ; mais son État l'obligeant bientôt à s'y soumettre, on ne le revit plus de huit mois à Philadelphie. Si la fin des difficultés qu'il savait créer et de l'influence qu'il avait acquise ne s'ensuivit pas, du moins les embûches dont sa présence semait les débats furent-elles moins fréquentes. Le 26 mai, un message de La Luzerne informa l'assemblée de l'acceptation par l'Angleterre tant des offres de médiation de la Russie que de la suspension de leur effet obtenue par le gouvernement du roi jusqu'à l'arrivée du consentement de ses alliés. Son message appuyait sur la nécessité de donner promptement au plénipotentiaire américain des instructions en rapport avec des tendances générales qui imposaient si clairement la paix[2], et dès sa première rencontre avec le comité formé pour l'entendre il pouvait mander à Versailles que les dispositions n'y seraient point dominées par des considérations favorables à John Adams. Au sujet de ce dernier, d'ailleurs, lui-même le dit au ministre, il n'avait pas perdu là l'occasion de dévoiler ce qui s'était passé relativement à la prétention qu'Adams avait eue de communiquer ses pouvoirs à la cour de Londres, et celui-ci ne resterait probablement pas chargé seul des négociations[3]. Le rapport et les instructions à proposer furent dressés en présence de La Luzerne, comme de concert avec lui, et l'on s'y abandonnait à

[1] Rapports de La Luzerne, des 14 et 25 mars 1781. (*États-Unis*, t. 15, n° 102 ; et t. 16, n° 6.)

[2] Mémoire relatif à la négociation à entamer par les Américains pour la paix et aux instructions à donner au plénipotentiaire des États-Unis. (*Ibid.*, t. 16, n° 101.)

[3] Rapports des 1er et 8 juin. (*Ibid.*, t. 17, nos 4 et 17.) — Des informations autorisées indiquèrent dans ce comité John Adams comme ayant été en intimes liaisons avec Temple. C'est le député Jenifer qui affirma le fait à La Luzerne, et peu de témoignages auraient pu être plus sérieux.

1781. la direction des ministres du roi sous la réserve de points fixes dont les États-Unis entendaient ne pas se départir : d'abord l'indépendance et la souveraineté de ces États, puis la grande affaire des limites. Sur le second point, toutefois, la parole ne pouvait appartenir utilement qu'au Congrès; il y avait trop de visées en jeu.

C'est le 5 juin que la discussion des articles projetés s'ouvrit dans l'assemblée. La médiation des cours de Vienne et de Pétersbourg conjointement avec le roi fut acceptée dès la première séance; on posa, en revanche, la condition que l'indépendance et la souveraineté des treize États seraient reconnues, et qu'au pis aller le plénipotentiaire accepterait une trêve sous la stipulation que le territoire serait totalement évacué par les Anglais. Ce n'est pas que l'intention de faire table rase de l'alliance de la France ne fût point émise. Il se trouva des membres pour prétendre que les États-Unis se présentassent d'eux-mêmes aux médiateurs comme si l'existence politique de leur pays allait de soi, et pour vouloir qu'on l'exigeât. Cependant l'opinion qu'aux yeux de l'Europe les États-Unis étaient quelque chose uniquement par notre alliance, en sorte qu'il importait de se placer sous l'égide de la France et de ne rien admettre qui y fût contraire dans les instructions à formuler, eut assez de partisans pour l'emporter. Les traités du 6 février 1778 furent la base de ces instructions. Mais la question des limites et celle de la trêve demandèrent plus de temps. Dans la première, les intérêts ou les ambitions de plusieurs États étaient engagés, et les dispositions, qui paraissaient conciliantes à La Luzerne quand on répondait à Jay au sujet du Mississipi, eurent de la peine à s'établir maintenant qu'on regardait du côté de l'Ohio. Il y avait les États définitivement délimités par leur situation au milieu des autres, les États qui se croyaient de par leurs chartes en possession du droit de s'étendre à l'infini, les États qui entendaient ne pas s'en retrancher la faculté et conséquemment ne l'enlever à personne : de là des raisons de voter pour soi dans un sens et, aussi, d'unir son vote à d'autres quoiqu'on n'y eût pas d'intérêt, afin de mieux s'assurer l'objet convoité. En outre,

il y avait l'État des Adams, le Massachusets, qui n'était pas mû seulement par ses prétentions envahissantes, mais par le principe d'appuyer les prétentions contraires à celles que le plénipotentiaire français semblait préférer[1]. On essaya, probablement sous l'inspiration de ce dernier, de faire reporter l'affaire des limites à plus tard, de la réserver pour une négociation qui serait ouverte après la paix; on ne put y parvenir. Finalement, il ne fut rien précisé; on décida que la pensée commune ayant été bien manifestée lors des instructions rédigées pour Adams en 1779, le mandataire du Congrès agirait suivant son inspiration personnelle en se pénétrant de leur esprit. Avec ces questions revenait en partie celle de la trêve. L'armée anglaise tenant encore New-York, Charleston et ayant le pied en Virginie, la trêve apparaissait sous la condition du *statu quo* et provoquait, conséquemment, la pensée qu'il s'agirait peut-être de consentir au sacrifice d'un ou de plusieurs des États occupés. C'est encore ainsi que l'envisageait à Versailles le gouvernement du roi, qui s'en préoccupait dans le même moment pour le renom de fidélité qu'il entendait mériter et en raison des illusions des États-Unis, sentant nécessaire de mettre celles-ci en garde à cause des aspirations à la paix dont la cour se montrait prise. Le 30 juin, la médiation n'ayant pas dépassé sur le continent l'état de projet, et M. de Vergennes supposant que notre plénipotentiaire entretenait le Congrès de l'obligation d'y souscrire, il répondait comme il suit aux objections, fort justes du reste, que celui-ci lui avait présentées dès la première indication de pareils sacrifices : 1781.

Il est constant, M., que les États-Unis ont le plus grand intérêt à maintenir l'intégrité de leur union, et qu'ils feroient une perte sensible par la séparation de quelqu'une des provinces qui y ont pris part. La façon de penser

[1] Dans son rapport du 8 mai, La Luzerne est très explicite sur les débats qui eurent lieu avec lui relativement aux limites. S'il fallait s'en rapporter à son dire, le sentiment général aurait été assez ambitieux sur ce sujet, ou bien les espérances très affaiblies, car le cours de l'Ohio lui semblait convenir comme borne générale à la grande majorité du pays. Il n'est pas probable qu'il vît juste. Barbé-Marbois, profitant d'un rapide voyage de son chef au

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. du Roi à cet égard s'accorde parfaitement avec celle du Congrès, et S. M^té^, guidée par une politique éclairée autant que par ses engagements, est bien résolüe de faire tout ce qui dépendra d'elle pour que les 13 provinces confédérées maintiennent leur lien sans altération. Mais il n'arrive que trop souvent que les circonstances font la loi aux souverains les plus puissants et qu'elles les forcent de modifier les plans les mieux combinés. Nous ne saurions prévoir encore si nous nous trouverons dans ce cas relativement à l'Amérique; mais ce que je puis vous assûrer, c'est que notre intention ferme et invariable est de l'éviter autant que cela sera en notre pouvoir, et que le Roi ne changera de résolution que lorsqu'il verra l'impossibilité absolüe de parvenir à une paix raisonnable sans un sacrifice quelconque. Mais, M., je le répète, ce sacrifice est dans l'ordre des possibilités, et s'il devient nécessaire il faudra bien s'y résigner; la plûpart des Provinces-Belgiques avoient secoüé le joug espagnol, cependant 7 seulement ont conservé leur indépendance. Si les membres prépondérants du Congrès vous entretiennent sur cette matière, M., vous vous attacherez à les convaincre que le Roi tient à ses obligations par principe comme par sentiment et que son propre intérêt leur est garant de la fidélité avec laquelle il est résolu de les remplir; mais vous aurez soin en même tems de les familiariser insensiblement avec les hypothèses qui, en se réalisant, rendroient un sacrifice quelconque indispensable.

Le ministre sentait bien que ce langage serait à la fois délicat et pénible à tenir. Il prescrivait à La Luzerne de ne parler qu'en son nom propre. Il s'agissait de lueurs à projeter pour avertir, non de communications à faire; et surtout il importait de dégager le roi, qui subirait bien les mesures mais ne voulait pas aller au-devant :

Je sens parfaitement, M., tout ce que cette insinuation aura de pénible pour vous comme pour vos confidens, et toute la difficulté de faire germer dans les têtes américaines des idées aussi contradictoires avec leurs calculs, et aussi propres à les révolter du premier coup d'œil; mais votre dextérité et

quartier général de Washington, adressa ensuite à Versailles des informations de second ordre, on pourrait dire de bavardages, qui expliquent par le menu l'attitude respective des différents États et leur groupement dans ces circonstances. (14 juillet; *États-Unis*, t. 17, n° 106.)

votre prudence vous indiqueront les moyens de surmonter ces obstacles en préparant d'avance et sans affectation les esprits. Il est surtout bon que vous fassiez sentir aux Américains que la guerre ne sauroit être éternelle et qu'il est un terme où l'on est obligé malgré soi de s'arrêter. Mais vous aurez la plus grande attention de ne parler que comme de vous-même et de ne point laisser apercevoir que vous y êtes autorisé, parce que dans ce dernier cas les Américains supposeroient que le Roi a, d'avance, pris le parti de les abandonner et ils croiroient tout perdu; S. M^té^ est résolüe de ne leur proposer aucun sacrifice, elle croit devoir laisser ce soin fâcheux aux deux cours médiatrices, si jamais il devient nécessaire. 1781.

États-Unis, t. 17, n° 55. (Minute revue par M. de Vergennes.)

Ces débats-là étaient de nature à durer; ils avaient pris une semaine entière. Lorsque l'ensemble des articles se trouva voté, le président les communiqua en comité à La Luzerne et divers détails de rédaction furent corrigés avec lui[1]. Ces instructions plaçaient, en définitive, le négociateur, ainsi que le comité l'avait proposé, sous la

[1] Dans cette nouvelle réunion du comité, l'examen porta principalement, on le verra plus loin, sur le rôle laissé à John Adams par les instructions, et La Luzerne parvint à faire amoindrir ce rôle. Mais il termine son rapport sur la discussion (11 juin) en indiquant les particularités suivantes : « Après cette revue générale « des instructions, le comité passa à un examen « de mes observations et tous les membres qui le « composent me parurent en être frappés. Ils me « proposèrent diverses altérations, et comme il y « avoit quelques délégations à ménager, et que « les instructions qu'il s'agissoit de réformer n'a- « voient passé en Congrès que par le suffrage « de sept États, nous convinmes de la forme que « nous crûmes en effet la plus propre à concilier « les suffrages et ils retournèrent les proposer « au Congrès. Elles éprouvèrent d'abord quel- « ques contradictions, mais le Chairman ayant « fait usage des arguments que je lui avois sug- « gérés, on consentit au changement proposé, « et parmi 10 États votants, il n'y eut que la « baye de Massachussets de contraire ; ses délé- « gués représentèrent combien il étoit dange- « reux de laisser le Roi entièrement maître de la « négociation, que les limites, les pêcheries, la « restitution des biens confisqués sur les Anglois « et sur les mal-intentionnés et nombre d'autres « points qui se présenteroient dans le cours « de la négociation fussent laissés à la discré- « tion d'une puissance qui, malgré ses bonnes « intentions, pouvoit ignorer combien ces dif- « férents objets étoient importants pour les « 13 États-Unis. On répondit à cette objection « que depuis plus de 3 ans que le Roi étoit l'al- « lié des États, il avoit déployé une justice, un « désintéressement et une affection qui ne « permettoient pas de douter de l'intérêt que « S. M^té^ prendroit à eux, à la pacification « prochaine, et que moins la confiance des

1781. conduite de Versailles. La Luzerne était véritablement fondé à écrire le 11 juin, qu'il « regardait la négociation comme étant actuellement entre les mains de Sa Majesté, sauf l'indépendance et les limites; qu'il avait applaudi lui-même à ces deux réserves et qu'il désirait voir approuver ces décisions, par lesquelles les ordres à lui donnés le 9 mars précédent lui paraissaient remplis[1] ». Voici la copie des résolutions telle qu'elle fut délivrée à notre ministre et qu'il l'envoya à Versailles avec la traduction :

INSTRUCTIONS TO THE HONOURABLE JOHN ADAMS, BENJAMIN FRANKLIN, JOHN JAY, HENRY LAURENS AND THOMAS JEFFERSON, MINISTERS PLENIPOTENTIARY IN BEHALF OF THE UNITED STATES TO NEGOCIATE A TREATY OF PEACE.

Juin 1781.

Gentlemen,

You are hereby authorized and instrucsted to concur in behalf of these United States with his Most Christian Majesty, in accepting the mediation proposed by the Empress of Russia and the Emperor of Germany.

INSTRUCTIONS AUX HONORABLES JOHN ADAMS, BENJAMIN FRANKLIN, JOHN JAY, HENRY LAURENS ET THOMAS JEFFERSON, MINISTRES PLÉNIPOTENTIAIRES DES ÉTATS-UNIS POUR NÉGOCIER UN TRAITÉ DE PAIX.

Juin 1781.

Messieurs,

Vous êtes par le présent acte autorisés et invités à concourir pour les États-Unis avec Sa Majesté Très Chrétienne à accepter la médiation proposée par l'impératrice de Russie et l'empereur d'Allemagne.

« 13 États lui seroit limitée, plus elle se trou- « veroit portée à défendre leurs intérêts. Ces « changements et additions arrêtés définiti- « vement, un membre du Congrès vint me les « communiquer : les deux premiers articles sont « conservés. Dans le troisième on a substitué « aux lignes soulignées les mots suivants : *C'est « pourquoi vous avez la liberté d'assurer.* Pour « marquer ensuite la liaison nécessaire du 3me ar- « ticle au 4me et que celui-ci est explicatoire de « celui qui le précède, on le commence par la « transition suivante : *à cet effet vous ferez les « communications;* après le mot concurrence « dans le même article, le Congrès a ajouté : *et « finalement vous vous* gouvernerez par leurs avis « et leur opinion et vous vous efforcerez aussi « dans toute votre conduite de leur faire sentir « combien nous nous reposons, etc. J'ai té- « moigné, Monseigneur, que ces altérations pa- « roissoient propres à remplir l'objet désiré. Je « regarde en effet la négociation comme étant « actuellement entre les mains de S. M^té^, etc... » (Rapport du 11 juin, *États-Unis*, t. 17, n° 27.)

[1] Sur les points essentiels de ces instructions, il fallait indiquer à Versailles l'opinion pour et contre de chaque État et le mobile qui l'y

You are to accede to no treaty of peace which shall not be such as may 1st effectually secure the independence and sovereignty of the thirteen United States according to the form and effect of the treaties subsisting between them the said United States and his Most Christian Majesty; and 2dly in which the said treaties shall not be left in their full force and validity.

As to disputed boundaries, and other particulars, we refer you to the Instructions given to Mr John Adams dated 14 august 1779 and 18 october 1780, from which you will easily perceive the desires and expectations of Congress. But we think it unsafe at this distance to tye you up by absolute and peremptory directions upon any other subject than the two essential articles above mentioned. You are therefore at liberty to secure the interest of the United States in such manner as circumstances may direct, and as the states of the belligerent and the disposition of the mediating powers may require. For this purpose you

Vous devez n'accéder à aucun traité de paix qui ne soit de nature, 1° à assurer effectivement l'indépendance et la souveraineté des 13 États-Unis conformément à la forme et à l'effet des traités existants entre lesdits États-Unis et Sa Majesté Très Chrétienne; et 2° dans lequel lesdits traités ne soient laissés dans leur pleine force et validité. 1781.

Quant aux frontières contestées et autres détails, nous vous renvoyons aux instructions données à M. John Adams, datées du 14 août 1779 et du 18 octobre 1780, par lesquelles vous apercevrez aisément les désirs et les espérances du Congrès. Mais nous croyons dangereux à cette distance de vous lier par des directions absolues et péremptoires sur tout autre sujet que les deux articles essentiels ci-dessus mentionnés. Vous êtes libres, en conséquence, d'assurer les intérêts des États-Unis de telle manière que les circonstances l'imposeront, et selon que l'état des belligérants et les dispositions des puissances médiatrices l'exigeront. Pour cet objet,

poussait. C'étaient des données dont le gouvernement du roi avait besoin pour se conduire dans les négociations si elles venaient à s'ouvrir. La Luzerne, qui avait déjà relaté en grand détail et l'examen préparatoire et les débats, les 8 et 11 juin, y consacrait en outre un rapport spécial le 13. Nous reproduisons ce rapport à l'annexe I du présent chapitre, parce qu'il indique l'état des idées, à sa date, sur cette question des limites.

1781. are to make the most candid and confidential communications upon all subjects to the ministers of our generous ally the King of France, to undertake nothing in the negotiations for peace or truce without their knowledge and concurrence; and ultimately to govern yourselves by their advice and opinion, endeavouring in your whole conduct to make them sensible how much we rely upon His Majesty's influence for effect all in every thing that may be necessary to the peace, security, and future prosperity of the United States of America.

If a difficulty should arise in the course of the negociation for peace from the backwardness of Great Britain to acknowledge our independence, you are at liberty to agree to a truce, or to make such other concessions as may not affect the substance of what we contend for, and provided that Great Britain be not left in possession of any part of the United States.

vous devez faire les communications les plus franches et les plus confidentielles sur toute espèce de sujet aux ministres de notre généreux allié le roi de France; ne rien entreprendre dans les négociations pour une paix ou une trêve sans leur connaissance et leur concours, et finalement vous gouverner d'après leurs conseils et opinion, vous efforçant dans toute votre conduite de leur faire sentir à quel point nous nous fions à l'influence de Sa Majesté pour (agir) efficacement en toute chose qui sera nécessaire pour la paix, la sécurité et la prospérité future des États-Unis d'Amérique.

Si une difficulté s'élevait, dans le cours de la négociation pour la paix, par la répugnance de la Grande-Bretagne à reconnaître notre indépendance, vous êtes libres de consentir à une trêve, ou d'accepter telles autres concessions qui n'affectent pas la substance de ce pour quoi nous luttons, pourvu que la Grande-Bretagne ne soit laissée en possession d'aucune partie des États-Unis.

SAMUEL HUNTINGTON, Presid^t.
Cha. Thomson sec^y.

États-Unis, t. 17, n° 62.

Il avait été décidé dès l'abord que les nouvelles instructions seraient simplement l'interprétation des précédentes. Le fond, c'était les instructions données antérieurement à John Adams. Celui-ci fut resté ainsi leur exécuteur unique. La Luzerne avait donc à faire dépouiller

de cette qualité le plénipotentiaire. M. de Vergennes avait pensé qu'il n'arriverait pas au remplacement de John Adams; c'était exact. La Luzerne suggéra alors et l'on adopta l'idée d'adjoindre au moins deux collègues au négociateur[1]. D'après la rédaction définitive, en outre, la paix était impossible sans notre adhésion; il fallait obtenir qu'elle ne pût être arrêtée par le refus des négociateurs américains; La Luzerne eut, à cet égard, toutes les satisfactions trouvées par lui compatibles avec les préventions existantes. Les renseignements de sa correspondance n'auraient guère donné d'arguments en faveur du gouvernement d'une assemblée unique et souveraine, si l'on en eût recherché à Versailles. Les Américains ont découvert depuis, non sans étonnement, que si le Congrès parvenait alors à se garder des directions où le parti de l'Est tâchait une fois de plus de le pousser, ce n'était pas sans que le ministre de France appuyât, par l'entretien à ses gages de certains 1781.

[1] Le rapport du 11 juin relate particulièrement les efforts que La Luzerne dut faire pour amoindrir le rôle de J. Adams dans les négociations en vue. Il discuta à cet effet en comité, devant le président du Congrès, chaque article des instructions. J. Adams justifia plus tard toutes les raisons alléguées contre lui par notre ministre. C'est ainsi qu'examinant le troisième article, La Luzerne dit au comité : « . . . Il [l'article] laisse au jugement et à la « prudence de M. John Adams à régler les intérêts des 13 États et à décider de ce que les « circonstances exigeront. Je rends justice à ses « qualités privées, mais comme homme public, « quel est le caractère du ministre à qui vous « confiez ce pouvoir immense? C'est lui qui « s'est mépris sur le sens de ses pouvoirs et de « ses instructions d'une manière qui a mérité « la censure du Congrès. C'est lui qui s'aveugle « sur les intérêts des États de l'Est, au point de « vouloir à tout prix leur assurer un droit aux « pêcheries, et qui, pour ce seul objet, pourroit « rompre une négociation dont dépendent le « bonheur et la tranquillité de tout ce continent. M. John Adams éloigné de ce théatre de « la guerre, ayant toutes ses relations dans le « Massachusset, recevra des lettres pressantes « de quelques amis pour ne pas abandonner ce « point ou tout autre de la même nature; il « ignore la détresse des États du Sud, il n'envisagera aucun danger dans la continuation « de la guerre et son obstination peut faire « échouer les plans les mieux concertés. Est-ce « lui qui jugera si nous avons à craindre sur le « continent une guerre qui nous forceroit de « vous laisser à la merci de vos ennemis? Est-ce « lui qui jugera du danger de voir un médiateur « pacifique se changer en un médiateur armé? « Croirez-vous que le même homme qui s'est « brusquement éloigné de ma Cour parce qu'on « s'y est opposé à des démarches que le Congrès « a désapprouvées lui-même, a le liant et « l'adresse nécessaires pour négocier directement avec les pacificateurs, et qu'on peut « l'abandonner sans frein à l'impétuosité de son « caractère. » (*États-Unis*, t. 17, n° 27.)

1781. députés[1], les conseils ou les efforts qu'il prodiguait au sein des comités ou auprès des membres. L'Assemblée des États-Unis, il n'en faisait pas mystère à son gouvernement, avait bien pris ces résolutions capitales grâce à l'éloignement de Samuel Adams, mais surtout sous l'inspiration de Sullivan, payé avec les fonds de l'ambassade. Antérieurement, la ligue que la Nouvelle-Angleterre avait formée menait le Congrès; Samuel Adams parti, elle s'était trouvée disjointe, et alors avaient pu être obtenus moins malaisément des votes dont l'histoire, pourtant, ne saurait méconnaître que le gouvernement de Louis XVI, par qui ils étaient désirés, ne les souhaitait point dans des vues d'ambition propre pas plus que par des mobiles d'infidélité reprochables[2], et qu'ils n'étaient pas recherchés par notre ministre sans considération pour l'avantage de nos alliés et pour leur honneur politique. Le Congrès en était donc arrivé à être conduit soit par un de ses membres qui plaçait la politique dans l'exagération systématique d'un intérêt particulier et dans le mépris raisonné des engagements, soit par un

[1] La Luzerne consacrait tout un rapport étendu, le 13 mai, à exposer comment il venait « d'ouvrir sa bourse », autrement dit de prendre à sa solde le général Sullivan, nouvellement devenu membre du Congrès. L'ancien et étrange commandant de l'armée de Rhode-Island était alors sur le point d'être acheté par Clinton. En tout cas il le fit croire à La Luzerne. Il lui désigna d'autres députés à qui une situation pareille à celle qui lui était procurée rendrait grand service. Divers rapports postérieurs, soit du plénipotentiaire, soit de Marbois, attribuent beaucoup de part à Sullivan dans des décisions importantes prises alors par le Congrès et notamment la nomination de Livingston comme ministre des affaires étrangères. (*États-Unis*, t. 16, n° 76; t. 17, n°s 37 et 106.) La Luzerne écrit à la fin de son rapport du 11 juin : « J'attribue la promptitude avec laquelle le Congrès « s'est rendu à mes représentations à deux causes « principales; la première est l'absence de « M. Samuel Adams..... La seconde est la « rupture de la ligue des États de la Nouvelle-« Angleterre et l'anéantissement du système « qu'elle s'étoit proposé pour la prolongation de « la guerre. C'est au général Sullivan seul que « j'en ai l'obligation; ce délégué a développé « dans toute cette affaire autant de patriotisme « que d'attachement à l'alliance, et je crois pou-« voir compter que les efforts pour rétablir cette « association seront inutiles aussi longtemps qu'il « restera dans le Congrès. Je pense même qu'il « sera avantageux pour l'alliance de nourrir son « attachement pour nous, même après qu'il sera « retourné dans l'État du New-Hampshire où il « jouit de beaucoup d'influence. »

[2] On verra ultérieurement ce qu'écrivait à cet égard M. de Vergennes à La Luzerne, le 7 octobre suivant, en réponse aux informations de ce dernier. (*Ibid.*, t. 19, n° 17.)

autre qui s'était mis à la solde des solutions qu'il soutiendrait. C'est la destinée presque inévitable des assemblées, quand elles ne sont pas contenues par un pouvoir ou une institution qui personnifie l'intérêt supérieur, de suivre l'impulsion de quelqu'un qui les domine. A défaut d'obéir à un esprit tenace et retors comme Samuel Adams, celle des États-Unis acceptait la direction d'un membre ayant aussi peu d'autorité acquise et en méritant une aussi minime que Sullivan. Du temps de Gérard, la lutte avait eu plus de grandeur. Dans ce moment-là, le sentiment de la chose publique remplaçait encore le rouage modérateur, et par là même prédominant, dont la constitution américaine ne devait être pourvue que plus tard. 1781.

Ces opérations eurent une suite dont le détail n'est pas plus édifiant. On porta le nombre des plénipotentiaires à cinq, un peu dans la pensée de représenter plus exactement les aspirations des États[1], mais beaucoup, de la part des adversaires de Franklin, qui étaient les nôtres, dans l'espérance d'empêcher l'élection de ce dernier. Jay fut d'abord élu unanimement; on opposa ensuite Jefferson à Franklin et le scrutin ne put aboutir, Henry Laurens ayant eu aussi des voix. Celui-ci était prisonnier à la Tour de Londres; la notoriété publique le désignait comme s'étant arrangé pour se faire prendre[2] et, évidemment, dans d'autres vues que celles de la France : peu importa. Franklin ne put passer que grâce à l'insistance de Sullivan, qui empêcha de procéder au scrutin individuel sur chacun des trois candidats. On avait été jusqu'à demander que le nom de Franklin ne fût

[1] Rapport de La Luzerne portant la date du 23 juin.

[2] Dans son rapport du 19 novembre 1780, La Luzerne, donnant connaissance de la prise de Laurens et de ce qui s'en racontait, écrivait à Versailles (*États-Unis*, t. 14, n° 72) : « M. Laurens avoit d'anciennes liaisons avec des personnes considérables dans le gouvernement anglois et avec M. Johnstone en particulier. Il peut arriver qu'on se prévale de la circonstance pour lui faire quelqu'ouverture de conciliation. Dans ce cas je serai attentif aux informations qu'il fera parvenir au Congrès ou même à ses amis, parmi lesquels il y a plusieurs personnages presque convaincus d'avoir voulu tenir une porte ouverte à un accommodement particulier. Cette circonstance qui est échapée à M. Laurens lui-même dans un entretien que j'eus avec lui, qu'il ne se refuseroit pas à renouer ses anciennes liaisons avec

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. ballotté que le dernier, pensant qu'on s'arrêterait auparavant[1]. La liste des trois noms une fois sortie, les adversaires fomentèrent contre l'ensemble des décisions un mouvement d'opinion dans le sein du Congrès et au dehors.

En ce moment, Greene rétablissait les affaires militaires dans la Caroline; c'en était assez pour réveiller l'amour-propre américain et avec lui l'ambition et les exigences. On se figurait d'ailleurs naïvement que les puissances de l'Europe autres que l'Angleterre professaient les meilleures dispositions pour les États-Unis, les soutiendraient immanquablement, en sorte que l'on n'avait pas besoin de l'humilité. La Luzerne avait signalé ce sentiment et l'inexacte idée des choses qui en résultait. C'est ainsi qu'on ne doutait pas de trouver de l'argent en Hollande dès qu'on en demanderait, à plus forte raison avec la garantie du roi; c'est ainsi, de même, que le surintendant Morris avait été persuadé en s'installant qu'il pouvait compter sur les subsides de l'Espagne jusqu'à s'empresser d'en faire état. A cet égard, M. de Vergennes répondait, presque à cette heure (27 juillet), à notre ministre plénipotentiaire :

Le Congrès a tort de compter avec autant de confiance qu'il le fait sur des secours pécuniaires de la part de l'Espagne. J'en puis dire autant de la Hollande; cette République n'a voulu entendre à aucun emprunt, malgré l'offre de la garantie du Roi, lorsqu'elle a sçu que le produit en étoit destiné pour les États-Unis. Pour faciliter les choses, S. M^té^, ainsi que je vous l'ai mandé, s'est présenté comme principal emprunteur; mais nous ne savons pas encore si cette tournure applanira les difficultés. . . . . .

Je vois, M., par ce que vous me mandez dans votre dépêche n° 138 que les agents du Congrès lui donnent une opinion très satisfaisante des disposi-

« plusieurs membres de l'opposition dans le « Parlement d'Angleterre; la singularité de « s'embarquer sur un petit bâtiment mal armé, « tandis qu'il a négligé d'autres occasions plus « sûres, pourroient faire soupçonner que sa « prise n'est pas involontaire. Cependant cette « idée est d'ailleurs si extraordinaire que je ne « crois pas devoir m'y arrêter. »

[1] Rapport du 14 juin, reproduit à l'annexe II ci-après.

tions des puissances de l'Europe. Je ne saurois deviner sur quoi leurs rapports sont fondés : la vérité est qu'aucune cour n'a encore fait la moindre démarche qui puisse déceler ni même faire soupçonner sa propension pour la cause des États-Unis. Les petites cours gardent le silence par circonspection, et les grandes par la crainte d'être entraînées dans une querelle dont il leur importe d'être simples spectatrices. D'ailleurs les cours de Vienne et de Pétersbourg se trouvant revêtues du caractère de médiateurs, ne sauroient trop se tenir sur la réserve, parce qu'en se conduisant autrement, elles s'exposeroient à être suspectées par l'une ou l'autre des parties belligérantes, et à être dépouillées du rôle important et glorieux qui leur est confié. 1781.

Il résulte de ces vérités, M., que les États-Unis doivent encore se regarder comme isolés; qu'ils n'ont encore qu'un ami, la France, et qu'ils ne doivent compter principalement que sur leurs propres forces, et non sur la faveur des souverains de l'Europe. Je pense, M., qu'il sera très-utile que vous prêchiez souvent cette doctrine aux personnages prépondérants du Congrès; elle est propre, selon moi, d'un côté à leur donner plus d'énergie, et de l'autre à les rendre plus modérés dans leurs conditions de paix.

États-Unis, t. 17, n° 142.

Nos adversaires caressaient les sentiments contraires, si erronés qu'ils fussent; ils proposèrent la réouverture de la discussion. Ce fut sans effet, mais non sans porter de prétendus amis de la France à insister auprès de La Luzerne pour obtenir des changements dans les instructions. Elles autorisaient, disaient-ils, l'idée que les États-Unis s'étaient mis à la merci du roi, qu'ils avaient ainsi uniquement « changé de maître », que « le Congrès les avait vendus à la France ». Néanmoins, La Luzerne écarta l'intrigue rien qu'en ne craignant pas de se rendre à ces avis; la « reconsidération » fut proposée de nouveau avec son consentement et définitivement rejetée [1]. Le parti des Adams, qui la patronnait et qui avait appuyé de ses votes toutes les prétentions, même celles des États que nous avions ordinairement pour appuis, quand elles lui semblaient contraires aux décisions souhaitées

[1] Rapport du 23 juin, que l'on trouvera à l'annexe III ci-après.

1781. par La Luzerne, s'efforça ensuite de retarder le départ des instructions pour la France, dans la pensée qu'en n'arrivant pas elles empêcheraient de rien commencer; il y échoua.

Dans ces manœuvres Arthur Lee avait, du dehors, suppléé Samuel Adams. Leur parti chercha après cela à trouver dans la question des pêcheries un nouvel obstacle. Il fit à ce sujet une tentative repoussée par le Congrès, mais qu'il ne tarda pas à ourdir plus efficacement dans son État, où l'on alla jusqu'à prétendre placer l'ambition publique à cet égard sous la garantie du droit résultant de la convention des Neutres. Pour le moment, John Adams perdit à cette campagne le pouvoir de négocier le traité de commerce avec l'Angleterre. Ce pouvoir-là ayant eu pour condition, en 1779, l'assurance de la pêche de la part de la Grande-Bretagne, la Virginie demanda qu'on y ajoutât la garantie des limites telles qu'on les avait déterminées alors. Le Congrès repoussa cette motion[1], sur quoi la Virginie obtint que l'on rétablît l'équilibre des intérêts par un vote supprimant à J. Adams le mandat de conclure un traité de commerce. Les instructions furent expédiées immédiatement grâce à la vigilance de La

[1] Rapport du 30 juin, également reproduit aux annexes. — M. Bancroft, dans sa nouvelle édition (Ép. V, chap. 1, p. 472), dit, on voit avec quel peu de fondement, que « le Congrès, satisfait d'Adams, n'aurait pas pensé de longtemps à lui retirer sa qualité de seul négociateur de la paix, mais que dans la préparation de la campagne de 1781 en vue de terminer la guerre, la France prit avantage des besoins de ses alliés pour s'assurer l'autorité dans les négociations qui devaient s'ouvrir (*to gain a control over the negociations that might follow*) ». — Une autre assertion aussi inexacte de cet écrivain, c'est que « la grande dépense de la seconde division de Rochambeau fut évitée sur la recommandation de Washington ». (*Ibid.*, p. 469.) — L'historien des États-Unis complète ses contre-vérités au sujet d'Adams en parlant (*Ibid.*, p. 473) des « grands services » qu'il avait alors rendus et dont il aurait été « récompensé par le maintien dans ses mains du mandat de négocier la paix ». Or, sauf une participation, très vive et efficace il est vrai, à la déclaration de l'indépendance comme publiciste et comme député, on cherche vainement quels services avait jusqu'alors rendus J. Adams aux États-Unis, à moins que ce ne soit de nous être désagréable soit à Versailles soit à Amsterdam. En réalité, d'ailleurs, il ne fut question au Congrès ni de lui ôter sa qualité de négociateur de la paix ni de la lui confirmer. La Luzerne renonça à obtenir autre chose que de donner plusieurs collaborateurs à Adams afin de le neutraliser, et c'est ce qui fut fait. Au contraire de ce que dit M. Bancroft, la qualité que J. Adams avait reçue en 1779 ne se trouva pas mise en question.

Luzerne. En rédigeant leur en-tête, le Président avait au moins pris 1781.
sur lui d'y remettre le nom de Franklin à sa vraie place, c'est-à-dire le second après John Adams, qui passait naturellement le premier puisqu'il était depuis 1779 le commissaire en titre pour la paix.

C'étaient là de derniers échos des oppositions venimeuses et des difficultés que valut au gouvernement de Louis XVI, dans ce Congrès qui représentait la révolution de l'indépendance, son empressement à seconder cette révolution. Les déboires militaires que les États-Unis l'obligeaient à partager allaient eux aussi prendre fin. Quand l'histoire de ce pays sera devenue de l'antiquité, on apprendra aux écoliers à célébrer, comme les générations qui sont aujourd'hui près de disparaître les faits mémorables de l'ancienne Grèce ou de Rome, ceux de la campagne qui commença dans le Sud contre l'armée anglaise après la défaite imméritée où Gates avait jeté ses troupes lorsque Lincoln eut perdu Charleston. Rarement autant de dénuement et de souffrances, autant de patriotique constance et d'ardeur valeureuse se réunit, chez le soldat, à un pareil déploiement de résolution intelligente, de talent improvisé, de dévouement respectif de la part des chefs, pour procurer à une infime armée de libération la gloire de mettre en échec l'ennemi pourvu de tout, vigoureux, solide auquel elle disputait son pays. Et cette gloire appartient tout entière aux États-Unis, comme dans leurs premiers combats jusqu'à Monmouth; ils avaient bien quelques officiers venus de France, mais aucune autre troupe que celles de ces États soulevés. Au moment où La Fayette fut envoyé par Washington à la pointe de l'Elk pour essayer, de concert avec Des Touches et nos régiments, de détruire Arnold en Virginie, Greene avait mené avec toute l'adresse de conception attendue de lui, autant qu'avec une activité et une vigueur infatigables, cette campagne héroïque entreprise par Morgan, le lendemain de Camden, à King's Montain et à Cowpens. Dans une suite de combats où l'audace de les engager le disputait à l'habileté de n'en rendre l'échec

1781. préjudiciable qu'à l'ennemi, par des batailles hasardeuses dont il avait su faire pour Cornwallis à la tête des meilleures divisions de l'Angleterre la victoire pareille à des défaites, il avait presque acculé ce dernier à l'obligation de s'enfermer dans Charleston et, probablement, de rembarquer son armée. Mais pour décrier son chef, lord Cornwallis, qui s'en établissait le rival, avait conçu et vu adopter à Londres le plan de transporter le siège de l'occupation et de la guerre dans la baie de Chesapeak et en Virginie; Greene lui en fournit subitement le moyen en se portant, au lieu de le poursuivre, contre le lieutenant de Sa Seigneurie qui tenait la Caroline du Sud. Les Américains l'ont loué d'avoir profité ainsi de ce que Cornwallis découvrait cet État en se jetant sur la Virginie; mais occupé désormais si loin de cette province, et il allait l'être très sérieusement, il la livrait à la merci de son redoutable adversaire. Il pensait avoir chassé celui-ci épuisé et ne laissant plus que d'insignifiantes garnisons à Charleston et à Wilmington comme à Savanah, tandis qu'il le rendait libre de réaliser son projet, devenu désormais le plan du cabinet de Londres.

Il échut alors à La Fayette de reprendre en Virginie la défense que venait d'abandonner Greene, et d'y renouveler, dans les conditions qui se présenteraient, l'œuvre accomplie par celui-ci pour la Caroline du Nord. Ce divisionnaire de vingt-quatre ans, mineur encore s'il eût été dans son pays, avait déjà montré des qualités semblables à celles de son camarade de Rhode-Island quand la non-réussite de Des Touches était venue l'arrêter. Par une marche singulièrement rapide, il avait conduit à Elk, dès le 8 mars, le millier d'hommes de choix avec lequel il était parti du quartier général. Audacieusement aussitôt, en se servant de tous les moyens d'embarquement possibles avec sa rare ardeur et avec une minutie de précautions qui ne fut pas souvent associée à ce degré chez un officier de son âge, en allant, à tout risque, presque seul avec le comte de Charlus, son ami, que la témérité n'effrayait pas, chercher au port d'Annapolis une frégate qui protégeât le convoi, il avait, avant même que Vioménil et l'escadre sortissent

de Newport, porté son monde à ce même point d'Annapolis pour 1781.
coopérer plus sûrement avec eux. Leur insuccès dévoilant trop vite le grand péril qui le menaçait, entre la marine anglaise maîtresse de la baie de Chesapeak et les troupes d'Arnold, il avait non moins habilement effectué sa retraite par les mêmes moyens, et il se retrouvait sans perte à Head-of-Elk le 24 mars. Mais le 26, une division de deux mille hommes, expédiée de New-York, prenait terre en Virginie. Clinton, qui avait reconnu dans lord Cornwallis l'ambition de le remplacer dans le commandement en arrivant sur la Chesapeak, envoyait un autre de ses lieutenants, le général Phillips, prendre le commandement du Sud, et en quelques jours celui-ci saccageait le pays.

Au quartier général de Washington, on restait toujours en arrêt devant New-York. Les succès de Greene y faisaient même trouver une attraction de plus, en laissant concevoir la possibilité de tenir désormais les Anglais tout au moins en échec dans le Sud, tandis que, forcément dégarnis dans cette place, ils y seraient plus faciles à soumettre si les moyens attendus de France arrivaient. Dès qu'il apprit la marche de Phillips, Washington, en conseil de guerre, décida qu'il fallait empêcher la jonction de Cornwallis avec ces nouvelles troupes et celles d'Arnold, et dans cette vue renforcer Greene; en conséquence, l'ordre fut transmis à La Fayette de pousser d'Elk sur les Carolines et de s'y mettre à la disposition de Greene[1]. Toutefois, ce dernier retourna la combinaison, aussitôt avisé. Il se chargea des Carolines et, au moment où La Fayette, non sans le vif regret de s'éloigner des soldats de son pays à côté desquels il voulait surtout combattre et de New-York qu'il avait tant espéré de prendre avec eux, s'apprêtait à suivre les prescriptions de Washington, il le laissa en Virginie et lui en conféra le commandement, lui assignant Richemond pour centre, et pour instructions, de contenir les forces anglaises.

Ces préliminaires avaient occupé le mois d'avril. Le marquis était

[1] Ordre de Washington, du 6 avril, renouvelé et expliqué par lui le 11 d'une manière pressante. (Sparks, *ubi supra.*)

1781. le 29 à Richemond, mais trop à même de reconnaître quelle mission aventurée s'ouvrait dès lors pour lui. Une partie de sa division légère l'avait suivi, quoique les hommes appartinssent au Nord et redoutassent de servir dans l'humidité chaude du Sud; il les avait habillés, équipés, nourris à ses propres frais et s'était attaché par là ces soldats, dont il put dire peu après qu'ils étaient « la meilleure troupe « qui eût jamais tenu la campagne [1] ». Il avait dû, néanmoins, comme une fois sorti d'affaire il le mandait à Washington, « se défier de sa « propre ardeur dans la crainte de tout perdre en une défaite », et il regardait la défaite comme inévitable, n'ayant qu'un corps presque tout formé de milices. Les choses s'étaient pourtant dessinées d'une manière plus défavorable encore. Les troupes de Pensylvanie, que Waine devait lui amener, étaient toujours à venir tandis que Cornwallis accourait. Le général Phillips avait inopinément succombé. Clinton, obligé par les ordres de Londres de remettre la succession de ce dernier au lieutenant qu'il redoutait, lui envoyait des renforts, et c'est contre 7,000 hommes que le marquis avait par suite à défendre, avec 3,000 à peine, le pays qui lui était confié. « Je ne suis « pas même assez fort pour me faire battre, écrivait-il au quartier « général le 23 mai; nous sommes comme rien devant une force « aussi considérable [2]. »

[1] Lettres à Washington, du 20 juillet. (*Mémoires et Correspondance.*) — La Fayette avait d'ailleurs ouvertement donné à tous ses hommes l'option de rentrer dans leurs États respectifs ou de marcher avec lui.

[2] *Ibid.* — Les éditeurs ont reproduit (t. I) les principales lettres échangées entre Washington et La Fayette après l'arrivée de celui-ci à Elk, puis d'autres écrites pendant la campagne de Virginie. Les premières étaient presque toutes imprimées déjà dans le texte ou dans les notes des *Washington's Writings* de Sparks. Elles ne sont pas les moins intéressantes pour la biographie du marquis, et pour le détail des faits qui précèdent, dont nous ne pouvons parler ici que sommairement. Ce détail paraîtra un jour intéressant à écrire, aux Américains tout au moins; les possesseurs actuels des papiers de La Fayette trouveront alors l'occasion de mettre au jour un grand nombre d'autres lettres que n'ont pas données les éditeurs des *Mémoires et Correspondance.* Celles-là feront sans doute apprécier davantage encore qu'il n'a pu l'être jusqu'ici le caractère du marquis et ses facultés militaires, que, par fatalité des choses, il ne lui fut plus donné d'employer au delà de quelques semaines au service de son pays.

ANNEXES DU CHAPITRE XII.

I

INSTRUCTIONS DONNÉES AUX COMMISSAIRES POUR LA MÉDIATION DE LA PAIX.

LA LUZERNE À M. LE COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 13 juin 1781.

Monseigneur,

Je crois devoir vous rendre compte de quelques observations que j'ai recueillies sur les dernières instructions, tandis que les idées des différents délégués étoient encore fraîches sur cette matière. Si les plénipotentiaires du Roi se trouvent dans le cas de faire eux-mêmes usage de ces instructions, il leur sera important de savoir dans quel esprit elles ont été rédigées.

Le premier article n'a souffert aucune difficulté; quant au second, une motion fut faite pour que les traités avec le Roi n'y fussent pas mentionnés vû qu'il peut s'y trouver quelques points capables d'arrêter la conclusion de la paix. Mais on observa que ces traités étoient la pierre angulaire de l'indépendance; que c'étoit le seul titre par lequel les treize États pussent se faire reconnoître des puissances de l'Europe, et c'est d'après ces réflexions qu'il a été résolu que l'indépendance et la souveraineté des treize États d'un côté, et de l'autre les traités avec le Roi devoient dans tous les cas rester dans leur pleine et entière force et valeur, et que les plénipotentiaires n'auroient aucun pouvoir d'y toucher ni de consentir à rien qui y fût contraire. Le troisième article laisse aux plénipotentiaires la plus grande latitude sur tous les autres points. Le premier qui se présente, est de déterminer ce qui constitue le territoire des treize États. Il y a eu trois opinions différentes sur ce sujet dans le Congrès; quelques délégués vouloient qu'on ne se départît point des limites fixées en 1779 et qu'on n'innovât rien à cet égard; leur opinion n'a point prévalu. D'autres demandoient qu'on désignât l'Ohio dans l'ultimatum; ils observoient que c'étoit la limite la plus naturelle, la plus sûre, la moins sujette à varier et il y avoit tant d'opinions en faveur de cette motion, qu'il auroit dépendu de moi de la faire passer; mais j'ai

IMPRIMERIE NATIONALE.

trouvé des inconvénients à engager le Congrès à rien déterminer sur cette matière. Il m'a paru qu'il pouvoit se présenter des circonstances où il faudroit reculer encore davantage les frontières, et quoique l'on considère ce qui est au delà de cette rivière comme un très grand sacrifice fait au désir de la paix, j'ai pensé qu'il valoit mieux ne rien fixer avec précision. Je me suis contenté de m'assûrer que si l'Ohio forme cette limite les treize États ne se plaindront point; qu'ils se croiront même obligés au Roi de tout ce qu'ils obtiendront au delà; qu'ils ne rejetteront pas la paix, si les circonstances nécessitent de plus grandes concessions; que cette paix sera moins agréable à mesure qu'on s'écartera de cette ligne. Il est difficile de dire jusqu'où l'on pourroit étendre ces concessions. Je crois cependant que si les circonstances forçoient à adopter pour limites les montagnes qui séparent les rivières qui se jettent dans l'Atlantique, de celles qui coulent à l'ouest, la paix seroit encore acceptée et ratifiée, mais qu'elle occasionneroit des plaintes générales, qu'elle refroidiroit nos partisans et qu'il seroit difficile de persuader aux Américains que leurs intérêts n'ont pas été sacrifiés. Les Virginiens eux-mêmes ont désigné l'Ohio comme une frontière qu'ils se résoudroient en dernière analyse à accepter. Ce sont ces différentes considerations qui ont fait proposer et adopter une troisième opinion qui est de ne rien prescrire au plénipotentiaire à l'égard des limites, et de s'en remettre à leur prudence et à l'appui qu'ils recevront des ministres de Sa M^té^. Au reste, plusieurs États ont des établissements au delà des montagnes qui séparent les eaux atlantiques des eaux qui se jettent dans le golfe du Mexique. La Pensylvanie même est un État limité par sa charte à l'établissement des contrées au delà de ces montagnes et comme le fort Pitt autrefois fort Duquesne sur les bords de l'Ohio. On peut conclure de là qu'il n'y a qu'une nécessité absolüe et une guerre malheureuse qui les feroit souscrire à une paix qui placeroit les limites au courant des eaux. Quant à l'abandon d'un ou de plusieurs États, j'ai insinué dans les conférences que les Anglois ne manqueroient pas d'insister sur ce point, mais rien ne m'a paru plus loin de l'intention du Congrès et jusqu'ici il me paroît que cet article éprouveroit des difficultés insurmontables si nous étions dans le cas de le proposer, et je doute qu'un traité où quelque État fût démembré de la confédération pût être ratifié par le Congrès. Plusieurs États ont assigné les terrains qui sont au delà des montagnes pour salaire et récompense de leurs soldats après la guerre; cette circonstance en rendra l'abandon encore plus difficile. On peut néanmoins trouver quelques moyens d'y suppléer.

Les mots *et autre objet particulier* qui se trouvent dans le même article 3 se rapportent à des instructions données précédemment à Mr John Adams, touchant les biens confisqués sur les Anglois ou leurs adhérents. Il a été résolu dans le temps que si les Anglois insistoient sur une restitution, ce plénipotentiaire finiroit par y donner

les mains, à condition que les Anglois de leur coté dédommageroient les 13 États ou les individus des pertes causées par des dévastations, incendies et autres excès qui n'étoient pas nécessités par la guerre. J'ai observé que rien ne seroit plus difficile à déterminer que les objets compris dans cette clause. Il me paroît que le Congrès le pense également, et que malgré sa répugnance à faire grâce aux partisans de la G^de^ Bretagne, cet objet n'arrêtera pas les progrès de la paix, et il est en effet laissé implicitement à la discrétion du Roi. Il faut néanmoins faire attention que cette restitution sera un très grand fardeau pour les 13 États-Unis, vû que les terres et possessions confisquées sont considérables, et que les fonds provenus de leur vente ont été appliqués au soutien de la guerre. D'ailleurs ceux en faveur de qui les Anglois les reclameront sont les ennemis de l'alliance et de la France, et leur rétablissement ne peut manquer d'être très nuisible à notre influence. Comme M. Gérard vous a rendu compte précédemment des instructions de Mr John Adams du 14 août 1779, auxquelles cet article 3. se réfère pour les points qui ne sont pas changés, je n'entrerai dans aucun détail à cet égard, j'observerai seulement qu'on sent tous les inconvénients de renvoyer le règlement d'une partie des limites après la paix, qu'on a observé qu'il ne s'agissoit pas ici d'une lisière de terrain comme dans la plupart des autres stipulations de ce genre, mais de vastes contrées que les deux puissances sont également intéressées à conserver; en conséquence on désire beaucoup que cet article puisse être réglé définitivement. Je n'ajouterai rien, Monseigneur, à ce que ma dernière dépêche renferme sur le quatrième article si ce n'est qu'il m'a paru que l'intention du Congrès étoit que ses plénipotentiaires eussent en effet une confiance sans bornes dans les ministres du Roi et qu'on les jugeroit repréhensibles s'ils usoient de la moindre réticence. J'ai soupçonné qu'il pouvoit y avoir des instructions qu'ils auroient ordre de nous cacher, mais rien n'a encore confirmé ce soupçon, et la confiance me paroît illimitée.

Le cinquième article relatif à la trêve a été préparé de longue main soit par mon prédécesseur soit par moi, et il ne falloit peut-être pas moins de temps pour mûrir les idées du Congrès sur cet article; il est conçu en termes un peu obscurs parce qu'on a été embarrassé à définir avec précision à quelle condition le Congrès est disposé à la conclure; au reste l'on peut appliquer à cet article tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire touchant la conclusion de la paix; l'une et l'autre sont également entre les mains de S. M^té^ et aux mêmes conditions. Il est vrai que ce n'est qu'au moyen de l'évacuation totale des treize États que le Congrès se détermineroit à une trêve. Il rejette bien loin toute idée du *statu quo;* il a été observé néanmoins qu'on ne pouvoit s'attendre que les Anglois évacuassent volontairement les postes importants qu'ils occupent; il a été répondu que la trêve ou la paix ne leur seroient

arrachées que par l'impossibilité où ils seroient de continuer la guerre; que par conséquent la même nécessité les forceroit à souscrire aux conditions *sine qua non* que le salut des treize États obligeroit de leur imposer; que la trêve ne seroit en elle même qu'un moyen d'épargner à l'Angleterre une reconnoissance formelle de l'indépendance de ses anciennes colonies; que le Congrès consentoit à faire ce sacrifice à l'orgueil de son ennemi, mais que dans les conjonctures présentes il valoit infiniment mieux continuer la guerre, quelque difficile qu'elle soit, que de laisser à l'Angleterre un seul poste en Georgie ou dans toute autre partie des treize États, vû qu'on ne pourroit le recouvrer que par une autre guerre entreprise sous des auspices qui ne seront probablement jamais aussi favorables que les circonstances actuelles. Quant à la durée de la trêve on a parlé de dix ans; je crois cependant qu'on souscriroit à une trêve de cinq ou six années, mais non de moindre durée. Je me suis abstenu de faire mention d'un nouveau traité à conclure entre le Roi et les États pour les rassurer contre les inconvénients d'une trêve. Il m'a paru que cette dernière mesure étant adoptée sans que je leur donnasse l'espérance d'un nouveau traité, il sera toujours temps, lorsque le cas arrivera, de prendre ce parti s'il est le plus convenable. Il est constant que dans cette circonstance un traité qui, en laissant subsister toutes les clauses de l'ancien rassureroit les Américains contre les efforts que l'Ang^re^ pourroit renouveller à l'expiration de la trêve, seroit la mesure la plus populaire et la mieux accueillie parmi les États-Unis. On considère en même temps l'abandon des terrains qui sont à la droite de l'Ohio comme un objet de compensation pour les restitutions et évacuations que les Anglois seront dans le cas de faire à Penobscot, New-York et au Sud. J'ai observé dans des conversations familières que les Anglois diroient que le Congrès proposoit de les céder pour un objet qu'il ne possède pas davantage. On m'a répondu que les terrains qui sont à la rive septentrionale de l'Ohio étoient couverts d'émigrants des treize États et qu'en comparant cette concession à l'ultimatum de 1779, on trouveroit que les Américains abandonnoient aujourd'hui un pays qu'ils étoient alors bien resolus de conserver et qui a dans son étendue au delà d'un tiers du territoire des treize États.

Rhode-Island, New-Jersey, la Delaware ont été très portés pour la fixation d'une limite très-rapprochée des établissements des treize États, et il faut convenir qu'étant bornés de tous côtés ils peuvent suivre un autre système; le Newhampshire et la Pensylvanie ont manifesté la même modération; deux autres États envahis ont été entrainés par leur crainte dans le même parti. La Virginie, malgré la présence de l'ennemi, a montré plus d'obstination que jamais; s'il falloit faire de plus grands sacrifices que ceux de l'ultimatum de 1779, il est bien à désirer que ce ne soit pas en faveur des Anglois, mais que les droits des Indiens soient reservés aux terrains inter-

médiaires. Quant au Massachusset, il n'a cessé, suivant l'ordinaire, d'être opposé à tout ce que nous sommes dans le cas de désirer. On a remarqué dans le cours des débats des intérêts bien distincts entre les États du Nord et ceux du Sud, et c'est cette opposition qui déterminera certainement le choix de trois ou de cinq plénipotentiaires au lieu d'un; on croit que des ministres tirés des différentes parties du continent balanceront l'opinion de ceux qui pourroient trop exagérer les prétentions de ceux auxquels ils appartiennent. Il n'y a parmi les États du Nord que le Massachusset qui, toujours fidèle à ses principes, soutient sans distinction les prétentions de chaque État depuis le Newhampshire jusqu'à la Georgie quelque exagérées qu'elles soient.

Je suis avec respect, etc.

LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

États-Unis, t. 17, n° 33.

II

L'ÉLECTION DES COMMISSAIRES.

LA LUZERNE À M. LE COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 14 juin 1781.

Monseigneur,

Le Congrès a considéré s'il lui convenoit de nommer un autre plénipotentiaire que M. Adams; le rappel de ce ministre paroissant sujet à de grandes difficultés, il a été proposé de lui donner deux co-plénipotentiaires; M. Jay fut nommé unanimement et M. Franklin fut mis en nomination pour être le troisième. Le général Sullivan, qui l'avoit nommé trouva des difficultés insurmontables à faire adopter ce choix; ce délégué et son parti s'opposèrent à leur tour à la nomination de M. Jefferson, gouverneur de Virginie, et de M. Henry Laurens qui fut successivement balotté malgré l'espèce d'inconvénient qu'il y a de nommer négociateur pour la paix un ministre qui est prisonnier des ennemis. L'impossibilité de parvenir à nommer aucun de ces trois candidats engagea le général Sullivan à représenter avec une nouvelle chaleur les services de M. Franklin et la considération dont il jouissoit, l'injure qu'on lui avoit faite en lui adjoignant un collègue, la nécessité d'adoucir par une marque de confiance éclatante l'amertume de ce premier traitement; il observa qu'ayant été injustement traité sur de faux rapports, il méritoit une satisfaction

quelconque, et qu'un serviteur zêlé qui avoit eu tant de part à la révolution dans toute sa durée étoit le plus propre à présider à sa consommation; après ce préambule il proposa d'adjoindre ces trois candidats aux deux déjà nommés; on fit des objections à l'égard de la dépense et du nombre : quant au premier point on répliqua que les plénipotentiaires américains seroient toujours approuvés s'ils se contentoient d'un train modeste et républicain, que d'ailleurs l'objet étoit trop important pour qu'on eût égard à ces frais; quant au nombre on compulsa les collections diplomatiques, on y trouva que la République de Hollande avoit eu trois, quatre et cinq plénipotentiaires à presque toutes les pacifications auxquelles elle avoit eu part. Le parti opposé à M. Franklin proposa alors de balloter successivement les trois candidats en laissant ce ministre pour le dernier. Le général Sullivan vit le piège, et répondit qu'ils devoient être élus ou rejettés tous trois ensemble. Sa fermeté ramena tous les partis et les trois candidats furent nommés à la fois unanimement, en sorte que les ennemis déclarés de M. Franklin furent eux-mêmes obligés de lui donner leurs voix.

M. Laurens est mieux connu de M. Gérard que de moi, Monseigneur, j'ai eu l'honneur de vous rendre compte de quelques circonstances qui me le rendent très suspect. Si les Anglois instruits de sa nomination le relâchent pour le mettre à même de prendre part à la pacification, ces soupçons ne pourront qu'acquérir une nouvelle consistance, et il méritera d'être attentivement surveillé; je ne puis encore vous parler avec certitude de M. Jefferson, il paroît même douteux qu'il accepte; de la sorte il seroit très avantageux d'avoir fait adjoindre à M. Adams M. Jay et M. Franklin.

Le secrétaire du Congrès s'étant adressé à moi pour la rédaction des instrumens par lesquels le Congrès accepte la médiation et des pleins pouvoirs de ses ministres, j'ay eu soin d'y faire insérer que les cinq plénipotentiaires, quelques-uns d'eux ou un seul d'entr'eux en cas d'empêchement des autres, pourroient traiter et conclure conjointement avec les plénipotentiaires de S. M. Il m'a paru avantageux à tous égards que M. Franklin fût du nombre des plénipotentiaires. Vous jugerez probablement, Monseigneur, qu'il convient, vû la jalousie à laquelle il est en butte, de n'user que dans le cas majeur de notre influence sur lui, et qu'il sera même à propos qu'il se montre le plus difficile sur tous les autres points; quant au traitement de ses collègues il seroit peut-être utile qu'il eût les moyens d'y pourvoir amplement. M. Arthur Lée ne s'est pas oublié dans cette occasion, et l'on m'assure qu'il n'a rien omis pour faire exclure M. Franklin. On a argué en Congrès d'une concession qui a été faite à ce dernier par la couronne d'Angleterre, avant la Révolution, d'un vaste district à la gauche de l'Ohio. La Virginie réclame les terrains dont

cette possession fait partie et prétend que les concessions faites dans cette contrée par la Grande-Bretagne sont nulles. De cet état des choses on a conclu que M. Franklin seroit intéressé à priver les treize États de ce terrain, car si la Virginie en conserve la possession, le titre de ce ministre devient nul, s'il est adjugé à l'Angleterre ce même titre conserve toute sa validité.

On a encore proposé d'élire un ministre des affaires étrangères, M. Lée a été mis en nomination, et cinq États ont voté pour lui. Il fait tous ses efforts pour se procurer les deux suffrages qui lui manquent; on me mande de Virginie que sa famille travaille à le faire nommer délégué au Congrès.

Je suis avec respect, etc.

LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

États-Unis, t. 17, n° 37.

III

PROTESTATIONS CONTRE LES INSTRUCTIONS DONNÉES AUX COMMISSAIRES.

LA LUZERNE À M. LE COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 23 juin 1781.

Monseigneur,

Je regardais l'affaire des instructions des plénipotentiaires pour la paix comme conclue, d'après la communication qui m'en avoit été donnée par le Congrès, lorsque je sus que les délégués de deux États se plaignoient hautement de cette mesure, qu'en rendant justice à la conduite du Roi et à son désintéressement, ils observoient cependant que jamais État ne s'étoit mis avec autant d'imprudence à la merci d'un autre, que quand les peuples seroient instruits de ces circonstances, il y auroit une foule de mal intentionnés qui ne manqueroient pas de dire qu'elles confirmoient ce que les Anglois ont si souvent annoncé aux habitants des 13 États, *qu'ils n'ont fait que changer de maître et que le Congrès les a vendus à la France.* Que les plénipotentiaires joueroient un triste rôle aux conférences; qu'on y envoyoit cinq personnes considérables pour y être témoins passifs de notre conduite; que nous avions des idées confuses, et même fausses, touchant les pêcheries, les limites, les biens confisqués, etc.; que c'étoit blesser d'une manière inouïe la dignité des 13 États et du Congrès qui les représente que de nous livrer sans restriction le maniement de la transaction la plus importante et de l'acte le plus auguste auquel il puisse prendre

part; que cette mesure avoit été adoptée avec une précipitation puérile; qu'elle étoit cependant excusable tant que M. Adams avoit été seul plénipotentiaire, parce que nous avions eu des sujets de plaintes contre lui, mais qu'elle étoit devenue superflue depuis qu'il avoit quatre collègues. On ajoutoit pour justifier les inquiétudes qu'on marquoit que nous en avions eu de bien plus offensantes pour le Congrès, lorsque nous avions proposé de remettre au Gal Washington la disposition du subside accordé par le Roi. Je m'aperçus, Monseigneur, que ces discours faisoient de l'impression sur plusieurs délégués très bien intentionnés, qu'ils perçoient même dans le public, et quelques membres dont les bonnes dispositions me sont bien connues me témoignèrent qu'ils voyoient avec peine les mouvements que cet état de choses occasionnoit dans l'intérieur du Congrès. Ils me dirent qu'une motion avoit été faite et secondée pour reconsidérer les instructions, qu'aussitôt une grande majorité sentant combien un changement amèneroit de versatilité, combien il seroit peu délicat de venir m'informer que le Congrès avoit mis de nouvelles bornes à sa confiance pour le Roi après m'avoir fait connoître quoiqu'indirectement qu'elle étoit entière, avoit sur-le-champ proposé un ajournement, et que la motion n'avoit pas été prise en considération. Ces délégués me dirent qu'ils désiroient vivement pour la conservation de l'harmonie qu'on pût adopter un tempérament. Je témoignai la plus grande surprise de tous ces détails, je parus d'abord persuadé que de pareils motifs ne pourroient influer sur des déterminations prises par le Congrès, mais lorsque je vis que plusieurs délégués se montroient alarmés du mécontentement de quelques-uns de leurs collègues, je dis aux derniers qui m'en parlèrent que la confiance du Congrès dans l'amitié du Roi devoit être spontanée, que j'avois envisagé les objections d'un petit nombre d'entre eux comme insuffisantes pour porter le Sénat à faire des altérations à une résolution précédemment arrêtée, mais que la sollicitude que me marquoient des personnes dont je connoissois l'opinion, me détermineroit à les presser de regarder la communication qui m'avoit été faite comme non avenue, de reconsidérer les résolutions prises et d'être persuadées que nous ne voulions aucunement nous prévaloir d'une confiance qui ne seroit pas le résultat d'une mure délibération ou qui ne seroit pas unanime parmi les personnes bien intentionnées. J'ajoutai qu'à en juger par ce qui se passoit en ce moment, les pouvoirs que plusieurs délégués craignoient de mettre entre les mains du Roi n'etoient pas une chose bien désirable pour nous; qu'on pouvoit juger d'avance à l'inquiétude qu'ils manifestoient que la paix quelles qu'en fussent les conditions ne satisferoit pas tout le monde; que plusieurs personnes bien intentionnées d'ailleurs s'égaroient néanmoins dans l'idée qu'elles s'étoient faite des puissances de l'Europe et la persuasion qu'elles étoient toutes portées pour l'indépendance; qu'il s'en falloit beaucoup que cela fût vrai et

que d'après ces circonstances, si nous consultions nos intérêts plus que ceux de nos alliés, nous devions faire des vœux pour que les plénipotentiaires américains eussent tous les pouvoirs que quelques personnes vouloient leur reserver. L'effet de ce langage, Monseigneur, a été de faire reconsidérer ces résolutions et de les confirmer, ainsi que je l'espérois fermement. Le président du Congrès m'a dit qu'elles étoient expédiées par *l'Anna;* c'est le bâtiment qui vous porte le *prima* de cette dépêche. Elles sont adressées en chiffre à M. Franklin, à M. Adams, et à M. Jay sous leurs chiffres respectifs; il est probable que la poste en sera chargée et que les originaux déchiffrés vous seront ensuite communiqués. Elles seront d'ailleurs envoyées par quatre expéditions différentes à mesure que les occasions se présenteront.

J'ai insinué, Monseigneur, que toutes les puissances de l'Europe n'étoient pas aussi favorablement disposées qu'on se l'imaginoit en Amérique, parce qu'on s'est depuis longtemps habitué à croire que toutes les cours d'Europe font des vœux pour l'indépendance, que les médiateurs inclineront pour les treize États plutôt que pour l'Angre et que cette opinion n'a d'autre effet que de rendre moins traitables ceux qui veulent la continuation de la guerre.

Je suis avec respect, etc.

LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

États-Unis, t. 17, n° 48.

A Philadelphie le 30 juin 1781.

Monseigneur,

Les opposants aux résolutions par lesquelles le Congrès confie ses intérêts au Roi dans les négociations pour la paix voyant l'inutilité de leurs efforts, pour faire rescinder ces résolutions, ont usé de toute leur adresse pour empêcher qu'elles fussent envoyées à temps en Europe. J'ai eu des soupçons qu'ils différoient cette expédition jusqu'après le départ de quelques navires qui faisoient voile de ce port pour France, et ils auroient en effet réussi dans leurs projets si je ne les avois fait surveiller par un de leurs collègues qui ne les a perdus de vue qu'après s'être assuré que les paquets étoient à bord.

On a fait une autre tentative plus sérieuse dont le but étoit de faire du droit de pêcher sur le banc de Terre-Neuve et autres bancs pêcheurs un article *sine qua non* du traité de commerce avec l'Angleterre. Les auteurs de cette proposition se persuadent que la cour de Londres ne consentira à faire la paix qu'en signant le même jour un traité de commerce et que M. John Adams restant chargé de cette négociation à l'exclusion de ses quatre collègues, il dépendra toujours de lui d'embarrasser à son gré l'ouvrage de la pacification. La motion a été débattue et rejettée. L'État

IMPRIMERIE NATIONALE.

de Massachussets-Bay qui avoit fait cette tentative a été abandonné dans cette circonstance par la Virginie. Ce dernier État a proposé à son tour de déterminer que les limites ainsi qu'elles ont été fixées en 1779 seroient une condition *sine qua non* du traité de commerce ; cette proposition n'a pu passer, et l'État de Massachussets y a été contraire. On se propose de la représenter sous une nouvelle forme. J'aurai soin de prémunir les gens modérés contre toutes les intrigues de ceux qui ne veulent de la paix qu'autant qu'elle leur assurera une satisfaction complète sur leurs prétentions même les moins raisonnables. Les avantages que le Gal Green paroit avoir remportés au Sud sont suivant eux un nouveau motif pour le Congrès de ne faire aucun sacrifice pour parvenir à la paix. . . . . .

LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

États-Unis, t. 17, n° 56.

CHAPITRE XIII.

LA CAMPAGNE DE VIRGINIE, LA FAYETTE ET CORNWALLIS. ROCHAMBEAU ET LE COMTE DE GRASSE.

Pourquoi il faut expliquer la manière dont la campagne de nos troupes en Virginie fut résolue; conférence entre Washington, Rochambeau et leurs généraux à Weathersfield, Barras se disant empêché; Washington persiste là dans le projet d'enlever New-York; Rochambeau voit au contraire le danger du côté de la Virginie; l'avis de Washington est adopté; on décide la jonction immédiate du corps expéditionnaire à son armée; le général en chef et Rochambeau conviennent de dépêcher une frégate au comte de Grasse pour l'avertir et l'appeler. — Mal des ambitions personnelles dans l'armée du roi; comment on le favorisait à Versailles; exemple qu'en donne en ce moment Chastellux; propensions qu'y avait Barras; intention qu'il manifeste d'emmener l'escadre à Boston quand l'armée quittera Newport; conséquences à redouter d'une telle mesure; deux conseils de guerre successifs sont nécessaires pour résoudre Barras à rester à Newport. — Un pli déjà ancien du comte de Grasse indique la date où il pourra s'approcher; modification qui se produisait en ce moment dans l'esprit de Washington au sujet des dangers du Sud; il fait à Rochambeau une insinuation en vue de pousser Barras à renouveler l'expédition de Des Touches; demi-assentiment du chef d'escadre; Rochambeau, déjà en route pour le quartier général, offre à ce dernier, à cette fin, les 400 hommes qui ont été commis à la garde de Newport. — Comment Washington et ses lieutenants ne devenaient pas des hommes de guerre; Washington fut-il indécis, comme on sembla le croire et comme on le dit aujourd'hui? les grands hommes résolus dans les démocraties; embarras et fluctuation que devait éprouver celui-ci vis-à-vis de notre armée, n'en ayant qu'une si minime à lui associer; anxiété de Rochambeau quant à cette manière défectueuse de mener la guerre et à la situation de La Fayette en Virginie. — Mobile unique de l'intérêt commun qui animait le commandant du corps expéditionnaire; appui que lui apporterait en cela le comte de Grasse; dévouement de l'armée, à tout prendre, et preuves que Rochambeau en donnait au ministre; empressement mis par lui à se conformer aux désirs de Washington, malgré les appréhensions qu'il ressentait; alternative du général en chef: ou attaquer New-York ou se porter vers la Chesapeak. — Accueil empressé témoigné à notre armée durant sa marche; Washington va au-devant d'elle et la conduit à son camp; nouvelles qu'on recevait au même moment de La Fayette. — Prodiges d'adresse déployés depuis deux mois par le marquis; impuissance de Cornwallis à le détruire ou à l'entamer; peu d'infatuation de celui-ci, cependant, dans les rapports qu'il envoyait; esprit politique qui avait guidé ses opérations militaires; illusion où il était en supposant qu'il obligeait Cornwallis à se retirer. — Raisons alors inconnues qu'avait eues Clinton pour prescrire à son lieutenant de se réduire à une campagne défensive dans des places du littoral, notamment à Yorktown et à Gloucester; insistance railleuse avec laquelle il lui avait réitéré à ce sujet ses

ordres; erreur singulière du cabinet de George III en adoptant le plan de Cornwallis de porter le siège de l'occupation dans la Chesapeak sans enlever le commandement à Clinton. — La Fayette, jugeant la campagne finie, sollicite de Washington d'être rappelé à New-York; presque aussitôt il reconnaît qu'une campagne nouvelle s'ouvre pour prendre Cornwallis à Yorktown si une flotte française arrive dans la baie; avis confidentiel de Washington, à la même heure, sur sa marche possible vers la Virginie, en raison des dispositions montrées par Barras à hasarder une nouvelle tentative dans la Chesapeak. — Importance capitale qu'avait trouvée Rochambeau à opérer de ce côté quand il avait mandé au comte de Grasse le désir qu'avait Washington de le voir seconder l'attaque de New-York, puis en l'informant de la propension manifestée maintenant par ce dernier à aller au secours de la Virginie; soin qu'il avait pris de signaler le faible effectif du général en chef et l'opportunité d'amener 4 ou 5,000 hommes; satisfaction que ces informations procurent à Washington. — Dévouement militaire du comte de Grasse; sa disposition d'esprit en trouvant à Saint-Domingue les plis de Rochambeau, confirmés par d'autres de La Luzerne; rapidité mise à sa détermination et à la réunion de tous les moyens; lettre exemplaire par laquelle il annonçait son départ le 3 août pour la Chesapeak avec 25 vaisseaux au moins, 3,500 hommes et de l'artillerie, laissant d'ailleurs Barras maître d'agir seul ou avec lui suivant l'intérêt commun. — Barras se prétend par là rendu libre et annonce qu'il va se porter contre Terre-Neuve et Penobscot; Washington est désormais empressé à opérer dans la Virginie; ses représentations et celles de Rochambeau pour retenir Barras, qui cède après s'être ainsi fait prier; Rochambeau annonce à Versailles qu'ils vont marcher contre Cornwallis et ils envoient Du Portail en porter la nouvelle au comte de Grasse. — Mise en mouvement de l'armée pour le Sud; chiffre infime du contingent américain; espérances permises; annonce à Washington, chez La Luzerne, de l'arrivée de Grasse à la Chesapeak, tandis que l'on critiquait déjà le général en chef d'avoir quitté le camp devant New-York; comment Rochambeau n'a pas eu tort de se croire l'auteur de la campagne de Virginie.

1781. Les circonstances par lesquelles fut amenée la campagne de nos troupes dans la Virginie, les raisons qui la firent décider, n'ont guère été relatées jusqu'à présent. On n'a rapporté que très brièvement aussi comment sa réussite fut assurée par les soldats du roi de France. Quelques indications sommaires des historiens américains, qui mettent d'ailleurs au compte de Washington toute la conception de l'entreprise[1], et les trop courts fragments publiés de la correspondance de La Fayette, n'en avaient laissé connaître ou supposer qu'in-

[1] Même le plus récent de ces historiens, M. G. Bancroft; il consacre d'ailleurs à cette campagne quelques pages à peine, après avoir donné, relativement, beaucoup de développement au récit de celle de Greene dans les Carolines. Il faut dire, au reste, que Washington étant le commandant en chef, tout passait naturellement pour venir de lui. L'ambassade elle-même, dans ses rapports sur la campagne, ne parle pas autrement à cet égard.

suffisamment les causes déterminantes et l'inspiration. Rochambeau 1781
presque seul a un peu précisé les choses, et encore très rapidement. Il convient de dire ici, tout d'abord, quelles dispositions étaient prises au quartier général pendant que Cornwallis fondait sur la Virginie.

L'arrivée de Barras et du vicomte de Rochambeau n'avait pas changé les points de vue auxquels Washington s'en était tenu jusqu'à ce moment. A la demande de nouvelle conférence qui lui était parvenue de Newport, il avait répondu le 13 mai : « J'irai trouver Votre « Excellence à Weathersfield au temps qu'il vous plaira de m'indiquer. » Par suite, on s'était rencontré le 21. Barras manquait, retenu, avait-il dit, par des démonstrations de la flotte anglaise; Chastellux accompagnait son chef; Washington était assisté de Knox, chef de son artillerie, et de Du Portail, presque les plus anciens combattants, avec lui, de l'armée américaine. Là, son avis l'avait emporté, et le projet d'enlever New-York était resté la base des combinaisons. On y avait trouvé plus d'avantage qu'auparavant par le fait des expéditions de détachements anglais vers la Virginie, plus d'urgence aussi afin de tarir ces détachements et par là d'être utile à la défense de cet État. Ce n'avait pas été sans des objections de la part de Rochambeau, et l'on ne s'était décidé qu'après que Barras, interrogé par courrier s'il voudrait recommencer l'expédition de Des Touches dans la Chesapeak, avait démontré l'impossibilité d'y souscrire, les Anglais ayant, depuis, renforcé beaucoup leur marine. Rochambeau, lui, s'était immédiatement rendu compte du but qui attirait ceux-ci dans cette baie et des conséquences qu'on devait redouter d'un mouvement qui mettrait ainsi l'Angleterre en possession du centre même du continent. Washington, au contraire, en restait à considérer par-dessus tout le résultat moral de la prise de New-York, qui expulserait l'ennemi des États du Nord, désormais réunis et groupés comme de nouveau. Les dépêches de lord Germaine avaient été saisies en mer par un corsaire; elles étaient venues dévoiler le plan qu'avait à cette heure l'ennemi, de se transporter dorénavant au cœur du Sud reconquis et de confiner

1781. Washington au nord de l'Hudson, en attendant de le soumettre tout à fait. Quoique ces révélations eussent donné plus de poids aux raisons de Rochambeau, l'opinion du général en chef n'en avait pas été modifiée. Alors, la jonction du corps français avec l'armée américaine en vue de reprendre New-York avait été résolue. Rochambeau, après cela, s'était ouvert à Washington des ordres emportés par le comte de Grasse; il fut décidé entre eux que le chef du corps expéditionnaire dépêcherait à celui-ci une frégate afin de l'informer de l'état des choses, et pour lui indiquer les entreprises qui pouvaient être tentées avec lui ou que la participation de son escadre aurait pour résultat d'assurer.

Une fois la résolution prise, Rochambeau était demeuré avec la plus solide rectitude ce qu'il avait laissé concevoir de lui à Washington quand il lui avait écrit : « Vous ferez de moi ce que vous voudrez. » Revenu à Newport, il n'eut pas seulement à exécuter les plans arrêtés, il eut à les défendre. Le mal des prétentions personnelles et des ambitions gagnait sensiblement l'armée royale, depuis le règne précédent. La guerre, en se prolongeant au lieu d'aboutir, ne le guérissait pas, et au sein même du corps expéditionnaire l'inaction le faisait germer[1]. Au sortir de la conférence, Rochambeau eut le mécompte de découvrir dans Chastellux un critique empressé de se présenter à La Luzerne

[1] A Versailles, du moins sous Montbarrey, on s'était complu, semble-t-il, à favoriser les écarts en encourageant les ambitions. La Pérouse, en se voyant l'objet d'un si bon accueil quand il avait amené en France l'envoyé de l'armée d'Amérique, s'était fait donner, pour prix de son retour à Rhode-Island, la mission d'une petite campagne particulière, imaginée par lui seul, dont on ne disait même rien à ses chefs sinon qu'elle devait rester très secrète [dépêche de Castries à Rochambeau, du 7 mars 1781, portant sur le pli : « Pour vous seul » (*Correspondance manuscrite de Rochambeau*)], sans savoir si elle servirait ou si elle ne nuirait pas et qui, effectivement, ne fut qu'une complication inutile. Comme si le corps expéditionnaire, dont on n'avait pu qu'à peine compléter les vides par des recrues, eût été trop fort encore, La Pérouse avait rapporté l'ordre d'y prendre, pour aller tirailler contre de petits ports de la baie d'Hudson, 250 hommes sous un lieutenant-colonel et d'emprunter à l'escadre la marine nécessaire. M. de Castries trouva la décision prise et, probablement, ne pensa pas à l'annuler, ou jugea inopportun pour un nouveau venu de le proposer.

comme celui à qui l'on devait d'avoir amené son chef au projet contre 1781.
New-York, sans doute afin que le plénipotentiaire le dît à Versailles, où l'on avait eu la pensée apparente que c'était le but essentiel. D'un autre côté, le comte de Barras ne s'était pas embarqué sans penser à tirer de son commandement un rôle particulier, sans la préoccupation d'agir isolément suivant qu'il en aurait l'idée ou qu'on la lui suggérerait. On venait de le voir saisir avec plus ou moins de fondement une raison de ne pas aller à Weathersfield[1]; quand Rochambeau lui rapporta que le départ de l'armée pour la rivière du Nord était arrêté, que 400 hommes seulement resteraient à garder l'escadre, appuyés par un millier d'hommes de milice, il déclara que les instructions données à Ternay l'obligeaient à abandonner Newport et à mettre ses vaisseaux en sûreté à Boston. Ce serait peut-être la perte de toutes les défenses établies et leur reprise par l'ennemi; ce serait l'éloignement de l'artillerie de siège à une grande distance, le corps d'armée ne pouvant pas l'emmener dans sa marche; ce seraient de funestes retards à la future jonction nécessaire avec le comte de Grasse, et surtout ce serait produire en Amérique un effet moral déplorable, comme celui qu'avait eu la retraite du comte d'Estaing et que les motifs de prudence prétendus ne couvriraient pas. Rochambeau a écrit, longtemps après, qu'il vit cette résolution « avec douleur »[2], et sa correspondance immédiate le confirme. Leurs instructions communes l'autorisaient à provoquer un conseil de guerre formé des officiers généraux et des officiers supérieurs de son corps et de l'escadre : il le fit. Là, une question de l'un des commandants de vaisseau laissant entrevoir à Barras l'opinion qu'il voulait simplement éviter de se trouver sous les ordres de Grasse, plus nouveau de grade que lui, il s'en

[1] Rochambeau s'est borné à dire, à ce sujet, dans ses *Mémoires* : « Le comte de Barras ne « put s'y trouver, parce qu'au moment de son « départ l'escadre anglaise vint parader devant « la sienne. »

Ces *Mémoires* se distinguent, du reste, par une grande concision, mais aussi par leur parfaite exactitude malgré cette concision; la correspondance quotidienne du général, reflet ou cause en partie des circonstances, confirme absolument les dires de son récit.

[2] *Mémoires*, t. I, p. 275.

1781. défendit aussitôt par d'emphatiques assurances, et le conseil décida immédiatement, à l'unanimité, que l'escadre pouvait rester à Newport avec les 400 hommes et les 1,000 miliciens dont le général disposait pour elle. C'était le 31 mai. Mais Washington avait été avisé de la première détermination du chef d'escadre; il répondait le 4 juin avec son extrême déférence, son hésitation presque devant les avis de nos généraux, qu'il trouvait « prudente » la retraite à Boston. A la vérité, il pressait beaucoup Rochambeau de se mettre en mouvement, souhaitait que « dans tous les cas » la marche de ses troupes fût hâtée autant que possible; « les enjambées que l'ennemi fait dans le Sud demandent « une concentration de nos forces ici, écrivait-il, afin que nous puis- « sions tâcher de commencer nos opérations. Je ne connais point de « mesure aussi propre à prêter du secours aux États du Sud et aussi « prompte que de menacer sérieusement New-York[1] ». Mais cette lettre ramena Barras à ses visées personnelles. Il ne fallut pas moins qu'un nouveau conseil de guerre, le 8 juin. Là, l'avis fut encore unanime, et il rendit définitif chez le successeur de Ternay le parti d'attendre à Newport des circonstances opportunes pour s'engager.

L'incertitude des vues et le danger des inspirations malheureuses régnaient donc à cette armée du Nord, unique force véritable, pourtant, des États-Unis. Dès le 28 mai, Rochambeau avait préparé son courrier pour le comte de Grasse et *la Concorde* s'apprêtait à le porter à Saint-Domingue; le 31, dans un *post-scriptum*, il informait l'amiral que le changement de résolution de Barras projetait un peu de lumière sur la situation. Une lumière plus complète arriva soudain. La frégate *le Sagittaire* et son petit convoi de recrues, détachés de l'escadre de Grasse à la fin de mars, venaient d'atterrir à Boston. Un pli apporté par elle indiquait la date où l'amiral pensait être en mesure de coopérer avec l'armée d'Amérique. En ce moment même, le général en chef annonçait avec inquiétude à Rochambeau que les choses

[1] *Correspondance manuscrite de Rochambeau.*

empiraient en Virginie, et cette fois sa manière de voir de ce côté sem- 1781.
blait se modifier. Il écrivait le 7 juin que « les nouvelles étaient très alarmantes; que l'ennemi avait concentré ses forces et marchait au travers de cet État presque sans opposition, le corps de La Fayette étant trop petit pour rien faire; que cela l'obligeait à prier de nouveau le général de presser sa marche, et que les raisons qu'il en avait précédemment données pesaient plus puissamment à cette heure ». Le 23, il venait encore davantage à l'idée qu'il fallait peut-être penser plutôt à la Chesapeak qu'à New-York. C'était en accusant réception à Rochambeau des explications envoyées par celui-ci au comte de Grasse. Il lui mandait : « Je prie Votre Excellence de se rappeler « qu'à notre dernière conférence New-York fut considéré comme le « seul objet praticable dans les circonstances; si nous pouvions assurer « une supériorité navale, nous trouverions peut-être d'autres objets « plus aisés et également convenables. Si la frégate n'était pas encore « partie, j'aimerais que Votre Excellence développât plus amplement au « comte ce sujet. » Par cette lettre-là, toutefois, le général en chef pensait surtout pousser du côté du Sud les dispositions de Barras, et le décider, cette fois, à recommencer l'expédition de Des Touches; l'escadre lui paraissait près d'égaler en nombre celle des Anglais parce qu'elle comptait maintenant un peu plus de monde et un vaisseau de plus[1]. Barras fut loin de rejeter la perspective. L'affaire serait à lui seul, par conséquent elle lui souriait. Rochambeau lui avait écrit aussitôt[2]; immédiatement il répondit qu'il prenait ses mesures, qu'il saisirait avec empressement l'occasion s'il n'en était pas détourné par quelque avis prochain du comte de Grasse[3]. Rochambeau mit alors

[1] Lettre du 17 juin. (*Corresp. manuscr.*)

[2] Lettre du 20 juin. (*Ibid.*)

[3] « . . . . . je n'écris pas au Gal Washington, « répondait Barras le 21, parce que je ne puis « rien lui annoncer de positif. Lorsque mes dis- « positions seront faites je l'en informerai, si « toutefois quelqu'annonce de l'arrivée pro- « chaine du Cte de Grasse ne vient pas mettre « d'obstacle à l'exécution du désir que j'ai de « faire par moi-même quelque chose d'utile à « l'Amérique. Dans ce cas, je n'hésiterai pas à « sacrifier au bien général tous les projets qui « sembleraient avoir ma gloire personnelle « pour objet principal. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. tout de suite à ses ordres, le cas échéant, les 400 hommes qu'il avait laissés à Newport, à la seule condition que celui-ci les lui rendrait s'il arrivait qu'il dût agir lui, de concert avec l'escadre et sur les mêmes points[1].

Washington, et davantage encore ses lieutenants, voire les meilleurs, restaient les commandants de populations insurgées et ne devenaient pas des militaires au sens supérieur du mot. Ils combattaient ou se gardaient au mieux, mais presque au jour le jour et suivant l'imprévu, comptant sur l'imprévu, même, autant qu'ils s'évertuaient à y faire face. Leur grand mérite fut de ne se montrer jamais abattus, et Washington l'eut plus qu'aucun autre. Il avait certainement fait voir, lui, l'étoffe d'un homme de guerre; toutefois, cette étoffe-là ne prête bien que dans une grande liberté d'action, or non seulement il n'avait jamais eu cette liberté, depuis longtemps, mais il n'avait jamais voulu la prendre. Il croyait de fond à la souveraineté du sentiment public, et il se serait tenu pour parjure à ne pas rester plié à la volonté expresse ou présumée du Congrès, qui en était l'organe à ses yeux. On le jugea indécis; ce fut, paraît-il aujourd'hui, l'avis de ceux qui l'entourèrent du plus près, et La Luzerne le dépeignit un jour ainsi à Versailles; mais il faudrait regarder si, avec cette conviction-là, qui était, en somme, la donnée publique aux États-Unis, il eût été possible à aucun autre d'être vraiment décidé, à moins d'entreprendre sur la volonté générale. Les démocraties anciennes ont fait de beaucoup de leurs grands hommes leurs victimes, mais n'en ont guère connu de résolus que dictateurs ou ambitieux; en serait-il de même des nouvelles? Washington, d'autre part, devait se sentir intimidé auprès du com-

[1] Rochambeau avait écrit sur cela à Barras : « Lorsque votre escadre pourra sortir, mon cher « Amiral, pour l'expédition que vous projetez à « la baye de Chesapeak, je vous donne carte « blanche pour vous servir des 400 hommes « aux ordres de M. de Choisy, bien entendu que « vous me les rendrez lorsque les circonstances « vous mettront à portée de faire quelque opé- « ration combinée avec nous, et que vous ne « pourrez pas les emmener dans une autre « contrée éloignée. . . . . » (De Hartford, le 23 juin.) Le lendemain 24, il prévenait Choisy et joignait à son pli une note pour l'exécution, sous l'intitulé : *Observations.*

mandant du corps français, et en être rendu flottant, en se sachant réduit à une armée aussi infime qu'était la sienne quand il appelait nos troupes à participer avec elle à des opérations de guerre si compliquées[1]. Rochambeau, en général habitué à regarder au loin, n'était pas en lui-même sans anxiété pour cette guerre, combinée défectueusement et en dehors des principes. Avec des Français il ne cachait pas cette anxiété. Il s'inquiétait aussi de voir un lieutenant de la valeur et du rang du marquis voué à la destruction, lui semblait-il. Il annonçait à Versailles, le 9 juin, que la première moitié de ses troupes partait le lendemain pour rejoindre Washington et qu'il suivrait de près avec 1781.

[1] Il faut dire pour la défense de Washington, au sujet de la longue insistance apportée par lui à viser surtout New-York, que cette visée-là était conforme à l'avis général. Subsidiairement on parlait de Charleston. Le Congrès, La Luzerne par suite dès le mois de mars, avaient bien signalé l'urgence qu'il y avait à défendre la Virginie, mais cela ne voulait pas dire de le faire au détriment de l'entreprise contre New-York. Au moment où *la Concorde* apporta l'avis de l'arrivée probable du comte de Grasse, on jugeait Cornwallis, quoique battant Greene, impuissant à se maintenir devant lui, et l'on ne se doutait aucunement que la Chesapeak et la Virginie fussent sérieusement menacées. Cela résulte clairement de l'exposé adressé par La Luzerne à Versailles le 2 octobre, après qu'il eut vu Washington et Rochambeau à Philadelphie. — Cet exposé montre combien les faits sont présentés au même moment d'une manière différente de la réalité, par des personnes qui les ont cependant connus ensemble. Dans ce rapport du 2 octobre, La Luzerne donne aux circonstances une physionomie autre que celle qui résulte de la correspondance quotidienne des acteurs véritables. Nous nous en tenons ici aux versions de cette correspondance. Ce qu'il dit de la question de New-York, toutefois, reproduisait sans doute les conversations soit de Washington, soit de son état-major : « Les Anglois ne s'étoient pas encore établis « d'une manière solide en Virginie à cette « époque. Greene manœuvroit encore dans la « Caroline méridionale autour des débris de « l'armée victorieuse mais ruinée de lord Cornwallis ; on n'étoit pas certain que la conquête « ou l'invasion de la Virginie avec une force « considérable fût l'objet que le général anglois « s'étoit proposé. Les Américains n'avoient dans « cet État aucune force régulière et l'on venoit « d'éprouver que les milices étoient insuffisantes pour sa défense. Dans cet état des « choses il n'y avoit que New-York ou Charlestown qui pussent paroître des objets dignes « d'une force aussi respectable que celle que « Mr de Grasse se disposoit à amener au secours « des États-Unis, et le Gal Washington, en indiquant ces deux points, désira cependant que « M. de Grasse vînt attérer au Hook devant l'isle « de New-York, parce que ce point pouvoit faciliter sa réunion avec Mr Barras, et parce que « les forces navales des Anglois y étant rassemblées, en les y tenant bloquées nous restions « maîtres de la mer et en liberté d'agir sur les « îles qui environnent New-York, ou de transporter l'armée américaine et la division « françoise devant Charlestown s'il étoit possible. » (*États-Unis*, t. 19, n° 4.)

1781. l'autre : il ne savait, par regret, retenir un sarcasme sur « cette belle « pointe qu'a été faire Greene à Camden pour s'y voir battre, laissant « le pauvre marquis de la Fayette avec une poignée de troupes réglées « et les milices pour défendre la Virginie ». Il le disait encore le 11, et, répondant en route, le 20, à Washington, qui l'avait informé de quelques avantages récemment obtenus par Greene, il ajoutait, tout en félicitant le commandant en chef : « J'aimerais mieux le savoir « réuni au marquis de la Fayette pour défendre la Virginie que tous « les succès du monde en Caroline, où je ne le crois pas en état de « prendre Charleston [1]. » Ces avantages, en effet, ne consistaient pour le moment qu'à fatiguer les Anglais et, en se faisant battre par eux, à les obliger insensiblement à se concentrer vers cette place. Mais Washington n'en désirait que d'autant plus voir des vaisseaux à nous intercepter dans la Chesapeak l'arrivée des renforts.

Le seul intérêt commun, non la gloire personnelle qui préoccupait Barras, inspirait le commandant du corps expéditionnaire, et son exemple contint probablement plus d'une propension différente. Quand le comte de Grasse paraîtrait, il lui apporterait en cela un grand appui. Rien qu'en s'annonçant, le comte avait écrit de manière à refouler les sentiments que cet intérêt supérieur n'aurait pas dictés : « Sa Majesté, mandait-il, m'a confié le commandement des forces navales qu'elle a destinées à protéger ses possessions dans l'Amérique méridionale et celles de ses alliés dans l'Amérique septentrionale. Les forces que je commande sont suffisantes pour remplir les vues offensives qu'il est de l'intérêt des puissances alliées d'exécuter pour parvenir à une paix honorable. Vers le 15 juillet au plus tôt je pourrai être sur les côtes de l'Amérique septentrionale; mais la saison me laissera peu de temps à rester, il est nécessaire que tout ce qui pourra être utile pour la réussite de vos projets ne retarde pas un moment celui d'agir. Je serai infiniment flatté de contribuer à vos

[1] Lettre du 20 juin. (*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*)

succès, je ferai des vœux et j'agirai pour leur réussite comme bon 1781.
Français. » Il faut dire, cependant, que dans l'ensemble, le devoir avait tout empire sur nos troupes. Rochambeau en était frappé et se plaisait à l'exprimer à Versailles. Il y avait fait connaître l'esprit décidé dont s'étaient inspirés les conseils de guerre tenus à bord pour empêcher Barras de commettre la faute qu'il méditait : « Quoiqu'il y ait « quelque hasard à courir dans le parti qui a été pris, ils n'ont pas paru « devoir balancer; contre l'ordinaire des conseils de guerre, il y a eu « une unanimité complète pour le parti le plus vigoureux[1]. » L'état militaire de Washington lui sembla être devenu très faible, inquiéter par là le général en chef et influer sur le désir de celui-ci d'avoir maintenant le corps français avec lui; il n'allait pas moins le rejoindre et s'exposer sous ses ordres à des opérations contre New-York qui lui paraissaient vaines et dangereuses. A son départ même, le 16 juin, il écrivait en France : « Le général Washington n'a qu'une poignée de monde qu'il « pourra peut-être porter à 7 ou 8 mille hommes dans un mois ou deux, « et j'en doute encore par sa dernière lettre. » Arrivé près du quartier général, il confirmait ainsi ce renseignement peu encourageant : « L'armée de nos voisins n'a pas quatre mille hommes sous les armes; « on espère qu'elle se portera peut-être d'ici à un mois jusqu'à 6 ou « 7 mille. Ce sera le *nec plus ultra,* avec 4,000 hommes que nous « avons[2]. » Il se trouvait 7,000 ou 8,000 hommes dans New-York : c'était plus de deux fois trop pour que l'on pensât sérieusement à une attaque; le 30 juin cependant, arrivant à Newton, presque au but, après une marche étonnamment prompte par la chaleur et dans les montagnes, il reçut un pli de Washington lui demandant de participer avec lui à une surprise de nuit, et il s'y prêtait malgré la fatigue des troupes quand le général en chef remit l'entreprise « à un temps plus « avancé de la lune, » écrivait-il; c'était plutôt parce qu'il avait reconnu l'inanité de la tentative. Et en effet, une reconnaissance dirigée par

[1] Lettre au marquis de Ségur, du 1er juin 1781. (*Correspondance manuscrite.*) — [2] Lettre du 8 juin au même. (*Ibid.*)

1781. Lincoln le lendemain lui démontra leur impuissance, car lorsque entre Rochambeau et lui il fut question du plan qu'il faudrait maintenant adopter, il conclut à cette alternative : attaquer New-York si le comte de Grasse leur en apportait les moyens, ou amener l'armée à Head-of-Elk afin que l'escadre vînt la convoyer dans la baie jusqu'au point où ils rencontreraient Cornwallis[1]. En attendant, ils resteraient devant New-York dans l'expectative; La Luzerne, au même moment, l'indiquait à Versailles[2].

Washington arrivait ainsi au plan de Rochambeau, et l'on va voir que celui-ci en avait fait alors le plan du comte de Grasse. S'il y avait encore des « antigallicans » au Congrès, on n'en avait point rencontré sur le passage de notre armée. Dans ces États de l'Est d'où étaient venus et devaient venir encore nos adversaires, la marche de nos soldats ne donna occasion qu'à des sympathies. Ce fut partout un grand accueil et d'indubitables marques de gratitude, il ne s'est pas encore trouvé d'historien américain pour le méconnaître. Jamais, d'ailleurs, marche ne s'effectua sous une discipline plus stricte et mieux respectée. Le 3 juillet, on se trouvait sans un traînard dans les White-Plains, à trois lieues de New-York, ayant payé partout sa dépense et pu y suffire à force d'ordre et d'économie; « les officiers supérieurs, mandait Rochambeau au ministre de la guerre, nourrissaient les autres dont plus de la moitié avait fait la route à pied[3] ». Le 4 au matin, Washington écrivait au général de laisser reposer l'armée; il voulait, disait-il, « avoir le bonheur d'aller à sa rencontre et de la conduire lui-même « au camp qu'il lui réservait à quatre milles de White-Plains ». La jonction s'opéra alors, « au grand applaudissement, de la part des « Américains, sur une marche aussi prompte[4] ». La Luzerne était venu

[1] Correspondance de Rochambeau avec Washington et avec Barras, entre le 30 juin et le 21 juillet. (*Correspondance manuscrite.*)

[2] Il était au camp du 10 au 20 juillet.

[3] Rochambeau au marquis de Ségur, le 8 juillet. (*Ibid.*)

[4] Rochambeau à Barras, le 8 juillet : — « . . . . . Sans laisser un homme derrière, lui

assister à cette réunion des soldats de la France et de ceux de Washington. 1781.

Les nouvelles du Sud montraient en ce moment La Fayette déployant des prodiges d'adresse, depuis trois mois, contre Phillips et Arnold d'abord, puis contre lord Cornwallis lui-même. Ce dernier avait fait 500 lieues sans tentes ni équipages pour se porter plus vite sur la Virginie laissée libre par Greene. Après avoir chassé de son commandement Arnold, renvoyé avec mépris chercher auprès de Clinton un autre prix de sa trahison, il avait, le 20 mai, fondu dans ses troupes les anciennes divisions de Phillips, avait formé ainsi un corps de 5,000 fantassins et 600 cavaliers montés des meilleurs chevaux trouvés sur les plantations, et rapidement il avait commencé contre les 1,200 réguliers, dont 50 dragons pour toute cavalerie, et les 2,000 miliciens qui composaient alors la totalité de l'armée du marquis, une poursuite sans relâche et aussi sans pitié pour les propriétés et les personnes. Couper La Fayette de ses communications par le nord avec Philadelphie et avec les Carolines, l'obliger à redescendre vers la mer, l'y acculer et le prendre ou le détruire si cela ne s'était pas produit auparavant dans une rencontre, Cornwallis ne doutait pas d'arriver promptement à ce résultat. Et pourtant ni sa supériorité militaire ni la qualité et le nombre de ses soldats ne lui permirent d'y atteindre. Tandis que Rochambeau inquiétait justement et le comte de Grasse et M. de Ségur sur ce « pauvre marquis », soumis à une telle chasse avec des forces si minimes, celui-ci par activité, par feinte, par habileté à se couvrir des obstacles et des rivières sans nombre de la Virginie, à y devancer son adversaire ou à les tourner contre lui, par audace à reculer quand c'était le parti à prendre, par rapidité à attaquer lorsque le moment y prêtait, avait non seulement échappé à la poursuite de Cornwallis et à peine subi quelques pertes,

« marquait-il, excepté 10 amoureux de Sois-« sonnais qui auront retourné voir leurs mai-« tresses à Newport, et que je vous prie de faire « rechercher. — Des Plaines blanches, à 3 lieues « de New-York. » (*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*)

1781. mais donné la main à Wayne, qui lui amenait les régiments de Pensylvanie, et infligé presque des échecs à son redoutable ennemi. Il rendait compte au général en chef de ces heureuses nouvelles à la date du 28 juin, en lui adressant avec autant de modestie qu'il avait déployé d'intelligence à en être l'auteur, le rapport pur et simple de ses opérations tel qu'il venait de l'envoyer à Greene. Il se bornait à ajouter, voyant Cornwallis descendre de Williamsburg vers le sud :

L'ennemi a été si obligeant qu'il s'est retiré devant nous; je lui ai deux fois offert le combat, tout en ayant soin de ne pas m'engager plus que je ne voulais, mais il a continué son mouvement rétrograde..... Sa Seigneurie ne nous a fait aucun tort considérable, elle a perdu une grande partie de ses précédentes conquêtes et n'en a fait aucune dans cet État. Le général Greene me demandait seulement de conserver mon terrain en Virginie; mais les mouvements de lord Cornwallis peuvent répondre à quelque chose de mieux que cela sous le rapport politique.

Rochambeau envoyant à Versailles ces informations, qui enchantaient le quartier général, mit aussitôt ce *post-scriptum* à sa lettre au marquis de Ségur : « M. de la Fayette s'est très bien conduit dans le « début de cette campagne en Virginie en reculant sagement et à « propos et en avançant de même », et il le répétait encore au ministre deux semaines après[1]. Quelques jours plus tard le marquis fut un peu plus explicite sans triompher plus bruyamment : « Me conformant à vos ordres », écrivait-il le 8 juillet au général en chef :

Me conformant à vos ordres, j'ai évité une action générale; mais lorsque les mouvements de lord Cornwallis paraissaient indiquer qu'il n'était pas dans son intérêt de combattre, je risquais des engagements partiels. Nous avons fait un grand secret de la force de notre armée qui n'était pas supérieure, qui même était généralement inférieure à celle de l'ennemi.....; pour

[1] C'est dans une lettre du 26 juillet : « M. de « la Fayette, écrivait-il avec une certaine ori- « ginalité d'expression, a mordu deux fois l'ar- « rière-garde de Cornwallis avec des succès « balancés. Il s'est en tout parfaitement bien « conduit dans toute sa campagne de Virginie. »

cacher à quel point nous étions peu nombreux, j'étais obligé de me porter en avant comme si j'eusse souhaité un engagement général. Nous n'avons jamais eu au delà de 1,500 hommes de troupes régulières; l'ennemi en avait 4,000 dont 800 à cheval et supposait que nous devions en avoir 8,000. Je n'ai jamais campé sur une ligne, ce qui rendait plus difficile de juger quel était notre nombre. 1781.

Comme il n'y avait pas seulement le soldat en La Fayette, mais de plus le confident de MM. de Vergennes et Maurepas, il avait mené ce « début de campagne » ainsi que parlait improprement Rochambeau, car c'était en somme, à cette heure, une campagne entière, il avait mené ce début de campagne, disons-nous, en regardant par la pensée à ce qui pouvait se passer de l'autre côté de l'Océan. « J'avais », mandait-il quelques jours plus tard à Washington [1] :

J'avais l'œil fixé sur les négociations d'Europe et je me proposais pour but de donner à Sa Seigneurie la défaveur d'une retraite. Aussi longtemps que Milord a désiré une action, pas un coup de fusil n'a été tiré; du moment où il a voulu éviter de combattre nous avons fait une guerre d'escarmouches, mais j'avais soin de ne jamais commettre l'armée. La supériorité navale de l'ennemi, sa supériorité en cavalerie, en troupes régulières, ses mille autres avantages me rendent heureux d'en être sorti sain et sauf.

Le marquis savait ne chercher occasion, dans ses services, que celle de se faire reconnaître le droit d'en rendre d'autres. C'est à quoi il tendait auprès de Washington, dans des plis particuliers joints à ses dépêches. Même avec la marquise, à qui, un mois plus tard, il trouvait le temps de raconter sa campagne avec un enjouement gracieux, il ne laissait prendre place à la vanité qu'en constatant qu'il y aurait du moins un théâtre où les lazzis d'autrefois sur sa gaucherie

[1] Les lettres auxquelles nous empruntons ces passages ont été imprimées avec quelques autres dans les *Mémoires et Correspondance.* — Il faut les relire pour apprécier combien peu de fatuité il y avait chez La Fayette, et, au contraire, combien de valeur sérieuse.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. ne seraient plus de mise[1], et il avait écrit en même temps sans se vanter davantage à M. de Maurepas et à M. de Vergennes. Au premier, pour qui il ressentait l'attachement de la gratitude et de qui les vœux le suivaient, il allait bien jusqu'à parler de la disproportion de son âge avec la tâche qu'il venait de remplir, mais pas davantage.

..... Votre intérêt pour moi, M. le Comte, aura été effrayé du rôle dangereux dont on a chargé ma jeunesse; à 500 milles de tout autre corps et sans moyens quelconques, on a bien voulu m'opposer aux projets de Saint-James et à la fortune de lord Cornwallis. Jusqu'ici nous n'avons pas eu de désastre, mais à la guerre on ne sait jamais ce qui peut arriver le lendemain. Lord Cornwallis ne nous a pas pris en courant après nous, et de mouvements en mouvements le voilà dans l'excellent port d'York. Qui sait si ses manœuvres ne finiraient pas par nous faire prisonnier de guerre..... [2].

Si, toutefois, l'histoire ne saurait reprocher l'infatuation au marquis, elle doit, aujourd'hui, non pas diminuer le mérite de sa campagne, il est incontestable pour le temps où elle avait été le plus difficile, mais détruire l'illusion où il se trouvait. Lord Cornwallis avait bien reculé parce qu'il s'était vu impuissant à couper ou à anéantir

[1] « Au camp entre les branches d'York-River, « 24 août 1781..... L'amour-propre dont « vous m'honorez a peut-être été flatté du rôle « qu'on m'a forcé de jouer; vous aurez supposé « qu'on ne pouvait pas être également gauche « sur tous les théâtres; mais je vous accuserais « d'un terrible accès de vanité (car tout étant « commun entre nous c'est être vaine que de « me trop estimer) si vous n'aviez pas tremblé « pour les dangers que je courais; ce n'est pas « des coups de canon que je parle, mais des « coups de maître beaucoup plus dangereux que « me faisait craindre lord Cornwallis. Il n'était « pas raisonnable de me confier un tel com- « mandement : si j'avais été malheureux, le « public aurait traité cette partialité d'aveugle- « ment. » Un peu plus loin, il résumait ainsi ces trois mois de manœuvres contre le noble lord : « Ce n'est pas sans peine que nous évitâmes « la bataille qu'il cherchait; après bien des « courses nous devînmes plus forts qu'au com- « mencement et nous regagnâmes ce que nous « avions perdu sans risquer de bataille, et après « deux petites affaires l'armée ennemie se porta « sur Portsmouth qu'elle a ensuite évacué et « dont nous avons rasé les fortifications. Ils sont « actuellement dans la rivière d'York, où ils se « sont rendus par eau. »

[2] Cette lettre suit, dans les *Mémoires et Correspondance*, celle que La Fayette adressait le même jour à M. de Vergennes pour l'informer des mêmes faits.

La Fayette, et aussi parce qu'il le savait maintenant renforcé par 1781.
Steuben et par Wayne, par des corps de volontaires que son ascendant personnel et sa résistance attiraient, par l'appui moral des populations virginiennes que ne parvenaient pas à décourager les saccagements sauvages des Anglais, parce qu'enfin il fallait le tenir pour autre chose qu'un « garçon » peu dangereux dont Clinton avait écrit à Londres « qu'il ne pourrait échapper[1] ». Mais on n'ignorait pas le secret de l'abandon de Williamsburg, puis bientôt de Portsmouth, par le lord, abandon presque aussi rapide que l'avait été trois mois auparavant son invasion. On ne l'a su que bien après, quand les archives anglaises ont été ouvertes, et cela n'a eu lieu que récemment[2]. Tout était fait pour inquiéter Clinton quant à la défense de New-York. Des correspondances de Washington et la lettre de Chastellux à La Luzerne après la conférence de Weathersfield interceptées en même temps, la jonction de Rochambeau avec les troupes américaines, des avis de la présence de Grasse aux Antilles et de son arrivée probable sur les côtes, lui donnaient suffisamment à craindre. D'autre part, le commandant anglais devait être empressé de saisir, dans l'insuccès alors évident d'une opération que l'ambitieux lord avait ourdi à Londres en machination contre lui, la raison de l'arrêter. A Williamsburg, Sa Seigneurie, comme parlait La Fayette, reçut un courrier qui lui prescrivait de renvoyer immédiatement 3,000 hommes à New-York et de transformer sa campagne offensive en une défensive dans des places maritimes, à Yorktown et Gloucester notamment, bien situées, marquait Clinton, pour en faire facilement partir des expéditions ultérieures. Celui-ci avait autrefois, par ses critiques, discrédité Howe, et du moins elles s'étaient justifiées rapidement par les résultats; mais s'engouer du plan mis en avant par Cornwallis pour enlever au successeur de Howe le commandement de l'armée anglaise sans donner aussitôt aux aspirations du lieutenant la satisfaction qu'elles cherchaient,

[1] « *The boy cannot escape.* » — [2] M. Bancroft a été le premier historien américain, croyons-nous, qui y ait regardé.

1781. fut une aberration chez George III et ses ministres. Ils ouvraient le champ à l'animosité du supérieur, et en effet le sentiment d'un plaisir intime est visible dans la manière dont ce supérieur expliquait à Cornwallis que les places auxquelles il lui prescrivait de borner l'occupation allaient sans doute devenir l'objet des coups du comte de Grasse, mais qu'immanquablement Rodney atteindrait et paralyserait ce dernier. Le 4 juillet, Cornwallis avait répondu qu'il ne lui restait qu'à se soumettre, hâté sa retraite, et il faut dire que, déçu, il fit fermement son devoir de soldat. Le 10, dès qu'il eut obéi, il représenta à Clinton que son rôle était fini, qu'il fallait le renvoyer en Angleterre et exécuter, lui, le transfert en Virginie du centre des opérations, en abandonnant résolument New-York. Mais avec une insistance presque railleuse, assez ressemblante au secret désir de le voir sombrer entièrement, celui-ci l'avait alors rivé plus strictement à ce qu'il lui avait tracé. Cornwallis quitta donc Portsmouth, laissant aux Américains, qui purent librement les détruire, les ouvrages fortifiés de cette place, renonçant par suite au moyen qu'elle lui offrait de s'échapper par la Caroline, et il alla s'enfermer à Yorktown et à Gloucester, « marais pes- « tilentiel, avait-il écrit, où les troupes seraient sans cesse exposées à « tomber au pouvoir de l'ennemi, si celui-ci avait un moment la supé- « riorité sur mer ». Il ne fut plus question des 3,000 hommes pour New-York; mais les garder avec lui ne devait pas changer l'issue dernière qu'il prévoyait.

La Fayette, dans la plus naturelle persuasion que le corps anglais fuyait la Virginie, avait jugé lui aussi que sa place était désormais autre part, qu'il ne s'agirait plus que de batailler contre ce qui resterait de ce corps, partout en embarquement visible. Du camp parfaitement choisi de Malvern-Hill où il avait établi ses troupes, il écrivait le 30 juillet au général en chef de le rappeler devant New-York; un officier ordinaire, prudent comme l'était son premier lieutenant, Steuben, lui paraissait devoir suffire. Avec vaillance, au prix du plus sérieux péril personnel et grâce à la solidité de son infanterie légère,

il venait de tirer Wayne d'une action inconsidérément engagée, et il pouvait croire que c'était le dernier combat important[1]. Si cependant lord Cornwallis semblait tout préparer pour partir, les faits montraient déjà que loin de quitter la Virginie il s'y établissait. Il avait mis le cap sur Baltimore, et le marquis pourvut de suite aux moyens d'arrêter sa marche éventuelle de là sur la Caroline. Toutefois, le général anglais ne cherchait qu'un stratagème dans cette direction; il voulait arriver sans en être empêché à la presqu'île d'Yorktown. Par suite, il n'était devenu que plus évident pour le marquis qu'une seconde campagne s'ouvrait pour prendre les Anglais entre l'armée et la mer, lorsque, sur l'avis de Rochambeau que Barras ne rejetait pas l'idée d'une autre expédition dans la Chesapeak, Washington l'avertit de s'attendre à des informations essentielles, de bien surveiller jusque-là l'ennemi et de tenir le quartier général exactement instruit, lui indiquant d'ailleurs autre chose à deviner sous ce langage[2]. La Fayette, de son côté, avait aussitôt avisé de son sentiment le général en chef, et il s'apprêtait à mener cette seconde campagne non moins habilement qu'il avait conduit la précédente. « Sa Seigneurie joue « si bien, écrivait-il, qu'on ne peut de sa part espérer une faute pour « en réparer une de la nôtre. » Ne voyant pas moins clairement que Cornwallis le danger où celui-ci allait se trouver, il ajoutait, après 1781.

[1] Combat de Green-Springs; La Fayette y eut son cheval tué, et sans sa rapide et courageuse arrivée l'action eût été désastreuse pour la division de Wayne, qui néanmoins y perdit son artillerie.

[2] Washington à La Fayette, lettre particulière datée du 30 juillet. Cette lettre, qui n'a pas été traduite par les éditeurs des *Mémoires et Correspondance*, se trouve imprimée dans Sparks (t. VIII, p. 119). Le général en chef y répondait au désir, que lui avait exposé le marquis, de venir prendre devant New-York un commandement égal à celui qu'il laisserait en Virginie; il l'en dissuadait paternellement, et, se fiant « à sa pénétration » pour « deviner sa pensée », lui indiquait à mots couverts la possibilité de la marche prochaine de l'armée sur la Virginie. Sparks s'est trompé, toutefois, en supposant que Washington annonçait par là l'arrivée du comte de Grasse; elle ne pouvait être indiquée que deux semaines plus tard. Il s'agissait alors uniquement de la propension montrée par Barras à recommencer l'expédition de Des Touches. Washington témoigne à La Fayette, dans ses lettres de ce moment-là, une tendresse de père, à vrai dire. Évidemment il lui savait le plus grand gré de sa périlleuse et intelligente campagne en Virginie.

1781. avoir décrit la position des Anglais : « Si une flotte nous arrivait dans « ce moment, nos affaires prendraient une heureuse tournure[1] ». Aussi répondait-il quelques jours après aux avis de Washington : « Je « vous ai assez bien compris, mon général; je suis, comme vous, « d'avis qu'il est mieux que je reste en Virginie, d'autant plus que « lord Cornwallis ne veut pas nous laisser[2]. » Et le 24 août, avant qu'il sût rien de plus précis sur ce qui allait advenir, il traduisait comme il suit son impression à Mme de la Fayette : « S'il arrivait une supé- « riorité maritime en laquelle nous espérons fermement, je me saurais « bon gré que la campagne eût fini par cette position pour l'armée « anglaise. »

Les dangers qui se préparaient en Virginie avaient trop préoccupé Rochambeau pour qu'il ne les signalât pas au comte de Grasse, lorsqu'il avait informé celui-ci de l'espoir, conçu par le général en chef, de le voir seconder à Sandy-Hook l'attaque contre New-York. L'ennemi « méditait là, pensait-il, les plus grands efforts auxquels il était « résolu contre l'Amérique »; il mandait cela à Versailles en avisant le ministre de la guerre des mesures que Washington et lui venaient d'arrêter[3], il ne pouvait donc le taire à l'amiral. *La Concorde* n'avait pas été en état de partir le 16 juin; le général s'était donc empressé d'appuyer d'autant plus auprès de ce dernier, ce jour-là, les vues auxquelles le général en chef inclinait maintenant. Afin même de mettre le comte de Grasse mieux en situation de prendre le parti qu'il jugerait soit le plus utile soit le plus en rapport avec ses moyens, il lui

[1] « York, mandait là le marquis, est entourée « par la rivière et un marais; l'entrée est étroite. « Il y a une colline qui domine, et qui, si elle « était occupée par les ennemis, étendrait beau- « coup leurs ouvrages. Gloucester est une langue « de terre qui s'avance dans la rivière vis-à-vis « d'York. Leurs bâtiments, dont le plus gros « est un 44, sont entre les deux villes. Si une « flotte nous arrivait, etc..... » (*Mémoires et Correspondance*, 6 août 1781.)

[2] Nous empruntons les divers détails qui précèdent aux fragments de correspondance de La Fayette insérés dans les *Mémoires et Correspondance*, t. I, p. 439 à 457.

[3] Rochambeau au marquis de Ségur, le 1er juin 1781. (*Correspondance manuscrite.*)

avait envoyé la copie des lettres de Washington. Dans son premier pli, le 28 mai, il avait dépeint à l'amiral l'état des choses en Virginie et la marche de Cornwallis pour se réunir au corps de Phillips et d'Arnold[1]. C'était le moment où Barras déclarait emmener l'escadre à Boston, et quand, le 31, il avait prévenu Grasse du changement de résolution survenu, Rochambeau, beaucoup plus soucieux par là même de l'exiguïté de l'armée américaine qu'il ne le montrait à Washington, avait pris sur lui de demander du monde à l'amiral. « Il est « inutile de vous mander, M., lui avait-il écrit, le service important que « vous rendriez si vous aviez le pouvoir de nous amener ici un corps « de troupes sur vos vaisseaux. L'armée de Washington et mon corps « d'armée seront bien faibles devant New-York. » Le 16 juin, ensuite, plus en état de l'informer des propensions de Washington à tenter maintenant de nouveau quelque chose dans la Virginie, il lui avait, en traçant le plan le plus efficace à ses yeux et le plus en rapport avec les désirs du général en chef, laissé ignorer moins encore qu'auparavant son opinion sur le peu de forces de ce dernier, dévoilé le danger dans lequel il supposait que La Fayette devait se trouver, et exprimé plus fortement le péril où la situation actuelle de la Virginie lui paraissait placer l'Amérique. « Je ne dois pas », lui avait-il écrit : 1781.

Je ne dois pas vous dissimuler, Monsieur, que ces gens-ci sont à bout de voie de leurs moyens, que Washington n'aura pas moitié de troupes de ce qu'il comptait avoir; je crois, quoiqu'il se cache sur cela, qu'il n'a pas à présent 6,000 hommes; M. de la Fayette n'a pas 1,000 hommes de troupes réglées avec les milices pour défendre la Virginie et à peu près autant qui sont en marche pour le rejoindre; le général Greene a été faire une pointe sur Camden où il s'est fait repousser et j'ignore quand il se réunira avec lui. Il est donc de la plus grande conséquence que vous preniez à bord le plus de troupes que vous pourrez; 4 ou 5 mille hommes ne seraient pas trop,

[1] « Ils auront ainsi, lui mandait-il, une « armée de 6,000 hommes à Portsmouth, à l'em- « bouchure de la rivière d'Elizabeth, qui garde « ce poste bien fortifié et d'où l'ennemi ravage « toutes les rivières par ses petits bateaux armés « en guerre. »

1781. soit pour vous aider à détruire leurs établissements à Porthsmouth en Virginie, près de la rade de Hampton où jusqu'ici ils ont tenu 1,500 hommes pendant que les autres opèrent dans le pays, et toutes leurs flotilles avec lesquelles ils vont travailler dans ces rivières le pauvre marquis de la Fayette d'une manière très fâcheuse, soit ensuite pour forcer le Hook en vous emparant de Sandy-Hook par vos troupes de terre, ce qui doit faciliter à votre escadre l'entrée de cette baie. . . . . Voilà l'état des affaires et la crise très forte où se trouve l'Amérique; et spécialement les États du Sud, dans le moment actuel. L'arrivée de M. le comte de Grasse peut la sauver, tous les moyens qui sont entre nos mains ne peuvent rien sans son concours et la supériorité maritime qu'il peut y conduire.

Il y a deux points pour agir offensivement sur l'ennemi : la Chesapeak et New-York. Les vents du sud-ouest et l'état de détresse de la Virginie vous feront probablement préférer la baye de Chesapeak, et ce sera là où nous pensons que vous pouvez rendre les plus grands services, d'autant qu'il ne vous faut que deux jours pour venir de là à New-York. . . . .

Le même jour, du reste, en mettant ses troupes en marche pour le quartier général, Rochambeau avait fait connaître ainsi qu'il suit cette conception de la campagne à Washington, afin de le tirer définitivement de ses perplexités :

J'explique au comte de Grasse le plan de Votre Excellence de faire une forte diversion sur New-York en l'état de dégarnissement où est cette place, afin de soulager la Virginie; je lui ai dit qu'il frapperait un grand coup en attérant à la baie de Chesapeak, en y détruisant les forces navales qui y seront alors, en revenant ensuite devant New-York, et que 6,000 hommes empruntés aux Iles, plus de l'argent qui, dit-on, y abonde, rendraient le succès de notre expédition bien plus probable.

Et effectivement les perplexités cessèrent. En répondant à Rochambeau, le 13 juin, Washington lui révélait mieux encore son inclination actuelle pour une autre tentative dans la Chesapeak, et il ajoutait : « Vos réquisitions au comte de Grasse remplissent tout ce que je

« pouvais désirer. » Restait à tourner du côté des Américains la complicité des choses, qui appartenait depuis si longtemps aux Anglais. L'animosité de Clinton contre Cornwallis avait commencé le changement, il allait être achevé par la droiture et le dévouement du comte de Grasse. Le comte était parti de France plein de l'esprit qui animait le gouvernement du roi, et aucune autre pensée hormis celle de servir la politique de son souverain n'avait pris chez lui la moindre place. Aux Antilles, il n'avait trouvé les Espagnols préparés que pour une campagne ultérieure, s'était borné à enlever Tabago de concert avec M. de Bouillé, et en arrivant le 16 juillet au Cap de Saint-Domingue pour se rapprocher de notre armée, il y avait lu les plis de Rochambeau, et aussi d'autres de La Luzerne dont l'un, écrit au mois de mai à Barras et que celui-ci transmettait et appuyait, exposait la situation critique de la Virginie, et dont les plus récents ne cherchaient pas moins instamment que ceux de Rochambeau à l'attirer[1]. La Luzerne lui disait « craindre de ne s'être pas exprimé assez fortement sur l'im- « portance de son arrivée », l'assurait que « c'était le plus grand service « qui pût être rendu à nos alliés et la seule chose de nature à prévenir 1781.

[1] Le premier pli, de La Luzerne à Barras, avait été pris par les Anglais et inséré dans leurs gazettes, où Grasse l'avait trouvé. (*Rapport* du 27 octobre 1781, *États-Unis*, t. 19, n° 60.) Mais, aussitôt instruit des décisions arrêtées à Weathersfield, le plénipotentiaire avait pensé devoir joindre ses instances à celles qui venaient de Newport. Essentiellement préoccupé alors de la déception produite à Philadelphie par le non-envoi de la seconde division, il croyait utile à son gouvernement de montrer de l'empressement au Congrès et, en conséquence, d'appeler le comte de Grasse. En effet, sa lettre, du 4 juin (*Ibid.*, t. 17, n° 6) est écrite d'après les données de la conférence de Weathersfield, c'est-à-dire en vue, avant tout, des opérations contre New-York. A cet égard, elle contribue à établir l'opinion qu'avait Washington à cette date. On y lit, en effet : « Je ne vous « parle point des moyens d'effectuer votre jonc- « tion avec Mr de Barras. Elle doit dépendre des « mouvements qu'il fera et de la correspondance « que vous entretiendrez avec lui. Le Gal Wash- « ington m'écrit dans les termes suivants : *Si « les choses restent sur ce continent dans l'état où « elles sont, l'opinion du Cte de Rochambeau et « la mienne est que le Cte de Grasse se porte direc- « tement à Sandyhock, s'il n'y a pas d'opéra- « tions concertées. C'est à ce point qu'il recevra « toutes les informations nécessaires et il est pro- « bable qu'il enfermera ou coupera l'amiral Ar- « buthnot et aura toutes facilités pour être joint à « Mr de Barras. Rien n'est plus intéressant qu'une « prompte communication avec cet amiral et je dé- « sire vivement que nous recevions incessamment de « ses nouvelles.* »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. « les suites fâcheuses à redouter de la situation des États du Sud ». Aussi l'amiral s'était-il aussitôt occupé de faire ce qu'on lui demandait et d'interpréter en vue de la plus grande utilité commune les instructions qu'il avait reçues. Vaisseaux, troupes, argent, il avait tout réuni dès le 28 juillet, et sans hésitation afin d'agir dans la Chesapeak. Ce jour-là il annonçait sa résolution et ses moyens à Rochambeau sous le couvert de Barras, et à La Luzerne en même temps, par une lettre qui restera un modèle de fraternité militaire. Les derniers accords de Versailles avec Madrid avaient mis les troupes portées l'année précédente aux Îles par Guichen, à la disposition de l'Espagne pour sa campagne des Florides. L'amiral Solano ne voulant ouvrir cette campagne qu'avec l'hivernage, le comte de Grasse empruntait une partie de ces troupes. Il expliquait avec soin qu'elles étaient libres pour deux mois seulement, que lui-même quitterait alors forcément ces mers, battues par les ouragans, qu'il appareillerait le 3 août, ne pourrait dépasser le 15 octobre, irait droit à la Chesapeak où tout le monde semblait d'accord pour l'appeler, mais que l'on devait bien déterminer les mesures par avance, de manière à tirer du temps tout le profit possible. « Je vous serai obligé de m'employer promptement « et utilement, écrivait-il, afin que ce temps soit suffisamment mis à « profit, soit contre les forces maritimes de nos ennemis soit contre « leurs forces terrestres; mais je ne pourrai vous laisser ces forces plus « longtemps; elles sont aux ordres des généraux espagnols, qui en « auront besoin alors. » Rochambeau avait désiré 1,200,000 livres, l'amiral se les était fait prêter à la Havane; ils apporteraient ainsi ensemble, continuait-il, « au soulagement de nos alliés et à la face des « affaires le changement auquel il souhaitait de contribuer ». Il ajoutait simplement : « Toute cette expédition n'ayant été concertée que sur « votre demande et sans que les ministres de France et d'Espagne en « fussent prévenus, je me suis cru autorisé à prendre quelque chose « sur moi pour la cause commune; mais je n'oserais changer tout le « plan de leurs projets par une transplantation d'un corps de troupes

« aussi considérable[1]. » Le comte amènerait 3,500 hommes et de l'artillerie; il aurait 25 vaisseaux, peut-être 29; le général marquis de Saint-Simon commanderait les troupes. L'amiral n'oubliait pas que l'escadre de Barras pouvait avoir son rôle, il adressait donc à celui-ci, son camarade et son ami, sa lettre pour Rochambeau, et il la terminait en disant au commandant du corps expéditionnaire : 1781.

Je marque à M. de Barras et à M. de la Luzerne mon arrivée, au premier, afin qu'étant instruit il puisse agir séparément ou de concert pour la cause commune; au second, pour qu'il nous fasse préparer nos besoins dans le voisinage de nos opérations afin que je puisse donner tout le temps possible au soulagement des provinces unies de l'Amérique.

Dans un *post-scriptum* ajouté au bas de la copie qu'il donnait à Barras, le comte de Grasse offrait en effet à ce dernier la latitude d'agir à son gré[2]. C'était lui attribuer à tort autant de sincérité qu'il en avait lui-même. Il fallut, au contraire, que le quartier général soutînt un autre débat avec Barras. Celui-ci nourrissait toujours sa visée d'une entreprise personnelle. Il ne voyait guère la « cause commune » que là où il serait tout seul. En expédiant la lettre du comte aux

[1] Du Cap, le 28 juillet 1781. — « . . . J'ai vu avec bien du chagrin, écrivait en résumé l'amiral, la détresse où se trouve ce continent et la nécessité du prompt secours que vous sollicitez. J'en ai conféré avec M. de Lilliancourt, qui a pris le commandement de ce gouvernement et je l'ai engagé à me donner sur la garnison de St-Domingue en général les détachements des régiments de Gâtinois, d'Agenois et de Touraine faisant ensemble 3 mille hommes, 100 hommes d'artillerie, 100 dragons, 10 canons de campagne, quelques canons de siège et mortiers. Le tout sera embarqué sur 25 à 29 vaisseaux de guerre qui partiront de cette colonie le 3 août pour se rendre en toute diligence dans la baie de Chesapeak, lieu qui me paraît indiqué par vous, Monsieur le Comte, et par MM. Washington, La Luzerne et de Barras comme le plus sûr à opérer le bien que vous vous proposez. . . Par les efforts que j'ai faits, vous devez concevoir le désir que j'ai d'apporter du changement à votre position et à la face des affaires. » (*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*) Cette lettre, que nous ne reproduisons ici qu'en résumé ou par fragments, a déjà été imprimée par l'un au moins des historiens de la marine.

[2] « Je te laisse le maître, disait là l'amiral « à Barras, de venir me joindre ou d'agir de « ton côté pour le bien de la cause commune; « donne-moi avis, seulement, afin que nous « ne nous nuisions pas sans le vouloir. »

1781. généraux, le 12 août, il s'appuya des indications qu'elle portait, entendues immédiatement à son gré, pour annoncer à Rochambeau le projet qu'il avait d'exécuter de son côté, puisqu'il était libre, une expédition sur Terre-Neuve et Penobscot : « Vous verrez par la lettre ci-« jointe que M. le comte de Grasse ne compte pas sur moi pour opérer « et qu'il me laisse le maître... » C'était là, sans doute, l'explication de son insistance, le mois précédent, pour emmener l'escadre à Boston. Au moment où ces plis arrivèrent aux White-Plains, on venait d'y recevoir les informations envoyées le 6 août par La Fayette sur la descente de l'armée de Cornwallis vers Yorktown et Gloucester; la flotte souhaitée par le marquis pour « donner aux affaires, comme il l'avait écrit, une heureuse tournure » était dès lors trouvée. Washington n'eut plus d'autre pensée que de réaliser les prévisions de son lieutenant et de marcher vers Head-of-Elk. Il l'en prévenait le 13. Aussi Rochambeau et lui avaient-ils été consternés de la confidence de Barras. Ils insistèrent aussitôt ensemble[1] pour que le successeur de Ternay allât se joindre à Grasse, Rochambeau non sans un ton quelque peu sévère et sans lui déclarer devoir reprendre, s'il persistait, les 400 hommes qu'il lui avait prêtés, Washington en le rendant, bien que sous une forme douce, responsable de l'infériorité maritime que causerait son absence[2].

Barras voulait-il simplement se faire demander un service, ou bien s'en ménageait-il l'apparence afin de se disculper? Il répliqua immé-

[1] Le 15 août.

[2] « Nos instructions, lui écrivit en substance Rochambeau, nous commandent avant tout de porter secours à l'armée du Nord et d'unir nos forces. Les Anglais ont reçu du monde à New-York; ce renfort, qui nous rend trop faibles, et la présence du comte de Grasse à la Chesapeak nous obligent à marcher au Sud sans délai. C'est là qu'il faut associer nos moyens; Washington et moi, nous ne consentirons d'ailleurs jamais à ce que vous emmeniez les 400 hommes de M. de Choisy autre part que pour une opération combinée avec nous et avec le comte de Grasse. Je vous prie donc, mon cher amiral, de venir nous y joindre et de vous faire suivre par notre artillerie. » A quoi Washington ajoutait en *post-scriptum* que « tous les papiers d'Angleterre annonçaient l'envoi de l'amiral Digby dans le Sud avec six vaisseaux de ligne, de sorte que si M. de Barras persistait ce seraient les Anglais qui auraient la supériorité sur la mer ».

diatement[1] en s'efforçant d'exagérer le sacrifice attendu de lui, en dé- 1781.
fendant sa campagne projetée, en la déclarant « plus avantageuse à la cause commune qu'une jonction avec le comte de Grasse, puisque cette jonction était regardée comme inutile par ce général, mieux au courant qu'eux des forces qu'il amènerait et de celles qu'il aurait à combattre »; jonction « hasardée » même, disait-il. Finalement, il cédait devant ce qu'il appelait « une si forte opposition de leur part à l'un et à l'autre », en quoi il devançait simplement, au reste, l'appel du comte de Grasse, dont un des premiers soins, au cap Henry, serait de lui faire dire de venir le joindre. « Comme votre avis et celui du général Washington sont absolument opposés au mien, récrivait-il à Rochambeau, je me décide à tout évènement à me rendre à la Chesapeak avec mon escadre et à y escorter votre artillerie, ainsi que vous le désirez; je risque de trouver devant moi Graves et Digby réunis; quoi qu'il en soit, je vais me mettre en état de partir au premier vent favorable. »

Le 16 août, Rochambeau annonçait à Versailles le départ de l'armée pour le Sud. Ni le commandant en chef ni celui du corps expéditionnaire n'avaient perdu un moment. « La garnison de New-York, mandait ce dernier à Versailles, est de 11,000 à 12,000 hommes; même avec le petit secours que M. de Saint-Simon nous amène il n'y a plus rien à faire contre cette place. Nous partons en conséquence pour la Tête-d'Elk, le général Washington et moi, avec le corps français et 2,000 Américains qu'il peut y joindre; le reste gardera Westpoint. » Relatant d'ailleurs au ministre l'incident Barras, et ne retenant pas cette allusion au peu de poids accordé à ses avis, que « la crainte de blesser l'amour-propre des Américains en envoyant trop de troupes avait conduit à voir arriver 500 recrues au corps français pour 5,000 Anglais à Clinton », il allait au-devant du résultat avec la sérénité du soldat qui ne se trouble point en face des perspectives : « Nous

[1] Le 17 août. — Toutes ces lettres sont transcrites dans la *Correspondance manuscrite de Rochambeau.*

1781. « ferons de notre mieux, et si lord Cornwallis n'est pas encore décampé « de Portsmouth et n'a pas évacué la Virginie, nous espérons en rendre « bon compte[1]. » Le lendemain, 17, Du Portail, chargé des explications qui pouvaient mettre le comte de Grasse bien à même de prêter son concours aux combinaisons augurées de sa présence, partait à la rencontre de l'amiral. Ces explications prévoyaient un plan pour plusieurs mois, offrant ainsi un cadre trop étendu pour que les obligations de ce dernier lui permissent de le remplir[2]. Les deux généraux y marquaient toutefois l'utilité qu'il y aurait à les envoyer prendre à Head-of-Elk avec leurs troupes, et c'est ce dont le comte était déjà impatient. Aussitôt, néanmoins, ils avaient mis en mouvement l'armée du Nord, ou, pour parler exactement, les 4,000 Français du corps expéditionnaire, augmentés d'un parti mixte de cavalerie que Lauzun avait formé et de 2,000 hommes de Washington. C'était à cet infime effectif américain que se voyait réduit à cette heure le général en chef du Congrès, pour une expédition d'où pouvait dépendre définitive-

[1] *Correspondance manuscrite.*

[2] Les deux généraux, en effet, avaient écrit ensemble au comte de Grasse et, par provision sans doute, comme si une campagne suivie devait commencer avec lui, ils lui avaient expliqué les raisons pour lesquelles ils abandonneraient les opérations de New-York et dirigeraient leurs efforts vers le Sud, « afin, disaient-ils, que si « nous ne pouvons pas entreprendre contre Char- « lestown même nous puissions reprendre et « nous assurer des États de la Virginie, des deux « Carolines et de la Géorgie. » L'arrivée à New-York d'un renforcement de 3,000 hommes les avait surtout décidés « à faire marcher tout le « corps français et tout ce qu'ils pourraient de « l'armée américaine vers la Chesapeak pour y « joindre S. E. » Ils mettaient sous ses yeux « les cas principaux qui pourraient arriver, d'après lesquels ils auraient ultérieurement l'obligation de concerter un plan, leurs observations à cet égard, et ils le priaient de préparer en lui-même son opinion pour le jour où ils espéraient avoir le plaisir de le rejoindre en Virginie ». Que ferait-on si à l'arrivée de la flotte française l'ennemi avait la plus grande partie de ses forces en Virginie, s'il n'y avait qu'un détachement, si au contraire toutes les forces anglaises avaient évacué cette province? Puis la question de savoir si l'on ne reviendrait pas devant New-York ou si ce ne serait point plutôt devant Charlestown? La partie actuellement utile dans leur pli ne se trouvait qu'à la fin et comme subsidiairement : « Nous observons à « V. E. qu'il sera très essentiel pour accélerer le « service que vous envoyiez à la Tête-de-l'Elk « toutes vos frégates, transports et bâtiments « propres à transporter les troupes américaines « et françaises à l'embouchure de la baye; nous « tacherons de notre côté d'avoir tous ceux qu'on « pourra trouver à Baltimore et dans les ports « adjacents, mais ils seront en petit nombre. » (*Ibid.*)

ment la destinée des États-Unis; les 3,000 autres, c'est-à-dire tout ce qui restait, devaient garder Westpoint, et encore avait-il fallu que Washington, comme précédemment La Fayette, décidât ces 2,000 hommes, qui appartenaient aux États du Nord, à le suivre dans le Sud. Les deux généraux ayant dissimulé leur départ par des démonstrations contre les ouvrages de New-York, abusé ainsi Clinton pendant près d'une semaine, étaient à Philadelphie les derniers jours du mois, suivis de près par leurs têtes de colonne. Le 3 septembre, on les y trouve inquiets de n'avoir reçu encore aucun avis du comte de Grasse; Rochambeau le mande ce jour-là à Versailles, en rendant compte de ce qui s'est produit depuis le commencement d'août. 1781.

Des deux parts la campagne était commencée. Barras avait quitté Newport le 25 août, comme il l'avait promis, se proposant de s'élever beaucoup au large pour opérer plus sûrement sa jonction à la Chesapeak, et le 31 l'ennemi, désabusé, avait mis à la voile pour la même baie deux escadres réunies, sans toutefois distraire aucun homme de la garnison de New-York. Washington et Rochambeau comptaient être le 7 à Head-of-Elk. « Nous espérons faire de bonne besogne, disait de « nouveau ce dernier à Versailles, si M. de Grasse se rend maître de la « baie[1]. » Au même moment le colonel Laurens arrivait de Boston, où la frégate *la Résolue* l'avait débarqué après 86 jours de mer. Elle apportait de l'argent à Rochambeau, comme l'envoyé du Congrès apportait à son gouvernement les sommes et le matériel représentant les 6 millions du roi; Laurens s'excusait de son attitude à Versailles, vantait bien haut les services rendus par le roi : tout était donc au mieux si les évènements prochains réalisaient les espérances. Les critiques s'exerçaient pourtant déjà, accusant de précipitation le départ

[1] « Un des coups les plus intéressants de « cette guerre, continuait là Rochambeau, dé- « pend de celui qui aura la supériorité navale; « les deux flottes ennemies comptent 20 vais- « seaux de ligne et deux vaisseaux de 50; vous « jugez avec quelle inquiétude nous attendons, « et nous sommes surpris que M. de Grasse ne « soit pas encore arrivé, étant parti du 4 au « 6 août de St-Domingue. — De Philadelphie le « 3 7bre 1781. » (*Correspondance manuscrite.*)

1781. des White-Plains. Le soir du 4 septembre, dans un banquet offert aux états-majors des deux armées par La Luzerne, un courrier apporta à Washington l'avis que le comte de Grasse était depuis le 30 août dans la Chesapeak [1], un peu surpris lui aussi de s'y trouver tout seul. L'amiral répondait au général en chef; faute des moyens nécessaires comme faute de temps, il limitait strictement sa participation à l'entreprise qu'il avait indiquée, expliquait à Rochambeau en particulier ce qui était déjà effectué pour elle, ce qu'il était prêt à tenter maintenant avec eux, et Du Portail, qui allait joindre La Fayette malgré le désir que le comte avait de le garder, écrivait de son côté au chef du corps expéditionnaire pour le presser d'arriver.

Le comte de Rochambeau n'a pas eu tort d'insinuer, et ç'a été d'ailleurs avec une discrétion extrême, qu'il fut l'auteur de la campagne de Virginie [2]. C'est bien lui qui avait suggéré au comte de Grasse de fixer ses résolutions à cette entreprise-là, d'amener les forces nécessaires pour en assurer la réussite, et c'est lui qui, par la juste prévision des faits, avait, tout autant que les faits eux-mêmes, rallié Washington à l'idée de l'exécuter.

[1] Dans le rapport du 2 octobre, La Luzerne relate, comme il suit, l'état d'esprit où l'on était à cet égard à Philadelphie : « L'armée « alliée s'avançoit cependant par des marches « assez rapides, mais l'on ne pouvoit se def- « fendre de quelque inquiétude en songeant « que la flotte françoise qui avoit quitté le Cap « St-Domingue le 5 aoust, n'étoit pas encore « arrivée vers la fin de ce mois. Quelques « personnes commençoient à blamer la préci- « pitation avec laquelle on avait quitté le camp « de Whiteplain sur l'Hudson lorsqu'un courrier « apporta aux généraux et officiers assemblés « chez moi, la nouvelle que M. de Grasse étoit « arrivé le 30 dans la Chesapeak. »

[2] Rochambeau s'est borné à dire, à cet égard : « Le comte de Grasse, en trouvant mes « dépêches à St-Domingue, les communiqua au « commandant et à l'amiral Solano, qui adop- « tèrent mon plan contre l'armée de Cornwallis, « et y contribuèrent de tout leur pouvoir. » (*Mémoires*, t. I, p. 285.)

Heliogravure typographique

Imprimerie nationale.

LE COMTE DE ROCHAMBEAU

D'APRÈS TRUMBULL

dans le tableau de la reddition de Yorktown, au musée de New-Haven

dessin agrandi par Armand Dumaresq

CHAPITRE XIV.

YORKTOWN.

Mérite de La Fayette dans la campagne de Virginie; hâte d'agir manifestée par le comte de Grasse en arrivant au cap Henry; pourquoi le marquis le retint; raisons politiques qu'il en avait. — Grasse refoule l'escadre anglaise; Barras entre librement, par suite, dans la Chesapeak et ses transports amènent les troupes de Washington à James-Town. — Brève divergence entre les généraux et l'amiral, qui veut reprendre la haute mer dans la crainte d'un retour offensif des escadres anglaises; York et Gloucester sont investis après cela. — Honorable défense opposée par Cornwallis; lui et son lieutenant sont rejetés dans leurs corps de place; simplicité du langage de Rochambeau en annonçant l'enlèvement des redoutes principales; La Fayette et Vioménil; capitulation de Cornwallis; inutile apparition de Clinton et de ses escadres avec 6,000 hommes au cap Henry. — Comment Chastellux et La Fayette annoncent l'évènement de Yorktown à M. de Maurepas et à M. de Vergennes; démonstrations à Philadelphie; remerciements du Congrès et témoignages de reconnaissance qu'il donne à Grasse et à Rochambeau; vote pour l'établissement d'une colonne commémorative. — Transfiguration qui s'était opérée en Washington quand il avait été assuré de la présence de Grasse dans la Chesapeak; joie d'enfant avec laquelle il en avait apporté la nouvelle à Rochambeau; gratitude exprimée par lui à Saint-Simon et aux autres officiers français; sentiment qu'il avait de ce qui était dû à la France. — Désir du général en chef de profiter de la présence de Grasse pour achever avec lui à Charleston l'œuvre si avancée à Yorktown; il propose ce plan à l'amiral; subsidiairement il voudrait l'aide de l'escadre et des troupes de Saint-Simon pour enlever Wilmington; hésitation momentanée du comte de Grasse; abandon du projet, finalement, dans l'espoir, des deux parts, de le reprendre l'année suivante. — Rochambeau est laissé en Virginie; partage des troupes américaines entre Greene au Sud et Washington retournant au Nord; La Fayette va demander au Congrès l'autorisation de passer l'hiver en France; préoccupation du général en chef en vue de la prochaine campagne; ses instances auprès du marquis afin que le gouvernement du roi y soit rendu favorable. — Comment les évènements avaient, pendant ce temps, ravivé l'esprit absolu et les exigences dans le Congrès et dans les partis; impuissance de plus en plus grande où était l'assemblée de tirer des États les subsides nécessaires; rapacité avec laquelle on demandait ces subsides au roi. — Campagne du parti de l'Est pour faire reviser les instructions sur la paix et y introduire le droit de pêche, même à Terre-Neuve, comme une condition *sine qua non;* menées actives de Samuel Adams dans cette vue; nouvelle discussion à cet effet devant le Congrès; prétentions excessives qui s'y produisent; ébranlement porté par là chez les membres les plus attachés à l'alliance. — Mouvement parallèle en faveur d'un accommodement direct avec la Grande-Bretagne; appui qu'il trouvait dans le développement pris par le commerce interdit avec l'Angleterre; peu de patriotisme et âpreté au gain signalés chez les négociants par Rochambeau; participation éhontée de Silas Deane, maintenant, aux dispositions des antigallicans; imputations incroyables dont il se rend coupable contre la France; réapparition de Temple

IMPRIMERIE NATIONALE.

sous la recommandation de Samuel Adams. — Accueil reçu néanmoins par La Fayette à Philadelphie; rôle que lui délègue le Congrès auprès de ses commissaires en Europe et mission qu'il lui confie pour les affaires de l'Amérique. — Mort de M. de Maurepas après avoir lu les nouvelles de Yorktown; M. de Vergennes est aussitôt préoccupé, comme Washington, de préparer une campagne qui soit la dernière; autres théâtres de guerre ouverts en Europe, effectivement, tandis que celui de l'Amérique paraissait près d'être fermé; subside de 6 millions de livres annoncé aux Américains pour les encourager à de nouveaux efforts; pressante réponse de M. de Vergennes à Chastellux dans ce sens et mêmes instances adressées par ce ministre à La Fayette; comment, en écrivant au marquis, il acquittait la dette contractée envers ce dernier par M. de Maurepas et lui quand ils l'avaient envoyé annoncer le corps expéditionnaire à Washington et combiner avec celui-ci les coups à porter contre l'Angleterre.

1781. La chute de Yorktown a été souvent retracée[1]. Elle fut si bien amenée et elle eut de si grandes conséquences, que les écrivains dont ces temps ont occupé l'esprit ne l'ont pas négligée. Aussi, n'est-ce ici le lieu de s'arrêter sur ce premier dénouement de l'affaire d'Amérique qu'afin de rappeler des détails de nature à ajouter des traits ou des couleurs aux récits déjà connus.

Il avait été très utile pour La Fayette d'être convaincu qu'il chassait Cornwallis devant lui et qu'il le contraignait à s'abriter dans une petite presqu'île de la Chesapeak. Illusion semblable à celle de Greene, persuadé que le général anglais était sorti de la Caroline n'y pouvant plus tenir; à la guerre, les idées que l'on se fait procurent parfois, bien qu'erronées, autant de résultats que celles dont la conception dérive de données positives. Dans l'assurance où il était, le marquis pourvut dès le premier moment, et plus sûrement ensuite sur un signe de Washington, à tout ce qui était nécessaire pour empêcher le général anglais de dégager son armée par la Caroline, si la flotte française venait le menacer[2]. Les ruses en vue de l'abuser s'étaient d'ailleurs ajoutées aux mouvements de nature à atteindre le but; si

[1] Les *Mémoires* de Rochambeau en présentent le détail quant au côté militaire. Chez les Américains, M. Bancroft s'est départi à ce sujet de sa brièveté sur d'autres points, et Thomas Balch a exposé avec minutie la composition de l'armée qui y figura.

[2] Les lettres de La Fayette, revenues d'Amérique pour être insérées dans ses *Mémoires et Correspondance*, et celles que lui écrivit Washington, imprimées par Sparks, restent à cet égard des témoignages irrécusables, étant ceux de l'heure même.

La Fayette ignora pourquoi il ne lui était pas opposé autant de résistance qu'il avait eu de coups à redouter quand son adversaire le poursuivait, et s'il n'eut pas ainsi tout le mérite qu'il crut, il avait exactement opéré comme s'il devait acquérir ce mérite, et Cornwallis se trouva bientôt enfermé dans la place de Yorktown d'une manière plus étroite que Clinton n'avait supposé qu'il pût le devenir[1]. La dernière semaine d'août, Washington informa le marquis de la marche de l'armée vers le Sud; celui-ci en était alors à presser déjà le général en chef d'arriver pour le dernier acte de la pièce. L'issue lui en paraissait certaine si un secours maritime s'offrait, possible même si ce secours ne venait pas, et l'esprit politique restant chez lui le levier de l'action militaire, il informait de la situation M. de Vergennes ainsi que M. de Maurepas sans autre jactance qu'une satisfaction légitime, visible sous sa déférence : « On dit que vous allez faire la paix, écri- « vait-il à M. de Vergennes; je ne suis pas des plus crédules et pense « qu'on attendra au moins les évènements de la campagne[2]. » 1781.

[1] Dans son rapport cité plus haut sur l'ensemble des opérations, La Luzerne (2 octobre) cherche une cause à la conduite de Cornwallis. Évidemment, après coup, elle ne pouvait, comme il le dit, paraître « analogue au caractère « du général anglais ». Mais l'interprétation qu'on en trouva fut sans rapport avec la vérité. On sentait qu'il y avait une autre cause que l'habileté et la hardiesse de manœuvres du marquis. Celui-ci lui-même en a visiblement la pensée en écrivant à Washington. Toutefois, à défaut de découvrir cette cause, non seulement La Fayette jusqu'à la fin de sa vie, mais les éditeurs de ses *Mémoires et Correspondance*, et tous les écrivains venus longtemps après eux ont reproduit et accepté la version qui attribuait au jeune général le mérite d'avoir poussé lord Cornwallis sur Yorktown. Du reste, le marquis ne s'est donné un peu nettement ce mérite que dans ses fragments de mémoires. Sa correspondance du moment ne fait que constater le mouvement de retraite de Cornwallis. Quant à ce rapport de La Luzerne, du 2 octobre, il porte simplement ceci : « Lord Cornwallis de- « puis plus d'un mois manœuvroit vis-à-vis de « M. de la Fayette avec une circonspection dif- « ficile à expliquer vû qu'il avoit une armée près « de deux fois plus considérable. Comme cette « conduite timide n'est point analogue au carac- « tère du général anglois, il est probable qu'elle « résultoit de quelque plan combiné qui aura « été déconcerté par l'arrivée de M. le comte « de Grasse. » Dans un rapport précédent, en effet (4 août 1781, *ibid.*, n° 15), La Luzerne parlait de bruits d'après lesquels Clinton aurait envoyé à Cornwallis l'ordre de ramener ses troupes à New-York.

[1] Lettre du 24 août. (*États-Unis*, t. 18, n° 43.) La lettre de La Fayette à M. de Maurepas, que nous citerons tout à l'heure, précède celle-ci sous le numéro 42. Toutes les deux, écrites avec la familiarité gracieuse habituelle

1781. Le comte de Grasse mouillait ses ancres à l'entrée de la Chesapeak plein du désir que l'on menât vivement des opérations auxquelles il se croyait à peine le temps de prêter appui. En s'annonçant à Rochambeau par le retour de *la Concorde*, le 28 juillet, il lui avait dit : « J'es- « père que la frégate me devancera assez pour que je trouve tout prêt « et que dès le lendemain de notre arrivée nous puissions remplir les « vues que vous vous proposez et dont je désire aussi ardemment que « vous la réussite »; arrivé, il s'étonnait d'autant plus de se voir inoccupé. Gimat, qui l'attendait de la part du marquis, lui exposa l'état des choses; l'amiral, néanmoins, débarqua aussitôt les troupes de Saint-Simon, et elles furent mises immédiatement à l'œuvre. Il eût voulu qu'on attaquât sans délai et il offrit de leur adjoindre 1,800 marins. Autour de lui l'entrain anima tout le monde; en face de l'ennemi invétéré, Saint-Simon bannit une susceptibilité militaire que le comte redoutait, et se plaça avec empressement sous les ordres de La Fayette comme représentant le commandement général[1]. Le marquis seul se contint. Dans ce moment où la tentation d'agir eût été séduisante pour son amour-propre et si aisément justifiée, il dépensa, lui si prompt à partir, tout le feu de son ardeur à empêcher la hâte de Grasse et des troupes, afin de rendre plus sûr le coup à porter. Prendre Cornwallis à Yorktown, ainsi qu'avait été pris Burgoyne à Saratoga, lui sembla devoir produire un tel effet politique qu'il était interdit de le compromettre en se précipitant, tandis qu'il serait assuré par l'arrivée de l'armée du Nord. Il le mandait à

au marquis, ont été imprimées avec raison dans les *Mémoires et Correspondance*. La Fayette résumait ainsi sa campagne à M. de Vergennes : « De tous les points, on s'est rassemblé sur nous « et tout tenait au bonheur d'éviter une ac- « tion; la fortune nous a bien servis, et après « quelques jonctions notre petite armée a repris « tout le terrain dont la conquête nous avait « coûté tant de sacrifices. »

[1] Ce témoignage alla au cœur de La Fayette. Immédiatement, écrivant à Washington, il lui dit : « Quelle que soit l'obligeance avec la- « quelle le marquis de Saint-Simon a bien « voulu dire au colonel Gimat qu'il était prêt à « servir sous moi, je ne ferai rien sans lui té- « moigner la déférence due à l'âge, aux talents « et à l'expérience. » (Lettre du 1er septembre; *Mémoires et Correspondance.*)

Washington, pendant qu'il s'efforçait de contenir l'impatience de l'amiral : « Grâce à vous, mon général, je suis dans une charmante « situation et je me trouve à la tête d'un corps superbe; mais je ne « suis pas si pressé que le comte de Grasse et je regarde qu'ayant à « jouer une partie si sûre il serait fou, en risquant une attaque, de « donner quelque chose au hasard[1] »; et Du Portail le connaissait assez pour garantir à Rochambeau, en lui écrivant avec l'amiral deux jours plus tard, que ce sentiment ne faiblirait point : « Notre jeune « général a la tête mûre, et, avec toute l'ardeur qu'il a, il est capable « d'attendre le moment et de ne pas vouloir cueillir le fruit qui n'est « pas mûr[2]. » Il faut ajouter, et ce ne peut pas être au détriment de La Fayette, que cette solidité précoce, apprise pour beaucoup à l'école de Washington, s'inspirait chez lui, à cette heure, et de la filiale admiration qu'il avait pour le général et de la responsabilité qu'il se sentait dans l'union faite entre la France et ce dernier. Il savourait intérieurement la pensée de voir son généralissime affectionné remporter, à la fin, une réelle victoire à la tête de cette armée des deux nations dont, à Versailles, il avait tant contribué à inspirer l'idée : « J'espère, mon cher général, avait-il répondu le 21 août à l'avis de « Washington, que vous viendrez en Virginie et que si l'armée fran- « çaise prend cette route j'aurai enfin la satisfaction de vous voir de « mes yeux à la tête des armées combinées[3]. » 1781.

A bord de l'amiral on avait vraiment la fièvre. « Venez vite, mon « général, venez vite », écrivait Du Portail à Rochambeau, et il était un peu en droit de presser ainsi, car son pli partait avec une lettre de

[1] Même lettre du 1er septembre. — Dans celui de ses fragments de *Mémoires* que ses éditeurs ont indiqué comme le *Manuscrit n° 2*, La Fayette explique nettement « qu'étant ainsi, à 24 ans, général de l'armée combinée, il avait dans les déclarations du comte de Grasse un prétexte d'agir irrécusable, mais que le succès, si brillant s'il fût arrivé, aurait coûté beaucoup de sang et qu'il ne voulut pas sacrifier à sa gloire personnelle les soldats qui lui étaient confiés ». Ce récit, écrit longtemps après que les faits avaient eu lieu, est, on le voit, absolument corroboré par les lettres du moment même.

[2] *Correspondance manuscrite de Rochambeau.*

[3] *Mémoires et Correspondance.*

1781. Grasse expliquant qu'il n'avait pas un navire par lequel il pût envoyer prendre l'armée à Head-of-Elk [1]. Il donnait bien l'assurance que la prudence du marquis contiendrait l'envie de s'essayer contre Yorktown sans les soldats de la France et de Washington [2]; mais cela ne l'empêchait pas de trouver trop court le temps que l'amiral avait à rester, en sorte qu'il voyait peut-être plus à faire qu'on ne croyait, et à la fois il trouvait si facile d'en finir que cela pouvait avoir lieu sans y penser: « Aujourd'hui 2 septembre, le 15 octobre est bien près », ajoutait-il; puis, en *post-scriptum* : « En vous attendant, mon général, nous tâche- « rons de faire toutes les reconnaissances possibles. Sur cela je me « rappelle un certain officier qui, ayant ordre de reconnaître un poste, « trouva l'occasion de s'en emparer; si pareille chose allait nous ar- « river! J'espère pourtant que vous nous le pardonneriez. » L'occasion n'arriverait sûrement pas; La Fayette mandait à Washington, le 8 septembre [3], qu'il en avait convaincu le comte de Grasse ainsi que Saint-Simon et Du Portail par l'inspection avec eux des défenses de Cornwallis. Aussi le comte donnait-il au général en chef, dans sa lettre du 2 septembre, l'assurance qu'il était décidé à attendre et Rochambeau et lui [4].

[1] « Je suis on ne peut pas plus fâché, écrivait « de son côté Grasse à Washington, de ne pas « avoir avec moy d'autres bâtiments que mes « vaisseaux de guerre, trop grands pour les em- « ployer au transport des troupes américaines « et françaises de la rivière d'Elk à la baye de « Chesapeack, et que quatre frégates seules que « j'ai pour tout petit batiment et qui sont em- « ployés dans le moment à garder la rivière de « James, pour oter la retraite au lord Cornwallis « du côté de la Caroline. — Au cap Henry le « 2 septembre 1781. » (Archives du *Department of State*, à Washington.) Je dois la communication de cette pièce à l'obligeance de la légation des États-Unis à Paris. La lettre que le comte de Grasse répondait aux généraux sur les opérations auxquelles il pourrait se prêter, lettre que La Fayette avait été chargé de leur faire tenir, n'a pas été retrouvée.

[2] « Venez vite, disait Du Portail, non pas « que nous ayons envie de tenter de prendre « York sans vous. Je ne crois pas qu'on roule « ce projet. Nous nous contenterons, je pense, et « ce sera beaucoup de gloire pour nous si nous « réussissons, de préparer la conquête, d'em- « pêcher l'ennemi de rassembler les moyens de « défense autant que possible, et cela sans nous « compromettre et nous mettre en danger. Notre « jeune général a la tête mûre, etc... »

[3] *Mémoires et Correspondance.*

[4] L'amiral écrivait à cet égard : « J'avais ré- « solu l'attaque d'York, avec les troupes de M. le « marquis de la Fayette et celles que j'ai ap- « portées dans mes vaisseaux, mais par la lettre

Mais les escadres anglaises ouvrirent devant l'amiral un courant plus heureux. Il ne restait plus un marin de valeur à George III en dehors de Rodney, et celui-ci s'était déconsidéré par ses déprédations à Saint-Eustache, où il avait fondu comme sur une proie dès la déclaration de guerre contre les Pays-Bas et emporté tout en butin. Déconsidéré à ce point qu'au lieu de suivre le comte de Grasse des Antilles vers le Nord, il s'était cru obligé de rentrer en Angleterre et avait donné à Hood, son second, 14 vaisseaux pour aller rejoindre l'escadre de New-York. Cette escadre-là était aux mains de Graves, qui avait remplacé Arbuthnot usé sans avoir fait autre chose que de garder la mer. Elle venait de croiser aussi inopportunément que possible devant Boston quand le danger était au Sud. Croyant enfermer Barras étroitement, elle l'avait laissé passer sans le voir, et elle était revenue à New-York le 31 août seulement. A cette date, Clinton connaissait toute l'étendue du danger que courait l'armée anglaise en Virginie. Graves emmena aussitôt Hood avec lui, et le 5 septembre ils paraissaient à l'entrée de la Chesapeak. Le comte de Grasse se jeta sur eux, les tint cinq jours en échec en leur infligeant assez de pertes pour leur interdire de se remettre en scène; pendant ce temps, Barras, qui avait hardiment conçu son mouvement vers la Chesapeak, l'exécutait avec une facilité inattendue, avec fruit par des captures, entrait librement 1781.

« que je reçois de Votre Excellence et par l'avis « de M. Du Portail, j'ai suspendu mes projets « jusqu'à l'arrivée de généraux dont l'expé- « rience dans le métier de la guerre, la connais- « sance du pays et les lumières augmentent de « beaucoup nos moyens. Je suis persuadé que « mon armée qui ne brûlait que du désir de « signaler leurs courages se surpassera sous les « yeux de généraux dignes de l'apprécier. Je ne « vais m'occuper jusqu'à ce moment que des « moyens de faciliter toutes les attaques que « vous jugerez à propos de faire à votre arrivée « contre l'armée du lord Cornwallis, seul « projet praticable, puisqu'il nous en donne le « moyen par la position qu'il a prise en aban- « donnant entièrement Porthmouth sur la ri- « vière de James.

« Je pourrois donner dans un besoin 1,800 « hommes de bonnes troupes, formées des gar- « nisons des vaisseaux, et fournir des canons « pour les sièges qui, à la vérité, ne pourroient « être montés que sur des affûts marins, mais « dont les boulets font autant de fracas que sur « des affûts de terre et de siège. L'arrivée de « l'escadre de M. de Barras, à qui j'ai écrit de « venir me joindre, nous seroit utile, à ce que « M. Du Portail dit, rapport aux effets dont elle « est munie. »

1781. dans la baie, et s'y trouvait juste à point pour envoyer les transports par lui conduits embarquer, à Annapolis, les troupes du Nord qui n'avaient pas suivi la voie de terre pour descendre à Yorktown. La complicité des choses désertait décidément l'ennemi; tout nous arrivait à point.

Ç'avait été un autre jour d'acclamation des Américains pour la France, celui où nos soldats traversèrent Philadelphie devant le Congrès et devant le monde politique de l'indépendance, presque tout concentré depuis quatre années dans cette ville[1]. Prompts à escompter le succès et à prendre leurs espérances pour la réalité, Congrès et monde politique avaient déjà redonné cours, on va le voir, aux ambitions mal mesurées et aux écarts non contenus, sans se soucier que la France en fût ou gênée en Europe ou froissée dans son amitié. Ce moment-ci, toutefois, rendait sincères les sentiments qui se montraient. Le 7 septembre, les deux généraux arrivaient à Elk comme ils se l'étaient promis. Le comte de Saint-Cézaire les attendait depuis une heure, porteur des messages et des instances de Grasse[2]. Ils avaient laissé à leurs seconds la mission de conduire l'armée, les deux Vioménil une partie par terre, et Custine le reste sur quelques barques américaines, bientôt, heureusement, sur les transports de Barras. Partant eux avec Chastellux et une faible escorte, forçant leur marche, se reposant à peine dans la plantation de Mount-Vernon, que Washington n'avait plus revue depuis qu'il l'avait quittée, sept ans auparavant, pour personnifier devant le monde et dans l'histoire la

[1] Une note du tome VIII des *Washington's Writings* de Sparks, indique comme particulièrement détaillée et intéressante la relation qu'a écrite de ce spectacle l'abbé Robin, dans son *Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale*. L'abbé Robin était un aumônier de l'armée, arrivé sur *le Sagittaire*.

[2] Le comte de Grasse leur faisait connaître à la date du 4 l'état des choses, les mesures qui avaient été prises, et il écrivait en particulier à Rochambeau : « . . . . . Saint-Cézaire est chargé « de vous dire combien je vous désire et toute « l'étendue de ma confiance. Votre arrivée est « plus agréable pour moi qu'un renfort de « 4,000 hommes. Ce n'est pas adulation, mais « c'est une vérité d'un marin à un brave mili- « taire. . . » (*Correspondance manuscrite de Rochambeau.*)

révolution des États-Unis, ils avaient rallié le 14, au quartier général 1781.
de Williamsburg, La Fayette et Saint-Simon. Le 27, toute l'armée se trouvait réunie à James-Town, et les deux généraux, accompagnés de La Fayette, s'étaient concertés avec le comte de Grasse à bord du vaisseau amiral.

Un nuage avait troublé soudain quelques instants l'heureuse suite de conjonctures qui favorisait enfin l'armée de France et d'Amérique. Grasse s'était ému d'informations anglaises d'après lesquelles allait s'opérer le retour offensif de Graves, accru de six vaisseaux de l'amiral Digby. Il avait alors annoncé que sa situation n'était plus sûre et qu'il quitterait immédiatement la baie pour s'élever en haute mer, en mettant deux navires seulement à l'embouchure de la rivière d'York, outre les quatre frégates qui bloquaient Yorktown depuis le premier moment. Il n'emmènerait pas les 3,000 hommes de Saint-Simon, voulant uniquement s'assurer des conditions meilleures pour combattre; mais il ne pouvait répondre de revenir et il appelait les généraux à prendre les dispositions que cette éventualité exigeait[1]. Les inquiétudes les plus sérieuses avaient aussitôt surgi. Le général en chef avait répondu sans désemparer au message en combattant la résolution du comte par des raisons pénétrantes, détaillant les présages funestes que cette considération ouvrait, la déception dans laquelle elle précipitait les généraux au moment où les combinaisons et les circonstances semblaient providentiellement s'unir pour procurer sur l'ennemi un résultat de nature à amener bientôt la paix[2]. Le porteur du pli fut La Fayette, naturellement compétent pour préciser davantage les raisons militaires, et envoyé peut-être aussi parce qu'aux yeux du comte de Grasse il ajouterait des instances françaises à celles que celui-ci pourrait supposer inspirées par l'intérêt

[1] Lettre à Washington, du cap Henry le 23 septembre, apportée par le baron de Clozen.

[2] Lettre de Washington au comte de Grasse, de Williamsburg le 25 septembre. (Sparks, t. VIII.) On en trouvera à l'annexe I ci-après la traduction, envoyée à Versailles par La Luzerne ou par Rochambeau.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. américain seulement. En effet l'amiral avait été convaincu; au retour de La Fayette les troupes s'étaient mises en mouvement pour enserrer Yorktown, et le 28 l'investissement avait commencé de la part de Rochambeau avec le corps français, le 29, de la part des Américains sous Washington, arrêté vingt-quatre heures par les difficultés du terrain.

L'histoire n'improuvera pas les Anglais de se rappeler la solidité de la résistance de lord Cornwallis, bien que l'ambition l'eût rendu un peu cause du cours des évènements. Il eût pu prolonger la lutte en sacrifiant du monde, non la rendre efficace. Les ouvrages qu'il défendit, il les avait improvisés, et, sans se méprendre un moment sur le sort qui l'attendait, il obligea d'apporter dans leur attaque l'art et l'énergie qu'exige une grande affaire. Dès le 17 septembre, il avait pronostiqué sa chute à New-York s'il n'était pas secouru. L'échec de Graves éclairait alors Clinton; mais désemparé, indécis, celui-ci arrêtait puis décommandait ses mesures; finalement il embarquait presque tout ce qu'il avait de troupes, faisant ainsi trop tard, et pourtant persuadé qu'il arriverait à temps, ce que son lieutenant lui avait demandé un mois plus tôt[1]. Le 30, après une sortie heu-

[1] La Luzerne, dans son rapport du 18 octobre, rendant compte du succès remporté précédemment par Greene à Eutaw, à la porte de Charleston, trace ce tableau de l'état des choses au quartier général de Clinton depuis l'arrivée du comte de Grasse au cap Henry : « La confusion et l'irrésolution ont caractérisé tous les « mouvements de l'ennemi dans New-York. On « a embarqué des troupes, on les a remises à « terre, on en a embarqué de nouvelles, et elles « sont dans ce moment à bord des vaisseaux de « ligne au nombre de six mille hommes, mais, « à ce qu'il paroît, incertains du parti qu'il « convient de prendre. M. Clinton a, dans le « même jour, expédié trois bâtiments légers « avec ordre de pénétrer dans la Chesapeak pour « donner de ses nouvelles à Cornwallis; deux « de ces bâtiments sont tombés entre les mains « des Américains, et les papiers de l'un des « deux sont envoyés au Congrès. Le plus im- « portant est une lettre de M. Clinton à lord « Cornwallis; elle est chiffrée, mais un hazard « heureux a fait découvrir ce chiffre et la lettre « qui m'a été communiquée porte que *toute la « flotte anglaise mettra incessamment en mer ayant « à bord 6,000 hommes qui n'épargneront rien « pour faire une diversion avantageuse dans l'in- « tention de sauver Cornwallis et son armée. La « garnison de New-York est réduite à 1,500 hom- « mes qui doivent prolonger la défense aussi long- « temps qu'il lui sera possible, et enfin on convient « des signaux de fumée, de fusées et autres à faire « pour la correspondance réciproque.* Ces papiers « ont été transmis sans délai au général Wash- « ington et à M. le Cte de Grasse, qui peuvent en « tirer un grand parti. Il ne me paroît pas que

reuse un moment du côté de terre, après une tentative pour échapper 1781.
par mer fortement repoussée, Cornwallis se repliait dans ses ouvrages fortifiés, et sur l'autre bord de la rivière, à Gloucester, Choisy et Lauzun, ce dernier en culbutant la cavalerie du général Tarleton, forçaient, le 3 octobre, son lieutenant au même parti. Le 7, la tranchée était ouverte devant Yorktown, le 12 la seconde parallèle; le 15 les deux redoutes construites à droite et à gauche du corps de place pour en disputer l'approche étaient enlevées par Vioménil et Deux-Ponts du côté français, par Hamilton et Laurens sous La Fayette du côté américain. Le matin de ce jour-là, le dernier de ceux que le comte de Grasse avait, de Saint-Domingue, fixés pour sa présence, Rochambeau pouvait lui écrire :

Au camp devant York, le 15 octobre 1781.

Nous avons emporté cette nuit, mon cher Comte, l'épée à la main, les deux redoutes de la gauche de l'ennemi, tué ou pris la plus grande partie de ce qui était dedans. Les grenadiers de Gâtinois et de Royal Deux-Ponts, ayant à leur tête le baron de Vioménil et le comte Guillaume des Deux-Ponts, ont franchi tous les obstacles, malgré un feu considérable, avec la valeur la plus distinguée, et le logement s'est fait pour réunir ces deux ouvrages à notre seconde parallèle. Le plus petit de ces ouvrages a été emporté par les Américains aux ordres de M. le marquis de la Fayette, et c'est la batterie qui était la plus menaçante sur la rivière d'York; l'autre, grande redoute qui était beaucoup moins mûre, l'a été par les Français, et nous y avons perdu 60 hommes ou blessés.

C'est sans plus d'emphase que le commandant du corps expéditionnaire annonçait l'évènement décisif qui venait compenser, à la fin, l'attente et les peines supportées, les difficultés soutenues durant quinze mois, et dans lequel non seulement la fleur de la noblesse

« l'escadre ait encore mis à la voile soit à cause « de coups de vent qui ont eu lieu depuis huit « jours, soit à cause que les généraux anglois « sentent tout le péril de ce projet et même son « inutilité. La réduction de lord Cornwallis se « poursuit en effet avec autant de vigueur et « d'activité que de prudence. » (*États-Unis*, t. 19, n° 36.)

1781. française, mais les moindres soldats avaient rivalisé de constance puis de fougue pour rendre à l'armée du roi, contre les meilleures troupes de l'Angleterre[1], la supériorité perdue depuis vingt ans. Il aurait pu ajouter que les Américains de La Fayette étaient entrés dans l'ouvrage d'un bond, l'épée haute, presque sans tirer. Le marquis en avait pronostiqué d'avance le fait à Vioménil, qui semblait croire les soldats de l'Amérique impropres à un assaut[2], et il se donna aussitôt le soin de faire demander gaiement à celui-ci s'il avait besoin de monde. Le matin du 17, un parlementaire venait proposer la suspension d'armes, et à 4 heures un second offrait la reddition des deux places; le 18, le colonel Laurens pour les Américains, le vicomte de Noailles pour les Français, M. de Granchain pour les escadres, signaient avec les officiers de Cornwallis des accords de capitulation calqués sur ceux qu'avait eu à subir Lincoln à Charleston, et le 19 les 6,000 hommes valides de l'armée anglaise (1,800 étaient dans les hôpitaux ou les ambulances) défilaient en remettant leurs armes entre les lignes des deux armées victorieuses. A huit jours de là, le 25, les escadres de New-York, comptant 27 vaisseaux de ligne, portant Clinton avec 6,000 hommes et le fils du roi d'Angleterre, gouverneur désigné de la Virginie, paraissaient au cap Henry; l'effet de leur présence se bornait à retarder de deux fois vingt-quatre heures le départ de la seconde frégate destinée à porter en France les relations de la campagne si heureusement terminée; le comte des Deux-Ponts était le messager. La première, montée par Lauzun avec la seule nouvelle de la reddition, avait mis à la voile dès le 24 et prenait quai à Brest moins de trois semaines après.

Avec les rapports de Rochambeau, Lauzun apportait à M. de Mau-

[1] « La fleur des troupes anglaises, écrit La « Luzerne à M. de Vergennes, des vétérans qui « depuis six ans font la guerre ici et qui ont « montré un courage infatigable. » (Rapport du « 23 octobre; *États-Unis*, t. 19, n° 60.)

[2] La Fayette, du moins c'est lui qui le raconte dans celui de ses brefs récits appelés *Mémoire n° 2*, avait répondu à Vioménil à cette occasion : « Nous sommes de jeunes soldats et « n'avons en pareil cas qu'une tactique, c'est « de décharger nos fusils et d'entrer tout droit, « à la bayonnette. »

Imprimerie nationale

REDDITION DE YORKTOWN

ROCHAMBEAU ET SON ÉTAT-MAJOR

Photogravure agrandie du tableau de Trumbull

repas et à M. de Vergennes des lettres privées de La Fayette, et Deux-Ponts une de Chastellux. Ayant été les politiques autant que les soldats de cette campagne de la France et de l'Amérique, l'un et l'autre ils s'empressaient de mettre dans la main du ministre qui l'avait conçue et engagée comme de concert avec eux, la « plume » qu'il disait un jour à Chastellux désirer pour assurer par les moyens de la politique le but recherché à Versailles. Chastellux un peu doctoral : « Vous « me faisiez l'honneur de me mander l'hiver dernier, Monsieur le « Comte, que pour bien écrire vous aviez besoin qu'on vous taillât des « plumes. Je crois que M. de Lauzun et M. de Deux-Ponts vous en « portent qui sont à votre main, etc. . . . . », et ouvrant des considérations de diplomatie européenne, mais très préoccupé, semble-t-il, d'appeler l'attention sur la part qu'il avait pu prendre aux choses[1]; le marquis, lui, quoique autorisé à plus d'intimité, avait surtout devant l'esprit le résultat général à la poursuite duquel il avait été non pas seulement admis, mais commis à vrai dire par les chefs du gouvernement du roi, et plus désireux de les féliciter de ce résultat que de faire valoir le rôle dans lequel il y avait paru. A M. de Maurepas, qu'il se savait particulièrement attaché, La Fayette écrivait, avec la même déférence familière que précédemment : 1781.

Au camp près York, ce 20 octobre 1781.

La piéce est jouée, Monsieur le Comte, et le cinquième acte vient de finir; j'ai été un peu à la gêne pendant les premiers, mon cœur a joui vivement du dernier, et je n'ai pas moins de plaisir à vous féliciter sur l'heureux succès de notre campagne. Je ne vous en ferai pas les détails, Monsieur le Comte, et m'en rapporte à Lauzun à qui je souhaitte autant de célérité à traverser l'Océan qu'il en a mis à passer sur le corps de la légion de Tarleton.

Mr de Rochambeau vous rend tous les comptes relatifs à l'armée qu'il commande; mais si l'honneur d'avoir commandé pendant assés longtems la

[1] « Au camp d'York, le 25 octobre 1781. » (*États-Unis*, t. 19, n° 58.)

1781. division de Mr de St-Simon étoit un droit pour parler de mes obligations à ce général et à ses troupes, ce droit me deviendroit infiniment cher.

Voulés vous bien, Monsieur le Comte, présenter mes hommages à Mde la Ctesse de Maurepas et Mde de Flamarens, et agréer l'assurance de ma tendresse, de ma reconnoissance et de mon respect.

LA FAYETTE.

Et à M. de Vergennes il disait, en commençant à peu près sa lettre comme Chastellux[1] :

Camp près York ce 20 octobre 1781.

Recevés mon compliment, Monsieur le Comte, sur la bonne plume que l'on vient enfin de tailler à la politique; Mr de Lauzun vous donnera tous les détails; je suis heureux que notre campagne de Virginie finisse aussi bien, et mon respect pour les talents de lord Cornwallis me rende sa prise encore plus précieuse. Après ce coup d'essai, quel général anglais viendra se mettre en tête de conquérir l'Amérique? Les manœuvres méridionales n'ont pas fini plus heureusement que celles du Nord, et l'affaire du Gal Burgoyne a été renouvellée. . . . . .

. . . . . Adieu, Monsieur le Comte, le tems que j'ai pour écrire est si court que j'ajouterai seulement ici l'assurance du respectueux et tendre attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant serviteur.

LA FAYETTE.

Présentés, je vous prie, mes témoignages à Mde la Ctesse de Vergennes et à Mrs vos enfants.

La joie fut grande à Philadelphie. Le Congrès et le peuple en affluence rendirent au temple grâces à Dieu, les maisons s'illuminèrent à l'envi[2]; le 29, l'assemblée des États-Unis, à peine sortie des cérémonies publiques, consacra ce jour fortuné en rendant à leur allié, à Rochambeau, au comte de Grasse, des témoignages publics, en leur donnant des marques de la reconnaissance de la nation, en

[1] Les originaux sont aux Affaires étrangères. (*États-Unis*, t. 19, nos 44 et 45.) Ces lettres ont été publiées dans les *Mémoires et Correspondance*.

[2] Le rapport de La Luzerne, du 27 octobre (*États-Unis*, t. 19, n° 60), est à cet égard très explicite.

décrétant qu'un monument serait érigé à Yorktown même pour rappeler à la postérité le grand service dont l'Amérique leur était redevable. Le ministre des affaires étrangères Livinsgton, qui venait de prendre possession de sa charge, portait officiellement ces Résolutions à la connaissance de La Luzerne, le 2 novembre, par un pli que le plénipotentiaire traduisait le 4 à Versailles, comme il suit, dans un second rapport sur la capitulation de Cornwallis[1] : 1781.

Monsieur,

C'est avec le plus grand plaisir que j'obéis aux ordres du Congrès en vous faisant des communications qui prouvent sa reconnaissance des efforts de son allié et du mérite des officiers employés par votre Cour. La confiance qu'inspirent ces efforts et l'estime que la conduite de ces officiers fait naître ne peuvent que créer un nouveau lien entre deux nations que des intérêts réciproques avaient déjà étroitement unies. Dans ces vues je me flatte que les Résolutions du Congrès ci-jointes vous seront agréables et que vous transmettrez avec empressement à S. M. T. C. le désir qu'a cette assemblée de présenter au comte de Grasse, avec l'approbation de S. M., deux pièces de canon du nombre de celles qui ont été prises à York, avec des inscriptions propres à témoigner que le Congrès en les lui présentant a eu égard à la part glorieuse que cet amiral a eue à la réduction de cette place.

J'ai l'honneur, etc.

ROBERT LIVINGSTON.

Par les États-Unis assemblés en Congrès, le 29 8bre 1781,

Résolu,

Que les remerciemens des États-Unis assemblés en Congrès soient présentés à S. E. le comte de Rochambeau pour l'empressement, le zèle, la

[1] La Luzerne, revenant à la fin de ce second rapport sur l'étonnement que causait la manière dont Cornwallis avait terminé sa campagne de Virginie, écrivait : « . . . . . Il se plaint hautement de Sir Henry Clinton qui lui avoit « péremptoirement assigné le poste d'York et « donné ordre de ne rien hazarder. Il a eu jusqu'à la fin d'août plus du double de la force « de M. le Mis de la Fayette. On croit que la « conduite du général anglois lui avoit été prescrite par sa Cour. » (*États-Unis*, t. 19, n° 72.) Mais on n'en a pas su positivement davantage, jusqu'à ces dernières années, sur les raisons qui avaient dirigé Cornwallis, quoique Clinton et lui se soient livrés peu après à de vives récriminations l'un contre l'autre.

1781. sagesse et le courage avec lequel il a secondé et facilité les succès de l'armée alliée contre la garnison britannique de Yorck.

Que les remerciements des États-Unis assemblés en Congrès soient présentés à S. E. le comte de Grasse pour la valeur et l'habileté qu'il a déployées en attaquant et en repoussant la flotte britannique à la hauteur de la baye de Chesapeak et pour le zèle et l'empressement qu'il a témoignés en rendant avec sa flotte les services les plus distingués et les plus efficaces pour la réussite des opérations de l'armée alliée en Virginie.

Résolu,

Que les États-Unis assemblés en Congrès feront ériger à York en Virginie une colonne de marbre ornée de différens emblèmes de l'alliance entre S. M. T. C. et les États-Unis et d'une inscription contenant une relation succincte de la réduction du comte Cornwallis par S. E. le Gal Washington Commandant en chef les forces combinées de l'Amérique et de France, par S. E. le comte de Rochambeau commandant les troupes auxiliaires de S. M. T. C. et par S. E. le comte de Grasse, Commandant en chef l'armée navale de France dans la Chesapeak.

Résolu,

Que deux des pièces de canon prises de l'armée britannique par la capitulation de Yorck soyent presentées au comte de Rochambeau par le commandant en chef de l'armée américaine et qu'il y soit gravé une inscription succincte, portant que le Congrès en lui donnant ces pièces de canon a eu égard à la part glorieuse que ce général a eue à la reddition de cette place.

Résolu,

Que le secrétaire d'État des affaires étrangères ait ordre de prier le ministre plénipotentiaire de S. M. T. Ch. d'informer S. M. que le Congrès désire beaucoup qu'il soit permis au comte de Grasse d'accepter de la part des États-Unis un témoignage de leur approbation semblable à celui qui sera donné au comte de Rochambeau.

Extrait des minutes.

CH. THOMSON.

États-Unis, t. 19, n°s 61 et 72 [1].

[1] Le monument d'Yorktown n'a été inauguré qu'en 1881 ; le Congrès avait voté l'année précédente 100,000 dollars pour son achèvement. — La Luzerne se préoccupa immédia-

MÉDAILLE DE L'INDÉPENDANCE

rappelant

les deux capitulations de l'armée anglaise,

gravée par Dupré, sur les indications de Franklin, après la reddition d'Yorktown.

Les témoins du temps se montrent frappés de l'expansion que manifesta Washington, lorsque la perspective de renouveler pour Cornwallis le désastre de Burgoyne grandit devant ses yeux. Il n'était plus le même homme noblement grave et réservé, dit Guillaume des Deux-Ponts; sa physionomie s'éclaira d'une joie juvénile. A Chester, l'entrée du comte de Grasse dans la baie lui fut officiellement confirmée le 5 septembre, à 3 heures du matin; sur-le-champ, il en fit 1781.

tement de faire concevoir l'exécution de ce monument sur des données correspondant à son but, qui pour lui était de rappeler l'alliance de la France, la regardant assez justement comme ayant seule assuré l'indépendance des États-Unis, et à cette heure il tenait l'indépendance pour certaine. Il exprimait à Versailles, dans ce rapport du 4 novembre auquel était joint l'envoi de Livingston, son avis sur le caractère que devait revêtir l'ouvrage. Notre plénipotentiaire avait une faible idée des artistes américains, et appréhendait que leurs dessins ou leurs plans ne présentassent rien que de médiocre; il craignait d'ailleurs que la parcimonie républicaine ne consacrât au monument qu'une somme inférieure, de sorte que ce serait « un « ouvrage mesquin, exposé à être renversé un « jour par quelques matelots anglais ou par des « mécontents d'Amérique ». Il engagerait donc Livingston à s'adresser à Franklin pour la composition et l'exécution. « Il est digne de la mu- « nificence de S. M^té^, écrivait-il, de consacrer et « de perpétuer le souvenir de l'alliance par un « morceau qui illustre en même temps les artistes « français, et qui puisse être à l'abri des injures « du temps aussi longtemps que les ouvrages « humains en sont susceptibles. » Dans un rapport suivant, il disait avoir indiqué l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour composer l'inscription destinée à être gravée sur la face. Franklin, soit officiellement, soit de lui-même, appela sans doute les artistes français à proposer des projets. On voit, à la page 14 du livret du salon de 1785, que le sculpteur Mouchy, professeur à l'Académie royale et qui était l'émule de Houdon, exposait à ce salon le *Projet d'un monument en mémoire de la liberté des États-Unis d'Amérique*. Dans le livret, l'auteur décrit ainsi sa composition : « Un piédestal, taillé dans le « roc, soutient la statue de la Liberté. Le général « Washington, l'épée nue à la main, tient le « poing fermé sur le piédestal comme exprimant « qu'il défendra la Liberté jusqu'au dernier sou- « pir. De l'autre côté est le docteur Franklin « préconisant l'avantage de la Liberté. Autour « du piédestal sont plusieurs médaillons sur « lesquels seront tracés les portraits des prin- « cipaux coopérateurs de cette révolution. » — La république américaine aura réalisé en deux fois l'intention que les contemporains de la révolution semblent avoir eue, d'associer au souvenir de la victoire d'Yorktown celui de Rochambeau, de Grasse et des Français qui coopérèrent les premiers à l'indépendance. Elle inaugurera bientôt, en effet, à Washington, dans La Fayette Square, devant la Maison Blanche, un monument en l'honneur de La Fayette. La statue du marquis, reproduction exacte du portrait de Le Paon que nous avons placé en tête de notre tome II, sera élevée sur un piédestal dont la face porte l'Histoire le désignant à la Postérité. Aux angles sont en pied Estaing, Rochambeau, Grasse et Du Portail. Des sculpteurs français distingués ont composé avec talent ces statues mais, pour certaines, sans assez de souci de la ressemblance.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. part avec bonheur au président du Congrès[1], et, Rochambeau arrivant, il courut à lui et lui jeta la nouvelle en agitant son chapeau; « un enfant dont tous les vœux eussent été comblés, écrit le même « narrateur, n'eût pas éprouvé une sensation plus vive ». C'est avec toute la sincérité de la gratitude qu'il exprima la reconnaissance de son pays au marquis de Saint-Simon, au baron son fils qui avait commandé une des premières attaques après l'investissement, aux officiers et aux soldats sous leurs ordres[2], aux Français qui comme Du Portail et Gouvion avaient été sous les siens. Il avait certainement conscience que les forces américaines étaient pour peu dans le résultat obtenu, et que devant les 4,000 hommes de Rochambeau, les 3,000 de Saint-Simon, les vaisseaux du comte de Grasse et ceux de Barras, l'Amérique ne faisait pas grande figure à Yorktown, n'ayant en quelque sorte pas un navire à elle, avec les 2,000 soldats qui formaient son armée et à peu près autant qu'en avait La Fayette. Lors de leur première rencontre, le comte de Grasse avait reculé au 1er novembre le jour où il retournerait aux Antilles; Washington voulait profiter de l'animation des troupes, d'une réunion de moyens qu'il serait difficile, écrivait-il justement, de reproduire aussi heureuse une seconde fois, pour aller achever à Charleston l'œuvre commencée à York. Et en effet, c'eût été décisif. Avant d'avoir pu apporter en personne à l'amiral l'hommage de ce qu'il sentait profondément lui devoir pour l'œuvre définitivement accomplie, il lui proposait ce plan par une dépêche remplie de témoignages flatteurs et de pressantes raisons, il faudrait dire de séduisantes raisons si les engagements de celui-ci aux Antilles eussent permis de le suivre[3]. Du moins le général en chef aurait-il souhaité d'amener Grasse à enlever la petite place de

[1] La lettre est à cette date dans Sparks.

[2] *États-Unis*, t. 19, n° 55. — « Au camp d'York, le 24 octobre 1781. » On en trouvera la traduction à l'annexe I ci-après.

[3] La lettre de Washington, également du 26 octobre, est pressante comme celle par laquelle, vingt jours auparavant, il avait convaincu Grasse de rester dans la Chesapeak. Nous en donnons la traduction dans l'annexe I ci-après.

Wilmington, entreprise plus facile qui eût été favorable aux opérations dont il fallait maintenant s'occuper dans le Sud. Il alla à bord le lendemain avec La Fayette, à qui il redonnait ses 2,000 hommes pour exécuter ce coup de main, soutenu par l'escadre et le corps de Saint-Simon, et il avait presque décidé l'amiral. Le marquis, demeuré avec ce dernier pour asseoir les combinaisons, était revenu tout préparer. Mais, à l'heure même où, le 26 octobre, le général en chef faisait connaître au président du Congrès et ce projet et les ordres de marche qu'il prescrivait à ses troupes, vers Greene sous La Fayette et vers le Nord sous lui, le comte de Grasse revenait sur son premier sentiment. Il avait examiné de nouveau, reconnu que les délais seraient trop courts pour sa rentrée aux Antilles, que s'il était contrarié par les vents l'éventualité d'emmener sur ses vaisseaux 2,000 Américains dont on aurait peut-être besoin ailleurs serait incompatible avec le but qui lui était prescrit; il se réduisait donc à promettre d'escorter à Wilmington un convoi chargé de ces troupes, et prévenait qu'il ne pourrait les assister au delà du 8 novembre. L'impossibilité de former ce convoi faute de navires rejeta Washington dans l'obligation de diriger par voie de terre les renforts avec lesquels La Fayette devait se réunir à Greene[1]. 1781.

Ici allait se terminer la participation du glorieux gendre de la maison de Noailles à la résistance militaire des États-Unis. Washington et Grasse se quittèrent sur la perspective d'une coopération, contre Charleston ou contre New-York l'année suivante, si elle était approuvée à Versailles, dans les conditions de celle qui venait de réussir à Yorktown. L'amiral l'offrait avec empressement et Washington l'acceptait avec reconnaissance[2]. En attendant de savoir s'il y aurait

[1] Washington mande ce résultat le 29 octobre au président du Congrès, par un *post-scriptum* ajouté à son pli du 26.

[2] Ces détails résultent de la correspondance de Washington et des notes dont Sparks l'a accompagnée. La Fayette a été très laconique à leur sujet dans ses *Mémoires historiques sur les années 1777 à 1780 et 1781*. A l'annexe I ci-après on trouvera la traduction des textes donnés par Sparks à cet égard.

1781. vraiment lieu d'exécuter de nouvelles entreprises pour déterminer l'Angleterre à la paix, la marche par terre reportait forcément au printemps celles que Greene devait diriger dans le Sud; le marquis souhaita de passer en France l'hiver qui en Amérique serait ainsi inoccupé pour lui, et Washington le laissa aller en demander l'autorisation au Congrès. L'esprit du général en chef s'était immédiatement tourné vers la nécessité de préparer activement une autre et dernière campagne. Le 26 octobre, s'adressant au président du Congrès, il l'appelait à tout disposer afin qu'elle fût précoce et devînt définitive[1]. Que le comte de Grasse eût prolongé son séjour deux mois de plus, on eût, il avait raison de le penser, reconquis Charleston, tous les autres points du Sud encore tenus par les Anglais, et la paix s'en serait probablement suivie. Cette perspective n'existant plus, il ne restait que l'autre. Le premier retour de La Fayette à Versailles avait bien servi les États-Unis : Washington désirait que le second leur fût également utile. Laissant donc Rochambeau et le corps français en Virginie et remmenant sur l'Hudson la partie de l'armée américaine qu'il ne dirigeait pas vers Greene, retardé par les détails du commandement puis retenu après à Mount-Vernon par des évènements de famille, il écrit le 15 novembre au marquis, dans la crainte de ne plus le trouver en arrivant à Philadelphie, et, avec une tendresse qui n'eût pas été plus grande s'il avait su que cette séparation était la dernière, il recommande à son attachement pour les États-Unis cette prochaine campagne, lui disant combien il est visible que le succès n'en peut être assuré que par la supériorité des forces navales, que sans elle ils ne feront rien, savoir même si la guerre prendrait jamais fin, qu'avec elle, au contraire, tout deviendra honneur et gloire[2].

[1] « *An early and efficacious campaign* », écrivait-il : « Je ne pourrais me justifier à moi-même « de ne pas presser le Congrès dans les termes « les plus chaleureux de tout préparer pour « une, etc. . . » (Sparks, t. VIII.)

[2] Le général en chef disait là notamment : « Je dois à votre amitié et à l'affectueuse es- « time que j'ai pour vous, mon cher Marquis, « de ne pas vous laisser quitter ce pays sans em- « porter avec vous de nouvelles marques de

Nous avons dit que les évènements du Sud avaient ravivé dans le Congrès et dans les partis l'esprit absolu et les exigences dont on s'était départi, quelques mois auparavant, sous l'empire des incertitudes; le changement était complet à cette date. La Luzerne avait eu une peine extrême à se défendre contre la rapacité financière du surintendant Morris à notre égard en matière de subsides, et au Congrès on s'était efforcé, on s'efforçait à l'envi, sans cesse, de convaincre notre ministre que les États-Unis ne pouvaient et ne pourraient de nouveau rien faire qu'avec les secours du roi. On eût dit que l'impuissance de l'assemblée à obtenir des États respectifs les contributions qu'ils devaient et celles qu'il fallait créer croissait à mesure des besoins. Là où l'insouciance volontaire ne caractérisait pas l'administration de la plupart de ces États en face de l'intérêt public, c'était la lenteur et l'inaptitude[1]. De la Virginie même, quand elle était si en danger, puis quand il fut nécessaire d'assurer des approvisionnements et des subsistances à l'armée qui venait y frapper un coup de nature, en délivrant cet État, à retentir sur toute l'union, Greene d'abord, La Fayette ensuite, n'avaient presque rien pu tirer, ni en hommes ni autrement. Des districts peu riches, les moins menacés semblait-il, avaient répondu aux appels; les parties prospères et plus intéressées étaient restées sourdes ou inertes. A Philadelphie et au quartier général on en incriminait le gouverneur Jefferson, et en cela La Luzerne parlait comme tout le monde; quand La Fayette eut vu de près les choses, cependant, il défendit auprès de Washington ce gouverneur, 1781.

« mon attachement et l'expression encore de la « haute opinion que m'inspirent votre capacité « militaire et vos autres importants services dans « le cours de la dernière campagne, quoique « ceux-ci soient trop bien connus pour avoir be- « soin du témoignage de mon approbation, et « que cette opinion soit trop bien établie, je « me persuade que vous le croyez, pour redou- « ter d'être amoindrie ou altérée. » (Sparks.)

[1] « Si vous saviez comme les choses vont « lentement dans ce pays, écrit le marquis au « général en chef le 8 septembre 1781. Le « gouverneur fait ce qu'il peut; les rouages de « son administration sont si rouillés que nul « gouverneur au monde ne pourrait les faire « marcher comme il faut. Le temps prouvera « qu'on a trop accusé Jefferson. » (*Mémoires et Correspondance.*)

1781. le plus résolu et le plus actif, le plus méritant de tous[1]. Il était plus simple de recourir au roi; on le faisait donc de toute manière, par d'abusifs règlements de comptes, par des insinuations ou par une foule de raisonnements dérivés, sans grands détours, de l'idée qu'engagé comme il l'était maintenant, le roi ne pourrait point, sans se nuire à lui-même, ne pas achever à ses frais l'entreprise.

D'autre part, les opérations contre Yorktown avaient à peine été commencées que le parti de l'Est s'était repris à chercher dans la tournure des choses une nouvelle impulsion en faveur des pêcheries. Quand, après cela, le gouvernement républicain s'était reconstitué dans la Géorgie et dans les Carolines presque entièrement rendues libres, et quand les succès de la Chesapeak se furent produits, la suite ne parut plus douteuse, la paix fut tenue pour certaine, l'idée de se pourvoir au mieux dans les clauses de cette paix fut aisément répandue. Celle de revenir sur les instructions données en vue de la médiation, idée gardée en réserve par la députation de Massachusets sous l'inspiration de Samuel Adams depuis le jour où elles avaient été votées[2], sembla alors aller de soi. Dès le commencement d'octobre, les négociants de Boston répétaient avec persistance que leur existence dépendait des pêcheries, et surtout de la pêche au banc de Terre-Neuve. La Luzerne, qui signalait le fait, se croyait à même d'empêcher que cette opinion gagnât le Congrès; mais bientôt, une pétition formelle l'y apportait, appuyée par une Résolution de l'assemblée de Massachusets, et il ne s'agissait de rien moins que d'ériger en prescription formelle, pour les commissaires délégués à la médiation, le rétablissement de la pêche dans ces conditions[3]. Samuel Adams avait solidement établi ces menées, remué tous les États de la Nouvelle-

[1] La plupart des rapports de La Luzerne pendant les mois d'octobre à décembre portent sur les insistances tenaces et les inépuisables arguties du surintendant à ce sujet.

[2] Barbé-Marbois, en l'absence de La Luzerne, prédisait ces dispositions du parti, dans un rapport du 14 juillet qui a été signalé plus haut. (*États-Unis*, t. 17, n° 106.)

[3] Rapports de La Luzerne, du 3 octobre et du 26 novembre. (*Ibid.*, t. 19, n°s 5 et 92.)

Angleterre par des comités populaires, fait enjoindre à leurs députés 1781.
d'appuyer au Congrès cette insurrection d'appétits ou d'intérêts, et il amenait par là l'Assemblée à recommencer le débat. Dans cette nouvelle discussion, ce ne fut plus en qualité d'anciens participants à la pêche comme sujets anglais que l'on se posa, mais au nom du droit primordial de tous les hommes d'exercer la pêche; on argua de ce prétendu droit naturel, on le prétendit purement et simplement violé, on entendait, bien mieux, en appeler à la convention des neutres pour le garantir[1].

Mais des raisons moins faciles à détruire furent aussi produites, sans parler de l'illusion que la chute d'Yorktown placerait la France en situation de dicter la loi à l'Angleterre et que nous obtiendrions pour l'Amérique tout ce que nous voudrions. On avait montré dans la pêche le moyen unique de former des matelots, dit qu'à cause de cela

[1] M. de Vergennes, en répondant sur ce sujet à La Luzerne, le 7 octobre, s'empressait de réfuter comme il suit, par l'exposé du caractère essentiel de la convention des neutres, l'application que le parti des Adams prétendait en faire : « Je vois, M., par la dépêche « n° 152 que la province de Massachussett s'ef- « force de revenir sur la question relative aux « pêcheries, et qu'elle puise de nouveaux argu- « ments dans l'association des neutres. Je ne « reprendrai pas ici cette matière, parce que je « l'ai traitée à fond dans la dépêche n° 2 que « je vous ai addressée le 25 septembre 1779. Je « me bornerai à observer que les membres du « Congrès qui ont réveillé l'affaire des pêcheries « connoissent mal l'objet de l'association des « neutres. Jamais il n'est venu dans la pensée « aux puissances qui y ont pris part, de rendre « le commerce et la navigation libres dans tous « les points du globe : cette prétention, si elle « étoit réalisée, renverseroit de fond en comble « le système que toutes les nations ont suivi « jusqu'à présent sur cette matière, et plon- « geroit vraisemblablement l'Europe dans les « horreurs d'une guerre longue et désastreuse. « Les neutres, en s'associant, n'ont eu d'autre « but que de garantir leur pavillon et leur com- « merce contre la jurisprudence arbitraire et « tirranique de la Grande-Bretagne : il suffit, « pour se convaincre de cette vérité, de lire la « convention qu'elles ont faite ; elle explique « d'une manière claire et précise les intentions « et le but des parties contractantes, et tous les « articles qu'elle renferme ne peuvent avoir leur « application qu'en tems de guerre. Je n'en « trouve aucun qui ait, même par l'interpré- « tation la plus forcée, le moindre raport aux « pêcheries dans l'Amérique sep^le : Le sort de « ces pêcheries est déterminé par des traités « solennels : ce n'est pas par une convention faite « entre des tiers qu'il peut être renversé. Je « vous prie, M., de prêcher cette doctrine, qui « est la seule véritable, lorsque vous aurez oc- « casion d'entretenir les principaux membres du « Congrès sur l'article des pêcheries. » (*États-Unis*, t. 19, n° 17.)

1781. même elle était de droit commun puisque toutes les puissances en jouissaient en mer sans conteste, qu'il fallait donc profiter du moment pour l'assurer aux États-Unis dans l'avenir. Et surtout, on avait porté la question sur un terrain fort sensible, celui de la reconnaissance politique due aux États de l'Est, à Massachusets en particulier, pour la part supérieure prise par eux à la révolution, et il n'est pas douteux que le mouvement de l'indépendance ne les ait eus pour initiateurs en grande partie et avec beaucoup de constance pour appui. On n'affirmait pas sans raison qu'ils avaient couvert les mers de quatre fois plus de corsaires que les autres États ensemble; on les dépeignait comme n'ayant aucun produit naturel échangeable, aucune autre industrie possible, aucune source de travail et de richesse pour leur population en dehors de la pêche, tandis que les autres en avaient de toute nature; on les montrait sur le point, cependant, d'être mis par la paix dans une condition pire qu'auparavant, ruinés par elle tandis qu'elle ferait la fortune de ces autres. De cette manière, en dehors des États que leur intérêt animait et de ceux que l'intrigue de Samuel Adams, de Lowel et de leurs auxiliaires avait séduits en leur promettant d'appuyer leurs prétentions propres, les membres du Congrès les plus dévoués à notre alliance étaient devenus hésitants. Ils avaient repris auprès de La Luzerne le thème d'en appeler à la droiture du roi, qui, étant partie dans la pêche de Terre-Neuve, ne voudrait pas être juge entre les États-Unis et lui. Bien plus, on avait cherché dans le texte du traité de 1778 des preuves que cet acte leur garantissait notre assistance pour la conquérir à leur profit sur l'Angleterre; à peu près dans les mêmes termes et avec le même égoïsme sans retenue et comme inconscient dont Gérard avait au moins fait rougir, deux ans auparavant, il s'était trouvé des discoureurs allant jusqu'à poser la question de savoir si nous ne possédions pas une portion de la pêche plus considérable que les besoins de la France ne le comportaient.

De ce nouveau débat, prolongé plusieurs semaines, on ne pouvait augurer autre chose, sinon que les esprits étaient fort ébranlés. La

Luzerne s'en remettait en fin de compte à cette conclusion tout éventuelle, et qui se trouva très mal fondée, qu'en définitive la paix ne satisferait jamais les prétentions de tout le monde, mais que le pays en général la souhaitait infiniment, que le Congrès se donnait beaucoup de peine pour empêcher qu'on ne s'y précipitât, que l'on se montrerait donc heureux de l'avoir quoique tous les désirs n'y fussent pas remplis[1]. D'autre part, l'action exercée sur l'opinion en faveur d'un accommodement direct avec l'Angleterre ne s'arrêtait point, et ceux qui la dirigeaient maintenant ne parlaient que d'arriver à cet accommodement au plus vite. Cette opinion-là avait comme une prise de plus dans les intérêts formés non seulement malgré la guerre, mais grâce à elle pour une portion notable. En l'absence d'autorité publique, de pouvoir supérieur, il avait été impossible d'interdire que le commerce continuât avec l'Angleterre, soit par New-York soit par l'intermédiaire des îles neutres, d'interdire qu'il s'accrût, bien plus, et se répandît dans la plupart des ports. Notre ministre déployait à cet égard des efforts inutiles[2]. Des situations considérables s'étaient ainsi créées et le patriotisme n'y connaissait d'autre inspiration que la continuation des affaires et du gain. A Rochambeau, partant pour la Chesapeak et remerciant Versailles des fonds arrivés avec le colonel Laurens, l'avidité de ces traitants arrachait cette plainte, dans laquelle il comprenait les Français qui, comme Holker, avaient suivi le courant : « Les négociations de ce pays-ci roulent sur une douzaine de « commerçants qui sont les maîtres de l'argent qui est dans le pays. « La cupidité des agioteurs est au suprême degré. Leurs troupes « toutes nues ne tirent pas un écu de la poche du commerçant le « plus patriotique qu'à un intérêt immodéré. Tout être commerçant « dans ce pays-ci ne vise qu'à plus grande fortune, et a une cupidité

1781.

[1] On trouvera à l'annexe II ci-après le rapport de La Luzerne en date du 1er janvier 1782, dans lequel le plénipotentiaire relatait cette discussion. Elle eut, on le verra, des résultats fort différents de ceux que notre ministre prévoyait.

[2] Rapport du 25 novembre. (*États-Unis*, t. 19, n° 27.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. « démesurée[1]. » En outre, les « antigallicans » avaient recruté un auxiliaire plein d'une incroyable véhémence de néophyte, en Silas Deane, démoralisé par l'ostracisme et les déceptions. Deane s'était jeté dans ces affaires de commerce détourné avec l'Angleterre. Membre du Congrès, il ne s'absentait pas moins pour les diriger de Gand, et, par des lettres restées d'abord privées, rendues bientôt publiques coup sur coup dans les feuilles anglaises ou tories de New-York, devenu plus Anglais que personne à cette heure, il poussait à la déloyale solution de conclure la paix directement et séparément, émettait les plus calomnieuses insinuations contre la France, accusait sa conduite, dénonçait chez elle des intentions qu'assurément il savait fausses, comme de vouloir s'établir aux États-Unis après avoir ruiné et l'Angleterre et eux par sa manière de mener la guerre; il allait jusqu'à dire que quand le roi avait envoyé 6 millions à l'armée de Washington nous avions en vue de la soudoyer[2]. Naturellement Arthur Lee et ses acolytes exploitaient ces assertions, étranges de la part d'un politique si dévoué auparavant à la révolution. Elles correspondaient à une nouvelle tentative que le ministère de lord North ne devait pas tarder à faire positivement, pour parvenir à la paix sans nous et contre nous. Aussi voyait-on reparaître Temple à Philadelphie ; il y arrivait porteur d'une recommandation de Samuel Adams, et il était admis par le Massachusets à démontrer son innocence devant l'assemblée de cet État[3].

[1] Dépêche au marquis de Ségur, de Philadelphie, le 4 septembre 1781. « Ils ne dépen- « dent pas de nous, ajoutait-il, ni de vous, « Monsieur, ni même du Congrès ; ils ouvrent « et ferment leur bourse à leur volonté, et la « seule arme que nous puissions avoir pour « croiser leurs opérations, toujours très avides, « est de répandre de l'argent, quand nous en « avons, pour faire tomber le prix du papier. « Les Français y sont établis suivant les mêmes « errements. Je n'ai personne à vous nommer « en particulier; si j'en connaissais un dans « l'armée la justice en seroit bientôt faite. . . »

[2] La Luzerne relate avec détail ces manœuvres de Silas Deane, dans ses rapports des 25 août, 8 novembre, 3 décembre et 14 décembre. (*États-Unis*, t. 18, n° 44; et t. 19, n°s 75, 100 et 115.) — M. de Vergennes défendit d'abord Deane, qui était venu à Paris, chez Franklin et chez ses anciens amis, donner le change sur ses dispositions et prendre des informations dont il abusait ; mais peu après, le ministre le déclara positivement acheté par les Anglais.

[3] Rapport de La Luzerne, précédemment indiqué, du 24 novembre.

C'est au milieu de cette nouvelle déviation du sentiment public, 1781.
déviation encore partielle mais trop marquée, que La Fayette revenait à Philadelphie. Il s'en fallut, toutefois, qu'elle lui ménageât un accueil froid de la part des citoyens et de la part de l'assemblée. Il avait acquis le don précieux de ne voir, quand Washington n'était pas personnellement en cause, que des amis de l'indépendance dans tous les Américains qui ne se disaient pas partisans de l'Angleterre, de rester ainsi au-dessus des écarts des hommes, et la plus grande popularité l'entourait. Le Congrès ne se contenta point de l'autoriser à retourner en France pour tout le temps qu'il lui conviendrait; de se charger une seconde fois des frais de son voyage et de mettre encore, pour cela, *l'Alliance* à sa disposition; de le rendre porteur d'une lettre au roi où étaient faits de lui de chaleureux éloges; il le constitua en outre le messager de ses instances auprès du gouvernement de Versailles; cette assemblée vota une Résolution en vertu de laquelle le ministre des affaires étrangères prescrirait aux représentants des États-Unis à l'étranger de conférer avec lui des intérêts de l'Amérique et prierait le ministre de France à Philadelphie de l'agréer comme intermédiaire dans leurs demandes actuellement pendantes [1].

On connaissait alors, dans les conseils du roi, l'évènement d'Yorktown, tant la traversée de Laurens avait été rapide. M. de Vergennes en instruisait Franklin le 20 novembre et celui-ci, le même jour, en bénissait le monarque avec effusion [2]. M. de Maurepas entendit le soldat brillant qui y avait été acteur, put lire les plis dont celui-ci était chargé, et mourut presque aussitôt. L'entreprise qui avait été ouverte, il y avait cinq ans, devant Louis XVI presque à son avènement, allait peut-être heureusement finir par l'effet de la nouvelle

[1] Sparks, en note de la lettre de Washington au marquis, du 5 novembre, donne l'indication des *Journaux du Congrès* qui contiennent ces Résolutions; La Luzerne les signale d'ailleurs dans son rapport du 25. (*États-Unis*, t. 19, n° 93.)

[2] « L'aide toute puissante prêtée cette année « par Sa Majesté à l'Amérique a fait des mil- « lions d'heureux, répondait Franklin, ... « que Dieu donne prospérité à lui, à sa maison, « à son peuple jusqu'à la fin des temps ! » (*Ibid.*, n° 85.)

1781. que Lauzun apportait, et le précepteur politique qui avait dirigé et soutenu le jeune souverain dans cette entreprise disparaissait! C'est une phase qui, à vrai dire, se fermait dans le cours des choses par cette mort. On dut regretter que les combinaisons et les ordres tracés à si grande distance ne laissassent pas recueillir en ce moment tout le fruit qu'une liberté d'action complète aurait mis le comte de Grasse à même de procurer par sa présence. Les prévisions avaient été trop étroites sans qu'on pût le savoir, et elles gênaient les faits. Comme Washington, en tout cas, M. de Vergennes était devenu immédiatement plus attentif à la nécessité d'une autre campagne, vigoureuse cette fois, qu'à la pensée d'une pacification possible.

En effet, d'autres théâtres de guerre restaient ouverts, en dehors de celui qui venait peut-être de s'effondrer à Yorktown. La marine des Pays-Bas avait livré dans la Baltique à l'amiral Hyde Parker un des plus terribles combats qu'inimitié de peuples eût jamais amenés, et rien ne présageait que les Hollandais ne chercheraient pas à faire payer encore aux vaisseaux de George III les pillages de Saint-Eustache, quoique La Motte-Piquet en eût vigoureusement puni les auteurs en se jetant sur le convoi qui emportait leur butin. Nous n'avions pas mis seulement à la disposition du Roi Catholique les forces que le comte de Grasse venait d'emprunter si opportunément aux Antilles; la petite escadre partie de Brest pour Cadix sur la demande de Charles III, après que l'amiral eut appareillé pour l'Amérique, s'était grossie sous le comte de Guichen, et par elle notre marine avait été réunie de nouveau à la marine espagnole, et cette fois sous Cordova. L'Espagne étant décidément entrée au jeu, le gouvernement de Versailles n'envisageait pas sans crainte les engagements par lui pris au sujet de Gibraltar. Jusqu'à cette heure il en avait éloigné les conséquences en détournant sur Minorque l'ambition de son allié, de sorte que Guichen et Cordova avaient porté et secondé devant Port-Mahon les troupes des deux pays. Le duc de Crillon commandait ces troupes, et l'entreprise commune était près de répondre aux espérances, les Anglais ayant

perdu l'île et ne tenant plus que le fort Saint-Philippe. Cette première mission remplie, toutefois, les deux escadres, près de 50 vaisseaux, avaient de nouveau sillonné ensemble l'Océan à la recherche des flottes anglaises. Par malheur elles avaient simplement recommencé, en quelque sorte, la campagne avortée de 1778. On avait fini comme alors au milieu des maladies et l'on était rentré de même sans résultats dans les ports respectifs. Plus heureux avec moins d'apparat, Bouillé enlevait en cet instant aux Anglais, par une attaque soudaine, cette île de Saint-Eustache, prise et dévastée en forban par Rodney neuf mois auparavant. Enfin, les plans formés avec Madrid impliquaient une campagne sérieuse contre la Jamaïque et les Antilles anglaises; Guichen était parti de Brest avec 19 vaisseaux, escortant les convois expédiés en vue des opérations qu'elle supposait. 1781.

On s'était donc battu sur bien des points, dans la seconde partie de l'année 1781, et les combats soutenus semblaient être comme les pierres d'attente d'autres plus importants. M. de Vergennes répondait le 1er décembre à La Fayette et le 6 à Chastellux. Ses lettres, l'une comme l'autre, le montrent pressé de savoir que les Américains se disposent activement à cette nouvelle campagne, qui devrait être la dernière. Il appréhende qu'ils ne s'en donnent pas plus de souci que précédemment, et ne s'en remettent de tout sur nous. Il le dit à Chastellux particulièrement, et il allait faire à La Luzerne une obligation instante de les pousser à agir, de leur développer les motifs de s'y décider; pour les y porter plus sûrement, le plénipotentiaire leur annoncerait de la part du roi un nouveau subside de 6 millions[1].

[1] Dépêche du 24 décembre (*États-Unis*, t. 19, n° 125) écrite par Rayneval, revue et augmentée par M. de Vergennes. Le ministre avait notamment ajouté de sa main au premier paragraphe l'observation qui suit, où était exprimée cette pensée, qui lui tenait au cœur, que les États-Unis reconnaîtraient sans doute, à la suite de l'évènement de Yorktown, « les importants services que le Roi venait de leur rendre », et que le petit nombre d'ennemis que son alliance trouvait dans le Congrès en devait être, à l'avenir, réduit au silence : « Mais ce n'est pas le seul effet « qu'il importe que ce grand évènement opère; il « est bien essentiel qu'il réveille le Congrès et les « différentes législatures sur la nécessité de faire « de plus grands efforts s'ils veulent assurer leur

1781. Le ministre mandait au chef d'état-major de Rochambeau : « C'est une « excellente plume, que celle que M. le duc de Lauzun et M. de Deux-« Ponts nous ont apportée, mais une seule plume ne suffit pas pour « le grand ouvrage qu'il s'agit de faire; le papier anglois est raboteux, « et je doute que l'évènement que nous célébrons lui donne si promp-« tement le lisse désirable. » Le peu d'efforts déployé par les Américains inquiétait M. de Vergennes, malgré la force qu'à son avis ils devaient trouver dans « la catastrophe » de Cornwallis. Leur armée continuait-il, « n'existe, dit-on, pour la plus grande partie que sur le papier; c'est pourtant le cas ou jamais de mettre tous ses moyens au jour. Qu'ils ne s'endorment pas dans une trompeuse sécurité, et que tant d'expériences fâcheuses qu'ils ont faites les éclaire. Plus la guerre a duré, moins elle doit se prolonger encore; les moyens s'usent et la lassitude peut s'ensuivre. » Et, peut-être par allusion à des difficultés qu'il trouverait, à cette heure, pour influer sur les dispositions du roi, il disait encore à Chastellux : « Les circonstances peuvent devenir

« indépendance sur des fondemens inébran-« lables. Nous n'avons pas lieu d'être édifiés sur « ce qui nous revient de l'armée continentale; « on prétend que tout réuni depuis le Sud jus-« qu'au Nord forme un ensemble à peine de « 4 mille hommes. Qu'on ne s'y trompe pas, « on sentira vivement en Angre la perte de « Cornwallis, mais elle n'opérera pas de décou-« ragement, on cherchera à la réparér par de « nouveaux et plus grands efforts. Il est donc de « la prudence des États-Unis de se mettre et très « promtement en mesure de les faire échoüér. « Nous ne serons pas toujours à tems de répétér « le miracle qui vient de se faire. » La dépêche continuait d'ailleurs de cette manière : « La prise « de l'armée de Cornwallis met les Américains « dans une position très avantageuse, et nous « désirons bien sincèrement qu'ils en profitent « en faisant pour la campagne prochaine les « dispositions les plus vigoureuses; ils y sont « d'autant plus intéressés que plus ils redouble-« ront d'efforts, et plutôt ils réussiront à pro-« curer la tranquilité de leur pays; au lieu que « s'ils se livrent de nouveau à l'inertie, ils don-« neront à l'Angre le temps de réparer ses « pertes, ainsi qu'elle y paroît disposée, et de « prolonger une guerre qu'il leur importe de « finir promptement. Il y aura de grandes choses « à faire l'année prochaine pour que l'Amérique « soit entièrement délivrée; il s'agira d'emporter « Newyork et Charles Town : les Américains « doivent être enflammés de la plus grande ar-« deur en contemplant l'effet de ces deux évè-« nements. Le Roi y concourra certainement « autant que les circonstances le lui permettront, « et pour faciliter d'autant plus les préparatifs « du Congrès, S. M^té s'est déterminée à lui faire « pour l'année prochaine un nouveau prêt de « 6 millions à raison de 500 mille livres par « mois. »

moins favorables et empêcher de mettre les mêmes soins que précédemment à des intérêts éloignés. Il est des positions où la meilleure volonté ne supplée pas aux moyens; il serait bon de prêcher cette doctrine aux gens sensés[1]. » Il avait parlé de même dans d'autres termes à La Fayette, mais surtout il avait acquitté la dette contractée envers ce dernier lorsque M. de Maurepas et lui l'avaient envoyé auprès de Washington et du Congrès, introduire le corps expéditionnaire et préparer le coup porté à la fin aux Anglais. 1781.

La Fayette lut-il jamais cette lettre de M. de Vergennes, partie pour les États-Unis au moment où lui-même les quittait[2]? Elle ne clôt pas encore le rôle qu'il s'était fait appeler à remplir dans la politique du gouvernement du roi, mais elle donne à ce rôle une consécration de plus, consécration spontanée et pleinement sincère, n'ayant été ni demandée ni dictée par un intérêt. On a vu l'estime qu'inspirait le marquis quand on le lui confia; la valeur qui lui était reconnue, maintenant que l'effet était produit, ressort de ce pli du ministre, successeur désormais de M. de Maurepas. Ce pli-là en précédait un autre, plus officiel, par lequel, le 5 décembre, le secrétaire d'État de la Guerre annonçait à La Fayette que le roi le nommait, à partir de la reddition de Yorktown, maréchal de camp en ses armées, pour y prendre rang dès qu'il cesserait de compter à l'armée des États-Unis[3]. M. de Vergennes mettait comme il suit le sceau, en quelque sorte, sur l'entreprise engagée avec ce dernier par M. de Maurepas et par lui :

A Versailles le 1er xbre 1781.

Je réponds, Mr le Marquis, pour Mr le Cte de Maurepas et pour moi aux

[1] *États-Unis*, t. 19, n° 105; copie du secrétariat privé de M. de Vergennes.

[2] Il semble que cette lettre ne parvint pas à La Fayette ou que, si elle lui parvint, elle n'a pas été retrouvée dans ses papiers. Cela expliquerait qu'elle n'ait pas été reproduite dans les *Mémoires et Correspondance*. En tout cas, les éditeurs l'ont laissée inaperçue dans le tome 19 des *États-Unis* aux Affaires étrangères, où elle est en copie, de la main de Vergennes fils, semble-t-il.

[3] Cette lettre-là, du comte de Ségur, se trouve imprimée dans les *Mémoires et Correspondance*, à la fin du tome I.

1781. deux lettres dont vous nous avez honorés les 24 août, 20 et 24 octobre[1]. Ce n'est pas sans beaucoup de regret que vous apprendrez la perte que nous avons faite de cet excellent homme. C'est un bien bon ami que vous avez perdu; je puis en parler savament; j'étais le dépositaire de ses sentiments pour vous, et je suis en droit de vous assurer qu'ils ne différaient point de ceux que je vous ai voués.

M. de Maurepas vivait encore lorsque M. le duc de Lauzun est arrivé. Il a joui un moment de la satisfaction que nous ont causée les évènements glorieux qu'il venoit nous annoncer. La joie en est bien vive ici et dans toute la nation, et vous pouvez être assuré que votre nom y est en vénération. On reconnaît avec plaisir que quoique vous n'ayez pas eu la direction en chef de cette grande opération, votre conduite prudente et vos manœuvres préliminaires en avaient préparé le succès. Je vous ai suivi pas à pas, Mr le Marquis, dans toute votre campagne en Virginie, j'aurais souvent tremblé pour vous, si je n'avais été rassuré par votre sagesse. Il faut bien de l'habileté pour s'être soutenu, comme vous l'avez fait si longtems, devant le lord Cornwallis dont on loue les talents pour la guerre, malgré l'extrême disproportion de vos forces. C'est vous qui l'avez conduit au terme fatal, où, au lieu de vous faire prisonnier de guerre, comme il pouvait en avoir le projet, vous l'avez mis dans la nécessité de se rendre lui-même.

L'histoire offre peu d'exemples d'un succès aussi complet; mais on se trompera, si on croit qu'il fixe l'époque d'une paix imminente; il n'est pas dans le caractère des Anglais de se rendre aussi facilement. Attendez-vous à de plus grands efforts de leur part pour reprendre le terrein qu'ils ont perdu et même pour l'étendre, si la chose est possible, et elle le deviendra si le pays que vous habitez, se reposant dans une funeste sécurité, ne se prête pas à la nécessité de multiplier ses efforts. Ce que j'entends de l'état de l'armée américaine n'est pas à beaucoup près satisfaisant; l'espèce des hommes est bonne, mais ils sont peu nombreux; ce sont cependant les gros bataillons qui décident la victoire. Prêchez, Mr le Marquis, cette doctrine à nos amis. Faites leur sentir que ce n'est plus le moment de se prêter à de petites considérations s'ils veulent assurer sur des fondements inébranlables l'ouvrage

[1] Cette dernière lettre était un billet de quelques lignes, remis à Deux-Ponts, probablement sur sa demande, pour l'introduire; il ne contient rien à signaler.

glorieux qu'ils ont entrepris avec tant de courage. Ne vous lassez pas de me tailler de bonnes plumes; ce n'est pas avec une seule qu'on peut écrire un ouvrage aussi volumineux que le sera la future paix. 1781.

Les Anglais font et feront les derniers efforts pour réparer leurs désastres. Nous ne laisserons rien à désirer de notre part pour tout ce qui sera possible; mais il faut qu'un chacun s'aide de son mieux, et nos amis sont fort en reste à ce dernier égard.

Les revenants nous flattent, Mr le Marquis, que nous pourrons avoir le plaisir de vous revoir dans le courant de l'hyver. Je le désire plus que je ne l'espère. Je crains plutot qu'on ne nous engage à passer en Caroline. Le Gal Greene y a eu des succès marqués; mais le dernier semble avoir été si couteux qu'il lui sera difficile de recommencer s'il ne reçoit pas des renforts. C'est une grande science de savoir s'arrêter à tems.

Je vous demande de vos nouvelles, Mr le Marquis, aussi souvent que vous le pourrez. Vous ne pouvez en donner à personne qui prenne un intérêt plus vif et plus direct à tout ce qui vous regarde. Ma femme et ma famille partagent ce sentiment. Tout ce qui m'appartient se réunit pour vous prier d'agréer l'assurance du tendre et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur, etc.

DE VERGENNES.

États Unis, t. 19, n° 97, f° 307.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ANNEXES DU CHAPITRE XIV.

I

PLUSIEURS LETTRES DE WASHINGTON.

1. LE GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE GRASSE.

De Williamsbourg le 25 7bre 1781.

Je ne saurois décrire à Votre Excellence de quelle pénible inquiétude je suis travaillé depuis la réception de la lettre dont vous m'avez honoré le 23 du présent. Les mouvements de votre armée navale dont V. E. établit la possibilité après les nouvelles qui vous ont été communiquées par le baron de Clozen m'imposent la nécessité de vous représenter les conséquences qu'ils peuvent avoir, et d'insister avec force sur la persévérance dans la position convenue entre nous. Permettez-moi en premier lieu de répéter à V. E. que l'entreprise sur York, sous la protection de vos vaisseaux, est aussi certaine qu'aucune opération militaire peut l'être rendue par la supériorité décisive des forces et des moyens; qu'elle est, en fait, calculable pour sa durée; que la prise de la garnison britannique est importante en elle-même et dans ses conséquences et qu'elle nous achemine grandement vers la fin de la guerre et à la certitude d'avantages inappréciables pour les alliés.

Si V. E. sort de la baye, l'entrée est ouverte aux secours pour York; entrée dont l'ennemi tachera à l'instant de profiter et qui fera évanouir ces brillantes perspectives. Les conséquences en seront non seulement la disgrace et la perte de renoncer à une entreprise sur laquelle sont fondées les plus belles espérances des alliés, après des dépenses, des efforts et des fatigues inexprimables, mais peut-être la dispersion totale de l'armée par suite du défaut de provision, le théatre actuel de la guerre étant absolument dépourvû des moyens de faire des charrois par terre, vû le grand nombre de grandes rivières qui se coupent et qui exigent une quantité infinie d'embarcations pour les communications intérieures. Le pays a été tellement épuisé par les ravages de l'ennemi et par les fournitures faites à nos propres troupes que les subsistances ne peuvent être tirées que de loin et sous la protection d'une flotte

maitresse de la baye de Chesapeak. Je suplie instamment V. E. de considérer que si nous manquons l'occasion présente et si vous retirez vos forces maritimes de la position qu'elles occupent, jamais il ne nous sera offert ainsi de fraper un coup décisif; que les Anglois s'appliqueront sans relâche à fortifier leurs points maritimes les plus importans, et qu'alors le moment d'une paix honorable sera plus reculé que jamais.

La confiance dont je me sens inspiré par l'énergie de volonté et les talens maritimes de V. E. ne me laisse aucun doute qu'en considération des conséquences dont peut être suivi votre départ de la baye de Chesapeak vous vous déterminerez à prendre tous les moyens possibles que vous dicteront les plus chers intérêts de la cause commune. Je me suis absolument flatté, d'après les assûrances que m'en ont donné les plus experts marins, que votre mouillage dans la baye de Chesapeak peut être rendu assez respectable pour défier toute tentative de la part de la flotte britannique, qu'il facilitera en même tems les opérations d'un siège, assûrera le transport par eau de nos approvisionnements, et économisera le tems le plus précieux en facilitant le débarquement de notre grosse artillerie et de nos munitions dans la rivière d'York presque au pied même de nos tranchées. Il faut remarquer que les renforts ennemis sous les ordres de l'amiral Digby nous sont annoncés par les Anglois et qu'ils peuvent non seulement être exagérés, mais aussi être une ruse, et qu'en supposant ce qu'on en a dit véritable, cette force totale réunie ne mettrait pas les Anglois en état de vous attaquer avec quelque apparence de succès.

Si la position à l'ancre, convenüe entre nous, paroissoit ultérieurement impraticable, il y a un autre parti qui, bien qu'inférieur pour appuyer et faciliter nos opérations par terre, préserverait nos affaires de la ruine. C'est de croiser avec votre flotte en vüe du cap, de manière à empêcher aucun bâtiment anglois d'entrer dans la baye.

En résumé, je croirais manquer à mon devoir envers la cause commune de la France et de l'Amérique si je n'insistais pas pour engager Votre Excellence à persévérer dans des plans qui ont été si heureusement concertés; et si des raisons maritimes viennent à prévaloir invinciblement je vous demande comme dernière ressource de vous en tenir à l'alternative ci-dessus, et de rendre la Chesapeak inaccessible aux vaisseaux ennemis.

Toutefois l'amiral britannique peut manœuvrer pour tâcher de détourner Votre Excellence de l'objet que nous nous proposons; mais je ne saurois admettre l'idée qu'il ait sérieusement l'intention d'engager une action générale avec une flotte navale dont la force est supérieure, en supposant vrais leurs comptes les plus exagérés, car l'expérience du passé leur a appris à ne se hazarder qu'avec précaution même avec

des forces égales, et les a contraints à des aveux qui prouvent la justesse de vue qui les a inspirés. Permettez-moi d'ajouter, Monsieur, que l'absence de votre flotte de la baye peut nous exposer à perdre la garnison d'York, car dans l'état présent des choses le lord Cornwallis pourroit évacuer la place en sacrifiant son artillerie, ses bagages et quelques hommes; et un tel sacrifice serait évidemment justifié.

Le Mis de la Fayette qui me fait l'honneur de porter cette lettre à Votre Excellence vous expliquera mieux qu'on ne peut le faire par écrit plusieurs détails de notre situation. Sa droiture et ses talens vous sont connus et lui donnent droit à votre plus entière confiance pour traiter avec lui les plus importants intérêts. J'ai insisté pour qu'il ne dépassât pas les caps, par crainte d'accident dans le cas où Votre Excellence aurait mis à la voile. Dans ce cas il vous enverrait cette dépèche avec une lettre qu'il y ajouterait.

États-Unis, t. 18, n° 111. (Traduction défectueuse, un peu réparée ici.)

2. LE GÉNÉRAL WASHINGTON AU MARQUIS DE SAINT-SIMON.

Au camp d'Yorck le 24 8bre 1781.

Monsieur,

Il m'est impossible de vous laisser quitter ce pays sans vous assurer des sentiments que m'ont inspirés les services distingués que vous avez rendus aux alliés pendant le séjour que vous y avés fait.

Le corps de troupes que vous commandés, animé par vos ordres et tirant tous les avantages possibles de vos dispositions, a exécuté son débarquement et sa jonction avec les troupes américaines avec toute la promptitude et la sureté essentielles au succès de cette importante opération.

L'ardeur militaire et la discipline exacte qui lui ont tant fait d'honneur dans l'attaque séparée dont il a été chargé et dans les autres opérations du siège, les dispositions aussi vigoureuses que judicieuses que vous avés faites dans toutes les occasions vous ont assuré pour toujours l'estime de ce pays. Ils vous donneront constament droit à mes applaudissemens personels, et je vous prie instament de recevoir ici l'assurance de ma plus vive reconnoissance.

Je vous prie de vouloir bien être l'interprète de mes sentimens pour tous les officiers et tous les soldats que vous commandés, et de faire parvenir l'expression de mes remerciemens au baron de St-Simon pour l'attaque courageuse et bien concertée qu'il a fait sur l'ennemi au commencement de l'investissement et pour le service important qu'il a rendu en délogeant l'ennemi de ses postes avancés.

Si quelques-uns des chevaux qui vous ont été remis pour la campagne peuvent

vous être agréables pour votre usage dans les Isles, je vous prie de me faire l'honneur d'en accepter deux.

Je serai fort heureux de pouvoir vous donner des marques plus particulières des sentiments d'estime et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Gal WASHINGTON.

États-Unis, t. 19, n° 55; traduction.

3. LE GÉNÉRAL WASHINGTON AU COMTE DE GRASSE.

Du quartier général le 16 octobre.

La reddition de York, qui a valu tant de gloire et de profit aux alliés et dont l'honneur revient à Votre Excellence, a grandement dépassé notre plus ardente attente. Certain qu'elle se produirait sous vos auspices quoique je ne pusse pas en déterminer le moment, j'appelai votre attention, dès la première conférence dont vous m'avez honoré, sur des objets ultérieurs d'une importance décisive pour la cause commune. Bien qu'alors votre réponse ne fût pas favorable à mes désirs, la rapidité inespérée avec laquelle nos opérations ont été couronnées de succès, tandis que l'éventualité du contraire était une de vos objections principales, me convainct à cette heure que des conséquences plus étendues et les plus heureuses peuvent être poursuivies et m'engage à vous renouveler mes représentations.

Charleston, le port maritime le plus important que tiennent les Anglais dans le sud de ce continent, le grand entrepôt et le point d'appui du théatre actuel de la guerre, se trouve ouvert à une attaque combinée et peut être amené avec certitude à reddition comme la place qui vient de succomber. Une telle capture détruirait la dernière espérance qui permette à l'ennemi de continuer la guerre, car ayant l'expérience qu'il ne saurait recouvrer les populeux États du Nord, il a résolu de s'y réduire à la défensive pour essayer de reprendre par une offensive vigoureuse les États du Sud, dont la population clairsemée et diverses circonstances naturelles rendent la défense infiniment moins facile et dont les productions ont une grande valeur commerciale. Sa supériorité navale, avant votre arrivée, lui a donné des avantages décisifs pour le rapide transport des troupes et leur approvisionnement, tandis que la distance immense qu'avaient à franchir nos secours, leur tardivité et leur cherté à tous les points de vue, nous exposaient à nous voir battre en détail.

Il dépendrait donc de Votre Excellence de terminer la guerre et de placer les alliés en situation de dicter la loi. Une campagne si glorieuse et si fertile en conséquences ne peut être réservée qu'au comte de Grasse. C'est rarement qu'une réunion

de moyens comme celle qui est actuellement dans nos mains pourrait se produire par les plus efficaces efforts des hommes : une flotte absolument supérieure, un commandant dont le bonheur et les talents ont dominé les forces navales qu'il avait fallu à l'ennemi les plus grands efforts pour réunir ; une armée rayonnante de succès, ne demandant qu'à se voir conduire à de nouvelles entreprises ; la véritable saison propice pour agir sur le point dont il s'agit.

Si en examinant de près cette expédition Votre Excellence ne la trouve pas praticable, il y en a une qui, bien qu'inférieure à celle-là, offrirait un intérêt capital pour nos opérations dans le Sud et pourrait être exécutée à beaucoup moins de frais, je parle du poste de Wilmington qu'occupe l'ennemi dans la Caroline septentrionale. La situation exige que je renforce l'armée du Sud commandée par le général Greene. Les renforts, transportés par mer sous votre convoi, enleveraient ce point sans grande difficulté, arracheraient ainsi aux Anglais dans la Caroline du Nord une base d'opérations dont nous avons eu à redouter de dangereux effets et libéreraient un État de plus. Cette opération là ne demanderait rien de plus que de nous convoyer avec votre flotte jusqu'au lieu de l'action et de protéger le débarquement.

Je réclame l'attention de Votre Excellence sur les sujets que je viens d'exposer et je vous prie en même temps de vouloir bien me faire connaître vos intentions relativement aux forces maritimes que vous pensez devoir laisser en station en Amérique.

J'ai l'honneur d'être [1], etc.

[1] *Note de La Fayette, résumant la première réponse du comte de Grasse.* « Le comte de « Grasse serait heureux de pouvoir faire l'expé- « dition de Charleston dont il sent tous les avan- « tages ; mais les ordres de sa Cour, les projets « ultérieurs et ses engagements avec les Espagnols « lui rendent impossible de rester ici le temps « nécessaire à cette opération. Tel est son désir « d'être utile aux États-Unis, qu'il est prêt à « convenir d'une coopération pendant la pro- « chaine campagne autant que les plans de sa « Cour le lui permettront. L'expédition contre « Wilmington demandant moins de temps, le « comte de Grasse porterait devant cette place « un détachement de 2,000 Américains. Ce qui « s'effectuerait après serait déterminé par nos « informations. Il serait nécessaire de se procurer « tout de suite des pilotes et des guides connais- « sant bien le pays ; le comte de Grasse voudrait « s'entretenir avec eux le plus tôt possible, afin « de donner une réponse positive. Les troupes « américaines devront se fournir d'approvision- « nements, l'armée navale n'en ayant pas à céder. « Le comte de Grasse les autorise à se servir « des vaisseaux qui se trouvent dans la rivière « d'York... Le comte de Grasse ne croit pas « possible de prendre les troupes américaines à « bord de ses vaisseaux de ligne. Combien trou- « verons-nous de marins pour monter ces autres « vaisseaux ? Si, après avoir vu les personnes « connaissant ces côtes, le comte de Grasse pense « pouvoir embarquer les troupes sur ses vais- « seaux, il le fera ; si les fregates peuvent conve- « nablement aborder, elles seront employées au « transport. Il faudrait que le départ eût lieu le « 1er novembre, ou plus tôt si c'est possible. »

4. LE GÉNÉRAL WASHINGTON AU COMTE DE GRASSE.

Du quartier général, le 28 octobre 1781.

Monsieur,

Votre Excellence m'a fait l'honneur de dire dans une de ses lettres, et depuis dans la note qui a été transmise par le marquis de la Fayette, que, fort du désir d'être utile aux États-Unis, elle s'engagerait à toute coopération, dans la prochaine campagne, qui serait compatible avec les ordres de sa Cour. Cette offre est trop essentielle aux intérets de la cause commune pour que je ne la saisisse pas avec le plus grand empressement, en même temps qu'elle motive ma plus vive reconnaissance pour la continuation de votre dévouement en faveur de l'Amérique. Comme à cette distance du moment il est impossible de déterminer ce qui sera le plus avantageux aux alliés, ou d'ouvrir la campagne par le siège de New-York et de procéder ensuite à celui de Charleston, ou de faire de Charleston l'opération principale, je prends la liberté de proposer à Votre Excellence les dispositions générales suivantes, également applicables à l'un comme à l'autre cas, à savoir, que Votre Excellence se trouve avec une supériorité navale incontestable dans la baye de Chesapeak vers la fin de mai; de ce point central nous réunirons aisément nos moyens contre celle des places ci-dessus que les circonstances commanderont d'attaquer la première. Ce n'est pas auprès de Votre Excellence que j'ai besoin d'insister sur l'indispensable nécessité d'avoir un effectif maritime capable de vous donner un ascendant absolu sur ces mers, ni de démontrer l'avantage à attendre du fait d'ouvrir la campagne avant les Anglais comme une suite immédiate de nos succès actuels, accrue des moyens plus grands qui sont à cette heure en notre pouvoir et qui doivent infailliblement terminer la guerre en un seul coup.

Le plan que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence est celui qui me paraît le plus propre à remplir le grand but de l'alliance. Vous avez vu que quelques efforts qui aient été faits par les armées de terre, c'est à la marine qu'a appartenu la voix prépondérante dans le présent conflit. On en est convaincu à la cour de France et l'on y a montré la résolution de fournir cet indispensable appui. La manière souveraine dont Votre Excellence s'est établie dans les eaux américaines et le souci de la gloire du drapeau français portent les deux nations à vous regarder comme l'arbitre de la guerre. Les motifs publics et les raisons personnelles me font d'autant plus ardemment désirer que la campagne prochaine vienne couronner vos premières victoires. Je supplie Votre Excellence d'être persuadée de mes vœux pour votre

réputation et de la sincère amitié avec laquelle je resterai invariablement, mon cher général, etc.

Pièces traduites de Sparks, *Washington's Writings*, t. VIII[1].

II

NOUVEAU DÉBAT SUR LES PÊCHERIES.

A Philadelphie le 1er janvier 1782.

Monseigneur,

Il y a environ huit mois que M. Samuel Adams est retourné dans l'État de Massachussets. Son éloignement n'a pas peu contribué à l'amélioration des affaires que ce délégué arrêtoit par son obstination et par un attachement mal raisonné à des principes de démocratie et d'une perfection spéculative d'administration qui ne peut subsister avec l'état de guerre où se trouvent les États-Unis et qui n'existera probablement pas davantage en temps de paix. J'ai cru pendant quelque temps qu'il avoit renoncé aux affaires publiques, mais il préparoit en secret toutes les machines qu'il vient de mettre en mouvement pour procurer aux États de l'Est la participation aux pêcheries sur les bancs de l'Acadie, de Terre-Neuve et autres;

[1] Le comte de Grasse répondit qu'il communiquerait à la cour de France le plan du général Washington et qu'il ne doutait pas que tout ce qui serait possible ne fût fait pour remplir ses vues et établir la liberté de l'Amérique. Saint-Simon embarqua ses troupes et l'escadre mit à la voile le 4 novembre. — *Résumé d'une lettre du comte de Grasse à La Fayette :* « Plus je réfléchis au plan dont vous m'avez entretenu, plus je vois l'impossibilité d'entreprendre de transporter les troupes, les bagages, l'artillerie et les munitions. Mes opérations ultérieures exigent mon retour à jour fixe dans un lieu déterminé. Ce jour approche et il m'est impossible de rompre volontairement mon engagement. La traversée d'ici au cap Fear peut être accomplie en deux jours, mais elle en demandera aussi bien plus de quinze. Le débarquement des troupes et du matériel amènera des délais qui m'exposeront à être blâmé. En outre, il pourrait arriver que par une suite obstinée de vents du sud je me visse contraint de gagner mon rendez-vous; je serais alors dans la nécessité de transporter avec moi durant toute la campagne un détachement de troupes utiles sur le continent et dont je serais très inquiet de le priver. Donc, tout ce que je puis faire, c'est de m'engager à escorter les vaisseaux à bord desquels seront les troupes; mais il me sera impossible de rester sur les côtes au delà du 8 du mois prochain. Si vous manquez des moyens d'embarquement et de débarquement, ne parlons plus du projet. Mais n'attribuez mes refus à aucun autre motif qu'à l'impossibilité de mettre à exécution quelque chose qui vous était agréable. »

après avoir excité son État à envoyer à ses délégués les instructions dont j'ai eu l'honneur de vous adresser copie, il a employé toute l'influence qu'il peut avoir sur les autres délégations pour les porter à appuyer les prétentions du Massachussets. L'affaire a été prise en considération, il y a près de six semaines, et débattue avec un degré de chaleur proportionné aux mesures prises par ceux qui avoient intérêt à la faire réussir. Les demandes des délégués de Massachussets tendoient à faire rescinder l'ultimatum qui rend le Roi maître de la négociation sauf l'indépendance et les traités d'alliance et de commerce, et à demander l'admission des Américains aux pêcheries comme une condition *sine qua non* du traité de paix; les partisans de ce système ne se fondoient plus, ainsi que par le passé, sur leurs anciennes possessions comme sujets de la Grande-Bretagne. M. Gérard ayant dans le temps démontré l'absurdité de leurs raisonnements, ils les ont abandonnés pour s'attacher à prouver que la pêche appartient à tous les hommes en vertu du droit commun; que l'existence des États de l'Est en dépend elle-même, et que c'est leur faire une injure que de les priver de l'exercice d'un droit ou même d'une faculté à laquelle leur conservation est attachée. Tels sont les deux points cardinaux de leur argument; mais les débats ont enfanté une foule d'autres raisonnements, tant sur le droit en lui-même que sur la possibilité de le faire reconnaître à la paix. Le succès de l'armée alliée en Virginie, la prise de St-Eustache qu'on apprit vers le même temps, la situation des Anglois que l'on croit être très critique dans l'Inde, les conquêtes du général Green au Sud fournirent des armes à ce parti, et ceux qui le composent conclurent de ces conjonctures favorables que nous dicterions la loi en vainqueurs, et que les Anglois seroient obligés de subir toutes les conditions que nous voudrions leur imposer. On concevoit positivement que le droit en question devoit s'étendre sur tous les bancs pêcheurs de l'Amérique, et l'on faisoit particulièrement mention du banc de Terre-Neuve jusqu'à la distance de trois lieues des côtes sans prétendre néanmoins à sécher le poisson à terre. On établissoit comme un fait constant que si les quatre États de la Nouvelle-Angleterre ne jouissoient pas de ce droit de la manière la plus illimitée, ils seroient bientôt dépeuplés et déserts; que les terres n'y avoient qu'une médiocre fertilité; que les habitants, formés pour la navigation, s'y étoient livrés de tous temps; qu'une classe infiniment nombreuse tomberoit dans la misère et le désespoir si elle étoit privée de cette ressource; que l'Est, ainsi que les autres parties des États-Unis, tiroit continuellement de l'Europe, de l'Asie et des isles à sucre des marchandises qu'on pouvoit regarder comme objets de première nécessité, mais que n'ayant ni mines ni productions territoriales qui pussent former un objet d'échange, les priver des pêcheries que la nature avoit mises à leur portée c'étoit évidemment vouloir les anéantir au moment où ils commençoient à exister; que la

IMPRIMERIE NATIONALE.

guerre avoit fourni de l'emploi à une marine nombreuse qui désoloit le commerce de l'ennemi; que les États de l'Est avoient en mer quatre corsaires pour un que les autres États réunis pouvoient armer; que ces braves et utiles sujets, après avoir si bien mérité de leur pays, alloient tomber dans l'inaction au moment de la paix; que ces mêmes États, et particulièrement celui de Massachussets, pouvoient se flatter d'avoir eu la part la plus considérable à la révolution, que dans ce moment-ci même leurs contingents à l'armée continentale étoient égaux à ceux des neuf autres États pris ensemble; qu'à la paix ces neuf États jouiroient des bienfaits de l'indépendance si chèrement achetée, que leurs farines, leurs tabacs, leurs indigos, leurs ris, leurs cotons et toutes les productions de leurs terres, portées dans tous les marchés de l'univers leur procureroient des retours faciles et une richesse qui s'accroîtroit continuellement, tandis que les habitants du Nord pour prix de tous leurs sacrifices se trouveroient à la paix dans une condition pire qu'avant la révolution; que l'indépendance ne seroit funeste qu'à eux seuls, et qu'après avoir fait des efforts étonnants pour secouer le joug britannique, ils se trouveroient dans le cas de le regretter.

Ces notions étoient continuellement présentes au Congrès depuis que les délibérations avoient commencé sur cette matière; M. Samuel Adams qui dès le commencement de cette révolution dirigeoit d'une manière étonnante les mouvements du peuple en le formant en comités crut pouvoir adapter cette même machine à l'affaire des pêcheries; il convoqua de nouveau le peuple en comités pour délibérer sur cet objet, et aux raisonnements dont je viens de vous rendre compte il en joignit d'autres moins spécieux, mais également propres à entraîner la multitude : « Que la « marine étoit la sauvegarde de l'indépendance; que le seul moyen d'entretenir des « matelots en temps de paix, étoit d'avoir d'abondantes pêcheries; qu'il falloit pro- « fiter de la guerre actuelle pour s'en assurer le droit illimité, ou que l'occasion « perdue ne se retrouveroit jamais; que la pêche étoit sûrement de droit commun, « et que toutes les puissances en jouissoient, puisqu'on n'avoit jamais empêché aucun « vaisseau traversant le Grand Banc ou tout autre banc pêcheur de jetter sa ligne, et « de prendre tout le poisson qui étoit sur son passage. » Je fus informé de plusieurs autres arguments aussi vagues et aussi foibles dont on avoit fait usage pour séduire le peuple, et qui n'avoient produit que trop d'effet sur les habitants de l'Est, naturellement portés à adopter un système qui flattoit leur inclination et leurs intérêts.

Plusieurs séances furent employées à exposer au Congrès le fondement des prétentions de l'État de Massachussets. Ceux de Rhode-Island et de Connecticut se réunirent à lui. Le Delaware inclina vers le même parti. Les délégués de la Georgie se laissèrent également entraîner par l'espérance qu'on leur donna d'appuyer par

forme de compensation leurs prétentions aux terrains de l'Ouest. Les autres délégués furent plus lents à former leur opinion. Plusieurs délégués vinrent avec une confiance entière me faire part de ces circonstances, et de l'embarras que leur causoit une affaire où il s'agissoit de donner un violent dégoût aux États du Nord. Ils me dirent que la majorité du Congrès sentoit l'indécence de la conduite que M. Lowel vouloit dicter à cette assemblée; que quand même elle seroit persuadée que les principes avancés par ce délégué de l'État de Massachussets étoient fondés, elle répugneroit infiniment à rien diminuer de la confiance qu'elle avoit montrée au Roi et à produire de nouvelles demandes immédiatement après les succès de Virginie; qu'il paroissoit plus conforme à la dignité des États-Unis de s'en tenir aux premières résolutions et de continuer invariablement à montrer à S. M^té la confiance la plus illimitée sans changer de système avec les évènements : « Cependant, continuèrent-ils, nous pou-« vons nous voir entraîner par l'opinion même des peuples contre notre propre sen-« timent; ce sont eux qui sont les auteurs de la révolution, nous pouvons éviter tout « ce qui pourra la leur rendre désagréable; on leur insinue déjà que le Congrès, « malgré l'opposition de plusieurs délégués, a donné des pouvoirs illimités au Roi, « et que Sa Majesté ayant elle-même intérêt à les exclure de la pêche de Terre-Neuve, « c'est l'avoir fait arbitre dans sa propre cause; il importe à notre réputation, et « même à notre sûreté qu'on ne puisse nous accuser d'avoir abusé de la confiance des « peuples, et si le torrent de l'opinion publique nous forçoit à faire des pêcheries un « *ultimatum*, nous désirons de savoir si Sa Majesté se croiroit obligée de continuer la « guerre pour nous les faire conserver ? »

Je ne balançai pas à répondre qu'il n'y avoit aucune raison de le supposer, et je fondai ma réponse tant sur nos traités avec les États-Unis que sur l'impossibilité de proposer aux médiateurs une prétention nouvelle et inconnue, tandis qu'il est manifeste que nos obligations ne s'étendent qu'à assurer l'indépendance des États-Unis. Les délégués me parurent s'être attendus à ma réponse. Les articles 9 et 10 du traité de commerce ont été examinés scrupuleusement en Congrès, et M. Lowel a prétendu trouver dans ce dernier une reconnoissance du droit des habitants des États-Unis de pêcher sur le banc de Terre-Neuve. On me dit qu'il argumentoit de la manière suivante : l'article 10 du traité porte que nous ne troublerons point les François dans l'exercice du droit de pêcher sur les bancs de Terre-Neuve; ainsi nous avons droit d'y pêcher, tant que nous ne les troublerons pas, et la pêche étant inépuisable, les pêcheurs françois et américains peuvent réciproquement s'en occuper sans se causer le moindre trouble. Je répondis à ceux qui me communiquèrent ce raisonnement, que la conséquence seroit juste, si après avoir stipulé que les Anglais ne pourroient nous troubler on avoit inséré une clause parallèle en faveur

des Américains et exprimé que nous ne pourrions les troubler; que cette seconde n'ayant pas eu lieu, il étoit clair que l'article 9 demeuroit dans toute sa force, et que le 10e ne faisoit qu'en développer et fortifier le sens. On insista, et l'on me dit que si d'après mon opinion les États-Unis ne devoient point participer à la portion des pêcheries qui nous appartenoit, je conviendrois du moins qu'ils avoient le droit de prétendre à la portion appartenant à l'Angleterre; j'en convins en effet, mais je demandai aux délégués où étoient leurs ressources et leurs moyens pour en faire la conquête; on ne put disconvenir que les États-Unis en étoient totalement dépourvus, et par un cercle vicieux on retomba dans la discussion de l'obligation où nous étions de conquérir la portion angloise au profit des Américains. Ce raisonnement étoit si faux et si contraire à la lettre et à l'esprit de nos traités, qu'il me fut aisé de le réfuter. On passa ensuite à l'examen de la question : si nous avions intérêt de posséder une portion des pêcheries plus considérable que celle qui est nécessaire à notre consommation. Quelques personnes avoient établi que nous ne faisions aucun commerce extérieur du poisson pêché à Terre-Neuve. Je répondis à la question qui me fut faite à cet égard que le traité étant clair sur cette matière, je pourrois me dispenser d'entrer dans aucun éclaircissement ultérieur, que cependant je pouvois assurer que le commerce extérieur de la morue sèche en Espagne et en Italie nous avoit autrefois produit huit millions de profit clair et net, sans parler de l'emploi et de la formation de nos matelots. Je fis ensuite usage des arguments que contient votre dépêche n° 2 pour prouver aux délégués qui me consultoient, combien il étoit peu convenable de la part des États-Unis de vouloir malgré leur foiblesse envahir tout ce qu'ils croyent être à leur portée, et particulièrement un objet que nous nous sommes réservé dans le traité après avoir renoncé au Canada et à la Nouvelle-Écosse malgré l'avantage que nous pouvions trouver à en faire la conquête. Il y a peut-être quelque inconvénient à articuler dans ce moment d'une manière aussi précise l'intérêt que nous avons aux pêcheries, et je suis persuadé que plusieurs délégués en prendront l'alarme et reprocheront au Congrès la confiance qu'il a placée dans l'intimité de Sa Mté. Il m'a paru préférable néanmoins de leur inculquer de bonne heure une vérité qu'ils doivent connoître tôt ou tard, et de ne pas souffrir qu'ils entretinssent un espoir auquel ils seront probablement obligés de renoncer à la paix future. Je ne puis que m'applaudir des effets de cette franchise sur la partie saine et sur la majorité du Congrès; ce Sénat paroît vouloir s'en tenir invariablement à ses premières mesures, mais les mieux intentionnés ne sont pas eux-mêmes sans inquiétude sur les suites que pourra avoir le mécontentement des peuples de l'Est. Quant à moi, Monseigneur, je pense comme eux que cette privation leur sera sensible, et qu'il est impossible d'obtenir pour les États-Unis une pacification dont toutes les

classes d'habitants soient satisfaits; mais ils ont besoin de la paix; les peuples se montrent fatigués de la guerre; le Congrès est dans la nécessité de soutenir et de nourrir par toutes sortes de moyens leur disposition pour la continuer et d'opposer une digue à leur penchant pour la paix. Je suis donc persuadé que celle qui assurera l'indépendance des 13 États et leur procurera des conditions aussi avantageuses que les circonstances le permettront quant aux limites et aux biens confisqués, et s'il se peut quant à la partie des pêcheries dont la participation ne pourroit porter atteinte à nos propres intérêts, sera reçue avec empressement par la majeure partie des peuples. Il y aura certainement des difficultés à combattre, mais je ne crois pas qu'elles soient insurmontables.

Je suis avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

États-Unis, t. 20, n° 1.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES CHAPITRES.

AVANT-PROPOS I

CHAPITRE PREMIER.

LES PARTIS ET LEURS DISPOSITIONS ENVERS LA FRANCE. SAMUEL ADAMS ET LES LEE.

Les dépêches apportées par La Fayette et celles d'un courrier suivant annoncent l'éventualité de la défection des États-Unis; rudesse de M. de Vergennes en exprimant l'impression produite à Versailles et en désignant les fauteurs du mouvement; départ pour l'Amérique du successeur de Gérard, que sa santé a forcé de demander son rappel. — Comment les divisions s'étaient développées dans le Congrès; facilité que leur donnaient un régime de liberté absolue et l'absence de gouvernement; qu'aura à retenir l'histoire dans les innombrables documents que lui fourniront désormais les luttes de personnes et la brigue? — Défectueuse composition du Congrès et des assemblées locales; éloignement où s'en tiennent et en sont tenues les personnes notables; ambitions particulières qui règnent néanmoins; diffamation, licence de l'envie, duels; différence déjà visible d'esprit et de conduite entre les provinces du Sud et celles du Nord et de l'Est. — Gérard attend à tort un remède de nouvelles élections; députés ignorants du passé ou étrangers aux sentiments originaires qui, au contraire, proviennent de ces élections; les déçus après les grandes révolutions; pensée qui surgit en eux de se créer un rôle contre leurs rivaux en rebroussant le cours des faits ou en le déviant; pourquoi l'idée d'un rôle pareil pouvait naître plus particulièrement dans les provinces du Nord et de l'Est; association des Adams avec les Lee, de Virginie, pour le constituer et le remplir. — Silas Deane publie une *Adresse aux citoyens américains* dévoilant Arthur Lee comme hostile à la France depuis l'origine et comme complice des manœuvres de Temple et de Berkenhout; comment et pourquoi Deane est poussé à cet acte; similitude des propos qu'il révèle avec les assurances antérieurement prêtées à Gérard sur la faculté qu'auraient les États-Unis de faire la paix sans la France; Gérard demande au Congrès de s'expliquer; compte exact que se rendait en cela notre plénipotentiaire du besoin d'être rassuré que l'on ressentait à Versailles; dépêche dans ce sens écrite un peu auparavant par M. de Vergennes. — Embarras du Congrès en présence de deux affaires aussi épineuses à la fois que les dénonciations de Deane et la réponse à donner au ministre de France; l'existence dans cette assemblée d'une faction antifrançaise est rendue évidente, en même temps que les manifestations les plus favorables à l'alliance du roi sont prodiguées à Gérard au dehors;

Pages.

Laurens, désireux de ne s'aliéner personne, échoue à essayer d'éteindre les dénonciations de Silas Deane en les renvoyant à un comité du Congrès; on désapprouve sa proposition de les blâmer et il résigne la présidence. — Importance politique attachée aux révélations de Deane; on multiplie à l'envi les bonnes paroles à Gérard; ce qu'avait été Laurens et ce qu'il inclinait à être; Jay nommé son successeur; raisons de cette élection. — Lettre d'avènement de Jay au représentant de Versailles; il s'entend avec lui pour faire partir Temple de plein gré; empressement des Lee et même d'Adams à se défendre d'avoir accueilli des propos contraires à la France ou soutenu Temple; résolution satisfaisante votée par le Congrès malgré les avis détournés d'Adams; Gérard reconnaît néanmoins la nécessité de faire défendre l'alliance de la France par les moyens employés pour la décrier; il achète à Philadelphie la plume de Payne, journaliste des adversaires, et celle du pasteur Cooper, à Boston. — L'assistance de l'Espagne; elle est souhaitée par les États-Unis juste au moment où Gérard reçoit la mission de savoir quels avantages ils offriraient à cette puissance; entretien de députés, du président Jay et de Washington avec Gérard à cette occasion; esprit politique véritable qui s'y retrouve; il en est de même au sujet de la campagne commune contre le Canada. — Le Congrès, dans la crainte de froisser La Fayette sur cette question, consulte Washington; avis confidentiel contraire de celui-ci, fondé sur le danger de rapprocher la France de son ancienne possession; décision de l'assemblée dans ce sens; elle en fait informer Gérard en l'assurant par compensation qu'un plan d'opérations actives va être combiné pour attester l'attachement porté par elle à l'alliance; Washington rédige en effet ce plan. — Conformité des idées de Versailles avec cette solution; le Congrès associe désormais Gérard plus étroitement à ses affaires; ses votes pour les finances et pour l'armée; affliction de Washington, néanmoins, devant la désunion et la faiblesse dont il a été le témoin à Philadelphie; éloquence poignante de sa correspondance sur ce sujet; bonheur, pour les États-Unis, qu'il ravivât ou fît revivre les sentiments des premiers jours, et honneur qui revient à l'ère des peuples, ouverte par leur révolution à la suite de l'ère des monarques, d'avoir été inaugurée par ce grand homme; dangers qu'annonçaient en ce moment même l'invasion des troupes anglaises en Géorgie et leur marche sur la Caroline méridionale. — Gérard reçoit les plis de Versailles qui lui prescrivent de pressentir le gouvernement américain sur les conditions auxquelles il se prêterait à la paix; comment un changement notable et des difficultés ardues vont se produire, par suite, dans les rapports de notre allié avec nous. 1

Annexes. — I. Renseignements de Gérard sur le Congrès, sur les partis et sur l'interprétation que ces partis donnaient au traité d'alliance. — II. Désir des États-Unis de voir l'Espagne s'associer à la France. 48

CHAPITRE II.

LA FRANCE ET LE CONGRÈS EN 1779. — MISSISSIPI, LIMITES, PÊCHERIES DE L'EST ET DE TERRE-NEUVE.

Objets essentiels aux États-Unis et à leurs alliés qui occuperont l'année 1779; ils font juger de la politique de la France et de celle des États-Unis. — Pourquoi Gérard était optimiste sur la suite que recevraient ses questions relatives aux conditions de la paix; inté-

Pages.

rêts et mobiles qui pouvaient cependant entrer en jeu quand il s'agirait de la navigation du Mississipi et de la pêche sur les côtes de l'Est et à Terre-Neuve ; opinion rassurante que lui avait antérieurement exprimée G. Morris et qui nous attribuait Terre-Neuve ; trop d'ancienneté qu'avait toutefois cet entretien ; réponses dépourvues maintenant de portée opposées par le plénipotentiaire aux objections qu'il entendait. — Le Congrès écoute Gérard en « grand comité » ; conseils que celui-ci lui donne de la part du roi en ami ; en allié, il lui indique d'offrir à l'Espagne Pensacola et la navigation exclusive du Mississipi comme conditions nécessaires du concours de cette puissance ; assentiment qu'il croit voir à ces idées ; Samuel Adams même semble favorable ; crainte que Richard Lee ne vienne changer ce courant ; motifs plausibles qu'en fournirait la question du Mississipi. — L'union des Adams et des Lee a effectivement lieu ; causes qui l'avaient commencée et qui la décidèrent ; l'opposition contre nous est dès lors constituée. — Lenteur du Congrès ; le salon de Gérard devient un centre ; idée répandue que l'Angleterre étant mise en infériorité par l'entente de la France avec l'Espagne, on pourra beaucoup obtenir en tirant parti de ces deux puissances ; erreur de Gérard à croire que cette idée sera passagère et que l'embarras provenant de la multiplicité des demandes amènera le Congrès à se contenter de l'indépendance sans conditions. — Première phase des difficultés ; le parti de l'Est fait réclamer par les États de la Nouvelle-Angleterre : 1° la cession de la Nouvelle-Écosse et de la pêche sur toutes les côtes comme stipulation obligée ; 2° l'obligation, pour le négociateur de la paix, de n'avoir que des instructions graduelles et applicables suivant le cas. — Vives protestations du ministre de France ; il ne craint pas de dire que de telles exigences rendraient le roi libre de conclure la paix pour son compte ; bon résultat auguré néanmoins du grand nombre de députés venus chez lui depuis ce coup de théâtre ; la solide discussion de nos partisans dans le Congrès triomphe des artifices contraires ; précarité de ce succès. — Opinion qu'avaient des opposants les visiteurs de Gérard ; intérêt de ceux-ci à maintenir J. Adams et A. Lee en Europe ; Gérard signale ces opposants comme attendant de nouveaux commissaires anglais qui viendraient fixer la négociation en Amérique afin d'écarter la France. — Intrigues de Richard Lee pour empêcher que son frère ne figure pas parmi les candidats négociateurs ; Gérard obligé de répudier de prétendus témoignages qu'il aurait portés en faveur de ce dernier ; dénigrement de la France attribué à de récents rapports de John Adams. — Puissance que se croyaient nos adversaires ; Samuel Adams fait une sortie toute anglaise ; principale raison probable de son antipathie pour nous ; étroitesse de ses conceptions ; pourquoi il trouvait bon de s'entendre avec la Grande-Bretagne sans se soucier d'autre chose ; retenue de Gérard à peser sur le Congrès, tout en conseillant à son gouvernement d'agir de sa propre initiative. — Débat sur la navigation du Mississipi et sur les limites ; étrange proposition des opposants de traiter directement l'affaire avec l'Angleterre ; vigoureuse réplique de Gérard ; le rappel de plusieurs députés par leur État le rend inquiet sur l'issue probable ; il annonce que l'on va s'occuper des pêcheries en prétendant même à celles de Terre-Neuve. — Sur un mémoire que notre plénipotentiaire lui a adressé pour hâter les délibérations, l'assemblée met fin au « grand comité » et passe à la discussion en séance ; illusions causées à Gérard par le relâchement apparent des adversaires ; la connaissance de ces détails à Versailles explique la parole dure du gouvernement du roi en tête des instructions envoyées le 18 juillet au successeur de notre

IMPRIMERIE NATIONALE.

Pages.

premier plénipotentiaire. — Comment M. de Vergennes avait mis Gérard à même de faire réfléchir Philadelphie sur les alternatives imminentes; avis qu'il lui avait donné, dès l'arrivée de La Fayette, des plans de pacification de Charles III; ferme intention qui y était écrite de sauvegarder religieusement les intérêts de l'Amérique; approbation aussi et éloge de la conduite de Gérard et de La Fayette dans la question du Canada; toutefois, on n'irait pas contre le fait accompli si les États-Unis s'avançaient avec succès dans ce pays contre l'Angleterre; indication des Florides et du Mississipi comme étant des compensations nécessaires, dans tous les cas, pour l'Espagne. — Dispositions opposées de Versailles et de Gérard au sujet d'une assistance financière; calcul du plénipotentiaire d'amener le Congrès à la paix par le refus des moyens de continuer la guerre; peu de réussite que ce calcul rencontrait. — Renvoi à une époque ultérieure des questions relatives au Mississipi; celle des pêcheries est abordée; nos adversaires obtiennent que l'on recommence tout le travail effectué en « grand comité »; ressources plus efficaces que leur présentait en effet cette question-là pour agir sur le public et atteindre à leurs visées; nouveau manège dans l'intérêt d'Arthur Lee et nouvelle résistance de Gérard. — Samuel Adams et ses auxiliaires prétendent dériver le droit de la Nouvelle-Angleterre à la pêche du fait que les « sujets » du roi d'Angleterre y participaient, et ils veulent que la France et l'Angleterre lui donnent dorénavant une part sur la leur; réponse indignée de Gérard; Adams était allé jusqu'à menacer de la séparation du Nord d'avec le Sud; les partisans de la France font proroger le vote dans la pensée que les députés de la Géorgie et de la Caroline, non encore arrivés, leur assureront la majorité. 67

Annexes. — Rapports de Gérard sur les conditions auxquelles le Congrès ferait la paix. . . 110

CHAPITRE III.

ÉTAT MILITAIRE, APPEL AU COMTE D'ESTAING, DEUX PHASES DE LA QUESTION DES PÊCHERIES.

Occupation aussi efficace que déprédatrice des États-Unis par les troupes anglaises; le parti contraire à la France et les mesures de défense; obligation pour les Américains d'attendre de nous tous leurs moyens. — Mollesse ou indifférence du Congrès en ce qui touchait l'armée; faible effectif maintenu et dénuement dans lequel il était laissé; l'assemblée ne comprend qu'en janvier 1779 le plan que révélait chez l'ennemi l'envahissement de la Géorgie. — Désir de cette assemblée d'avoir alors du comte d'Estaing quatre vaisseaux de ligne pour couper les Anglais dans le Sud et sur la mer; à sa demande, Gérard appuie ce désir sans le croire réalisable; peu d'intérêt attaché du reste à la reprise de la Géorgie. — Le comte d'Estaing à la Martinique; tristesse que lui causait son infortune; impossibilité de répondre à l'appel du Congrès où le plaçait l'absence de forces; espérance qu'il manifeste néanmoins de se jeter bientôt sur Halifax et Terre-Neuve; préférence du comité compétent pour qu'il agisse contre New-York; ce comité s'en remet à Washington et au ministre de France de fixer l'emploi de l'escadre. — Visite de Gérard au camp du général en chef; accueil empressé qu'il y trouve pour la France et pour lui; opinion commune à l'un et à l'autre qu'avant tout il faut demander à l'escadre de délivrer la Géorgie; lettre conforme de Gérard au comte d'Estaing. — Comment la discussion

Pages.

avait été ouverte, pendant ce temps, sur le choix du négociateur à nommer pour la paix; les Lee paraissent avoir l'avantage; leurs propos contre la France et leurs menées. — Témoignages précieux que Gérard recevait d'autre part; ascendant positif qu'il exerçait; il se décide à donner l'impulsion au Congrès et à lui demander de mettre fin à ses lenteurs; occasions qu'il saisit pour cela et conférences préalables qu'il a recherchées; il menace les adversaires de dévoiler publiquement leurs artifices en parallèle avec la fidèle conduite du roi. — Aveu de ces derniers qu'ils souhaitent la continuation de la guerre, ce qui aurait été le prélude de la soumission aux Anglais; conversations de Gérard; il montre d'autant plus la valeur de la politique du roi, et écarte fortement d'elle toute compromission. — Pourquoi le Congrès s'était refroidi au sujet du concours de l'escadre, à cause des compensations que le plénipotentiaire réclamait en échange; sur ces compensations nos amis sont plus sensibles que nos adversaires; les dispositions restent bonnes néanmoins; le Congrès donne à Washington plein pouvoir pour décider la campagne avec Gérard et mission de donner surtout satisfaction au roi. — Reprise de l'affaire des pêcheries sous ces auspices et changement de langage de nos antagonistes; l'embarras dans lequel ils placent par là nos partisans amène Gérard à adresser au Congrès un mémoire sur la question; motifs qu'il en fait valoir à Versailles; les différents États s'occupent du débat et les gazettes s'en emparent; avantages que Gérard y trouve. — Grand effet produit sur l'assemblée et au dehors; Samuel Adams et les Lee sont désapprouvés par leur État respectif; impuissants à obtenir que l'on sursoie, ils demandent soudain que l'Espagne et la France érigent en *ultimatum* auprès de l'Angleterre la garantie de la pêche pour les États-Unis. — Combien l'éventualité de porter la désunion entre les États touchait peu ces adversaires; ils échouent sur la partie de leurs propositions qui visait à demander quoi que ce soit à l'Angleterre, mais il est visible qu'elles ne pourront pas être écartées absolument. — « Faction anglaise » et « faction française »; recherche de moyens, de la part de nos partisans, pour désarmer leurs antagonistes; ils font voter en principe que rien ne devra porter atteinte au droit que les États-Unis ont à la pêche; propositions d'essai qu'ils présentent ensuite; elles paraissent acceptables à Gérard, la moins favorable elle-même; sa préférence pour que le roi conclue seul la paix ou une trêve. — Pourquoi, au Congrès, on parlait mais l'on ne votait pas; mouvement d'improbation suscité dans divers États par la politique qui nous combattait; la Virginie, sous la direction de Jefferson, entre résolument en scène contre elle; attachement de cet État à l'alliance du roi; sentiments analogues du Massachusets et du Maryland; l'alliance est en ce moment la trame de l'union des États entre eux. — Causes qui empêchaient les provinces d'imposer leur manière de voir à leurs députés; efforts pour dominer le Congrès au moyen du gouvernement direct de la foule, autrement dit de comités populaires; esprit presbytérien et démocratie absolue; Samuel Adams et le comité de Boston. — Le Congrès veut récapituler ses résolutions successives; mésintelligence plus grande qui s'ensuit; violence des journaux; votes favorables obtenus malgré cela; le parti anglais ou des « antigallicans » fait néanmoins tout remettre en question. 124

Annexes. — I. Appel de l'escadre française par le Congrès, et de concert par Washington et Gérard. — II. Gérard au quartier général de Washington. — III. Entente de divers États contre le parti de l'Est. — IV. Entretien de Gérard avec Jenifer. 160

CHAPITRE IV.

FIN DE LA QUESTION DES PÊCHERIES ET COMMENCEMENT DE LA QUESTION DE L'ESPAGNE.

Pages.

Nouvelles propositions des « antigallicans »; elles tendent à revenir à tout ce que l'on a écarté; ils demandent que le Congrès décide de continuer la guerre seul, au refus de la France et de l'Espagne; cette demande échoue devant la menace de quatre États de se séparer si elle est adoptée, mais le Congrès vote les autres en considération, semble-t-il, de l'Angleterre. — Émotion de Gérard, par suite, et découragement de nos amis; le plénipotentiaire, ayant à sonder le Congrès sur l'éventualité d'une trêve, en prend occasion pour aborder avec le président Jay et deux de nos partisans le sujet des résolutions de l'assemblée. — Affaissement dans lequel Gérard trouve Jay et ses autres interlocuteurs; leur propension à accepter le fait accompli; langage indigné et fier qu'il leur tient, après cinq heures de discussion il les détermine à bouleverser les décisions prises. — Mollesse de Jay dans sa présidence, en comparaison de ce qu'il sera trois ans après à Paris; sa fluctuation sans excuse; elle dérive du même sentiment qui le portera à être tranchant et brutal plus tard; le plan est convenu avec lui de faire entendre Gérard « en grand comité » sur la question de la trève, afin que le plénipotentiaire puisse s'expliquer comme occasionnellement sur le reste; soins et adresse déployés par celui-ci pour persuader le Congrès sans porter atteinte à la politique du roi. — Étrange coïncidence des résolutions contraires à la France, dans cette assemblée, et d'une pressante demande d'armes et d'argent de sa part; comment le gouvernement véritable résidait dans ses comités, de sorte que la vue des réalités amenait les députés à voter différemment là qu'en séance. — Extrême réduction de l'armée en ce moment et rôle insignifiant qu'elle remplissait; sécurité naïve et sécurité faussement inspirée; pourquoi il était plus facile de s'adresser au roi et de ne lui marchander ni les protestations ni les flatteries que de trouver des ressources. — Dispositions plus favorables à Versailles que le langage de Gérard ne le laissait supposer; intérêt manifesté pour les États-Unis à La Luzerne, dans les instructions du 18 juillet; sincère désir de les assister dans toute la mesure du possible s'ils restaient vraiment des alliés; réprobation vigoureuse de leur défection si elle survenait. — La « Junte » ou le *Junto* des « antigallicans »; ils tentent de faire rouvrir le débat sur la question du Mississipi et des limites; accord néanmoins du comité des affaires étrangères et de Gérard; nouvelles conversations de ce dernier avec des députés de tous les partis; l'état violent des esprits lui suggère les arguments les plus osés; son refus d'indiquer ou d'agréer aucune manière d'agir, afin de n'être pas accusé de former une faction et pour obliger Jay et ses partisans à convaincre eux-mêmes le Congrès. — Le *Junto* sent le terrain s'affaisser sous lui; moyen terme qui lui est suggéré par l'ancien président Laurens, devenu un de ses chefs; ce qu'était Laurens; excuse qui pourrait être donnée de sa conduite s'il n'y avait pas persisté plus tard; on demande à Gérard une conférence. — Rapport du plénipotentiaire sur cette conférence; énergique netteté de ses réponses; peu de franchise qu'il constate chez Laurens; ce dernier en arrive à proposer le système que Gérard avait antérieurement admis, de ne faire un *ultimatum* de la question des pêcheries que dans

Pages.

un futur traité de commerce avec l'Angleterre. — Adoption soudaine de ce système par le Congrès; habiletés de presse par lesquelles les « antigallicans » se dégagent envers l'opinion qu'ils avaient suscitée; *post-scriptum* de Gérard énumérant les décisions votées. — Comment ces décisions étaient définitives pour la France, mais retentissaient dans les relations des États entre eux; l'Est et le Centre visiblement indisposés contre le Sud, et d'autre part l'Est contre l'État de New-York et contre Jay; pronostics de Gérard sur la conduite ultérieure des « antigallicans »; ceux-ci récriminent dans le public contre Washington, et ils l'accusent dans le Congrès et dans les comités populaires de se refuser à livrer actuellement une bataille; détails explicites à ce sujet pour l'histoire des Adams; le Congrès adopte les instructions pour la paix rédigées par son comité de concert avec Gérard. — Comment ces instructions laissaient en suspens les autres questions que celle des pêcheries; joie générale à la nouvelle de l'union de l'Espagne avec la France et des victoires du comte d'Estaing à Saint-Vincent et à la Grenade; malgré la connaissance de l'arrivée de La Luzerne, on demande au plénipotentiaire de suivre la discussion relative aux liens à contracter avec l'Espagne. — Nos adversaires continuent la lutte en devenant ceux de notre alliée; leurs propos et leurs correspondances; leurs manœuvres visent à séparer de nous cette puissance ou à paralyser l'effet de son adhésion; offres convenables faites néanmoins au Roi Catholique par le Congrès, après quinze jours de débats. — Efforts de ces adversaires pour rester maitres des négociations en Europe par le choix des plénipotentiaires qui en seront chargés; leurs menées afin que l'on nomme John Adams et Arthur Lee; ils jettent bientôt Arthur Lee à la mer et assurent l'élection d'Adams pour Versailles; Jay est désigné pour Madrid. — Témoignages de sympathie prodigués par le Congrès à Gérard, qui rentre en France; son portrait est demandé au peintre Peale; Franklin reçoit le mandat de commander et de lui remettre une médaille commémorative; Philadelphie lui envoie une adresse; il croyait tout gagné parce que les Lee se trouvaient écartés. — Comment notre plénipotentiaire avait raison de penser qu'à Versailles on approuverait sa conduite; morale politique dont il s'était inspiré et morale des antagonistes; nous n'étions pas quittes des effets de celle-ci. 171

Annexes. — I. Gérard au sein du Congrès en comité et au Comité des affaires étrangères. — II. Vues du gouvernement du roi sur l'intérêt des États-Unis à satisfaire l'Espagne. — III. Propensions différentes des États du Sud et de ceux de l'Est. 213

CHAPITRE V.

LA FAYETTE À VERSAILLES, LA DESCENTE EN ANGLETERRE, SAVANAH, ENVOI DU CORPS D'ARMÉE DE ROCHAMBEAU.

Avantage trouvé par le gouvernement du roi au retour de La Fayette à Versailles; rôles entreprenants auxquels il le pousse; idée de soulever l'Irlande; commandements conférés au marquis en vue de la descente en Angleterre. — Celui-ci écrit bientôt dans l'intimité à M. de Vergennes; ses soins fiévreux pour ne pas se laisser oublier; preuve des confidences qu'il tenait du ministre; indices qu'elles fournissent des dispositions intimes de ce dernier quant au Canada. — Le comte de Vaulx est mis à la tête de l'armée d'irruption en Angleterre et La Fayette nommé son aide-maréchal général des logis; plan arrêté

Pages.

par le roi pour cette expédition; joie patriotique du marquis; probabilité de son action sur l'esprit de M. de Vergennes en faveur des États-Unis; le ministre lui demande un mémoire sur une intervention en Amérique; ce document est lu par M. de Maurepas et nullement désapprouvé; impatience de l'aide-major général en voyant les retards mis au départ pour l'Angleterre. — Chute des espérances fondées sur la campagne de la flotte franco-espagnole; le remplacement d'Orvillers par du Chaffaut ne les relève pas; abandon obligé du projet de descente; attention de La Fayette à ramener dans l'esprit de M. de Vergennes l'idée d'une assistance armée aux États-Unis. — Dissentiments de la légation de Passy, parallèles à ceux qui divisaient le Congrès; tentative d'Arthur Lee et de John Adams, dès la fin de 1778, pour supplanter Franklin; rigidité courtoise qu'apportait M. de Vergennes à ne traiter qu'avec ce dernier, quand le Congrès le nomma seul plénipotentiaire en France. — Mauvais effet produit par les révélations de Silas Deane sur les relations d'Arthur Lee avec Berkenhout; protestations de Lee et d'Adams; comment M. de Vergennes dégage le gouvernement du roi de toute immixtion dans ces querelles. — Nouvel insuccès du comte d'Estaing en Amérique; ce que le vice-amiral avait fait et projeté depuis les lettres que Gérard lui avait écrites au commencement de 1779; pourquoi il s'était dirigé sur la Caroline du Sud et porté contre les Anglais devant Savanah; précautions et concours qu'il avait demandés aux Américains; erreur et excuse de son entreprise; explications par lui données à Gérard. — Fondement qu'avait La Fayette, après l'abandon du projet d'Angleterre, à ramener M. de Vergennes à l'envoi de troupes en Amérique; intérêt qu'il voyait à cet envoi pour la France en même temps que pour les États-Unis; nécessité où nous étions suivant lui de ménager leur amour-propre, mais d'y aller quand même; supposition erronée et pourtant plausible d'une prochaine demande de Franklin à cet égard; comment ce dernier n'en avait pas encore ouvert la bouche; indication qu'il transmet alors au Congrès de l'assistance possible d'un corps français. — Démarches du marquis auprès de M. de Maurepas, en vue de cette assistance; exposé écrit adressé par lui le 25 janvier 1780; il y discute l'alternative d'en avoir le commandement ou de retourner prendre celui d'une division américaine; présomptions que cet exposé fut déterminant, quoique l'on n'ait pas adopté le plan qu'il proposait. — Le roi appelle le comte de Rochambeau à commander le corps expéditionnaire; le chevalier de Ternay conduira l'escadre qui le convoiera et opérera avec lui; La Fayette reçoit la mission d'aller faire connaître d'avance leur arrivée aux États-Unis et de préparer l'emploi de leurs forces. — L'ordre est expédié à la frégate *l'Hermione* de transporter ce dernier à Boston sans délai; on notifie à la Marine les instructions arrêtées pour lui; informations et prescriptions à cet égard adressées immédiatement à La Luzerne par une autre voie. — Formation rapide du corps de Rochambeau; lenteurs de M. de Sartine à fournir les moyens d'organiser le convoi et de prendre la mer; instructions revisées remises à La Fayette le 5 mars; indications particulières qu'y ajoute M. de Vergennes par préoccupation des intérêts de l'Espagne. — *L'Hermione* part le 14 mars; l'ordre est envoyé le 23 d'embarquer tout ce qui peut l'être; Ternay et son convoi sortent de Brest le 2 mai, après deux semaines de vent contraire..... 228

Annexes. — I. Projets contre l'Angleterre. — II. Expédition de Savanah. — III. Envoi d'un corps d'armée aux États-Unis..... 288

CHAPITRE VI.

LES ÉTATS-UNIS À L'ARRIVÉE DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE FRANÇAIS. REPRISE DE LA QUESTION DE L'ESPAGNE.

Pages.

Pourquoi l'Espagne qui a tenu ici beaucoup de place ne va plus y avoir qu'un rôle accessoire; incommodité et inconvénients de son alliance. — Contentement général qui régnait aux États-Unis quand La Luzerne y avait débarqué; comment les premières relations de ce plénipotentiaire furent avec les Adams; ses impressions favorables à l'Est; indications données par lui sur John Adams et sur Jay. — Les États-Unis et l'Espagne; celle-ci entend obtenir beaucoup d'eux et les aider le moins possible; ses ambitions sur les Florides et sur les rives du Mississipi sont avouées par Miralès; bonnes dispositions qu'elles trouvent chez Washington et dans le Congrès, en échange de subsides à espérer d'elle; oppositions qu'il y avait à craindre. — La Luzerne fournit inopinément à ces oppositions l'occasion de se produire; doctrine générale suivant laquelle les Américains représentent l'Angleterre et sont les héritiers des droits acquis par elle en 1763; inutiles tentatives du plénipotentiaire pour détourner les esprits de cette idée. — Pourquoi l'Amérique n'aurait pas pu se plaindre que nous ne la soutenions point à Madrid ni devant le continent, tandis que nous défendions à Philadelphie les intérêts de Charles III; fidélité de M. de Vergennes envers elle sous ce double rapport. — Le Congrès témoigne une fois de plus au roi sa gratitude et sa confiance, mais l'autorité morale de cette assemblée est affaiblie par les sentiments qu'avaient suscités le parti de l'Est et ses auxiliaires; demande de vaisseaux français par divers membres pour enlever la supériorité navale à l'Angleterre. — Le siège de Charleston ouvre les yeux du Congrès et le décide à voter des mesures; il essaye de consolider le papier-monnaie à 40 pour 1, et confie à Washington la mission, avec trois de ses membres, de réformer l'armée et de l'organiser à nouveau; hostilités soulevées par cet agrandissement de pouvoir. — Mort de Miralès au quartier général et arrivée de La Fayette. — Comment le marquis était fondé à exciter les espérances; projets respectifs et projets communs pour porter la guerre dans les Antilles et en Amérique, formés à Versailles et à Madrid lorsqu'il avait quitté la France; sortie de Brest de l'escadre du comte de Guichen avec des troupes; annonce à Montmorin du départ de La Fayette et de la formation du corps d'armée de Rochambeau et de Ternay; *Projet particulier* ajouté aux instructions du marquis pour satisfaire aux désirs de l'Espagne. — Joie de Washington en revoyant son lieutenant; sa vive satisfaction d'apprendre la prochaine assistance de troupes et d'une escadre françaises. 321

Annexe. — Opinion du gouvernement du roi sur la question des pêcheries et du Mississipi. 357

CHAPITRE VII.

WASHINGTON ET ROCHAMBEAU. — MISSION DU COLONEL LAURENS EN FRANCE. TRAHISON D'ARNOLD.

Perplexités des États-Unis à la fin de 1780 et situation qu'elles créent à notre corps expéditionnaire. — Washington annonce La Fayette à Philadelphie sous le prisme des

Pages.

espérances; exact sentiment qu'il avait néanmoins de l'état des choses. — Comment l'esprit de décision de La Luzerne avait amené le Congrès à tout ce que le général en chef désirait; mandat conféré par cette assemblée à La Fayette; gratitude sans restriction qu'elle montre pour notre assistance. — Activité dans les mesures et les projets; on ne pense qu'à enlever New-York; stratagème d'un appel au Canada pour qu'il s'insurge ou se joigne aux troupes françaises, demandé par Washington à La Fayette afin de diviser l'ennemi; tableau des forces réunies à cette heure, tracé par ce dernier à M. de Vergennes. — Dispositions où étaient Rochambeau et Ternay à leur départ de Brest; occasions heureuses que ces dispositions et le caractère de Ternay lui avaient fait manquer en route; grand rôle du hasard dans cette guerre. — Bon accueil fait au corps expéditionnaire; La Fayette est envoyé par le général en chef au quartier général français; son ardeur extrême pour entraîner Rochambeau à l'action; persistance mise par celui-ci à s'y refuser et à vouloir traiter directement avec Washington. — Comment l'ardeur de La Fayette obéissait cette fois à l'inspiration du général en chef; nécessité d'opérer immédiatement qui dominait ce dernier; circonstances qui l'y poussaient; explications par lui présentées à Rochambeau en s'offrant à conférer ensemble; lettre filiale de Rochambeau à La Fayette. — Rencontre des généraux à Hartford; procès-verbal synallagmatique des besoins constatés en commun et demande d'argent, de vaisseaux et de troupes adressée en commun à Versailles; Rochambeau fils et La Pérouse prennent la mer pour porter cette pièce en France. — La Luzerne à Newport et au quartier général, ainsi qu'à Boston et dans le Connecticut; propensions qu'il y trouve ou qu'il y suscite; commencement de l'influence effective et de l'action gouvernementale de Washington; note du quartier général concluant à un prêt de 20 millions de livres au moins par la France, afin de pouvoir entretenir une armée de 32,000 hommes. — Comment La Luzerne et Marbois avaient déjà obtenu du Congrès la permanence de l'armée et l'engagement des hommes pour toute la durée de la guerre; causes diverses de la pénurie des finances; entrain général qui régnait quand la question du prêt à solliciter de Versailles vint devant l'assemblée; celle-ci déclare les États-Unis obligés de prier Sa Majesté de leur prêter 25 millions de livres. — Absence, dans ce vote, de toute réserve sur nos liens avec l'Espagne et sur la latitude que pourraient y puiser ces États de conclure la paix à leur gré; les amis des Adams y cherchent seulement l'occasion d'amoindrir Franklin ou de se défaire de lui; ils réclament la désignation d'un envoyé spécial pour soutenir le vœu du Congrès à Versailles. — Le lieutenant-colonel Laurens est nommé à cette fin, avec la qualité de ministre; La Luzerne fait toutefois décider que ce mandataire sera présenté par Franklin et qu'ils rempliront la mission ensemble ou l'un à défaut de l'autre; Laurens est reçu par Rochambeau avant de s'embarquer et adressé à Franklin par Washington. — Soudaine découverte de la négociation du général Arnold avec Clinton pour livrer Westpoint aux Anglais; comment Arnold avait été conduit à la trahison; funeste atmosphère morale entretenue depuis deux années par le langage et les libelles des « antigallicans »; soulèvements de l'armée au milieu de ces circonstances inquiétantes; situation décourageante à l'ouverture de l'année 1781 362

Annexes. — I. Coopération des forces françaises avec les troupes des États-Unis. — II. Conférence de Hartford 399

CHAPITRE VIII.

L'AMBASSADE DE JOHN ADAMS À VERSAILLES. LIGUE DÉFINITIVE DES NEUTRES.

Pages.

Caractère donné par John Adams à sa mission dès son retour en France; sa première démarche tend à le mettre aussitôt en rapport avec le cabinet de Londres; objections que, d'après les informations précédemment reçues de Gérard, M. de Vergennes y oppose; froideur qui s'ensuit entre Adams et lui. — Adams prétexte de prétendues ouvertures en vue de la paix pour se livrer à des protestations en faveur de l'alliance; opinion exprimée de nouveau sur son parti par le ministre. — La consolidation du papier-monnaie américain causant beaucoup d'émoi dans le commerce français, des instructions sont envoyées à La Luzerne en conséquence; opinion contraire soutenue violemment par Adams et réclamations par lui émises. — Adams parvient à engager un moment Franklin avec lui; comment M. de Vergennes dégage Franklin et en appelle au Congrès des principes manifestés par l'émissaire. — Nouvelle démarche de ce dernier; il critique la destination du corps expéditionnaire et demande une assistance purement navale; formelle intention qu'il annonce de dévoiler à cette heure au gouvernement anglais sa mission et les pouvoirs qu'il croit posséder. — Efforts immédiats de M. de Vergennes contre cette attitude; il somme Adams d'en référer d'abord au Congrès. — Discussion soulevée en même temps par l'Américain sur la nature et la direction de l'assistance de la France, comme s'il était le véritable représentant des États-Unis; sèche déclaration de rupture de la part du ministre. — Sentiment de ce dernier sur l'esprit et le caractère de cet envoyé; dispositions dans lesquelles il était, pourtant, d'utiliser sa présence pour des négociations de paix que l'Espagne paraissait suivre. — John Adams s'établit aux Pays-Bas; explication de ses idées et de sa conduite par Franklin; le jugement de ce dernier sera le jugement de l'histoire; motifs de plus de satisfaire un jour sa rancune qu'Adams pourra puiser dans l'improbation et le désaveu du Congrès. — Intérêts de l'Espagne; recommandations réitérées, envoyées à La Luzerne, de la laisser traiter elle-même avec les États-Unis et de ne donner à ce sujet que des conseils; comment nous n'entendions pas sacrifier les États-Unis à ces intérêts; fâcheux spectacle présenté par les Américains qui se trouvaient en France. — Inquiétudes que causait l'état des choses; espérances qu'en répondant à La Fayette M. de Vergennes fondait sur l'arrivée de nos troupes en Amérique. — Satisfaction obtenue du moins en Europe dans la question des neutres; but politique de cette campagne pour les neutres, outre celui de la liberté de la navigation; incertitude qu'inspirèrent un moment à M. de Vergennes, sur la suite des bonnes dispositions du comte Panin, les intrigues de l'ambassadeur anglais à Pétersbourg. — Appui prêté mal à propos par les idées et les procédés de l'Espagne aux obstacles que M. de Panin avait à vaincre; comment ce premier ministre sut en prendre texte pour décider Catherine II à signer la déclaration qu'elle adressa aux cours belligérantes; grande part qui revenait au ministre de Louis XVI dans cette déclaration. — Empressement du Congrès à accueillir l'annonce des tendances de la Russie; M. de Vergennes le fait informer par La Luzerne de l'union cimentée entre les États neutres contre l'Angleterre; exposé, porté par sa dépêche, du

IMPRIMERIE NATIONALE.

Pages.

plan qu'avait inauguré le règlement de navigation de 1778; assentiment du Congrès aux principes de la déclaration de Catherine II. 408

Annexe. — John Adams à Versailles 440

CHAPITRE IX.

MENÉES DE L'ESPAGNE POUR NOUS IMPOSER LA PAIX OU NOUS MENACER DE LA FAIRE.

Déception du Roi Catholique et de son premier ministre, qui avaient compté finir la guerre en une seule campagne; leur sentiment de la faiblesse de l'Espagne et leur pensée de se relever par un rôle décisif; complications jetées ainsi dans nos rapports avec cette puissance; peu de satisfactions que nous avait donné et que nous donnait encore l'année 1780. — Johnstone devenu commodore et armé en course; il fait proposer à l'Espagne de conclure directement la paix avec l'Angleterre; Charles III en prévient son neveu en allié offensé d'une telle offre; réponse du roi et de son gouvernement à son oncle; leur complète sécurité dans la sincérité de notre allié. — Notion survenue cependant, à Versailles, de l'existence de pourparlers entre Madrid et Londres; tristesse qu'on en éprouve; langage élevé dans lequel M. de Vergennes l'exprime confidentiellement à Montmorin. — Charles III et son gouvernement avouent les démarches de l'Angleterre; doutes de Versailles, dès lors, sur les dispositions de Madrid; le ministre manifeste ouvertement des soupçons à notre ambassadeur; raisons que l'on avait de ne pas se refuser à des négociations de paix si elles devaient être sérieuses; lettre du roi à son oncle pour les accepter sous la condition qu'elles ne porteront pas atteinte à l'honneur des deux Couronnes. — Charles III sur la pente de l'infidélité; l'Écossais Dalrymple à Madrid, puis le chanoine Hussey et Cumberland, premier commis de lord Germaine; le Roi Catholique appelle ce dernier à Aranjuez et il est reçu par toute la Cour; affaissement où paraissait être alors l'Espagne; inquiétudes qu'en concevait Montmorin; ses suppositions sur M. de Floridablanca. — Que penser de la manière dont ce dernier pose la question de la paix dans sa première conférence avec Cumberland; roman suspect par lequel il expliquera plus tard l'arrivée de cet émissaire; persistance qu'apporte M. de Vergennes à avertir Madrid de l'unique intention qu'a l'Angleterre de brouiller les deux Cours, d'inquiéter l'Amérique et de retenir les puissances neutres dans l'exécution de leurs mesures. — Ensuite des projets de l'Espagne en Amérique, l'amiral Solano part pour les Antilles et doit se concerter avec Guichen; bonne opinion qu'avait exprimée Charles III sur le comte d'Estaing; Aranda annonce sans fondement que ce vice-amiral va recevoir le commandement de nos flottes et les jeter sur Plymouth. — Retour d'opinion opéré effectivement en faveur du comte; M. de Vergennes parle de lui confier la flotte de la Manche; on essaye de le proposer à Charles III pour commander une nouvelle flotte combinée; inanité de cette tentative; le monarque se borne à marquer la satisfaction qu'il aurait de savoir le comte d'Estaing à la tête de l'escadre française de Cadix; Louis XVI nomme ce dernier en cette qualité, dans la pensée qu'il déterminera son oncle à joindre de nouveau ses vaisseaux aux nôtres. — Les soins déployés par M. de Vergennes, pour introduire la Russie à la place de l'Autriche dans les affaires de l'Europe, amènent M. de Floridablanca à

Pages.

expliquer la présence des émissaires anglais à la cour d'Espagne; ce ministre informe toutefois Cumberland de l'ambition qu'a la Russie de devenir médiatrice et celui-ci la fait connaître au représentant de l'Autriche; arrêt momentané de la négociation en conséquence. — Le comte d'Estaing à la cour d'Espagne; inutilité de ses efforts auprès du roi; inquiétudes témoignées par lui et par Montmorin sur les dispositions espagnoles. — Réponse insignifiante de M. de Floridablanca au sujet des propositions de Cumberland et réponse formellement négative quant à la jonction d'une escadre espagnole avec notre escadre de Cadix; mais par considération pour le vice-amiral, des vaisseaux accompagneront les nôtres quand ils prendront la mer. — Raisons différentes de ces décisions données par le comte d'Estaing et par notre ambassadeur; difficultés financières signalées par ce dernier; irritation du Roi Catholique à cause de mesures de M. Necker intéressant les finances de l'Espagne; le comte d'Estaing part de Cadix au commencement de novembre à la tête de l'escadre française; brièveté de l'accompagnement que lui prêtent les navires espagnols..... 445

Annexe. — Sur la présence d'émissaires anglais en Espagne..... 475

CHAPITRE X.

LE ROI, M. DE VERGENNES, LES INCLINATIONS À LA PAIX, LA MÉDIATION.

Raisons qui pouvaient inspirer à Versailles le désir de finir la guerre; inquiétudes causées par les finances; sur l'exposé des moyens et des dépenses fait par M. de Maurepas, le roi souhaite de se voir procurer la paix; lettre par laquelle M. de Vergennes l'en détourne en l'obligeant à assumer la responsabilité des conséquences. — Crise évidente au sein du cabinet; sa solution rapide; pourquoi Sartine, Montbarrey et Necker furent successivement remplacés; la liberté est reprise vis-à-vis de l'Espagne. — M. de Vergennes avoue à Montmorin l'intention d'arriver à la paix; le gouvernement du roi espère obtenir ce résultat par l'intermédiaire de la Russie; étroite association des intérêts de l'Amérique aux nôtres; dépêches explicites du ministre à cet égard. — Le peu qu'avait pu effectuer Guichen aux Antilles, par suite du refus de concours de Solano, fortifie les propensions de Versailles; l'Espagne tenait surtout à nous avoir à Cadix; pourquoi? — Froideur de M. de Floridablanca avec les émissaires anglais parce qu'ils ne lui apportaient pas Gibraltar; efforts de ceux-ci à Londres, cependant, pour obtenir la cession de cette place; comment lord Hillsborough avait essayé vainement d'échanger son poste avec lord Stormont afin que celui-ci réalisât la cession. — Crainte de M. de Vergennes que l'Espagne n'accepte la paix en stipulant pour les États-Unis une trêve fondée sur le *statu quo;* impression attristée qu'il en exprime; argument de plus qu'il y puise en faveur de la médiation de la Russie et de la loyauté du gouvernement du roi; sa défense des États-Unis contre M. de Floridablanca. — La médiation est positivement offerte par le gouvernement de Catherine II; l'Espagne, maintenant, ne s'y montre pas contraire; conditions auxquelles on l'acceptera à Versailles; l'Angleterre l'accueille après de violentes récriminations contre nous et sous des exigences excessives, pourvu que l'Autriche se joigne à la Russie; l'Autriche rend les conditions de l'Angleterre admissibles. — Phase nouvelle dans laquelle les affaires entraient ainsi en Europe; opinion où, en attendant, l'on était à Versailles qu'il fallait finir

Pages.

la guerre par un grand coup si c'était possible, autrement par un grand effort honorable, mais de toute manière conquérir la paix; reprise, par suite, de l'idée d'une descente en Angleterre. — La déclaration de guerre de cette puissance aux Pays-Bas éclatant sur ces entrefaites, l'urgence des décisions s'impose, et, de notre part, l'urgence de donner au vicomte de Rochambeau les réponses qu'il attendait 485

Annexes. — I. Avantages à envisager en recherchant la médiation de la Russie. — II. Offres de médiation de la Russie et de l'Autriche. — III. Sur l'acceptation éventuelle d'une trêve pour les États-Unis 518

CHAPITRE XI.

CE QUI FUT FAIT À VERSAILLES SANS LAURENS OU MALGRÉ LUI, ET À NEWPORT AVEC WASHINGTON.

Impressions de Versailles à l'arrivée du vicomte de Rochambeau et de La Pérouse; premiers soins qui sont pris; préoccupations régnantes. — Réponses de M. de Vergennes, notamment à La Luzerne, sur les attaques dont Franklin était l'objet, sur l'éventualité d'une trêve, sur John Adams et les pêcheries. — Comment les conclusions de Hartford n'étaient plus en rapport avec le moment; pourquoi le gouvernement du roi devait hésiter à les admettre et, même sur les instances pressantes de Franklin, ne pas y adhérer; raisons qu'il avait de regretter qu'on lui eût envoyé le colonel Laurens, à moins que ce ne fût pour être le secrétaire de légation de Franklin. — Influence dorénavant supérieure de M. de Vergennes; délais nés de l'indécision de l'Espagne; on s'efforce de convaincre Charles III qu'il faut finir la guerre cette année-ci. — M. de Castries va hâter à Brest le départ du comte de Grasse pour les Antilles; à quoi l'on visait surtout; l'Espagne accepte les propositions de la France; empressement du roi, par suite, à complaire à son oncle. — Mort du chevalier de Ternay; on le remplace par le comte de Barras; le vicomte de Rochambeau part avec ce dernier, emportant des décisions négatives sur les demandes de Hartford; le commandant du corps expéditionnaire mettra immédiatement ses troupes à la disposition de Washington comme auxiliaires; don de 6 millions de livres par le roi à l'armée américaine; le comte de Guichen dégagera ultérieurement l'escadre de Newport pour opérer avec elle suivant le besoin. — Opportunité d'informer le Congrès des projets de médiation; règles de conduite qu'il devra prescrire à John Adams afin que ce négociateur se laisse guider par celui du roi; dépêche du ministre à ce sujet; elle établit réellement que le gouvernement de Versailles souhaitait la paix; formelle condition de l'indépendance des États-Unis qu'il posait néanmoins; comment il envisageait la question d'une trêve devant les médiateurs. — Rencontre de M. de Castries avec John Laurens et l'intendant Corny; départ de l'escadre de Grasse; comment, à Versailles, avant l'arrivée de Laurens, on avait résolu d'augmenter le secours donné aux États-Unis; le roi garantira un emprunt de 10 millions de livres de leur part en Hollande et bientôt il les empruntera pour eux. — Étranges exigences et récriminations de Laurens malgré cela; il emprunte aux Adams leur esprit et leur attitude; jugement porté par Franklin sur ses plaintes et sur le peu que les États-Unis savaient faire pour eux-mêmes; pourquoi M. de Vergennes avait raison d'insister encore afin qu'il fût ordonné à John

Pages.

Adams et aux agents du Congrès en Europe de prendre conseil de la France. — Impossibilité d'agir où se trouvaient soit nos généraux de terre et de mer soit Washington au moment où M. de Barras et le vicomte de Rochambeau arrivèrent à Boston; projets auxquels le général en chef était poussé par La Fayette et par lui-même; attente commune; notre état-major au camp américain et à Philadelphie; illusions nées des fausses nouvelles. — Propositions réitérées de Washington pour combiner une expédition dans le Sud avec les commandants espagnols, supposés être en force à la Havane; Rochambeau et le successeur intérimaire de Ternay déclinent l'exécution de ce plan, ne se croyant pas l'autorité suffisante pour être écoutés par les généraux de l'Espagne. — Des Touches, ce successeur, ne désire, au contraire de Ternay, que de se mettre en mer; entreprise préalable confiée par lui à M. de Tilly, de porter des armes et des équipements en Virginie et d'y détruire le corps d'Arnold; deux frégates et un vaisseau partent dans cette vue, en attendant l'opportunité pour l'escadre d'aller inquiéter la flotte anglaise dans la baie de Gardiner. — Tardive démonstration par Washington du peu de succès à attendre de cette entreprise; échec de Tilly, qui a néanmoins livré un combat heureux et trouvé dans ses prises le plan des Anglais pour occuper la Virginie; Des Touches est résolu à empêcher ce résultat. — Nouvelle insistance de Washington pour une expédition dans le Sud; ses motifs; il demande que toute l'escadre et les troupes de terre se transportent dans la baie de Chesapeak, et il fait partir de son côté 1,200 hommes sous La Fayette. — Entrain de Rochambeau et de Des Touches pour ce projet; Washington vient à Newport signer les ordres; nos forces de terre s'embarquent sous le commandement du baron de Vioménil. — Partialité des vents en faveur de l'Angleterre; Rochambeau annonce à Washington l'insuccès de l'expédition; valeur qu'y avaient déployée les marins et les soldats de la France; rapport ému de Vioménil; témoignage rendu à nos armes par Washington et par le Congrès. — Résolution prise par Rochambeau de se placer immédiatement sous les ordres de Washington et d'aller le joindre avec son corps sur la rivière du Nord; « vous ferez de moi ce que vous voudrez », lui écrit-il, presque au moment où, à Versailles, on croyait avoir à le lui prescrire; son dévouement en face des déceptions que lui apportaient, sur l'augmentation de ses forces, les dépêches dont son fils était chargé 531

Annexes. — I. Opinion du gouvernement du roi sur Franklin. — II. Réponse aux conclusions arrêtées à Hartford. — III. La médiation et les pouvoirs de John Adams. 583

CHAPITRE XII.

LA MÉDIATION ET LE CONGRÈS. — LA DÉFENSE DU SUD.

Défaut originel du Congrès de trop délibérer; impuissance gouvernementale et surtout financière qui en résultait; comment on y rediscuta la question des limites et du Mississipi quand on n'aurait dû penser qu'à créer des ressources. — Progressive réforme de cette assemblée par elle-même; ministres et comités; vive opposition du parti de Samuel Adams contre ce travail d'organisation; nouveau débordement de débats et de cabale; Robert Morris est pourtant élu surintendant des finances; Arthur Lee et Gates proposés pour les affaires étrangères et pour la guerre. — Influence que les opinions sensées acquéraient

Pages.

néanmoins de plus en plus dans le Congrès; sa déférence pour La Luzerne et pour ses avis; Samuel Adams, obligé d'aller se faire réélire par son État, disparaît de l'assemblée pendant huit mois; un message de notre ministre informe cette assemblée de l'acceptation par la Grande-Bretagne de la médiation de la Russie et demande que des instructions correspondantes soient données au plénipotentiaire américain. — Préparation de ces instructions en comité avec La Luzerne; la personne de John Adams; désir marqué que l'on manifeste de se placer sous la direction du gouvernement du roi. — Discussion des articles dans le Congrès; prétentions émises et écartées; ambitions des divers États quant aux limites; décision dilatoire à ce sujet; questions de la trêve, du *statu quo* et de sacrifier des États; préoccupation qu'inspirait cette dernière à Versailles. — Esprit et texte du libellé voté; satisfactions obtenues par La Luzerne au sujet de John Adams et sur d'autres points; appui que notre ministre s'était assuré dans le général Sullivan, maintenant député; rôle actif que prit celui-ci une fois Samuel Adams sorti du Congrès; spectacle peu édifiant donné à l'égard de Franklin, lors de l'élection des commissaires. — Nos adversaires essayent d'ouvrir de nouveau le débat sur les instructions; facilité avec laquelle les exigences se réveillaient avec l'amour-propre; illusions naïves sur les dispositions des puissances; avis peu encourageant qu'en exprimait cependant M. de Vergennes; on tâche en vain de raviver la question des pêcheries dans le Congrès; Samuel Adams la rouvre dans les États de l'Est. — Fin prochaine des déboires militaires que nous procuraient les États-Unis; grandeur que l'on trouvera un jour à la campagne commencée dans le Sud après la défaite de Camden; Greene et lord Cornwallis; erreur commise par le général américain en se jetant sur la Caroline quand Cornwallis en part pour envahir la Virginie. — Mission qui échoit à La Fayette de défendre ce dernier État; activité audacieuse avec laquelle il s'était porté à Elk et à Annapolis pour coopérer avec Des Touches et Vioménil et s'en était opportunément retiré; le quartier général persistant dans l'idée de rester devant New-York, Washington en conseil de guerre décide que La Fayette ira renforcer Greene; Greene, aussitôt avisé, laisse La Fayette en Virginie et lui en donne le commandement; faible effectif de celui-ci contre les troupes du général Phillips et d'Arnold réunies; Cornwallis succède à Phillips avec 7,000 hommes contre les 3,000 à peine du marquis. 592

Annexes. — I. Instructions données aux commissaires pour la médiation de la paix. — II. L'élection des commissaires. — III. Protestations contre les instructions données aux commissaires. 617

CHAPITRE XIII.

LA CAMPAGNE DE VIRGINIE, LA FAYETTE ET CORNWALLIS. ROCHAMBEAU ET LE COMTE DE GRASSE.

Pourquoi il faut expliquer la manière dont la campagne de nos troupes en Virginie fut résolue; conférence entre Washington, Rochambeau et leurs généraux à Weathersfield, Barras se disant empêché; Washington persiste là dans le projet d'enlever New-York; Rochambeau voit au contraire le danger du côté de la Virginie; l'avis de Washington est adopté; on décide la jonction immédiate du corps expéditionnaire à son armée; le général en

Pages.

chef et Rochambeau conviennent de dépêcher une frégate au comte de Grasse pour l'avertir et l'appeler. — Mal des ambitions personnelles dans l'armée du roi; comment on le favorisait à Versailles; exemple qu'en donne en ce moment Chastellux; propensions qu'y avait Barras; intention qu'il manifeste d'emmener l'escadre à Boston quand l'armée quittera Newport; conséquences à redouter d'une telle mesure; deux conseils de guerre successifs sont nécessaires pour résoudre Barras à rester à Newport. — Un pli déjà ancien du comte de Grasse indique la date où il pourra s'approcher; modification qui se produisait en ce moment dans l'esprit de Washington au sujet des dangers du Sud; il fait à Rochambeau une insinuation en vue de pousser Barras à renouveler l'expédition de Des Touches; demi-assentiment du chef d'escadre; Rochambeau, déjà en route pour le quartier général, offre à ce dernier, à cette fin, les 400 hommes qui ont été commis à la garde de Newport. — Comment Washington et ses lieutenants ne devenaient pas des hommes de guerre; Washington fut-il indécis, comme on sembla le croire et comme on le dit aujourd'hui? les grands hommes résolus dans les démocraties; embarras et fluctuation que devait éprouver celui-ci vis-à-vis de notre armée, n'en ayant qu'une si minime à lui associer; anxiété de Rochambeau quant à cette manière défectueuse de mener la guerre et à la situation de La Fayette en Virginie. — Mobile unique de l'intérêt commun qui animait le commandant du corps expéditionnaire; appui que lui apporterait en cela le comte de Grasse; dévouement de l'armée, à tout prendre, et preuves que Rochambeau en donnait au ministre; empressement mis par lui à se conformer aux désirs de Washington, malgré les appréhensions qu'il ressentait; alternative du général en chef : ou attaquer New-York ou se porter vers la Chesapeak. — Accueil empressé témoigné à notre armée durant sa marche; Washington va au-devant d'elle et la conduit à son camp; nouvelles qu'on recevait au même moment de La Fayette. — Prodiges d'adresse déployés depuis deux mois par le marquis; impuissance de Cornwallis à le détruire ou à l'entamer; peu d'infatuation de celui-ci, cependant, dans les rapports qu'il envoyait; esprit politique qui avait guidé ses opérations militaires; illusion où il était en supposant qu'il obligeait Cornwallis à se retirer. — Raisons alors inconnues qu'avait eues Clinton pour prescrire à son lieutenant de se réduire à une campagne défensive dans des places du littoral, notamment à Yorktown et à Gloucester; insistance railleuse avec laquelle il lui avait réitéré à ce sujet ses ordres; erreur singulière du cabinet de George III en adoptant le plan de Cornwallis de porter le siège de l'occupation dans la Chesapeak sans enlever le commandement à Clinton. — La Fayette, jugeant la campagne finie, sollicite de Washington d'être rappelé à New-York; presque aussitôt il reconnaît qu'une campagne nouvelle s'ouvre pour prendre Cornwallis à Yorktown si une flotte française arrive dans la baie; avis confidentiel de Washington, à la même heure, sur sa marche possible vers la Virginie, en raison des dispositions montrées par Barras à hasarder une nouvelle tentative dans la Chesapeak. — Importance capitale qu'avait trouvée Rochambeau à opérer de ce côté quand il avait mandé au comte de Grasse le désir qu'avait Washington de le voir seconder l'attaque de New-York, puis en l'informant de la propension manifestée maintenant par ce dernier à aller au secours de la Virginie; soin qu'il avait pris de signaler le faible effectif du général en chef et l'opportunité d'amener 4 ou 5,000 hommes; satisfaction que ces informations procurent à Washington. — Dévouement militaire du comte de Grasse; ses dispositions d'esprit en trouvant à Saint-Domingue

Pages.

les plis de Rochambeau, confirmés par d'autres de La Luzerne; rapidité mise à sa détermination et à la réunion de tous les moyens; lettre exemplaire par laquelle il annonçait son départ le 3 août pour la Chesapeak avec 25 vaisseaux au moins, 3,500 hommes et de l'artillerie, laissant d'ailleurs Barras maître d'agir seul ou avec lui suivant l'intérêt commun. — Barras se prétend par là rendu libre et annonce qu'il va se porter contre Terre-Neuve et Penobscot; Washington est désormais empressé à opérer dans la Virginie; ses représentations et celles de Rochambeau pour retenir Barras, qui cède après s'être ainsi fait prier; Rochambeau annonce à Versailles qu'ils vont marcher contre Cornwallis et ils envoient Du Portail en porter la nouvelle au comte de Grasse. — Mise en mouvement de l'armée pour le Sud; chiffre infime du contingent américain; espérances permises; annonce à Washington, chez La Luzerne, de l'arrivée de Grasse à la Chesapeak, tandis que l'on critiquait déjà le général en chef d'avoir quitté le camp devant New-York; comment Rochambeau n'a pas eu tort de se croire l'auteur de la campagne de Virginie. 627

CHAPITRE XIV.

YORKTOWN.

Mérite de La Fayette dans la campagne de Virginie; hâte d'agir manifestée par le comte de Grasse en arrivant au cap Henry; pourquoi le marquis le retint; raisons politiques qu'il en avait. — Grasse refoule l'escadre anglaise; Barras entre librement, par suite, dans la Chesapeak et ses transports amènent les troupes de Washington à James-Town. — Brève divergence entre les généraux et l'amiral, qui veut reprendre la haute mer dans la crainte d'un retour offensif des escadres anglaises; York et Gloucester sont investis après cela. — Honorable défense opposée par Cornwallis; lui et son lieutenant sont rejetés dans leurs corps de place; simplicité du langage de Rochambeau en annonçant l'enlèvement des redoutes principales; La Fayette et Vioménil; capitulation de Cornwallis; inutile apparition de Clinton et de ses escadres avec 6,000 hommes au cap Henry. — Comment Chastellux et La Fayette annoncent l'évènement de Yorktown à M. de Maurepas et à M. de Vergennes; démonstrations à Philadelphie; remerciements du Congrès et témoignages de reconnaissance qu'il donne à Grasse et à Rochambeau; vote pour l'établissement d'une colonne commémorative. — Transfiguration qui s'était opérée en Washington quand il avait été assuré de la présence de Grasse dans la Chesapeak; joie d'enfant avec laquelle il en avait apporté la nouvelle à Rochambeau; gratitude exprimée par lui à Saint-Simon et aux autres officiers français; sentiment qu'il avait de ce qui était dû à la France. — Désir du général en chef de profiter de la présence de Grasse pour achever avec lui à Charleston l'œuvre si avancée à Yorktown; il propose ce plan à l'amiral; subsidiairement il voudrait l'aide de l'escadre et des troupes de Saint-Simon pour enlever Wilmington; hésitation momentanée du comte de Grasse; abandon du projet, finalement, dans l'espoir, des deux parts, de le reprendre l'année suivante. — Rochambeau est laissé en Virginie; partage des troupes américaines entre Greene au Sud et Washington retournant au Nord; La Fayette va demander au Congrès l'autorisation de passer l'hiver en France; préoccupation du général en chef en vue de la prochaine campagne; ses instances auprès du marquis afin que le gouvernement du roi y soit rendu favorable. — Comment les

Pages.

évènements avaient, pendant ce temps, ravivé l'esprit absolu et les exigences dans le Congrès et dans les partis; impuissance de plus en plus grande où était l'assemblée de tirer des États les subsides nécessaires; rapacité avec laquelle on demandait ces subsides au roi. — Campagne du parti de l'Est pour faire reviser les instructions sur la paix et y introduire le droit de pêche, même à Terre-Neuve, comme une condition *sine qua non;* menées actives de Samuel Adams dans cette vue; nouvelle discussion à cet effet devant le Congrès; prétentions excessives qui s'y produisent; ébranlement porté par là chez les membres les plus attachés à l'alliance. — Mouvement parallèle en faveur d'un accommodement direct avec la Grande-Bretagne; appui qu'il trouvait dans le développement pris par le commerce interdit avec l'Angleterre; peu de patriotisme et âpreté au gain signalés chez les négociants par Rochambeau; participation éhontée de Silas Deane, maintenant, aux dispositions des antigallicans; imputations incroyables dont il se rend coupable contre la France; réapparition de Temple sous la recommandation de Samuel Adams. — Accueil reçu néanmoins par La Fayette à Philadelphie; rôle que lui délègue le Congrès auprès de ses commissaires en Europe et mission qu'il lui confie pour les affaires de l'Amérique. — Mort de M. de Maurepas après avoir lu les nouvelles de Yorktown; M. de Vergennes est aussitôt préoccupé, comme Washington, de préparer une campagne qui soit la dernière; autres théâtres de guerre restant ouverts en Europe, effectivement, tandis que celui de l'Amérique paraissait près d'être fermé; subside de 6 millions de livres annoncé aux Américains pour les encourager à de nouveaux efforts; pressante réponse de M. de Vergennes à Chastellux dans ce sens et mêmes instances adressées par ce ministre à La Fayette; comment, en écrivant au marquis, il acquittait la dette contractée envers ce dernier par M. de Maurepas et lui quand ils l'avaient envoyé annoncer le corps expéditionnaire à Washington et combiner avec celui-ci les coups à porter contre l'Angleterre..... 657

Annexes. — I. Plusieurs lettres de Washington. — II. Nouveau débat sur les pêcheries... 690

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ERRATUM.

Page 643 du présent volume, ligne 7, *au lieu de :* « Mais on n'ignorait pas le secret », *lire :* « Mais « on ignorait le secret, » etc.

HUS.
D883h
150968
Author Doniol, Henri
Title Histoire de la participation

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU